HISTOIRE DE CICERON, AVEC DES REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES PAR MR…




B 17
3
94
BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE - FIRENZE







HISTOIRE
DE
CICERON,
AVEC
DES REMARQUES
HISTORIQUES ET CRITIQUES.

Par Mr MORABIN.

TOME PREMIER.



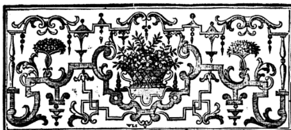
Ex dono Auctoris Amicissimi mei



A PARIS,
Chez PH. N. LOTTIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques,
proche de S. Yves, à la Vérité.

M. DCC. XLV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.





A MONSEIGNEUR
LE COMTE
DE SAINT-FLORENTIN,
MINISTRE
ET SECRETAIRE D'ETAT,
COMMANDEUR DES ORDRES DU ROY,
ET CHANCELIER DE LA REINE.

*ONSEIGNEUR*,

Lorsque je commençai à travailler à l'Histoire de Cicéron, nous n'en avions point encore ni dans notre langue ni

dans la langue latine qui répondît à la dignité du sujet & qui méritât même le nom d'Histoire. Celle qu'on lit au-devant des éditions de Lambin *n'est qu'un abrégé très succinct & dès-là très imparfait des principaux événemens de la vie de cet excellent homme. Le* Ciceronianus *de Pierre* * *La Ramée est une récapitulation à peu près des mêmes faits enchassés dans une Harangue, où son intention étoit pour le moins autant d'exciter ses écoliers à la pratique des vertus morales qu'à l'imitation de l'éloquence d'un si grand Maître. Le Livre de Corrado, intitulé* Quæstura Ciceronis, *est plus étendu & plus savant; mais le style n'en est que plus didactique & la forme plus rebutante. Si Bellenden, dans son Traité* De Tribus Luminibus Romanorum, *a évité cet écueil, en rassemblant tout ce qu'il y a d'historique dans Cicéron & en n'employant que les expressions de cet Orateur, il a donné dans un autre: & sa compilation, de quelque utilité qu'elle puisse être à un Auteur qui embrasseroit une histoire générale, ne sauroit guére servir dans la composition d'une histoire particuliére, qu'à fournir la matiére d'un gros Livre qui ne seroit jamais lu. Il seroit à souhaiter,* MONSEIGNEUR, *que dans le nombre des Ecrivains qui depuis un siécle se sont rendus célébres dans ce genre, il s'en fût trouvé quelqu'un d'assés jaloux de la gloire du Pére de l'Éloquence, pour le faire revivre par une histoire,* qualem nequeo monstrare & sentio tantùm: *je n'aurois pas été assés téméraire pour entrer dans cette lice. Mais, puisque je m'y étois engagé de fait & de parole il y a plus de* 20 *ans, il me siéroit mal de m'en retirer, parce qu'un autre plus diligent que moi m'a prévenu: il sembleroit que je lui envierois les suffrages qu'il a eus, ou que du moins je craindrois de n'en pas recueillir d'aussi honorables. Quoique l'Histoire, que je prens la liberté de produire sous vos auspices, soit pour le fond la même que celle de M. Middleton* *; *elle est*

* Ramus.

* Bellendenus.

* Préface de l'Hist. de l'éxil de Cicéron.

* Ou de M. l'Abbé Prévost qui l'a rendu françoise.

différente en tant de choses, qu'elle peut se soûtenir sans souffrir de la comparaison qu'on en fera avec la sienne, de même que sans donner atteinte à son mérite. Ainsi, dans la confiance que j'ai, qu'on ne me refusera pas la même justice, j'ose m'en prévaloir pour me procurer l'occasion de rendre publics les sentimens de la reconnoissance la plus vive & du respect le plus profond, avec lesquels je suis

MONSEIGNEUR,

A Paris, le 23. de Décembre 1744.

Votre très humble & très obéissant serviteur MORABIN.

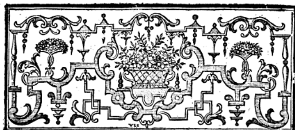
APPROBATION

De Monsieur **DANCHET** *de l'Académie Françoise, Censeur Royal.*

J'Ai lu par l'Ordre de Monseigneur le Chancelier, l'*Histoire de Cicéron.* C'est un Ouvrage rempli d'érudition, de Remarques curieuses & interressantes. Je crois qu'il sera bien reçu du Public, autant par la maniére dont il est écrit, que par les faits qu'il contient. A Paris, ce 2 Octobre 1742.

Signé DANCHET.

HISTOIRE



HISTOIRE DE CICERON.



LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

I. LES Tullius, surnommés Cicérons, étoient originaires d'Arpinum, Ville municipale du Latium, au païis des Volsques; dans le voisinage de laquelle, en tirant vers le confluent du Liris & du Fibrenus, étoit leur maison natale & le lieu de leur résidence ordinaire.

Là se faisoient les sacrifices particuliers à leur famille, & se trouvoient plusieurs monumens qui en attestoient l'ancienneté. Mais ni cette ancienneté, ni ces sacrifices, ni les trois noms que portoit déja l'ayeul de celui dont j'écris l'Histoi-

re, ni la qualité de Chevalier romain dont ce dernier s'eſt paré en plus d'un endroit, n'étoient pas des titres de nobleſſe, & rien de tout cela ne contredit la dénomination d'homme nouveau, dont il s'eſt contenté ailleurs, & par laquelle il faut entendre qu'il n'a véritablement dû ſon illuſtration qu'à lui-même.

Je ſais combien l'opinion qu'on a de Cicéron eſt indépendante de préjugés tirés de ſi loin & ſi étrangers au mérite; & que comme il n'y auroit rien à rabattre de l'eſtime qu'on lui doit, quand il ſeroit ſorti de parens auſſi obſcurs que quelques-uns l'ont prétendu, ſa gloire au point où il l'a portée, n'emprunteroit aucun éclat de l'extraction la plus brillante, telle que quelques autres la lui ont attribuée.

Cependant, outre qu'une des choſes à quoi l'on regardoit le plus à Rome étoit la naiſſance; je ne puis ſur la ſienne laiſſer mes Lecteurs dans l'indéciſion, ſans me rendre en quelque ſorte complice ou de la négligence ou de la malignité de ceux qui les premiers ont ou donné cours ou ajouté foi aux fables que l'on a débitées ſur cet article.

En effet, quel parti prendre entre deux traditions auſſi diamétralement oppoſées que le ſont celles où Plutarque nous renvoye, dont l'une ſuppoſe à notre Cicéron un Foulon pour ayeul, l'autre le fait deſcendre de Tullus Attius Roi ou Chef des Volſques? Que penſer de Plutarque lui-même, qui bien qu'il eût ſous ſes yeux tous les livres de cet excellent homme, (car juſques à lui il ne s'en étoit perdu aucun) & qu'il fût à portée de conſulter les vies que Tiron & Cornelius Nepos en avoient faittes, a mieux aimé nous ramaſſer des bruits vagues qui ſe détruiſent par leur contrariété, que de s'aſſûrer d'un fait dont il lui étoit ſi aiſé de puiſer la vérité dans ſa ſource?

Dio Caſſius ſemble avoir voulu renchérir encore ſur Plutarque, en nous repréſentant Cicéron le pére dans l'état d'un vil mercenaire, & dans des occupations qui n'étoient déja plus que le partage des Eclaves. Mais la baſſe affectation avec laquelle cet Hiſtorien déprime, ſans qu'on ſache pourquoi, la perſonne les talens & les actions de notre Orateur eſt trop marquée, pour qu'on ne ſoit pas généralement en garde contre les impreſſions qu'il s'efforce d'en donner: & il ne ſeroit après tout pas plus croyable que Silius Italicus, Euſebe & quelques Auteurs plus modernes, qui avec auſſi peu de raiſon ſe ſont dé-

clarés pour l'autre sentiment, & à qui pour ce dont il s'agit je voudrois ne laisser d'autorité qu'autant qu'il en faut pour dissiper une illusion par une autre.

Une voie toute simple pour écarter les doutes auxquels une opposition aussi bisarre a pû donner lieu, c'est de s'en rapporter à Cicéron lui-même : & cette voie est celle que je me propose de suivre, tant que je pourrai l'avoir pour guide & m'appuyer de son témoignage ; bien résolu de n'avoir recours à celui des Ecrivains postérieurs qu'au défaut du sien, même dans les choses qui lui sont personnelles, où sa candeur n'est pas moins admirable que son éxactitude l'a été en tout le reste.

II. Quoique Cicéron fût d'une race Equestre & très-ancienne ; dans ce qu'il a jugé à propos de nous en apprendre, il ne remonte pas plus haut que son ayeul ; encore nous laisse-t-il à deviner quel rang il tenoit dans la petite République d'Arpinum : mais voici à quoi l'on ne sauroit se méprendre. Ce fut lui qui par son intrépidité rendit inutiles les efforts qu'un M. Gratidius, soûtenu de tout le crédit du grand Marius, faisoit pour y introduire la même maniére de donner son suffrage dans les Assemblées générales que celui-ci, n'étant encore que Tribun, avoit fait recevoir à Rome.

Cicéron l'ayeul lui résista jusques au dernier soupir : & cette vigueur, que l'alliance qu'il avoit prise avec ce Gratidius, dont il avoit épousé la sœur, n'affoiblit point ; lui fit un tel honeur, que le Consulaire M. Æmilius Scaurus, qui avoit eu la douleur de voir tout le Sénat fléchir dans cette malheureuse affaire, ne put contenir son admiration, quand cet illustre vieillard se présenta à lui : » Plût aux Dieux, Cicéron, s'écria-t-il, qu'avec ce » courage & cette fermeté d'ame, vous eussiez préféré de vivre » parmi nous, à vous renfermer comme vous avez fait dans les » bornes étroites d'une ville municipale.

Mais soit qu'il manquât absolument d'ambition, soit qu'il n'estimât pas assés les Romains de son tems pour leur sacrifier les douceurs de sa solitude, il est vrai qu'il ne la quitta point, & qu'il y vécut jusqu'à la naissance de notre Cicéron dans la simplicité du plus bel âge de la République ; disant de ces mêmes Romains, que, semblables aux Esclaves de Syrie, mieux ils savoient parler grec, moins ils savoient bien faire.

Des deux fils qu'il eut de Gratidia, l'aîné, nommé comme

lui M. Tullius Cicero, ne nous est guére connu que par le soin qu'il prit de bien élever ses enfans Marcus & Quintus. Sa mauvaise santé l'avoit attaché à la même retraite ; il en augmenta les bâtimens, il y fit des embellissemens considérables, & il y passa la meilleure partie de sa vie dans l'étude.

Le cadet, L. Tullius Cicero, pére d'un autre Lucius qui mourut sans postérité, entra un peu plus avant dans le monde : & s'il ne s'y aida pas de ses talens pour s'élever aux charges, du moins il les fit servir à cultiver les amis que son aîné & lui avoient entre les plus grands personnages & les plus fameux Orateurs de leur siécle : je parle de L. Licinius Crassus, de Q. Lutatius Catulus, de C. Julius Cæsar Strabo, de Q. Mucius Scævola l'Augure, de C. Aurelius Cotta, & sur tous ceux-là de M. Antonius, qu'il accompagna dans son gouvernement de Cilicie, & avec qui il vécut toujours dans la familiarité la plus intime.

III. M. Tullius Cicero, celui dont il s'agit principalement ici, naquit au même endroit d'Arpinum, le troisiéme jour de Janvier de l'année 647 de Rome, sous le Consulat de Q. Servilius Cæpio & de C. Atilius Serranus. Deux ou trois ans après son frére Quintus y prit aussi naissance.

Leur mére, qui s'appelloit Helvia, étoit selon Plutarque d'une famille distinguée, même entre les meilleures. Qu'on ne me demande point où il avoit pris qu'elle étoit accouchée de notre Cicéron sans ressentir la moindre douleur, cela nous est trop indifférent pour que je m'y arrête : & je passerois aussi volontiers sous silence l'apparition d'un prétendu spectre à la nourrice de cet enfant, pour en prédire la future grandeur ; si par cette supposition d'une nourrice étrangere, il ne paroissoit pas abjurer une coûtume extrêmement louable qui étoit alors généralement observée, & dont on ne commença à se détacher que dans le siécle suivant.

Chaque pere de famille faisoit donc élever ses enfans, non dans la cabanne d'une Nourrice à gages, mais dans le sein & entre les bras d'une Mére chaste, qui se faisoit un point d'honeur de veiller sur eux & de pourvoir à leurs besoins : dans la suite on faisoit choix de quelque Parente d'un âge mûr & d'une conduite éprouvée & sans reproche à qui on les remettoit, qui ne leur laissoit la liberté ni de dire ni de faire rien d'indécent. Son attention ne se bornoit pas à les observer dans le tems de leurs

études ou de leurs exercices, elle s'étendoit à leur faire garder la même bienséance & la même modestie dans leurs délassemens & dans leurs jeux. C'est ainsi que Cornelia, Aurelia, Atia, s'attachérent à l'éducation des Gracques, de César & d'Auguste, & qu'elles donnérent au Monde des Enfans si bien nés & qui y éxécutérent de si grandes choses.

Cette sévérité & cette discipline n'avoient d'autre but que de conserver dans sa pureté dans son intégrité & dans l'éloignement de toute habitude vicieuse une jeunesse qu'on vouloit un jour appliquer toute entiére à des professions honêtes ; & à laquelle, soit qu'elle eût plus d'aptitude pour le Barreau, soit qu'elle montrât plus d'inclination pour la science des Loix, on vouloit en faire prendre le goût, de maniére qu'elle n'en eût que pour cela seul & qu'elle en tirât pour ainsi dire toute la substance.

Il n'y a nulle raison de douter que Cicéron n'ait été nourri & élevé de la façon que je viens de l'expliquer, ayant incontestablement passé les premiéres années de sa vie à Arpinum ; où l'on peut bien convenir avec Plutarque qu'il ne tarda pas à s'attirer l'admiration des Enfans de son âge & de leurs Parens, qu'il fait sortir de leurs maisons pour le voir ; mais non pas allant aux Ecoles ou en revenant, comme on pourroit le croire à la façon dont il s'exprime, puisque lui & son Frére n'eurent point dans ces commencemens, d'autre éducation que la domestique.

Je ne dois pas oublier qu'Helvia avoit une sœur mariée à C. Aculeo Chevalier Romain & Jurisconsulte célébre, que Crassus, à l'éloquence de qui notre Orateur a consacré de si magnifiques éloges, chérissoit par-dessus tous ses autres amis, jusqu'à faire instruire les enfans de cet Aculeon par les mêmes Gens de lettres qu'il avoit à la maison pour s'entretenir avec eux dans ses momens de relâche.

IV. Cicéron & son Frére profitérent du même avantage, mais ce ne put être qu'après qu'on les eut amenés à Rome d'Arpinum, où ils avoient été initiés par leur Pére dans toutes les sciences dont il faisoit son occupation & ses délices : & alors ils étoient déja tellement avancés, particuliérement dans le grec, qu'ils se trouvoient en état de juger par eux-mêmes du degré de capacité que le même Crassus & Antonius son rival en éloquence avoient aquis dans cette langue, & de réfuter certaines

Gens qui pour les en dégoûter leur rebattoient sans cesse que ni l'un ni l'autre de ces deux grands Orateurs n'en avoient jamais tant sû que leur Pére s'étoit follement entêté de leur en apprendre.

Tel étoit le langage de la médisance aiguisée par la jalousie ; & je l'emprunte d'autant plus volontiers, que je n'en fais point de plus propre à donner une idée à peu près juste de l'étendue des connoissances qu'ils devoient avoir amassées à l'aide & par les soins d'un si bon Maître.

Depuis qu'ils furent à Rome, Crassus présida en personne à leurs exercices ; & il ne leur fut rien enseigné qui ne fût de son choix, & qu'il n'eût préparé lui-même auparavant avec ceux à qui il avoit confié le détail de leur instruction.

Antonius ne dédaignoit pas d'y contribuer aussi de ses lumiéres : il arriva souvent à notre Cicéron de le consulter ; je pourrois dire même de l'étonner par ses questions, & justifier ce que j'avance par la ressemblance que je découvre entre le même Cicéron & celui par qui elles étoient proposées, dont Antonius prédisoit que les talens naturels soûtenus par un travail assidu annonçoient la supériorité sur tous les Orateurs qui avoient paru jusqu'alors.

Voilà comme Cicéron, né au milieu d'une famille savante, avec l'envie de tout apprendre & avec les dispositions les plus heureuses pour faire un excellent usage de tout, puisa dans le sein de son Pére les élémens de l'éloquence, & trouva dans les liaisons de ses Oncles avec les deux plus grands Maîtres en cet art les moyens de s'y avancer & d'en devenir lui-même le modéle le plus accompli.

Je ne parle point d'Archias, que l'opinion la plus commune semble avoir fixé auprès de lui pour être le conducteur de son Enfance ; parce qu'à bien prendre le sens des paroles sur lesquelles on se fonde, les services que lui rendit ce Poëte se réduisent à l'avoir excité d'abord & plus puissamment que tout autre à suivre le parti du Barreau.

A l'égard de L. Plotius, qui le premier ouvrit une Ecole publique de Rhétorique latine à Rome, Cicéron eut bien la pensée, ou si l'on veut, le désir d'être du nombre de ses disciples, & de faire comme la plûpart des jeunes gens de son âge, qui, attirés par la nouveauté, venoient en foule à ses leçons ; mais il en fut détourné par les représentations qui lui furent faittes,

ou par son Pére, ou par ses Oncles, ou par Crassus, ou par Archias lui-même, que cette diversion à l'étude des livres grecs lui seroit plus nuisible que profitable, & que hors de ces livres il ne trouveroit pas de quoi se nourrir l'esprit.

C'est qu'en effet Rome n'avoit eu jusques-là point d'Orateurs qui pussent entrer en comparaison avec ceux d'Athénes, que ses Poétes n'avoient encore rien conçu de grand, que pas un de ses Annalistes ne s'étoit élevé à la dignité d'Historien, & que de Philosophes il n'en étoit pas même question.

La docilité avec laquelle il reçut un conseil si sage est bien marquée dans la conduite qu'il tint de-là en avant, puisqu'il continua jusqu'à sa Préture à s'exercer en grec tant sur les matiéres philosophiques que sur celles qui avoient rapport au Barreau.

Le but de ces éxercices ou de ces déclamations (car c'est ainsi qu'on les appelloit) étoit de contracter l'habitude de parler en public sans préparation & sur toutes sortes de sujets. L'une & l'autre langue pouvoient à la vérité y conduire, avec cette différence néantmoins, que dans une matiére déja traitée la grecque par sa richesse fournissoit encore des expressions neuves au lieu que la latine dénuée de cette abondance ; & n'offrant à l'esprit que les termes, qui comme les plus propres avoient été employés par l'Auteur original, laissoit toûjours quelque chose à désirer pour l'intégrité du sens dans le choix qu'on faisoit des autres : en un mot, la langue grecque étoit celle des Savans en même-tems que celle du monde poli, la latine ne s'apprenoit que par l'usage ; à quoi pourtant j'ajouterai que si l'on comptoit pour peu de chose de la savoir parler, on imputoit à honte de ne la pas parler purement.

Que Cicéron se soit contenté de cette espéce de routine, c'est ce qui ne viendra jamais en pensée à qui que ce soit : Il faudroit rejetter comme faux le témoignage qu'il se rend à luimême, que pour sa propre instruction il joignit toujours aux lettres grecques les latines, & qu'il les fit également servir à se mettre au fait de la Philosophie & l'Art oratoire : Il faudroit ignorer que de son vivant & dans tous les siécles qui l'ont suivi il a été l'Arbitre souverain de la latinité : & supposer qu'on peut aussi parfaitement en posséder l'analogie la force & les propriétés, sans en avoir fait une étude particuliere.

Au surplus il en sera de cette étude comme de la plûpart des

autres, dont je ne puis m'engager à marquer précisément le tems; la rapidité des progrès qu'il y fit nous en dérobant la trace, & nous le montrant consommé dans tous les genres de littérature, lors même qu'on pourroit douter avec plus de raison qu'il eût pris la moindre teinture de plusieurs qui sembloient ne lui être pas si nécessaires: je mets dans cette classe la Géométrie, l'Astronomie, la Musique; car de quel art libéral la lecture de ses Traités Oratoires & Philosophiques, de ses Discours publics, & même de ses Lettres, ne fait-elle pas foi qu'il a été pourvu! c'est qu'il fut de bonne heure dans ce principe, que pour être Orateur il faut pouvoir s'exprimer sur tout ce qui se présente, d'une maniére noble, persuasive, convenable, proportionnée aux choses & aux tems & agréable aux personnes, qu'il étoit par conséquent nécessaire qu'il remplît son esprit des diverses notions qui entrent dans l'objet particulier de chaque science, puisqu'il n'y en a point de si éloigné qui ne puisse devenir celui de l'Eloquence à laquelle il se destinoit.

V. Il n'étoit pas encore sorti de l'Enfance, que par un Traité régulier divisé en quatre livres & intitulé *L'Art de parler*, il avoit déja fait preuve de sa facilité pour la composition latine & de ses découvertes dans la Rhétorique. Qu'il l'ait désavoué depuis, ou qu'il ne l'ait cité que comme un essai peu digne de lui, toûjours est-il vrai que, pour en former les deux livres que nous avons sous le titre de l'*Invention*, il n'eût qu'à le retoucher; & que s'ils se ressentent en quelque chose de la jeunesse de leur Auteur, on ne s'en apperçoit que par la comparaison que l'on en fait avec les productions d'un âge où il étoit en possession de ne mettre au jour que des chefs-d'œuvres.

Un autre ouvrage & d'une autre sorte, qu'il mit au jour un peu après, fut selon Plutarque *Pontius Glaucus*, Poëme en vers ïambes de quatre mesures ou de huit piés, qui très-vraisemblablement n'étoit qu'une traduction de celui d'Æschylus.

Il traduisit aussi alors en vers héxamétres les *Phénoménes d'Aratus*, autre Poëte Grec, & dont il nous reste des fragmens assés considérables.

Mais ces traductions, jointes à celles des plus beaux endroits d'Homére, & au Poëme qu'il fit encore avant l'âge de 16 ans à l'honneur de *Marius*, ne nous persuaderont point qu'en aucun tems il ait pû passer, comme l'assûre le même Plutarque, pour un aussi bon Poëte, qu'il fut depuis un excellent Orateur; & s'il étoit

étoit vrai qu'on eût eu de lui cette opinion, il faudroit nécessairement en rapporter la cause à la surprise que devoient produire des fruits si précoces.

Cicéron lui-même ne s'est jamais donné pour Poëte ; & quoiqu'il eût plus lû & peut-être plus fait de vers qu'aucun de ses contemporains, on ne trouvera point qu'à cet âge il se soit fait de la poésie une occupation sérieuse, ou qu'il l'ait regardée autrement que comme un jeu d'esprit, un amusement honête, & un moyen propre à donner de la pointe & de l'agrément au discours, par l'affinité qu'elle a avec l'éloquence.

Pour se former un stile sur des écrits d'un autre genre, il mit encore en latin un grand nombre de Harangues & d'ouvrages historiques & moraux : & il saisit si bien les différens points de perfection qui les caractérisent, qu'en se les rendant propres, il s'accoûtuma insensiblement à joindre à la force de Démosthéne l'abondance de Platon, la douceur de Xénophon, & le tour aisé d'Isocrate.

De ces versions & de beaucoup d'autres dont on a perdu jusqu'aux titres, il ne nous reste que quelques lambeaux de celle de l'Œconomique de Xénophon, qu'il divisa en trois livres, raison pour laquelle il l'intitula, *Les Œconomiques :* il pouvoit être alors âgé de 20 ans ; car pour les deux Dialogues de Platon, le *Protagoras* & le *Timée*, la traduction qu'il en fit est des derniers tems de sa vie.

VI. Il avoit pris la Robe virile à 16 ou 17 ans, où l'on fixoit communément le passage de l'adolescence à la pleine puberté ; & où les fils de famille quittant les marques de ce premier âge, étoient solemnellement revêtus de celles qu'on avoit affectées au second.

L'appareil religieux qui accompagnoit cette cérémonie ne se terminoit pas à honorer les Lares ou Dieux Pénates, auxquels la *Prétexte* & la *Bulle* étoient consacrées: On y entrevoit une autre fin pour le moins aussi digne de la sagesse des Romains, c'étoit que l'éclat de cette Fête, si propre à frapper d'un certain respect les yeux des jeunes gens, attirât toute leur attention sur le premier engagement qu'ils alloient contracter avec la République.

C'étoit pour cela qu'au sortir de la maison paternelle on les présentoit au Capitole, où ils offroient à Jupiter les prémices de leur virilité.

De-là ils étoient conduits sur la Place par leurs Péres & par

leurs autres Parens, qui les faisoient connoître & les recommandoient à leurs amis, aux Magistrats & aux principaux Citoyens, dont cette Place, appellée par excellence *Forum romanum* ou simplement *Forum*, étoit le rendés-vous commun.

De ce jour-là ils dattoient leur entrée dans le monde, & ils commençoient à jouir de cette liberté si prétieuse à une jeunesse naturellement ennemie de la contrainte, & singuliérement de celle des Maîtres, dont ils étoient alors affranchis.

Par cette raison leur *Toge*, ou la robe dont ils étoient couverts, & qui étoit l'habillement ordinaire des Citoyens, s'appelloit indistinctemen virile ou libre : elle tiroit une troisiéme dénomination (pure) de sa couleur blanche, qui la rendoit semblable à celle de tous les aspirans aux Charges; par où ils étoient avertis de s'en rendre capables, pour les pouvoir demander quand il en seroit tems, & le *Forum* étoit précisément le lieu où ils devoient faire preuve de leur suffisance.

Car, outre que par sa situation au milieu de Rome, à la chute du Capitole, & à la distance la plus commode de tous les Temples, c'étoit le lieu de la Ville le plus fréquenté; outre que les Banquiers & les Artisans qui y avoient leurs comptoirs & leurs boutiques, en avoient fait le centre du commerce & de l'industrie, il étoit aussi le théâtre des talens & de l'esprit dans la partie qu'on nommoit *Rostres*, à cause des proues de Vaisseaux dont on l'avoit décoré, ou *Comice*, à cause de la multitude qui s'y assembloit.

De cet endroit les Magistrats se faisoient entendre au Peuple, lorsqu'ils avoient des propositions, des remontrances, ou des plaintes à lui faire : & comme les Préteurs & les autres Juges y avoient aussi leurs Tribunaux, c'étoit en même-tems & la meilleure école où l'on pût se former à l'éloquence, & l'auditoire le plus complet & le mieux assorti pour l'encourager & pour la faire valoir.

En effet, à ne considérer que le Peuple, dans les différentes vues qui en attiroient chaque jour une si grande quantité sur cette Place, c'étoit lui principalement dont il faloit cultiver l'estime & les bonnes graces nécessaires à quiconque songeoit à s'élever au-dessus de son état ou à conserver celui qu'il avoit reçu de ses Ancêtres. C'étoit ce Peuple qui faisoit les Consuls, les Préteurs, les Ediles, qui donnoit l'entrée à ces honeurs par de moindres Emplois, ou qui la fermoit à ceux qui négli-

geoient ou ne se mettoient pas en peine de gagner ses suffrages.

Des récompenses aussi flatteuses étant donc proposées au mérite de la parole ou de la consultation, il est constant qu'à l'exception de ceux qui manquoient de génie ou de hardiesse, tous vouloient être Jurisconsultes, s'ils ne pouvoient atteindre au dégré d'Orateurs ; & que, parmi ceux qui entrérent en l'une ou en l'autre lice, il s'en trouva plusieurs qui justifiérent aux yeux même de la Postérité les préférences que le Peuple leur accorda sur leurs Compétiteurs.

J'en produirois d'illustres témoins, quant à la Jurisprudence, en la personne de Tubéron & de Rufus, qui furent les Fondateurs de celle qui vers les premiéres années de Cicéron commença à se familiariser avec la raison, si les Scævolas & Ser. Sulpicius Rufus, avec qui il eut plus de relations & dont il s'offrira plus d'occasions de parler, ne suffisoient pas par le rang qu'ils tenoient dans la République pour nous faire juger de la faveur qui y étoit attachée à la profession de cette Science.

Si je me réduis de même à nommer ici Crassus, Antonius, C. Cotta, & Q. Hortensius, comme les plus distingués d'entre les Orateurs d'alors ; c'est qu'au sentiment de Cicéron qui les effaça tous, ils avoient pris un tel essor, que d'eux à quiconque paroissoit les suivre de plus près, il y avoit encore un fort grand intervalle.

VII. Cet état du Barreau, si florissant par le nombre & par la qualité de ceux qui en faisoient l'ornement, ne fut pas, au tems dont je parle, d'assés longue durée, pour que je prenne à tâche d'en étaler ici toute la splendeur : en moins de deux ans elle fut obscurcie ; & les mécontentemens particuliers du Tribun M. Livius Drusus l'ayant inconsidérément porté à promettre aux Peuples d'Italie, qui étoient dans la confédération de Rome, de les faire jouir de tous les droits des Citoyens naturels de cette Ville, les contradictions qu'il éprouva de la part du Sénat, excitérent le soulévement général de tous ces Peuples, donnérent naissance à une guerre très-sanglante, & furent enfin la cause de toutes les horreurs que produisit la rivalité de Marius & de Sylla.

La premiére fois donc que Cicéron parut sur cette Place, il la trouva dégarnie de presque tout ce qui étoit capable de la lui faire aimer, Crassus mort quelques mois auparavant, Antonius

absent, Cotta chassé, Hortensius à l'armée, tous les Tribunaux fermés, hors un seul où l'on dénonçoit ceux qu'on prétendoit avoir donné aide ou conseil aux Chefs des Villes révoltées : le peu qui restoit à Rome d'Orateurs étoit dans les charges & n'y brilloit pas, il n'y avoit guére que Cæsar Strabo Edile curule qui se fit un devoir de porter la parole devant le peuple : il est vrai que cela lui arrivoit presque tous les jours, & que Cicéron ne manquoit point de l'aller entendre ; mais pour un jeune-homme aussi avide d'instruction, qu'étoit-ce que celui-là & quelques autres de moindre nom, que leur ministére ou des circonstances particulieres obligeoient à rompre le silence? tous ensemble n'auroient pas remplacé dans son estime le seul Cotta, pour qui on lui avoit inspiré une prédilection qui lui faisoit sentir son éloignement avec la douleur la plus vive.

Cotta plus âgé de dix ans qu'Hortensius, qui l'étoit lui-même de huit plus que Cicéron, s'étoit rendu recommandable sur-tout par la douceur de ses mœurs qui sembloit avoir passé dans son stile. On convenoit que l'on n'y remarquoit point ces traits fiers & hardis par où quelques autres tâchoient d'émouvoir leurs auditeurs, aussi ne les cherchoit-il pas ; & sûr qu'il étoit d'arriver au même but par la voie du raisonnement & de la persuasion, il n'en connoissoit point d'autre ; en récompense ses Discours étoient remplis de tours fins & délicats, qu'il savoit mieux trouver & mettre en œuvre que personne.

Pour Hortensius, dont l'exemple & les succès enflammérent Cicéron du plus ardent désir de l'imiter, contre qui il lutta le plus constamment, & sur qui il ne fut véritablement certain de ses avantages qu'au bout de dix ans d'épreuves, il n'en devint l'émule qu'après avoir été l'admirateur de Cotta.

VIII. L'interruption qu'apporta la guerre aux Actions publiques, donna lieu à Cicéron d'employer à l'étude de la Jurisprudence une partie de l'année 663, & de la passer presque entiére auprès de l'Augure Scævola qui étoit consommé dans cette Science, & chés qui son Pére incontinent après lui avoir fait prendre la robe virile l'avoit conduit, en lui recommandant de ne s'écarter que le moins qu'il pourroit de ce vénérable Vieillard.

On pense bien que Scævola ne faisoit point profession ouverte d'expliquer les Loix & les formules du Droit, & que sa méthode d'enseigner n'avoit rien de commun avec celle que l'on

a pratiquée depuis. C'étoit un des premiers hommes de la République par la naissance, par les vertus morales, & par ses dignités. Ainsi ce qu'il faisoit pour Cicéron & pour quelques autres jeunes gens désireux de s'instruire, étoit très libre & ne pouvoit être regardé que comme l'effet de sa bonté naturelle, qui le portoit à leur donner avec la facilité de recueillir ses réponses, les ouvertures nécessaires pour en faire l'application à d'autres affaires. Ces réponses, fondées sur l'équité naturelle & sur l'ancien droit, avoient dans sa bouche & dans celle de ses pareils la même autorité que si elles avoient été rendues par quelque Oracle; raison pour laquelle elles passérent depuis en force de Loix, & firent une partie si considérable de la Jurisprudence. Observons néanmoins cette différence entre les réponses dont il s'agit, & la plûpart de celles dont on a formé le Digeste, que les premiéres données de vive voix & sur l'exposition claire & précise de chaque espéce étoient toute lumineuses; au lieu que les autres sont tellement tronquées, qu'elles ne ressemblent à celles des Oracles que par l'obscurité qui leur est commune.

Cicéron ne s'appliqua pas seulement à retenir les décisions de ce Jurisconsulte, il réserva une partie de son attention à s'assûrer des principes sur lesquels elles étoient appuyées : c'est lui-même qui le dit, en avouant la peine qu'il eut à se faire à cette étude, malgré les secours d'un Maître si habile & si respectable.

T. Pomponius, surnommé depuis Atticus, étoit du nombre de ceux qui fréquentoient la maison de Scævola, & ce fut apparemment alors que commença l'amitié d'entre Cicéron & lui. Cornelius Nepos leur associe C. Marius Fils de celui qui fut sept fois Consul, & L. Manlius Torquatus : mais ce dernier ne fit guére parler de lui ni comme Orateur ni comme Jurisconsulte; & quoiqu'il fût Homme de grand sens, & qu'il s'exprimât avec autant d'urbanité que d'élégance, au personnage que Cicéron lui fait faire, on voit bien qu'il étoit d'inclination plus tourné à la Philosophie qu'à toute autre Science, & plus amateur d'une vie tranquille que soucieux des Charges qui en troublent le repos : le jeune Marius après la mort de son Pére devint le Chef du même Parti, c'est-à-dire, l'ennemi déclaré du Sénat & de la Noblesse : & à l'égard d'Atticus, on sait qu'il s'obstina à ne vouloir prendre d'autre qualité dans le monde

que celle de Chevalier romain qu'il y avoit apportée ; & que content de se rendre utile aux uns & agréable aux autres, il ne retint de l'Eloquence que l'art de se taire, & de la connoissance du Droit que ce qu'il en falloit pour n'avoir jamais d'affaires au Barreau.

IX. En 664 la guerre s'échauffant de plus en plus, Cicéron entrainé par l'éxemple, autant que par la nécessité de satisfaire à l'un des premiers devoirs du Citoyen, s'engagea jusqu'à fournir au moins une campagne dans l'armée que la République opposa à ses anciens Alliés, sous le commandement du Consul Cn. Pompeïus Strabo Pére du grand Pompée. Celui-ci faisoit alors ses premiéres armes âgé de 18 ans ainsi que Cicéron, qui ne se vante d'autre chose que d'avoir été présent à l'entrevüe qu'eut le Général romain avec P. Vettius Cato Chef des Marses à la tête des deux camps.

Je le retrouve néantmoins encore dans le corps de troupes que Sylla mena devant Nole, & témoin de la sortie d'un serpent qui, dans l'instant que l'on immoloit devant la tente de ce Général, se leva de dessous l'Autel. Cela fut regardé comme le présage de la victoire ; & cette victoire tient encore plus du prodige, s'il est vrai qu'en le rendant maître du camp des Samnites & de toutes leurs richesses, elle lui valut le surnom d'Heureux par l'avantage qu'il eut de faire mordre la poussiére à 20 mille hommes, sans qu'il en perdît un seul des siens.

Bien-tôt après cette expédition Cicéron revint à Rome ; & il n'y a pas lieu d'en douter, puisque dès l'année suivante 665, où le même Sylla fut Consul avec Q. Pompeïus Rufus, & où le Tribun P. Sulpitius ne cessa point de s'élever contre ses prétentions & contre celles des autres Patriciens, il assista à toutes les Harangues de ces Magistrats populaires, qu'il en découvrit l'artifice, & qu'enfin il recueillit d'un récit que lui fit l'Augure Scævola la matiére du Traité de l'*Amitié*, auquel il donna depuis la forme de Dialogue où nous le voyons.

En ce tems-là, qui étoit aussi celui où de conquêtes en conquêtes Mithridate étoit parvenu à se rendre Maître de toute la Gréce, Philon l'une des plus grandes lumiéres de l'Académie fut obligé avec plusieurs des Citoyens les plus considérables d'Athénes de venir se réfugier à Rome. Ce fut pour Cicéron une occasion de suivre le penchant qu'il avoit pour la Philosophie ; à laquelle il s'adonna d'autant plus volontiers, qu'outre le plai-

ſir que lui faiſoient la grandeur & la variété des objets qu'elle embraſſe, il déſeſpéroit de même que beaucoup d'autres, du rétabliſſement de l'ordre judiciaire.

La Philoſophie n'avoit déja rien d'étranger pour lui : un Stoïcien nommé Diodotus, qui mourut long-tems après dans ſa maiſon où il demeuroit dès-lors, ne lui avoit pas ſeulement appris à ſe jouer des ſubtilités de la Dialectique, il avoit rempli ſon eſprit de tout ce que la Morale a d'utile, & ne lui avoit rien laiſſé ignorer des principes & des cauſes des choſes naturelles ; en un mot il étoit déja en état de choiſir entre les différentes Sectes, lorſqu'il ſe mit ſous la diſcipline de cet illuſtre Académicien.

C'eſt de quoi l'on ne ſauroit raiſonablement douter après la déclaration qu'il fait de l'application qu'il avoit donnée à cette ſcience, des liaiſons qu'il avoit eues dès ſa plus tendre jeuneſſe avec les plus renommés d'entre ceux qui la profeſſoient, de l'accès journalier qu'ils avoient dans la maiſon de ſon Pére, & du jugement favorable qu'avant que d'avoir entendu le même Philon il portoit de Phædrus l'Epicurien & de ſon ſyſtême.

Ce Philon dont il embraſſa les ſentimens, par goût pour ſa maniére de s'expliquer, avoit cela de commun avec les autres Académiciens, qu'il ne négligeoit point les graces du langage ; mais il ſe diſtinguoit entre ſes pareils par le ſoin qu'il prenoit de polir celui de ſes Diſciples en entremêlant ſes leçons de préceptes de pure Rhétorique : & cette méthode plut ſi fort à Cicéron, qu'il ſe fit depuis une habitude de les réduire en actes dans des Diſcours qu'il préparoit le matin avant que de ſe préſenter le ſoir à ces Conférences académiques. Ainſi il eſt aiſé de comprendre qu'en effet il fut plus redevable de ſes progrès dans l'Art oratoire au commerce qu'il eut avec les Philoſophes de cette Ecole qu'à aucun autre aprentiſſage qu'il eût fait ſous les Rhéteurs.

Quant à la Juriſprudence & à la Rhétorique, il y renonça ſi peu, qu'après la mort de l'Augure Scævola, arrivée en 665, il s'attacha au Pontife de ce nom ; avec le ſecours de qui il devint auſſi habile dans cette Science, qu'il étoit néceſſaire à un Orateur de l'être, & qu'en 666 il reprit l'étude de l'autre avec plus d'ardeur que jamais ſous Molon de Rhodes, que les intérêts de ſa Ville avoient fait députer à Rome, & qui joignoit à la connoiſſance des préceptes un fort grand uſage de la parole.

Je passe sous silence toutes les miséres qu'éprouva Rome pendant cette année, qui fut celle où les dissensions d'entre les Consuls L. Cornelius Cinna & Cn. Octavius allumérent à la suite de la guerre civile de Sylla le feu d'une autre guerre, à laquelle celle des Alliés qui les avoit précédées servit encore d'aliment; guerre funeste, où la fortune alternativement favorable & contraire aux deux partis du Sénat & du Peuple, se fit un jeu de n'élever ceux qui avoient épousé la querelle des premiers auteurs de tant de désordres que pour les précipiter de plus haut; où l'on vit Marius, auparavant fugitif & obligé de se cacher jusque dans l'Afrique, ranimer à son retour les débris d'une armée vaincue, donner la loi au vainqueur (Octavius) au Sénat, à quiconque avoit osé lui être contraire, & repaître ses yeux cruels du sang que lui & le barbare Collégue de son septiéme Consulat (Cinna) s'excitérent mutuellement à répandre.

Les premieres victimes de leur rage ou de leur impiété furent le même Octavius, les Orateurs Antonius, Cæsar Strabo, & Q. Catulus, à qui l'on ne pouvoit imputer que d'avoir été par leur naissance par leurs mœurs & par leurs services les trois têtes les plus respectables de tout le Sénat. Il se fit beaucoup d'autres exécutions sanglantes dans cette compagnie pendant les 13 premiers jours de 667, qui furent heureusement les derniers de la vie de l'implacable Marius.

Le reste de l'année & les deux d'après furent assés tranquilles sous la domination du même Cinna & de Cn. Papirius Carbo qu'il s'étoit associé; & l'on aima mieux les laisser régner à Rome en l'absence de Sylla, occupé en Asie à repousser Mithridate, que d'entreprendre de les en chasser au risque de quelque nouveau massacre. Le premier fut assommé par ses propres Soldats vers la fin de 669 & de son quatriéme Consulat: le second n'eut pas une fin plus heureuse, & on ne lui donna pas le tems d'achever son troisiéme.

X. On conçoit à peine comment au milieu de tant d'orages le calme étoit devenu assés grand pour qu'Hortensius, à qui la mort ou l'absence des autres Orateurs donnoit déja le premier rang, put s'en assûrer la possession pour l'avenir, par l'avantage qu'il eut de se faire goûter pendant cet intervalle. Il avoit commencé à plaider de très bonne heure, car il n'étoit âgé que de 19 ans lorsqu'il avoit été chargé de défendre les intérêts de la Province d'Afrique en 658 sous le Consulat de Crassus; qui l'ayant

l'ayant encore entendu parler quelque deux ans après, dans la cause & en faveur du Roi de Bithynie, trouvoit déja qu'il ne lui manquoit rien du côté de l'Art; en sorte que pour me servir des mêmes termes que Cicéron met dans la bouche d'un aussi bon Juge, ce jeune homme semblable à la Vénus ou à la Minerve de Phidias n'avoit eu qu'à se montrer pour faire l'admiration de tout le monde. Il se soûtint ainsi en s'élevant toûjours jusqu'à atteindre, puis à devancer ceux qui avoient vieilli dans le métier, & d'autres enfin qui étant dans la force de leur âge avoient encore dix ans d'avance sur lui.

Il avoit une mémoire si fidéle & si sûre; qu'après y avoir arrangé un discours ou un plaidoyé, pour longs qu'ils fussent, il les rendoit mot à mot & dans le même ordre; qu'avec la même facilité il se souvenoit de ce qu'il avoit écrit & de ce qu'il avoit oui plaider contre lui, sans avoir besoin qu'on lui en rapprochât les idées. Il portoit l'amour de sa profession à un point où personne ne l'avoit jamais poussé: pas un jour ne se passoit ou qu'il ne parlât en public, ou qu'il ne se préparât à parler, ou qu'il ne fît l'un & l'autre; & ce qu'il y a de merveilleux, c'est qu'il le faisoit d'une maniére toute neuve & tout-à-fait éloignée du commun, soit pour la justesse de ses divisions, soit par l'art qu'il avoit de mettre chaque chose à sa place.

On admiroit dans ses expressions la propriété, le choix, l'élégance; dans sa composition, les proportions les mieux entendues: en un mot il disoit tout ce qu'il vouloit, & il le disoit toûjours au mieux: il tenoit une partie de ces avantages de la Nature, & il étoit redevable des autres à une grande application: il avoit le son de la voix doux & harmonieux; & pour ce qui est des mouvemens & du geste, ils n'étoient en lui que trop marqués pour un Orateur.

La premiére année de la guerre des Alliés il avoit, comme je l'ai dit, servi en qualité de Volontaire: la seconde on l'avoit fait Tribun des Soldats: il s'en étoit sans doute tenu là; d'autant qu'on le voit immédiatement après reprendre sa place au Barreau, & faire assaut d'éloquence contre le Consulaire L. Marcius Philippus, à qui du vivant même de M. Antonius & de L. Crassus personne n'avoit contesté le troisiéme.

Les succès d'Hortensius, quelque amorce qu'ils présentassent à l'esprit de Cicéron, ne le firent point succomber à la tentation d'entrer dans la carriére d'aussi bonne heure qu'avoit fait cet

changé la face des affaires & renversé tous ses établissemens, s'étoient fortifiés contre lui de ce qu'ils avoient pû ramasser de troupes.

Les Consuls L. Cornelius Scipio Asiaticus & C. Norbanus Flaccus, celui-ci à la tête de 50 cohortes, l'autre ayant sous ses ordres huit légions, se présentérent en vain pour lui disputer le passage : son bonheur se manifesta d'abord par la victoire qu'il remporta sur Norbanus auprès de Capoue, où il l'obligea de se renfermer, & ensuite par la défection des troupes d'Asiaticus, qui toutes abandonnérent leur Commandant & vinrent se ranger sous les enseignes du Vainqueur ; laissant dans sa tente cet infortuné Consul, qui alla passer à Marseille dans une espéce d'éxil, le reste d'une vie qu'on ne s'étoit pas mis en peine de lui ôter.

Ce double désastre n'abattit toutes-fois point tellement le courage de la Faction populaire, qu'elle n'élevât au Consulat Carbon, qui en avoit déja joui pendant deux ans, & C. Marius le Fils. C'étoient les deux seuls Chefs qui lui restassent, & ils faisoient désormais toute sa ressource.

Mais quoiqu'ils fussent fort supérieurs en forces à Sylla, ils s'opposérent inutilement à ses progrès, & leur résistance ne servit qu'à lui préparer de nouveaux trophées. Ayant donc rassûré les Peuples d'Italie contre la crainte qu'ils avoient de perdre leur droit de cité, ce ne fut plus pour lui qu'un enchaînement continuel de prospérités : Carbon & Marius furent l'un après l'autre mis en déroute, & leurs armées taillées en piéces : en un mot, Sylla surmonta tous les obstacles qu'ils lui suscitérent ; ensorte qu'avant la fin de l'année 671, il parvint à se faire créer Dictateur, avec le pouvoir illimité & jusqu'alors inouï, d'ordonner de la vie & de la mort des sujets de la République comme bon lui sembleroit.

Il n'avoit pas attendu que ce pouvoir lui eût été conféré pour en user contre une infinité de Citoyens qui avoient été immolés dans le premier feu de sa vengeance, lorsqu'il étoit entré à Rome : par conséquent en lui donnant un droit dont il s'étoit déja saisi par la force, on n'avoit fait que prêter de nouveaux alimens à sa fureur, qu'il étendit à toutes les conditions sans discernement d'amis ou d'ennemis.

De-là les proscriptions des personnes & des biens : de-là tous les excès que la cruauté animée par le ressentiment pouvoit inspi-

Par causes privées, il faut entendre celles qui naissoient des contestations que des Particuliers avoient entre eux pour raison de quelque intérêt personnel ou réel, dont la connoissance étoit déférée au Magistrat ou à ceux qu'il nommoit pour les juger: On les appelloit aussi civiles, eu égard à leur matiére & à leur objet, qui étoient compris dans le Droit civil.

Les causes publiques, considérées sous les deux rapports opposés, intéressoient l'universalité des Citoyens dans l'ordre public, qui étoit ou violé ou troublé par les crimes qui en faisoient le sujet.

Entre plusieurs causes que Cicéron plaida en ce tems-ci, dans le genre des privées, nous n'avons de lui que l'Oraison *Pour P. Quintius*: question de savoir si elle précéda celle qui est intitulé *Pour Sex. Roscius d'Amérie*, qui dans la classe des publiques est incontestablement la première.

Toutes les éditions, & sans doute tous les manuscrits, ne placent celle-ci qu'au second rang : mais le préjugé qui en résulte est combattu par des raisons si fortes, dont je rends compte ailleurs, qu'il faudroit ce semble fermer les yeux à la lumiére pour ne lui pas restituer cette autre primauté.

Ce plaidoyé donc, que la nature de la cause, la qualité des personnes & les circonstances du tems, nous doivent faire regarder comme un des plus prétieux monumens de l'Antiquité, fut reçu avec les plus grands applaudissemens : & le succès en fut si heureux, que quoique son Auteur ne fût âgé que de 26 ans, on eut lieu de penser dès-lors qu'il n'y avoit point d'affaire, pour grande quelle pût être, qui fût au-dessus de ses forces, & où l'on ne dût désirer de l'avoir pour défenseur.

On a dit que Cicéron s'y étoit un peu trop abandonné à son feu : mais le même Quintilien qui fait cette remarque, & qui pour en prouver la justesse cite l'endroit du supplice des Parricides, convient que tout sied à l'âge où notre Orateur débuta : & quand on pense que ce dernier, presque séxagénaire, se faisoit encore honeur de cette piéce ; on est très-disposé à en conclure que ces sortes de saillies où l'on s'écarte des régles, ne sont point de leur ressort, qu'elles ont un mérite tout-à-fait indépendant de l'Art, & qu'il n'est pour réussir dans la véritable éloquence que de suivre la nature sans s'éloigner des bienséances.

C'étoit déja quelque chose d'affés touchant que de voir un Fils de famille (Sex. Roscius) chassé de son héritage par ceux

qui avoient fait assassiner son Pére, de le voir dis-je réduit à se défendre lui-même d'un crime si atroce, & prêt à succomber sous le poids de cette accusation, concertée avec le plus accrédité des affranchis de Sylla, & appuyée par ce Dictateur, conséquemment à la précaution que l'on avoit eue de mettre le nom du mort (Roscius le Pére) sur la liste des Proscrits; de l'autre côté, un jeune homme, de grande espérance à la vérité, mais alors sans réputation, prendre sur soi la protection de ce malheureux Fils que tout le monde avoit abandonné; & à qui les Philippus, les Cottas, les Hortensius, n'avoient osé prêter leur assistance, tant ils étoient frappés du nom seul de Sylla, à qui l'on affectoit de faire prendre à cette affaire encore plus d'intérêt qu'il n'en prenoit peut-être en effet.

Heureusement pour l'Accusé, il étoit parent très proche de l'incomparable Acteur comique Q. Roscius, dont Cicéron ne cultivoit pas seulement l'amitié, mais dont il mettoit le commerce à profit pour perfectionner sa prononciation & son geste. Auroit-il pû refuser à la priére d'un homme si estimable & d'un ami si utile, de se charger de cette cause?

Il la divisa en trois parties: dans la premiére il établit que l'accusation de parricide intentée contre Sex. Roscius étoit dénuée de toute vraisemblance: dans la seconde, il fait le portrait de deux autres Roscius, cousins de l'Accusé, peut-être ses héritiers, & certainement ses parties secrettes, & il les peint avec des couleurs auxquelles on ne pouvoit méconnoître les auteurs de l'assassinat: dans la troisiéme, il invective contre le pouvoir exorbitant que s'arrogeoient les affranchis de Sylla. La difficulté étoit de ne laisser rien transpirer dont la délicatesse du Patron pût être blessée, & voici comme il s'en démêla.

» Je suis bien sûr, dit-il immédiatement après le récit du fait, » que Sylla n'a nulle part à tout ceci: vous n'en devez point » être étonnés, Messieurs, trop d'autres soins roulent sur lui; » & quel est encore l'objet de ces soins? c'est de maintenir l'ordre tel qu'il est, ou d'en concerter un meilleur pour l'avenir; c'est d'entretenir la paix au dedans, ou de faire les préparatifs de la guerre pour le dehors. Tandis donc que tout le » Monde a les yeux ouverts sur lui, tandis qu'il conduit & qu'il » gouverne tout par ses mains, dans l'accablement de tant d'affaires différentes qui ne lui laissent pas le loisir de respirer en » liberté, pourroit-on trouver étrange qu'il échappât quelque

» chose à sa vigilance ? non sans doute ; il ne faut que faire attention au grand nombre de gens qui l'environnent, & qui » n'observent ses momens que pour mieux profiter de ceux qui » peuvent étre favorables à leurs desseins. Par dessus cela, quel- » que heureux que l'on soit (car Sylla l'est autant qu'il est pos- » sible de l'être) malgré tout ce bonheur, il est bien difficile » qu'un Chef de famille obsédé par tant d'Affranchis ou par tant » d'esclaves puisse répondre de tout.

Il employe, dans un autre endroit la même pensée, & toûjours pour excuser le Dictateur, qu'il n'excuse point quelque semblant qu'il en fasse. Car après avoir démontré avec la derniére évidence l'abus qui avoit été fait de son autorité par Chrysogonus nommément, après, dis-je, avoir mis dans le plus grand jour les véxations éxercées par cet Affranchi ; » S'il prétend, ajoute- » t-il, en rejetter la faute sur son Maître, comme il est ordinaire » aux mauvais valets, il n'y gagnera rien : il n'y a personne qui » ne sache que lui & plusieurs de ses pareils ont commis beaucoup » d'autres excès, dont partie ont échappé à Sylla de qui l'attention » se portoit à de plus grandes choses.

» Serois-je donc d'avis qu'on pardonnât en ce genre à l'inad- » vertance ? Non, Messieurs, mais cela devient quelquefois né- » cessaire : car si Juppiter, au gré de qui le ciel, la terre & la mer » se régissent, tout bon & tout grand qu'il est, a souvent causé » du dommage aux hommes, s'il a ruiné des villes, dévasté des » campagnes, ou par des vents trop violens, ou par des tempêtes » extraordinaires, ou par des chaleurs excessives, ou par un froid » insupportable, toutes choses que nous n'oserions rapporter à » une volonté déterminée de nous nuire, & que nous nous contentons d'attribuer aux loix générales ou à une force majeure : si » au contraire tous les biens dont nous jouissons, la lumiére du » jour, l'air que nous respirons, sont autant de présens que nous » reconnoissons tenir de ses mains, pourrions-nous être surpris que » Sylla, gouvernant lui seul la République ou la terre entiére, & » rétablissant l'ordre dans un Empire auquel il avoit rendu la » Majesté par le bonheur de ses armes, ait pu ne pas s'apper- » cevoir de quelques faits particuliers ? Ce seroit certes la même » chose que si nous étions étonnés de ce que l'esprit humain ne » fait pas pourvoir aux accidens sur lesquels les Dieux eux-mêmes » sont en défaut.

L'adresse qu'avoit eu Cicéron, dès les premiers mots de son

plaidoyé, de se faire regarder comme un homme sans conséquence, le mettoit en état de parler de cette façon ; qui par l'impression qu'elle devoit faire sur l'esprit des Juges, opéroit la même chose que s'il se fût expliqué plus durement.

XIII. Dans l'Oraison pour Quintius, on trouve quelques traits & même beaucoup plus vifs, de cette liberté qui fait dire à l'Orateur en faveur de l'Opprimé tout ce qui peut servir à sa cause.

Au fond, Quintius se plaignoit d'une ordonnance du Préteur, sur laquelle avoit été envoyé en possession de ses biens un Sex. Nævius, qui s'étoit pourvu devant ce Magistrat, se prétendant créancier du frére du même Quintius, qui avoit eu la facilité de l'associer à son commerce, & dont notre Quintius avoit recueilli la succession comme héritier testamentaire. Cette ordonnance, donnée ou surprise en son absence sur la supposition d'un compte qui le constituoit débiteur, mais qui n'étoit point arrêté, & sur le préjugé d'une fuite dans le cas de l'ajournement, se trouvoit en partie éxécutée : elle n'entrainoit pas seulement la ruine de Quintius, elle le déshonoroit à cause du motif qui l'avoit fait rendre. Les voies de droit, auxquelles l'Agent de Quintius à Rome avoit eu recours pour en empêcher l'effet, n'avoient abouti qu'à éloigner le jugement. Le Préteur qui l'avoit décernée en 670 n'avoit pas manqué de la soûtenir de son crédit ; ensorte que par la suite d'une collusion trop ordinaire aux Juges, celui de 672, renchérissant sur son prédécesseur, avoit de plus réglé contre l'ordre naturel que l'on commenceroit par statuer sur le fait de diffamation, qui n'étoit qu'accessoire. En cet état, & sans doute sous prétexte d'autres difficultés dont on avoit embrouillé l'affaire, elle avoit en dernier lieu été soûmise à la décision de C. Aquillius Gallus Jurisconsulte, qui en avoit nommé trois autres pour ses Assesseurs. Ce fut alors seulement que l'on s'adressa à Cicéron.

Quelque sensible que fût la perfidie de Nævius, tout indigne qu'étoit son procédé à l'égard du frére de son Associé, il étoit riche ; & dans le tems dont je parle, comme dans tous les tems & je pense dans tous les paiis, cet homme riche pouvoit compter sur une grande protection & sur l'empressement qu'auroient ses pareils à faire trouver ses prétentions raisonables. C'est ce que Cicéron reléve avec autant de force que de finesse dans son éxorde comme un des principaux obstacles qu'il eût à surmonter.

Il

Il n'eſt pas queſtion de le ſoupçonner d'éxaggération dans les idées qu'il donne de la faveur de cet opulent Adverſaire : celle qu'il s'étoit procurée auprès des deux Préteurs dans l'action du monde la plus criante, n'offroit à l'Orateur que des ſujets trop réels de craindre ; & d'autant plus que c'étoit à lui de parler le premier & de juſtifier ſa Partie, avant même que l'Accuſateur ſe fût expliqué ſur tout ce qu'il lui imputoit.

Ces conſidérations tinrent d'abord Cicéron en ſuſpens ; & le même Roſcius (l'Acteur Comique) beau-frére de Quintius, eut beſoin de tout l'aſcendant qu'il avoit ſur lui pour, le réſoudre à prendre en main les intérêts d'un homme qui le touchoit d'auſſi près.

» Je ne croyois pas, dit-il, avoir aſſés de force ou de courage » pour me tirer avec honeur d'un pas ſi difficile : je penſois » qu'ayant à ſoûtenir la réponſe d'Hortenſius & la préſence de » Philippus, la crainte étoufferoit mes paroles au milieu de mon » diſcours : je diſois à Roſcius, lorſqu'il me preſſoit par les ſolli- » citations les plus ardentes de défendre ſon Allié, que ce n'étoit » pas peu de choſe d'entamer & à plus forte raiſon de plaider » en entier une cauſe de cette importance devant des Orateurs » d'une ſi grande réputation : à ſes inſtances réitérées je ré- » pliquois, avec cette liberté que notre amitié me donne, qu'il fa- » loit avoir perdu toute honte, pour hazarder le moindre geſte » devant lui.

Roſcius le raſſûra contre ſes frayeurs ; & ce qu'il y eut de très-ſingulier dans le tour qu'il prit pour les écarter, c'eſt qu'il lui ouvrit en même-tems les yeux ſur une circonſtance d'où réſultoit la preuve la plus déciſive de cette affaire. Il ne s'agiſſoit ſelon lui, que de demander s'il étoit poſſible que l'on fît ſept cens milles ou 230 lieues de chemin en moins de trois jours, & de montrer qu'il n'y avoit effectivement eu que cet intervalle entre l'Ordonnance rendue à Rome par le Préteur, & ſon éxécution dans l'endroit de la Gaule où elle s'étoit faitte (la Breſſe) qui étoit à cette diſtance.

Cicéron profita de cette obſervation, & il s'en fit un moyen victorieux pour mettre en évidence la derniére & la principale des trois propoſitions en quoi il diviſa ſon plaidoyé : c'eſt à ſavoir premiérement, que Nævius n'avoit jamais pu légitimement demander au Préteur à être mis en poſſeſſion des biens de Quintius ; ſecondement, qu'il n'avoit pu les poſſéder en vertu de l'Or-

donnance de ce Magistrat ; & en dernier lieu, qu'il ne les avoit pas possédés en effet.

Le stile de cette Oraison est simple ; si l'on veut bien entendre par cette simplicité, celle qui coûte quelquesfois le plus aux Maîtres de l'Art, qui en sont seuls capables, & qui ne peut être que le fruit du plus grand travail ; en ce sens, on peut accorder qu'elle est dans le genre simple : autrement, il faudroit dire qu'elle tient plus communément le milieu entre celui-ci & le sublime, qu'elle est fleurie & ornée de figures en beaucoup d'endroits, que les images y sont vives & parlantes ; & que l'Orateur n'y arrive à la conviction de l'esprit, qu'après avoir gagné le cœur par les tours & les expressions les plus pathétiques.

XIV. Vers le commencement de 674 Cicéron défendit encore une Femme d'Arretium, à qui l'on contestoit son droit de Cité ; & cela sur le fondement d'une Loi de Sylla, qui en avoit privé toutes les Villes municipales, ainsi que leurs territoires. Ce dernier article avoit eu son exécution ; parce que les Comices des Centuries, qui représentoient la République entiére, en réunissant ces dépendances des Villes à son Domaine, n'avoient point excédé les bornes de leur pouvoir.

Il n'en fut pas de même du premier ; & si la violence du Législateur, la crainte de ses armes, & plus encore la foiblesse des Intéressés les empêcha de secouer de son vivant un joug si rude, ce fut tout au plus. Cotta, qui devoit plaider contre Cicéron, ne laissa pas de vouloir tirer de cette Loi une fin de non-recevoir contre la Partie que notre Orateur défendoit ; & les Decemvirs, Juges en cette Cause, firent effectivement quelque difficulté au premier jour de comparution : mais mieux informés, ils lui permirent la consignation suivant l'usage d'alors, où le Demandeur d'une part & le Défendeur de l'autre, étoient tenus chaqu'un à leur égard de déposer une certaine somme, qui faisoit partie de la condamnation de celui des deux dont les prétentions étoient mal-fondées.

Dans cette occasion Cicéron soûtenoit que nul ne pouvoit être privé de sa liberté, ou ce qu'il traitoit sur le même pié, du droit de Cité, par quelque Loi que ce pût être. Cotta supposoit au contraire que qui pouvoit ôter les biens pouvoit aussi anéantir le titre en vertu duquel on les possédoit ; & que Sylla ayant retiré légitimement à ceux d'Arretium des fonds qui ne leur appartenoient qu'en qualité de Citoyens, on devoit le présumer éteint.

Il faloit prouver la disparité de l'espéce ou faire sentir l'injustice de la Loi : peut-être que Cicéron fit l'un & l'autre ; du moins est-il très probable qu'on se servit de ce prétexte pour le rendre suspect au Dictateur, & que la crainte qu'il eut de lui, contribua autant ou plus à son voyage en Asie que la raison de sa santé.

Ce n'est pas qu'effectivement il ne fût d'une complexion très-délicate. Son travail, ses veilles, l'action véhémente avec laquelle il plaidoit, l'avoient encore beaucoup altérée ; & la longueur de son col, qui ne laissoit voir que des muscles décharnés, faisoit justement appréhender qu'il ne trouvât la fin de sa vie au commencement d'une carriére où l'ardeur de son tempérament ne lui permettoit aucun relâche, où son geste & sa voix ne se mesuroient ni à la tissure délicate de sa poitrine ni à la foiblesse de ses poulmons, où il parloit de toutes ses forces & d'un ton toûjours également élevé, sans considérer qu'il s'épuisoit.

Ses amis, appuyés par les Médecins, tâchérent de lui persuader de renoncer à la plaidoyerie : mais Cicéron, qui, comme il le dit lui-même, auroit tout sacrifié à des succès qu'il envisageoit déja comme certains, n'avoit garde de se rendre à une proposition si contraire aux intérêts de sa gloire. Ils se rabattirent donc à lui conseiller de voyager ; & pour l'y disposer plus efficacement, ils lui insinuérent que la douceur du stile asiatique le remettroit insensiblement au ton qui lui convenoit & qu'il pouvoit soûtenir sans effort, & qu'elle tempéreroit infailliblement l'excès dans lequel une mauvaise habitude l'avoit fait donner.

Ainsi, après s'être distingué deux ans durant dans les exercices du Barreau, & y avoir acquis assés de réputation pour s'y faire désirer dans la suite, il partit de Rome sur la fin de l'été de cette année (674) accompagné de son Frére Quintus & de leur Cousin L. Cicero, & il prit avec eux le chemin de la Gréce.

Ils débarquérent d'abord à Athénes, où ils s'arrêtérent six mois. Cicéron y partagea son tems entre Antiochus d'Ascalon & Démétrius le Syrien. Il reprit sous l'un l'étude de la Philosophie, dont l'amour n'avoit fait que croître en lui avec l'âge ; & sous l'autre, qui étoit un passablement bon Rhéteur, il chercha à se dédommager, par de fréquentes déclamations, de l'interruption que les circonstances causoient à ses Actions publiques. En cela même Antiochus ne lui fut pas inutile ; car il ne

cédoit aux Orateurs les plus accomplis ni en douceur ni en délicatesse ni en richesse d'expressions ; & cet avantage qu'il tenoit de l'Académie, à l'ombre de laquelle s'étoient formés tant de Personnages fameux par leur éloquence, il ne l'avoit pas perdu pour en avoir abjuré le dogme & s'être déclaré pour le Portique.

La différence de leurs sentimens (car Cicéron avoit déja opté & donné la préférence à la premiére de ces deux sectes) n'affoiblit point l'estime qu'ils se devoient réciproquement ; & les témoignages qu'ils s'en donnérent, furent les premiéres arrhes d'une amitié qui dura autant que leur vie.

Cicéron retrouva à Athénes T. Pomponius, à qui son goût pour cette Ville avoit aquis une espéce de naturalité qui le fit surnommer depuis Atticus (l'Athenien ou plutôt l'Attique) : il étudioit la Philosophie épicurienne sous Phædrus & sous Zénon de Sidon. Cicéron eut bien-tôt fait connoissance avec l'un & avec l'autre : car leurs conférences devinrent communes, & se firent indistinctement sous les yeux des Chefs de chaque Ecole, qu'ils avoient auparavant entendus dans leurs Disputes publiques. Cicéron raille en quelque endroit Atticus de s'être alors presque laissé entraîner par Antiochus dans les opinions que celui-ci avoit nouvellement embrassées, & que Quintus & Lucius prirent vraisemblablement pour leur partage.

Pendant le séjour que Cicéron fit dans cette Ville, sa santé se rétablit presque entiérement ; on ne tarda pas même à s'appercevoir que sa voix se fortifioit de jour en jour, depuis qu'il se fut accoûtumé à la régler sur ses forces ; de maniére qu'elle aquéroit insensiblement cette douce conformation qui charme l'oreille sans fatiguer l'Orateur.

XV. Sylla étant mort dans cet entretems (en l'année 675) rien ne s'opposoit plus au retour de Cicéron ; au contraire tout l'invitoit à le hâter, son Pére, ses amis, la gloire dont il étoit si avide. Quelques pressantes que fussent néantmoins ces raisons, sur-tout dans la bouche d'Antiochus qui ne cessoit de les lui répréſenter, il étoit trop près de l'Asie & trop jaloux de s'instruire ou de se perfectionner, pour ne pas continuer son voyage jusques-là, & pour manquer l'occasion de voir & d'entendre ceux dont on lui avoit tant vanté l'éloquence.

Il parcourut donc cette vaste Province ; & il n'y eut point d'homme un peu célébre en ce genre qu'il ne visitât, dont il

ne consultât les lumiéres, & devant qui il ne s'éxerçât tantôt sur un sujet & tantôt sur un autre. Il nomme entre plusieurs Dionysius de Magnésie, Æschylus de Cnide, Xénocles d'Adrumet, & Menippus de Stratonique surnommé Catocas, pour lesquels il paroît qu'il avoit une estime singuliére.

En revenant il passa par Rhodes, où s'étoit retiré le Philosophe Posidonius natif d'Apamée en Syrie; & où Molon étoit revenu, après avoir consommé à Rome la négotiation dont ses Compatriotes l'avoient chargé.

Ces deux grands personnages l'eurent alternativement pour auditeur pendant qu'il fut en cette Ville: car, à Rhodes comme à Athénes & à Athénes comme à Rome, il ne sépara jamais la Philosophie de l'Eloquence.

Il apprit de Molon, entre autres choses, à donner à ses compositions cette sage précision, dont la jeunesse franchit si ordinairement les bornes; & dont on présumera d'autant plus volontiers qu'il s'écartoit quelquesfois, que beaucoup de gens sont encore dans l'erreur de croire qu'il ne s'est jamais bien corrigé de ce vice.

Il y a quelque apparence que ce Rhéteur en jugeoit autrement; s'il est vrai que l'ayant entendu discourir en grec sur un sujet qu'il lui avoit lui-même indiqué, il ne s'en tint ni à l'admirer ni à lui applaudir, comme firent tous ceux qui étoient présens, mais qu'il déplora le sort de la Gréce, à laquelle ce jeune Romain enlevoit l'avantage du savoir & de la parole, le seul qui lui fût demeuré.

Cicéron revenoit à Rome au sortir des mains de cet excellent Maître, qui l'avoit en quelque façon remanié pour la troisiéme fois; ou qui, pour me servir des expressions de Quintilien, avoit recuit ce qui restoit encore de terrestre dans cette Eloquence toute divine, lorsque passant par Delphes il eut la curiosité d'en consulter l'Oracle, sur ce qu'il avoit à faire pour immortaliser son nom: la réponse fut, qu'il suivît son génie sans se mettre en peine de ce que penseroit le Vulgaire.

Ces deux faits sont suivis dans Plutarque d'un troisiéme, qui ne s'accorde guére avec l'aveu que fait notre Orateur, d'être revenu de la Gréce beaucoup plus éxercé qu'il ne l'étoit auparavant, & presque totalement changé: car au lieu de se montrer tout d'un coup sur la Place, comme il étoit naturel & raisonable qu'il le fît, il parut, selon cet Historien, découragé par

la réponse ambiguë de la Prêtresse d'Apollon, & il demeura une partie de l'année 676 dans l'inaction & dans l'éloignement de toutes les affaires; jusques-là que par dérision on l'appelloit dans les rues de Rome le Grec & le Sophiste, & que son Pére & ses amis, pour le tirer de cet engourdissement ou de cette indifférence, furent obligés d'en venir avec lui aux remontrances & aux priéres.

XVI. Quoi qu'il en soit, il ne nous reste de toute cette année & de la suivante 677, que le Plaidoyé qu'il fit *Pour le Comédien Roscius* lui-même, encore ne nous est-il pas parvenu tout entier. Il est à croire cependant qu'il nous en manque beaucoup d'autres; puisque cette même année fut celle où il se mit au rang des Aspirans à la Questure, & où Cotta & Hortensius, qui postuloient aussi, l'un le Consulat, l'autre l'Edilité, l'excitérent plus puissamment que jamais à marcher sur leurs traces, pour se rendre digne des mêmes honeurs.

La Questure en étoit pour la plûpart le premier dégré, & elle servoit ordinairement de passage aux plus grandes Places de la Magistrature. C'étoit sur-tout cette considération qui la faisoit rechercher: car quoique dans la République il y eût peu d'Etablissemens plus anciens, elle ne retenoit guére à l'égard de ceux qui l'éxerçoient à Rome, que le nom des fonctions qui lui avoient originairement été attribuées. Ces fonctions qui consistoient principalement à faire sur les ordres du Sénat la recette & la dépense des deniers publics, avoient d'abord paru assés importantes pour n'être confiées qu'à des Patriciens; lesquels, au nombre de deux, avoient la garde du Trésor, ainsi que celle des Sénatus-Consultes des Enseignes militaires, &c. Alors l'élection s'en faisoit à l'instar de celle des prémiers Magistrats, par les Comices des Curies. Ils s'étoient soûtenus avec une sorte de dignité jusqu'au tems ou les Plébéiens y avoient été admis, & où les Généraux dans les armées & les Gouverneurs dans les Provinces avoient eu leurs Questeurs particuliers. Cette multiplication encore plus que ce mélange avoit commencé à diminuer leur crédit; & ils avoient achevé de le perdre, ou par l'ignorance de leur métier, ou par l'indolence qu'ils avoient eue de le laisser faire à leurs Greffiers. Ils n'avoient donc conservé, avec leur titre de Questeurs de la Ville ou du Trésor, que leur entrée au Sénat, leur assistance au Tribunal du Préteur, où ils avoient leurs places avec les autres Juges, & en certains cas très

rares la faculté de se faire entendre, de la tribune aux Harangues, au Peuple fortuitement assemblé sur la Place. Du reste ils n'étoient accompagnés ni de Licteurs ni d'Huissiers, dont le ministére leur étoit d'ailleurs fort inutile, n'ayant le droit ni de faire arrêter ni même de mander qui que ce fût, &, ce qui marque encore plus leur dépendance, pouvant être pris à partie & cités en Justice pour y rendre compte de leur conduite.

Il n'en étoit pas tout-à-fait de même des Questeurs Provinciaux: car, non-seulement les sommes destinées pour les Gouverneurs & leur suite devoient passer par leurs mains; ils étoient aussi chargés du recouvrement des deniers d'impôts, dont la remise leur étoit faitte par les Fermiers & les Traitans des lieux, & qu'ils reportoient au Trésor. Une autre chose les distinguoit par dessus ceux de la Ville, c'est qu'assés souvent les Proconsuls & les Propréteurs auxquels ils étoient attachés, leur déposoient leur autorité & leur jurisdiction, comme lorsqu'ils quittoient leurs Provinces avant que leurs successeurs y fussent arrivés, & dès ce moment ils entroient dans tous leurs droits: c'est de plus qu'en cas de maladie, & hors de ce cas-là même, & dans les tournées particuliéres qu'ils faisoient, & dans l'absence de ces Gouverneurs, ils étoient leurs Représentans: aussi ne paroissoient-ils point alors autrement que décorés de la Prétexte & escortés de Licteurs & d'Huissiers pour l'éxercice de la partie de la Justice qui les concernoit, & qui s'étendoit à informer des délits, àajourner devant eux les Prévenus, & même à les faire emprisonner, s'ils les jugeoient coupables ou qu'il y eût nécessité de le faire.

L'élection des uns & des autres se faisoit dans ces derniers tems après celle des Ediles par les Comices des Tribus. L'âge pour être Questeur n'étoit fixé par aucune Loi connue. Suivant la plus commune opinion, il faloit avoir au moins 27 ans, encore ne peut-on citer que les deux Gracques qui l'ayent été de si bonne heure.

Caton ne le fut qu'à 30 ans: Cicéron, plus âgé que lui au moins de 12 ans, en avoit 32; & César lui-même qui étoit aussi son cadet, mais de six ans & demi seulement, en comptoit jusqu'à 34 quand il fut nommé à cette Place.

De 20 Questeurs qu'on élisoit annuellement, il y en avoit quatre pour la Ville; dont deux attachés au Trésor, & deux à la personne des Consuls: les seize autres étoient distribués dans les

Provinces qui leur échéoient par la voye du sort, un dans chaqu'une, à l'exception de la Sicile où il y en avoit deux, savoir un à la résidence de Syracuse, & l'autre à celle de Lilybée. Ce dernier poste fut celui que le hazard du même sort fit tomber à Cicéron.

XVII. La Sicile étoit, comme on sait, un des greniers de Rome, & le principal soin du Préteur & des Questeurs qu'on y envoyoit étoit de faire fournir par les habitans de l'Isle la quantité de grains à laquelle ils avoient été taxés. Cicéron y arriva dans une année de disette, la récolte précédente ayant manqué : & cette disette, qui se faisoit déja sentir à Rome, devenoit par surcroît un prétexte de discorde pour le Peuple; qui, fier du besoin que l'on avoit de lui pour résister à Sertorius, se roidissoit contre tous les expédiens que le Sénat proposoit pour venir à bout de ce redoutable Ennemi.

Les Tribuns, plus redoutables encore par la confiance aveugle que la Multitude avoit en eux, menaçoient de se retirer avec elle hors de Rome, si l'on refusoit plus long-tems de les rétablir dans tous leurs droits, principalement dans celui de pouvoir être admis aux Charges majeures, en levant l'exclusion que Sylla leur en avoit donnée; & ils redoubloient l'embarras du Sénat, par l'affectation pleine de mauvaise foi qu'ils avoient de lui attribuer la misére publique.

Les choses furent portées si loin, que la Majesté de la République fut violée en la personne du Consul C. Cotta (en 678) contre lequel le Peuple s'éleva avec la derniére insolence. En vain il leur représenta que les Généraux & les Soldats, qui servoient en Espagne contre le même Sertorius, demandoient les uns de l'argent, les autres du pain, des saies & des armes; il eut beau entrer en explication sur la dépense qu'il faloit faire pour l'entretien des troupes que l'on étoit obligé d'avoir en Cilicie contre Mithridate, leur faire voir la Macédoine & toutes les côtes maritimes jusqu'à celles d'Italie pleines d'ennemis & dégarnies de défenseurs, les levées de deniers ou supprimées ou interrompues; en un mot, mettre sous leurs yeux tout ce qui pouvoit justifier le Gouvernement contre des imputations si injustes & si peu méritées, le Peuple & les Tribuns également sourds & insensibles à ses raisons ne se laissérent point fléchir; & le même Cotta réduit à faire rendre à ceux-ci une partie de ce que le Dictateur leur avoit ôté, en proposa lui-même le décret.

cret. Cela ne se passa pas sans difficulté de la part de la Compagnie ; mais l'opiniâtreté des intéressés l'emporta, après bien des débats, sur la fermeté des opposans.

XVIII. Ce fut dans ces conjonctures que Cicéron fut envoyé en Sicile. Il eut d'abord quelques murmures à essuyer de la part des Habitans, que leurs besoins propres touchoient de plus près que ceux d'un Peuple qu'ils auroient bien voulu n'aider que de leur superflu : mais quand ils reconnurent que la nécessité présente éxigeoit d'eux quelque chose de plus, & que le nouveau Questeur la tempéroit avec l'équité la plus scrupuleuse, ils se calmérent ; & la fourniture se fit à tems & de leur gré pour le soulagement de Rome, sans qu'il fût question d'user à leur égard, d'aucune contrainte : bien davantage ; c'est qu'après avoir été témoins de son attention à les ménager en tout le reste, ils s'accoûtumérent bien-tôt à le regarder comme leur ami ; ils se mirent pour l'avenir sous sa protection ; & ils lui firent plus d'honeurs, qu'ils n'en avoient jamais fait aux Préteurs eux-mêmes.

» Je ne crains pas, dit-il, que l'on ose avancer que quelqu'un » a éxercé la Questure avec plus d'agrémens & de distinction » que je l'ai éxercée. Malgré la chereté excessive du blé, j'en » envoyai une quantité extraordinaire à Rome : je sus gagner » les Magistrats par la douceur, les Marchands par la justice, » les Citoyens par la libéralité, les Alliés par le désintéresse» ment, enfin je parus à chaqu'un d'eux très régulier observa» teur de tous mes devoirs.

» Je me suis comporté dans ma Questure, dit-il encore ail» leurs, comme si tout le monde eût eu les yeux attachés sur » moi, & comme si j'eusse été donné en spectacle à tout l'U» nivers ; jusque-là que je me refusois, non-seulement les dou» ceurs & les commodités que le luxe se permet, mais même » celles que la nature semble demander, & que le besoin au» torise.

Malgré ses occupations, il trouva le tems de plaider devant son Préteur (Sex. Peducæus) pour plusieurs jeunes gens de famille, qui avoient servi dans les garnisons de l'Isle, & qui étoient accusés, les uns de s'être abandonnés à quelques excès, les autres d'avoir manqué à la discipline militaire.

XIX. Il trouva encore celui de satisfaire sa curiosité, en visitant ce qui pouvoit en être digne dans toute l'Isle : en sorte

que ce fut à Syracuse, qui en étoit la Ville capitale & la plus renommée par sa richesse & par sa magnificence, qu'il fit la découverte du Tombeau d'Archiméde. Ce Tombeau, confondu parmi d'autres qu'on voyoit dans un lieu écarté & champêtre, étoit tellement offusqué par les halliers & par les épines, que les Principaux de la Ville à qui il en demanda des nouvelles, n'hésitérent pas à lui soûtenir qu'il n'en restoit aucun vestige. Leur réponse ne le rallentit point dans sa recherche : il se souvenoit d'avoir lu l'épitaphe qui avoit été faitte pour y être inscrite ; & cette épitaphe, qu'il leur récita, indiquoit les figures d'une Sphére & d'un Cylindre sculpés au-dessus, comme des accompagnemens auxquels il seroit aisé de le distinguer. En effet, en pénétrant plus avant, il apperçut une petite colonne sortant d'un buisson fort épais, sur laquelle il crut entrevoir ces deux symboles : lui, de crier aussi-tôt aux Syracusains qui étoient venus avec lui, qu'il avoit trouvé le Tombeau : eux d'accourir & de s'empresser à en dégager les environs. Dès qu'ils en eurent rendu l'accès libre, il leur fit connoître, outre la Sphére & le Cylindre, les vers en question gravés sur la base & à demi effacés : & il les rendit tout confus de s'être laissés prévenir dans la découverte d'un tel monument par un homme d'Arpinum, qui n'y auroit pas dû prendre tant d'intérêt qu'eux.

L'année de sa Questure étant révolue, il prit congé des Siciliens par un Discours qu'il prononça à Lilybée, où il leur témoigna la satisfaction qu'il avoit d'eux, & où il leur promit de s'en souvenir en tems & lieu. Nous ne tarderons pas à voir comment il s'en aquita.

XX. Il partit ensuite pour revenir à Rome, bien content de lui-même, & persuadé que dans cette grande Ville il n'étoit bruit que des succès de sa Questure ; jusqu'à s'imaginer qu'après avoir rempli comme il avoit fait ce premier Emploi, il n'y en auroit point que le Peuple romain ne lui déférât à l'envi, dès qu'il se présenteroit pour le solliciter.

Mais quelle fut sa surprise ; lorsqu'en arrivant à Pouzol, le premier homme qu'il y rencontra, lui demanda froidement des nouvelles de Rome, & tout de suite de quel jour il en étoit parti ? A cette question, il répondit qu'il venoit de sa Province. Je vous fais excuse, lui dit celui-là, j'oubliois que vous étiez en Afrique. Tout aussi peu, lui repartit Cicéron avec impatience, je viens de Sicile. Un tiers, de l'espéce de ceux qui veulent

paroître instruits de tout, prit la parole: Eh! ne savez-vous pas, dit-il, que Cicéron étoit Questeur à Syracuse?

C'est lui-même qui nous fait ce récit, & voici ce qu'il y ajoûte. » Que vous dirai-je? ma surprise cessa, & je fis comme si je » n'étois venu à Pouzol que pour y prendre les eaux avec les au- » tres. Je ne sais pas même si cette avanture ne me fut pas plus » profitable, que si tous ceux qui étoient dans cette petite Ville » s'étoient mis à me féliciter: cela servit du moins à me faire » connoître que le Peuple romain a l'ouye trop dure pour se ren- » dre au bruit ou pour écouter la voix de la Renommée. Renon- » çant donc à une réputation aussi fragile qu'inconséquente, je » ne songeai qu'à captiver l'attention de mes Citoyens par ma » présence, je me mis en vue à tout le monde, je ne désempa- » rai pas le Barreau: ma maison fut ouverte à tous venans en » tous tems & à toute heure, sans que mon Portier ou mon som- » meil en empêchassent l'entrée. Mais à quoi bon vous parler de » la multiplicité de mes occupations, s'il est vrai de dire que dans » mon plus grand loisir je ne fus jamais désoccupé?

C'est, suivant cette idée qu'il faut juger de l'emploi que Cicéron faisoit du tems. Ainsi, quoiqu'il ne nous reste rien d'entier de lui pendant l'espace de près de cinq ans, qui s'écoulérent depuis son retour de Sicile jusqu'à la grande affaire contre Verres, nous ne saurions douter que cet intervalle n'ait été bien rempli, & par conséquent que nous n'ayons ou tout perdu dans le genre de ses actions publiques, ou tout au moins beaucoup au-delà de ce que nous indiquent les fragmens & de simples citations.

Parmi ces fragmens, il y en a de trois Oraisons, c'est à savoir d'une *Pour M. Tullius*; d'une autre, *Pour L. Varenus*, lesquelles sont même placées par quelques-uns avant sa Questure; & d'une troisiéme, *Pour P. Oppius*, qui est nécessairement d'après l'année 680. On ne sait rien de plus de la premiére, sinon qu'elle étoit très longue, & qu'elle rouloit sur une exception de dol. Le sujet de la seconde étoit une accusation de meurtre intentée à Varenus, que Cicéron défendit contre le même Erucius qu'il avoit déja eu pour adversaire dans l'affaire de Sex. Roscius. La troisiéme enfin n'avoit pas un objet moins grave, puisqu'il s'agissoit d'un Questeur d'armée dénoncé par son propre Général (M. Aurelius Cotta, Consul avec Lucullus en 679) comme coupable d'avoir profité sur les étapes au préjudice des Soldats,

de les avoir voulu débaucher de leur service par ses largesses, & d'avoir même attenté à sa vie.

Cicéron parle d'une quatriéme Cause pour Titinia Mére, Femme ou Veuve, soit de ce Cotta, soit d'un de ses Fréres, soit de quelque autre du même nom ; où la mémoire manqua si absolument à Curion le Pére, qui plaidoit contre lui, que n'ayant pu trouver le premier mot de son éxorde, il fut réduit à dire que cette femme l'avoit ensorcelé.

XXI. Je m'écarterois trop de mon sujet ; si j'entreprenois de remplir un vuide de cinq années, de tous les détails que me pourroient fournir les différentes guerres qui désolérent la République. Je me contenterai de toucher en passant quelque chose des principaux événemens qu'elles eurent, autant qu'ils pourront servir à faire connoître l'état général des affaires & le caractére particulier de ceux qui en eurent le maniement avant que Cicéron fût admis à y prendre part.

Pompée s'étoit déja rendu recommandable par plus d'un exploit militaire ; & les victoires qu'il avoit remportées sur M. Junius Brutus, sur Carbon & sur Cn. Domitius Ænobarbus, l'égaloient dès-lors aux plus renommés Capitaines de l'ancienne Rome : mais la plûpart de ces trophées consacrés à la vengeance de Sylla, dont il avoit d'abord épousé la querelle, ne pouvoient être qu'odieux aux yeux de la faction populaire qu'il avoit combattue ; & les distinctions singuliéres dont ce fier Dictateur l'avoit honoré, sembloient plus propres à lui attirer l'envie, qu'à le maintenir dans le rang que ses grandes actions lui avoient aquis. La mort de Sylla, précédée de la démission qu'il avoit volontairement faitte du pouvoir souverain, devoit, selon toutes les apparences, ranimer l'espoir des ennemis de ce Chevalier romain, car il n'avoit point encore d'autre qualité.

Néantmoins par l'effet d'un bonheur dont il est impossible de pénétrer la cause ; toutes ces circonstances avoient tourné à son avantage. Malgré l'iniquité qu'il y avoit à envelopper les enfans des Proscrits dans la disgrace de leurs Péres, la raison d'Etat avoit demandé que l'on fermât l'oreille à leurs plaintes ; & non-seulement on ne rechercha point Pompée pour avoir prêté la main au destructeur de tant d'honêtes familles, on vit dès-lors les plus sages têtes de la République opiner à la confirmation de ce qui avoit été fait pendant la Dictature ; & encore depuis, Cicéron lui-même faire servir son éloquence à la manutention d'une Loi en apparence si injuste.

M. Æmilius Lepidus n'avoit pas laissé de colorer de ce prétexte sa prise d'armes : mais il n'en avoit pas rendu sa cause meilleure ; il avoit été déclaré rebelle, battu à différentes reprises, une fois par Catulus, & deux fois par le même Pompée, chassé d'Italie & contraint de chercher une retraite en Sardaigne, où il avoit trouvé la fin de ses jours, de sa honte & de ses miséres.

Pompée étant devenu par-là l'homme du Sénat, on ne fut que médiocrement allarmé du parti que prit cette troupe désespérée de Proscrits, d'aller grossir l'armée de Sertorius : on le jugea capable de venir à bout de ce Chef de mécontens ; & cette confiance bien ou mal fondée, écarta toutes les réfléxions qui auroient pû lui être contraires. On oublia que depuis 671, que Sertorius s'étoit cantonné en Lusitanie, il avoit soûlevé avec cette Province une partie considérable de l'Espagne ; & qu'il s'étoit trouvé assés fort, pour résister à tous les Généraux que l'on avoit envoyés contre lui. On avoit en dernier lieu chargé de la conduite de cette guerre un des meilleurs & des plus renommés Capitaines de ce tems-là, c'étoit Q. Cæcilius Metellus Pius : mais soit que l'on crût que celui-ci s'étoit rallenti de sa premiére vigueur ; soit que le Sénat & le Peuple, peu accoûtumés à la lenteur des expéditions militaires, ne connussent les difficultés de cette guerre que sur des rapports très éloignés de la vérité, en ce qui concernoit la personne & les ressources de l'Ennemi, ils ne s'y arrêtérent que pour s'applaudir d'avoir à lui opposer un homme appellé par sa destinée à être successivement leur idole & leur fléau. Quand on demanda donc en 676, au Consulaire Philippus qui avoit ouvert l'avis de donner cette importante commission à Pompée, s'il y pensoit d'envoyer un simple Chevalier à la place d'un Consul, il répondit qu'il y pensoit si bien, qu'en le proposant il avoit compté qu'il satisferoit à l'attente qu'on auroit pû avoir des deux.

Moins vanté par ses Citoyens, L. Licinius Lucullus, Consul de 679, partit vers le dernier mois de cette année pour aller combattre Mithridate ; qui n'avoit pas seulement repris les armes, mais qui avoit conclu avec Sertorius une ligue qui le mettoit à portée de tout entreprendre & de tout espérer. Ce fut contre ce Prince, qu'il suffit de nommer pour faire naître l'idée du plus grand Roi qui eût été depuis Aléxandre, que Lucullus fut envoyé.

Lucullus avoit passé sa jeunesse dans les éxercices du Barreau: & tout le tems qu'il avoit été Questeur de Muræna, qui avoit avant lui fait la guerre dans le Pont contre le même Mithridate, il l'avoit consommé dans des détails très différens des soins qui doivent occuper un Général. Il suppléa sans doute par l'étendue & par l'élévation de son génie, au peu d'habitude qu'il avoit avec le commandement; puisque n'ayant eu de loisir pour s'instruire que celui qu'il s'étoit ménagé durant sa navigation, les lectures qu'il fit & les connoissances que lui donnérent dans ce court espace les Officiers qu'il menoit avec lui, s'imprimérent si avant dans son esprit, qu'il étoit déja capable des plus grandes choses quand il arriva en Asie. Il en donna des preuves signalées à la délivrance de M. Cotta son Collégue au Consulat; qui pour n'avoir pas voulu l'attendre & s'être trop pressé de livrer combat à Mithridate, avoit par une double défaitte & des plus complettes, été obligé de se refugier dans Chalcédoine; à la levée du siége de Cysique, dont les habitans étoient prêts à ouvrir leurs portes au Vainqueur, qui les attaquoit avec toutes les forces de ses Etats distribuées tant sur mer que sur terre; à la déroute entiére de l'une & de l'autre de ces armées & au carnage qu'il en fit; à la prise & au pillage des Places qui lui résistérent; & enfin à l'aveu que fit ce Prince, battu, ruiné & fugitif, qu'il avoit eu affaire au plus grand guerrier dont il y eût mémoire.

Quelque tems avant l'arrivée de Lucullus en Asie, C. Julius Cæsar, à qui la crainte de tomber entre les mains de Sylla, avoit fait chercher un asyle jusqu'en Bithynie, étant revenu à Rome au premier avis qu'il avoit eu de sa mort, fit coup sur coup deux choses très propres à confirmer en bien l'opinion équivoque que ce Dictateur en avoit donnée. Car, comme il n'avoit pas trouvé la partie de M. Æmilius Lepidus assés forte ou assés bien faitte pour se liguer avec lui, & qu'il ne vouloit pas demeurer inutile dans cette Ville, il s'étoit mis en devoir de reprendre le chemin de l'Asie, & d'aller à Rhodes pour s'y perfectionner dans la Rhétorique sous Molon. Mais ayant été pris sur mer par des Pirates, il ne se borna pas à les tenir dans le respect par la hauteur avec laquelle il les traita pendant près de 40 jours qu'il demeura seul avec eux, & que ses serviteurs employérent à recouvrer le prix de sa rançon; dès qu'elle leur eut été payée, le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut de se saisir de quelques vaisseaux qu'il trouva près du rivage où ils l'avoient

laissé, de courir sur eux, de s'en rendre maître, & de les faire pendre.

A peine fut-il à Rhodes, qu'il apprit que Mithridate étoit à la veille d'envahir une seconde fois ce que les Romains avoient en Asie. Il ne délibéra pas en un péril si pressant : aussi-tôt il se remit en mer ; & avec le peu qu'il put rassembler de troupes le long de la côte, sans autre commission, sans autre caractére que celui que porte avec soi le sage & le héros, il chassa des environs le Lieutenant que ce Prince y avoit envoyé, & il rassûra par cette action un grand nombre de Villes alliées, qui commençoient à s'ébranler en faveur du plus fort. Il avoit alors (en 680 & 681) 27 à 28 ans.

Comme si ce n'eût pas été assés de deux Ennemis tels que Mithridate & Sertorius, pour donner de l'éxercice aux armes romaines, il s'en éleva un troisiéme ; qui, tandis qu'elles étoient occupées à défendre les frontiéres, se fortifioit au centre de l'Italie ; & qui, par divers avantages qu'il remporta, aquéroit insensiblement de nouvelles forces dont on craignit plus d'une fois qu'il ne se servît pour venir fondre sur Rome même & y faire triompher la servitude. Mais la fortune de cette Ville qui avoit autres-fois détourné Annibal de l'approche de ses murailles, en écarta encore Spartacus & cette foule d'Esclaves, de Gladiateurs & de Brigans ; laquelle, échappée du lieu où on les éxerçoit, & accrue jusqu'au nombre de 120 mille combattans, pouvoit en partant de Capoue, comme ce terrible Africain, faire porter ses fers à ses propres Maîtres.

XXII. Peu de tems après son retour de Sicile, Cicéron épousa Terentia, de la famille de qui personne n'a pris soin de nous instruire, & dont on trouve seulement dans Plutarque, qu'elle étoit sœur de Fabia Vestale, qui fut accusée & convaincue d'inceste avec Catilina, & qu'elle contribua à la faire absoudre par le crédit de son mari ; mais nous n'en sommes pas plus éclaircis ni sur la parenté de cette Dame, ni sur la véritable époque de son mariage ; & si nous ne savions pas que Tullie, qui en fut le premier fruit, commençoit en 685 à faire les délices de son Pére, rien ne pourroit nous l'indiquer.

On continuoit à faire la guerre à Spartacus, ou plutôt à donner matiére à ses progrès ; & l'on commençoit seulement à s'appercevoir de la faute que l'on avoit faitte, en commettant les opérations des derniéres campagnes à des Chefs, ou trop présomp-

tueux, & par conséquent négligens, ou peu expérimentés, & dès-là trop timides: la difficulté étoit d'en trouver de meilleurs. M. Licinius Crassus, l'un des Préteurs de l'année 681, touché en apparence de voir la République abandonnée dans un aussi pressant danger, & peut-être piqué de quelque sentiment de jalousie à l'occasion des bruits qui se répandoient, qu'il n'appartenoit qu'au seul Pompée de venir à bout d'un ennemi aussi fâcheux & aussi persévérant; Crassus, dis-je, offrit de se mettre à la tête des troupes destinées à le combattre.

Aussi-tôt que ses offres eurent été agréées, toute la Noblesse de Rome s'empressa à lui venir donner son nom; & cette guerre, qui depuis trois ans & davantage avoit causé de si justes allarmes à toute l'Italie, qui avoit occasionné la perte de tant de Soldats & deshonoré tant de Généraux, fut en moins de six mois terminée par son activité, par sa prudence, & sur-tout par la discipline rigoureuse qu'il fit observer.

Je sais bien que si l'on s'en rapportoit entiérement à Cicéron, il faudroit, en partageant la gloire de ce succès, en attribuer la meilleure partie à Pompée, & ne considérer Crassus que comme un Lieutenant qui agissoit subordonnément à lui, & ne combattoit que sous ses auspices. Je conviens encore de la différence que l'on mit entre eux, en ne récompensant l'un que de la simple ovation, tandis que l'on accordoit le triomphe à l'autre: mais tout cela ne prouve que plus démonstrativement l'injustice des Romains & l'effet de leur préoccupation, toûjours obstinée à couronner Pompée des lauriers d'autrui: il n'en est pas moins constant que l'on fit alors une injure criante à Crassus, puisque Spartacus étoit mort, & que les forces de ceux qui prirent sa place étoient ruinées ou dissipées avant que Pompée eût mis le pié hors de l'Espagne, où il étoit en ce tems-là; & que si pour cinq mille de ces fugitifs qu'il défit, il eut l'assûrance d'écrire au Sénat qu'il avoit extirpé jusqu'à la derniére racine de cette guerre, c'est qu'en effet Crassus ne lui avoit laissé que ce misérable reste à détruire.

XXIII. Par une suite de la même disposition des Esprits, Crassus, qui selon l'ordre établi par les Loix, venoit de plein droit au Consulat, eut besoin de la faveur de ce Chevalier pour y arriver; car Pompée n'avoit point encore d'autre qualité, il ne laissa pas d'être nommé premier Consul pour l'année 683; ce qui lui manquoit du côté de l'âge & des grades civils, ayant été supplé

plé par deux triomphes, dans la concession desquels on n'avoit pas eu plus d'égard aux Loix qu'on n'en avoit eu à tout le reste, lorsqu'on l'avoit mis à même de les mériter.

Après cela, doit-on être étonné de ce que devenant ainsi tout d'un coup le Chef du premier Ordre de l'Etat, il se trouva si neuf dans ses usages; que ne sachant pas même les formules les plus communes, dont on se servoit, soit en proposant, soit en prononçant, il pria son ami M. Terentius Varro de lui en dresser une espéce de protocole.

Crassus & lui ne furent pas toûjours bien d'accord dans l'éxercice de leur Magistrature, & ils n'y éxécutérent rien de bien mémorable ni qui relevât ce qu'ils avoient fait par le passé; si ce n'est que le premier régala le Peuple, à l'occasion de l'offrande qu'il fit à Hercule de la dixiéme partie des dépouilles enlevées à Spartacus; qu'il y eut dix mille tables dressées pour cette Fête, & que cette magnificence fut suivie d'une autre plus grande encore, puisqu'il fit distribuer au même Peuple du blé pour trois ans.

Quel que pût être le motif d'une si prodigieuse largesse, on n'en prit point d'ombrage dans le Sénat; qui n'appercevant dans Crassus rien de plus extraordinaire qu'un patrimoine immense surabondamment accru par les proscriptions, n'admira peut-être dans cette profusion, que la bisarrerie de la passion qui paroît y être la plus contraire, & par laquelle il étoit plus connu que par aucune autre.

Son Collégue, qui pouvoit avoir sa part au reproche de s'être enrichi par la même voye, en prit une toute différente pour se rendre aussi agréable au Peuple, que nous avons vu qu'il l'étoit à la Noblesse & au Sénat: projet difficile à remplir, que ne tentérent ni Marius, ni Sylla, ni quiconque après eux se fit un systême de domination. Pompée n'hésita pas à le suivre, soit par mollesse de courage, soit par légéreté d'esprit, c'est ce que je n'éxamine pas: ce que je veux qu'on remarque comme une premiére faute dans l'espéce de celles qui ne vont jamais seules & qu'on ne répare point; c'est qu'au mépris des régles de la politique la plus triviale, il crut devenir l'ami des uns aux dépens des autres, sans s'exposer à les perdre tous deux.

Les Tribuns, ramenés par Sylla au terme de leur institution, où il ne leur avoit été donné qu'une autorité de secours pour les cas de nécessité contre l'abus de la puissance supérieure, re-

muoient tout depuis dix ans pour être rétablis dans leurs usurpations, & n'avoient jusqu'alors pû parvenir qu'à se faire relever de l'incapacité deshonorante d'éxercer d'autres charges. Pompée n'attendit point qu'ils lui livrassent personnellement les mêmes assauts qu'ils avoient livrés à C. Cotta; & uniquement attentif à ne pas se laisser enlever par Crassus le mérite de leur rétablissement, il rendit à ces Magistrats populaires, avec la faculté de proposer de nouvelles Loix ou Plebiscits qu'on leur avoit ôtée, l'arme la plus dangereuse que l'on pût remettre à des furieux.

Ce changement fut suivi d'un autre, que la corruption qui s'étoit introduite dans les jugemens pouvoit faire passer pour nécessaire. Les Chevaliers avoient partagé pendant 50 ans les fonctions des Sénateurs; & les Magistrats ayant jurisdiction, s'étoient parfaitement bien trouvés de prendre indistinctement parmi les uns & les autres, des Assesseurs, des Délégués & des Arbitres. C'étoit un établissement des Gracques qui avoit subsisté jusqu'à Sylla, lequel pour déprimer le Peuple de plus en plus, s'étoit avisé de rendre aux Sénateurs le droit exclusif de connoître des matiéres contentieuses. Il y avoit dix ans qu'ils étoient dans cette possession, & ils faisoient beaucoup d'injustices. Pour en arrêter le cours, L. Aurelius Cotta, l'un des Préteurs de cette année & Frére de celui qui dans son tems avoit eu affaire aux Tribuns, proposa & fit recevoir une Loi; qui, en restituant aux Chevaliers leur part à cette attribution, en communiquoit une semblable aux Tribuns du Trésor, qui joints à eux, excédoient d'un tiers le nombre des Sénateurs. Ces Tribuns du Trésor composoient un Corps ou une Communauté, qui, dans l'Ordre du Peuple, devoit être la plus considérable pour les richesses après les Chevaliers: il y a lieu de penser qu'ils étoient attachés à l'un ou à l'autre des Trésors par quelque fonction. On n'a rien de bien décidé sur leur sujet.

XXIV. Quelques mois avant que l'on fût convenu de ce Réglement, toute la Sicile, à la réserve des Villes de Syracuse & de Messine, s'éleva contre C. Verres, qui venoit de finir la troisiéme année du Gouvernement qu'il en avoit eu après sa Préture; & dans lequel il n'étoit demeuré au-delà du terme prescrit, qu'à cause de la mort de son successeur & de quelques autres incidens, dont ses protecteurs avoient profité pour faire qu'on lui en laissât la jouïssance.

Les Habitans de cette Isle, que Verres avoit non-seulement ruinés par ses concussions, mais animés contre lui par toute sorte d'excès, envoyérent à Rome pour en demander justice, & adressérent leurs Députés à Cicéron, que l'habitude où il étoit de prendre la défense des Opprimés, avoit mis dans la plus grande vôgue.

Entre Verres & Peducæus, sous qui le même Cicéron avoit exercé la Questure, il n'y avoit eu de Préteur que C. Licinius Sacerdos; & l'obligation qu'il avoit contractée avec les Siciliens, étoit trop récente, pour qu'il l'eût oubliée. D'ailleurs, les occasions de signaler son zéle & son éloquence, que lui fournissoient journellement les affaires ordinaires, n'étoient pas de l'importance de celle qui se présentoit, où il s'agissoit de paroître digne de l'honneur que les plus fidéles & les plus utiles Alliés de la République lui faisoient de le choisir pour leur Patron, & où il n'avoit à prendre de parti que pour la justice & l'innocence contre l'autorité la plus tyrannique, contre les extorsions les plus criantes, & contre des actes de la derniére inhumanité.

Celui qui s'en étoit rendu coupable, étoit un homme d'une condition médiocre & peut-être au-dessous, dont on ne connoissoit le Pére que parce qu'il vivoit encore: ayant été Questeur de Carbon & ensuite Lieutenant de Cn. Dolabella; il étoit parvenu par des voyes détournées & très suspectes à la Préture, d'où il avoit passé au Gouvernement en question, ayant sa Femme, une Fille mariée & un Fils en bas âge.

De la façon dont Asconius s'exprime, il sembleroit que les Siciliens, prenant droit des bonnes paroles que Cicéron leur avoit données à Lilybée, lui auroient fait une espéce de violence, pour l'engager à se constituer pour eux l'accusateur de Verres. Je croirois au contraire, vû les circonstances, qu'il ne se fit prier d'accepter cette accusation, qu'autant qu'il faloit pour ne paroître pas l'avoir demandée; & que tout ce qu'il dit des instances, dont les Députés de cette Isle avoient usé, réfléchissoit sur lui-même, en ce qu'ayant à parler contre cet ancien Préteur, protégé par une partie de ce qu'il y avoit de plus grand à Rome, il lui convenoit plus qu'à tout autre de paroître y avoir été forcé par la nécessité qu'impose le devoir.

Des trois Fréres Metellus, qui favorisoient plus particuliérement Verres, un lui avoit succédé dans son Gouvernement, l'autre étoit sur les rangs pour demander le Consulat, le troi-

fiéme follicitoit la Préture, Cicéron lui-même couroit à grands pas à l'Edilité ; & fi c'étoit beaucoup rifquer pour un homme nouveau, que de fe mettre à dos des perfonnes de cette élévation, il gagnoit infiniment plus à les confondre dans le complot, qu'avec Hortenfius ils avoient formé, de dérober le Coupable à la rigueur des Loix ; & cela aux yeux d'un Peuple, outré de la corruption qui régnoit dans les Jugemens, & duquel feul il attendoit fa récompenfe.

Cette Caufe devoit être d'un très grand éclat, foit qu'on confidérât la qualité des Parties, foit qu'on portât fes regards fur la nature des crimes, foit enfin qu'on fît attention à l'intérêt que les deux Ordres de l'Etat y pouvoient prendre.

Cicéron y en avoit un perfonnel : Hortenfius, qui jufqu'alors s'étoit fait dans le Barreau une forte de royauté que perfonne n'ofoit lui difputer, touchoit au moment de la voir couronnée par la dignité confulaire, qu'il afpiroit à partager avec celui de ces Metellus qui étoit furnommé le Crétique : il entroit pour fa part dans cet indigne compromis ; & non-feulement il devoit défendre Verres, mais il n'y avoit point de manœuvre dont il n'ufât pour le fauver.

Cicéron étoit inftruit de tout : il ne fe faifoit rien dont il n'eût la preuve ; & l'on ne pouvoit douter qu'il n'eût la volonté & le courage de la rendre publique, lorfqu'en la faifant fervir à la caufe de fes nouveaux Cliens, il pourroit encore s'en faire à lui-même un moyen pour fapper les fondemens de cette fupériorité fur laquelle il avoit des titres fi légitimes.

Mais on y avoit pourvu de bonne heure, en fufcitant un autre Accufateur à Verres. Son nom peut faire croire qu'il étoit créature des Metellus : c'étoit un certain Q. Cæcilius Niger, Juif d'origine, Sicilien de naiffance, qui avoit été Queſteur du même Verres, & qui fe difoit fon ennemi. En ces trois dernières qualités il s'étoit préfenté fuivant l'ufage au Tribunal du Préteur M. Acilius Glabrio, qui cette année connoiffoit du crime de concuffion, dont les Siciliens avoient premiérement demandé la vengeance : il avoit trois autres foufcripteurs pour le feconder en cas de befoin, qui n'étoient pas plus dangereux que lui, & dont Verres & fes Patrons n'étoient pas moins affûrés.

Comme ennemi de Verres, il prétendoit qu'on ne pouvoit le foupçonner de prévarication ou d'intelligence avec lui : comme fon Queſteur, il vouloit perfuader qu'il étoit mieux informé que

personne de ses brigandages : & pour dernier motif de préférence, il alléguoit qu'étant Sicilien, on ne devoit pas laisser aller à un autre une accusation qui se poursuivoit au nom de ses Compatriotes.

Il n'étoit pas nouveau, en matiére criminelle, que deux ou plusieurs Accusateurs vinssent s'offrir : ils pouvoient avoir chacun leurs raisons ; & pour juger de leur validité, à l'effet ou d'exclure quelqu'un de ces Compétiteurs, ou de régler l'ordre dans lequel ils parleroient, il faloit les entendre, & ce préalable s'appelloit *divination*.

Cicéron fut donc entendu dans le Discours qu'il fit sous ce titre, & qui ne céde en solidité & en finesse à aucun des précédens. Il y soûtient que celui-là doit-être préféré, pour la fonction d'Accusateur de Verres, qui s'y trouve obligé par son devoir, à la priére de tous les Siciliens, qui a un caractére public, que non-seulement demandent ceux qui ont intenté l'action de plainte, mais que redoute le plus l'Accusé, qui y est propre par sa droiture & par ses talens, & qui a pour lui l'éxemple des Anciens.

Ce seroit peu de chose, pour juger du mérite de la piéce, que cette analyse décharnée ; il faut lire celle-là en entier, & voir comme chacun de ces articles y est traité, pour en sentir tout le prix.

Ce que j'y remarque sur-tout, c'est la liberté avec laquelle notre Orateur, secouant pour la premiére fois le joug du préjugé qui faisoit regarder Hortensius comme le Maître de tous les autres, se montre à lui avec la confiance qu'inspire à un jeune Athléte la connoissance qu'il a de toutes les ruses de son Adversaire. L'endroit est trop curieux pour que je m'abstienne de le transcrire ici.

Après un court éloge de l'éloquence & de l'adresse de son Antagoniste : » Ces louanges que je donne à son esprit, ne les » prenez pas, dit-il, pour un effet de la crainte que j'en aye : » mon admiration ne part que du plaisir que j'en reçois, & nul» lement de la pensée que je puisse en être circonvenu. Jamais » il ne me prendra au dépourvu dans les routes que nous ouvre » la Jurisprudence ; jamais il ne parviendra à faire que je m'é» gare dans ses détours ; jamais il n'entreprendra de me renver» ser de vive force & tout aussi peu de m'affoiblir. Je suis fait à » ses attaques, je connois sa maniére, nous avons souvent lutté

» ensemble & plaidé, ou pour les mêmes Parties, ou l'un contre » l'autre : dans cette occasion-ci il parlera de façon, que tout son » esprit ne le rassurera pas contre l'appréhension qu'il aura de » perdre quelque chose de la haute opinion qu'il en a donnée.

» Pour vous, Cæcilius, comme il vous maniera, comme il » se jouera de vous ! Il me semble déja le voir dans l'action, » mettre à votre choix le oui ou le non, soit dans un fait, soit » dans une supposition, & retorquer contre vous l'un ou l'au- » tre. Dans quelle crise, dans quelle perpléxité, dans quel » étourdissement, Dieux immortels, vous trouverez-vous, vous » qui ne vous piquez pas d'être fin ! Que sera-ce encore, quand » il aura commencé à diviser les différentes parties de sa répon- » se & à compter sur ses doits tous les moyens qu'il y employe- » ra ! Que sera-ce, quand il tranchera un fait par une dénéga- » tion formelle, quand il en éludera un autre à l'aide d'une sim- » ple distinction, & qu'il vous aménera au point de conclure » vous-même à l'absolution ! Alors, que fait-on ? vous vous re- » pentirez peut-être de vous être prêté à la perte d'un innocent. » Mais quand il viendra à exciter la commisération, à se ré- » pandre en plaintes, & à soulager le Coupable du poids de l'en- » vie dont il étoit surchargé, & qu'il vous le fera porter à vous- » même ; quand il rappellera la liaison qui doit être entre un » Questeur & son Préteur, établie par les Loix, confirmée par la » coûtume de tous les tems, séellée par la religion du sort, pour- » rez-vous ne pas succomber sous tant d'assauts ?

Cicéron ayant fait débouter Cæcilius de sa demande, demeura chargé non-seulement de l'accusation, mais de l'information qui étoit à faire contre l'Accusé, & pour la confection de laquelle il obtint un délai de 110 jours. Il n'en employa que 50 à parcourir toute l'Isle, il y entendit les Témoins, rédigea leurs dépositions & recueillit toutes les autres preuves & tous les éclaircissemens dont il avoit besoin pour le soûtien de cette importante Cause : il s'étoit fait accompagner par son Cousin L. Cicero ; & pour éviter de tomber entre les mains ou des Fugitifs ou des Emissaires de Verres, qui étoient répandus sur toute la Côte jusqu'au Détroit, ils avoient pris un chemin de détour par Vibon.

Quoique les Syracusains ne se fussent pas déclarés, ils ne laissérent pas de les recevoir l'un & l'autre dans leur Ville, où les Magistrats leur assignérent un logement aux dépens du public ;

& ils ne se bornérent pas à mettre le Décret concernant leur réception dans leurs archives, ils le firent graver sur une planche d'airain qu'ils leur délivrérent, en témoignage de leur reconnoissance, qui y étoit exprimée dans les termes les plus honorables.

Cet accueil si favorable nous peut faire juger de celui qui leur fut fait dans les autres Villes où ils se transportérent: cela n'empêcha pas qu'ils ne fussent traversés dans leurs recherches; non-seulement par les deux Questeurs de Verres, qui étoient encore dans l'Isle, mais par ceux de L. Metellus, Préteur actuel, & par ce Metellus lui-même. Car, quoiqu'il eût d'abord commencé par réformer beaucoup de choses qu'il avoit bien compris ne pouvoir se soûtenir, qu'il eût même cassé ou regardé comme nuls plusieurs Jugemens de son Prédécesseur, il avoit bien-tôt après renoncé à une conduite si sage, & il étoit devenu le protecteur déclaré de toutes ses injustices.

Cicéron s'en plaint, sur-tout dans l'endroit où il parle de la réception qui lui avoit été faitte à Syracuse. On l'avoit prévenu que cette Ville n'étoit pas moins dévouée à Verres que celle de Messine, à cause de la part qu'elle avoit eue à ses pillages. Ainsi ne s'attendant à y recevoir aucun éclaircissement, il s'étoit réduit à en prendre des seuls Chevaliers romains, qui s'y trouvoient pour leurs affaires, lorsqu'il reçut la visite d'un des principaux du Sénat, qui de la part de sa Compagnie, l'invita, lui & son Cousin, à y venir prendre séance. Ils s'y rendirent, & ils y furent accueillis de la maniére la plus respectueuse: quand ils y eurent pris place, le premier Magistrat portant la parole & la lui adressant, dit en substance; Que le Sénat & le Peuple de Syracuse ressentoient très douloureusement la différence qu'il mettoit entre les autres Villes & la leur; que dans celles-là, il lui avoit plu de déclarer d'abord ce que sa Commission avoit d'utile & de salutaire pour elles; au lieu qu'ils ne lui voyoient aucune disposition à les traiter avec la même confiance.

Sa réponse fut; Que quand toutes les Villes de Sicile s'étoient adressées à lui par leurs Députés pour reclamer son Ministére, il n'en avoit reçu aucun de leur part; mais que par-dessus cela il se garderoit bien de demander qu'on délibérât contre Verres, dans un lieu où il voyoit sa Statue relevée en or.

Après qu'on lui eut fait le récit de l'Histoire de cette Statue, & qu'il se fut convaincu que c'étoit plûtôt un monument de la tyrannie de Verres, que de leur reconnoissance envers lui, alors il

leur notifia amiablement le sujet de sa descente dans leur Isle, & il les exhorta à ne se pas refuser à la cause commune. Ensuite il fut question des lettres d'approbation qu'ils avoient décernées à Verres quelques jours auparavant : on lui apprit que Verres leur ayant écrit pour les leur demander, on n'avoit rien statué cette fois-là ; que depuis, quelques-uns de ses amis s'étant ingérés de rappeller cette demande, elle avoit été rejettée avec indignation & mépris ; qu'enfin, celui qui avoit tout pouvoir dans la Province (le Préteur L. Marcellus) leur avoit donné ordre d'expédier ces Lettres: mais que de la façon dont elles étoient conçues, elles étoient plûtôt à la dérision de Verres qu'à sa louange : en effet, on y donnoit acte à ce dernier qu'il n'avoit jamais fait battre personne de Verges, tandis qu'aucun n'ignoroit qu'il avoit fait plus abattre de têtes que tous ses prédécesseurs ensemble ; qu'il avoit écarté les Pirates de la Sicile, pendant que toute la Ville de Syracuse étoit encore en rumeur de les avoir vus dans son Port.

La difficulté ne fut donc pas de leur faire rétracter le Décret en faveur de Verres par un autre, ce ne fut presque qu'une acclamation. Mais la délibération ayant deux objets, on commença par remplir le premier, qui étoit de donner à L. Cicero une patente, par laquelle, en considération de l'affection qu'il témoignoit pour les Syracusains, le Sénat lui accordoit le droit d'hospitalité publique, ce qui étoit autant que de le reconnoître pour un des Patrons de la Ville.

Le nouveau Décret ou Senatus-consulte contre Verres ayant été dressé & porté sur le Registre, & presque tout le monde étant sorti ; voilà qu'un de ses Questeurs, autre que Cæcilius, en appelle au Préteur, devant qui on se pourvoit à l'heure même ; mais qui, sans se donner la patience d'attendre Cicéron, quitte son Tribunal aussi-tôt qu'il l'apperçoit. Le lendemain notre Orateur se représente devant lui, & requiert pour les Syracusains, la liberté de lui délivrer le Senatus-consulte qu'ils avoient rendu la veille : Le Préteur répond, qu'il n'y consentira jamais ; & dit que c'étoit une chose inouie & sans éxemple pour un Romain, que d'avoir parlé dans un Sénat grec : apparemment, ajoûte Cicéron, que je n'aurois pas dû parler grec devant des Grecs, & que c'étoit cela qu'il trouvoit insupportable. Il lui replique, comme il convenoit qu'il le fît à un Magistrat, dont le procédé étoit aussi indécent ; & voyant qu'il persistoit obstinément dans son refus, & qu'il lui suscitoit chicanes
sur

ſur chicanes, il lut en plein Tribunal la Commiſſion qui l'autoriſoit à ſe faire remettre tous les Actes, Titres & Mémoires; & le menaça de le prendre lui-même à partie, s'il ne faiſoit ceſſer tous les empêchemens. Ce ne fut que de cette maniére qu'il en vint à bout.

Mais voici en général le compte qu'il rend de ſa conduite. » Je ſuis allé en Sicile pour informer contre Verres; & le peu » de tems que j'ai employé à cette affaire, comparé à la multitude » de témoignages que j'en ai rapportés, ne prouve pas moins » ma diligence qu'il juſtifie la maniére dont je m'y ſuis pris. » Quant à ma retenue & à ma délicateſſe, je crois en avoir don» né des marques aſſés ſenſibles; en ce que, ſans me prévaloir » de ma qualité de Sénateur, envoyé vers des Alliés du Peuple » romain dans une Province où j'avois été Queſteur, j'ai mieux » aimé, bien que chargé de leur défenſe commune, loger chés » mes Hôtes ou chés mes amis que dans les maiſons de ceux qui » m'avoient appellé à leur ſecours. Mon arrivée en Sicile n'a » cauſé ni embarras ni dépenſe à perſonne, ſoit en public, ſoit » en particulier; & ſi j'ai uſé du pouvoir que ma Commiſſion » me donnoit, je me ſuis bien gardé de l'étendre auſſi loin que » je l'aurois pû avec l'aide de ceux que Verres avoit véxés en tant » de façons.

La célérité de ſon retour déconcerta les protecteurs de Verres, qui s'attendoient à faire remettre le Jugement de cette affaire à l'année ſuivante, pour la faire paſſer à d'autres Juges qu'à Glabrion & à ſes Aſſeſſeurs, & peut-être à en ôter à Cicéron lui-même la pourſuite par la faveur d'Hortenſius & des Metellus; leſquels étant d'intelligence, auroient eu d'autant plus de facilité à lui faire ce paſſedroit, qu'on avoit depuis dix ans la malheureuſe expérience que tout étoit poſſible à quiconque avoit l'argent à la main.

Verres avoit été le premier à dire, qu'il n'y avoit à craindre que pour ceux qui ne s'en étoient fournis que pour eux ſeuls; que quant à lui, il étoit bien au-deſſus de ces vaines terreurs, puiſqu'il en avoit pour lui & pour ſes Juges. Joignant enſuite les effets aux paroles, il avoit traité avec quelqu'un pour les corrompre: mais comme après le tirage qui s'en étoit fait, ceux qui étoient reſtés étoient de fort honêtes gens, le marché avoit été réſilié & l'argent rendu.

Ses amis cependant ſemérent le bruit, que Cicéron corrompu

par ses présens, s'étoit relâché du point capital de l'accusation; & cela afin de ralentir d'autant l'ardeur des témoins qu'il avoit amenés. Tout faux qu'étoient ces discours, notre Orateur ne les méprisa point : mais comme il y avoit parmi ces témoins des gens qui l'avoient connu étant Questeur, & d'autres encore plus illustres; qui sachant comme ces sortes d'affaires se traitoient à Rome, étoient bien instruits de la différence qu'il faloit mettre entre lui & les défenseurs de l'Accusé, il attendit patiemment que le Peuple, par le jugement qu'il porteroit de lui, le lavât de cette calomnie.

Ceci se passoit vers la fin de Juillet, où se faisoient ordinairement les élections. Q. Hortensius & Q. Metellus Créticus furent désignés Consuls. Lorsqu'on ramenoit celui-là du Champ de Mars à sa maison, Curion le Pére se trouva sur ses pas : au même instant il apperçoit de loin Verres, il l'appelle par son nom; & sans adresser une seule parole ni à Hortensius ni à aucun de ceux qui l'accompagnoient, il s'arrête à parler à ce misérable, il l'embrasse & il le félicite hautement de ce que, disoit-il, les Comices venoient de prononcer son absolution.

Rien de plus ridicule que ce compliment, à le prendre à la lettre, les Comices n'étant pas Juges de Verres, dont l'affaire étoit liée au Tribunal du Préteur : mais dans le sens qu'y donnoit Curion, & qui étoit bien entendu de tout le monde, rien n'étoit plus indigne; & il auroit autant valu dire, que depuis qu'Hortensius & Creticus étoient nommés, tout étoit ouvert à la corruption, ce qui étoit également injurieux & à ces Magistrats & au Sénat & au Peuple. On en murmuroit tout haut, & particuliérement les plus honêtes gens d'entre les Sénateurs; par qui notre Cicéron se fait dire qu'on lui enléveroit le coupable, mais que pour eux ils y perdroient leur qualité de Juges, n'étant pas possible qu'ils la retinssent ou qu'ils se défendissent de la partager avec les Chevaliers, dès qu'on auroit mis le comble à l'iniquité par l'absolution de Verres.

Les Préteurs ayant aussi été désignés, & le département de la concussion étant échu par le sort à M. Metellus frére de Creticus & l'un d'eux, ce fut un nouveau sujet de triomphe pour l'Accusé : car, dans le systême qu'on s'étoit fait, le plus ardent de ses amis devenoit son Juge, & il sembloit que le sort en eût décidé ainsi.

Les Comices, pour l'élection des Ediles, suivoient immédia-

tement : & Cicéron n'étoit pas absolument sans inquiétude sur les mouvemens d'une cabale, qui lui envioit cette Dignité & qui avoit tant de moyens pour la lui enlever. L'argent étoit d'un grand usage dans ces occasions : Verres en avoit désormais de reste, & pour se tirer d'intrigue, & pour lui débaucher des suffrages. Par-dessus cela il étoit lié avec les plus fameux entremetteurs de ces sortes de manœuvres, dont son propre Pére avoit donné des leçons à son Agent fidéle (Q. Verres) qui étoit aussi son Parent, & qui se fit fort de faire rejetter notre Candidat moyennant cinq cens mille sesterces lesquels furent consignés.

Cicéron étoit donc un peu embarrassé ; car d'un côté, il ne pouvoit donner toute son attention à la poursuite du crime de Verres, distrait, comme il l'étoit, par les démarches qu'il se devoit à lui-même, s'il vouloit être Edile ; & de l'autre, il ne pouvoit vaquer que très imparfaittement aux soins qu'éxigeoit l'Edilité, pour peu qu'il fût jaloux de son devoir & de sa réputation.

Ses incertitudes ne furent pas de longue durée. Le Peuple romain ayant vû que les richesses de Verres n'avoient pas été capables d'ébranler sa fidélité, eut honte de paroître moins généreux que lui ; & les Chefs des Tribus rejettant les présens & les offres qui leur furent faittes, lui rendirent la justice qui lui étoit due.

Ayant été désigné Edile, il ne songea plus qu'à mettre l'affaire de Verres en état d'être jugée, & dès le cinquiéme jour d'Août il l'entama par le Discours d'où j'ai tiré tous ces faits, qui n'est qu'une espéce d'éxorde de sa premiére action, & qui renferme, sans doute tout ce qui méritoit d'en être conservé. Il se réduisit, au surplus, à interroger les témoins sur chaque fait résultant de l'information, à former ses preuves sur leurs réponses, & à les administrer à Hortensius pour les admettre ou pour les combattre. Cela le tint neuf jours entiers, & ne pouvoit faire un plaidoyé suivi & susceptible des ornemens de l'éloquence : il n'en étoit pas question dans ces circonstances ; & Quintilien le trouvoit bien plus louable d'en avoir retenu le cours, que de s'être abandonné à l'essor qu'elle auroit pû prendre : Verres lui échappoit sans cela, & la cause des Siciliens périssoit dans ses mains : car, manquant à se présenter au cinquiéme d'Août, il ne restoit plus que dix jours plaidoyables avant les jeux voués par Pompée, qui en emportoient 15 ; & qui étant suivis des jeux ro-

mains, en faisoient perdre 40, après lesquels seulement les amis de cet Accusé s'étoient flattés de répondre à ce que Cicéron devoit dire ; mais répondre, comment ? Par des discours qui n'auroient point eu de fin, & qui auroient opéré des remises jusqu'à d'autres jeux institués à l'honeur de la Victoire, que touchoient de près les jeux plébéiens ; ensuite de quoi il ne restoit que peu ou même point de jours utiles. Suivant ce plan, qui donnoit à l'accusation tout le tems de se refroidir, elle étoit nécessairement portée devant M. Metellus, » que j'aurois recusé, dit Cicéron, » si je m'étois défié de sa probité, & que de la façon dont je » pense encore à présent, j'aime mieux avoir pour Juge que » pour Préteur ; oui, je le verrai plus volontiers en cette pre» miére qualité maître de son suffrage, son serment m'en ré» pondant, que je ne le verrois maître de ceux des autres sans » interposition de serment.

» Maintenant, Messieurs, continue-t-il, souffrez que je vous » demande votre aveu ; car, je ne pense pas que vous puissiez » me donner un autre conseil que celui que de moi-même j'ai » cru devoir prendre. Si j'employe à plaider tout le tems que la » Loi me donne, je me ferai honeur de mon travail, de mon » activité, de mes soins, & je tirerai ce fruit de l'accusation » présente, qu'il semblera que personne ne s'est jamais of» fert devant des Juges, ni plus préparé ni mieux fondé en rai» sons que je le suis : mais tandis que je courrai après cette répu» tation, l'Accusé me glissera des mains : Que faut-il donc faire ? » ce qui n'est ni douteux ni difficile à trouver, réserver pour un » autre tems cette récompense que je pourrois me promettre d'un » Discours étudié ; & pour le présent, me borner à l'examen » des piéces du procès, aux dépositions des Témoins, aux dé» clarations publiques & particuliéres, & aux autres Actes qui » seront de quelque poids.

» Tout ceci se passera entre vous & moi, Hortensius : s'il » m'étoit loisible de croire que vous n'avez d'autre but en dé» fendant que d'affoiblir l'impression des crimes, je ne songe» rois de ma part en accusant qu'à en grossir l'idée ; mais » puisque dans les batteries que vous dressez vous usez de ru» ses, & qu'en cela vous consultez moins votre caractére que » les besoins de votre Client, il faut bien que par quelque adresse » semblable j'en détourne l'effet. Suivant votre calcul, vous ne » deviez commencer à me répondre qu'après les deux jeux ; se-

» lon le mien, nous devons avoir tout dit avant le premier. De
» cette façon, il arrivera que votre conduite paroîtra pleine
» d'artifices, & que le parti que j'ai pris semblera nécessaire.

» Je reviens à ce que je disois que j'aurai affaire à vous: qu'en-
» tends-je par-là? Je m'explique. Ayant pris sur moi la cause des
» Siciliens, à la priére qu'ils m'en ont faitte, je n'ai pas seulement
» réfléchi qu'il étoit glorieux pour moi qu'ils voulussent faire l'é-
» preuve de mon zéle & de ma diligence, après l'avoir faitte de
» ma droiture & de mon désintéressement, je me suis proposé
» un objet bien plus grand, & tel qu'il peut faire éclatter aux yeux
» du Peuple romain tout mon dévouement pour la République. Il
» étoit, à mon avis, peu digne de moi de prêter mon ministére
» uniquement à mettre en Justice un Homme déja condamné
» par le préjugé de tout l'univers, si ce pouvoir insupportable
» que vous usurpez, & cette convoitise insatiable de ramener tout
» à vous, ne se manifestoient pas dans une cause aussi désespérée
» que l'est celle de Verres.

» Aujourd'hui donc, que cette domination ou cette royauté
» judiciaire a tant d'attraits pour vous, & qu'il se trouve parmi
» ceux qui vous prêtent la main, des gens assés corrompus pour
» ne pas rougir, pour s'applaudir même de leur infamie & de
» leur turpitude, qui se livrent de gaieté de cœur à la détesta-
» tion & au mépris du Peuple romain, je déclare que j'ai entre-
» pris une chose, peut-être au-dessus de mes forces, peut-être
» dangereuse pour moi, mais digne cependant de tous les efforts
» de mon âge & de mon industrie.

» Ainsi, puisque tout l'Ordre des Sénateurs est deshonoré par
» l'avarice & par l'impudence de quelques-uns, je proteste que
» je me rends l'ennemi implacable & l'accusateur perpétuel & ir-
» réconciliable de ce genre d'hommes. C'est une commission dont
» je prends sur moi tous les risques, & que j'entends remplir dans
» ma nouvelle Magistrature, sans sortir de ce lieu, d'où le Peu-
» ple romain a bien voulu, qu'à commencer du premier jour
» de Janvier prochain, je l'entretinsse des affaires publiques &
» du désordre qui y régne. Voilà le plus beau & le plus digne
» spectacle dont je puisse le régaler pendant mon Edilité. J'en
» préviens, jen avertis, & je le dénonce d'avance, tant à ceux
» qui sont dans le cas de déposer de l'argent ou d'en demeu-
» rer gardiens pour en faire la distribution, qu'à ceux qui le re-
» çoivent pour leur propre compte, aux entremetteurs, aux re-

„ celeurs & aux autres intrigans qui font métier de corrompre „ les jugemens, & qui pour cet effet se prévalent ou de leurs „ protections ou de leur seule impudence ; je leur dénonce, dis- „ je, qu'ils ayent à se garantir de toute participation à cet abus „ intolérable.

„ Hortensius aura beau être Consul, revêtu du commandement „ & de la puissance, tandis que je ne serai qu'Edile, c'est-à- „ dire, un peu plus qu'un simple Citoyen ; l'exécution de ce que „ je promets me rendra si agréable & si cher au Peuple romain, „ que ce même Consul ne sera en quelque sorte, vis-à-vis de „ moi, que comme un particulier. Non-seulement je dévoilerai „ tout, mais je mettrai dans le plus grand jour toutes les cir- „ constances des crimes qui se sont commis depuis environ dix „ ans, que les Jugemens ont passé des Chevaliers aux Séna- „ teurs.

Après avoir observé que pendant les cinquante années précédentes, où les Chevaliers avoient été admis à leurs fonctions, ils n'avoient jamais donné lieu au plus léger soupçon, il cotte plusieurs éxemples de prévarication toutes récentes, & il offre de prouver par témoins, que Verres lui-même étant encore en Sicile, avoit dit publiquement qu'il étoit sûr d'un homme en place, avec l'appui duquel il ne risquoit rien : que ce n'étoit pas pour lui seul qu'il travailloit ; que son Gouvernement lui avoit été continué à de telles conditions, qu'il s'estimeroit heureux si des trois années il y en avoit une seule qu'il pût tourner à son profit ; mais qu'il étoit obligé d'en abandonner une à ses Patrons, & de réserver à ses Juges la troisiéme qui devoit être la plus lucrative & la plus abondante.

A propos de quoi il ajoute, qu'il pourroit bien se faire que les Nations étrangéres députassent à Rome pour demander l'abrogation de la Loi qui avoit établi des peines contre les concussionnaires ; par la raison qu'étant abolie, chaque Gouverneur se contenteroit de s'enrichir, au lieu qu'en l'état où étoient les choses, ils ne pouvoient se sauver qu'en pillant encore pour leurs Patrons, pour leurs Défenseurs, pour les Préteurs & pour les Juges.

Par-là il désignoit bien clairement Hortensius : mais s'il le décrioit ainsi dans l'esprit du Peuple, il ne le mettoit pas en meilleur prédicament dans celui des Sénateurs, en démontrant, comme il fit, que cette corruption des Juges étoit la véritable

cauſe du rétabliſſement du Tribunat ; Pompée qui en étoit l'auteur, ne l'ayant effectivement propoſé que comme un moyen unique de les contenir.

Enſuite, ſe retournant vers les Juges, il les avertit que comme dans cette cauſe ils jugeront de Verres, le Peuple romain jugera d'eux, & qu'il verra ce que peut & ne peut point l'argent de cet inſigne Criminel. A l'égard de Glabrion, il l'excite à la ſévérité par des motifs domeſtiques, en le faiſant ſouvenir que la Loi Acilia concernant la concuſſion étoit l'ouvrage de ſon Pére ; que ſon Ayeul P. Scævola avoit été l'homme de ſon ſiécle le plus intégre, & que ſon beau-pére Scaurus ne s'étoit pas rendu moins recommandable par ſa fermeté.

Enfin, après avoir proteſté contre tous les délais qu'on auroit pu accorder à Verres pour répondre, il ſoûtient que la façon dont il prétend l'accuſer, ne ſera nouvelle qu'en ce qu'il expoſera le délit avec plus d'exactitude qu'on n'avoit coutume de faire ; & qu'au lieu qu'on ne produiſoit les témoins qu'après la plaidoyerie, il les feroit entendre à meſure & ſur chaque article, ſauf à l'Accuſé de les interroger à ſon tour, & d'en tirer toutes les inductions qu'il pourroit.

Tout cela n'eſt que le précis du préambule de la premiére action, à la fin duquel il poſe en fait le principal chef d'accuſation, à quoi ſe rapportent tous les autres & dont il va donner la preuve. „ Nous diſons que C. Verres, entre autres attentats qu'il a „ commis par ſa convoitiſe & par ſes cruautés, tant envers les „ Romains qu'envers leurs Alliés, & qui outragent également les „ Dieux & les Hommes, a emporté de la Sicile au mépris de tou„ tes Loix, 400 mille ſeſterces.

Les cinq Livres ou Oraiſons qui ſuivent appartiennent à la ſeconde action, & c'eſt-là qu'il renvoye lui-même ceux qui voudroient voir des Diſcours ſuivis. Chacun de ces Diſcours paroît avoir ſon objet particulier, quoique dans la vérité ils reviennent tous au même ; le premier, traite des Emplois que Verres avoit eus juſqu'à ſa Préture civile incluſivement ; le ſecond, de la Juriſdiction Sicilienne, ou de la maniére dont la Juſtice avoit été adminiſtrée ſous ſes ordres en Sicile ; le troiſiéme, de la fourniture des blés ; le quatriéme, des ouvrages de peinture & de ſculpture ; & le cinquiéme, des ſupplices, préſentant ſous diverſes faces le concuſſionnaire le plus impudent & le plus puniſſable qui eût jamais été.

Dans l'ordre judiciaire prescrit par la Loi *Servilia de repetundis*, suivant laquelle Verres étoit accusé, il devoit être défendu à deux fois différentes, par la remise qui se faisoit du Jugement jusque après la seconde plaidoyerie, entre laquelle & la premiére il y avoit trois jours d'intervalle. Cette remise appellée par l'ancien Droit *Comperendinatio*, n'étoit pas dans l'intention du Législateur, une grace dont l'Accusé dût profiter tout seul: elle donnoit aux Juges le tems de réfléchir, & par conséquent de se garantir de la précipitation: l'Accusateur de sa part n'y perdoit rien, puisqu'en parlant le dernier, il répondoit à tout, & qu'il n'avoit pas à craindre d'être réfuté dans une réplique.

Le plus grand avantage qu'eut Cicéron sur Verres & sur Hortensius, fut, qu'au moyen de la multitude de témoins & de preuves littérales dont il les accabla dans la premiére action, il n'y en eut point de seconde; celui-ci ayant sans doute manqué de courage, & Verres ayant mieux aimé prévenir sa condamnation par un éxil volontaire qui le mettoit à couvert de la confiscation, que d'essuyer en l'attendant un surcroît d'ignominie que la récapitulation de tous ses crimes lui auroit infailliblement attiré. Mais notre Orateur ne les en tint pas quittes; & maître du champ de bataille, il se ménagea, par la supposition de cette seconde action, une victoire d'autant plus complette, que le monument qu'il en a laissé dans ces cinq Oraisons, perpétuera dans tous les siécles le souvenir de sa gloire & de leur honte.

De ces cinq Plaidoyés, il n'y en a aucun sur lequel je ne pusse arrêter mes Lecteurs & leur faire naître l'envie de s'instruire, en les amusant par l'agréable variété qui y régne, si c'étoit ici le lieu d'entrer dans une discussion plus étendue.

La restitution à laquelle Verres fut condamné, n'excéda pas les 400 mille sesterces, du vol desquels Cicéron s'étoit restraint à le convaincre, quoique ordinairement elle fût du double & quelques-fois du quadruple. Asconius s'en demande la raison, & il n'en donne point de plus plausible que le grand crédit d'Hortensius, contre qui Cicéron se trouva trop foible pour obtenir une justice plus entiére. Cependant en creusant plus avant, il n'est pas difficile de découvrir qu'Hortensius tout seul n'auroit pas été capable d'empêcher l'effet de la Loi. Le premier & peut-être l'unique mobile de la prévarication fut le Corps entier, je ne dis pas seulement de la Noblesse, quoique Cicéron semble n'attaquer qu'elle, mais de tous les Gens en Place ou qui pou-

voient

voient y être un jour ; lesquels, sans être déterminés par une volonté expresse à piller comme Verres, regardoient comme une attribution de leurs Charges, de pouvoir le faire impunément. Car quant à ce que dit Plutarque, que la modicité de cette somme, qu'il ne fait même monter qu'à 300 mille sesterces, fut rejettée sur notre Orateur, qu'on soupçonna de s'être laissé corrompre, on peut mettre cela au nombre des choses qu'il a copiées sans éxamen, & sur lesquelles il est en contradiction avec lui-même.

Les cinq Oraisons de la seconde Action, pour n'avoir pas été prononcées, n'en sont ni moins belles ni moins instructives, ni par conséquent moins dignes de l'attention des amateurs de la véritable éloquence ; puisqu'étant les productions du même Génie qui étoit dans toute sa vigueur, elles ne sont sorties de sa plume, que pour servir de modéle dans une instruction réguliére suivant la Jurisprudence qui avoit cours alors.

Je ne m'étendrai cependant pas dessus, comme j'ai fait sur celle de la premiére. Celle-ci contient en gros l'Histoire de Verres, & rend raison des deux événemens les plus considérables de cette année : elle nous fait connoître de plus, les dispositions que Cicéron apporta au Ministére public, la franchise & le courage avec lesquels il s'opposoit au vice & aux vicieux, & enfin la différence de son caractére d'avec celui d'Hortensius. Les autres ne promettent que des détails que la plûpart des Lecteurs ne chercheront point ici, & qu'ils sont sûrs de trouver dans l'Auteur original, toutes les fois que leur curiosité les portera à vouloir s'en éclaircir.

CHAPITRE II.

I. NOUS avons vû Cicéron, pendant ses premiéres années, presque uniquement occupé de l'Eloquence, ne donner aux soins qui partagent la vie que les offices qu'on ne peut refuser à la Société. Ce que les autres hommes ont de penchant, de goût, de passion même pour quoi que ce puisse être, il l'eut pour ce bel Art ; & il l'eut au point de faire douter qu'il ambitionnât autre chose que de le pousser à sa perfection, & d'en posséder toutes les richesses & toutes les graces.

Cette affection qui ne dénote en soi, & qui ne produit assés souvent que de simples amateurs, ne lui auroit fait qu'un médiocre honeur dans une République, où l'on n'en avoit point encore vû comme à Athénes, qui se fussent bornés à la seule théorie; aussi étoit-il bien éloigné de s'y réduire; & à l'usage que, fur-tout depuis son retour d'Asie, il fit des lumiéres en tout genre, dont il avoit orné son esprit; on ne tarda pas à s'appercevoir que cette avidité d'apprendre, étoit en lui l'effet d'une ardeur encore plus vive de se rendre utile à sa Patrie en lui consacrant sa personne & ses services.

Cela parut principalement lorsqu'il fut dans les Charges: mais avant que d'en venir à ce qu'il y fit, je tâcherai d'expliquer ce qu'elles étoient en elles-mêmes; & pour prévenir les méprises dans lesquelles on tombe faute d'être instruit, & quelques-fois, parce qu'on croit l'être trop bien; je commencerai à déveloper les idées générales du Gouvernement, dans lequel il se signala par tant d'Actions publiques & d'un si grand éclat, afin que l'on connoisse, par la constitution de l'un, le mérite des autres, & que l'on ne juge pas imparfaittement & comme au hazard de la plûpart des faits qui doivent entrer dans cette Histoire.

II. Tout le monde sait en gros que la République romaine étoit composée de deux Ordres; dont le premier pour la dignité étoit le Sénat, lequel, outre les Magistrats actuels & les Péres conscrits, comprenoit ce que nous appellons la Noblesse & le Sacerdoce: le second, qui étoit l'Ordre du Peuple, embrassoit le surplus des 35 Tribus qui renfermoient la totalité des Citoyens: celui-ci n'étoit pas seulement le plus considérable par le nombre, il l'étoit par l'autorité, suivant cette maxime fondamentale, LE PEUPLE ORDONNE, LE SENAT EST D'AVIS. Sur cette seule différence, on peut supposer entre ces deux Corps un levain de jalousie & d'animosité, qui se fit sentir dès le commencement, qui s'aigrit de plus en plus, & qui causa enfin la destruction de l'un par l'autre.

La fonction du Sénat étoit de délibérer sur les affaires d'Etat: c'étoit le Conseil public, ainsi que Cicéron l'appelle, où se portoient toutes les demandes, toutes les plaintes & toutes les difficultés où il y avoit des résolutions à prendre, des décisions à donner, des récompenses ou des peines à décerner: la paix, la guerre, les confédérations, l'établissement des Colonies, en un mot, tout ce qui étoit de l'ordre & de la police générale,

étoit soûmis à l'éxamen & au jugement de cette Compagnie.

On est d'accord sur ce point, que Romulus son Fondateur, la composa d'abord de cent sujets choisis entre les plus dignes; &, ce qu'il n'est point indifférent d'exprimer, entre ceux aux services de qui il devoit le plus, ou du crédit desquels il craignoit davantage. Autrement, il seroit difficile de rendre raison de la hauteur ou de la fierté de cette premiére centaine d'hommes; qui ne valant pas mieux dans son origine que la multitude d'où on l'avoit tirée, osa se regarder comme une espéce séparée d'avec elle; & qui après s'être rendue suspecte à son maître & à son bienfaiteur, lui fit porter la peine de la défiance qu'il avoit conçue d'elle.

De la qualité de PERES, qu'il leur avoit donnée, en les mettant entre le Peuple & lui, ils se firent un titre d'indépendance, d'où dérivérent, avec la dénomination de Patriciens qui passa à leur postérité, les distinctions les plus choquantes pour un Peuple, aux mœurs de qui elles étoient totalement étrangéres; & qu'ils n'exclurent pas seulement des Magistratures & du commandement des Armées, mais à l'égard duquel ils s'oubliérent jusqu'à rejetter son alliance, & à vouloir avoir des sacrifices particuliers & d'autres Dieux.

Ils eurent le tems de s'entretenir & même de se fortifier dans ces prétentions, pendant le cours d'un régne aussi pacifique & aussi long que le fut celui de Numa, sous lequel le respect de la Religion croissant, la crainte de ceux qui en étoient les Ministres nés, ne fit pas de moindres progrès. Ses successeurs, ou les favorisérent à son éxemple, ou essayérent de les affoiblir en doublant leur nombre; ce qui n'aboutit guére qu'à augmenter l'orgueil de ceux de la premiére création, pour qui l'on inventa la qualité fastueuse de PÉRES DES GRANDES RACES. A leur tour & par le même principe de vanité, les Sénateurs de la seconde, souffrirent d'être appellés PÉRES DES MOINDRES RACES, pour n'être pas confondus avec ceux que l'on nomma simplement PÉRES CONSCRITS, depuis que le dernier des Tarquins ayant exterminé une partie de ces rivaux de sa puissance, on fut obligé de les suppléer sous la nouvelle forme de Gouvernement qui s'établit par son expulsion.

Cette expulsion, bien que concertée dans le sein du Sénat, devint par l'événement l'occasion de sa décadence. Le même Brutus, qui avoit supprimé jusqu'à l'ombre de la Royauté dans son

premier Collégue, s'en étoit lui-même choisi un second qui reconnut la Souveraineté du Peuple, dans le moment où le Sénat étoit prêt à prescrire sans retour contre elle. Le Peuple donc s'appercevant qu'au lieu d'un Roi qu'on lui avoit fait chasser, sous prétexte de venger une violence qui ne l'intéressoit même pas, il s'étoit donné autant de petits Tyrans qu'il y avoit de Sénateurs, pensa tout de bon à secouer le joug qu'on lui imposoit, & rentra peu à peu, sinon dans la plénitude de ses droits, du moins dans la jouïssance de plusieurs de ceux qui lui étoient propres.

Il ne laissa pas de se passer bien des années avant que les choses fussent même au pair entre les deux Ordres: & la possession où étoient les Sénateurs, les Patriciens, & si l'on veut, les HONÊTES GENS, *Optimates*; car l'abus de cette façon de parler que nous avons adoptée dans un sens à peu près pareil, avoit déja cours; cette possession, dis-je, rendit leur cause tellement meilleure, que les PLÉBÉÏENS ou l'Ordre du Peuple, même après s'être fait donner des Tribuns pour leur défense & pris d'entre eux, après avoir obtenu leur part au Consulat & aux autres Dignités, avec le préciput d'avoir au moins une des deux Places dans les Collèges qu'elles formoient, n'osérent pas d'abord user de tous ces avantages; & que contens d'être rappellés à l'égalité, ils semblérent n'en vouloir profiter que pour se garantir du mépris injuste qu'une distance trop marquée entre les deux Corps leur attiroit auparavant.

Cette modération ou cette générosité fut comme l'aurore des plus beaux jours de la République. L'entrée des grandes Charges étant ouverte aux Plébéïens, les efforts qu'ils firent pour s'en montrer dignes, produisirent de leur part des prodiges de vertus qui forcérent leurs propres émules à devenir leurs admirateurs. Les Enfans de ceux-là ajoûtérent aux motifs de l'émulation l'honeur de leurs Péres: & cet engagement devenant insensiblement plus fort à mesure que les grandes actions se multiplioient dans leurs familles, on commença à reconnoître parmi eux dès la troisiéme génération, *Patre & Avo Consulibus*, une autre espéce de Noblesse; dont la considération fut d'autant plus grande, qu'elle étoit fondée sur des services réels, sur un mérite connu, sur des qualités bienfaisantes. Et de-là vient que dans l'intervalle de 300 ans ou environ, que les choses subsistérent à peu près sur le même pié, plusieurs de ces familles se trouvérent tellement illustrées, que les Patriciennes elles-

mêmes, n'eurent depuis rien à leur disputer.

III. Le meurtre des Gracques, causé ou avoué par le Sénat, réveilla les anciennes querelles, & ce qui suivit ne laissa aucune espérance de réunion. Les mœurs n'étoient déja plus les mêmes, les richesses & le luxe les avoient corrompues, la multiplicité des Loix en avoit étouffé le respect: plus de lien dans la société, par conséquent plus de ressource. Aussi dès cet instant-là ne fut-il question que de trouver un Chef à une Multitude qui ne respiroit que la vengeance; & la rage avec laquelle Marius l'éxerça étant devenue la mesure des représailles dont usa Sylla après lui, ce fut au Sénat à trembler dans l'attente d'un Troisiéme, que le second Ordre voudroit choisir ou reconnoître pour le zélateur de sa querelle.

Le concours de plusieurs circonstances qu'il seroit trop long de déduire, suspendit l'effet du ressentiment du Peuple; qui, lassé d'ailleurs d'éprouver ses forces contre lui-même (car ses pertes égaloient celles que le Sénat avoit faittes) & ne recevant plus d'impressions de la part des Tribuns que Sylla avoit rendus impuissans pour le mal, rentra insensiblement dans la subordination, & ne parut occupé depuis que de sa propre conservation au milieu des mouvemens tumultueux qui suivirent.

Ce fond d'aigreur subsistoit cependant toûjours, & les malintentionnés ne s'épargnoient point à l'entretenir. Lepidus, Cn. Calpurnius Piso, Catilina essayérent chacun dans son tems d'en profiter à l'aide des Enfans des Proscrits & d'autres Mécontens: leurs entreprises échouérent; & ils ne firent que frayer le chemin à un plus habile qu'eux, à qui le succès en étoit réservé. Tant est-il, que quiconque eut le maniement des affaires publiques, ne put s'écarter de ce point de vue, & qu'il dut se tenir continuellement en garde contre un Ennemi couvert à qui il ne manquoit peut-être que l'occasion de se déclarer.

IV. Cet Ennemi, à la tête du Peuple, étoit véritablement à craindre; le Peuple, tout seul & sans lui, ne l'étoit pas.

Car bien que par le cens ou dénombrement général, qui fut fait des Citoyens en 683, il en restât après tant de guerres jusqu'à 450 mille; il ne faut que se souvenir des différentes classes dans lesquelles ils étoient distribués, pour trouver une égalité de compensation suffisante à faire la balance entre le Sénat & eux. En effet, la premiére de ces Classes, qui, comme la plus opulente, fournissoit seule 98 centuries de troupes réglées sur

193, à quoi toutes ensemble elles étoient taxées, cette Classe contenant les Sénateurs & leurs familles, n'avoit ni ne pouvoit avoir d'autres intérêts que ceux du premier Ordre de l'Etat. J'en dis autant ou à peu près de la seconde & même de la troisiéme qui comprenoient ceux dont les facultés étoient moindres d'un quart ou de la moitié, & dans lesquelles on ne doit pas douter que ne fussent les Chevaliers & les plus riches après eux.

Quoiqu'il y eût beaucoup de Citoyens aisés dans la quatriéme, il n'est pas si certain de quel côté elle auroit penché; & il l'est encore moins de la cinquiéme, où l'on étoit inscrit moyennant le fond le plus modique, & qui ne suffisoit à la subsistance, qu'autant que le travail ou l'industrie y suppléoient. Quant à la sixiéme & derniére Classe, qui n'étoit pas la moins nombreuse, elle étoit toûjours décidée pour le plus mauvais parti; parce qu'étant presque toute remplie de cette vile populace qui n'a rien à perdre & qui croit toûjours gagner au changement; on n'avoit qu'à lui montrer du pain & des spectacles, pour l'avoir à sa dévotion: on n'enregistroit que les noms & les âges de ceux qui en étoient; lesquels entant qu'éxempts de tout service & de toute contribution, n'étoient comptés que pour une centurie ou plûtôt n'étoient comptés pour rien, puisqu'on ne prenoit jamais leurs voix.

V. En suivant ce plan, tracé par Servius Tullius sixiéme Roi de Rome, qui fut tout à la fois l'auteur du Cens & des Comices des Centuries; nous voyons que ces Assemblées où le Peuple manifestoit ses volontés de la maniére la plus solemnelle, dépendoient, pour être légitimes, de régles & de circonstances qui en bannissoient tout abus: car, dit Cicéron, les suffrages de ce Peuple, ainsi convoqué & consulté dans l'ordre établi par le Cens, selon les biens, les conditions & les âges, ont incomparablement plus de poids, que quand ils sont donnés au milieu du bruit & de la confusion qui régnent dans les Tribus. Il ne faut pas croire au reste, que cette ancienne division des Tribus ne subsistât plus: on la reconnoissoit toûjours dans les cinq Classes de la nouvelle; puisque chacune d'elles renfermant sept Tribus, on les retrouvoit en même nombre sous une forme plus convenable & avec des distinctions qui en découvroient d'un seul coup d'œil le fort & le foible.

Mais ce qui doit achever de nous convaincre que dans ces grands Comices, les résolutions n'étoient point à la merci de la

Multitude ; c'eſt qu'on y tiroit d'abord au ſort celle des 35 Tribus d'où ſortiroit dans un ſecond Scrutin la Centurie, qui la premiére ſeroit appellée pour donner ſon ſuffrage, ſans qu'on ſe mît autrement en peine du rang que tiendroient les autres, parce qu'il arrivoit aſſés ſouvent que le ſentiment auquel s'étoit fixé la premiére, devenoit celui de toutes. Ainſi celle à qui échéoit la prérogative ou le droit d'opiner la premiére, formoit quelquesfois elle ſeule la déciſion.

Enfin les affaires qui ſe traitoient dans les Comices des Centuries n'étoient point de nature à émouvoir le Peuple ; puiſque s'il s'agiſſoit de l'élection des Magiſtrats, il lui étoit libre de choiſir entre les Candidats ceux qui lui agréoient le plus, & de leur en préférer même d'autres qui ne ſe ſeroient pas mis ſur les rangs ; que ſi on lui propoſoit quelque Loi ou Senatus-conſulte, c'étoit à lui de l'approuver ou de le rejetter ; que ſi l'on vouloit avoir ſon conſentement ſur une guerre à faire ou ſur une paix à conclure, il n'étoit pas même gêné par le préjugé du Sénat, & ce qu'il arrêtoit par ſes ſuffrages étoit décidé invariablement & ſans appel : en dernier lieu, & pour renfermer tous les objets des Comices des Centuries, il confirmoit, réformoit ou annuloit tous les Jugemens rendus en matiére capitale, & condamnoit ou abſolvoit les Citoyens, ſans que perſonne fût reçu à s'y oppoſer, ou à le contredire.

Les Comices des Curies ſe réduiſoient preſque à conférer aux Conſuls & aux Préteurs nommés pour aller gouverner les Provinces, & au Dictateur quand il y en avoit un, le commandement militaire & abſolu [*imperium*] n'ayant, par le titre de leurs dignités, que le pouvoir civil [*poteſtas*] ; en cela comme en tout le reſte, la Souveraineté du Peuple étoit marquée.

L'élection des moindres Magiſtrats, qui ſe faiſoit dans les Comices des Tribus, & les projets de Loix ou de Plébiſcits qui y étoient préſentés par les Tribuns, à qui il appartenoit d'y préſider, n'étoient à la vérité pas toûjours exempts de tumulte. Mais outre que les propoſitions de cette eſpéce, n'étoient portées devant les Tribus, qu'après avoir été promulguées à trois différens Marchés, qui ſe tenoient de neuf jours en neuf jours, ces Aſſemblées étoient ainſi que les autres aſſujetties à des régles & à des formalités, dont le violement n'annuloit pas ſeulement ce qui auroit pû y être fait, mais donnoit des expédiens auſſi prompts que faciles pour les diſſoudre.

Par éxemple, il étoit défendu par les Loix *Ælia* & *Fusia*, de rien commencer ou continuer en ce genre, dès qu'un Magistrat égal ou supérieur à celui qui présidoit aux Comices, lui dénonçoit qu'il alloit observer le ciel ou consulter les Auspices. Cicéron appelloit ces Loix le boullevart de la tranquillité & du repos publics; & il est vrai que le Sénat en avoit souvent & très à propos fait l'expérience contre les entreprises des Tribuns, les seuls qui pussent abuser de leur qualité dans ces Assemblées.

VI. L'autorité étant donc partagée entre les deux Ordres du Sénat & du Peuple, de façon que hors les cas que je viens d'expliquer l'éxercice en demeuroit au plus Noble, il ne reste plus qu'à savoir quelle portion en étoit distribuée à chacun des Magistrats ordinaires en particulier. A cet égard, il est sans difficulté que les Consuls en avoient la principale, sur-tout en tems de guerre, ou durant les mouvemens séditieux des Citoyens: & ils l'avoient tant par eux-mêmes & par le titre de leur dignité, que par le consentement du Peuple, exprimé par une délibération des Curies, *Lege Curiata*, ou par un Sénatus-consulte qui les établissoit Gardiens de la République, & que j'appellerai le Senatus-consulte *Videant*, à cause qu'il commençoit par ce mot. Pendant la paix, ils étoient plus bornés; & il semble même que restrains à la fonction de présider aux Assemblées du Sénat & à celles des Centuries & des Curies, il ne leur seroit resté que le choix des choses qu'ils y devoient proposer; mais cela même s'étendoit beaucoup plus loin qu'on ne pense, & les rendoit les arbitres des plus grands événemens & les maîtres du sort des affaires les plus importantes: & c'est bien plûtôt par-là qu'il en faut juger, que parce que dans l'éxercice du pouvoir coërcitif, où il n'auroit été question que d'arrêter un simple Citoyen, ils étoient obligés de ceder à un Tribun qui l'auroit mis en sa sauve-garde.

Quelque différence donc qu'il y ait à faire entre les Consuls qui étoient en place pendant les mouvemens de la guerre, & les mêmes Consuls considérés dans le repos de la paix, elle ne vient que de la diversité de ces deux états & de la nécessité qu'il y avoit que le commandement ne fût point divisé. Ainsi tant qu'ils étoient présens & à portée de donner des ordres dans la Ville, les autres Magistrats (il en faut toûjours excepter les Tribuns) étoient tenus d'y obéir: le Sénat lui-même, dans ces occurrences, sembloit n'avoir que la voix consultative: & bien que dans la vérité ils ne fussent que les organes de ce Corps, & qu'ils

qu'ils n'agissent en tout qu'au nom & comme dépositaires de ses intentions & de celles du Peuple ; le droit qu'ils avoient de les interpréter joint à la confiance qu'on avoit dans leurs lumiéres, les mettoit à même, sur-tout dans les guerres éloignées, de faire passer leurs propres résolutions pour celles de ces deux Ordres ; & il n'arrivoit presque jamais, ou qu'elles fussent infirmées, ou qu'on en appellât.

Mais ils étoient encore assés puissans, même pendant la paix, en ce qu'ils se trouvoient à la tête & qu'ils étoient comme l'ame d'une Compagnie, qui ne pouvoit délibérer que sur leurs propositions ou sur leurs rapports : ils l'étoient, dis-je, assés pour conduire les affaires à la fin la plus heureuse qu'elles pussent avoir, comme il arriva à Cicéron : ils ne l'étoient même que trop pour d'autres ; qui n'ayant ni le même zéle ni le même désintéressement, précipitérent la chute de la République par l'abus qu'ils firent de leur prééminence.

VII. Les Consuls, qui furent d'abord Chefs des armes & de la Justice, ayant été distraits de la derniére de ces fonctions par la nécessité où ils furent de remplir la premiére, dont l'exercice étoit journalier pour eux, on leur substitua, sous le titre de Préteur qu'ils avoient aussi eu d'abord, un Ajoint qui les débarassa du soin de connoître des différends & des contestations qui s'élevoient entre les Citoyens. L'agrandissement de Rome & l'affluence des Etrangers, qui s'y rendoient pour le commerce ou pour d'autres causes, firent bien-tôt après donner à ce nouveau Magistrat un Collégue pour rendre justice à ceux-ci, ou pour les contenir dans les termes du droit ainsi que les autres. A mesure que le Domaine de la République s'étendit, on augmenta le nombre des Préteurs. Ils étoient huit au tems dont je parle : mais les six qui avoient été ajoûtés avoient leur destination particuliére, qui étoit de présider aux Jugemens de différentes espéces de crimes, sans qu'ils pussent se mêler des affaires civiles, dont la connoissance ne cessa pas d'appartenir aux deux premiers.

Les Préteurs ne cédoient en dignité qu'aux Consuls, en l'absence desquels ils en tenoient la place, étant créés avec la même solemnité qu'eux, sous les mêmes auspices & par les mêmes Comices : ils pouvoient comme eux, convoquer le Sénat & le Peuple, présider aux Assemblées de l'un & de l'autre, y proposer ce qu'ils jugeoient expédient, empêcher au contraire ce qui leur

paroissoit nuisible, & représenter en tout & par tout les Consuls, non pas seulement à Rome, mais dans les Provinces qui leur étoient assignées pour Gouvernemens à l'issue de leur Magistrature, où on les envoyoit avec un égal caractére de supériorité, & où ils n'étoient pas moins absolus en ce qui concernoit le Civil ou le Militaire, pouvant aussi-bien qu'eux, quand ils en avoient la commission (*Lege Curiata*) faire la guerre même offensivement à leurs voisins, & sans cette commission, repousser la force par la force & triompher des ennemis vaincus.

Quant à la Jurisdiction qui les distinguoit à Rome d'avec eux, ils l'avoient aussi pleine qu'ils la pouvoient avoir dans un Gouvernement, où la voye d'appel doit toûjours être ouverte contre les injustices atroces. Dans ces cas extrémement rares le Peuple, mais qu'entends-je ici par le Peuple? l'universalité des Citoyens, la République entiére auroient pris fait & cause pour la Partie opprimée. Dans le cours ordinaire, nul n'étoit éxempt de la Jurisdiction du Préteur ni ne pouvoit s'y soustraire; & il ne se faisoit rien en ce qui concernoit l'état des personnes & les autres genres d'actions judiciaires que de son ordonnance, ou suivant la direction du Droit & des Loix qu'il prescrivoit par ses Edits. C'étoit de son autorité que l'on entroit en possession des héritages, & que la propriété ou l'usage des autres choses étoient transférés dans les ventes, échanges, donations, &c. tout cela étoit renfermé dans ces trois mots; *do*, *dico*, *addico*, je donne, je dis, j'adjuge. Tels étoient les deux Préteurs civils à l'égard, tant des Citoyens que des Etrangers. Je parle ailleurs des Préteurs criminels.

La confection du Cens, la protection des Temples & de leurs droits, la correction des mœurs, la manutention de la discipline, la location des fermes & des impôts, l'adjudication des ouvrages publics, avoient autresfois roullé sur les soins des Consuls; mais comme ils ne pouvoient les partager entre tant d'objets différens, & suffire à ceux que demandoient des guerres instantes ou nécessaires, on arrêta dans le Sénat de les débarrasser de ceux-là, & d'en former une nouvelle Magistrature. Ce fut-là l'origine des Censeurs qui, comme plus anciens d'institution (de près de 80 ans) que les Préteurs, avoient rang sur eux; & qui devinrent si considérables, que le dernier terme de l'ambition des Consuls eux-mêmes fut d'arriver à leurs Places.

VIII. Après les Préteurs étoient les Ediles, dont il y avoit

deux ſortes ; les Ediles du Peuple, & les Ediles Curules. Les premiers ſimples Officiers dont la fonction la plus honorable, après celle de veiller à ce qu'on n'introduiſît point de cultes étrangers, conſiſtoit à pourvoir à la célébration des jeux, étoient ſubordonnés en preſque tout le reſte aux Tribuns, qu'ils ſoulageoient dans pluſieurs détails, deſquels la plûpart appartenoient à la police ou à la voyerie.

Les Ediles du Peuple ayant refuſé, on ne ſait pas bien pourquoi, leur miniſtére à des jeux que le Sénat avoit ordonnés extraordinairement en réjouiſſance de ſa reconciliation avec le Peuple, deux Patriciens offrirent de les faire célébrer à leurs frais ; & ils le firent en effet avec un appareil également digne d'eux & du motif qui les faiſoit agir. Cet acte de générosité de leur part ne demeura pas ſans récompenſe ; & il fut réglé qu'à l'avenir on éliroit deux Ediles de race patricienne, à commencer par eux, qui s'étoient montrés ſi zélés, & cela eut ſon exécution. Dès-lors les plus belles attributions des anciens Ediles furent le prix de la faveur qu'eurent les nouveaux, qui les leur enlevérent & qui les laiſſérent dans la dépendance des Tribuns ; leſquels de leur côté ne mirent point d'obſtacle à l'agrandiſſement de ces nouveaux Magiſtrats, dans l'eſpérance qu'ils eurent de parvenir eux-mêmes à leurs places.

Elles devinrent par progreſſion de tems ſi brillantes, que le Peuple impatient de s'en voir exclus dans la Perſonne des Plébéïens fut prêt à ſe mutiner : & il n'y eut d'autre moyen de l'appaiſer, que de les recevoir pour Collégues, ainſi qu'on en avoit déja uſé pour les autres Dignités. De cette ſorte, la Robe bordée de pourpre, la Chaire d'ivoire, l'entrée au Sénat tranſmiſſible aux deſcendans, le droit d'opiner avant les ſimples Sénateurs, & le droit d'images, que des Patriciens avoient ou par eux-mêmes ou par une conceſſion perſonnelle, paſſérent indiſtinctement avec le titre dont ils étoient fondateurs à la poſtérité de ceux qu'on en avoit jugé indignes & à la leur, & on les appella également Ediles Curules du nom du ſiége roullant dans lequel ils paroiſſoient en public.

C'étoit à eux de veiller à la ſûreté publique ; à l'entretien, aux réparations & à l'embelliſſement des Temples, des Théâtres, des Stades, des Portiques, des murs de la Ville, des Places & autres lieux ; de pourvoir aux vivres, d'ordonner & de régler pluſieurs choſes à ce ſujet : ils connoiſſoient des actions redhi-

bitoires, à l'effet de résoudre les ventes & les marchés où la bonne foi étoit blessée, & où, soit l'acheteur soit un autre, étoient lézés ou trompés; d'où résultoit une autre sorte d'action (*quanti minoris*) où ils condamnoient le vendeur à restituer ce qui manquoit à la valeur de la chose, après que la prisée en avoit été faitte. C'est pour cela principalement qu'en entrant en éxercice le premier de Janvier, ils faisoient, à l'éxemple des Préteurs, paroître leur Edit; par lequel ils expliquoient tous les genres de fraude dont ils entendoient faire justice, & la maniére dont ils la rendroient relativement aux circonstances, qui pouvoient changer d'une année à une autre. Ce n'étoit qu'à cet égard qu'il devoit y avoir de la différence dans ces Edits, la Jurisprudence n'étant point sujette à tant de variations, outre qu'il seroit absurde qu'il eût dépendu d'eux d'intervertir l'ordre une fois établi ou de s'en écarter au préjudice de ce qui avoit été ou approuvé par le Peuple ou statué par le Sénat leur Supérieur.

Je crois donc seulement que, comme dans le nombre des choses qui regardoient ces Magistrats, il y en avoit plusieurs qu'il étoit de l'économie générale de régler diversement suivant les tems de guerre ou de paix, de disette ou d'abondance &c. l'inspection qu'ils avoient sur les vivres, par éxemple, sur la vente & sur le débit qui s'en faisoit & sur les fraudes qui s'y pouvoient faire dans la quantité ou dans la qualité, les mettoit quelquesfois dans l'obligation d'étendre ou de modifier ce qui n'étoit que momentanée dans les Ordonnances de leurs Prédécesseurs.

Quoi qu'il en soit de ces Ordonnances, elles n'étoient pas des Loix non plus que celles des Préteurs eux-mêmes; elles étoient tout au plus faittes pour y suppléer, & elles n'avoient qu'une éxécution provisoire; à quoi l'on doit ajouter qu'au défaut des Ediles les Préteurs auroient pu les rendre. De tout cela il s'ensuit que l'Edilité étoit si l'on veut la premiére des moindres Dignités, telles que le Tribunat & la Questure; mais qu'elle n'étoit que la moindre des grandes, telles que la Préture & le Consulat; aussi ne servoit-elle que de dégré pour y monter, & n'y nommoit-on que dans les Comices des Tribus.

IX. D'ailleurs les Ediles ne commandoient point les armées, ils n'avoient point de part aux Gouvernemens des Provinces; & dans l'administration civile, ils étoient extrémement bornés: mais ils pouvoient s'en consoler dans l'attente de ces avantages, que leur rendoit certains la passion demesurée que l'on avoit à

Rome pour les Jeux & pour les Spectacles, dont ils avoient la surintendance; & c'étoit si-bien par-là qu'ils y arrivoient, qu'il n'étoit rien de tout ce qui concernoit leur Charge à quoi ils fissent plus d'attention & dont ils fussent plus jaloux.

On en vit dans ces occasions se ruiner par avarice, & sacrifier de riches possessions à la confiance qu'ils avoient de trouver dans la reconnoissance du Peuple de quoi s'en dédommager avec usure. Cette façon de penser n'étoit que trop ordinaire; & c'est principalement par cette raison que l'on fut contraint de faire ou de renouveller tant de Loix contre les brigues, de recevoir tant d'accusations contre les prévenus de concussion & de péculat, & que tout cela produisit si peu d'effets.

X. Cicéron étoit bien éloigné d'autoriser par son exemple de semblables abus. Né avec un cœur droit & avec un amour sincére pour la justice & pour l'ordre; amour dans lequel l'étude de la Philosophie & le sentiment de la véritable gloire l'avoient encore fortifié; nourri enfin dans une espéce de parsimonie convenable à la médiocrité de sa premiére fortune, il convient franchement que son Edilité ne fut pas somptueuse, & qu'elle put même paroître ne répondre que foiblement aux témoignages d'affection qu'il avoit reçus du Peuple.

Mais s'il fit perdre à ce Peuple quelque chose de ses plaisirs par le retranchement des superfluités que l'ambition & le luxe y avoient introduites, il sut l'en récompenser cette même année, en convertissant à son soulagement, pendant une cherté de vivres qui survint, le prix de plusieurs morceaux de peinture & de sculpture dont les Siciliens lui avoient fait présent, & qu'il mit en vente après qu'ils eurent servi à la décoration des Jeux qu'il avoit donnés.

Une libéralité placée aussi à propos, étoit bien capable de réparer le tort qu'avoit pû lui faire une dépense trop mesurée pour une Multitude accoutumée à n'y voir point mettre de bornes lorsqu'il s'agissoit de pourvoir à ses amusemens: cependant il avoua depuis que dans la concurrence du Consulat, où toutes les raisons de préférence étoient pour lui, il avoit craint qu'une décoration d'argent, dont C. Antonius son Compétiteur avoit orné la scéne quelques années auparavant, n'éblouît encore assés le Peuple, pour le porter à accorder à celui-ci le premier rang sur lui, qui s'en étoit tenu à faire exécuter sans tant d'ostentation les trois Jeux auxquels il étoit indispensablement obligé.

XI. Ce n'est encore rien que de le voir se détourner d'un chemin si battu, il faut l'entendre dans ses motifs, & admirer comment dans un siécle aussi corrompu, il pouvoit se trouver quelqu'un sur qui les devoirs primitifs éxerçassent autant d'empire. « Dieux immortels, combien peu les hommes se ressemblent » dans leurs actions ! Ainsi vous (il parloit alors aux Juges de » Verres) & le Peuple romain, puissiez-vous rejetter avec le dernier mépris mes intentions présentes & mes prétentions sur l'a» venir ; s'il n'est pas vrai que tous les Emplois auxquels il vous a » plu de m'appeller, je les ai acceptés dans la pensée que j'étois » obligé par tout ce qu'il y a de plus sacré d'en remplir les enga» gemens. Quand je fus fait Questeur, je n'allai point m'imagi» ner que le Peuple romain m'eût fait un présent gratuit, je crus » au contraire qu'il avoit commis à ma foi un dépôt dont je de» meurois responsable envers lui, & c'est sur ce pié-là que je » m'aquittai de ma Questure provinciale. Maintenant que me » voilà désigné à l'Edilité, je sais de quoi je dois lui rendre » compte ; je sais que c'est à moi de faire célébrer, avec la dé» cence réquise, les jeux institués à l'honeur de *Ceres*, de *Liber* » & de *Libera*, de rendre par une pareille Fête la Déesse Flore » propice aux deux Ordres de la République, & enfin de pour» voir à tout ce qui est nécessaire pour la solemnité des Jeux » romains, nos plus anciens Jeux, avec la pompe & la dignité » que demandent Jupiter, Junon & Mercure, à qui ils sont » consacrés ; que c'est à moi de veiller à la conservation des édi» fices sacrés & à la sûreté de toute la Ville ; que pour prix de » ces soins on a donné aux Ediles le premier lieu pour opiner » dans le Sénat, la Toge bordée de pourpre, la Chaire curu» le, & le droit d'images, à l'effet de transmettre leur nom & » leur souvenir à la postérité. Je proteste néantmoins devant tous » les Dieux, que ces choses, pour agréables qu'elles me puissent » être de la part du Peuple à qui j'en suis redevable, ne me » causent pas tant de plaisir, que j'ai de crainte & de souci » que le choix que l'on a fait de moi ne soit pas pleine» ment justifié par la conduite que je tiendrai dans cette même » Edilité, que je ne regarde pas comme m'étant venue, parce » qu'il faloit qu'elle tombât à quelqu'un, mais comme si le Peu» ple qui me l'a donnée l'avoit créée exprès pour moi.

Le Collégue de Cicéron fut M. Cæsonius ; le même qu'il met au nombre de ceux qui furent ses Compétiteurs dans la pour-

suite du Consulat, & dont il fait assés sentir l'indignité par rapport à l'une & à l'autre de ces places.

XII. Cicéron plaida plusieurs causes pendant l'année de son Edilité, & entre autres celles *pour M. Fonteïus* & *pour A. Cæcina*: c'est le sujet des deux Oraisons que nous avons.

Dans la premiére, il s'agissoit de justifier Fonteïus du crime de concussion, dont il étoit accusé au nom des habitans de la Gaule, de laquelle il avoit eu le Gouvernement après sa Préture: On lui imputoit les dettes dont cette Province étoit chargée: on le taxoit d'avoir fait son profit de l'argent qu'il avoit reçu pour les réparations des chemins; & enfin d'avoir mis un impôt sur le vin.

L'autre Plaidoyé rouloit sur la question de savoir; si, dans le cas de l'usurpation d'un fond de terre, celui, à qui toute violence tendant à expulser le véritable héritier étoit interditte, avoit désobéi à justice, pour l'avoir empêché à main armée d'en approcher & d'en prendre possession. Cæcina avoit épousé une veuve nommée Cæsennia; laquelle après la mort d'un Fils qu'elle avoit eu de son premier mari, avoit aquis la propriété de quelque héritage dont ce Mari lui avoit laissé l'usufruit. Cæsennia étant morte, Sex. Æbutius, par le ministére de qui elle avoit fait cette aquisition & sous le nom duquel l'adjudication avoit passé, s'en prétendit le maître & s'y maintint à force ouverte contre Cæcina, que Cæsennia avoit institué son héritier. Plainte de la part de celui-ci portée devant le Préteur; qui, suivant la forme de droit, avoit décerné l'Ordonnance appellée *Interdictum de vi*. Par cette Ordonnance prohibitive de toutes voyes de fait, Cæcina devoit être remis en possession des lieux d'où il avoit été chassé. Æbutius convint au Tribunal du Préteur de la vérité de tout ce qui faisoit la matiére de cette plainte: mais il se défendit devant les Commissaires à qui elle étoit renvoyée, sur ce que la restitution ne pouvoit avoir lieu qu'au profit de celui qui auroit été en possession de la chose, & contre un autre qui l'en auroit dépossédé, ce qui ne pouvoit s'appliquer ni au Plaignant ni à lui Æbutius, qui s'étoit seulement opposé à ce que Cæcina prît possession: il prétendoit au surplus, à la faveur d'une équivoque des plus grossiéres, l'avoir réintegré. Toute cette Cause ne fut donc, comme le dit Cicéron, qu'une explication de l'Ordonnance du Préteur par les véritables principes, suivant lesquels elle étoit aussi favorable à sa Partie que contraire à son Adversaire.

XIII. L'aquisition qu'Atticus fit alors d'une Terre en Epire, engagea ce Chevalier à y aller passer une partie de cette année & les quatre suivantes presque tout entiéres. Il y eut pendant cet intervalle entre Cicéron & lui un commerce réciproque de lettres; dont à la vérité il n'a paru que celles qui furent écrittes par le même Cicéron, mais qui sont si remplies de faits, qu'au jugement de Cornelius Nepos, il suffit de les lire pour n'avoir rien à désirer sur l'Histoire de ce tems-là: qu'auroit-il pû dire de plus, si nous avions celles d'Atticus qui y avoient donné lieu ou qui en étoient les réponses?

Sénéque prévenu de la même admiration pour celui qui les avoit écrites, a prétendu qu'elles avoient assûré l'immortalité au nom d'Atticus; qui, dit-il, seroit tombé dans l'oubli malgré l'alliance des Césars, dans laquelle il entra depuis en mariant sa fille (Pomponia) à M. Vipsanius Agrippa beau-pére de Tibére & ayeul maternel de Drusus Cæsar.

Il semble que ç'ait été aussi la pensée de Suétone; qui, dans les deux seuls endroits où il parle d'Atticus, ajoûte tout de suite, *à qui Cicéron a écrit;* comme si sans cette circonstance on pouvoit méconnoître un homme tel que celui-là, ou se méprendre à un surnom qui lui étoit devenu tellement personnel, que sans cet Historien, qui y joint encore celui de *Satrius*, lequel étoit apparemment le véritable, nous ne lui en connoîtrions point d'autre.

Au reste, ni Cornelius Nepos ni aucun autre Ancien, n'a daigné nous instruire de la raison qui avoit porté Atticus ou qui que ce put être à retirer de ce prétieux recueil ou à supprimer celles qui étoient de ce Chevalier. Un bel esprit de nos jours (l'Abbé de Saint-Réal) fort versé dans la lecture de ces Lettres, & qui de son vivant a passé pour en avoir la clé, a attribué cette suppression aux ménagemens excessifs que celui-là avoit pour tout le monde. Il ne seroit donc plus question que de savoir comment on avoit pu sauver les autres; qui, sur le même fondement, auroient dû avoir le même sort. De ce qu'elles ne l'ont pas eu, on peut conclure qu'il n'éxerça son droit que sur les siennes propres; & que les originaux de celles de son ami étant tombés en d'autres mains, le peu d'ordre qui s'y rencontre, ainsi que dans les familiéres, n'est qu'une suite de la précipitation avec laquelle elles furent premiérement ramassées, ceux qui les publiérent depuis s'étant sans doute fait une espéce de scrupule d'y rien changer.

XIV.

XIV. Une des premiéres choses qu'on voit dans ces Lettres, & qui tombe sur l'année 685, c'est la mort de L. Tullius Cicéro le fils, cousin-germain de notre Orateur, qui fut extrémement sensible à cette perte : car ce Cousin n'étoit pas seulement homme de Lettres & de goût, il étoit de très bon conseil dans les affaires domestiques ; & pour ce qui est de celles du dehors, son activité naturelle & un tour d'esprit aisé & insinuant l'y rendoient infiniment propre. Des qualités si estimables & d'un si grand usage entre personnes liées par le sang & accoûtumées l'une à l'autre par une grande habitude, le firent d'autant plus regretter par Cicéron, que sa mort ne lui laissoit qui que ce fût sur qui il pût se reposer avec la même confiance : car son frére Quintus n'étoit pas à Rome, il étoit à Arpinum ; & il avoit précisément alors plus besoin de son secours, qu'il n'étoit en situation de lui en donner.

Ce Frére, que nous avons perdu de vue depuis le voyage qu'il avoit fait avec Cicéron à Athénes & en Asie, ne s'étoit point piqué d'une certaine émulation à la vue des progrès que son aîné avoit faits dans l'éloquence : au contraire il s'étoit défendu d'entrer dans cette carriére, sous prétexte que c'étoit assés d'un Orateur dans une famille : maniére de penser au moins singuliére, dans une République où les récompenses les plus glorieuses sembloient être affectées à ceux de cette profession, & dans un homme qui n'en embrassa aucune : car il étoit encore plus éloigné de se donner à la Jurisprudence ; & s'il eut un goût marqué pour quelque chose, ce fut uniquement pour la Poésie, dans laquelle il n'eut peut-être guére d'autres admirateurs que son Frére.

Il avoit épousé Pomponia Sœur d'Atticus, quelques années avant que Cicéron songeât au mariage : mais quelque part qu'eût pu avoir celui-ci à une alliance qui sembloit devoir resserrer les nœuds de l'amitié qui étoit entre ce Chevalier & lui ; s'il y donna les mains dans cette vue, il se trompa ; & de la façon dont Quintus vivoit avec sa femme & sa femme avec lui, son aîné eut plus d'une occasion de s'en repentir ; puisque non-seulement les soins qu'il apportoit à les raccommoder dans leurs différends domestiques ne lui réussissoient pas toûjours, mais qu'assés souvent même sa médiation lui nuisoit dans l'esprit d'Atticus, aussi prévenu pour sa Sœur que notre Cicéron l'étoit pour son Frére.

Quoique Quintus fût naturellement bon & susceptible de sentimens tendres, on le trouve dans toute sa conduite inégal,

plein d'humeur, haut, violent, & dans ses accès sujet à oublier ce qu'il devoit aux siens & à lui-même. De son côté, Pomponia ne lui ressembloit que par ces derniers traits; & ce qu'il y avoit de plus dans une Femme de ce caractére, n'étoit pas pour les rapprocher. Ce qui achevoit de tout gâter, c'est que, comme je l'ai déja dit, Atticus qui l'aimoit en frére aveugle, non content de vouloir que le mari eût toûjours tort, éxigeoit encore de l'ami (Cicéron) qu'il traitât avec Quintus comme s'il avoit effectivement toûjours été en faute.

Cicéron, à qui le frére & l'ami étoient également chers, tenoit la balance la plus égale qu'il étoit possible entre les deux; c'est-à-dire, que quand elle penchoit du côté le moins juste par le poids qu'y ajoûtoit la préoccupation, il se rejettoit de l'autre pour la rétablir dans l'équilibre.

XV. La raison la plus plausible que je puisse donner du séjour que Quintus faisoit alors à Arpinum, est la maladie de Cicéron le Pére, qui y mourut le 24 de Novembre de cette année. On est surpris de ne trouver dans la Lettre, où Cicéron annonce cette nouvelle à Atticus, aucune marque qui puisse faire juger du regret qu'il devoit avoir de la perte d'un aussi honête homme & d'un si bon Pére. C'est trancher bien court sur un événement de cette nature que d'écrire simplement à un ami à la suite d'autres nouvelles beaucoup moins importantes en soi que celle-là, *Notre Pére est mort un tel jour*. Mais on auroit grand tort de croire que, pour s'être exprimé si séchement & d'une maniére en apparence si indifférente, il eût été moins touché de cette mort. Il parloit à un homme parfaittement instruit de ses dispositions; & ce qu'on voudroit de plus n'est que de nos mœurs, qui en matiére de bienséances ne sont pas une Loi générale.

Cicéron étoit en ce tems-là principalement occupé de l'embellissement de sa maison de Tusculum, pareillement située dans le Latium, mais à 12 milles seulement de Rome. Il y faisoit de fréquens voyages, & il s'y plaisoit plus qu'en aucun autre endroit: aussi espéroit-il d'en faire un jour le lieu de sa retraite; & il y songeoit si sérieusement, qu'il employoit toutes ses épargnes à l'orner de bustes & d'autres raretés qu'Atticus achettoit pour lui, & lui faisoit venir d'Athénes: il en destinoit la plûpart pour sa Bibliotéque, qu'il comptoit d'augmenter des livres qui composoient celle de cet ami qui les lui avoit promis: il l'en faisoit souvenir, & il s'engageoit à en payer le prix qu'il voudroit y mettre.

XVI. Dès que le tems de solliciter la Préture fut venu, Cicéron fit ce qui étoit d'usage dans ces conjonctures, c'est-à-dire, qu'il se montra plus assidûment sur la Place, qu'il se rendit plus accessible & plus familier que de coûtume, qu'il se mêla dans la foule s'entretenant sans façon avec les uns & les autres de ce qui pouvoit les intéresser, qu'il affecta plus que jamais de les saluer par leurs noms & surnoms, leur présentant la main en signe d'amitié, qu'il caressa sur-tout les Chefs des Tribus & des Centuries & ceux qui passoient pour avoir le plus de crédit dans les Corps & Communautés, à qui il ne faloit pas hésiter à donner les titres affectueux de pére, de frére, d'ami, de camarade selon l'âge & l'état de chacun. Voilà ce qu'on appelloit briguer: mais briguer de cette maniére étoit une chose non-seulement permise; elle étoit si bien autorisée, qu'on ne seroit pas monté sans cela au moindre de tous les grades. Il y avoit une autre sorte de brigue où l'on employoit l'argent & quelquesfois des moyens encore plus honteux pour gagner les suffrages; & cet abus, comme je l'ai déja dit, étoit dévenu si commun, qu'il avoit prévalu sur toutes les Loix antérieurement faittes pour le réprimer.

XVII. On en fit une nouvelle cette année-là même, qui excluoit des Magistratures & de l'entrée au Sénat les Coupables de ce crime, & qui les condamnoit de plus à une forte amande. Toute rigoureuse qu'étoit cette Loi appellée *Calpurnia* du nom de C. Calpurnius Piso l'un des Consuls qui la rédigea, le premier projet qui en avoit été dressé par le Tribun C. Cornelius l'étoit bien davantage, puisque le Sénat en avoit pris l'allarme, & qu'on n'en avoit rendu maître le Consul qu'afin qu'il la modifiât. On peut juger combien il devoit y être porté par la peine qu'il avoit eue à échapper lui-même aux poursuites pour raison du même fait; encore assûre-t-on qu'il y auroit succombé, s'il ne les eût pas éludées par des oppositions qu'il avoit eu l'adresse ou le bonheur de se ménager. Le Corps entier du Sénat n'étoit pas plus sain; & c'est ce que nous découvre le prétexte qu'on allégua pour amortir le zéle de ce Tribun: c'est, disoit cette Compagnie, qu'une Loi si sévére par les peines qu'elle infligera aux prévaricateurs pourra bien répandre assés de terreur pour éclaircir le nombre de ceux qui seroient tentés de le devenir: mais comme il y en aura toûjours, quoi qu'on fasse, on ne trouvera ni Accusateurs pour les dénoncer, ni Juges pour les condamner;

au lieu que les choses n'étant point portées à l'extrême, on ne manquera ni des uns ni des autres.

Si ce raisonnement du Sénat étoit vicieux, sa conduite en récompense fut très sage : & il comprit si bien la nécessité qu'il y avoit de réprimer les brigues, par une Loi, qui malgré les adoucissemens qu'on y avoit apportés, étoit encore la plus rigoureuse de toutes, que quoique les élections fussent instantes, il aima mieux les reculer jusqu'à ce qu'elle eût passé, que de la rendre inutile en ne la promulguant qu'après. Cette résolution rendit les Candidats furieux, il n'y eut sorte de violences à quoi ils ne se portassent, ils ne menaçoient pas de moins que de la mort ceux qui leur résisteroient. La Compagnie, loin de se laisser ébranler, fit ajoûter à la proposition que le Consul devoit faire de la Loi, qu'elle auroit son effet contre eux-mêmes, & Elle se contenta au surplus de renforcer la garde de ce Magistrat.

XVIII. La Loi ayant donc reçu sa derniére forme, on procéda aux élections ; où furent désignés Préteurs, Cicéron en premier lieu, ensuite Q. Voconius Naso, M. Plætorius, C. Flaminius, C. Orchinius, C. Aquillius Gallus, P. Cassius, & C. Antonius, qui fut encore depuis son Collégue au Consulat.

A considérer les Compétiteurs de Cicéron dans le portrait qu'il nous en fait, & où il nous les représente comme consommés dans la pratique des actions les plus honteuses, il semble qu'il n'avoit pas autrement sujet de s'applaudir si fort d'avoir été nommé le premier ; & d'autant moins que cette circonstance n'opérant rien ni pour la jurisdiction ni pour le rang, elle laissoit au sort à décider de l'une & de l'autre entre personnes que l'élection avoit rendues égales, & qui participoient également à l'honeur attaché à la Préture. Cependant comme c'étoit une marque de prédilection de la part du Peuple, & la suite d'un jugement réfléchi ; on ne sauroit trouver à redire qu'il se soit vanté, comme il fit depuis plus d'une fois, d'avoir été désigné Préteur entre les premiers, premier Edile, Questeur avant tous ses Contendans, proclamé à trois différentes reprises, par le suffrage unanime de toutes les Centuries, & enfin premier Consul. Il connoissoit sans doute mieux que nous la valeur de cette primauté ; & il la mettoit à si haut prix, que lorsque Antonius le pressa jusqu'à l'importunité de la lui céder, il lui répondit sans détour qu'il faloit qu'il fût bien impudent pour lui demander une chose qu'il n'auroit pas accordée à son Oncle Antonius l'Orateur. Ses

autres Collégues ne furent pas si difficiles : Antonius obtint d'eux, avec le secours que Cicéron ne laissa pas de lui prêter, & moyennant un nouvel arrangement que l'on prit avec les Centuries, qu'il passeroit du dernier lieu au troisiéme, ce qui confirme de plus en plus combien le premier lieu devoit être recherché.

XIX. Le sort dédommagea Antonius de la mortification que le Peuple lui avoit donnée : le premier Département lui échut, & Cicéron n'eut que le septiéme.

Ces Départemens consistoient, comme je l'ai déja dit du premier, dans la Jurisdiction civile entre les Citoyens & les Citoyens demeurans à Rome & aux environs ; & du second, entre ces mêmes Citoyens & tous les Etrangers que leurs affaires y attiroient : les six autres destinés aux Préteurs que l'on appelloit Provinciaux, comprenoient la Jurisdiction criminelle ; depuis qu'on s'étoit déchargé de l'embarras d'assembler le Peuple & de commettre à la pluralité des voix des Duumvirs pour juger, & des Enquêteurs (*Quæstores parricidii*) pour instruire le procès aux Coupables.

Or comme par la distribution qui fut faitte pour cette année, la connoissance du poison appartenoit à Voconius, celle des assassins à Plætorius & à Flaminius, qu'Orchinius avoit le péculat, Cicéron la concussion, Aquillius la brigue, & P. Crassus le crime de léze-majesté ; il s'ensuit nécessairement que le premier Département devoit être rempli par Antonius, le seul des huit à qui l'on n'en trouve point ; & qui ayant celui-là n'en pouvoit avoir d'autre.

XX. Outre les six faisceaux que l'on portoit devant chacun des huit Préteurs, on portoit encore devant les deux premiers une *Haste*, pour marquer leur Jurisdiction sur les meubles ou immeubles, qui de leur ordonnance, étoient mis en vente, d'où venoit le mot de *Subhastation*. Les autres Préteurs avoient pour symbole de la leur un glaive ou une épée. On les appelloit aussi *Juges de la question* ou *Juges enquêteurs* relativement à d'autres crimes dont la connoissance leur étoit surabondamment attribuée, & parmi lesquels il faut encore compter l'adultére, le rapt, la violence publique, &c. dont ils jugeoient les dénoncés quand il y en avoit, & tous sauf l'appel au Peuple.

En matiére de concussion, Cicéron avoit tout l'avantage qu'on pouvoit avoir pour remplir les devoirs d'un bon Juge. Il avoit accusé Verres de ce crime ; & ce que nous avons de lui

prouve d'autant mieux qu'il l'avoit approfondie dans toutes ses parties, qu'en rendant publics les Discours de la seconde accusation, qu'il ne prononça point, son unique but avoit été de laisser un modéle de la maniére dont une affaire de cette nature devoit être traitée. Il ajoûte à cela qu'il en avoit défendu d'autres. Ainsi il ne devoit trouver aucun embarras ni dans l'instruction ni dans le jugement.

XXI. Entre les diverses accusations de concussion qui furent ou purent être portées à son Tribunal, il n'y en a que deux, ou tout au plus trois, dont le souvenir se soit conservé; & de ces deux ou trois, une seule fut suivie à la rigueur & eut son effet en la personne de L. Licinius Macer, qui avoit lui-même été Préteur, & qui fut jugé par le nôtre avec toute la sévérité des Loix. On ne sait point au juste quelles peines elles infligeoient aux coupables, les plus dures ayant été mitigées par celle ditte *Servilia:* cependant à en juger par ce que dit notre Orateur dans une des Verrines, on ne sauroit présumer moins que la vente des biens de l'Accusé, pour satisfaire aux causes de l'accusation, & cette vente même étoit souvent éludée par le parti qu'il prenoit de prévenir son Jugement, en allant volontairement en éxil.

Quoi qu'il en soit, la condamnation de Macer fit plus d'honneur à Cicéron, que tout le crédit de la famille des Licinius dont il étoit, n'auroit jamais pû lui apporter de profit, s'il avoit renvoyé leur parent absous. C'est lui-même qui nous l'apprend; & je n'en veux pas davantage pour montrer qu'un Préteur devoit avoir un pouvoir bien étendu, puisque malgré les Loix, dont il n'étoit proprement que l'interpréte, il pouvoit sauver les criminels les plus avérés.

Un Accusé de la qualité de Macer, défendu par Crassus son Cousin, dans un tems où le crime dont il s'agissoit étoit le crime de tous ceux qui étoient à portée de le commettre, auroit dû ce semble n'avoir rien à craindre: aussi n'avoit-ce été en quelque maniére que pour la forme & pour ne pas absolument braver la coûtume, qu'il s'étoit vêtu de noir, & qu'il avoit laissé croître sa barbe en signe de deuil.

Le Préteur & ses Assesseurs n'en étoient donc encore qu'aux opinions; lorsque, sûr de son absolution, il se hâta de revenir chés lui pour se dépouiller de ces marques extérieures de tristesse: mais au moment qu'il en sortoit pour se montrer sur la Place,

Craſſus vint l'avertir qu'il étoit condamné par toutes les voix. A cette nouvelle, il fut tellement ſaiſi, qu'en rentrant dans ſa maiſon il ſe trouva aſſés mal pour ſe mettre au lit, d'où il ne releva pas depuis.

XXII. Voici une affaire d'un autre genre ; & la première où Cicéron conſulta plus ſes intérêts propres, que ceux de la République. Le Tribun L. Manilius, n'ayant pas réuſſi dans le deſſein qu'il avoit eu dès le mois de Décembre précédent, de faire accorder aux Fils des Affranchis le droit de ſuffrage aux élections des Magiſtrats, s'aviſa de préſenter au Peuple un autre projet tendant à ce que *la Commiſſion d'achever la guerre contre Mithridate & Tigrane fût donnée à Pompée ; lequel en retenant le commandement des Forces navales & des Provinces maritimes* (la Phrygie, la Lycaonie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, la Colchide & la petite Arménie) dont il avoit été pourvu pour exterminer les Pirates, *auroit encore celui de la Bithynie & de toutes les Armées romaines qui ſeroient hors de l'Italie ; l'autoriſant au ſurplus à pourſuivre comme Ennemis, & à reconnoître pour Amis ou pour Alliés ceux & celles des Princes, des Peuples ou des Villes qu'il jugeroit à propos* : ce qui lui donnoit plus de pouvoir légitime que Sylla n'en avoit uſurpé.

Le Sénat avoit fait l'année d'auparavant un eſſai bien inutile de ſes forces contre une propoſition de même nature ; mais qui ne portoit d'abord autre choſe ſinon, *que dans le nombre des Conſulaires, il en ſeroit choiſi un pour faire la guerre à ces Ecumeurs de mer, lequel auroit le commandement pour trois ans :* le Sénat, dis-je, qui s'étoit trouvé trop foible contre Pompée, à qui le Tribun Gabinius vouloit le faire tomber, qu'il n'avoit cependant ni nommé ni déſigné, & qui proteſtoit même de n'en avoir aucune envie, dut ſentir avec quel déſavantage il s'éléveroit contre une propoſition plus expreſſe.

La première avoit paſſé malgré tous ſes efforts & malgré ceux de deux Tribuns, du ſecours de qui il s'étoit étayé : & Pompée, par la célérité avec laquelle il étoit venu à bout de cette expédition, s'annonçoit aſſés pour être le ſeul que pût regarder le ſoin d'une guerre qui duroit depuis 23 ans, & qui devenoit de jour en jour plus ſérieuſe. Juſques alors tout lui avoit réuſſi, il n'avoit éprouvé aucune diſgrace, il n'étoit connu que par de magnifiques dehors, il ne ſe connoiſſoit pas lui-même.

Ces apparences ſéduiſantes, jointes à beaucoup de qualités

réelles, rendoient à la vérité la proposition de Manilius plus favorable que n'avoit été celle de son prédécesseur, mais elles ne devoient pas en faire soûtenir l'acceptation comme nécessaire par un homme tel que Cicéron ; qui, de quelque maniére qu'il fût prévenu pour Pompée, comprenoit mieux qu'aucun autre de quelle importance il étoit de ne point sortir des régles ordinaires. Il voyoit pour le moins aussi clairement que Catulus & qu'Hortensius, que c'étoit élever dans la République une puissance beaucoup plus dangereuse que la Dictature, détruire l'égalité entre les Citoyens & avilir le Sénat ; d'ailleurs que cette commission venant après une premiére, en faisoit craindre une troisiéme ; & que l'Aristocratie dont il se vantoit si volontiers d'être le partisan étant minée dans son principe, tout retomboit dans le pouvoir d'un seul, s'il réussissoit ; ou périssoit sans retour entre ses mains, si la Fortune contraire à son ambition, cessoit de le favoriser par des prospérités continuelles.

Le jour des Comices arrivé, il n'y eut que Catulus Prince du Sénat & Hortensius, qui osassent ouvrir la bouche pour déconseiller cette Loi ; encore ne firent-ils que répéter les mêmes raisons qu'ils avoient précédemment alléguées ; que c'étoit trop risquer de conférer toute l'autorité à un seul homme, quelque digne qu'il en pût être ; que l'on n'en avoit pas anciennement usé ainsi, & que cet exemple étoit pernicieux pour les conséquences..

Cicéron répondit à ces deux Consulaires ; & après s'être beaucoup étendu sur la grandeur & sur les dangers d'une guerre, qui ne se faisoit depuis si longtems qu'au détriment & à la honte du nom romain ; après, dis-je, avoir prouvé qu'il n'y avoit que Pompée qui pût la terminer, en le représentant comme le plus grand des Capitaines, & en tirant de son éloge & de ses actions passées les présages les plus heureux pour l'avenir ; « Que prétend donc » Hortensius, ajoute-t-il ? il convient que s'il étoit prudent de se » reposer de tout sur un seul, la préférence seroit aquise à Pom» pée ; mais il nie que la raison d'Etat le permette ; raisonnement » usé & déja réfuté, plus par l'expérience que par le discours ; car » vous-même, Hortensius, vous l'employiez n'a guére, & avec » toute la force & toutes les graces de votre éloquence vous pré» tendiez le faire valoir contre Gabinius, lorsqu'il proposoit de » remettre à un seul la conduite de la guerre qui étoit à faire » aux Corsaires ; & de cette même Tribune vous vous élevâtes avec

» avec chaleur contre cette proposition. Où en serions-nous, » Dieux immortels, si dans cet instant votre avis avoit prévalu » sur le véritable intérêt de la République ? Que seroit devenu » pour nous le Domaine immense de la terre & des mers qui nous » est demeuré avec tant de gloire ? . . . . .

» Le Peuple romain vous rendit alors, à vous & à ceux qui » pensoient comme vous, la justice de croire que ce que vous di- » siez étoit à bonne intention : cependant dans cette affaire, où » il étoit question du salut public, il aima mieux se décider par » le sentiment qu'il avoit de son état, que par vos lumiéres ; ainsi, » Romains, une seule Loi, un seul homme, une seule année nous » ont délivrés de cette misére & de cette honte, & ont établi » sur des fondemens plus solides votre souveraineté sur l'un & sur » l'autre Elément . . . . . .

» Il me reste, Messieurs, à discuter l'avis de Catulus ; qui, » dans cette occasion-là même, vous ayant demandé à qui vous » vous adresseriez dans le cas, où livrant tout à Pompée, il vien- » droit à vous manquer, recueillit une récompense digne de sa » vertu & du rang qu'il tient parmi nous, lorsque vous lui ré- » pondîtes par une acclamation presque générale, qu'alors vous » auriez recours à lui : & certes, il mérite bien que vous en por- » tiez ce jugement, puisqu'il n'y a rien au monde de si grand » & de si difficile qu'il ne puisse ou conduire à une bonne fin par » sa sagesse, ou maintenir par son intégrité, ou éxécuter par son » courage. Mais je suis très éloigné de penser comme lui dans le » point qui nous divise ; & la raison que j'en ai, est que, plus » la vie des hommes est incertaine & de courte durée, plus la » République doit se hâter de profiter des momens de celle d'un » Héros dont les Dieux lui permettent la jouissance. Mais à la » bonne heure, dira-t-on, pourvu qu'en cela on n'agît pas con- » tre l'éxemple & l'usage de toute l'antiquité. Je ne m'arrêterai » point ici à éxaminer, si en tems de paix nos Ancêtres ont tou- » jours uniformément déféré aux mêmes principes de gouverne- » ment, ou à prouver qu'en tems de guerre ils ont eu plus d'é- » gard à l'utilité, & que suivant les occurences ils ont varié » leur conduite. Je ne parlerai point de deux grandes guerres, » celles d'Afrique & d'Espagne, qui ont été achevées par un » seul Général. Je ne dirai point que deux Villes très puissantes » & les plus grandes ennemies de la nôtre, Numance & Car- » thage, ont été ruinées par le même Scipion. Je ne vous rap-

» pellerai point non plus, que tout récemment encore, de votre » aveu & de celui du Sénat, Marius fut l'unique dépositaire de » vos espérances, & que vous abandonnâtes à lui seul le soin » des guerres contre Jugurtha, contre les Cimbres & contre les » Teutons: qu'il vous souvienne seulement combien en faveur de » Pompée, par rapport à qui Catulus ne veut pas qu'on innove » rien, il s'est fait de choses nouvelles de la libre & franche volonté » de Catulus lui-même.

Ce Discours, à n'en juger que par la forme, est très digne de notre Orateur, qui peut-être n'en avoit jamais fait aucun qu'il regardât avec plus de complaisance: & l'on peut bien le lui pardonner, quand on fait réfléxion aux applaudissemens qu'il dut lui attirer de la part d'un Peuple, dont en cette occasion il entretenoit l'erreur & favorisoit les inclinations. Mais en envisageant la cause en elle-même & du côté de l'Homme public qui la soûtient, le reproche seroit bien autrement grave; si ce que Dion met en fait méritoit quelque créance; s'il étoit vrai que la guerre contre Mithridate eût dès-lors pris fin, que les Lettres de Lucullus qui en avoit le commandement depuis sept ans, en eussent fait foi; & que le même Peuple, qui à la sollicitation de César & de Cicéron, confirma cette Loi, eût un peu auparavant & en conséquence de ces Lettres de Lucullus, envoyé des Commissaires sur les lieux pour en régler les limites & les impositions. Selon cet Historien, Cicéron non plus que César, ne se portérent point à appuyer la Loi de Manilius en vue du bien public ou même des bonnes graces de Pompée: César pressentoit que le Peuple, quelque chose qui pût arriver, donneroit les mains à tout ce qui seroit proposé en faveur de celui-là, & il vouloit se faire un mérite de l'avoir prévenu, ce Peuple, qu'il voyoit déja plus puissant que le Sénat. Il étoit bien aise d'ailleurs qu'on fît quelque chose d'extraordinaire pour Pompée, parce qu'il espéroit à son tour de s'en prévaloir pour ses propres desseins: enfin il comptoit que plus on feroit pour ce Général, plus il seroit exposé à l'envie, & que tant d'honeurs multipliés sur sa tête n'aboutiroient qu'à détacher de lui ceux qui l'en auroient comblé.

Cicéron au contraire, découvroit par sa conduite la passion qu'il avoit de gouverner (c'est toûjours d'après Dion que je parle): pour cet effet il favorisoit tantôt l'un & tantôt l'autre Ordre, faisant entendre à chacun que celui du côté duquel il se

rangeroit, gagneroit beaucoup à l'avoir à sa tête. Il ajoute que, dans un tems, Cicéron avoit mieux aimé être Edile que Tribun; & que depuis qu'il se fut déclaré pour le Peuple, il essuya entre autres affronts celui d'être traité de déserteur.

Il y a beaucoup à rabattre de tout cela dans le fait & dans les motifs. Le fait est absolument faux; & à l'égard des motifs, du moins quant à ceux qu'il prête à notre Orateur, ce dernier les a démentis, & ils répugnent à toutes les idées que la plus saine antiquité nous donne de lui. Pour ce qui est de Pompée, s'il n'y eût eu plus rien à faire pour lui en Asie, premiérement il n'auroit pas été dans la peine de se porter dans tant de païs, de courir tant de hazards, de livrer des batailles aussi sanglantes à Mithridate, à Tigrane & à leurs Alliés: secondement, ç'auroit été bien à crédit que Cicéron se seroit fait un ennemi de Lucullus, qu'il privoit du fruit de ses victoires, en lui faisant donner un Successeur: enfin Catulus & Hortensius s'y feroient bien mal pris de réclamer les anciens usages; tandis qu'il leur auroit suffi de dire, qu'où il n'y avoit point d'ennemis à combattre, il n'étoit besoin ni d'armées ni de nouveau Général pour les commander.

Pour ce qui concerne Cicéron, la seule conséquence qu'on puisse tirer de ce qu'il prit l'affirmative contre deux personnages aussi accrédités que l'étoient alors le même Catulus & Hortensius; c'est qu'il comprit aussi-bien que César, que le Peuple qui se déclaroit si hautement pour Pompée, feroit le plus fort; & qu'en ce cas il étoit de la prudence de se faire ami d'un homme qui en étoit adoré, & que lui-même estimoit déja plus qu'aucun des autres Généraux.

Il n'y a personne qui en lisant le discours pour la Loi Manilia, ne désirât d'avoir sous ses yeux celui qu'Hortensius avoit fait contre cette même Loi: mais il n'en a rien transpiré, & il y a tout lieu de croire qu'il n'auroit pas soutenu le parallèle.

XXIII. Hortensius après son Consulat, qu'il avoit éxercé en 684 avec Metellus Creticus, ne voyant aucun des Consulaires capable de lui enlever le prix de l'Eloquence, & ne se mettant plus autrement en peine de le disputer à ses cadets, « se » relâcha, dit Cicéron, de cette grande application qu'il avoit » constamment donnée depuis son jeune âge à la plaidoyerie. » Semblable à ceux qui se trouvent dans l'abondance de toutes » choses, il voulut vivre plus au large, & dans la vérité il s'af-

» franchit d'une grande contrainte. La premiére, la seconde & » jusqu'à la troisiéme année, il en fut de ses Actions comme de » ces tableaux ; lesquels, aux yeux des Connoisseurs seulement, » perdent quelque chose de leur mérite, par le défaut de correc- » tion ou par d'autres négligences dont il n'y a qu'eux à s'apper- » cevoir. De-là en avant le déchet devint plus sensible, & s'é- » tendit à toutes les parties de son élocution, par la difficulté » qu'il avoit à retrouver les expressions. Pour moi, continue Ci- » céron, je ne cessai pas un moment de travailler à perfection- » ner ce que la Nature m'avoit donné de dispositions. Je m'y » pris de toutes les maniéres, & je n'en employai aucune plus » utilement que celle d'effacer. Ce fut dans cet espace & dans le » cours des deux ans qui suivirent mon Edilité, que je fus nom- » mé Préteur avant tous mes Concurrens, & avec les plus vives » démonstrations d'affection de la part du Peuple. C'est, ajoûte- » t-il, que j'avois gagné l'estime de tout le monde, tant par » mon assiduité & par l'attention que je prêtois aux affaires, que » par une façon de les traiter dans mes plaidoyés plus recherchée » & qui ne tenoit rien du commun. Pour ne parler que des au- » tres, il n'y en avoit pas un dont les Discours se ressentissent » d'une étude plusque vulgaire des bonnes Lettres, qui renferment » la vraie source de la parfaitte éloquence ; pas un qui fût un » peu versé dans le Droit civil, science absolument nécessaire » dans les Causes privées, & sans laquelle on ne peut parler qu'au » hazard ; pas un qui fût au fait de notre Histoire, pour en ci- » ter dans le besoin les témoignages ; pas un qui, après avoir » embarrassé son adversaire par un raisonnement serré & subtil, » sût profiter de sa réponse pour décider les Juges en sa faveur » & les tourner à la gayeté au milieu de leur plus grand phleg- » me ; pas un qui pût faire une diversion heureuse de son sujet, » & passer à propos de l'espéce particuliére à la thêse générale ; » pas un qui, pour varier sa matiére, eût l'art d'y faire entrer » quelque épisode amusant ; pas un qui eût le secret d'indigner » un Juge, de l'attendrir, de lui inspirer en un mot des senti- » mens utiles à sa Partie.

XXIV. Il est inutile que je fasse observer qu'en cet endroit, Cicéron n'a pas prétendu s'oublier de façon à ne pas vouloir que l'on crût qu'il réunissoit toutes les qualités qu'il refuse aux autres: & il est vrai qu'on s'apperçoit de l'incapacité & même de la disette des Orateurs, quand on réfléchit sur ceux qu'on lui opposa dans

la plûpart des Causes particuliéres, comme dans celle qu'il plaida devant Voconius l'un de ses Collégues, *Pour A. Cluentius Avitus*, contre un T. Accius de Pisaurum, que l'on ne connoîtroit point du tout sans lui.

Loin donc de se ralentir dans son travail journalier, comme avoit fait Hortensius, & comme font la plûpart de ceux qui ne veulent voir dans les choses qu'un mieux de comparaison, presque toûjours très éloigné du bien, il ne dédaigna pas, tout Magistrat qu'il étoit de fréquenter cette année l'Ecole d'Antonius Gniphò Grammairien célébre, comme s'il eût voulu se dédommager par-là de l'habitude où il avoit été jusques-là de déclamer en grec, & à laquelle il fut sans doute alors obligé de renoncer faute de tems.

Un des monumens les plus entiers qui nous restent de lui pendant l'année de sa Préture, est cette Oraison pour Cluentius. La mére de celui-ci nommée Sassia, femme aussi vindicative qu'elle étoit lubrique, avoit épousé en secondes noces A. Aurius Melinus, après l'avoir engagé à répudier sa propre fille, sœur de Cluentius. Melinus ayant été tué par Oppianicus, elle fit de ce dernier son troisiéme mari; qualité qu'il n'eut pas plûtôt aquise par ce crime, qu'il se mit en devoir d'en commettre un second en empoisonnant Cluentius, dont les biens revenoient à Sassia, s'il mouroit intestat. Ce projet avorta dans l'exécution: Cluentius devint son accusateur, & le fit condamner au bannissement; mais comme un certain L. Quintius, Tribun du Peuple, qui avoit défendu Oppianicus, avoit dit publiquement & plus d'une fois, qu'il y avoit eu de l'argent distribué, & qu'il n'étoit pas naturel de croire que c'eût été par l'accusé qui avoit subi la rigueur de la Loi, le soupçon d'avoir corrompu les Juges étoit tombé sur Cluentius. Les preuves qu'on eut dans la suite du contraire, ne firent qu'irriter la passion du fils de cet Oppianicus, à qui Sassia avoit remarié sa fille; & qui ayant en même tems à venger la honte de son pére mort en exil, & à satisfaire le ressentiment de sa belle-mére, ne manqua pas de relever cette ancienne calomnie, que Cicéron réfuta de même que le principal chef d'accusation.

Il plaida encore pour beaucoup d'autres, dont on ignore jusqu'aux noms: mais il n'en est pas moins constant, qu'il ne fut jamais plus recherché; & qu'encouragé par l'expérience qu'il avoit que son assiduité au Barreau étoit de tous les moyens le plus sûr & le plus honête de briguer la faveur du Peuple, il ne

refusa aucune occasion de la mériter autant qu'il le put faire sans se détourner des fonctions de sa Préture.

Il remplit cette Charge comme il avoit rempli les précédentes, avec l'intégrité & le désintéressement dont il avoit toûjours fait profession, ne décidant rien qu'après l'éxamen le plus scrupuleux.

On rapporte à ce propos, la réponse qu'il fit un jour à Vatinius; qui le voyant hésiter sur une espéce de grace qu'il lui demandoit, lui dit brusquement & en homme que tant de délicatesse n'accommodoit point; que s'il étoit Préteur, il ne balanceroit pas un moment: *Passe pour vous*, répondit Cicéron, *pour moi je n'ai pas la tête si bien assûrée*: il faisoit allusion à son Goître.

XXV. Cette année nous fournit un éxemple remarquable de la sévérité de la Loi Calpurnia. P. Autronius Pætus & P. Cornelius Sylla Neveu du Dictateur, désignés Consuls pour l'année 688, ayant été accusés & convaincus de brigue par L. Aurelius Cotta & par L. Manlius Torquatus leurs Compétiteurs, ils en furent punis par la perte de leurs Places, desquelles celle d'Autronius fut donnée à L. Cotta; & celle de P. Sylla, non à Torquatus qui n'avoit pas l'âge, mais à son Pére qui peut avoir été cet ancien camarade de Cicéron & d'Atticus & dont j'ai parlé au commencement.

Catilina avoit reçu un affront à peu près semblable dans un cas différent: il revenoit d'Afrique, où il avoit été envoyé Gouverneur après sa Préture, & il en revenoit à intention de demander le Consulat: mais le Sénat ayant reçu, même avant qu'il fût arrivé à Rome, les plaintes des Députés de cette Province au sujet des rapines & des extorsions qu'il y avoit multipliées, il y eut plusieurs opinions contre lui, qui formérent un préjugé suffisant pour l'empêcher de suivre son projet. Le ressentiment qu'il en conçut le porta à se liguer avec cet Autronius, avec un certain Cn. Piso, & quelques autres mécontens; qui, vers le 5 de Novembre de cette année, complottérent de tuer L. Cotta & L. Torquatus dans le Capitole, le premier jour de la suivante, lorsqu'ils prendroient possession de leur Dignité.

XXVI. Manilius, que nous avons vu Tribun, fut aussi accusé de concussion, deux ou trois jours seulement avant la fin de cette année. Plutarque prétend qu'ayant demandé ces deux jours de délai pour se mettre en état de défense, Cicéron les lui

avoit refusés ; ce qui avoit paru d'autant plus dur, que les Préteurs étoient dans l'usage d'en accorder au moins dix : les Tribuns, selon lui, s'en plaignirent hautement, & leurs plaintes ayant mis notre Orateur dans la nécessité de se disculper devant le Peuple, il les surprit tous agréablement ; en leur apprenant » que s'il n'avoit donné à Manilius que jusqu'aulendemain, c'est » que le lendemain étoit le dernier jour de sa Préture, & le seul dont » il avoit pu disposer en faveur de l'Accusé ; qu'en lui accordant » sa demande, il l'auroit véritablement moins bien traité, puis-» qu'il auroit laissé aller à d'autres Magistrats le soin de lui rendre » justice, ce qui n'auroit pas été d'un Préteur aussi bien inten-» tionné qu'ils le devoient connoître. » Le Peuple fut extrêmement satisfait de cette déclaration.

Ce qu'ajoûte cet Historien, de la priére que le Peuple lui fit tout de suite de vouloir donc bien se charger comme Orateur de la défense du même Manilius, du plaidoyé qu'il fit à ce sujet, & des plaintes améres qu'il y mêla contre les envieux de Pompée est aussi rapporté dans Dion, mais avec des circonstances différentes & qui ne font qu'embrouiller le premier récit : en sorte qu'il n'est pas possible de démêler la vérité de ce fait particulier, parmi les contrariétés dont elle est offusquée. Si nous avions les *Oraisons pour Cornelius*, ou seulement la Préface entiére d'Asconius sur la premiére, peut-être nous auroient-elles fourni quelque éclaircissement là-dessus : car Cornelius & Manilius avoient été Collégues dans le même Tribunat ; & on lit dans un fragment, que le premier avoit au moins sollicité très vivement Cicéron de plaider pour le second. Au reste, cette derniére accusation tomba d'elle-même, quelques incidens qui survinrent en ayant d'abord retardé la poursuite.

XXVII. Après sa Préture, Cicéron se tint à Rome, contre l'ordinaire des autres Magistrats de ce rang, qui passoient de-là au Gouvernement de quelqu'une des Provinces qui leur étoient affectées. Pour lui il n'y pensa que pour s'en détacher, & comme il ne lui restoit plus qu'un pas à faire pour arriver au Consulat ; dans la résolution où il étoit de le briguer réguliérement l'année suivante, il se réservoit celle-ci (688) pour disposer les esprits à recevoir favorablement sa demande.

Il continua donc à plaider pour les Parties ; & pour ne point s'écarter du plan qu'il s'étoit fait, il défendit ce Cornelius qui avoit été Questeur de Pompée ; & qui ayant été depuis Tribun du

Peuple, s'étoit rendu désagréable au Sénat plûtôt par son opiniâtreté que par l'injustice des Loix qu'il avoit proposées.

P. & L. Cominius, soit pour le tâter, soit pour s'essayer eux-mêmes, avoient commencé par le dénoncer à Cicéron comme coupable de concussion : mais cette accusation étoit si peu sérieuse, qu'ils l'avoient abandonnée aussi-tôt. Voici donc ce qui donna occasion de lui en intenter une autre. Cornelius, indigné des usures excessives que l'on faisoit payer à Rome, aux Alliés qui se trouvoient dans le cas d'y faire des emprunts, en avoit porté ses plaintes à la Compagnie, comme d'un abus intolérable auquel on ne pouvoit trop tôt remédier, & avoit conclu à ce qu'il fût fait défenses de leur prêter à l'avenir aucune somme.

Sa remontrance avoit été prise en très mauvaise part; d'où il s'ensuit assés naturellement, que ceux qui l'avoient rejettée étoient eux-mêmes intéressés à des prêts si odieux. Il avoit seulement été dit que l'on avoit suffisamment pourvu aux causes du réquisitoire par le Senatus-consulte, rendu en 659, sous le Consulat de Domitius & de Cœlius, qui défendoit de prêter de l'argent aux Crétois.

Cornelius ne s'étoit pas rebuté pour ce refus : il en avoit demandé raison au Peuple, en lui représentant de nouveau que les Provinces étoient épuisées par ces usures, & qu'il étoit d'une nécessité indispensable de procurer à leurs Députés des moyens présens de s'aquitter de leurs dettes.

XXVIII. Il avoit proposé ensuite un autre réglement, portant qu'à l'avenir nul ne seroit dispensé des Loix que de l'autorité du Peuple ; Jurisprudence établie dès les premiers tems de la République, en conséquence de laquelle il n'y avoit point de dispense accordée par le Sénat, où la clause de la faire agréer au Peuple ne fût insérée. Insensiblement on s'étoit abstenu de demander cet agrément, & la clause n'avoit plus été que de stile, jusqu'à ce qu'enfin il n'en fut même plus fait mention, un très petit nombre de Sénateurs s'étant rendus les maîtres de ces dispenses.

Le Sénat, plus irrité qu'auparavant, n'avoit point trouvé d'autre expédient contre ce projet de réforme, que de gagner un des Collégues de Cornelius ; qui, le jour même de la publication, avoit eu la lâche complaisance d'empêcher le Greffier de lire la proposition & le Crieur de la répéter à haute voix, ainsi que cela se pratiquoit.

Cornelius

Cornelius s'étoit saisi du cahier où elle étoit écritte, & il avoit entrepris de la lire lui-même. Le Consul de 688 (C. Calpurnius Piso) qui étoit présent, s'en étoit courroucé: c'étoit, selon lui, anéantir la liberté de l'opposition ; mais le Peuple n'avoit pas pris le change, & il s'étoit mutiné contre le Consul jusqu'à lui montrer les poings: celui-ci avoit cru faire merveilles en ordonnant à ses Licteurs d'arrêter les plus turbulens, cela même lui avoit mal réussi, ses faisceaux avoient été brisés, on lui avoit jetté des pierres; & il seroit peut-être arrivé pis, si Cornelius n'avoit pas eu la prudence de congédier les Comices. Il en avoit depuis été indiqué d'autres, où la Loi avoit été reçue en cette forme: *Qu'à l'avenir aucun ne fût dispensé des Loix par le Sénat, s'il n'y avoit au moins* 200 *Sénateurs présens à la délibération; défenses à celuiqui auroit obtenu la dispense, de s'opposer à ce qui en seroit ordonné par le Peuple, lorsqu'elle lui seroit rapportée.*

La Compagnie en général devoit être assés contente qu'on lui eût conservé le droit de dispenser: mais les principaux membres à qui ce droit étoit auparavant dévolu, n'en furent pas plus disposés à pardonner à Cornelius son entreprise. Ce ne fut pourtant pas la derniére: Asconius & Plutarque parlent d'une troisiéme pour le moins aussi difficile par la qualité & le nombre de ceux qui étoient intéressés à la faire échouer, & dont cependant il étoit venu à bout sans qu'aucun eût osé le contredire: c'avoit été de faire ordonner par le Peuple que les Préteurs seroient tenus de se conformer dans leur Jugemens à la disposition littérale de leur Edits: ce qui leur lioit les mains en bien des occasions; où, pour favoriser qui bon leur sembloit, ils s'écartoient sans pudeur des régles qu'ils s'étoient prescrittes à eux-mêmes. Il avoit encore mis en avant d'autres propositions, mais sans succès, à cause des oppositions que ses propres Collégues y avoient formées.

Les Cominius revinrent à la charge, ou feignirent d'y revenir pendant le cours de l'année 687; ils l'accusérent du crime de léze-majesté, ce qu'il faut restraindre à avoir ravalé l'honneur de la Magistrature dans l'occasion dont j'ai parlé plus haut. P. Cassius, qui connoissoit de ce crime, lui donna à l'ordinaire dix jours de délai; après lesquels les Accusateurs & l'Accusé s'étant présentés, le Préteur ne se trouva pas au Tribunal. Les Cominius furent alors environnés par une troupe de gens très connus pour être capables de tout, qui les menacérent de leur ôter la vie,

s'ils ne se désistoient de leur accusation ; menaces qu'ils auroient pu éxécuter sur le champ, sans les Consuls dont ils respectérent la présence, & qui ne se trouvoient là que pour favoriser l'Accusé.

Les Cominius s'enfuirent, se tinrent cachés toute la nuit, & se sauvérent par les tuiles le lendemain. Ce jour-là même Cassius donna audience ; mais les Accusateurs n'ayant point comparu à la citation qui en fut faitte, le nom de Cornelius fut effacé de la liste des Accusés.

XXIX. Il n'en fut pas plus quitte ; & de quelque maniére que la chose eût tourné, il fut de nouveau mis en cause. Les prétextes dont on se servit ; furent, que Manilius avoit arrhé les Chefs des Ateliers pour empêcher le Jugement ; que Cassius, quoiqu'il eût plus d'une affaire, car il étoit aussi préposé à la fourniture des blés, avoit affecté de ne pas siéger au jour marqué ; que les Cominius se rejettoient en vain sur la violence qui leur avoit été faitte, qu'ils avoient vendu leur silence à prix d'argent.

Quoi qu'on en pût penser, l'accusation contre Cornelius fut cette fois portée devant Q. Gallius. Cicéron y employa quatre audiences ; & de ces quatre Plaidoyés il forma depuis deux Oraisons, dont il ne nous reste que des fragmens. Les plus accrédités d'entre les Sénateurs portérent témoignage contre cet ancien Tribun, & tout le Peuple étoit dans une merveilleuse perpléxité sur ce qui en arriveroit.

De quoi s'agissoit-il au fond ? Cornelius avoit lû lui-même son projet de Loi ; & parce qu'aucun Tribun n'en avoit usé ainsi avant lui, faute peut-être de s'être trouvé dans les mêmes circonstances, il plaisoit à Hortensius, à Catulus, à Metellus Pius, à Lucullus & à M. Æmilius Lepidus, d'en faire un crime à ce Magistrat, prétendant qu'il avoit autant qu'il étoit en lui, rendu inutile la voye d'opposition. Le véritable attentat, nous l'avons vu, c'étoit de leur avoir fait perdre le droit de dispenser des Loix. Tant il est vrai que les plus honêtes gens sont sujets à s'oublier lorsqu'on les attaque sur leurs intérêts.

Cicéron n'avoit garde de contester des faits dont il y avoit des témoins oculaires d'un rang si distingué : il n'avoit d'ailleurs nullement envie de les blesser, puisque la principale raison qui l'engagea à se charger de cette cause, fut de se faire des amis : mais il se renferma à prouver que l'action de Cornelius ne dé-

rogeoit point à la Dignité tribunitienne ; & qu'il n'en résultoit rien de plus grave contre lui, que de ce qu'on voyoit pratiquer tous les jours. Il cita sur cela plusieurs éxemples ; & il les choisit si bien, qu'en y trouvant occasion de louer les principaux membres du Sénat, qui paroissoient être les plus échauffés contre Cornelius, il affoiblit leur témoignages & réduisit la question à ses véritables principes.

XXX. Cicéron se préparoit à faire vers la mi-Juillet les premiéres démarches qui devoient précéder la demande du Consulat ; & dans cette vue il songeoit à faire un voyage dans la Gaule Narbonnoise, pour s'assûrer d'avance des suffrages de l'armée de Calpurnius Piso, qui ne la devoit apparemment faire repasser en Italie que l'année suivante, & vers le tems où il étoit nécessaire qu'il sollicitât tout de bon cette grande Magistrature. Il chargeoit Atticus de lui gagner ceux des amis de Pompée qu'il étoit à portée de voir, & quant à Pompée lui-même de lui dire, qu'il ne bougeât, & qu'on tâcheroit de se passer de lui.

Il n'y avoit en ce tems-là que le seul P. Sulpitius Galba qui fût son concurrent déclaré ; mais malgré sa grande naissance, il avoit déja eu la mortification de s'entendre dire que le Consulat étoit dû à Cicéron : aussi n'étoit-ce pas Galba que notre Orateur craignoit, non plus que Cornificius, & quelques autres qui méritoient encore mieux qu'on leur fît cette réponse, mais bien Catilina ; qui, quoiqu'accusé de concussion & par conséquent exclus de droit de toutes les charges, lui paroissoit le prétendant le plus formidable. En effet, l'argent qu'il distribua à P. Clodius Pulcher son Accusateur & à ses Juges eux-mêmes, leva dans le tems cet obstacle, & il ne fut point obligé de recourir à Cicéron, qui s'étoit attendu à le défendre & qui en avoit au moins eu la volonté.

Il s'étoit flatté qu'en se le conciliant par ce bon office, ils s'entendroient mieux dans leur poursuite commune, & que Catilina le préféreroit à tout autre pour son Collégue : en cela je n'ai garde de vouloir justifier Cicéron ; sur-tout après avoir appris de lui que Catilina étoit si manifestement coupable, qu'on auroit aussi-tôt nié qu'il fût jour en plein midi, que de détruire les preuves de son crime.

Catilina pressentit ses vues : & comme elles ne quadroient en rien avec les siennes, il aima mieux acheter son absolution à prix

d'argent, que de s'engager à des retours, s'il arrivoit qu'il la dût à l'éloquence d'un homme avec qui il sympathisoit si peu.

XXXI. Au reste la naissance du Fils de Cicéron, précéda cet événement : elle se trouve fixée au premier jour de 689, dans une Lettre que le même Cicéron écrivoit à Atticus, pour le presser d'arriver incessament, par la raison du besoin qu'il avoit de lui auprès de quelques personnes puissantes qui paroissoient vouloir le traverser dans sa demande.

Atticus revint en effet à Rome vers le mois de Février ; & il y resta tant qu'il se crut nécessaire à son Ami, c'est-à-dire, le reste de cette année 689, toute la suivante, & une grande partie de celle d'après.

Par les personnes puissantes que Cicéron lui désignoit, il faut entendre Crassus & César, qui donnoient tout l'appui possible aux prétentions d'Antonius & de Catilina ; moins peut-être pour faire échouer celle de Cicéron, que pour favoriser deux hommes, qui tout décriés qu'ils étoient, convenoient uniquement à leurs desseins.

Parmi les autres Compétiteurs, outre Galba & Cornificius dont j'ai déja parlé, & dont la réputation du côté des mœurs étoit entiére ; se trouvoient C. Licinius Sacerdos, de qui il n'y avoit ni bien ni mal à dire ; & L. Cassius Longinus, à qui l'on ne pouvoit encore reprocher que quelques travers & beaucoup de pesanteur dans l'esprit.

De ces six contendans, Galba & Catilina étoient de maisons patriciennes ; Antonius & Longinus, quoique Plébéiens, ne leur étoient guéres inférieurs en condition ; & quant aux deux autres, Cornificius & Sacerdos, il y avoit déja quelque illustration dans leur familles.

Cicéron étoit le premier de la sienne, où il ne faut chercher de noblesse que ce qu'il y en avoit mis, depuis qu'il étoit dans les Charges qui la donnoient, à commencer par l'Edilité curule. Ainsi ce n'étoit à proprement parler qu'un Noble de deux jours en comparaison de ses Concurrens ; & l'on doit entendre que loin que son mérite couvrît ce défaut, il auroit, dans un siécle aussi corrompu, formé un obstacle insurmontable à son élection, si d'autres circonstances ne l'avoient pas déterminée.

XXXII. Avec l'appui qu'Antonius & Catilina trouvoient dans la protection de Crassus & de César, ils auroient infailli-

blement emporté le Consulat: mais comme ils agissoient tous deux avec une égale confiance de réussir, ils gardérent si peu de mesures, que le Sénat arrêta de renouveller les Loix faittes au sujet des brigues, & d'y ajoûter même des peines pour refréner les plus ambitieux.

Q. Mucius Orestinus l'un des Tribuns, s'y opposa; & ce fut alors que notre Orateur se levant pour dire son avis, parla avec l'éloquence & la force dont il étoit capable contre ces deux Candidats, dont il prouva l'indignité par l'énumération des désordres & des crimes auxquels ils s'étoient abandonnés.

Il ne nomma point César dans ce Discours intitulé, *In Togâ candidâ*, dont Asconius nous a sauvé quelques débris; mais étant bien informé qu'il étoit au moins de moitié dans l'intrigue, il ne crut pas devoir dissimuler qu'Antonius & Catilina avec ceux de leur cabale, s'étoient assemblés la nuit précédente dans la maison d'un certain homme de considération, fort connu par le trafic qu'il faisoit des suffrages, ce qui ne pouvoit tomber que sur Crassus, & suffisoit pour faire connoître le principal arcboutant de toute cette manœuvre.

Orestinus avoit insinué la veille, que le Consulat n'étoit pas fait pour un homme tel que Cicéron. Celui-ci l'interpella dans ce même Discours pour lui demander à ce propos, si le Peuple romain ne s'entendoit pas aussi-bien que lui à se choisir un défenseur; & d'où venoit que lui-même l'ayant trouvé bon pour cet office dans l'accusation de vol qui lui avoit été intentée par L. Calenus, il avoit si-tôt changé de sentiment à son égard, lui sur-tout qui s'étoit si bien trouvé de lui avoir confié sa Cause?

Antonius & Catilina répondirent à Cicéron, mais pitoyablement: ils récriminérent entre autres choses qu'il étoit un homme nouveau, derniére ressource de ceux qui n'ont rien de réel à opposer au vrai mérite. Leur réponse ou celle qu'on leur attribua, qui se réduisoit presque à ce seul reproche, paroissoit encore du vivant du même Asconius, qui la jugeoit très digne de l'oubli où elle est tombée.

XXXIII. Les bonnes intentions du Sénat n'eurent probablement pas d'autres suites: mais ce qui en eut beaucoup, ce fut l'imprudence de Catilina; qui, non content d'avoir dès le commencement du mois de Juin, découvert le secret de la conjura-

tion à chacun de ses amis en particulier & à nombre d'autres qu'il y avoit cru propres, les avoit tous rassemblés dans cette même maison, qu'on ne doute pas avoir été celle de Crassus, & leur avoit parlé, sinon dans les termes, du moins dans l'esprit qui nous est représenté par Salluste au discours qu'il lui fait tenir.

Or parmi eux étoit un certain Q. Curius, qui avoit été chassé du Sénat à cause de sa mauvaise conduite; & qui après avoir dissipé de grands biens au jeu & dans le commerce de la Courtisanne Fulvia, n'éprouvoit plus que des rigueurs de sa part, depuis qu'il s'étoit privé des moyens de soûtenir son faste. Enivré donc des espérances que Catilina lui avoit fait concevoir, ainsi qu'aux autres complices; car il ne leur avoit pas moins promis que l'abolition générale de leurs dettes, que la proscription des riches, que les meilleurs emplois de la République, que le pillage des biens de leurs Ennemis, il eut l'indiscrétion ou la vanité d'annoncer d'avance à sa maîtresse le retour d'une fortune qu'il envisageoit comme sûre & comme prochaine, & de le prendre avec elle sur un ton imposant, qu'il appuya même de quelques menaces. C'en étoit assés pour piquer la curiosité d'une femme ordinaire, & trop pour ne pas satisfaire celle d'une de ce caractére là. En effet, elle le pressa ou le caressa tant, qu'elle fut instruite du détail de tout ce qui se tramoit. L'avis en fut donné sur le champ à Cicéron; ce qui en transpira confusément dans le public, y fit toute l'impression qu'il faloit pour lui assûrer la premiére Place: Antonius eut la seconde, & il ne l'emporta sur Catilina, que des voix de quelques Centuries.

XXXIV. Cornelius ne fut pas le seul Magistrat que Cicéron défendit dans le cours de ces deux années. *Gallius*, Préteur de la derniére, devant qui cet ancien Tribun avoit été cité, fut à son tour mis en Jugement pour fait de brigue, & Cicéron lui rendit le même service. *M. Fundanius* & *L. Corvinus*, en reçurent aussi un pareil secours; & quoiqu'on ne sache ni bien précisément qui ils étoient, ni en aucune façon de quoi il s'agissoit pour eux, on voit assés quel devoit être son crédit, dans un tems où il n'y avoit personne de quelque rang que ce fût, qui pût se flatter de n'avoir jamais besoin de lui, & où les Juges mêmes devant qui il plaidoit, étoient souvent dans le cas de devenir ses Cliens. A cela il faut ajoûter l'opinion que l'on avoit de sa probité & de son désintéressement; qui ne le rendoient pas moins

nécessaire & moins cher à tous les ordres de la République, que la sublimité de ses talens.

Dans la recherche des assassins, au Jugement desquels César présidoit, on comprit plusieurs de ceux qui durant les proscriptions de Sylla avoient trempé leurs mains dans le sang des Citoyens. Dion en nomme deux, L. Bellienus & L. Luscius, qui furent punis du dernier supplice. Quant à Catilina qui fut aussi entrepris pour le même fait, il fut absous malgré le crédit de Lucullus son accusateur, & au grand regret des plus honêtes gens d'entre le Peuple, qui crioient vengeance contre la barbarie avec laquelle il s'étoit porté à ces éxécutions sanglantes, & spécialement à celle de Marius Gratidianus, la plus horrible de toutes.

Mais les choses étoient depuis long-tems dans une situation, où ces sortes d'événemens ne devoient causer aucune surprise: les Loix n'avoient plus de vigueur que contre ceux qui en manquoient pour les braver, la violence avoit pris leur place; & si elle ne se montroit pas alors à visage découvert, c'est qu'entre plusieurs partis également ambitieux, il n'y en avoit point encore qui comptât assés sur ses forces pour en soûtenir ouvertement les excès.

XXXV. Cette disposition des esprits n'étoit ignorée de personne, & s'étoit sur-tout fait sentir à ceux dont les suffrages venoient d'élever Cicéron au Consulat: Cicéron lui-même ne pouvoit douter, que la nécessité des affaires avoit pour le moins autant contribué à le faire élire que la faveur publique; & quoiqu'il pût présumer de cette faveur, il ne se dissimuloit point que hors les conjonctures où il avoit été nommé le premier, il auroit dû être très content d'avoir été appellé le second à un si haut rang.

Si donc il fut fait Consul & premier Consul dès qu'il eut l'âge requis & à la premiére demande qu'il en fit, si tous les vœux, tous les suffrages, toutes les acclamations se réunirent pour lui, c'est que les besoins présens demandoient un homme d'Etat, & qu'on le trouvoit en sa personne. Par homme d'Etat, j'entends un homme qui aime sa Patrie par-dessus toutes choses, qui joint à de grandes lumiéres une plus grande fermeté, qui n'a d'autre intérêt ni d'autre passion que de procurer le bien public, d'y sacrifier le sien propre, celui de sa famille, & toutes ses espérances.

Cicéron étoit homme d'Etat en ce sens, il en avoit déja donné des preuves: Antonius, loin de lui ressembler, étoit par son caractére & par sa conduite passée, si peu digne d'une Place où ces qualités étoient principalement nécessaires pour la bien remplir, que son élection pourroit être prise pour une espéce d'énigme par ceux qui regarderont celle de notre Orateur comme l'ouvrage d'une politique sensée ou d'une prévoyance judicieuse. Le seul bon effet que pût produire le choix d'Antonius, étoit que les mal-intentionnés retenus par l'espérance de l'avoir pour complice, dissimulassent le regret qu'ils avoient de ce qu'on ne lui avoit pas donné un Collégue aussi mauvais que lui.

XXXVI. Nous remarquerons ici après Dion, que cette année 689 s'étant écoulée sans guerre, on se mit en devoir à Rome de consulter ce que cet Historien appelle Augure du salut; à quoi l'on ne s'étoit pas avisé d'avoir recours depuis très long-tems. C'étoit, selon lui, une sorte de divination, pour savoir si les Dieux recevroient en bonne part les priéres qu'on leur adresseroit pour la conservation du Peuple. Il y avoit un jour destiné à cette cérémonie, qui se faisoit après que l'on avoit vérifié que pendant toute l'année aucun des Alliés ne s'étoit détaché de Rome, qu'aucun ennemi ne s'étoit mis en campagne, & qu'il n'avoit été livré aucun combat: & comme il faloit de plus qu'il n'y eût point eu de discussions domestiques, il étoit très rare qu'on se trouvât éxactement dans les termes ou dans les circonstances qu'éxigeoit cette solemnité.

Je mets à part l'absurdité qu'il y avoit à demander la paix des Dieux, à la veille d'une subversion générale, causée par des divisions qu'on s'étoit si peu mis en peine d'étouffer dans leur naissance. Mais si l'on crut alors pouvoir sonder la volonté des Intelligences céléstes, il s'en falut beaucoup qu'elles répondissent au gré de ceux qui les interrogérent: jamais il n'étoit survenu plus d'oiseaux étrangers, tant de prodiges ni tant de présages sinistres. Les Augures eux-mêmes en furent épouvantés: Appius Claudius, l'un d'eux, vint avertir Cicéron qu'il n'y avoit rien à espérer par cette voye; & qu'au lieu de réponses ou de signes salutaires, tous les pronostics annonçoient une guerre domestique, funeste & pleine de troubles.

Effectivement les Tribuns du Peuple s'étant assûrés d'Antonius dont le génie s'accordoit merveilleusement avec le leur, il y en eut parmi eux qui tâchérent d'élever aux Magistratures les Enfans

Enfans des Proscrits ; un autre essaya de faire rétablir dans le Sénat & dans ses autres droits Autronius & P. Sylla convaincus du crime de brigue, & comme tels bannis & déclarés incapables de posséder aucunes Charges ; celui-ci d'abolir les dettes ; celui-là de faire distribuer des terres ; toutes entreprises que cet Ecrivain avoue avoir été découvertes & rendues inutiles, par la prévoyance & la sagacité de Cicéron & de ceux qui étoient dans les mêmes sentimens, comme nous l'allons voir.

XXXVII. Ces différens projets ne furent pourtant pas ce qui lui donna le plus d'exercice ; ils lui firent seulement, connoître combien le Corps des Tribuns étoit gâté, & la diversité d'ennemis & d'intérêts particuliers qu'il auroit à combattre : c'étoit autant d'avis qui lui étoient donnés de se tenir sur ses gardes ; & son courage soûtenu par sa dextérité ne lui faisoit rien envisager en tout cela qui fût au-dessus de ses forces. Il avoit plus à craindre de la surprise & d'un complot où ils entreroient tous, lors même qu'ils sembleroient prendre des routes diverses. C'est ce qu'il découvrit dans les propositions qu'un de leurs Collégues, nommé P. Servilius Rullus, dressa les derniers jours de cette année 689, & qu'il mit sous les yeux du Peuple, pour les lui faire approuver au commencement de la suivante.

Ces propositions ; qui, si elles avoient été agréées, auroient formé un Plébiscit, espéce de Loi à laquelle depuis 222 ans, le Sénat lui-même avoit été contraint de se soûmettre, tendoient à ce qu'il fût permis de créer des Decemvirs par le suffrage de 17 des 35 Tribus ; lesquels Decemvirs devoient avoir la même autorité ou la même étendue de puissance que ceux qui auroient été créés dans la forme la plus réguliére ; & cela à l'effet de pouvoir vendre & aliéner toutes les terres qui de tems immémorial appartenoient à la République, soit en Italie, soit dehors ; & non-seulement les terres, mais l'or & l'argent, tant en nature que provenans du butin des couronnes triomphales & généralement de tout ce qui auroit été enlevé aux Ennemis ; qu'ils seroient maîtres de se le faire remettre, afin d'acheter d'autres terres qui seroient distribuées aux Citoyens.

Telles étoient les prétentions contre lesquelles Cicéron eut à se défendre lui & la République, à son avénement au Consulat ; à quoi il est visible qu'on n'en vouloit pas moins qu'à toutes les autres parties du Gouvernement, ces Magistrats ex-

traordinaires qu'on y vouloit substituer ayant été reconnus à plusieurs épreuves, plus propres à ébranler l'État dans ses fondemens qu'à y introduire la réforme. Rullus, qui ne faisoit que prêter son nom à une cabale de gens d'une ambition démesurée & d'une avidité insatiable, à qui il importoit peu que le Domaine public fût dissipé, pourvu qu'ils en recueillissent les débris; Rullus, dis-je, abusant de la faveur d'un Peuple toûjours prêt à se livrer aveuglément aux fantaisies de ses Tribuns, avoit déja préparé à peu près tout ce qui étoit nécessaire pour l'amener à son but.





HISTOIRE DE CICERON.



LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

I. E'S le premier jour de l'année, & immédiatement après les Sacrifices solemnels qui se faisoient à l'installation des Consuls, Cicéron fit voir au Sénat tous les inconvéniens du Plébiscit proposé par Rullus: il prouva que ce Décret ne pouvoit avoir lieu, sans que le Trésor fût épuisé, les impositions ordinaires abolies, les fonds pour la guerre & les moyens de subsistance durant la paix entiérement anéantis: Il rendit sensible le péril où les biens & la vie même de tous les membres de la République seroient exposés sous la domination de dix Magistrats revêtus pour cinq ans d'un pouvoir presque sans bornes: il soûtint

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Coss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

que si cette prétendue Loi contenoit des exceptions, elles ne servoient qu'à la fortifier & à l'étendre : enfin il mit dans leur jour toutes les conséquences qui naîtroient de la liberté qu'on donneroit à ces Decemvirs d'établir de nouvelles colonies ou de renouveller les anciennes ainsi qu'ils aviseroient, sans être gênés sur le choix des personnes ni des lieux ; au moyen de quoi ils pourroient peupler toute l'Italie de leurs créatures & de leurs soldats, qui ne reconnoîtroient plus d'autres Maîtres.

Il s'étendit principalement sur le dessein qu'avoit Rullus de transporter à Capoue les richesses & les dépouilles des autres Villes, & de l'opposer une seconde fois à Rome même dont elle avoit déja balancé la puissance ; raison qui, jointe à la crainte qu'on avoit eu qu'elle ne s'élevât sur les ruines de cette Capitale lui avoit perdre ses Magistrats, son Sénat & ses autres concessions.

fait



» Car, disoit Cicéron, que vous resteroit-il & quelle seroit » votre ressource, si Rullus & ceux que vous redoutez plus que » lui, soûtenus de cette foule innombrable d'indigens & de mi-» sérables, se retiroient à Capoue, pour se répandre ensuite dans » les Villes voisines avec toutes leurs forces, tout votre argent, » & tout votre or ? Je leur résisterai, Messieurs ; & je leur ré-» sisterai avec toute la vigueur & toute la constance que vous de-» vez attendre d'un Consul uniquement occupé des soins qu'il » doit à votre conservation.

Puis, se tournant vers le Tribun « Vous vous trompez, » Rullus, lui dit-il, vous & quelques-uns de vos Collégues, si » vous vous flattez de passer pour populaires au préjudice d'un » Consul, qui dans la vérité & sans être ostentateur ne res-» pire que le bien de la République, à la ruine de laquelle vous » vous êtes engagés. » Ensuite, après l'avoir défié lui & les siens de le suivre sur la Place & de rendre le Peuple Juge entre eux & lui, il proteste de la maniére du monde la plus affirmative, que pour s'affranchir de toute complaisance pour les Tribuns, il renonce à tous les Gouvernemens & à tous les autres avantages où ils auroient pu le servir ou lui nuire. « Vous me serez » témoins, Péres conscrits, & je le promets en ce jour à cette » Assemblée nombreuse qui m'entend pour la premiére fois en » qualité de Consul ; je vous promets, dis-je, que hors le cas » d'une nécessité indispensable qui m'obligeroit à prendre une » autre résolution, les affaires subsistant dans l'état où elles

AN. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

» sont, je ne sortirai point de Rome; & que dans cette Magi-
» strature je me ménagerai assés de forces, pour réprimer un Tri-
» bun qui osera attaquer de front la République, & pour le mépri-
» ser lorsqu'il n'en voudra qu'à moi.

» Rentrez donc au nom des Dieux, rentrez en vous-mêmes, » Tribuns du Peuple; & séparez-vous au plûtôt de ceux qui, » si vous ne les prévenez, seront réduits à vous abandonner: » conspirez avec nous, pensez comme la plus saine partie, réu- » nissez-vous avec elle pour l'intérêt commun: la République » est affligée de plusieurs playes cachées, nombre de Citoyens » corrompus ont formé contre elle des desseins pernicieux: elle » n'a rien à craindre au dehors; les Rois, les Peuples, les Na- » tions, tout est tranquille; le mal est au dedans, il est interne, » il est domestique, c'est à chacun de nous d'y remédier, & il » ne nous est pas permis de vouloir autre chose. Vous feriez- » vous illusion jusqu'à croire que ce que je dis n'est approuvé que » du Sénat, & que le Peuple est dans d'autres sentimens! Ceux » de cet ordre qui pensent avec maturité, qui n'épousent point » de passions étrangéres, qui n'ont rien à se reprocher, qui en- » visagent l'avenir, & qui ont de quoi se soûtenir dans leur état, » se rangeront sous l'autorité du Consul: si quelqu'un d'entre » vous s'est mis dans l'esprit de profiter des troubles pour sa pro- » pre élévation, qu'il renonce à cette espérance tant que je serai » en place, c'est le premier conseil que je lui donne: en voici » un second; qu'il prenne exemple sur moi, qu'il voit arriver » du dégré de Chevalier à ce rang suprême, par une voye qui » est ouverte à tous ceux qui sont bien intentionnés.

Au dire de Plutarque, Rullus & ses Collégues ne se tinrent pas pour battus à cette première sortie; ils furent seulement étourdis pour quelques jours, après lesquels ils revinrent à la charge; & ayant cité les Consuls devant le Peuple, ils obligérent Cicéron à combattre de nouveau leurs prétentions.

Comme on vient de voir qu'il leur avoit lui-même présenté le défi de s'en rapporter au Peuple, on ne se persuadera pas aisément qu'il leur eût laissé prendre les devans dans cette occasion; & le début seul de la seconde Harangue *contre Rullus*, prouve assés qu'il étoit l'aggresseur, & qu'il arrivoit le premier sur la Place pour dénoncer au Peuple l'infidélité de ses Magistrats & l'abus qu'ils faisoient de sa confiance.

II. Pour se conformer à l'Usage, il remercie ce Peuple de l'a-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

voir préféré à plusieurs Nobles ; qui, comme nous l'avons vu, s'étoient mis sur les rangs pour lui disputer le Consulat. Il profite habilement de cette circonstance pour établir la nécessité où il se trouve de défendre les intérêts de ce Peuple, & d'être véritablement un Consul populaire ; puisque son élection étant l'ouvrage du Peuple, il est obligé par honneur d'en justifier le choix.

Il explique ce que c'est qu'un Magistrat populaire, par les sentimens qu'il doit avoir pour la conservation de la paix, de la liberté & de la tranquillité ; lesquelles à la vérité n'étoient alors troublées par aucune autre cause étrangére, & dont cependant on étoit à la veille d'être privé par l'indisposition de presque tous les membres de la République. Après cela il fait voir que s'il est quelque reméde à ces maux, il ne faut le chercher ni dans les distributions qui ne peuvent se faire sans épuiser le Trésor, ni dans l'abolition des dettes, ni dans la confusion des Jugemens, ni dans le rétablissement des Proscrits ; qu'une fausse apparence de popularité que donne à de pareils expédiens la qualité de ceux qui les proposent, n'est en effet, qu'un piége & l'acheminement le plus certain à la destruction totale de l'Etat.

Pour venir enfin à son sujet d'une maniére qui pût lui concilier les esprits, même de la portion de cette Multitude la plus nécessiteuse, il déclare qu'il ne se sent aucun éloignement pour les loix agraires en général : il convient qu'elles ont eu quelquesfois leur utilité ; & afin de rendre cet aveu encore plus agréable, il dit qu'ayant appris, lorsqu'il n'étoit encore que Consul désigné, que les Tribuns préparoient une Loi de cette nature, sa premiére attention avoit été de se faire informer de ce qu'elle contenoit, dans le dessein de la favoriser, supposé qu'elle eût été avantageuse au Peuple ; qu'en cette vue il s'étoit insinué dans la familiarité des Tribuns, qu'il les avoit sollicités & même pressés de lui communiquer leur plan, & qu'il ne s'étoit désisté de ses instances que quand il les avoit vus obstinés à ne le vouloir point admettre à la participation de leur secret.

En effet, Rullus n'avoit pas eu plûtôt pris possession du Tribunat, qu'il avoit fait assembler le Peuple ; à qui, par un discours rempli d'obscurité, il avoit donné à entendre qu'il s'agissoit d'une Loi pour la distribution des terres. Cette Loi ne paroissoit point encore alors, & tout ce qui avoit précédé en donnoit d'étranges idées. On l'avoit enfin exposée aux yeux du Public, & Cicéron avoit envoyé sur la Place plusieurs

Copistes pour la lui transcrire. Il proteste donc que jusque-là il n'avoit point pris de parti : mais que quand il l'eut lue & qu'il se fut convaincu que depuis le premier article jusqu'au dernier on n'y avoit point eu d'autre fin, que d'établir réellement & de fait des Tyrans, maîtres souverains de la République & de ses dépendances ; qu'on n'y donnoit rien au Peuple, tandis qu'au contraire on abandonnoit tout à leur discrétion ; que sous ombre d'une distribution imaginaire on lui ôtoit jusqu'à sa liberté, il s'étoit déterminé à prévenir le coup mortel que portoit au Corps politique la main d'un Tribun qui par son institution n'auroit dû agir que pour sa défense.

Pour détromper la Multitude sur cette Loi, il ne faloit qu'en rapporter les articles & en tirer les conséquences : c'est ce que Cicéron fait avec une force qui acheva de consterner les Tribuns. Rullus en particulier avoit tellement été déconcerté dès la premiére action, qu'il n'eût pas l'assûrance de se montrer à la seconde, encore moins de faire face à son Adversaire, contre lequel il se contenta de dire quelques jours après, dans une de ces Assemblées fortuites que l'on appelloit *Conciones*, que le Consul n'avoit traversé son projet que pour favoriser les détenteurs des terres confisquées sur les Proscrits.

Ces paroles furent rapportées à Cicéron, qui en fit le sujet de son troisiéme Discours.

» On s'est efforcé, Romains, de vous persuader, que pour » faire plaisir à sept Tyrans & à d'autres possesseurs de terres » confisquées par Sylla, je me suis déclaré contre la proposition » de Rullus. Cette imputation ne sauroit trouver créance que » dans l'esprit de gens prévenus que, si elle passoit en Loi, on » ôteroit les terres à ceux dans les mains de qui elles sont actuel- » lement, & qu'on les repartiroit entre vous, ou du moins » qu'on en retireroit quelque portion pour y envoyer des Colo- » nies. Or, si je montre que non-seulement on ne leur en auroit » point enlevé un seul pouce, mais qu'ils auroient été confirmés » dans la propriété de ces fonds par un article exprès de ce pro- » jet ; si je fais voir que Rullus a cimenté cette possession en ter- » mes si forts & si énergiques, qu'on y reconnoît le gendre de » Valgius & non le protecteur de vos avantages, vous serez » obligés Romains, de convenir que cette calomnie ne vous » est pas moins injurieuse qu'à moi-même.

Aussi-tôt il leur récita l'Article XL, qui portoit ; que toutes les

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

choses, comme les champs, les édifices, les bois, les étangs, & en général tous les lieux & héritages de quelque nature qu'ils fussent, qui depuis le Consulat de Marius & de Carbon (en 671) avoient été donnés, assignés, vendus & aliénés par autorité publique, seroient réputés aquis au meilleur titre que pouvoient l'être les aquisitions faittes de particulier à particulier & dans la forme la plus réguliére : d'où il résultoit que cette Loi alloit bien plus loin & par conséquent étoit beaucoup plus injuste, que la Loi Valeria (pour la Dictature de Sylla) la plus monstrueuse de toutes.

Ce Discours qui est très court, fut ou précédé ou suivi d'un autre qui n'avoit pas plus d'étendue : & c'est apparemment par cette raison qu'ils ne font point nombre parmi les dix Oraisons consulaires, Cicéron ne les ayant regardés que comme des parties détachées des deux premiéres Harangues.

III. Parmi ceux qui favorisoient les Tribuns, & qui leur donnoient la confiance de hazarder des propositions si contraires au bien de l'Etat, étoit le Collégue de Cicéron; qui s'étoit à la vérité fait quelque sorte de réputation à l'armée, mais qui à cela près avoit un très mauvais renom, s'étant gâté dans l'esprit des honêtes gens par tant de bassesses & d'actions honteuses, qu'on l'avoit chassé du Sénat au dernier lustre. Cette tache toute seule auroit dû suffire pour l'exclure des Charges : mais tel étoit l'affoiblissement des Loix, qu'il n'avoit pas laissé d'y arriver à son tour, en vertu de sa qualité & de son impudence.

Ses premiers engagemens, ses liaisons avec Catilina, le dérangement de ses affaires, le dépit de s'être vu préférer un homme nouveau que la seule différence de leur caractére devoit lui rendre odieux, lui fit prendre dans l'affaire de Rullus le plus mauvais parti : ce Tribun avoit bien compté sur lui; & il ne faut pas douter que les assûrances qu'il avoit de sa protection ne fussent une de ses principales ressources, que la prévoyance & l'activité du premier Consul rendit inutiles.

On est surpris de lire dans un des Discours que celui-ci fit au Peuple en cette occasion, qu'il ne s'attendoit point à être soûtenu par le Sénat. Par qui, dira-t-on, l'auroit-il donc été; si ce Peuple, résistant aux impressions de son éloquence, & flatté de l'espérance d'une distribution de terres, s'étoit porté à donner son agrément à la Loi proposée ? A cela je ne sais point d'autre réponse; sinon, qu'ayant effectivement été fait Consul

par

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

par le vœu du Peuple, il s'en étoit tellement rendu le maître, qu'il se tenoit sûr d'en être cru sur sa parole, ce qui est assés conforme à l'éloge que Pline fait de lui, en disant que sur cette parole le Peuple avoit renoncé à ses alimens.

IV. Un sujet moins important procura à Cicéron une nouvelle occasion d'éprouver son crédit. L. Roscius Otho avoit quatre ans auparavant, en qualité de Tribun du Peuple, fait recevoir une Loi, qui assignoit aux Chevaliers les quatorze rangs les plus voisins de la Scéne ou du lieu du Spectacle, après ceux qui étoient occupés par les Sénateurs. Cette distinction très agréable aux personnes de cette qualité, avoit fait murmurer la Multitude, avec qui ils avoient toûjours été confondus. Les choses cependant en étoient demeurées-là; & n'auroient pas tiré à d'autres conséquences; si Othon, qui dans cet intervalle n'étoit pas venu au Théâtre, ne s'y fût pas présenté au commencement de cette année, & n'y eut pas été reçu aux acclamations de tout le Corps équestre. Le Peuple piqué de cette affectation, répondit par des sifflets; les Chevaliers de renchérir sur la démonstration, la Multitude de redoubler ses huées: les injures s'ensuivent; & des injures on étoit prêt de part & d'autre à en venir aux coups, si Cicéron n'eût pas été averti à propos de cette rumeur. Aussi-tôt il mande le Peuple au Temple de Bellone; & là sans autre préparation, il fait à ce Peuple une réprimande si vive & si touchante, qu'on le voit dans le moment passer de la colére au repentir, & qu'immédiatement après qu'il a repris sa place au Spectacle qui avoit été interrompu, il joint ses caresses & les marques de son approbation à celles dont les Chevaliers avoient accueilli l'Auteur de cette Loi.

Nous n'avons rien de ce Discours, l'on sait seulement qu'il étoit un des dix que Cicéron publia de son vivant dans le recueil qu'il fit de ses Oraisons consulaires.

Cette premiére occasion qu'eut notre Consul de gratifier les Chevaliers fut prise par eux en si bonne part, qu'ils se prêtérent depuis à tout ce qu'il éxigea d'eux; & que la bonne intelligence qui fut entre eux & lui, & par lui entre le Sénat & eux, ne fut que la suite de cet incident.

Il arriva de-là que lorsqu'il les convoqua au Temple de la Concorde, pour les exhorter à ne se point séparer de la Compagnie, dans une conjoncture où leur union étoit nécessaire au salut commun, ses raisons en furent beaucoup plus favorable-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

ment écoutées ; à quoi il faut ajoûter que l'entremise d'Atticus ne fut pas inutile ; & que dans l'office de conciliateur dont il s'étoit chargé, il seconda si bien les intérêts de notre Consul, qu'il contribua beaucoup à le rendre supérieur à tous les événemens.

V. On réveilla cette année une très ancienne affaire ; car il faloit remonter à 37 ans auparavant, pour en trouver l'origine. Sous le sixiéme Consulat de Marius (en 653) un Tribun nommé L. Apuleïus Saturninus, après avoir éxécuté plusieurs entreprises criminelles contre l'Etat, & entre autres, fait passer de force une Loi de sa façon pour la distribution des terres, s'étoit mis en devoir de faire nommer Consul C. Servilius Glaucia, alors Préteur. Pour y réussir plus sûrement, il avoit tué de sa main C. Memmius, celui de tous les Candidats qui probablement devoit avoir la meilleure part aux suffrages : cette violence, qui en avoit fait craindre beaucoup d'autres, avoit engagé le Sénat à recommander aux Consuls la garde de la République. C'étoit sans doute leur premier devoir en qualité de Chefs du Conseil public : mais comme ce Conseil public ne reconnoissoit en eux qu'une autorité représentative de la sienne, ils ne l'avoient jamais plus complette que quand il la leur transmettoit par une délibération aussi expresse.

Ce Senatus-consulte (*Videant*) étoit donc comme une espéce de signal par lequel tous les Citoyens étoient avertis du danger pressant qui les menaçoit, & chacun d'eux soûmis à la nécessité d'obéir sans délai ainsi que sans appel aux ordres que donnoient ces Magistrats pour la sûreté générale & particuliére.

Marius & son Collégue, L. Valerius Flaccus, assistés des autres Préteurs & de la plûpart des Tribuns, étoient venus sur la Place avec le reste du Sénat, & avoient fait distribuer des armes pour attaquer ces rebelles, qui s'étoient retranchés dans le Capitole. Saturninus, à la veille d'être forcé ou obligé de se rendre, avoit demandé à capituler ; ce qui lui ayant été accordé, il étoit sorti avec d'autant plus d'assûrance, que s'étant toûjours entendu avec le Consul, à qui il avoit rendu les plus grands services, il sembloit n'avoir rien à craindre ni de lui ni d'aucun autre. Mais Marius étant aussi odieux à la Compagnie que Saturninus & Glaucia, qui l'étoient beaucoup, on ne se crut pas tenu de la convention, & ils furent massacrés avec quelques-uns des leurs. Parmi ces derniers, étoit un autre Tribun nommé Q.

Labienus, oncle de T. Atius Labienus; qui, revêtu de la même Charge sous le Consulat de notre Cicéron, se porta pour accusateur de Rabirius, prétendant que celui-ci avoit tué Saturninus contre la foi publique.

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Coss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

Quand les preuves de ce prétendu crime auroient été plus claires que le jour, il y auroit toûjours eu lieu de s'étonner de deux choses: premiérement de ce qu'après un aussi long intervalle on étoit admis à en poursuivre la vengeance; secondement, comment une accusation aussi grave pouvoit impliquer un seul particulier, qui n'avoit pas eu plus de part à l'action que ses concitoyens, & qui n'avoit non plus qu'eux agi qu'en conformité des ordres ou du Sénat ou des Consuls eux-mêmes. Par-dessus cela il étoit certain que la même action, qu'à l'égard de Rabirius l'on qualifioit de crime de *perduellion*, avoit alors été récompensée de la liberté dans la personne d'un Esclave, qui passoit effectivement pour avoir tué Saturninus.

Ce fut probablement à cause de cela qu'on prit la voye la plus extraordinaire contre l'Accusé: non que l'on en voulût à sa vie ou à ses biens, ceux qui avoient engagé cette affaire avoient des vues bien plus étendues & plus funestes.

C'étoit précisément ceux que l'on pouvoit regarder comme les ennemis les plus obstinés & les plus dangereux du Gouvernement. Après avoir inutilement essayé leurs forces & manqué leur coup dans les différens complots dont j'ai déja parlé, ils ne faisoient que changer de batterie; & par cette attaque d'un simple particulier, où ils enlevoient à la République sa derniére ressource, ils se préparoient à lui livrer un assaut général, sans que de leur part ils courussent le moindre risque. Aussi Cicéron disoit-il, que par une espéce de fatalité les malheureux fruits de la fureur, de l'audace & de la scélératesse, sembloient avoir aquis leur maturité, pour se produire en même-tems sous son Consulat.

Nous avons vu dans l'exposition de la Loi de Rullus, quel étoit le dessein de ces ennemis secrets par rapport aux fonds publics, & ce qu'ils auroient gagné à leur distraction par le moyen des Decemvirs dont ils auroient été les maîtres. Ici leur objet étoit de sapper le Senatus-consulte *Videant*, désormais l'unique retranchement de l'Aristocratie: & c'est à quoi ils parvenoient infailliblement, s'ils obtenoient la condamnation de Rabirius; puisque ce Senatus-consulte, s'il ne mettoit pas l'Accusé

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

à couvert, étoit dès-là réputé inefficace; d'où il s'ensuivoit que ceux qu'on rendroit à l'avenir n'auroient pas plus de vertu, que la crainte des recherches empêcheroit d'y déferer dans les conjonctures les plus critiques, & qu'ainsi il n'y auroit plus dans l'Etat d'autorité capable d'en faire agir les membres pour son salut & d'arrêter les factieux ligués pour sa ruine.

C'est, dis-je, pour cela qu'ils firent accuser ce Chevalier, non pas seulement du crime de léze-majesté *majestatis*, ou d'assassinat, ou de violence publique; sortes d'accusations qui étoient portées devant quelqu'un des Préteurs, qui se terminoient tout au plus à l'exil, & qui auroient même été prescrittes, mais de *perduellion* ou de léze-majesté au premier chef, dont l'action emportoit la confiscation du corps & des biens, ne s'éteignoit point par la mort du prévenu, s'éxerçoit contre sa mémoire, & qu'aucun laps de tems ne pouvoit couvrir.

Depuis l'établissement des Préteurs pour connoître de chaque espéce de crime on avoit perdu jusqu'au souvenir des Duumvirs capitaux, qui étoient les Juges propres de celui-là, & que le Peuple choisissoit moins pour juger les coupables que pour prononcer la Sentence qui les condamnoit à être pendus après avoir été battus de verges. Les termes seuls dans lesquels elle étoit conçue faisoient frémir. On rappella cette ancienne forme de procéder toute inusitée qu'elle étoit: & ce qu'il y eut de plus irrégulier, ce fut que César, qui probablement avoit ourdi cette trame, qui du moins avoit suborné l'Accusateur & sans doute obtenu par son crédit qu'on reprendroit cette vieille affaire, se fit nommer Duumvir avec L. Cæsar son parent, par un des Préteurs ses Collégues, au lieu que c'étoit au Peuple à en faire le choix.

Aussi Suétone remarque-t-il que rien ne fut plus favorable à Rabirius, que la précipitation avec laquelle César le condamna. Car le Peuple, qui avoit donné d'abord son aquiescement à la premiére instruction sans en trop approfondir les conséquences, ouvrit enfin les yeux à cette brusque Sentence; il se rendit aux représentations de notre Consul, qui s'étoit montré très opposé tant à la forme de procéder dont on avoit usé, qu'au genre d'accusation qui l'avoit occasionnée, & il n'en fut que plus disposé à recevoir l'appel que cet infortuné Chevalier interjetta devant lui.

Hortensius & Cicéron le défendirent sur cet appel. Le pre-

mier nia formellement le fait, & il produisit plusieurs témoins qui attestoient le contraire, mais il ne fut pas seulement écouté. Cicéron lui-même eut bien de la peine à l'être dans le court espace d'une demie heure que Labienus, soûtenu comme on le peut penser, lui avoit laissée. Il fut interrompu au milieu de son Discours, dans l'endroit où il déclaroit; que, si contre la vérité il pouvoit convenir de ce crime prétendu, il en feroit l'aveu le plus autentique, qu'il ne feroit point en peine d'en justifier l'Accusé, & qu'il éléveroit sa voix pour annoncer à tout le monde, que Saturninus l'ennemi du Peuple romain avoit péri sous les coups de Rabirius. « Les clameurs que j'entends, dit-il, » ne m'émeuvent point, elles me rassûrent au contraire; elles » me font comprendre seulement que, s'il y a parmi vous des » Citoyens mal instruits, ils sont en petit nombre. Qui que vous » soyez donc, persuadez-vous, que le Peuple romain qui garde » le silence ne m'auroit jamais fait Consul, s'il m'avoit cru ca- » pable de me déconcerter pour si peu de chose: comme vos cris, » poursuivit-il, s'affoiblissent! que ne les contenez-vous tout-à- » fait ces cris, qui ne servent qu'à manifester votre aveuglement » & la petite quantité de ceux qui y persistent.

Il reprend ensuite le fil de son discours, en persévérant à soûtenir que l'action de Rabirius avoit été vraîment louable: mais, » ajoûte-t-il, puisque la sincérité ne me permet pas de lui en » faire honeur, j'avouerai ce qui ne lui est pas si glorieux, mais » qui ne donnera pas moins de prise à l'Accusateur, oui je » confesserai que Rabirius a pris les armes à dessein de tuer Sa- » turninus.

Il passe de-là au récit du fait, il nomme tous les Magistrats, tous les Sénateurs, tous les Chevaliers qui étoient demeurés pareillement armés sur la Place & à même fin, à la mémoire de chacun desquels il auroit par la même raison salu faire le procès: après cela il presse son Adversaire sur les liaisons qui avoient empêché son oncle d'être en si bonne compagnie, & lui avoient fait préférer l'intérêt d'un Révolté à celui de la République entiére.

Il lui rappelle qu'un C. Decianus avoit été condamné en Jugement pour avoir seulement osé déplorer en public la mort de Saturninus, qu'un Sex. Titius avoit éprouvé le même sort pour avoir gardé dans sa maison le portrait de ce Tribun. « Par ces » Jugemens, dit-il, les Chevaliers romains firent connoître; que

An de R. DCXC. de Cic XLIV. Consf. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

» quiconque étoit capable d'honorer la mort d'un homme aussi » hostilement séditieux, en retenant son portrait, ou d'exciter à » commisération les ignorans, ou de marquer quelque volonté » d'imiter ses excès, ne pouvoit être qu'un mauvais Citoyen » qu'on devoit chasser de la Ville. Ainsi, je suis étrangement » surpris comment vous, Labienus, avez pû recouvrer ce portrait de Saturninus que vous avez; vu que depuis la condamnation de Titius, il ne s'est trouvé personne qui osât le garder. Si vous étiez instruit de ces faits, ou si vous étiez d'âge » à pouvoir l'être, vous n'auriez pas eu la témérité de montrer » dans les Rostres, au Peuple assemblé, un portrait qui a causé » le malheur & l'éxil de Titius pour l'avoir tenu dans sa maison, » & vous ne seriez pas venu donner dans le même écueil ou Decianus a fait le naufrage de tous ses biens. Dans tout cela je » vois bien de l'imprudence de votre part: car vous vous êtes » chargé de ressusciter une cause bien éloignée de votre tems & » morte pour ainsi dire avant que vous fussiez au monde: & » cette Cause, contre laquelle vous vous élevez, vous l'auriez » soûtenue si vous y aviez été. » Il fait passer en revue une partie des grands hommes qui la défendirent, en finissant par Marius, qu'il appelle le pére de la Patrie, l'auteur de la liberté & le second fondateur de la République. « Voilà, dit-il, le vrai » coupable, c'est lui qui mit les armes à la main de tous ces honnêtes gens; c'est lui, & non pas Rabirius, qui engagea la foi » publique, supposé qu'elle eût été engagée; c'est lui qui l'a » violée. » Enfin il l'invite à jetter les yeux sur tous ceux des assistans, qui pouvoient trente-sept ans auparavant porter les armes, & il lui fait entendre qu'ils sont tous enveloppés dans son accusation.

Mais quelque chose qu'il eût pu ajoûter à tout cela dans la derniére partie de cette Oraison qui nous manque, le succès du Jugement du Peuple étoit au moins très incertain; puisque Q. Cæcilius Metellus Celer, Préteur & Augure, rompit l'Assemblée, en enlevant du Janicule l'Enseigne militaire: car la potence avoit été plantée d'avance dans le champ de Mars, où se tenoient les Comices, l'Exécuteur & tout l'appareil du supplice étoient prêts; & l'expédient dont ce généreux Magistrat se servit ne permet pas de douter de la grandeur du péril, n'y ayant apparemment eu recours qu'à l'extrémité. En effet, Dion assûre qu'il n'en vint là, que quand il s'apperçut qu'on n'étoit plus maître du Peuple.

Les Comices ayant été séparés de cette manière, on ne trouve point qu'il en eût été convoqué d'autres, ni pendant le reste du tems que Cicéron fut Consul, ni depuis, & il est aisé de s'en rendre raison ; car ils ne pouvoient être indiqués & tenus que par lui en qualité de premier Magistrat; & depuis qu'il cessa de l'être, les Factieux, qu'on doit considérer comme les principaux acteurs dans cette accusation, eurent tant d'autres affaires & furent tellement dispersés, qu'ils abandonnérent celle-là & que personne après eux ne s'avisa de la relever.

On peut remarquer dans l'*Oraison pour Rabirius*, que Cicéron soûtint avec autant de dignité que d'art le personnage de Consul & d'Orateur. Il commence par rendre compte au Peuple des motifs qui l'on porté à se charger de cette Cause. Ce n'étoit pas, disoit-il, sa coûtume d'en user ainsi à l'égard des autres Accusés, parce qu'il suffisoit d'être Citoyen pour avoir droit sur son ministère : quant à Rabirius, la même raison qui l'obligeoit à prendre sa défense devoit, selon lui, déterminer le Peuple à l'absoudre, puisque le but principal & la fin derniére de ses ennemis étoit d'enlever à la République une de ses plus grandes ressources, afin que dans la suite l'autorité du Sénat, la puissance consulaire, le concours des honêtes gens n'eussent plus ni force ni vertu contre les attentats les plus pernicieux au Gouvernement. De-là il conclut; que s'il étoit du devoir d'un bon Consul, quand il voyoit les fondemens de la République ébranlés & près de leur chute, de courir à son secours, de prêter la main, ici à la conservation des particuliers, là à celle de leurs fortunes chancellantes, de réclamer la foi des Citoyens, & de ne songer à son salut qu'après avoir mis le leur en sûreté, il étoit réciproquement du devoir de bons & braves Citoyens tels qu'ils l'avoient été dans tous les tems, de fermer les voyes aux séditions, d'augmenter les forces de l'Etat, de penser que le commandement souverain réside dans les Consuls, & les lumiéres supérieures dans le Sénat, & de juger que celui qui avoit constamment suivi ces grands principes (comme avoit fait Rabirius) étoit plûtôt digne de louange & d'honeur que de diffamation & de supplice. « C'est donc sur moi en particulier que » roulle la défense de ce Chevalier ; mais quant au soin de le con- » server, c'est votre affaire comme la mienne.

» Car il ne faut pas vous dissimuler, Romains, que la cause » dont il s'agit est la plus importante pour les suites que jamais

» Tribun ait entreprise, qu'aucun Consul ait défendue, & que » le Peuple ait eu à décider. On ne s'y propose pas moins que » de vous faire statuer à vous-mêmes, qu'à l'avenir le Conseil » public ne sera compté pour rien, que les honêtes gens ne se- » ront point écoutés dans les délibérations au préjudice des mé- » chans, à quelque excès de fureur & d'audace qu'ils puissent se » porter, & qu'enfin dans les tems les plus orageux, il n'y aura » ni port de salut ni planche après le naufrage.

Labienus avoit essayé de faire trouver mauvais que Cicéron se fût précédemment déclaré contre les Jugemens de *perduellion*. Il faut voir comment notre Orateur met à profit ce reproche pour se rendre la Multitude favorable, & avec quel avantage il avoue ce que ce Tribun lui impute, en comparant sa conduite à la sienne. « Quant aux accusations de *perduellion* que » vous me faittes un crime d'avoir abolies, c'est un fait qui m'est » personnel, Rabirius n'y a aucune part. Eh, plût aux Dieux, » Romains, que j'eusse ou le premier ou le seul procuré ce bien » à la République ! Plût aux Dieux, que ce dont il m'accuse » me fût tellement propre, que je pusse m'en faire honeur ! Car » dans le nombre des souhaits qu'on peut former, à quel autre » donnerois-je la préférence qu'à celui d'avoir pendant mon Con- » sulat fait disparoître le Bourreau & la Potence de la Place & » du Champ de Mars. Cette louange, Romains, appartient pre- » miérement à nos Ancêtres ; qui après avoir chassé les Rois, » ne purent souffrir qu'un Peuple libre retînt le moindre vestige » de la tyrannie. En second lieu elle appartient cette louange à » plusieurs grands personnages qui ont voulu que votre liberté » se soûtînt, non par la rigueur des supplices, mais par la douceur » des Loix.

» Lequel de nous deux doit donc passer pour populaire ? Se- » ra-ce vous, Labienus, qui croyez apparemment intimider des » Citoyens romains par la présence d'un Bourreau que vous osez » introduire dans cette Assemblée avec des chaînes ? qui avez » le front de faire planter dans le Champ de Mars sous les yeux » des Centuries & dans un lieu consacré par les Auspices une » Croix destinée au supplice d'un de ces mêmes Citoyens ? Sera- » ce vous, dis-je, ou moi qui m'oppose de toutes mes forces à » un attentat aussi funeste ? qui suis d'avis qu'il faut maintenir » le respect dû à ces Assemblées, la sainteté du lieu où elles se » tiennent, l'inviolabilité du corps de tous les Citoyens & l'intégrité

» l'intégrité de nos libertés? Pour un Tribun du Peuple, pour » un défenseur de ces libertés, voici quelque chose de bien po- » pulaire! La Loi Porcia a défendu que les Citoyens romains » fussent battus de verges : celui-là sans doute plus compatissant, » les fait rapporter! la Loi Porcia n'a pu souffrir qu'un Citoyen, » qu'un homme libre fût à la merci d'un Licteur, & Labienus » le livre à un infâme Bourreau! C. Gracchus a fait une Loi qui » ordonne qu'on ne pourra juger un Citoyen romain dans les affai- » res capitales que de votre ordre; & ce Tribun si populaire ne » s'est pas contenté d'en faire juger un par les Duumvirs sans votre » participation, il l'a réduit, ce Citoyen romain, à recevoir un » Jugement de mort sans être entendu!

De la façon dont Cicéron s'exprime, il sembleroit que de son tems & depuis les Loix Porcia & Sempronia, les condamnations en matiére de crimes, de quelque nature qu'ils fussent, ne s'étendoient pas au-delà de la confiscation des biens & de l'éxil: mais il faut prendre garde qu'il parle ici emphatiquement & en Orateur qui veut faire oublier la qualité du délit dont Rabirius étoit accusé, & le genre de punition qui y étoit attaché, pour inspirer à ses auditeurs des sentimens plus humains: car dans le vrai, les Loix Porcia & Sempronia ne détruisoient point les dispositions rigoureuses portées par les autres Loix, elles les confirmoient au contraire; en défendant de battre de verges, de mettre à mort, & de procéder au Jugement capital d'aucun Citoyen, si ce n'étoit de l'autorité du Peuple.

Ainsi non-seulement la peine de mort subsistoit toûjours contre les grands crimes, mais il seroit difficile de prouver que celle du fouet qui la précédoit en eût été retranchée. Toute l'induction que l'on peut tirer du raisonnement de Cicéron, est que ces sortes d'éxécutions étoient devenues extrémement rares depuis surtout environ six vingt ans, que la premiére de ces Loix, qui étoit d'un M. Porcius Læca, avoit été faitte. Aussi notre Consul ne manque-t-il pas de dire qu'il faloit remonter jusqu'aux Rois pour trouver des éxemples d'éxécutions semblables à celle que l'on avoit préparée à Rabirius. En effet, l'Histoire n'en fournit point de plus récent, que celui du jeune Horace, sous le régne de Tullus Hostilius. Sp. Cassius & M. Manlius avoient été précipités du haut du Capitole, & les derniers criminels de cette espéce n'avoient subi d'autre peine que celle de l'éxil; qui, dans l'intention des premiers Législateurs étoit un équivalent de la mort

même, par la privation effective du feu & de l'eau, les élémens les plus nécessaires à la vie.

Je crois donc que, comme Labienus ou ceux qui le mettoient en œuvre, pour assûrer leur coup, avoient choisi l'action de perduellion, en tant que la moins susceptible de grace, Cicéron pour le parer avoit commencé par les en faire débouter: c'est ce qu'on peut recueillir de ses paroles, par où je finirai cet article. » Oui, Labienus, disoit-il, je me fais gloire de ce que par mon » conseil, par ma fermeté & par le crédit que me donne ma Pla- » ce, vous n'avez pas été admis à poursuivre cette action cruelle, » odieuse, indigne d'un Tribun du Peuple, & digne seulement » des Rois ses inventeurs.

VI. A ces deux tentatives manquées, on en vit succéder une troisiéme, dont l'issue quelle qu'elle pût être, ne pouvoit que grossir le parti de ceux qui la hazardérent.

Sylla ne s'étoit pas contenté de proscrire ceux qui avoient tenu pour Marius, il avoit par la même Loi fait déclarer leurs enfans incapables de posséder jamais aucunes Charges : cette injustice criante, l'ouvrage de l'animosité & de l'avarice, avoit déja fourni un prétexte à la prise d'armes de M. Lepidus : c'étoit une source de troubles qui se perpétuoit de plus en plus ; parce que d'un côté la cause de leur mécontentement subsistoit toûjours ; & que de l'autre, leurs forces augmentoient avec leurs années : d'ailleurs, c'étoient les restes d'un parti qui ne gémissoit dans l'oppression, que pour avoir embrassé trop chaudement la cause du Peuple. Ainsi ils étoient toûjours à la dévotion & de ses Magistrats & de quiconque voudroit s'appuyer de leur secours en leur faisant espérer leur rétablissement. Le Sénat n'en doutoit point : mais comme il ne s'agissoit pas seulement de les réhabiliter, qu'il faloit encore les rétablir dans les biens dont avoient joui leurs Péres, il n'y avoit guére d'apparence que les Lucullus, les Metellus, un Hortensius, un Philippus, un Catulus, un Crassus, Pompée lui-même, & tant d'autres qui s'étoient enrichis de leurs dépouilles, donnassent les mains à cette restitution.

Cette difficulté jointe à des raisons encore plus fortes, engagea Cicéron à s'opposer à leur demande ; car on ne présumera pas que la seule considération de ceux que je viens de nommer & de quelques autres encore, pour puissans qu'ils pussent être, l'eût emporté dans son esprit sur l'intérêt le plus juste & sur le droit

du plus grand nombre, dont on avoit au moins à craindre le désespoir.

Le seul fragment qui nous soit resté du Discours qu'il fit à cette occasion, ne nous apprend point si ce fut devant le Peuple, ou dans le Sénat qu'il le prononça. Pour moi je n'hésite pas à croire que ce fut en présence du Sénat; & qu'il appuya la négative sur des motifs qui en démontroient la nécessité. Il convint que rien n'étoit plus cruel ni plus injuste que d'éloigner des affaires de jeunes gens sortis des plus honêtes familles de Rome; mais il se contenta de plaindre leur sort; & il soûtint que dans la situation où les Loix de Sylla avoient mis les choses, on n'y pouvoit rien changer, sans renverser toute l'économie du Gouvernement.

Il répéta depuis la même chose, en disant qu'il avoit à ses risques & sans commettre le Sénat, interdit l'entrée des Charges à de jeunes gens de grande espérance, pleins de courage, & à qui l'on ne pouvoit imputer que le malheur de s'être trouvés dans des conjonctures, où s'ils avoient été admis aux grandes Places, ils auroient, selon toutes les apparences, bouleversé la face de l'Etat.

Ainsi le Discours dont il est ici question, ne fut autre chose que son rapport joint à son avis, qui fut suivi de tout le Sénat; & quand ces malheureux surent que c'étoit Cicéron lui-même qui l'avoit ouvert, ils se désistérent de leur poursuite: car de dire, comme a fait Pline, qu'ils renoncérent à leurs prétentions, c'est, selon moi, pousser leur soumission au-delà de la vraisemblance, & supposer une insensibilité stupide à des gens; qui, dépouillés de tout, & destitués même de l'appui des Loix, avoient néantmoins encore une ressource dans la conjuration qui se brassoit.

VII. Avec les pressentimens qu'en avoit Cicéron, il ne se crut pas quitte pour en prétendre cause d'ignorance, sauf à laisser à son successeur le soin de s'en tirer. S'il ignoroit quelque chose, c'étoit cette indigne politique; & il aimoit de trop bonne foi sa patrie, pour se refuser au besoin qu'elle avoit de lui, & pour écouter cette fausse prudence, qui consiste à se décharger sur autrui d'un événement dont on ne veut pas courir les risques. Cicéron les connoissoit mieux que tout autre, & cette connoissance ne l'empêcha pas de faire son devoir aux dépens de sa fortune, de son repos & peut-être de sa vie. C'est ce que nous

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

allons voir, & ce qu'il avoit infailliblement prévu.

Catilina ne devoit, ce semble, plus songer au Consulat : les voyes ordinaires & légitimes lui en étoient fermées ; & pour ce qui est des autres, les épreuves qu'il avoit ci-devant faittes n'avoient pas assés bien tourné pour l'engager à y revenir. Cependant comme sur le pié qu'il s'étoit fait connoître, il pouvoit sans honte se mettre encore au rang des Aspirans, ne fût-ce que pour donner le change au Consul & lui faire perdre la trace de ses autres démarches, il reprit la robe de Candidat, & il se donna aux yeux du Public tous les mouvemens nécessaires pour faire juger qu'il ne vouloit la quitter que quand il auroit assuré ses prétentions sur la consulaire.

Je suppose avec Salluste, qu'il roulloit déja dans sa tête d'autres desseins, & c'est de quoi l'on ne sauroit douter. Un homme tel que Catilina, après avoir participé aux horreurs de la proscription & en avoir dissipé le fruit dans les débauches les plus horribles, devoit depuis bien des années se trouver comme ramené au même systême, tant par le caractére de son ambition & la trempe de son génie, que par la grandeur de ses dettes & la nécessité de se tirer de la misére où elles l'avoient plongé.

Ainsi comme dans les circonstances d'une élection, il pouvoit concourir pour la premiére Magistrature, & qu'il devoit même paroître ne songer qu'à l'obtenir, il devoit aussi dans l'incertitude du succès se tenir prêt sur les moyens non-seulement de se venger d'un nouveau refus, mais de se relever de ses pertes au péril de sa vie & au prix des plus noirs forfaits.

Plusieurs raisons le pressoient de mettre la main à l'œuvre. Il s'étoit ouvert sur son secret plus d'un an auparavant ; & comme il étoit déja assés étonnant qu'il eût été gardé entre tant de personnes à qui il en avoit fait la confidence, il pouvoit craindre qu'à la fin il ne fût décelé : l'Italie étoit dégarnie de troupes, Pompée absent, Pompée le seul qu'il craignit de tous ceux qui étoient alors en place : il s'étoit fait des amis de presque tous les autres, & il feignoit d'avoir un fort grand mépris pour le reste ; Cicéron, par éxemple, n'étoit en comparaison de lui, qu'un homme de néant, un nouveau venu, qui ne tenoit à rien, dont pourtant il falloit se défaire ; c'étoit sur ce ton qu'il en parloit.

Des deux personnages qu'il avoit à faire, celui de Candidat consulaire étant donc le premier par où il faloit qu'il commen-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

çât, les mouvemens qu'il se donna pendant la plus grande partie de cette année, soit par lui, soit par les siens, ne purent le faire soupçonner tout au plus que de quelques violences dont il travailloit à renforcer sa brigue, & ce n'en étoit pas assés pour donner l'allarme à une Ville où de pareilles pratiques n'avoient guéres été funestes qu'à leurs auteurs : la seule chose qui pouvoit l'inquiéter étoit un premier bruit de conjuration dont l'impression avoit été si efficace dans les derniers Comices, & auroit pu se fortifier encore par la qualité & la multiplicité des liaisons qu'il avoit contractées depuis.

En effet, on n'avoit compté d'abord parmi ses principaux complices que P. Cornelius Sura, C. Cornelius Cethegus, P. & Ser. Sylla neveux du Dictateur, L. Cassius Longinus, L. Calpurnius Piso Bestia, un autre Calpurnius Piso, Autronius, L. Vargunteïus, Q. Annius & Q. Curius, qui tous, avec M. Porcius Læca, étoient de l'ordre des Sénateurs ; & parmi les Chevaliers, il n'avoit que M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capito, C. Cornelius : & combien d'autres ne faloit-il pas qu'il se fût associés dans cet intervalle ? puisque, entre tant de noms illustres qui nous sont connus, il y en a si peu dont nous puissions garantir ceux qui les portoient du soupçon d'avoir participé à cette horrible ligue ou parce que les engagemens de la plûpart de ceux qui y avoient trempé n'étoient pas si publics, ou parce que la crainte qu'on eut d'eux obligea leurs contemporains à en étouffer le souvenir.

Il y avoit près de trois ans que Lucullus attendoit aux portes de Rome, qu'il lui fût permis d'y entrer en triomphe, & que Pompée qui lui en envioit les honeurs y faisoit naître de continuels obstacles par ses cabales secretes & par les oppositions des Tribuns attachés à sa personne ou à ses intérêts. Cicéron, tout son partisan qu'il étoit, crut qu'il y alloit de sa gloire de faire cesser les murmures qu'excitoit cette injustice ; &, au risque de déplaire à celui qui passoit pour la favoriser, il applanit si bien les difficultés qui y servoient de prétexte, qu'il put se vanter, comme il fit depuis, d'avoir introduit dans la Ville le char du premier vainqueur de Mithridate & de Tigrane.

Mais si cet acte de générosité lui attira des éloges, même de la part de ceux qui n'y voulurent voir que la satisfaction qu'il faisoit à celui pour le rival de qui il s'étoit si hautement déclaré, la tempête qui s'éleva immédiatement après ne lui laissa pas le

An de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. N. Tullius Cicero, C. Antonius.

loisir d'en jouir paisiblement ; l'appareil de ce triomphe, l'étalage des richesses qui y parurent & la somptuosité du triomphateur donnérent ouverture à une autre scéne : les compagnons de Catilina & ceux d'entre la populace la plus vile qui pouvoient en accroître le nombre, ne s'étoient point encore trouvés si malheureux que par la comparaison qu'ils firent de leur état à celui d'un homme que des profusions immenses n'étoient pas capables d'incommoder, tandis qu'eux languissoient dans la plus affreuse indigence : cette réflexion les rendit furieux.

VIII. Ce fut sans doute un de ces momens que ce séditieux saisit pour leur tenir le langage que Salluste lui met dans la bouche, pour leur révéler des desseins plus vastes, & pour se confirmer lui-même dans la résolution de les éxécuter.

Peut-être envoya-t-il dès-lors le Centurion C. Manlius en Etrurie pour se rendre, au premier ordre qu'il lui en donneroit, maître de Fésules & en faire sa place d'armes, & de-là se préparer des intelligences dans toutes les Villes voisines. L'Etrurie, à plusieurs égards, sembloit propre à favoriser ses desseins : c'étoit le païs des mécontens & celui qui avoit été le plus maltraité par Sylla : c'étoit la retraite de ce qui restoit des satellites & des vieux soldats de ce Dictateur, gens accoutumés au sang & au pillage, qui ne demandoient qu'à s'engraisser derechef de la substance des plus riches Citoyens. Il dépêcha en même-tems & pour les mêmes manœuvres Septimius dans le Picenum, C. Julius dans la Pouille, & d'autres ailleurs : pour lui, il demeura à Rome pour y ourdir d'autres trames, & pour y faire jouer de plus grands ressorts.

Cicéron qui continuoit à être instruit par Fulvia, à mesure qu'elle l'étoit elle-même par Curius, de toutes les mesures des Conjurés, pouvoit être fort embarrassé dans celles qu'il avoit à prendre pour les rompre. Car outre qu'il ne pouvoit s'appuyer de ces avis, ni en découvrir la source sans la tarir, l'affaire en soi étoit ou trop délicate pour qu'il osât la brusquer, ou trop compliquée pour qu'il pût la demêler si-tôt ; elle étoit enfin trop importante en tous sens pour qu'il l'entamât sur de simples indices, par une dénonciation qui lui attireroit une foule d'ennemis, qui l'accableroient avant qu'il pût en voir la fin, & qui rendroient inutiles & peut-être funestes à la Patrie tous les efforts qu'il feroit pour la sauver.

Considérant donc que les démarches de Catilina se présen-

toient ſous deux faces, dont la moins ſuſpecte ne laiſſoit pas de donner priſe ſur lui, il ſe contenta de l'attaquer par cet endroit; encore parut-il n'agir que ſur les inſtances & à la ſollicitation de Sulpicius, l'un des contendans au Conſulat. Ce Juriſconſulte, pour ſon intérêt particulier autant que pour l'amour du bon ordre l'engagea à propoſer & à requérir une nouvelle Loi; laquelle, en ajoûtant dix ans d'éxil aux peines portées par les précédentes, contre ceux qui ſeroient convaincus de brigues, défendoit de plus aux Candidats de donner au Peuple le divertiſſement des Gladiateurs, à moins qu'ils ne le fiſſent comme éxécuteurs de teſtamens où le jour en ſeroit marqué; & à leurs Cliens, d'aller en troupe au devant d'eux, de les accompagner & de les conduire dans toutes leurs démarches.

Catilina affecta de prendre cette Loi pour un affront fait à ſa perſonne, il éclatta en invectives & en menaces contre le Conſul qui l'avoit provoquée; & il témoigna plus de chagrin ou de dépit, qu'il n'en devoit avoir d'une choſe qui, ſans le gêner plus que de raiſon dans ſes pourſuites ambitieuſes, ſembloit le mettre à l'aiſe dans la conduite de ſes projets meurtriers. Car, comme il eut des amis aſſés officieux pour publier que c'étoit à quoi ſe réduiſoient toutes les défiances qu'on avoit données de lui, il y en eut d'aſſés ſimples pour les croire & quelques-uns mêmes aſſés mal aviſés pour taxer Cicéron de calomnie, mais cela ne dura pas.

Craſſus apporta à ce Conſul des lettres qui lui étoient adreſſées, il ne ſavoit d'où ni par qui. M. Marcellus & Metellus Scipio furent préſens au dépôt qu'il lui en fit, peut-être en avoient-ils reçu de ſemblables. Ces Lettres, dont Cicéron rendit compte au Sénat, ne renfermoient pas un grand détail ſur le fait de la conjuration; mais elles en diſoient aſſés, pour réveiller la Compagnie de ſon aſſoupiſſement; pour lui faire remettre à un jour plus éloigné les Comices, qui étoient indiqués au 21 d'Octobre auquel on touchoit; pour exciter le zéle de L. Æmilius Paulus, qui vraiſemblablement alors ſe porta pour accuſateur de Catilina en tant que coupable de violence, aux termes de la Loi Plautia; & enfin, pour faire rompre le ſilence à Cicéron, qui demanda en pleine Aſſemblée du Sénat à cet Ennemi public ce qu'il pouvoit répondre ou oppoſer à ces avis.

Celui-ci, ſans s'étonner autrement, traita le tout d'impoſture, faiſant entendre que les Lettres en queſtion ne contenoient

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

rien de plus criminel que ce que Cicéron y supposoit ; que son imagination échauffée par ses préventions , par sa vanité ou par sa haine , n'enfantoit que des chiméres ou des monstres ; mais qu'il avoit beau lui donner carriére , qu'on ne se persuaderoit jamais qu'un homme de sa qualité , dont les ancêtres s'étoient signalés par leurs services , fût capable de former une entreprise si détestable. Les Péres ne se rendant point à un pareil raisonnement, qui ne prouve jamais rien contre des faits de l'énormité de ceux qu'on venoit de lui articuler , il changea de ton ; & se radoucissant , sans perdre cet air de confiance qu'il avoit montré d'abord, il ajoûta que puisqu'il étoit assés malheureux pour ne pouvoir les convaincre de son innocence & les faire revenir de leurs préjugés , il offroit de se rendre leur prisonnier & de se consigner lui-même à leur garde.

Là-dessus, il se tourna vers le Consulaire M. Æmilius Lepidus frére de Paulus qui venoit de se constituer son accusateur , à qui il promit, au cas qu'il voulût bien le recevoir chés lui , de ne le pas quitter ; afin qu'étant témoin de toutes ses actions il pût en répondre plus sûrement : Lepidus rejetta sa proposition. A son refus il eut l'impudence de la faire à Cicéron lui-même , qui ne lui déguisa point ses sentimens & qui lui répondit sans détour ; que comme il connoissoit le danger qu'il couroit de sa vie à vivre dans l'enceinte des mêmes murailles , il étoit bien éloigné de rendre ce danger plus certain & plus présent en se renfermant avec lui sous le même toit. César lui fit à peu près le même compliment ; ce qui l'obligea de recourir à ce M. Marcellus, qui avoit dès-lors une très bonne réputation & qui étoit fort considéré : on ne sait point s'il accepta son offre, ou s'il la rebuta comme avoient fait tous les autres.

Cette séance qui , comme je le crois , se tint le 20 d'Octobre fut continuée extraordinairement au lendemain 21 : celle-ci fut encore plus nombreuse : Catilina y vint selon sa coutume ; & Cicéron l'ayant de nouveau pressé de se justifier , il y soutint avec hauteur le caractére qu'on lui connoissoit. Ainsi , loin de répondre à l'invitation du Consul ; il dit , que la République étoit un composé de deux corps , dont l'un foible avoit la tête malade , & dont l'autre plein de vigueur & de force manquoit seulement d'un Chef, mais qu'il lui en serviroit par reconnoissance des obligations qu'il lui avoit.

La Compagnie frémit à cette menace : & elle frémit avec d'autant

tant plus de raison; que notre Consul, qui prit immédiatement après la parole, en confirma la réalité, par le tableau qu'il lui présenta des résolutions les plus secretes qui avoient été prises entre ce Rebelle & ses complices.

Il dit, & Catilina put l'entendre, que le 27 de ce même mois d'Octobre Manlius prendroit les armes, que le lendemain 28 étoit marqué pour égorger les principaux du Sénat & de la Noblesse; prédictions dont l'événement vérifia la première, & de la seconde desquelles l'effet fut détourné par la prévoyance de notre Consul.

On délibéra ensuite, & il fut conclu à l'unanimité, que la garde de la République seroit remise aux Consuls, & le Sénatusconsulte en fut expédié.

Ce soin, dans l'intention des Peres, regardoit uniquement Cicéron, qui se défiant de plus en plus de son Collégue, & voulant néantmoins le ménager autant qu'il étoit possible, mit en usage toutes les ressources de son esprit, lui prodigua toutes ses complaisances, & lui sacrifia tous ses intérêts, pour le détacher de cette affaire; ce qui lui succéda si heureusement, que tout ce qui s'y fit depuis fut son ouvrage.

Connoissant donc mieux que personne la grandeur du péril & la nature des secours qu'il y faloit apporter, il commença par ordonner & faire approuver à la Compagnie, qu'il informoit de tout, que les deux Consulaires Q. Marcius Rex & Creticus, qui dans l'attente du triomphe se tenoient aux environs de la ville, seroient envoyés, l'un à Fésules, l'autre dans la Pouille; que deux des Préteurs actuels, Q. Pompeïus Rufus & Celer se rendroient; le premier, à Capouë, & le second, dans le Picenum, & qu'ils s'y feroient accompagner par tel nombre de troupes qu'ils estimeroient bon être; que les Gladiateurs, qui se trouvoient à Rome, seroient dispersés dans les villes municipales, pour y être logés dans les maisons des habitans proportionnément aux facultés de chacun; que les moindres Magistrats feroient des rondes éxactes dans tous les quartiers; & qu'enfin il seroit accordé aux Dénonciateurs de la conjuration, savoir, à ceux qui seroient de condition libre, l'impunité & 200 mille sesterces, & aux Esclaves la liberté & la moitié de cette somme.

Un Sénateur nommé L. Senius fit aussi part à la Compagnie d'une lettre qui lui venoit de Fésules, par laquelle on lui mandoit qu'un certain Manlius, autresfois Centurion dans l'armée de Sylla &

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

fort entendu au métier de la guerre, qui s'étoit en ce tems-là enrichi par les plus mauvaises voyes, après s'être ruiné depuis en débauches encore plus infâmes, avoit pris les armes le 27 d'Octobre avec une grande multitude de gens de sa sorte. Cette lettre fut bientôt suivie de quantité d'autres, par lesquelles on annonçoit des prodiges sans fin, dont le plus grand & le plus terrible à mon sens étoit de voir un misérable tel que ce Manlius, lever dans le centre de l'Italie, l'étendart de la revolte contre la République, qui n'avoit jamais dû paroître plus florissante au dehors, ni n'avoit étendu plus loin ses conquêtes & sa domination.

La première des opérations de cette troupe de bandits, se fit sur Préneste qu'ils voulurent surprendre la nuit du dernier d'Octobre au premier de Novembre, & d'où ils furent repoussés par la prévoyance qu'avoit eu Cicéron d'en faire avertir les habitans & d'y faire trouver les secours nécessaires: car pour s'être chargé de veiller à la sûreté de la ville capitale, il n'avoit pas renoncé à jetter les yeux sur tout ce qui se passoit dans les moindres; & il n'y avoit point de si petit détail en ce genre dont il ne fût instruit ou par ses amis, ou par les amis des siens. Combien n'en avoit-il pas dans les deux ordres, & principalement parmi les Chevaliers, qui étoient les plus répandus & dont le corps entier flatté de l'avoir pour un de ses membres, & de savoir qu'il se faisoit gloire d'en être, lui étoit encore aquis par une infinité de bons offices & de prévenances dont il les combloit! Combien d'autres, même entre les plus suspects, s'empressoient à lui communiquer leurs découvertes! Nous venons de voir Crassus lui déposer ses lettres: César lui même ne lui révéla-t-il pas des secrets, & sans doute par le même motif de la crainte qu'ils avoient l'un & l'autre qu'il ne les enveloppât ou de fait ou par ses conjectures dans la conspiration? Il n'avoit rien épargné pour gagner Antonius: mais auroit-il pu s'en rapporter alors aux promesses ou à la bonne foi d'un homme sans mœurs & dénué de toute autre affection que de celle qu'une habitude invétérée lui avoit fait prendre pour le vice & pour les vicieux; & qui ayant achevé de s'épuiser dans la brigue du Consulat qu'il avoit concertée avec Catilina, s'étoit accoutumé à regarder avec lui le naufrage de la République comme la dernière planche du leur? Un semblable Collègue, revêtu du même pouvoir, qui avoit à sa disposition les Conjurés & un bien plus grand nombre d'autres Citoyens pernicieux, qui n'attendoient pour prendre qualité que

d'avoir un Consul à leur tête, fit passer de mauvaises nuits à Cicéron, on peut bien l'en croire : aussi fut-ce le premier objet de sa vigilance ; & comme c'étoit de ce côté-là qu'il craignoit le plus, il y opposa de telles précautions qu'elles trompérent les espérances des mal-intentionnés & qu'elles surpassérent même les siennes. Non-seulement Antonius ne se déclara point pour le Parti rebelle, il n'osa le favoriser en secret. Cicéron avoit eu soin de lui faire nommer pour Questeur un P. Sextius, que sa naissance, ses inclinations, son intérêt & son amour propre attachoient par des liens indissolubles au Gouvernement présent. Il étoit l'ami particulier de Cicéron, & il n'y avoit personne parmi ceux de son âge sur qui on pût compter plus sûrement. Il ne perdoit point Antonius de vue, & il étoit relayé dans cet office par d'autres subalternes, qui tous ou par lui ou par eux-mêmes rapportoient au premier Consul jusqu'aux actions & aux paroles les plus indifférentes du second.

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

Catilina étoit observé avec la même exactitude ; & il le fut de si près & avec une contenance si fiére, de la part de ceux qui en avoient la charge, que le propre jour qu'il avoit destiné au carnage & à l'embrasement, & qui étoit le 28 d'Octobre, il ne lui fut pas possible de donner le signal convenu.

Le jour des Comices étant enfin venu (ce fut le 6 de Novembre) Cicéron apprit que les Conjurés défiloient à petit bruit dans le Champ de Mars, & qu'il pourroit y arriver du désordre. Il ne se contenta pas de s'y rendre, escorté d'un grand nombre d'Amis & de Cliens capables de le soutenir en cas de besoin, il y parut armé d'une large cuirasse, afin de se faire plus facilement remarquer aux Citoyens de bonne volonté.

Sa présence empêcha les Séditieux de rien entreprendre. L'élection se fit sans tumulte. D. Junius Silanus & Muræna furent proclamés Consuls pour l'année suivante. Catilina rejetté pour la seconde fois, & pour la trois ou quatriéme déconcerté dans ses projets sanguinaires, fit donner pour la nuit suivante un rendez-vous à ses principaux Complices dans la maison de Læca.

IX. Cette fois ci, il leur parla en désespéré ; & après s'être plaint amérement à eux de l'inaction dans laquelle ils étoient demeurés la veille, il ne leur dissimula ni sa misére, ni la leur, au contraire il leur fit sentir, que c'étoit là le vrai titre de leur confiance en lui ; « Que les promesses de gens sains, entiers & vivans

» dans la prospérité n'étoient que des paroles vaines & sans vertu » pour des blessés ou des mourans; qu'il faloit avoir eu sa part au » malheur pour commander aux malheureux; qu'ainsi ceux qui » voudroient réparer le bréches faites à leur fortune, ou en sauver » les débris, jettassent les yeux & qu'ils se réglassent sur lui, en con» sidérant les dettes immenses qu'il avoit contractées, le peu qui » lui restoit & la grandeur de son entreprise; qu'ils reconnoî» troient ce que peut un grand courage, quand il est aiguillonné » par le sentiment de toutes les horreurs qu'ils avoient essuyées. »

Ensuite après leur avoir donné, tant en général qu'en particulier, ses ordres & leurs instructions, leur avoir distribué les différens postes où ils devoient se rendre, il les avertit du jour & de l'heure où il devoit sortir de Rome, il nomma ceux qui devoient le suivre; aux autres, destinés à y demeurer, il prescrivit ce qu'ils auroient à faire par rapport au massacre & à l'incendie.

Il finit en disant, que la chose qui lui pesoit le plus, étoit le regret de laisser Cicéron vivant. Ces paroles, qu'il ne proféroit pas au hazard, & qui étoient une espéce de défi au plus déterminé de la troupe, furent relevées par deux Chevaliers romains, qui prirent sur eux de tuer cette même matinée le Consul dans son lit.

De ces deux Chevaliers, Cicéron ne nomme que Cornelius, & Salluste appelle le second Varganteïus, qui étoit de l'Ordre sénatorien. Mais ou Salluste s'est trompé, ce qui lui est souvent arrivé, & en choses plus essentielles, ou Varganteïus étoit de quelque autre entreprise faitte sur la vie de Cicéron; car il est très certain qu'il y en eut plusieurs. Appien, par éxemple, parle d'une à laquelle ni Cornelius ni Varganteïus n'eurent aucune part. Selon lui, Catilina fit promettre à Sura & à Cethegus, qu'aussi-tôt après la nouvelle qu'ils auroient de son arrivée à Fésules, ils se transporteroient chés Cicéron, où leur dignité & leur rang leur donnoient un accès libre, & qu'au moyen d'une audience secrette qu'ils lui demanderoient, ils se procureroient la facilité de le poignarder.

Cicéron fut informé de tout ce qui avoit été dit & résolu dans cette Conférence nocturne, & des noms de ceux qui la composoient, même avant qu'ils se fussent séparés; ensorte qu'après avoir pourvu à la sûreté de sa personne, en doublant la garde de sa maison, & en en faisant interdire l'entrée à ceux qui viendroient le matin pour le saluer de la part de Catilina, il fut en

état de faire au Sénat, qu'il convoqua dans le Temple de Jupiter Stateur, un rapport très fidéle & des mieux circonstanciés de toutes leurs menées soûterraines.

X. Le huitiéme de Novembre donc, c'est-à-dire, le jour même qui suivit cette sinistre nuit, le Sénat étant assemblé dans le Sanctuaire le plus auguste de Rome, Catilina, en qui l'audace étoit jointe à la plus profonde dissimulation, s'y trouva, comme si on eut dû traiter de quelque autre affaire que de la sienne. Il alloit prendre sa place, lorsque les Sénateurs prévenus d'une juste horreur se retirérent à son approche, & lui laissérent à lui seul tout le côté qu'ils occupoient auparavant.

Ce fut alors que Cicéron se levant, & lui adressant la parole, fit ce Discours si plein de force (le premier des quatre *contre* le même *Catilina*) où il le traite comme un Ennemi à qui la publicité de ses attentats ne laissoit plus la liberté ni de les désavouer, ni d'en différer l'éxécution. Il le presse donc de sortir au plutôt de Rome, d'emmener avec lui tout ce qu'il y avoit de Citoyens qui lui ressembloient, & de se rendre avec eux au Camp de Manlius, puisque de-là il pourroit donner un libre cours à ses fureurs, & se rassasier de l'horrible plaisir qu'il s'étoit fait d'armer contre sa Patrie.

L'assûrance avec laquelle Cicéron parloit, principalement lorsqu'après avoir établi sur des principes incontestables l'autorité du Sénatusconsulte *videant*, & l'usage qu'on en avoit fait dans des cas où le danger étoit moins grand & moins général, il rendoit raison à Catilina lui-même de ce qu'il ne l'envoyoit pas au supplice, ou lorsqu'il exposoit au grand jour les ressorts les plus cachés de cette affreuse conjuration, & les raisons de tant de cabales clandestines, pouvoit bien étonner le Coupable, mais non pas le renverser, ou le réduire à crier merci : Aussi ce Magistrat avoit-il un autre but ; c'étoit, de détacher de lui ce qu'il avoit de Complices dans le Sénat, à qui il restoit encore quelque pudeur, ou qui s'étoient engagés trop légérement sur ses promesses.

Cicéron leur donna la peur toute entiére ; & s'il leur fit quelque grace en ne les nommant pas, il la leur fit bien payer par les transes qu'il leur causa. Revenant ensuite sur leur Chef, il le fit souvenir des excès & des turpitudes de sa vie passée ; & il lui commanda enfin de sortir de Rome, en lui insinuant, par forme de conseil, de s'éxiler volontairement.

Catilina demanda qu'on en délibérât, & promit d'obéir si le

An. de R. DCXC de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

Sénat étoit de cet avis. Cicéron sentit le piége, & se garda bien de rien proposer à ce sujet, en apparence parce que cela répugnoit trop à son caractere, & en effet parce qu'en le faisant il se seroit rendu odieux à pure perte, & qu'il auroit plutôt envenimé que guéri le mal.

Ce n'est pas qu'il crût que Catilina pourroit se résoudre à s'éxiler : il savoit que toutes les sommes qu'il avoit pû emprunter sur son crédit ou sur celui de ses amis, que toutes les armes qu'il avoit amassées avoient été transportées Fésules & dans les autres Villes du voisinage qui avoient bien voulu les recevoir : il n'ignoroit en particulier aucune circonstance des préparatifs qu'il avoit faits en dernier lieu pour joindre Manlius ; il y avoit plus de quinze jours que lui-même avoit annoncé celui de sa sortie de Rome, l'ordre de sa marche, le nombre de gens qui devoient composer son escorte, l'endroit du rendez-vous (c'étoit le Marché d'Aurelius) & l'envoi de sa principale enseigne : enfin il savoit que les plus grands scélérats tiennent leurs engagemens, & respectent du moins les liens de la parole qui les unit.

Et c'est sur cela qu'il dit immédiatement après, « que Catilina » entraîné par son penchant funeste va paroître à la tête des Re» belles, & se gorger de sang & de carnage ; qu'en l'excluant du » Consulat, il n'a rendu d'autre service à la République, que d'ar» racher à celui qui en étoit le plus mortel ennemi, un titre si res» pectable, & que de faire regarder la guerre qu'elle auroit à soû» tenir contre lui pour ce qu'elle étoit, c'est-à-dire, pour une » guerre où l'on n'auroit à combattre qu'un Chef de Brigands. »

Mais si Cicéron étoit aussi certain, qu'il disoit l'être, des maux qu'alloit causer Catilina, en déclarant une guerre impie à sa Patrie, & en mettant tout à feu & à sang ; pourquoi ne pas aller au devant de tant de malheurs, pourquoi ne pas prévenir tant d'incendies & tant de meurtres, pourquoi ne pas immoler le plus grand de tous les coupables à la sûreté de tant d'innocens ? A-t-on jamais, dans un péril si évident, abandonné un Furieux à lui-même & tout un peuple à sa cruauté, après qu'on lui a déclaré qu'on n'attend aucun quartier de sa part? Peut-on approuver, que non-seulement on ne se saisisse pas d'un pareil homme, mais qu'on lui ôte jusqu'à la crainte d'être arrêté ; quelque chose de plus encore, qu'on le congédie moins de Rome, qu'on ne l'envoie contre Rome?

XI. Cette conduite, en apparence fort étrange, étoit pourtant

fondée sur des raisons très sages que rend Cicéron, après s'être fait les objections qu'on vient de rapporter: car il n'est pas question de dire ici, que ce Consul étoit timide, incapable de prendre une résolution vigoureuse, & trop foible pour l'exécuter: il faut convenir au contraire avec lui, que s'il eût été expédient d'envoyer Catilina au supplice, il n'auroit pas souffert qu'on l'eût différé d'un moment; & qu'en lui donnant le tems & les moyens de déployer ses forces, il montra infiniment plus d'intrépidité, qu'il n'auroit fait en ordonnant sa mort.

En effet, si l'on examine quelle étoit la disposition générale des esprits, on trouvera que dans le Sénat il y avoit des gens assés aveuglés pour ne pas voir ce qui devoit leur sauter aux yeux; d'autres, en plus grand nombre, qui le voyoient & qui affectoient d'en ignorer; que les uns & les autres, par la mollesse de leurs avis & par leur obstination à ne pas croire, avoient nourri les espérances & fortifié les desseins de l'auteur de ce complot sacrilége; que comme c'étoit là précisément la façon de penser & d'agir des plus considérables d'entre les Péres, leur autorité n'auroit pas manqué de faire pancher du même côté, non-seulement les plus corrompus de cette Compagnie, mais les moins éclairés, dont le nombre est toûjours fort grand.

Si donc Cicéron avoit fait mettre à mort ce redoutable Conspirateur, même en observant les formes judiciaires, on auroit crié à la tyrannie; au lieu qu'en le laissant aller au Camp de Manlius, la conjuration ne pouvoit être révoquée en doute, & que le Coupable étoit convaincu par son propre fait; joint à cela, qu'en emmenant avec lui cette foule de Mécontens & de gens tout à la fois ruinés par leurs débauches & par leurs dettes, Rome se trouvoit tout d'un coup purgée de tous les mauvais levains qui l'infectoient, & qui dans le tems des divisions de Marius & de Sylla lui avoient causé tant de différentes & de si fâcheuses crises.

Celle dont il s'agit, la plus violente & la plus cruelle de toutes, se préparoit depuis plusieurs années; & c'est ce qui faisoit dire à Cicéron, que le supplice de Catilina, dans ces circonstances, n'eût produit tout au plus qu'un soulagement momentanée, semblable à celui que reçoit d'un verre d'eau froide le malade qui le boit dans le fort de sa fiévre, laquelle ne le dévore qu'avec plus d'ardeur depuis qu'il se l'est permis.

C'étoit cette fiévre ou cette violente fermentation du sang & des humeurs qu'il vouloit guérir, ou plutôt extirper. C'est pour

An de R. DCXC. de Cic XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

cela ; qu'en Citoyen éxempt de toute passion, il conseille à ce Rebelle de s'éloigner de Rome, d'entraîner avec lui tous les compagnons de sa révolte & tous ceux qui leur ressemblent ; qu'en Magistrat, il lui en donne l'ordre ; qu'il ne le lui intime qu'après avoir établi le droit qu'il a sur sa vie, & lui avoir fait sentir que tous les vœux conspirent à le lui faire exercer sans délai.

Catilina n'ayant rien à répondre pour sa défense, parce qu'il ne pouvoit ni contester les faits, ni se prévaloir d'aucune exception, étoit prêt à vomir un torrent d'injures contre le Consul : mais à peine eut-il commencé, qu'il s'éleva dans la Compagnie un cri d'indignation qui n'y fit entendre que les noms de *parricide* & d'*ennemi public* ; à l'ouye desquels il eut l'audace de répéter tout-haut ce qu'il avoit répondu quelques jours auparavant à Caton qui le menaçoit de presser son jugement « que puisque ses ennemis le poussoient à bout, il étoufferoit par leur ruine le bûcher » qu'ils lui allumoient », & tout de suite il se précipita vers la porte.

Dès la nuit suivante il sortit de Rome, accompagné seulement de 300 hommes armés, & ayant le nombre de Licteurs & de faisceaux qu'il auroit pû avoir, s'il avoit été Consul : car il espéroit de se faire autant respecter avec l'appareil extérieur de cette dignité, que s'il en avoit été réellement revêtu.

Le 8 Cicéron se présenta devant le Peuple, qu'il informa & félicita de la retraite du Chef des Conjurés : s'il ne s'oublia pas lui-même dans cette occasion, ce fut avec d'autant plus de justice, que ses prédictions se trouvoient confirmées, que ce n'étoit plus de simples présomptions fondées, ou sur des bruits vagues, ou sur des rapports particuliers de gens dont les noms ne pouvoient être révélés qu'aux dépens de la foi publique, & que Catilina par son départ faisoit tomber tous les discours que l'on avoit jusque-là répandus en sa faveur.

Cicéron ne dissimule pas, ce que j'ai observé plus haut, qu'on pouvoit lui reprocher d'avoir laissé échapper un ennemi qu'il avoit lui-même fait paroître si terrible ; & il donna à connoître par sa réponse, que la modération dont il avoit usé à son égard étoit la véritable source de sa gloire. Il fait de nouveau sentir combien une conduite opposée à celle qu'il avoit tenue, auroit produit de mauvais effets ; qu'une infinité de gens se seroient obstinés à croire innocent le coupable le plus manifeste, & que la

la haine des autres étouffée par son supplice se feroit tournée en pitié ; que lui-même, Cicéron, accablé sous le poids de l'envie, que cette exécution lui eût attirée, auroit été hors d'état de connoître & de poursuivre ses complices : « tant s'en faut donc » qu'il regrettât d'avoir laissé aller Catilina ; que s'il étoit fâché » de quelque chose, ce ne devoit être que de ce que celui-ci avoit » quitté Rome si peu accompagné, & de ce qu'il n'avoit pas emme- » né avec lui tous ceux que le même esprit de révolte lui avoit as- » sociés.

Il fait voir après cela combien ceux qui composoient l'armée de Catilina étoient peu à craindre en comparaison des légions & des autres troupes que Celer avoit levées par son ordre dans la Gaule cisalpine & dans le Picenum. Les ennemis qu'il disoit appréhender véritablement, il les désigne par leurs allées & venues de place en place, dans les Tribunaux, & jusque dans le Sénat, « remarquables, dit-il, par le soin qu'ils prennent de leurs » chevelures parfumées d'essences, & par la pourpre qui les décore; » quoique prévenus que le Consul est instruit de leurs desseins, » ils se garderont bien de s'éloigner de Rome.

» Je vois d'ici, ajoute-t-il, à qui d'entre eux la Pouille est » destinée, à qui l'Etrurie doit tomber en partage, à qui d'autres » cantons sont réservés : je sais qui s'est chargé du carnage, qui » de l'incendie, & ils n'ignorent pas que je le sais, puisque je » fis hier l'exposition de tous leurs projets : Catilina lui-même en » a frémi d'étonnement, il a pris la fuite, qu'attendent-ils ? Ils » se trompent grossiérement, s'ils se flattent que la patience que » j'ai montrée jusqu'ici ne se lassera point.

XIII. Le portrait qu'il fait de Catilina ne différe en rien, pour la ressemblance, de celui que Salluste nous a laissé. Ce sont les mêmes traits formés d'après une nature féroce, endurcie par une longue habitude aux plus grands forfaits : c'est le même homme également ennemi du repos & de l'ordre, & ne respirant dans les plaisirs mêmes que l'horreur & le sang qui servent aux scélérats les plus déterminés de milieu pour y arriver.

Bien qu'il fût connu pour tel, on n'avoit pas laissé de semer ce jour-là le bruit que Cicéron l'avoit réduit à s'éxiler. Cette fable toute absurde qu'elle étoit, parut à notre Consul assés considérable par les suites qu'elle pouvoit avoir, pour mériter qu'il la réfutât : il combat donc une idée aussi folle, & pour faire voir que Catilina n'avoit effectivement pris la fuite que parce

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

qu'il avoit enfin compris qu'étant en éxécration à tout le monde, il ne pouvoit plus tenir dans la ville, & encore moins y éxécuter par lui-même ce qu'il avoit résolu. Il rend compte au Peuple de ce qui s'étoit passé la veille au Sénat, & de l'embarras où s'étoit trouvé cet implacable ennemi de sa Patrie, lorsqu'interrogé par lui, s'il avoit été de l'assemblée qui s'étoit tenue la nuit d'auparavant chés Læca, il avoit évité de répondre ; d'où lui Cicéron, pour achever de le confondre, avoit pris occasion de détailler à la Compagnie les mesures concertées & les préparatifs faits, tant par lui que par ses Complices, pour la guerre, & de le presser lui-même de n'en pas retarder la déclaration : puisqu'aussi-bien tout étoit prêt pour son départ, & que les armes, les hâches, les faisceaux, les trompettes, les enseignes, & en particulier cet Aigle d'argent, à qui il avoit consacré un autel dans sa maison, avoient été envoyés devant. Il demande si cet appareil pouvoit avoir trait à un éxil ; & s'il y avoit quelque apparence que pour lui obéir, Catilina eût pris le chemin de Marseille, comme ses amis en faisoient courir la nouvelle, ou qu'un simple Centurion tel que Manlius, osât en son nom déclarer la guerre à la République.

A ce propos il déplore la condition de l'homme public, & il ramène sur lui tout le péril de l'événement : « Car, dit-il, » s'il arrive que par ma prévoyance, mes soins, mon courage, » Catilina sente sa foiblesse, que la crainte le saisisse, qu'il » change de dessein, qu'il abandonne les siens, qu'il renonce » à faire la guerre à sa Patrie, qu'en un mot il quitte le che- » min du camp de Manlius pour prendre la route de Marseille, » on ne dira pas que la sagesse du Consul lui a fait tomber les » armes des mains & a rendu son audace impuissante : mais on » dira que sans aucune forme de procès, l'Innocent a été con- » damné, qu'il s'est éxilé par la nécessité de céder à la force & » aux menaces : on ne le regardera plus avec la juste horreur » que doivent inspirer ses attentats, on le plaindra comme un » malheureux opprimé ; & moi, pour fruit de mon zèle, je » remporterai le nom de Tyran : mais la haine qui en rejaillira » sur moi, me deviendra prétieuse, & j'en courrai volontiers les » risques, pourvu que j'éloigne de vous le péril d'une guerre si » cruelle.

» Que l'on dise, tant qu'on voudra, que j'ai forcé Catilina à » s'éxiler, pourvu qu'il s'éxile en effet ; mais, sur ma parole, il

» n'en fera rien, & qu'ainsi ne soit que, pour justifier ma prédiction ou pour détourner, si elle ne se vérifie pas, l'orage » qui gronde déja sur moi, je forme des vœux contraires à » l'intérêt de ma Patrie. Si au contraire vous entendez dire, » avant qu'il soit trois jours, que Catilina vient vous attaquer à » la tête d'une armée, alors on me reprochera avec beaucoup » plus de raison de l'avoir laissé aller, qu'on ne fait aujourd'hui » de l'avoir chassé. Quoi qu'il en arrive, les mêmes personnes » qui publient si hautement que j'ai usé de rigueur, que diroient-elles, si on lui avoit ôté la vie! Allez, Romains, croyez » que ceux qui répandent avec tant d'affectation que Catilina » s'est exilé à Marseille, & qui en font un sujet de plainte » contre le gouvernement, seroient bien fâchés que cela fût » vrai: croyez qu'aucun d'eux n'est assés sensible aux malheurs » publics, pour ne pas désirer qu'il se rende au camp ennemi » plutôt qu'à Marseille. Pour lui, du caractére dont je le connois, quand bien-même il ne se seroit pas préparé à tout ce » que nous lui voyons faire aujourd'hui, je répondrois bien qu'il » aimeroit mieux mourir dans l'exercice du brigandage, que de » vivre exilé. Puis donc qu'il ne lui est jusqu'à ce jour rien arrivé contre son attente, & qu'il n'ait même désiré, si ce n'est » de m'avoir laissé plein de vie, c'est à nous de souhaitter qu'il » opte l'exil, & non de nous en plaindre.

Cicéron fait ensuite l'énumération des différentes classes de Gens attachés à Catilina, & il en compte jusque à six, à chacune desquelles il essaye de faire perdre l'espérance qu'elles avoient conçue, soit d'une abolition de dettes, soit du partage des charges, soit du pillage, soit de l'impunité: il montre enfin le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les promesses de Catilina, & sur ses prétendues forces.

Il ne laisse pas d'avertir chacun des Citoyens de veiller à la sûreté de sa maison, tandis que lui veilleroit à la sûreté de la Ville, à laquelle il avoit encore pourvu d'ailleurs: il avoit fait donner de semblables avis aux Colonies & aux Villes municipales, qui étoient sur le passage de Catilina, afin qu'elles se tinssent en garde contre la surprise.

Il finit son discours par une exhortation qu'il adresse aux Partisans secrets de Catilina, de se détacher de ce Rebelle, & de ne pas pousser à bout la patience de lui, Cicéron; qui leur proteste qu'après avoir employé inutilement les voyes de la dou-

ceur pour les gagner, il leur feroit éprouver toute la sévérité des Loix au premier mouvement qu'ils paroîtroient vouloir faire. Du reste il promet au Peuple avec une confiance pleine de magnanimité & de noblesse d'étouffer lui seul, & dans peu, cette guerre naissante, sans quitter sa robe consulaire, sans répandre le sang d'aucun Citoyen, si ce n'étoit de ceux qui courroient volontairement à leur perte.

XIV. Après que l'élection des Consuls avoit été faitte, Cicéron & Antonius son collégue avoient tiré au sort les Provinces qu'ils devoient aller gouverner en quittant leur magistrature : la Macédoine étoit échue à Cicéron, & la Gaule cisalpine à Antonius : mais celui-ci ayant témoigné quelque répugnance à l'accepter, & la Macédoine étant plus à sa bienséance, attendu qu'elle étoit déja pourvue de troupes & de fonds nécessaires, tant pour leur entretien que pour celui du Proconsul & de sa suite, Cicéron la lui céda. Il eut bien d'autres déférences pour lui dans le cours de leur Consulat, pour l'amener, s'il eût été possible, au bon parti ; sinon, pour l'empêcher du moins de se livrer tout-à-fait au mauvais.

Mais il n'alla pas pour cela dans la Gaule ; & s'il consentit à l'échange, ce ne fut que pour abandonner le gouvernement de cette Province à quelqu'autre, s'étant engagé, comme on l'a vu plus haut, à ne point sortir de Rome, tant que sa présence y seroit nécessaire. C'est dommage que nous n'ayons pas le discours qu'il prononça devant le Peuple, pour lui faire agréer sa résolution, & l'instruire des motifs d'une conduite où son désintéressement se montroit avec tant d'éclat.

Cependant, comme ces sortes d'actions, toutes dignes qu'elles sont d'admiration & de louanges, donnent quelquefois, par ce qu'elles ont d'extraordinaire, prise aux interprétations malignes de ceux qui ne sont pas capables d'en produire de semblables, il leur ferma la bouche à tous par le choix qu'il fit de Celer, avec qui jusque-là il n'avoit eu d'autres liaisons que celles qui naissent des affaires entre gens en place, & qui auroit pu passer plutôt pour son ennemi que pour son ami ; mais qui ayant mérité de le devenir par les services qu'il avoit rendus à la cause commune, obtint, sans la solliciter, une préférence dont il étoit digne au jugement de tout le monde, & de ses propres Collégues.

Le choix de Cicéron ne suffisoit pas, il faloit qu'il fût ap-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero. C. Antonius.

puyé du second Consul, & autorisé par le Sénat & par le Peuple. Ainsi il eut à ménager le concours, non-seulement d'Antonius, mais de tous les autres Magistrats : & lorsqu'il s'en fut assuré ; ayant fait assembler la Compagnie ; il releva en sa présence les qualités & les services de ce Préteur avec tant de force & d'affection, que celui-ci ne put s'empêcher de lui dire qu'il y avoit dans son Discours de quoi donner de la jalousie à tous les autres. Le Sénatusconsulte qui s'ensuivit, fut rédigé dans les termes les plus honorables pour Celer ; à qui il est à croire que notre Orateur rendit les mêmes témoignages devant le Peuple, puisqu'il fut pourvu du gouvernement de la Gaule du consentement des deux Ordres.

Muræna désigné Consul fut accusé de brigue dans ces entrefaittes : mais c'est un fait à part, que je reprendrai après que j'aurai conduit à sa fin le récit de la conjuration.

XV. La nouvelle, que les amis de Catilina avoient distribuée à Rome de sa prétendue retraite à Marseille, fut confirmée par plusieurs lettres, qu'il écrivit en chemin à des Consulaires & à d'autres personnes distinguées, par lesquelles il leur marquoit en substance, que pour le bien de la République il se résolvoit à céder au tems, plûtôt que de donner lieu à une sédition qui pourroit s'élever pour l'amour de lui.

Rien n'étoit plus positif, ni par conséquent plus propre à en imposer à la multitude, & à suspendre l'activité du Sénat. Mais Catulus en ayant reçu une toute différente, il la lut à la Compagnie, qui d'ailleurs étoit déja informée du soûlévement que Catilina avoit excité dans le territoire de Réate & aux environs. Ainsi elle rendit, sur le rapport de Cicéron, un Sénatusconsulte, par lequel Catilina & Manlius furent déclarés ennemis de la Patrie. Elle y fixa à leurs complices un tems pour rentrer dans leur devoir, & elle n'excepta de cette grace que ceux d'entre eux qui auroient précédemment été condamnés pour crimes capitaux. Il y étoit aussi enjoint aux Consuls de lever des troupes, & à Antonius en particulier de se mettre à leur tête, & de marcher incessament contre le même Catilina, tandis que Cicéron continueroit à donner ses soins à la sûreté de la ville.

Ce Sénatusconsulte ne fit venir personne à résipiscence : au-contraire, il y eut un jeune Sénateur nommé A. Fulvius, qui prit ce tems-là pour sortir de Rome, dans le dessein d'aller joindre Catilina ; mais ayant été arrêté sur le chemin & rame-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

né à la maison de son pére, celui-ci en fit lui-même justice, en lui reprochant qu'il ne l'avoit pas élevé pour le service d'un Traître.

XVI. Comme ceux des Conjurés qui étoient à Rome, n'y demeuroient que pour grossir de plus en plus leur nombre, en débauchant tout autant de personnes qu'ils en trouvoient de faciles à se laisser corrompre aux largesses & à des promesses encore plus grandes, qu'ils ne leur épargnoient pas, il n'étoit guéres possible qu'ils ne se décelassent pas eux-mêmes, par la nécessité où ils étoient de s'ouvrir à tant de gens.

Ce fut ainsi qu'on découvrit les principaux : Sura, l'un d'eux, avoit été Consul huit ans auparavant, & prenoit le chemin de le devenir une seconde fois ; puisqu'étant déja Préteur, il rentroit dans la classe de ceux qui pouvoient y prétendre à deux ans de là. Son nom (P. Cornelius Lentulus) fait assez connoître qu'il étoit d'une des plus grandes Maisons de Rome : & si l'on ajoûte à cette idée celle qu'il en avoit pris lui-même, on ne sera surpris que de ce qu'il n'étoit pas plutôt le Chef, que le second de la troupe.

Les Allobroges (que nous appellons aujourd'hui Dauphinois) avoient à Rome, pour la suite de leurs affaires, des Députés ; qui n'étant pas autrement satisfaits du Sénat, dont ils n'avoient pu rien obtenir, se plaignirent en plusieurs rencontres de la dureté de cette Compagnie à leur égard. Sura, informé de leurs murmures & de leurs raisons, les fit sonder d'abord par un certain P. Umbrenus, qui avoit eu quelque emploi dans leur païs, & qui par-là se trouvoit plus propre qu'un autre à cette négotiation.

Le désespoir où ils étoient les fit consentir à tout, & il ne fut même plus question pour eux, que de savoir avec qui ils traiteroient : on convint d'une entrevue & d'un rendez-vous, où se trouva Gabinius Capito, en présence de qui Umbrenus nomma tous les Conjurés, & en ajoûta même d'autres qui n'avoient pas encore pris qualité parmi eux. Tant de noms, entre lesquels il y en avoit plusieurs de fort illustres, ne pouvoient que fortifier les Députés dans leur résolution : cependant comme elle avoit suivi de trop près un premier mouvement qui avoit écarté toutes les réflexions, à peine eurent-ils envisagé de sang froid l'importance de l'affaire qu'ils alloient conclure, & balancé l'espérance par la crainte, qui en est inséparable, qu'ils se laissérent gagner au re-

mors, & qu'ils vinrent déclarer au Protecteur de leur Nation Q. Fabius Sanga tout ce qui s'étoit passé. Sanga en informa sur le champ le Consul, qui leur fit dire par lui de continuer à voir les Conjurés, & à traiter avec eux, & sur-tout de ne se rendre difficiles sur les promesses qu'ils éxigeroient d'eux, qu'autant qu'il conviendroit pour leur inspirer plus de confiance : ils éxécutérent fidélement ce qui leur étoit prescrit; & cela leur réussit si bien, que Sura & les autres, persuadés qu'ils les avoient entiérement mis dans leurs intérêts, n'hésitérent plus à sceller de leur sceaux le Traité, qui avoit été passé double, comme cela se pratique quand les engagemens sont réciproques, outre qu'il faloit, de la part des Députés, qu'ils le fissent ratifier à leurs maîtres lorsqu'ils seroient arrivés dans leur paiis, où ils devoient incontinent se rendre.

XVII. Le jour de leur départ étant fixé au 2 du mois de Décembre, Sura leur donna pour guide Vulturcius, qui devoit les conduire au Camp de Catilina, & qu'il chargea d'une Lettre pour lui.

Cicéron instruit par eux de toutes ces circonstances, & du chemin qu'on devoit leur faire tenir, donna les ordres nécessaires pour les faire arrêter sur la route, eux & tous ceux de leur suite. Il chargea de cette commission deux des Préteurs, L. Valerius Flaccus & C. Pontinius. Ceux-ci prirent secretement les devans, & s'embusquérent aux environs du Pont Milvius, avec un nombre de Soldats suffisant pour envelopper les Allobroges, lorsqu'ils passeroient; ce qui fut fait sur les trois heures du lendemain matin, après une légére résistance de la part de Vulturcius, qui ne s'attendoit à rien de semblable.

La nouvelle de cette expédition fut portée aussi-tôt à Cicéron, chés qui les Allobroges furent en même-tems conduits avec Vulturcius leur Guide, & les paquets dont ils avoient été trouvés saisis.

Quelques amis de notre Consul, qu'il avoit apparemment fait venir chés lui à l'heure même de cet enlévement, étoient d'avis qu'il ouvrît les Lettres dont les Allobroges étoient porteurs, avant que de les présenter au Sénat; afin que s'il n'y avoit rien dedans qui les chargeât, on ne pût lui reprocher d'avoir trop légérement sonné l'allarme. Mais il s'en défendit, sur ce que, s'agissant de la sûreté publique, l'ouverture de ces Lettres ne se devoit faire que devant le Conseil public, & que cette circonspection ne pouvoit l'exposer à aucun blâme.

Cependant il manda les principaux Complices ; qui ne se défiant encore de rien, ne firent aucune difficulté de venir à ses ordres. Gabinius Capito arriva le premier, après lui Statilius, ensuite Cethegus, dans la maison de qui Cicéron, de l'avis des Allobroges, envoya le Préteur C. Sulpicius pour en faire enlever tout ce qui s'y trouveroit d'armes offensives, & il s'y en trouva une très grande quantité. Sura ne vint que le dernier, apparemment, dit notre Orateur, pour s'être levé trop tard, à cause de la fatigue qu'il avoit eue la veille à écrire ses dépêches. Un cinquiéme, nommé Ceparius, s'étoit évadé, & ne put être arrêté assés à tems pour paroître ce jour-là avec les quatre autres devant le Sénat, que Cicéron avoit fait convoquer pour la même matinée dans le Temple de la Concorde, où il se rendit avec tous ceux que je viens d'indiquer.

Il commença par nommer quatre Commissaires pour les interroger, & pour rédiger par écrit leurs réponses, C. Cosconius, l'un des Préteurs de cette année, M. Valerius Messala Corvinus, qui le fut l'année suivante, P. Nigidus Figulus, qui le fut aussi à son tour, & à qui l'on prétend qu'il arriva dans cette occurrence, de prédire à C. Octavius, qui ce jour là s'étoit rendu au Sénat plus tard que de coûtume, à cause de l'accouchement de sa femme Atia, que l'Enfant qui lui venoit de naître (Auguste) seroit le Maître du Monde, & Appius Clodius, qui fut depuis Consul. Cicéron les choisit comme les plus gens de bien, les plus fidéles, les plus exacts, les plus propres à cette fonction, tant à cause de la mémoire excellente & de la capacité plus qu'ordinaire dont ils étoient doués, qu'à cause de leur grande expérience & de la légereté de leurs mains.

XVIII. On interrogea d'abord Vulturcius, ce qui se fit hors de la présence des Allobroges. Vulturcius, sur la promesse qui lui fut faite de sa grace, avoua qu'il étoit chargé, de la part de Sura, de lettres & d'instructions, qui tendoient à engager Catilina à faire armer les Esclaves, & le pressoient de venir lui-même sans retardement se présenter devant Rome à la tête de son Armée afin d'être à portée de tomber sur tous ceux qui échapperoient au fer & au feu, qu'y devoient mettre ceux des siens qui étoient restés dans la Ville, & de se réunir après tous ensemble.

Après Vulturcius, les Députés des Allobroges furent entendus. Ils dirent, qu'il leur avoit été remis des lettres de Sura, de Cethegus & de Statilius, qui, tant en leur nom qu'en celui de Cassius

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

Cassius Longinus, invitoient les Chefs de leur Nation, auxquels elles étoient adressées, à faire passer en Italie autant de Cavalerie qu'ils pourroient, dont Catilina avoit principalement besoin, l'Infanterie ne lui manquant pas : que Sura leur avoit dit, sur la foi des livres des Sybilles, qu'il étoit ce troisiéme Cornelius à qui la Royauté étoit réservée ; & que, suivant la réponse des Aruspices, cette année, qui étoit la dixiéme depuis l'absolution des Vestales, & la vingtiéme depuis l'embrasement du Capitole, devoit être fatale à la République : ils ajoûtérent, que Sura & les autres s'étoient presque brouillés avec Cethegus, sur ce que les premiers vouloient attendre aux Saturnales à commencer le massacre, contre l'avis de ce dernier, qui ne pouvoit souffrir qu'on le différât si long-tems.

Dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir, quand on lui demanda quel usage il prétendoit faire de cette quantité d'armes qu'on avoit trouvées dans sa maison, il ne se démonta point, & il répondit, qu'il s'étoit toûjours plû à en avoir des meilleures. Mais lorsque Cicéron fit apporter la cassette où étoient les lettres, il ne put s'empêcher de reconnoître la sienne, qui étoit toute écrite de sa main. Il s'y obligeoit envers le Sénat & le peuple des Allobroges, à faire tout ce dont il étoit convenu avec leurs Députés, & il prioit ceux-là d'exécuter de leur part tout ce que ces mêmes Députés avoient promis pour eux.

Statilius, qu'on fit venir après lui, se rendit & confessa tout, aussi-tôt qu'on lui eut représenté son sceau.

Quand Sura fut amené, Cicéron en lui montrant l'empreinte du sien, lui demanda si c'étoit bien lui : Sura en convint : c'étoit le portrait de son ayeul P. Cornelius Lentulus Prince du Sénat, qui avoit tendrement aimé sa Patrie & ses Citoyens ; d'où notre Consul prit occasion de lui dire, que cette Image, toute muette qu'elle étoit, auroit bien dû le rappeller à son devoir.

On lui lut la lettre qu'il écrivoit au Sénat & au peuple des Allobroges, & on lui demanda ce qu'il avoit à répondre sur son contenu pour sa justification. D'abord il refusa de s'expliquer ; puis se levant un instant après, il demanda à son tour à ces Députés & à Vulturcius ce qu'ils avoient à démêler avec lui, & ce qu'ils étoient venus chercher dans sa maison.

Les Députés répondirent en peu de mots & avec fermeté à cette question. Ils lui en firent une autre, savoir, s'il ne les avoit pas entretenus de certains Oracles des Sybilles. Rien n'étoit plus

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

aisé que de le nier : mais la force de la vérité lui en arracha l'aveu, & ne lui laissa plus rien à dire, malgré la souplesse de son esprit, & la facilité naturelle qu'il avoit à s'exprimer. Il acheva de se défaire à l'ouverture de la lettre qu'il avoit donnée à Vulturcius pour Catilina.

Cette lettre étoit conçue en ces termes : « Le Porteur vous » apprendra qui je suis : Tâchez de ne vous point démentir, & » songez à quelle extrémité vous vous êtes avancé. Au reste, » ayez soin de vous pourvoir de tout ce qui vous sera nécessaire, » & des secours qui se trouveront sous votre main, même des » gens du plus bas aloi. »

Pour Gabinius Capito, il répondit d'abord effrontément à tout : à la fin son impudence l'abandonna, & il passa condamnation sur tous les chefs qui furent mis en avant contre lui.

XIX. Après que Cicéron eut ainsi fait recueillir les réponses & les dépositions, les reproches & les contredits des uns & des autres, il en fit son rapport au Sénat, sous les yeux de qui il les mit, & prit les avis. Mais il ne s'en tint pas là ; il voulut que toute cette information, qui, dans la régle ordinaire & suivant l'usage, auroit dû demeurer secrette, vînt à la connoissance de tout le monde. Pour cet effet, il en fit tirer autant de copies qu'il en falut pour les répandre à Rome, en Italie, & dans les Provinces les plus reculées, afin qu'en aucun endroit de la Terre où l'on auroit entendu parler de la conjuration, on ne pût ignorer ni comment, ni par qui elle avoit été découverte.

La Compagnie opina unanimement, que Cicéron seroit remercié dans les termes les plus honorables, d'avoir par son courage, par sa prudence, & par ses soins, délivré la République des plus grands périls : que les Préteurs Flaccus & Pontinius seroient pareillement remerciés, de s'être prêtés aussi à propos qu'ils avoient fait au besoin que l'on avoit eu d'eux : qu'Antonius recevroit aussi des marques de la satisfaction publique, pour avoir éloigné de lui & de ses conseils les Complices de la conspiration : que Sura, après avoir abdiqué la Préture, seroit mis en sûre garde, ainsi que Cethegus, Statilius & Gabinius Capito, qui étoient présens. La même chose fut ordonnée contre Cassius Longinus ; qui, pour sa part, s'étoit chargé de mettre le feu à la Ville ; contre Ceparius, qui avoit pris sur lui de faire révolter les Bergers de la Pouille ; contre P. Furius & Q. Manlius Chilo, qui s'étoient employés à la séduction des Allobroges ; & contre P.

Umbrenus, qui en avoit été le premier Entremetteur: qu'il seroit, par des supplications solemnelles, rendu au nom de Cicéron graces aux Dieux, de l'assistance qu'ils lui avoient donnée pour délivrer Rome de l'embrasement, les Citoyens du carnage, & l'Italie de la guerre.

XX. Le Sénatusconsulte ayant été rendu, on fit abdiquer à Sura la Préture dont il étoit revêtu: & l'on en usa ainsi, pour ne point encourir le blâme que Marius s'étoit autrefois attiré, en faisant tuer Glaucia dans l'éxercice actuel de cette Dignité.

Le même jour 3 de décembre vers le soir, Cicéron vint sur la Place, pour informer le Peuple de tout ce détail, qui fait en partie le sujet de la troisiéme Catilinaire. Il passoit de-là à cette réflexion, » que la conjuration, pour terrible qu'elle fût, avoit cessé » de l'être depuis que Catilina étoit hors de Rome; que cet Enne- » mi méritoit véritablement d'être craint, & non pas un vision- » naire tel que Sura, ou un corps appesanti par la graisse comme » Cassius Longinus, ou un téméraire furieux, comme Cethegus. » Il vouloit, dit-il, tout voir de ses yeux, il alloit au devant de » tout: lui seul savoit attirer tout le monde à lui, s'insinuer, pres- » ser; rien ne lui paroissoit difficile, il avoit des expédiens pour » tout; & lorsqu'il faloit conduire quelque chose à sa fin, il s'ai- » doit également de la main & de la langue: s'agissoit-il de cer- » taines éxécutions? il avoit des gens marqués pour cela, à qui il » donnoit ses ordres; bien entendu qu'il ne se reposoit jamais » tellement sur eux, qu'il ne prît pas souvent leur place, & qu'il » ne fît pas même quelquefois à leur défaut les opérations dont » il les avoit chargés, quelque peinibles & quelque laborieuses » qu'elles fussent, malgré le froid, la soif & la faim, qu'il s'étoit » fait une habitude de supporter. Un homme aussi actif, aussi prêt » à tout, aussi entreprenant, aussi adroit, aussi précautionné dans » le crime, aussi constant dans l'adversité, n'étoit pas, poursuit » Cicéron, pour vous donner tréve jusque aux Saturnales, ou pour » vous annoncer votre perte de si loin, ni pour livrer son sceau, » ses lettres, ou d'autres piéces de conviction au hasard des évé- » nemens: s'il s'étoit obstiné à demeurer toujours à Rome, le » moins que je puisse dire, c'est que je ne serois jamais venu à » bout de lui & de ses Complices, à si peu de frais & à si petit » bruit. »

Je conviens que les louanges que l'on donne à un ennemi que l'on regarde comme vaincu, ne coûtent guéres; mais Cicéron

An de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

n'eſt pas le ſeul qui ait parlé de Catilina en ces termes, & le plus ou le moins de qualités perſonnelles dans ce dernier, ne ſeroit pas un ſurcroît bien conſidérable à l'honeur qui lui devoit revenir de l'avoir arrêté dans ſes deſſeins : ainſi je crois le portrait très reſſemblant & très fidéle. Ce que je vais rapporter peut donner lieu à des doutes plus légitimes.

XXI. En 688 le tonnerre étoit tombé ſur le Capitole : il y avoit eu quelques Statues renverſées, & entre autres celles de Jupiter & de Romulus. Par-deſſus cela pluſieurs planches ou tables d'airain, où les Loix étoient gravées, avoient été fondues. C'en étoit aſſés pour jetter l'épouvante dans les eſprits : on avoit eu recours aux Aruſpices ; & pour traiter la choſe avec plus de ſûreté, on en avoit fait venir exprès d'Etrurie, qui n'avoient pas manqué de répondre à l'intention de ceux qui les conſultoient, en déclarant que l'on étoit menacé de meurtres, d'incendies, d'une guerre civile, & d'une ſubverſion totale, qu'ils avoient fait enviſager comme la ſuite néceſſaire du mépris que l'on faiſoit des Loix, & à laquelle il n'y avoit point d'autres remédes, que d'appaiſer les Dieux aſſés efficacement pour les engager eux-mêmes à fléchir le Deſtin.

Cette réponſe qui s'ajuſtoit à tous les malheurs poſſibles, de quelque nature qu'ils fuſſent, avoit valu aux Dieux des priéres, des expiations, des ſacrifices, des jeux pendant dix jours conſécutifs : il avoit été arrêté en même-tems qu'on rétabliroit les ſtatues, & en particulier, qu'on en feroit une de Jupiter plus grande que celle qui avoit été briſée ; & qu'au lieu d'être tournée vers l'Occident, on lui feroit regarder l'Orient ; après quoi l'on s'étoit perſuadé que tout iroit le mieux du monde.

Cette eſpéce de vœu eut le ſort de preſque tous ceux qui ſe font pendant la tempête ; le péril paſſé, on ne s'en ſouvint plus. Les Conſuls de 688 mirent à la vérité des Sculpteurs & des Fondeurs en œuvre : mais ceux de 689 eurent d'autres affaires, & l'ouvrage languit ou demeura imparfait juſque à la fin de l'année conſulaire de Cicéron ; qui, pour ne pas laiſſer échapper une auſſi belle occaſion de faire quadrer cette prédiction avec l'événement le plus remarquable de ſon Conſulat, fit élever & placer la Statue en queſtion, le jour même que les Conjurés furent conduits de ſa maiſon au Temple de la Concorde. Tout le monde pouvoit voir cette merveille, il ne s'agiſſoit que d'y faire attention ; & il ſe chargea d'autant plus volontiers de ce ſoin, qu'en ayant été le principal inſtrument, il n'y avoit qu'à gagner pour lui à en faire l'annonce,

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

Malgré des apparences si flatteuses, & dans un tems où l'on pouvoit croire qu'enivré de sa gloire, il ne se repaissoit que du plaisir d'en jouir paisiblement, il jettoit sur l'avenir un regard plein de tristesse, & il y découvroit tous les malheurs qui l'accueillirent dans la suite.

» Mais puisque, dit-il, il y a cette différence entre nos Gé» néraux & moi, que j'ai à vivre avec les vaincus, au-lieu » qu'eux commencent par mettre les ennemis qu'ils combattent » hors d'état de leur nuire, c'est à vous, Romains, de me » procurer le même avantage, & d'empêcher que je ne devienne » la proye de ceux-là mêmes de qui vous l'auriez été, si je ne » leur avois pas résisté de tout mon pouvoir.

Ce Discours (*la troisiéme Oraison contre Catilina*) reçut de grands applaudissemens de la part du Peuple; qui le reconduisit, non pas dans sa maison, d'où il étoit exclus ce jour-là à cause du Sacrifice de la *Bonne Déesse*, qui s'y faisoit par le ministére des Vestales, mais dans la maison d'un de ses voisins.

Dans cette Cérémonie, dont le secret a été si bien gardé qu'on est encore à le savoir, quoiqu'il ait été confié à des Femmes, on observa qu'après le Sacrifice, & du milieu des cendres qu'on croyoit éteintes, il s'éleva une flâme. La plûpart des Assistantes en furent effrayées: mais les Vestales, au-contraire, la prenant à bonne augure, chargérent Terentia d'avertir son Mari de ne pas hésiter à faire ce qu'il avoit résolu pour le bien de la Patrie; c'est du moins ce que Plutarque & Dion nous en apprennent: Cicéron n'en dit pas un mot.

XXII. Le lendemain, 4 de Décembre, il fut arrêté dans le Sénat, qu'on donneroit des récompenses à ceux qui avoient découvert la conjuration. Ces récompenses furent réglées sur le mérite & la qualité des personnes. Les Députés des Allobroges devoient en conséquence y avoir la principale part, & après la leur, celle de Fulvia devoit être la plus forte: mais sur cela nous n'avons point de détail.

Le 5, sur les avis qui furent donnés au Consul, qu'il y avoit des Gens tout prêts à enlever les Prisonniers, il fit poster des Corps de garde aux Lieux où il en étoit besoin; & le Sénat ayant été assemblé par son ordre, il requit que l'on procédât à leur Jugement.

Silanus, l'un des Consuls désignés qui opina le premier, fut d'avis qu'il faloit les punir du dernier supplice, à quoi conclu-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

rent pareillement les Consulaires Catulus, Servilius, Isauricus, L. & M. Lucullus, Curion le pére, Torquatus, M. Lépidus, Volcatius, Marcius Figulus, L. Cotta, L. Cæsar, C. Calpurnius Piso, Glabrion, & l'autre Consul désigné Muræna.

Mais quand ce vint à César, qui comme Préteur pareillement désigné pour l'année suivante, donnoit sa voix après ceux que je viens de nommer, il prit la chose d'un tout autre biais; & comme si l'avis ouvert par Silanus eût été dicté par la passion & embrassé sans éxamen, il écarta avec beaucoup d'art toutes les raisons qu'on pouvoit alléguer contre une opinion plus modérée, & conclut à ce que les biens des Coupables fussent confisqués, eux renfermés à perpétuité dans les prisons des Villes municipales, où ils seroient distribués séparément, avec défenses à qui que ce pût être de proposer leur rétablissement, soit au Sénat, soit au Peuple, & ce, sous les peines portées contre les Traitres à la Patrie.

Le Discours qu'il fit à ce sujet, & dont il est probable que Sallufte a du moins rapporté la substance, ébranla tellement la Compagnie, qu'il n'y eut que le seul Catulus qui osât le contredire, & que tous les autres, jusque au frére de Cicéron inclusivement, changérent d'opinion ou de langage; tant la crainte du ressentiment du Peuple, dont César son Collégue le menaça lui & tous les Opinans, fit d'impression sur leurs esprits. Silanus lui-même, qui ne pouvoit se rétracter sans s'exposer au mépris, fut réduit à déclarer qu'on avoit mal pris le sens de ses paroles; que comme la plus grande peine qu'on pût infliger à un Chevalier romain étoit la privation de sa liberté, il n'avoit entendu conclure qu'à cela seulement.

Cicéron n'eut apparemment pas grand égard à sa protestation; puisqu'en rendant compte à la Compagnie des deux avis, il conserva à celui de ce Consul désigné toute sa force: & s'il ne se dissimula pas à lui-même que la crainte avoit amolli le courage de ceux qui avoient d'abord opiné si généreusement, il ne fut point détourné par leur changement du sentiment auquel il s'étoit proposé de les ramener; le tout néantmoins sans qu'il lui échappât un seul mot qui tendît à rendre odieux l'avis contraire, ou qui ne fût à la louange de celui qui l'avoit ouvert, & qui ne conduisît même à croire que ce seroit aussi le sien, s'il pouvoit le suivre sans exposer la République à de nouveaux périls.

Caton qui ne parla qu'après lui, n'usa point de tant de mé-

nagemens : il en étoit doublement dispensé, & par son caractére, & par la nature de la charge de Tribun, dans laquelle il étoit à la veille d'entrer. Ainsi n'envisageant dans la circonstance présente que l'intérêt général, non seulement il ne craignit point d'attaquer de front l'opinion de César ; il s'éleva avec tant de force contre ceux qui s'y étoient laissés entraîner, que confus de leur lâcheté ils revinrent tous au sentiment de Silanus, tel que notre Consul l'avoit rendu. Le Sénatusconsulte fut dressé en conséquence. Q. Cæcilius Metellus Népos, le seul des Collégues de Caton qui vrai-semblablement l'eût contredit, s'étant abstenu de venir au Sénat, pour ne pas être présent à la condamnation de Citoyens, contre lesquels il ne pensoit pas que la Compagnie pût prononcer un arrêt de mort.

Caton, dans Salluste, a tout l'honneur de cette journée ; ensorte qu'on ne sait auquel croire, ou de l'Historien qui rapporte le fait à l'avantage de celui-là, ou de notre Orateur qui s'en attribuant toute la gloire, devient son propre Panégyriste.

La *quatriéme Harangue contre Catilina* nous tirera d'embarras ; & d'autant mieux, que Cicéron semble s'être inscrit en faux contre le fait principal que Salluste avoit trop legérement emprunté d'une lettre de Brutus, ne sachant pas sans doute les plaintes que Cicéron en avoit faittes dans une autre, où il taxoit ce Neveu de Caton d'avoir écrit inconsidérément sur ce sujet, puisqu'il ne pouvoit ignorer qu'à sa honte l'ordre où son Oncle avoit parlé, & l'avis qu'avoient unanimement tenu tous les Consulaires qui avoient donné le leur avant César, lesquels, au compte de Brutus, auroient été plus indulgens que César lui-même.

De la façon dont j'ai rapporté la chose, Caton fait un assés grand rolle dans cette affaire ; où je montre, ce semble bien clairement, que sans lui la tête du Sénat s'en seroit tenue à l'expédient proposé par César : aussi Cicéron lui a-t-il rendu la plus éxacte justice ; & il ne pouvoit en donner une plus grande idée que de le présenter, comme il a fait, dans son caractére, disant ce qu'il pensoit, & l'appuyant de tout son pouvoir, sans égard & sans acception pour personne. Il savoit à quoi il s'exposoit, en soûtenant lui seul un avis que ses Supérieurs & ses Anciens avoient abandonné : rien de tout cela ne l'empêcha de parler avec force, d'agir avec vigueur, & de prendre en quelque sorte sur son compte le succès de la résolution à laquelle on se fixeroit, uniquement jaloux de l'avoir conseillée, & d'y

An de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

avoir ramené les esprits ; & quant au danger, n'en connoissant point qui pût l'arrêter, lorsqu'il s'agissoit d'aller au-devant de celui qui menaçoit la Patrie.

J'ajoûterai à cet éloge, celui que fait du même Caton Velleïus Paterculus. » Le jour, dit-il, où ces choses se passérent » dans le Sénat, mit en évidence tout le mérite de Caton, déja » connu par de très grands traits. Arriére Petit-fils de Caton » (le Censeur) Chef de la Famille Porcia, il fut une ima- » ge vivante de la vertu ; & par elle il s'éleva en tout tellement » au-dessus de la condition humaine, qu'il sembloit atteindre » jusque aux Dieux. L'ostentation n'avoit nulle part au bien » qu'il faisoit, il n'étoit pas en lui de faire autrement. Jamais » rien ne lui parut raisonnable qui ne fût fondé sur la justice : » éxempt de toutes les foiblesses humaines, il maîtrisa toûjours » la fortune. Caton donc, qui n'étoit que Tribun désigné & » encore très jeune, voyant qu'on vouloit persuader au Sénat de » distribuer Sura & les autres Conjurés dans les prisons des Villes » municipales, interrogé presque le dernier sur ce qu'il en pen- » soit, s'éleva avec tant de force, de courage & d'esprit, con- » tre la conjuration, que le feu dont il étoit animé, gagnant tous » ceux qui l'écoutoient, il fit presque soupçonner de complicité » quiconque avoit par ses discours incliné à la douceur. Il fit une » peinture si vive de l'incendie, des ruines & du bouleversement » général de la République; il vanta si hautement les obligations » que l'on avoit au Consul, que tout le Sénat frappé du péril, » passa unanimement à son avis, & que la plûpart de ceux qui » le composoient, n'écoutant que leur reconnoissance, le récon- » duisirent chez lui.

Nous allons voir ce que firent les Chevaliers ; car ils ne pensoient pas autrement que les Sénateurs eux-mêmes, & cette unanimité étoit encore l'ouvrage de la sagesse & de la prévoyance de Cicéron. C'étoit lui qui les avoit en quelque façon reconciliés à cette Compagnie, qui les avoit rapprochés de sentimens, & qui étoit venu à bout de leur persuader aux uns & aux autres que leur véritable force dépendoit de leur union : aussi Pline remarque-t-il en quelque endroit que les Chevaliers ne commencérent à faire un ordre dans la République que depuis son Consulat, c'est-à-dire sans doute depuis l'affaire d'Otho, où il prit si hautement leur parti contre le Peuple.

Comme César persévéroit toûjours à vouloir sauver la vie aux Coupables,

Coupables, il pensa payer de la sienne un sentiment dont la fausse modération étoit si légitimement suspecte. Les Chevaliers qui ce jour-là étoient en armes dans le Sénat, lui présentérent la pointe de leurs épées, menaçant de le tuer s'il ne se désistoit; & ils le pressérent tellement, que plusieurs des Péres qui étoient assis du même côté, furent obligés de l'abandonner, & que le petit nombre de ceux qui se tinrent auprès de lui, eurent bien de la peine à le tirer de leurs mains.

XXIII. Le même jour, & immédiatement après que le Sénatusconsulte fut rendu, Cicéron voulant prévenir la nuit qui approchoit, & ne pas donner le tems aux amis des Conjurés de se reconnoître, vint dans sa maison, où nous avons vu que Sura étoit gardé, & il le conduisit sous une bonne escorte à la prison Tullia, où il fut étranglé. Cethegus, Statilius, Gabinius Capito & Ceparius y furent aussi amenés par les Magistrats, à la garde de qui ils étoient, & subirent la même peine, avant même qu'on fût informé du Jugement qui avoit été rendu contre eux.

Ce fut ainsi que Cicéron par sa prudence, sa fermeté & son courage, parvint à garantir Rome de l'incendie, ses Citoyens du massacre, l'Italie d'un ravage certain, & la République de sa ruine totale, sans répandre de sang, sans mettre d'Armée sur pié, sans tumulte, & presque sans bruit.

Ce fut ainsi, dis-je, que finit ce jour 5[e] de Décembre, qu'il célébra depuis si volontiers & si souvent, qui lui attira tant de reproches de la part de ses envieux, & tant de chagrins de la part de ses autres ennemis.

Plutarque ajoûte, que notre Consul retournant chés lui après l'éxécution des cinq Conjurés, en apprit la premiére nouvelle aux plus empressés qui se trouvérent sur son passage par ce mot, *ils ont vécu*; que la Multitude qui jusqu'alors avoit gardé un morne silence, se répandit en applaudissemens & en cris de joye, lui prodiguant les titres les plus glorieux; que les places & les rues furent illuminées jusque aux toits; & que les Dames Romaines ne donnérent pas de moindres démonstrations d'allégresse que leurs Maris, qui lui faisoient cortége quelque part qu'il allât, & parmi lesquels il n'y en eut presque point qui ne lui marquât sa reconnoissance par quelque éloge particulier.

Le plus glorieux sans contredit fut celui de Pére de la Patrie, dont le salua Catulus Prince du Sénat, la premiére fois qu'il l'y

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

vit, & que beaucoup d'autres à son éxemple lui déférérent depuis.

Ce fut de ce même nom que Caton l'honora dans une assemblée du Peuple, & le Peuple sut gré à son Tribun d'avoir rendu justice à celui en qui il reconnoissoit cette qualité.

L. Gellius, l'un des plus anciens Consulaires, déclara publiquement en une autre rencontre; que si Cicéron n'avoit pas été Consul dans cette fatale conjoncture, la République auroit été perdue sans ressource, & que par cette raison il avoit plus de droit que personne à la couronne civique.

Quelque tems après, Crassus lui-même avoua en sa présence, qu'il lui étoit redevable de sa dignité de Sénateur, de son état de Citoyen, de sa liberté & de sa vie; & il ajoûta, qu'il ne revoyoit jamais sa Famille & Rome même, sans se souvenir des obligations qu'il lui avoit.

XXIV. La relation de la justice rigoureuse qui avoit été faitte des cinq Conjurés, ayant été portée au Camp de Catilina, elle fut suivie de la désertion d'une partie considérable de son Armée, qui n'étoit pas déja des plus nombreuses, puisqu'elle n'étoit composée que de deux Légions, c'est-à-dire, au plus, d'environ douze mille hommes d'Infanterie & de cinq ou six cens Cavaliers.

On n'imagine pas comment avec cette poignée de gens, d'ailleurs très mal équipés d'armes, il s'étoit pu flatter de tenir la Campagne & de faire tête à l'Armée de la République commandée par l'autre Consul Antonius, & aux trois Légions que conduisoit le Préteur Celer. Mais il avoit tellement compté sur la révolution qu'il croyoit devoir se faire en sa faveur, après que Sura & les autres auroient éxécuté leur dessein de réduire Rome en cendres, qu'il n'avoit point pensé pouvoir manquer de Soldats: & il avoit porté cette confiance si loin, qu'il avoit même refusé une assés grande quantité d'Esclaves qui lui avoient fait offrir leurs services.

Avant que la consternation fît plus de progrès, il se mit en marche avec le peu de monde qui lui restoit; & ne songeant désormais qu'à se rendre au travers des Apennins dans la Gaule, il arriva dans le Territoire de Pistoye. Celer informé ou se défiant de ce qu'il vouloit faire; se rendit maître du passage de ces Montagnes, & il lui en coupa le chemin; ensorte que comme Antonius, qui de l'autre côté marchoit sur ses pas, ne lui

permettoit pas de reculer, il ne pouvoit espérer d'échaper à l'un ou à l'autre que par l'effort que feroit faire à lui & aux siens leur commun désespoir.

Pour en ménager les effets, en les secondant de tout ce que l'art militaire pouvoit lui procurer d'avantages, après s'être déterminé à tenter le sort d'une bataille, il eut bientôt choisi entre les deux Chefs qu'il avoit à combattre, & la préférence fut pour Antonius.

Mais si ce Consul lui paroissoit le moins dangereux à cause de leurs anciennes liaisons, il ne pouvoit avoir la même opinion de son principal Lieutenant M. Petreïus. Celui-ci n'étoit originairement qu'un simple Soldat, qui s'étoit élevé par dégrés; & qui ne devant son avancement qu'à sa réputation, & sa réputation qu'à sa bonne conduite & à son grand courage, étoit également incapable de se démentir sur son devoir & de se relâcher des intérêts de la Patrie. C'étoit à lui que Catilina devoit avoir affaire, attendu que ce Lieutenant prenoit nécessairement la place d'Antonius, qui avoit alors la goute, ou qui feignoit de l'avoir.

Catilina rangea donc ses Soldats en ordre de bataille; & s'étant avancé dans la plaine de Volterre, il fit mettre pié à terre au peu qu'il avoit de Cavaliers, & renvoya tous leurs chevaux, sans en excepter le sien propre, afin qu'il n'y eût point de distinction entre gens qui couroient la même fortune, & que la nécessité de vaincre ou de mourir rendoit désormais égaux.

Après avoir distribué sa petite Armée suivant son terrain, il donna le commandement de l'aîle droite à Manlius, celui de la gauche à un des Braves de Fésules dont on ignore le nom; & il se tint au centre, avec ce qu'il avoit d'Affranchis & d'autres Volontaires qui s'étoient donnés à lui.

Petreïus ayant formé son avant-garde des cohortes des Vétérans & parcouru tous les rangs, fit sonner la charge & marcher à l'ennemi. Le signal ne fut pas plûtôt donné, que les deux Armées fondirent en même tems & avec une pareille impétuosité l'une sur l'autre: on ne se battit que de l'épée, & l'attaque ne fut pas plus vive que la résistance fut opiniâtre. Catilina soûtenoit les uns, remplaçoit les autres, pourvoyoit à tout, étoit toujours au plus fort de la mêlée & où le péril étoit le plus grand; remplissant en quelque endroit qu'il se trouvât les devoirs du Soldat & du Capitaine; & suffisant à tout, par une pré-

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

sence d'esprit & une intrépidité d'ame, que la rapidité de ses mouvemens & le feu qui les animoit ne put lui faire perdre ; jusqu'à ce que son Corps de bataille étant renversé, ses deux aîles dénuées de leur Commandans, qui avoient déja été tués, & prêtes à succomber sous le nombre, il se rua avec fureur sur les premiers qui se présentérent, & périt avec tous les siens sans qu'il en demeurât un seul en vie.

Antonius envoya à Rome la tête de ce terrible Ennemi, prit le titre d'*Imperator*, & fit orner ses faisceaux de laurier ; sans en avoir le droit, & sans avoir égard, ni à la qualité, ni au nombre des Morts, qui de son côté étoit trop grand, & de l'autre trop petit, pour qu'il pût réguliérement prétendre à ces honeurs.

Pour cette fois on n'y regarda pas de si près ; & Cicéron ne fut ni des derniers à les lui faire confirmer, ni des moins empressés à opiner qu'il fût fait des Sacrifices & des Fêtes à cette occasion, qui étoit précisément de celles où il vaut mieux dissimuler ses pertes que de manquer à faire éclatter sa joye. Antonius partit en même tems pour se rendre à son gouvernement de Macédoine, que lui avoit cédé Cicéron, avec la protection duquel il le garda pendant trois ans, malgré les rapines qu'il y éxerça, & qui furent depuis la cause & l'occasion de l'éxil de l'un & de l'autre.

XXV. La défaitte de Catilina est du commencement de l'année 691, sous le Consulat de Silanus & de Muræna.

Ce dernier, comme je l'ai dit plus haut, avoit été accusé de brigue presque aussitôt qu'il avoit été désigné Consul. Cette accusation, assés sérieuse par elle-même, le devenoit encore davantage par l'estime que l'on faisoit de ceux qui l'avoient intentée, Sulpicius Jurisconsulte célébre, & Caton dont le nom seul étoit déja un éloge.

Muræna étoit un homme de naissance, de la même Maison que les Lucullus & les Crassus, mais d'une autre branche : dans sa jeunesse il s'étoit distingué à la guerre par de fort belles actions; & dans ses emplois civils il s'étoit rendu très agréable au Peuple : son Edilité & sa Préture avoient été extrémement brillantes; & dans la poursuite du Consulat, il n'avoit guére employé d'autres moyens que ceux que la plûpart des autres Candidats se permettoient. Quand on supposeroit qu'à cet égard il auroit un peu excédé les bornes ; au tems qui couroit, il n'y auroit pas eu

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero. C. Antonius.

là de quoi mettre en agitation la jalousie ou la mauvaise humeur de deux Personnages, en qui nous voudrions n'en point découvrir, & qui n'avoient aucune raison particuliére de l'éxercer contre Muræna. C'est cependant de ce point qu'il faut partir, pour trouver le Plaidoyé de Cicéron aussi beau qu'il est. Sulpicius (car lui seul, à proprement parler, étoit intéressé dans l'affaire) avoit regardé le Consulat comme une récompense qui lui étoit due, & qu'on ne pouvoit lui refuser sans injustice. Dans cette confiance il avoit cru n'avoir à se garantir que de ceux qui achetteroient les suffrages, ou qui les feroient tourner de leur côté par de mauvais artifices; & ce fut pour cela qu'il engagea Cicéron à les proscrire par une Loi plus rigoureuse que les précédentes. Malgré cette précaution il ne put arriver au terme désiré, & la trop grande régularité de sa brigue n'ayant abouti qu'à la faire échouer, elle ne servit qu'à lui fournir un prétexte pour revenir contre l'un des Consuls qui avoit été élu à son préjudice. Comme il étoit le seul à se plaindre, il n'y en eut qu'un d'attaqué: & Muræna le fut plûtôt que Silanus, parce que ce dernier étoit beau-frére de Caton; lequel n'ayant épousé sa querelle, que pour venger le mépris qui avoit été fait des régles dans la personne d'un Ami qui n'étoit guére moins grave que lui, ne l'auroit pas soûtenu si chaudement contre le Mari de sa Sœur.

Il s'agissoit donc pour le principal Accusateur (Sulpicius) de faire perdre à Muræna son état de Consul, & de s'y faire subroger; &, tant pour lui que pour Caton & les deux autres Souscripteurs (Postumius & Sulpicius le fils) de le faire condamner à l'éxil, conformément à la Loi Tullia. La premiére de ces vues étoit aussi incertaine que l'autre étoit choquante: ensorte que Cicéron convaincu de l'avantage qu'il avoit sur eux, ne prit, à beaucoup près, pas tant de peine à défendre l'Accusé sur des moyens tirés de la cause, qu'il se donna de plaisir & qu'il employa d'art à jetter sur les Accusateurs un ridicule dont ils ne pussent s'offenser.

Sulpicius étant, ce qui je viens de dire, un grand Jurisconsulte; dont la tête, remplie d'expédiens pour les affaires d'autrui, ne lui en fournissoit que de très insuffisans pour la conduite d'une brigue, les préjugés de sa profession, & l'habitude où il étoit de se régler en tout sur le droit & sur les Loix, lui avoient fait faire quantité de fausses démarches. Ce qu'il méritoit de louan-

AN. de R. DCXC. de Cic. XLIV. CONSS. M. TULLIUS CICERO, C. ANTONIUS.

ges, Cicéron le lui distribua : ce qu'il y avoit d'outré dans l'application de ses principes ou de ses maximes à une chose qui ne demandoit que de la souplesse & du manége, il s'en moqua. Il n'épargna pas davantage Caton : il porta aussi haut que celui-ci le pouvoit désirer lui-même, sa probité, la droiture de ses intentions, ses autres grandes qualités ; mais ce ne fut que pour retomber sur lui avec plus de force, & pour donner plus de jour aux plaisanteries qu'il fit sur la roideur & la dureté de son caractére, en feignant de n'en vouloir qu'à son systême stoïque, dont toutes ses idées & toutes ses actions ne prenoient en effet que la teinture.

Dans les circonstances où Cicéron s'étoit chargé de la défense de Muræna, la conjuration ne venoit que d'être découverte : & quel qu'en dût être l'événement, soit par rapport à son Chef & à ses Complices connus, soit par rapport à ceux qui les favorisoient sous main ; si quelque chose devoit occuper son esprit, c'étoit d'avoir des Successeurs avec qui il pût s'entendre, pour consommer le grand ouvrage qu'il avoit jusque-là manié avec tant de dextérité, ou dont au moins il n'eût rien à craindre. Il les trouvoit dans Silanus & dans Muræna : & cette considération supérieure à toutes les autres ne le rendit pas seulement indifférent à la qualité de ses Accusateurs ; elle lui auroit fait oublier que l'Accusé étoit dans le cas de sa loi, contre laquelle Caton prétendoit qu'il ne pouvoit le défendre sans se contredire & sans se deshonorer. C'étoit là son grand argument ; mais premiérement il auroit falu le soûtenir par des preuves de fait, & elles lui manquoient, ou bien il n'en avoit que d'équivoques, & qui ne pouvoient tenir contre la nécessité où l'on étoit d'avoir au premier de Janvier suivant deux Consuls à qui Cicéron pût remettre le timon de la République, & qui fussent capables de la garantir des écueils qui se rencontreroient dans leur année.

Ainsi, en habile Pilote, il envisageoit un beaucoup plus grand bien & une gloire incomparablement plus solide & plus digne d'un Consul, que celle à laquelle Plutarque réduit son objet, qui selon lui ne fut que d'effacer encore une fois Hortensius. On peut croire ce que l'on voudra de ce qu'il ajoûte ; que la fatigue d'une nuit, que le même Cicéron passa à préparer son Plaidoyé, lui fit dans le débit de cette piéce perdre l'avantage qu'il s'étoit promis sur cet Orateur, qui d'ailleurs avoit ainsi que Crassus déja parlé dans la même cause, & en faveur du même Muræna.

Quant au succès, voici ce que Cicéron nous en apprend. » Je défendis Muræna pendant mon Consulat . . . & quoi qu'il » fût accusé par des personnes de très grande considération, au- » cun de ses Juges ne se soucia de l'entendre justifier sur l'article » de la brigue, sachant que dans le Sénat il avoit été résolu » sur mon avis, qu'attendu que Catilina nous faisoit la guerre, » il faloit qu'il y eût deux Consuls au commencement de l'an- » née. » Il y en eut deux effectivement, qui furent ceux qu'on avoit désignés ; & Caton au sortir de l'audience, n'eut autre chose à dire, sinon, qu'on en avoit un bien facétieux en celui qu'ils devoient relever.

XXVI. Le Réglement concernant la brigue, & qui porte le nom de Tullius, à cause de Cicéron son Auteur, ne fut pas le seul qu'il requit: il se fait honeur d'un autre au sujet de ce qu'on appelloit les *députations libres*, ou les permissions que se faisoient donner les Sénateurs de s'absenter de Rome, sous le prétexte spécieux de quelque commission de la part de la Compagnie pour les lieux où ils vouloient aller, où ils n'avoient souvent point d'autre affaire que de vaquer à leurs plaisirs. Ces députations étoient onéreuses aux Villes de leur passage, & encore plus à celles où ils faisoient séjour eux & leur suite, qui étoit ordinairement nombreuse, & dans laquelle il faut comprendre deux Licteurs qui les accompagnoient par tout. Cicéron appelle en quelque endroit ceux qui étoient porteurs de ces commissions, des Députés sans charge : il dit ailleurs qu'il n'avoit jamais pu être du sentiment d'Hortensius, qui à cet égard ne vouloit rien innover à cause de l'utilité qui en revenoit aux Sénateurs. Cicéron soûtenoit au contraire qu'on ne pouvoit lâcher la main aux Sénateurs sur ces sortes de permissions, que les Provinces n'en souffrissent ou dommage, ou incommodité ; & il disoit à ce propos qu'on n'entendoit rien aux vrais intérêts de la Compagnie, si l'on séparoit son utilité de sa dignité. Les Péres furent si touchés de ses représentations, qu'on alloit dresser un Sénatusconsulte en conformité ; lorsqu'un Tribun, qu'il ne nomme pas & qu'il désigne seulement comme un étourdi, s'y opposa. Ensorte que tout ce que le Consul put gagner, fut de faire ordonner qu'à l'avenir le terme de ces absences n'excéderoit pas une année.

On ne sauroit guére assûrer, si la défense de Calpurnius Piso précéda ou suivit celle de Muræna ; ce qu'il y a de certain, c'est

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Cons. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

que Cicéron s'en chargea, & qu'il fut absous du crime de concussion, dont à son retour de son Gouvernement de la Gaule il avoit été accusé par César ; & qu'on eut plus d'égard en le jugeant, aux services qu'il avoit rendus au Gouvernement, étant Consul en 686, qu'au mérite de sa cause.

Le Consulat de Cicéron lui fournit beaucoup d'occasions de parler pour différens particuliers, & même pour des Communautés& des Villes entiéres, entre autres pour les habitans de Volterre, dont il soûtint les droits contre ceux qui les attaquoient. Il y eut aussi plus d'une réforme de sa façon, à quoi l'excitoient continuellement l'amour de l'ordre & de la régle qui lui étoit naturel, & les grands principes de justice dont il étoit rempli. Cela parut dans la rigueur persévérante qu'il tint aux Débiteurs, qui ne firent jamais plus d'efforts que de son tems pour être dispensés de payer.

Ce fut encore sous son Consulat & sur ses remontrances, que le Sénat fit défenses de faire sortir l'or & l'argent de Rome & de l'Italie ; & qu'il fut décidé par cette Compagnie, qu'on pourroit taxer toutes les Villes pour l'entretien d'une Flotte.

Enfin ce fut lui, qui après avoir fait rendre justice à Lucullus, ainsi que je l'ai dit plus haut, fit décerner au nom de Pompée, qui lui avoit succédé dans le commandement de l'Armée d'Asie, des supplications de dix jours, pour avoir mis la derniére main à la guerre contre Mithridate.

XXVII. Vers les derniers jours de cette année (690) Cicéron s'apperçut à certains bruits sourds, de quelque agitation parmi les nouveaux Tribuns. Comme il y en avoit entr'eux de notoirement gâtés, qui par l'extinction de la conjuration croyoient perdre leur fortune, il craignit qu'ils n'en portassent le ressentiment trop loin, & que les mouvemens qu'ils se donnoient, ne dégénérassent en une sédition ouverte. Ce fut pour cela qu'il fit approcher de Rome P. Sextius avec le Corps de Troupes qu'il commandoit, & qui étoit en quartier d'hiver à Capoue. Il n'en falut pas davantage pour les contenir, & ils n'osérent rien entreprendre : car je compte pour rien l'avanie que Nepos, le plus échauffé d'eux tous, lui fit le dernier jour de l'an, en l'empêchant de haranguer le Peuple ; puisque de la façon dont elle tourna, elle fut à tous égards plus à son honneur qu'à sa honte, & qu'il n'y eut à rougir ou à être fâché que pour l'auteur de l'insulte.

Cicéron avoit cependant tâché de la prévenir, sur des avis qu'il

qu'il avoit eus de la mauvaise volonté de Nepos : il s'étoit même servi de l'entremise de Clodia femme de Celer, & belle-sœur de ce Tribun, avec laquelle il n'étoit pas encore brouillé, de Mucia Tertia femme de Pompée, & d'autres amis communs. Mais Nepos leur avoit répondu qu'il n'en étoit plus le maître ; ensorte qu'au lieu que notre Orateur ayant pour la clôture de son année consulaire préparé une harangue ou un remerciement pour accompagner le serment usité, ne put se rendre maître de la parole, & fut réduit à ne pouvoir prononcer que la formule de l'affirmation que les Magistrats de ce rang faisoient d'avoir fidélement administré la République.

C'eût été trop peu dire pour Cicéron : il jura qu'il l'avoit sauvée ; & le Peuple dans un transport subit de joye & de reconnoissance, jura à son tour que ce digne Magistrat avoit juré selon la vérité. Après cela il fut reconduit à sa maison, avec une telle affluence, que quiconque ne se méla pas dans cette foule, parut ne pas mériter le nom de Citoyen.

Le méme jour, & probablement après le retour du Peuple sur la Place, Nepos monta sur la Tribune aux harangues ; d'où il se déchaîna contre Cicéron, jusqu'à dire qu'un Consul qui avoit fait mourir des Citoyens sans les entendre, étoit lui-même indigne de vivre.

Dès le lendemain, premier jour de Janvier, Cicéron répondit dans le Sénat à cette invective. Trois jours après, Nepos rebattit les mêmes propos devant le Peuple, & cria comme un forcené contre l'abus que celui-là avoit fait de son pouvoir, s'efforçant de le rendre ridicule par une répétition affectée de son nom. Notre Orateur vint aussitôt sur la Place, où le Peuple se rassembla. Il reprit le récit de l'affaire des Complices de Catilina, en la maniére qu'elle avoit été instruite & jugée, & il traita Nepos avec d'autant moins de ménagement, qu'il n'osa se présenter pour lui répliquer. Le premier de ces Discours, que Cicéron rendit public, après y avoir fait quelques additions, est cité par Quintilien & par Aulugelle, qui ne nous en ont conservé que le titre.

Nepos en porta ses plaintes à Celer, à qui Cicéron avoit fait tomber son Gouvernement de la Gaule ; & Celer, ce qu'on auroit peine à croire d'un des plus honêtes hommes de son tems, fut incomparablement plus sensible à l'offense prétendue faitte à son Frére, qu'aux obligations toutes récentes qu'il avoit à Ci-

An de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

céron. Il lui écrivit avec hauteur ; & pour montrer que je ne dis rien de trop, voici sa lettre.

Q. Metellus Celer, fils de Q. Proconſul, à M. Tullius Cicero, Salut.

» Si vous vous portez bien, je m'en réjouis. En jugeant de » vos diſpoſitions par les miennes, & après une réconciliation » comme la nôtre, je n'aurois pas cru que vous euſſiez voulu pro-» fiter de mon abſence pour vous égayer à mes dépens, & pour » attaquer mon frére dans ſa vie & dans ſes biens. Quand par lui-» même il ne mériteroit pas une certaine conſidération, il me » ſemble qu'il en devroit avoir ſuffiſamment, de celle qu'il tire de » la dignité de notre famille, & des ſervices que je rends à vous » & à l'Etat. Mais non, j'ai la douleur de le voir aſſailli de tous cô-» tés, & de me voir moi-même abandonné de ceux par qui il conve-» noit le moins que je le fuſſe; enſorte que, pendant que je régis une » Province, que je commande une Armée, & que je fais la guerre, » il faut encore que je ſois accablé de triſteſſe & de deuil. Comme » cette conduite eſt dénuée de raiſon, & que je n'y reconnois » point la modération de nos Péres, ce ne ſera pas merveilles ſi » vous vous en repentez quelque jour. De vous à moi, je ne » me ſerois jamais attendu à tant de légéreté : cependant ni ce » chagrin domeſtique, ni d'autres injuſtices, de quelque part » qu'elles viennent, ne me détacheront point de la République. » Adieu. «

La réponſe que Cicéron fit à une lettre auſſi indécente, & où Celer s'étoit ſi étrangement oublié, eſt un trop beau trait dans ſon hiſtoire, & préſente un modéle de procédé trop bon à ſuivre par ceux qui ſe trouveroient dans le même cas, pour que je ne la tranſcrive pas ici toute entiére.

M. Cicero, fils de M. à Q. Metellus Celer, fils de Q. Proconſul, Salut.

» Si vous & votre Armée êtes en bon état, je m'en réjouis. » Votre lettre m'apprend que vous n'auriez pas cru, en jugeant » de mes diſpoſitions par les vôtres, & après notre reconciliation, » que j'euſſe voulu m'égayer à vos dépens. Ceci, je vous l'avoue, » eſt pour moi une énigme : je vais pourtant tâcher de la dé-» brouiller ; en ſuppoſant, comme je le ſoupçonne, qu'on vous » aura rapporté, qu'après m'être plaint au Sénat de l'injuſtice de » ceux qui m'envioient la gloire d'avoir ſauvé la République de ſa » ruine, je n'avois pu me tenir de dire à ce propos, & pour le

» confirmer, que quelques-uns de vos proches vous avoient obli-» gé, à force d'importunités, de supprimer l'éloge que vous » m'aviez préparé. J'ajoutai, que j'avois partagé avec vous la » conduite ce grand ouvrage; en telle façon, que tandis que je » prenois sur moi de garantir Rome des embûches secrétes & des » manœuvres intestines, vous vous étiez chargé de défendre l'I-» talie des ennemis, tant couverts que déclarés: qu'une société » formée entre nous pour une fin aussi louable, avoit été traversée » par les vôtres, dans la crainte qu'ils avoient, que par reconnois-» sance de services aussi importans pour la République que glo-» rieux pour vous, vous ne vous engageassiez à quelques retours. » Dans ce discours il m'échappa de témoigner le regret que j'a-» vois eu d'avoir été frustré de mon espérance, & d'exposer peut-» être trop naïvement combien cet éloge manqué m'avoit tenu » au cœur. Cet aveu, il est vrai, ne déplut pas à la Compagnie: » On y rit, non à vos dépens, mais aux miens: oui, l'on prit » une sorte de plaisir à m'entendre dire que j'avois été trompé, & » confesser ingénuement la passion que j'avois eue de m'entendre » louer par vous. Sur ce point, je pense que rien ne pouvoit vous » être plus honorable qu'une pareille déclaration, où après les gran-» des & magnifiques choses que j'ai éxécutées, je reconnoissois que » votre suffrage auroit mis le comble à mes desirs. Quant à ce que » vous dittes de la maniére dont nous étions disposés l'un à l'égard » de l'autre, je ne sais ce que vous entendez par-là; car pour moi, » j'ai toûjours cru que l'amitié se payoit par l'amitié. Si je disois » que ç'a été pour l'amour de vous que j'ai refusé le gouverne-» ment, vous pourriez traiter cela de discours frivole, puisqu'il » est vrai que j'avois mes raisons pour en user ainsi, & j'en ai » tous les jours de nouvelles de m'applaudir du parti que j'ai pris. » Mais bien, vous puis-je dire, qu'aussi-tôt que je m'en fus ou-» vert devant le Peuple, je songeai aux moyens de vous faire » échoir ma Province. Je ne parle point de la maniére dont le » sort concourut à cet effet, dans le tirage qui se fit entre vos Col-» légues & vous; qu'il vous suffise que le mien ne fit rien, dans » cette occurrence, que de concert avec moi. Souvenez-vous au » reste comment immédiatement après j'assemblai le Sénat, de » quelle façon j'y parlai sur votre compte, jusque là que vous » convintes vous-même, & qu'il vous sembla qu'à force d'avoir » vanté vos avantages j'avois fait injure aux autres Préteurs. » Quand vous pourriez l'avoir oublié, le Senatusconsulte qui fut

An. de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

» rendu ce jour-là, de la maniere dont il est conçu, en fera éternellement foi. Rappellez-vous encore, je vous prie, tout ce que » j'ai fait pour votre service, auprès de cette même Compagnie, » ce que j'ai dit dans les assemblées particuliéres du Peuple, » après votre départ, & ce que je vous en ai marqué par mes » lettres. Quand il vous aura plu de rassembler tous ces objets; » vous jugerez vous-même, si, au dernier voyage que vous avez » fait à Rome, j'ai dû vous trouver aussi-bien disposé à mon égard » que je le suis au vôtre. Je ne comprens rien non plus à l'article » de votre prétendue réconciliation, n'ayant, que je sache, jamais été brouillés. Mais quant au reproche d'avoir, au préjudice de ce que je vous devois, attaqué votre frére pour une parole; premiérement, je vous prie d'être bien persuadé que je » fais tout le cas que je dois du principe d'où part la plainte que » vous m'en portez, & le sentiment d'humanité & de tendresse » fraternelle qui l'a produite; en second lieu, je veux bien m'excuser envers vous de lui avoir résisté en ce qui pouvoit intéresser » la République, sur la profession que j'ai toujours fait de sacrifier » tout pour elle: mais s'il s'agit de me justifier de la résistance que j'ai » opposée aux efforts de ce furieux, vous devez être assés content, » que de ma part il ne vous soit pas revenu bien d'autres plaintes, qui » auroient été mieux fondées. J'avois appris qu'il se proposoit, d'employer à mon détriment, & même à ma perte, tout ce que le Tribunat lui donneroit de forces. J'eus recours à votre femme Clodia » & à Mucia votre sœur, dont j'avois éprouvé l'affection pour moi » en plusieurs rencontres, à cause de mes liaisons avec Pompée, » pour le détourner d'un dessein si peu raisonable. Vous savez ce » que cela produisit: le dernier jour de l'an, il me fit à moi Consul, & Consul qui avois sauvé la République, un affront auquel » le plus pernicieux des Citoyens n'auroit pas dû s'attendre. Il » m'empêcha de haranguer le Peuple, en quittant les faisceaux: » mais cet affront-là même tourna à ma plus grande gloire: car » comme il ne me laissa que la liberté de faire le serment, celui » que je fis fut le plus beau de tous, puisque le Peuple confirma » aussi-tôt, en jurant, que je n'avois rien attesté que de vrai. » Malgré cette avanie si publique, j'envoyai le jour même chés » lui nos amis communs, pour le conjurer en mon nom de se désister de ses procédés; il leur répondit qu'il n'en étoit plus le » maître. Effectivement, il s'étoit déja avancé un peu auparavant » de dire dans une assemblée populaire, qu'il faloit interdire l'u-

» ſage de la parole à celui qui avoit fait mourir des Citoyens ſans » les entendre. Ainſi l'avoit prononcé ce grave perſonnage, ce » zèlé Citoyen, qui me jugeoit, moi qui avois garanti le Sénat du » maſſacre, la Ville de l'embraſement, & l'Italie des horreurs de » la guerre, digne de la même peine que cette Compagnie, du » conſentement de tous les honêtes gens, avoit infligée aux auteurs » de tant d'attentats. Je crus donc alors devoir lui réſiſter en face; » & dès le lendemain, premier jour de Janvier, j'eus avec lui en » plein Sénat une altercation des plus vives au ſujet de la Répu» blique, où je lui fis ſentir qu'il avoit affaire à un homme ferme, » & qui du moins ſavoit ſe défendre. Deux jours après, nouvelle » harangue au Peuple, où mon nom revenoit à chaque période, » & étoit ainſi répété avec des menaces. Cette affectation ridicule » découvroit aux yeux les moins clairvoyans le deſſein qu'il avoit » de me pouſſer à toute extrémité. Les voyes de droit, celles d'une » juſtice réglée, ne lui auroient pas été favorables, il penſoit avoir » meilleur marché de moi dans ces ſorties bruſques qui pou» voient porter le Peuple à quelque violence. Si je n'avois pas op» poſé à ſa témérité toute la force & toute la vigueur dont j'étois » capable, qui eſt-ce qui n'auroit pas cru que les ſuccès de mon » Conſulat avoient été moins l'effet de mon courage que de mon » bonheur? Que ſi vous ignoriez que telles étoient ſes intentions, » ſoyez ſûr qu'il vous en a impoſé dans les circonſtances les plus eſ» ſentielles: ſi au contraire il vous les a communiquées, encore une » fois, vous me devez trouver bien doux & bien patient, de n'avoir » pas prévenu ſes plaintes par celles que je vous aurois pu porter, » ſur-tout voyant à préſent que ce n'a pas été pour une ſimple pa» role, mais en conſéquence d'une haine implacable & d'hoſtili» tés les plus marquées, que je me ſuis déclaré contre lui. Appre» nez préſentement quels ont été les égards d'honêteté que j'ai ob» ſervés, ſi pourtant on doit appeller ainſi, & non pas molleſſe & » oubli de ſoi-même, l'inſenſibilité que j'ai montrée pour ſes ou» trages. Jamais il ne m'eſt arrivé d'opiner contre lui dans le Sénat » toutes les fois qu'on y a délibéré ſur ſon ſujet; j'ai été, ſans me » lever de ma place, de l'avis de ceux qui m'ont paru lui être les » plus favorables. Enfin, non-ſeulement je n'ai pas été fâché du » Senatuſconſulte qui a tiré cet ennemi irréconciliable d'affaire, » parce que c'étoit votre frére, j'y ai contribué pour ma part, » quoique j'euſſe bien pu m'en diſpenſer. Je n'ai donc pas été l'ag» greſſeur, je n'ai fait que me tenir ſur la défenſive; & bien loin

An de R. DCXC. de Cic. XLIV. Conss. M. Tullius Cicero, C. Antonius.

» d'avoir montré de la légéreté à votre égard, ainsi que vous me » le reprochez, j'ai été si constant, que j'ai persévéré dans mon » attachement pour vous, lors même que vous m'aviez retiré » toutes les marques du vôtre: & encore aujourd'hui, que vous » m'écrivez d'un ton fort approchant de la menace, je me con» tente de vous répondre comme je fais ici; & non-seulement » je vous pardonne votre chagrin, mais j'applaudis de tout mon » cœur au principe où il prend sa source, car j'ai par moi-même » l'expérience de la force qu'a sur nous l'amour fraternel. Tout » ce que je vous demande, c'est que vous rendiez la même justice » à ma douleur; & que vous reconnoissiez, que bien loin de céder » à la violence, à la cruauté & à l'emportement aveugle de vos » proches, j'étois en droit de réclamer contre eux-mêmes votre » secours & celui votre Armée. J'ai toujours souhaité de vous » avoir pour ami, & je n'ai rien épargné pour vous prouver que » j'étois plus le vôtre que personne du monde. Je persiste dans les » mêmes sentimens, j'y persisterai tant que vous le voudrez; & je » cesserai plutôt, pour l'amour de vous, de haïr votre frére, que » je ne me résoudrai à me relâcher de mon amitié pour vous, par » ressentiment pour lui. »

Aulugelle & Quintilien citent l'*Oraison de Ciceron contre la harangue de Q. Metellus*: mais si c'étoit le même Discours que Cicéron prioit Atticus 3. 12. de désavouer comme une piéce qui lui étoit échappée, & où on ne le reconnoîtroit pas aux négligences qu'on y découvriroit, il auroit bien manqué de mémoire, puisqu'il l'avoit revue & corrigée, & qu'il y avoit même ajoûté quelque chose 1. *Att.* 13. d'ailleurs, il n'auroit pu dire de Nepos qu'il n'avoit point eu de démêlé public avec lui. Il faut donc entendre celle-là de quelque autre.

XXVIII. Vers le même tems le Sénat reçut des lettres de Pompée, qui lui faisoit part de sa derniére victoire sur Mithridate. Il en vint aussi de particuliéres pour Cicéron, que ce Général félicitoit d'être heureusement venu à bout de la conjuration. Son compliment à ce sujet étoit apparemment conçu en termes trop vagues pour signifier beaucoup; il y manquoit au moins quelque assaisonnement délicat de louanges, sur quoi il faut avouer que notre Consulaire étoit difficile à contenter, & qu'avec autant de vanité qu'il faloit qu'il en eût pour trouver presque tout le monde en défaut sur cet article, il n'avoit pas l'art de dissimuler son dépit, lorsqu'on ne remplissoit pas son attente. Il se

plaignit donc par la réponse qu'il fit à Pompée, & il lui déclara nettement & sans détour, que s'il avoit usé de cette réserve pour ne se pas compromettre avec certaines gens, dont on présume que César en étoit un, il s'étoit bien trompé, puisqu'il avoit pour lui les suffrages du Monde entier. Pour adoucir néantmoins ce que ce reproche avoit de piquant, il comparoit quelques lignes après ce Général à Scipion l'Afriquain, & par un retour de modestie dont il est juste de lui tenir quelque compte, il vouloit bien se réduire à n'être qu'un autre Lælius, supposé que ce nouveau Scipion voulût à son tour ne pas rougir de l'avoir pour ami & pour second.

AN. de R. DCXC. de CIC. XLIV. CONSS. M. TULLIUS CICERO. C. ANTONIUS.

Cette avidité de Cicéron pour les louanges étoit au surplus bien compensée par l'ardeur avec laquelle il se portoit à s'en rendre digne : & tout considéré la République se seroit bien trouvée d'avoir beaucoup de Magistrats de cette trempe, à qui l'on n'eût eu à reprocher que ce foible, & qui n'eussent été ni plus jaloux de la gloire d'autrui, ni moins prompts qu'il l'étoit à rendre justice au mérite.

Il savoit mieux que personne ce qu'il lui en avoit coûté pour étouffer la conjuration ; & plus il trouvoit d'opposition à se faire rendre les témoignages qui lui étoient dûs, plus il se croyoit obligé de vanter ses travaux : l'on peut dire même que par-là il en assûroit la vérité ; n'étant pas possible que s'il y avoit eu quelque chose à retrancher de l'estime qu'il en faisoit, ses ennemis ne l'eussent convaincu de faux, & rendu aussi méprisable qu'ils ont prétendu le faire trouver ridicule.

CHAPITRE SECOND.

I. IL y avoit encore bien des Complices connus de la conjuration, sans compter ceux contre lesquels on n'avoit que des soupçons, & dont il auroit été dangereux de trop approfondir la conduite.

AN. de R. DCXCI. de CIC. XLV CONSS. D. JUNIUS SILANUS. L. LICINIUS MURÆNA.

Parmi les premiers étoient Autronius, Vurgunteïus, Læca, & C. Cornelius, qui, sur la dénonciation de L. Vettius Chevalier romain, furent accusés de violence publique, & condamnés à un éxil perpétuel, conformément à la Loi Lutatia, dont la rigueur salutaire éteignit les restes encore fumans de cet in-

An. de R. DCXCI de Cic. XLV. Cons. D. Junius Silanus, L. Lucinius Muræna.

cendie. C'eſt ainſi que s'exprimoit Cicéron, ſans douteavec plus d'emphaſe que de vérité, puiſque le nombre de ceux qui ne furent point recherchés, fut incomparablement plus grand.

Vettius déféra auſſi Céſar au Queſteur Novius Niger, & il s'engagea à repréſenter le ſceau que celui-là avoit donné à Catilina. Curius d'un autre côté, dit en plein Sénat, avoir appris de Catilina que Céſar étoit de la conjuration. Ce dernier ſentit la force de ces témoignages, & fut obligé de recourir à celui de Cicéron, à qui il rappella pluſieurs circonſtances de cette affaire, qu'il lui avoit révélées, auſſitôt qu'elles étoient venues à ſa connoiſſance. Non-ſeulement Cicéron ne l'en dédit pas, il ſe prêta de très bonne grace à ſa juſtification. Le Sénat en parut content : & ce qui doit étonner le plus ; c'eſt que cette Compagnie, loin d'avoir égard aux délations de ces deux Hommes, eut la lâche complaiſance de les lui abandonner ; qu'elle priva Curius de la récompenſe qui lui avoit été accordée, pour avoir le premier révélé le ſecret des conſpirateur ; qu'elle donna les mains à la ſaiſie des biens de Vettius, & que la maiſon de ce malheureux Chevalier fut livrée au pillage du bas Peuple ; à la fureur de qui il n'échappa lui même, que pour être jetté dans l'obſcurité d'une priſon, où fut pareillement mis le Queſteur Novius, pour avoir reçu ſa dénonciation contre un Magiſtrat qui lui étoit ſupérieur. Ce fut ainſi que Céſar ſe tira d'intrigue.

Craſſus, ſelon Salluſte, avoit déja été traité pour le moins, auſſi favorablement ; puiſque, malgré une délation encore plus grave d'un L. Tarquinius, qui diſoit avoir été dépêché par lui vers Catilina, pour lui dire de ne ſe point épouvanter de la priſe de Sura & des autres, & de s'approcher au contraire avec plus de diligence de Rome, afin de faciliter leur délivrance & de relever le courage du ſurplus ; non-ſeulement il en avoit été déclaré innocent, mais que, par délibération de la Compagnie, il avoit été ordonné que le Délateur garderoit priſon, & qu'il n'en ſortiroit & ne ſeroit écouté, que quand il voudroit déclarer à l'inſtigation de qui il avoit avancé ces fauſſetés.

Il ne ſe préſenta point d'accuſateurs contre les autres : il eſt aiſé de s'en rendre raiſon, après un pareil traitement fait à des perſonnes qui ſembloient l'avoir ſi peu mérité, & que contre toute ſorte de juſtice, l'on avoit ſacrifiées au reſſentiment des Accuſés. Quand on pourroit convenir que la ſévérité n'étoit plus de ſaiſon ; & que, dans l'état où étoit les choſes, il valoit

mieux

Ac. de R. DCXCI. de Cic. XLV. Cons. D. Junius Silanus, L. Licinius Muræna.

mieux ignorer qu'il y eût encore des étincelles du feu, que de penser à les éteindre par les voyes dont on avoit usé sur la fin de l'année 690 : du moins auroit-il été plus à propos de ne recevoir aucune accusation de cette espéce, & de comprendre indistinctement tous ceux qui étoient ou coupables ou seulement suspects d'intelligence avec les Révoltés dans la même amnistie, que de déceler la foiblesse du Gouvernement, & que de se laisser extorquer des graces dont l'abus étoit inévitable pour le présent & pour l'avenir à l'égard de ceux à qui on les accordoit ?

II. On n'eut pas tant d'indulgence pour P. Sylla : car ayant été accusé d'avoir été des deux conjurations de Catilina, il ne fut pas seulement dans la nécessité de se défendre, il eut bien de la peine à se sauver des mains de son accusateur Torquatus, qui lui avoit déja enlevé le Consulat ; & qui l'auroit au moins fait condamner à l'éxil, si Cicéron n'étoit pas venu à son secours. Il le défendit ; non pas comme auroit pu faire un simple particulier, qui n'auroit pensé qu'à disputer à Hortensius l'honeur de protéger un Accusé d'un si grand nom ; mais comme un Homme public, dont le témoignage fondé sur des connoissances & plus étendues & plus sûres que celles d'un jeune Adversaire, qui n'avoit pû être admis au secret des affaires, devoit prévaloir dans cette rencontre.

En effet, qui devoit mieux que Cicéron connoître les Complices d'une conjuration dans laquelle il n'y avoit point eu d'avis donné, point de déposition, point d'indices de quelque nature qu'ils fussent, qui n'eût passé par ses mains ! premier préjugé. Quelle apparence que le vengeur d'une entreprise si odieuse & si criminelle, se démentît au point de devenir le soûtien & le patron de quelqu'un qui en auroit été coupable ! autre présomption également favorable à P. Sylla. Torquatus avoit si bien senti ces conséquences, que pour les détruire dans leur principe il avoit commencé par taxer notre Orateur de legéreté & d'inconstance, & s'étoit oublié jusqu'à lui reprocher une espéce de tyrannie, qu'il éxerçoit selon lui dans la République par ses exceptions, en faisant condamner ou absoudre qui bon lui sembloit, & jusqu'à dire que Cicéron étoit le troisiéme Etranger que l'on voyoit régner à Rome.

Cicéron réfuta toutes ces imputations ; & il sut si bien saisir le moment de faire son apologie, que jamais il n'en fit une plus complette ni plus convenable pour le tems & pour les personnes.

An. de R. DCXCI. de Cic. XLV. Cons. D. Junius Silanus, L. Licinius Muræna.

Et il ne fut pas besoin qu'il prît un long détour pour y arriver, il y fut amené par ce jeune Homme lui-même; dont la moins désobligeante des objections étoit, que si Cicéron ne s'étoit pas chargé de la défense de P. Sylla, cet Accusé n'auroit jamais eu l'assurance de résister à lui Torquatus, & que sans attendre le jugement il auroit pris la fuite. » Si cela est, dit » notre Orateur, & qu'Hortensius & tant d'autres personnes » graves attendent mon avis pour former le leur; si je vous passe, » ce qui n'est pas croyable, qu'ils ne se sont offerts à P. Sylla, » que parce que je m'y suis présenté moi-même, souffrez qu'à » mon tour je vous demande, qui anticipe le plus sur les droits de » la Royauté, où de celui que l'innocent redoute au point de » n'oser se défendre contre lui, ou de celui qui ne prend sur soi » que de ne point abandonner le malheureux?

» Mais ici vous avez voulu, sans qu'il en fût besoin, faire » l'agréable, en m'associant avec Numa & Tarquin l'ancien, » pour dire que je suis le troisiéme Etranger qui régne à Ro» me. Laissons à part, pour un moment, cette Royauté préten» due, je ne suis en peine que de savoir pourquoi vous m'ap» pellez Etranger: car puisque vous reconnoissez qu'il y a eu » des Etrangers qui ont régné sur notre Ville, ce reproche ne » seroit pas plûtôt une raison d'exclusion pour le Consulat que » pour la Royauté. Vous vous expliquez enfin, & vous dites » que je suis sorti d'un Village: je le confesse, & de plus, » que c'est du même Village qui a donné un premier Libérateur » à cette Ville & à cet Empire. Or, apprenez-moi, je vous prie, » pourquoi vous traitez ainsi d'Etrangers ceux qui nous viennent » de ces endroits? Le vieux Caton qui eut tant d'ennemis, Co» runcanius, Curius, Marius lui-même, ne s'entendirent jamais » rien dire de semblable par leurs envieux; & je me sais bon » gré de ce que l'intention que vous avez de me rabaisser ne » vous fournit rien de plus humiliant à me dire, qu'une chose qui » m'est commune avec nos plus illustres Citoyens.

» Pour vous faire connoître cependant que je suis toûjours » votre ami, je veux vous donner un avis: nous ne pouvons » pas tous tant que nous sommes être Patriciens, & à vous parler » franchement, nous n'ambitionnons pas tous de l'être: je doute » même que ceux de votre âge, pour n'être pas de cet Ordre, » en soient plus disposés à vous laisser prendre le pas sur eux. Si » donc dans votre esprit nous passons pour Etrangers, nous

» au nom & aux honeurs de qui on est déja accoûtumé dans » cette Ville, où ils ont un certain poids & une sorte de relief, » à combien plus forte raison cette Jeunesse choisie, qui de » toutes les parties de l'Italie vient vous disputer les dignités, » vous paroîtra-t-elle Etrangére? Gardez-vous, vous dis-je, de » vous monter avec elle sur ce ton là, à moins que vous ne » veuilliez être accablé par la Multitude, dont les suffrages ne » seroient certainement pas pour vous. Qu'elle s'évertue donc » cette Jeunesse, qu'elle veuille un peu profiter de ses talens; » & nous verrons comment vous soûtiendrez cette hauteur, » nous verrons si vous dormirez toutes les nuits d'un même som- » me, & s'ils vous quitteront la place autrement que quand vous » l'emporterez par votre mérite.

» Au reste, Péres conscrits, dès qu'il faudra que vous & » moi passions pour Etrangers dans l'esprit des autres Patri- » ciens, ce sera l'affaire de Torquatus comme la nôtre : car du » côté de sa mére, il est de race municipale, race très honête » & très noble, mais cependant établie à Asculum. Qu'il nous » fasse donc voir, ou que ceux de ce canton ne sont point cen- » sés Etrangers, ou qu'il me tienne compte à cet égard de » ce que je veux bien ne pas préférer ma Famille à la sienne.

» Ne vous avisez pas une autre fois de m'appeller Etranger, » de crainte de quelque repartie plus vive; encore moins de me » donner le nom de Roi, si vous ne voulez vous faire siffler. Si, » pour être Roi, il ne faloit que vivre indépendant de ses pas- » sions, que mépriser les plaisirs, que savoir se passer de l'or, » de l'argent, & des autres choses, que dire librement son avis » dans le Sénat, que pourvoir à l'utilité du Peuple, sans s'arrê- » ter à ses caprices, que résister à plusieurs & ne céder à person- » ne, j'aurois, j'en tombe d'accord, quelque droit à cette qua- » lité : si au contraire vous êtes choqué, ou du pouvoir que je » m'arroge, ou de la supériorité que je me donne, ou des pro- » pos orgueilleux que je tiens, que n'articulez-vous quelqu'une » de ces choses, plutôt que de lancer sur moi un trait envenimé » qui ne sauroit porter qu'à faux.

Il entre ensuite dans la discussion de preuves que Torquatus avoit alléguées, & il en fait voir l'insuffisance : mais comme il n'employe presque partout que des raisons négatives, on sent bien qu'il en dit assés pour soustraire l'Accusé à un jugement rigoureux, & non pour le laver de tout soupçon : car on trouve

An. de R. DCXCI de Cic. XLV. Cons. D. Junius Silanus L. Licinius Murena.

le nom de P. Sylla parmi ceux des Conjurés dans Sallufte, & dans presque tous les Auteurs qui ont écrit suivant l'opinion commune.

Un fait certain, & qui contribue merveilleusement à fortifier cette opinion, est que, dans ce même tems, Cicéron ayant acheté de Crassus une fort belle maison sur le Mont Palatin, & emprunté plus de deux tiers du prix qu'elle lui fut vendue, il ne répondit point, ou qu'il répondit mal au reproche qu'on lui fit premiérement d'avoir contre la vérité déclaré qu'il ne pensoit point à cette aquisition, & en second lieu, de l'avoir payée des deniers de P. Sylla. Quoi qu'il en soit, cette somme lui paroissoit si forte à lui-même, qu'il disoit par maniére de raillerie, » que pour s'aquitter » de ce qu'il en devoit, il auroit eû besoin d'entrer lui-même dans » quelque conjuration, au cas qu'il s'en fît une où on voulût le » recevoir.

Il n'a pas tenu à Salluste que nous ne crussions que Cicéron se servit des mêmes moyens pour bâtir ses autres maisons de Tusculum & de Pompeii, & que Terentia étoit de moitié dans le honteux trafic qu'il fit de son crédit & de son éloquence: mais, au tour qu'à pris cet Ecrivain en ramassant tous les bruits qui se debitérent contre celui qu'il avoit résolu de noircir, on lui doit encore savoir gré de n'avoir pas poussé plus loin la médisance.

J'ai dit que selon toutes les apparences P. Sylla étoit coupable: car qu'il convînt à l'état actuel de la République de tempérer à son égard, & à l'égard de plusieurs autres, la rigueur des Loix, c'est ce dont Cicéron n'a pas voulu que nous ignorassions, c'est même une des circonstances sur lesquelles il appuye le plus; à quoi j'ajoûterai qu'il s'attache moins à justifier l'Accusé, qu'à rendre odieux son Accusateur, & que sa peroraison est toute déprécatoire.

Ce fut dans cette affaire qu'il arriva au Pére de Torquatus de décharger sa mauvaise humeur sur Hortensius, & de le traiter en présence des Juges, non plus de *Farceur*, sorte d'injure à laquelle il devoit être accoûtumé, & que lui avoient souvent attirée sa maniére de se mettre trop recherchée, un son de voix efféminé & l'affectation de son geste, mais de *Baladine*, & d'une autre *Dionysia*, danseuse fort connue: » Dionysia, dittes-vous, » reprit Hortensius! encore vaut-il mieux lui ressembler, qu'à un » maussade, à un sauvage, à un homme tel que vous qu'on laisse là.

An. de R. DCXCI. de Cic. XLV. Conss. D. Junius Silanus, L. Licinius Muræna.

III. Le départ d'Atticus, qui retourna en Epire vers le milieu de 691, obligea Cicéron d'écrire à Antonius son ancien Collégue, qui étoit alors à son Gouvernement en Macédoine, pour lui recommander ce Chevalier, leur ami commun ; & tout d'un tems pour le faire souvenir des services qu'il lui avoit rendus, sans oublier ceux qu'il étoit encore à portée de lui rendre. Les premiers avoient eu pour objet, la fortune, la réputation, & la dignité de ce Proconsul : & quant aux seconds, il ne s'agissoit pas de moins que d'empêcher sa révocation, que Pompée lui-même devoit demander au Sénat, à cause des pillages & des véxations énormes que celui - là éxerçoit par lui-même & par les siens. Ce qui indisposoit principalement Cicéron contre lui, c'est qu'il avoit appris que pour excuser, ou pour autoriser ses brigandages, il laissoit entendre que notre Consulaire y avoit sa part, ce que la présence d'un Affranchi de ce dernier rendoit vrai-semblable, puisqu'il étoit tout naturel de penser qu'il étoit là pour prendre soin des intérêts de son patron, bien qu'il y fût seulement pour la conservation de ceux d'Atticus. Toutes ces raisons l'engagérent à lui écrire une lettre très vive, dont l'effet, quel qu'il pût être, n'accéléra point le payement des sommes qu'on peut croire qu'il lui avoit prêtées, & dont Antonius ne s'aquitta l'année suivante qu'après avoir épuisé à son égard les plus mauvaises ruses, les défaittes les plus basses, & seulement à la veille du plus grand besoin qu'il pût avoir de lui.

Nous verrons que Cicéron ne lui manqua pas, malgré les protestations qu'il avoit faittes de ne se plus mêler d'un homme deshonoré dans tous les sens où on le peut être, qui s'étoit rendu coupable envers la Patrie par ses liaisons avec les Conjurés qu'il favorisa toûjours (ce qui donna même lieu à le faire accuser dans les formes) envers la Province, qu'il ruina par ses rapines, autre accusation qu'il eut à soûtenir à son retour ; enfin envers Cicéron lui-même par les procédés les plus lâches & les plus indignes, & singuliérement par les perfides railleries qu'il en fit, à propos de ce que celui-là s'étoit plusieurs fois servi de ce mot, *il m'est revenu*, comme s'il eût cherché à en imposer, lorsqu'au contraire il n'avoit songé qu'à cacher les personnes qui durant la conjuration lui en avoient révélé les circonstances les plus importantes.

IV. Sur la fin de l'année 691, P. Clodius épris de l'amour de Pompeïa femme de César, fut trouvé, déguisé en femme, dans la maison de ce souverain Pontife, où se faisoit cette année le Sacrifice

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

de la Bonne Déeſſe. Les hommes en étoient exclus ſous les peines portées contre les ſacriléges, &c, ce qui pis eſt, par une eſpéce d'anathême dont le premier effet ſenſible étoit de faire perdre la vue à ceux qui l'avoient encouru par leur préſence. Ces raiſons n'empêchérent point Clodius d'y pénétrer à la faveur de ſon traveſtiſſement; & quelle que fût la prévention ſuperſtitieuſe que l'on avoit ſur la punition qui devoit ſuivre une entrepriſe auſſi criminelle, on n'apprend point dans l'Hiſtoire qu'il en eût vu moins clair. Le ſeul malheur qui lui arriva, fut d'être reconnu par une ſuivante d'Aurelia mére de Céſar, qui fut ſur le champ avertir ſa Maîtreſſe, par laquelle il fut chaſſé avec l'aide des autres Dames, qui s'étoient enfermées avec elle & les Veſtales pour cette Cérémonie.

Dès-là le Sacrifice fut interrompu, le Myſtére profané, la Religion violée; grand ſcandale, jamais il ne s'étoit rien vu de pareil. Cette aventure eut de fâcheuſes ſuites; non toutefois pour le Coupable, mais pour Cicéron, & pour la République entiére, à qui l'impunité de cette action porta le dernier coup.

Le Sénat informé par Q. Cornificius de la néceſſité où avoient été les Veſtales de recommencer la Fête, à cauſe du trouble que la préſence de Clodius y avoit apporté, ordonna qu'il en ſeroit communiqué aux Pontifes pour avoir leur avis. Ceux-ci decidérent qu'il y avoit ſacrilége: ſur leur réponſe intervint un ſecond Sénatuſconſulte, portant que les Conſuls demanderoient la jonction du Peuple, attendu que le cas étant & capital & public, Clodius ne pouvoit être jugé que par les Tribus aſſemblées.

Les Conſuls étoient M. Pupius Piſo & M. Valerius Meſſala Niger. Le premier, petit & mauvais génie, étoit également incapable du bien, qu'il n'avoit nulle envie de faire, & du mal qu'il n'avoit pas le courage de conſommer. Il étoit très éloigné de la bonne cauſe, & de ceux qui la défendoient: à l'égard des talens, il n'en avoit point d'autre que celui de faire rire, que quelques-uns lui trouvoient; lequel n'étoit en lui que le ſimple effet d'une humeur chagrine, qui ſe répandant ſur une face d'ailleurs aſſés comique, en empruntoit je ne ſais quoi de plaiſant, qui ſe communiquoit à ſes paroles, & les faiſoit quelquesfois paſſer pour de bons mots. Heureuſement pour la République, ſon Collégue ne lui reſſembloit pas; mais parce qu'il ne préſidoit au Sénat qu'au défaut de celui-là, il n'avoit pu

conserver à Cicéron l'avantage qu'il avoit eu, sous Silanus & Muræna, d'opiner avant tous les autres Consulaires, Pupius ayant déféré cet honeur à un autre Pison, qui avoit été Consul en 686, & que le même Cicéron appelle, par mocquerie, le *Pacificateur des Allobroges*. Le Sénat n'avoit pas été content de cette préférence, qu'il croyoit due à notre Orateur: mais celui-ci n'y pouvoit pas perdre beaucoup, puisqu'en parlant le second, son avis prévaloit ordinairement sur le premier, auquel on n'avoit pas plus d'égard que de raison. Ce qui le consoloit encore plus aisément, c'est qu'il étoit plus libre de toute complaisance à l'égard de ce Consul, dont il n'estimoit ni le cœur, ni l'esprit, & dont il n'y avoit rien à espérer, ni à craindre.

Pupius, chargé nommément de demander la jonction du Peuple dans l'affaire de Clodius, n'oublia rien pour faire rejetter cette proposition; en quoi Niger n'avoit garde de l'imiter, il fit au contraire tout ce qu'il put pour seconder les bonnes intentions de la Compagnie. Caton fit son devoir à l'ordinaire: qui dit Caton, dit un homme qui ne savoit point s'en écarter.

Cicéron avoit bien les vues aussi droites: mais il ne considéroit pas seulement dans les choses ce qui étoit juste, objet unique auquel Caton se fixoit, il regardoit ce qui étoit praticable, & laissoit quelquesfois l'un pour l'autre, surtout quand il n'y avoit à gagner que l'honeur d'avoir pris le bon parti. Cela peut se réduire à ces deux mots, que Caton étoit par tempérament & par systême plus Philosophe, & que Cicéron instruit par l'expérience étoit plus circonspect & plus avisé. Il sentit d'avance la mollesse avec laquelle cette affaire seroit traitée: il savoit l'ascendant qu'avoit pris une Noblesse hautaine, qui depuis longtems se croyoit tout permis, qui se tenoit par la débauche, qui se ressembloit par les moyens de la soûtenir, & qui étoit appuyée par la partie du Peuple la plus vile & la plus nombreuse.

C'étoit avec elle & par elle que Catilina s'étoit enhardi aux plus grands forfaits: le même esprit y régnoit toûjours, le même amour de l'indépendance, le même mépris des Loix & des Magistrats, la même ardeur pour toutes les nouveautés. Caton, plein de ses idées stoïciennes, opinoit au milieu de la plus grande corruption, comme il auroit pu faire dans l'Aréopage, & il agissoit en tout & partout ni plus ni moins que s'il eût été membre de la République de Platon. S'il n'eût pas été seul, ou si de son tems il y eût eu plusieurs Catons, il est infaillible qu'il auroit ra-

An. de R. DCXCII de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. N.ɵ.

nimé la vigueur du Sénat, qui étoit presque entiérement anéantie, & qu'il auroit rendu d'aussi bons services par sa constance inébranlable, qu'il en rendit quelques fois de mauvais par l'opiniâtreté de son zèle.

V. César n'attendit pas l'événement de ces premiéres dispositions, il répudia Pompeïa, sous le prétexte que tout le monde sait, qu'il ne suffisoit pas que la femme de César fût éxempte de crime, si elle ne l'étoit encore de soupçon.

Le divorce étoit trop commun à Rome, pour qu'on y fût surpris d'autre chose, que du prétendu motif qui avoit opéré celui-là. Il étoit en effet très singulier que César, le plus galant de tous les hommes, se fût fait un phantôme de l'ombre d'un crime, qui ne l'étoit que pour les gens du commun, & qu'il eût cru son honeur interressé dans un point où il ménageoit si peu celui des autres : témoin Pompée que, pour quelque chose de plus réel que des soupçons, il avoit tout nouvellement mis dans la nécessité de renvoyer Mucia, quoiqu'il en eût des Enfans. Mais on vit bientôt après que, de la part du premier, ce n'étoit qu'une défaitte frivole, & qui n'avoit trait qu'à sa politique : car bien que par la suite naturelle d'une action de cet éclat, Clodius dût s'attendre à être la victime de son ressentiment, il arriva précisément le contraire, César ayant déclaré presque aussitôt qu'il ne porteroit point témoignage contre lui. Par cette modération affectée, il ne gagna pas seulement Clodius, il se rendit aussi agréable au Peuple que redoutable au Sénat, à qui il l'étoit déja beaucoup.

VI. Pompée, après avoir pacifié l'Asie, & reculé les frontiéres de l'Empire romain jusqu'aux climats les plus inconnus, étoit revenu sur la fin de l'année 691, avec des forces de terre & de mer, qui lui auroient suffi pour donner la loi au reste du monde. Le destin de la République étoit certainement alors dans ses mains. Pour s'en rendre le maître, il n'avoit qu'à vouloir & s'avancer, rien ne se seroit opposé à ses progrès : mais Pompée, dont l'ambition se renfermoit encore dans les bornes légitimes, & qui véritablement n'en eut jamais d'autre que de primer sur tous ses Concitoyens, ne leur laissa pas même le tems de le soupçonner ; & sans attendre que le Sénat ou le Peuple lui ordonnassent de désarmer, la premiére chose qu'il fit, en abordant à Brindes, fut de licentier toutes ses Troupes, dont il ne retint pas même le nombre, que les Loix lui permettoient d'avoir, pour accompagner son triomphe.

Quelque

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Pi o, M. Valerius Mess. Nig.

Quelque récente que fût cette abdication généreuse d'un commandement si approchant du pouvoir souverain, il ne parut pas qu'on lui en tînt tout le compte qu'elle méritoit. On voit au contraire avec quelque sorte de peine, Cicéron qui avoit loué à l'excès dans ce Général des actions beaucoup moindres, garder le silence sur celle-là ; & ce qui est plus choquant encore, s'oublier jusqu'à éxiger de lui qu'il ne parlât que des siennes.

Faute de l'avoir fait, ou pour s'être contenté de lui dire à leur premiére entrevue, & en présence de plusieurs personnes, qu'il lui étoit redevable de ce troisiéme triomphe, puisque sans lui il n'y auroit point eu de Rome où il pût en recevoir les honneurs ; il attribuoit à la duplicité de ce Conquérant, toutes les caresses qu'il lui faisoit en particulier, il le taxoit d'être jaloux de sa gloire, & il ne lui trouvoit ni sentimens, ni force, ni constance, ni gravité, ni grandeur, ni noblesse.

C'étoit ainsi qu'il s'en expliquoit à Atticus par ses lettres; mais il changea bientôt de langage, parce que Pompée lui-même changea de ton, & qu'il ne se trouva pas assés fort pour resister, si je l'ose ainsi dire, à ce torrent d'admiration qui enlevoit tous les suffrages en faveur de notre Consulaire, malgré les efforts contraires de Nepos, & de quelques autres de ses ennemis.

Peut-être aussi Pompée reconnut-il enfin qu'ils lui en avoient imposé dans leurs rapports, & qu'ils n'avoient pensé à le mettre de leur côté, que pour le faire servir à leur vengeance, en même tems qu'à la destruction de tout ce que Cicéron avoit fait de bien. Mais s'il revint ainsi des préventions qu'on lui avoit souflées, ce ne dût être que dans le cours de l'affaire de Clodius, dont je vais reprendre le fil.

Après la manœuvre indécente, à laquelle Pupius s'étoit livré, Q. Fufius Calenus, l'un des Tribuns, à son instigation, présenta Pompée au Peuple, alors assemblé au Cirque de Flaminius, & lui demanda, s'il étoit d'avis que le Préteur qui devoit connoître de l'affaire de Clodius, choisît des Juges pour l'assister dans ce jugement, ainsi qu'il avoit été réglé par la Compagnie : à cela Pompée ne répondit que par de grands éloges qu'il fit de ce Corps & des Membres qui le composoient, dont il dit que l'autorité étoit pour lui du plus grand poids & qu'il en avoit toûjours pensé de même.

Le second Consul Niger l'interpella depuis en plein Sénat de déclarer ce qu'il pensoit du sacrilége & du decret proposé à ce sujet : mais Pompée ne particularisa encore rien ; il s'en tint toû-

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

jours à louer en général la sagesse des délibérations : & comme s'il eût satisfait à ce que la reconnoissance & l'amitié demandoient de lui, il dit à Cicéron, qui se trouvoit placé à son côté, qu'il croyoit, par cette déclaration de ses sentimens, avoir suffisamment fait entendre qu'il approuvoit les opérations de son Consulat ; en effet son Discours fut interprété en ce sens par quelques-uns.

Mais Crassus ne fut pas la dupe d'une réserve aussi déplacée, dont personne en particulier ne fut satisfait ; il eut le coup d'œil assés juste, pour s'en appercevoir & pour profiter d'un moment qui bien ménagé pouvoit le reconcilier avec Cicéron & avec la partie la plus saine des Péres, lesquels depuis l'affaire de la conjuration surtout n'avoient pas cessé de s'en défier, & le laissoient dans une espéce d'oubli fort approchant du dédain auquel il ne pouvoit être insensible. Il renchérit de beaucoup sur Pompée, en disant ce que j'ai rapporté plus haut, que sa Famille, sa Maison, & sa Patrie, étoient des témoins subsistans des obligations qu'il avoit à notre Consulaire ; & il traita avec tant de dignité ce lieu commun du carnage & de l'incendie dont Rome avoit été délivrée, que ce Général, incertain du motif qui le faisoit parler en termes si magnifiques, eut au moins la mortification de lui voir recueillir des applaudissemens qu'il avoit été à même de lui enlever. Il en fut d'autant plus piqué, que par une fatalité bisarre & à laquelle on ne se seroit pas attendu, les louanges qu'il avoit refusées à son premier Panégyriste, lui avoient été prodiguées par le même Crassus, aux dépens de qui celui-là lui en avoit donné de si outrées.

Cicéron ne laissa pas d'affecter tous les dehors d'un homme content; quoique dans le vrai, il ne le fût que de Crassus, qu'il regarda, pour cet instant seulement, comme son ami : lui-même n'en demeura pas en si beau chemin ; & quand son tour de parler fut venu, il saisit l'éloge du Sénat pour faire le sien propre, celui des Chevaliers, & généralement de tous ceux qui avoient concouru à la destruction des Conjurés & au rétablissement de l'abondance & de la tranquillité publique : en un mot il donna à son éloquence tout l'essor qu'elle pouvoit avoir, dans une circonstance que la présence de Pompée rendoit si prétieuse à son amour propre.

Les complimens qu'il reçut lui firent dire que le Sénat étoit un autre Aréopage ; & si ce ne fut pas la seule fois de cette année qu'il en eut cette opinion, il la perdit bientôt après, pour en prendre une plus exacte.

VII. Le jour que le decret concernant Clodius fût proposé aux Tribus, une troupe de jeunes débauchés, reste de ceux qui avoient été en liaison avec Catilina, ayant à leur tête Curion le fils, le plus dissolu & le plus efféminé d'entre eux tous, sollicitérent vivement le peuple de le rejetter. Pupius, que sa seule qualité de Consul, indépendamment de la commission particuliére dont il avoit été chargé, auroit dû engager à résister à cette cabale, en prenoit assés ouvertement le parti, tandis que Clodius assisté des Chefs des Ateliers publics, gardoit les échaffauts par lesquels on passoit pour arriver à l'Urne où l'on jettoit les Bulletins des suffrages, & ne souffroit pas qu'on en délivrât d'autres que des négatifs. An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Cons. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

Caton signale encore ici sa fermeté & son courage: il vole vers les Rostres où les Tribus étoient convoquées, il voit le désordre qui y régne, il s'en prend à cet indigne Consul, à qui il fait une remontrance pleine de gravité, d'autorité & de maximes très salutaires: il est secondé par Hortensius & par plusieurs autres, dont le concours rompit les Comices. Le Sénat se rassembla en même tems; & ce fut là que, malgré la résistance de Pupius, & les bassesses de Clodius, qui se jettoit aux piés de chacun des Sénateurs, il fut arrêté à la pluralité de 400 voix contre 15, que les Consuls exhorteroient le peuple à ratifier le décret.

Clodius se retira vers le Peuple, devant lequel il se déchaîna comme un furieux contre Lucullus, Hortensius, Pupius & Niger: à l'égard de Cicéron, il n'en parla que pour dire par maniére de dérision, que c'étoit l'homme à qui tout étoit revenu.

C'en étoit plus qu'il n'en faloit pour lui attirer une repartie de notre Consulaire; qui tomba impitoyablement sur lui, & tout de suite sur Pupius, sur Curion, sur cette jeunesse dépravée dont ils favorisoient les emportemens: & il n'épargna pas plus les Vieillards, qui avoient eu la lâcheté de s'y prêter. Cette invective, qu'il ne jugea pas à propos de rendre publique, ne laissa pas de le devenir: il en parut du moins des copies à quelques années de là; mais il les désavoua.

Comme toutes ces altercations n'étoient propres qu'à aigrir de plus en plus les esprits, & non à accélérer le jugement de Clodius, avant lequel le Sénat avoit arrêté qu'il ne seroit ni pourvû aux Gouvernemens des Provinces, ni donné d'audience aux Ambassadeurs; Hortensius, qui en vouloit personnellement

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

à Clodius, se laissa aveugler jusque à croire qu'il avoit trouvé un expédient qui remédieroit à tout, & cet expédient fut agréé. C'étoit de déférer au Tribun Calenus la même requisition dont Pupius avoit été chargé. Il y avoit néanmoins cette différence, que par cette voye le choix des Juges étoit remis au sort, au lieu que par l'autre c'étoit au Préteur à les nommer, & il est vrai que cette différence étoit décisive. Mais Hortensius insinua si adroitement; que le même Calenus, avec le pouvoir qu'il avoit comme Tribun, pourroit par ressentiment s'opposer dans les formes à tout ce qui seroit demandé par le Consul, & enfin il répéta tant de fois & avec tant de confiance que Clodius ne pouvoit trouver grace auprès d'aucuns Juges quels qu'ils pussent être, qu'on se laissa aller à son avis, & que Cicéron n'insista pas au contraire, quoiqu'il sentît combien il seroit difficile que ceux qu'on auroit par cette voye fussent à l'épreuve de la corruption.

On tira donc les Juges; & parmi ceux dont les noms sortirent de chaque Classe, on vit un assemblage de Sénateurs diffamés, de Chevaliers qui n'en avoient que le titre, & de Tribuns du Trésor à qui l'on n'auroit pas laissé le moindre maniement.

Après que l'Accusateur, nommé Lentulus, eut affecté de rejetter les plus décriés, & que Clodius de son côté eut recusé les moins malhonnêtes gens que le hasard avoit associés aux autres, le peu qui en resta tint une contenance si morne, qu'il étoit aisé de s'appercevoir avec eux qu'ils ne seroient pas les plus forts.

Ils firent néantmoins dans les premiers jours montre de quelque sorte de fermeté; & leur début fut même assés sévére, pour que Clodius en parût intimidé, & qu'Hortensius s'applaudît d'avance de son ouvrage. Cicéron fut entendu: il dit ce qu'il savoit de l'aventure; & ce qu'il dit détruisoit absolument l'*alibi* proposé par l'Accusé, qui soûtenoit & faisoit soûtenir par son neveu C. Clodius, qu'il avoit passé à Interamne, à plus de 60 milles de Rome, le jour même où l'on prétendoit qu'il avoit troublé la solemnité de la Bonne Déesse.

Cicéron déposa formellement que ce jour là, & trois heures seulement avant que Clodius fût découvert, il l'avoit vû dans la maison de César. Les Juges, qui s'étoient levés de leurs siéges pour faire honeur à notre Consulaire, ajoûtérent à cette

An. de R. DCXCII. de J. C. XLVI. Conss. M. Pupius Piso. M. Valerius Mess. Nig.

démonstration celle de protester hautement qu'ils étoient prêts à perdre leur vies, s'il étoit nécessaire, pour conserver la sienne.

Le lendemain, lorsqu'il se présenta pour la confrontation, il se trouva escorté d'une multitude aussi nombreuse que l'avoit été celle qui l'avoit accompagné chés lui au retour de la place, le dernier jour de son Consulat. Clodius en devint furieux : & comme on le connoissoit capable de se porter aux plus grandes extrémités, tous ses Juges, à la réserve d'un seul, délibérérent de ne plus s'assembler qu'on ne leur eût donné des Gardes. Le Sénat loua leur précaution, & les Magistrats furent chargés de pourvoir à leur sûreté. Jusque là l'on crut que c'en étoit fait de Clodius, & qu'il n'oseroit plus se montrer.

On le pouvoit croire sur ces apparences : mais si elles furent jamais trompeuses, ce fut dans cette occurrence. En deux jours de tems Crassus fit changer de face à l'affaire. Il fit venir chés lui secrettement ceux de ces Juges qui étoient les plus indigens : aux uns il donna, aux autres il promit, il y en eut pour lesquels il se rendit caution ; & afin qu'il ne manquât rien à l'infamie de cette manœuvre, la prostitution fut employée pour supplément ou pour surcroît de récompense à ceux d'entre eux que l'argent tout seul n'auroit pas été capable de faire prévariquer. Si l'on dut donc être surpris de quelque chose, ce fut bien plûtôt de ce que, malgré cette énorme corruption, il s'en trouva 20 qui opinérent à la rigueur, que de ce qu'il y en eût 31 qui conclurent à l'absolution du coupable.

Le bon mot de Catulus à l'un de ces Juges, mérite de trouver place ici : « Ah ! lui dit-il, je vois présentement pourquoi » vous nous demandiez des Gardes ; vous aviez de l'argent à re» cevoir, & il étoit juste que vous prissiez des mesures contre » ceux qui auroient voulu vous l'enlever.

Cicéron prévit que les suites d'une affaire où les Juges s'étoient laissés séduire d'une maniére si honteuse, ne pouvoient être que funestes, & que l'impunité d'un crime tel que celui-là entraîneroit infailliblement celle de tous les autres ; qu'il n'y auroit par conséquent plus de respect pour les loix les plus sacrées ; que cette digue une fois rompue, par la désunion de ceux qui devoient concourir à leur maintien, dégénéreroit en anarchie ; & c'étoit en effet le but de ceux qui avoient si à propos secouru Clodius.

Cependant, comme au milieu de la tempête la plus furieuse

An de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Cons. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

un bon Pilote n'abandonne pas le gouvernail; & qu'au soin de garantir le vaisseau des dangers il ajoûte souvent la précaution de les cacher, une des principales attentions de notre Consulaire fut de relever le courage abattu des Magistrats & des Sénateurs, qui n'avoient point pris de part à cette iniquité, & d'opposer toute sa vigueur à l'insolence & à la témérité de la plûpart des autres.

Il commença par faire perdre à Pupius toute espérance sur le gouvernement de la Syrie, qui lui avoit été promis, pour récompense de la protection qu'il accorderoit à Clodius; & quant à ce dernier, en opinant dans le Sénat le 15 de Mai, après s'être étendu sur la situation présente des affaires, après avoir exhorté les Péres à ne pas se désespérer pour une playe qui n'étoit ni à dissimuler ni à craindre, il les fit ressouvenir que Sura avoit été absous jusqu'à deux fois, que Catilina l'avoit été autant, & qu'après le sort que l'un & l'autre avoient eu il ne faloit pas s'effrayer pour un troisiéme ennemi que des Juges pervers avoient lâché contre la République. « Vous vous trompez, » Clodius, ajoûta-t-il, ces Juges en vous renvoyant absous » n'ont fait que vous donner cette Ville pour prison; & ils ont » moins pensé à vous y assûrer un domicile, qu'à vous priver de » la liberté que vous auriez dans un éxil. Ranimez-vous donc, » Péres conscrits, soûtenez l'honeur de votre rang: la même » harmonie qui étoit entre les principaux membres de l'Etat subsiste toûjours; & pour un sujet de douleur qu'ont eu les honêtes » gens, leur zèle n'a point souffert de diminution: à le bien » prendre même la République n'en a reçu aucune nouvelle » playe: les Juges n'ont fait que découvrir la cause du mal, il s'est » trouvé parmi eux plusieurs méchans pareils à celui qu'ils avoient » à juger. »

X. Cicéron ne rapporte que ce lambeau de son Discours: mais il fait tout au long le récit d'une scéne assés vive qui se passa entre Clodius & lui immédiatement après. A peine avoit-il fini de parler, que celui-là se leva & lui dit par maniére de récrimination, qu'il avoit bien été à Bayes. « Cela est faux, répliqua » Cicéron; & quand il seroit vrai, y auroit-il un aussi grand » mal que d'avoir violé le secret de nos mystéres. Mais, re- » prit Clodius, les eaux ne sont pas faites pour un Villageois » d'Arpinum. Je m'en rapporte, dit-il encore, à votre sœur, » de qui vous pourriez apprendre qu'elle n'a pas toûjours re-

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI Cons. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

» gardé de si près à la différence des sources; car pour vous, je » n'ai rien à vous dire, on sait que vous avez le goût gâté par » les eaux marines. » A cette repartie, qui rappelloit en même-tems à Clodius, & la turpitude de sa sœur favorite, dont Cicéron avoit rejetté les avances, & sa propre honte, en ce qu'il lui étoit arrivé autresfois d'assouvir la brutalité de quelques Pirates qui l'avoient fait leur prisonnier, il lui échappa de s'écrier: » Jusque à quand souffrirons-nous qu'un tel homme tranche ici » du Roi? « & cela même lui attira un autre sarcasme, auquel il ne fut peut-être pas moins sensible; car Cicéron le fit souvenir que tout récemment un de ses Alliés surnommé *Rex* (Roi) n'avoit pas fait la moindre mention de lui dans son testament, par lequel il s'étoit flatté d'être institué son héritier. « Tout au moins » on ne me reprochera pas d'avoir acheté ma maison . . . mais » bien vos Juges, dit Cicéron. Ces Juges, insista l'autre, malgré » votre serment ne vous en ont pas voulu croire. Dittes, répon-» dit notre Orateur, dittes que vingt ont déféré à mon témoi-» gnage; & que pour les trente & un autres, ils ont tenu si peu » de compte de vos promesses, qu'ils se sont fait payer d'avance. Clodius se tut, confus de s'être apperçu trop tard qu'il joûtoit contre son maître.

XI. Dans d'autres circonstances Cicéron auroit pû être piqué du peu d'égard que l'on avoit eu à sa déposition: cependant comme cela ne lui fit rien perdre de la considération qu'il avoit parmi les honêtes gens, & que ce fut une espéce de satisfaction pour ses envieux; il s'en consola d'autant plus volontiers, qu'ils firent quelque tréve à leurs déclamations, au moyen de quoi il se trouva beaucoup mieux qu'auparavant dans l'esprit de la Multitude, qui le regardoit comme étroitement lié avec Pompée, au-dessus duquel elle ne mettoit encore alors personne: & ce qui prouve, mieux que tous les raisonnemens, qu'elle étoit pleinement convaincue de cette intimité, c'est qu'elle & ceux qui par dérision appelloient ce Général *Cn. Cicero*, sembloient ne lui laisser que l'honneur de la représentation, & donner à l'autre la principale direction des affaires.

Peut-être faut-il attribuer à ce préjugé les marques de contentement qu'il reçut de cette populace dans deux ou trois rencontres, où, par complaisance plûtôt que par goût, il assista aux Spectacles & aux combats des Gladiateurs: il n'y parut point sans être accueilli avec des battemens de mains & d'autres dé-

An. de R. DCXCII de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

monstrations très flatteuses de la joye qu'y causoit sa présence.

XII. Il est très certain, indépendamment même des plaintes qu'on a vû plus haut que Cicéron faisoit contre Pompée, que ce dernier se conduisoit en tout sur des principes très opposés aux siens. Ce qu'il fit pour porter Afranius au Consulat, contre le sentiment & malgré la réclamation des plus gens de bien, ne laisse sur cela aucun doute : mais il lui faloit dans cette place un homme qui lui fût dévoué, & cette seule considération l'emporta sur toutes les autres ; & ni les distributions d'argent qui se firent dans la maison de ce Candidat à Bureau ouvert, ni les perquisitions qu'on y fit en vertu d'un Sénatusconsulte rendu exprès pour constater cet infâme trafic, ne l'empêchérent point d'être désigné Consul avec Celer pour l'année 693.

Après l'élection, on pourvut aux Gouvernemens : & celui de l'Asie mineure échut à Quintus, qui achevoit cette année sa Préture. Cicéron se hâta d'en donner avis à Atticus par un billet très court, dans lequel bien qu'il ne lui dise pas expressément qu'il comptoit encore sur lui pour accompagner son frere en qualité de Lieutenant ; on s'apperçoit aisément qu'il le suppose, parce que leur honeur commun sembloit le demander.

Mais Atticus avoit déja changé d'avis ; & notre Consulaire n'en fut fâché, que parce qu'il connoissoit le besoin que son frére avoit d'un second, aussi modéré & aussi capable que l'étoit celui-là de le détourner des conseils précipités & des partis violens, auxquels il étoit naturellement porté.

Quintus ne fut pas si traitable ; & soit qu'il se fût mis dans l'esprit que ce Chevalier devoit tout quitter pour lui, soit que les mécontentemens qu'il recevoit de Pomponia sa femme redoublassent sa méchante humeur, soit enfin (& cela est plus vraisemblable) qu'il crût être diffamé par un refus qui seroit interprété à son désavantage & qui le feroit passer pour un homme avec qui personne ne pouvoit vivre, il ne lui pardonna point, & il lui écrivit une lettre très dure, dont Atticus envoya une copie à notre Consulaire, en se plaignant amérement à lui d'un procédé si peu mérité.

Cicéron s'étoit apperçu depuis quelque tems que son frére étoit préoccupé de soupçons contre Atticus, & il n'avoit rien oublié pour les calmer. Il ne laissoit pas d'espérer que, comme ce Chevalier étoit dans ses Terres d'Epire, Quintus le verroit sur son passage & que leur reconciliation seroit le fruit des explications

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Cons. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

explications qu'ils auroient ensemble. Mais ils ne se virent point: & Quintus étoit si éloigné de l'aller chercher jusque là, qu'à Rome & sur sa route il ne cessa point de faire éclatter son chagrin contre lui, & qu'il ne lui écrivit qu'au moment qu'il partit de Thessalonique & lorsqu'il fut hors de portée de le voir & de l'entendre.

Par la réponse que Cicéron fit le 5ᵉ de décembre à Atticus, il ne donnoit le tort ni à l'un ni à l'autre; l'on entrevoit cependant, qu'il en rejettoit la principale partie sur Pomponia, qui ne s'étoit pas mise en peine de prévenir leur brouillerie, comme elle auroit dû le faire. « C'est donc de vous, dit-il à » son ami, que j'attends la fin de cette division & le soulagement de la douleur que j'en ai. Si vous considérez que les » meilleurs cœurs sont souvent les plus susceptibles de colére; » que cette légereté, pour ne pas dire, cette mollesse de sentimens, ne vient pour l'ordinaire que d'un fond excellent, & » qu'il faut avant toutes choses établir pour principe, que nous » avons à supporter mutuellement les foiblesses, les défauts, & » même les outrages les uns des autres, tout cela se conciliera » aisément: je l'espére & je vous en prie. En vous aimant uniquement comme je fais, je crois devoir donner toute l'attention » dont je suis capable à inspirer les mêmes affections à tous ceux » qui m'appartiennent, & à vous pour eux. »

Il ajoûte ensuite; « Rien n'étoit moins nécessaire que cette » partie de votre Lettre, où vous me faites l'énumération de » tous les emplois qui vous ont été offerts à Rome & dans la » Province, en tous les tems & pendant mon Consulat. Connoissant, comme je fais, votre façon de penser & votre désintéressement, je n'ai jamais prétendu qu'il y eût entre vous » & moi d'autre différence, que celle des routes que nous avons » suivies: une sorte d'ambition m'a poussé à rechercher les dignités; l'amour d'un honête repos vous a fait prendre un » tout autre parti que je n'ai garde de blâmer: quant au véritable honeur qui résulte de la droiture, de la fidélité aux » devoirs de la vie civile & de l'intégrité des mœurs, je ne » vous préfére ni moi ni qui que ce soit; & je tiens qu'après » mon frére & ma famille, personne ne m'aime autant que vous » m'aimez. Je vous ai vu, & je puis en parler savamment, » après les différentes épreuves que j'ai faittes de votre cœur dans » la bonne & dans la mauvaise fortune, partager mes satis-

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Messala.

» factions & mes peines, & par ce partage augmenter les unes » & diminuer les autres. Dans le tems même où je vous parle, » non seulement vos conseils, cette partie où vous excellez, » mais votre entretien qui a tant de charmes pour moi, je sens » tout le besoin que j'en ai. Vous dirai-je combien je vous trouve » à redire dans les affaires publiques, où l'on me feroit un cri- » me de la moindre négligence, dans mes fonctions du Bar- » reau que je continue pour me conserver la considération où » elles m'ont aidé à parvenir, & dans mes affaires domesti- » ques où vous m'êtes plus nécessaire que jamais depuis le dé- » part de mon frére. Enfin, ni dans mon travail, ni dans mon » repos, ni dans mes occupations, ni dans mon loisir, ni dans » les choses qui ont rapport ou à ma profession, ou à ma fa- » mille, ou au public, je ne puis me passer plus long-tems du » secours de vos avis ni de la douceur inexprimable de votre » entretien. Je ne sais quelle honte nous a empêchés jusqu'ici » l'un & l'autre d'entrer dans cette explication; mais il étoit » bien juste que je m'y engageasse le premier, dès que vous » trouviez à propos de soûmettre à mon jugement vos intentions » & votre conduite. »

Il lui fait observer ensuite un moyen de raccommodement, dans la notoriété de la protestation qu'Atticus avoit faitte de n'accepter aucun emploi; parce que cette raison suffisant pour le justifier de n'avoir pas suivi Quintus en Asie, on ne devoit pas penser qu'il pût y en avoir d'autre.

XIII. Dans le reste de sa Lettre, Cicéron expose l'état où se trouvoit la République vers la fin de 692, où les Chevaliers avoient failli à se brouiller avec le Sénat, premiérement à cause de l'Arrêt que cette Compagnie avoit rendu pour informer contre les Juges de Clodius, qui s'étoient laissés corrompre par argent. Le tiers de ces Juges étant de leur ordre, ils prétendoient que l'infamie que ceux-là encourroient, rejailliroit sur tout le Corps équestre. Ils ne s'en expliquérent pourtant pas ouvertement; mais Cicéron, qui fut informé du mécontentement qu'ils en avoient, prévint leurs plaintes, & remontra avec beaucoup de force & de dignité, qu'il faloit leur donner satisfaction sur cet article.

Il ne s'étoit pas trouvé au Sénat, le jour que cette résolution y avoit été prise; & elle étoit en partie l'ouvrage de Caton, qui l'avoit provoquée par un zéle inconsidéré contre le vice & les vicieux.

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nig.

Un autre sujet de division entre le Sénat & les Chevaliers; fut que ceux de ces derniers, qui avoient traité des Fermes de l'Asie avec les Censeurs, en ayant porté trop haut le prix, pour couvrir l'enchére de quelques autres qui les leur avoient enviées, demandérent une modération.

Cette demande étoit odieuse, & ils ne pouvoient la faire sans se déshonorer : mais Crassus les y avoit engagés ; & il étoit à craindre que si l'on n'y avoit pas d'égard, ils ne se divisassent d'avec le Sénat. Or, leur union faisoit toute la force de ce premier Corps de l'Etat ; & Cicéron, qui l'avoit cimentée pendant son Consulat & depuis, par une infinité d'attentions & de ménagemens, se crut intéressé à la maintenir. Il avoit donc défendu leur prétention avec beaucoup de chaleur pendant les deux premiers jours de Décembre, & tout paroissoit disposé en leur faveur, puisqu'à la réserve de Celer, l'un des Consuls désignés, personne n'y avoit contredit : mais la Séance ayant fini avec le jour, Caton n'avoit pu dire son avis ; & son avis toûjours conforme aux Loix de la justice & de l'honêteté, ne devoit très probablement pas aller à donner gain de cause à ces Financiers trop avides.

L'événement ne justifia que trop cette conjecture ; & il en arriva ce qu'en avoit appréhendé Cicéron, qui fut la premiére victime d'une sévérité aussi mal entendue : car aussitôt que les Chevaliers se désunissoient des Sénateurs, ces derniers demeuroient sans soûtien : il n'y avoit par conséquent plus de secours à attendre, ni de leur part, ni de celle des autres. Et si dès le tems de cette Lettre, Cicéron, malgré la vôgue où je l'ai représenté, étoit réduit à se faire une ressource de l'amitié de Pompée, dans quelle détresse devoit-il se trouver, lui qui étoit déja bien averti de ne pas trop se fier à ses caresses, d'autant qu'il n'en usoit à son égard que pour le mieux tromper!

Ajoûtez à cela, que Crassus, dont la qualité, les richesses, les alliances, le rang, auroient pu balancer les autres avantages de ce Général, & rassûrer notre Consulaire contre la crainte d'être déchu de tout appui, étoit l'homme de son siécle le plus impénétrable & le plus couvert. Ce qu'on sait de lui, à ne pouvoir s'y tromper, c'est qu'il étoit de toutes les intrigues les plus honteuses, & de toutes les manœuvres les plus infâmes. Cicéron qui ne l'avoit jamais ni recherché, ni ménagé, ne pouvoit se flatter de le trouver au besoin, après surtout l'avoir sacrifié à Pompée d'une façon si cruelle.

An. de R. DCXCII. de Cic. XLVI. Conss. M. Pupius Piso, M. Valerius Messala Nig.

Enfin le retour prochain de César étoit plus propre à augmenter ses inquiétudes, qu'à lui faire naître d'autres sentimens ; parce que leurs mœurs & leurs vûes étoient diamétralement opposées.

XIV. On rapporte à cette année 692, le Plaidoyé de Cicéron pour le Poéte A. Licinius Archias, accusé par un nommé Gratius ou Gracchus de prendre induement la qualité de Citoyen romain.

Nous avons vu qu'il étoit venu à Rome sous le quatriéme Consulat de Marius ; & que s'il n'avoit pas eu toute la part qu'on lui a attribuée à l'éducation de notre Orateur, il avoit été de ses amis d'assés bonne heure, pour contribuer par ses conseils à lui en faire embrasser la profession. La reconnoissance ayant donc engagé celui-ci à prendre en main la défense d'Archias ; il soûtint que quand même ce Poéte, natif de Soli en Cilicie, auroit été hors d'état de prouver qu'il avoit été compris dans le dénombrement des Citoyens, son esprit & ses talens méritoient que l'on fît pour lui une exception à la Loi Plautia Papiria, sur le fondement de laquelle on lui contestoit son état, & qu'on le reconnût pour Citoyen romain, supposé que de droit étroit il ne le fût pas.

Cette Cause fut portée, non au Tribunal des Censeurs, comme l'ont pensé quelques-uns, mais à celui du Préteur, qui avoit la Jurisdiction sur les étrangers. Cicéron après avoir parlé de l'arrivée d'Archias en Italie, & des liaisons qu'il y avoit eues avec les plus grands Personnages de Rome, dit ; qu'ayant accompagné Lucullus en Sicile, & passant à son retour par Héraclée, l'une des Villes de cette Isle à qui le droit de Cité avoit été donné, il voulut participer à cet avantage en se faisant inscrire sur les Registres publics, ce qu'il obtint facilement par le crédit du même Lucullus & par son propre mérite. Qu'au surplus, il avoit satisfait aux deux clauses de la Loi, qui n'accordoit cette grace qu'à ceux qui avoient un domicile en Italie, & qui donneroient dans les 60 jours leur nom au Préteur.

Quelle pouvoit donc être la difficulté, puisque d'une part Lucullus & les Députés d'Héraclée attestoient qu'Archias avoit été associé à leur droit ; que de l'autre, il étoit notoire, qu'avant son voyage en Sicile il avoit fixé sa demeure à Rome, & qu'enfin les Registres des Préteurs faisoient foi qu'il y avoit été inscrit ?

An. de R. DCXCII. de Cic. LVI. Cons. M. Pupius Piso, M. Valerius Mess. Nieg

Son Accusateur lui objectoit qu'il n'avoit été compris comme Citoyen dans aucun des dénombremens des Censeurs. A cela, Cicéron répondit ; qu'Archias ayant accompagné Lucullus en Asie & dans les campagnes qu'il avoit faittes, il n'étoit pas étonnant que son nom ne se lût point sur les deux seules listes où il auroit pu être ; mais que son droit étoit si peu douteux, que dans cet intervalle il avoit fait plusieurs actes de Citoyen.

Il vient ensuite à la seconde partie ; où il s'étoit proposé de prouver que, bien loin qu'on pût disputer à Archias la qualité de Citoyen qu'il avoit aquise, il auroit falu la lui donner s'il ne l'avoit pas eue, à cause de l'honeur que faisoit au Peuple romain un Poéte qui avoit célébré sa gloire en différens Poémes, sur la guerre Cimbrique, sur celle contre Mithridate, & sur son propre Consulat à lui Cicéron.

A ce propos il cite plusieurs éxemples, celui d'Homére, que tant de peuples avoient revendiqué à l'envi les uns des autres ; celui d'Ennius, qui fut fait Citoyen romain, à cause des vers qu'il avoit faits à l'honeur de Scipion & de quelques autres ; celui de Théophane de Mityléne, à qui Pompée avoit tout récemment donné le même titre à la tête de son armée pour le récompenser d'avoir chanté ses exploits.

Si donc Archias avoit demandé la même chose à Marius, il l'auroit obtenue sans doute, lui qui avoit trouvé le secret de plaire à ce grand Capitaine, d'ailleurs si peu touché des beautés de la Poésie : il l'auroit à plus forte raison obtenue de Sylla, qui n'avoit pas dédaigné de récompenser l'Auteur d'une mauvaise épigramme faitte à sa louange, à condition néantmoins que le Poéte qui avoit excédé la mesure dans un de ses vers n'en feroit plus : il l'auroit obtenue de Lucullus son patron & son ami, qui en avoit gratifié plusieurs Poétes de Cordoue, gens sans nom & qui n'étoient nullement comparables à Archias.

Par la derniére Lettre que Cicéron écrivit à Atticus le 5e de décembre, il lui témoignoit quelque empressement de le revoir bientôt à Rome, & l'on en découvre aisément le motif dans les arrangemens que César prenoit pour se donner un Collégue qui répondît à ses vues, dans le Consulat qu'il s'apprêtoit à briguer.

Mais à peine l'année étoit-elle commencée, que le même

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Caecilius Met. Celer, L. Afranius.

Cicéron fut obligé d'écrire de nouveau à son ami, pour le prier de hâter son retour. Rien, lui disoit-il, ne lui manquoit tant alors, que quelqu'un avec qui il pût s'ouvrir sur tout ce qui lui faisoit de la peine, & s'entretenir sans contrainte, sans déguisement & sans réserve. Car son frére, qui jusque là avoit partagé sa confidence, étant parti pour son Gouvernement d'Asie, il ne lui restoit personne à qui il pût communiquer librement ses pensées, & de qui il pût attendre un conseil salutaire: » Où êtes-vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes soucis, » & dont l'entretien & les sages avis ont adouci si souvent mes » amertumes secrettes? Vous qui me secondiez dans mes affai- » res publiques, à qui je ne cachois rien des particuliéres, & » sans la participation de qui je n'aurois pas hazardé une dé- » marche, pas un seul mot, où êtes-vous? Je suis, ajoûtoit-il, » si dépourvu de toute société, que je n'ai plus de bon que le tems » que je passe avec ma femme, avec ma fille, & avec mon pe- » tit Tullius. Ces amitiés importantes & fastueuses que vous me » connoissez, ne sont bonnes que pour la montre, dans le reste » elles ne sont d'aucun usage. Ma maison a beau être pleine » dès le matin de gens qui se disent mes amis, & qui m'ac- » compagnent en foule jusque sur la Place, je n'en trouve pas » un seul dans tout ce nombre avec qui je puisse parler à cœur » ouvert de ce qui me plaît ou de ce qui m'afflige. Jugez par- » là si je dois attendre, souhaiter & presser votre retour. J'ai mille » choses qui m'inquiétent & me chagrinent, dont je me débar- » rasserois dans un tour de promenade faitte avec vous. De » combien de soucis domestiques pourrois-je vous entretenir, » que je n'ose confier au papier, ni au Porteur de cette Lettre » qui m'est inconnu! Leur objet n'est pas important, j'en con- » viens, car je ne veux pas vous allarmer; mais tels qu'ils sont, » ils subsistent, ils se font sentir, & je n'ai personne qui m'ai- » me assés avec le secours de qui je puisse m'en délivrer.

Après lui avoir fait cette peinture de son état, il passe à celle des affaires générales, & il lui dit qu'il est trop dégoûté pour penser à y apporter reméde, il lui rappelle sur cela l'aventure de Clodius, l'erreur dans laquelle il avoit donné, lorsqu'ayant cru y trouver occasion de refréner la licence, il l'avoit embrassée avec chaleur sans qu'il lui eût été possible de détourner le coup fatal, qu'on avoit porté à la République par le Jugement qui étoit intervenu: « Voyez, continue-t-il, quelle en a

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Coss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

» été la suite ; on nous a donné un Conſul qu'on ne peut re» garder ſans gémir, pour peu que l'on conſerve de ſenſibili» té, quelle playe pour notre gouvernement ! Vous le comprenez. » Le Sénat fait de nouveaux réglemens pour arrêter la brigue » & d'autres abus ſur le fait des Jugemens, & ces réglemens » deviennent ſans effet, faute de Loi qui en ordonne l'éxécu» tion. On balotte cette illuſtre Compagnie, on en aliéne les » Chevaliers. Ainſi en moins d'un an, ces deux Baſtions de la » République, qui étoient uniquement mon ouvrage, ont été » ſapés : car l'autorité de cet Ordre eſt avilie ; & pour ſon union » avec les Chevaliers, il n'en eſt plus queſtion.

Enſuite il parle de l'interruption qui avoit été faitte du ſacrifice à la Déeſſe de la Jeuneſſe, par un ſcandale ſemblable à celui qu'avoit cauſé Clodius.

» De plus, pourſuit-il, il y a un Tribun nommé C. Herennius, » que vous ne connoiſſez pas même de vue, mais que vous » pourriez connoître, puiſqu'il eſt de votre Tribu, & que ſon » pére y faiſoit le métier de Courtier de ſuffrages. Ce Tribun » veut transformer Clodius en Plébeïen : il compte de faire paſ» ſer cette affaire de l'avis du Peuple aſſemblé par Tribus dans » le Champ de Mars : je l'ai ajuſté en plein Sénat comme je » ſais faire : c'eſt un miſérable qui ne ſent rien. Metellus, qui » d'ailleurs eſt un très bon Conſul & qui paroît m'aimer, ſe » fait tort par le ſilence, que pour avoir la paix chés lui, il gar» de ſur cette entrepriſe. Quant à ſon Collégue, Juſtes Dieux ! » l'indigne perſonnage : pour un homme de guerre, qu'il a peu » de cœur, & qu'il mérite bien de ſouffrir comme il fait tous » les jours les avanies de Palicanus !

Ce qui ſuit ne contient pas moins de vérités, & ne repréſente pas moins bien les progrès de l'Anarchie dans la partie du Gouvernement, ſur qui l'autre auroit dû ſe régler, « Le Tri» bun Flavius a mis au jour le projet de ſa Loi agraire. Par » elle-même, c'eſt peu de choſe, puiſque ce n'eſt preſque qu'un » réchauffé de celle de Plotius. Cependant dans tous nos gens » vous ne trouveriez pas un homme qui prenne chaudement » même en ſonge l'intérêt public. Celui à qui il ſiéroit de le » prendre, notre ami, oui mon bon ami, je veux bien que » vous le ſachiez, Pompée ſe contente de jouir en ſilence des » honeurs attachés à ſa robe triomphale : Craſſus ne diroit pas » un mot qui pût choquer quelqu'un en place, & ainſi des au-

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

» tres que vous connoissez : tous tant qu'ils sont, sont assés fous » pour s'imaginer qu'ils conserveront leurs viviers quand il n'y » aura plus de République. Un seul porte ses réflexions plus » loin, encore à mon avis est-ce plûtôt l'effet de sa droiture & » de sa fermeté naturelle, que le fruit de sa prudence ou de » son habileté : c'est Caton, qui depuis trois mois tourmente ces » pauvres Publicains, lesquels lui ont été si fort attachés, & qui » empêche le Sénat de répondre leur requête (concernant » les fermes) ainsi l'on est forcé de suspendre toutes le autres » délibérations jusqu'à ce qu'on ait pris parti sur celle-là ; & » je crois même qu'on renvoyera les Ambassadeurs à un autre » tems pour les entendre.

Caton parla enfin : mais ce ne fut que pour contredire les avis qui avoient été donnés avant le sien, & ce fut ainsi que se vérifia la conjecture de Cicéron. Les Chevaliers qui, au premier jour de Février qu'il écrivoit cette lettre, se plaignoient déja assés hautement qu'on eût ordonné sur ses représentations qu'il seroit informé contre les Juges qui s'étoient laissé corrompre ; & qui en attendant cette seconde décision du Sénat, murmuroient même de sa lenteur à les expédier, s'en détacherent entiérement depuis qu'elle fut donnée.

» Quoi de plus juste, reprend Cicéron, que de faire le pro- » cès à des Juges qui se sont laissé corrompre ? Caton le pro- » posa & le Sénat y donna les mains ; cependant les Chevaliers » prirent feu là-dessus contre notre Ordre, mais non pas contre » moi qui étois d'un tout autre avis. Quoi de plus impudent » que la demande de ceux d'entre eux qui vouloient être déchar- » gés des fermes publiques dont ils avoient traité ? Toutesfois » il auroit mieux valu supporter ce déchet, que de s'exposer à » les perdre. Mais Caton s'y est opposé obstinément & il l'a » emporté ; aussi a-t-on vu que quand le Consul a été conduit » en Prison, & depuis encore en d'autres occasions où nous avons » eu le dessous, aucun particulier de ce Corps, que mes succes- » seurs & moi avions toûjours trouvé prêt à secourir la Répu- » blique, n'a fait un pas pour elle. Mais quoi, me direz vous, » faut-il donc les payer pour leur faire faire leur devoir ? Il le » faut bien, si l'on ne peut les avoir autrement.

Ç'avoit été principalement à cause de la résistance que Celer avoit apportée à l'homologation de la proposition de Flavius, que ce Consul avoit d'abord essuyé une grêle de pierres de la

part

part de la populace & ensuite emprisonné. Il ne s'agissoit pas d'une distribution de terres à faire aux seuls soldats de Pompée; un beaucoup plus grand nombre de pauvres Citoyens devoient y participer, conséquemment à l'addition qu'on y avoit faitte, & c'étoit aparemment ce tempérament qui la faisoit trouver plus supportable à Cicéron : mais s'il se rendoit si traitable sur cet article pour l'amour de Pompée, dont il vouloit s'assûrer pour le besoin qu'il prévoyoit d'en avoir, Celer & son cousin Creticus, Caton, Lucullus, & Crassus lui-même, pensoient tout différemment; & comme ils avoient pénétré le dessein de ce Général, qui étoit d'obtenir par la faveur du Peuple la confirmation de ses actes, à laquelle ils s'étoient vigoureusement opposés, ils ne résistérent que plus persévéramment à la proposition de Flavius. Celui-ci crut les étonner en faisant arrêter & conduire Celer en Prison; mais le Sénat y suivit son Chef, qui dédaigna d'accepter le secours des autres Tribuns. Flavius continuant d'abuser de l'inviolabilité de sa personne, ferma le passage aux Sénateurs; & se tint assis sur la porte jusqu'à ce que Pompée, ou par crainte, ou par honte, fut obligé de lui faire quitter prise, en lui disant contre la vérité que Celer l'en avoit requis.

La fausseté de cette supposition fut bientôt manifestée : car le même Tribun ayant menacé ce généreux Consul de l'empêcher d'aller à son Gouvernement s'il persistoit davantage dans ses refus, il protesta publiquement qu'il renonceroit à tout plûtôt que de se désister de son avis.

Cette affaire au surplus fut interrompue par les nouvelles qu'on reçut des mouvemens qui se faisoient dans les Gaules, & qui obligérent la Compagnie à ordonner que les Consuls tireroient au sort pour s'y rendre à la tête des troupes, dont la levée fut pareillement ordonnée. Il fut aussi résolu de députer des Consulaires aux principales Villes de cette Province pour les détourner de se liguer avec les Helvétiens; qui ayant battu les Séquanois leurs voisins, étoient alors aux prises avec les Eduens, & faisoient des courses jusque dans la Provence.

XVI. Cicéron ayant été tiré pour une de ces députations avant tous les autres, le Sénat, quoique très nombreux, décida unanimement qu'il demeureroit, & le retint ainsi que Pompée comme un gage de la fureté publique dont on ne pouvoit se dessaisir.

Il étoit enfin parvenu à faire rompre à celui-ci le silence,

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

qu'il avoit affecté trop visiblement de garder sur les opérations de son Consulat ; & il l'avoit engagé à déclarer tout au long dans le Sénat, qu'on étoit redevable à ses soins du salut de la République : non que son témoignage lui fût nécessaire ; car, comme il le savoit fort bien dire, ses actions n'étoient pas si obscures qu'il fût besoin de les prouver ; & elles n'étoient pas non plus d'un mérite si douteux qu'elles demandassent son approbation : mais il importoit à cette même République qu'un homme aussi prétieux à tous les Ordres que l'étoit Pompée s'expliquât clairement sur ce sujet, y ayant nombre de gens qui le croyoient dans des sentimens entiérement opposés aux siens & qu'il étoit bon de désabuser, pour leur faire perdre l'espérance de profiter de leur prétendue discorde. Par ce moyen ils sembloient plus autorisés l'un & l'autre dans l'administration des affaires.

Cicéron se flattoit aussi d'avoir, par son affabilité & par ses maniéres prévenantes, amorti la haine que la jeune Noblesse de Rome avoit conçue contre lui. Les honeurs qu'il en recevoit & l'attention qu'il avoit à ne choquer personne l'entretenoient dans cette pensée, sans néantmoins qu'il s'y livrât avec trop de confiance ; & de fait, il n'en devoit prendre aucune sur des apparences si équivoques : car depuis que, comme il le dit lui-même, il avoit reconnu dans l'absolution de Clodius combien les Juges avoient d'inconstance & de foiblesse, depuis qu'il s'étoit apperçu de la facilité avec laquelle les Sénateurs & les Chevaliers s'étoient séparés d'intérêts, depuis enfin qu'il s'étoit assûré de l'envie que lui portoient les plus puissans d'entre les Péres, sur quoi auroit-il pu compter ? mais il est des situations où faute de se pouvoir faire des amis solides, on s'estime heureux d'en faire prendre la marque à ceux dont on se défie le plus.

Indépendamment de cette ressource, la derniére & la plus déplorable de toutes, il étoit question pour lui de gagner du tems ; parce qu'à mesure qu'il s'éloignoit de celui de son Consulat, il achevoit par une conduite mesurée & par les services effectifs qu'il étoit toûjours prêt à rendre à ses plus grands ennemis, il achevoit dis-je de se remettre bien dans l'esprit de ceux que la rigueur nécessaire dont il avoit usé pendant le cours de cette Magistrature, avoit aliénés de lui.

XVII. Il envoya sur la fin de mars à son ami Atticus, qui étoit toûjours en Epire, l'histoire de ce Consulat qu'il avoit composée en grec : il en avoit commencé une autre en latin,

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

qu'il lui promettoit aussi : & enfin il s'engageoit à lui en envoyer une troisiéme en vers ; afin qu'il fût dit (c'est lui qui s'exprime ainsi) qu'il s'étoit loué de toutes les maniéres. » Ne m'allez pas dire, ajoûtoit-il, que cela ne se fait point : » car s'il y a dans le monde quelque chose de plus digne de » louanges que ce que j'ai fait, je consens qu'on loue cette au- » tre chose & qu'on me blâme de ne la louer pas. » Ensuite, comme s'il eût oublié ce qu'il venoit d'avouer, il lui dit très sérieusement que cet ouvrage étoit moins un éloge qu'une histoire véritable.

Il reçut dans les premiers jours de mai la réponse d'Atticus à la lettre qu'il lui avoit écrite au sujet de son frére : & elle lui fournit une nouvelle matiére de le remercier de sa modération, de sa douceur & de sa politesse, comme il fit plusieurs jours après par une autre ; qui nous apprend, que l'avis d'Atticus n'étoit pas qu'il se relâchât en rien de ce qui pouvoit appartenir à sa dignité, ni qu'il s'engageât dans aucun parti sans y porter des forces capables de l'y soûtenir : conseil sage s'il en fut jamais ; & qui convenoit d'autant mieux à Cicéron, qu'étant l'homme du monde le plus affamé de louanges & le plus facile à s'y laisser séduire, il étoit à craindre que ce qu'il en avoit éxigé de Pompée, ne lui fermât les yeux sur le péril qu'il courroit en se liant trop étroitement avec lui.

Cependant pour marquer à Atticus qu'il n'étoit pas entiérement la dupe des dehors, il parle toûjours de Pompée avec la même liberté que nous avons vû : & il lui répond, sur l'article des liaisons qu'il avoit avec ce Général, qu'il comprend bien tout ce qu'il lui en peut dire ; qu'il n'a point recherché son amitié pour le besoin qu'il crût en avoir, mais qu'il a fait de nécessité vertu en cédant aux conjonctures ; parce que s'il avoit paru entre eux la moindre mésintelligence, il en seroit arrivé les plus grands malheurs. « Pour les empêcher, conti- » nue-t-il, j'ai si bien manié cet esprit, que sans rien rabattre » de mon premier systême, je lui ai fait changer le sien, & » l'ai au moins amené à ne pas tourner à tous vens au gré du » Peuple. Apprenez donc qu'il parle aujourd'hui de mes actions » plus magnifiquement que des siennes propres, jusque à dire » que s'il a bien servi l'Etat, je l'ai sauvé. Je ne sais pas ce » qui me reviendra à moi personnellement de tout cela : ce dont » je suis sûr, c'est que la République ne peut manquer d'en ti-

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Coss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

» rer avantage. Si je pouvois de même remettre César dans le droit » chemin, César dis-je qui a aujourd'hui le vent si fort en pouppe, » à votre avis cela seroit-il si indifférent? Après tout, quand bien » même je ne serois pas exposé à l'envie, quand tout le monde me » seroit favorable, qui pourroit refuser son approbation à un » Médecin qui aimeroit mieux guérir peu à peu les membres in- » fectés du corps politique que de les couper d'un seul coup?

XVIII. Atticus lui avoit sans doute recommandé de se tenir toûjours attaché au Sénat: sur cet autre point il lui promet de n'abandonner jamais ceux qui le composent, dussent-ils se séparer de lui. Mais qui ne seroit surpris de ce qu'il ajoûte, que depuis la mort de Catulus il se trouvoit seul & sans second? Quel funeste présage de la chute prochaine de cet Ordre! Les uns, continuoit-il, ne peuvent rien, les autres ne veulent pas: il entendoit par ces derniers les Lucullus, Hortensius, Philippus, & quelques autres amateurs de leurs maisons de campagne & de leurs viviers, qui ne pensoient qu'à jouir paisiblement de leurs richesses, & dont toute la politique consistoit à ne se mêler de rien, pour ne pas être troublés dans la possession des superfluités dont ils regorgeoient.

Il ne trouvoit guére que Celer qui fit son devoir & qui méritât d'être regardé comme un bon Consul. Il en avoit déja porté le même jugement dans plusieurs autres lettres. La seule chose qu'il trouvoit à redire en lui, c'est que l'envie qu'il avoit du triomphe lui faisoit regretter que les troubles de la Gaule fussent assoupis. Pour Afranius son Collégue, on n'en pouvoit faire un plus vilain portrait, jusque à dire que dans l'exercice même du Consulat, il étoit encore à savoir ce qu'il avoit acheté: c'étoit le déshoneur tout visible de Pompée.

XIX. Cicéron revient encore ici à l'histoire de son Consulat; pour persuader à Atticus qu'elle étoit assés bien écrite en grec, pour mériter son approbation, ceux qui l'avoient lue ayant été découragés de la traiter après lui. Il cite en particulier le Philosophe Posidonius, à qui il en avoit fait passer un éxemplaire à Rhodes; & qui l'avoit trouvée si bien, qu'il avoit avoué ne pouvoir faire mieux.

Atticus avoit aussi traité le même sujet: mais comme il avoit moins songé à embellir sa narration, qu'à rapporter les faits avec éxactitude, & que cette composition n'avoit de grace que celle qu'elle tiroit d'une noble précision, elle ne sa-

tisfit point entiérement notre Orateur ; qui prétendoit que l'histoire de son Consulat fournissant une matiére si ample aux ornemens, il ne les faloit pas négliger, & qu'il n'y avoit qu'à choisir entre ceux dont elle étoit susceptible. Pour lui, il se tenoit tellement sûr d'avoir réussi dans celle qu'il avoit faitte, qu'il vouloit qu'on en répandît des copies à Athénes & dans toute la Gréce, se flattant qu'après cela les meilleurs Ecrivains du païs, contens des idées qu'il leur avoit tracées, n'auroient plus à lui demander de cannevas sur quoi ils pussent exercer leur plumes.

Il lui recommandoit en même tems de faire en sorte par ses amis, par ses hôtes & par ses gens, qu'il ne se perdît rien de la Bibliotéque que Servius Claudius, un des plus illustres Grammairiens de son tems, avoit laissée à L. Papirius Pætus, qui lui en avoit fait présent. Elle étoit composée de livres grecs & latins, à la lecture desquels il destinoit le peu de loisir qui lui restoit de ses autres occupations.

XX. Pendant les six premiers mois de cette année, il fit quelques voyages à ses maisons de campagne. Il y revit ses harangues consulaires, qu'il étoit dans le dessein de rendre publiques ; en partie pour l'amour de la jeunesse studieuse, qui le regardoit avec raison comme le plus grand des Orateurs & comme le guide le plus assûré qu'elle pût suivre dans le chemin de l'éloquence ; & en partie pour laisser à la postérité un monument semblable à celui qu'on avoit de Démosthéne, qui dans ses Philippiques avoit parlé sur les affaires les plus importantes du Gouvernement. Cicéron voulut de même rassembler dans un seul corps d'ouvrage tous les discours qu'il avoit faits en qualité de Chef de la République.

Il en comptoit dix : le premier & le second étoient *contre Rullus*, le troisiéme *pour Otho*, le quatriéme *pour Rabirius*, le cinquiéme *sur les enfans des Proscrits*, le sixiéme *au sujet de son renoncement à la Province* qui lui étoit échue, & les quatre derniers *contre Catilina*. Le troisiéme, le cinquiéme & le sixiéme nous manquent.

Il ne comprend point dans ce nombre deux petites Oraisons, dont on en lit encore une à la suite des deux premiéres contre Rullus ; apparemment, comme il a été dit plus haut, parce qu'il les considéroit comme faisant partie de celles-là. Mais il paroît étonnant qu'il n'ait pas fait mention de celle qui est

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

intitulée *pour Muræna*, vû principalement la connéxité qu'elle avoit avec le systême politique de son année consulaire. Quelle qu'en ait pû être la raison, il promettoit à Atticus de lui envoyer ce recueil un peu avant que ce Chevalier revînt d'Epire. Il en devoit arriver au mois de juillet au compte de sa sœur: mais nous n'avons rien de certain là-dessus, & il me paroît beaucoup plus probable qu'il recula son retour de quelques mois & peut-être jusque aux derniers de cette année 693, dont Cicéron passa une bonne partie à Tusculum & à Pompéii, où il fit faire en bâtimens des réparations considérables & très coûteuses.

Le tems qu'il y donna & les soins qu'il prit de son neveu Q. Tullius Cicero, qui pouvoit avoir alors sept ans, & à qui il tenoit lieu de pére & de maître pendant l'absence de son frére, ne lui laissa pas beaucoup de loisir: ensorte qu'il n'en est resté d'autre production que les prognostics d'Aratus en vers latins.

Non seulement Clodius se vantoit qu'il vouloit être Tribun; il prenoit assés ouvertement les mesures nécessaires à cet effet pour qu'on ne pût en douter, un de ceux qui l'étoient cette année & qu'il avoit mis dans ses intérêts ayant dès le mois de janvier proposé verbalement au Sénat de convoquer les Comices des Tribus pour y faire approuver son adoption dans une famille Plébéienne, sans quoi Clodius en qualité de Patricien n'auroit rien eu à prétendre sur cette place. Quoique sa proposition eût été rejettée de maniére à faire croire qu'elle le seroit toûjours, & que depuis il ne se fût rien fait qui lui dût donner de meilleures espérances, il continuoit à parler de cette affaire comme s'il avoit été sûr d'y réussir. Un jour d'assemblée du Sénat, qu'il s'en expliquoit avec une confiance insolente, Cicéron ne put se tenir de lui reprocher sa légéreté, de penser à être Tribun, après avoir déclaré tout récemment en Sicile, où il avoit été Questeur, qu'il demanderoit l'Edilité: ajoutant, qu'au surplus on ne devoit pas beaucoup s'embarasser de ce qu'il deviendroit &, que Plébéien comme Patricien, il n'auroit pas les bras plus longs que ceux de ses pareils qui pendant son Consulat avoient machiné la ruine de la République.

Comme Celer avoit épousé une des sœurs de Clodius, celui-ci s'étoit imaginé que ce Consul ne résisteroit pas aux importunités

de sa femme, avec laquelle il est bien vrai que Cicéron n'avoit gardé aucunes mesures, & dont le ressentiment fondé sur les mépris les plus outrageans étoit encore aiguisé par l'animosité de son frére. Mais Clodius présumoit trop de la complaisance de Celer; lequel au contraire l'auroit infailliblement barré dans son dessein, si d'autres acteurs plus puissans n'avoient pas vaincu sa résistance.

Dans cette même assemblée du Sénat, dont je viens de parler, il arriva à Clodius de dire on ne sait à quel propos, qu'il étoit venu en sept jours du détroit de Sicile à Rome, qu'il y étoit arrivé de nuit, & qu'il avoit surpris par sa diligence tous ceux qui auroient pû se trouver sur son passage pour le recevoir. Cicéron prit la parole pour lui dire, que cela ne lui étoit pas nouveau, & qu'il avoit usé d'une toute autre diligence en faisant dans l'espace de trois heures le chemin de Rome à Intéramne, où il étoit pareillement entré de nuit sans que personne s'en fût apperçu pour en porter témoignage malgré le besoin qu'il en avoit eu.

Une autre fois il lui répliqua quelque chose de plus injurieux sur ce que Clodius lui disoit, que sa sœur ne lui donnoit qu'une seule place à l'Amphithéatre, quoiqu'elle en eût plusieurs à sa disposition comme femme de Consul: Elle vous en a bien donné ailleurs lui repartit-il. Ce trait passoit la raillerie, & Cicéron en convenoit, mais il prétendoit que tout étoit permis contre une femme de ce caractére; qui, non contente d'être son ennemie, l'étoit encore de son propre mari, par la seule raison qu'elle n'avoit pu lui inspirer sa fureur.

On ne sait sur quoi portoit l'accusation intentée à Q. Metellus Scipio Nasica, que Cicéron défendit cette année; s'étant contenté de nous apprendre qu'il la jugeoit très indécente de la part de M. Favonius, qui s'étoit rendu son Accusateur; & qu'il avoit trouvé le plaidoyé de celui-ci si plat, qu'il lui avoit semblé plus digne d'un âne de moulin que d'un disciple de Molon.

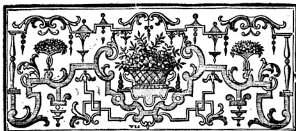
On est beaucoup plus au fait de celle que L. Nigidius Figulus préparoit contre Antonius: tout retentissoit des plaintes qui revenoient chaque jour contre ce Proconsul, à l'occasion des concussions que lui & les siens avoient éxercées dans la Macédoine. Elles avoient été si excessives & si criantes, que Pompée dont ce n'étoit pas l'affaire en avoit porté des plaintes au Sénat; & que, malgré la corruption des jugemens, on étoit générale-

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Consss. Q. Caecilius Met. Celer, L. Afranius.

ment persuadé qu'il seroit enfin fait justice d'un homme qui méritoit à plus d'un titre d'être traité avec la derniere sévérité, & qu'on regardoit déja comme condamné. Entre tous les ennemis qu'il s'étoit faits à Rome, il n'y avoit personne à qui il eût donné plus de sujets de l'être qu'à Cicéron. Cependant malgré les protestations qu'il avoit faittes de l'abandonner & les raisons qu'il avoit de le faire, ce fut lui qui se chargea dès les derniers mois de cette année d'une aussi mauvaise cause, qu'il plaida au commencement de la suivante.



HISTOIRE



HISTOIRE DE CICERON.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

I. IL n'est guére de jugement plus incertain, que celui que l'on porte de la plûpart des grands hommes dont la fin n'a pas répondu à leurs commencemens. S'ils s'étoient, dit-on, arrêtés à tels ou à tels termes, ils auroient fourni la carriére la plus glorieuse, rien n'auroit manqué à leur félicité. On ne sait pas, ou bien on ne veut pas se persuader que cette gloire sans tache, ou ce bonheur sans mélange ne sont point faits pour l'homme, que l'homme au contraire est fait pour être le jouet ou la dupe des événemens ; &

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Caecilius Met. Celer, L. Afranius.

que si dans le cercle de ceux qu'il provoque ou que le hazard produit, il y en a quelques-uns qui semblent l'élever au-dessus de ses pareils, il en est d'autres sous lesquels il est forcé de succomber, & qui le font même assés souvent paroître plus petit qu'il n'est en effet.

C'est donc bien gratuitement que l'on a dit de Cicéron; que s'il s'étoit retiré des affaires après avoir éteint la conjuration de Catilina, il auroit joui de la vieillesse la plus paisible & la plus honorable : car premiérement, c'est supposer qu'il lui étoit libre de quitter la partie; en second lieu, qu'en y renonçant, sa gloire ou son honeur n'en auroient pas souffert; & enfin, que par cette abdication il n'auroit pas perdu le mérite des services qu'il avoit précédemment rendus à sa patrie: toutes choses qu'il suffit de relever, pour mettre en évidence le faux de pareils raisonnemens, qui ne sont que trop communs; parce que l'intérêt particulier, d'où ils partent & sur lequel ils réfléchissent, n'en fait former ni de plus justes ni de plus généreux.

Cicéron dans les siens se régloit sur des principes bien différens: uniquement occupé des besoins de la République, il ne s'étoit pas oublié seulement lui-même dans le refus qu'il avoit fait d'un Gouvernement; il s'étoit volontairement dévoué à tous les soins & à toutes les sollicitudes que dans sa caducité elle pouvoit éxiger d'un homme, qui ne connoissoit de véritable grandeur que celle qu'il emprunteroit de cette République, après qu'il l'auroit rétablie dans la sienne.

II. Malheureusement pour lui l'espéce de tranquillité dont il jouissoit, trop étroitement liée à celle de cette mére commune de tous les Citoyens, n'avoit de stabilité, qu'autant qu'il pourroit tenir la balance égale entre les deux Ordres qui se disputoient la souveraineté, qu'autant que le Sénat conserveroit de vigueur, qu'autant que les loix retiendroient de force; & déja les loix & le Sénat n'opposoient aux volontés de César que de foibles barriéres, incapables de le contenir, & par conséquent uniquement propres à manifester sa puissance.

Il ne faisoit cependant que de revenir d'Espagne : mais le sacrifice qu'il venoit de faire, du triomphe qu'il y avoit mérité, aux prétentions qu'il avoit sur le Consulat, & l'air de confiance avec lequel il les éxerçoit, en briguant cette dignité moins pour lui que pour Lucceïus, à qui il laissoit uniquement le soin de distribuer au nom de tous les deux l'argent que selon leur con-

vention ce dernier devoit fournir seul ; son union avec Crassus, par qui il avoit eu le secret de se faire cautionner avant que de partir pour cette Province, & qu'il tenoit attaché par la double chaîne de l'intérêt & de l'ambition ; ses intelligences tant au dehors qu'au dedans de Rome, l'amitié du Peuple, l'affection des troupes, les présages de sa fortune à venir fondés sur plus d'un Oracle & singuliérement sur la connoissance que l'on avoit de la supériorité de son génie, lui avoient soûmis tous les Ordres de la République avant même qu'il eût de caractére pour s'en faire obéir.

III. Le peu qui restoit dans le Sénat de ceux à qui la République & leur propre liberté étoient chéres, ou qui avoient assés de courage pour ne pas consentir à leur destruction ou à leur avilissement, ayant compris que César, Consul avec un Collégue qui seroit à ses ordres, ne garderoit aucunes mesures ; convinrent, pour le déconcerter dans ses projets, de contribuer chacun pour sa part à mettre Bibulus beau-frére de Caton en état de payer cette seconde place aussi cher que Lucceïus l'avoit arrhée, au moyen de quoi Bibulus y fut élu.

Si Pompée, si Cicéron entrérent ou n'entrérent point dans ce compromis, c'est un problême ; où néanmoins on pourroit être déterminé à l'affirmative, par les avances que César fit à l'un & à l'autre pour les mettre dans son parti.

Il ne fut question d'abord que de reconcilier Crassus avec Pompée ; & tout y concouroit, tant leurs dispositions personnelles, que les conjonctures présentes. Pompée, quelque opinion qu'il pût avoir de lui-même, ne devoit pas désormais espérer de balancer par son crédit le pouvoir du futur Consul soutenu par les richesses de Crassus ; & Crassus de son côté ne pouvoit se flatter que, demeurant l'ennemi de Pompée pour qui César redoubloit ses déférences, il tirât de son union avec ce dernier tous les avantages qu'il s'en étoit promis : ainsi les Parties devoient être bientôt d'accord, dès qu'un tiers aussi habile s'entremettoit de leur faire entendre raison.

Mais César minutoit dès lors quelque chose de bien plus vaste & tout autrement important pour lui, c'étoit de les faire servir tous deux au dessein qu'il avoit peut-être toûjours eu de se rendre le maître d'eux tous : & comme dans le systême qu'il s'étoit fait, il faloit commencer par détacher du Sénat ceux qui passoient pour en être les Chefs, il n'eut qu'à saisir l'occasion

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

du mécontentement qu'avoit Pompée, du refus qu'on y avoit fait de confirmer tant les actes de son Consulat que les autres subséquens, auxquels il s'étoit cru suffisamment autorisé par ses victoires. Crassus n'étoit pour rien là dedans; aussi ne tenoit-il à cette Compagnie par aucun lien qui fût à l'épreuve des promesses que le même César pouvoit lui faire. Ainsi la proposition d'une ligue offensive & défensive, entre eux trois, n'eut pas été plûtôt faitte, qu'elle fut acceptée, & qu'ils s'obligérent réciproquement à ne rien faire chacun que de concert avec les deux autres.

Quant à Cicéron, César ne traita pas avec lui immédiatement. Il le fit tâter par Cornelius Bellus son favori, natif de Cadix, d'où il l'avoit amené, & qui étoit déja des amis de notre Consulaire. Celui-là, en s'entretenant familiérement avec lui des bonnes intentions de son Patron, lui fit entendre que ce dernier ne pensoit à se conduire dans les opérations de son Consulat que par les avis de Pompée & de lui Cicéron; qu'il pourroit cependant leur joindre encore Crassus, s'il réussissoit à le rapprocher de Pompée. Ces premiéres insinuations assaisonnées de toutes les louanges qu'un Négociateur adroit n'épargne point dans les occasions où elles sont de mise, n'entrérent pas aussi avant dans l'esprit de Cicéron, que César l'avoit cru & que nous pourrions le croire nous-mêmes: il y répondit avec politesse, mais en termes généraux & qui ne signifioient rien. Peut-être n'en prit-il pour lui que l'avis qu'on lui donnoit des vues qu'avoit César, de mettre Pompée dans ses intérêts comme il y avoit déja mis Crassus; & que comme il n'y vit rien que de très suspect pour le Corps entier du Sénat sur lequel on ne s'expliquoit point, tandis qu'on rapportoit tout à trois ou quatre têtes qu'on se proposoit de réunir, peut-être dis-je, pensa-t-il assés noblement pour former un projet tout contraire, qui fut de travailler de toutes ses forces à détourner Pompée de cette association.

Jusque là il lui avoit connu le cœur droit; & malgré ce qu'on a vu du jugement qu'il en portoit, il ne pouvoit encore se persuader que dans une affaire où il s'agissoit de tourner le dos au bon parti & de renoncer à la gloire qu'il y avoit acquise, Pompée pût ne se pas rendre à ses représentations. Il ignoroit sans doute que ce traité étoit déja conclu: & comment ne l'auroit-il pas ignoré, lui qui depuis quelques mois étoit

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Caecilius Met. Celer, L. Afranius.

parvenu à lui faire rompre le silence sur son Consulat, & qui le trouvoit toûjours prêt à en renouveller la mémoire?

Quoi qu'il en eût dit & qu'il lui en eût fait dire par rapport à la Conjuration, cette peste subsistoit encore, non pas seulement dans une vile populace qui auroit prêté des bras à Catilina, mais dans les meilleures Maisons où il avoit eu des complices, & où Cicéron lui-même en qualité de Consul chargé de la vengeance publique avoit arrêté ses recherches dans la crainte d'y rencontrer un trop grand nombre de coupables. L'indulgence dont on avoit usé alors & l'affectation avec laquelle il avoit publié depuis qu'il l'avoit étouffée, n'avoient point eu d'autre cause, qu'une politique timide assortie à l'impuissance où le premier Ordre de l'Etat avoit été d'en retrancher par le fer les parties gangrénées. Tout ce que Cicéron avoit pu faire de plus & de mieux pour rectifier un expédient qui ne faisoit que déguiser le mal au lieu de le guérir, avoit été de se précautionner, comme nous avons vu qu'il fit, contre de nouvelles atteintes par la jonction des Chevaliers & par un meilleur régime qu'il avoit tâché d'introduire.

Mais depuis qu'on avoit aliéné les premiers, & qu'on s'étoit relâché sur toutes les régles pendant les deux derniers Consulats, il avoit beau continuer à dissimuler, on touchoit au troisiéme où l'apostume devoit crever, & où il éprouveroit que les tempéramens avec lesquels il l'avoit traitée & les palliatifs qu'il y avoit appliqués n'avoient fait que la rendre plus incurable.

Ces tempéramens qu'il avoit lui-même regardés comme nécessaires, ne lui furent pas moins funestes par l'événement qu'ils furent profitables à César: ils conservérent à celui-ci des sujets que ses premiers engagemens lui avoient déja aquis, & à notre Consulaire des ennemis que son zèle pour la cause commune lui avoient attirés; ennemis dont la haine étoit d'autant plus implacable, qu'elle étoit aiguillonnée par le dépit de céder à un homme nouveau qui n'avoit employé contre eux d'autres armes que son éloquence & qui par cela seul les tenoit encore en respect.

IV. Mais le plus envenimé & le moins traitable de tous ces ennemis étoit sans contredit P. Clodius. Il étoit d'une maison Patricienne presque aussi ancienne à Rome que la République même, & qui entre autres illustrations faisoit preuve de vingt six Consulats, de cinq Dictatures, de sept Censures & d'autant de Triomphes.

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

Selon Velleïus Paterculus, la facilité que ce Clodius avoit à s'exprimer & l'audace avec laquelle il entroit dans les entreprises les plus difficiles n'étoient guidées que par son caprice; qui en l'attachant à tout ce qu'il y avoit de pis ou de plus pernicieux, l'y faisoit persévérer jusque à la fin avec l'opiniâtreté la plus infléxible. Il étoit d'ailleurs associé par ses débauches avec la jeunesse de Rome la plus corrompue, & ses profusions lui avoient gagné le cœur de toute la canaille de cette grande Ville: d'où l'on peut conclure qu'il n'étoit point parvenu à l'âge de 35 ans, qu'il ne se fût déja signalé par beaucoup d'actions qui répondissent à l'idée que Cicéron nous en a fait prendre.

Sans entrer ici dans l'énumération des infâmies qui avoient souillé ses premiéres années & diffamé ses trois sœurs, ni des divisions qu'il avoit semées dans l'armée de Lucullus l'un de ses beaufréres, ni des falsifications de testamens qu'il avoit faittes dans celle de Muréna, ni de tous les autres crimes auxquels se porte un homme sans mœurs, nourri dans l'indépendance, assûré de l'impunité, & qui met sa gloire à violer toute sorte de devoirs, je me contenterai de dire, que Clodius avoit aussi trempé dans la Conjuration de Catilina: mais soit que cela n'eût pas été bien avéré, soit que par une suite des ménagemens dont j'ai parlé on eût négligé de le comprendre parmi les fauteurs de ce fatal complot, il en avoit été quitte pour quelques reproches de la part de Cicéron, qui ne l'avoient pas fait regarder de plus mauvais œuil par tous les autres.

A cette affaire avoit succédé celle du sacrilége, que le concours des Pontifes, des Vestales & du Sénat, interressés à la punition d'un attentat si nouveau, avoit fait regarder avec raison comme la derniére qu'il dût avoir de sa vie. Nous avons vu de quelle façon elle avoit tourné, & de quels moyens on s'étoit servi pour dérober le coupable à la vengeance publique; & il résulta de tout cela que Cicéron, quoi qu'ait voulu dire Plutarque, ne pouvoit être des amis de Clodius, & que réciproquement Clodius ne pouvoit être que l'ennemi mortel de Cicéron, dont le témoignage avoit anéanti l'unique subterfuge qu'il eût pû imaginer pour éviter sa condamnation.

Leur querelle, comme je l'ai dit aussi, s'étoit encore aigrie depuis par les reproches personnels qu'ils s'étoient faits l'un à l'autre en différentes rencontres; où Cicéron, le plus impitoyable railleur de son tems, ne lui avoit fait grace d'aucune repartie.

AN. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

V. Quel que fût néantmoins le ressentiment de Clodius ; simple particulier & abymé de dettes comme il étoit, il se seroit épuisé en menaces frivoles, s'il n'eût été appuyé sous-main par des gens plus capables & plus accrédités qu'il ne le pouvoit être.

On ne démêle pas bien clairement celui qui le premier lui avoit marqué la route qu'il devoit suivre, & suggéré le dessein de se faire Tribun : on sait seulement que depuis le commencement de cette année 693 il travailloit à applanir les difficultés que l'on opposoit aux vues qu'il avoit sur cette Magistrature : car bien qu'elle fût interditte aux Patriciens par la même loi qui l'avoit accordée au Peuple, on avoit trouvé le secret d'éluder cette loi par l'adoption, & Clodius s'étoit bien promis d'y arriver par cette voie, supposant que le Consul Celer l'aideroit de tout son pouvoir : il ne s'étoit donc d'abord mis en peine que de se procurer un pére adoptif.

Qui croiroit qu'un homme qui le premier de son nom daignoit s'allier avec le Peuple y eût été embarrassé ! Cependant l'honêteté des mœurs prit au moins pour cette fois le dessus des autres considérations : la nécessité à laquelle il fut réduit de se servir de P. Fonteïus pour pére adoptif ne nous permettant pas de croire que s'il avoit eu à choisir, il ne se fût mieux adressé.

Au reste, tant s'en faut qu'il eût éprouvé de la part de Celer toute la faveur dont il s'étoit flatté ; que, lorsque le Tribun C. Herennius avoit fait dans le Sénat les premiéres ouvertures de son adoption, ce Consul outré de voir son indigne parent dégénérer de la noble fierté de leurs communs ancêtres, qui n'avoient été rien moins que populaires, avoit déclaré devant tout le monde qu'il l'étrangleroit de ses propres mains, plûtôt que de consentir à son lâche projet.

Il lui avoit tenu parole jusque aux derniers mois de cette même année 693 ; que César, désigné Consul pour la suivante, & gagné par les flatteries de Clodius & par les louanges qu'il répandoit de lui dans le public releva Celer de ses scrupules, & surmonta des obstacles qu'aucun autre que lui n'auroit eu la hardiesse de franchir.

VI. Il ne sera pas inutile d'en examiner la qualité & le nombre : on jugera du moins par-là de l'ascendant fatal qu'avoit déja pris sur les loix celui à la protection duquel Clodius fut redevable du succès de cette premiére démarche.

Si je me sers ici du terme *adoption*, ce n'est que d'après Ci-

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Cons. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

céron, & à l'exemple des autres Auteurs garans des faits que je rapporte : je sais bien qu'à proprement parler il faudroit dire *arrogation ;* mais ces deux voies de Droit ayant une même fin, j'ai crû qu'hors le cas d'expliquer les différences de l'une d'avec l'autre, je devois m'abstenir d'une expression qui, plus éloignée de nos usages, est aussi moins familière dans notre langue.

Une de ces différences étoit, que l'adoption se poursuivoit devant le Préteur, du consentement du pére naturel, & à la diligence du pére adoptif : au lieu que l'arrogation étoit portée devant le Peuple, assemblé par Curies, au nom de celui qui vouloit passer dans une autre famille, & sur la réquisition d'un des Tribuns, laquelle étoit conçue en ces termes ; *à ce qu'il vous plaise & soit ordonné que P. Clodius* (par éxemple) *soit en vertu du Droit & de la Loi réputé fils de P. Fonteïus, de même que s'il étoit issu de lui par mariage, & que P. Fonteïus ait droit de vie & de mort sur P. Clodius, comme Fonteïus le pourroit avoir sur le fils qui seroit né de lui : c'est, Romains, à quoi je conclus.*

La premiére des conditions que l'on éxigeoit pour la validité des adoptions de ce genre, étoit que celui qui adoptoit n'eût point d'enfans ; & qu'ayant été marié ou l'étant encore, il fût sans espérance d'en avoir. Comme on ne vouloit pas que personne fût détourné du mariage par la facilité d'adopter les enfans d'autrui, on ne vouloit pas non plus que ceux qui étoient nés ou qui auroient pû naître sous la bonne foi du contrat civil fussent frustrés des avantages qu'ils devoient légitimement en attendre. Or Fonteïus, qui se présentoit pour pére adoptif de Clodius, étoit marié & avoit des enfans.

La seconde condition, étoit que le pére adoptif fût assés âgé pour pouvoir être le vrai pére de celui qu'il choisissoit pour fils, & il devoit avoir au moins 18 ans au dessus de lui : car l'adoption ayant été introduitte pour suppléer au défaut de la Nature, il convenoit qu'elle l'imitât autant qu'il étoit possible. On peut ajoûter à cette raison, qu'anciennement on avoit attaché un si grand respect à la supériorité de l'âge, qu'un pére adoptif auroit paru dénué du plus imposant de tous ses titres s'il n'avoit pas eu cette supériorité sur celui qui devoit lui tenir lieu de fils. Or le pére adoptif de Clodius n'avoit que vingt ans, & Clodius en avoit trente-quatre ou trente-cinq, puisqu'il fut Edile trois ans après, & qu'il en faloit au moins trente-sept pour l'être.

La troisiéme condition, étoit qu'il revînt quelque honeur ou quelque

AN. de R. DCXCIII. de CIC. XLVII. CONSS. Q. CÆCILIUS MET. CELER, L. AFRANIUS.

quelque utilité à celui qu'il s'agissoit d'adopter, pour le dédommager de ce qu'il pouvoit perdre en renonçant à son nom, à sa famille, à ses Dieux domestiques, & en se mettant sous la puissance d'autrui : car Clodius, par la mort de son pére, qu'il avoit perdu long-tems auparavant, se trouvoit affranchi de toute dépendance : il étoit Sénateur, & comme je l'ai observé, de qualité à pouvoir prétendre aux plus éminentes dignités. Il n'y avoit donc rien à gagner pour lui dans quelque alliance qu'il entrât par son adoption ; & quoique la famille des Fonteïus ne fût pas des moindres parmi les Plébéiennes, qu'elle eût donné plusieurs Préteurs, entre autres ce M' Fonteïus pour qui Cicéron avoit plaidé 7 ou 8 ans auparavant, & que je crois avoir été pére de celui dont il est question ici, cette famille n'étoit en rien comparable à la sienne, & le Fonteïus dont nous parlons, à l'âge qu'il avoit, ne pouvoit encore être d'aucune considération dans la République : il ne paroît pas même qu'il y ait figuré depuis : il n'est connu dans l'Histoire que par cette adoption. Quant au bien, puisqu'il avoit des enfans, il n'étoit pas à présumer qu'il le leur ôtât pour le donner à un fils adoptif à leur préjudice.

La quatriéme condition, étoit qu'il n'y eût rien que d'honête dans les motifs de l'adoption, & qu'elle ne parût pas se faire en haine ou contre l'interrêt d'un tiers. L'adoption n'avoit été instituée que pour la consolation des péres qui n'avoient point d'enfans, & pour leur assûrer des successeurs capables de les représenter & de transmettre à la postérité leur nom & leurs honeurs. Or les motifs de Clodius ne pouvoient être ni moins innocens, ni plus visiblement contraires à la fin qu'on devoit se proposer dans ce changement d'état. A peine aquéroit-il par-là le droit de prétendre au Tribunat, qu'il se faisoit émanciper afin de pouvoir y être admis, l'adoption ou l'arrogation l'assujettissant aux mêmes devoirs par rapport à l'âge & à la puissance paternelle, que s'il eût effectivement été mineur & sous la tutéle de son pére naturel. Tout le monde savoit que c'étoit là son dessein, & de la fierté dont il étoit, il n'auroit certainement pas recherché avec tant d'empressement la qualité de Plébeïen, si dans l'usage qu'il vouloit en faire il eût eu des intentions ou plus droites ou plus légitimes.

La cinquiéme condition, étoit que les Pontifes fussent appellés pour vérifier si celles que je viens de rapporter, & quelques autres qui étoient plus particuliérement de leur compétence, se trouvoient dans l'arrogation demandée : car ce n'étoit plus le cas des

An. de R. DCXCIII. de Cic. XLVII. Conss. Q. Cæcilius Met. Celer, L. Afranius.

adoptions ordinaires, qui appartenoient uniquement à la Jurisprudence civile; il s'agissoit de prononcer sur un point de droit public, & il n'y avoit que ceux qui en étoient les Interprétes qui pussent statuer là-dessus : voici l'origine de cette attribution.

Chaque famille, outre les Dieux qui lui étoient communs avec tout le monde, en avoit de domestiques, que l'on appelloit *Lares* ou *Penates*, lesquels avoient aussi leurs cérémonies, leurs sacrifices & leurs fêtes : car quoiqu'il paroisse qu'anciennement il avoit été défendu par les premiers Législateurs de Rome d'avoir d'autres Dieux que ceux qui depuis un tems immémorial étoient en possession du culte public; comme dans la nécessité où s'étoit trouvé cet Etat naissant de se fortifier par l'admission d'un grand nombre de races puissantes originaires des Villes confédérées, & qui avoient leurs Divinités particuliéres, on n'avoit pû se dispenser de les excepter de la prohibition, elles, leurs sacrifices & leurs fêtes. La seule précaution que l'on avoit prise pour éviter la confusion, avoit été de les faire reconnoître autentiquement. Au moyen de cette formalité; ce qui n'eût été qu'un objet de superstition, & auroit dû être rejetté comme une nouveauté dangereuse, étoit devenu si considérable, qu'on le trouve consacré dans les Loix des douze Tables, où il est expressément ordonné de célébrer religieusement les sacrifices des Dieux privés, & de les continuer sans interruption dans les familles, en la maniére que les premiers chefs de chacune les avoient prescrits. Clodius, qui étoit d'une de ces Maisons transplantées, ne pouvoit donc régulièrement passer dans une autre, sans qu'on pourvût à la conservation des sacrifices affectés à la sienne, ni réciproquement contracter d'obligation par rapport à ceux qui étoient propres aux Fonteïus, qu'après une mûre discussion des raisons qui établissoient la préférence des uns sur les autres : & les Pontifes devoient apporter à cet éxamen d'autant plus de circonspection, qu'eux-mêmes par la multiplicité de leurs décisions avoient fort embrouillé cette partie du droit sacré; en sorte qu'il en faloit toujours avoir de nouvelles sur les différentes espéces qui se présentoient.

Enfin il faloit que l'arrogation fut approuvée par le Peuple, qui comme pére commun de tous les Citoyens suppléoit en cette occasion au défaut du pére naturel. Pour cela il étoit nécessaire que le réquisitoire dont j'ai rapporté la formule, & sur lequel ce Peuple devoit faire droit, lui fût notifié dans toutes les formes,

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Consf. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

c'eſt-à-dire qu'il fût mis ſous ſes yeux pendant trois marchés conſécutifs à neuf jours de diſtance l'un de l'autre, afin que ſes Tribuns puſſent éxaminer à loiſir s'ils ne devoient point s'y oppoſer, & que chaque particulier eût auſſi le tems de délibérer s'il y donneroit ſon acquieſcement ou s'il le rejetteroit.

VII. Rien de tout cela n'avoit été fait : en ſorte que, ſuivant le cours naturel des choſes, il n'y avoit aucune apparence que cette adoption pût paſſer ni même être propoſée ſérieuſement ; lorſque Cicéron plaidant pour Antonius ſon ancien Collégue au Conſulat, s'abandonna inconſidérément à des plaintes qui, pour convenir à ſon ſujet, ne s'entendoient pas moins bien de l'abus que Céſar faiſoit déja de ſon autorité.

Jamais diſcours ne fut tenu plus à contre tems, ni plûtôt relevé, ni plus dangereuſement empoiſonné par ceux qui ſe chargérent de le rapporter à ce nouveau Conſul, l'homme du monde que notre Orateur avoit plus d'intérêt de ménager ; auſſi le reſſentiment qu'il en eut ne pouvoit-il être ſuivi d'un effet plus prompt, puiſqu'il fit paſſer le plébiſcit de l'adoption de Clodius trois heures ſeulement après cet épanchement indiſcret.

Il ne fut arrêté, ni par les irrégularités que j'ai marquées, ni par d'autres que produiſoit néceſſairement la vivacité avec laquelle on procéda à cette cérémonie : car M. Calpurnius Bibulus Collégue de Céſar, averti de la convocation ſubite des Curies & du ſujet pour lequel elles étoient aſſemblées, ayant dénoncé à Pompée qu'il obſerveroit le Ciel tout ce jour là, ſuivant le double droit qu'il en avoit comme Augure & comme Magiſtrat, Pompée, qui étoit le principal arcboutant de ces Comices, ne tint aucun compte de ſon oppoſition, & mit le comble à l'infraction de tant de loix, par l'abus ſcandaleux qu'il fit alors de ſon miniſtére pour complaire à Céſar.

Croire de celui-ci qu'il s'étoit laiſſé emporter à un ſimple mouvement de colére, ce ſeroit le méconnoître dans une de ſes principales parties, qui étoit de ne précipiter jamais ſes vengeances : maître de ſes paſſions hors celle de dominer, il auroit ſans doute diſſimulé ſon dépit, ſi d'autres motifs ne l'avoient pas fait ſortir de ſa modération ordinaire.

Le zéle de Cicéron pour le bien public, ſon déſintéreſſement, ſa vigilance, la vigueur qu'il avoit montrée dans l'affaire de la conjuration, les trophées qu'il ſe faiſoit à lui-même de l'avoir diſſipée, ſon attachement au Sénat dont il ſe regar-

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

doit comme le tuteur, l'attention continuelle qu'il donnoit à entretenir l'union dans cette compagnie, son amour pour les loix, les fréquens retours qu'il faisoit sur leur inobservation, toutes ces raisons déterminérent César à brusquer un événement qui le rendoit maître de son sort; sinon pour le perdre, car il n'avoit pas renoncé à le gagner, du moins pour l'intimider, le contenir & le préparer lui & tous les autres à souffrir sans murmure le joug qu'il vouloit leur imposer.

Mais qu'il le gagnât ou non; l'aquisition de Clodius, tel que je l'ai dépeint & que nous le verrons encore mieux dans l'action, étoit pour lui d'un bien autre prix: & ce qui l'avilissoit aux yeux des honêtes gens, étoit précisément ce qui le faisoit valoir dans l'esprit de César, qui avoit commencé à se l'attacher par l'indifférence qu'il avoit témoignée dans une affaire où son honeur sembloit être pour le moins autant compromis que le respect dû à la bonne Déesse, & dans laquelle il n'avoit voulu prendre aucun parti contre ce galant de sa femme. Le service qu'il lui rendit dans son adoption acheva de le subjuguer. Cependant les conséquences ne pouvoient en être plus pernicieuses: c'étoit ouvrir une porte aux Patriciens qui voudroient passer dans le second Ordre, soit comme Clodius pour devenir Tribuns, soit pour quelque autre fin aussi peu honête, n'y ayant ce semble que la seule nécessité qui pût justifier une pareille dérogeance.

C'est ainsi que Clodius devint Plébéïen, & que fut lâché, pour me servir des termes de Cicéron lui-même, cet arc fatal qui avoit été tendu pendant toute l'année, & d'où devoit partir le trait qui le menaçoit & toute la République en sa personne.

VIII. Quelques actes d'autorité semblables à celui dont je viens de parler, ne faisoient que confirmer l'opinion où l'on étoit déja, que César ne seroit retenu dans ses entreprises ni par l'amour de son Ordre, ni par le respect des Loix. Ce pressentiment étoit si général, qu'il étouffoit jusque aux moindres contradictions, & ne lui laissoit pour ainsi dire presque plus que la peine de faire entendre ses volontés. Cette réputation étoit un fond trop prétieux pour ne pas être ménagé, & il ne faut pas croire qu'il s'en servît indifféremment à toute sorte d'usages: ce qui se pouvoit pratiquer par adresse, il ne le faisoit point par force; & quand il déployoit la force, ce n'é-

toit ni du premier coup, ni sur des sujets qu'il eût pu réduire par les voyes de la douceur.

Ainsi, quoi qu'il se fût proposé par rapport à Cicéron, il se contenta d'abord de lui montrer de loin celui qu'il chargeroit, quand il en seroit tems, de la commission de le faire repentir de ses refus : & comme en accordant ses bons offices à Clodius, il ne lui avoit encore ouvert aucuns moyens présens de nuire à notre Consulaire, il continua de vivre avec ce dernier à peu près comme il avoit toûjours fait ; c'est-à-dire que, sans entrer en aucune explication sur le parti qu'il avoit pris, il le laissa jouir de toutes les marques extérieures de considération qu'il lui avoit données par le passé, & qu'il ne lui en refusa pas même de nouvelles.

Le premier jour de l'an il l'avoit fait opiner immédiatement après Pompée & Crassus, l'égalant par cette distinction, qui dépendoit du choix du premier Consul qui recueilloit les voix, aux deux hommes qui partageoient avec lui chacun pour son tiers à peu près tout le pouvoir qu'il y avoit dans la République, & qui dans l'esprit de ceux mêmes qui ignoroient leur traité d'union, passoient pour avoir toute sa confiance.

J'ai parlé plus haut de la part qu'il auroit eue à ce traité, s'il avoit voulu y entrer. Mais parce que les promesses & les offres que César lui avoit fait porter, supposoient qu'il favoriseroit une distribution de terres & beaucoup d'autres nouveautés, qui répugnoient autant à sa conduite passée qu'aux principes de gouvernement auxquels il s'étoit fixé, il avoit cru qu'à ce prix c'étoit trop acheter sa tranquillité ; & il avoit mieux aimé se retirer à la campagne, que de s'exposer à la nécessité ou de déroger à sa gloire par une complaisance désormais indispensable, ou de hâter sa chute par une résistance qui n'étoit plus de saison.

Cet expédient auroit été aussi sûr, que le motif en étoit louable, si on avoit voulu s'en contenter ; & si les lumiéres de Cicéron se fussent étendues aussi loin que les vues ambitieuses de César : mais sans doute qu'elles se bornoient par rapport à ce dernier, aux entreprises qu'un Magistrat annuel pouvoit former pour son utilité particuliére, & qu'elles n'alloient ni jusque à regarder la révolution comme prochaine, ni jusque à prendre des mesures assés justes pour n'y pas être envelopé. En un mot il pouvoit bien voir dans César ou un Marius, ou un Cinna :

mais comme leur tyrannie n'avoit été que passagére, & que celle de Sylla qui leur avoit succédé n'avoit pas eu plus de durée, leur exemple étoit plus propre à l'induire en erreur qu'à l'en retirer ; & d'autant plus, que Pompée l'y retenoit encore, par le préjugé où il étoit, que ce Général n'abandonneroit pas la cause du Sénat, ou que s'il paroissoit s'en détacher, ce ne seroit que pour enlever à son Antagoniste la faveur qu'il tiroit de celle du Peuple, par où l'équilibre se rétabliroit.

Ainsi la lettre de Cicéron à Axius, citée par Suétone, & où il disoit que César avoit assûré pendant son Consulat le plan de Monarchie qu'il avoit conçu dès l'année de son Edilité, ne signifie rien pour ce tems-ci, où César n'en étoit encore qu'aux préliminaires, & où Cicéron lui-même ne pouvoit être que dans l'illusion rélativement à l'avenir.

Il y a plus, c'est que l'invitation que celui-là lui avoit fait faire de se concerter avec lui, & cela sur les promesses les plus flatteuses, fortifioient ses doutes ; & qu'on augmentoit son embarras en lui rapportant de la part de ce nouveau Consul, qu'il comptoit absolument sur lui pour le succès d'une affaire qu'il avoit extrémement à cœur.

IX. C'étoit de faire confirmer par un Sénatusconsulte, la distribution des terres de la Campanie & d'un autre canton voisin non moins fertile, à vingt mille Citoyens du nombre de ceux qui avoient trois enfans & davantage.

Outre que ces terres étoient du Domaine utile de la République, l'aliénation qu'il vouloit en faire ne tendoit qu'à l'affermissement de sa puissance, & dès là étoit doublement contraire à la destination de ces fonds, dont le revenu avoit été particuliérement affecté aux besoins de l'Etat les plus pressans.

Demander à Cicéron qu'il appuyât ce démembrement, dont la seule proposition avoit fait frémir tous les bons Citoyens, c'étoit éxiger de lui l'exemple d'une soumission qui l'auroit rendu également odieux & méprisable à tout le monde. Aussi César parut-il prendre en bonne part sa retraite : il y gagnoit trop pour ne pas s'en contenter dans le moment, & il n'étoit pas assés injuste pour s'en plaindre.

La loi ayant donc été proposée au Peuple, Bibulus l'autre Consul, soutenu de trois Tribuns & de quelques-uns des plus zélés d'entre les Péres, eut beau la déconseiller & faire des protestations au contraire, elle passa malgré lui & malgré eux : &

la violence qu'on fit à lui & à ses Tribuns, en les chassant à main armée de la Place, imprima tant de terreur à tous les autres, que le lendemain il ne se trouva personne dans le Sénat qui osât opiner sur les plaintes que ce Magistrat y vint porter. Il ne parut même plus depuis ce jour là en Public : il se renferma dans sa maison, & il n'en sortit qu'à la fin de l'année qui n'étoit encore qu'au tiers.

Ainsi les projets de César ne se développoient qu'au moment de l'exécution, que les difficultés ne contribuoient souvent qu'à rendre plus éclatante. Le Sénat avoit cru faire un effort de politique de lui donner Bibulus pour Collégue, au lieu de celui qu'il s'étoit destiné : quelque autre auroit combattu le choix des Péres conscrits ; pour lui, à qui il suffisoit de le rendre inutile, il en vint à bout, lors même qu'il sembloit occupé de toute autre chose.

Pompée & Crassus le servirent chaudement dans cette occasion : ils parlérent chacun à son tour en faveur de la loi : ce que Pompée en particulier fit avec si peu de retenue, qu'il ne se réserva plus rien à opposer à ceux qui voudroient l'en rendre responsable : en un mot ils s'en déclarérent hautement les protecteurs ; en sorte qu'on ne put s'empêcher de voir qu'elle n'étoit pas plus l'ouvrage de César, que le leur.

Vatinius s'y distingua aussi entre les autres Tribuns que les Triumvirs avoient ameutés : ce fut même par l'indignité des traitemens qu'il fit essuyer à Bibulus qu'il leur devint prétieux, n'y ayant que lui qui fût capable de porter l'impudence jusque aux excès que Cicéron lui reprocha depuis.

Ce fut encore dans cette assemblée, que furent décidées deux affaires auxquelles s'intéressoient, chacun pour sa part, Pompée & Crassus ; j'entends, celle du Roi d'Egypte (Ptolémée Aulétès) que le premier affectionnoit singuliérement, & à qui il fit donner ou confirmer les titres d'ami & d'allié du Peuple romain, malgré le Sénat & l'obnonciation de Bibulus ; & celle des Chevaliers, que le second soûtenoit dans la demande qu'ils avoient renouvellée, & à qui au mépris des mêmes auspices & du Sénatusconsulte qui les avoit déboutés, on accorda la remise d'un tiers sur le prix de leurs baux.

Pendant que ceci se passoit sur la Place, Cicéron étoit à sa maison de campagne près d'Antium : il s'y occupoit de ses livres ; & il y jouissoit de la vie, de maniére à faire croire qu'il étoit exempt d'inquiétude sur l'avenir, c'est du moins dans ce

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

sens qu'il s'en expliquoit à Atticus qui étoit à Rome.

Cependant dès la lettre suivante on s'apperçoit aisément qu'il n'en étoit encore qu'à vouloir ne prendre plus aucune part aux affaires publiques, & la troisiéme fait assés connoître qu'il avoit déja oublié cette résolution ; puisque dans l'une il lui échappe d'envier à Clodius une députation vers Tigrane Roi d'Arménie, à laquelle on parloit de le nommer, & que dans l'autre il paroît souhaitter tout de bon d'être choisi pour aller au nom de la République appaiser les troubles d'Alexandrie, & en reconcilier les habitans avec le même Aulètès.

La raison qu'il donne pour excuser l'envie qu'il avoit d'une commission, dont aucun autre Consulaire ne se seroit accommodé, & qui étoit la suite d'une affaire dans laquelle le Sénat ne devoit ni ne vouloit entrer, est celle-ci : « On est ennuyé de » me voir, & il faut que je tâche de me faire désirer ; mais, » ajoûte-t-il, que diront ceux du bon parti, s'il y en a encore? Que dira Caton, dont le jugement m'est autant que celui de cent mille autres? Que diront les histoires? Que dira la » postérité? C'est de cela que je me soucie, & bien plus que » de tous les discours de ces gens-ci. Il vaut donc mieux encore renfermer mes désirs au dedans de moi-même, & ne » point me déclarer sitôt : car si l'on m'offre cet emploi, je serai libre de le prendre ; & quand je ne l'accepterai pas, il » y aura toûjours quelque gloire à l'avoir refusé. C'est pour quoi » si Théophane vous en touche quelque chose, gardez vous » bien de rien rejetter.

Théophane, favori de Pompée, ne parla de rien, Pompée encore moins : premiérement parce que l'envoi des Députés à Aléxandrie fut remis à un autre tems, & en second lieu parce que César & lui n'avoient point de plus sûr moyen pour le faire oublier que de paroître l'oublier eux-mêmes.

Après tout, il feroit très naturel de penser que Cicéron se trouvoit trop près de Rome : & que ne pouvant plus y être que comme un témoin inutile de ce qui s'y faisoit au préjudice de la République, il cherchoit avec empressement des prétextes pour s'en éloigner ; en cela semblable à ceux qui ne pouvant parer le coup qu'on leur porte, détournent la vue pour diminuer d'autant le sentiment de leur blessure.

X. Voici néantmoins de quoi nous détromper dans l'aveu qu'il faisoit à cet ami, qu'il ne tenoit qu'à ceux qui l'avoient éloigné

éloigné de Rome, non seulement de l'y rappeller & de l'y fixer pour toûjours (ç'auroit été peu de chose) mais de l'attacher à eux & à leurs intérêts, en lui procurant la place d'Augure, que Celer Consul de l'année d'auparavant, avoit laissée vacante par sa mort. « Admirez, disoit-il, ma légéreté, ceux » qui gouvernent aujourd'hui pourroient me gagner par cet » endroit.

Il y a sans doute de quoi s'étonner, qu'un homme, aussi jaloux de ses louanges que Cicéron l'étoit des siennes, renonçât pour toûjours à les célébrer, & sacrifiât à son ambition ou à sa crainte, sa liberté, sa réputation & sa vertu : preuve bien sensible que le triomphe de notre amour pour la vraye gloire, n'est souvent qu'un triomphe imaginaire.

En disant que Cicéron ne perdoit point de vue le péril qui le menaçoit du côté de Clodius ; & que s'il désiroit avec tant d'ardeur d'être Augure, ce n'étoit qu'à cause de la stabilité de ce poste, qui ne se perdoit qu'avec la vie & dont on ne pouvoit être dépossédé, je sens bien que je ne l'excuserois qu'aux dépens de la haute opinion que nous avons de lui. Trop prévenus de cette opinion, tant à son égard qu'à l'égard de plusieurs autres personnages de l'antiquité, nous voudrions n'en rien rabattre ; & mesurant l'idée que nous avons d'eux à l'emphase de leurs paroles, nous sommes toûjours prêts à les croire différens d'eux-mêmes quand nous les voyons se rapprocher de nous par les motifs qui déterminent tous les hommes. Ils en sont moins grands sans doute, mais ils le sont encore assés, pour que l'avantage de la comparaison leur demeure, & pour qu'ils ne perdent rien de l'admiration qui leur est légitimement due. Dissimuler leurs foibles ou leurs défauts, ce seroit faire un panégyrique d'une histoire, & renoncer à la vérité par l'entêtement bisarre de composer un tableau sans ombres.

Soit que Cicéron cherchât en effet dans le Collége Augural un asyle contre la persécution, soit qu'il désirât simplement d'être élevé à cette dignité par quelque appréhension qu'il eût de tomber dans l'avilissement, la triste réfléxion qu'il joignoit à cet aveu montre assés de combien de passions différentes il étoit misérablement déchiré. « De quoi m'avisai-je, disoit-il, » de soupirer encore pour les honeurs, s'il est vrai que je vou» lusse être débarrassé de ceux qui me restent, & ne plus son» ger qu'à la Philosophie? Plût aux Dieux que j'eusse toûjours

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

» pensé de même ! & puisque l'expérience m'a appris que ce » que je croyois le plus digne d'envie n'est que vanité, je ne » veux plus m'entretenir qu'avec les Muses.

XI. Il avoit de quoi fournir en tant de maniéres à ces doctes entretiens ; que nous ne pourrions dire précisément quelle en étoit la matiére, s'il ne nous avoit pas appris qu'à la priére d'Atticus il s'étoit engagé à donner un corps de Géographie, ou tout au moins à essayer ses forces sur ce genre de littérature, dans lequel le même Atticus étoit très versé, ainsi que dans la Chronologie, dans les Généalogies & dans toutes les autres parties de l'Histoire. Mais après avoir lu plusieurs livres qui traitoient de cette science, & en particulier ceux d'Eratosthéne dont il s'étoit proposé de suivre la méthode, & de Sérapion dont il dit qu'il n'entendoit pas la milliéme partie, l'obscurité de ces Guides, la difficulté de tenir une route certaine parmi tant de sentimens divers qui avoient partagé les Anciens, la sécheresse d'un sujet qui n'est nullement susceptible d'ornemens, & plus encore je ne sais quelle tiédeur pour le travail qu'éprouvent presque tous ceux qui passent subitement de l'agitation des affaires au calme de la vie privée, l'obligérent à retirer la parole qu'il avoit donnée à ce Chevalier de lui envoyer cette production de son loisir.

A l'entendre, il aimoit mieux passer son tems à lire, que dis-je! à compter les flots de la mer, qu'à composer des livres. Cependant comme si ce n'eût pas été composer que d'écrire l'histoire anecdote de son tems, il en faisoit espérer une à cet ami dans le goût de Théopompe, c'est-à-dire, d'un stile aussi satirique que l'étoit celui du plus médisant des historiens de la Gréce. On conçoit au reste, que si dans un sens c'est un travail que de médire de cette façon, dans un autre ce devoit être un soulagement pour un homme qui ne pouvoit plus se plaindre impunément que dans ses livres.

XII. Vers le milieu d'avril, le jeune Curion étoit venu voir notre Consulaire à sa campagne, & il lui avoit fait part de quelque refroidissement survenu entre César & Clodius, duquel il étoit ami intime. Cicéron n'avoit pas manqué d'en tirer à son ordinaire des conséquences très favorables pour lui-même, parce que Curion lui avoit appris aussi que toute la jeune noblesse de Rome étoit extrémement aigrie contre ceux qui gouvernoient.

Il n'y avoit cependant rien de plus réel dans ces nouvelles, que le mécontentement que César avoit témoigné de ce que Clodius avoit refusé la députation vers Tigrane. Clodius de son côté avoit trouvé mauvais que César l'eût nommé à une ambassade aussi stérile, au lieu de le mettre du nombre des vingt Commissaires destinés pour la distribution des terres de la Campanie. Curion, jeune homme plein de feu, s'étoit fort récrié contre cette injustice, se persuadant que tout le monde devoit entrer dans son ressentiment; & Cicéron y étoit effectivement entré, par la grande raison de la conformité qu'il y avoit trouvée avec le sien propre?

Il avoit beau dire que s'il avoit souhaitté cette commission à Clodius; ce n'avoit été pas tant par crainte qu'il eût de lui, que parce que Clodius auroit perdu tout son crédit. Pur sophisme: car que lui auroit importé que le crédit de Clodius eût augmenté ou diminué, s'il n'avoit rien appréhendé de sa part; & s'il avoit été aussi préparé à tout événement, qu'il s'efforçoit de le paroître.

On n'étoit encore qu'au mois de mai, & Clodius formoit déja ses brigues pour se faire élire Tribun, sans que César semblât vouloir s'en mêler. Au contraire, pour empêcher qu'on ne crût qu'il réservoit à ce Tribunat l'exécution d'une partie de ses desseins, il prit ce tems là même pour contester à Clodius sa qualité de Plébéïen. De son côté Clodius répandoit par tout que César étoit plus disposé à traverser son élection, qu'à la favoriser; & sa sœur & lui n'oublioient rien pour le persuader ainsi à Atticus, avec qui ils eurent plusieurs entretiens sur ce sujet.

Pompée trouva cette imposture trop grossiére, pour espérer d'y pouvoir donner cours par son témoignage, il prit un autre tour pour regagner la confiance de Cicéron: ce fut de se faire valoir auprès de lui par le pouvoir qu'il avoit sur Clodius, des promesses de qui il se rendoit garant: quoi qu'il en soit, voici quel compte Cicéron lui en tenoit. « Si Clodius, écrivoit-il à Atticus, fausse la parole qu'il a donnée à Pompée, » je suis au comble de mes vœux: je lui ferai voir à ce Con» quérant de la Judée, si les impudens panégyriques que j'ai » faits de lui, méritoient les bons offices qu'il a rendus à mon » ennemi dans son adoption: attendez-vous à en voir une ré» tractation autentique; car autant que mes conjectures peuvent

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

» s'étendre, ce brouillon (Clodius) demeurant uni à nos tyrans n'aura non-plus de prise sur moi, qu'il appelle le Consulaire cynique, que sur nos Tritons d'eau douce, puisque » eux & moi, dépouillés de tout pouvoir & n'en retenant pas » la moindre ombre, nous ne serons pas même dignes de sa » colére; & que s'il se sépare d'avec eux (les Triumvirs) il » aura encore moins de raison de se déchaîner contre nous: » en tout cas, je le mets au pis. Avouez, ajoûtoit-il, que dans » la révolution qui vient d'arriver on a eu bon marché de nous: » oui sans doute, & elle s'est faitte cette révolution avec bien » moins de fracas que je n'aurois cru, & bien plus promptement » qu'il ne faloit. Caton y a contribué pour quelque chose; & » c'est pourtant moins à lui que le blâme en est dû, qu'à ceux » qui ont négligé les auspices & qui se sont moqués de tant » de loix telles que les loix Ælia, Junia, Cæcilia, Didia, ressources de l'Etat dont ils se sont privés, pour donner impunément des Royaumes à qui bon leur a semblé, des terres au » Peuple, & des sommes immenses à quelques favoris. Je vois » d'ici sur qui en tombera la haine & qui en sera la victime: » mais croyez que ni mon expérience, ni mes spéculations politiques, ne m'ont rien appris, si l'on ne regrette dans peu » le tems de mon Consulat. Si l'autorité du Sénat toute partagée qu'elle étoit entre les membres du même corps parut » odieuse, que paroîtra-t-elle à présent qu'elle a passé, non pas » au Peuple, mais à trois particuliers sans modération? Qu'ils » fassent donc tels Consuls & tels Tribuns qu'il leur plaira, vous » verrez avant qu'il soit peu & les gens du bon parti & Caton » lui-même plus puissans que jamais. Je ne dis pas cela pour » aucun intérêt que j'y prenne: je ne songe plus qu'à philosopher, si Clodius veut bien me le permettre; si non, je me » défendrai avec la résolution d'un Philosophe déterminé à faire repentir quiconque l'attaquera le premier. Rome me le doit » bien pardonner; si je n'ai pas plus fait pour elle, du moins » ai-je plus fait qu'elle n'éxigeoit de moi; & j'aime mieux désormais être mal gouverné par les autres, que de me charger de la conduite d'un Vaisseau rempli de passagers si ingrats.

Tels étoient alors les sentimens de Cicéron; assés semblables à ceux d'un homme emporté par le courant d'une eau rapide, qui sur le rapport infidéle de ses yeux croit demeurer

immobile, parce qu'il ne découvre en effet de mouvement que dans les arbres qui bordent le rivage; mais qui considérant l'endroit d'où il est parti, ne revient de son erreur que pour se rendre présens les écueils & les précipices. An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

XIII. Le bruit de la mésintelligence d'entre César & Clodius grossissoit de jour en jour, à mesure que le tems des élections approchoit. On assûroit même que ce dernier ne demandoit à être Tribun, que pour faire casser par le Peuple tout ce que César avoit fait pendant son Consulat. Ces discours se débitoient pour donner le change à beaucoup de gens qui le prirent bien réellement, parce que l'un étoit déja réputé très capable des entreprises les plus téméraires, & que l'autre en témoignoit quelque crainte en continuant à se défendre d'avoir contribué à son adoption.

Que l'on n'objecte pas que la notoriété seule suffisoit pour le démentir : ceux qui sont à la tête des affaires connoissent mieux que nous l'usage de ces sortes de ruses : ce n'est ni la vérité, ni la fausseté des faits de cette nature qui en réglent les effets, c'est la faveur qu'ils prennent dans le public ; où pour un esprit éclairé qui les contredit, mille autres les reçoivent sans éxamen ou les augmentent par légéreté ou par malice.

Si César n'avoit pas été aussi sûr qu'il l'étoit de Clodius, il n'auroit donné lieu ni de croire qu'on pût attaquer son Consulat, ni de penser qu'il se repentît d'avoir favorisé un homme qui se vantoit si hardiment de revenir contre. Il auroit trop hasardé par une pareille feinte, dans une conjoncture où il ne pouvoit ignorer qu'il n'y eût un grand nombre de mécontens, qui par cette raison toute seule se tourneroient du côté de son ennemi. Mais premiérement il n'avoit rien à craindre de lui : & à l'égard des autres qui pouvoient être véritablement dangereux dans l'obscurité qui les couvroit, ces bruits ne couroient que pour les faire parler, comme il arriva à Nepos & à Memmius, dont il sut prévenir les mauvais offices aussitôt que leur crédulité les eut décelés. Secondement le Tribunat de Clodius n'entroit dans ses vues que comme une suite de la pratique où il étoit de s'aquérir tant qu'il pouvoit ces sortes d'Officiers : il songeoit pour lui-même au Gouvernement des Gaules, au Consulat pour celui qu'il destinoit à être son beau pére, & à plusieurs autres arrangemens dont les mesures étoient déja prises.

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Le reste n'étoit plus qu'un jeu; à moins que nous ne croyions avec Cicéron, aux dépens de qui il se jouoit, que Pompée, piqué des reproches qu'on lui failoit ou qu'on pouvoit lui faire, sur la facilité avec laquelle il se livroit à tout ce que le Consul désiroit de lui, étoit en proye au remors de s'être mis dans un état à ne pouvoir rien lui refuser, & qu'il pensa sérieusement alors à s'en retirer.

Pompée s'étoit trop avancé pour reculer, & s'il eut la patience d'écouter les conseils que notre Consulaire lui donna de renouer ses premiéres liaisons avec le Sénat & de renoncer aux nouvelles, il n'eut pas la force de les suivre. Ç'auroit été reconnoître son tort, & avouer qu'il s'étoit engagé dans un mauvais pas: & cet aveu qui paroît si juste & si conforme au sentiment que l'on a communément de ses fautes, passoit déja de bien loin son pouvoir. Ce n'étoit à vrai dire, ni la même étendue de génie de son rival, ni la même fermeté de courage; & il se trouvoit aussi incapable de vouloir quelque chose à propos que de l'exécuter à tems, parce qu'il étoit encore plus vain qu'ambitieux; & que depuis qu'il s'étoit détaché du Sénat, il ne fut guére moins timide qu'il étoit naturellement inconstant.

César connut bientôt les défauts de ce caractére, & le plus grand trait de son habileté est sans doute d'en avoir fait le fondement de son élévation: puisque en s'associant à lui, qui n'avoit point encore d'égal pour la science militaire, ni de concurrent qui pût lui disputer la faveur des deux Ordres; non seulement il lui fit perdre ce double avantage, mais qu'il le convertit à son profit; & qu'il se le rendit tellement propre, qu'il devint par dégrés le supérieur & le maître de celui que la fortune sembloit avoir marqué pour être le sien & de tous les autres.

Pour fixer donc cet esprit irrésolu, il lui fit épouser sa fille Julie, par qui il étoit bien sûr de le retenir dans ses liens. Il l'avoit fiancée auparavant à Q. Servilius Cæpio; qui se trouvant alors Tribun du Peuple, fut un de ceux qui contribua le plus à le débarasser de Bibulus: & afin que Cépion n'eût point à se plaindre ni de lui ni de Pompée son nouveau gendre, il détermina celui-ci à préférer ce Tribun à Faustus Sylla, auquel Pompeïa étoit accordée, sauf à ce dernier malgré sa naissance, ses richesses & les obligations infinies que le même Pompée avoit au Dictateur, à se pourvoir ailleurs.

An de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Cette alliance calma de part & d'autre les inquiétudes des Triumvirs : mais en dévoilant le mystére de leur ligue, elle ternit pour Pompée cette fleur de réputation dont il avoit jusque là paru si jaloux, elle lui fit perdre de plus la confiance du Sénat, & elle ne lui laissa dans l'autre parti, auquel elle l'attachoit nécessairement, qu'une considération de reflet qui n'étoit pas d'une grande ressource. Tant que vêcut Julie, il en fut éperduement amoureux, & la mort la lui enleva précisément dans le tems qu'il convenoit à son beau-pére de rompre entiérement avec lui.

XIV. L'approche des Comices pour les élections avoit ramené Cicéron à Rome vers la fin de mai. Voici ce qu'il mandoit à Atticus, qui étoit retourné en Epire, des dispositions où l'on étoit alors.

» On parle plus hardiment que jamais, mais ce n'est que » dans les cercles & à table. La douleur commence à devenir plus » forte que la crainte ; en sorte pourtant que le désespoir est en» core plus grand que ni la crainte, ni la douleur ne le sont.

Pour lui, si nous l'en croyons, il se soûtenoit jusque là avec assés de dignité en comparaison des autres Consulaires ; mais néantmoins si différemment du passé, qu'il sembloit en avoir honte lui-même. Pour y remédier il s'étoit remis à ses exercices du Barreau, qu'il avoit interrompus depuis quelques années : & comme il n'y pouvoit paroître qu'avec éclat, les applaudissemens qu'il y recevoit lui rendoient sa disgrace moins sensible, s'ils ne le dédommageoient pas absolument de ce qu'il perdoit à ne plus être consulté dans les affaires publiques, & à ne plus assister aux délibérations qui concernoient le Gouvernement.

Ce fut donc en ce tems-là qu'il défendit & fit absoudre A. Minutius Thermus. Nous n'avons presque plus que les titres des deux plaidoyés qu'il fit pour sa justification : & il n'en parle ailleurs que pour nous apprendre que c'étoit un homme de mœurs irréprochables, d'un fort bon commerce pour la société, qui y figuroit très honorablement, & de l'absolution de qui le Peuple romain avoit témoigné une très grande joye.

César ne laissa pas long tems Cicéron dans le calme dont il jouissoit : son séjour à Rome lui portoit trop d'ombrage ; & quoiqu'il ne manquât pas de moyens pour le contenir, tant qu'il y seroit lui-même, dans les bornes étroites qu'il lui avoit prescrites ainsi qu'aux autres Consulaires, il savoit trop bien à quoi

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

il devoit s'attendre de sa part, quand il n'y seroit plus, pour souffrir qu'il s'y ancrât davantage.

L'intention du Sénat, comme je l'ai observé plus haut, étoit de faire en sorte que César en quittant le Consulat n'eût pour Gouvernement qu'une Province éloignée, d'où il ne pût influer sur ses délibérations, ni parer aux coups qu'on se préparoit de lui porter. C'étoit pour cela que Bibulus, tout renfermé qu'il étoit, avoit pris tant de peine à reculer les Comices, attendu que la nomination aux Gouvernemens des Consuls ne se faisant qu'après l'élection de leurs successeurs, il comptoit apparemment par là de tenir plus long tems son Collégue dans la dépendance de sa Compagnie, à la disposition de qui avoient toûjours été ces sortes de récompenses: mais César n'en étoit pas venu jusque là pour se voir arrêter au milieu de sa course par un usage que les loix avoient consacré; ainsi tandis que le Sénat se retranchoit dans son droit & dans les régles, il changea tout à coup de batterie & il se pourvut vers le Peuple, qui sur la réquisition de Vatinius lui décerna pour cinq ans la Gaule Cisalpine & l'Illyrie: & comme ce Peuple se trouvoit assés fort pour maintenir sa nomination, les ennemis que le Consul avoit parmi les Péres, furent bientôt réduits à y consentir & même à y ajoûter la Gaule Transalpine, pour couvrir s'il eût été possible la faute qu'ils avoient faitte en se laissant prévenir par la Commune, & empêcher que cette atteinte donnée à leur possession n'eût pas d'autres suites.

Ce fut alors que César offrit ou fit offrir à Cicéron une place de Lieutenant dans l'armée qu'il devoit avoir dans ces Provinces, si mieux il n'aimoit se faire députer pour aller visiter les lieux sacrés, sorte de commission dont les Magistrats se faisoient quelquefois un prétexte pour s'absenter.

Il est à croire que notre Consulaire en avoit témoigné quelque envie, j'entends de s'absenter: autrement César n'auroit ce semble pu lui proposer cette alternative, sans lui montrer trop à découvert l'empressement qu'il avoit de l'éloigner; ce qui répugne également & à l'idée que nous avons de son habileté, & à la maniére obligeante dont celui-là reconnoît que cette invitation lui fut faitte.

Au reste la députation dont il s'agit n'auroit été bonne tout au plus, qu'à le retirer de l'occasion d'augmenter les soupçons que le même César auroit pu former sur son compte, elle l'auroit

roit laissé en bute aux poursuites dont Clodius recommençoit à le menacer : elle l'auroit même privé du plaisir de se trouver à l'arrivée de son frére Quintus, qui devoit à quelques mois de là revenir de son Gouvernement d'Asie.

La Lieutenance au contraire le mettoit de son propre aveu à l'abri de tout péril, & il auroit eu, en l'acceptant, pleine & entiére liberté de sa personne : « Je ne la refuse point, mandoit-» il à Atticus, mais à vous parler confidemment, je ne vois pas » que ce soit mon fait ; je ne suis pas d'humeur à fuir, & je brûle » d'envie de combattre.

Il ne parloit déja plus si résolument dans une autre lettre qu'il écrivoit au même environ un mois après, c'est-à-dire, vers la mi-juillet ; car après avoir dit, « Les menaces de Clodius & » les assauts qu'il se dispose à me livrer me touchent médiocre-» ment, il me semble même que je puis y succomber avec di-» gnité, si je n'aime mieux les éviter sans peine comme je le » puis, il ajoûte, J'entends d'ici tout ce que vous m'allez dire, » Ne devriez vous pas être rassasié de gloire? Songez pour l'a-» mour de moi à vous conserver .... malheureux que je suis, » où êtes vous? certainement rien ne vous échapperoit, car pour » moi, peut-être que je suis aveuglé & trop passionné pour cet-» te fumée.

Ce fut encore dans ces circonstances que César lui offrit la place que Cosconius avoit eue dans le Vigintivirat, c'est-à-dire parmi les vingt Commissaires établis en conséquence de sa loi pour la distribution des terres de la Campanie. Pompée étoit de ce nombre, & c'en étoit assés pour lui faire prendre cet emploi sans répugnance : mais Pompée s'étoit déshonoré en le recevant ; & Cicéron entre autres raisons qu'il avoit d'en rejetter un semblable, ne vouloit pas que l'on pût dire qu'il avoit été choisi au défaut d'un autre : il sentoit qu'une commission telle que celle là n'amortiroit point la haine que les méchans avoient conçue contre lui, qu'elle le feroit même participer à celle que les honêtes gens avoient pour ceux avec lesquels il s'associeroit : en un mot rien ne lui paroissoit moins propre à le garantir de la tempête qui grondoit sur lui.

Malheureusement il n'y avoit que la Lieutenance de César qui pût le mettre à couvert de tout péril, & il s'en excusoit encore, non plus par envie de combattre (car il ne tarda pas à confesser qu'il ne savoit ce qu'il vouloit) mais selon toutes

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

les apparences par chagrin de ce que César, après lui avoir ouvert cette retraite, ne le mettoit à même d'un expédient moins sûr & moins honête que pour le forcer de recourir à ses premiéres offres.

XV. Quoi que Pompée fît pour rassûrer Cicéron, à qui il s'efforçoit de persuader qu'il n'y avoit rien à appréhender du côté de Clodius, & qu'il se feroit plûtôt mettre en piéces que de souffrir qu'il lui fût fait la moindre violence, toutes ses protestations ne pouvoient que rendre sa sincérité plus suspecte: en effet que penser d'un homme, à qui il ne restoit pas même alors de quoi se faire respecter par la plus ignoble populace!

Dans la représentation d'une certaine Tragédie dont on ignore le sujet, l'Acteur Diphilus s'étant licencié jusque à le montrer de la main pour mieux faire sentir l'application qu'il lui faisoit de plusieurs vers de cette piéce & de celui-ci entre autres,

Tu n'es devenu grand que par notre misére,

les spectateurs non contens de lui applaudir, l'obligérent à répéter vingt fois ces mêmes vers.

Quelle accablante scéne pour un homme qui de sa vie n'avoit su ce que c'est que blâme, que l'on avoit toûjours enivré de louanges, comblé d'honeurs & de distinctions! Il sortit de Rome & s'en alla cacher sa honte à Capoue. Il avoit beau faire, il est des chagrins qui percent au dehors malgré la dissimulation la plus profonde, & il en avoit des plus cuisans; puisque s'il craignoit d'être taxé de légéreté en retournant en arriére, il ne voyoit que précipices en avançant plus loin. Bibulus par ses Edits lui fit encore bien d'autres affronts; & les choses furent enfin portées jusque au point, que l'indignation dont on avoit d'abord été prévenu contre lui se tourna en pitié.

Cicéron en particulier fut plus touché que personne de l'état déplorable où il le voyoit réduit: & « comme Apelles ou » Protogéne auroient, disoit-il, été frappés du plus sensible dé- » plaisir, s'ils avoient vu, l'un sa Venus, l'autre son ïalyse cou- » verts de boue, de même je ne puis sans être pénétré de la » plus vive douleur voir un homme, que j'avois pris tant de » peine & de plaisir à peindre de mes plus belles couleurs, dé- » figuré tout d'un coup & presque absolument méconnoissable. » Ce n'est pas, ajoûtoit-il, qu'après les secours qu'il a prêtés

» à Clodius on me dût soupçonner d'être encore de ses amis: » mais la vérité est que mon affection pour lui est si grande, » que sa perfidie n'a pu jusque ici me détacher entiérement de » sa personne.

AN. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

S'il y eut de la perfidie de la part de Pompée, il la soûtint jusque au bout : car c'étoit à peu près vers ce tems là qu'il lui tenoit ces propos. « J'ai représenté à Clodius que je » passerois pour le plus grand scélérat du monde si vous étiez » inquietté par lui, auquel à proprement parler j'ai mis les ar» mes à la main en le laissant faire Plébéïen : je lui ai dit que » j'avois sa parole & celle de son frére Appius pour gages de » votre sûreté ; & que s'ils ne la tenoient pas, je m'en ressen» tirois de sorte qu'il paroîtroit à tout le monde que je n'ai rien » de plus cher que votre amitié.

Il lui fit entendre ensuite que Clodius ne s'étoit pas rendu d'abord, qu'il avoit falu essuyer ses emportemens ordinaires, & revenir plusieurs fois à la charge avant que de l'amener à promettre qu'il ne feroit rien que de concert avec lui.

Cependant soit que Pompée eût extorqué cette promesse, soit que Clodius n'en eût fait aucune, celui-ci ne se mit nullement en peine de justifier le discours de l'autre, & il continua toûjours à parler très outrageusement de Cicéron.

Pompée ne rabattit rien pour cela de sa confiance ordinaire, il persista toûjours à dire qu'il prenoit sur lui le danger ; & si le ton affirmatif avec lequel il en répondoit ne séduisit pas entiérement notre Consulaire, il affoiblit du moins tellement ses doutes, qu'il crut pouvoir en remettre l'éclaircissement à un autre tems.

Cicéron cependant ne se mêloit ni peu ni beaucoup des affaires de l'Etat, il s'appliquoit uniquement à celles du Barreau ; & par là il ne se rendoit pas moins agréable au Peuple en général, qu'à ceux en particulier de qui il défendoit les intérêts. Sa maison ne désemplissoit pas, tout le monde l'environnoit quand il en sortoit ; & ce qui le flattoit plus que tout le reste, la mémoire de son Consulat se renouvelloit à mesure que l'on s'écartoit des maximes qu'il avoit suivies dans l'éxercice de cette Magistrature. Il faut l'entendre lui-même dans une lettre qu'il écrivit vers la fin de cette année à son frére.

» Le secours ne me manquera pas au besoin, je ne le sau» rois croire ; on s'en explique, on s'y offre, on s'y porte de

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

» maniére à ne me laisser aucun scrupule là dessus. Si j'ai bonne espérance, j'ai encore meilleur courage : les apparences me sont toutes favorables, & mon cœur rejette jusque aux moindres impressions de crainte : car voici comme je raisonne, Ou Clodius m'accusera dans les formes, & alors toute l'Italie volera à ma défense, & je n'en aurai que plus de témoins de ma gloire ; ou il m'attaquera de vive force, & je me flatte de pouvoir lui résister de même, non seulement avec l'aide de mes amis, mais avec celle des personnes les plus indifférentes. Il n'y en a pas une qui ne me réponde de s'y employer, elle, ses enfans, ses amis, ses cliens, ses affranchis, ses esclaves & tous ses biens. Nos anciens amis, cette troupe d'élite que vous connoissez, brûle d'envie de se signaler pour moi : les plus froids & les moins ardens se rallient présentement avec les gens du bon parti en haine des tyrans : Pompée me promet merveilles & César aussi : je m'y fie sans me relâcher de mes précautions : les Tribuns désignés sont bien intentionnés pour moi : les Consuls ne me paroissent pas moins bien disposés ; & pour les Préteurs, c'est ce que nous avons de meilleur en amis & en citoyens, & particuliérement Domitius, Nigidius, Memmius & Lentulus.

C'est ainsi que Cicéron travailloit à se tromper lui-même ; & que de différentes piéces, dont il n'envisageoit que le beau côté, il composoit ses espérances. Je ne sais au surplus ce qu'il faut entendre par les précautions sur lesquelles il disoit les appuyer, si ce n'est peut-être qu'en se renfermant dans les seules occupations du Barreau, il crût ôter à ses envieux tout prétexte de l'inquietter. Mais ceux qui gouvernoient étoient trop éclairés pour ne pas voir que cette espéce de tréve qu'il faisoit avec les affaires publiques finiroit avec l'année, & qu'il ne demeuroit alors dans le silence que pour le rompre dans la suite avec plus d'éclat & plus de force. Cela supposé, il n'est pas concevable combien par les mêmes moyens qu'il employoit à rallentir leur mauvaise volonté, il leur prêtoit des motifs de se défaire de lui à quelque prix que ce fût.

XVI. Nous voyons par les mêmes lettres que les élections que Bibulus avoit reculées jusque au mois d'Octobre étoient faittes. Ce Consul n'avoit pu empêcher que Piso Cæsoninus, dont César son collégue venoit un peu auparavant d'épouser la fille, & Gabinius créature de Pompée, n'eussent été nommés

pour leur succéder. Clodius nonobstant la prétendue mésintelligence d'entre César & lui avoit été fait Tribun. Il continuoit à menacer Cicéron publiquement & avec plus de violence que jamais, tandis qu'il protestoit à Pompée de ne rien faire que de concert avec lui, ou plûtôt tandis que Pompée n'épargnoit rien, pas même les artifices les plus indignes, pour le faire croire à Cicéron.

Crassus entroit aussi pour quelque chose dans cette fourberie: jusque là il n'avoit été, du moins en apparence, ni grand ami, ni grand ennemi de Cicéron; qui de sa part ne l'ayant jamais assés estimé pour s'attacher à lui, avoit laissé entrevoir un fond d'indifférence pour sa personne, dont il n'étoit guére possible qu'un esprit altier & jaloux, tel que l'étoit celui de Crassus, n'eût conservé quelque animosité secrette.

Quoi qu'il en soit, Cicéron, pour hâter le retour d'Atticus, lui alléguoit entre autres raisons qu'il lui seroit d'un grand secours pour sonder Pompée par Crassus & Crassus par Clodia, tirer d'eux s'ils étoient de bonne foi à son égard, & sortir d'affaire ou tout au moins d'erreur. « C'est à ce coup, lui di-» soit-il, que j'ai besoin de vos conseils, de votre amitié & de » votre attachement. Ne différez donc pas à venir : tout me » sera facile quand je vous aurai, & je verrai clair à tout en » vous voyant. Le grand point pour moi est que vous veniez » avant que Clodius entre en exercice.

Cicéron vouloit de plus par son entremise lier amitié avec Varron, s'assûrer du crédit de ce dernier auprès de César, & de celui d'Hortensius auprès de Pompée.

Bien des gens, qui jugent des choses par les convenances, seront surpris & peut-être choqués que du plus éloquent au plus savant des Romains, il y ait eu lieu à la médiation d'un tiers. Ce seroit donc bien pis, s'il faloit que Varron n'eût pas répondu comme il le devoit aux empressemens de l'un & aux sollicitations de l'autre, c'est néantmoins ce qui paroît le plus probable : car Cicéron après avoir dépeint ce favori de César comme l'homme du monde qui savoit le mieux développer les mystéres les plus cachés, insinue en mots couverts qu'il possédoit aussi le grand art de souffrir les folies de ses maîtres ; & où l'on trouve ces deux talens rassemblés, il est rare que les droits d'une amitié naissante soient d'une grande ressource. Pour surcroît de probabilité, Cicéron, dans la lettre où j'ai pris ce trait,

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

disoit formellement à Atticus, que quand il lui marquoit précédemment avoir été content de Varron, c'étoit moins pour lui faire connoître la satisfaction qu'il en avoit, que pour exciter Varron par ce témoignage à faire mieux encore qu'il ne faisoit.

Au reste, quelque inefficace que cette amitié ait pû être dans ses commencemens, elle prit tout au moins le tour & les apparences d'une amitié véritable, & ces deux grands hommes la consacrérent depuis à l'envi l'un de l'autre par la dédicace qu'ils se firent réciproquement, Cicéron de ses questions académiques, & Varron de son traité de la langue latine. Mais il ne sera pas indifférent de remarquer ici, que ce même Varron étoit encore plus étroitement attaché à Pompée qu'il ne l'étoit à César, malgré la considération qu'il avoit alors auprès de celui-ci, laquelle ne dura qu'autant que le beau-pére & le gendre demeurérent unis : car Varron étoit Lieutenant de Pompée pendant la guerre des Pirates, & il avoit encore la même qualité en Espagne durant la guerre civile : & ce qui confirme qu'il persista à soûtenir la même cause, c'est qu'il fut mis sur la liste des Proscrits sous le second Triumvirat.

» A l'égard d'Hortensius, ajoûte Cicéron à l'endroit déja » cité, avec quelle profusion a-t-il répandu les fleurs de son » éloquence sur mes actions passées! croyez qu'il ne pouvoit » parler de moi, ni avec plus d'affection, ni plus au long » qu'il a fait. J'entends que vous le lui écriviez.

Ce fut dans la cause de L. Valerius Flaccus, accusé de concussion à son retour de l'Asie mineure qu'il avoit gouvernée pendant trois ans, qu'Hortensius s'étendit sur les louanges de Cicéron. Elles venoient d'autant plus à propos à son sujet, qu'elles faisoient en quelque façon partie de la défense de ce Flaccus, puisqu'elles fortifioient le témoignage que Cicéron, qui plaidoit aussi pour lui, rendoit de son intégrité & de son zèle dans l'affaire de Catilina, où Flaccus alors Préteur l'avoit très utilement secondé.

On peut donc convenir ici que Cicéron, tout Consulaire qu'il étoit, devoit à un simple Chevalier romain l'aquisition de deux amis si illustres. S'ensuivroit-il de là qu'il eût manqué des qualités nécessaires pour se faire aimer? ou qu'Hortensius & Varron eussent été assés vains de leur noblesse pour mépriser en lui le plus réel de leurs titres? C'est ce qu'on ne sauroit raisonablement

penser ni de l'un ni de l'autre : mais bien que le nom d'ami promet presque toûjours plus qu'on n'en doit attendre.

XVII. Vers la fin de l'année, il arriva une chose qui donna matiére à beaucoup de réfléxions très affligeantes.

Un certain L. Vettius ; qui pour avoir donné pendant la conjuration des avis contre César, dont on n'avoit pas jugé à propos de profiter, n'en étoit pas regardé de plus mauvais œil par ceux dans l'esprit de qui les soupçons qu'ils en avoient pris subsistoient encore, s'étant insinué dans la familiarité du jeune Curion, autant qu'il faloit pour se persuader qu'il en seroit cru, lui fit confidence d'un dessein qu'il disoit avoir de se défaire de Pompée : Curion tel que je l'ai déja représenté, étoit de ces esprits bouillans qui saisissent sans éxamen tout ce qui flatte leur passion, & que rien n'étonne quand il s'agit de la satisfaire. Vettius le connoissant sur ce pié là, avoit fait son compte de l'embarasser dans quelque mauvaise affaire, & il l'avoit ainsi promis à César qu'il prétendoit regagner par cet important service, Curion étant un de ceux de la part de qui il appréhendoit le plus par rapport aux opérations de son Consulat.

Cela supposé, il est bien certain que Vettius n'avoit rien de mieux à faire, ni pour César, ni pour lui-même, dans la vue qui le faisoit agir ; mais il faloit que Curion donnât dans le piége, je veux dire, ou qu'il entrât dans le complot, ou qu'il le rejettât, deux cas que l'on avoit prévus, par où l'on arriveroit à la même fin, & dont il étoit également capable. Dans le premier, il étoit presque infaillible qu'il engageroit d'autres mécontens dans la conspiration, ce qui serviroit au moins à les faire connoître & à se tenir en garde contre eux : dans le second, le dessein étoit pris de l'accuser lui-même & de lui associer à peu près autant de complices qu'il y avoit de gens odieux ou suspects à celui pour qui se brassoit toute l'intrigue. L'invention en fut d'abord attribuée à César lui-même par Cicéron, qui s'en explique assés nettement dans une de ses lettres. Mais comme il reconnut depuis que c'étoit Vettius qui en avoit fait toutes les avances, & qu'il reprocha encore dans la suite à Vatinius d'en avoir pris sur lui la conduite & l'éxécution, il paroît beaucoup plus sûr de penser qu'en effet cette noire trame avoit été imaginée par le même Vettius, qui pour la raison que j'ai ditte s'y étoit donné le principal rolle & s'étoit chargé de l'événement ; & qu'au surplus César l'ayant laissé faire, le Tri-

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Cons. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

bun Vatinius, qui lui étoit vendu, seconda le traitre de tout son pouvoir.

Contre leur attente, le premier usage que Curion fit du secret, fut de le communiquer à son pére, qui dans le moment même l'alla révéler à Pompée. Celui-ci en informa aussitôt le Sénat : Vettius est mandé, on l'interroge, il nie d'abord le fait, ou feint de le vouloir nier pour obtenir plus facilement sa grace. Dès qu'on la lui eut promise, à condition qu'il diroit tout, il déclare qu'une troupe de jeunes gens, ayant à leur tête Curion le fils, s'étoient ligués pour tuer Pompée : il nomme entre autres Brutus, Lentulus le fils, qu'il dit en être au su & du consentement de Flamine son pére, & L. Æmilius Paullus, mais en avouant de ce dernier qu'il s'étoit retiré. Enfin il ajoûta que C. Septimius Greffier de Bibulus lui avoit apporté un poignard de la part de ce Consul.

L'absurdité de cette circonstance sautoit aux yeux : on se demandoit si Vettius auroit pu manquer de poignard supposé que Bibulus ne lui en eût pas envoyé un. Là dessus on fit entrer Curion, qui confondit le délateur sur plusieurs choses, & en particulier sur l'article de Paullus dont il prouva l'*alibi*. On arrêta donc par un Sénatusconsulte que ce misérable seroit mis aux fers en conséquence du port d'armes dont il s'étoit lui-même reconnu coupable : défense à quiconque de l'en tirer à peine de désobéissance. Et ce Sénatusconsulte fut sur le champ notifié au Peuple, à ce que personne n'en ignorât.

Cette précaution & ces défenses n'arrêtérent point César : dès le lendemain il tira Vettius de prison, il le fit monter avec lui sur la Tribune aux harangues, & il lui ouvrit un champ libre pour rectifier & corriger la première dénonciation ; ce qu'il fit, en en retranchant Brutus qu'il avoit nommé la veille, & en y ajoûtant Lucullus & Domitius, par où il fit comprendre à tout le monde qu'il avoit pris conseil de la nuit. Il ne nomma pas Cicéron, mais il dit qu'un Consulaire des mieux disans lui avoit insinué qu'il auroit été besoin d'un Servilius Ahala ou d'un L. Brutus ; & comme Vatinius l'eut rappellé, le Peuple s'étant déja retiré, il ajoûta qu'il se souvenoit encore d'avoir oui dire à Curion que Piso Frugi & M. Laterensis étoient aussi de cette partie.

En conséquence du Sénatusconsulte, Vettius devoit être jugé par le Préteur qui connoissoit des voyes de fait : & l'affaire en

An. de R. DCXCIV. de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

en étoit là dans ce tems (à la fin de décembre) où Cicéron conjecturoit que si cet aventurier étoit condamné, il pourroit demander & obtenir sa grace en offrant de découvrir de nouveaux complices, ce qui contiendroit bien des gens, quelque envie ou quelque raison qu'ils eussent de parler, par la crainte qu'ils auroient de se trouver mêlés dans les discours d'un malheureux, à qui l'on pourroit faire dire tout ce que l'on voudroit ; vraye tyrannie dont on ne voyoit que le commencement, & dont les progrès jettoient notre Consulaire dans un tel désespoir, qu'il ne tenoit plus aucun compte de la vie.

Dion & Appien donnent un tout autre tour à l'histoire que je viens de raconter. Ils supposent que Lucullus, Caton, Bibulus & Cicéron lui-même, chagrins des mesures qu'ils voyoient prendre à César pour perpétuer son pouvoir même au-delà du terme de son consulat, avoient eux-mêmes formé le dessein de cette conspiration qui ne menaçoit pas moins sa vie que celle de Pompée ; & que cet attentat ayant été découvert par la perfidie de Vettius, notre Consulaire dans son plaidoyé pour son ancien Collégue (Antonius) ayant achevé de pousser à bout la patience du même César, il s'en étoit vengé en faisant passer Clodius dans l'Ordre du Peuple. Mais Cicéron rapporte la chose si différemment, & il y a si peu d'apparence qu'il ait voulu déguiser la vérité, que cela seul suffiroit pour prouver l'infidélité des mémoires sur lesquels ces deux Historiens ont travaillé.

Car premiérement cette conspiration, si c'en fut une, ne fut découverte qu'à la fin de cette année & vers le tems où Clodius fut fait Tribun, au lieu que le plaidoyé pour Antonius avoit été prononcé tout au commencement.

En second lieu, si dans ce prétendu complot il avoit été question de César, il est plus que vraisemblable que Cicéron l'auroit dit, lui qui n'en jugeoit & qui n'en parloit que comme d'une insigne fourberie ; & qui auroit eu encore plus d'intérêt à se laver du soupçon d'y avoir trempé, si César en eut partagé le danger : au reste Vettius fut mal récompensé d'un stratagême où il avoit eu pour but de complaire à ce dernier ; qui, sans attendre ni le jugement du Préteur, ni les suites d'une instruction qui ne pouvoit s'achever qu'en son absence, le fit étrangler dans la prison.

Atticus fut de retour à Rome au mois de décembre, à peu

An. de R. DCXCIV de Cic. XLVIII. Conss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

près vers le tems auquel Clodius entra en exercice du Tribunat, où il ne fit rien de plus mémorable pour cette année 694, que d'empêcher le dernier jour Bibulus de haranguer le Peuple & de le réduire au simple serment, à l'éxemple de Nepos qui en avoit usé de même à l'égard de notre Cicéron.

CHAPITRE SECOND.

An. de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

I. LE troisiéme jour de cette nouvelle année 695, Clodius commença par proposer diverses loix très populaires, pour disposer les esprits à recevoir plus favorablement celles qu'il minutoit contre Cicéron.

Premiérement, sous prétexte que le blé étoit très cher, il demanda que l'on en fît une distribution gratuite, au lieu d'en diminuer seulement le prix, comme cela s'étoit toûjours pratiqué en pareil cas.

Cette libéralité ne pouvoit se faire sans que l'on retranchât à la République un cinquiéme de son revenu. Aussi s'y étoit-on opposé avec tant de vigueur 37 ou 38 ans auparavant, lorsqu'un Tribun séditieux nommé Saturninus avoit fait éclore un semblable projet, qu'il n'avoit jamais pu réussir, quoiqu'il fût venu à bout d'autres entreprises aussi mauvaises.

Clodius fut ou plus puissant ou plus heureux : car non seulement sa demande fut admise, il eut encore le crédit de faire commettre à cette distribution un affranchi de sa Maison, nommé Sex. Clodius, qu'il avoit fait son Greffier ou son Sécrétaire.

Il n'y avoit pas un plus méchant homme dans toute la Ville, ni qui fût plus connu pour ce qu'il étoit ; mais les services infâmes qu'il avoit rendus à son Maître dans des plaisirs qu'on prétendoit alors qu'il partageoit avec lui, le lui avoient rendu si cher, qu'il n'eut pas honte d'être encore son associé dans les profits de cette commission. En la reserrant dans les bornes qu'elle devoit avoir, elle étoit, comme je l'ai dit, déja très onéreuse à l'Etat : cependant ils l'étendirent beaucoup au-delà ; & ils firent une telle dissipation de grains, qu'ayant épuisé les magazins publics, le Peuple demeura à la merci des usuriers, & fut bientôt après affligé de la plus grande disette.

Mais ce Peuple uniquement occupé du présent, étoit bien

An. de R. DCXV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

éloigné de penser aux mauvais effets que produiroit ce premier Plébiscit : car il donna immédiatement après son consentement à un second qui ne valoit pas mieux, en ce qu'il faisoit revivre d'anciennes Confrairies (*Sodalitia*) que le Sénat avoit supprimées, & en établissoit beaucoup d'autres toutes nouvelles. Ces premiéres associations, peut-être louables dans leur institution, avoient dégénéré en cohues par la crapule qui s'y étoit introduite : & comme elles étoient pour la plûpart composées d'artisans accoûtumés à vendre leur peine, c'étoit autant de corps de réserve prêts à faire tous les coups de main, & à exciter tous les troubles pour lesquels on vouloit les payer. Les Candidats ambitieux s'en servoient dans leurs brigues, & il n'y avoit guére de Tribun, ou séditieux ou simplement inquiet, qui ne les eût à son commandement. Ainsi le motif qui avoit fait abolir ces sociétés, étoit précisément le même qui portoit Clodius à les remettre sur pié & en plus grand nombre.

Pour s'attirer en même tems la bienveillance du Sénat, il fit paroître une troisiéme proposition ; qui étoit, d'ôter aux Censeurs le droit qu'ils avoient d'exclure de cette Compagnie ceux dont la vie & les mœurs n'étoient pas réguliéres, & de leur défendre de noter d'infamie aucun membre de ce corps, s'il n'avoit auparavant été accusé dans les formes devant le Sénat même, & condamné de l'avis unanime de ceux qui le composoient

Il y avoit 400 ans, plus ou moins, que les Censeurs étoient en possession de ce droit ; dont l'usage bien réglé contenoit tous les Ordres dans le devoir, par le retranchement qui se faisoit ou qui se devoit faire tous les cinq ans des sujets qui s'en écartoient : mais cette sévérité n'étoit plus de saison ; & dans l'état où le Sénat se trouvoit, Clodius comptoit bien certainement que le silence imposé à ces Magistrats ne feroit point de mécontens dans la Compagnie.

Enfin il mit en avant une quatriéme réquisition : à ce qu'il fût fait défenses d'observer le Ciel dans aucun des jours où l'on pouvoit réguliérement traiter avec le Peuple.

Les Tribuns, dans la liberté qu'ils avoient d'assembler le Peuple & de traiter avec lui toutesfois & quantes, étoient extrémement génés par la nécessité où ils étoient de déférer aux observations des Augures ; lesquels s'entendant presque toûjours avec le Sénat, déconcertoient quelquesfois les mesures de ces

An. de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Officiers populaires, qu'ils obligeoient assés souvent à congédier les Assemblées & à en suspendre les délibérations, dont l'éxécution même n'étoit assurée que lorsqu'elles avoient reçu le sceau de leur approbation.

Ces observations se faisoient par l'inspection d'une partie du Ciel à laquelle ils fixoient leurs regards, & qui comprenoit un quart, un huitiéme ou quelque autre portion de l'hémisphére céleste, qu'ils commençoient par désigner d'une maniére plus mystérieuse qu'éxacte, n'ayant pour tout instrument que le *Lituus* sorte de bâton creux & crochu, & assés souvent pour toute science qu'un amas confus de folles visions forgées sur le préjugé du bonheur & du malheur, & résultantes ou des combinaisons des nombres, ou des rencontres inconséquentes & purement fortuites des choses les plus naturelles & les plus communes: tous les objets qui se présentoient à leurs yeux, tous les sons qui frappoient leurs oreilles, & tout ce qui affectoit leurs autres sens dans l'espace d'air interposé entre les deux surfaces du Ciel & de la terre qu'ils soûmettoient à leurs spéculations, étoit signe pour eux. Ils se donnoient pour les interprétes de ces signes à quiconque vouloit croire que les Etrusques ou Toscans, dont ils se faisoient gloire de suivre la discipline, les avoient déchifrés les premiers, & il s'étoit autrefois trouvé des gens assés simples pour se le persuader ainsi. Malheureusement il ne restoit aucune trace de cette discipline, ni dans le Collége augural, ni chés les Toscans eux-mêmes. Mais comme une croyance une fois établie prévaut d'ordinaire sur les raisonnemens les plus sensés, celle-ci s'étoit toûjours maintenue; de maniére pourtant que l'usage d'observer, religieux dans son principe, étoit par laps de tems devenu un des plus utiles ressorts de la politique des Patriciens, qui voulurent y avoir part en la seule qualité de Magistrats, & qui l'eurent en effet & à des conditions beaucoup plus avantageuses que les Augures eux-mêmes qui observoient par état.

Le Peuple ne souffroit pas volontiers que l'on rompît ainsi en visiére à ses Tribuns, & que pour arrêter ceux-ci dans la conclusion des affaires qu'il affectionnoit le plus, il ne falût qu'une simple dénonciation d'avoir observé le Ciel. L'on ne doit pas douter par conséquent que le nouveau réglement que Clodius vouloit faire, ne fût très bien reçu de cette Multitude: mais pour lui être agréable il n'en étoit pas moins pernicieux à toute

la République; par la raison que la liberté de proposer indéfiniment toute sorte de loix, étant par elle-même sujette aux plus grands inconvéniens, il n'étoit pas possible d'y obvier autrement qu'en laissant aux Augures & aux premiers Magistrats la même étendue de liberté dans leurs oppositions. C'est pour cela que les loix Ælia & Fusia, qui avoient introduit ou confirmé cette voye de droit depuis près d'un siécle, étoient regardées comme le boulevart de la tranquillité publique, & comme le plus assûré recours de l'Etat contre les entreprises des Tribuns: & c'est sans doute par cette raison que Cicéron, dans le systême de loix qu'il forma depuis, retint celle par laquelle il étoit défendu de rien faire contre la réclamation de cette espéce de Prêtres.

II. Dion dit que notre Consulaire prévoyant que toutes ces innovations tendoient à sa ruine, engagea un Tribun de ses amis nommé L. Ninnius, à s'opposer formellement à l'abrogation des loix Ælia & Fusia: mais que Clodius lui fit tant de protestations au contraire, soit par lui-même, soit par personnes interposées, qu'il eut la simplicité de l'en croire & d'obliger Ninnius à se désister de son opposition.

Plutarque ajoûte que Clodius pour mieux couvrir sa manœuvre, alloit disant à tout le monde qu'il ne vouloit aucun mal à Cicéron de ce qu'il avoit pu faire & dire contre lui, & qu'il s'en prenoit uniquement à Térentia qui les avoit mis mal ensemble. Pourquoi? On ne se l'imagineroit jamais, après ce que j'en ai dit, c'est que Terentia, prétend-il, étoit jalouse de la sœur de Clodius, dont selon lui Cicéron étoit épris. On peut voir d'où procéde l'erreur. Cet Historien plus curieux de ramasser des faits que de les mettre à leur place, n'a fait nulle attention ni au déchaînement de Cicéron contre Clodia, ni aux hostilités de Clodius: il auroit falu s'en instruire par la lecture de cet Orateur lui-même, & il ne paroît pas que cette lecture ait été bien familiére à un Ecrivain d'ailleurs si sage & si judicieux. Je ne nierai donc point que dans un autre tems, Clodius n'ait tenu ou pû tenir les discours que Plutarque lui attribue; ce que je nie, c'est qu'il les ait tenus dans les circonstances présentes, où ses actions auroient hautement démenti le langage d'une dissimulation aussi grossiére. Je ne lui contesterai pas non plus la jalousie de Terentia, pourvu qu'elle soit à peu près de même datte que les prétendues liaisons de cœur

An. de R. DCXV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

d'entre son mari & sa rivale, & qu'elle n'éclatte pas à la suite de ces traits envenimés qu'aux dépens de la modération & de toutes les bienséances, Cicéron s'étoit plû à lancer contre elle. Plutarque ou ceux qu'il a copiés, auroient-ils donc pris sérieusement la déclaration que le même Cicéron, au retour de son éxil fit publiquement à propos de cette vieille coquette, qu'il n'avoit jamais voulu avoir de femme pour ennemie, & moins encore une qui passoit pour être la bonne amie de tous les hommes. Dans les termes où ils en étoient l'un à l'égard de l'autre, il n'y avoit certainement pas matiére à la jalousie de Terentia : & quant à la division ; qui que ce fût qui en eût allumé le premier feu, il est beaucoup plus naturel de penser que ç'avoit été Clodia, que d'en jetter le soupçon sur la femme de Cicéron, outre que Clodius & lui ne s'étoient jamais dissimulé leurs sentimens réciproques.

Ainsi nous pouvons tenir pour constant que Cicéron, lorsqu'il obligea Ninnius à se rétracter, fut plûtôt excité à le faire par quelques-uns de ces amis puissans & perfides, dont nous l'entendrons se plaindre dans la suite, que par aucune assûrance qu'il eût prise sur les discours qu'on veut que Clodius ait fait répandre pour dissiper ses allarmes.

III. Par ces diverses propositions qui furent agréées, Clodius ayant mis de son côté toute la faveur dont il avoit besoin, il en présenta enfin une cinquiéme, contre ceux qui feroient mourir un Citoyen romain avant qu'il eût été condamné par le Peuple.

Il y avoit déja eu à Rome plusieurs loix sur ce sujet. La loi Valeria qui tiroit son nom de P. Valerius Publicola, & qui avoit été deux fois renouvellée par sa postérité, & les loix Porcia & Sempronia qui étoient beaucoup plus modernes. Elles étoient toutes en vigueur au tems dont je parle ; & il seroit difficile, hors des cas approchans de celui où nous avons vu Cicéron, de trouver dans les siécles précédens des éxemples d'éxécutions à mort, faittes contre des Citoyens romains, au préjudice de l'appel au Peuple, dont elles établissoient la nécessité. Ainsi à proprement parler, il n'y avoit que le Peuple entier assemblé en la maniére la plus solemnelle, qui pût décider définitivement du sort du moindre de ses membres. Je m'arrête ici pour faire remarquer, combien un droit tel que celui-là étoit propre à élever leur courage & leurs sentimens, en même

An de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

tems qu'à leur inspirer cette noble fierté, qui leur faisoit préférer la qualité de Citoyens de leur Ville aux titres étrangers les plus éminens. Mais qui n'admireroit que la première des Valeria qui leur assûra ce droit, ne prononça point d'autres peines contre les infracteurs, que celle de la désobéissance, & que jamais loi ne fut plus respectée.

Cicéron avoit reconnu ce droit, il l'avoit réclamé dans la seconde accusation contre Verres, nous lui verrons faire encore la même chose dans la défense de Rabirius. Comment seroit-il donc possible qu'il eût passé outre à l'égard des complices de Catilina? Il faut sur cela se souvenir de ce que j'en ai dit, & convenir une bonne fois que dans les périls extrêmes toute l'autorité résidoit dans le Sénat, ou que tout au moins c'étoit une de ses prétentions fondée sur ce qui s'étoit fait par le passé dans des conjonctures semblables. Ainsi, par exemple, Nasica & Opimius avoient fait mettre à mort les deux Gracques; ainsi Marius avoit fait tuer Saturninus & Glaucia; ainsi Cicéron armé du même pouvoir avoit pu livrer au dernier supplice cinq traitres duement jugés & condamnés, & cela sans attendre que le Peuple confirmât ce jugement: le Sénat y avoit suppléé, puisque Cicéron n'avoit rien fait qu'après lui en avoir référé & sur ses ordres. Bien plus, ç'eût été tout risquer que de porter par l'appel l'affaire devant un Peuple, dont le plus grand nombre étoit partie dans cette malheureuse cause; le secret qu'on garda dans le jugement des coupables, & qui ne fut révélé qu'après qu'ils eurent cessé d'être, marque de quelle nécessité il étoit dans cette occasion de s'écarter de la régle; la première & la plus sûre de toutes étant celle qui n'envisage que le salut public.

IV. Quoique la loi proposée en dernier lieu par Clodius fût générale, Cicéron par une espéce d'étourdissement inconcevable dans un homme d'un aussi grand sens, s'y regarda comme compris; parce qu'il se trouvoit dans le cas qui y étoit exprimé, & qu'au train que prenoient les choses, il voyoit qu'on se frayoit une route à l'attaquer personnellement. Mettant donc sur son compte tout ce qui s'étoit fait, comme s'il eût agi de son autorité privée, il prit le deuil suivant la coûtume de ceux qui étoient accusés dans les formes.

C'étoit se présenter au coup qui le menaçoit, & donner à la loi un effet rétroactif qu'elle n'avoit ni ne pouvoit avoir: il

An. de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

ſe repentit bien dans la ſuite de cette démarche précipitée ; mais il n'étoit plus tems, & ſes ennemis en tirérent tout l'avantage qui s'en pouvoit tirer.

Comme Pompée & Céſar, nonobſtant l'aſſiſtance qu'ils avoient donnée à Clodius, n'avoient point ouvertement rompu avec lui, il réſolut de s'adreſſer d'abord à eux pour ſavoir ce qu'il avoit à faire. Il eſt vrai qu'il ſe défioit de Céſar, mais il comptoit ſur la liaiſon étroite qui étoit entre ce grand homme & Pompée, dont il croyoit pouvoir ſe promettre davantage.

Il ſe trompa dans cette confiance. Les perſonnes de ce rang meſurent leur affection à leurs intérêts : nous pouvons nous flatter de leurs bons offices tant qu'ils ſont perſuadés de nous retrouver au beſoin : perdent-ils de vue ce motif? il n'y a plus rien à attendre d'eux.

La conſidération où étoit Cicéron ne s'étendoit guére audelà du Sénat & du Corps des Chevaliers, & cette conſidération n'étoit pas même pour toûjours durer ; au lieu que dans la diſpoſition préſente des affaires & par l'appui réciproque que Céſar & Pompée ſe prêtoient, leur crédit & leur pouvoir étoit déſormais hors de toute atteinte : ainſi quoi que Cicéron pût eſpérer des égards que le dernier affectoit d'avoir pour lui ; de la maniére dont ce nouveau gendre de Céſar avoit fait ſon traité, il n'étoit déja plus en ſituation d'agir autrement que de concert avec ſon beau-pére & ſuivant ſes inſpirations.

Dans l'endroit où Cicéron nous apprend qu'il avoit eſſayé par toute ſorte de moyens de les diviſer ; il fait entendre, que Céſar plus heureux, en lui enlevant Pompée, s'étoit procuré de nouvelles facilités pour le perdre.

Céſar fut plus heureux ſans doute : mais ſi le bonheur s'en mêla, ſa ſageſſe en avoit préparé les effets ; & en ce point je ne le trouverois plus privilégié qu'un autre, que par cela ſeul, que ſes vertus & ſes vices concouroient également à le rendre le maître de tout. Il eſt du moins certain que dans la conduite qu'il tint par rapport à Cicéron, il eut une certaine uniformité auſſi rare dans le cours des affaires dont le haſard décide, qu'elle eſt néceſſaire dans celles que nous voulons amener à leur fin par les régles de la prudence.

J'ai déja dit que Céſar avoit tâché plus d'une fois d'écarter Cicéron ſous prétexte des commiſſions qu'il lui avoit propoſées, & auxquelles il s'étoit fait fort d'attacher les avantages les plus propres

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

propres à l'ébranler. Cicéron avoit cru découvrir le piége, & il s'étoit applaudi de n'avoir pas donné dedans : mais comme tout de suite il s'étoit imaginé d'être un homme bien plus redoutable pour César qu'il ne l'étoit en effet, cette supposition captieuse l'avoit rejetté dans une autre erreur, qui étoit que César ne viendroit jamais à bout de l'éloigner, si lui (Cicéron) persistoit toûjours à se roidir contre ses instances. Il ne pensoit pas que celui qui lui avoit fait des conditions si favorables, & qui avoit même employé la priére pour l'engager à venir avec lui dans la Gaule, pouvoit quand il voudroit le forcer à quitter la partie : il oublioit que tout récemment Caton avoit été contraint de plier sous lui, que Lucullus avoit été réduit à embrasser ses genoux & à lui crier merci ; qu'eux & lui étant regardés comme les premiéres têtes du Sénat, c'est-à-dire, du parti dont l'abaissement faisoit le principal objet de sa politique, il n'étoit pas à présumer que par crainte ou par condescendance il exigeât moins de soumission de sa part que de celle des deux autres.

Enfin Cicéron n'avoit rien de mieux à désirer qu'une occasion de s'absenter avec honeur : mais par la raison que cette occasion lui avoit été offerte, il ne l'avoit pas acceptée ; & en demandant pour délibérer un délai que César ne manqua pas de prendre pour un refus, il l'avoit après tant d'avances rejettées mis dans la nécessité de recourir à d'autres mesures.

La preuve de ce que j'avance pourroit se tirer de ce que César disoit encore dix ans après ce tems-ci ; qu'il n'avoit abandonné Cicéron que parce qu'il n'avoit pu vaincre l'aversion que cet Orateur lui avoit témoignée, en préférant de s'exposer à périr plûtôt que de lui devoir son salut.

Cicéron n'en disconvient pas lui-même dans une des harangues qu'il prononça après son retour. C'est dans celle où il parle des offres que César lui avoit faittes : « Je les ai refusées, » disoit-il, non par ingratitude, mais par pure prévention ; si » elle fut raisonnable cette prévention, c'est ce que je n'entre- » prendrai pas de vous expliquer, plusieurs de ceux qui m'é- » coutent ne m'en croiroient pas : du moins m'accordera-t-on » que je montrai dans cette occurrence quelque sorte de fer- » meté & de courage ; puisque pouvant me soûtenir par mes » propres forces & mettre aux mains parti contre parti, j'ai- » mai mieux m'abandonner au caprice de la fortune, essuyer

An. de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius

» les derniers efforts de la violence, & présenter le flanc à l'in» justice, que de m'écarter de vos maximes & que de me dé» grader moi-même de mon rang.

Et c'étoit là précisément ce que César ne pouvoit lui pardonner : car il regardoit cet attachement de Cicéron pour le Sénat comme la source de la défiance qu'il lui avoit fait paroître ; & qui pour n'être pas sans fondement, ne lui en étoit que plus injurieuse.

Il s'ensuit de ce que je viens de remarquer des dispositions de César ; que quand Cicéron s'adressa à lui & que César lui réitéra ses offres, qu'il avoit chargé Pompée de lui rendre suspectes, son dessein ne fut autre que d'augmenter son irrésolution & ses incertitudes : car il avoit pris de tels arrangemens par rapport à Clodius ; qu'en laissant agir ce Tribun, il ne se débarrassoit pas seulement de notre Consulaire, il engageoit celui-là à des retours de reconnoissance plus effectifs que n'auroient pû être les promesses de ce dernier, sur l'esprit de qui il sentoit bien qu'il n'auroit jamais le même ascendant.

Pompée fut donc d'avis que Cicéron demeurât, & il lui dit même qu'il n'y avoit que des mal intentionnés qui pussent le conseiller autrement, que Clodius n'étoit pas un homme à lui devoir faire tant de peur, qu'il n'oseroit rien attenter contre lui, qu'il lui en répondoit derechef, & qu'en tous cas il sauroit bien le contenir de gré ou de force.

Ce n'étoit comme on voit que la répétition des mêmes propos qu'il lui avoit déja tenus plus d'une fois ; & qui, dans un moment où il étoit question d'agir, ne pouvoient passer que pour de misérables défaittes.

Quant aux Consuls, de la maniére dont Cicéron s'étoit toûjours comporté avec eux, il n'avoit aucun sujet de s'en défier, pas même de Gabinius, malgré la diversité de leurs mœurs & de leur façon de vivre : car non seulement il n'avoit eu jusque là aucun démêlé avec lui, les liaisons qui leur étoient communes avec Pompée, dont Gabinius étoit la créature favorite, les avoient rapproché l'un de l'autre ; sinon par des sentimens d'estime qui forment les amitiés, du moins par des correspondances nécessaires, qui dans le commerce du monde en prennent ordinairement le nom & offrent aux yeux les mêmes dehors.

L'autre Consul, nommé L. Calpurnius Piso Cæsoninus, beau-pére de César, étant de la même Maison que Piso Frugi

[An. de R. DCXV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

gendre de Cicéron, il sembloit que celui-ci avoit lieu d'en tout attendre, surtout après les marques de confiance & de considération qu'il en avoit reçues aux derniers Comices, où il s'étoit à sa priére chargé de prendre garde qu'il ne se fît point de fraude aux suffrages de la premiére Centurie, sur laquelle les autres avoient coûtume de se régler : tout récemment encore (le premier jour de l'an) Cæsoninus l'avoit fait opiner le troisiéme, c'est-à-dire, après César & Pompée, par où il sembloit l'égaler à ce qu'il y avoit de plus grand dans la République.

Sur ces apparences, Cicéron crut pouvoir se tirer d'affaires en demeurant à Rome, comme Pompée le lui avoit conseillé, & il remercia pour la troisiéme fois César & de sa Lieutenance, & à plus forte raison d'une place de Vigintivir pour la distribution des terres de la Campanie, qu'il lui avoit encore fait proposer depuis la mort deCosconius, qui en avoit été premiérement pourvu.

V. Il se mit ensuite à solliciter le Peuple, allant de maison en maison & représentant à chacun ce qu'il jugeoit de plus propre à faire rejetter une loi, dans l'objet de laquelle la conservation des Citoyens n'entroit que pour couvrir la persécution qui lui étoit suscitée pour les avoir conservés en effet pendant son Consulat : mais dès-lors il put tirer des conjectures certaines de son malheur ; car que n'eut-il pas à essuyer de la part de Clodius? il le rencontroit par tout accompagné d'une troupe de satellites, son escorte ordinaire, qui se moquoient de ses supplications & qui lui faisoient toute sorte d'insultes, jusque à lui jetter des pierres & de la boue.

C'étoit en tout ou en partie le même assemblage que Catilina avoit formé de gens ; lesquels n'ayant rien à perdre ni du côté des biens ni du côté de l'honeur, étoient prêts à tout faire sous la conduite de ce nouveau chef, qui ne respiroit non plus que l'autre que le désordre & que le pillage.

Vingt mille jeunes gens, ayant à leur tête le fils de Crassus, ne laissérent pas d'appuyer de leurs sollicitations celles de Cicéron, & la plûpart des Chevaliers romains en firent autant : ces derniers en particulier s'assemblérent au Capitole pour députer au Sénat & aux Consuls, non pas seulement les plus apparens de leur Corps, mais des deux Consulaires les plus distingués, qui furent l'Orateur Hortensius & Curion le pére, qui avoit été Censeur dix huit ans auparavant. Ggij

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Le Sénat tenoit sa séance au Temple de la Concorde, le jour que les Députés des Chevaliers se présentérent à son audience. La demande dont ils étoient chargés intéressoit cette Compagnie presque autant que Cicéron lui-même, puisqu'il n'étoit recherché que pour avoir éxécuté ses ordres ; aussi s'étoit-elle déclarée pour lui sans attendre qu'on l'en priât & elle avoit eu recours aux Consuls, comme il étoit d'usage, pour les engager à le protéger contre Clodius. On verra par ce qui suit s'ils étoient gens à le faire.

Gabinius dans sa jeunesse avoit été l'éléve & le mignon de Catilina. De cette infâme liaison il avoit passé à d'autres excès, sinon aussi horribles, du moins plus ruineux, qui avoient été suivis de la dissipation entiére de son patrimoine. Son indigence ne lui avoit pas fait changer de vie, il avoit emprunté de toutes parts pour la continuer : mais il auroit bientôt succombé aux poursuites de ses créanciers, s'il n'avoit trouvé un asyle dans le Tribunat du Peuple que Pompée, à qui il s'étoit attaché, lui avoit fait obtenir. Pompée, qui le savoit aussi reconnoissant que débauché, avoit eu ses raisons pour le mettre en place. Gabinius se prévalut de l'avantage de son poste pour faire donner par le Peuple à cet utile Patron la commission de la guerre des Pirates, commission qui étoit des meilleures & des plus honorables qu'il y eût jamais eu dans la République.

A juger de Gabinius par les apparences & sur la peinture que Cicéron en fait, son air & ses maniéres ne dénotoient qu'un efféminé, amolli par les plaisirs, livré à toute sorte de luxe, & dès-là incapable de tout bien. Il étoit toûjours fardé, dégoutant d'essences, parfumé d'odeurs exquises, frisé avec plus d'art que la Courtisanne la plus coquette, & surtout beau danseur.

Cæsoninus au contraire paroissoit tout autre à l'extérieur qu'il n'étoit au fond de son ame & dans le secret de sa maison, qui receloit à peu près autant d'infamies que son Collégue en montroit au grand jour. Rien de plus triste, de plus maussade & de plus rebutant à voir que sa personne : Il étoit fort noir de visage & velu jusque aux yeux, il avoit les sourcils hérissés, les dents pourries, les cheveux gras & toûjours en désordre ; il parloit peu, alloit vétu de la couleur la plus obscure & de l'étoffe la plus commune ; il étoit aussi mal en domestiques qu'en

habits, ne mangeoit que des viandes grossiéres, mal apprétées & encore plus mal servies, en récompense il buvoit des mieux.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Caesonin. A. Gabinius.

Cependant sur je ne sais quelle réputation de modestie, aquise au prix de cette rusticité hypocrite & soûtenue tant par une naissance illustre, que par le préjugé résultant du surnom *Frugi*, bien qu'il appartînt à l'autre branche des Pisons, il étoit parvenu à tous les honeurs aussitôt qu'il avoit eu l'âge requis pour les posséder, sans qu'il eût aucun talent pour s'en bien aquiter, & sans qu'il se fût jamais distingué ni au Barreau ni à la guerre; ainsi César, qui avoit épousé sa fille, n'avoit pas eu beaucoup de peine à le faire Consul.

Quelque chose donc que ce nouveau Magistrat & son Collégue pussent promettre à Cicéron, il n'avoit rien à en espérer au préjudice de Clodius.

Comme il n'étoit personne de qui ce Tribun eût tant de besoin que d'eux pour réussir dans son projet, il s'étoit engagé à leur faire donner telles Provinces qu'ils voudroient pour Gouvernemens quand ils sortiroient du Consulat, avec les accompagnemens les plus assortis à leurs vues particuliéres, à condition seulement qu'ils lui abandonneroient Cicéron.

En conséquence de cette convention, & pour les obliger à l'éxécuter d'aussi bonne foi de leur part qu'il l'éxécutoit de la sienne, immédiatement après le Plébiscit qui concernoit personnellement notre Consulaire, Clodius en avoit proposé un pour faire nommer Pison au Gouvernement de la Macédoine, de la Gréce & des Païs adjacens, & Gabinius à celui de la Cilicie & de ses dépendances, en ajoûtant pour chacun d'eux le pouvoir de faire la guerre & de prendre sur les fonds publics l'argent nécessaire à cet effet.

Outre que ce n'étoit pas la coûtume d'assigner les Provinces aux Consuls avant le milieu de l'année, après que l'on avoit désigné leurs Successeurs, (l'on n'étoit encore qu'aux derniers jours de Janvier, & les délais de la promulgation ne tomboient que dans le mois suivant.) C'étoit, comme je l'ai déja dit, empiéter sur les droits du Sénat; car par une Loi du Cadet des Gracques, le Coriphée des Tribuns populaires, non seulement cette Compagnie avoit été conservée dans la possession où elle avoit été de tous tems de nommer aux Gouvernemens de ces Provinces, on lui avoit laissé la liberté d'en changer les Gou-

An. de R. DCXV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

verneurs, si elle n'étoit pas contente de leur administration.

Ce qui doit surtout paroître bien singulier, c'est que ces Gouvernemens n'étoient déja plus à donner, le Sénat en ayant disposé; je n'ai pû trouver en faveur de qui, car quant à la raison qui avoit obligé le Sénat à devancer ainsi le tems des nominations, on n'en sauroit imaginer d'autre que la crainte qu'il avoit eu d'être lui-même anticipé, & tant cette crainte que cette précaution marquent assés jusque où on avoit porté de part & d'autre le mépris des régles. Mais quand ç'auroit été au Peuple à pourvoir aux Provinces; ce qu'il n'avoit jamais prétendu, lors même qu'assemblé par Centuries il avoit nommé le premier Africain pour succéder en Espagne à son pére & à son oncle qui y avoient péri (& ce n'étoit pas un éxemple à citer, ni pour les Tribuns qui n'agissoient qu'au nom des Tribus, ni pour les Consuls qu'on ne pouvoit comparer à ce Héros) au moins le Peuple auroit-il dû attendre que ces derniers eussent achevé leur tems, & du reste laisser au sort à décider à qui des deux écheoiroit l'un ou l'autre de ces Gouvernemens.

Loin d'observer aucun ordre, Clodius se conduisit avec tant de précipitation dans cette affaire, qu'il manqua à se brouiller avec eux, faute d'avoir satisfait à tout ce qu'ils éxigeoient de lui. D'un côté Gabinius n'étoit point content de la Cilicie, au lieu de laquelle ce Tribun lui fit donner la Syrie avec la commission de faire la guerre aux Parthes; de l'autre, plusieurs Villes de la Gréce, que César avoit reconnues libres pendant son Consulat, se trouvoient assujetties au Gouvernement de Cæsoninus par le même Plébiscit qui en avoit réglé l'étendue: pour l'en dédommager, on fit un nouvel arrondissement. Enfin les sommes, qui étoient accordées par cette Loi aux Consuls pour subvenir aux dépenses de la guerre, avoient été assignées sur des fonds destinés par le même César à l'achat des terres de la Campanie, qu'il s'étoit engagé à distribuer à vingt mille des Citoyens les plus chargés de famille: à cela il falut encore trouver un nouvel expédient.

VI. Cæsoninus n'étoit pas venu au Sénat le jour que les Députés des Chevaliers s'y présentérent, soit comme il arrivoit assés souvent à cause de son peu de santé, soit pour garder encore quelques mesures avec Cicéron; par où il ne faudroit entendre autre chose que ces mesures perfides dont les Traîtres ont toûjours grand soin de se couvrir, tout persuadés qu'ils sont

An de R. DXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

qu'ils n'en imposent par là, ni à la partie intéressée, ni à ceux qui les voyent faire.

Ces Députés se jettérent donc aux piés de Gabinius, & ils furent suivis dans ce triste office par toute la Compagnie. Ce fut en vain, Gabinius rejetta avec une égale dureté, les priéres des uns & des autres.

Ninnius, ce Tribun affectionné dont j'ai parlé plus haut, voyant que l'on n'avançoit rien auprès du Consul par les voyes de la soumission, entreprit de se servir du pouvoir que sa Charge lui donnoit : il commença par exhorter le Peuple à prendre le deuil comme dans une calamité publique, & sur les représentations qu'il fit ensuite au Sénat, il fut résolu que la Compagnie le prendroit pareillement.

Clodius cependant la tenoit comme assiégée avec sa troupe ; & la terreur y fut si grande, que quelques Sénateurs s'en sauvérent avec leurs robes déchirées, comme si on leur eût fait quelque violence.

Gabinius en sortit aussi pour se rendre au Cirque de Flaminius, où le même Clodius avoit d'avance convoqué le Peuple ; au nom duquel il somma ce Consul de déclarer ce qu'il lui sembloit de la Loi proposée ; & il répondit à cette demande que les actes de cruauté qu'elle condamnoit lui avoient toûjours répugné ; il alla même jusque à dire en haranguant le Peuple sur ce sujet, que l'on se trompoit beaucoup, si l'on croyoit que le Sénat eût encore quelque autorité, & que le tems étoit venu de venger ceux qui avoient couru risque de leur vie sous le Consulat de Cicéron. Ensuite, & sans doute de concert avec son Collégue, il relégua à 200 milles un Chevalier romain, nommé L. Ælius Lamia, pour s'être signalé parmi les autres Députés de son Corps qui sollicitoient en faveur de notre Consulaire.

Clodius de sa part obligea Hortensius & le vieux Curion qui étoient à la tête de ces Députés de comparoître devant le Peuple pour y rendre compte de leur conduite, & ils ne se furent pas plutôt montrés que tous les gens de la cabale de ce Tribun tombérent sur eux, & les repoussérent à coups de poing, d'épées & de pierres. Hortensius pensa être tué dans cette mêlée : un autre Sénateur fort honête homme, nommé C. Vibienus, qui étoit du nombre de ces Députés fut si maltraité qu'il en mourut à quelques jours delà ; & Gabinius leur fit un crime à tous de s'être engagés dans cette démarche.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin, A. Gabinius.

Cæsoninus étant survenu, Clodius le somma comme il avoit fait l'autre Consul, de dire devant l'Assemblée ce qu'il pensoit de sa Loi. Celui-là répondit qu'il avoit toûjours été trop porté à la clémence pour être dans un autre avis que son Collégue.

Clodius profita du tems & de la présence des deux Consuls pour faire passer celle de ses Loix qui défendoit d'observer le Ciel aux jours où l'on pouvoit traiter avec le Peuple, & qui ne souffroit plus de difficulté depuis que du consentement de Cicéron lui-même, Ninnius s'étoit désisté de l'opposition qu'il y avoit formée.

Les Augures & les Magistrats eux-mêmes se trouvant ainsi dépouillés du plus beau de leurs droits, Clodius que rien n'étoit plus capable d'arrêter, indiqua tout de suite le jour d'une nouvelle assemblée, & toûjours hors de la Ville, afin que César qui étoit encore aux environs avec les troupes qu'il devoit mener dans la Gaule, pût y assister & imposer silence aux Tribuns, qui seuls désormais auroient pû s'élever contre la Loi qui devoit servir de préalable à celle du bannissement de Cicéron.

Clodius l'ayant donc mis dans la nécessité de répondre à la même question qu'il avoit faitte aux Consuls, César condamna l'éxécution des Complices de Catilina, comme faitte contre les régles : mais il déclara qu'il n'approuvoit pas pour cela que l'on fît aucune recherche de ceux qui y avoient eu part : pour ne pas perdre le mérite de sa modération, il ajoûta que l'on savoit assés quel avoit été son sentiment alors, mais qu'il ne faloit plus parler du passé.

Tout le monde savoit effectivement que c'étoit lui qui avoit ouvert l'avis de la prison perpétuelle, que cet avis étoit devenu celui de presque tous les Péres, & même de ceux qui avoient opiné avant lui, & qu'enfin il auroit été embrassé par l'universalité sans notre Consulaire & sans Caton, qui avoient ramené les uns & les autres à l'opinion de Silanus qui fut suivie.

Par cette adroitte réponse, César ménageoit Clodius en approuvant la loi dans son principe, mais il ne favorisoit pas moins Cicéron en témoignant ne pas vouloir qu'elle eût un effet rétroactif. Disons mieux, il ne laissoit à Cicéron que les apparences, & favorisoit réellement Clodius ; puisqu'en approuvant le fond de sa loi, & entraînant par son éxemple les suffrages de ceux qui l'auroient rejettée, il se disculpoit seulement par avance de l'abus qu'on en pourroit faire.

On

On recommençoit à parler d'infirmer ses propres établissemens : les Préteurs en particulier y avoient donné quelque atteinte ; & quand il n'auroit eu à craindre que les amis que Cicéron avoit dans le Sénat, il faloit bien qu'il eût pour eux quelques égards.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Const. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Mais dans la vérité ces amis apparens n'étoient pas des amis assés vifs sur les intérêts de notre Consulaire, ni des ennemis assés redoutables pour César ; & il est plus vraisemblable que ce grand homme ne s'expliqua ainsi dans l'occasion dont il s'agit, que parce qu'il n'étoit ni de sa prudence ni de sa dignité de se livrer aux emportemens d'un Tribun qu'il suffisoit alors de ne pas contredire ouvertement.

VII. Dailleurs ces amis de Cicéron étoient intimidés, & par les menaces de ceux qui étoient de la faction de Clodius, & par le froid accablant avec lequel Crassus & Pompée entendoient parler de lui ; le premier, se contentoit de laisser agir son fils disciple passionné de notre Orateur, & de dire que c'étoit aux Consuls à le soûtenir dans son affaire. Le second, au lieu d'en faire la sienne, comme il s'y étoit engagé, ne faisoit que répéter ce qu'il avoit déja dit tant de fois, & sur quoi il y avoit moins de fond à faire que jamais.

Clodius, qui peut-être en jugeoit autrement, ne laissa pas de lui tendre un piége : ce fut de lui faire remettre des lettres dans le tems qu'il étoit dans la maison de Cicéron, car il y alloit encore, par lesquelles on l'avertissoit de prendre plus garde à lui qu'il ne faisoit. Des gens appostés pour cela lui confirmérent la même chose de vive voix, sur ce que Cicéron n'étoit pas content de lui, comme certainement il n'avoit pas lieu de l'être.

On connoissoit sa foiblesse pour ces sortes d'avis : il se retira en conséquence de celui-ci à sa maison de campagne près d'Albe, soit qu'il se défiât effectivement de Cicéron, soit qu'il appréhendât seulement que l'on ne fît servir son nom à quelque entreprise sur sa personne : peut-être aussi se procura-t-il lui-même ce prétexte pour l'abandonner.

Son éxemple ne fut ni suivi ni approuvé des honêtes gens, & il fut relancé jusque dans sa retraite par l'un des Préteurs nommé L. Lentulus Crus ou Crucellinus, par Torquatus le pére, par M. Lucullus & par Fabius Sanga. Pompée se défendit comme il put, & beaucoup plus mal qu'on ne le croiroit d'un homme qui jusque là s'étoit fait fort de contenir Clo-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

dius : car oubliant toutes ses promesses & se retranchant dans sa qualité de simple particulier, il n'eut pas honte de leur répondre qu'il ne pouvoit de son autorité privée s'élever contre un Tribun revêtu de toute celle de sa charge ; que si les Consuls vouloient rapporter au Sénat l'affaire de Cicéron, il ne manqueroit pas de l'appuyer de toutes ses forces à main armée s'il le faloit, & de tout son cœur.

Cette réponse rapportée par les mêmes personnes au Consul Cæsoninus, comme à celui que l'on croyoit le plus facile à ébranler, ne produisit autre chose que de lui faire dire qu'il n'étoit pas besoin de recourir aux armes, ni même de faire tant de bruit ; que Cicéron n'avoit qu'à se retirer pour sauver la République, si l'on croyoit qu'elle fût en danger ; que pour lui il n'étoit pas si brave que Torquatus, qui portoit apparamment la parole, & Cicéron lui-même, s'étoient montrés pendant leur Consulat ; & qu'enfin ni lui, ni son Collégue, ni son gendre (César) n'abandonneroient point Clodius.

Un aveu si franc & si naturel ne pouvoit manquer de faire ajoûter foi à ce que Clodius, pour décourager les amis de Cicéron, ne cessoit de publier dans toutes ses harangues au Peuple, qu'il ne faisoit rien que de concert avec les Consuls, & qu'il ne feroit rien non plus dans la suite qu'avec leur aide & par leurs Conseils.

Il s'avança jusque à dire publiquement qu'il étoit le maître de disposer des richesses de Crassus, de la personne & des troupes de Pompée ; car pour ce qui étoit de celles que César avoit aux environs de Rome, il lui étoit ordinaire de se vanter qu'il les feroit entrer dans la Ville, s'il ne pouvoit autrement mettre le Sénat à la raison. En un mot, il n'avoit à la bouche qu'armes, que combats, que violences.

Ces vanteries, ces menaces, & le ton dont il les débitoit, faisoient sur Cicéron & sur les siens une impression d'autant plus vive, que ceux du crédit, de l'autorité & des richesses de qui ce Tribun se tenoit fort, ne le désavouoient pas : ce n'étoit pas, dit notre Consulaire, les discours de Clodius qui m'affligeoient, c'étoit le silence des personnes sur les dispositions de qui il s'appuyoit : quoiqu'ils eussent alors d'autres raisons pour ne point s'expliquer, ils sembloient cependant parler lors même qu'ils ne disoient rien, & tomber d'accord de tout ce qu'on leur attribuoit puisqu'ils ne s'en défendoient en aucune maniére.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Consl. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Non seulement donc les mouvemens que Clodius se donnoit, dissipoient tous les doutes qu'on auroit pu avoir de la légéreté de ses paroles : mais il se comportoit en tout comme un homme sûr de son fait ; & ce qui étoit le plus déplorable, dans les entreprises les plus criminelles & les plus inouïes, il agissoit avec autant de sécurité que s'il n'y avoit eu personne au-dessus de lui pour le réprimer ou pour le contenir. Ainsi dans tous les quartiers de la Ville & jusque dans le forum & à la vue des Consuls, sous prétexte de former les nouvelles Communautés dont il avoit fait ordonner l'établissement, il enrolloit tout ce qui se présentoit à lui de gens de condition libre ou servile : il amassoit des armes dans le Temple de Castor, qui étoit dans la même place, parce que c'étoit dans cet endroit qu'il vouloit convoquer le Peuple : il en faisoit enlever les dégrés pour en garder plus facilement les entrées & les issues, & pour empêcher qu'on n'en sortît contre son gré quand on y seroit une fois assemblé. Il fit aussi fermer les boutiques, comme cela se pratiquoit dans les plus grandes émotions : enfin il disoit hautement qu'il faloit que Cicéron vainquît deux fois pour se sauver ; par où il vouloit faire entendre que quand même on se deffieroit de lui (Clodius) on auroit encore affaire aux Consuls.

Ces Magistrats de leur côté ordonnérent en ce tems là même aux Sénateurs & aux Chevaliers, de reprendre leur habillemens accoûtumés & de quitter le deuil, sauf à eux à gémir en secret s'ils étoient aussi affligés qu'ils vouloient le paroître.

Le bruit d'une persécution si étrange s'étant répandu dans l'Italie, il n'y eut Ville grande ou petite, Corps, Société ni Compagnie, de quelque espéce qu'elle fût, qui ne se déclarât pour Cicéron par quelque acte public.

Les choses étant en cet état, notre Consulaire envoya Pison son gendre à Pompée implorer sa protection pour la derniére fois, ne pouvant encore se persuader qu'il en fût trahi, & il y alla lui-même après : mais Pompée qui ne vouloit rien faire pour lui ; craignant de ne pouvoir soûtenir sa présence, s'en alla d'un côté, tandis que Cicéron venoit de l'autre : par là ce dernier se vit obligé de recourir aux Consuls tout contraires qu'ils lui étoient.

Cæsoninus lui répondit naturellement & sans détour, que Gabinius étoit un homme ruiné de fond en comble ; qu'il auroit été réduit à faire banqueroute à ses créanciers, s'il n'avoit eu un Gouvernement tel que celui que Clodius lui avoit fait don-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Coss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

ner par le Peuple ; que n'ayant eu à espérer rien de semblable du Sénat, il n'avoit pu moins faire pour ce Tribun que de s'engager à ne le point traverser dans ses opérations ; que ces motifs l'obligeoient lui-même, en tant que Collégue de Gabinius, à des condescendances qu'il n'auroit pas sans cela, que lui Cicéron à qui il parloit, en avoit eu bien d'autres pour le sien (Antonius) qu'il n'avoit pas voulu impliquer dans la Conjuration de Catilina, quoiqu'il fût à n'en pouvoir douter qu'il en étoit complice ; que par conséquent il étoit inutile qu'il s'adressât ni à lui ni à Gabinius, que chacun songeoit à soi & à ses affaires, & qu'il lui conseilloit de s'éloigner pour éviter une sédition qui ne manqueroit pas d'arriver s'il se mettoit en état de défense.

Gabinius, qu'il vit tout de suite, lui conseilla au contraire de demeurer & de tenir ferme, quelque chose qu'on pût lui dire pour l'en détourner.

Si l'on demande pourquoi cette contrariété entre deux personnes qui devoient avoir le même but, je n'en vois pas de meilleure raison que celle qui s'offre naturellement à l'esprit : c'est à savoir que, comme c'étoit une trahison concertée entre les Triumvirs & pour le succès de laquelle ils avoient paru être de différentes opinions, il faloit bien que les Consuls qui ne parloient que d'après eux & qui ne désiroient rien tant que de leur complaire, affectassent les mêmes façons de penser & tinssent le même langage, afin d'augmenter la perplexité de Cicéron.

IX. Ses amis flottoient de leur part dans la même incertitude, même partage dans leurs avis. Celui de Lucullus & de Ninnius, qui ne consultoient que leur propre générosité, étoit que notre Consulaire demeurât. Caton, qui n'étoit pas moins généreux ni moins attaché à lui, mais qui partoit d'un autre principe, ainsi qu'Hortensius & quelques autres, étoient du sentiment opposé, auquel Cicéron se laissa aller.

Il considéra (du moins fut-ce ainsi qu'il s'en expliqua depuis) qu'après avoir pendant son Consulat sauvé la République sans quitter la Robe consulaire, il ne lui siéroit pas, n'étant plus que personne privée, de donner lieu pour son intérêt particulier à une dissension civile, à laquelle on devoit nécessairement s'attendre s'il persistoit à vouloir demeurer ; qu'il ne pourroit avoir le dessus sans exposer un grand nombre des plus gens de bien

à périr avec lui; & que quand même Clodius perdroit la vie dans le soulévement que causeroit infailliblement sa persévérance à ne pas désemparer, la mort de cet ennemi ne termineroit rien, comme il avoit lui-même grand soin d'en avertir tout le monde, ayant disoit-il des vengeurs tout prêts, aussi puissans que les deux Consuls; que si au contraire il succomboit, ou ce ne seroit qu'après une vigoureuse résistance (supposé que tous ceux qui s'offroient à lui fissent le devoir de vrais amis) ou qu'il en seroit abandonné, ce qui les couvriroit de honte & seroit ignominieux à sa mémoire; que dans l'état où étoient les choses, sa mort demeureroit impunie, ce qui seroit d'un très mauvais éxemple pour la postérité, & capable d'intimider à jamais tous les bons Citoyens qui se trouveroient dans une conjoncture pareille à celle où il s'étoit vu pendant son Consulat, & de les détourner de s'exposer comme il avoit fait pour le bien de la patrie; qu'il étoit vrai que de quelque maniére qu'il vint à mourir avant que de recouvrer ses honeurs, sa destinée produiroit toûjours à l'avenir ce pernicieux effet; mais qu'elle le produiroit à bien plus forte raison, s'il ne prenoit le parti de se retirer jusque à ce que l'orage qui n'étoit pas pour durer long-tems eût cessé; qu'il pouvoit espérer d'être bientôt rappellé au point qu'il étoit innocent & nécessaire à l'Etat, & qu'alors son aventure seroit une leçon pour ceux qui seroient à l'avenir dans le même cas, qui les exciteroit à imiter également & son intrépidité lorsqu'il s'étoit agi de repousser les malheurs publics, & sa patience héroïque à supporter pour une cause si glorieuse ceux qui ne regardoient que lui personnellement, à les supporter dis-je, sans se défendre & sans se désespérer.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Après cela est-il concevable que Dion ait pu dire que notre Consulaire avoit eu le dessein de se défendre, & qu'il s'étoit mis en état d'opposer la force à la force, lorsqu'Hortensius & Caton lui inspirérent des sentimens plus pacifiques? Il est bien vrai qu'ils opinérent pour la retraite; mais ce ne fut pas dans un conseil de guerre, je veux dire qu'il ne fut pas seulement question de délibérer, si l'on feroit face à l'ennemi. Cela paroît clairement par ce que je viens de rapporter des dispositions de Cicéron, qui ne pouvoit guére être plus éloigné qu'il l'étoit de se commettre avec une populace contre laquelle il est hors de vraisemblance qu'il fût préparé.

Et certes quand je le regarde dans le point de vue où il se

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

montre lui-même à quiconque veut prendre la peine de l'étudier ; je suis convaincu que frappé du danger qui le menaçoit, & que sa terreur lui représentoit encore bien plus grand ; s'il envisagea quelque chose de ce que je viens de rapporter sur son propre témoignage, ce fut la nécessité dans laquelle il se mettroit, ou de devoir son salut à ceux qui entreprendroient sa défense, ou de s'en voir lâchement abandonné dans le moment critique qui décideroit de son sort.

Un honête homme qui a des amis qu'il estime, ne sauroit consentir à les mettre à une épreuve telle que celle-là. On ne craint pas bien distinctement leur désertion, mais on ne veut pas les voir tentés de reculer ; & l'amour propre nous prépare dans ces sortes de conjonctures un genre de mortification dont nous ne saurions soûtenir l'idée. Je ne sais même, s'il seroit de la prudence d'amener les choses à ce point : car si nos amis nous manquent dans ces occasions, nous demeurons seuls, dénués de secours & en bute à toutes les insultes.

Quand pour sortir d'une situation aussi affligeante il n'y auroit eu que la mort, à qui la mort n'eût-elle pas paru préférable ! Aussi Cicéron dit-il qu'il fut prêt à se la donner, & qu'il auroit exécuté cette résolution, s'il n'en avoit pas été empêché par Atticus. Je l'en crois d'autant plus volontiers qu'aux termes où il en étoit, il ne faloit pas un grand effort de nature pour y recourir.

X. D'un autre côté cependant, comme il n'étoit pas réduit à n'avoir absolument à choisir qu'entre la mort & cet abandonnement général, que même la mort n'étoit pas l'expédient le plus glorieux, & qu'il pouvoit sans se deshonorer condescendre aux priéres de cet ami, aux représentations des autres, & aux larmes de sa famille, il résolut enfin de retenir la vie & de la garantir de tout danger par une prompte fuite.

Après s'être ainsi déterminé, il accepta 250 mille sesterces dont Atticus lui fit présent : il prit ensuite une Statue de Minerve, pour laquelle il avoit depuis longtems une vénération singuliére, il la porta au Capitole, où il la consacra sous cette inscription, *à Minerve Protectrice*, & il sortit en même tems de Rome, accompagné de ses serviteurs les plus affidés, d'une partie de ses amis, & d'un grand nombre de gens de bien, qui ne purent refuser leurs larmes à un spectacle aussi touchant. Ce fut vers le minuit de l'un des derniers jours de Mars 695.

Sa femme, sa fille & son fils ne le suivirent pas : ils s'éloignérent seulement de Rome cinq ou six jours après son départ, & passérent à la campagne la plus grande partie du tems que dura son éxil, cachés chez divers amis, tantôt chez l'un & tantôt chez l'autre, pour se dérober par cette vie errante à la fureur de leurs ennemis communs.

Cicéron n'eut pas plûtôt disparu, que Clodius fier de ses succès se rendit au temple de Castor où il avoit convoqué le Peuple ; & d'où après avoir fait distribuer des sommes considérables par les mains des Députés d'un certain Brogitarus dont je parlerai dans la suite, il descendit sur la place accompagné de cette multitude de séditieux, d'esclaves & de gens sans aveu qui étoient toûjours à ses ordres, à l'aide desquels il chassa à coups de pierres, de bâtons & d'épées tout ce qu'il y avoit de bons Citoyens, & demanda l'homologation d'une nouvelle Loi plus formelle contre notre Consulaire que n'avoit été la précédente.

Une seule remarque suffira pour faire juger de la qualité de ceux qui l'approuvérent & qui représentoient l'assemblée des Tribus. La coûtume étoit d'exprimer dans les Loix le nom de la personne qui la premiére étoit appellée à y donner son consentement, & il convenoit à tous égards que le Citoyen à qui l'on faisoit cet honeur fût un des plus considérables d'entre eux tous. Cependant celui qui suivant cet usage fut nommé dans le Plébiscit n'étoit qu'un Avanturier ; dont on ne sait autre chose sinon qu'il s'appelloit Sédulius, qui nia depuis qu'il eût assisté à cette Assemblée, & qui soûtint même n'avoir pas été à Rome ce jour-là.

Cette nouvelle Loi de Clodius étoit conçue en ces termes : » Attendu que Cicéron a fait mourir des Citoyens romains sans » l'ordre du Peuple & sans aucune forme de justice, & qu'à » cet effet il a rapporté de faux Sénatusconsultes, qu'il vous » plaise ordonner que l'usage du feu & de l'eau lui soit été interdit, qu'il ne soit permis à personne de lui donner retraitte ; » que si quelqu'un le fait, lui & celui chés qui il sera trouvé, » puissent être tués impunément ; qu'aucun ne propose au Sénat de le rappeller ; que si quelqu'un contrevient à cette défense, nul de la Compagnie n'opine ni de vive voix ni autrement sur la proposition qui en seroit faitte, ni ne souscrive à quoi que ce soit qu'on pût résoudre en sa faveur,

» si ce n'est quand ceux qu'il a fait mourir seront revenus de » l'autre monde.

Ce fut le même Sex. Clodius que son Patron chargea de dresser cette réquisition telle que je viens de la copier, personne autre que ce Scélérat n'ayant voulu y prendre part, à l'exception toutesfois de Vatinius, qui se vanta d'avoir aidéà la digérer, & qui fut le seul homme connu qui témoignât y donner son approbation. Elle n'en étoit pas moins étrange au fond & dans la forme.

XI. Il avoit été expressément défendu par un des articles des XII Tables de faire des Loix privées, ou dont l'objet fût borné à de simples particuliers. Par un autre, qui ne faisoit que renouveller des défenses encore plus anciennes, il étoit interdit à toutes Assemblées autres que celles des Centuries de procéder au jugement capital d'un Citoyen romain. On ne connoissoit point encore les Tribuns du Peuple, dit à ce sujet Cicéron, on ne pensoit pas même à eux; Cependant (qui n'admireroit jusqu'où nos Ancêtres ont porté la prévoyance?) ils ne voulurent pas que l'on fît des Loix privées; car c'est-là ce qu'on appelle privilége, la plus injuste des inventions. En effet la Loi étant par essence & dans son institution, un Decret ou une Ordonnance pour le général, ils ne voulurent pas qu'il fût rien statué contre le Particulier, si ce n'étoit dans les Comices des Centuries; ou le Peuple distribué par Classes, selon l'état de chacun, ses facultés & son âge, délibère avec plus de maturité & donne son suffrage avec plus de connoissance, que lorsqu'il est assemblé confusément par Tribus.

Ce fut donc par une de ces Assemblées tumultueuses, d'où il n'étoit pas possible de bannir la confusion, & où Clodius n'avoit rien oublié pour l'augmenter, que ce Tribun fit ou ordonner ou ratifier l'éxil de Cicéron, qui ne fut ni cité, ni ajourné, ni même accusé, bien loin d'avoir été condamné juridiquement: mais pouvoit-il l'être par un pareil Tribunal & par une Loi privée, après des prohibitions aussi formelles? Pouvoit-il même être reputé coupable d'un crime, qui à proprement parler auroit été celui du Sénat, de l'autorité de qui les Conjurés avoient été éxécutés à mort, en conséquence de l'Arrêt que Cicéron avoit rapporté au Peuple, & qu'il n'avoit pu ni supposer, ni changer, & dont les démarches que la Compagnie venoit de faire en sa faveur étoient une preuve que l'allégation du contraire portée par la réquisition ne pouvoit détruire? Autant

An de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Caesonin. A. Gabinius.

Autant que cette requisition étoit injuste & même impudente pour le fond, autant elle étoit absurde & ridicule dans l'expression, *qu'il vous plaise ordonner qu'il lui ait été interdit, &c.* Car pourquoi ne pas requérir à l'ordinaire; à ce *qu'il vous plaise lui interdire, &c.* C'est à mon avis, parce que Cicéron ayant prévenu son jugement par sa retraite, il n'auroit pas seulement été contre le bon sens, après que la chose étoit faitte d'en parler comme d'une chose à faire; mais qu'il eût été contre le droit des Gens de prononcer pour l'avenir cette interdiction, après que Cicéron l'avoit volontairement optée, cette peine étant la plus grande à laquelle il eût pu être condamné. En ordonnant donc que l'usage du feu & de l'eau lui eût été interdit, c'étoit plûtôt aquiescer à ce qui avoit été fait, que statuer quelque chose de nouveau; & l'on comprend que l'un est incomparablement plus aisé que l'autre.

Il y auroit beaucoup à s'étendre sur les menaces suivies de voyes de fait, & sur les violences de toutes les sortes qui furent mises en pratique, même pour n'obtenir que cela, & pour donner une forme de Loi à la proscription de toutes les Loix la plus impudente qu'on puisse imaginer; si ce n'étoit pas assés de dire, que la fureur extravagante de la clause apposée comme nécessaire au rappel de Cicéron (*quand ceux qu'il a fait mourir, seront revenus de l'autre monde*) ne fit pas jetter des pierres à cet insolent Tribun, & n'arrêta pas d'un moment l'acceptation de sa proposition.

Une heure seulement après cette acceptation, Clodius pour consommer le marché qu'il avoit conclu avec les Consuls, fit procéder à celle d'un autre requisitoire concernant leurs Provinces, qu'il avoit été obligé de réformer pour les satisfaire, ce qui avoit reculé de près d'un mois leur nomination à ces Gouvernemens.

Cependant, comme s'il n'avoit pas plusque suffisamment pourvu à la récompense de leurs services, il les associa encore au pillage des biens de notre malheureux Consulaire, quoiqu'ils ne fussent pas sujets à confiscation, & qu'ils lui dussent demeurer en entier, par la raison qu'il n'avoit point été jugé. Clodius donc ne se contenta pas de dépouiller sa maison du Mont Palatin, & celles qu'il avoit à la campagne de ce qui s'y trouva de meubles précieux, il y fit mettre le feu, après que Cæsoninus en eut enlevé jusque aux colonnes de marbre & aux seuils des portes, lais-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

sant à Gabinius la même liberté sur Tusculum ; où ce dernier butina avec si peu de retenue, qu'il n'y laissa pas même les instrument d'agriculture & les arbres.

XII. Ce ne fût après cela que banquets & que festins, où parmi les remerciemens qu'ils se firent sur les secours qu'ils s'étoient réciproquement donnés pour se défaire de leur ennemi, les noms de Catilina & de Cethegus ne furent oubliés, ni par Gabinius mignon du premier, ni par Cæsoninus cousin du second, ni enfin par Clodius qui n'avoit pas eu avec eux & avec les autres Conjurés des liaisons moins criminelles.

Le Gendre & la Fille de Cicéron se jettérent encore plusieurs fois aux piés de cet indigne parent (Cæsoninus) pour lui demander sa protection, ou plûtôt pour l'exciter à quelque sentiment de pitié, mais ils en furent rebutés avec la derniére barbarie.

Terentia ne fut pas à l'abri de la rage de ces furieux. Elle fut tirée avec violence du Temple de Vesta, l'asyle le plus sacré qu'il y eût à Rome, où elle s'étoit réfugiée, & d'où elle fut conduite au Tribunal où se faisoit l'adjudication des biens de son mari, comme pour l'autoriser par sa présence.

Le jeune Cicéron âgé pour lors de sept ans, eut aussi sa part à l'infortune de son pére ; & il couroit risque de la vie, sans les précautions que l'on avoit prises pour la garantir contre ceux qui avoient déja marqué cette victime.

Suivant le plan qu'ils avoient conçu de ruiner si absolument Cicéron qu'il ne pût jamais se relever, ils s'étoient attachés d'abord à sa maison de Rome située dans l'endroit de la Ville le plus apparent, & qui tant par cette raison que par sa magnificence étoit le plus spécieux de tous ses biens.

Ce n'étoit pas assés pour Clodius que de l'avoir pillée, brûlée & rasée : comme il avoit la sienne à côté, & qu'il ne cherchoit qu'à l'aggrandir aux dépens d'un ennemi sur qui tout étoit de bonne prise, il proposa au Peuple de vendre une partie de cet emplacement (c'étoit ce qu'il en vouloit avoir) & parce qu'il n'y avoit en ce tems là rien de plus durable que les établissemens où l'on faisoit intervenir la Religion, il demanda tout de suite la permission de consacrer l'autre partie.

C'étoit la plus criante de toutes les irrégularités que de lui donner cette commission, à cause des défenses très expresses faittes aux Auteurs des Loix, à leurs Collégues, à leurs Parens & à leurs Alliés, de prendre aucune part à leur exécution, de

peur que leur intérêt particulier ne les portât à abuser de leur crédit.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Cependant le Peuple, ou pour mieux dire la Populace & la plus vile Canaille, qui formoit pour lui l'Assemblée des Tribus, la seule qu'il pût convoquer, ne balança pas à lui accorder ce qu'il vouloit. Bientôt après il fit proclamer la vente du terrain, dont la propriété ne devoit demeurer à l'Acheteur qu'autant de tems qu'il en faudroit à celui-ci pour la lui céder. Ce fut sans doute à cause de cela qu'il ne s'en présenta point d'autre qu'un misérable du Païs des Marses appellé Straton, lequel n'avoit ni feu ni lieu, ni aucun moyen apparent de pouvoir faire la plus chétive emplette.

Clodius se préparoit à faire bâtir sur cette place un Portique pavé de 300 pas de tour en forme de peristyle, lequel devant joindre sa maison l'auroit rendue la plus spacieuse & la plus superbe de la Ville : d'autant qu'à côté de la partie de l'emplacement qu'il devoit consacrer, étoit un autre portique qui servoit de promenade publique appellé le Portique de Catulus, du nom de Q. Catulus; qui du prix provenu de la dépouille des Cimbres l'avoit fait construire sur le fond où avoit été la maison d'un Flavius Flaccus, qui pour prix des liaisons qu'il avoit eues avec le premier des Gracques, avoit été tué comme lui & avoit essuyé dans le reste le traitement qu'on faisoit aux Séditieux.

Clodius fit abbattre entiérement le Portique de Catulus, & en fit élever un nouveau beaucoup plus vaste, qui occupoit également l'un & l'autre terrain, comme si les deux maisons de Flaccus & de Cicéron avoient été rasées pour la même cause.

Ensuite il disposa tout pour la dédicace de ce nouvel édifice, laquelle se devoit faire *à la Liberté*, prétendant que c'étoit la Divinité que Cicéron avoit principalement offensée par les éxécutions sanglantes & tyranniques de son Consulat : il y fit mettre une inscription où ces motifs furent exprimés, & où il n'omit rien de ce qui pouvoit donner du relief à ce grand exploit de son Tribunat.

Ces consécrations étoient très rares, elles avoient même été réprouvées par de très anciennes Loix des Républiques Grecques, adoptées par la Romaine dès le tems de ses premiers Tribuns : c'étoit une espéce de confiscation dont il y avoit très peu d'éxemples, si ce n'étoit à l'égard de quelques Criminels d'Etat.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Consi. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Par la raison même de cette exception l'on comprend que si quelqu'un devoit être à couvert de ce côté là, c'étoit Cicéron; attendu que le Vengeur public d'un crime n'en sauroit porter la peine, que le Gouvernement ne soit en contradiction avec luimême. C'est néantmoins ce qui se pratiqua à l'égard de notre Consulaire, trois ans après avoir été reconnu & surnommé le Pére de la Patrie, qu'il avoit en effet affranchie de la servitude: & le prétexte de cette injustice énorme qui le fit confondre avec le Flaccus que je viens de citer & traiter plus rigoureusement que Catilina lui-même, fut de n'avoir pas, avant que de procéder à l'exécution des Complices, recueilli les avis d'un Peuple qui n'avoit pas cessé de lui applaudir.

Les honeurs divins que Clodius rendit en cette occasion *à la* Liberté, n'étoient pas les premiers qu'elle eût reçus à Rome, où 80 ans auparavant le Pére des Gracques lui avoit bâti sur le Mont Aventin un Temple magnifique, soûtenu de colonnes d'airain & décoré de statues les plus exquises.

Celle que Clodius plaça sur son nouveau Portique étoit de marbre, mais il y avoit bien à dire qu'elle fût aussi vénérable dans son origine que dans l'usage qu'il en faisoit. Cicéron découvrit depuis que c'étoit la figure d'une Prostituée de la Ville de Tanagre en Béotie, aux environs de laquelle elle avoit été trouvée, & dans le propre tombeau de celle qu'elle représentoit. Le Pére de Clodius, à ce que l'on croyoit, l'avoit apportée à Rome, où elle avoit paru comme un morceau prétieux pour la sculpture parmi les autres somptuosités de son Edilité.

Il ne suffisoit pas d'avoir le consentement du Peuple sur cette consécration, il faloit que les Pontifes consultés sur sa validité eussent donné leur réponse, & que la cérémonie se fît par le ministére d'un d'entre eux: & quelle apparence que leur Collége, composé de tout ce que Rome avoit de plus grand, fût ou assés peu instruit pour ignorer que la défense de consacrer un lieu profane ne pouvoit être levée que par une Loi expresse du Peuple légitimement convoqué & fondée sur des motifs tout autres que ceux que Clodius auroit pu alléguer; ou qu'il fût assés peu jaloux de son honeur, pour se prêter à une fonction aussi odieuse sur la simple interpellation d'un Tribun.

Clodius avoit pourvu de bonne heure à ces difficultés, en faisant donner dans ce Collége une place à un frére utérin de sa femme Fulvie, nommé L. Pinarius Natta. Il l'avoit même pré-

féré tout jeune qu'il étoit à son propre frére Appius, qui avoit postulé cette dignité, & qui avoit l'âge requis pour y être admis, ce que Natta n'avoit pas ; mais Clodius ne se fioit point à son frére, non plus que son frére ne se fioit point à lui, depuis que celui-là profitant de son absence lui avoit envahi une partie de son patrimoine.

Il est à croire aussi que la haute naissance de Pinarius avoit beaucoup contribué à lui faire obtenir ce sacerdoce, malgré le défaut des années : car elle ne pouvoit être plus privilégiée, puisqu'il étoit de l'une de ces deux Maisons fameuses originaires d'Arcadie, appellées Potitia & Pinaria, auxquelles on tenoit qu'Hercule avoit confié lui-même le soin de son culte : la premiére étoit éteinte il y avoit long tems, ce qui rendoit celle des Pinarius encore plus recommandable.

Clodius donc, ayant compris qu'il n'avoit rien à attendre des autres Pontifes par les raisons que j'ai dittes, avoit jetté les yeux sur ce jeune homme, de qui la mére & la sœur obtinrent à force de menaces & de priéres qu'il feroit cette cérémonie.

Elle consistoit de sa part à tenir empoigné le jambage de la porte du lieu dont on faisoit la dédicace, & à prononcer distinctement & à haute voix dans cette attitude la formule consécratoire, en sorte que celui au nom duquel la consécration se faisoit pût répéter après lui & mot à mot les paroles solemnelles.

Comme Pinarius étoit tout-à-fait neuf dans le métier, soit timidité naturelle, soit défaut de mémoire, il récita fort mal cette formule, & Clodius qui l'auroit pu savoir mieux, hésitant s'il devoit le redresser ou le suivre, ne fut ce qu'il disoit non plus que lui.

Autant de fautes qu'ils faisoient l'un & l'autre étoient autant de nullités. C'étoit aussi quelque chose de bien étrange que la consécration d'un portique destiné à servir de promenade au Public. Cependant comme ce qui porte l'empreinte de la Religion est toûjours d'un grand poids par rapport à la multitude, cette consécration toute défectueuse qu'elle étoit fut regardée avec raison comme le dernier sceau de la ruine de notre Consulaire ; & Clodius, pour avoir surmonté les obstacles qui s'y rencontroient, en remporta le nom d'heureux Catilina, qui lui fut déféré par les gens de sa cabale.

Il regarda dès-lors ce portique comme un monument de sa gloire, & comme le plus durable de tous les trophées, Aussi

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin, A. Gabinius.

fut-ce en ce lieu qu'un scélérat natif d'Anagnia, poursuivi pour ses crimes par ses concitoyens & que Clodius avoit fait absoudre, lui érigea une statue en témoignage de sa reconnoissance.

CHAPITRE TROISIEME.

I. CICERON cependant avoit en partant de Rome pris le chemin de la Sicile par la Lucanie & s'étoit avancé jusque à Vibon, où il invita d'abord Atticus à le venir trouver pour délibérer avec lui de l'endroit où il fixeroit son séjour.

Tout le monde étoit instruit de la grande amitié qui étoit entre eux deux & de la confiance que Cicéron en particulier avoit dans les conseils de cet ami : car quoique Atticus vêcût à peu près sur le même pié avec les personnes les plus qualifiées de la République, sans que la diversité des intérêts de chacun d'eux lui fit affecter un parti plûtôt qu'un autre, on n'ignoroit pas qu'il n'eût pour Cicéron cette tendresse de préférence qui distingue les amis de cœur d'avec ceux qui ne le sont que relativement au commerce de la société civile : mais parce que l'affection réciproque qu'ils se portoient tiroit son origine de l'ancienneté de leur connoissance, qu'Atticus prudent, modéré, dégagé de passion, incapable d'emportement faisoit taire tous les soupçons, & avoit par le privilége de son inclination bienfaisante trouvé le secret de persuader que les services qu'il rendoit aux malheureux, seroient aquis en d'autres circonstances à ceux-là mêmes qui y auroient pu trouver à redire, on ne fut ni surpris ni choqué de le voir prendre soin de la famille de son ami absent, veiller à ses affaires & se rendre le solliciteur de son retour.

Cicéron, si nous nous en rapportons à Plutarque, ne demeura point dans la Ville de Vibon. Cet historien prétend qu'un certain Vibius Sicilien, oubliant les obligations qu'il lui avoit, ne lui refusa pas seulement l'hospitalité, mais porta l'ingratitude & la perfidie jusque à lui interdire l'entrée de cette Ville, à lui qui en étoit le patron.

Cicéron ne dit pas un mot de ce Vibius, ni du procédé que l'historien grec lui attribue, ce qui suffiroit pour nous en faire douter ; tant parce que notre Consulaire n'a rien omis de ce

qui avoit rapport à son malheur, que parce qu'il n'assignoit point à son ami d'autre rendez-vous que Vibon même. La vérité est qu'il ne dit pas avoir séjourné dans cette Ville, mais bien aux environs, dans la Ferme du nommé Sica (qui paroît avoir été; sinon un de ses affranchis, du moins un de ses cliens) où il marque qu'il pouvoit attendre aussi commodément que dans sa propre maison le succès des espérances qu'il conservoit encore, que l'on pourroit apporter quelque adoucissement à la loi de son éxil. Dans cet endroit il n'étoit éloigné que de quelques lieues du Port où il avoit projetté de s'embarquer pour la Sicile.

Les Habitans de cette Isle lui tendoient les bras; & aussi sensibles à sa disgrace que reconnoissans de ses bienfairs, ils donnoient par leur empressement à le recevoir des marques très touchantes de leur attachement pour sa personne. Cicéron informé de leurs dispositions n'envisageoit rien dans son désastre de plus consolant que de se retrouver parmi eux, & surtout dans la compagnie de C. Virgilius, qui avoit eu le Gouvernement de cette Province à la sortie de sa Préture; & sur qui il comptoit avec d'autant plus de raison, que leur amitié étoit fondée sur l'estime & sur la justice qu'ils se rendoient l'un à l'autre d'avoir bien servi la République dans les tems les plus difficiles.

Qui l'auroit crû, dit notre Orateur, dans le remerciement qu'il fit au Sénat après son retour, qu'un aussi bon Citoyen que Virgilius eût dans cette triste conjoncture manqué à tous les devoirs & à l'humanité même, & qu'il eût trahi la confiance que j'avois en lui! N'en cherchons point, ajoûtoit-il, la raison plus loin; il a craint de ne pouvoir lui seul résister à cette tempête, à laquelle vous & moi étions obligés de céder.

Pour le dire en un mot, Virgilius, contre qui Clodius s'étoit déchaîné publiquement en plusieurs rencontres, ne refusa pas seulement une retraite à Cicéron dans son Isle, il eut la dureté de lui écrire de ne pas même se présenter pour y entrer. Je laisse à penser si ce fut un effet de la crainte que lui donnoit Clodius, ou de l'ombrage que lui auroit porté Cicéron dans un Paiis; où par ses bons offices il s'étoit ménagé sur les cœurs un empire beaucoup plus absolu, que ne le pouvoit être celui que le Sénat ou le Peuple déféroient & qu'annonçoient les faisceaux d'un Préteur.

Un peu moins de précipitation auroit épargné à Virgilius la honte d'un procédé si indigne: car dans ce tems là même on

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Consl. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

touchoit au moment où le Peuple alloit interdire à notre Consulaire l'entrée de cette Isle.

Le decret que j'ai rapporté plus haut ne déterminoit point à quelle distance Cicéron devoit être relégué : mais cette omission, qu'on ne peut raisonnablement attribuer qu'à la crainte qu'eurent ses Ennemis d'irriter les esprits par une déclaration plus circonstanciée de leur mauvaise volonté, pouvoit être réparée dans l'intervalle du tems, qui couroit depuis le premier jour que la proposition en avoit été rendue publique, jusqu'à celui de son acceptation. C'étoit même en partie pour donner aux Tribuns le moyen de réformer ou d'ajoûter ce qu'il pourroit y avoir de trop ou de moins dans ces sortes de decrets, qu'ils n'étoient définitivement promulgués qu'après les trois publications. Ainsi ce fut seulement alors qu'on fixa son éloignement au-delà de 400 milles de l'Italie.

Sur la première nouvelle que Cicéron en eut, il quitta la maison de Sica, qu'il ne vouloit pas exposer aux peines portées contre ceux qui lui donneroient asyle; & il prit le chemin de Brindes, dans le dessein de passer la mer, sans être encore bien décidé sur le lieu ni même sur la Province où il s'arrêteroit.

On comptoit environ 200 milles de Vibon à Brindes, en traversant le Golphe de Tarente : mais comme on étoit dans la saison de l'année où la mer est la plus orageuse, il aima mieux se détourner de plusieurs milles & se rendre par terre dans cette derniére Ville accompagné des gens de la côte, dont j'ai déja dit qu'il étoit le patron, que de s'exposer au danger ou de faire naufrage ou d'être pris par un reste d'exilés de la faction de Catilina, qui ne faisoient que trop souvent des courses sur ce Golphe, & dont la rencontre eût été plus périlleuse pour lui que pour tout autre.

Il l'avoit si bien compris, que c'étoit une des principales raisons qu'il avoit employées pour engager Atticus à le venir joindre, espérant qu'avec l'escorte de ses gens il se garantiroit de toute insulte. Mais Atticus étoit trop son ami pour sortir de Rome : il s'y tint, & même au-delà du terme où sa présence y paroissoit nécessaire, n'estimant pas devoir par une complaisance mal entendue manquer l'occasion de lui rendre des services plus essentiels.

II. Je ne voudrois pas répondre que dans les premiers momens, Cicéron lui eût rendu justice sur ces motifs : car il ne cessoit

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

cessoit par toutes ses lettres de le prier de se rendre auprès de lui, jusque à lui écrire qu'il ne voyoit pas ce qui pouvoit le retenir à Rome, depuis que Cæsoninus en étoit sorti pour venir en Macédoine.

Sur quoi l'on peut remarquer que cette maniére de le presser n'étoit rien moins qu'obligeante, & qu'elle renfermoit l'idée de quelque défiance dont Atticus auroit pû s'offenser; parce qu'ayant de grands biens en fonds de terre dans l'Epire, qui faisoit partie du Gouvernement de la Macédoine, c'étoit en quelque façon le taxer d'avoir plus à cœur de se concilier pour ses propres intérêts les bonnes graces du Gouverneur de cette Province que de remplir les devoirs de l'amitié.

Cicéron lui dit dans la même lettre qu'il ne peut se résoudre à rien sans ses avis, & qu'il l'attend pour apprendre de lui s'il doit passer par l'Epire; comme si au point qu'ils étoient amis, il n'avoit pu sans le consentement exprès d'Atticus, aller se délasser pendant quelques jours dans l'une des Maisons que ce Chevalier y avoit. Je conviens que cette délicatesse pouvoit avoir sa source dans les ménagemens qu'il savoit qu'Atticus gardoit avec les personnes du rang de Cæsoninus, & que dans d'autres circonstances elle n'auroit été que louable : mais de l'esprit dont cette lettre & quelques autres sont écrites, il n'est guére possible de donner un bon tour à ces paroles.

Je ne prétends pas au reste que les réfléxions que je fais puissent tirer à conséquence par rapport à l'opinion que nous devons nous former de Cicéron; il nous est resté d'ailleurs trop de preuves de l'estime singuliére & de la tendre amitié qu'il avoit pour Atticus. A peine se pourroit-il trouver de beaux jours, si l'on n'admettoit dans ce nombre que ceux qui sont absolument sans nuages. Ces vapeurs s'élévent quelquesfois au milieu de la sérénité la plus parfaitte, mais elles ne sont ni assés considérables ni d'assés longue durée pour la troubler : il en est de même de l'amitié; la plus pure n'est point entiérement éxempte de ces taches passagéres, qu'un moment voit naître & dont l'instant qui succéde fait disparoître jusque à la moindre trace.

Cicéron exclus de la Sicile, & même de l'Isle Melita voisine de la Dalmatie, où il avoit aussi eu la pensée d'aller, & réduit à la nécessité de se réfugier dans quelque païs plus reculé, se trouvoit dans le plus cruel de tous les embarras. Athénes, qui dans un autre tems auroit pu lui tenir lieu de Rome, par

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

la raison même de sa célébrité ne convenoit plus à l'état déplorable de sa fortune. Cette Ville n'étoit d'ailleurs point assés éloignée de l'Italie au gré de ceux qui lui en avoient envié le séjour ; & elle lui étoit encore fermée ainsi que toutes les autres de la Gréce par la difficulté qu'il y avoit d'y arriver, Autronius & les autres dont j'ai parlé & à la tête desquels il s'étoit mis, en gardant tous les passages. L'Epire même n'étoit pas à couvert de l'incursion de ces brigands, qui n'en étoient qu'à quatre journées. Enfin lorsqu'il jettoit les yeux sur la Macédoine, cette Province destinée à Cæsoninus n'offroit à ses regards que des objets propres à l'en détourner : car combien de gens, pour faire leur cour au nouveau Gouverneur, auroient la lâcheté d'insulter à la misére d'un homme qui pouvoit si justement la lui reprocher ? Il ne lui restoit donc que l'Asie : & l'Asie ne le mettoit pas seulement hors de portée d'être informé aussi sûrement & aussi promptement qu'il le faloit des mouvemens que l'on feroit à Rome en sa faveur ; son frére Quintus, qui tout seul l'auroit pu faire tourner de ce côté là, avoit achevé ses trois ans ; il en étoit même déja parti ; & pour dernier trait de malheur il y avoit fait plus de mécontens, qu'il ne convenoit à son aîné d'en trouver en quelque endroit qu'il s'arrêtât.

Dans une situation aussi fâcheuse, sous quelque face qu'on l'envisage, il auroit falu avoir une force d'esprit plus qu'humaine pour conserver sa tranquillité & pour contenir ses inquiétudes & ses soupçons, de façon qu'il n'en eût rien paru dans des lettres où l'on voit bien que Cicéron ne déguisoit pas ses sentimens.

Le nom d'Autronius est trop souvent répété dans ces lettres, pour que nous ne disions pas quelque chose de sa personne. Il s'appelloit P. Autronius Pætus. Il avoit d'abord été camarade d'études de Cicéron : Ils s'étoient ensuite retrouvés en Sicile, où l'un & l'autre avoient été Questeurs en 678, sans cependant avoir eu ni en ce tems là ni depuis des liaisons bien particuliéres. Dix ans après Autronius ayant été débouté du Consulat pour l'avoir brigué par de mauvaises voyes, il s'étoit joint à Catilina qui avoit aussi essuyé le même affront, & ils avoient résolu de s'en venger sur les deux Candidats qui leur avoient été préférés. Ayant manqué leur coup le premier jour de l'an 688, parce que leur complot avoit été découvert, & une autre fois encore le cinquiéme de Février suivant par la faute de

An de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Coss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Catilina lui-même, qui s'étoit trop hâté de donner le signal, le malheureux succès de ces deux tentatives ne les avoit point rebutés ; au contraire leur rage n'avoit fait qu'augmenter, & ils ne s'étoient pas moins proposé à dix huit mois de là que la subversion totale de la République. Autronius pour sa part s'étoit chargé de faire tuer le Consul Cicéron, & de se rendre maître de l'Etrurie. On conçoit à peine comment un aussi méchant homme, lorsqu'il avoit été accusé & poursuivi pour tant de forfaits, avoit pu se flatter de trouver un défenseur dans notre Consulaire : il avoit néantmoins eu l'impudence de lui en faire la proposition, & Cicéron s'étoit contenté de lui refuser son ministére. Autronius avoit été exilé ; mais à une distance sur laquelle il étoit si peu gêné, que lui & un grand nombre d'autres complices de la Conjuration, qui n'étoient pas moins déterminés, avoient la liberté de vaguer dans la Gréce & même dans la partie de l'Italie qui en est la plus voisine.

Ils y étoient encore, & ils s'étoient répandus sur toute la côte des environs de Brindes. Comme dans les tems de licence les scélérats ne sauroient manquer d'appui ; & que la marche d'un personnage aussi connu que l'étoit Cicéron ne pouvoit être tenue si secrette qu'ils n'en fussent avertis par leurs espions, il y avoit tout à craindre pour lui ; & d'autant plus, que le prétexte de son éxil semblant autoriser toute sorte de violence, Autronius & les gens de sa faction ne pouvoient le regarder que comme une victime offerte à leur fureur.

C'est pour cela que presque dans toutes les lettres, que Cicéron depuis son départ de Rome écrivit à son ami, nous voyons qu'il étoit dans une allarme continuelle d'être surpris par cet Autronius, & qu'il prenoit toutes les précautions imaginables pour éviter sa rencontre.

Il ne laissoit pas de continuer sa route accompagné comme je l'ai dit, & il étoit le sixiéme jour d'avril à Thurium ; d'où il manda à Atticus que s'il n'étoit pas en chemin pour le venir joindre, il seroit impossible qu'il l'atteignît quelque diligence qu'il pût faire. Il le remercie au nom de Terentia des soins qu'il prend d'elle, & il le prie de les lui continuer.

Enfin ne l'ayant point rencontré à Tarente, il en eut une véritable douleur, telle que le pouvoit être celle d'un homme qui se reconnoissoit incapable de recevoir d'ailleurs aucune consolation ; en sorte que se regardant comme abandonné, il eut la pensée de s'aller confiner à Cizyque. Kk ij

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Le 18 d'avril il arriva à Brindes, ou plûtôt à la maison de campagne de M. Lænius Flaccus, qui étoit aux environs: car quelque affectionnés que lui fussent les habitans de cette Ville, qui étoient aussi ses cliens, il n'osa y entrer, dans la crainte d'y trouver Autronius: il n'y étoit pourtant pas alors, non plus que ses compagnons; mais il y avoit tant de relations & avec gens capables de tout entreprendre & de tout faire, que vraisemblablement il ne se seroit pas tiré de leurs mains, s'ils avoient été prévenus de son arrivée quelques jours auparavant, & qu'il dut au moins cette fois là son salut à la diligence qu'il fit pour gagner cet asyle.

III. Ce fut là qu'il reçut des lettres d'Atticus, par lesquelles celui-ci lui faisoit offre de sa maison d'Epire. Cicéron par sa réponse dattée du dernier d'Avril, jour de son embarquement, l'en remercia; en lui témoignant que comme il n'y auroit pû faire un long séjour, le détour qu'il auroit été obligé de prendre pour y arriver, la proximité d'Autronius & l'incertitude où il étoit de le voir lui-même, ne lui permettoient plus de songer à ce voyage, car Atticus ne donnoit à Cicéron que des espérances vagues de le venir trouver, & il n'en marquoit pas le tems.

La douleur est toûjours plaintive, elle est quelques fois injuste, elle a du moins ses bisarreries comme toutes les autres passions. Dans cette lettre & dans plusieurs autres, Cicéron fait à Atticus une espéce de reproche de ce qu'il s'étoit opposé à la résolution qu'il avoit prise de se donner la mort. Avouons le de bonne foi, tout homme à qui l'impatience arrache de pareils regrets, est bien prêt à rendre son ami responsable de l'événement des conseils qu'il en a reçus & des mouvemens qu'il a faits en conséquence: & si c'est aller beaucoup au delà des bornes d'un amour propre légitime, c'est assûrément aussi se bien relâcher des régles de la prudence que de ne les pas retenir, quand ils tombent sur des personnes qui ne nous ont manqué que parce qu'ils n'ont pas voulu consentir à nous perdre.

Il devoit encore être bien dur à un aussi galant homme que l'étoit ce Chevalier, dont l'amitié & le zéle avoient été prouvés en tant de maniéres, de s'entendre dire cruement dans cette même lettre: » Quant à ce que vous m'alléguez pour me » rappeller à la vie, je veux bien m'y laisser toucher autant qu'il » le faut pour ne me pas donner la mort de mes propres mains;

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» mais c'en eſt trop peu pour ne me pas repentir du parti que j'ai » pris ſur votre avis : car qui me tient déſormais, s'il ne me reſte » pas même l'eſpérance que j'avois en partant de Rome?

Ces derniers mots ne peuvent s'entendre que d'un des plus ſinguliers événemens de l'hiſtoire, je veux dire de l'éloignement de Caton, pratiqué de la manière du monde la plus étrange. Il étoit un des plus fidéles amis de Cicéron, & le ſeul peut-être qui fût capable de réchauffer le courage attiédi de la plûpart des autres.

Clodius enorgueilli par la réuſſite de ſes projets ; au lieu de conſidérer qu'il n'en étoit venu à bout que par le concours de ceux qui auroient pû en arrêter l'exécution, ſe flatta que tout lui ſeroit poſſible après des coups auſſi hardis. Toutesfois avant que d'entreprendre rien de nouveau, il ſongea à ſe débarraſſer de Caton à quelque prix que ce fût.

C'étoit l'homme de tout le Sénat qui pouvoit lui faire le plus de peine, & le ſeul de ceux qui étoient à portée de lui en faire avec lequel il n'eût point de liaiſon. Clodius avoit d'autant plus lieu de le craindre, que quelques jours après le départ de Cicéron, notre Caton s'étoit emporté contre Cæſoninus avec une véhémence & une ſenſibilité, dont ce Conſul tout impudent qu'il étoit n'avoit pû s'empêcher de ſe troubler. L'expédient que Clodius trouva ou qui lui fut ſuggéré fut tel.

La Chypre étoit alors la plus riche Iſle du monde, principalement à cauſe du culte de Venus à qui elle étoit conſacrée, & qui ſuivant la religion du tems paſſoit pour la plus importante divinité qu'il y eût dans la Nature.

Le Prince qui y régnoit étoit frére ou couſin du Roi d'Egypte : il s'appelloit Ptolemée comme lui, & n'étoit peut-être ni moins mal honête homme ni moins mal voulu de ſes ſujets : il étoit ſurtout d'une avarice inſatiable : il n'y avoit point de voyes ſi ſordides d'amaſſer de l'argent qu'il n'eût miſes en pratique : & comme le produit des offrandes, joint au concours des Etrangers que la ſuperſtition & le goût du plaiſir attiroient de tous les endroits de la terre dans ce voluptueux ſéjour, lui fourniſſoit une ample matiére à ſe ſatisfaire, il étoit parvenu à une opulence inconcevable.

Outre cette raiſon générale de lui chercher querelle, Clodius en avoit une particuliére. Douze ou quinze ans auparavant, comme il paſſoit en Aſie, il avoit été pris dans les mers voi-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

fines de ce continent par des Pirates de Cilicie. Il fit prier Ptolémée de le tirer des mains de ces Corsaires. Ce Prince, qui vivoit en bonne intelligence avec les Romains, quoiqu'il n'eût pas l'honeur d'être leur allié, n'osa en refuser un de cette qualité. Il envoya offrir aux Pirates la rançon de leur prisonnier: mais ils la trouvérent si peu digne de l'un & de l'autre, qu'ils la rejettérent avec mépris, & qu'ils ne rendirent à Clodius sa liberté qu'après la lui avoir fait acheter au prix du plus horrible de tous les outrages.

Clodius n'avoit pas oublié cette mesquinerie de Ptolémée, ni perdu l'envie de s'en ressentir. Il s'avisa donc de proposer au Peuple la confiscation des Etats de ce Prince.

Pour donner faveur à une entreprise aussi injuste, il demanda tout de suite que la commission de réduire ce Royaume en Province fût déférée à Caton, qu'il vouloit, comme je l'ai dit, écarter des autres affaires; & ce dessein se trouvoit si bien enveloppé, que les plus clairvoyans ne se défiérent seulement pas du mystére.

Comme le bruit des trésors de Ptolémée étoit aussi répandu que son avarice étoit connue; le Peuple romain, qui aimoit fort l'argent, & qui depuis environ un siécle s'étoit mis en possession de censurer les actions des Rois & de les châtier quand ils avoient le malheur de lui déplaire, agréa sans autre éxamen un moyen si facile de contenter son ambition & sa convoitise.

Dès qu'un homme aussi désintéressé que l'étoit Caton, seroit chargé de cette commission, le profit qui devoit en revenir à la République ne pouvoit pas être moins légitime que sûr. La difficulté étoit de la faire agréer à ce vertueux Citoyen, qui selon toutes les apparences n'y devoit être nullement disposé. En effet il s'en défendit d'abord, mais ce fut en vain. Clodius lui déclara que s'il ne se rendoit pas volontairement, on sauroit bien le réduire, & sur le champ même il lui fit ordonner de nouveau par le Peuple d'aquiescer au décret.

On lui répréssenta pour l'y résoudre l'honeur que lui faisoit le choix de sa personne; on lui fit entendre que c'étoit le reconnoître pour le plus homme de bien de toute la République; & Caton, oui le vertueux Caton, se laissa prendre à cette amorce.

Quoiqu'il s'agît là du plus manifeste de tous les brigandages; voyant que quand il persisteroit à refuser d'y donner les mains,

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

il n'en feroit ni plus ni moins, & que quiconque prendroit sa place ne s'aquiteroit pas aussi éxactement que lui de son devoir, ni ne résisteroit point comme lui à la tentation de s'approprier quelque partie de tant de richesses, il se détermina par ce déplorable motif à devenir l'instrument de la ruine & de l'oppression de cet infortuné Potentat.

Et voilà à quelles extrémités sont sujettes les vertus outrées ! Ce rigide Stoïcien ; sinon le plus désintéressé de tous les hommes, certainement le moins suspect d'aller à son profit par des voyes injustes, prend sur son compte la plus énorme des véxations, dont l'effet immanquable pour ceux au nom de qui elle s'exerçoit, étoit d'augmenter leur luxe & leur corruption : comme si les états, parce qu'ils n'ont point de supérieur commun qui puisse leur ordonner d'obéir aux Loix de l'équité naturelle, en étoient plus dispensés que de simples particuliers dont un Magistrat reprime les entreprises quand elles n'y sont pas conformes !

Caton partit aussitôt pour cette étrange commission, sans autre titre que celui de Proquesteur, à quoi l'on avoit néantmoins ajoûté par distinction le pouvoir & les honeurs affectés à la Préture. On avoit aussi eu l'attention de lui donner pour Questeur en second un de ses amis nommé Canidius : mais on ne lui avoit pas laissé de même le choix de ses Sécretaires ou Greffiers, & il fut obligé de prendre pour cette fonction deux hommes très décriés dont un étoit Client de Clodius.

Ce Tribun se vanta peu de jours après, dans un discours public, qu'en faisant accepter cet emploi à Caton, il lui avoit arraché la langue avec laquelle il avoit coûtume de se déchainer contre les commissions extraordinaires. Il montra même en pleine Assemblée une Lettre que César lui écrivoit de la Gaule pour le féliciter de ce nouveau succès, & par la suscription de laquelle il prétendoit prouver l'intime familiarité qui étoit entre eux ; d'autant que cette suscription ne portoit que ces mots, *César à Clodius*, au lieu que suivant le cérémonial usité elle auroit dû être conçue ainsi, *C. Julius César Proconsul ou Imperator à P. Clodius Tribun du Peuple :* mais il y avoit bien à dire que ce fût là une preuve d'intimité, de nature à mériter que Clodius s'en prévalût : Il auroit au contraire bien plûtôt eu lieu de s'en plaindre que d'en tirer gloire ; puisque par le retranchement de sa qualité de Tribun, César paroissoit en quelque façon avoir honte de son ouvrage. Aussi Cicéron dit-il plaisamment sur cela, que César avoit peut-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

être été embarrassé à qualifier Clodius d'une maniére qui lui fût propre, puisqu'il auroit falu l'apeller le Proconsul des deux Consuls.

La nécessité où se mettoit Caton de reconnoître le Tribunat de Clodius en exécutant une commission émanée de cette autorité, étoit un des plus grands avantages que ce dernier pût en retirer : car dés-là cet homme, si recommandable par sa probité & par sa droiture, ne pouvoit plus séparer sa cause de celle d'un pervers, connu & détesté à Rome & ailleurs : & l'on devoit être bien persuadé que le même Caton, qui n'étoit pas moins entêté que vertueux, s'aquiteroit de son ministére, quelles qu'en pussent être les conséquences, avec autant de vigueur & de fermeté, qu'il en auroit apporté à l'action de sa vie la plus innocente & la plus sainte.

Pour le tenir éloigné plus de tems encore que cette commission n'en pouvoit demander, Clodius eut soin d'y en faire joindre une autre, qui étoit de faire rétablir les éxilés de Byzance.

Cette Ville, depuis si fameuse, & déslors très considérable, jouissoit de tous les droits d'une Ville libre : elle n'étoit par conséquent comptable qu'à elle-même de l'usage qu'elle en faisoit sur ses Citoyens, & en particulier sur ceux dont il s'agissoit, qui par leurs crimes avoient mérité d'être rejettés de son sein. Les y faire rentrer d'autorité, c'étoit enfreindre les traités, insulter à la foi publique, & braver dans un seul Peuple tous ceux qui tenoient au Gouvernement de Rome par de semblables conventions : mais le même vertige qui faisoit agir Clodius & ses Adhérans avoit saisi la Multitude ; dont les suffrages ayant formé le premier decret concernant le Roi de Chypre, se réunirent pour l'approbation de cet autre, sans qu'aucun des Péres osât réclamer ou protester au contraire.

Ce que j'avance ici du silence de la Compagnie est fondé sur celui de Cicéron & des Historiens, lesquels n'auroient pas oublié de nous informer de l'indignation qu'y devoit exciter ce nouvel attentat de Clodius ; qui de lui-même s'étoit rendu l'arbitre de deux affaires majeures, où son ministére ne lui auroit réguliérement permis que l'opposition, supposé que le Sénat y eût donné lieu par une décision préjudiciable aux intérêts du Peuple. Tout cela fait voir jusque à quel point la crainte avoit subjugué les esprits ; puisque, dans tous les Ordres de la République & dans le Collége des Tribuns, il ne se trouva pas un seul homme qui fît tête à celui-ci, & que Caton lui-même fut contraint de fléchir sous sa Loi.

IV.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

IV. La renommée ayant appris au malheureux Roi de Chypre l'arrêt de sa ruine, étrange effet de la terreur du nom romain, il fit charger sur plusieurs vaisseaux toutes les richesses qu'il accumuloit depuis tant d'années, & il s'embarqua avec ces prétieuses dépouilles en intention de les faire couler à fond & de périr avec elles plûtôt que de les laisser en proye à ces Ravisseurs. Mais quand ce vint à l'exécution, le cœur lui mollit & il n'eût pas l'assûrance de voir perdre tant d'or & tant d'argent; en un mot il revint au Port comme il en étoit parti.

Il y étoit attendu par le Questeur Canidius, que Caton qui s'étoit arrêté à Rhodes avoit envoyé devant pour lui notifier les volontés du Peuple. Canidius, après l'avoir sommé d'y déférer, lui conseilla d'accepter la Sacrificature de Venus à Paphos, qu'on vouloit bien lui donner, & qui étoit une Dignité d'un revenu immense : mais Ptolémée, qui n'avoit pû se resoudre à mourir en noyant ses richesses avec lui & à se venger de ses ennemis en la seule maniére qu'il le pouvoit faire, eut la lâcheté de s'empoisonner, & de mettre par cette derniére foiblesse le comble à toutes les autres.

On lui trouva sept mille talens, ce qui reviendroit à plus de 20 millions de livres de notre monnoye. Ses Sujets ne furent pas fâchés d'en être défaits, du moins les Historiens romains le disent ainsi ; & ils aimérent mieux être amis d'un Peuple qui leur laissoit la liberté, qu'esclaves d'un Prince que ces mêmes Historiens pour l'honeur de leur Païs n'ont pas manqué de nous représenter & comme un mauvais maître & comme un homme souillé des crimes les plus infames.

Voilà de quelle façon Caton fut éloigné de Rome pour un tems assés considérable, pendant lequel il auroit été très utile à sa Patrie & à Cicéron en particulier ; & comment il s'engagea inconsidérément à soûtenir, pour ne pas se condamner lui-même, ce que Clodius feroit de plus irrégulier pendant son absence.

Aussitôt que ce dernier s'en vit débarrassé, il mit tout en œuvre pour faire de l'argent, soit au préjudice des Particuliers, soit à la charge des Provinces & des Princes alliés du Peuple romain, ou de ceux qui cherchoient à le devenir. Il vendit son crédit à tous les Prétendans aux Charges de l'année suivante ; mais tous ceux qui l'achettérent ne s'en trouvérent pas également bien : Vatinius, qu'il favorisoit par-dessus les autres dans la demande qu'il faisoit de l'Edilité, en fut refusé par toutes les Tri-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin, A. Gabinius.

bus, sans en excepter la Tribu Palatine qui étoit celle de Clodius.

Ce Tribun ne réussit pas mieux dans beaucoup d'entreprises semblables; & il éprouva que jamais les esprits ne reviennent plûtôt à eux-mêmes, qu'après qu'ils se sont emportés plus loin de leur assiette ordinaire.

Je ne finirois point, si je voulois faire le récit de toutes ses rapines: car il n'y eut ni Païis dépendant de la République, ni emploi dépendant du Peuple, ni commandement, ni ambassade, ni autre affaire enfin de quelque nature qu'elle fût, dont il n'essayât de tirer contribution. Je me contenterai de parler d'une qui paroîtra curieuse par sa singularité.

Le plus fameux Temple de Cybéle qu'il y eût dans le monde étoit sans contredit celui de Pessinuntium, Ville située aux confins de la Phrygie & de la Galatie, & célébre par le tombeau d'Atys le favori de cette Déesse. Ce Temple depuis plusieurs siécles étoit enrichi des libéralités des plus grands Rois de l'Asie & de l'Europe, & les Généraux des armées romaines y avoient même souvent aquitté des vœux faits dans les plus dangéreuses guerres de la République.

Cette Divinité étoit en si grande vôgue, que vers la fin de la seconde guerre punique on s'étoit figuré que le seul moyen de chasser l'ennemi d'Italie étoit de faire venir à Rome la Statue qu'elle avoit à Pessinuntium. Pour cet effet on avoit envoyé des Ambassadeurs à Attalus Roi de Pergame, qui la leur avoit fait délivrer.

On croiroit peut-être que la vénération des Peuples en auroit été moindre pour le Temple: mais les Prêtres de la Déesse étoient trop habiles gens pour ne s'être pas précautionnés contre un enlevement qu'il n'étoit pas impossible de prévoir, & qui n'étoit pas sans reméde. De l'importance dont étoit leur Chef au tems dont je parle, il faloit bien que ce pélerinage fût aussi célébre que jamais: d'où l'on peut inférer, ou que de plusieurs Statues de la Déesse que les Prêtres conservoient à telle fin que de raison ils avoient reservé la plus autentique, ou qu'ils l'avoient ainsi persuadé aux Peuples. Dans une matiére aussi sujette à équivoque, on ne peut guére se tromper que sur la maniére dont cette pieuse fraude fut déguisée, & il paroît que ce fut de l'une ou de l'autre.

Quoi qu'il en soit, la Sacrificature du Temple de Pessinuntium

n'en devoit rien ni pour l'honeur ni pour le revenu à celle de Chypre : ensorte que Brogitarus gendre de Dejotarus Roi de Galatie, & lui-même Souverain d'une partie du Royaume de Pont, ne crut pas que ce fût un objet indigne de son ambition ou de son avarice. An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Cet important emploi n'étoit pourtant pas vacant alors, & celui qui en étoit possesseur n'avoit nulle envie de s'en démettre, comme il n'y avoit nulle raison de l'en dépouiller : mais Brogitarus, qui vouloit profiter du tems & des liaisons qu'il avoit avec Clodius, s'étant obligé à lui payer de grosses sommes, il obtint non seulement la Sacrificature en question, on lui donna le titre de Roi qu'il n'avoit point encore.

Dejoratus ce fidéle allié du Peuple romain, & le plus honête homme des Rois de ce tems là, s'opposa de tout son pouvoir à ce honteux trafic : il soûtint contre son propre Gendre le Grand Prêtre qui étoit en place ; & il rendit inutile les conventions que Brogitarus avoit faittes avec Clodius.

V. Il auroit été difficile que tant d'entreprises criminelles formées & pour la plûpart consommées par ce Tribun, ne l'eussent pas à la fin rendu le jouet de ceux dont il avoit été la terreur : & c'étoit apparament dans cette confiance qu'Atticus annonçoit à notre Consulaire un changement favorable pour lui dans les affaires publiques, dont Clodius s'étoit auparavant en quelque façon rendu le maître. Mais Cicéron étoit trop plein de son malheur, pour donner entrée à de nouvelles espérances : & il est si vrai qu'il n'en recevoit plus d'aucune part, qu'il ne pressa jamais plus vivement Atticus de venir à son secours.

Par là il consentoit tacitement à se priver du fruit des sollicitations de ce généreux ami & il sacrifioit à la satisfaction passagére de le voir la plus solide de toutes ses ressources. Qu'étoit donc devenu sa prudence ? Souvenons-nous que dans une grande affliction l'avenir ne nous touche guére ; & que quand le présent nous accable, si nos desirs ne sont pas toûjours conformes à nos vrais intérêts, c'est au sentiment que nous en avons qu'il faut s'en prendre, & point du tout à notre raison, car nous ne la consultons ni ne l'entendons pas dans ces momens.

Il ne faut donc nullement s'étonner si, dans une situation aussi douloureuse de quelque côté qu'on la considére, Cicéron cherchoit à soulager ses peines par la présence d'une des personnes du monde qui lui étoit la plus chére. Dans de pareilles conjonctu-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

res c'est à de vrais amis de se prêter ou de se refuser à nos souhaits, suivant la connoissance qu'ils ont de nos affaires ou de nos besoins.

Le propre jour que Cicéron écrivit à Atticus pour l'informer de la route qu'il prendroit pour se rendre à Cizyque, il se mit en mer. Il ne sçavoit pourtant pas bien encore si, après avoir abordé à la côte de Macédoine, il passeroit de là en Epire, ou s'il traverseroit le mont Candavia qui sépare la Macédoine de l'Illyrie ; car il changea plus d'une fois de résolution, comme nous l'avons déja vu & comme nous le verrons encore, sans que nous en puissions rien imputer à son inconstance.

VI. Le même jour il écrivit aussi à sa femme. Cette Lettre m'a paru si belle, que j'ai cru devoir la rapporter tout au long, pour faire mieux connoître par le détail qu'elle contient les différens mouvemens dont il étoit agité.

Cicéron à Terentia sa femme, à Tullia & à Cicéron ses enfans.

» Je vous écris rarement, & dans mon malheur je suis forcé d'en user ainsi, pour ne pas donner lieu à l'épuisement où » me met l'abondance de mes larmes, toutes les fois que je dicte » des lettres pour vous ou que je lis les vôtres. Qu'un peu moins » d'attachement à la vie m'eût épargné de chagrins ! Combien » je vous en aurois épargné à vous même ! Peut-être que je vous » les aurois tous sauvés. Si pourtant il vous reste l'espérance » de recouvrer quelque partie de nos avantages, j'aurai moins de » reproches à me faire. Mais si mes disgraces n'ont point de fin, » mon parti est pris ; & je ne souhaite plus rien que de vous voir » pour expirer dans vos embrassemens ; puisqu'enfin les Dieux » & les hommes également insensibles, ceux là à la pureté du » culte que vous leur avez adressé, & mes Citoyens aux services que je leur ai rendus, ne nous en ont tenu aucun » compte.

» J'ai passé à Brindes treize jours chés Flaccus. Cet honête » homme, uniquement touché de mon desastre, sans se mettre » en peine du danger où il exposoit sa vie & son bien, n'a pas » cru que l'injuste loi de mon exil pût le dispenser des devoirs » de l'amitié & de l'hospitalité : j'en conserverai un souvenir » fidéle. Plaise aux Dieux que je sois un jour en état de m'en » ressentir.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» Je pars de Brindes dans le dessein de me rendre à Cizyque par la Macédoine. Malheureux, dans la consternation où je suis que vais-je vous démander ? que vous vous rendiez auprès de moi. Quoi, malgré cette santé languissante, malgré cette surcharge de douleurs qui vous accablent ? mais je vivrois donc séparé de vous ! voici ma chére Térentia quelle est ma pensée. Si vous voyez quelque apparence à mon rappel, mandez le moi & travaillez à l'avancer ; si au contraire, comme je le crains, c'est fait de moi, venez me joindre de quelque maniére que cela puisse se faire, & persuadez-vous que tant que je vous aurai, je ne me croirai point absolument perdu. Que deviendra cependant ma chére Tullia ? prenez ensemble vos mesures sur ce voyage ; car pour d'expédient vous n'en devez point attendre de moi, & il faut avant toutes choses avoir égard au rang que l'on tient dans le monde & aux bienséances de son état : Et mon cher Cicéron que deviendra-t-il ? hélas je voudrois de tout mon cœur le tenir dans mes bras & ne m'en dessaisir jamais. Je sens que ma tristesse prend le dessus, je n'ai pas la force d'en di redavantage.

» J'ignore en quelle situation sont vos affaires. Je ne sais s'il vous reste quelque chose, ou si vous êtes dépouillée de tout. Je compte comme vous que notre gendre Piso Frugi ne nous abandonnera jamais.

» Vous ne devez avoir aucun souci des arrangemens que vous avez pris par rapport à vos Esclaves : car vous ne vous êtes engagée à les récompenser qu'autant que vous seriez contente de leur conduite ; &, à la reserve d'Orpheus qui n'est point sorti de son devoir, vous n'avez pas autrement lieu de vous louer de tous tant qu'ils sont. C'est pourquoi votre convention, en cas que nous vinssions à tout perdre, se réduiroit à donner la liberté à ceux qui l'auroient méritée ; sinon, vous serez toûjours à même d'en retenir le plus grand nombre dans la servitude. Mais cela ne vaut pas la peine d'en parler plus au long.

» Je reviens à ce que vous me dittes d'avoir bon courage & de ne point désespérer de mon rétablissement ; à la bonne heure, s'il y avoit un fondement raisonnable à s'en flatter. Maintenant quand recevrai-je de vos lettres ? qui me les apportera désormais ? je les aurois attendues à Brindes, si le Patron du Vaisseau que je monte me l'avoit permis, & s'il ne vouloit pas profiter du vent.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Cabinius.

» Au surplus ma chére Terentia tâchez de vous consoler : » nous avons vêcu avec honeur, nous nous sommes vus dans » dans une situation florissante ; moins de vertu nous en auroit » prolongé la jouissance, & nous n'avons pas à nous reprocher » de l'avoir abrégée par notre faute, à moins que ce n'en soit » une à moi d'avoir survêcu à la perte de mes dignités, mais » j'ai eu cette complaisance pour mes enfans. Continuons donc » à supporter le poids de nos miséres, quelques insuportables » qu'elles puissent être. J'essaye de vous consoler ! je ne saurois » me rendre le même office à moi-même.

» J'ai affranchi Clodius Philetætus en récompense de sa fidé- » lité : l'infirmité de sa vue me le rendoit inutile. Je tirerai plus » de service de Sallustius que je n'avois attendu : Pesennius » m'est fort affectionné, & je ne doute pas qu'il ne continue » à se rendre digne de vos bonnes graces : à l'égard de Sica, il » m'avoit promis de m'accompagner, mais il m'a quitté à » Brindes.

» Ayez soin de votre santé, & croyez que je suis infiniment » plus pénétré de vos malheurs que je ne le suis des miens pro- » pres. Adieu, ma chére Terentia ; adieu, mon aimable Fille ; » adieu, Cicéron mon unique espérance. *A Brindes le 30 d'Avril.*

Flaccus son pére & ses enfans accompagnérent Cicéron jusque au Port, ils ne voulurent point le quitter qu'ils ne l'eussent vu dans son Vaisseau, & ils ne se séparérent les uns des autres qu'après s'être donné réciproquement toutes les marques de l'amitié la plus vive & que les circonstances rendoient encore plus touchantes.

Plutarque assûre que Cicéron se mit en mer par un fort beau tems, mais qu'il s'éleva le lendemain un vent contraire qui le rejetta sur la côte de Brindes, d'où il reprit ensuite sa route & aborda à Dyrrachium qui étoit aussi sous sa protection.

Il ajoûte que, quand Cicéron fut descendu à terre, il se fit un si grand tremblement, que la mer parut s'entrouvrir & que les Devins consultés sur ce prodige prédirent que son éxil ne feroit pas de durée : mais ceci soit dit seulement pour ne rien omettre de ce que les Auteurs ont débité sur ce sujet ; car le fait ne me paroît guére mieux appuyé que le prognostic que l'on en tira.

Il est vrai que Cicéron ne séjourna pas beaucoup à Dyrrachium. Il y reçut deux avis sur le retour de son Frére ; par l'un des-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Caesonin. A. Gabinius.

quels il apprit que celui-ci étoit sorti du Port d'Ephése pour se rendre à Athéne, & par l'autre qu'il traverseroit la Macédoine. Sur ces nouvelles il dépêcha des Exprès à Athènes pour l'engager à passer à Thessalonique, & il s'y avança lui-même pour le recevoir.

Pour bien juger de l'inquiétude où Cicéron devoit être par rapport à lui, il faudroit se représenter toutes les raisons qu'il avoit de craindre qu'on ne l'envelopât dans sa disgrace : car quoique Clodius eût été un peu déconcerté par la mauvaise issue de ses derniéres entreprises, il ne laissoit pas d'en machiner tous les jours de nouvelles ; & il n'y avoit alors que trop de vraisemblance à croire que Quintus n'échapperoit pas à sa fureur. Cicéron le pensoit ainsi, n'y ayant rien de sinistre dans l'avenir qu'il ne s'appliquât : mais les malheurs prévus & que nous regardons comme inévitables ne sont pas toûjours ceux qui nous font le plus de dommage, & ils n'ont souvent rien de plus fâcheux pour nous que la peine que nous nous en faisons d'avance. C'est ce que nous vérifierons dans la suite, après que nous aurons vu qu'il n'y a pas plus à gagner en se rejettant à l'autre extrémité, & que les espérances les plus prochaines à nos yeux sont rarement celles dont le succès se fait le moins attendre.

Parmi les divers attentats de Clodius il y en avoit quelques uns qui touchoient personnellement Pompée & dont le Sénat, indigné de sa perfidie envers Cicéron, ne faisoit aucun semblant de s'appercevoir. Cette Compagnie étoit charmée de le voir luimême en bute aux insultes d'un homme qui peut-être n'en auroit jamais fait impunément à personne, si Pompée avoit tenu parole à notre Consulaire & à ses amis.

VII. Clodius donc aveuglé par sa présomption naturelle, n'eut garde de réfléchir que Pompée, pour regagner l'estime des honêtes gens & devenir aussi puissant que jamais, n'avoit qu'à se déclarer pour Cicéron : il fut assés téméraire pour lui faire la plus sensible de toutes les injures.

Dans sa derniére Campagne ce Général avoit fait prisonnier Tigrane fils du Roi d'Arménie ; & après lui avoir fait suivre ainsi qu'aux autres Captifs son char de triomphe, pour le punir de ce qu'il s'étoit opposé au traité que son pére avoit conclu avec les Romains, il l'avoit donné en garde à son ami nommé L. Flavius, qui l'étoit aussi de César.

Un peu avant ce tems-ci, Clodius soupant avec quelques au-

An de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Caesonin, A. Gabinius.

tres des siens chés ce Flavius, qui cette année là même étoit Préteur, l'avoit prié de faire voir à la compagnie le prisonnier de Pompée. Comme Flavius ne se défioit de rien, il y avoit consenti : mais Clodius, moins curieux de voir ce Prince que de s'approprier sa rançon, avoit refusé de le rendre à la fin du repas, & l'avoit gardé depuis, quelques instances que Pompée eût pu faire pour le retirer d'entre ses mains ; enfin il l'avoit fait embarquer un peu après pour le renvoyer dans son païs.

Il n'en étoit pas demeuré là : une tempête ayant obligé Tigrane de relâcher à Antium à 30 milles de Rome, notre Tribun sur la nouvelle qu'il en avoit eue, y avoit aussitôt dépêché son fidéle Sex. Clodius avec un nombre de gens suffisant pour le ramener en sûreté. D'un autre côté Flavius, en conséquence d'un semblable avis, étoit aussitôt parti avec main forte pour se ressaisir de son fugitif. Ces deux troupes s'étant rencontrées dans le chemin, il s'étoit donné entre elles un combat très vif, où M. Papirius Chevalier romain, autre ami de Pompée, avoit été tué, & où beaucoup de gens de moindre nom avoient rencontré le même sort ; bien moins cependant du côté de Sex. Clodius, que de celui de Flavius, qui avoit pensé y périr lui-même & qui ne s'étoit sauvé qu'à grand'peine.

Il seroit difficile de trouver ailleurs un trait qui caractérisât mieux l'Auteur de toutes ces tragédies, & qui fît voir plus à découvert jusqu'où alloit l'insolence des gens de qualité à Rome, de donner par maniére de divertissement à un repas la vue d'un Prince tel que le fils du Roi d'Arménie, dont la République n'avoit pas dédaigné l'amitié même après sa défaite. On y peut aussi remarquer l'abus qui se faisoit de l'autorité des charges, par celui que Clodius fit en cette occasion du privilége de la sienne pour insulter publiquement un homme de la considération de Pompée. Quelle apparence qu'un Etat où les mœurs étoient parvenues à cet excès de déréglement subsistât long-tems? Quelle apparence que plusieurs Citoyens dont chacun s'attribuoit en particulier un pouvoir si démesuré s'accordassent jamais ensemble, & que le plus habile ne devînt pas à la fin, comme cela arriva, le maître de tous les autres?

Pompée n'étoit pas demeuré spectateur tranquille d'une scéne aussi mortifiante pour lui que celle de l'enlévement du jeune Tigrane : mais comme le tems de se déclarer n'étoit pas encore venu, il s'étoit contenté de faire entrevoir à Atticus des

dispositions

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

dispositions plus favorables pour Cicéron que celles qu'il avoit montrées par le passé. Sur le champ Atticus en avoit informé notre Consulaire, & lui avoit conseillé de profiter de ce moment prétieux pour écrire à Pompée, afin d'achever de le déterminer à agir conséquemment aux espérances qu'il avoit données. Cicéron l'avoit fait, & il envoyoit même à cet ami une copie de sa lettre : mais comme les effets ne suivoient pas son attente d'aussi près qu'il l'auroit désiré ; non seulement il ne comptoit presque plus sur rien le 29 de mai qu'il écrivoit à Atticus : mais il s'étoit tellement abandonné à la mélancholie, qu'il reconnoissoit que son esprit n'étoit plus dans sa situation ordinaire. « Je ne doute pas, disoit-il à Atticus, que vous » ne vous en apperceviez vous-même à l'irrésolution que je » vous fais paroître. Prenez-vous-en aux chagrins qui me dé- » vorent, & croyez surtout que le plus cruel m'est causé par le » souvenir de ma faute.

Il la faisoit consister, cette faute, dans la confiance téméraire qu'il avoit eue aux conseils d'un traître, qu'il ne nomme pas & qu'on ne sait pas moins certainement avoir été Hortensius, de l'amitié de qui Atticus s'étoit rendu garant. Ainsi, ajoûte- » t-il, s'il vous revient de quelque endroit que je me laisse abattre » à ma douleur, soyez persuadé que je n'y céde effectivement » que parce que mes malheurs sont la suite de mon imprudence.

Voilà sans doute un rafinement d'amour propre bien singulier ! Un homme consterné au-delà de ce qu'il le devoit être, conserve assés de sang froid pour prévenir les progrès de sa douleur : il a la précaution de l'attribuer d'avance à une cause honête ; pour quoi, si ce n'est pas pour mettre en sûreté la bonne opinion que l'on a de lui ? Quelque chose de plus : ce n'est pas tant de sa faute dont Cicéron se repent (& il n'en avoit pas fait pour une) que de celle d'un autre, ce qui n'est ni naturel ni raisonnable. Avouons-le de bonne foi, que la Philosophie est pour les plus grands esprits d'une chétive ressource, lorsque la vanité les domine au point de montrer tant de sensibilité pour les manquemens d'autrui & si peu pour les leurs propres.

VIII. Quintus étoit sorti du Port d'Ephése un des derniers jours d'avril, & il avoit relâché à Athénes le 15 de mai. Cicéron craignant que les ennemis de ce frére & les siens propres ne prissent avantage de son retardement, pour exécuter

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

leurs mauvais desseins, aima mieux se priver de la douceur de le voir & le contremander par de nouveaux courriers, que de l'exposer, par le détour qu'il auroit été obligé de prendre pour venir à Thessalonique, aux inconveniens qu'auroit pu faire naître une plus longue absence.

Il prit sans doute beaucoup sur lui-même avant que de se résoudre à ne point voir un frére qui lui étoit si cher : mais il auroit falu qu'il se fût fait bien d'autres violences pour s'en séparer s'ils s'étoient rejoins ; & il est toûjours également étonnant qu'à propos d'un changement d'avis si naturel, il comprenne Atticus dans cette cruelle apostrophe : « Auteurs des con-» seils qui m'ont retenu à la vie, c'est vous qui m'avez réduit » à cette dure extrémité ; voilà quelle a été ma récompense de » vous avoir crus.

Ce qui suit n'est pas moins digne de remarque ; après l'avoir exhorté à faire de son mieux pour mettre Hortensius dans ses intérêts, « Est-il possible, mon cher Atticus, dit-il, que » vous ne voyiez pas encore quels sont les machinateurs de mon » désastre ?

Pour tout autre que Cicéron, Hortensius auroit fait assés connoître dans quels sentimens il étoit à son égard. Nous l'avons vu à la tête d'une députation, dont il suffisoit qu'il se fût chargé pour ne laisser aucun doute sur la franchise de ses procédés, nous l'avons vu dis-je dans le risque d'être tué pour l'amour de lui ; & si lorsqu'il avoit été consulté sur le parti que Cicéron devoit prendre il avoit incliné pour celui de la retraite, nous avons aussi vu qu'autant en avoient fait Caton, Atticus, la femme, la fille de Cicéron, Cicéron lui-même, & cela par des raisons qui emportent encore à nos yeux la balance sur celles dont on appuyoit l'avis opposé. Il auroit donc aussi falu taxer tous ceux que je viens de nommer de la même scélératesse, car c'est le terme que notre Consulaire employe pour caractériser la conduite qu'Hortensius avoit tenue à son égard dans cette rencontre, & l'on ne pouvoit être plus éloigné qu'il l'étoit de jetter sur eux le plus leger soupçon. C'est sur celui-là seul que portoient les plaintes qu'il faisoit d'avoir été trahi, & ce qu'il y a de plus étonnant encore, qu'il ne cessa jamais d'en faire.

IX. Cependant Quintus, sur la route de qui Cicéron avoit envoyé plusieurs Exprès pour l'avertir de se rendre en droiture à Rome sans songer à le venir voir à Thessalonique, prit ce

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Coss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

meſſage en mauvaiſe part ; & comme ceux des gens de ſon frére qu'il rencontra les premiers ne lui firent point voir de lettre de celui-ci, il alla s'imaginer qu'il étoit ou de mauvaiſe humeur ou abſolument fâché contre lui ; ſuppoſition qui donna lieu à des doléances & à une apologie, qui de la part de ſon Aîné furent ſuivies de cette réponſe.

Cicéron à ſon frére Quintus.

» Mon frére, mon très cher frére, l'avez vous bien pû croi- » re ; que prévenu de quelque mécontentement j'aye affecté de » ne vous point écrire, lorſque je vous ai dépêché mes gens » & que j'aye même évité votre rencontre? moi, je ſerois pi- » qué contre vous! eh d'où vous vient à vous-même la penſée » que je puſſe l'être? C'eſt donc apparamment vous, vos ennemis, » ou vos envieux qui êtes la cauſe de mes malheurs, & non » pas moi qui ſuis en effet l'auteur de tous les vôtres? Ce Con- » ſulat tant vanté qui m'a privé de vous, de mes enfans, de » mon bien, de ma patrie, que je crains qu'il ne vous ait privé » vous-même de bien d'autres choſes que de ma perſonne! du » moins eſt-il certain que de votre part je n'ai jamais rien éprouvé » que d'honorable & de gracieux. Voici maintenant ce que vous » avez eu à eſſuyer de la mienne, le chagrin de mes diſgra- » ces, l'appréhenſion d'y être envelopé, mille regrets, des al- » larmes continuelles & la déſertion de tous vos amis. J'aurois » refuſé de vous voir! dittes plûtôt que je n'ai pas voulu que » vous me viſſiez : car vous n'auriez pas vu votre frére ; non, » vous n'auriez pas reconnu ce frére pour le même que vous » aviez laiſſé en partant, dont les traits vous étoient ſi familiers, » dont les larmes s'étoient mêlées avec les vôtres lorſque vous » vous ſéparâtes de lui ; vous n'auriez pas, dis-je, reconnu le » moindre de ces traits, pas la moindre reſſemblance ; vous n'au- » riez vû qu'un mourant, prêt à rendre le dernier ſoupir ; eh que » bien plûtôt ma mort eût prévenu un ſpectacle ſi triſte ; plût » aux Dieux que non ſeulement vous m'euſſiez ſurvêcu, mais » que mes honeurs euſſent paſſé dans vos mains.

» J'atteſte tous les Dieux que, ſi quelque choſe a été capable » de me rappeller à la vie, ce n'a été que l'aſſûrance que l'on » m'a donnée que la vôtre en dépendoit. C'eſt en cela qu'eſt » mon tort ou plûtôt mon crime ; car ſi j'étois mort, ma ten- » dreſſe & mon amitié pour vous auroient ſuffi à ma juſtification :

An de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» mais que puis-je dire pour ma défense présentement que je » vis, que par ma faute vous ne jouissez ni de moi ni de tout » le reste, & que la parole dont j'ai si souvent fait usage pour » des étrangers m'a manqué dans mes propres périls?

» Ce n'a donc point été par mauvaise humeur que je n'ai » pas chargé mes domestiques de mes lettres pour vous; pre- » nez-vous-en à une espéce d'engourdissement, à des torrens de » larmes .... que dis-je, cette lettre même, par combien de san- » glots pensez-vous qu'elle ait été interrompue? Jugez-en vous- » même par ceux que je suis sûr que vous ne pourrez retenir en » la lisant. Puis-je être en effet un seul moment sans songer à » vous, & puis-je y songer sans être inondé de pleurs? Sé- » paré de vous, tout me manque; & si dans le langage ordi- » naire ce n'est qu'un frére qui me fait soûpirer, c'est pour moi » un ami par la douceur de son entretien, un camarade par la » conformité de nos inclinations, un fils par sa complaisance, » un pére par ses conseils; en un mot je n'ai jamais goûté de » plaisir parfait qu'en votre compagnie, comme vous n'en avez » jamais ressenti de véritable qu'en la mienne. Mais que dans » le même tems où je me trouve privé de ma fille, eh de quelle » fille, grands Dieux, pour les mœurs, pour les maniéres, pour » l'esprit! C'est ma ressemblance, ce sont les mêmes traits, les » mêmes organes, la même ame: dans le tems où je m'éloigne » de mon fils, de ce cher fils l'objet de mes plus tendres déli- » ces, de ce fils plus sensible que je n'aurois voulu qu'il le fût, » qui lorsque je m'arrachois à ses embrassemens ne compre- » noit que trop l'excès de nos miséres; je perds tout de suite » un autre vous-même, votre fils, que le mien chérissoit comme » son propre frére, & qu'il respectoit comme son aîné; enfin je » ne permets pas à la plus infortunée & à la meilleure de tou- » tes les femmes de me suivre, elle demeure par mon ordre, » pour sauver les tristes, mais les plus prétieux débris de mon » naufrage, pour avoir soin de nos enfans.

» Je n'ai cependant pas laissé de vous écrire, quelque effort » qu'il m'en ait coûté, & j'ai chargé de ma lettre Philogonus » votre affranchi qui doit vous l'avoir remise. Par cette lettre, » qui n'étoit qu'une répétition de ce que mes gens avoient eu » ordre de vous dire, je vous exhortois & je vous conjurois » de vous rendre incessamment à Rome: premiérement, afin » que vous fussiez à portée de secourir promptement votre fa-

» mille, en cas que la cruauté de nos ennemis ne fût pas encore » assouvie : en second lieu, parce que je craignois pour vous » & pour moi que nous ne pussions soûtenir le poids accablant » de notre premier abord : il auroit falu se séparer ensuite, & » c'est où ma raison auroit succombé comme la vôtre ; j'ai senti » ma foiblesse, j'ai crains la même chose de votre part, & » dans cette fatale perpléxité j'ai mieux aimé ne vous pas voir. » Quelque dure & quelque cruelle que soit cette résolution pour » deux fréres qui sont aussi étroitement unis & qui s'aiment aussi » tendrement que nous nous aimons, je l'ai pourtant trouvée » moins douloureuse & plus supportable qu'un adieu qui auroit » suivi de si près le premier salut.

» Faittes à présent si vous le pouvez ce que je n'ai pas la » force de faire moi-même, moi qui vous paroissois autresfois » avoir tant de fermeté, prenez courage, rassûrez vous, & pré- » sentez vous hardiment à l'assaut, supposé qu'il y en ait quel- » qu'un à soûtenir. J'espére, si l'on peut compter mes espérances » pour quelque chose, que votre intégrité, la bienveillance pu- » blique & un reste de compassion pour moi ne vous seront pas » tout à fait infructueuses.

» Quand une fois vous serez débarrassé de crainte par rap- » port à ce qui vous regarde, alors vous agirez pour moi, bien » entendu si vous jugez que cela soit à propos. Il me revient » sur ce sujet beaucoup de choses de différentes personnes, qui » toutes tâchent de me persuader que j'ai lieu d'espérer. Pour » moi je n'y comprends plus rien, mes ennemis sont aussi puis- » sans que jamais, ceux de mes amis qui ne m'ont pas trahi » m'ont abandonné, & peut-être qu'ils appréhendent aujourd'hui » que mon retour ne mette leur lâcheté en évidence. Quoi qu'il » en soit, faittes en sorte de découvrir la vérité & ne me la » dissimulez pas.

» Cependant vos périls me retiendront à la vie, tant que ma » vie vous pourra être utile, hors de là elle m'est intolérable : » car la vertu & la Philosophie de quelque ressource qu'elles » puissent être, se trouvent en défaut contre tant d'atteintes. » Je sais bien qu'il a été un moment où j'aurois pu mourir plus » honorablement & plus à propos, je n'en ai pas profité, j'ai » bien fait d'autres fautes. Mais quand je vous rappellerois le » passé, à quoi cela serviroit-il, sinon à vous accabler de dou- » leur & à me couvrir de confusion? Au terme où je me vois, » il n'y a plus à délibérer ; ce seroit la derniére des infamies

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» que de prolonger le cours de cette malheureuse vie au-delà » de vos besoins & de quelques espérances solides. Pour finir; » après m'être vû le plus heureux homme du monde, en frére, » en enfans, en femme, en biens & même en la qualité de ces » biens; après avoir égalé en honeurs, en crédit, en réputa- » tion, en faveur les plus considérables de ceux qui ont ras- » semblé tous ces avantages que j'ai perdus, la vie m'est odieu- » se si je ne l'ai que pour gémir sur moi & sur les miens.

» Qu'avez vous donc entendu par cet emprunt dont vous me » parlez dans votre lettre? comme si je ne subsistois pas sur vos » propres revenus! C'est en particulier ce chagrin là qui me » déchire, c'est le reproche que je me fais, puisque c'est moi » qui vous mets dans la nécessité d'appaiser vos créanciers en » engageant vos fonds & ceux de votre fils, tandis que j'ai » consumé en frais inutiles l'argent que j'ai reçu pour vous » au trésor, à la réserve seulement de ce que j'ai payé à votre » aquit & selon vos intentions à Antoine & à Cépion: mais » j'en ai désormais tout autant qu'il m'en faut; & que je sois » rappellé ou non, je n'ai besoin de rien davantage.

» Si vos affaires prennent un mauvais tour, je suis d'avis que » vous ayez recours à Crassus & à Calidius: pour Hortensius, » je ne sais s'il faut autrement compter sur lui: tout ce que je » puis vous dire, c'est que sous les apparences séduisantes d'une » amitié que je croyois sincère & dont ses assiduités journalié- » res sembloient me répondre, lui & son Q. Arrius ont eu la » cruauté de m'amener au point où vous me voyez; c'est à leurs » conseils, à leurs promesses, à leurs instructions, que j'attri- » bue cette longue suite de malheurs: vous n'en témoignerez » pourtant rien, de crainte que cet article de la loi Aurelia » que l'on vous opposoit lorsque vous demandiez l'Edilité, ne » vous soit appliqué sous quelque faux prétexte: car je ne crains » rien tant que de voir nos malveuillans excités à vous traver- » ser, par la pensée qu'ils pourroient avoir de la compassion » qu'attireroient sur moi vos priéres, si vous étiez une fois au- » dessus de vos propres dangers.

» Je crois Messala Niger dans vos intérêts, & Pompée faux » à son ordinaire: je souhaite que vous n'en éprouviez rien per- » sonnellement; & je prierois les Dieux de le vouloir ainsi, si » les Dieux n'avoient pas cessé d'écouter mes priéres. Je les prie » cependant d'être enfin satisfaits des malheurs sans nombre qui » m'accablent; malheurs qui ne me feront point rougir, puis-

» que je ne les ai pas mérités, qu'au contraire je ne suis puni » que pour avoir trop bien fait, & c'est précisément cela qui » fait ma peine.

» Je ne vous recommande ni ma fille ni mon fils, ils ne vous » sont pas moins chers qu'à moi, & vous n'êtes pas moins fâ» ché que je le suis moi-même de les voir orphelins; je me trompe, » ils ne le seront jamais tant qu'ils vous auront; je voudrois être » aussi sûr du reste, je voudrois, dis-je, être aussi sûr de mou» rir dans le sein de ma Patrie. Ne refusez pas votre assis» tance à Terentia : informez-moi exactement de toutes choses. » Tenez bon autant que vous le pourrez & que les affaires le » demanderont. *A Thessalonique le 13 de Juin.*

X. Cicéron ne savoit point encore que son Frére fût arrivé à Rome, bien loin de pouvoir être instruit de la manière dont il y avoit été reçu. Il est certain que l'accueil qu'on lui fit, fut un de ces incidens heureux, auxquels la prudence humaine n'a point de part, que des causes étrangéres & souvent inconnues préparent, dans des tems où tous les autres moyens semblent manquer.

Il ne savoit point non plus ce qu'avoit produit la lettre qu'il avoit écritte à Pompée; & il en attendoit des nouvelles avec une impatience que les doutes qu'il avoit de sa sincérité ne faisoient qu'augmenter.

Pompée dissimuloit en vain la premiére insulte que Clodius lui avoit faitte; celui-ci n'étoit pas homme à s'en dédire, ou à ne la pas soûtenir par de nouveaux outrages, quand l'occasion s'en présenteroit. Incertain donc de ce qu'il devoit faire pour en avoir raison, il consulta M. Terentius Culleo l'un des Tribuns de cette année, qui étoit aussi membre du Collége des Pontifes & son ami particulier. Culleon fut d'avis qu'il répudiât Julie avant toutes choses; persuadé que César étant de moitié dans tout ce que Clodius faisoit, Pompée ne pouvoit mieux se venger de l'un qu'en rompant ouvertement avec l'autre : mais Pompée, qui croyoit mieux savoir que lui jusque où s'étendoit la protection que César accordoit à Clodius, qui aimoit d'ailleurs éperduement Julie, n'avoit nulle envie d'en venir à une rupture. C'eût été trop risquer pour le tems; outre qu'il n'auroit fait en cela que se donner un ennemi de plus & se priver du concours du même César, pour se défaire d'un furieux qui ne se soûtenoit peut-être que par l'opinion qu'on avoit qu'il en étoit encore appuyé.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Il prit de lui-même une résolution plus sage & beaucoup plus judicieuse ; ce fut de se déclarer en faveur de Cicéron : par là il regagnoit l'affection du Sénat & de tous les honêtes gens : & il comptoit avec raison ; qu'en les attirant par son éxemple & en les étayant de son crédit, dans toutes les démarches qui étoient à faire rélativement à cette infortuné Consulaire, il viendroit infailliblement à bout de leur ennemi commun.

Dès qu'on sut qu'il étoit dans ces sentimens & qu'il s'en fut expliqué, on ne douta point que Cicéron ne fût bientôt rappellé ; parce qu'en supposant comme on faisoit, que Pompée s'étoit assûré du consentement de César, il n'y avoit désormais aucune apparence que Clodius pût lutter tout seul contre deux Puissances réunies qui entraîneroient toutes les autres.

Ainsi l'on peut dire ; que s'il ne se fit pas alors un changement dans les volontés, il s'en fit du moins un dans les dispositions apparentes de tous les Ordres de la République. On rompit cet affreux silence que la disgrace de Cicéron entretenoit depuis deux mois ; ses amis véritables parlérent les premiers, ils furent écoutés des autres, il ne fut plus ni séant ni permis d'être indifférent, en un mot la déclaration de Pompée fit tomber le charme, & rendit l'activité à un nombre infini de gens qui sans cela seroient demeurés immobiles.

Il n'en falut pas moins pour garantir Quintus des poursuites qu'on s'étoit préparé à faire contre lui & qu'on auroit infailliblement faittes, si les choses étoient demeurées au même état, ou qu'il fût seulement arrivé d'un jour plûtôt que Pompée ne s'étoit déclaré. Sans cette déclaration, les ennemis qu'il s'étoit faits en Asie, & qui avoient autant d'échos à Rome qu'il y avoit de Grecs affamés, n'auroient pas manqué ou de se joindre aux Clodiens, où les Clodiens de s'unir à eux pour le faire accuser dans les formes.

Les circonstances ayant changé, Quintus fut reçu à son arrivée dans la Ville par une foule incroyable d'amis, parmi lesquels il y en avoit sans doute beaucoup qu'il ne connoissoit pas; dont l'affluence & l'empressement auroient en quelque façon imité l'appareil d'un triomphe, si les larmes que le souvenir de Cicéron absent fit répandre à plusieurs eussent pu s'accorder avec les acclamations qui accompagnent un jour de fête.

Atticus prit le tems du retour de Quintus à Rome, pour faire un voyage en Epire où ses affaires particuliéres l'appelloient ; & qu'il n'auroit pu faire plûtôt sans que celles de Cicéron en eussent

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

sent souffert : mais pouvant les déposer alors en d'aussi bonnes mains que celles du frére de son ami & de son beau-frére à lui-même, avec lequel il s'étoit reconcilié, il se prépara pour partir le premier jour de juin, qui fut celui où l'on parla la première fois dans le Sénat du rappel de notre Consulaire.

Je ne saurois dire bien précisément de combien de tems la déclaration de Pompée avoit précédé. Je me contenterai d'observer que cette affaire susceptible en elle-même de très grandes difficultés étant en état d'être rapportée au Sénat deux mois seulement après le départ de Cicéron, il n'est pas à présumer qu'on l'eût négligée : on doit juger au contraire que ses amis, & Atticus plus qu'aucun autre, l'avoient suivie avec autant de vivacité qu'il leur reprochoit peut-être de lenteur.

XI. Malgré la défense faite aux Magistrats d'agir en sa faveur, le premier jour de juin Ninnius, qui s'étoit déja montré si ardent pour lui, proposa au Sénat du consentement de Pompée de le faire revenir, & la Compagnie reçut très agréablement cette proposition : mais comme il étoit de régle que les Consuls eux-mêmes en fissent le rapport ; dans l'instant où l'on alloit arrêter qu'ils y seroient invités, voici qu'un autre Tribun nommé P. Ælius, Ligurien de naissance, que Clodius avoit gagné depuis un mois ou deux, s'oppose à cette résolution, contre l'attente de la plûpart des Péres qui ne le croyoient pas moins bien disposé que ses huit autres Collégues.

Cette opposition suspendit tout : ce fut un vrai contre-tems, qui néantmoins n'empêcha pas que l'on n'augurât très bien de la suite ; & cette opinion se confirma de plus en plus, quand on vit Clodius & tous ses Adhérans avoir le dessous dans toutes leurs entreprises, être condamnés dans tous les Tribunaux, ne vouloir plus avoir eu part à ce qui s'étoit manœuvré dans l'affaire de l'éxil, s'en défendre & s'en excuser tout publiquement.

Le Sénat de son côté ne parloit pas seulement avec liberté de cette affaire, mais il refusoit de délibérer sur toutes les autres avant que les Consuls en eussent rendu compte, la Compagnie ne pouvant d'elle-même statuer sur rien que sur ce qui lui étoit proposé par ses Chefs.

Les Consuls persistoient à n'en vouloir rien faire sous prétexte de la Loi qui le défendoit : Cæsoninus singuliérement se montroit infléxible, & résistoit avec plus de dureté qu'auparavant aux instances du Gendre de Cicéron & aux priéres de tous ses amis.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

On sent bien le ridicule d'une défaite, de laquelle il ne s'étoit pas avisé, lorsqu'il s'étoit agi de faire passer cette prétendue Loi au mépris de toutes les autres dont l'autorité étoit incomparablement plus respectable : mais tout est bon à qui ne cherche que des faux-fuyans ; & l'on n'a point de honte de les alléguer, tout impertinens qu'ils sont, quand on est en place pour les faire valoir.

Cicéron ne fut averti de ce qui s'étoit passé au Sénat à son occasion que par des bruits qui n'avoient point d'auteur ce rtain. C'est sur ce pié là qu'il en écrivoit le 27 de juin à Atticus qui étoit en Epire, & par conséquent moins à portée de l'instruire à point nommé des événemens qui l'interressoient.

Dix jours auparavant Cicéron s'étoit plaint à lui des reproches qu'il lui faisoit sur sa foiblesse : il lui réitéroit encore les mêmes plaintes, mais d'un sang plus reposé & dans des termes qui auroient pu servir de correctif à ceux de sa précédente Lettre. « Ne me faites plus de reproches, disoit-il, car quand vous » en usez ainsi, vous ne me ménagez point assés, & je demande » d'autres témoignages de votre amitié.

Il n'y a cependant qu'à conférer les dattes, pour se convaincre qu'Atticus prenoit son tems pour lui faire ses remontrances, & qu'il ne les hazardoit jamais sans en adoucir l'amertune par quelque bonne nouvelle.

Mais on peut dire que Cicéron ne recevoit bien ni les unes ni les autres ; puisque cet ami l'ayant informé de la résolution que le Sénat avoit prise de ne délibérer sur rien avant que les Consuls eux-mêmes eussent proposé son retour, il ne lui répondit que par cette ironie chagrine : « C'est apparamment pour » cela que le Sénat ne délibere de rien. Mais, ajoute-t-il dans » la même Lettre qui est du 17 de juillet, vous me faittes entrevoir » des espérances après l'assemblée pour les Elections ; dittes-» moi, je vous prie, quelles elles peuvent être, Clodius demeu-» rant Tribun & cet autre ennemi étant désigné Consul ? Je ne » suis pas moins effrayé de ce que vous me mandez touchant cet-» te harangue interceptée ; tâchez d'en prévenir le mauvais ef-» fet autant que vous le pourrez : au reste comme elle est d'un » stile plus négligé que ne le sont les autres, vous pourrez dire » qu'elle n'est pas de moi.

Il y avoit à Rome, sinon une Loi, du moins un très ancien usage qui permettoit de continuer les Tribuns, quand il n'y

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

avoit point de Magistrature à leur donner : & comme cette continuation ne pouvoit leur être refusée, lorsqu'ils la demandoient, Cicéron appréhendoit avec raison que Clodius n'aimât mieux être encore Tribun l'année suivante, que de briguer l'Edilité au risque de s'en faire refuser.

Par cet ennemi désigné Consul, il entendoit Nepos frére de Celer, & le même qui l'avoit empêché de haranguer le Peuple le dernier jour de son Consulat, sous prétexte qu'un homme qui avoit fait mourir des Citoyens romains sans aucune forme de justice, ne méritoit ni faveur ni audience. Cela tout seul suffiroit pour faire connoître son mauvais génie & pour justifier les allarmes que notre Consulaire en prenoit.

Il auguroit mieux de Lentulus surnommé Spinther; & la raison qu'il avoit de compter sur lui, étoit précisément la même qui lui faisoit tout craindre de la part de son Collégue. Car comme il n'y avoit aucune apparence que Nepos étant Consul se rétractât des motifs qui l'avoient fait agir étant Tribun, il n'y en avoit aussi aucune à croire que Spinther se démentît de l'exacte probité dont il avoit toûjours fait profession & dont il avoit donné des preuves éclatantes dans plusieurs occasions : surtout, lorsqu'étant Edile curule sous le Consulat de Cicéron, il l'avoit secondé en toutes choses ; jusque là que, quand Sura l'un des principaux Conspirateurs & son cousin du 2e au 3e degré fut arrêté, on n'hésita pas à lui en confier la garde. Il avoit aussi été un des Juges de Clodius dans l'affaire du Sacrilége, & il avoit opiné contre lui dans toute la sévérité des Loix. Au sortir de sa Préture, l'Espagne lui étoit échue ; & il n'en étoit revenu que pour demander le Consulat, qui lui avoit été accordé d'une commune voix, & qui ne pouvoit guére être refusé à un homme dont le mérite égaloit la naissance, & à qui ses envieux mêmes ne pouvoient reprocher qu'une trop grande magnificence, ayant renchéri sur tous ses Prédécesseurs dans les spectacles qu'il avoit donnés au Peuple durant son Edilité & sa Préture.

Je trouve cependant une observation singuliére à faire par rapport à lui ; qui est que Cicéron dans une lettre qu'il lui écrivit quelques années après, reconnoît qu'il avoit été un tems où il l'avoit crû peu favorable à sa gloire, & le tout à cause du malheur qu'il avoit de n'être pas d'aussi bonne Maison que lui. Il faloit que ce soupçon ne fût pas encore entiérement effacé de son esprit ; puisque dans une autre lettre sans datte, qui ne

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

peut être que de ce tems-ci, il marquoit à Quintus vouloir bien lui être redevable d'une partie des bons offices dont Spinther le flattoit alors; mais, ajoutoit-il, les belles paroles ne coûtent guére, & il est plus difficile d'éxécuter que de promettre.

Quant à la harangue interceptée, c'étoit une espéce d'invective contre Curion & contre Clodius. Comme Cicéron ne l'avoit point donnée lui-même au Public, qu'il ne l'avoit faitte qu'en récriminant, qu'il avoit eu soin depuis d'en supprimer autant qu'il avoit pu toutes les copies, & qu'il ne l'avoit jamais retouchée; dans la nécessité où il étoit de ménager Curion, il se flattoit que les négligences qui lui étoient échappées favoriseroient le desaveu de cette piéce; ce qui prouve qu'il travailloit beaucoup ces sortes de compositions, & que le tour aisé que Quintilien & tous les Connoisseurs y remarquent étoit véritablement le fruit de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il les revoyoit avant que de les exposer au grand jour.

XII. Pendant que Cicéron fut à Thessalonique, il y reçut toute sorte de bons traitemens de Cn. Plancius, qui y faisoit sa résidence en qualité de Questeur de la Macédoine. La crainte de déplaire au Préteur actuel de cette Province (L. Appuleïus) qui ne daigna pas faire la moindre démarche d'honêteté en faveur de notre Consulaire, ne le toucha pas plus que celle d'encourir les peines portées par la Loi de Clodius; & ne consultant que son cœur & l'équité naturelle, il crut que rien ne pouvoit le dispenser de donner à un Personnage de ce mérite toutes les marques de distinction dont il put s'aviser.

Dès qu'il avoit eu avis de son arrivée, il étoit venu à sa rencontre sans Licteurs & comme un simple Particulier, & il l'avoit amené de Dyrrachium chés lui; où il le traita si bien, qu'il en reçut depuis des remerciemens publics de la part du Sénat.

Cet honête homme étoit d'Atina, Colonie du Latium ou de la Campanie du côté du Samnium, d'une ancienne Famille de Chevaliers romains: il avoit servi dès sa premiére jeunesse d'abord en Afrique, puis dans la Créte, ensuite en Macédoine en qualité de Tribun militaire, après quoi il avoit été fait Questeur.

Les bonnes façons qu'il eut pour Cicéron ne contribuérent pas peu à le faire demeurer à Thessalonique plus long tems qu'il n'avoit crû d'abord: car la célébrité de cette Ville le donnant en spectacle à une infinité de gens qui s'y rendoient de toutes

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

parts, & auſquels il auroit voulu dérober la connoiſſance de ſon état, ſon deſſein étoit d'y faire un ſéjour très court; non qu'il voulût aller en Epire, comme il l'avoit promis à Atticus, car les nouvelles qui lui étoient venues de Rome ne lui permettoient pas de ſe rapprocher, mais bien de paſſer dans l'Aſie.

Il n'exécuta cependant pas plus ce dernier projet que beaucoup d'autres ſemblables, qui s'évanouirent preſque auſſitôt qu'il les eut formés. Ce qui fit éclipſer ce dernier, fut la peur qu'on lui donna d'Autronius & des autres Exilés. Il attendit donc à Theſſalonique que ſes affaires euſſent pris une meilleure face, en quoi il ne déféra pas ſeulement à l'affection que Plancius lui témoignoit par ſes aſſiduités & par ſes prévenances, mais aux avis de Piſo Frugi ſon gendre, d'Atticus & de Sextius.

Le premier, pour être à portée de le ſervir à Rome, avoit renoncé à la Queſture du Pont & de la Bithynie, qu'il auroit dû éxercer cette année. Il le ſervit en effet très utilement & très courageuſement, mais il n'en recueillit pas le fruit, car il mourut avant que ſon beau-pére revînt d'éxil.

P. Sextius ne s'employa pas avec moins de zéle ou moins de chaleur pour le retour de Cicéron. Il étoit fils d'un pére qui, quoique de naiſſance vulgaire, avoit été pour ſa rare probité fait Tribun du Peuple dans un tems où cette Magiſtrature ne ſe donnoit qu'à des Plébéïens des meilleures races. Son fils, dont il s'agit ici, avoit épouſé une fille de Scipion l'Aſiatique éxilé à Marſeille par Sylla. Il avoit été premiérement Tribun militaire, puis Queſteur ſous le Conſulat de Cicéron, à qui il fit part de quelques intelligences qu'il avoit découvertes entre Catilina & le Conſul Antonius. La Conjuration qui éclatta bientôt après donna lieu à Sextius de rendre beaucoup d'autres ſervices très ſignalés: car, après diverſes expéditions dont il fut chargé & dont il ſe tira parfaittement bien, il eut ordre d'aller joindre l'armée principale de la République commandée par le même Antonius; & il en preſſa ſi vivement les opérations, qu'on lui dut une bonne partie du ſuccès auſſi heureux que prompt avec lequel la guerre fut terminée.

Il avoit depuis été Queſteur en Macédoine, & il devoit être un des Tribuns de l'année ſuivante, pendant laquelle nous verrons que Cicéron reçut de lui tous les ſecours que l'on peut attendre non ſeulement d'un Magiſtrat affectionné, mais d'un véritable ami; puiſque Sextius, non content de le rendre maî-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

tre de sa bourse, de sa maison & de ses dépendances, exposa pour lui sa vie en plusieurs rencontres & ne craignit point de se faire des ennemis à son occasion.

Cicéron, par la lettre que j'ai déja citée, prioit son frére de lui mander s'il n'y avoit plus d'espérance de salut, auquel cas il paroissoit résolu à se donner la mort. Il en disoit autant à Atticus; & c'est ce qui confirme ce que j'ai déja avoué plusieurs fois, qu'il étoit dans la derniére consternation.

Nous ne devons pas au reste juger du dessein de se donner la mort, sur la répugnance que la Religion & nos mœurs nous y font trouver. Suivant les principes où étoient les Romains il n'y avoit rien de choquant dans cette idée, elle étoit même accompagnée de celle d'une générosité très propre à leur faire prendre ce parti dans de moindres angoisses que celles où Cicéron étoit alors.

Outre les nouvelles dont Atticus lui faisoit part, il lui en venoit encore par d'autres voyes : mais soit que les correspondans qu'il avoit à Rome le ménageassent moins que ne faisoit cet ami, soit qu'en effet ils fussent plus mal informés de ce qui se passoit qu'Atticus ne l'étoit lui-même, Cicéron & lui étoient rarement d'accord sur ces récits; & celui-là continuoit à se désespérer, tandis qu'Atticus, sur ce qu'il entendoit dire à d'autres, pensoit que l'esprit lui avoit tourné.

Cicéron reçut à la fois quatre de ses lettres auxquelles il répondit par une du 17 d'août. Par la premiére Atticus l'exhortoit à avoir plus de fermeté : il lui marquoit par la seconde, qu'un Affranchi de Crassus avoit dit qu'il étoit d'une inquiétude & d'une maigreur surprenantes : par la troisiéme il l'instruisoit de ce qui s'étoit passé au Sénat le premier de juin précédent : & par la quatriéme il l'assûroit, sur le témoignage de Varron, des bonnes dispositions où César & Pompée étoient à son égard.

Sur la premiére il lui répond, entre autres choses pour excuser sa douleur, que jamais personne n'avoit été tout à la fois privé de tant d'avantages, ni précipité dans de si grands malheurs, que le tems ne pouvoit qu'augmenter le sentiment qu'il en avoit, bien loin de le diminuer.

Il n'y avoit cependant en cela rien qui ne pût arriver à tous ceux qui comme lui tombent d'un état heureux dans un très misérable : mais on veut toûjours qu'il y ait du singulier dans

ce qui nous survient de fâcheux, soit que l'on trouve une espéce de dignité à éprouver une destinée particuliére & faitte exprès pour soi, soit seulement que l'on croye justifier par là son trop de sensibilité : comme si la singularité d'un malheur, quand même il y en auroit, étoit une marque certaine de sa grandeur, & qu'il n'y en eût pas de fort communs plus cruels que beaucoup qui paroissent plus extraordinaires.

Cicéron répond en peu de mots & très modestement aux trois autres lettres. « Je ne saurois croire, dit-il, que l'Affranchi » de Crassus vous ait parlé sérieusement. Vous me dittes des » merveilles de ce qui s'est fait au Sénat : mais voudriez-vous » m'être garant que Curion n'a point lû le discours en ques» tion ? A vous dire le vrai, je ne sais comment il seroit tombé » en ses mains : néantmoins ce qui me tient en suspens, c'est » qu'Axius ne me vante pas autrement les bons offices de ce» lui-là. Je veux croire qu'il a omis de me mander ce qu'il en » savoit : car sans doute que vous n'appuyeriez point comme » vous faittes sur cet article, si vous n'en étiez pas bien sûr. » Ce que vous tenez de Varron me fait entrevoir quelques » lueurs du côté de César : & plût au Ciel que Varron voulût » prendre à tâche de me le rendre favorable ; il y est déja très » disposé de lui-même, & vos priéres achéveront de le déter» miner.

Cicéron entre ensuite avec Atticus dans une espéce d'explication, qui s'accorde ce me semble assés à ce que j'ai dit du caractére de l'un & de l'autre.

» Si j'ai manqué en quelque chose à votre égard, ou plûtôt, » puisque j'ai été assés malheureux pour vous déplaire, je vous » prie de me le pardonner. Je ne reviens point sur le passé à » cause de quelque doute qui me soit resté que vous n'ayez été » très vivement frappé de ma disgrace : mais si la tendresse que » vous me témoignez & que vous avez toûjours eue pour moi » ne vous avoit pas fait faire diversion à mes vrais intérêts, » prudent & sage comme vous êtes, vous m'auriez secouru de » vos conseils, & jamais vous n'eussiez souffert qu'on m'eût per» suadé que cette loi concernant les Communautés m'étoit utile : » vous avez donné des larmes à ma douleur, & vous ne m'a» vez donné que cela. Peut-être n'avois-je pas mérité de re» cevoir d'autre gage de votre amitié ; peut-être étoit-ce trop » éxiger de vous que de m'attendre que vous vous occuperiez

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» jour & nuit de la pensée de ce que j'avois à faire; & que c'est plus » ma faute que la vôtre, si vous ne vous êtes pas chargé de ce » soin. Dans ce moment cruel, où Pompée rebuta mes priéres » avec tant de rigueur, il me faloit quelqu'un qui me détour-» nât de la honteuse résolution que je pris alors, & personne » n'étoit plus propre que vous à me la faire quitter: je serois » mort avec honeur, ou je me verrois aujourd'hui au dessus de » mes affaires. Pardonnez moi cet aveu, car c'est principale-» ment moi que j'accuse; & je ne vous mets de moitié dans ceci, » que comme un autre moi-même avec qui je cherche à parta-» ger ma faute. Au surplus, mon rétablissement nous justifiera » tous deux, & vous aurez toute la gloire d'une amitié dont » vous avez fait les avances sans aucun retour de ma part.

Nous lisons encore dans cette lettre qu'Atticus & Culleon avoient conféré sur les moyens d'infirmer la loi particuliére de l'éxil de Cicéron : mais celui-ci ne trouvoit pas que ce fût assés, & il soûtenoit qu'il faloit absolument en demander l'abrogation, sur ce que la loi générale qui lui servoit de fondement (j'entends celle qui défendoit de mettre à mort aucun Citoyen romain avant qu'il eût été condamné par le Peuple) n'étoit pas susceptible de l'extension qu'on lui avoit donnée. « Il est donc » nécessaire, disoit-il, d'abroger cette seconde loi : car encore » une fois, la premiére ne me faisoit aucun tort : & quand j'y » aurois joint mon suffrage, ou si je l'avois simplement laissé pas-» ser comme je l'aurois dû faire, jamais il ne m'en seroit ar-» rivé de mal. Ce fut alors que les conseils me manquérent, » ou pour mieux dire, que je n'en reçus que de nuisibles. Je » fus aveuglé : oui certainement je le fus, dans ce deuil précipi-» té & dans ces sollicitations, qui ne pouvoient être que très mal » interprêtées, puisqu'on ne s'attaquoit point encore à moi.

On trouve au même endroit que Clodius avoit fait exposer cette loi particuliére à l'entrée du lieu où le Sénat avoit coûtume de s'assembler, afin que ceux qui le composoient eussent toûjours devant les yeux les défenses qu'elle portoit de rien dire ou proposer en faveur de Cicéron ; & c'est ce qui faisoit croire à ce Tribun qu'effectivement aucun Magistrat n'oseroit entreprendre d'y contrevenir, tout au moins étoit-il bien résolu à s'élever contre quiconque seroit assés hardi pour le faire.

Après avoir discuté toutes ces difficultés, Cicéron consent à demeurer à Thessalonique, jusque à ce qu'il y apprenne le résultat

résultat de l'assemblée du premier d'août, & il finit cette lettre à peu près en ces termes : » Mon cher Atticus, puisque » votre prudence s'est reposée sur la mienne du soin de mon » salut, soit parce que vous avez eu trop bonne opinion de moi, » soit parce que vous n'avez pas crû devoir davantage à notre » amitié ; puisque je me suis livré sans réserve aux traitres qui » m'avoient obsédé & dont les insinuations trompeuses m'ont » entraîné dans le précipice sans que vous m'en ayez averti ; puisque j'ai refusé tous les secours qui s'offroient à moi & que vous » ne m'avez pas excité à en profiter, vous, dont l'esprit étoit » tout au moins plus libre & moins offusqué par la crainte que » le mien ne le pouvoit être alors, rappellez toutes vos forces » pour me tirer de cet abyme s'il est possible ; sinon, cessez enfin de me reprocher ma foiblesse ou de vouloir adoucir mes » chagrins en me dérobant la connoissance de ce qui les entretient.

C'est ainsi que la douleur quand elle est arrivée à son comble ne discerne, ne reconnoît, ne respecte personne. On n'en est que plus à plaindre, j'en conviens : mais comment Cicéron auroit-il fait plus de grace à Atticus qu'à Hortensius lui-même, sur qui il répandoit les plus noirs soupçons, auxquels il tenoit toûjours, même en protestant qu'il y renonçoit ? c'étoit lui qui avoit formé les premiers nœuds de l'amitié qui depuis quelque tems étoit entre ces deux rivaux de l'éloquence? « Quant à ceux » que vous justifiez d'infidélité, vous pouviez, ajoûtoit-il, vous » épargner cette peine à l'égard de Caton : car tant s'en faut que » je le confonde parmi ceux qui m'ont trahi ; que mon plus » grand regret est de m'être plus fié à leurs feintes insidieuses qu'à la franchise de ses procédés. Cependant puisque » vous les jugez tous exempts de blâme, je dois vous en » croire.

XIII. Vers les premiers jours du mois de Septembre, il revint à Cicéron qu'on parloit encore de faire des affaires à Quintus pour de prétendues concussions qu'il avoit exercées en Asie. Ces nouvelles sembloient même porter leur preuve avec elles, en ce qu'on nommoit un neveu de Clodius parmi les Accusateurs, & qu'Appius désigné Préteur pour l'année suivante étoit chargé de connoître de ce crime. Enfin elles étoient d'autant plus affligeantes pour Cicéron, qu'il ne pouvoit tirer qu'un très mauvais augure de cette recherche par rapport à lui-même, qu'il la regardoit

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

comme le dernier sceau de sa perte & comme la marque la plus infaillible de l'indifférence du Peuple à son égard.

Cependant quoique Quintus, ainsi que je l'ai déja remarqué, n'eût donné que trop de matiére aux plaintes de ses ennemis, non pourtant en fait de concussion, car il n'en fut jamais suspect; comme les bruits qui se répandirent en ce tems-là n'eurent point de suites, il y a beaucoup d'apparence à croire que Clodius les avoit semés pour intimider les deux Cicérons & pour faire diversion aux sollicitations du cadet en faveur de son aîné.

Si ces bruits furent bientôt dissipés à Rome; ils subsistérent en Macédoine & dans l'esprit de notre Consulaire assés de tems, pour qu'il crût en trouver la confirmation dans les lettres qu'il reçut d'Atticus, où il ne découvroit aucune trace de l'empressement qu'il s'étoit flatté qu'on auroit pour le faire revenir. Mais ce qui redoubloit ses inquiétudes & faisoit son principal souci, c'étoit la longueur de la négociation dont Sextius s'étoit chargé auprès de César, qu'il étoit allé le trouver en Gaule dès qu'il avoit été désigné Tribun.

Car Pompée, quelque favorable qu'il pût être à Cicéron, n'avoit encore fait aucune de ces démarches décisives après lesquelles il n'est plus permis de reculer. Jusque là ses avances n'avoient été qu'en paroles & en démonstrations extérieures, sur lesquelles il n'est que trop ordinaire à des amis aussi équivoques de revenir: En un mot, il n'avoit pas eu honte de faire dépendre le succès de ses promesses, des derniéres intentions de son beau-pére; & le retard de Sextius, par qui il en devoit être instruit, donnoit matiére à bien des doutes. Il étoit néantmoins si bien disposé, lui personnellement, qu'il avoit déja fait choix du Tribun qui devoit proposer le rappel. C'étoit sur cela que Varron avoit conçu les grandes espérances qu'il avoit communiquées à Atticus & celui-ci à notre Consulaire. Mais le terme où elles auroient dû avoir leur effet étant passé, & la saison des vacations approchant, toutes les apparences paroissoient contraires aux désirs de ce dernier; & il sembloit qu'on n'avoit voulu gagner ce tems, que pour avoir des prétextes de ne point finir son affaire de toute l'année.

Lacharnement de Clodius en avoit fait naître un nouveau. Dès l'onziéme d'août, un de ses esclaves surpris avec un poignard, qui étoit tombé aux piés de Pompée au moment

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

qu'il entroit au Sénat, avoit été arrêté & conduit au Consul Gabinius : il avoit avoué que c'étoit de son maître qu'il avoit reçu cette arme & l'ordre de s'en servir pour tuer ce Général ; qui de son côté avoit été tellement effrayé du danger, qu'il étoit retourné sur ses pas, & qu'il se tint renfermé chés lui jusque à ce que Clodius cessât d'être Tribun.

La peur de Pompée n'étoit pas sans fondement : il fut assiégé dans sa maison pendant quelques jours par les satellites du même Clodius, commandés par un de ses affranchis nommé Damion, qui blessa même un des Tribuns nommé L. Novius, fort attaché à Pompée & l'une de ses créatures, qui étoit venu là pour en écarter les séditieux.

Ce double attentat de Clodius demeura impuni comme tous les précédens : Pompée ni personne pour lui n'en demanda vengeance ; & Gabinius qui auroit du être le premier à la tirer, retenu par quelque motif secret plus fort que sa reconnoissance, ne répondit à ce qu'elle éxigeoit de lui que par des feintes.

Quoique Cicéron ne fût informé d'aucun de ces incidens ; il avoit assés d'autres raisons de croire que son affaire tireroit en longueur pour ne pas abandonner le lieu de son refuge (Thessalonique) ainsi il écrivit à Atticus le 15 de septembre ; que par condescendance aux priéres de son frére, de sa femme, de sa fille & de Sextius, il prendroit encore patience jusque au commencement de l'année suivante : qu'il se proposoit néanmoins de l'aller trouver en Epire, où il le prioit de l'attendre ; si mieux il n'aimoit venir lui-même le voir dans cette Ville avant que de s'en retourner à Rome, où cet ami devoit se rendre incessamment pour y prendre possession des grands biens que Q. Cæcilius son oncle, qui l'avoit adopté & institué son héritier, lui avoit laissés par sa mort.

Cicéron finit cette lettre d'une façon singuliére, & qui marque combien ces différentes agitations causées par l'espérance & par la crainte le dégoûtoient de la vie : car après avoir recommandé à Atticus d'une maniére très tendre & très affectueuse, sa femme, sa fille, son fils & son frére, il le prie de lui assigner dans quelque champ autant de terre que son cadavre en pourroit occuper.

Cela me fait souvenir de la maniére dont il essaya depuis d'excuser les foiblesses qu'il avoit fait paroître dans tout le cours de sa disgrace. « Il est vrai, sages Pontifes, disoit-il, que j'ai res-

An de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» senti une douleur extrême & même incroyable ; je ne le nie » pas, & je renonce à cette espéce de sagesse qu'auroient at- » tendu de moi certaines gens qui me blâmoient de trop m'a- » bandonner à l'affliction. Privé de ce que j'avois de plus cher » au monde, & de ce dont je ne pourrois encore à présent par- » ler sans que les larmes m'en vinssent aux yeux, pouvois-je » désavouer que je suis homme, & me défendre du plus natu- » rel des sentimens? Certainement le parti que j'avois pris n'au- » roit été digne d'aucune louange & la République ne m'au- » roit point d'obligation, si je n'avois quitté pour elle que des » choses dont on peut se passer sans effort : plûtôt donc que de » nommer vertu une dureté d'ame si semblable à l'état d'un » homme qui ne sent point quand on le brûle, je l'appellerois » stupidité. Supporter seul de si terribles assauts, souffrir en » pleine paix tous les maux auxquels la plus cruelle guerre peut » exposer, être arraché des bras de sa famille, voir renverser » ses maisons, piller ses biens, être chassé de son païs pour » l'avoir trop bien servi, être dépouillé des bienfaits les plus » insignes du Peuple romain, être précipité du plus haut dégré » où il puisse élever un Citoyen, voir de son vivant ses enne- » mis en autorité éxiger pour ainsi dire les frais de ses funé- » railles, souffrir tout cela pour l'amour de ses Concitoyens, c'est » être si l'on veut moins sage que ceux qui n'aiment rien ; mais » c'est du moins être aussi tendre pour les siens & pour soi- » même que la nature & l'humanité le demandent, & voilà le » juste sujet d'une louange immortelle & presque divine.

Il s'en faut beaucoup que Dion ait pensé de même ; s'il est permis de juger de ses sentimens par ceux qu'il fait débiter à un certain Philiscus, Philosophe apparamment & du nombre de ceux qu'il imaginoit que Cicéron avoit connus à Athénes, lequel se trouvoit tout à propos en Macédoine pour faire à ce Consulaire une leçon de morale, aussi longue qu'elle devoit être fastidieuse à un homme à la consolation de qui ce merveilleux personnage n'employoit que des sophismes.

Cicéron n'alla point encore cette fois en Epire, comme il l'avoit promis à Atticus : il resta à Thessalonique, où on lui fit comprendre qu'il étoit du bien de ses affaires qu'il demeurât.

La lettre qu'il écrivit à sa femme le 15 d'octobre ne contient rien de bien remarquable. Il y déplore toûjours ses malheurs & ceux de ses enfans. Du reste il dit ne compter sur les espérances qu'elle lui donne des nouveaux Tribuns que con-

séquemment aux dispositions de Pompée, dont il paroît se défier toujours & de Crassus encore plus.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

Il n'y a point à dire ici ; que Cicéron se rendoit ingénieux à se faire des chagrins ; & que par une conduite assés ordinaire à ceux qui sont éloignés de leurs affaires il éxaggéroit ses soupçons, afin de se soûlager d'autant par la peine que l'on prendroit à les détruire. Il est certain qu'à sa place l'homme le plus ferme & le moins susceptible de ces sortes d'impressions ne s'en seroit pas garanti : il faut avouer encore que dans le cours des derniers mois de cette année, Pompée, Crassus, les huit Tribuns qui lui vouloient du bien, son frére, son gendre, ses autres amis se comportérent tous de façon à faire douter s'il eut plus à se plaindre de la mauvaise foi ou de la dissimulation des deux premiers, que de l'imprudence ou de la crédulité de tous les autres.

XIV. Sextius cependant étoit revenu du voyage qu'il avoit fait vers César, de qui il avoit obtenu le consentement pour le rappel de Cicéron ; mais sous des réserves & des limitations qui donnoient encore lieu à plusieurs difficultés que Pompée & Crassus, malgré leurs protestations, etoient fort éloignés de vouloir lever.

Pompée en particulier, pour ne rien prendre sur son compte, chargea Sextius de dresser, suivant la connoissance qu'il avoit des intentions de César, un projet de la réquisition qu'il devoit faire en faveur de Cicéron, dès qu'il seroit entré en éxercice (du Tribunat) Sextius communiqua ce projet à Atticus, & Atticus l'envoya à notre Consulaire pour en avoir son avis.

Celui-ci par une lettre du 4 d'octobre marquoit que cette réquisition n'étoit point conçue d'une maniére qui répondît à sa dignité & qu'elle ne pourvoyoit point à tout, ce qui me fait croire qu'elle étoit libellée en termes généraux & tout au plus relatifs au cas qui avoit servi de prétexte à son éxil : car il témoigne vouloir qu'elle se fasse en son nom & qu'on y énonce la restitution de ses maisons ; aimant mieux encore faire dire que le décret qui interviendroit seroit une loi privée, que de souffrir qu'il fût moins expressif ou moins circonstancié. Il prioit donc Atticus d'engager Sextius à réformer ce projet. Il ignoroit sans doute que dans les termes où étoit ce dernier il ne pouvoit excéder ses instructions.

Le mois d'octobre se passa tout entier sans que Cicéron reçût des nouvelles de Rome, comme il le dit dans un billet qu'il écrivit à Atticus le 28 du même mois, c'est-à-dire, la veille

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

du jour que Ninnius & ses sept Collégues se portérent, d'eux-mêmes & sans qu'on s'y attendît, à présenter au Sénat une autre requête concernant son rappel & le rétablissement de sa personne dans ses honeurs, mais par laquelle il n'étoit rien stipulé pour la restitution de ses fonds.

Ils crurent devoir, avant que de sortir de charge, laisser un témoignage éclattant des dispositions où ils avoient toûjours été à son égard : ce fut du moins la raison qu'ils rendirent de cette démarche, qu'ils prétendoient faire valoir âses amis comme un service signalé.

Cicéron, qui en sentit mieux les conséquences que personne, ne leur en sut pas tant de gré qu'ils se l'étoient imaginés : & non seulement il se récria sur l'omission qu'ils avoient faitte de la restitution de ses biens, mais plus encore sur l'absurdité de la derniére clause de cette même requête ; où il étoit dit, que si elle contenoit quelque chose de contraire aux loix ou aux plébiscits précédens, elle demeureroit sans effet.

Or elle ne pouvoit être plus manifestement contraire au plébiscit qui avoit ordonné son éxil : elle devenoit donc inutile pour en opérer l'abrogation.

Il est vrai que, pour faire valider ce plébiscit qu'il s'agissoit d'annuler, Clodius avoit renchéri sur toutes les précautions, par les défenses rigoureuses qu'il y avoit insérées : « Mais depuis » quand dans l'abrogation des loix, disoit Cicéron, avoit-on » égard à ces sortes de défenses? Si elles tenoient, ces défenses, » on ne pourroit donc casser aucune loi, n'y en ayant pas une » seule qui n'en contienne plus que suffisamment pour la per- » pétuer, & qu'on ne laisse pas d'anéantir avec la loi même. Ces » défenses, ajoûtoit-il, ne regardoient pas nos Tribuns, qui ne » pouvoient être tenus du fait de leurs prédécesseurs : & le trait, » de quelque main qu'il parte, est d'autant plus noir, qu'en em- » ployant sans besoin cette clause, ils ont mis ceux qui leur » succéderont, s'il arrivoit qu'ils fussent aussi timides qu'eux, » dans la nécessité d'en user, contre la pratique constante de » toute l'antiquité.

Clodius ne manqua pas de se prévaloir du procédé de ces huit Tribuns : & il dit effrontément le lendemain dans un discours public, que leur circonspection étoit pour les Tribuns désignés une leçon qui leur apprendroit la juste étendue de leur pouvoir.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Cabinius.

Cicéron prioit Atticus de faire en sorte de découvrir qui d'entre ceux-là avoit été l'inventeur d'un pareil protocole, de lui marquer comment il étoit possible que Ninnius & les autres ne s'en fussent pas apperçus, & enfin de l'informer pourquoi ces huit Tribuns s'étoient déterminés de leur chef à un acte, qui, quoi qu'ils pussent dire pour se disculper, lui étoit si préjudiciable.

Les premiéres lettres qu'il reçut de son frére & de son gendre, ne l'instruisirent probablement point de cette affaire, puisqu'il n'en dit mot lui-même dans la réponse qu'il fit au premier, vers le tems où il eut avis de l'approche des troupes destinées à former l'armée de Cæsoninus. Cette nouvelle l'obligea de sortir de Thessalonique & de quitter la maison de Plancius, qui l'y avoit retenu jusque là par les espérances qu'il n'avoit cessé de lui donner de la fin prochaine de ses malheurs & du plaisir qu'ils auroient de se retrouver à Rome.

XV. Cicéron ne délibéra pas beaucoup sur son départ; qui fut même si subit, qu'ayant commencé à Thessalonique où il étoit depuis six mois une lettre pour sa femme & une autre pour Atticus, il ne se donna pas la patience de les y achever, & qu'il ne les finit qu'à Dyrrachium où il étoit déja arrivé le 25 de novembre. C'étoit une Ville libre de l'Epire, à plus de 200 milles de Thessalonique, qui le rapprochoit de l'Italie de toute cette distance, & qui ne lui étoit pas moins affectionnée que celle qu'il quittoit.

Je ne trouve, dans les réponses que Cicéron fit à Atticus, aucun vestige des éclaircissemens qu'il lui avoit demandés au sujet de celui ou de ceux qui avoient dressé d'une maniére si imparfaitte la requête du 29 d'octobre: je vois seulement, dans celle du dernier de novembre, qu'il auroit été bien fâché que les nouveaux Tribuns s'y fussent pris aussi mal pour demander son rappel. Il y ajoûte pourtant qu'il sera peut-être obligé de se contenter à moins: mais que si ces Magistrats vouloient le servir à son gré, ils feroient usage de la formule que Visellius avoit dressée pour T. Fadius un de leurs Collégues; auquel cas il presse le même Atticus de les exciter, par lui-même & par ses amis, à se concilier de maniére qu'ils écartent dès le premier effort qu'ils feront en sa faveur tous les obstacles qui s'opposoient à son retour, en employant même à cet effet la force des armes supposé que cela fût nécessaire.

» Mais si, dit-il, il n'y a rien à attendre de ces différens

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Coss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» expédiens, je vous prie & je vous conjure d'aimer toûjours » mon frére, dont mes malheurs ont entraîné la ruine; & en » empêchant les effets de son désespoir de le conserver au fils » de votre sœur; d'embrasser tant que vous le pourrez faire la » défense de mon fils, à qui je ne laisse pour tout héritage que » l'envie & la honte attachées à mon nom; & enfin d'accor- » der votre protection à Terentia la plus malheureuse de tou- » tes les femmes.

Il lui écrivit à elle-même la lettre suivante.

Cicéron à Terentia, à Tullia & à Cicéron ses enfans.

» Aristocritus m'a remis trois de vos lettres. Je les ai presque » effacées par mes larmes, que le souvenir de vos malheurs & » de ceux de nos enfans m'a bien plûtôt fait répandre que le » sentiment des miens propres. Ce n'est pas que ces malheurs, » pour grands qu'ils puissent être, soient plus accablans que » ceux qui me sont personnels, puisque je partage avec vous » le poids de ceux-là & que la surcharge des autres n'est que » pour moi seul. C'est ma faute: c'étoit à moi de les éviter en » acceptant cette Lieutenance offerte par César, ou de repous- » ser de vive force le péril; ou, si j'avois à y succomber, de mon- » trer du moins quelque courage dans ma chute; au lieu que » l'on ne vit jamais rien de si misérable, de si odieux & de » si lâche que je le fus alors. La honte qui m'en reste est au- » jourd'hui ce qui me confond. Je ne puis me cacher à moi- » même que dans cette occasion je ne fis le devoir ni d'un mari » ni d'un pére: c'est là ce qui m'occupe jour & nuit, avec les » images que je me fais de cet air morne & défait répandu sur » vos visages, & encore plus remarquable en vous à cause de » la délicatesse de votre compléxion. Au travers de tant d'en- » nuis, si quelques étincelles d'espérance rayonnent, ce n'est » presque rien: j'ai des ennemis sans nombre & des envieux » encore plus. Le grand point étoit de me chasser, ils y ont » réussi; m'empêcher de revenir, n'est plus une affaire pour eux. » Cependant tant qu'il vous restera quelque espoir je m'y prê- » terai, afin que vous ne m'imputiez pas d'avoir tout fait man- » quer par mes fautes.

» Vous vous tourmentez vainement par l'appréhension que » vous avez que je ne sois pas en sûreté. Graces à mes malheurs,

» vous

» vous n'avez rien à craindre de ce côté là, puisque au point où » ils sont la mauvaise volonté de mes ennemis les plus cruels se » satisfait à me laisser vivre. Je veux bien cependant faire ce que » vous desirez.

» J'ai écrit par Dexippus des Lettres de remerciemens à ceux » de nos amis à qui vous m'avez marqué d'en écrire, & je leur ai » témoigné que je le faisois sur les assûrances que vous m'aviez » données de leurs bons offices.

» Je m'apperçois par moi-même de l'affection avec laquelle mon » gendre Pison s'employe pour nous, & tout le monde lui en fait » honeur. Plaise aux Dieux que je me retrouve un jour à por- » tée de jouir avec vous & avec nos Enfans de la société d'un » aussi parfaitement honête homme. »

» Notre derniére attente est présentement dans les nouveaux » Tribuns, & j'en fixe l'époque au premier jour de leur exerci- » ce. Pour peu qu'on la recule, c'en est fait, il n'y faut plus » compter. C'est pour cela que je vous ai renvoyé sur le champ » Aristocritus, afin de vous donner moyen de m'informer de » la maniére dont ils auront débuté : j'ai aussi ordonné à Dexip- » pus de revenir incontinent, & je l'ai adressé pour cela-même » à mon Frére : car si j'ai envisagé quelque chose en venant à » Dyrrachium, ç'a été la commodité que j'y aurai de pouvoir être » instruit plûtôt de ce qui se passe. J'ai aussi eu égard à ma sûreté, » que je trouve toute entiére dans une Ville dont j'ai toûjours » défendu les interêts. Quand l'ennemi (Cæsoninus) viendra, » alors je reculerai plus avant dans l'Epire.

» Quant à ce que vous me mandez ; que vous me viendrez trou- » ver, si je le juge à propos : je vous dirai ; que bien que je vous sa- » che chargée de tout le fardeau de mes affaires, je crois qu'il » vaut mieux encore que vous demeuriez. C'est à moi d'aller vers » vous, si vos soins sont suivis de quelque succès ; sinon.... » il n'est pas nécessaire de vous en dire davantage. Vos pre- » miéres ou tout au moins vos secondes dépêches me mettront » au fait de ce que je dois savoir pour prendre une résolution » finale. Je ne vous demande donc qu'un détail exact & suivi » de tout ce qui se fera ; quoiqu'à vrai dire ce soit moins » ce détail que je dois attendre, que des effets, & même un » seul signe pour sortir d'ici.

» Ayez soin de votre santé, & soyez persuadée que rien au » monde ne m'est ni ne m'a jamais été plus cher que vous l'ê-

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

» tes. Adieu ma chére Terentia ; vous m'êtes toûjours présente, » & je ne puis penser à vous sans être baigné de mes larmes: Adieu. » *De Dyrrachium le 30e de Novembre.*

XVI. J'ai déja fait remarquer que la coûtume avoit toûjours été de ne pourvoir aux Gouvernemens des Provinces qu'après l'élection des Magistrats qui devoient prendre la place de ceux qu'on vouloit y envoyer pour les régir. On attendoit du moins que ces Gouverneurs, qui ne pouvoient le devenir qu'en qualité de Consuls ou de Préteurs, fussent entrés en éxercice, qu'ils en eussent fait des actes, & qu'au surplus les circonstances aidassent à déterminer le nombre de troupes qu'ils devoient mener avec eux & les sommes d'argent qu'ils pourroient prendre sur les fonds publics.

Malgré ces convenances, fondées sur les Loix & sur l'usage, à peine Spinther & Nepos avoient été désignés Consuls pour l'année 696, que le Sénat leur avoit décerné la Cilicie & l'Espagne, & réglé tout ce qui concernoit les opérations & les dépenses à faire dans ces Païis là ; ce qui étoit inouï, & ne pouvoit procéder que de la crainte qu'avoit la Compagnie d'être prévenue dans son droit par le Peuple.

Quand Atticus en avoit écrit à Cicéron, celui-ci s'étoit imaginé que ni lui ni Quintus n'y avoient donné les mains que sous condition que ces Consuls s'engageroient à le servir de tout leur pouvoir. Mais lorsque la chose fut faitte ; & qu'Atticus lui manda, qu'on s'y seroit opposé inutilement, parce que les Consuls désignés n'auroient pas manqué de se faire donner par le Peuple ce que le Sénat leur avoit accordé, il ne put retenir son mécontentement. Il lui étoit revenu que la molle complaisance qu'avoient eu ses amis en cette occasion avoit été fort blâmée à Rome, & que les Tribuns désignés s'étoient plains hautement de ce qu'on ne les avoit pas même consultés là-dessus ; eux, qui étant sur le point d'entrer en fonction, auroient pu, si l'on n'avoit pas ainsi anticipé sur le tems, ou faire valoir la faculté qu'ils avoient de s'opposer à un renversement si étrange, ou même ne se relâcher de leur opposition qu'après que Spinther & son Collégue se seroient obligés à procurer son rappel : au lieu que désormais ces Consuls n'étoient engagés que de parole, & que les Tribuns eux-mêmes manquoient de moyens pour la leur faire éxécuter, s'ils n'étoient pas d'humeur à la tenir.

Par dessus tout cela, Cicéron ne voyoit rien dans la conduite du Sénat à son égard, qui ne démentît la résolution qu'avoit pris

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Conss. L. Calpurnius Piso Cæsonin. A. Gabinius.

cette Compagnie de n'entendre parler d'aucune affaire avant que les Consuls eussent fait leur rapport de la sienne. Rien selon lui n'avoit été moins pressé, que de disposer des Provinces : & l'on auroit même pu ajoûter, qu'en supposant la nécessité de cette disposition prématurée, rien ne marquoit mieux la chute prochaine d'un Corps qui, devant tenir toute sa force des Loix, de la régle & du bon ordre, ne se soûtenoit plus qu'en les violant, & en donnoit lui-même l'éxemple.

On prendroit une peine inutile à vouloir deviner quels furent les motifs de la condescendance que Quintus, Atticus & le propre Gendre de Cicéron avoient eue dans cette occasion. Quand il passeroit pour vrai qu'il eût été impossible de ne se pas rendre aux protestations de Spinther & aux apparences d'une réconciliation sincére dont Nepos faisoit montre, c'étoit toûjours abandonner le certain pour l'incertain, faire perdre aux Tribuns de l'année suivante l'usage du plus incontestable de leurs droits, & se les rendre inutiles d'avance, si on ne les aliénoit pas absolument.

Il est à croire cependant que Pompée, qui affectionnoit alors singuliérement Spinther ramené par son propre interêt à desirer le retour de Cicéron, avoit entraîné tous ses amis par les espérances qu'il leur avoit fait concevoir de ce nouveau Magistrat, en conséquence de quelque convention particuliére, où celui-ci avoit stipulé qu'on lui assurât d'avance la Cilicie avec tous ses accompagnemens.

Quoi qu'il en soit; Atticus, qui étoit probablement dans cette confidence, dont le secret ne pouvoit être risqué dans une Lettre, voulant se justifier des reproches que son ami lui faisoit sur ce sujet, prit occasion d'un voyage qu'il devoit faire en Epire, pour venir s'aboucher avec lui à Dyrrachium, où il passa quelques jours : mais il n'en fut pas plûtôt parti pour se rendre à sa Terre, que Cicéron retomba dans ses inquiétudes ordinaires sur je ne sais quelles nouvelles qu'il reçut d'ailleurs, d'où il croyoit pouvoir tirer des inductions certaines de la durée de son éxil. « Je vois, disoit-il, que mes malheurs se rengrégent en » vieillissant; & pour ne le pas voir, il faudroit être aveugle : » car quelle apparence que vous eussiez quitté Rome, si vous » n'aviez pas vous-même desespéré de mon rétablissement? Tou-» tesfois avant que de vous paroître ingrat ou injuste, en vous » accusant de n'avoir pas renoncé à vos propres affaires pour

» l'amour des miennes, je n'en parlerai plus. Souvenez-vous » seulement de la promesse que vous m'avez faitte de vous rendre auprès de moi avant le premier de janvier.

XVII. Cependant Pompée pressa si vivement Gabinius en faveur de Cicéron, qu'il ne put résister plus longtems à ses instances, & qu'il se rangea enfin du côté qu'on lui fit comprendre devoir être incessamment le plus fort.

La résistance qu'il avoit apportée à se rendre cessa même bientôt après, par le ressentiment indiscret que Clodius témoigna de son changement. Il étoit trop glorieux d'avoir confiné Pompée dans sa maison, de la maniére que nous avons vû, pour dissimuler une infidélité aussi cruelle que l'étoit celle de Gabinius à son égard, & il ne songea plus qu'à l'en faire repentir.

La vie passée de ce Consul donnoit assez de prise sur lui : & Clodius n'eut qu'à choisir entre les différens prétextes qu'elle lui fournissoit de le molester, soit en sa personne soit en ses biens ; & ce fut à quoi il se fixa en les consacrant à Ceres

Cette consécration ne se faisoit point comme toutes les autres par le ministére des Prêtres : il suffisoit pour sa validité que le Peuple convoqué à cet effet l'autorisât par sa présence ; & le Tribun tout seul, paroissant sur la place la tête voilée & devant un brasier allumé, n'avoit besoin que de l'assistance d'un Musicien qui jouoit de la flûte, tandis que ce Magistrat proféroit les paroles de la consécration.

Il ne s'étoit rien pratiqué de semblable à Rome depuis près de 80 ans, qu'un autre Tribun nommé C. Atinius avoit, pour se venger du Censeur Q. Metellus Macedonicus, bisayeul du Consul désigné (Nepos) renouvellé contre lui cette vieille superstition dès lors abolie par le non-usage.

Ninnius Collégue de Clodius n'ayant pû parer ce coup imprévu, lui en porta un semblable à lui même, en consacrant tous ses biens à la même Déesse, ce qu'il fit sans nulle difficulté.

Clodius outré au point qu'on peut se l'imaginer, surtout de ce qu'il ne pouvoit pas user de représailles contre Ninnius de qui la conduite étoit irréprochable, s'en prit à César, dont il s'apperçut enfin qu'il étoit le jouet ; & qui ne l'ayant en effet appuyé qu'autant qu'il l'avoit jugé utile à ses projets, lui avoit retiré sa protection sous ombre de l'abus qu'il en avoit fait, & dans la vérité par la seule raison qu'il n'avoit plus rien à craindre ni à espérer de sa part.

An. de R. DCXCV. de Cic. XLIX. Cons. L. Calpurnius Piso Caesonius, A. Gabinius.

Le dépit qu'il en eut le rendit furieux ; & furieux jusque au point que dans un de ses accès il proposa au Sénat de casser tout ce que le même César avoit fait pendant son Consulat, disant hautement que si l'on vouloit le seconder dans son dessein, il seroit le premier à rapporter à Rome sur ses épaules le Pére de la Patrie.

Il cita devant le Peuple tous les Augures & spécialement Bibulus. Les Augures interpellés déclarérent ce que tout le monde savoit, mais qu'il étoit nécessaire pour la forme qu'ils déclarassent, que selon le droit & les régles de leur discipline il n'étoit pas permis de traiter avec le Peuple les jours où un tiers dénonçoit qu'il observoit le Ciel. Bibulus interrogé singuliérement, répondit qu'il étoit vrai dans le fait, qu'il avoit observé pendant tous les jours où César avoit proposé ses nouvelles Loix & notamment durant celui où l'adoption de Clodius avoit été autorisée par le Peuple.

Des entreprises si extraordinaires, quelque suite qu'elles pussent avoir, (& l'on peut penser qu'elles n'en eurent aucunes par rapport à César, puisque à l'égard de Gabinius & de Clodius lui-même elles n'opérérent rien) ne pouvoient néantmoins être tentées sans qu'on y employât la violence, & sans qu'on en vînt aux mains : aussi y eut-il une rencontre où les faisceaux du même Gabinius furent mis en piéces, & une autre où Clodius fut blessé.

Les nouveaux Tribuns entrérent en éxercice le 10 de décembre suivant la coûtume. Le plus considérable d'eux tous étoit Milon, d'une noble Maison Plébéïenne nommée Papia, dans laquelle il y avoit eu au moins un Consul, mais dont il avoit quitté le nom pour en prendre un beaucoup plus illustre, qui étoit celui d'Annius son ayeul maternel, par qui il avoit été adopté. Milon avoit été Questeur en 691, & Pompée l'avoit entiérement mis dans les interêts de Cicéron par la parole qu'il lui avoit donnée de le faire Consul.

Le plus distingué après lui étoit Sextius dont j'ai parlé : les autres étoient T. Fadius, M. Curius, C. Sextilius, M. Cispius, C. Mescinius, Q. Fabricius, Sex. Atilius Serranus, & Q. Numerius Gracchus.

Les huit premiers remplacérent dignement les huit auxquels le sort les avoit fait succéder. Les deux derniers se dévouérent à Clodius & à tous ses caprices, Ensorte que, par une espéce

de fatalité, Cicéron retrouva dans le Corps des Tribuns le même nombre d'amis & d'ennemis qu'il y avoit eu dans le courant de cette année 695, qui finit sans qu'il s'y passât rien de plus remarquable que ce que je viens de rapporter.

CHAPITRE QUATRIEME.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

I. LE premier jour de janvier étant venu, le Consul Spinther avant toutes choses proposa au Sénat le rappel de Cicéron, & il le fit avec la force & la gravité convenables à une affaire de cette importance.

Son discours fut suivi de la protestation que son Collégue Nepos fit, de renoncer en considération de la République & de la Compagnie en particulier à ses propres sentimens contre Cicéron, & de contribuer à l'avenir à tout ce qui seroit de son avantage.

Spinther fit ensuite opiner un des premiers hommes d'entre les Consulaires: c'étoit L. Cotta frére puisné des deux Cotta (C. & M.) que l'on a vu Consuls en 678 & 679, qui l'avoit été lui-même en 688 & Censeur l'année suivante: il étoit comme eux oncle maternel de César; & comme eux, il joignoit à une grande noblesse beaucoup de probité & d'éloquence.

Ce grand Magistrat commença par établir qu'il ne faloit point de Loi pour faire revenir Cicéron, attendu que rien n'avoit été fait contre lui suivant les Loix, & autrement qu'à force ouverte & par toute sorte de violences: que si le Plébiscit dont on se couvroit pouvoit être regardé comme une Loi véritable, ni les Consuls ne pourroient rien proposer au contraire, ni lui opiner comme il faisoit; que cela étant, il faloit bien se garder d'en faire un autre pour casser celui là, d'autant que ce seroit le reconnoître pour une vraye Loi, ce qu'il n'étoit pas; que Cicéron s'étoit montré plus ami des Citoyens que de lui même, en cédant à l'orage comme il avoit fait; qu'ainsi sa retraite n'ayant pas été moins utile à la République que sa présence l'avoit été autresfois, le Sénat devoit non seulement le rappeller, mais le favoriser en tout.

Pompée, qui opina ensuite, loua tout ce que Cotta avoit dit: en ajoûtant néanmoins; que pour éviter tout incident capable de re-

culer l'effet des bonnes intentions de la Compagnie, il étoit d'avis que l'on joignît un Plébiscit au Sénatusconsulte qui rappelleroit Cicéron, parce que l'on avoit donné cette forme à l'espéce de Loi qui l'avoit exilé.

AN. de R. DCXCVII de Cic. L. Cons. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cae. Met. Nepos.

Des huit Préteurs dont on prit les avis, il n'y eut qu'Appius frére de Clodius qui ne fut pas de celui de Pompée : tous les autres Magistrats & Sénateurs l'embrassérent, d'abord qu'il fut proposé.

Comme on alloit écrire le Sénatusconsulte, l'un des deux Tribuns, que Clodius avoit mis dans sa cabale, demanda 24 heures pour se consulter.

Ce Tribun originaire d'un village de la grande Gréce, & par lui-même d'une extraction très basse, étoit Sex. Atilius Serranus, nom qu'il tenoit d'une famille des plus illustres où il avoit été adopté, car le sien propre étoit Gavius. Il avoit été Questeur en 690, année du Consulat de Cicéron, à qui il devoit quelque reconnoissance des bons offices qu'il en avoit reçus alors.

Toute la Compagnie se récria sur sa demande ; & le pére de sa femme, Cn. Oppius Cornicinus, se jettant à ses piés les larmes aux yeux n'omit rien, du moins en apparence, de ce qu'il faloit lui dire pour l'en faire désister : mais il tint ferme ; & l'on n'obtint autre chose de lui, sinon qu'il promit de ne point faire de difficulté le lendemain : on le crut & l'on se retira.

Ce délai lui donna le tems de négocier avec ceux qui le faisoient agir, & il s'en servit pour se faire doubler la récompense qu'il avoit d'abord stipulée.

Le Sénat ne s'assembla pendant aucun des jours suivans ; ou s'il s'assembla, il ne s'y fit rien de nouveau. Les Tribuns cependant ne s'endormirent pas : & une marque qu'ils agissoient de concert avec la Compagnie & qu'ils ne perdoient point de vue sa derniére délibération, c'est que les Comices des Centuries devant se tenir le 23e de janvier, Fabricius l'un d'eux avoit pris les mesures nécessaires pour l'y faire agréer, étant venu ce jour là de très grand matin dans le Temple de Castor pour en occuper les avenues & s'en rendre le maître.

Mais Clodius qui avoit été averti de son dessein l'avoit prévenu : ayant donc emprunté de son frére Appius une troupe de gladiateurs, qu'il faisoit exercer pour donner des jeux au Peuple à l'occasion des funérailles d'un de leurs parens, il les avoit postés

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Coss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

pendant la nuit avec un grand nombre d'autres esclaves aux environs de ce même Temple : de sorte que quand les gens de Fabricius vinrent pour s'en emparer, ceux-là tombérent dessus, en blessérent plusieurs, en tuérent quelques-uns, & le chassérent lui-même, ainsi que Cispius un de ses Collégues qui s'étoit joint à lui pour prêter mainforte.

Ils en vouloient surtout à Quintus frére de Cicéron, qu'ils savoient être de la partie, & qui leur avoit été recommandé plus que tous les autres. Il leur échappa cependant, & il vint se présenter au Peuple pour en implorer la protection : mais il fut écarté & repoussé dans la foule, où ses Esclaves & ses Affranchis eurent bien de la peine à le défendre, jusque à ce qu'il pût se sauver à la faveur de la nuit, après avoir demeuré une bonne partie du jour caché parmi les morts.

II. Tandis que tout cela se passoit dans la Place, le Tribun Sextius arriva au Temple, pour y déclarer à Nepos que les auspices étoient contraires. On ne sait point ce que ce Consul faisoit dans ce Temple : mais comme on verra par la suite que sa reconciliation avec Cicéron n'avoit rien de sincére, que l'affaire de celui-ci étoit la grande affaire de ce jour là, & que Sextius en devoit être assés occupé pour ne pas songer à d'autres, il ne faut pas douter que Nepos ne fût là à mauvais dessein & dans des intentions tout à fait contraires au vœu général de la Compagnie & de tous les honêtes gens.

Effectivement les satellites de Clodius n'eurent pas plûtôt apperçu Sextius, qu'ils fondirent sur lui en jettant de grands cris : ils le blessérent en plus de vingt endroits à coups de bâtons & d'épées, & ils le laissérent pour mort sur la Place.

Dans cette opinion, la crainte du châtiment que méritoit un pareil attentat leur inspira la plus extraordinaire de toutes les résolutions : ce fut d'assommer aussi un des Tribuns de leur faction, & de faire croire que ce dernier assassinat procédoit du fait de ceux qui accompagnoient Sextius ; supposant que le crime étant égal des deux parts, ils se déroberoient plus aisément à la rigueur de la justice.

Le choix ne pouvoit tomber que sur Serranus ou sur Q. Numerius Gracchus, & ce fut ce dernier sur qui ils s'arrêtérent. C'étoit un misérable campagnard, parvenu on ne sait comment au Tribunat ; car cette Magistrature étant à la nomination de la populace encore plûtôt que du Peuple, il étoit moralement

ralement impossible que le caprice n'y plaçât pas quelquesfois les plus indignes sujets.

Gracchus fut averti à propos du traitement qu'on lui préparoit. Pour s'en garantir il courut chés lui, reprendre ses habits de Muletier avec lesquels il étoit autresfois venu à Rome: & afin de n'être pas reconnu, même sous ce déguisement, il chargea sur sa tête un pannier de moissonneur; & il se sauvoit ainsi travesti, lorsqu'un des siens vint lui annoncer que Sextius n'étoit pas mort, & qu'il pouvoit sans danger reparoître avec son habillement ordinaire.

Milon, le plus accrédité & le plus intrépide des huit Tribuns qui s'étoient déclarés pour Cicéron, excité par tant de violences, fit arrêter les Gladiateurs d'Appius qui en avoient été les principaux ministres pour être conduits devant le Sénat, où ils avouérent le fait, trop public pour être nié, & il les fit ensuite mettre aux fers, mais l'autre Tribun Serranus les en alla tirer presque aussitôt.

Incontinent après Clodius à leur tête marcha vers la maison de Milon, qu'il investit le feu dans une main & le fer dans l'autre, résolu au surplus de l'ensevelir lui-même sous ses ruines s'il s'y trouvoit.

Si ce ne fut pas dans cette occasion que les faisceaux du Consul Nepos furent brûlés, ce fut dans quelque autre dont il ne dédaigna pas, tout Consul qu'il étoit, de partager le danger. Du moins est-il certain que dans celle-là le Temple des Nymphes fut consumé par le feu qu'y mirent ces Gladiateurs, & qu'il fut réduit en cendres avec les Regîtres des dénombremens du Peuple dont c'étoit le dépôt.

Milon eut beau accuser Clodius dans les formes & se mettre en régle sur tout ce qui étoit à faire de sa part, il fut arrêté dans sa poursuite par le défaut de Juges. Il n'y en avoit point encore de nommés pour cette année: & il étoit aisé à Nepos d'empêcher qu'il en fût ou nommé par le Préteur, qui, pour les faits de violence étoit alors Appius propre frére de l'Accusé, ou tiré au fort par les Questeurs; attendu qu'il n'y en avoit point non plus & qu'il ne pouvoit y en avoir, leur élection ne venant qu'après celle des Ediles qui n'étoit pas faitte. Quand il y auroit eu des uns & des autres, leur ministére seroit devenu inutile, au moyen de défenses d'un genre tout nouveau que ces Magistrats, assistés en tiers du même Serranus, firent tant à l'Ac-

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

cusateur de citer l'Accusé qu'à l'Accusé de comparoître à aucun Tribunal.

Ainsi Clodius étoit en sûreté jusqu'à l'élection des Ediles qu'il pressoit avec la dernière vivacité, à cause de la part qu'il comptoit d'y avoir : & après cette élection il avoit encore moins à craindre, une des attributions des Dignités curules étant que ceux qui en étoient revêtus ne pussent être mis en Justice que pour la seule perduellion (quoi qu'on doive entendre par ce crime, dont on prend des idées si différentes sur les éxemples qu'on en produit) & dont il n'étoit apparamment pas possible de le convaincre.

Autant donc qu'il faisoit d'efforts pour avancer l'assemblée destinée à cette élection ; autant Milon & ses Collégues, en usant de leur droit d'opposition, le fatiguoient par leur persévérance à l'éxercer. Cependant quand Sextius & lui reconnurent que cette voye, qui n'étoit praticable que pour un tems & n'étoit bonne tout au plus qu'à matter pendant quelques mois l'orgueil de ce Candidat, n'aboutiroit qu'à entretenir le désordre dans les affaires publiques & à reculer la décision de celle de toutes qu'ils avoient le plus à cœur (celle de Cicéron) ils résolurent de faire enfin pour la bonne cause ce que celui-là faisoit depuis tant d'années pour la mauvaise. Ils achetérent des Gladiateurs ; & s'étant mis à leur tête avec ce qu'ils avoient d'amis, ils furent du moins en état de repousser la force par la force. Les deux partis en vinrent donc aux mains à diverses reprises, où l'avantage demeura presque toûjours de leur côté.

Il n'en faloit pas moins pour ranimer l'ardeur du Sénat ; qui, lassé de tant de longueurs & indigné d'en avoir été dédit si souvent, n'interrompit pas seulement ses fonctions ordinaires, mais refusa de donner audience aux Ambassadeurs des Rois & des Peuples alliés, pendant tout le mois de Février destiné à les recevoir & à les entendre, & ne voulut faire autre chose depuis que d'envoyer des remerciemens aux Villes qui avoient bien accueilli Cicéron & des recommandations aux Gouverneurs des Provinces où il pourroit aller pour le traiter avec les honeurs dûs à sa personne.

Le Peuple ne témoigna pas moins de douleur de tous ces contretems, il cessa de s'assembler : les Préteurs & les autres Juges cessérent de même de rendre la justice, l'autorité publique cédant à la violence des deux factions.

Cinq mois se passérent dans cette confusion tumultueuse & dans cette anarchie, sans que les Magistrats supérieurs se crussent assés puissans pour la faire cesser.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

III. Enfin, Spinther craignant, que les Consuls de l'année suivante dont l'élection alloit se faire incessamment ne lui enlevassent, s'ils étoient favorables à Cicéron, l'honeur de son rétablissement ; ou que, s'ils lui étoient contraires, ils ne fissent tomber sur son propre compte le reproche de l'avoir sacrifié à sa politique, il reprit ses derniers erremens ; & pour ne pas manquer son coup comme l'autre fois, il commença par dresser un Sénatusconsulte portant, que les Consuls écriroient dans toute l'Italie pour inviter ce qu'il y avoit de Citoyens bien intentionnés & véritablement jaloux du salut de la République à se rendre à Rome.

Ce fut comme je crois dans cette conjonćture, que Cicéron écrivit la vingt-sixiéme lettre du troisiéme Livre de celles qui sont adressées à Atticus, car je ne m'arrête point à sa datte qui est visiblement fausse, le Sénatusconsulte qu'il dit lui avoir été envoyé par son frére ne pouvant être autre que celui dont il s'agit, & au sujet duquel notre Consulaire mande à son ami qu'il attendra à Dyrrachium l'issue de cette convocation générale : mais que si la proposition de son retour fait encore quelque difficulté, il hasardera de revenir sous la seule autorité du Sénat & qu'il s'exposera désormais plûtôt à périr qu'à souffrir la privation de sa patrie.

Ceux de Capoue se déclarérent les premiers, excités par la même reconnoissance qui leur avoit autresfois fait élever une Statue d'or à ce bienfaićteur de leur Ville, & pardessus cela sollicités par Pompée qui y étoit Décemvir, & avec qui l'on peut croire que le Sénatusconsulte avoit été concerté. Les autres Peuples d'Italie suivirent leur éxemple & se rendirent en foule à Rome pour favoriser son rappel.

Fortifié d'un appui si considérable, Spinther assembla le Sénat au Capitole le quatriéme jour de juillet. Il s'y trouva 400 Sénateurs outre les autres Magistrats.

Sur la proposition que le Consul y fit du rétablissement de Cicéron, Pompée qui devoit parler le premier lut son avis, qu'il avoit mis par écrit pour lui donner plus de poids & qui fut unanimement applaudi & suivi par toute la Compagnie.

Nepos lui-même fut si touché des exhortations que lui fit un

An de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

vieux Consulaire de ses parens nommé P. Servilius Vacia Isauricus, de ne pas dégénérer de la vertu des grands Personnages de sa maison leurs communs ancêtres dans une occasion si éclatante, qu'il ne put retenir ses larmes & qu'il parut se repentir de s'être livré avec si peu de réserve à tout ce que Clodius avoit exigé de lui dans les derniers tems.

Cicéron lui avoit écrit de Dyrrachium le 5e de janvier précédent une lettre d'honêteté, sur ce qu'Atticus lui avoit mandé qu'il étoit enfin parvenu à les remettre bien ensemble. Il en donna effectivement des marques alors, qu'il démentit toutesfois encore depuis en beaucoup d'autres occurrences.

Il n'importe, les deux Consuls s'étant montrés si bien intentionnés pour Cicéron, on affecta en parlant de lui d'éviter le terme d'éxil, & d'y en substituer d'autres qui ne renfermassent que l'idée d'un Citoyen éloigné de sa patrie par la seule violence & contre toute sorte de justice.

Le lendemain 15e de juillet, Spinther harangua le Peuple avec tant d'affection, d'éloquence & de dignité en faveur de Cicéron, qu'il força la multitude la plus dévouée aux fureurs de Clodius à lui prêter silence.

Il obligea ensuite les plus considérables d'entre les Sénateurs de redire à l'assemblée les opinions dont ils avoient été la veille au Capitôle. Pompée se distingua entre tous les autres ; & non content de lire son avis comme il avoit fait le jour précédent, il l'appuya par un discours suivi ; où il montra que Cicéron ayant par la sagesse de ses conseils garanti la République d'une ruine prochaine & inévitable, son salut devoit être inséparable de cette même République. Il exhorta ensuite le Peuple à défendre l'autorité du Sénat engagée si avant dans cette affaire, & à soûtenir avec vigueur la gloire & la tranquillité de tout l'Etat intéressé au rétablissement d'un Citoyen qui avoit si bien mérité de tous les autres. Il finit en représentant que le Sénat, les Chevaliers & toute l'Italie faisoient cette demande par sa bouche, & qu'il la faisoit en particulier avec plus d'instance que personne.

Isauricus confirma par son témoignage ce que Pompée venoit de dire ; & Gellius autre Consulaire y ajoûta ; que si Cicéron n'avoit pas été Consul au tems de la Conjuration, la République auroit été ruinée de fond en comble.

Au sortir de là, le Sénat s'étant assemblé de nouveau en aussi

grand nombre que la veille au Temple bâti par Marius à l'Honeur & à la Vertu ; sur un avis, donné par quelques-uns des principaux Citoyens, on fit un second Sénatusconsulte ; par lequel il fut défendu d'observer le Ciel ni de mettre aucun autre empêchement à ce qu'on devoit résoudre en faveur de Cicéron. Il fut déclaré en même tems ; que si quelqu'un contrevenoit à cette défense, il seroit réputé ennemi & perturbateur du repos public, & comme tel dénoncé au Sénat qui en feroit justice sur le champ : que si malgré ces précautions il arrivoit que l'affaire de Cicéron ne fût pas terminée dans les premiers cinq jours pendant lesquels on y devoit travailler, elle seroit censée finie sans aucune autre formalité, & qu'il seroit le maître de revenir sans être obligé d'attendre d'avantage pour être réintégré dans tous ses honeurs.

Le Sénat arrêta encore dans la même séance ; que l'on remercieroit les Citoyens de dehors qui s'étoient rendus à Rome de toute l'Italie pour concourir au rappel de notre Consulaire ; & que l'on prieroit ceux d'entre eux, qui pour des raisons particuliéres seroient obligés de s'en retourner chés eux, de se tenir prêts à revenir au premier signal.

A propos de ce que ce dernier Sénatusconsulte avoit été rendu dans un Temple bâti par Marius, Cicéron raconte qu'il se soûvint alors d'un songe qu'il avoit eu dans une Ferme des environs d'Atina en Campanie, où il avoit couché en venant de Rome à Vibon. Il dit donc qu'une nuit qu'il avoit veillé fort tard & dormi jusque à deux heures de jour, il lui avoit semblé que comme il erroit seul dans des lieux déserts, Marius s'étoit présenté à lui couronné de laurier & précédé de ses faisceaux, que ce grand homme lui avoit demandé le sujet de sa tristesse ; que le lui ayant dit, il l'avoit pris par la main ; & qu'après l'avoir exhorté à s'armer de patience, il l'avoit consigné à celui de ses licteurs qui s'étoit trouvé le plus près de lui pour le conduire à ce même Temple où il l'avoit assûré qu'il trouveroit son salut : sur quoi Cicéron remarque judicieusement que ce songe n'avoit rien que de très naturel, parce qu'en ce tems là même il pensoit souvent tout éveillé à la persécution cruelle que ce grand Personnage son compatriote avoit soufferte, & à laquelle il s'étoit soustrait comme lui pour revenir plus puissant & plus glorieux qu'il n'avoit été auparavant.

IV. La nouvelle de ce dernier Sénatusconsulte fut portée d'a-

bord au Théatre, où Spinther donnoit ce jour là même une fête au Peuple, qui applaudit unanimement à ce Consul en tant qu'Auteur d'une délibération si juste, & à tous les membres du Sénat qui l'avoient approuvée : & la plûpart d'entre eux s'y étant rendus au sortir de la séance avec le même Spinther, tout le monde se leva pleurant de joye & tenant les bras ouverts & les mains élevées en signe de reconnoissance.

Clodius fut assés imprudent pour y venir aussi : mais il y fut reçu avec des huées, des imprécations & des gestes menaçans qui lui annoncérent la fin de cette royauté populaire qui l'avoit rendu jusque là si insolent. Les Acteurs lui firent encore moins de grace que la multitude. On représentoit une Comédie d'Afranius intitulée *le dissimulé*, dont l'ancien Brutus qui avoit chassé les Rois étoit le Héros. Il n'y eut point d'endroit dans la Piéce dont le sens pût convenir à Cicéron, qu'ils ne marquassent par leur jeu avec une affectation toute visible, & qui alla jusque à mettre le nom de famille de Cicéron (Tullius) à la place de celui de Brutus, dans un vers où il étoit dit que ce généreux adversaire de la tyrannie étoit le fondateur de la liberté, & le Peuple fit répéter plusieurs fois ce vers.

Ce fut bien pis dans l'*Andromaque* d'Accius, Tragédie qu'on représenta le même jour. Esopus y jouoit le rolle de Télamon : & comme les malheurs de ce Prince éxilé avoient quelque rapport avec ceux de Cicéron, cet Auteur incomparable ménagea son jeu avec tant d'art, qu'il fit presque oublier Télamon dans tous les endroits qui pouvoient s'appliquer à notre Consulaire, & c'étoient les plus brillans. Sa voix charmante quoiqu'entrecoupée de gémissemens, ses pleurs & toute son action n'attendrirent pas moins les spectateurs qu'il étoit attendri lui-même ; & la compassion qu'il excita pour son ami absent éclatta dans toute l'assemblée avec d'autant plus de liberté, qu'elle étoit autorisée par la justice qu'on venoit de lui rendre.

Enfin tous les délais étant expirés, le Peuple fut assemblé le 4e d'août au champ de Mars en la maniére la plus solemnelle qu'il le pouvoit être, c'est-à-dire, par Centuries ; & la Loi pour le retour de Cicéron y fut reçue du consentement général, & par le suffrage de l'Assemblée la plus nombreuse que l'on eût jamais vue.

Il n'y eut de bulletins négatifs que ceux des deux fréres C. Clodius & Appius, & des deux Tribuns qui leur étoient ven-

dus: Et cela fut aussi inutile à Clodius que le discours préparé qu'il avoit fait pour déconseiller cette Loi, puisqu'il ne put ramener personne à son avis.

Le Tribun Serranus s'avisa d'une autre ruse : c'est qu'ayant selon l'usage des Républiques de la Gréce & contre celui de Rome, demandé tout haut au Peuple, s'il trouvoit bon que Cicéron revînt, il lui fut répondu *non* à demi voix par quelques Mercenaires appostés ; mais en si petit nombre, que ce dernier effort de leur part ne servit qu'à les rendre plus méprisables.

V. Cicéron partit de Dyrrachium le même jour, 4[e] d'août 696. Comme, en conséquence des nouvelles qu'il avoit eues, il se tenoit sûr du succès de la proposition concernant son retour ; & qu'il lui importoit d'ailleurs d'être au plûtôt à Rome, il ne balança pas sur les avis qu'on lui avoit donnés à faire le trajet de Dyrrachium à Brindes, où il arriva le lendemain, pour y en attendre la confirmation..

Il y séjourna deux jours dans la maison de Flaccus, où il avoit été si bien accueilli à son passage, & où Tullia le vint trouver. L'un de ces deux jours étoit celui de la naissance de cette chére Fille, de l'établissement de la Colonie de Brindes, & de la dédicace du Temple du Salut.

De pareilles circonstances, qui n'échappent guére à un homme naturellement enclin à rapporter tout à lui-même, ne firent qu'augmenter la joye de cette journée : mais ce qui y mit véritablement le comble, fut la lettre de Quintus, qui leur apprit de quelle maniére le décret avoit été agréé par toutes les Centuries du Peuple.

Sur cela il fit ses adieux & ses remerciemens aux Habitans de Brindes, qui l'avoient reçu avec toute sorte d'honeurs : il prit sa route par Naples ; il passa ensuite par Capoue, par Sinuesse, par Minturnes, par Formies, par Terracine, par Aricie, & il arriva à Rome après 24 jours de marche.

Sur sa route & pendant l'espace de plus de 400 milles de chemin ce ne fut, pour ainsi dire, qu'un flux & reflux perpétuel d'Habitans des Villes des environs, qui sortoient en Corps ou par Députés pour le féliciter ou seulement pour le voir.

Il n'étoit pas encore à la porte Capéne, qu'il avoit déja reçu les complimens du Sénat & des autres Corps qui étoient allés au devant de lui.

Il n'y eut point de Citoyen, point de Particulier de nom qui

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

ne s'empressât à lui témoigner sa satisfaction, si l'on en excepte seulement ceux de ses ennemis les plus déclarés à qui la notoriété publique ne laissoit pas la liberté de dissimuler la rage & le désespoir que leur causoit son retour.

En entrant dans la Ville, il trouva les portes des Temples les rues & les places occupées par une Foule innombrable, dont les cris de joye le conduisirent jusque au Capitôle, où il se rendit d'abord, & delà dans la maison de son frére.

Le lendemain cinquiéme de septembre il remercia le Sénat par le discours que nous avons, qui n'est à proprement parler qu'un tissu de louanges pour tous les Membres de la Compagnie qui avoient contribué à son retour, ou à qui il vouloit bien en faire honeur.

Cicéron, de qui nous tenons le récit de ce retour, l'a fait en plus d'une maniére, & en plus d'une occasion : il dit entre autres choses, qu'il fut rapporté à Rome sur les épaules de toute l'Italie ; que Rome sembla se mouvoir de sa place pour venir au devant de son Conservateur ; que ce jour lui fut autant que l'immortalité même ; qu'il lui fut si glorieux, que s'il l'avoit pu prévoir, bien loin de repousser les fureurs de Clodius, il les auroit achetées ; qu'il trouvoit ce jour-là si beau, qu'il craignoit qu'on ne le soupçonnât de s'être prêté lui-même à sa sortie de Rome pour s'y préparer une rentrée aussi éclatante ; & dans tout cela Plutarque trouve que Cicéron ne disoit rien de trop.

Toutes ces exaggérations à part, & les choses apprétiées à leur valeur réelle, on peut convenir que ce fut pour Cicéron un vrai jour de triomphe ; qui lui fut d'autant plus honorable, qu'il ne coûtoit point de sang à la République ; que tous les ordres qui la composoient, les bons Citoyens, & les Amateurs de la justice & du bien public, en partagérent le fruit ; & qu'il ne pût être vû de mauvais œil que par Clodius & par les autres Pestes de l'Etat dont il confondoit les espérances.

VI. Il ne tint pas à celui là que la fête ne fût encore troublée. L'affluence des Citoyens de dehors, qui sur les ordres du Sénat s'étoient rendus à Rome, y causa une consommation extraordinaire de vivres & de denrées, dont le prix ne pouvoit qu'augmenter, comme cela arriva dès les deux premiers jours du retour de notre Consulaire. On voulut mettre sur son compte cette cherté, sous prétexte que c'étoit à son occasion que tant de monde s'étoit amassé dans la Capitale.

Ce prétexte assés plausible par lui-même ne pouvoit manquer d'être saisi. Aussitôt Clodius fit suggérer par ses Emissaires aux plus échauffés du bas Peuple d'aller faire retentir le théatre de leurs plaintes. Ils y allérent en effet : & leur troupe s'y étant accrue parmi la multitude qui s'y rencontroit, à cause de la solemnité des Jeux Apollinaires & d'un Spectacle qu'y donnoit le Préteur L. Cæcilius Rufus ; cette canaille mutine intimida tellement les Spectateurs, qu'ils prirent tous la fuite.

An de R. DCXCVI. de Cic. L. Coss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

Delà elle alla attaquer la maison de ce même Magistrat ; parce qu'en qualité de Préteur il étoit obligé de pourvoir à la subsistance de la Ville : & s'il n'y périt pas, il courut du moins grand risque de la vie. Ensuite ces Séditieux marchant au Temple de la Concorde, à dessein d'y investir le Sénat qui y tenoit sa séance, ils rencontrérent le Consul Nepos qu'ils poursuivirent à coups de pierres & blessérent même assés griévement.

Ils avoient pour Chefs ou pour Conducteurs deux fameux Scélérats, l'un nommé M. Lollius, qu'on disoit s'être précédemment chargé de tuer Cicéron & Pompée, l'autre appellé L. Sergius, du nom de Catilina son premier Maître, de qui il avoit été Ecuyer & auprès duquel il s'étoit aguérri dans toute sorte de forfaits.

Ils n'avoient tous à la bouche que le nom de Cicéron qu'il apostrophoient comme auteur de la disette. On leur associa des enfans pour courir la nuit par les rues, en l'appellant & en lui demandant du pain à haute voix.

Il se tint sagement chés lui pendant toute cette émeute ; & il n'en sortit qu'après qu'elle fut appaisée, & que les Consuls l'eurent envoyé chercher : car on s'étoit assemblé plusieurs fois extraordinairement, pour délibérer sur les moyens d'étouffer ces premiéres étincelles d'où pouvoit naître un grand incendie.

Pompée, qui désiroit ardemment de se rendre nécessaire, ne fut pas des plus empressés à les éteindre, s'attendant bien qu'on auroit recours à lui au premier feu qui viendroit à paroître.

Cicéron pressentit ce qui en étoit ; & il ne fut pas fâché, non plus que les Consuls, d'avoir un moyen si naturel de le gratifier. Mais la plus saine partie du Sénat en pensoit tout autrement ; & de tous les Consulaires il n'y eut qu'Afranius & Messala Niger, qui lui étoient particuliérement dévoués, qui vinrent au Sénat : les autres s'en dispensérent, en disant qu'il n'y auroit pas de sûreté pour eux à y opiner. Rien n'étoit plus frivole, la sûreté

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lent. Spint. Q. Cæc. Met. Nepot.

étant égale pour eux comme pour Cicéron, quand même ils auroient été d'avis contraire ; attendu qu'il ne pouvoit y avoir de péril que de la part du Peuple & en supposant qu'on eût refusé de pourvoir à ses besoins.

Notre Orateur, à qui l'on s'adressa pour déterminer Pompée à se charger de ce soin, n'eut pas de grands efforts d'éloquence à faire pour le persuader : ainsi sur le rapport que Spinther, avec qui il s'entendoit, fit au Sénat de l'état des vivres, il fut ordonné que Pompée seroit prié d'accepter pour cinq ans la commission d'en faire venir à Rome, & qu'elle lui seroit confirmée par le Peuple.

VII. Le Sénatusconsulte ayant été lu publiquement, tout le monde y applaudit en proférant à plusieurs reprises le nom de Cicéron, qu'on savoit y avoir eu la principale part.

Celui-ci profita de cette occasion pour remercier le Peuple, autorisé à le faire par tous les Magistrats qui étoient présens, à la reserve du Préteur Appius & des deux Tribuns Serranus & Gracchus. Ce discours est dans le même goût que celui qu'il avoit précédemment prononcé devant le Sénat, je veux dire que ce n'est qu'une longue énumération des obligations qu'il avoit au second Ordre.

Le lendemain la Compagnie en très grand nombre accorda à Pompée tout ce que ses amis avoient demandé pour lui ; ce qui se fit même du consentement & de l'aveu de tous les Consulaires qui avoient refusé d'abord d'être présens & d'opiner sur cette affaire, & qui dans la vérité ne s'én étoient défendus que par la crainte qu'ils avoient de rendre Pompée trop puissant. Car que Pompée fût incomparablement plus propre que tout autre à remplir les vues légitimes que l'on pouvoit avoir en lui confiant cet emploi par préférence, c'est de quoi personne ne doutoit.

Ceci fait bien voir d'une part, que pour réussir dans les projets les plus ambitieux, il n'est que d'entreprendre ; & de l'autre, combien ceux qui paroissent les plus difficultueux dans une affaire, quand il s'agit seulement d'en délibérer, se rendent facilement quand elle est faitte de quelque maniére qu'on l'ait conduite à sa fin : c'est que tous les inconvéniens que l'on avoit prévus disparoissent & font place à la nécessité d'aller en avant. On raisonne alors sur d'autres principes ; parce que ce qui faisoit l'objet du doute devient motif pour justifier le parti que l'on a pris.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Corn. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

Les mêmes Magistrats qui la veille étoient les plus contraires à Pompée, & qui trouvoient que pour un particulier il n'étoit déja que trop puissant, lui décernérent donc la commission des blés; non pas seulement pour la nécessité actuelle & pour l'Italie, mais pour cinq ans, & pour toutes les parties du Monde.

Pompée demanda en même tems quinze Lieutenans, qu'il nomma, & Cicéron avant tous les autres, disant hautement qu'il le regardoit comme un second lui-même, & que sans lui il n'auroit pas accepté l'honeur qu'on lui faisoit de l'établir Surintendant des vivres dans toute l'étendue de la domination de Rome.

Clodius reprocha depuis à Cicéron, comme une ingratitude insigne, d'avoir dans cette conjoncture abandonné le Sénat à qui il avoit des obligations essentielles, & d'avoir sacrifié l'intérêt public à sa reconnoissance particuliére.

VIII. Il fut fait par le Tribun Mescinius une autre proposition, à laquelle Cicéron fut taxé de ne s'être pas moins prêté qu'à la premiére. Elle tendoit à rendre Pompée maître de tous les deniers publics, à lui donner une flotte avec une armée entretenue & soudoyée aux dépens de la République, & par surcroît un pouvoir plus absolu dans toutes les Provinces de l'Empire que ne l'étoit dans chacune celui des Gouverneurs qui y commandoient à titre de Proconsuls ou de Propréteurs.

Quelques murmures qu'eût excité la premiére; en remontant à la source du mécontentement que l'on en avoit témoigné, on trouvoit que les plus grands cris n'étoient venus que des envieux de ce Général: & si politiquement parlant le Sénatusconsulte & le Plébiscit qui l'avoit suivi, ne pouvoient passer pour des loix sages, la nécessité à qui tout céde, les pouvoit du moins excuser; au lieu qu'aucun besoin n'influant sur celle-ci, elle se montroit contraire à toutes les maximes du Gouvernement, d'un très dangéreux éxemple, & aussi insuportable qu'odieuse à tout le monde.

Pompée pour couvrir son jeu, avoit paru content du premier avantage qu'on lui avoit fait: mais ses amis les plus intimes agissoient sous main & travailloient sourdement à lui faire obtenir ce surcroît: les Consulaires, & Favonius plus qu'eux tous ensemble, en témoignoient ouvertement leur chagrin: Cicéron se taisoit, & dans le vrai il ne manquoit pas de raisons pour garder le silence.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Caec. Met. Nepos.

La premiére étoit que l'affaire de sa maison étoit encore indécise; & que dans l'incertitude où il se trouvoit de la restitution de ce fond & de ses autres dédomagemens, il ne pouvoit tenir un milieu trop exact entre deux partis, dont le plus foible seroit toûjours assés fort pour empêcher ou du moins pour reculer l'effet de la justice qui lui étoit due.

Il est bien vrai que le Peuple par le decret de son rappel avoit assûré son droit sur cette maison. Cependant malgré ce préjugé le Sénat n'avoit pas laissé d'ordonner depuis qu'il en seroit référé aux Pontifes, à l'effet d'avoir leur avis sur la validité de la consécration, & dans ces circonstances Cicéron ne pouvoit user de trop de ménagemens à l'égard des uns & des autres.

Les Pontifes dans leur institution n'étoient que quatre, & ce nombre avoit paru suffisant à Numa premier auteur de leur établissement : environ 400 ans après on avoit jugé à propos de le doubler. Enfin Sylla en ayant ajoûté sept aux huit précédens, ceux de la premiére & de la seconde création furent appellés grands Pontifes, pour les distinguer de ces sept derniers à qui l'on ne donnoit que le titre de Pontifes tout simplement. Autrefois ce Collége avoit eu la faculté de remplacer ceux de ses membres, à mesure qu'ils venoient à manquer : mais vers le milieu de ce siécle le droit en avoit été transféré au Peuple à qui Sylla l'avoit ôté presque aussitôt, & auquel on ne s'étoit déterminé à le rendre que sous le Consulat de Cicéron. Ils jugeoient sans appel de tous les différends qui survenoient en matiére de religion, ce qui s'étendoit à je ne sais combien d'espéces que le moindre rapport attiroit à leur connoissance : ils faisoient dans leur district de nouveaux réglemens : ils éxaminoient la capacité des Prêtres & des Magistrats chargés de quelque fonction religieuse : ils veilloient sur leur conduite dans l'administration des choses sacrées : ils empêchoient que l'on n'introduisît de nouveaux cultes : enfin ils étoient consultés sur une infinité de cas sur lesquels ils prononçoient, en mettant à l'amende selon la grièveté des delits ceux qui contrevenoient à leurs Ordonnances.

En conséquence du renvoi que le Sénat leur avoit fait, s'ils déclaroient la consécration de la maison de Cicéron nulle ou abusive, leur réponse formoit l'arrêt, en vertu duquel il rentroit en possession de la place qu'on lui avoit usurpée : sinon, il se trouvoit dans l'obligation de recourir à des voyes extraordinaires pour se la faire restituer.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Consss. P. Corn. Lent. Spinther. Q. Cæc. Met. Nepos.

Car, dans la vérité, le pouvoir du Sénat ne s'étendoit qu'à changer la destination du lieu, & non pas à en rendre la propriété à son premier maître. Tout ce que Cicéron pouvoit espérer de la Compagnie & de ses Chefs, étoit une estimation de la valeur tant du sol que de l'ancien édifice, pour en être remboursé ensuite aux dépens de qui il appartiendroit; & cela pouvoit être sujet à plusieurs inconvéniens, dont le moindre étoit de languir longtems dans l'attente d'une décision, sans compter, que les sommes qui lui seroient allouées, n'auroient peut-être pas de proportion avec les pertes qu'il avoit souffertes.

Une seconde raison que Cicéron ne dit pas, le devoit rendre extrémement circonspect. C'est que Quintus n'étoit point encore entiérement à l'abri des recherches dont il avoit été menacé; qu'il se formoit quelque nouvel orage contre ce frére & contre lui-même, puisqu'il est certain que parmi ceux qui avoient épousé sa querelle pendant son absence, il y en avoit déja plusieurs qui depuis son retour commençoient à s'indisposer contre lui, & qui ne se cachoient pas même trop de l'envie qu'ils lui portoient.

Tel étoit l'état des affaires de Cicéron; avantageux, si on le compare à celui où il s'étoit vû quelques mois auparavant; mais triste, à l'envisager du côté des difficultés qui se rencontroient à rassembler les débris de son ancienne fortune.

IX. Le dernier jour de septembre il fit devant les Pontifes le discours qu'il a intitulé *pour sa maison*; ou, si nous nous en rapportons à son jugement, il se surpassa lui-même, & où sa douleur prêta une nouvelle force à son éloquence.

Ce discours contient deux parties. Dans la premiére il tâche de dissiper les impressions que Clodius avoit données de lui à l'occasion de la commission des blés décernée à Pompée.

Plusieurs des Membres de leur Collége, qui pour la plûpart l'étoient aussi du Sénat, avoient trouvé mauvais qu'il se fût servi de cette occasion pour favoriser l'ambition de ce Général & qu'il se fût aquitté des obligations personnelles qu'il lui avoit aux dépens de l'intérêt public, qui demandoit qu'on diminuât sa puissance plûtôt que de l'augmenter si considérablement: mais c'étoit justement une suite de la réforme que notre Consulaire avoit cru devoir mettre dans sa conduite, qui l'avoit engagé à se relâcher un tant soit peu de ce qu'il devoit à sa Patrie, en considération de ce qu'il se devoit à lui-même. Après

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

une longue & cruelle perfécution, nous ne manquons guére à vouloir être amis de ceux qui nous ont fait fentir le poids injufte de leur pouvoir.

La feconde & principale partie de fon plaidoyé concernoit la reftitution de fa maifon, ou plûtôt de la place dont Clodius s'étoit approprié une portion & avoit confacré l'autre.

Les Pontifes prononcérent que cette place pouvoit lui être rendue, fi celui qui difoit l'avoir confacrée ne l'avoit fait en vertu d'aucune Ordonnance du Peuple qui l'autorifât ou qui l'obligeât à la confacrer.

Cette décifion parut affés claire & affés avantageufe pour attirer à Cicéron beaucoup de complimens. Clodius ne l'entendoit pas ainfi: il fe préfenta comme un forcené devant le Peuple; & fe faifant donner la parole par fon frére Appius, il foûtint effrontément que les Pontifes avoient décidé en fa faveur: il fe plaignit de ce que Cicéron au mépris de leur decret prétendoit s'emparer de vive force d'un lieu confacré; & tout de fuite il exhorta le Peuple à le fuivre lui & Appius, pour défendre leurs droits & leur liberté.

Il eut beau dire & beau crier, fa déclamation n'émut perfonne; fi ce n'eft que les uns admirérent fon impudence, & que les autres prirent fujet d'en rire & de fe moquer de lui. Quant à Cicéron, il avoit bien réfolu de ne rien faire avant que les Confuls, en vertu d'un Sénatufconfulte en bonne forme, euffent traité de la reconftruction de fa maifon.

X. Le lendemain premier jour d'octobre le Sénat s'affembla, & Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus, que comme Conful défigné pour l'année fuivante on fit opiner des premiers, ayant demandé aux Pontifes quel avoit été le fujet de leur décifion, M. Lucullus au nom de tous fes Collégues répondit que les Pontifes avoient prononcé fur le fait de religion, & qu'ils jugeroient avec le Sénat ce qui concernoit le droit: la matiére ayant donc été mife en délibération fur ce pié là, & tous les autres Pontifes interrogés à leur tour ayant été également favorables à Cicéron, Marcellinus recueillit les avis de tous les Péres fur le fond. Quand ce vint à Clodius de dire le fien; il reprit les chofes de fi loin, que l'on vît bien qu'il n'avoit point d'autre intention que de confumer le tems de l'audience: enfin après avoir battu la campagne pendant trois heures entiéres, l'indignation & les murmures de la Compagnie l'obligérent à conclure.

Comme on dressoit l'Arrêt en conformité de l'avis de Marcellinus & de tous les autres, Serranus s'y opposa. Nouvel incident, nouveau sujet de délibérer, ce qui fut fait sur le champ; & les Consuls ayant derechef pris les voix, il fut ordonné que l'on passeroit outre, que le Sénatusconsulte seroit éxécuté, qu'en conséquence le fond de la maison de Cicéron lui seroit rendu, que l'on procéderoit à l'adjudication des ouvrages à faire tant pour la réédification de cette maison que pour celle du portique de Catulus. On ajoûta que tous les Magistrats y tiendroient la main; & que si quelqu'un s'ingéroit d'empêcher l'effet de cette derniére décision, le Tribun opposant en demeureroit responsable.

Av. de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lent. Spinth. Q. Cæc. Met. Nepos.

Serranus eut peur: & ce ne fut apparamment que pour s'épargner la honte d'une rétractation subite; que, sur les instances du même Cornicinus qui se jetta encore à ses piés, il se réduisit à demander terme jusqu'au lendemain seulement : quoique Cicéron y consentit, on eut bien de la peine à lui accorder ce délai, parce qu'on se souvenoit de l'abus qu'il avoit fait d'une semblable condescendance au premier du mois de janvier précédent; & il est à croire qu'il se désista le jour même ou au plûtard le jour suivant, puisque le Sénatusconsulte reçut sa derniére forme, & que les Consuls nommérent des Experts pour faire l'estimation de ce qu'il en coûteroit pour remettre les lieux dans leur premier état.

Cette évaluation ne passa pas deux millions de sesterces, & les autres dommages furent encore évalués plus modiquement : car il ne lui en fut alloué que 500 m. pour Tusculum, & 250 m. pour Formies; ce qui étoit si fort au dessous de la perte effective qu'il avoit soufferte, qu'il n'y eut pas jusque au Peuple qui n'en parût mécontent.

Les Consuls s'en excusoient sur le silence qu'avoit gardé Cicéron, qui n'avoit rien témoigné de la médiocrité de ce dédommagement : mais rien n'étoit plus misérable que cette excuse; puisque c'étoit moins à lui de se plaindre de la lézion qui lui étoit faitte, & de s'en plaindre après coup & lorsque le mal étoit sans reméde, qu'à eux de l'empêcher. « Ceux que vous connoissez, di» soit-il à Atticus, & qui m'ont coupé les aîles, ne veulent pas » qu'elles reviennent : ils auront beau faire. » Il désignoit par ces paroles Pompée & Marcellinus.

XI. J'ai dit plus haut que celui là avoit demandé Cicéron

pour être un de ses Lieutenans dans la commission des vivres ; mais notre Consulaire n'avoit accepté cet emploi, qu'à condition qu'il lui seroit libre de s'en démettre quand il lui plairoit.

Il se proposoit alors deux choses qui ne lui permettoient aucun engagement de cette nature, savoir, de solliciter la Censure, supposé que l'élection de ces Magistrats se fît l'année suivante, ou tout au moins une députation libre.

La premiére de ces vues étoit tout à fait digne de lui, la Censure étant la seule dignité à la quelle il pût prétendre après celles dont il avoit été revêtu. Cette Magistrature étoit d'autant plus distinguée, qu'y ayant deux Consuls tous les ans, de dix Consulaires qui pouvoient y aspirer, il n'y en avoit que deux qui la pussent obtenir, parce qu'on n'élisoit des Censeurs que de cinq ans en cinq ans.

A l'égard de la députation, j'ai parlé plus haut de la liberté qu'elle donnoit à un Sénateur ou à un Magistrat sorti de Charge de s'absenter de Rome. Elle leur assûroit de plus les honeurs dûs à leur rang dans les Villes & lieux de leur passage ou de leur séjour.

Cicéron pouvoit être bien aise d'user de cette liberté, en cas que ses nouvelles liaisons avec Pompée & avec César le menassent plus loin qu'il ne lui convenoit. Hors de ce cas, il ne songeoit nullement à s'éloigner d'une Ville qu'il ne pouvoit regarder autrement que comme le théatre de ses talens, & la source unique de sa réputation & de sa gloire.

Il faisoit cependant rebâtir sa maison du Mont Palatin & celle de Formies ; car pour Tusculum, il y avoit renoncé, Formies se trouvant alors plus à sa bienséance : d'ailleurs il n'étoit pas en état de soûtenir à la fois la dépense de trois bâtimens : en effet, outre que les sommes qu'on lui avoit ordonnées pour son indemnité n'y auroient pû suffire, ses affaires avoient souffert un grand dérangement durant son éxil, tant parce qu'il en arrive nécessairement en de pareilles circonstances, que par la mauvaise administration de sa femme Terentia qui en avoit augmenté le desordre, comme je le dirai sur l'année où il éclatta.

XII. Clodius voyant que tous ses desseins avoient si mal réussi ; qu'après avoir mis tout en œuvre pour ruiner Cicéron, non seulement il se releveroit de ses pertes, mais qu'il ne lui resteroit à lui-même que le mépris & l'aversion du Public, sans qu'aucun

An. de R. DCXCVI. de Cic. L Conss. P. Corn. Lentul. Spinther, Q. Cæcilius Metellus Nepos.

qu'aucun de ceux qui avoient applaudi à ses emportemens, lui sussent le moindre gré de ce qui s'étoit ensuivi ; Clodius, dis-je, entreprit un dernier coup desespéré. S'étant donc mis à la tête de sa troupe, il la conduisit d'abord au portique de Catulus, que les Consuls faisoient rétablir sur l'ancien plan, ainsi que la maison de notre Consulaire. Ils démolirent ce qu'ils purent de l'un & de l'autre édifice qui étoient déja élevés jusqu'au comble ; & après en avoir fait servir les pierres à battre la maison de Quintus, ils y mirent le feu à la face de toute la populace qui étoit accouru à ce spectacle. Il ne lui restoit plus à cet enragé que d'ameuter les Esclaves & de se faire soûtenir par eux en leur promettant la liberté, & il ne se refusa pas cette satisfaction.

Il n'y avoit point de moyen plus sûr & plus prompt de lever du monde : les Séditieux les plus renommés l'avoient employé avant lui ; & il ne devoit pas craindre d'en user, ne pouvant désormais, à quoi qu'il se portât, se rendre plus coupable qu'il l'étoit.

Hors le Consul Nepos & un certain Gellius, il n'étoit personne qui eût quelque nom ou quelque rang qui osât prendre son parti. J'ai fait connoître le premier, par les hauteurs & l'inconstance qui le caractérisoient : voici ce que je sais du second. Il étoit de fort bonne Maison, frére & beau-fils de deux Hommes du premier mérite : au lieu de suivre leurs traces, il avoit épousé la fille d'un Affranchi & s'étoit signalé par les plus infâmes débauches, comme cela paroît par plusieurs épigrammes de Catulle & par les reproches que lui fit notre Orateur. Ayant consommé son patrimoine à ce genre de vie, il s'étoit mis tout d'un coup à faire le Philosophe : il n'avoit pas renoncé pour cela à ses premiéres liaisons, & l'habitude où il étoit de cabaler l'avoit toûjours rendu ou fauteur ou complice de toutes les émotions où il avoit pu prendre part. Il s'étoit surtout distingué dans la derniére arrivée à l'occasion de Cicéron : il avoit opiné contre lui dans toutes les occasions, & il avoit été de tous les festins qui s'étoient faits en réjouissance de son éxil.

Mais ni le concours d'un Sénateur aussi diffamé, ni la protection d'un Consul tel que Nepos, n'étoient pas d'une grande ressource. Ainsi Clodius, n'ayant plus rien à ménager ni à perdre, après avoir marqué aux Siens les personnes dont il vouloit se défaire & les avoir fait armer d'épées de bâtons & de pierres, la canaille ne balança plus à assallir la personne même de

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Conss. P. Corn. Lentul. Spinther, Q. Caecilius Metelus Nepos.

notre Confulaire, fur qui il fondit inopinément le 11e. de Novembre lorfqu'il defcendoit par la voye facrée. A fes cris, Cicéron fe fauva dans la maifon de M. Tetius Damio, dont ceux qui l'accompagnoient défendirent l'entrée à cette canaille & à fon chef, qu'ils écartérent même affés aifément : & ils s'en feroient débarraffés pour toûjours avec la même facilité, s'ils n'avoient pas été retenus par les priéres de celui qu'ils avoient garanti d'un fi grand péril..

XIII. Clodius n'en demeura pas là. Le lendemain 12 il marcha en plein jour avec la même efcorte vers la maifon de Milon qu'il entreprit de forcer, ainfi qu'une autre que Cicéron avoit dans le voifinage. Une partie de fa troupe étoit armée de la façon que je l'ai dit, le furplus portoit des torches allumées pour mettre le feu. Clodius fe retrancha avec les premiers dans la maifon de ce P. Sylla, qui avoit été accufé de complicité avec Catilina, & que Cicéron avoit défendu en 692.

Q. Valerius Flaccus l'un des Préteurs, qui étoit alors dans celle de Milon, en fit fortir fur eux quelques gens de main qui tuérent les plus échauffés & diffipérent les autres. Ils n'auroient pas fait plus de quartier à Clodius, s'ils l'euffent pu joindre, & s'il ne s'étoit pas caché dans l'intérieur de la maifon du même P. Sylla qui, pour fe purger du foupçon qu'on ne pouvoit manquer d'avoir de quelque intelligence entre lui & Clodius, fe préfenta au Sénat le 14. Clodius ne s'y trouva point, ce qui n'empêcha pas Marcellinus de mettre l'affaire en délibération : & comme il fut queftion de recueillir les avis de chacun, Nepos de deffein prémidité donna une telle étendue au fien & fut fi bien fecondé par Appius, qu'il ne fe fit rien dans cette féance & que Clodius eut encore l'effronterie de fe vanter, que, fi l'on ne procédoit inceffamment à l'élection des Ediles, il mettroit le feu aux quatre coins de Rome.

Marcellinus, à qui de pareilles menaces ne faifoient que mieux fentir la néceffité d'en mettre l'Auteur hors de portée de les éxécuter, avoit dans cette affemblée du 14 donné fon avis par écrit, lequel portoit en fubftance, qu'on joindroit les divers attentats de Clodius contre Cicéron & qu'il feroit ftatué deffus par un Sénatufconfulte définitif, avant que de procéder à l'élection des Ediles : & afin que Clodius ne crût pas que l'on s'embarraffoit beaucoup de chofe qu'il pût dire ou faire, il dénonça en même tems qu'il obferveroit le Ciel tous les jours où les Comices pour cette élection pourroient fe tenir.

An. de R. DCXCVI. de Cic. L Consi. P. Corn. Lentul. Spinther, Q. Cæcilius Metellus Nepos.

L'opinion de Marcellinus fut suivie dans tous ses points; & par le Sénatusconsulte qu'on rendit en conséquence il fut ordonné, que les complices & participes de tant d'excès seroient assujettis aux peines portées contre les coupables du crime de violence publique.

Cette résolution n'arrêta pas Nepos qui, aveuglé par sa passion, s'oublia lui-même & toutes les bienséances dans les harangues qu'il fit au Peuple: Appius ne fut pas plus modéré dans les siennes, & Clodius renchérit à son ordinaire sur l'un & sur l'autre dans toutes les occasions qu'il eut de parler à cette multitude.

Milon crut devoir dénoncer comme avoit fait Marcellinus, qu'il observeroit le Ciel le jour indiqué pour les Comices des Ediles, qui étoit le 20e. de Novembre: il vint dès le minuit qui précéda au champ de Mars, soûtenu de quantité de braves gens tous également résolus à en bien faire le devoir & plus propres à inspirer de la terreur qu'à en prendre.

Clodius, qui n'avoit que des misérables à lui opposer, n'eut garde de se présenter; & Milon tint ferme sur la Place jusque à l'heure de midi, au grand contentement de tout le monde qui le regardoit avec justice comme le seul homme capable de mettre à la raison ce furieux.

Nepos, pour se sauver par une bravade, demanda que l'élection fût remise au lendemain & dit, qu'il n'étoit nullement nécessaire de venir de nuit sur la Place, que pour lui il ne s'y rendroit qu'à sept heures du matin.

Mais il fit plus de diligence qu'il n'avoit promis: & il y arrivoit avant jour, par des rues de traverse; lorsque Milon qui l'avoit prévenu l'atteignit au passage & lui déclara qu'il alloit observer le Ciel, ce qui obligea Nepos à retourner sur ses pas, malgré la honte que lui en fit Q. Flaccus qui fut témoin de sa lâcheté.

XIV. Le 22 étoit un jour de Foire, pendant lequel il ne se fit rien non plus que le lendemain. Le 24, Milon étoit dès la pointe du jour dans le champ de Mars; & Nepos ronfloit alors si fort, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il songeât à disputer le terrain à un si généreux adversaire.

Il faut se souvenir ici de ce que j'ai dit plus haut, qu'il y avoit deux sortes de personnes en droit d'observer le Ciel; les Augures, & les Magistrats à qui leur charge en donnoit un pouvoir spécial. Ces Magistrats pouvoient déclarer qu'ils al-

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lentul. Spinther, Q. Cæcilius Metellus Nepos.

loient observer, comme Milon le déclare ici en qualité de Tribun, ce qui suffisoit pour empêcher toute sorte d'affaires ce jour là ; au lieu que les Augures, qui observoient également & pour faire & pour empêcher que l'on ne fît quelque chose d'intéressant pour le public, ne pouvoient avertir qu'après avoir observé, puisqu'il faloit qu'ils dissent en même tems s'ils avoient trouvé les auspices contraires ou favorables.

De ce double usage des observations, il ne faut pas conclure que les Augures pussent s'immiscer de leur chef dans les affaires du gouvernement & encore moins troubler l'ordre public : ils étoient à la vérité Ministres de la religion, & en cette qualité ils avoient toute l'autorité que comportoit un caractére si respectable ; mais cette autorité, pour être interposée, avoit besoin de celle du Magistrat dans les affaires mixtes comme dans les civiles ; & à cet égard s'ils n'étoient appellés ou requis juridiquement pour faire leurs fonctions, elles n'étoient d'aucune considération.

Quant aux Magistrats, bien qu'ils ne fussent vraisemblablement pas si experts dans la science d'observer que ceux qui en faisoient une profession habituelle, leur dénonciation n'étoit pas seulement réguliére en tout état de cause, elle avoit toûjours son effet, y ayant moins d'inconvénient à suspendre ou à remettre l'éxécution de ce qu'ils paroissoient désapprouver, qu'à outrepasser leurs défenses ; & le plus sûr dans le doute étoit de ne rien faire du tout. D'ailleurs il étoit bien juste que l'on eût pour eux la déférence de croire qu'une affaire méritoit que le Ciel fût consulté, quand ils le jugeoient ainsi eux-mêmes en se mettant en devoir de le faire, sauf aux Augures à le consulter après eux suivant les régles de leur art, dans les cas où un Magistrat égal ou supérieur au premier le jugeoit nécessaire.

XV. Le Sénat s'assembla encore vers la mi-décembre, & l'on y reprit les derniers forfaits de Clodius. Marcellinus s'étendit beaucoup sur ce sujet & fut d'avis, que le Préteur de la Ville tirât au sort les Juges qui en devoient connoître, qu'ensuite on procédât à l'élection des Ediles ; & que cependant, si quelqu'un mettoit obstacle au cours de la justice, il fût réputé perturbateur.

Malgré les applaudissemens que le Sénat donna à cet avis, C. Cato & Cassius Longinus, nouveaux Tribuns qui n'étoient en fonction que depuis deux jours, furent d'un sentiment tout

An. de R. DCXCVI. de Cic. L. Cons. P. Corn. Lentul. Spinther, Q. Cæcilius Metellus Nepos.

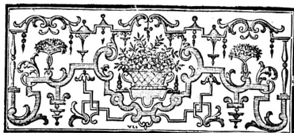
contraire : ils prétendirent que l'élection les Ediles devoit précéder l'instruction. Cicéron parla fort au long de tout ce qui pouvoit être à la charge de Clodius : il ne l'épargna pas ; & la Compagnie ne fut pas moins charmée de voir celui-ci humilié, que cet Orateur le fut lui-même de pouvoir rendre à son ennemi une partie des chagrins qu'il lui avoit causés. Antistius, autre nouveau Tribun, ne put même s'empêcher de louer Cicéron de s'être servi si à propos de son éloquence.

Lorsque ce fut à Clodius de parler, il eut recours à son stratagême ordinaire, c'est-à-dire, qu'il s'y prit de façon à faire juger qu'il ne finiroit pas sitôt : mais comme il avoit prévu qu'un expédient aussi usé pourroit ne lui pas réussir, il s'étoit précautionné d'un autre que voici.

Le Sénat se tenoit ce jour là au Temple d'Hostilius, dans le voisinage duquel étoit l'Hôtel des Ambassadeurs grecs. Dans l'enceinte de cet Hôtel Clodius avoit trouvé le moyen de poster une partie de ses gens ; qui, venant à en sortir subitement & avec de grands cris, jettérent un tel effroi dans la Compagnie, qu'elle ne songea qu'à lever le siége & à se retirer au plus vîte.

Ce fut un coup de partie pour Clodius : car de tout le reste du mois le Sénat ne put s'assembler ou, s'il s'assembla, il ne fut plus question de son affaire ; les nouveaux Tribuns, parmi lesquels nous avons vû qu'il avoit au moins deux amis, en ayant fait passer d'autres comme plus pressées : & comme à force de mouvemens & de brigues il parvint enfin à l'Edilité qui le mettoit à couvert de toutes poursuites pendant l'année 697, le pis qui pouvoit lui arriver étoit d'être obligé à se défendre en 698 ; & en gagnant ce tems, il n'avoit lieu que de bien espérer des autres circonstances, ayant surtout la facilité de les amener à son point dans l'exercice d'une charge qui pouvoit lui en fournir plus d'une occasion.

Fin du troisiéme Livre.



HISTOIRE DE CICERON.

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE I.

I. J'AI remis à parler de Ptolémée Roi d'Egypte, pour donner plus de suite au récit de ce qui se passa à son occasion dans la demande qu'il étoit venu faire à Rome l'année précédente, & qui fit le sujet des délibérations du Sénat pendant le premier mois de celle-ci.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Ce Prince surnommé Aulétès ou le joueur de flûte, à cause de la passion qu'il avoit pour cet instrument, étoit fils naturel de Ptolémée Lathyrus, au thrône de qui il avoit été appellé en 688, après l'expulsion de Ptolémée Alexandre neveu & suc-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

cesseur du même Lathyrus, & le seul mâle qui fût resté de la postérité légitime des Ptolémées qui régnoient en Egypte depuis plus de 250 ans.

Dans les commencemens d'une domination mal affermie, & qui ne se soûtenoit que par l'aversion que les habitans d'Aléxandrie avoient conçue contre leur véritable Souverain, Aulétès avoit recherché la protection des Romains ; & de quelque façon qu'il l'eût obtenue, elle ne lui avoit pas été inutile ; puisque Ptolémée Alexandre, malgré les raisons qu'il avoit d'y prétendre à son exclusion, n'avoit pu se faire écouter de Pompée lorsqu'il avoit eu recours à lui contre cet usurpateur.

Pompée, alors chargé d'achever la guerre contre Mithridate, avoit assés d'affaires en Asie pour n'en pas chercher de nouvelles en Afrique. Disons de plus, qu'entre deux Princes, dont l'un dépouillé de ses Etats lui demandoit des troupes pour s'y rétablir, & dont l'autre en pleine possession de l'Egypte lui offroit une partie des siennes pour l'engager seulement à demeurer neutre, la détermination du Général romain pouvoit bien ne pas se prendre de la cause la plus juste.

Quelques avantages néantmoins qu'Aulétès eût trouvés dans sa situation par rapport aux conjonctures qui l'avoient rendu nécessaire à Pompée, il étoit à craindre que Ptolémée Alexandre ne tirât de sa propre foiblesse de quoi les balancer tous. Malvoulu de ses sujets, abandonné de ses alliés, réduit enfin à se réfugier dans la Ville de Tyr & à vivre au milieu d'un Peuple libre comme un simple particulier, il y fit son testament, par lequel il instituoit le Peuple romain son héritier universel. Par là il se vengeoit à la fois de tous ses ennemis, sans en excepter les Romains eux-mêmes, à qui ce présent pouvoit devenir funeste.

Il y avoit des éxemples récens de Rois qui, par des dispositions toutes semblables & pour des causes plus éloignées ou moins plausibles, avoient aggrandi le domaine & augmenté la puissance de la République ; en sorte que ce moyen d'aquérir n'étoit pas nouveau pour les Romains : & afin qu'Aulétès en particulier ne pût douter de leurs intentions, ils avoient immédiatement après la mort du Testateur fait acte d'héritiers, en envoyant des Députés à Tyr pour y recueillir l'argent & les meubles qui avoient appartenu à celui-ci.

Aulétès n'ayant donc à leur opposer qu'une possession de

An. de R. DCXCVII, de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

quelques années & qui n'auroit pu faire titre contre eux que s'ils l'eussent approuvée ou consentie, sentit l'inconvénient qu'il y avoit à contester sur ce point ; & laissant à part la question de Droit, il ne songea qu'à se prévaloir de sa persévérance à briguer l'honneur de leur être allié : il continua à traiter avec eux sur le même pié qu'auparavant, avec cette différence, qu'il fut encore plus ardent qu'il n'avoit été à solliciter cette grace.

II. Jusque là il s'étoit reposé sur la bonne volonté que lui avoit témoigné Pompée, lequel absent de Rome ou distrait par des affaires plus importantes n'avoit pas beaucoup avancé celle-là. Mais si Pompée avoit été son unique protecteur, le destin de la République lui en procura bientôt un second, dont l'activité le dédommagea de son attente. A peine ce Général fut revenu d'Asie ; que César, en le reconciliant avec Crassus, s'associa à l'un & à l'autre pour former cette ligue fameuse qui les rendit maîtres de toute l'autorité qui étoit dans les deux Ordres du Sénat & du Peuple.

Avec les espérances qu'Aulétès avoit déja, il en conçut de nouvelles d'une union qui lui applanissoit toutes les voyes pour arriver à son but. César devenu Consul n'avoit presque qu'à proposer l'affaire au Sénat : elle ne pouvoit être en de meilleures mains, si l'on réussissoit à la lui faire affectionner ; & Pompée y étoit d'autant plus disposé, qu'il ne s'agissoit point de rendre à ce Prince un service gratuit, mais de le lui faire acheter au plus cher sans autre garantie : 6000 talens ou 18 millions à partager entre eux en devoient être le prix.

Ceux qui s'intéressoient à lui s'étoient bien attendus que la proposition de cette alliance souffriroit de grandes difficultés, surtout de la part du Sénat : & il arriva qu'en effet les principaux de cet Ordre firent entendre par la voix de Caton toute la répugnance qu'ils y avoient, fondée sur ce qu'on l'accordoit sans aucune apparence de raison & qu'on y prenoit des engagemens qui ne pouvoient être qu'à la charge de la République, tandis qu'on n'y voyoit rien à gagner ni à espérer pour elle. Mais Caton, & ceux à qui il restoit encore assés de courage pour s'expliquer librement sur ce sujet, étoient en trop petit nombre pour résister seuls & sans l'appui des Tribuns au Consul & aux deux Collégues de son Triumvirat ; & le peu de cas que l'on fit de leurs représentations, ne produisit par rapport à eux & au surplus de la compagnie, qu'un fond de cha-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

grin contre Aulétès dont ils ne voulurent plus entendre parler.

Cette mauvaise humeur bien loin de lui nuire, ne servit au contraire qu'à donner à ses Patrons plus de facilité à éxécuter ce qu'ils avoient résolu en sa faveur. Une preuve bien marquée de cette indisposition des esprits contre le Roi d'Egypte, fut que l'année d'après (695) Cicéron, pour se dérober aux poursuites de Clodius, ayant pensé à se faire députer à Aléxandrie, à l'effet de reconcilier ce Prince avec ses sujets déja révoltés contre lui, fut détourné de solliciter cette commission par la crainte qu'il eut de se brouiller avec les Magistrats & les Péres.

III. Or voici pourquoi les Egyptiens, ceux d'Alexandrie sur tous les autres, s'étoient soûlevées contre leur Roi. Très peu de tems après son avénement à la Couronne, ils avoient conçu pour lui un fort grand mépris : éh quel autre sentiment auroient-ils pu prendre d'un homme inappliqué ; qui loin de se rendre attentif à réparer le défaut de sa naissance par une conduite qui répondît à leur attente & à son rang, passoit sa vie dans son Palais, confondu parmi une troupe de Musiciens & uniquement occupé à leur disputer les prix qu'il avoit lui-même établis en faveur de ceux qui joueroient le mieux? Mais ils passérent bientôt du dédain à une haine véritable ; lorsqu'au lieu d'un chef qu'ils avoient crû se donner pour les défendre contre les Romains, ils ne trouvérent en lui qu'un lâche partisan de ces ennemis de toutes les Nations, & qui ne cherchoit dans leur appui que les moyens d'appesantir leur joug. Ainsi quoique le produit annuel de son Royaume excédât de plus du double ce qu'il lui en avoit coûté pour s'y maintenir ; quand ils s'apperçurent qu'enivré de sa nouvelle qualité il ne pensoit qu'à leur en faire supporter les frais & à satisfaire son animosité & son avarice en les surchargeant d'impôts, ils s'aliénérent totalement de lui.

C'étoit précisément le tems que l'on avoit choisi à Rome pour déthrôner cet autre Ptolémée Roi de Chypre & pour s'emparer de cette Isle, la plus ancienne dépendance de l'Egypte. L'indifférence avec laquelle Aulétès vit les préparatifs de la ruine d'un Prince qui le touchoit de si près & le démembrement de son propre domaine acheva de le perdre dans l'esprit des Alexandrins : ils ne furent plus maîtres de leur indignation ; & devenus furieux ils lui déclarérent en face qu'ils ne le regarderoient plus comme leur Souverain, s'il ne renonçoit à l'al-

AN. de R. DCXCVII. de CIC. LI. CONSS. CN. CORN. LENT. MARCEL. L. MARCIUS PHILIPPUS.

liance des Romains, & s'il ne se mettoit en devoir de leur résister à main armée & de toutes ses forces.

Le refus qu'il fit de se soûmettre à ces conditions leur ferma les oreilles sur ce qu'il put leur alléguer pour les calmer; & leur rage s'alluma à tel point, qu'il dut se trouver heureux de l'avoir évitée par sa fuite, n'ayant alors aucunes troupes à sa solde.

De quelque façon qu'il leur eût échappé, ils le crurent ou ils le supposérent mort, & ils mirent aussi-tôt à sa place la plus âgée de ses filles nommée Bérénice.

IV. Pendant ces mouvemens Aulétès faisoit force de rames pour gagner l'Italie: mais ayant été obligé de relâcher à Rhodes qui étoit sur sa route & ayant appris que Caton y étoit arrivé, il le fit avertir de sa venue. Si ce fut, comme le soupçonne Plutarque, dans l'attente d'en être visité le premier, il ne dut pas être fort content de la réponse que lui fit faire ce Magistrat Romain, qui fut en substance; que si le Roi d'Egypte avoit affaire à lui, il pouvoit le venir trouver. Il ne le traita pas avec plus de cérémonie dans l'audience qu'il lui donna, s'étant contenté de le saluer d'un mouvement de tête de dessus le lit sur lequel il étoit couché, & de lui faire signe de prendre sa place sur un autre.

Si le Prince fut étonné de cet accueil; il se remit bientôt, lorsque Caton entrant en matiére s'ouvrit à lui sur ce qu'il pensoit de son affaire & de la conduite qui la lui avoit attirée. Le grand sens, la profonde sagesse, & même la bonté qui régnoient dans les discours & dans les conseils qu'il lui donnoit, le remplirent d'admiration & le disposérent à prendre en la meilleure part l'espéce de réprimende qu'il lui fit sur la légereté avec laquelle il avoit abandonné sa famille & son Royaume, pour aller faire le personnage de client à Rome & se mettre à la merci de gens insatiables; qui, quand ils lui auroient fait acheter leur crédit de tout l'or & de toutes les richesses qui pouvoient être en Egypte, ne seroient pas encore satisfaits. « Qu'il retournât » donc dans son païs, & qu'il essayât par toute sorte de moyens » de se raccommoder avec ses sujets; lui ajoûtant qu'il l'accompagneroit, s'il ne tenoit qu'à cela pour le résoudre, & qu'il » l'aideroit de sa médiation pour pacifier toutes choses.

Ç'auroit été bien le meilleur parti, si la révolte n'eût pas été consommée, par le choix qu'on avoit fait de sa fille pour rem-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

plir sa place, ce dont ni Caton ni lui ne pouvoient être informés. Ainsi Plutarque s'avance trop, de dire que ce Roi eut tout le tems de se repentir de n'avoir pas suivi l'avis de Caton: Plutarque lui-même l'auroit trouvé impraticable, s'il eût donné plus d'attention à l'ordre des faits.

Quoi qu'il en soit, les Ministres d'Aulétès compagnons de sa fuite en jugérent autrement: & soit qu'ils fussent mieux instruits des circonstances particuliéres de la rébellion: soit qu'ils s'entendissent avec Théophane; qui, pour ménager à Pompée un nouveau sujet de retenir le commandement, leur avoit donné les plus grandes idées de sa bonne volonté & de son pouvoir, Aulétès par leur conseil continua sa route & arriva à Rome. Il y fut effectivement accueilli de la maniére du monde la plus flatteuse par ce Général, qui le logea dans sa maison & qui fit son affaire de son rétablissement.

Quelque bien intentionné qu'il fût, ces espérances ne pouvoient être qu'éloignées. César étoit alors dans les Gaules; & Pompée, dont les vues secrettes ne s'accordoient qu'en apparence avec celles des Magistrats qui étoient en place, ne se découvrant à personne & se trouvant seul, n'avoit ni la souplesse ni la fermeté nécessaires pour conduire à sa fin une affaire de cette importance. Ainsi il promettoit plus qu'il ne pouvoit tenir; & la seule entreprise de reconcilier ce Prince avec le Sénat, par où il auroit falu commencer, étoit même au dessus de ses forces.

Cependant comme l'argent, qu'on n'épargne pas dans ces occasions, est le plus puissant de tous les ressorts pour faire revenir les esprits, le point principal ne fut pas d'abord ce qui tint le plus; & l'on convint sans beaucoup de peine de faire passer des troupes en Egypte pour forcer les rebelles à rentrer dans le devoir: il y eut plus de difficulté sur le choix de celui qui les conduiroit.

Spinther, à qui la Cilicie étoit tombée en partage, & qui n'auroit eu qu'un médiocre trajet à faire pour y transporter celles qui étoient dans cette Province, fut celui sur qui l'on jetta premiérement les yeux: la faveur qu'il avoit dans le Sénat & l'amitié de Pompée concouroient avec les autres raisons, & il ne sembloit pas que cette commission pût être pour un autre. En effet elle lui fut décernée par un Sénatusconsulte solemnel rendu sur les conclusions de Cicéron; qui, plein de la re-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

connoissance qu'il devoit à ce Magistrat & du désir qu'il avoit de plaire à Pompée, donna à son opinion assés d'étendue pour qu'elle pût fournir de matière au discours qu'il publia depuis sous ce titre, *Touchant le rétablissement du Roi de Ptolémée*.

V. Pendant que ceci se passoit à Rome ; les Alexandrins avertis qu'Aulétès, non seulement n'étoit point mort, mais qu'il s'étoit rendu dans cette Capitale pour y réclamer la protection du Sénat & du Peuple, nommérent cent Députés, du nombre & à la tête desquels étoit un Philosophe appellé Dion, personnage connu & qui avoit dans cette Ville des amis considérables.

L'objet de cette ambassade étoit pour eux, de se justifier auprès du Sénat & du Peuple, & de faire tomber sur leur Roi ce qu'on auroit pu trouver de répréhensible de leur part dans la révolution qui étoit arrivée.

Les affaires d'Aulétès n'étoient point assés avancées, pour qu'il n'eût pas lieu de craindre que, quand ces Députés auroient exposé au grand jour la vérité des faits qui donnoient lieu à leurs plaintes, ses propres Patrons ne l'abandonnassent par la honte qu'ils auroient de protéger un aussi méchant homme. Ainsi il se porta à une résolution qui découvre d'abord toute la noirceur de son ame, & qui seule le fait présumer coupable des plus grands forfaits ; puisqu'il ne la put prendre & encore moins l'éxécuter que pour dérober à ses Juges la connoissance d'actions encore plus criminelles & plus tyranniques que celle qu'il mettoit en œuvre pour les étouffer.

Ayant donc été averti du tems de l'arrivée de ces Députés & des lieux de leur passage, il prit ses mesures pour les faire tous périr, & elles ne lui réussirent malheureusement que trop : la plûpart furent massacrés en chemin ; & entre ceux qui échappérent aux assassins par leur fuitte & qui parvinrent jusque à Rome, les uns y éprouvérent le même traitement, les autres ou se laissérent corrompre ou furent tellement intimidés, qu'ils n'osérent se présenter au Sénat pour demander justice du meurtre de leurs compagnons, bien loin qu'ils eussent l'assûrance de s'y montrer pour y porter les griefs de tous les Ordres de leur Païis qu'ils représentoient.

On ne dira pas que l'ignorance du délit ou le défaut de preuves en empêchérent l'animadversion ; puisque au contraire tout retentit des murmures du Peuple, justement irrité de voir un

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Etranger exercer ces horreurs jusque dans Rome, au mépris de l'asyle qu'y devoient trouver toutes les Nations, au mépris du droit des gens qui n'avoit jamais été violé d'une maniére plus criante.

Ces reproches tomboient particuliérement sur Pompée & sur Spinther, & en général sur tout le Corps de la Magistrature, dans lequel il ne se trouva que Favonius qui voulût se rendre le dénonciateur d'attentats si inouis & si scandaleux.

Il s'adressa premiérement aux Préteurs ses Collégues, & ensuite au Sénat; qui ordonna que Dion, le seul homme de marque qui restât, seroit mandé pour être entendu: mais ce qui auroit dû ranimer le courage de ce Chef de la députation & le faire perdre à son ennemi, produisit un effet tout contraire: celui-là ne comparut point; & ayant eu quelques jours après la même destinée que tous les autres, l'Auteur de tant de forfaits, ou n'en fut point recherché, ou en fut quitte pour déclarer qu'il avoit eu ses raisons.

On peut croire néantmoins que, comme à quelques mois de là & avant celui de Décembre Aulétès se retira dans le Temple d'Ephèse, il ne put tenir davantage contre le soulévement général qu'excitoit sa présence, & que Pompée craignit enfin que sa maison ne garantît pas cet hôte des insultes de la multitude.

En partant de Rome, Aulétès y laissa un certain Ammonius, pour avoir soin de ses affaires & pour agir en tout de concert avec Pompée que rien n'avoit été capable de détacher de ses intérêts.

VI. Bien que ce Général dût être content de sa Commission des blés qui le rendoit maître de toutes les forces maritimes de la République, l'honeur attaché au rétablissement d'un Roi d'Egypte & l'appareil avec lequel il devoit s'éxécuter, firent soupçonner à quelques-uns qu'il n'avoit pas renoncé de bon cœur à cette expédition.

Il n'eut garde d'en rien donner à connoître jusque au départ de Spinther; il ne s'en expliqua pas même plus clairement depuis: il avoit des amis qu'il suffisoit de laisser faire; & qui joints à cet Ammonius le mirent tellement à découvert, que les plus aveugles, parmi lesquels il faut toûjours compter Cicéron, ne doutérent plus qu'il ne voulût s'attribuer ce nouvel Emploi: ensorte qu'il ne restoit à ceux qui n'étoient point liés avec lui,

qu'à

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

qu'à se précautionner contre un Ambitieux, à qui rien ne suffisoit quand il n'avoit pas tout; & nous allons voir qu'ils ne s'oubliérent pas.

Les nouveaux Tribuns étant entrés en éxercice au jour marqué pour cela, C. Cato l'un d'eux & le plus remuant de tous; outre qu'il n'étoit pas le moins disert, employa le reste du mois à invectiver contre Aulétès & contre Spinther. Le Peuple applaudit à ce qu'il lui prit en gré de dire de l'un & de l'autre; & ne distingua pas du coupable un homme qui, tout agréable qu'il lui avoit été dans son Edilité, avoit par sa facilité à proposer le rétablissement de ce Prince, donné lieu de se faire regarder comme la premiére cause de tant de meurtres.

Il ne fit point dans tous ses discours mention de Pompée, contre qui, comme je l'ai observé, on n'avoit que des soupçons, & à l'égard duquel rien ne pressoit si fort, au lieu que tout étoit instant par rapport à Spinther; qui étant parti presque immédiatement après Aulétès, qu'il devoit joindre à Ephèse, étoit en droit de tout entreprendre avec le Sénatusconsulte qu'il avoit obtenu, sans être obligé d'attendre de nouveaux ordres: mais le tour de Pompée ne tarda pas à venir; & l'on va voir si pour être attaqué d'une maniére moins directe, il fut traité avec plus de ménagement.

VII. Au commencement de cette année, une Statue de Jupiter placée sur le mont d'Albe avoit été abattue par la foudre. On consulta les Livres Sybillins, & de bonne fortune on y trouva cet avertissement. *Si un Roi d'Egypte pressé par ses besoins vient demander votre amitié, ne la lui refusez pas: mais gardez-vous de l'aider de troupes, autrement vous vous en trouveriez mal.*

Cet Oracle étoit si précis, qu'il sembloit fait pour le cas présent; aussi n'en douta-t-on point non plus que de son Auteur, & cela même servit merveilleusement à le faire valoir, tout ce qui tendoit à déconcerter Aulétès & à diminuer le pouvoir de Pompée son Patron étant désormais ce qui flattoit le plus la passion dont le Peuple étoit prévenu au moins à l'égard du premier.

Comme il étoit défendu de divulguer les réponses de ces Livres mystérieux avant que le Sénat les eût autentiquées; dans la crainte que C. Cato eut ou feignit d'avoir que celle-ci ne fût supprimée, il cita les Quindécimvirs devant le Peuple, de l'autorité de qui il leur enjoignit de dire ce

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

qu'ils avoient trouvé dans ces Livres : ils se le firent demander plus d'une fois, & le Peuple ne fut que plus empressé à vouloir en être instruit. Enfin après bien des instances, ils rendirent du grec en latin la réponse de la Sybille telle que je viens de l'exprimer, & dès ce moment les Esprits se trouvérent disposés à annuler tout ce qui s'étoit fait.

A n'étendre cela qu'au Sénatusconsulte qui avoit nommé Spinther pour rétablir Aulétès avec les troupes qu'il auroit en Cilicie, la chose étoit déja fort avancée ; puisque aux Ides (le 13e) de janvier il n'étoit plus question de troupes que pour les refuser ; & que cette grande & magnifique Commission, dépouillée de tout ce qui la pouvoit faire desirer & réduitte aux termes d'une députation ordinaire, échappoit même des mains de ceux qui vouloient la conserver à ce Proconsul.

VIII. La cause d'un changement si subit n'est pas bien difficile à pénétrer. Aulétès, Pompée, leurs Confidens, & peut-être Spinther lui-même avoient fait tout ce qu'il faloit pour envenimer les Esprits : le premier par l'impudente témérité qu'il avoit eue de souiller par ses meurtres le lieu de son réfuge, le second par le mépris qu'il avoit fait de l'opinion publique en continuant sa protection à celui de tous les hommes qu'on en jugeoit le plus indigne, les amis de l'un & de l'autre par l'indiscrétion de leurs démarches & de leurs procédés, & enfin Spinther par son affectation à ne rien refuser à Pompée pour l'engager réciproquement à favoriser son projet.

Il y avoit sacrifié tous les égards qu'il devoit aux meilleurs amis qu'il eût dans la Compagnie : & ce fut de-là qu'ils prirent occasion de se joindre aux Mécontens, qui se trouvérent insensiblement assés forts ; non-seulement pour détacher Pompée d'avec lui, mais pour le mettre dans une espéce de nécessité de se faire un systême totalement contraire au sien.

L'artifice qu'ils avoient imaginé pour cela paroît d'abord grossier ; & dès que l'on avoit tant fait que de forger un Oracle, il semble qu'on auroit dû l'exprimer moins clairement, pour mieux en déguiser la supposition : mais qui sait si on avoit pensé à le faire croire cet Oracle ? Le tout étoit de le faire recevoir, c'étoit à quoi l'on s'étoit borné, & l'on y parvint par la publication qu'on se hâta d'en faire : le surplus étoit l'affaire de ses Inventeurs ; qui, par l'appui qu'ils lui donnérent, n'eurent pas de peine à le revêtir du caractére de loi de l'Etat

& de régle du Gouvernement. Dès lors il n'y eut point d'autre parti à prendre pour Spinther que de s'y soûmettre purement & simplement ; & pour Pompée, que de se débarrasser comme il pourroit des engagemens pris avec Aulétès, & au surplus de se tenir sur la plus grande reserve.

L'expédient le plus simple, qui étoit de rendre à ce Prince l'argent qu'il pouvoit en avoir touché, ne fut pas celui qu'il suivit : il y en avoit un autre qu'on auroit pris en aussi bonne part, c'étoit de persister dans ses premiéres intentions pour Spinther, & de les favoriser sous main en se joignant à ceux qui vouloient encore du bien à ce Proconsul dont il avoit éprouvé le zèle : cette uniformité de conduite n'étoit pas seulement éxempte de blâme, le succès qu'elle auroit eu auroit tourné à son honeur. D'autres raisons ou d'autres idées lui firent prendre un tout autre parti ; & s'étant laissé persuader que Spinther n'auroit désormais pas plus à prétendre sur la députation, que quiconque voudroit la lui disputer, il ne conserva à cet ami que le langage de la bonne volonté, tandis qu'il retint pour lui-même le fruit des pratiques sourdes que ses Créatures mirent en œuvre pour lui assûrer la préférence.

IX. Telle étoit au commencement de janvier la situation de cette grande affaire ; qui avoit déja occupé plusieurs séances, lorsque Cicéron écrivit à Spinther pour l'informer des différens avis qu'on y avoit proposés.

Le premier dans l'ordre où on les avoit demandés, ouvert par Hortensius, avoit été embrassé par notre Consulaire & par Lucullus il consistoit à dire qu'il faloit déférer littéralement à l'Oracle dans le déni des troupes ; & que quant à l'article qui étoit susceptible d'interprétation, ce ne seroit pas y déroger que de laisser subsister le choix que la Compagnie avoit fait de Spinther, qui par sa position auroit plus de facilité que tout autre à réconcilier le Roi d'Egypte avec ses Sujets, & conséquemment à le rétablir sur son thrône. Celui de Crassus étoit, qu'on nommât trois Commissaires ou Députés pour accompagner ce Prince & n'excluoit pas Pompée, parce qu'il portoit qu'ils seroient pris parmi ceux qui étoient actuellement en place. Bibulus avoit opiné comme lui pour trois Députés, mais en expliquant qu'ils seroient pris d'entre les Consulaires qui n'auroient pas d'autre qualité : & c'étoit le vœu de tous ceux de ce rang, à l'exception de trois ; dont l'un, Servilius Isauricus, avoit été de

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Coss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

sentiment qu'il ne faloit en aucune maniére se mêler du rétablissement du Roi d'Egypte ; & dont les deux autres, Volcatius & Afranius, avoient sur la représentation & par l'organe du Tribun P. Rutilius Lupus conclu à ce que la commission fût décernée à Pompée tout seul.

Cette diversité engendra quelques contestations. Il y en eut une assés vive, dans la séance du même jour, 13e de Janvier entre le Consul Marcellinus & le Tribun Caninius : elle fut en partie cause qu'on n'y prit aucune résolution. Le bruit qui s'y fit, n'empêcha néantmoins pas Cicéron de parler ce jour là-même sur le compte de Spinther, dont il fit sonner bien haut les services & l'attachement à la Compagnie ; & il eut tout au moins la satisfaction de croire qu'il l'avoit fort ébranlée en sa faveur.

Le lendemain 14e, avant que d'entrer dans l'éxamen des opinions de la veille, on convint de les répéter sommairement. Le Consul qui en fit le rapport les réduisit à trois en commençant par celle de Bibulus, après laquelle il plaça celle d'Hortensius, & en dernier lieu celle de Volcatius.

Aussitôt qu'on se fut mis en devoir de délibérer sur la premiére, on demanda qu'elle fût divisée, c'est-à-dire ; qu'en séparant ce qu'il pouvoit y avoir d'équivoque par rapport au secours, on en fît deux articles sur lesquels on pût statuer séparément : l'un, concernant la dénégation des troupes, fut arrêté par l'unanimité des Sénateurs, lesquels passérent tous du côté de Bibulus qui y avoit acquiescé le premier : sur l'autre, touchant les trois Députés, un grand nombre d'entre eux se détacha de lui.

X. Jusque là tout alloit au gré de Cicéron, qui voyoit avec une sorte de confiance arriver le tour d'Hortensius ; lorsque Lupus, pour interrompre ce tour, suivant lequel celui de Volcatius qui étoit aussi le sien auroit bien pu ne point venir du tout, prétendit qu'on devoit opiner dessus avant que de passer à celui là : prétention injuste & nouvelle, sur laquelle tout le monde se récria, les Consuls un peu plus foiblement que les autres ; parce que pressentant que plusieurs des Péres qui affectoient de penser comme Volcatius se rangeroient du côté d'Hortensius, ils n'étoient pas fâchés que le tems de la séance se consumât en disputes qui éloigneroient la décision.

Cicéron soupa ce soir là chés Pompée, bien résolu de profiter de ce moment pour lui parler de Spinther & de toute cet-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

te affaire : mais il eut beau le presser & le piquer d'honneur, il n'en put tirer que des paroles, j'entends de ces paroles vagues qui n'engagent à rien, & dont l'illusion se fait sentir aussitôt qu'on les rapproche des actions : à l'en croire, il ne pensoit point pour lui-même à la Commission d'Egypte, & il étoit plus que jamais dans les intérêts de Spinther. Effectivement il ne tarissoit point sur ses louanges ; & quoique par cette dissimulation il ne trompât personne, du moins il se débarrassoit de la peine de rougir & de se justifier devant ceux qui lui auroient fait honte de son changement.

Le 15 autre assemblée du Sénat ; où les amis de Bibulus ayant voulu faire revivre son opinion, Cicéron la combattit avec succès. C'étoit celle que les Consuls affectionnoient intérieurement, quelque semblant qu'ils fissent de penser comme Volcatius, que notre Orateur se proposoit de réfuter le lendemain. Mais quelques-uns de ceux qui parloient avant lui furent, de dessein prémédité, si prolixes, que son tour ne vint ni ce jour là ni depuis : car pendant tout le reste de janvier le Sénat ne put s'assembler, à cause des obstacles que les Tribuns y firent naître ; ensorte que le mois de février, destiné aux audiences des Ambassadeurs, ne laissant aucun jour libre où l'on pût traiter cette matiére, il s'écoula encore quelques mois avant qu'on pût se fixer définitivement à un parti.

On s'apperçoit ici que Cicéron, en disant qu'il se préparoit à réfuter le sentiment de Volcatius, avoue indirectement qu'il avoit été obligé de céder son rang à l'importunité du Tribun Lupus, & peut-être à une autorité supérieure : car il ne dissimuloit pas à Spinther que tout lui étoit contraire, que parmi les Consulaires il n'avoit d'amis qu'Hortensius & Lucullus, que ceux sur qui il auroit pu compter auparavant, s'étoient éloignés de lui par dépit de ce qu'il s'étoit dévoué à l'aggrandissement de Pompée ; que quant à lui-même (Cicéron) le peu de considération qui lui restoit, étoit d'un poids bien leger pour ceux qui réfléchissoient sur ce qu'il devoit à lui (Spinther) & s'anéantissoit entiérement devant d'autres qui croyoient faire leur cour au même Pompée en le rendant inutile. Enfin les Consuls & Marcellinus en particulier, quoique de la même Famille que Spinther, n'étoient nullement portés pour lui : & si Cicéron ne se rebuttoit pas pour toutes ces difficultés ; c'étoit moins parce qu'il se flattoit de les surmonter, que parce qu'il ne pouvoit

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

honêtement refuser ses offices à l'homme du monde qui l'avoit servi le plus chaudement & de la meilleure grace dans son infortune.

XI. Spinther avoit deux autres adversaires bien dangereux dans les Tribuns C. Cato & Caninius. Celui-ci appuyoit de tout son pouvoir la brigue de Pompée, & fut sur le point de le faire nommer par le Peuple : l'autre, qui étoit encore plus emporté, requit publiquement & lorsqu'on s'y attendoit le moins le rappel des Gouverneurs de Province, se proposant d'envelopper Spinther dans cette révocation & de lui enlever le droit de bienséance qu'il avoit sur ses Concurrens, après lui avoir fait perdre celui qu'il tenoit de la nomination du Sénat ; & il auroit infailliblement insisté sur cette prétention, si Cicéron, qui avoit prévu de bonne heure à quoi pouvoient tendre ses vues, en se fortifiant contre lui du secours des amis de tous les Magistrats provinciaux, ne l'avoit pas obligé à y renoncer.

Rien de plus pressant pour Cicéron que de parer ce coup dans les circonstances d'une Edilité furieuse, où il pouvoit craindre pour lui-même qu'on ne lui en portât beaucoup d'autres. Cela suspendit au moins pour quelques jours son activité par rapport à l'objet principal de ses soins, qui étoit de ramener le Sénat à l'avis d'Hortensius, sur quoi il ne donnoit que de très foibles espérances à Spinther dans une de ses lettres écritte après le 6e de Février. De deux choses qu'il paroissoit appréhender ; & dont l'une étoit, qu'on n'abandonnât absolument l'affaire; l'autre, qu'on ne la lui enlevât, il disoit ne savoir laquelle lui feroit plus de peine : mais qu'il y avoit un milieu qui ne lui déplairoit pas, qui seroit de la laisser aller volontairement à celui à qui elle étoit déja comme dévolue, parce qu'au moins de cette maniére on éviteroit l'affront d'un refus.

XII. Cette Edilité, que Cicéron qualifioit de furieuse, à cause du caractére de celui qui y étoit entré le 22e de janvier, étoit celle de Clodius, qui commença par accuser Milon de violence publique. Nous avons vu que ce dernier l'avoit prévenu par une accusation de même genre, incomparablement mieux fondée : mais Clodius ayant trouvé le secret d'éluder ses poursuites jusqu'au tems où il devoit être en place ; & n'ayant depuis qu'il y étoit rien à craindre de sa part, il ne songea qu'à faire retomber sur lui le trait dont il l'avoit menacé & à se venger de cet ennemi qui étoit précisément celui qu'il haïssoit le plus, parce qu'il lui imposoit davantage.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Coss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Milon comparut le 2e de février. M. Claudius plaida d'abord pour lui à la priére de Cicéron, & il fut écouté avec assés de tranquillité. L'Assemblée du 10 fut plus tumultueuse : Pompée, qui s'étoit contenté la premiére fois de se mettre du côté de l'Accusé & au rang de ses amis, se leva celle-ci pour parler en second ; mais il n'eut pas plûtôt ouvert la bouche, qu'il fut interrompu par la Canaille que Clodius avoit appostée à cet effet, & dont les clameurs & les invectives durérent très long-tems. Pompée n'en parut point ému, & par sa persévérance il réussit à se faire entendre jusqu'au bout. Quand il eut achevé, Clodius se mit en devoir de lui répondre, & ce fut alors que les Partisans de Milon eurent leur revanche ; car ils firent un si grand bruit, qu'il lui fut impossible de rien dire de suite. Afin même qu'il ne manquât rien à sa confusion, il fut deux heures entiéres exposé aux railleries & en butte aux traits les plus envenimés qui furent lancés contre lui & contre sa Sœur.

Pour se venger de cet affront & détourner par une diversion ce qu'il ne pouvoit éviter autrement, il s'avisa à la fin de donner une seconde réprésentation de la farce que nous lui avons déja vu jouer. Oubliant donc & la dignité de sa Place & le sujet qui l'avoit fait monter sur la Tribune aux harangues, il se mit à demander en criant de toute la force de ses poulmons : *Qui fait mourir le Peuple de Faim* ? Aussitôt on lui répondit, *Pompée*. *Qui brûle d'envie d'aller à Aléxandrie ?* On entendit encore, *Pompée*. Il fit une troisiéme question ; *Qui voulez-vous y envoyer ?* Alors le nom de Crassus sortant de la bouche de ceux qu'il avoit sans doute dressés à cette scéne, fut rendu par autant d'échos qu'il y avoit sur la place de gens disposés à mortifier Crassus & à rire à ses dépens. Il étoit présent à tout ceci ; & nullement pour favoriser Milon, on savoit qu'il ne l'aimoit pas : la vérité est cependant qu'on ne songeoit non plus à Crassus qu'il n'y pensoit lui-même, & il est très certain qu'il n'y pensoit point du tout. Mais Clodius connoissoit Pompée, il savoit que tout lui faisoit ombrage, & il avoit prévu qu'il ne faloit que cela pour jetter du froid entre eux, l'événement justifia sa conjecture.

Au reste ses Satellites croyant avoir le nombre pour eux, attendu qu'ils avoient été assés bien soûtenus par la Multitude, essayérent de chasser les amis de Milon, mais la Multitude n'entra pas dans cette querelle ; & comme ils se trouvérent les plus

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

foibles, ils furent repoussés honteusement avec leur Chef.

XIII. Cicéron & Pompée s'étoient sagement retirés de cette cohue. Le premier ne se montra même au Sénat qu'après que la Compagnie eut déclaré le jour suivant que ce qui s'étoit fait la veille étoit injurieux à la République. Il craignit avec raison que s'il y venoit, & qu'il n'y parlât pas de Pompée comme il en avoit toûjours parlé, celui-ci ne lui fût mauvais gré de sa retenue; & que si au contraire il s'y exprimoit avec ses emphases accoutumées, il n'achevât d'aigrir les esprits, particuliérement de Bibulus, de Curion le pére, de Favonius & d'Isauricus le fils, qui n'étoient déja que trop indisposés contre ce Général. On eut tout lieu de s'en convaincre ce jour là-même, à la façon dont C. Cato le traita: car le prenant en quelque sorte à partie sur ce qui étoit arrivé, & lui adressant directement la parole, il lui déduisit en face toutes ses vérités, jusqu'à lui reprocher les lâches procédés qu'il avoit eus dans l'affaire de Cicéron, à qui il donna de justes louanges qui furent ainsi que tous le reste parfaittement bien reçues de ceux que je viens de nommer & de beaucoup d'autres.

Pompée lui répondit avec le même feu; & persuadé qu'il n'avoit été ainsi apostrophé qu'à l'instigation de Crassus, il peignit ce dernier de toutes les couleurs qu'il crut dans sa colére pouvoir lui appliquer. Il finit par dire; que si l'on en vouloit à sa vie, il sauroit la défendre mieux que n'avoit fait le dernier Africain.

Ces derniers mots qu'on taxeroit volontiers de vanité & d'imprudence, ne furent pas lâchés au hazard. Pompée avoit toûjours craint & craignoit encore quelque entreprise sur sa personne; ou s'il n'appréhendoit absolument rien de semblable, il n'étoit pas fâché de le faire croire pour avoir un prétexte de se plaindre de Crassus, qu'il soupçonnoit d'être assés mal intentionné pour avoir avancé de l'argent à Clodius à l'effet d'émouvoir contre lui la Populace.

Ce fut dans ces préventions & suivant ce systême imaginaire qu'il s'expliqua avec notre Cicéron, qui de son côté en conclut aussi légérement, qu'il seroit désormais assés occupé à Rome de ses propres affaires pour ne plus songer à celles d'Aulétès.

Il fit aussitôt part de cette découverte à Spinther; il ne s'agissoit, selon notre Consulaire que d'informer le Roi d'Egypte de ces faits pour lui en faire tirer les mêmes inductions & pour le résoudre

résoudre à recourir à lui. Mais ce Prince étoit ou trop habile ou trop défiant pour recevoir des impressions étrangéres ; & Ammonius son Agent ne lui ayant rien mandé de contraire aux arrangemens précédemment pris avec Pompée, il demeura dans les mêmes termes, toûjours également éloigné de confier ses intérêts à d'autres mains qu'aux siennes.

XIV. Il y auroit trop à perdre pour mes Lecteurs, si je les privois du plaisir d'entendre Cicéron lui-même expliquant sa pensée à Spinther dans une Lettre, qui bien que postérieure de près d'un an peut trouver place ici pour ce qui regarde l'affaire d'Aulétès, à laquelle je pourrois bien ne pas revenir. J'avertirai seulement, que quelques mois avant qu'il l'écrivît il avoit été par délibération expresse du Sénat fait défenses à qui que ce fût de remener ce malheureux Prince dans son Royaume ; & que Spinther, en conséquence du conseil que Cicéron lui avoit donné, avoit aussi écrit à Pompée pour lui transporter tous ses droits sur cette Commission.

» Cette Lettre que vous lui avez adressée en dernier lieu, ou » je ne m'y connois point, lui a fait un fort grand plaisir. Pour » moi je ne puis vous dire autre chose ; sinon, que votre honê- » teté ou pour parler mieux votre profonde sagesse ne m'a pas » seulement comblé de joye, mais qu'elle m'a rempli d'admira- » tion : car par le sacrifice que vous avez fait à cet excellent » homme, vous l'avez retenu dans vos intérêts dont il se déta- » choit sur l'opinion qu'il avoit que vous le soupçonniez d'en avoir » d'opposés aux vôtres. Il faut que je lui rende justice, il m'a » paru favorable à votre gloire dans tous les tems, même dans » les plus critiques, mais surtout depuis cette derniére Lettre il » s'est ouvert tout entier à moi, & de maniére à me faire croire » qu'il n'étoit occupé que de vous & de ce qui vous touche de » plus près. Ainsi prenez ce que je vais vous dire, comme si je » vous le disois de sa part & de son ordre exprès, car c'est le ré- » sultat de plusieurs conférences que nous avons eues sur votre » sujet.

» Puisqu'il n'y a aucun Sénatusconsulte qui vous interdise » nommément le rétablissement du Roi d'Egypte ; & que l'arrê- » té qui a été porté sur le regître, & auquel vous savez qu'il a » été fait opposition, n'exprime qu'une défense générale d'ac- » compagner ce Prince, & qu'il n'a de force qu'autant qu'on » voudra en supposer à un acte enfanté plûtôt par la faction que

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» par une volonté constante du Sénat, c'est à vous de vous servir de vos lumiéres pour voir ce que vous pouvez entreprendre » & exécuter. Si la Cilicie & la Chypre dont vous disposez vous » ouvrent un chemin qui vous conduise sûrement à Aléxandrie » & en Egypte, il est de votre dignité comme de celle de notre République; qu'après avoir laissé Aulétès ou à Ptolemaïde » ou dans quelqu'autre lieu voisin, vous vous rendiez à la tête » de votre armée & de votre flotte dans cette Capitale : afin » que quand vous y aurez tout pacifié & que vous y aurez mis » des garnisons qui vous en répondent, Aulétès y puisse rentrer sans obstacle. De cette maniére le Roi sera rétabli & par » vous, comme le Sénat l'avoit entendu au commencement, & » il le sera sans troupes, comme nos Dévots veulent qu'on croye » que la Sybille le desire : mais ce parti ne lui semble non plus » qu'à moi bon à suivre qu'autant que l'événement le pourra justifier, étant persuadés qu'on n'en jugera que par là : que s'il » tourne à bien, comme nous l'espérons & nous le desirons, » tout le monde applaudira à votre sagesse & à votre courage ; » s'il en arrive autrement, les mêmes gens ne manqueront pas » de blâmer votre précipitation & votre témérité.

» A la distance où nous sommes; il ne nous est pas si aisé » qu'à vous, qui avez presque sous vos yeux l'Egypte, de juger » de ce que vous pouvez. Notre avis, en supposant que vous » soyez certain de vous rendre maître du Royaume, est qu'il n'y » a pas un moment à perdre ; sinon, qu'il n'y faut pas même » penser. Je puis bien pour ma part vous cautionner ; que si vous » réussissez, beaucoup de personnes vous approuveront quoi- » qu'absent, & qu'à votre retour tout le monde chantera vos » louanges, mais je vous avertis du péril que vous courez au » moindre heurt que vous ferez contre cet arrêté & contre cet » Oracle. Ainsi en même-tems que je vous invite à cette gloire, » si vous pouvez l'envisager comme certaine ; songez que je » vous déconseille d'y prétendre, pour peu qu'elle soit douteuse, » & que je m'en tiens à mon premier propos, qui est, qu'en » tout ceci le jugement des hommes dépendra du succès & non » de la sagesse de vos mesures. Supposé que cela vous paroisse » sujet à trop d'inconvéniens, voici un autre plan; qui est ; » que, si le Roi se mettoit en devoir d'exécuter la parole qu'il a » donnée à ceux de vos amis qui dans l'étendue de votre Gouver- » nement ont fait ses fonds, vous pourriez l'aider des troupes

» de nos Alliés & des vôtres, en vous fondant sur ce que la situation du Païis où vous commandez, est telle que vous vous trouvez comme forcé d'assûrer le retour de ce Prince en lui prêtant du secours, ou de le barrer en lui en refusant.

Quelques-uns seront surpris & peut-être choqués qu'un homme comme Cicéron élude une décision revêtue de l'autorité publique, par des détours, des subtilités & des subterfuges, dont il avoue ailleurs que la vérité triomphe par sa seule force : d'autres réserveront leur admiration pour l'adresse avec laquelle cet Orateur manie une opinion probable & se sauve par une restriction du reproche d'avoir donné un conseil si opposé aux maximes les plus constantes & dans l'exécution duquel il y avoit tant de risque. Pour moi rien ne m'affecte plus ici, que la ressemblance que j'y trouve entre les hommes de toutes les religions & de tous les âges ; qui plus ou moins divisés de sentimens dans leurs spéculations, reviennent dans la pratique à l'uniformité, quand leur intérêt les y rappelle.

XV. Le 11 de février, Cicéron défendit L. Calpurnius Piso Bestia du crime de brigue, dont il étoit accusé pour avoir voulu l'année d'auparavant s'élever à la Préture à prix d'argent. C'étoit le même que nous avons vu parmi les Complices de Catilina ; & qui étant Collégue de Nepos dans le Tribunat, fut de moitié avec lui dans l'affront qu'il fit ou qu'il voulut faire à cet incomparable Magistrat le dernier jour de son année consulaire. Ces considérations ne l'arrêtérent point : il plaida pour lui devant le Préteur L. Domitius Calvinus ; & il fit valoir en sa faveur jusqu'aux ressentimens personnels qu'il lui sacrifioit & qu'il excuse par l'assistance que ce Tribun avoit donnée à Sextius ; lorsque celui-ci percé de coups dans le temple de Castor y auroit infailliblement laissé la vie, si Bestia ne l'avoit dégagé des Séditieux. A ce propos il fit l'éloge du même Sextius & disposa les esprits à prendre en bonne part ce qu'il auroit à dire à sa décharge : car le nom de Sextius avoit été déféré la veille par M. Tullius Albinovanus à cause des voyes de fait dont il avoit usé dans cette occasion là-même ; où emporté par son impétuosité naturelle, il avoit excédé les bornes d'une juste défense. Les procédés qu'il avoit eus depuis avec Cicéron, avoient occasionné quelque refroidissement entr'eux, & l'un & l'autre avoient cessé de se voir : mais aussitôt que l'accusation fut déclarée, les sujets de mécontentement que Sextius lui avoit donnés s'éclipsérent,

AN. de R. DCXCVII. de CIC. LI. CONSS. CN. CORN. LENT. MARCEL. L. MARCIUS PHILIPPUS.

& firent place au souvenir des services effectifs qu'il lui avoit rendus. Sextius étoit malade alors: Cicéron courut à sa maison; & comme il le dit lui-même, dès ce moment il se livra tout entier à lui.

L'Oraison pour Sextius considérée par rapport à notre Consulaire est une longue énumération des injustices qu'on lui avoit faittes à lui-même, tant pour parvenir à le faire éxiler que pour éloigner son rappel; & comme il prétendoit que sa cause étoit la cause de la République, il soûtenoit que celui là en la défendant de tout son pouvoir n'avoit fait que le devoir de sa Charge & d'un Tribun attaché au bon parti qui étoit celui du Sénat.

Hortensius avoit parlé pour Sextius avant Cicéron, & il n'avoit rien omis de ce qui pouvoit être dit pour sa justification: mais outre qu'il étoit ordinaire à cet Orateur, quand il plaidoit avec le nôtre dans la même affaire, de lui laisser la peroraison où il est surtout question d'émouvoir les Juges; cette partie lui convenoit ici d'autant mieux, que Sextius ne couroit les risques d'une condamnation que pour avoir épousé sa querelle avec trop de zèle.

L'un des témoins produits par Albinovanus étoit Vatinius, qui avoit aussi été Tribun sous le Consulat de César, auprès de qui il avoit trouvé tout accès par un dévouement servile & par des complaisances de la derniére bassesse. Auparavant c'étoit un homme fort obscur, souillé des crimes les plus infâmes, sans honeur, sans mœurs, & dont tout le mérite consistoit à violer impudemment & sans remors les devoirs de la société & à tout sacrifier à ses plaisirs & à son avarice.

Cicéron se chargea encore du soin de l'interroger, suivant le droit qui a passé jusqu'à nous de proposer des reproches contre ceux dont l'Accusateur entend de faire servir les dépositions à la preuve des faits qu'il a mis en avant. Il ne se contint pas même dans les bornes d'un simple interrogatoire; puisque, sans lui donner le tems de répondre, il renferma dans un discours suivi tous les traits qui caractérisoient cet indigne Personnage, & qu'il lui fit sentir à la fois tout le poids de sa haine & de son mépris. Ainsi quoique cette invective ne se lise dans les éditions de Cicéron qu'après le plaidoyé pour Sextius, je serois assés porté à croire; que, comme dans l'ordre judiciaire ces sortes d'actions qui ne sont que préparatoires précédent, il faut la placer devant.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

XVI. Atticus avoit atteint 50 ans avant que de songer au mariage; & du systême dont il étoit, il ne sembloit pas qu'il dût y penser à cet âge. Cependant à peine avoit-il mis le pié en Italie, à son retour de la Gréce, qu'on le voit sur le chemin de Rome déja marié avec Pilia riche héritiere, & y revenant avec elle au commencement de février pour la cérémonie de ses nôces qui se fit le 12, du moins fut-ce le jour du souper où Cicéron fut invité.

Environ un mois après, il traita lui-même du mariage de sa fille Tullia veuve de Frugi avec Crassipes, de l'illustre Maison des Furius, à qui elle fut fiancée le 4 d'Avril, & à qui sa dot fut aussitôt payée.

Le lendemain 5e le Sénat s'assembla. On y assigna à Pompée les fonds qui lui étoient nécessaires pour l'éxécution de sa Commission des blés: mais comme ces fonds composoient une somme trop forte pour être prise sur les revenus publics, épuisés par la distraction que César avoit faitte de ceux de la Campanie au profit de ses légionnaires, à quoi ni Cicéron ni plusieurs autres n'avoient pas donné leur consentement, cette vieille affaire fut remise sur le tapis; & il en fut parlé avec aussi peu de retenue que si elle avoit été traitée dans le Comice, c'est-à-dire que l'on y cria beaucoup.

Cicéron se trouva fort embarrassé, parce qu'il ne vouloit ni s'attirer de nouveau l'inimitié de César, ni encourir l'indignation des Péres: il le fut dis-je d'autant plus, qu'il étoit la cause innocente de toutes ces altercations; puisque c'étoit à l'occasion de son retour d'éxil qu'il s'étoit fait à Rome une si grande consommation & que les blés & les autres denrées y avoient manqué, d'où s'étoient ensuivies la commission donnée à Pompée & la nécessité de fournir à une dépense extraordinaire que l'aliénation du territoire de Capoue rendoit insoûtenable.

Il n'y a souvent dans les affaires les plus difficiles d'autre expédient à suivre que de gagner du tems, & surtout quand les esprits sont aigris par l'envie ou échauffés par la dispute. Ainsi ce fut beaucoup faire pour Cicéron que de persuader à la Compagnie de renvoyer l'éxamen de celle-là au 15e de mai, ce qui fut ordonné par un Sénatusconsulte.

XVII. Dans cet intervalle il arriva de nouveaux prodiges; pour l'interprétation desquels les Aruspices consultés répondirent que les

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Dieux étoient courroucés de la profanation qui avoit été faitte des lieux qui leur étoient consacrés.

Aussitôt Clodius détournant cette réponse au fait particulier de la maison de Cicéron, assembla tumultuairement le Peuple à qui il s'efforça de prouver dans une longue harangue ; que la profanation désignée ne pouvoit s'entendre que de l'abus qu'on avoit fait d'un emplacement consacré à la Liberté, pour y élever la maison de notre Consulaire, contre lequel il déclama à son ordinaire. Il ne s'en tint pas aux discours injurieux : car au sortir de la Tribune, croyant apparamment avoir transmis sa fureur à son auditoire, il vint comme un forcené sur le lieu même ; ou à l'aide de la canaille la plus vile dont il se fit suivre, il démolit & renversa tout.

La réponse des Aruspices contenoit plusieurs autres chefs, & ce n'étoit pas à une seule cause qu'ils imputoient la colére des Intelligences supérieures : ils l'attribuoient encore à la négligence que l'on apportoit à la célébration des jeux publics, au violement du Droit des gens, à l'infraction des sermens, à la maniére irréguliére avec laquelle on faisoit les anciens sacrifices ; pour l'expiation de quoi ils indiquoient les Divinités auxquelles il faloit adresser des priéres. Ils finissoient par cet avertissement ; que l'on prît garde que la mésintelligence & la division, qui étoient entre les personnes du premier rang, ne fussent les semences de plus grands maux & ne missent en péril la vie des Sénateurs & des Magistrats.

Clodius appliqua comme il put les autres parties de cette réponse : mais il eut beau faire, les sens forcés qu'il y donna ne servirent en aucune façon à excuser ses emportemens ; & notre Orateur au retour du voyage qu'il avoit fait à sa maison d'Antium, n'en eut qu'un plus beau champ à faire triompher son éloquence d'une sortie aussi impudente que déplacée.

Le Sénat donnoit audience aux Chevaliers pour quelques affaires qui intéressoient leur Corps. Clodius leur fit des interpellations qui ne tendoient qu'à les embarrasser ou à éloigner la décision qu'ils sollicitoient. Cela les choqua comme de raison : car non seulement ils ne devoient rien avoir à démêler avec lui en sa qualité d'Edile, ils savoient tous & personne n'ignoroit qu'il avoit été payé pour leur faire cette avanie.

Cicéron sur qui elle retomboit par contrecoup céda peut-être pour la première fois de sa vie au mouvement de son indigna-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Consuls Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

tion : il se leva de sa place ; & joignant l'action aux menaces, il vint sur Clodius, qui tout étonné de le voir suivi des Consuls & de la plûpart des Péres se retira avec précipitation. Cela se passa la veille du jour où la réponse des Aruspices devoit être rapportée au Sénat.

Mais comme notre Orateur s'étoit apperçu que plusieurs de la Compagnie l'avoient blâmé de ce qu'il avoit un peu passé les bornes de la modération à l'égard de Clodius, le lendemain lorsque son tour d'opiner fut venu il commença par s'excuser de cette vivacité. Il avoua qu'il n'avoit pu se contenir dans ce moment ; mais qu'on ne pouvoit s'en prendre qu'à l'aversion insurmontable qu'il avoit pour les méchans & surtout pour ceux qui comme Clodius se faisoient un jeu de mépriser les loix, de résister au Sénat & de troubler l'ordre public. Il dit ensuite assés clairement en adressant la parole à Clodius, qu'il étoit une victime réservée à Milon & qu'il ne lui échapperoit pas, Milon ayant le secret de le mettre à la raison ; que cependant, malgré les égards qu'il devoit à ce vengeur de ses injures, si Clodius avoit eu le jour précédent la témérité de le citer devant le Peuple sous prétexte de la prétendue profanation de l'Aire de sa maison, il auroit (lui Cicéron) requis le Préteur de l'assigner à trois jours pour répondre du crime de violence publique, qui ne comportoit pas un plus long délai & pour lequel il n'y avoit point d'exception en faveur des Magistrats.

Mais ne faisoit-il pas beau voir Clodius dénoncer au Peuple la réponse des Aruspices au sujet des sacrifices négligés, violés ou souillés, se rendre l'interprête de cette réponse & se gérer en pareille matière pour le réparateur des torts, lui que la notoriété publique établie sur la foi de plusieurs Sénatusconsultes annonçoit comme le plus insigne profanateur qui eût jamais été. Ce fut le premier objet que Cicéron saisit, & c'est aussi celui qui frappe le plus. Autant auroit-il valu que Clodius se fût récrié contre les outrages faits à la vertu des femmes : car quelle différence pouvoit-il y avoir entre un sacrilége qui revendiquoit les droits des Autels d'où il avoit été chassé avec ignominie, & un incestueux avéré qui se seroit porté pour le défenseur de la chasteté?

Après avoir fait sentir le ridicule de ce contraste, l'Orateur reprend sa gravité & soûtient que les éclaircissemens donnés par les Aruspices méritoient l'attention la plus sérieuse ; d'autant qu'il s'agissoit, bien moins de sa maison en particulier, que de

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

toutes les leurs : « Car, dit-il, quoique les vôtres ne puissent » pour la plûpart être réputées religieuses, la mienne est la seule » qui par autorité publique ait expressément été déclarée libre » de toute religion. » Ainsi en suivant la lettre du Sénatusconsulte qui avoit ordonné que les Consuls feroient leur rapport des lieux consacrés & religieux, l'examen où l'on s'étoit engagé ne le regardoit point, il intéressoit tous les Propriétaires de maisons, Sénateurs & autres, attendu que pas un d'eux n'avoit pour soi autant de décrets tant du Peuple que des Pontifes qu'il en pouvoit produire ; que si Clodius vouloit absolument que la réponse des Aruspices portât sur la maison de lui Cicéron, il faloit anéantir avec ces décrets les Sénatusconsultes qui avoient ordonné qu'elle seroit rebâtie aux dépens du public, qui avoient enjoint aux Magistrats de faire en sorte qu'il y fût procédé sans empêchement ; & qui à l'occasion de celui que Clodius y avoit causé avoient déclaré que quiconque s'opposeroit à la reconstruction de cette maison agiroit contre la République.

Mais il n'y avoit pas seulement de la témérité de la part de Clodius à se rendre le dénonciateur des prétendues profanations des lieux consacrés, c'étoit une impudence insuportable à un homme de sa sorte qui étoit doublement dans le cas qu'il reprochoit à Cicéron, & par la démolition qu'il avoit fait faire d'un Autel dans une maison qu'il s'étoit appropriée, & par l'usurpation d'une portion du Temple de la Terre qu'il avoit convertie à son usage & qui servoit alors de vestibule à celle qu'il habitoit.

Sur l'article des jeux publics célébrés négligemment ou profanés, Cicéron prend le Consul Marcellinus à témoin de l'irruption subite que pendant les jeux institués à l'honeur de Cybéle avoient tout récemment fait les Esclaves ameutés par Clodius lui-même. Ces jeux n'avoient pas seulement été interrompus & troublés par la confusion que cette canaille y avoit apportée, ils avoient pensé être ensanglantés par le carnage des Sénateurs & par les violences que l'on y avoit exercées contre des personnes du séxe : en quoi Clodius s'étoit rendu d'autant plus odieux, que ces jeux dits *Mégaléssens* avoient en quelque façon pris naissance dans sa famille, & que par sa qualité d'Edile il étoit plus étroitement obligé d'en assûrer la tranquillité.

Cicéron rétorque de même les autres articles contre son adversaire ; & il fait sentir que si le droit des gens a été violé,

ce

ce n'a pas été seulement en la personne des Ambassadeurs d'Alexandrie, mais en celle d'autres que Clodius avoit fait assassiner pour de l'argent. Il cite deux faits en ce genre, & il ajoûte : « Je ne prétends pas mettre sur votre compte tous les » crimes de cette nature : il y auroit certes plus lieu de bien es» pérer du salut du Public, s'il n'y avoit que vous qui fussiez » capable de les commettre : vous êtes sans doute plusieurs, & » c'est ce qui vous inspire tant de confiance, en même tems » que nous en tirons de si tristes présages pour nous.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Les Aruspices avoient aussi fait mention des sermens enfreins, & Cicéron faisoit tomber cela sur les Juges de Clodius lesquels au mépris de leur serment l'avoient renvoyé absous du crime de sacrilége, & cette interprétation étoit déterminée par l'article des sacrifices anciens & cachés qui suivoit immédiatement dans cette même réponse.

Celui-ci s'expliquoit par lui-même & portoit à plomb sur Clodius : aussi l'Orateur se donne-t-il carriére en cet endroit. » Sont-ce les Aruspices qui parlent, dit-il, ou sont-ce les Dieux » domestiques ou pénates eux-mêmes ? Et parlent-ils dans une » chose douteuse & où il puisse y avoir de l'embarras à discer» ner le coupable ? Quel autre que Clodius auroit pu souiller ces » sacrifices ? Et de quels autres termes plus précis, plus con» venables, plus religieux, auroit-on pu se servir pour expri» mer les sacrifices que Clodius a souillés que de ceux d'*anciens* » & de *cachés* ? Oui, je soûtiens que Lentulus, cet Orateur grave » & disert n'en employa point d'autres plus souvent dans le » cours de son accusation que ceux-là ; qui, consacrés dans les » Livres étrusques ne regardent que vous, Clodius, & ne peu» vent s'entendre que de vous : car en fait d'ancienneté, quelle » cérémonie sainte avons-nous dont l'institution remonte plus » haut que les Rois qui nous ont transmis celle-là dans la pre» miére origine de notre Ville ? Et à l'égard du secret impéné» trable qui la caractérise, qu'y a-t-il dans toutes les autres de » si caché qu'un mystére interdit, non pas seulement aux regards » curieux des Profanes, mais au coup d'œil fortuit de l'hom» me du monde le plus discret ?

» Il étoit inoui avant Clodius, que quelqu'un eût troublé cette » cérémonie ou qu'elle eût été négligée : Jusque à lui il n'y avoit » point eu d'homme qui ne se fût senti une sainte horreur pour » un sacrifice qui se fait par le ministére des Vestales pour le Peu-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» ple romain dans la maison de celui qui a le commandement, » qui se fait dis-je avec le plus grand appareil, à une Déesse » dont il n'est pas même permis aux hommes de savoir le nom, » & que celui-ci n'appelle apparemment la bonne Déesse que parce » qu'elle ne l'a pas puni sur le champ d'un aussi grand crime. Ne » croyez pas cependant qu'elle vous ait pardonné, non ne le » croyez pas, à moins que ce ne soit pour vous la même chose » d'être absous par elle, ou de l'être par des brigands ; qui » après vous avoir dépouillé de tout ce que vous aviez, vous » ont laissé aller contre le sentiment de tout le monde ; à moins » encore que vous ne preniez pour une marque de pardon l'u- » sage des yeux qui vous reste & que vous deviez perdre sui- » vant l'opinion qu'on en avoit : mais comment auroit-on pu » savoir quelle étoit la punition d'un sacrilége qu'aucun mortel » n'avoit commis ? Et la privation du jour est-elle après tout com- » parable à l'aveuglement de l'esprit dont vous avez été frappé ? » N'auroit-il pas mieux valu pour vous, ce que vous ne sentez » pas, avoir les yeux fermés à la lumiére comme votre trisayeul, » que de les avoir ouverts sur votre sœur ? Prenez y bien gar- » de, Clodius, la vengeance des hommes est encore suspendue, » celle des Dieux est consommée. Il s'en est trouvé de ces hom- » mes qui ont pris votre défense dans l'affaire du monde la plus » infâme : ce sont des hommes qui vous ont protégé, tout souillé » & tout criminel que vous étiez : ce sont eux qui vous ont dé- » livré des liens de la justice où vous étiez retenu par des con- » victions presque aussi fortes que votre propre aveu : vous en » êtes sorti graces à l'indifférence qu'ils ont eue pour un affront » auquel ils étoient les plus intéressés : ce sont eux qui vous ont » fourni des armes contre moi : d'autres vous en ont prêté con- » tre cet incomparable Citoyen : jouissez de ces avantages hu- » mains, j'en suis d'avis, mais ne comptez pas d'en avoir de » plus durables.

Il passe de là aux peines qu'infligent les Dieux & qui sont le partage des grands coupables, dont le sort au milieu des prospérités apparentes est en effet très misérable : « Car, pour- » suit-il, lorsque vous poussez des cris furieux dans les assem- » blées tumultueuses du Peuple, lorsque vous renversez les mai- » sons des Citoyens, lorsque vous chassez de la Place à coups » de pierres les plus honêtes gens, que vous jettez des bran- » dons ardens sur les toits de vos voisins, que vous embrasez

» les Temples, que vous soûlevez les Esclaves, que vous portez le trouble & la confusion dans les sacrifices & dans les » jeux, que vous ne discernez pas votre sœur d'avec votre femme, que vous ne mettez aucune différence entre elles, enfin » lorsque vous vous livrez à tous les excès imaginables, c'est » alors véritablement que vous portez la peine que les Dieux immortels ont imposée au crime : la foiblesse d'un Corps tel que » le nôtre qui se détruit par sa propre fragilité ne donneroit » qu'une médiocre prise à leur colére ; leurs traits entrent plus » avant dans l'ame des impies, & c'est ainsi qu'ils éxercent leur » vengeance.

Après avoir ainsi expliqué la réponse des Aruspices dans la partie qui concernoit les prodiges, il passe à la seconde qui indiquoit les malheurs dont ces prodiges étoient les signes & les moyens de les détourner. Elle portoit cet avertissement.

Qu'on prît garde que la mésintelligence & la division des Grands ne missent la République en péril & n'entraînassent le meurtre des Péres & des Magistrats, ce qui occasionneroit la réunion des Provinces dans la main d'un seul & la ruine de l'armée.

Ces paroles étoient trop intelligibles pour avoir besoin de commentaire, mais le commentaire étoit nécessaire au dessein qu'avoit notre Orateur d'insister sur un avis qui avoit toûjours été le sien & qui tendoit à rappeller les membres du Sénat à l'unanimité de sentimens, n'y ayant point d'autre moyen de garantir cette Compagnie des calamités prédittes.

Cicéron protestoit bien inutilement, selon moi, qu'il n'avoit rien mis du sien dans cette réponse : il étoit trop habile homme pour en avoir composé une si claire ; & la peine qu'il prend d'en peser chaque mot marque assés l'envie qu'il avoit qu'on la trouvât obscure, pour diminuer d'autant le soupçon qu'on auroit pu avoir de sa connivence avec ces Ministres de la religion. Il se garde bien de lâcher prise sur Clodius : ç'auroit été sortir de son sujet & perdre le fil d'un discours qui l'amenoit insensiblement à son but.

S'étant donc demandé qui fomentoit ces divisions & répondu que c'étoit Clodius, il commence par faire sentir la honte qu'il y avoit à recevoir des impressions de trouble de la part d'un homme qui étoit aussi dénué de talens que de mœurs. Il rappelle le souvenir des Gracques, de Saturninus & de P. Sulpicius ; quelle

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

comparaison entre Clodius & eux? Il fait passer en revue toutes les actions de sa vie, & plus particuliérement celles où il s'étoit le mieux trouvé du concours de Pompée, de Crassus & de César. Erreur dans l'un, surprise à l'égard des autres; tout l'odieux retombe sur Clodius, mais de maniére pourtant qu'on voit bien qu'il s'efforce d'excuser le premier & qu'il n'éxempte pas de blâme les deux autres.

Il fait plus que de les nommer & de s'en prendre à eux d'avoir échauffé par le feu de leurs divisions une vipére qui en avoit tiré toute sa force & tout son venin qu'elle avoit depuis lancé contre eux-mêmes, il les apostrophe dans l'application qu'il leur fait des derniéres paroles des Aruspices.

» C'est à vous, Citoyens très illustres & très bons, que j'a» dresse l'avis de pourvoir à votre sûreté : le meurtre des prin» cipaux est ici dénoncé, & ce qu'on ajoûte est effectivement » la suite nécessaire d'un événement aussi funeste ; c'est de pren» dre garde que le commandement ne tombe dans les mains » d'un seul. Quand les Dieux ne nous suggéreroient pas cette » crainte, nos conjectures guidées par nos seules lumiéres pour» roient nous conduire jusque là : car toutes les querelles entre » les personnes du premier rang & qui sont revêtues de la puis» sance entraînent ou le massacre, ou la domination, ou la royau» té. » Les éxemples qu'il allégue de Sylla & de Marius, dont il dit que de quelque côté que la victoire eût tourné on auroit été également sûr qu'il en seroit sorti un Roi, prouvent assés quelle étoit sa sagacité à prévoir les choses à venir. Cependant lorsqu'il s'exprimoit ainsi, les Triumvirs sembloient toûjours agir avec le même concert ; & si l'avarice, la jalousie, l'ambition, mettoient entre eux quelque altération, il n'en transpiroit rien au dehors & leur intérêt commun les faisoit regarder comme parfaitement unis.

Mais il nous apprend au même endroit que ces apparences n'étoient que pour le vulgaire & qu'il y avoit au fond de leur ame une haine qui en avoit pénétré toute la substance, qu'ils n'étoient point d'accord entre eux, qu'ils se défioient les uns des autres, & qu'ils n'attendoient que le moment de se déclarer ; que parmi ceux qui n'étoient pas si puissans, il y en avoit qui fondoient des espérances de fortune sur le changement, & d'autres qui étoient dans l'inquiétude que les Triumvirs ne prissent un parti plus modéré.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Coss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

Dans cette disposition il n'y avoit pas lieu de s'attendre que Cicéron pût ramener les esprits à des conseils de paix, aussi paroît-il par ce qui suit qu'il n'y comptoit guére : car après être convenu que la concorde à laquelle il invitoit les chefs ne pouvoit désormais servir qu'à maintenir les Citoyens dans leur état actuel, au dessous duquel il n'y avoit que la mort ou la servitude, il s'excuse sur le devoir que lui imposoient le respect de la religion & les obligations qu'il avoit contractées avec la République, d'avoir rompu le silence tandis que tous les autres le gardoient, & de s'être étendu si au long sur un sujet aussi triste.

Ainsi l'effet de ce discours se réduisit par rapport à Clodius à l'aigrir beaucoup plus qu'il ne l'étoit auparavant, & à l'égard de Cicéron à l'animer encore davantage contre ce boutteseu; qui portant l'insolence jusque à lui reprocher son exil, comme si c'eût été une tache ou une flétrissure qui dût le séquestrer de la société, l'obligea enfin à monter au Capitole, assisté de Milon & dequelques autres anciens Tribuns, dans le dessein d'en enlever les Planches sur lesquelles le Plébiscit qui le concernoit avoit été gravé. Clodius survenant avec son frére Caïus, empêcha qu'ils ne passassent outre : mais cet enlévement ne fut que différé; & notre Consulaire prit une autre fois si bien son tems, qu'il fit disparoître un monument qui étoit plus à la honte de son siécle qu'à la sienne.

Clodius en jetta les hauts cris, & en porta ses plaintes au Sénat. Cicéron crut que pour justifier cette action il suffisoit de représenter à la Compagnie; que le Plaignant, ayant contre l'Ordre établi par les loix passé de l'état de Patricien à celui de Plébéïen pour être Tribun, ce qu'il avoit fait en cette qualité devoit être regardé comme non avenu. Mais Caton ne se paya pas de cette raison : & quoiqu'il n'approuvât en aucune façon les déportemens de cet impétueux personnage, il soûtint qu'il étoit également contre les régles & d'une conséquence incomparablement plus dangereuse d'abroger comme on avoit fait par un seul Sénatusconsulte (celui-là même qui avoit rétabli Cicéron) tous les décrets émanés de l'autorité du Tribunat ou du Peuple. En effet c'étoit déclarer injustes les deux affaires de Chypre & de Byzance, dont il avoit eu la conduite & qui lui avoient fait un honeur infini. On n'eut apparemment pas grand égard à ses remontrances, soit parce que la chose étoit sans reméde,

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

soit parce que Caton ne s'étoit proposé que de répondre à ce que notre Orateur avoit dit trop généralement contre les actes du Tribunat de Clodius : & si cette altercation jetta quelque froid entre Cicéron & lui, elle n'eut pas plus de suite.

XVIII. Les grandes choses que César avoit éxécutées dans les Gaules pendant le cours des deux années précédentes & au commencement de celle-ci donnérent à Cicéron plus d'une occasion de regagner ses bonnes graces, en appuyant de toutes ses forces les demandes qu'il fit au Sénat. La premiére fut qu'on décernât des supplications pour remercier les Dieux des victoires qu'il avoit remportées : elles furent ordonnées en son nom & dans les termes les plus honorables pendant 15 jours ; faveur à laquelle il dut être d'autant plus sensible, qu'on n'en avoit accordé que pendant 12 jours à Pompée après la défaitte entiére de Mithridate.

Un peu après le Sénat ayant encore été assemblé pour délibérer sur quels fonds les troupes qui servoient sous le même César seroient payées, Cicéron soûtint malgré les contradictions d'un assés grand nombre d'Opinans que ce seroit sur le trésor, & non pas sur ce qui proviendroit du butin comme ils le vouloient. Et il ne se contenta pas de les avoir ramenés à son avis, il se fit nommer Présent au Sénatusconsulte qui fut dressé en conformité, afin que ni César ni personne ne pussent douter de la part qu'il y avoit eu.

Un autre fois qu'il fut question de lui passer dix Lieutenans, quelques-uns d'entre les Péres rejettoient cette proposition comme une nouveauté dangereuse pour les suites : d'autres plus traitables en apparence ne demandoient pour se rendre qu'un éxemple qui les autorisât : une troisiéme Classe remettoit la décision à un autre jour : enfin il y en avoit aussi qui, paroissant plus disposés à lui accorder cette faveur, en retranchoient les éloges & vouloient qu'il ne fût point fait mention des motifs honorables sur lesquels elle étoit fondée.

Dans cette diversité d'avis qui aboutissoient plus ou moins directement à la négative, Cicéron se retourna si à propos du côté de la République, & il en fit voir les intérêts si étroitement liés avec la demande de César, que toutes les difficultés qu'on y opposoit s'évanouirent & qu'on eut une sorte de honte de s'y être arrêté.

Son zèle éclatta encore davantage, lorsqu'il s'agit de pour-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

voir aux Provinces consulaires aux termes de la Loi Sempronia. Il y en avoit quatre où l'on prétendoit envoyer de nouveaux Gouverneurs, la Syrie, la Macédoine & les deux Gaules.

Le Sénat en particulier étoit bien résolu à donner des Successeurs à Gabinius & à Cæsoninus pour plusieurs raisons, dont la moindre étoit qu'ils avoient fini leur tems dans les deux premiéres ; & à l'égard de César, pour qui l'on avoit réuni les deux autres ; quoiqu'on n'eût rien à lui imputer de ce qui rendoit le rappel de ceux-là nécessaire, on ne vouloit pas lui faire plus de grace, l'envie que l'on avoit conçue contre lui, plûtôt encore que la crainte qu'il ne devînt trop puissant dans les Gaules, ne pouvant être satisfaitte que par l'affront qu'on lui feroit de le confondre avec deux hommes aussi généralement méprisés que mal-voulus.

Car quoique Gabinius ne manquât ni de bravoure ni des autres qualités qui font un homme de guerre, & qu'il eût fait une campagne assés heureuse dans la Palestine, où il avoit battu le fils d'Aristobule & ensuite Aristobule lui-même ; il étoit en telle aversion, que quand il demanda des supplications en action de graces de cette double victoire, le Sénat assemblé le 15 de mai à cette occasion les lui refusa, sur ce qu'on ne devoit pas même ajoûter foi aux lettres d'un homme souillé comme il l'étoit des plus grands crimes, sur ce qu'il ne faloit pas supposer qu'un ennemi de la République eût pu faire la moindre chose pour son service, & enfin sur ce que les Dieux immortels verroient à regret ouvrir leurs temples & rejetteroient des priéres qui leur seroient adressées à la requisition d'un scélérat : motifs pitoyables qui ne respiroient que la passion, & que je ne rapporte que comme un témoignage de la honte du Sénat & de Cicéron lui-même qui y applaudit depuis, sa retraite à la campagne ne lui ayant pas permis de participer autrement à cette diffamation.

Cæsoninus n'étoit pas en meilleur prédicament, si même il n'étoit pas plus odieux, n'ayant aucun mérite connu par où il rachetât tous les vices qu'on lui reprochoit.

Si dans l'éxécution de la Loi Sempronia l'on ne se fût proposé que d'en remplir les intentions, César n'auroit point eu lieu de se plaindre, parce qu'une Loi est générale & qu'elle n'admet point de distinction : mais comme dans l'usage qu'on en vouloit faire il entroit plus de partialité que de saine politique, Cicéron, lorsque l'affaire fut rapportée, saisit l'avis d'Isauricus

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus,

le seul des Consulaires qui n'eût pas opiné à rappeler ce grand Homme ou à le réduire à l'une des deux Gaules ; & il soûtint avec autant de force que d'éloquence, qu'à son égard il ne devoit y avoir aucun changement, & qu'il faloit uniquement se réduire à faire au plûtôt sortir de la Macédoine & de la Syrie les deux Monstres qui désoloient ces Provinces par leurs cruautés & par leurs rapines. Ce furent-là ses conclusions qui furent suivies de point en point, & le sujet de l'Oraison *touchant les Provinces consulaires*, qui n'est à proprement parler que son avis tel qu'il l'expliqua dans cette occurrence.

Cicéron instruit par ses disgraces passées de la nécessité de se rejetter du côté de ceux qui les lui avoient attirées, ne prévit pas les conséquences du Sénatusconsulte qui fut rendu à ce sujet & auquel il eut tant de part : il cherchoit à se faire un ami de César, & nullement à se donner un maître à lui & aux autres. C'est pourtant ce qui arriva ; puisque sans cette prorogation du Gouvernement des deux Gaules, César rentroit dans l'ordre commun & manquoit de tous les moyens de s'élever comme il fit à la Puissance souveraine.

XIX. Suivant le nouveau plan que Cicéron s'étoit fait, il se chargea encore de la défense de L. Cornelius Balbus créature de Pompée, qui pour le récompenser de plusieurs actions de courage par où il s'étoit signalé pendant la guerre contre Sertorius l'avoit fait Citoyen romain, en vertu du pouvoir que lui en avoit donné un Sénatusconsulte rendu en 681 sur le rapport des Consuls Gellius & Clodianus. On ne laissa pas de contester à Balbus son état de Citoyen ; non que Pompée n'eût été duement autorisé à lui en conférer le droit, & à lui en donner la qualité, mais parce qu'il ne paroissoit pas que le Peuple de Cadix eût juridiquement donné son consentement à cette grace, défaut qu'on prétendoit devoir la rendre nulle & qui fait le point de Droit que Cicéron discute, moins en Jurisconsulte qu'en Orateur, & peut-être avec plus de finesse que de solidité.

Crassus & Pompée avoient parlé avant lui, & il veut bien avouer à leur honeur qu'ils n'avoient rien omis de ce qui étoit de la Cause. Cela-même lui donne lieu de faire à Pompée le compliment le plus flatteur qu'il eût reçu de sa vie. Mais compliment à part, il ne se dispensa pas de remanier tout ce qui avoit été dit sur le sujet & d'y donner un nouvel agrément. Sa Peroraison

oraison est très belle. Au surplus les dignités auxquelles Balbus parvint dans la suite sont la meilleure preuve qu'on puisse donner du succès qu'eut cette affaire.

XVI. En voici une autre de la même année, dont l'événement ne fut pas moins favorable. Un jeune Patricien nommé L. Sempronius Atratinus, outré de voir que M. Cœlius Rufus, après s'être constitué l'accusateur de son Pére pour fait de brigue, s'opiniâtroit à en poursuivre le jugement, lui intenta une accusation d'une conséquence beaucoup plus grande, en le déférant comme coupable de violence publique au Tribunal de Calvinus; qui, soit qu'il eût double jurisdiction pour connoître de ces deux crimes, soit que par droit de suite il eût retenu la connoissance de celui-ci, donna audience à ce jeune Homme & à ses Souscripteurs au milieu de la solemnité des Jeux. Ces sortes d'affaires, comme il a été observé plus haut, se poursuivant à tous jours & ne pouvant se remettre.

Les principaux chefs de cette accusation contre Cœlius étoient d'avoir eu part à une sédition arrivée à Naples & aux outrages faits à Pouzzoles aux Députés d'Aléxandrie, d'avoir reçu de l'argent à cet effet de la fameuse Clodia, & enfin de s'être mis en devoir de l'empoisonner elle-même.

Si d'une part rien n'étoit plus grave que cette double accusation, de l'autre rien n'étoit plus équivoque que la conduite de Cœlius ; à quoi il faut ajoûter qu'en même tems que Clodia étoit puissante en crédit, elle passoit pour être implacable dans sa haine.

Avec toute l'éloquence dont l'Accusé se piquoit, il n'avoit pas la réputation d'être des plus forts sur la défense; & c'étoit en ce sens que Cicéron son maître disoit de lui, qu'il se servoit beaucoup mieux de l'épée que du bouclier. C'étoit néanmoins le cas ou jamais de faire de nécessité vertu, puisqu'il ne convenoit qu'à lui de parer les premiers coups. Crassus lui servit de second, & Cicéron de tiers.

De quelque côté que l'on envisage cette Cause, on n'imagineroit jamais qu'elle eût pu être traittée autrement qu'avec le plus grand sérieux : mais on s'y attendroit en vain ; & notre Orateur nous fait voir dans le plaidoyé que nous avons, que la régle de prendre le ton de son sujet n'est ni sans exception ni celle qu'il ait voulu suivre. Comme il ne parla qu'après les deux autres, qui avoient défendu sur le premier & le principal chef, il ne lui res-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

toit qu'à démontrer l'absurdité du second, dont on n'apportoit point de preuves directes, & sur lequel on n'avoit que des soupçons qui ne pouvoient s'accorder ni avec l'argent que Clodia avoit donné ni avec l'intime liaison qui avoit été entre elle & Cœlius.

Ce fut principalement sur cette contrariété qu'il appuya : & cela ne lui servit pas seulement à égayer son discours, dont la tristesse auroit fatigué, si à cette troisiéme reprise il s'étoit obstiné à garder l'uniformité ; mais à amuser si bien les Juges par l'agréable variété de ses digressions, qu'en leur faisant perdre de vue les présomptions qui étoient contre l'Accusé son disciple, il les conduisit imperceptiblement à se décider sur des impressions totalement opposées qu'il leur donna des intrigues de cette vieille & dangereuse Coquette.

L'Oraison pour Cœlius est unique dans son espéce, & bien loin que dans la maniére dont elle est tournée elle porte l'empreinte du crime qui en est l'objet, tout s'y ressent au contraire & de la confiance qu'affecte l'Orateur & de la légereté de ses saillies. Il n'y a de véritablement sérieux que le récit de la mort de Celer & la peroraison, qui est admirable entre les plus belles. Il semble que tout le reste ne soit qu'un badinage. Je n'en excepte pas même la prosopopée d'Appius Cæcus ; qui par l'air antique qu'il répand dessus, ne faisant qu'une charge plus satirique, n'interrompt la plaisanterie que pour la rendre plus piquante.

Mais dans cette Piéce si ingénieuse on peut avec juste raison blâmer les principes d'une morale très relâchée ; & d'autant plus messéans dans la bouche d'un homme comme Cicéron, qu'on savoit que ce n'étoient pas les siens, & qu'il ne s'en rendoit l'apologiste que pour mettre dans les intérêts de Cœlius la Jeunesse de Rome & peut-être ses Juges eux-mêmes, par la malheureuse conformité qu'ils avoient avec ce Débauché, qu'ils n'auroient pû absoudre si le Défenseur de sa cause se fût montré plus sévere.

L'année étoit fort avancée, & les Comices pour l'élection des Magistrats de la suivante ne se tenoient point. La raison de ce retardement étoit que L. Domitius Ænobarbus avoit eu l'indiscrétion de se vanter qu'il éxécuteroit à son avénement au Consulat ce qu'il n'avoit pu faire durant sa Préture, & en particulier, qu'il feroit ôter à César le Gouvernement des Gaules & le Commandement des armées.

C'étoit un Homme d'un grand nom & d'une grande naissance, puissant en amis, agréable au Sénat & au Peuple ; & qui, depuis qu'il avoit eu l'âge de prétendre aux dignités, y avoit été porté par le vœu unanime des uns & des autres. César ne l'ignoroit pas : sans l'estimer beaucoup, il étoit difficile qu'il ne le craignît pas un peu dans des conjonctures où une déclaration aussi précise & aussi hardie pouvoit détacher de son parti plusieurs de ceux qui n'y étoient retenus que par leur foiblesse. Ainsi, après avoir parcouru l'Illyrie & distribué ses troupes dans les Villes qu'il avoit soûmises en dernier lieu, il se rabattit en Italie & vint d'abord à Ravenne, où Crassus & peut-être Cicéron lui-même se trouvérent : de-là il s'avança jusqu'à Lucques; où non seulement Crassus le suivit, mais où Pompée & une si grande quantité de Magistrats se trouvérent, qu'on y compta pour une fois 120 Licteurs & plus de 200 Sénateurs.

AN. de R. DCXCVII. de Cic. LI. CONSS. CN. CORN. LENT. MARCEL. L. MARCIUS PHILIPPUS.

Il convint avec les deux premiers (Crassus & Pompée) qu'ils laisseroient Ænobarbus se repaître de ses espérances, tandis qu'eux feroient ensorte, par le ministére des Tribuns, d'empêcher la tenue des Comices pendant le reste de l'année ; afin que l'interrégne survenant, ils pussent l'un & l'autre plus aisément se faire élire pour la seconde fois à cette suprême Dignité.

Ce fut alors & dans la même Ville (de Lucques) que cette fameuse Ligue, appellée le Triumvirat, reçut sa derniére forme ; & que César, qui appréhendoit effectivement d'être rappellé des Gaules, porta ses deux Associés à s'emparer du Consulat afin de s'assûrer la continuation du Commandement.

Ils manœuvrérent si bien, qu'il n'y eut point de Comices & que par conséquent l'année finit, sans que l'on vît des Consuls désignés pour l'autre. Il est vrai que l'on n'arriva pas jusque-là bien tranquillement & que, malgré la dissimulation que Pompée & Crassus portérent jusque à nier formellement qu'ils pensassent à cette Magistrature, personne ne les crut sincéres. Marcellinus entre autres, tenant leur complot pour certain, ne laissa échapper aucune occasion d'en faire sentir les suites en différens Comités ; où les Sénateurs & les Citoyens zélés se trouvant indistinctement, s'expliquoient avec une entiére liberté sur les matiéres du Gouvernement. Ce fut à une de ces Assemblées, que Marcellinus ayant parlé de Pompée avec la derniére vivacité ; comme on battit des mains en signe d'approbation, il leur fit cette ré-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

ponse : « courage, Romains, applaudissez-moi maintenant que » vous l'osez, bientôt vous ne l'oserez plus.

Ce Marcellinus, que Cicéron reconnoît pour le plus digne Consul qu'il eût jamais vu en place, n'a non plus que Spinther aucun droit sur l'éloge que le même Cicéron dans une lettre de ce tems-ci faisoit d'un Lentulus dont il déploroit la perte, & au sujet duquel il découvroit ses vrais sentimens sur l'état des affaires & sur le sien propre. Comme un simple extrait de cette lettre en feroit perdre l'esprit, je la mettrai ici toute entière ; & ce que j'y ajoûterai d'ailleurs sera la preuve d'un fait qu'il faut nécessairement supposer dans toute la suite de cette histoire, je veux dire, que Cicéron depuis son éxil étoit devenu très différent de ce qu'il avoit été ; & que s'il eut toûjours les mêmes sentimens pour la République, il les renferma dans son cœur ou ne les confia qu'au seul Atticus, tandis qu'emporté par le torrent il donnoit lui-même les mains à ce qui pouvoit y être contraire, & cela, dans la crainte où il étoit d'attirer sur lui de nouveaux malheurs. Qu'en arriva-t-il? Rien qui n'arrive tous les jours à ceux qui sont en semblable cas : il ne persuada pas à ses anciens ennemis qu'il fût devenu leur ami ou que sa reconciliation fût sincére, comme de fait elle ne l'étoit pas ; en sorte que n'attribuant son retour vers eux qu'à sa timidité, ils ne lui en tinrent aucun compte, si ce n'est qu'ils firent servir ses complaisances à le décrier dans le parti qu'il paroissoit avoir quitté, & à le rendre insensiblement aussi inutile à l'un qu'à l'autre.

» XVII. Je suis, écrivoit-il à Atticus, aussi affligé que je le » dois être de la mort de Lentulus : cette mort nous enléve un » homme plein de droiture, & dont la grandeur d'ame étoit » accompagnée des mœurs & des maniéres les plus engageantes. » Il est triste que nous n'ayons pour nous en consoler que cette » considération, qu'affranchi des miséres qu'il partageoit avec nous » il ne sauroit être à plaindre. Saufeïus & vos autres Epicuriens » l'entendront à leur mode : mais ma façon de penser sur cela » est ; que les Dieux connoissant toute la tendresse de Lentulus » pour sa patrie, ont voulu par une faveur insigne lui épargner » le chagrin d'en voir la ruine.

» Notre sort est bien plus déplorable, & le mien surtout ; car » je ne vois dans le vôtre rien qui puisse entrer en comparai- » son avec ce qui fait ma peine. Capable des plus grandes » choses vous ne devez qu'à vous la satisfaction dont vous jouissez,

» de n'être responsable d'aucune. Vous n'avez point de titre » particulier de servitude, & vous n'étes dans tout le reste ni » pis ni mieux que tous vos Concitoyens. Pour moi, qu'on traitera de fol, si je parle conformément à mes pensées, d'esclave si je mesure mes paroles aux circonstances; & qui, si je » me tais, passerai pour un lâche ou plûtôt pour un traitre, quelle » doit être ma douleur? Ce qu'elle est en effet, très grande; & d'autant plus grande, qu'il faut que je la dissimule, si » je ne veux pas encourir le reproche d'ingratitude.

» Encore s'il m'étoit permis de me tenir dans l'inaction ou de » songer à la retraitte; mais c'est ce qu'on ne veut point, on » veut au contraire que je me livre à de nouveaux combats, » & de plus que je sois subalterne dans cette milice, moi qui » n'aurois autresfois pas voulu y être en chef. Mais c'est une » nécessité d'en passer par là puisque c'est votre avis, & mon » plus grand regret est d'en avoir écouté d'autres. J'entends le » surplus, *il faut s'accommoder au tems*. La pratique de ce con» seil est difficile; & je dirois volontiers avec Philoxéne, que » l'on me reméne plûtôt en prison. Je ne laisse pas de travailler ici à me déroidir, votre présence achévera le reste.

» Vous m'écrivez souvent, mais je reçois toutes vos lettres à » la fois, & ce contretems dans la conjoncture présente a aug» menté mon affliction; car j'avois lu d'abord les trois où vous » me donniez des espérances sur la santé de Lentulus, qui se» lon vous alloit de bien en mieux; en sorte que cette quatrié» me, que j'ai ouverte après, a été pour moi un coup de foudre: » mais, je vous l'ai déja dit, ce n'est pas lui qui est malheu» reux, c'est nous qui le sommes s'il nous reste quelque sensi» bilité.

» Vous me faites souvenir de cet ouvrage que vous désirez » que j'adresse à Hortensius: je ne l'ai pas oublié; mais d'au» tres occupations ont interrompu ce travail. Dirai-je tout? J'ai » senti de la répugnance à m'y mettre, sur la réfléxion qui m'est » venue; qu'après la sottise que j'avois faitte de souffrir aussi pa» tiemment que j'ai souffert les écarts de ce faux ami, je n'en » pourrois faire qu'une seconde en lui donnant des louanges pu» bliques, puisqu'elles seroient prises, ou comme un aveu de ma » foiblesse, ou comme une réparation de mon injustice à son » égard. Toutes fois j'y pourrai revenir en un autre tems.

» Donnez moi le plus souvent que vous pourrez de vos nou-

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» velles, & faittes vous lire par Lucceïus la lettre où je le prie » d'écrire l'histoire de mon Consulat, vous en serez content: » exhortez le aussi à l'achever promptement, & remerciez le de » la promesse qu'il m'en a faitte.

Pour reprendre chacun de ces articles en son ordre; j'observerai, que la mort de ce Lentulus, quel qu'il ait pu être, avoit été précédée de celles de Lucullus, de Catulus & de plusieurs autres qui avoient extrêmement affoibli le Sénat, où il n'y avoit plus qu'un très petit nombre de personnes qui eussent quelque considération, encore étoient-elles ou intimidées ou gagnées: & si elles ne s'abstenoient pas totalement de venir aux délibérations publiques, elles n'y paroissoient que pour faire nombre & pour ne pas mettre au grand jour leur mécontentement.

César n'avoit garde de laisser à Cicéron la même liberté. C'est de quoi il se plaint ici: mais il ne pouvoit désormais s'en prendre à personne; c'étoit la suite nécessaire des engagemens où il étoit nouvellement entré pour se remettre dans les bonnes graces du même César qui, pour se rendre plus certain de lui, avoit éxigé qu'il chantât la palinodie par un Discours ou par un Ecrit fait pour le tems, & que notre Orateur avouoit être une abjuration des régles qu'il avoit toûjours pratiquées.

Cicéron avoit aussi-tôt fait passer cet Ecrit dans les mains de César par un empressement trop ordinaire à ceux que la crainte domine assés puissamment pour leur faire préférer leur fortune à leur conscience ou à leur honeur. Avant que de l'envoyer il ne l'avoit communiqué à personne, pas même à Atticus envers qui il s'excusoit de ne le lui avoir pas montré, sur la honte qu'il avoit d'avoir sitôt changé de maximes & de langage.

» Adieu donc, dit-il lui-même, ces grands principes puisés » dans la justice, dans la vérité, dans l'honêteté. » Du reste il se justifie comme il peut, sur la perfidie des prétendus chefs du bon parti, dont il ne s'étoit disoit-il, détaché qu'à l'extrémité par les conseils d'Atticus lui-même, & enfin sur ce qu'il n'y avoit rien d'absolument outré dans cet Ecrit; auquel néantmoins il se réservoit à donner plus d'étendue, si César recevoit d'une certaine façon les prémices de sa servitude. Que de lâcheté dans cette conduite, & en même tems que de simplicité dans l'aveu qu'il en fait!

Ce qu'il dit d'Hortensius n'a pas besoin d'explication après ce que l'on en a vu: & à l'égard des instances qu'il faisoit &

faisoit faire à Lucceïus pour l'engager à écrire l'histoire de son Consulat, on jugera par la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet; si, l'art qu'il employoit à colorer une demande aussi hors de saison que l'étoit celle-là, en faisoit disparoître le ridicule.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

M. Cicero à L. Lucceïus fils de Q.

» La proposition que je vais vous faire, je vous l'aurois déja » faitte de vive voix, si je ne sais quelle honte assez mal fondée » n'avoit retenu ma langue. Je serai plus hardi dans cette let- » tre, car une lettre ne rougit point. Je vous avouerai donc » franchement que j'ai une passion beaucoup plus vive que vous » ne pouvez vous l'imaginer, & que néantmoins je crois éxempte » de blâme, de vous avoir pour historien. Vous m'avez souvent » flatté de cette espérance; mais mon impatience, je vous prie » de me le pardonner, ne souffre point de retardement, sur- » tout depuis que j'ai vu certains morceaux de votre façon. En » ce genre vous avez tellement surpassé mon attente, que je » brûle d'envie de vous savoir la plume à la main.

» Et ne pensez pas que ce qui me touche le plus soit tant » d'immortaliser mon nom par le souvenir que la postérité » en conservera, que de jouir pendant ma vie de l'autorité » de votre témoignage, d'une marque aussi prétieuse de votre » bienveillance, & de ce monument de votre esprit.

» En vous pressant ainsi, je n'ignore pas que vous pourriez » m'objecter que vous vous êtes taillé beaucoup d'autre beso- » gne: cela est vrai; mais je sais aussi que votre histoire de la » guerre sociale & civile tire à sa fin; & de plus, je sais de » vous-même que vous n'en êtes qu'à l'ébauche des autres com- » positions de cette nature.

» J'ai donc cru pouvoir saisir ce moment pour vous deman- » der ce qui seroit plus de votre goût, ou de fondre mon his- » toire particuliére dans la générale, ou de la traiter séparé- » ment. Plusieurs de nos Grecs en ont usé de cette derniére ma- » niére. La guerre de Troye par Callisthéne, celle de Pyrrhus » par Timée, & la guerre de Numance par Polybe ont été » détachées par eux-mêmes du corps de leurs histoires généra- » les. Vous pourriez de même donner à part ce morceau, en » suivant la distinction que présente à l'esprit une conjuration » qui n'implique que des Citoyens & qui n'a nul rapport avec » les affaires du dehors.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» Je comprens qu'il importe peu pour ma gloire auquel des » deux partis vous vous arrêtiez : mais mon empressement me » fait trouver quelque différence entre l'attente où je languirai » jusque à ce que vous en soyez à mon article, & la satisfaction » actuelle que je ressentirois à vous voir embrasser sans délai le » récit d'un événement qui m'intéresse en tant de façons. Au- » tre raison, il est très certain que si vous n'avez qu'un seul » point de vue, qu'un sujet unique, de la réunion de toutes vos » idées sortiront avec plus d'abondance les expressions & les » ornemens, oui, les ornemens ; car il en faut, & je vous en » demande avec autant d'assûrance, que si j'ignorois que vous » pourriez vous débarrasser de la composition la plus simple par » un refus fondé sur des occupations plus essentielles. Mais, » qui m'a répondu que vous trouvez mes actions dignes d'être » présentées avec tant d'art? Quoi qu'il en soit, puisque j'ai » une fois franchi les bornes de la modestie, je ne ferai point » impudent à demi. Je vous conjure donc très instamment de » répandre plus d'ornemens dans votre stile, que vous ne le ju- » geriez vous-même nécessaire & que les loix de l'histoire ne le » permettent. Ainsi, malgré la protestation que vous faittes dans » quelqu'une de vos préfaces, de n'avoir jamais été plus ébranlé » par la complaisance qu'Hercule dans Xénophon ne l'est par la » volupté, je vous prierai de ne pas lui résister, pour peu qu'elle » vous incline en ma faveur, & d'être un peu plus indulgent » pour le foible d'un ami, que scrupuleux dans l'observation des » régles. Si j'obtiens de vous votre consentement pour cette » histoire, je me persuade que le sujet ne fera pas indigne de » vous, & qu'il vous fournira suffisamment de quoi faire briller » votre talent : car il me paroît qu'à commencer à la conjura- » tion, tout ce qui suit jusque à mon rappel (d'éxil) forme un » assés beau tout, où vous pourriez faire usage de la connois- » sance particuliére que vous avez de nos révolutions, soit en » rendant raison de ce qui les a occasionnées, soit en faisant » sentir de quels moyens on auroit pu se servir pour les détour- » ner ; ici en appliquant une juste critique aux choses que vous » jugerez mériter du blâme, là en déduisant les raisons qui vous » en feront approuver d'autres. Vous pourriez même vous ou- » vrir un champ plus vaste, si vous trouviez à propos de trai- » ter un pareil sujet de ce ton de liberté qui vous est familier, » & qui vous autoriseroit à ne rien dissimuler des perfidies,

» des

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» des mauvais tours & des trahisons que j'ai essuyées de la part » de plusieurs.

» Les différentes épreuves par lesquelles j'ai passé vous of» frent d'ailleurs une variété très amusante & du plus grand at» trait pour les lecteurs, n'y ayant rien qui les attache davan» tage que la diversité des événemens & les caprices de la for» tune. L'expérience a beau en être fâcheuse, le plaisir que l'on » ressent au récit que vous en faittes est toûjours sûr; car le sou» venir d'un péril passé dont on n'a plus rien à craindre rem» plit le cœur de satisfaction: bien plus, c'est qu'à ceux qui, » sans être exposés aux mêmes risques n'en ont été que les té» moins, la pitié devient un sentiment très agréable. En effet, » qui de nous n'est pas pénétré de joye en même tems que de » commisération à la vue d'Epaminondas mourant à Mantinée » & ne se résolvant à laisser tirer de sa playe le fer dont il avoit » été blessé, qu'après qu'on lui eut rapporté que son bouclier » avoit été recouvré & que les Thébains avoient vaincu; ne » comptant pour rien les douleurs les plus vives pourvu qu'il » mourût avec toute sa gloire? Qui d'entre nous ne reprend pas » un nouveau courage à la lecture de l'éxil & du retour d'Al» cibiade? De simples annales nous touchent médiocrement, » parce que ce ne sont que des faits distribués selon l'ordre » des tems; au lieu que les diverses fortunes & les situations » critiques de personnages souvent recommandables par eux» mêmes excitent notre admiration ou notre attente, nous don» nent de la joye, de la tristesse, de l'espérance, de la crainte; » & lorsqu'il arrive que le tout se dénoue par quelque événe» ment heureux, l'esprit du lecteur se remplit d'une satisfac» tion qui ne lui laisse rien à désirer. Et voilà précisément ce qui » me feroit souhaitter, si c'étoit votre avis, que vous détachassiez » d'une histoire, où vous embrassez une longue suite de faits & » d'actions, celles qui me regardent personnellement, cette par» tie renfermant dans l'un & dans l'autre genre toute la variété » que les diverses conjonctures ont pu produire.

» Je ne crains pas au reste qu'en vous découvrant toute l'en» vie que j'ai d'avoir cette histoire de votre façon on me re» proche d'avoir voulu vous amener à mon but par des louan» ges: vous n'êtes pas homme à ignorer ce que vous valez, & » à ne pas prendre ceux qui vous refuseroient la justice qui vous » est due pour des esprits de travers plûtôt que ceux qui vous

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Cons. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

» la rendent pour des flatteurs. De ma part il faudroit que je » fusse dénué de sens si je prétendois m'immortaliser par la plu- » me de quelqu'un qui ne s'assûreroit pas à lui-même la portion » de gloire qui lui seroit propre. Quand Aléxandre préféra le » pinceau d'Apelles & le ciseau de Lisippe à ceux de tous les » autres Peintres & Sculpteurs, c'est qu'il pensa que l'honeur » qui reviendroit à ces grands ouvriers ajoûteroit encore un » nouveau lustre au sien. Ces maîtres de l'Art que faisoient-ils? » Ils transmettoient la ressemblance corporelle d'Aléxandre à » ceux qui sans eux n'en auroient pas connu les traits : cepen- » dant Aléxandre & ses pareils n'auroient pas laissé d'être à » peu près aussi fameux. Agésilas de Sparte, qui ne voulut jamais » souffrir qu'on peignît ou qu'on sculpât sa figure, n'est guére » moins vanté que ceux qui ont voulu faire travailler à la leur » les Artistes les plus illustres : & je soûtiens que le seul petit » ouvrage, où Xénophon a recueilli les belles actions de ce Prin- » ce, l'a fait mieux connoître que tous les portraits & toutes » les statues qu'on auroit pu faire.

» Il seroit plus agréable & plus avantageux pour moi de pas- » ser par vos mains que par celles d'aucun autre : vous supplée- » riez par votre esprit, non seulement aux défectuosités que pour- » roit avoir le sujet, vous en feriez un tableau parfait, com- » me il est arrivé à Timée à l'égard de Timoleon & à Héro- » dote à l'égard de Thémistocles : vous donneriez de plus à cet » ouvrage tout le relief d'autorité qu'il peut recevoir d'un hom- » me de votre mérite & de votre considération, éprouvé dans » les affaires les plus importantes de la Républipue & distingué » entre ceux qui s'en sont le mieux tirés ; de maniére qu'outre » le bonheur qu'Aléxandre envioit à Achilles, d'avoir eu Ho- » mére pour chantre de ses actions, j'aurai par surcroît le té- » moignage d'un Connoisseur de votre rang & le suffrage d'un » Juge aussi respectable : car je vous avouerai que je suis tout » à fait du sentiment d'Hector dans Nævius, à qui la louange » ne plaît qu'autant qu'elle lui est donnée par un homme loua- » ble.

» Si je n'obtiens pas cela de vous, ou plûtôt (car je ne pense » pas que vous voulussiez refuser quelque chose à ma priére) » si vous ne pouviez pas faire ce que je désire, je ne répon- » drois pas que je ne fisse moi-même ce que bien des gens blâ- » ment, quoique pratiqué par plusieurs grands hommes, je veux

» dire que je ne devinsse mon historiographe : mais vous com» prenez les inconvéniens de ce parti pour ceux qui le suivent. » Assujettis à parler d'eux modestement lorsqu'ils ont matiére à » se louer, ils s'en dédommagent en supprimant ce qui pour» roit tourner à leur honte. Ajoûtez à cela qu'en bien & en mal » on n'a pas grande foi à ce qu'ils content, & qu'ils ne se don» nent pas un caractére pour s'attirer plus de créance. Il se trou» ve même des censeurs d'assés mauvaise humeur pour dire, que » de tels Ecrivains sont plus effrontés que les Hérauts des Jeux » gymniques ; lesquels, après avoir couronné les vainqueurs & » les avoir proclamés à haute voix, quand à la clôture de ces » jeux il est question pour eux d'avoir aussi une couronne, ils » se pourvoyent d'un autre héraut pour n'être pas obligés de s'an» noncer eux-mêmes parmi les vainqueurs : voilà ce que je vou» drois éviter & ce que j'éviterai, si vous me prêtez votre plume, » comme je vous en prie. Et afin que vous ne trouviez pas étrange » que, m'ayant déclaré plusieurs fois le dessein que vous aviez d'é» crire une histoire éxacte de notre tems, je vous la demande » aujourdhui avec des instances si vives & où j'employe tant de » paroles, la raison de cet empressement à vous faire au plûtôt » mettre au jour cette composition, je vous l'ai déja ditte, j'ai » hâte d'être connu de mon vivant sur le portrait que vous ferez » de moi, & je ne suis pas moins vif sur la petite gloire qui m'en » viendra. Vous me ferez plaisir, si vous en avez la commodité, » de me marquer en réponse à quoi vous vous fixerez : car si c'est » à l'histoire particuliére, je me mettrai incontinent à travailler » aux mémoires dont vous aurez besoin : si au contraire vous vous » déterminez à l'histoire générale, nous en causerons ensem» ble. Continuez cependant à limer ce que vous avez fait, & ai» mez-moi toûjours. Adieu.

Les mémoires dont il est parlé ici furent fournis l'année suivante à Lucceïus, ce qui prouve bien qu'effectivement il se détermina au parti que Cicéron désiroit le plus : mais comme depuis il n'en est plus mention ; on peut croire, ou que cette histoire particuliére à été perdue avec les autres que ce galanthomme avoit mises en état de voir le jour, ou qu'il ne l'acheva pas. Quoi qu'il en soit, Cicéron avoit saisi les devans & il s'étoit mis en devoir d'y suppléer par un Poéme dont le titre, *De rebus suis*, renfermoit sinon le dessein de cette même histoire, du moins quelque chose de fort approchant qu'il publia au plus tard l'année d'après celle-ci.

An. de R. DCXCVII. de Cic. LI. Conss. Cn. Corn. Lent. Marcel. L. Marcius Philippus.

XVIII. Le Sénat cependant voyoit avec douleur que rien n'avançoit ni par ses représentations ni par ses plaintes, & que Pompée & Crassus touchoient insensiblement au tems de l'interrégne; où, sans égard à la protestation qu'ils avoient ci-devant faitte, ils seroient proclamés Consuls par quelqu'un des Patriciens en qui se réunissoit la souveraine puissance, à laquelle ceux de cet ordre venoient alors chacun à leur tour. Le Sénat donc ayant arrêté de prendre le deuil, il se rendit en cet état sur la place où le Peuple l'attendoit. Marcellinus y fit une peinture très vive de l'état déplorable où l'on étoit : les Sénateurs qui l'accompagnoient fondoient en larmes & leur douleur se communiquoit à tous ceux qui en étoient témoins. S'étant immédiatement après assemblés en corps de Compagnie ils alloient prendre les derniéres résolutions, lorsque par le changement inopiné de Clodius tout changea de face.

Celui-ci pressentant que, si par quelque expédient de l'espéce de ceux qu'il étoit seul capable d'imaginer, il pouvoit tirer Pompée d'embarras, il le gagneroit pour toûjours, se détacha des autres Sénateurs & s'avança vers ce même Peuple, encore consterné de ce qu'il venoit de voir & d'entendre, devant qui il se déchaîna contre Marcellinus & tous ses adhérans. Après un discours furieux, il quitte brusquement le Peuple & il revient au lieu où se tenoit le Sénat dont il trouve l'entrée fermée & les Chevaliers tout prêts à le mettre en piéces pour peu qu'il s'obstinât à vouloir se la faire ouvrir: Clodius aussi-tôt de crier au secours, & la canaille séditieuse d'accourir la flame à la main ménaçant de tout réduire en cendres à la premiére violence qu'on lui feroit.

Pompée profite du trouble, & rassûré par ce qui faisoit l'étonnement des autres, il fend la presse & arrive au Sénat assés à tems pour s'opposer au décret qu'on alloit faire contre lui & contre Crassus. Marcellinus crut l'embarrasser en lui demandant tout haut, s'il désiroit en effet d'être Consul. A cela il répondit, qu'il n'y auroit nullement songé, si tout le monde eût été également bien intentionné; mais, qu'à cause des factieux dont le nombre étoit grand, il demandoit expressément à l'être. Crassus interrogé à son tour, sans s'expliquer si clairement, dit qu'il étoit prêt à tout ce qui seroit du service de la République. Marcellinus & les plus échauffés d'entre les Péres frappés de ces réponses, & plus encore de la contenance de ceux qui les faisoient sortirent du Sénat & n'y revinrent plus : ils cessérent de même de se trouver aux Assemblées & Cérémonies publiques, ils gardérent leurs habits de

deuil ; & se considérant comme déchus de toutes fonctions & de tout pouvoir, ils passérent le reste de l'année dans la tristesse & dans le silence.

CHAPITRE SECOND.

I. IL y eut donc interrégne, à commencer du premier jour de cette année jusqu'à celui où Pompée & Crassus eurent disposé toutes choses pour le faire finir à leur commune satisfaction, en prenant possession de leur second Consulat.

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

Dans cet intervalle, dont il n'est pas facile de déterminer la durée, César continua comme il faisoit depuis quelque mois d'envoyer sous différens prétextes des soldats à Rome qui prenoient les ordres du jeune Crassus ; lequel, après s'être extrêmement distingué sous les siens dans les Gaules, le servit très utilement dans cette Ville par la sagesse avec laquelle il s'y comporta.

Au moyen de ces légionaires, Pompée & Crassus ne pouvoient manquer d'être les plus plus forts de deux maniéres : car ils étoient également sûrs, & de leurs suffrages s'il en étoit question, & de leurs épées s'ils étoient dans la nécessité de recourir à la violence.

A tous les avantages que j'ai dit qu'Ænobarbus avoit pour leur disputer la premiére Magistrature, il faut ajoûter, qu'il étoit beau-frére de Caton qui l'empêcha de se retirer, comme il auroit peut-être fait & comme avoient fait tous les autres, & qui le retint tant par son exemple (car il sollicitoit personnellement la Préture pour lui-même) que par l'espérance qu'il lui donna qu'avec la faveur des honêtes-gens ils pourroient au moins balancer les efforts de la cabale opposée.

Le jour de l'élection étant donc arrivé, l'un & l'autre précédés d'un Esclave qui portoit la lanterne devant eux vinrent de très grand matin pour entrer au Champ de Mars, dans le dessein d'y attendre le Peuple & de se recommander pour la derniére fois aux Chefs des Tribus & des Centuries à mesure qu'elles se distribueroient dans les lieux assignés à chacune d'elles. Là ils furent assaillis par des gens armés (c'étoient des soldats de César) apostés à cet effet, qui commencérent par tuer l'Esclave qui les éclairoit & qui tombant sur eux les excédérent de coups, bles-

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

férent Caton & les auroient assommés tous deux, s'ils ne se fussent retirés au plus vîte.

Cette violence, soûtenue de tout l'appareil qui en pouvoit faire craindre de plus grandes, fit que Pompée & Crassus furent élus sans que personne osât parler: mais comme ils ne se proposoient pas moins dans ce second Consulat que d'attirer à eux toute l'autorité des Places inférieures, ils prirent autant de tems qu'il leur en faloit pour se rendre les maîtres des autres élections, qu'ils reculérent par les mêmes voyes qu'ils employérent depuis pour éluder le dénombrement des Citoyens, que les Censeurs devoient faire cette année & dont l'objet ne s'accordoit pas avec leur systême.

Cicéron n'étoit pas alors à Rome: & où n'auroit-il pas mieux aimé être, que dans une Ville où il n'auroit eu d'autre personnage à faire que celui de complaisant qui l'auroit deshonoré, ou de critique qui lui auroit occasionné quelque nouvelle affaire?

II. Le prétexte dont il s'étoit déja servi pour s'absenter duroit encore: il bâtissoit ou réparoit deux de ses maisons de campagne; & dans celle de Cumes où il étoit, il joüissoit des livres qui composoient la Bibliotéque de Faustus, dépouilles prétieuses que Sylla vainqueur d'Athènes avoit enlevées à cette Ville & à toute la Gréce; & qui se trouvant là sous sa main & à sa disposition, lui rendoient ce lieu de retraite, déja charmant par lui-même, préférable à tous les autres. Il y étoit, dis-je, avec Dionysius Grammairien habile, qu'il donna depuis pour Précepteur à son fils & à son neveu, & qu'il regardoit alors comme un homme merveilleux; parce qu'en ne le considérant que du côté de la littérature, il trouvoit en lui tous les secours qu'il pouvoit désirer pour satisfaire son goût & sa curiosité dans tous les genres.

Il y étoit encore vers la fin d'Avril; lorsque Pompée, qui y avoit aussi une maison, y étant venu le 21, le fit aussi-tôt avertir de son arrivée. Dans les visites qu'ils se firent réciproquement il fut parlé de bien des choses qui regardoient l'état de la République; & ce fut de la part de Pompée d'un air de dégoût qui, pour être trop affecté, lui fit perdre toute créance. Il fut question entre autres choses des Gouvernemens de Syrie & d'Espagne, auxquels on devoit pourvoir incessamment. Le premier ne lui convenoit pas, & on pouvoit l'en croire. Après ce que Gabinius venoit d'y éxécuter, ou par son conseil ou par son ordre,

il n'y auroit eu rien à faire pour lui, à moins qu'il n'eût voulu porter la guerre chés les Parthes, auquel cas il se seroit mis au hasard de perdre dans une seule campagne le fruit d'une infinité d'exploits qui l'avoient comblé de gloire. Mais qu'il montrât la même indifférence pour l'Espagne, Province paisible qu'il pouvoit gouverner par ses Lieutenans sans sortir de Rome, & que l'on savoit qu'il avoit déja optée dans son cœur, c'étoit un rafinement qui n'étoit politique que pour lui seul. Car dans la nécessité où il étoit de s'entendre, ou avec un beau-pére dont il aimoit éperduement la fille, ou avec un Collégue avec qui il ne faisoit que de se réconcilier, il lui étoit bien plus expédient que ce fût avec le premier, & pour cela il ne pouvoit se tenir trop près de lui & de l'Italie.

Je ne parle point de la Macédoine ; parce que dans l'état où Cæsoninus l'avoit réduite, elle ne pouvoit exciter que de la pitié, & qu'elle faisoit si peu d'envie qu'elle retomba dans le lot des Préteurs où elle avoit été auparavant.

III. Le jour même que Pompée arriva à Pouzzoles, on y débita que Gabinius avoit rétabli Aulétès dans son Royaume : il est à croire que ce Consul en avoit lui-même apporté la nouvelle de Rome; ou qu'en étant sorti pour venir au-devant, il l'avoit reçue en chemin & qu'il l'avoit fait répandre pour en pressentir l'effet & pour préparer sa réponse aux discours qu'elle occasionneroit.

Comme ce ne fut d'abord qu'un bruit qui ne pouvoit produire que des soupçons, il s'étoit flatté que dans les entretiens qu'il auroit avec Cicéron il lui seroit aisé de faire tomber ces soupçons sur Gabinius, dont la témérité & l'impudence étoient d'ailleurs assés connues, & que par la séduction de celui-là il parviendroit à celle de tous les autres. Ce fut sans doute là le motif de ce voyage si déplacé pour un Consul, à qui dans la rigueur il n'étoit, non plus qu'aux autres Magistrats, pas permis sans des sujets très graves de s'éloigner un seul jour de Rome. Mais il faloit bien que la duplicité vînt au secours de la perfidie, & que ce qui y mettoit le comble servît encore à la couvrir ou du moins à rompre les premiers coups qu'on lui porteroit à lui-même : car il ne craignoit que ceux-là, & il étoit toûjours aussi tendre aux reproches que s'il n'eût pas été dans l'habitude de les mériter.

Quant à Gabinius, après ce que j'ai rapporté de l'affront qui

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

lui avoit été fait par le Sénat ; voyant d'un côté qu'il n'y avoit plus rien à piller pour lui dans la Syrie, & de l'autre, qu'il ne pouvoit empirer son état ni se rendre plus criminel qu'il le paroissoit aux yeux de tout le monde, il avoit tourné ses vues du côté des Parthes, nation riche autant que belliqueuse, & alors divisée par les factions des deux fils de Phraate. L'un deux nommé *Mithridate*, dépouillé de la Médie par Orode son aîné, étoit venu réclamer sa protection, & il la lui avoit accordée aux conditions qu'il avoit apparamment voulu lui prescrire. Il avoit même déja passé l'Euphrate avec son armée lorsque Aulétès arriva à son camp avec des lettres de Pompée, à la lecture desquelles il changea aussi-tôt de dessein ; préférant au Roi Méde, dont il ne pouvoit tirer que des promesses, le Roi d'Egypte qui avoit argent & crédit jusqu'à concurrence de dix mille talens ou de 30 millions dont partie lui devoit être payée comptant & l'autre assûrée pour la fin de l'expédition.

Il étoit défendu aux Gouverneurs de Province, premiérement d'en sortir sans congé ; secondement, d'entreprendre aucune guerre de leur chef. Cette Loi générale qu'on ne pouvoit enfreindre sans se rendre coupable de Léze-Majesté, étoit encore plus inviolable depuis la prohibition expresse tirée des Livres Sybillins reconnue par les Aruspices & autorisée par le Sénat. Mais rien de tout cela ne fut capable d'arrêter Gabinius, appuyé comme il étoit par Pompée, des volontés de qui il n'étoit en cette occasion que l'éxécuteur : & ces Loix si éxactement observées jusques alors n'eurent de force que contre Aulétès, à qui il vendit plus cher ses services.

IV. Pendant tout le tems qui s'étoit écoulé depuis la fuite d'Aulétès, Bérénice sa fille n'avoit rien oublié pour se maintenir dans la possession du Thrône. Elle avoit d'abord jetté les yeux sur Seleucus Cybiosacte, le seul qui restât de la Maison des Séleucides qui avoit régné en Syrie & son plus proche parent du côté maternel. Elle avoit espéré, en l'associant à sa fortune par le don de sa main, qu'il l'aideroit ou de sa tête ou de son bras à supporter le poids de sa Couronne & d'une guerre qu'il n'étoit pas difficile de prévoir : mais s'étant bien-tôt apperçue de la foiblesse de ce Prince, elle s'en défit pour se pourvoir d'un second mari, qui fut Archelaüs Grand Prêtre de Comane en Cappadoce, d'une naissance bien au-dessous de celle Seleucus, mais d'un mérite fort supérieur. Il étoit aussi en Syrie, & même

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

même dans l'armée de Gabinius, où comme Allié des Romains & ami particulier de Pompée il commandoit un corps de troupes qu'il avoit amenées de son paiis contre les Parthes. Ce fut dans ces circonstances que Bérénice fit son traité avec lui. Malheureusement pour l'un & pour l'autre le sécret n'en fut pas si bien gardé qu'il n'en revint quelque chose aux oreilles de Gabinius; ensorte qu'il lui fut aisé de se saisir de ce Prince au moment de sa retraite, & c'est à quoi il ne manqua pas.

Toutesfois, comme il pensa que par la rétention qu'il en feroit la guerre seroit trop tôt finie, attendu qu'il n'avoit affaire qu'à une femme; qu'Aulétès en pourroit prendre prétexte de ne pas satisfaire aux conditions de leur marché, & qu'il y avoit une très bonne rançon à attendre du prisonnier, il ne crut pas devoir renoncer à cette nouvelle proye. Dès qu'il se la fut assûrée, on entendit dire qu'Archelaüs s'étoit évadé, & l'on n'en sut pas davantage.

Gabinius ne tarda pas beaucoup après à se mettre en marche avec son armée. Il n'avoit pas seulement la Palestine à traverser (& les passages n'en étoient pas sûrs) mais de vastes plaines de sables arides & brulans qui sont au long du lac Serbonide, dont il faloit faire le tour avant que d'arriver à Péluse. Toutes ces difficultés ne l'arrêtérent point: Antipater pére d'Hérode leva les unes, & Marc-Antoine affronta les autres.

C'est pour la premiére fois que l'histoire produit celui-ci sur la scéne. Il étoit un des Lieutenans de Gabinius & commandoit la Cavalerie. Comme il avoit été des plus ardens à conseiller l'expédition, il étoit juste qu'il l'entammât à ses risques. Ce fut donc à lui que le Proconsul fit prendre les devans; de quoi il s'aquitta si bien, qu'au récit qu'en fait Plutarque, il eut la meilleure part au succès. Non-seulement il fraya les chemins & les rendit praticables au reste des troupes, il prit Péluse même, la clef de l'Egypte; & en garantissant ses habitans de la fureur d'Aulétès, qui vouloit les faire tous passer au fil de l'épée, il ne se fit pas moins aimer d'eux par sa modération, qu'il s'étoit fait admirer du Soldat Romain par son intrépidité & par son courage.

Après cela Gabinius n'eut qu'à venir, comme il fit sans difficulté & sans danger, dans une Ville entiérement soûmise, d'où il partit pour s'avancer dans le cœur de l'Egypte, où il se mit en

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

devoir de pénétrer. Pour cet effet il partagea son armée en deux; & la fit marcher en ordre de bataille vers la Capitale, dans le dessein d'en faire le siége.

Les Aléxandrins, pour qui la lenteur & les travaux d'une défense réguliére & suivie n'étoient pas faits, & qui conduisoient plûtôt leur nouveau Souverain qu'ils n'étoient conduits par lui, n'attendirent pas les Romains : ils vinrent audevant d'eux & les provoquérent au combat, qu'ils perdirent avec un grand carnage des leurs. Archelaüs, après s'être inutilement tourmenté pour leur faire garder quelque forme de discipline, se battit en désespéré & périt au fort de la mêlée.

Ces rébelles n'ayant plus de chef, les armes leur tombérent des mains; ou s'ils rendirent d'autres combats, ils n'y furent pas plus heureux; ensorte que Gabinius, qui avoit fait remonter le Nil à sa flotte & qui par-là les tenoit encore en respect, se vit maître en moins de deux mois de tout ce Royaume qu'il remit aussi-tôt à Aulétès. Celui-ci commença par faire mourir sa fille Bérénice & ceux qui s'étoient le plus hautement déclarés pour elle : ensuite se faisant un prétexte de ce qui s'étoit passé pour découvrir les coupables, il en trouva tant qu'il voulut parmi les plus puissans & les plus riches où il les cherchoit. Les confiscations qu'il se procura par cette voye indépendamment des autres actes barbares qu'il exerça sur eux, firent entrer dans ses coffres plus d'argent qu'il ne lui en auroit falu pour s'aquitter, s'il en avoit eu la volonté, tant des dettes qu'il avoit contractées à Rome, que des engagemens pris avec Gabinius & avec d'autres depuis qu'il en étoit sorti. Il est probable qu'il satisfit à ces derniers, parce qu'il ne put s'en défendre n'étant pas le plus fort. Mais il contesta le surplus: & ce fut par rapport à cela que le neveu du Rabirius dont j'ai parlé, éprouva comme nous le verrons, qu'il n'étoit pas moins perfide envers ses hôtes & ses créanciers qu'injuste & cruel à l'égard de ses propres sujets.

V. Dion remarque que Gabinius pour n'être pas son délateur à lui-même, n'envoya point selon la coûtume de lettres au Sénat. Il en devoit être dégoûté par l'accueil qu'on avoit fait à celles par lesquelles il lui avoit fait part de ses premiéres victoires. Ne pouvant donc attendre de celle-ci que des fruits encore plus amers, il ne se hâta pas de les recueillir; & il ne revint à Rome que quelques mois après son ancien Collégue.

Je parle ici de Cæsoninus qui aimoit bien autant l'argent que

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II. M. Licin. Crass. II.

lui, mais qui ne lui ressembloit qu'en cela. Et comme les moyens de contenter une même passion se diversifient selon les différens caractéres qu'elle prend des sujets qui en sont affectés, Cæsoninus ne s'étoit mis dans le cas de faire des conquêtes ou des traités avec personne. Il avoit cru tout simplement avoir plûtôt fait de ravager la Macédoine & ses annéxes, d'employer à cette espéce de guerre but de pillage son armée & de la congédier après qu'il n'y avoit plus rien eu à prendre : il avoit, dis-je, trouvé cela plus court que de tenter les grandes aventures. Il revint ensuite à Rome, sans que le nombre de ses Accusateurs, l'énormité de ses véxations, l'indignation du Peuple ou le ressentiment du Sénat l'étonnassent; & du même front, dont il avoit bravé cette Compagnie durant son année consulaire, il se présenta à elle ; moins pour rendre compte de sa Province & de la conduite qu'il y avoit tenue, que pour lui demander raison des torts qu'elle lui avoit faits durant son absence, & des termes outrageans dont Cicéron s'étoit servi en y parlant de lui.

Ses plaintes & le discours qu'il fit en récriminant, eurent le succès que méritoit son impudence. Nôtre Orateur lui répliqua, & la faveur avec laquelle il fut écouté marque assés l'aquiescement que la Compagnie donna à tout ce qu'il lui plut d'en dire. J'avoue qu'on ne le reconnoît point à la dureté des expressions & au mépris accablant qui régne dans tout le contenu de cette étonnante piéce. Il n'y oublie pas seulement que Cæsoninus est homme de condition, qu'il est Consulaire comme lui, qu'il tient à César par le même lien qui attachoit César à Pompée, il lui conteste jusqu'à sa naissance, jusqu'à son nom, jusqu'à son humanité : ici c'est une bête féroce, là un âne qu'on ne peut faire avancer qu'à coups de bâton, ailleurs, un chien mort, une ame de boue, une charogne, la sentine de tous les vices, en un mot un monstre. On ne sauroit justifier de pareils excès ; & quand on pourroit prendre avantage du silence que la Compagnie lui prêta pendant plus d'une heure qu'il employa à entasser sur ce malheureux injures sur injures, toutes à peu près du même calibre, il s'ensuivroit que Cæsoninus étoit par lui-même un personnage très odieux, mais non que l'Orateur ou son auditoire en fussent plus excusables.

L'accusation, à laquelle cette cruelle invective servit d'introduction, ne fut pas intentée pour des rapines seulement, à quoi Valére Maxime semble la réduire : Cicéron avoit articulé des

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

faits d'une tout autre gravité, dont l'animadversion étoit plus rigoureuse & plus prompte ; c'est que Cæsoninus après avoir fait périr de faim, de fatigues & d'autres miséres, la plus grande partie de son armée, en avoit congédié les restes avant que de quitter la Macédoine. Par-là il s'étoit rendu doublement criminel de léze-majesté ; & criminel d'autant moins graciable, que pendant les deux ans qu'il avoit tenu cette Province, il n'avoit pas seulement pensé à la moindre expédition qui pût être utile à la République ou glorieuse à lui-même ; premier délit, qu'il avoit apparamment voulu couvrir d'un second d'une conséquence encore plus dangereuse ; puisqu'en renvoyant ce qui lui restoit de troupes, il laissoit son Gouvernement en proye au premier occupant. Cela seul auroit suffi pour le perdre ; & l'on peut bien croire que Clodius, qui se rendit son accusateur, ne manqua pas de saisir ces deux chefs capitaux qui le conduisoient si sûrement au terme que se proposoit sa vengeance.

Le Peuple donc aussi indigné contre le coupable que l'avoit été le Sénat, étoit prêt à le condamner; lorsque, par un mouvement naturel à quiconque sent l'approche du coup, il tomba aux piés de ses Juges la face contre terre : & comme en se prosternant ainsi à plusieurs reprises la boue formée par une pluye qui étoit survenue s'étoit atachée à son visage ; il se fit à cet aspect un changement si subit & si général dans les volontés, qu'ils se laissérent tous gagner à la compassion & qu'ils se déterminérent sans autre raison à l'absoudre.

VI. Pompée ayant donné pour le 28e. d'Avril rendez-vous à Crassus à sa maison d'Albe d'où ils devoient revenir à Rome afin d'y faire rendre compte aux Traitans, Cicéron prit congé de lui, très content des caresses qu'il en avoit reçues, & partit de Cumes dès le 26e. pour se rendre à Pompeii ; où le goût de l'étude, qui le suivoit par-tout & qui lui faisoit dévorer les livres, ne diminua rien de sa curiosité sur ce qui se devoit passer au Sénat le premier & le second de Mai.

Entre plusieurs choses dont il pouvoit y être question, les Censeurs avoient des plaintes à former contre les Tribuns, lesquels avec le secret de leurs prétendues observations journaliéres les empêchoient de faire le dénombrement des Citoyens ; en quoi les deux Consuls pouvoient bien s'entendre avec eux, par la crainte des réformes à quoi auroient été exposés plusieurs de leurs amis. Outre cela Appius préparoit sa brigue pour le prochain Consu-

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

lat, & Clodius son frére ourdissoit quelque autre trame qu'on ne sait pas: ce qu'on sait, c'est que les choses étoient dans un état violent où il n'étoit pas possible qu'elles durassent, les mêmes causes qui retardoient la confection du cens reculant aussi les Comices pour l'élection des autres Magistrats, tels que les Préteurs, les Ediles, &c. Ils n'étoient ni nommés ni prêts à l'être pour cette année au commencement de Juillet, où l'on auroit dû songer à l'élection de leurs successeurs: d'où pouvoit venir ce retard? Si ce n'est de ce que l'on étoit retenu par la crainte de donner de nouveaux fauteurs à la tyrannie.

Le treize de ce même mois les Consuls firent rendre un Sénatusconsulte par lequel il étoit ordonné, que ceux qui seroient élus entreroient en fonction immédiatement après. Afranius, l'un des Consulaires & créature de Pompée en avoit ouvert l'avis que Cicéron eut la foiblesse de suivre & qui passa, au grand regret de plusieurs d'entre les Péres, qui avoient plus de fermeté qu'il ne lui étoit désormais permis d'en montrer & qui vouloient qu'on laissât soixante jours d'intervalle pour donner le tems d'accuser ceux des nouveaux Magistrats qui ne le seroient devenus que par de mauvaises voyes. C'étoit précisément ce que les Consuls avoient voulu éviter; parce qu'ils prévoyoient que, si la résolution prise auparavant avoit lieu, les sujets indignes perdroiens leurs places aussi honteusement qu'ils les auroient eu aquises.

Enfin il y eut de grandes sommes distribuées avant que l'on procédât à l'élection des Préteurs, & les deux Consuls épiérent de si près les premiéres Centuries, dont les suffrages entraînoient ordinairement ceux de toutes les autres, qu'il est presque inconcevable comment avec toutes les précautions qu'ils prirent la pluralité fut pour Caton, ce qui réduisit Pompée à feindre qu'il avoit ouï tonner. Cela suffisoit pour dissoudre l'assemblée & la fit remettre en effet au plus prochain jour. Dans cet intervalle les manœuvres redoublérent de la part des Consuls, & les choses tournérent enfin de façon que Vatinius & quelques autres aussi bassement dévoués à leurs volontés furent à la honte du nom romain préférés au même Caton & à plusieurs Candidats sans reproche qui auroient eu toutes les voix pour eux si elles eussent été libres.

Caton ne parut sensible à cette injure, qu'autant qu'elle interressoit la République entiére, dont il plaignit hautement le sort dans un discours très touchant qu'il fit au Peuple du consentement

An. de R. DCXCVIII. de Cic. L. Consʃ. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

d'un des Tribuns du bon parti qui lui céda la parole. Il y représenta les dangers d'un Gouvernement, où les deux Conſuls craignoient de l'avoir pour ſurveillant & ſacrifioient tout à cette crainte : il fit enviſager les ſuites funeſtes qu'auroit ce pernicieux complot ; & il démontra avec tant de force la liaiſon néceſſaire qu'elles avoient avec ce qui venoit d'arriver, qu'il n'y eut perſonne qui n'adoptât ſes préſages & qui ne le regardât comme un homme inſpiré. On obſerva que ceux, qui avoient ſi lâchement proſtitué leurs ſuffrages à la caballe des Conſuls, ſe retirérent du Comice en fuyant comme des gens qui viennent de faire un mauvais coup : & ſi Caton eût été de caractére à profiter des diſpoſitions de la partie du Peuple la plus ſaine, que l'on avoit eu grand ſoin d'écarter, il ſe ſeroit encore trouvé le plus fort, mais la Préture à ce prix n'étoit pas pour le tenter. Il auroit falu qu'il l'eût déſirée pour lui, & il n'en vouloit que pour le ſalut des autres : ainſi loin de ſe prévaloir de ſes avantages, en faiſant de ſa cauſe particuliére la cauſe de l'Etat, il n'uſa de ſon autorité que pour contenir le zéle de ceux qui l'environnoient. Sa modération produiſit en eux un ſentiment plus calme & non moins glorieux pour lui. L'élite des Romains, remplie d'admiration pour ce vertueux Citoyen, méconnut les faiſceaux de ceux qui lui avoient été préférés; & en l'accompagnant lui ſeul à ſa maiſon ils montrérent aſſés qu'ils l'en jugeoient le plus digne.

VII. L'élection des Ediles ſe fit enſuite : & quoique les Conſuls y préſidaſſent, comme ils avoient fait à celle des Préteurs, le tumulte y fut ſi grand & on les y reſpecta ſi peu, que Pompée y fut couvert de ſang que la fureur avoit fait répandre, & que ſon Collégue & lui furent obligés de conſentir à l'admiſſion de ceux que le Peuple avoit choiſis. Mais parce que ces Ediles qui n'étoient pas à leur gré auroient pu les incommoder en pluſieurs choſes, ils ſe firent une reſſource contre eux des petits Ediles (les Ediles du Peuple) & des Tribuns qu'ils gagnérent tous, à l'exception de C. Ateïus Capito & de P. Aquillius Gallus. Après cela ils ne ſongérent plus qu'à avancer leurs affaires, ſans en communiquer ni au Sénat ni au Peuple, de qui ils étoient également mécontens & à qui ils vouloient faire connoître qu'ils n'avoient aucun beſoin d'eux.

Ce fut alors que C. Trebonius l'un des Tribuns qu'ils avoient mis dans leurs intérêts, requit que la Syrie & les régions adjacentes fuſſent aſſignées à l'un, & l'Eſpagne à l'autre pendant cinq ans,

avec la faculté à chacun d'eux de lever autant de soldats qu'ils le jugeroient nécessaire & de faire la paix & la guerre avec qui ils aviseroient bon être. An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

Dion, que je ne fais ici que copier, prétend que les amis de César trouvérent fort mauvais que celui-ci eût été oublié dans cet arrangement suivant lequel il alloit se trouver sans commandement, parce que le terme du sien étoit prêt à expirer; & que leur mécontentement ayant éclatté jusqu'à faire appréhender aux Consuls qu'ils ne s'élevassent contre la proposition du Tribun, ils promirent de lui faire donner une prorogation de trois ans, ce qu'ils n'éxécutérent néantmoins qu'après que la proposition qui les regardoit eut été agréée. Mais de quelque poids que puisse être le témoignage de Dion, il y a beaucoup plus d'apparence à croire que tout ceci n'étoit qu'un jeu pour couvrir le secret du Triumvirat, y ayant contradiction & absurdité à penser que César, avec les liaisons, les intelligences & les forces effectives qu'il avoit à Rome, se fût mis à la discrétion de ses deux associés, ou qu'ils y eussent même pu faire quelque chose à quoi il n'eût pas donné les mains.

Caton & Favonius, qui se piquoit de l'imiter en tout, se présentérent sur la place pour débattre la proposition ou pour empêcher le Plébiscit: mais ce dernier n'ayant pu obtenir de Trebonius qu'une heure pour parler, il la consuma inutilement à protester contre la brièveté de cet espace: & Caton, à qui le même Tribun en avoit accordé deux, en profita tout aussi peu, par la longueur des détours qu'il prit pour arriver à son sujet, dont il ne fit pas même l'exposition entiére; attendu que ces deux heures passées, le Tribun lui imposa silence; que sur le refus qu'il fit de se retirer on l'arracha de sa place, où il vint se remettre parlant toûjours sans être entendu; & que jusqu'à la prison, où Trebonius ordonna qu'on le conduisît & où le Peuple le suivit, il ne déparla pas & ne cessa point de se plaindre de la violence qu'on lui faisoit.

Les deux Tribuns qui auroient voulu seconder Caton, ne purent eux-mêmes trouver le moment de dire un mot: le jour étoit sur son déclin; & ce qui en restoit n'étant pas suffisant pour recueillir les suffrages, on fut obligé de continuer l'Assemblée au lendemain; & c'étoit à quoi Caton avoit tendu par ses longueurs qui, dans un autre & dans des circonstances différentes, auroient pu être prises pour une marque de son embarras & de la confusion de ses idées.

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Cons. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

Gallus l'un de ces Tribuns, qui craignoit qu'on ne lui interdîsît à lui-même l'entrée du Comice ou qu'on ne lui fît quelque chose de pis, se glissa ce soir là même dans la sale du Sénat où il passa la nuit, tant parce qu'il croyoit y devoir être en sûreté, que parce qu'il espéroit avoir plus de facilité à pénétrer de très grand matin dans l'intérieur de cette place. Mais Trebonius qui fut averti de son dessein, ayant donné ordre qu'on fermât les portes, Gallus ne passa pas seulement la nuit en ce lieu, il y demeura enfermé une partie du jour suivant.

Capiton, Caton, Favonius, & quelques autres de leurs amis, se présentérent aussi inutilement pour entrer : on leur ferma le passage ; & tout ce que purent faire les deux premiers, fut de se mêler parmi la foulle ; d'où portés sur le dos de ceux qui étoient les plus voisins de la barriére, ils criérent de toutes leurs forces que l'on avoit observé le ciel, pensant que cela feroit ou rompre l'Assemblée ou naître des scrupules sur sa validité : mais loin que ce stratagême leur réüssît, il ne servit qu'à leur attirer une nouvelle insulte de la part des gens des Tribuns, qui les contraignirent de se retirer & qui blessérent ou tuérent même quelques-uns de ceux qui voulurent prendre leur défense.

Le Plébiscit fut rendu de cette maniére, j'entens, à force de violences. Le Peuple étant sorti aussi-tôt de l'enceinte où il avoit été convoqué, Capiton parut avec son Collégue Gallus demandant justice des voyes de fait qui venoient d'être éxercées contre ce dernier, de quoi le sang dont sa robe étoit couverte ne permettoit pas de douter. A ce spectacle & sur le discours de Capiton la Multitude étoit prête à s'émouvoir, lorsque les Consuls arrivant avec mainforte leur firent perdre cet objet de vue: car ils convoquérent tout de suite une autre Assemblée, où l'on prorogea à César son Gouvernement des Gaules malgré la réclamation de ceux que je viens de nommer & de Caton sur-tout; qui adressant alors la parole à Pompée, lui demanda s'il avoit bien pésé les conséquences de ce qu'il venoit de faire ? S'il pensoit qu'en élevant César au-dessus de tant de têtes, il s'étoit soumis lui-même à porter sa part du fardeau ? & il l'avertit d'avance qu'il pourroit devenir si lourd que ses forces n'y pouvant plus suffire, il accableroit par son poids le reste des Citoyens. « Oui, dit-» il, cela arrivera, & dans ce moment où il ne vous restera que » le regret de n'avoir pas suivi mes conseils, vous reconnoîtrez » que je ne vous en ai donné que de justes & de salutaires.

Pompée

Pompée étoit alors trop content de lui-même pour prêter l'oreille à des avis si sages : enivré du succès des choses qu'il venoit d'entreprendre, il étoit incapable d'examiner si elles lui étoient nuisibles ou profitables, il n'étoit sensible qu'à ce succès sur le fondement duquel il ne bâtit que des projets également contradictoires & ridicules. Car oubliant qu'il venoit de violer toutes les régles par l'atteinte mortelle qu'il avoit donnée à celles des mœurs, il songea à s'ériger en réformateur. An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

C'étoit véritablement une pitié que de voir la corruption des jugemens & l'impunité des plus grands crimes moyennant le prix qu'y mettoient les Juges : pour corriger cet abus que fit-il ? Il ordonna qu'en laissant subsister la Loi Aurelia, qui portoit que ceux-ci seroient pris par tiers d'entre les Sénateurs, les Chevaliers & les Tribuns du Trésor, on les choisiroit à l'avenir au nombre de 360 parmi les plus riches de leurs Centuries ; comme si la pauvreté toute seule faisoit les mauvais Juges, & que les richesses dans la plûpart de ceux qui l'étoient ou qui le seroient ne fussent pas le fruit de leurs rapines. Mais on en étoit venu à ce point de dépravation, qu'on ne pouvoit s'attendre à rien de mieux : le Législateur lui-même n'auroit peut-être pas été en sûreté, s'il eût mis en place des Juges plus intégres ou plus sévéres ; du moins étoit-ce ainsi que l'avoit pensé ce Cn. Piso, l'accusateur de Manilius Crispus, qui se le voyant enlever par le même Pompée eut le courage de lui reprocher qu'il étoit plus criminel que l'Accusé, & qui sur la demande qu'il lui faisoit, Pourquoi il ne l'attaquoit donc pas aussi ? lui répliqua, que s'il vouloit donner caution, qu'en ce cas il ne se défendroit point par la voye des armes, il s'engageroit à l'heure même à le poursuivre avant Manilius.

On ajoûte que lui & son Collégue renouvellérent la Loi contre les brigues & sous des peines plus rigoureuses qu'auparavant ; & qu'ils voulurent aussi en faire passer une contre le luxe : à quel propos ou à quelle intention ? c'est ce que l'on voit d'autant moins, que quant à la premiére ils s'étoient rendus incomparablement plus coupables par les manœuvres qu'ils avoient pratiquées pour se dispenser d'acheter les suffrages que s'ils les avoient payés à deniers découverts, & qu'ils étoient actuellement dans le cas de la seconde par la profusion qu'ils étalloient aux yeux de tout le monde.

En effet, n'étoit-ce pas se moquer des Loix & annoncer à

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Cons. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.
l'univers entier, ou que le régne en étoit passé, ou que les obligations qu'elles imposoient ne seroient que pour ceux qui n'en pourroient ou qui n'en voudroient pas secouer le joug?

VIII. Quelques jours après se fit la dédicace du Théâtre le plus magnifique qui eût été devant ou qui ait été depuis, à l'exception peut être de celui que Scaurus avoit fait faire pendant son Edilité. Ce Théâtre, dont Pompée étoit présumé avoir fait la dépense & dont il fit du moins les honeurs, avoit suivant certains mémoires que Dion disoit avoir vus, été bâti aux frais de Demetrius, un de ses Affranchis, qui étoit plus riche qu'il ne l'avoit jamais été lui-même, & dont l'opulence rapportée à ce restaurateur prétendu des Loix somptuaires auroit fait sa condamnation si elles avoient eu quelque vigueur.

Avant ces deux Théâtres il n'y en avoit point eu de permanent à Rome, où l'on se contentoit d'en construire de bois, que l'on abattoit aussi-tôt qu'ils avoient servi à l'usage auquel ils étoient destinés. Celui dont il s'agit étoit de pierre de taille, & par conséquent aussi solide qu'il étoit superbe par l'assemblage des ornemens les plus riches & les plus recherchés. Du reste il étoit si ample, que 40 mille spectateurs pouvoient y être assis à l'aise.

Afin de mettre cet édifice à l'abri de toute critique, on en avoit reservé une partie pour servir de Temple, & il fut effectivement consacré sous ce titre & dédié à *Venus victorieuse* avec les solemnités conformes au culte que l'on devoit y rendre à cette Déesse.

Quant à celles qui étoient véritablement propres à la qualité du lieu, je veux dire aux jeux & aux spectacles, on en donna des uns & des autres en tous les genres. Cicéron qui, moins par goût que par complaisance pour Pompée, étoit venu de la campagne à Rome pour y assister, n'a pas dissimulé qu'il s'y ennuya beaucoup, malgré leur diversité & leur appareil, qui trompa l'attente de beaucoup d'autres Connoisseurs & ne plût que très médiocrement au vulgaire.

On y représenta la Clitemnestre d'Accius & le Cheval de bois de Livius Andronicus: mais comme pour l'honeur de la scéne on donna les principaux rolles de ces Tragédies à des Acteurs qui pour leur propre honeur avoient renoncé au métier, il arriva que ces représentations n'eurent pas même l'agrément des plus communes. Æsopus, autresfois si vanté & qui s'étoit en-

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

core fait admirer il n'y avoit que deux ans, joua de façon que tous les spectateurs lui auroient volontiers donné le congé qu'il avoit pris de lui-même depuis ce tems-là. La voix lui manqua dès les premiers mots : on ne le reconnut que pour le plaindre d'avoir été mis à cette épreuve. L'Actrice Galeria Copiola, qui avoit débuté avec un succès extraordinaire à l'âge de 13 ans, ne réussit pas mieux, & elle parut déja trop vieille à 40.

Si l'on ajoûte aux défauts que l'on remarqua dans les principaux personnages l'ennui que dut causer la vue de 5 ou 600 mulets chargés de dépouilles que l'on fit défiler sur le Théâtre dans la Clitemnestre, & l'étalage de 3000 bouclièrs que l'on tira des flancs du Cheval de bois dans l'autre Tragédie, l'on comprendra sans peine que le plaisir qu'on y recevoit d'ailleurs étoit bien languissant.

On joua aussi quelques piéces grecques & même quelques farces à la maniére & dans le goût des Osques, mais qui très probablement ne furent pas plus applaudies que les luttes des Esclaves à qui l'on avoit commencé par donner la liberté pour les encourager à faire de leur mieux, & à l'égard desquels Pompée avouoit lui-même qu'il avoit perdu son huile & sa peine.

Les choses se passérent un peu mieux au Cirque ; où il y eut des courses de chevaux, des combats, des chasses de bêtes durant cinq jours : quoi qu'à vrai dire comme le remarque très judicieusement Cicéron, ces sortes d'amusemens ne soient bons que pour le Peuple ; & que des personnes raisonnables se plaisent aussi peu à voir des hommes inférieurs en forces, déchirés par des bêtes féroces, qu'à voir de beaux animaux périr par l'adresse des hommes

Mais rien n'approcha de l'effet que produisit sur les esprits la mort de 18 ou 20 éléphans que l'on fit combattre. Les cris qu'ils poussérent avant que de se rendre excitérent tant de pitié par la ressemblance que l'on crut y trouver avec ceux des hommes, qu'ils tirérent des larmes de la plûpart des assistans ; parmi lesquels il y en eut d'autres qui ne pouvant retenir leur indignation contre Pompée, le chargérent d'imprécations à cette occasion.

Voilà pourtant ce que notre Orateur, dans un autre endroit, appelloit des jeux du plus grand & du plus splendide appareil, des jeux tels qu'on n'en avoit jamais vu de semblables & dont il n'imaginoit pas qu'il fût possible à l'avenir d'égaler la grandeur & la richesse.

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Cons. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

Il s'y ennuya beaucoup malgré tout cela ; & ce qui le peina encore plus que tout le reste, c'est qu'il y fut engagé contre son gré à plaider pour quelques particuliers qui lui étoient au moins indifférens : il ne nomme cependant que C. Caninius Gallus, dans la cause de qui il marquoit s'être épuisé à force de parler : c'est le même je pense qui fut depuis de ses amis.

Car pour M. Cispius, qu'il défendit aussi, il l'avoit sans doute bien mérité ; puisque étant Tribun en 696, il l'avoit très utilement servi, lors même qu'il avoit un prétexte spécieux pour s'en dispenser. L'événement de cette cause ne répondit pas à ses désirs, & il en fut touché jusqu'aux larmes.

Ce n'étoit assûrément pas pour le faire dédire de l'aveu qu'il avoit fait un peu auparavant à un de ses parens (M. Marius) qui vivoit en Philosophe à la campagne. Si le Peuple pouvoit penser » sur mon compte comme il a fait sur celui d'Æsopus, je rece- » vrois certainement mon congé comme une grace, & je me hâ- » terois d'en profiter pour aller vivre avec vous & avec les person- » nes de votre sorte : car si le dégoût m'avoit déja gagné lorsque » la jeunesse & l'ambition de me produire m'invitoient à en cher- » cher les occasions, lorsqu'en un mot il m'étoit loisible de ne » pas défendre qui je ne voulois pas, quel supplice pour moi d'ê- » tre obligé de me charger de Causes dont il ne me revient ni ne » peut rien me revenir, & dans lesquelles il faut qu'à la priére » de mes amis j'épouse les intérêts de gens que je n'ai nulle raison » d'aimer ?

IX. C'est une espéce d'énigme pour bien des Lecteurs & pour les Commentateurs eux-mêmes, que ces ouvrages & ces inscriptions dont Cicéron, dans une lettre à son frére, dit avoir parlé à Pompée : mais, ou je m'abuse fort, ou il ne faut pas être Œdipe pour en donner l'explication. La maison de notre Consulaire ne faisoit que d'être achevée : il pouvoit manquer à sa décoration quelque chose, telle qu'une inscription, qui rendît raison à la Postérité des changemens qui y avoient été faits. Quoi que ce pût être, le besoin que Cicéron avoit des Consuls pour l'autoriser, lui fit faire bien des démarches très contraires à son inclination & aux conseils généreux qu'il s'étoit lui-même fait donner par Jupiter dans le Poëme de son Consulat qu'il venoit de finir. Dans le vrai, ce qu'il demandoit étoit assés médiocre, je dis même quand il se seroit agi comme quelques-uns l'ont pensé d'un monument commun avec son frére, lequel monument de-

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Consis. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

voit être placé dans le Temple de la Terre, il ne faloit pour cela qu'un simple Sénatusconsulte qu'il auroit suffi que l'un des Consuls eût proposé pour l'obtenir. Pompée à qui il en parla d'abord lui donna de grandes espérances ; & cependant il le renvoya à son Collégue, avec qui il lui promit d'en conférer & qu'il lui conseilla de voir aussi sur ce sujet. Cicéron vit Crassus le lendemain ou l'un des jours suivans, qu'il le prit au sortir du Sénat & qu'il l'accompagna chés lui, sorte d'honêteté qui ne se pratiquoit que de l'Inférieur au Supérieur, ou du Client au Patron.

La réponse de Crassus fut très favorable ; car il se chargea sans hésiter de lui faire accorder ce qu'il désiroit, à condition néanmoins que de sa part Cicéron se prêteroit à une chose que Clodius, disoit-il, s'étoit flatté d'obtenir par leur entremise (de Pompée & de lui) C'étoit que lui Cicéron n'empêcheroit point qu'on n'expédiât à Clodius une commission de Député libre pour aller à Bysance ou en Galatie (vers Brogitarus) & dans ces deux endroits s'il en étoit besoin.

Clodius n'ayant plus d'affaires à Rome, attendu que son Edilité étoit finie, sollicitoit cette députation pour faire le recouvrement des sommes que Brogitarus s'étoit engagé à payer, & de celles qui lui devoient revenir des Exilés de Bysance. Les mesures qu'il prenoit à l'égard de Cicéron étoient d'autant plus justes, qu'en général ce dernier étoit très opposé à ces sortes de commissions qui étoient à la charge des Villes & qui couvroient trop ordinairement les plus mauvaises pratiques, & qu'en particulier le silence de notre Orateur sur un trafic aussi odieux que l'étoit celui de Clodius faisoit une compensation plus éxacte avec l'acquiescement tacite du même Clodius à l'érection d'un monument qui ne lui étoit pas moins injurieux qu'il étoit honorable à celui qui la demandoit. Mais il étoit question d'un argent immense, dont Clodius pour fournir à ses profusions étoit aussi avide que Crassus lui-même, qui d'ailleurs étoit dans l'habitude de le favoriser en tout.

Quant à Pompée, de qui la conduite n'avoit pas toûjours été si uniforme ; c'est encore ici un nouveau trait de sa légéreté. Lorsqu'il avoit été sur la fin de l'année précédente si maltraité par Marcellinus, le seul Clodius avoit osé prendre fait & cause pour lui ; & sa vanité, flattée par un secours si inespéré & donné si à propos, lui avoit dans le moment fait oublier tous les

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

affronts qu'il en avoit reçus; cependant, comme les hommes les plus faux sont par-là même les plus exacts observateurs de certaines bienséances, Pompée n'avoit eu garde de découvrir à Cicéron ses véritables intentions; ç'auroit été lui signifier trop cruement la préférence qu'il donnoit à son plus mortel ennemi. Il l'avoit donc renvoyé à son Collégue; qui n'ayant aucune raison de dissimuler qu'il vouloit favoriser Clodius, avoit commencé par lui promettre tout; & par cette adresse assaisonné des façons les plus gracieuses il l'avoit mis hors d'état de répondre autrement qu'il ne fit, en le laissant le maître de cette affaire & promettant d'en passer par où il jugeroit à propos.

Ainsi pour une bagatelle pour un service de néant, les Consuls fermérent la bouche à notre Orateur & parvinrent à éloigner d'eux l'homme du monde qui leur pesoit le plus & étoit le plus propre à les démonter & à faire échouer tous leurs projets.

J'admire la simplicité de Cicéron; qui écrivant à son frére au sujet de cette affaire si peu importante en soi & qu'il avoit tant à cœur, lui marquoit que si elle ne tournoit pas à son gré, il en seroit quitte pour reprendre ses premiers erremens: comme si la faute qu'il faisoit de se relâcher en cette occasion eût été réparable! Quelque chose de plus singulier encore, c'est que Quintus ne désiroit rien pour lui-même, qu'il avoit été le premier à déconseiller à son aîné toutes les démarches qui le pouvoient commettre: mais l'amitié que Cicéron lui portoit & son amour propre le firent passer par dessus ses avis.

X. Depuis la fin de Mai jusqu'à la mi-Novembre nous n'avons point de lettres par où nous puissions être instruits d'aucun détail sur les affaires publiques, & cet intervalle est même assés peu rempli par les Historiens. Je sais bien que Cicéron en passa la plus grande partie & presque le reste de l'année à la campagne & qu'il se dispensa tant qu'il put d'en revenir, même pour les assemblées ordinaires du Sénat des Calendes, des Nones & des Ides: mais comme il n'auroit été ni convenable ni prudent à lui de manquer à toutes, il est bien certain qu'il y assista quelquesfois & qu'il y eut même occasion de se brouiller de nouveau avec Crassus: car ce Consul s'étant inopinément déclaré pour Gabinius & en des termes où notre Orateur n'étoit pas ménagé, il avoit essuyé tout le feu de sa bile, & cela avoit même fait un tel éclat, que c'étoit déja un bruit tout public dans Rome, que

Cicéron alloit reprendre son ancienne liberté & qu'affranchi par cette rupture de tous les liens qui l'attachoient aux Triumvirs il n'écouteroit & ne se proposeroit plus que l'intérêt général sans égard au sien particulier.

Ces discours, qui lui étoient revenus de toutes parts, lui avoient fait faire de sérieuses réfléxions sur des conséquences, que Pompée d'abord & César ensuite, ne manquérent pas de lui faire encore mieux sentir, celui-là de vive voix, & celui-ci par ses lettres. Bref il leur fit encore ce sacrifice: Crassus fut pour la seconde ou la troisiéme fois reçu à grace; & afin qu'on ne doutât point de cette réunion, ce Consul s'invita lui-même à souper dans les jardins de Crassipes gendre de Cicéron: mais ce ne fut que vers le commencement de Novembre, ce qui suppose nécessairement que ce dernier étoit alors à Rome & qu'il y avoit fait auparavant quelques autres voyages. Quoi qu'il en soit, il n'y étoit pas lorsque les deux Consuls furent si malmenés dans le Sénat, qu'ils prirent & firent prendre le deuil à leurs amis, & il s'applaudissoit avec grande raison de ne s'y être pas trouvé, parce que dans la fermentation où étoient les esprits il n'y auroit pas eu de sûreté pour lui à justifier leur conduite particuliérement celle de Crassus.

Celui-ci avoit recherché avec une ardeur inconcevable le Gouvernement de la Syrie; & depuis qu'il y avoit été nommé il avoit conçu des projets si vastes, qu'il n'y avoit personne à Rome qui ne le regardât comme un furieux & qui ne tremblât pour la République, s'il en venoit à l'éxécution. Eh comment penser autrement d'un homme, qui sans cause ni prétexte vouloit déclarer la guerre aux Parthes! & à qui son imagination échauffée par la passion d'envahir leurs dépouilles rendoit déja leur défaitte comme certaine!

Quoique le décret qui régloit son pouvoir dans la Province de Syrie ne l'autorisât point spécialement à faire la guerre à ces Peuples; qui se tenant tranquilles dans leurs limites sur la foi des derniers traités ne donnoient aucune prise sur eux, il étoit tellement enivré des idées qu'il s'étoit faittes, qu'à tous propos sans discrétion & sans pudeur il se vantoit de porter ses conquêtes beaucoup plus loin que n'avoient fait ceux qui l'avoient devancé dans son Gouvernement.

On auroit pu lui pardonner l'ambition d'y vouloir faire quelque chose par où il se fût rapproché de la gloire de ses deux As-

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Cons. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

fociés, mais non pas la vanité qu'il avoit de fe couronner de fes propres mains avant que d'avoir vu l'ennemi, non pas de s'ajuger la victoire & de s'ériger des trophées fur des Alliés qu'il ne pouvoit attaquer qu'aux dépens de la foi publique. Ce qui révoltoit encore plus que tout cela étoit, que cet homme qui regorgeoit de biens fous cette montre d'exploits imaginaires cachoit le grand reffort de toutes fes actions & la véritable caufe de fes empreffemens, je veux dire une foif infatiable de l'or, & la fureur dont il étoit poffédé de groffir fes tréfors de ceux de cette Nation.

On ne s'en tut pas au Sénat, & il eut plus d'un affaut à foûtenir contre plufieurs de la Compagnie qui l'entreprirent fur fes prétentions. Pompée lui-même eut fa part aux reproches, & il le méritoit bien par l'aveu & l'appui que de concert avec Céfar il donnoit à fes deffeins. L'un & l'autre y trouvoient leur compte, quelque iffue qu'ils puffent avoir : hors eux & leur caballe tout s'y oppofoit.

Le jour pris pour fortir de Rome (c'étoit avant le quatorziéme de Novembre) le Peuple en rumeur fe répandit depuis le Capitole dans toutes les places & dans toutes les rues pour en fermer le paffage à Craffus, qui fut obligé de prier Pompée de l'accompagner jufque hors la Ville, ce que celui-ci fit en marchant devant fon Collégue fans que perfonne y mît obftacle. Mais le Tribun Capiton, à qui il n'étoit pas fi facile d'en impofer, s'étant préfenté devant eux & ayant défendu à Craffus nommément de paffer outre, quand il vit qu'il ne déféroit point à fes ordres, courut l'attendre à la porte. Là devant un brafier allumé, fur lequel il jetta de certains aromates inconnus, il fit contre ce Conful les imprécations les plus terribles, le dévouant lui & les fiens aux Dieux infernaux dans les termes & d'un ton affortis à cette funefte cérémonie.

Craffus n'en tint aucun compte : il fuivit la route de Brindes, où il s'embarqua avec fes troupes, dont une partie périt au fortir du port par la tempête.

Tout le Sénat rétentit des plaintes que les Aufpices méprifés, la Religion violée, les bornes du pouvoir légitime doublement trangreffées, & la punition qui s'étoit enfuivie fembloient autorifer : il y avoit à crier pour tout le monde : & cela fut pouffé fi loin, que l'on en feroit peut-être venu aux derniéres extrémités, fi Cicéron qui s'étoit comme nous l'avons vu réconcilié avec lui n'eût tenu fon parti contre les Confuls défignés Ænobarbus & même

An. de R. DCXCVIII. de Cic. LII. Conss. Cn. Pompeius Magnus II, M. Licin. Crass. II.

même Appius. La plûpart des Consulaires & presque tous les autres membres de la Compagnie vouloient en lui retirant son armée, le mettre hors d'état de l'exposer à une perte inévitable. Notre Orateur obtint par la force de son éloquence que l'on conserveroit à ce Consul tous ses avantages.

Pendant le reste de l'année on ne voit point Cicéron revenir à Rome que pour les nôces de Milon qui devoit épouser Fausta fille de Sylla le quinze de Décembre. Il y avoit été invité plus d'un mois auparavant, & il avoit promis de s'y trouver; non-seulement pour assister à la cérémonie, mais pour seconder cet ami dans la demande qu'il vouloit faire de l'Edilité ou même de la Préture, supposé comme on l'espéroit encore que les Comices se tinssent pour l'élection de ces Magistrats.

Au surplus Cicéron employa très utilement à son ordinaire le tems qu'il passa à ses maisons de Cumes & de Tusculum. Il n'y mit pas seulement la derniére main au Poéme de son Consulat, il y acheva aussi les trois livres de l'Orateur qu'il adressa à son frére; & où il rassembla, tant les préceptes sur l'éloquence qu'il avoit recueillis des maîtres de ce bel art, que ceux qu'il avoit formés lui-même sur sa propre expérience. Pour égayer son sujet & rendre la lecture de ce traité plus interressante, il suppose qu'il ne fait que rapporter les entretiens que Crassus, Antonius, Scævola, Cotta, Sulpitius, Catulus & Cæsar Strabo avoient eus & où il s'étoit trouvé dans sa premiére jeunesse. Ce traité est divisé en trois journées ou trois livres, où ils parlent chacun à leur tour, se proposant leurs difficultés & leurs doutes.

CHAPITRE TROISIE'ME.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

I. LA premiére affaire de cette année à laquelle Cicéron paroisse avoir pris quelque part fut celle des habitans de l'Isle de Tenedos, qui fut portée au Sénat au commencement de Février. Il s'agissoit pour eux d'être maintenus dans le même état où ils avoient été avant la guerre & dans les immunités & franchises dont on les avoit autresfois gratifiés pour les affectionner à la domination romaine. Mais soit qu'ils se fussent rendus coupables ou suspects d'infidélité pendant les derniers mouvemens de

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

l'Asie, soit qu'il ne convînt plus à la République de les excepter de la Loi générale à laquelle étoient assujettis les autres insulaires, tout cela leur fut retranché, quoiqu'ils eussent pour eux Cicéron, à qui son frére les avoit fortement recommandés, & avec lui Bibulus Calidius & Favonius.

Quelques jours après Appius fit le rapport d'une autre requête présentée au nom d'Antiochus Roi de Comagéne tendant à la confirmation du don qui lui avoit été fait de la Ville de Seleucie, dont il étoit redevable à la libéralité de Pompée, & du titre d'allié & d'ami du Peuple romain, qu'il tenoit de la grace de César. Appius, comme très dévoué aux volontés de l'un & de l'autre, se prêtoit avec ardeur aux désirs du Prince, en qui l'on savoit déja qu'il vouloit se faire un client utile.

Ce dernier motif, qui peut-être étoit le plus pressant, ne touchoit pas assés notre Consulaire pour qu'il crût devoir y faire toute l'attention que sembloient éxiger de lui & sa réconciliation avec ce nouveau Consul & l'intérêt que d'autre part César & Pompée pouvoient prendre à des concessions qui étoient leur ouvrage. Mettant donc à quartier toutes ces considérations, il attaqua vivement & par de très bonnes raisons l'aliénation d'une Ville de cette importance ; qui étant située assés avant dans la Syrie, ouvroit à Antiochus ou à ses successeurs un passage & peut-être un moyen de s'étendre dans une si belle Province au préjudice de ses propres bienfaicteurs. Il ne traita pas l'autre article avec tant de sérieux, le sujet ne le comportoit pas. Le Roi de Comagéne étoit ou peu connu ou très médiocrement estimé. Cicéron dit à son occasion entre autres choses également desobligeantes ; qu'on n'auroit jamais fait, s'il faloit renouveller les robes à tous les Rois à qui l'on en avoit donné : que si César avoit bien voulu faire ce présent à quelques-uns d'eux pendant son Consulat, il ne le vouloit plus : ensuite adressant directement la parole aux Patriciens, « Je vous admire, Messieurs, ajoûta-t-il, vous voyiez à » regret Busrenus revêtu de votre Prétexte ; de quel œil la ver- » riez-vous sur le dos du Souverain de Comagéne ? » On rit beaucoup aux dépens de ce dernier, dont les demandes furent rejettées ; la premiére, parce que Seleucie n'étoit pas une Ville sans conséquence comme Appius l'avoit fait entendre ; la seconde, parce qu'Antiochus ne méritoit pas qu'on lui donnât plus de relief qu'il n'en avoit par lui-même.

Appius avoit eu beau faire sa cour à notre Cicéron, ce qui

ne lui arrivoit pas auparavant, employer auprès de lui les sollicitations d'Atticus, convoquer l'Assemblée du Sénat la plus nombreuse, & s'échauffer sur cette affaire à proportion de la récompense qu'il en attendoit, il trouva la Compagnie toute de glace & le Peuple si mal prévenu, qu'elle fut obligée par les cris de cette Multitude de se séparer sans l'entendre lui-même jusqu'au bout : ensorte qu'appréhendant que Cicéron n'en usât toûjours ainsi à son égard, & ne lui fît perdre toutes les aubaines qu'il se flattoit de tirer des autres rapports qu'il feroit pendant le reste du mois, il se rendit son complaisant & il devint pour lui aussi souple qu'il l'avoit été peu précédemment.

Le 13 du même mois de Février expiroit le délai de dix jours donné à Cælius, je ne sais en quelle nouvelle affaire, car celle où il s'étoit agi de violence publique avoit été terminée en 697 : & il faut de toute nécessité que le Cn. Domitius, au sujet duquel Cicéron dans une lettre à Quintus dit, qu'il ne put rassembler une quantité suffisante d'assesseurs pour juger, fût autre que le Consul actuel de ce nom, & même que Cn. Domitius Calvinus qui n'étoit déja plus Préteur. Ce qui confirme encore que c'étoit une accusation toute nouvelle, c'est que le même Cicéron craignoit que Ser. Pola, homme terrible dans les accusations & qui n'avoit point paru dans les autres, ne se fût chargé de celle-là à la priére de quelqu'un des Clodius, dont toute la famille sembloit acharnée à la perte de ce jeune Magistrat.

Le même jour les Députés des Tyriens eurent audience du Sénat, auquel ils portérent leurs plaintes contre Gabinius. La Compagnie étoit complette & à ce qu'il paroissoit très bien disposée pour eux. Les Traitans de Syrie, impliqués dans la cause de ces plaintes par rapport à C. Rabirius Postumus à qui ils avoient prêté la main comme à leur principal Associé, n'y vinrent pas en moindre nombre. Leur présence n'en imposa point aux Députés, ils dirent tout ce qu'ils voulurent contre Gabinius & contre eux ; & ils furent écoutés si favorablement que l'indignation du Consul Ænobarbus tombant en partie sur ces derniers, il leur dit après leur avoir reproché d'avoir suivi ce Proconsul jusqu'en Egypte « Ces désordres, Chevaliers romains, » n'arrivent que par votre faute, c'est la suite naturelle de la lé» géreté de vos jugemens : Nous jugeons, reprit fiérement C. » Lamia, l'un d'eux selon toutes les régles ; & vous, vous

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

» rendez vos jugemens inutiles par vos collusions.

II. Jusqu'à la fin de l'année derniére ou au commencement de celle-ci, il ne paroissoit pas que César eût pris les égards que Cicéron avoit eus pour lui & même les services essentiels qu'il lui avoit rendus, autrement que comme des satisfactions ou des marques du repentir qu'il avoit de n'avoir pas dès les premiers tems répondu à ses avances. L'amitié que l'estime auroit dû former entre eux étoit étouffée par la crainte & par la défiance qu'ils avoient l'un de l'autre : & peut-être que les choses auroient duré sur ce pié-là ; si Balbus, le confident de César & que nous avons vu le Client de Cicéron, n'eût travaillé à leur réunion. Suivant le plan de ce galant homme, Quintus en prenant une Lieutenance auprès de la personne & dans l'armée du même César, devoit servir à ce Général de garant & d'otage de la foi de son aîné.

Ce projet conçu par Balbus, qui avoit la confiance de toutes les Parties & une connoissance parfaitte de leurs intérêts & de leurs sentimens les plus cachés, ne rencontra aucune difficulté dans l'éxécution. Cicéron y entra de la meilleure grace, & ce n'est pas merveille ; ce que Balbus avoit à lui proposer, notre Consulaire le lui auroit demandé, s'il avoit pu se résoudre à convenir du besoin qu'il avoit de César. Cet ami lui épargna la peine d'un aveu qui coûte toûjours trop. Il ne lui parla que de son frére, de ce cher frére qui peut-être n'avoit pas plus lieu que lui (Cicéron) de se louer de Pompée, dont il sortoit d'être Lieutenant en Sardaigne pour la fourniture des blés, qui peut-être n'auroit jamais d'autre emploi, qui cependant pouvoit faire quelque chose de mieux & qui même sembloit le désirer : il est aisé de s'imaginer de quelle maniére ou à peu près un homme aussi adroit que l'étoit Balbus & qui, en faisant le bien des personnes qu'il vouloit rapprocher se faisoit à lui-même un mérite de sa médiation, put lui parler des avantages que Quintus trouveroit auprès de César ; il pouvoit s'en rendre caution, il pouvoit même avoir déja sa parole pour cette Lieutenance : mais il faloit, ou que Cicéron la demandât, ou que du moins il témoignât par écrit que cela lui feroit plaisir.

Il n'est rien où l'on ne réussisse en pareille affaire, quand on entre aussi bien dans le sens de ceux avec qui l'on traite. Ce qui auroit paru le plus difficile, fut précisément ce qui fut saisi avec le plus d'ardeur. Le point principal & celui où Cicéron &

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

César se rencontroient étoit de s'assûrer l'un de l'autre. Quintus par rapport au dernier n'étoit qu'un personnage accessoire qu'on n'avoit introduit sur la scéne que pour y amener son aîné, de qui à l'occasion de cette commission & des remerciemens qu'il étoit très naturel qu'il en fît, on vouloit tirer une parole positive qu'il ne manqueroit jamais au Proconsul des Gaules.

Cicéron écrivit donc, & il remit sa lettre à Balbus qui la joignit à une des siennes, par laquelle il marquoit en détail à César que l'affaire des Cicérons étoit aussi avancée qu'elle pouvoit l'être. La réponse qu'y fit celui-là supposoit ce qui pouvoit n'être qu'une fiction, mais qui pris sur ce pié-là même ne sauroit donner qu'une plus haute opinion de sa prudence & de sa sagacité. Il disoit, que le paquet où avoient été renfermées les deux lettres de Balbus & de Cicéron lui avoit été remis en si mauvais état à cause de l'humidité de la saison, que les caractéres en étoient totalement effacés : en sorte que (c'étoient ses termes) il auroit ignoré qu'il y en eût eu une de ce dernier, s'il n'en avoit pas été instruit par un endroit de celle de Balbus, qui s'étoit conservé assés sain pour qu'il y déchiffrât quelque chose des dispositions où étoit le même Cicéron. A cela il ajoûtoit, » J'ai bien vu que vous m'écriviez quelque chose de Cicé» ron ; & autant que je l'ai pu deviner, ce que vous m'en mar» quiez étoit plus à désirer qu'à espérer. » Balbus ayant communiqué cette réponse à notre Consulaire, celui-ci ne se fit pas prier pour envoyer à César une seconde copie de la même lettre, qui eut tout l'effet qu'il en pouvoit attendre : car elle fut suivie d'une autre réponse sur laquelle Quintus partit pour l'aller joindre. Balbus n'étoit encore alors que Chef des ouvriers ou Ingénieur principal dans l'armée de César ; & s'il se trouvoit à Rome, c'étoit pour des affaires de la nature de celle-là, & peut-être pour celle-là seule : car comme Cicéron avoit pour lui-même quelques années auparavant accepté une Lieutenance de Pompée, qui par ce moyen l'avoit à son commandement & pouvoit à toute heure le tirer de Rome pour s'en faire suivre ou l'envoyer ailleurs, il auroit bien pu arriver que César, à qui il étoit nécessaire dans cette Ville, eût détaché d'auprès de soi Balbus pour cet unique sujet.

Par cette seconde réponse César prévenoit notre Cicéron contre les espérances que son frére auroit pu concevoir d'une grande fortune à faire auprès de lui, alléguant pour excuse sa

An de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

pauvreté présente. Cicéron, qui entendoit raillerie, lui répondit sur le même ton ; mais avec la dignité qui convenoit à un homme de son âge, de son rang & de son expérience : & il avertit Quintus, qui en attendant étoit à Arcanum occupé à ses bâtimens, de ne point se rebuter pour le peu de montre qu'on lui faisoit.

Au défaut de cette lettre & d'un grand nombre d'autres qui, pour le dire en passant, avoient été recueillies au moins en trois Livres & qui nous auroient mis fort au fait du dégré de familiarité où ils en étoient l'un à l'égard de l'autre, en voici une qui pourra y suppléer & qui d'ailleurs ne peut que faire plaisir par la singularité du personnage qui en est l'objet. C. Trebatius Testa, Jurisconsulte savant & d'un esprit agréable, faisoit mal ses affaires à Rome : notre Orateur comme son ami fut le premier à lui conseiller d'en sortir & d'aller chercher fortune auprès de César, à qui il écrivit en ces termes un peu après le départ de Quintus.

Cicéron à César Imperator (Commandant en chef) salut.

» Voyez, je vous prie, jusqu'à quel point je suis persuadé » que vous êtes un autre moi-même ; non pas seulement dans » les choses qui me touchent personnellement, mais aussi dans » celles qui intéressent mes amis ! Je m'étois proposé de ne me » point séparer de Testa en quelque lieu que j'allasse, & de le » ramener chés moi comblé de mes attentions & de mes bien- » faits : mais voyant que Pompée tardoit plus à venir que je » n'avois pensé, incertain d'ailleurs du tems auquel je partirois » avec lui ou même si je ferois aucun voyage en sa compagnie, admi- » rez encore une fois combien je compte sur vous, je me suis mis » dans l'esprit que vous deviez m'aquitter envers Testa de ce que » je lui avois promis en mon nom ; & je me suis engagé au vôtre, » avec autant d'assûrance que j'avois coûtume de faire, lorsque je » n'avois à répondre que de moi. Une rencontre aussi heureuse » qu'imprévue a pleinement justifié la bonne opinion que j'avois » de vous & a mis dans mes mains un nouveau gage de votre » amitié pour moi : car dans le moment que je m'entretenois » chés moi avec notre cher Balbus de quelques petits détails con- » cernant Testa, voilà qu'on m'apporte une lettre de vous, à » la fin de laquelle vous dittes, ce M. Orfius que vous me re-

» commandez, ou je le ferai Roi dans quelque canton de la » Gaule, ou je le mettrai ici à la tête de la troisiéme Légion. » Si vous en avez quelqu'autre à m'envoyer, vous le pouvez, » je ne ferai pas moins pour lui. A ces mots, nous avons Balbus & moi levé les mains au Ciel : Il nous a paru qu'il y avoit » là plus que du hasard & que les Dieux nous avoient ménagé cette favorable conjoncture. Je vous adresse donc Testa & » je vous l'adresse, d'abord comme un homme que je vous destinois, & ensuite comme un homme que vous m'avez demandé. Je vous prie, mon cher César, de l'accueillir avec toute » la bonté que vous départiriez en ma considération à tous mes » autres amis. En me rendant caution auprès de vous, je n'emploierai point ce vieux mot dont vous fîtes un sujet de plaisanterie lorsque je m'en servis pour Milon dans une occasion » toute semblable : Je traiterai la chose plus sérieusement ; & » je veux bien que vous preniez au pié de la lettre & dans le » sens le plus rigoureux le témoignage que je vous rends, qu'il » n'y a pas au monde un plus honête homme, un homme plus » accompli & plus modeste : j'ajoûterai que c'est un de nos maîtres dans la jurisprudence, qu'il a une mémoire excellente & » qu'il sait tout ce que l'on peut savoir. Je ne vous demande » pour lui ni commission ni commandement en particulier ; votre bienveillance & quelque part à vos graces, c'est tout ce » que je désire, sans prétendre néantmoins empêcher que vous » ne le décoriez de quelque titre honorable, si cela vous plaît » ainsi. En un mot je vous le livre entiérement, & je compte » assés faire pour lui que de le déposer comme je fais en vos » mains victorieuses & bienfaisantes. Je me rendrois ennuyeux » à vous en dire davantage, vous m'excuserez. Ayez soin de » votre santé, & aimez moi toûjours comme vous faittes.

César fit honneur à la recommandation de Cicéron & commença par offrir à Testa une qualité de Tribun dans ses troupes en le déchargeant de tout service. Testa ne l'accepta pas d'abord : Cicéron se moqua de sa délicatesse & lui fit connoître le tort qu'il avoit de rebuter quoique ce pût être de la part d'un homme de qui il avoit tout à attendre. Les conseils qu'il lui donna, & dont Testa fit son profit dans la suite marquent tout ensemble, & combien il étoit bon ami, & combien il se promettoit de son crédit sur l'esprit de César. A quelque tems de-là celui-ci lui écrivit très obligeamment, qu'il n'avoit encore pu à

An de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

cause de ses grandes occupations faire connoissance avec Testa comme il le désiroit, mais que certainement cela ne tarderoit pas.

III. Cicéron passa les trois mois de mars, d'avril & de mai, tantôt à sa maison de Cumes & tantôt à celle de Pompeiï. Ce fut dans la premiére qu'il commença son traité *de la République*, que l'on trouve aussi cité sous le titre, *du parfait Citoyen* & sous celui, *de la meilleure forme de Gouvernement*, ouvrage vraiment considérable, pour la composition duquel il eut recours à la Bibliotéque d'Atticus, où étoient déja les livres de Varron, dont il paroissoit vouloir s'aider encore plus que des autres.

Ces recherches & le tems qu'il mettroit à les faire ne lui devoient rien coûter, pourvu qu'il le conduisît à sa perfection ; sinon, il disoit en badinant qu'il en seroit quitte pour le jetter à la mer qu'il avoit sous ses yeux, ou pour écrire sur quelque autre sujet, ne pouvant se tenir dans l'inaction.

Cette ardeur pour le travail, qui loin de se rallentir avec l'âge sembloit au contraire aquérir chaque jour une nouvelle force, n'étoit guére moins vive dans son frére ; & la seule différence qu'on y remarquoit ne pouvoit venir que de leur caractére. Celui de Quintus inconstant & volage ne le portoit à rien qui demandât une certaine application ou une étude bien suivie. Un goût naturel & des connoissances suffisamment étendues l'avoient mis de bonne heure à même de choisir entre divers genres de littérature : mais son feu s'étant apparamment amorti dans les premiers essais qu'il avoit faits sur l'éloquence, il n'eut plus que de la tiédeur pour les autres arts ; & renonçant à s'en faire une occupation, il s'étoit réduit à n'y chercher que son amusement. Il ne laissa pas de cultiver la Poésie avec une sorte de préférence, & notre Cicéron vouloit bien le reconnoître pour son maître en cette partie : mais en quelle autre ne lui auroit-il pas cédé, si Quintus eut été d'humeur à en disputer avec lui ? Au personnage qu'il lui fait faire dans ses dialogues, ne jugeroit-on pas qu'il auroit fait de grands progrès dans la Philosophie ? & même à l'égard de l'éloquence, ne le fait-il pas valoir & au de-là de son mérite par les dispositions qu'il nous fait entendre qu'il y avoit ? Il est vrai que pour les vers il avoit une facilité non pareille, j'en parle ailleurs.

Ici, à propos du seul endroit de Cicéron où il soit fait mention de Lucrece, je mettrois volontiers en question si ce fut

lui

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Claud. Pulcher.

lui ou Quintus qui revit les livres *de la Nature* de cet excellent Poéte : car quoique Eusébe l'ait décidée en faveur du premier, il ne seroit pas étonnant que ceux qu'il copioit se fussent trompés dans le nom : ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la suite de ce passage tronqué, où l'on ne découvre qu'une légére trace du jugement que les deux fréres portoient de ce Poéme, ce qu'on y lit peut fort bien s'interpréter de la correction que le cadet en faisoit à la campagne, où il étoit au mois de février. A quelques jours de là il n'étoit plus question de vers pour ce dernier, il s'étoit jetté à corps perdu dans la lecture des Historiens, qu'il dévoroit : il en étoit alors à Callisthéne & à Philiste, & peut-être étoit-ce-là les modéles qu'il eût suivis, s'il avoit écrit en ce genre comme il paroissoit en avoir envie : cette boutade lui passa, & il partit vers la fin de mai pour la Gaule, se reposant sur Cicéron de plusieurs choses qui pouvoient avoir rapport à ses intérêts & dont une des principales étoit de veiller sur les études du jeune Quintus ; ce que celui-là ne lui promettoit pas seulement, il s'obligeoit à le voir tous les jours quand il seroit revenu à Rome, & même à lui servir de maître, ayant aquis dans le séjour qu'il faisoit à Cumes & à Pompeii l'habitude d'enseigner en instruisant son propre fils.

IV. Quelque peu auparavant (le 10 de mai) Atticus s'étoit mis en route pour l'Epire, d'où il devoit se rendre en Asie. Pour Cicéron il ne fut de retour à Rome que le 2 de Juin. Il y reçut des lettres de Quintus dattées de Plaisance & de Laude, avec une autre de César adressée au même Quintus & que celui-ci lui envoyoit pour le rendre participant de la satisfaction qu'il en avoit. Sur cela Cicéron lui répond, que c'étoit là quelque chose & même quelque chose de très grand par les espérances que l'on en pouvoit concevoir « mais vous me connoissez assés pour m'en croire, ce que j'en estime le plus je le tiens déja : c'est premiérement de vous savoir aussi disposé à faire tout ce qu'il faudra pour notre avantage commun ; & en second lieu de découvrir pour moi dans César un fond d'affection que je préfére à tous les honeurs qu'il veut que j'attende de lui » : car César lui avoit aussi écrit & sa lettre lui étoit venue très à propos puisqu'il étoit précisément dans la situation où il faloit qu'il fût pour en être touché autant qu'il paroissoit l'être. C'étoit dans un de ces momens où, négligé par Pompée, il ne pouvoit envisager rien de plus flatteur ou de plus

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

consolant que de retrouver dans l'un ce qu'il croyoit avoir perdu dans l'autre.

César lui marquoit d'abord le plaisir que lui avoit causé l'arrivée de Quintus & le souvenir de leur ancienne amitié. Ensuite il lui promettoit de faire en sorte, qu'au milieu de la douleur & de l'ennui que lui occasionneroit l'absence de son frére il trouvât quelque douceur à penser qu'il étoit avec lui.

Des sentimens si pleins de tendresse, exprimés d'une maniére aussi délicate, méritoient bien qu'à l'invitation que Quintus lui faisoit de se tourner du côté de ce grand homme, il répondit comme il fit, qu'il reconnoissoit à ces conseils l'amitié d'un frére, mais qu'il n'étoit pas besoin qu'il l'excitât, que tout le portoit à se donner à ce Héros & qu'il s'y livroit de tout son cœur « Et » je ferai peut-être, ajoûtoit-il, ce que font les voyageurs qui » ont hâte. Si par hasard ils viennent à se lever plus tard quils » n'auroient voulu, ils redoublent de vitesse en telle sorte qu'ils » arrivent au gîte encore plûtôt qu'ils n'auroient fait s'ils s'é» toient mis en chemin de grand matin. Il en sera de même à » mon égard : & après m'être endormi si long-tems sur ce que » je devois à ce personnage, quelque chose que vous fissiez pour » me réveiller, je réparerai par l'ardeur avec laquelle je veux » le cultiver tout le tems que j'ai perdu, & je le réparerai jus» que à le célébrer en vers, puisqu'il aime les miens. Faittes seule» ment que j'aye pour sujet *la grande Bretagne*, & vous verrez » ce que peut mon pinceau avec vos couleurs.

César par la même lettre le prioit de demeurer à Rome, c'étoit là le but de tant de caresses, & du reste il badinoit agréablement avec lui sur le présent qu'il lui avoit fait de Testa, dont il le remercioit comme d'un homme avant l'arrivée duquel personne de ceux qui l'environnoient n'auroit été capable de dresser une formule d'assignation. Cette raillerie qui portoit sur lui autant que sur ce Jurisconsulte, ne l'empêcha pas de demander encore depuis à César un poste de Tribun des soldats en faveur de M. Curtius : » Car, disoit-il, de m'adresser pour cela » au Consul Ænobarbus, ce seroit me moquer de lui, après la » déclaration qu'il a faitte à diverses reprises que son pouvoir ne » s'étendoit pas jusque là. » Effectivement son Collégue Appius avoit eu recours, non à lui, mais à César pour obtenir une Place semblable.

Quelque tems après Quintus pria Cicéron de lui mander con-

fidemment s'il prévoyoit avoir quelque chose à craindre pour l'année suivante, parce que sur cela il prendroit ses mesures. Cicéron lui répondit qu'il ne craignoit rien : mais que s'il arrivoit que quelque furieux lui suscitât une nouvelle affaire, il seroit prêt à la soûtenir, ayant pourvu à tout ce qui lui étoit nécessaire pour s'en bien tirer ; & ayant pour lui outre la faveur publique qui se manifestoit en toute occasion, les bonnes graces de César & de Pompée : car quoiqu'il ne comptât guére sur ce dernier, il ne pouvoit en parler autrement, & par plusieurs raisons ce devoit être un secret pour son frére.

V. Ce ne fut je pense que vers les mois de juin ou de juillet qu'il écrivit à Crassus pour l'informer, non pas seulement du service qu'il lui avoit rendu sur la fin de l'année précédente, mais de quelque autre plus récent, rélatif ou au titre d'*Imperator* que ses troupes lui avoient donné à la prise de Zenodotia dans la Mésopotamie & qu'il eut la vanité de se vouloir faire confirmer par le Sénat, ou au réfus que Gabinius avoit fait de se démettre à son arrivée du commandement & de la jurisdiction dans la Syrie, ou à quelques plaintes auxquelles Crassus lui-même avoit donné lieu par son avarice & que notre Consulaire assoupit par sa prudence.

Le monde est plein de gens qu'on peut avertir soi-même du bien qu'on leur fait, sans quoi ils en prétendroient cause d'ignorance. La lettre par laquelle il lui rendoit compte de ce bon office, quel qu'il fût, recevoit même une forme très obligeante de l'explication générale dans laquelle il entroit sur tout le passé, & de la protestation qu'il y faisoit que ces premiers actes d'amitié seroient suivis de tous ceux qui pourroient être en son pouvoir, voulant que cette lettre eût la force d'un traité d'alliance & que tous les termes en fussent rigoureusement interprétés contre lui-même s'il y manquoit.

Malgré tout cela il est certain, comme je l'ai déja dit, que notre Cicéron ne l'estimoit pas & qu'il ne le regardoit point autrement que comme un méchant homme. Pour agir conséquemment avec des gens de cette trempe il faudroit être tout à soi & ne tenir à rien ; sans cela on ne sauroit guére se dispenser de feindre d'être de leurs amis, & c'est une des peines que l'on s'impose quand on est dans le monde avec de l'ambition.

Le 15 de juillet C. Cato & un des Collégues qu'il avoit eus

au Tribunat furent absous des attentats qu'ils avoient commis contre la République, & on en imputoit au premier de plus d'une espéce, qui demeurérent impunis au moyen de la protection qu'il trouva dans Pompée à qui il étoit tout dévoué, ce qui faisoit dire à Cicéron qu'il n'y avoit tout au plus de châtiment à craindre que pour ceux qui de sang froid auroient égorgé un Pére de famille dans sa maison. Clodius avoit été un de ses Accusateurs, & sa peroraison qui avoit été fort belle avoit semblé ébranler les Juges; Hortensius avoit aussi parlé contre lui & son coaccusé avec son éloquence ordinaire: & notre Orateur y auroit lui-même fait briller la sienne, si sa chére Tullie ne l'avoit retenu par la crainte qu'il ne lui échappât quelque chose d'offensant contre Clodius. On voit par là que ce dernier n'étoit pas sorti de Rome, quelque feinte qu'il en eût fait sur la fin de l'année précédente, ou qu'il y étoit revenu & que sa présence étoit un sujet continuel d'allarmes pour la famille de Cicéron, qui fut engagé le même jour par des députés de Reate à se transporter chés eux pour défendre les intérêts de leur commune contre les habitans d'Interamne devant le Consul Appius qui s'y rendit aussi avec dix Commissaires. Ils se plaignoient de ce que, depuis une dixaine d'années que l'on avoit coupé une montagne pour élargir le Lac Velinus, les eaux prenoient leur cours dans le Nar, & ne fournissoient plus à leur vallée la même humidité qui la rendoit auparavant très fertile.

Tout ce mois de Juillet & les suivans, où les chaleurs furent extraordinaires, Cicéron fut plus occupé qu'il ne l'avoit encore été: & la raison en est, qu'outre les affaires courantes & celles dans lesquelles ses amis où ses cliens étoient engagés, il eut par surcroît à parler dans la plûpart de celles que l'ambition & la brigue qui ne furent jamais plus échauffées, firent naître.

Parmi ceux dont il prit la défense étoient, un Fonteïus & un Messius ou Mescinius qui avoit été Edile sous le précédent Consulat & l'un des huit Tribuns qui durant celui de Spinther s'étoient déclarés pour lui, Drusus Collégue de Vatinius dans le Tribunat de 694, Vatinius lui-même & Plancius, qui pareillement avoit été Tribun en 697.

La défense de Vatinius suppose de la part de notre Orateur une réconciliation qui dut étonner tout le monde. Spinther entre autres lui en ayant demandé raison, Cicéron après lui avoir exposé l'état présent des affaires publiques & les divers événemens qui

l'y avoient disposé, lui avoue enfin; que n'ayant pu obtenir ni de César ni de Pompée qu'ils se détachassent de leur P. Clodius, il s'étoit tourné du côté de cet autre Publius. « Je me suis, dit-» il, excusé envers les Juges devant qui j'ai plaidé pour lui, en » leur représentant; que puisque des personnes du premier rang à » qui j'avois les plus grandes obligations ne laissoient pas d'aimer » mon ennemi jusqu'à s'entretenir librement avec lui, & à » l'embrasser familiérement en ma présence, il étoit juste que » j'eusse aussi mon Publius sur qui je pusse me venger des caresses » qu'ils faisoient à l'autre.

Je ne crois pas que, dans tout ce que nous avons de Cicéron, il y ait un seul endroit où il paroisse plus petit ou plus foible & où il ait fait un raisonnement plus faux. Qu'une femmelette dépitée, qu'un enfant capricieux tinssent ce langage on le leur pardonneroit, parce qu'on le prendroit pour un aveu indirect de leur pusillanimité ou de leur folie: mais qu'un homme sensé & judicieux veuille qu'on y trouve son excuse, c'est ce qu'on ne conçoit pas, quand même pour la faire passer on pourroit ajoûter que Vatinius étoit déja brouillé avec César; qui après l'avoir envoyé en Illyrie, où il avoit mérité le triomphe l'année d'auparavant, ne vouloit pas qu'il en reçût les honeurs.

Milon donna au Peuple sur la fin de Juillet des Jeux tels qu'on les pouvoit attendre de sa magnificence. Cicéron assista au moins une fois à ceux du Théatre, où il fut vu avec plaisir & où il applaudit avec tous les spectateurs éclairés à cette Arbuscula dont parle Horace, & à laquelle Atticus prenoit intérêt. Elle jouoit ce jour là dans l'Andromaque, & elle s'y fit admirer aux dépens des Acteurs qui avoient alors le plus de vôgue.

VI. Le mois de Juillet, où l'on avoit coutume d'élire les Magistrats pour l'année suivante, ne fut employé celle-ci par les Candidats qu'en mouvemens qu'ils se donnérent pour trouver des fonds. L'abus des brigues n'avoit jamais été si grand : on auroit dit que les charges étoient au plus offrant; & les emprunts qu'on étoit obligé de faire pour fournir aux dépenses nécessaires dans ces occasions avoient tellement fait monter l'espéce, que l'usure avoit doublé au 15 de ce même mois, où la faction de César portoit au Consulat Memmius Gemellus avec qui il s'étoit reconcilié, & qui dans cette poursuite agissoit de concert avec Calvinus. Les deux Consuls en place avoient lié cette partie dont nous verrons qu'ils partagérent la honte. D'un autre côté, Pompée

sembloit favoriser Scaurus qu'il abandonna depuis malgré le double lien qui les unissoit ; & il s'opposoit de toutes ses forces à Messala, qui étoit aussi sur les rangs & qui ne laissa pas de prendre le dessus à force d'argent & d'amis qui ne lui manquoient pas.

Les aspirans au Tribunat en usérent avec plus de franchise & plus de noblesse : ils s'engagérent par serment à en passer par le jugement de Caton, entre les mains de qui ils consignérent chacun 500 mil sesterces, se soumettant à ce qu'ils fussent perdus pour ceux qu'il condamneroit de brigue & distribués aux autres qui ne s'en seroient pas rendus coupables : mais on ne sait ce qui arriva de ce compromis, parce que les élections à la veille desquelles on croyoit être furent remises cette fois-là & plusieurs autres encore.

Le Sénat fut assemblé & délibéra à diverses reprises sur les moyens d'arrêter le cours de ce désordre. On y proposa, on convint même de donner des Commissaires aux prétendans, pour informer contre eux & les juger immédiatement après les Comices : on en vint jusqu'à nommer ces Commissaires ; mais d'un côté l'intervention des Tribuns, de l'autre la mollesse des Consuls obligérent la Compagnie à renoncer à cet expédient. De la façon dont elle étoit composée on ne pouvoit guére s'attendre à autre chose ; & Cicéron, qui la compare au conseil des Abdéritains, n'avoit rien à faire de mieux que de s'en absenter, d'autant qu'il ne s'y trouvoit point qu'il n'y perdît patience.

VII. Dans l'intervalle du 15 au 28 de Juillet il reçut des nouvelles de Quintus, qui lui mandoit son arrivée dans la Grande Bretagne où il avoit suivi César ; lequel, sans se rebuter du peu de succès qu'avoit eu une premiére descente qu'il avoit faitte dans cette Isle, venoit d'en entreprendre une seconde sur des apparences plus flatteuses.

Par la réponse que Cicéron lui fit on voit qu'il avoit à peine eu le loisir de la dicter, tant il étoit occupé des affaires du » Barreau. Mais il faut bien souffrir tout cela, lui ajoûtoit-il, » puisque vous m'y condamnez, & ne manquer ni à nos espé- » rances ni à l'opinion que César a de moi, quelque difficulté » qu'il puisse y avoir à les remplir, sa faveur & la considération » où je veux me maintenir en devant être le prix. Je donne donc, » comme vous le désirez, toute mon attention à me ménager » avec tout le monde, à calmer les inquiétudes de ceux qui sont

An de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

» fâchés de nous voir si étroitement liés avec lui, & enfin à me » faire aimer & rechercher par ceux qui pensent plus équitable- » ment ou qui lui sont le plus affectionnés.

Ce fut pour cela qu'il s'abstint d'aller au Sénat aux jours où l'on devoit aviser aux moyens d'arrêter la fureur des brigues. Il craignoit trop de se commettre avec les Candidats du Consulat, qui tous étoient plus ou moins ouvertement portés à cette dignité par César ou par Pompée, en qui désormais résidoit tout le pouvoir; & il avoit pris une résolution trop ferme de ne s'ingérer de la guérison des maux publics, qu'il ne fût autrement soûtenu qu'il ne l'étoit. Il marquoit à son frére que le matin du jour même où il lui écrivoit il avoit fait absoudre Drusus accusé de prévarication, & cela à la faveur des Tribuns du Trésor dont les suffrages avoient excédé de quatre ceux des Sénateurs & des Chevaliers qui l'avoient condamné; que dans l'après midi il devoit défendre Vatinius & que cela lui seroit facile; que les Comices pour les élections avoient été remis au mois de Septembre & qu'on alloit procéder au jugement de Scaurus.

Il le félicitoit ensuite sur son arrivée dans la Grande Brétagne, « Je craignois pour vous, continuoit-il, l'Océan & plus » encore l'abord de cette Isle: je ne suis pas bien rassûré sur le » reste; cependant je vois qu'il y a plus à espérer qu'à craindre, » & mon inquiétude ne vient presque que de mon attente. Le » beau sujet à traiter que la situation de ces lieux! Quel abon- » dance de choses, quelles nations, quelles mœurs, quels com- » bats, & par dessus tout cela quel chef vous avez à célébrer! » Je vous aiderai très volontiers en tout ce que je pourrai, com- » me vous m'en priez, & je vous envoyerai puisque vous le desirez » les vers que j'ai faits sur ce sujet, sans m'embarrasser du prover- » be, *des chouettes à Athênes*. Mais à propos de vers, il semble » que vous me veuilliez faire un mystére du jugement que César a » porté de ceux que je lui ai fait passer (c'étoit je pense le Poéme » latin de son Consulat) il m'avoit écrit auparavant, qu'il en avoit » lu le premier livre ou le premier chant, & qu'il avoit été plus con- » tent de mon début que d'autres vers, même grecs, qu'il eût jamais » lus: quant aux suivans, à commencer d'un certain endroit, il » les trouvoit plus lâches, c'est le terme dont il se sert. Avouez- » moi la vérité, est-ce la chose ou le tour que je lui donne qui » ne lui plaît pas? Vous ne risquez rien à me parler franche-

» ment ; car, c'est un parti pris, mon amour propre n'en souffri» ra point : mandez-moi donc sur cela sans déguisement & en bon » frére tout ce que vous en savez.

VIII. M. Scaurus, dont nous venons de voir que le jugement étoit instant, étoit fils de M. Æmilius Scaurus Prince du Sénat & beau-fils de Sylla qui avoit épousé sa mére. Il n'avoit point voulu profiter des libéralités que ce Dictateur répandoit sur les compagnons de sa victoire. Non-seulement il les avoit rejettées, il s'étoit abstenu de rien acheter de ce qui avoit été mis en criées. Il avoit d'ailleurs de fort grands biens qu'il consomma par ses profusions dans son Edilité. En étant sorti avec beaucoup de dettes, il s'en dédommagea sur la Sardaigne qui lui échut après sa Préture, & où l'on prétendit à son retour qu'il s'étoit comporté avec autant de cruauté que d'avarice : en cela il auroit pu bien ressembler à son pére : dont au surplus il n'eût jamais la tête. Il n'avoit pas laissé de plaider dans son jeune âge quelques causes, & même depuis qu'il étoit revenu de sa Province il s'étoit chargé de celle de C. Cato qui avoit été absous le cinq de Juillet. Quelques jours auparavant il s'étoit présenté pour demander le Consulat : mais les Députés de Sardaigne étant arrivés à Rome pour se plaindre de sa gestion, il fut entrepris pour concussion par Valerius Triarius, jeune homme qui avoit la parole fort à la main & dont la réputation étoit déja faitte. Il étoit fils d'un Triarius qui avoit porté les armes dans la même Isle contre Lepidus, & qui avoit depuis été Lieutenant de Lucullus dans l'Asie & dans le Pont, lorsque ce dernier faisoit la guerre à Mithridate. L'assignation étoit donnée devant le Préteur Caton ; qui, comme nous l'avons vu, connoissoit de ce crime, & elle tomboit au 8 de Juillet, trois jours après que C. Cato avoit été absous.

Les Souscripteurs de Triarius contre Scaurus étoient, L. Marius fils de L. & les deux fréres Pacuvius M. & Q. dont le surnom étoit Clodius, auxquels on donna trente jours pour se transporter en Sardaigne & en Corse & y informer contre l'Accusé : mais ils n'acceptérent pas ce délai, alléguant pour raison que les Comices consulaires pouvant se tenir avant qu'il fût expiré, ils craignoient, que Scaurus ne fît servir l'argent qu'il avoit enlevé aux habitans de ces Isles à acheter le Consulat, qu'à l'éxemple de son pére il ne s'emparât de cette dignité avant qu'il fût jugé, & que tout de suite il ne se fît pourvoir d'une autre Province

An de R. DCXCIX; de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

vince qu'il ne manqueroit pas de dépouiller ſans avoir rendu compte de la maniére dont il avoit adminiſtré la premiére.

Quelque choſe que puſſent dire les deux Pacuvius, Scaurus ſe promettoit beaucoup de la faveur attachée au nom de ſon pére, & il ſe fioit encore plus ſur la protection de Pompée, dont la ſeconde femme Æmilia étoit ſa ſœur, & dont Mucia la troiſiéme étoit devenue la ſienne : mais il craignoit Caton ; à cauſ ede l'amitié que ce Magiſtrat & ſa ſœur Servilia, pour qui il avoit une grande conſidération, portoient à Flaminia mére de Triarius & à Triarius lui-même. Il ſe trompoit ſans doute ſur ce dernier article : Caton avoit les oreilles fermées aux recommandations, & on auroit perdu ſon tems à lui en faire ; il n'écoutoit que ſon devoir & il ne ſuivoit en tout, ou pour parler plus juſte, il n'avoit intention de ſuivre que le droit & les régles. Sur l'autre point Scaurus ſe mécomptoit auſſi. A la vérité le fils qu'il avoit de Mucia étoit uterin aux enfans de Pompée, qui n'en avoit eu que d'elle : mais cette alliance des enfans entre eux n'en formoit pas une entre leur péres ; & Scaurus ne s'abuſoit que plus groſſiérement dans les conſéquences qu'il en tiroit par rapport à ce premier mari, qui ne lui pardonna jamais d'avoir reçu dans ſon lit une femme qu'il avoit jugée indigne du ſien.

Scaurus fut défendu par ſix différens Orateurs ; ce qui étoit rare avant ce tems, où l'on n'en employoit ordinairement que quatre & fut commun depuis, qu'on les multiplia quelquesfois juſqu'à douze. Ces ſix furent Clodius, M. Marcellus, Calidius, Cicéron, Meſſala & Hortenſius, ſans compter Scaurus lui-même qui émut beaucoup ſes Juges par ſon air mortifié, par ſes larmes, par le récit de ſon Edilité ſur laquelle il s'étendit fort au long, & par le ſouvenir du grand crédit qu'avoit eu ſon pére.

Il fut de plus recommandé par neuf Conſulaires, ſavoir par Cæſoninus, Volcatius, Nepos, Perpenna, L. Philippus, Cicéron, Hortenſius, Iſauricus & Pompée ; de la plûpart deſquels il repréſenta les lettres, d'autant qu'ils étoient abſens : Pompée lui-même, en ſa qualité de Proconſul, ſe tenoit hors de la Ville. Fauſtus ſe diſtingua par la maniére humble & touchante dont il ſupplia, & dont on ne fut pas moins attendri qu'on

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

l'avoit été au discours de Scaurus. Il éxerçoit alors la Questure. Quand ce vint au moment d'opiner, les parens & amis se jettérent aux piés des Juges. D'un côté étoient Scaurus & M. Glabrio fils de sa sœur, Paullus, P. Lentulus fils du Flamine, L. Æmilius Bucca le fils, & C. Memmius: de l'autre côté, Faustus frére de sa mére, C. Apronius Limo, qui quelques mois auparavant avoit épousé Fausta que Memmius Gemellus avoit répudiée, T. Peducæus, C. Cato & M. Olenas. Parmi les Juges il y avoit 22 Sénateurs, 23 Chevaliers & 25 Tribuns du Thrésor. De la part des Sénateurs quatre le condamnérent, de celle des Chevaliers il n'y en eut que deux & autant parmi les Tribuns du Thrésor qui lui fussent contraires.

Caton vouloit qu'on délibérât sur le champ contre les accusateurs, & plusieurs d'entre le Peuple les menaçoient déja du geste: mais il céda au plus grand nombre qui n'étoit pas le plus éclairé; & la chose ayant été remise au lendemain Triarius n'eut contre lui aucune voix: ses Souscripteurs M. & Q. Pacuvius en eurent dix, & L. Marius trois.

Comme cette affaire fut jugée en été, Asconius a remarqué que Caton y présida sans tunique, avec une simple toge ou saye, telle qu'on la portoit à l'armée, serrée sur son corps par un ceinture. Il étoit venu ainsi accoûtré sur la place, & ce fut dans cet habillement qu'il fit ses fonctions. Il avoit pris l'éxemple de cette ancienne façon de se vêtir sur des statues du tems de Romulus qui étoient dans le Capitole, & sur une du Dictateur Camillus qui se voyoit dans les Rostres, lesquelles n'avoient que des toges sans tuniques.

Appius étoit une des Parties secrettes de Scaurus; & Cicéron ne dissimula pas le reproche que l'on faisoit à ce Consul, de s'être entendu avec les Sardaignois pour le diffamer: il ne lui cacha pas même l'impression qu'il en recevoit; & il l'en excusa malignement sur la crainte qu'il pouvoit avoir, que son frére Clodius n'eût à disputer avec Scaurus la dignité consulaire, ou comme Plébéien ou comme Patricien; « car, disoit-il, il n'étoit pas en» core décidé à laquelle des deux qualités il s'en tiendroit. Il ne faut que penser, que Clodius plaidoit dans la même cause à la tête des autres amis de Scaurus & avant Cicéron lui-même, pour convenir que ce dernier étoit bien peu maître de se retenir sur un mot de raillerie.

An. de R. DCXCIX de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Au reste quelques lambeaux décousus d'une piéce faitte pour disculper cet Accusé d'une partie des véxations qu'on lui imputoit ne nous sauroient laisser que des notions très imparfaittes de l'art ou de l'adresse que notre Orateur y employa. Cependant quand je le vois se rejetter aussi souvent qu'il fait sur la qualité de son client ; que je lui entens dire aux Députés de Sardaigne, que sur le chapitre de la noblesse ils doivent se conformer au sentiment reçu & apprendre du monde entier à respecter celle de Scaurus ; quand enfin il en est réduit à demander à son Accusateur s'il a assés mauvaise opinion des Juges pour se persuader qu'ils sacrifieront un homme de ce nom aux plaintes d'une aussi vilaine nation & de témoins aussi dégoûtans (par les peaux mal aprêtées dont ils étoient couverts) je ne puis m'empêcher de dire que, s'il avoit dû le gain de sa cause à des allégations aussi pitoyables, il n'y en auroit guére eu en ce genre que l'on eût pu perdre : & dans le vrai je crois que c'est à cela qu'il faut s'en tenir.

L'abus énorme que les Gouverneurs de Provinces faisoient de leur pouvoir étoit si général, que l'on ne pouvoit ni n'osoit le réprimer que dans des cas extrêmement rares & dans des personnes infiniment odieuses : & comme la satisfaction la plus ordinaire qu'on donnoit aux Provinciaux en recevant leurs plaintes étoit d'obliger ceux contre qui elles étoient portées à se défendre ; la plus grande peine de ces derniers étoit de paroître en public dans l'état d'Accusés, sans que la restitution s'ensuivît presque jamais. Que dis-je ! ne lit-on pas dans Cicéron, que Scaurus & lui se tirérent de cette affaire chacun pour ce qui le regardoit avec autant de gloire que de succès ? que le même Scaurus, aussi-tôt qu'il fut jugé, profita de la liberté que lui laissoit son absolution pour former sa brigue ? qu'il renchérit sur ses compétiteurs en distribuant de plus grandes sommes qu'eux ? & que ces largesses ayant été faittes trop tard, elles lui attirérent une nouvelle accusation & à notre Orateur le travail d'un second plaidoyé plus embarrassant pour lui que le premier & dont il ne restoit de vestiges que dans ses minutes d'après lesquelles Quintilien l'a cité ?

IX. Tous les Prétendans aux Charges se gouvernant de la même façon, il n'y en avoit point qui ne lui préparât de l'ouvrage & du nom duquel son agenda ne pût être déja rempli. Mais il ne faut pas croire pour cela que les plaidoyés qu'il fit dans ce tems-ci & dans aucun autre il les composât & écrivît de

An de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

fuite avant que de les prononcer. Sa méthode par rapport aux Causes les plus importantes étoit d'en fixer sur le papier l'ordre & les principaux points : s'il y avoit quelque pensée ou quelque transition heureuse, il est à croire qu'il ne négligeoit pas de les marquer: il pouvoit même dans ces occasions écrire l'éxorde & la peroraison. Ces canevas étant dressés en conséquence des méditations les plus profondes, les vuides qui restoient à remplir l'étoient au moment de l'action, où les matériaux déja préparés se présentoient d'eux-mêmes à son esprit & se rangeoient à leur place. Ce fut de ce fond qu'il tira les plaidoyés dont il avoit été le plus content, & que par cette raison il voulut faire passer à la postérité. Pour cela il n'eut qu'à rappeller à sa mémoire ce qu'il avoit dit, suppléer & corriger même ce qui lui étoit échappé dans la chaleur du discours. C'est ainsi que la peine qu'il a pris de leur donner une seconde naissance n'a pas été entiérement perdue pour nous, puisque nous jouissons de la plûpart de ceux qu'il nous avoit voulu transmettre, & que nous en avons encore plusieurs des autres qu'il retoucha après coup par complaisance pour son frére ou pour Atticus & d'autres amis qui les lui avoient demandés. De ce nombre étoient ; l'oraison pour Scaurus, dont je viens de rendre compte sur la préface d'Asconius & sur les fragmens qui s'en trouvent tant dans son commentaire qu'ailleurs ; & celle pour Plancius, qui nous est demeurée entiére.

Ce Cn. Plancius, originaire d'Atina & de race équestre, comparut le second de Septembre pour répondre à l'accusation de l'espéce de Brigue que les Loix punissoient avec le plus de sévérité, parce qu'il ne s'y agissoit pas de moins que d'avoir ameuté les Communautés, en haine de quoi le choix de l'Enquêteur & des Juges étoit déféré à l'Accusateur. Celui de Plancius fut M. Juventius Laterensis; lequel, outré de voir qu'un homme qui lui étoit fort inférieur en naissance lui eût été préféré dans la poursuite de l'Edilité, voulut s'en venger par une voye qui ne l'auroit pas seulement établi dans cette place, mais qui auroit conduit son compétiteur à la perte de ses biens & à l'éxil. Laterensis étoit des amis de Cicéron, qui lui rend la justice d'en avoir fait le devoir dans les circonstances du sien. C'étoit pour lui une raison de le ménager, & c'est à quoi il ne manqua point : mais ce n'en étoit pas une pour abandonner Plancius, avec qui il avoit des liaisons encore plus intimes & qui dans les mêmes conjonctures lui avoit

donné les marques les plus effectives de son attachement & même au péril de sa fortune & de sa vie.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Cette partie de l'Oraison pour Plancius est traitée d'une maniére très instructive. L'Orateur n'y consulte pas seulement sa reconnoissance, qui le faisoit pencher du côté de l'ami à qui il devoit le plus, il s'en rapporte à la justice qui lui fait peser la qualité d'accusateur avec celle d'accusé & le motif de l'accusation, qui de la part de Laterensis n'étoit qu'un pur dépit, avec les suites qu'elle pouvoit avoir, qui n'alloient pour lui qu'à reculer d'une année son élection, au lieu qu'elles entraînoient la ruine & la destruction de Plancius. Dans l'un & dans l'autre sens, la balance n'étoit plus égale, & le droit de l'ami malheureux devoit l'emporter sur celui de l'ami qui n'étoit que jaloux.

Quoique cette partie fût personnelle à l'Orateur & étrangére à la cause, Cicéron la fait servir habilement à se concilier la bienveillance des Juges & de l'auditoire. Il en use de même dans celle, où pour consoler l'Accusateur de n'avoir pas été élu, il s'étend sur la liberté qu'avoit le Peuple de donner son suffrage, non au plus qualifié, non au plus savant, non au plus digne, mais à qui le recherchoit avec plus de défiance de soi-même & avec des maniéres plus soumises : cet endroit est manié admirablement. Il n'appuye pas tant sur la dénégation des faits & particuliérement de l'argent distribué pour gagner les Communautés, il revient presque toûjours aux obligations qu'il a à l'Accusé ; & c'est même de-là qu'il part dans sa peroraison, pour conjurer dans les termes les plus touchans Flavius Enquêteur en cette affaire & ses Assesseurs, de sauver un homme sans lequel tout ce que lui & eux avoient fait dans ses propres malheurs, à lui Cicéron, auroit été inutile.

Ce que je remarque ici & ailleurs de la façon de plaider de cet Orateur, qui paroît assés souvent s'écarter de son sujet pour se jetter sur les accessoires, n'est pas pour la critiquer, ce qui ne me conviendroit nullement ; mais au contraire pour faire connoître, que dans certaines Causes qui ne pouvoient se soutenir par le mérite du fond, il faloit nécessairement qu'il s'attachât aux circonstances les plus spécieuses, & qu'il étoit encore quelquesfois obligé d'en user de la même façon dans d'autres dont l'événement ne devenoit douteux qu'eu égard au grand crédit de ceux par qui elles étoient attaquées : & c'est, je pense, l'opinion qu'on doit avoir de celle pour Plancius, à qui l'on ne faisoit un crime d'avoir mis les Communautés dans ses intérêts, que parce que dans le

concours un simple Chevalier avoit enlevé l'Edilité à un homme, qui du côté de son pére & de sa mére sortoit de familles consulaires. C'étoit là véritablement ce qui donnoit faveur à l'accusation, & ce qui en auroit opéré la réussite, si Cicéron n'avoit dissipé ces nuages de mauvaise humeur avec lesquels elle s'évanouissoit faute de preuves suffisantes.

X. Les Jeux romains qui duroient neuf jours de suite, & qui commençoient le quatriéme de Septembre, lui donnérent le loisir d'aller d'abord à Arpinum, de-là à Arcanum, à Laterium & à d'autres maisons de Quintus, où sa présence étoit nécessaire à cause des augmentations en bâtimens que ce dernier y faisoit faire.

Par le détail dans lequel il entre pour faire connoître à son frére l'état des Travaux & la nécessité de certains changemens, il est aisé de s'appercevoir qu'il n'avoit pas moins d'intelligence, de justesse & de goût pour l'Architecture & pour tout ce qui en dépend, qu'il en avoit pour tout le reste. Les Connoisseurs pourront s'en convaincre par la lecture de la premiére lettre du troisiéme livre de celles qui sont adressées à Quintus, où ils ne verront point sans admiration notre Cicéron critiquer des plans, réformer des distributions & appuyer son avis sur ce qui étoit, je ne dis pas de la commodité & de l'agrément, mais des proportions & des régles de l'art. Et il faloit bien qu'il n'en fût pas à son coup d'essai en ce genre, & qu'au contraire il passât pour y être des plus expérimentés; puisque Oppius s'étoit fait seconder par lui dans les alignemens & les autres mesures qui étoient à prendre pour élargir le Forum ou la grande Place de Rome; qu'ils avoient déja traité moyennant 60 millions de sesterces de l'achat des maisons qu'il faloit abatre pour l'accomplissement de ce grand dessein; qu'ils en avoient conçu un autre qui ne devoit pas être de moindre dépense, c'étoit de faire au Champ de Mars & dans l'enceinte d'une gallerie de mille pas de tour des loges couvertes, toutes de marbre, à l'usage des Comices des Tribus.

Tout cela devoit s'éxécuter aux frais de César & à l'envi de L. Æmilius Paullus qui faisoit relever dans la même place la superbe Basilique de son pére & qui avoit commencé d'en bâtir ailleurs une autre encore plus somptueuse.

Parmi les édifices publics auxquels Cicéron prenoit quelque intérêt, il faut aussi compter le portique de Catulus, qui fut rétabli cette année, & les réparations à faire au Temple de la

Terre, lesquelles étoient fort avancées & dont il avoit arrêté le devis pour y faire placer la statue de Quintus, ce qui semble avoir un rapport bien naturel à cette grace qu'il avoit demandée avec tant d'instances l'année d'auparavant à Pompée & à Crassus.

Comme on a dit que César avoit envisagé quelque autre chose que la gloire dans la conquête qu'il avoit prétendu faire de la Grande Brétagne; & qu'en effet le prétexte d'ôtages non envoyés auroit été bien léger pour y revenir après les difficultés qu'il avoit éprouvées à son premier voyage & le peu de fruit qu'il en avoit recueilli, s'il n'y avoit pas été attiré cette seconde fois par l'espérance de se rendre maître des mines d'argent qui y étoient, il seroit très possible qu'il eût compté sur leur produit pour l'exécution d'un projet aussi vaste que l'étoit celui de l'agrandissement du Forum, & que Quintus enivré des mêmes espérances pour la part qu'il se flattoit d'avoir aux mêmes trésors se fût jetté dans les dépenses excessives qui se firent cette année par ses ordres en bâtimens de toutes les sortes tant à la Ville qu'à la campagne, en conduites d'eau, en constructions de chemins & en nouvelles acquisitions, sans parler des engagemens qu'il avoit contractés avec ceux de ses amis ou de ses cliens qu'il faisoit venir d'Italie pour les rendre participans de cette fortune imaginaire. « Je ne ne vois » pas, lui écrivoit son aîné, à quoi vous pensez d'attirer auprès » de vous Hippodamus & je ne sais combien d'autres : il n'y » en a pas un d'eux, qui sur vos promesses ne compte d'a» voir le revenu d'une des meilleures Fermes des environs de » Rome.

L'événement ne répondit à l'attente ni des uns ni des autres. Une partie de la flotte de César échoua contre les rochers; & les progrès qu'il fit au surplus furent si peu considérables & tellement balancés, qu'après deux mois il se trouva trop heureux de pouvoir se ménager les mêmes conditions qu'il avoit stipulées par le précédent traité. Avant que de remettre à la voile il envoya à Cicéron la relation de son expédition, dont il affectoit d'être plus content qu'il ne devoit l'être en effet. On ne laissa pas de décerner des supplications en son nom, & il est à croire que notre Consulaire ne fut pas des moins empressés à y contribuer. Il ne répondit cependant pas à sa lettre; & il aima mieux supprimer le compliment qu'il lui devoit à cette occasion, que de se mettre dans la nécessité de réveiller par un autre la douleur qu'avoit dû lui causer la mort de Julie sa fille. César en avoit reçu la nouvelle un peu aupara-

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

vant, & il avoit dévoré tout seul l'amertume de cette perte pendant trois jours qu'il s'étoit tenu renfermé dans sa tente.

XI. Le 19e. de Septembre Gabinius arriva aux environs de Rome, suivant en cela la coûtume des Magistrats, qui au retour de leurs Provinces y attendoient au dehors que le Sénat eût prononcé sur les demandes qu'ils faisoient du triomphe; car Gabinius ne vouloit pas paroître y avoir renoncé, quoiqu'il dût être sûr qu'il n'avoit rien à y prétendre. Mais qu'il y prétendît ou non, la solitude où on le laissa pendant les huit jours qu'il y demeura, dut lui en faire perdre jusqu'à la pensée.

Pendant ces huit jours, trois factions des plus considérables se disposérent à l'accuser, l'une de léze-majesté, l'autre de concussion, & une troisiéme de brigue. Il n'eut pas plûtôt mis le pié dans la Ville, ce qu'il n'osa faire que la nuit du 26 au 27, qu'il fut ajourné à comparoître en personne au Tribunal du Préteur C. Alfius, pour répondre à l'accusation du crime de léze-majesté qui lui étoit intentée par L. Lentulus fils du Flamine. Dans cette occasion il put voir de ses yeux combien il étoit malvoulu du Peuple, qui vint en foule à cette première audience, & qui n'y vint que pour lui donner des marques de son aversion. Ses Accusateurs ne s'épargnérent pas à l'échauffer encore davantage contre lui. Le Tribun Memmius, qui en étoit un, y réussit si bien le 10e. d'Octobre, que cette Multitude refusa d'entendre Calidius qui voulut parler ensuite à sa décharge. C'étoit à qui l'accuseroit, & cette commission étoit au concours de la plus noble & de la plus brillante jeunesse. Le lendemain on devoit plaider devant Caton pour savoir à qui, de ce même Memmius, de Ti. Nero, de C. & de L. Antonius, tous deux fils de Marc-Antoine, demeureroit celle de le poursuivre pour ses concussions. Elle fut ajugée à Memmius, & ses contendans demeurérent dans le rang de souscripteurs. L'accusation de brigue fut pareillement disputée entre P. Sylla & Torquatus, & le premier l'emporta, mais elle n'eut pas d'autre suite.

Admirons cependant avec Cicéron l'impudence confondue dans la personne de cet insigne scélérat; qui revenant d'une Province qu'il avoit ruinée & ensuite abandonnée & d'une expédition entreprise malgré les Dieux & les hommes, après s'être vanté dans tous les lieux de son passage qu'il demanderoit le triomphe & être arrivé aux portes de Rome, n'y entre que de nuit, à la sourdine, comme dans une Ville où il avoit autant d'ennemis que

que d'habitans ; qui ne se montre au Sénat que le dixiéme jour ; & qui au lieu d'y faire comme les autres l'énumération de ses exploits & d'en fonder la preuve sur le nombre des prisonniers ou sur le témoignage de ses soldats, est réduit à se reconnoître coupable faute de les pouvoir désavouer. Il auroit bien voulu se retirer, mais les Consuls le retinrent & l'obligérent à entendre les plaintes que les Traitant de Syrie avoient à faire contre lui. Cicéron les appuya par le récit de ce qu'il en avoit pu apprendre d'ailleurs, & ne le ménagea pas plus qu'il ne le méritoit.

Gabinius, interdit & ne sachant que répliquer à un ennemi aussi incommode, va s'aviser de l'appeller banni. A ce mot prononcé d'une voix tremblante, tous les Sénateurs se lévent & avec eux tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans la Compagnie comme s'ils fussent convenus de ce signal, viennent à grands cris fondre sur lui & le chassent de l'Assemblé.

Cicéron fut vivement tenté de prendre dans cette occurrence la qualité d'accusateur, mais il se retint, & il eut d'excellentes raisons pour ne pas en croire ou sa vanité ou son ressentiment. Il auroit falu qu'il se fût brouillé avec Pompée, & il alloit en avoir besoin pour Milon : il se défioit des Juges de Gabinius ; il craignoit l'événement de l'affaire quel qu'il pût être, je veux dire, qu'il craignoit qu'il ne tournât à sa honte, s'il n'étoit pas heureux, ou qu'il ne l'exposât à l'envie, s'il l'étoit trop. Il étoit plus sûr pour lui de demeurer simple spectateur, sans néantmoins se déprendre de la volonté de faire en secret tout ce qu'il pourroit contre un homme si digne en tous sens de son aversion.

Passons légérement sur cette disposition d'esprit, que l'aveu qu'il en fait ne sauroit excuser : pouvoit-il se croire le maître d'y persévérer, après l'invitation malhonête que lui avoit fait Pompée de recevoir Gabinius à merci ? Ignoroit-il l'ascendant tyrannique qu'il avoit sur lui, ou se flattoit-il qu'il en abuseroit moins en cette occasion qu'il n'avoit fait en tant d'autres ?

Ce n'étoit pas au reste pour l'affaire de la Majesté qu'il pressentoit Cicéron. Celui-ci l'avoit prévenu, tant par le témoignage qu'il avoit porté contre Gabinius, que par les actes d'hostilités réciproques qui s'étoient passés à la vue du Sénat : Pompée le réservoit pour la seconde accusation ; & à l'égard de cette premiére, il songeoit uniquement à la faire échouer, sans trop compter sur les moyens qu'il en avoit. Les deux Ordres de la République acharnés à la perte de Gabinius, le poids accablant

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

des dépositions faittes contre lui, un Enquesteur intégre tel qu'étoit Alfius, lui avoient fait sentir qu'à moins de corrompre l'accusateur & la plûpart de ses Juges le coupable ne s'en tireroit pas. C'est à quoi furent employés tant de millions que Gabinius avoit apportés de l'Egypte & de la Syrie & qu'il avoit eu la précaution de faire arriver à Rome avant lui; lesquels servirent de supplément aux sollicitations les plus assidues & les plus pressantes que ce Général fit en personne, & auxquelles il sut encore donner un nouveau poidsen faisant semer le bruit de sa Dictature prochaine.

Ce fut ainsi que Gabinius fut absous & qu'il triompha, non des ennemis de l'Etat, mais de ses Accusateurs & de ses Juges, parmi lesquels il ne laissa pas de s'en trouver 32 sur 70 qui eurent le courage de le condamner. C'est dommage que Cicéron ne nous ait pas conservé leurs noms, & qu'il les ait confondus dans le même oubli où il a laissé les 38 prévaricateurs qui sacrifiérent si lâchement leur honeur à leur avidité: mais avec quelque mépris qu'il parle de cette assemblée de Juges & en particulier des deux Prétoriens, Calvinus & Hostilius Cato, dont le premier affecta de faire connoître à tout le monde qu'il opinoit à l'absolution, & dont l'autre se hâta de compter les bulletins pour aller porter à Pompée la nouvelle que le plus grand nombre étoit favorable à l'Accusé; il y aura toûjours de quoi s'étonner qu'il s'en fût tant trouvé à qui leur devoir eût été assés cher pour le préférer à leur fortune. Cependant l'indignation que l'on conçut contre eux fut si générale, qu'il n'y eut personne qui ne s'empressât à leur en donner des marques: jusque là que ceux qui connoissoient des contraventions à la Loi Papia, pour contraster un jugement si inique, épuisérent toute sa rigueur sur un apprenti Peintre autresfois domestique de Gabinius, & qui comme son Affranchi en portoit le nom, qu'ils condamnérent une heure seulement après à vuider la Ville.

Cicéron ne fut pas éxempt de blâme en cette occasion: & nonseulement Sallusté (car je crois reconnoître ici l'Historien) mais Pansa & son propre frére ne lui dissimulérent pas qu'on auroit voulu qu'il se fût rendu l'accusateur de cet ennemi de sa Patrie: ils comptoient sans doute pour rien les raisons qu'il avoit eu de n'en rien faire. « Et où en serois-je, disoit-il, si, pour » prix de mon zéle & malgré tous mes efforts, le Criminel avoit » échappé? Ce n'est pas tout, Pompée n'auroit-il point plûtôt

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

» cru être attaqué en son honeur que Gabinius dans ses biens » ou dans sa vie ? Tout aussi-tôt il seroit entré dans Rome, il » auroit falu combattre à outrance : figurez-vous Pacidianus aux » prises avec Æserninus le Samnite, j'y aurois laissé mes oreil- » les : le moins qu'il en eût pu arriver, c'est qu'il se seroit récon- » cilié avec Clodius ». Et voici la réfléxion qu'il ajoûte, « Si, » dans un tems où Pompée comblé des effets de mon attache- » ment à sa personne me devoit tout & où je ne lui devois rien, » souffroit impatiemment pour ne pas dire davantage, que je » pensasse différemment de lui sur les affaires publiques ; & si, » moins accrédité alors, il me fit dans le plus brillant état de » ma fortune sentir le poids de son pouvoir, voudroit-on qu'au- » jourd'hui, que j'ai perdu jusqu'au désir d'être quelque chose, » que la République est impuissante, que lui seul peut tout, j'al- » lasse me mesurer avec lui ; car c'est-là véritablement le cas. » De deux choses l'une, répliquoit le même Sallufte, il faloit ou » accuser Gabinius ou le défendre : de quelque côté que vous » vous fussiez tourné, il vous en auroit su gré : vous vous fus- » siez fait prier & vous ne vous seriez rendu qu'à ses instances, » car il vous en fit & des plus vives. Conseil merveilleux & » vraîment digne d'un ami comme Sallufte. Selon lui, il auroit » falu, ou que j'eusse commencé par me donner l'ennemi le plus » dangereux, ou que j'eusse fini par me couvrir d'une éternelle » infamie. Non, non, le tempéramment que j'ai pris fait encore » à présent ma consolation & ma joye. Après avoir dans cette » affaire rendu le témoignage que je devois à la vérité & à la ju- » stice, j'ai eu le plaisir de m'entendre dire par Gabinius ; que » si on lui laissoit la liberté de demeurer à Rome, le premier » usage qu'il en feroit, seroit de me donner satisfaction sur le » passé.

Ce n'étoient là que des paroles, & des paroles d'un ennemi abattu par la crainte, peut-être même que Gabinius n'en étoit que l'écho, & que Pompée les lui avoit dictées pour tenir lieu de satisfaction à notre Orateur & le repaître du frivole honeur de pouvoir dire que sa haine étoit passagére & son amitié immortelle. Se persuadoit-il, auroit-on pu lui demander depuis, lorsqu'il se fut laissé aller à le défendre de concussion, qu'il s'y étoit déterminé par bonté d'ame, lui qui reconnoissoit ici avec tant de raison, que s'il lui avoit rendu le même service dans l'accusation de léze-majesté, il auroit succombé à la haine que les deux

An. de R. DCXCIX de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Ordres dans leur totalité avoient vouée, moins encore au coupable, qu'à son indigne protecteur ?

XII. Personne ne savoit comme ce dernier, abuser de la foiblesse d'un ami. N'ayant pu obtenir de Cicéron qu'il prît la défense de Gabinius dans le premier assaut, il le marqua pour le second ; & pour l'y amener sans réplique, il lui fit valoir la liberté qu'il lui avoit laissée de déposer contre ce malheureux & les soumissions qu'il en avoit reçues. Ce fut ainsi qu'après avoir résisté long-tems à ses priéres il céda enfin à ses ordres, & qu'il se commit de la maniére du monde la plus indécente avec le Sénat & avec le Peuple ; qui, selon Dion, avoient ramassé toutes leurs forces pour accabler cette fois-là le criminel. Cela leur réussit d'autant plus aisément, que Pompée n'ayant pu être présent au jugement, Cicéron se trouva seul ; & que Gabinius ayant négligé de faire distribuer de l'argent aux Juges, les plus corrompus attribuérent cette omission à mépris & s'en vengérent, en le jugeant, comme firent Caton & ceux qui ne consultérent que leur devoir & la justice, dans toute la rigueur de la Loi, qui le condamnoit à l'éxil. Cicéron, avec la honte d'avoir su prendre un si mauvais parti, en remporta le surnom de Déserteur de la bonne cause.

Je ne sais s'il y a beaucoup à se fier sur l'éxactitude de Valére Maxime, dans le récit que je vais rapporter d'après lui : ce dont je dois avertir, c'est qu'il ne s'en trouve nulle trace ailleurs. Gabinius, dans le fort de la haine qu'il s'étoit attirée, accusé par Memmius (pére ou fils il ne les distingue pas) & abandonné au fort des suffrages, sembloit toucher au moment de sa condamnation : car l'accusation étoit des mieux soutenues ; & outre que l'on n'avoit rien à opposer de plausible pour sa défense, ses Juges indignés & comme furieux se portoient avec la derniére vivacité à le faire périr. Il ne lui restoit donc plus en apparence qu'à passer des mains du Licteur dans la prison la plus affreuse, lorsque par le retour subit d'une fortune propice ces objets funestes disparurent. Son fils Sisenna, consterné & ne sachant plus à qui avoir recours, se dépouille de son aneau, tombe aux piés de Memmius & s'y tient constamment prosterné, tandis que celui-ci fier de ses avantages rebute d'un œil cruel ses supplications & ses larmes & le laisse impitoyablement dans cette posture. Le Peuple s'émeut à ce spectacle, & le Tribun C. Lælius ordonne qu'on rende la liberté au Coupable,

On ne conçoit pas comment un événement aussi singulier auroit pu échapper à la diligence de Dion ; qui ayant décrit au long & par le menu toutes les aventures de Gabinius, n'auroit certainement pas négligé celle-là. Il convient avec l'Historien latin de l'empressement que les Juges avoient à condamner l'accusé & il ajoûte à leurs motifs celui de la crainte qu'ils avoient, que le Peuple irrité ne se vengeât sur eux de leur indulgence, s'ils avoient pu en avoir pour lui. Mais non-seulement il ne parle ni de Licteurs, ni de prison, ni d'appareil de supplice, à quoi la concussion n'exposoit point, il dit simplement que le coupable fut envoyé en éxil, d'où il est vrai que César ne le rappella que quelques années après avec beaucoup d'autres.

On imagine encore moins comment Cicéron, personnellement interressé à relever un fait qui entroit pour quelque chose dans sa justification, l'auroit omis dans ses lettres à son frére où à Atticus, au premier desquels sur-tout il avoit rendu un compte si régulier de toute cette affaire. Mais il faudroit donc aussi douter qu'il eût plaidé dans cette occasion pour Gabinius, par la raison qu'il n'y fait non plus aucune mention de ce plaidoyé ? Il y a mille difficultés pareilles dans l'histoire auxquelles on ne trouve point de solution, parce que tout n'a point été écrit ; que tout ce qui l'a été, n'a point percé jusqu'à nous & que ce qui est resté sain & entier de ces tems-là sur un sujet quelconque, n'en contient pas nécessairement tous les détails. Si Saint Jérôme, dans son apologie contre Rufin, n'avoit pas conservé un fragment de l'Oraison pour Gabinius, nous ne croirions jamais que Cicéron eût pu se résoudre à parler pour lui, après tant de protestations de n'en rien faire tant qu'il retiendroit la moindre ombre de liberté. Nous n'avons rien à la vérité de si décisif sur le changement du Peuple, mais autant qu'il est permis de porter le même jugement de deux choses qui se ressemblent dans le point qui nous les rend incroyables, cette derniére sans autre autorité peut bien passer pour aussi vraie que l'autre, ce qui nous étonne le plus dans celle-là n'étant que l'effet ordinaire & très naturel de l'inconstance qui est propre à la Multitude.

La troisiéme accusation pour fait de Brigue, tombant d'elle-même par l'éxil de Gabinius, elle ne fut point relevée. Il y en avoit d'autres sans celle-là qui auroient pu la faire oublier ; sçavoir une dirigée par le même Memmius Gemellus contre Calvi-

nus, qui comme lui prétendoit au Consulat; une seconde, par Q. Curtius contre Gemellus lui-même que Cicéron défendit aussi; une troisiéme, par Q. Pompeius Rufus contre M. Valerius Messala, autre aspirant à cette même Place, qui étoit ami particulier de notre Orateur, de son frére & d'Atticus, & à qui par toutes ces raisons il ne pouvoit manquer; & enfin une quatriéme par Triarius contre Scaurus pareillement Candidat de la dignité Consulaire, pour qui il fit un second plaidoyé cité par Quintilien. Je ne parle point de plusieurs de moindre nom qui pour des faits semblables ou approchans pouvoient être sur sa liste; puisque trois jours avant le jugement par lequel Gabinius fut absous & qui fut, je pense, rendu entre le 15e. & le 20e. d'octobre, il mandoit à son frére qu'il n'y avoit aucune affaire de cette nature où il ne fût retenu par quelqu'un des Accusés: en sorte qu'il étoit obligé de prendre le tems de dicter ses lettres sur celui des promenades qu'il étoit dans l'habitude de faire pour sa santé.

Quintus l'encourageoit à supporter ces fatigues par les considérations ordinaires de l'honeur ou de l'intérêt, mais il ne lui en donnoit pas plus de relâche dans les différentes commissions dont il le chargeoit. Une des principales étoit de veiller sur les études de son fils: voici ce que notre Cicéron lui répondoit sur cet article. « Je vous pardonne de revenir aussi » souvent que vous faites à votre fils pour me le recommander; » bien entendu que vous me pardonnerez à votre tour si je ne » vous passe point que vous l'aimiez plus que je l'aime moi-même: » il avoit grande envie de venir avec moi à Arpinum & j'au» rois aussi fort souhaité de l'y avoir; mais je vous prie de man» der à sa mére (Pomponia) lorsque je le menerai en quelque » endroit, d'être de la partie & de se charger de sa conduite: » tout seroit perdu si je le tenois un moment oisif; car à Ro» me, on ne lui donne pas un moment pour respirer. » Il étoit alors sous la discipline de Pæonius le Rhéteur, qui l'éxerçoit à l'éloquence par la méthode des déclamations qui étoient fort du goût de ce jeune homme, alors âgé de 12 ans. Cicéron, sans condamner absolument cette méthode, la rectifioit en beaucoup de choses dans les petits voyages qu'il lui faisoit faire, lorsque Pomponia en pouvoit être: car il ne vouloit point l'avoir sans elle, par une autre raison, c'est qu'elle seule savoit le contenir sur le manger.

Quintus vouloit de plus, que son aîné eût l'œil aux ouvrages

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Coss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

qu'il faisoit faire en bâtimens tant à la ville qu'à la campagne; qu'il rendît sa Bibliotéque complette en livres tant latins que grecs, & ce qui pesoit le plus à notre Orateur qu'il achevât le Poëme de *la Bretagne*, qu'il avoit promis & commencé. Sur cela Quintus ne recevoit point d'excuses & n'entendoit nulle raison « Au » sujet des vers que vous désirez que je fasse pour vous, les » moyens me manquent : C'est une affaire qui demande du tems, » un esprit plus dégagé que je ne puis l'avoir & un certain » enthousiasme en quoi je vous céde . . . D'ailleurs mon imagi- » nation n'ayant point été frappée par les objets & n'y pouvant » pas même atteindre par mes réfléxions, comment s'échauffe- » roit-elle assés pour les célébrer ; & pouvez-vous l'éxiger de » moi, vous, qui dans la partie de l'expression êtes si fort au » dessus de tous les autres? . . . vous avez fait, à ce que vous » m'écrivez, quatre Tragédies en seize jours, & vous iriez à l'em- » prunt! Est-ce ainsi que l'Auteur de l'Electre & de la Troade » se repose sur ses lauriers? Ne soyez point paresseux, & ne » pensez pas que le précepte de se connoître soi-même soit fait » seulement pour réprimer les présomptueux, songez qu'il con- » vient également à ceux qui doutent de leur capacité ou de » leurs forces.

Enfin après bien de remises il falut bon gré malgré en venir à promettre que ce Poëme seroit achevé pendant les jours des supplications.

On comprendroit bien sans que je le disse, que des vers de la façon de Cicéron devoient avoir pour César un mérite tout à fait indépendant de celui de la Poësie, & que cet adroit Politique ne les regardoit pas seulement comme un monument consacré à sa gloire, mais bien plûtôt comme un engagement public; qui attachant pour toûjours ce Consulaire à son char, accoûtumeroit les autres à recevoir de lui l'éxemple de la servitude. Cicéron sentoit si bien ces conséquences, que c'étoit à ce propos qu'il se représentoit à son frére comme un homme déchiré par l'ennui de se voir dans une espéce d'anéantissement, en comparaison de ce qu'il avoit été, lorsque le Sénat jouissant de ses droits il en avoit été considéré comme l'ame ; au lieu qu'il se trouvoit réduit par l'avilissement de cette compagnie à se faire une ressource de la plaidoyerie pour n'être pas entiérement oublié, & que dans cet état là même il ne lui étoit pas libre d'aimer ou de haïr qui il vouloit ni d'attaquer ou de défendre qui

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

bon lui sembloit. Le pis de tout cela étoit, que les espérances qu'il fondoit sur César ne paroissoient pas à tout le monde également bien appuyées & que pour son repos il n'étoit que trop porté à en croire ceux qui lui conseilloient de s'en défier.

Si Cicéron semble tenir un langage tout contraire en écrivant à Atticus, qu'on ne s'y trompe pas, la différence n'est que dans les mots, qui dans l'espéce d'ironie qu'il employe n'expriment que plus énergiquement son dépit. Ainsi quoi qu'il dise ailleurs, qu'il n'a rien perdu de son premier état, qu'il n'éprouve aucune répugnance dans la vie qu'il méne au moyen des dédommagemens que lui procurent ses livres & les applaudissemens qu'il reçoit au Barreau, qu'il jouit de ses maisons de la ville & de la campagne, qu'il ne se souvient plus d'où il est tombé, mais d'où il s'est relevé, qu'il n'a plus cette sensibilité d'autres fois & qu'il est d'une tranquillité parfaite, mes premiéres impressions ne font que se confirmer : parce qu'on ne se plaint point sans sujet ; & que ce sujet une fois exposé dans un certain détail doit passer pour certain, tant qu'il n'arrive rien qui le détruise.

XIII. Le 24e d'octobre Cicéron alla passer deux jours à Tusculum avec son fils. Ce fut là qu'il lut à Sallustius les deux premiers des neuf livres qu'il s'étoit proposé d'écrire *sur la République* & dont nous avons vû qu'il avoit conçu le dessein & fort avancé l'éxécution à sa maison de Cumes. Comme ce traité devoit renfermer le précis des plus belles questions de la morale & de la politique ; en lui donnant la forme d'une conversation, telle que pouvoient l'avoir eue le second Africain, Lælius, Scævola &c. qu'il supposoit s'être rencontrés au même lieu pendant la solemnité des jeux Romains, qui duroient neuf jours, il l'avoit divisé en autant de livres. Sallustius, qui pour être différent de l'Historien n'en avoit pas moins de discernement, fit sentir à Cicéron que les choses qu'il mettoit à la bouche de ces grands hommes, morts depuis près d'un siécle & qui dès là prenoient un air de fiction, auroient beaucoup plus de poids dans la sienne propre ; qu'il n'étoit pas un Héraclide de Pont, ou un de ces savans spéculatifs qui du fond de leur cabinet se jugent suffisans pour réformer le monde qu'ils ne connoissent pas ; mais un Consulaire, par les mains de qui avoient passé les plus grandes affaires de la République & qui avoit toute l'autorité qu'il faloit pour se faire écouter ; qu'il avoit sagement

fait

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulchr.

fait dans ses dialogues oratoires de rejetter sur d'autres le détail des préceptes relatifs à l'art de bien dire, ne laissant néantmoins la parole qu'à des gens qu'il avoit vûs : mais qu'ici c'étoit toute autre chose, & qu'Aristote lui avoit donné l'éxemple de traiter par lui-même & en son nom de matiéres si relevées.

Cicéron fut ébranlé par ces représentations & il convient même ; qu'il le fut d'autant plus, qu'en suivant son premier plan il retranchoit de son sujet la partie de l'histoire sur laquelle on auroit mieux aimé l'entendre. Mais la même crainte d'offenser ou de désobliger les vivans, qui lui avoit fait fixer l'époque de ces entretiens à un tems plus reculé, lui étant apparamment revenue ; lorsqu'après avoir essayé de ramener le discours aux événemens de son siécle & de n'admettre personne que son frére à ces conférences politiques il eut encore mieux senti la difficulté de ne se commettre avec personne, il reprit le fil de son ouvrage tel qu'il l'avoit conçu d'abord. Il le conduisit à six livres seulement ; du dernier desquels le morceau le plus entier & le plus précieux est *le songe de Scipion* par où il finissoit & par lequel nous pouvons juger du mérite de tous les autres, puisque c'étoit là qu'il établissoit la vérité des récompenses qui sont aquises à ceux qui auront passé leur vie dans la pratique des devoirs de l'honête homme & du Citoyen.

XIV. César avoit fait à Cicéron de grandes promesses depuis leur réconciliation & il les lui avoit encore tout récemment confirmées. A cet article il répondoit, que ses promesses ne le touchoient guére & que sa bonne volonté le flattoit infiniment plus que leur accomplissement : il avouoit cependant avoir assés d'ambition pour vouloir vivre avec lui d'une maniére à faire croire qu'il s'y attendoit. Il se montroit sans doute & plus philosophe & plus raisonnable quelques mois auparavant ; lorsqu'à propos de cette ambition à laquelle son frére l'exhortoit il lui disoit ces quatre mots si pleins de sens, « Mais quand commencerons-nous à vivre ?

Les Jeux dont j'ai parlé plus haut, desquels l'ouverture s'étoit faitte au 24e d'octobre & qui devoient durer plusieurs jours, étoient aux frais de Pompée & entroient dans les arrangemens qu'il avoit pris pour se faire créer Dictateur ; feignant à son ordinaire qu'il ne pensoit à rien ; tandis que César qui feignoit de son côté, mais avec plus d'art & qui pensoit incomparablement mieux, désignoit de son camp les Consuls qui devoient être élûs.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Des quatre Candidats que j'ai nommés, Scaurus avoit déja l'exclusion, Pompée lui-même la lui avoit donnée : & à l'égard de Gemellus ; il avoit si bien mérité le même sort, qu'il n'y avoit plus que lui qui s'obstinât à en douter. Calvinus & lui étoient convenus par écrit avec Ænobarbus & Appius ; de leur payer 500 mille sesterces, s'ils les faisoient désigner leurs successeurs : & ils s'étoient obligés réciproquement, à trouver trois Augures qui affirmeroient avoir fait leur fonction à une prétendue délibération des Curies, où l'on avoit accordé à ces deux Consuls la plénitude du pouvoir dans leur Provinces, & par dessus cela deux Consulaires qui certifieroient l'avoir souscritte. Il n'y avoit eu ni délibération ni même assemblée du Peuple ou du Sénat à ce sujet, & la fausseté étoit manifeste. Sur quelque soupçon qu'on eut de cette convention, Gemellus fut assés mal conseillé pour en faire la lecture à la Compagnie & pour produire avec cette piéce les billets & les cautionnemens qui en faisoient le soûtien. Pompée pour l'induire à cette délation lui avoit promis sans doute de joindre sa brigue à celle de César, au moyen de quoi il seroit Consul sans bourse délier : mais il en arriva tout autrement, car César prit la chose en très mauvaise part ; & non seulement il cessa de favoriser cet Aspirant dans sa demande, mais il s'y montra très opposé, & par là Pompée se crut dispensé de l'appuyer. Gemellus eut beau se retourner depuis de tous les côtés, tantôt en réveillant les bruits d'une Dictature, tantôt en fomentant les divisions & la licence, il ne put plus reprendre le dessus.

La nouvelle de cet odieux compromis avoit transpiré bien auparavant, puisqu'elle avoit été portée jusque dans la grande Bretagne & peut-être jusqu'aux oreilles de César, avec cette circonstance calomnieuse, que Cicéron y avoit eu part : « Vous » m'écrivez, disoit-il à son frére, avoir oui dire que j'avois été » témoin de l'accord conclu entre les Candidats : rien n'est plus » faux ; car, de la maniére dont il s'est fait au dire de Gemel- » lus qui l'a révélé, il n'étoit pas possible qu'un homme d'ho- » neur l'autorisât par sa présence ; & d'ailleurs aurois-je pû me » prêter à un traité si contraire aux prétentions de Messala, à » qui je veux plaire en tout & qui est si content de moi ? » Il y avoit sans doute à rougir pour tous les quatre intéressés : mais des deux Consuls l'un (Appius) ne rougissoit de rien, l'autre (Ænobarbus) fut seul sensible à cette infamie ; & quant aux

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

deux Contendans, Gemellus crut apparamment s'en être lavé en la découvrant, & Calvinus s'en consola parce qu'il obtint ce qu'il désiroit.

XV. La vente des biens de Gabinius n'ayant pas produit à beaucoup près de quoi satisfaire aux condamnations prononcées contre lui, le même Gemellus son Accusateur se rendit celui de Rabirius Postumus, conséquemment à l'article de la loi *Julia de repetundis* qui ordonnoit, qu'en cas d'insolvabilité de la part du concussionnaire, le recours seroit éxercé contre quiconque auroit participé à la concussion.

Rabirius étoit fils posthume de C. Curius & de la sœur de C. Rabirius ci-devant accusé de perduellion, par qui il avoit été adopté. Se trouvant un des plus opulens publicains qui fût à Rome, il eut le malheur (car c'est à quoi Cicéron réduit tout son crime) d'être engagé, par ceux qui pendant sa minorité avoient géré ses affaires, dans des prêts qu'ils avoient faits à Aulétès ou à ses Agens avant que ses sujets se fussent révoltés contre lui. Tous ces prêts accumulés, en y comprenant ceux que lui-même avoit faits depuis, étoient devenus si considérables qu'ils avoient insensiblement excédé la valeur de tous les fonds de ce jeune Banquier. De là vint la nécessité à laquelle il fut réduit, d'abord de solliciter à Rome le rétablissement d'Aulétès, puis de le suivre en Syrie & d'y former une société d'autres Publicains; qui, se rendant garans envers Gabinius des promesses que lui faisoit ce Prince, déterminassent celui-là à marcher en Egypte, sans quoi Rabirius étoit ruiné sans ressource. Cicéron n'avoit garde de convenir de ce dernier fait: mais il ne pouvoit nier, que cet Accusé n'eût accompagné le Roi en Egypte, qu'il n'y eût quitté la Toge pour se vêtir à l'Egyptienne, qu'il n'eût pris ou accepté la qualité d'Intendant de la Maison d'Aulétès, avec une Commission pour lever les dix mille talens, dont une partie étoit destinée à aquitter ce qui restoit dû au Proconsul, & l'autre à le rembourser lui-même de ses avances. Peut-être que, comme Rabirius avoit des créances fort antérieures, il força de recette, ou qu'il se ménagea les excédens de celle qu'il fit. De quelque maniére que ce fût, le perfide Aulétès lui chercha querelle &, après l'avoir tenu prisonnier & menacé de la mort, il le réduisit à de telles extrémités; qu'à son retour à Rome il auroit perdu son état de Chevalier, s'il n'avoit pas trouvé dans la libéralité de César de quoi le soûtenir.

On peut soupçonner ici notre Orateur d'avoir éxagéré les

N ij

pertes de son Client: car si le naufrage de ses biens eût été aussi entier, sur quoi Gemellus se seroit-il vengé ? Dans la rigueur Rabirius étoit déchu de tous droits, & même de ceux du simple Citoyen, pour avoir quitté la Toge & s'être rendu le sujet ou l'esclave d'un Roi, car c'étoit tout un pour les Romains: mais en supposant que notre Orateur eût pu l'en excuser sur la nécessité & sur quelques éxemples, & qu'il eût réussi à faire voir que ce Chevalier ne paroissoit coupable dans tout le reste que parce qu'il avoit été malheureux, de pareils raisonnemens auroient été tout au plus de mise pour ceux des Juges qui étoient du Corps des Publicains, qui auroient pu se trouver dans le même cas, & qui dans les recouvremens qu'ils avoient à faire ne cherchoient qu'à s'affranchir des régles. L'Accusateur insistoit sur ce que Rabirius, non content de prêter son argent, s'étoit prêté lui-même à corrompre le Sénat : & c'étoit sur cela que Cicéron se récrioit, « Dieux immortels, est-ce donc là cette févérité des » jugemens tant désirée ! Nos corrupteurs sont traduits en Justi- » ce comme des criminels, & nous qui nous sommes laissés cor- » rompre on nous laisse tranquilles. Quoi donc, Messieurs, les » choses en sont-elles au point qu'il faille que je plaide ici la cau- » se du Sénat ? Ici comme ailleurs je m'en ferois un devoir, & » les obligations que j'ai à cet Ordre me le feroient remplir » avec zéle : mais il ne s'agit point aujourd'hui de cela, & la dé- » fense de Rabirius n'a rien de commun avec la Cause de cette » Compagnie.

Après avoir pris différens tours pour insinuer qu'un prêt d'argent fait en présence de Pompée à un Prince qu'on avoit considéré comme Allié & pour lequel on n'avoit pas cru trop faire que de charger un Consulaire de son rétablissement, ne pouvoit être la matiére d'un crime, il écarte avec beaucoup de dextérité la difficulté qui résultoit du texte de la Loi Julia & du préjugé de la condamnation de Gabinius : il combat la connéxité prétendue de ces deux affaires & il répond ensuite à chacun des chefs de l'accusation, qu'il retorque pour la plûpart contre l'Accusateur lui même. Dans ce plaidoyé Cicéron adresse souvent la parole aux Chevaliers, qu'il intéresse autant qu'il peut, & par les témoignages d'affection, & par les avis qu'il leur donne sur l'extension d'une Loi qui pouvoit tirer à de très grandes conséquences pour eux-mêmes. Les endroits, où il parle de Gabinius & d'Aulétès, sont traités avec

un art infini & il n'y en a pas moins dans le peu qu'il dit de Pompée & de César.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

XVI. Dès le 25[e] de Septembre, César avoit repassé la mer. A son retour dans la Gaule il distribua ses quartiers tout différemment de ce qu'il avoit fait l'année précédente, je veux dire, qu'à cause de la disette de blé que la sécheresse avoit causée il ne les établit point tous dans le même canton qu'il auroit affamé, mais qu'il les partagea de façon; qu'à la réserve d'une légion qu'il envoya aux environs de Tréves, l'espace dans lequel se trouvérent les sept autres & cinq cohortes de plus étoit de l'Orient à l'Occident de 30 à 35 lieues de paiis. Une de ces légions, nouvellement formée ainsi que les cinq cohortes fut distribuée dans le territoire des Eburons, sous la conduite de deux Lieutenans; dont l'un, ayant trop légérement donné créance aux faux avis d'Ambiorix & de Cativulcus qui régnoient sur ces Peuples, entraîna son Collégue dans la même erreur qui causa leur perte & celle de toute leur troupe; laquelle fut enveloppée dans une embuscade & passée au fil de l'épée. Ambiorix enflé de cet avantage gagne à la tête de sa cavalerie le paiis des Nerviens, où Quintus avoit son quartier, comptant sans doute d'en avoir aussi bon marché qu'il l'avoit eu des deux autres Lieutenans. Il n'eut pas de peine à le persuader aux Nerviens ainsi naturellement disposés à la révolte. Dans cette confiance ils assemblent le plus qu'ils peuvent de soldats & ils n'attendent que l'arrivée des Eburons & des Aduaticiens, qu'Ambiorix avoit fait entrer dans le même complot, pour venir assaillir à l'improviste la légion que Quintus commandoit.

Bien que ce dernier ne s'attendît à rien de semblable, il eut bien-tôt fait prendre les armes aux siens: mais ce n'étoit pas assés pour lui & pour eux de garder pour le moment de l'attaque le poste où ils s'étoient retranchés, il faloit résister & long-tems à un ennemi qui redoubloit sans cesse ses efforts, parce que le succès de l'entreprise dépendoit de la célérité. Quintus ne manqua à rien; & ses soldats le secondérent en tout. Pendant la nuit qui suivit le premier jour du siége Ambiorix & les Nerviens élevérent jusqu'à 120 tours; le lendemain ils donnérent l'assaut, il leur étoit survenu quelque renfort. Les assiégés soûtinrent avec une vigueur dont ils ne se relâchérent dans aucun des jours suivans non plus que du travail, qui ne fut pas même interrompu pendant les nuits ni pour fatigues

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

ni pour maladies ni pour blessures qu'il y eût, ce tems étant réservé à faire ou à préparer ce qui étoit nécessaire pour le lendemain. Quintus malgré la délicatesse de sa santé ne s'épargnoit pas plus que le moindre des siens, quelques représentations qu'ils lui fissent pour l'obliger à se ménager. Tantôt c'étoient des pieux dont il falloit se pourvoir, tantôt c'étoient des javelots; ici il y avoit des tours, là des crénaux, ailleurs des parapets à garnir de mantelets d'osier ou à réparer, &c. Les Chefs des Nerviens, voyant qu'ils n'avançoient pas comme ils s'en étoient flattés, demandérent à s'aboucher avec lui, à quoi il consentit : mais comme, après lui avoir exagéré le péril & l'impossibilité où il étoit d'être secouru par César ou par ses autres Lieutenans qui avoient, disoient-ils, assés d'affaires à se défendre eux-mêmes, leurs propositions aboutissoient à donner passage sur leur territoire à lui & sa légion sans autre sûreté que leur parole, il se défia du piége & il leur répondit avec autant de prudence que de fermeté, « que les » Romains n'étoient pas dans l'usage de recevoir des conditions » d'ennemis qui avoient les armes à la main ; que s'ils vouloient » commencer par les mettre bas & députer vers César, il pourroit » les servir auprès de ce Général ; & qu'équitable comme il l'é» toit, il espéroit de faire recevoir favorablement leurs de» mandes.

Quand ils virent qu'il n'y avoit rien à faire par cette voye, ils se déterminérent aussi-tôt à enfermer le camp de Quintus d'une palissade de onze piés de haut & d'une tranchée de quinze de large, & quoiqu'ils manquassent de ferremens propres à cet effet, & qu'ils fussent obligés de se servir de leurs sabres pour couper les gazons, de leurs mains pour remuer la terre, & de leurs sayes pour la transporter, ils étoient en si grand nombre, qu'en moins de trois heures ils conduisirent ce travail jusqu'à dix mille piés en circuit. Les jours suivans les assiégés construisirent des tours à la hauteur du parapet ; ils disposérent des faux & d'autres machines en forme de tortues pour empêcher l'escalade. Le septiéme destiné à un assaut général, les Nerviens, pour profiter d'un fort grand vent, s'avisérent de jetter avec leurs frondes des balles d'argille ardente & de lancer des dards enflamés sur les tentes qui, à la maniére gauloise, étoient couvertes de paille. Aussitôt le feu s'y mit & fut porté dans toute l'étendue du camp. L'ennemi pousse de grands cris de joye, croyant déja tenir la victoire : il approche ses tours & ses autres machines & commence l'esca-

lade : mais le courage & le sang froid des Romains furent tels que, malgré l'ardeur du feuqui les environnoit & les nuées de fléches que l'on décochoit sur eux, malgré la perte de leurs équipages & de tout ce qu'ils pouvoient avoir amassé, le désir d'en sauver quelque chose ne les fit ni sortir de leur rangs, ni tourner la tête du côté de l'incendie, tant ils étoient tous acharnés au combat. Cette journée fut très rude pour eux ; mais aussi n'y en eut-il point de si sanglante ni de si meurtriére pour les ennemis ; qui se trouvant extrêmement serrés & très près des retranchemens, dans la confiance qu'ils avoient eue de les forcer, se renversérent les uns sur les autres, sans que les derniers pussent ouvrir le passage aux premiers.

Cependant la légion s'affoiblissoit de plus en plus & elle étoit déja presque réduite aux abois par la quantité de morts & de blessés qu'il y avoit. Quintus n'avoit point attendu cette extrémité pour informer César de ce qui se passoit & du besoin qu'il avoit de renforts. Dès les premiers jours il lui avoit écrit, mais alors & depuis les porteurs de ses lettres avoient été arrêtés & quelques uns même massacrés sous ses yeux. Enfin un Nervien de considération, qui s'étoit rendu dans son camp dès le commencement & sur la fidélité de qui il pouvoit compter, engage un Esclave gaulois qui étoit à son service à porter une lettre à César sous la promesse qu'il lui fait de sa liberté & d'autres récompenses. Celui-ci accepte le parti ; & ayant caché sa lettre, il passe au milieu de l'ennemi comme un camarade & arrive au camp de César. Celui-ci n'est pas plûtôt instruit du péril où se trouve Quintus, qu'il dépêche des courriers à tous ses Lieutenans avec ordre aux plus voisins de le venir joindre & aux autres de se rendre au païs des Nerviens : il marche lui-même de ce côté-là à grandes journées avec 400 chevaux. & deux de trois légions qu'il se proposoit d'y mener. Plus il s'avance plus il s'assûre par les prisonniers qu'il fait du danger où est Quintus & il sent la nécessité qu'il y a de lui donner avis de son arrivée prochaîne & du secours qu'il lui conduit. Un de ses Cavaliers pareillement gaulois lui paroît propre à cette commission & il obtient de lui à force de promesses, qu'il portera une lettre : il écrit cette lettre en grec ; afin que si elle venoit à être interceptée, l'ennemi n'y pût rien connoître. Au reste, il lui ordonne, au cas qu'il ne puisse pénétrer jusqu'à Quintus, d'attacher la lettre à la courroye de son javelot & de le lancer ensuite par-dessus les retranchemens, ce qu'il fit.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Deux jours se passérent sans que le javelot qui étoit demeuré fiché contre une tour fût apperçu. Au troisiéme un soldat le découvre & le porte à Quintus, qui remplit ses gens de joye & de courage à la lecture qu'il leur fait de ces nouvelles. Bien-tôt après on vit s'élever des tourbillons de fumée causés par le feu que César faisoit mettre aux Villages de son passage & qui ne permirent bien-tôt plus de douter qu'il ne fût très proche ; de quoi les Gaulois étant eux-mêmes avertis par leurs espions, ils abandonnérent le siége pour tourner toutes leurs forces contre ce Général au devant duquel ils allérent au nombre de 60000. Dès ce moment Quintus fait partir le même Esclave dont il s'étoit déja servi & il le charge d'une nouvelle dépêche portant avis de leur marche. Il étoit environ minuit lorsque l'Esclave rendit sa lettre ; à l'heure même l'armée fut instruite de son contenu & avertie de se disposer au combat. Au point du jour César s'achemine ; & ayant fait environ quatre milles de chemin, il s'arrête dans une vallée en deçà d'un ruisseau, d'où il apperçoit les ennemis. Comme ils avoient l'avantage du nombre, il songe à s'en dédommager par le choix du poste qu'il prit en ce lieu là même ; où il se retrancha le plus étroitement qu'il put, pour faire d'autant moins de montre & donner à Ambiorix d'autant plus de confiance pour le venir attaquer.

Dans la vérité César n'avoit qu'environ 7000 hommes : mais malgré cette énorme disproportion ; il fit si bien par les différentes feintes dont il usa, qu'il amena les Gaulois au point où il les vouloit, c'est-à-dire, que lui & les siens devinrent pour eux des ennemis si méprisables, qu'ils se dispensérent des précautions les plus ordinaires, & que pour avoir cru sur la comparaison du nombre leur victoire certaine ils ne rendirent pas même de combat. La petite troupe de César fondant sur eux tout d'un coup, mit en fuite tous ceux qu'elle ne put suffire à tuer. César ne crut pas devoir poursuivre les fuyards dans leurs forêts & dans leurs marécages : il gagnoit assés dans les munitions d'armes & de bouche qu'il trouvoit dans leur camp, & il étoit assés content de n'avoir perdu personne ou presque personne des siens. C'est de lui que nous tenons ce récit, & sur ce point il pourroit bien n'avoir pas tout-à-fait accusé juste.

Sans s'arrêter donc, il arrive le même jour au camp de Quintus & il y admire d'un côté les différentes batteries que les ennemis avoient eu l'industrie de dresser ; & de l'autre, l'état de cette pauvre

An. de R. DXCCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

pauvre légion, dont il restoit à peine la dixiéme partie sauve ou éxempte de blessures. Par-là il jugea à quelle épreuve elle avoit été, & combien il avoit falu de courage & de bonne conduite pour soûtenir si constamment le siége. Il loua Quintus & sa troupe chacun selon son mérite ; & sur les témoignages que le même Quintus lui rendit des actes de valeur des Centurions & des Tribuns, il les appella par leur nom & il ne leur épargna pas les caresses: enfin il les félicita tous en général le lendemain, d'avoir expié par leur patience & par leur intrépidité la faute de l'Officier, dont la crédulité imprudente avoit causé la perte de leurs camarades, laissant entrevoir dans son discours ; qu'il auroit pu perdre en un seul jour & dans la seule légion que commandoit Quintus le fruit de toutes ses victoires passées, si celui-ci moins valeureux ou moins sage n'avoit pas rempli éminemment tous les devoirs d'un grand & parfait capitaine.

XVII. C'est parce que j'ai regardé ceci comme le plus bel endroit de la vie de Quintus, que je m'y suis plus arrêté que je n'ai coûtume de faire à ce qui n'a rapport qu'à lui. J'ajoûterai que, sur la justice que César lui rend dans ses mémoires ; il est d'autant moins suspect, qu'il feignoit plûtôt de l'aimer qu'il ne l'aimoit en effet. Et peut-être que Quintus lui-même s'en étoit apperçu ; lorsqu'à son retour de la Grande Bretagne dans la Gaule, il écrivit à Cicéron deux lettres chagrines & remplies de plaintes ; que celui-ci auroit laissées sans réponse, si une troisiéme, où il se montroit plus traitable, ne lui eût donné lieu de rappeller à son Cadet les raisons qu'ils avoient eues l'un & l'autre de faire ce qu'ils avoient fait. « Le seul avis que j'ai à vous donner & la seule » priére que j'ai à vous faire, est qu'au milieu de ces peines d'es» prit, de ces fatigues & de ces impatiences qui vous font dési» rer de revenir en Italie, vous vous souveniez des motifs qui, » tant de votre part que de la mienne ont déterminé votre voya» ge : les avantages que nous envisagions alors n'étoient ni petits » ni médiocres : nous mettions notre séparation à un beaucoup plus » haut prix & nous ne prétendions pas à moins qu'à nous faire de » la bienveillance d'un homme, dont la bonté égale le pouvoir, » le plus ferme appui de nos Dignités. Dans les prêts que nous » faisons, le profit (l'usure) ne répond pas toûjours à notre at» tente, faut-il pour cela abandonner le principal ? Je reviens » donc à vous dire, que si vous voulez bien vous rendre présens » les différens objets qui ont réglé nos démarches & nos espé-

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clud. Pulcher.

» rances, vous supporterez plus aisément les peines attachées au » service militaire & les autres désagrémens dont vous vous plai- » gnez. Au reste vous êtes le maître de vous en affranchir quand » il vous plaira ; mais, à vous dire ce que j'en pense, les choses » ne sont pas encore dans leur maturité, elles ne sont qu'en ap- » procher. Un autre avis que j'ai à vous donner ; c'est de ne » rien hasarder dans vos lettres qui pût nous causer du cha- » grin, si elles étoient ouvertes. Il y a beaucoup de particulari- » tés que j'aime mieux ignorer que d'en être instruit à ces ris- » ques.

C'étoit dans cette troisiéme Lettre, si différente des deux premiéres, que Quintus apprenoit à Cicéron ; que, dans la distribution des quartiers d'hyver, César ne lui avoit pas seulement laissé le choix de celui qui lui convenoit le mieux, mais qu'il l'avoit traité avec autant de distinction & de marques d'amitié qu'il auroit pu faire quelqu'un pour qui il auroit eu plus de sympathie.

Comme Quintus, lorsqu'il avoit annoncé à son Aîné son départ pour le païs des Nerviens, avoit oublié à lui en marquer la situation & la route qu'il falloit prendre pour lui porter de ses nouvelles, Cicéron demandoit par cette même réponse, dans quelle partie de la Gaule habitoient ces Nerviens, qui lui étoient absolument inconnus. Il ne prévoyoit pas encore alors que ce canton du Tournésis qu'ils occupoient, & où Quintus soutint avec une poignée d'hommes leurs efforts & ceux de deux autres nations des plus aguerries de la Gaule, alloit devenir le théâtre de la gloire des Cicérons dans la personne de son Cadet. Celui-ci très probablement n'y resta pas beaucoup après ; puisque, dans une seconde descente que César y fit à quelque mois de là pour achever de les réduire, il n'est plus parlé de lui : peut-être aussi que sa santé naturellement très délicate, ou l'avoit obligé, ou lui avoit fourni un prétexte de repasser en Italie pour l'y rétablir.

Il faudroit être bien au fait des familles romaines, pour pouvoir dire au juste quel étoit le Serranus qui perdit son fils en ce tems-ci, & qui en récita publiquement l'éloge funébre que Cicéron avoit composé.

On ne connoît guére davantage un certain Gutta, pour qui étoient alors toutes les faveurs de Pompée, même au préjudice de Milon à qui il se montroit très contraire, tandis qu'il promettoit hautement à ce nouveau venu de mettre tout en œuvre

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Conss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

pour lui procurer la protection de César. N'étoit-ce point un des Tribuns ? car nous ne connoissons que trois ou quatre de ceux qui le furent en cette année, & il n'y avoit que ces sortes de Magistrats dont Pompée crût avoir besoin pour parvenir à la Dictature, où il aspiroit depuis long-tems & pour laquelle son cher Hirrus devoit le proposer. Milon trembloit que ce ne fût là son dessein ; car, quoiqu'il eût un opposant tout prêt, il craignoit, dans la nécessité où il se verroit d'appuyer celui-ci des forces qu'il avoit en main d'attirer contre soi toutes celles d'un aussi puissant ennemi ; & s'il se tenoit en repos, il appréhendoit encore que Pompée ne s'en prévalût pour se faire élire.

Dans cette incertitude, il préparoit des Jeux extrêmement somptueux, ce que Cicéron désaprouvoit comme la plus haute folie qu'il pût faire ; d'autant qu'après ceux qu'il avoit donnés, on ne lui en demandoit pas dautres. Il y a cependant lieu de penser que Cicéron n'en auroit pas tout-à-fait rejetté la dépense, s'ils eussent produit à cet ami le Consulat ; puisqu'il en auroit été comme l'ame, & qu'il s'étoit promis de le rendre aussi utile à la Patrie que l'avoit été le sien propre.

Il avoit dû revenir de Tusculum le second de Novembre, jour marqué pour le triomphe de ce Pontinius, que nous avons vu Préteur en 690, & qui depuis avoit eu le Gouvernement de la Narbonoise ; où ayant voulu réprimer les Allobroges, qui s'étoient révoltés sur le refus qu'on avoit fait de redresser leurs griefs, il les avoit battus & mis hors d'état de remuer. Mais parce qu'il n'avoit pas été autorisé à leur faire la guerre par un décret des Curies, il demandoit en vain depuis trois ans la récompense de sa victoire :. Caton & le jeune Vacia, parmi les Préteurs & parmi les Tribuns, Q. Mucius Scævola s'y opposoient plusque jamais ; Caton surtout protestoit qu'il perdroit plûtôt la vie que d'y consentir. Cicéron connoissoit la valeur de ses menaces, & l'expérience lui avoit appris à n'en pas craindre l'effet pour un homme, à qui il avoit pour sa part donné & fait rendre par le Sénat les témoignages les plus autentiques de ses services & qui ne manquoit ni de considération ni d'amis. Appius de son côté se donnoit les plus grands mouvemens, qu'animoit le dépit de n'avoir pu obtenir pour lui-même un semblable décret en qualité de Proconsul de la Cilicie, où il devoit se rendre incessamment. Pontinius avoit encore pour lui Ser. Galba ; lequel ayant été son Lieutenant dans l'action même, fut comme de raison un des plus ardens à la faire couronner.

An de R. DCCIX. de Cic. LIII. Cons. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

Ce n'étoit au reste qu'une affaire particuliére & qui ne pouvoit interresser Cicéron autant que celle de Milon, où il se trouvoit engagé en bien des maniéres : il sembloit en avoir fait la sienne propre, du moins Pompée le croyoit ainsi. Dès-là, il avoit tout à craindre de sa part; car Pompée, qu'il appelloit l'éternel ennemi de ceux qu'on auroit cru ses meilleurs amis, ne pardonnoit pas même à quiconque leur demeuroit fidéle après qu'il s'étoit déclaré, & ne reconnoissoit pour les siens que ceux qui épousoient aveuglément & servilement sa haine.

Il n'avoit guére davantage à espérer de la part de César, d'autant que ce dernier, qui, en politique judicieux, tiroit parti de tout & principalement des humeurs & des caprices de son Rival, ne lui romproit pas en visiére par complaisance pour lui (Cicéron) & encore moins pour la cause d'un tiers (Milon) avec qui il n'avoit jamais eu de liaison, & qu'il estimoit peut-être trop pour ne le pas craindre. Ainsi, quoique notre Consulaire se vantât quelquesfois d'user des richesses & du crédit du même César comme d'un bien qui lui auroit appartenu, il étoit beaucoup plus sûr pour lui de se réduire dans la pratique à prendre en patience tous les événemens qui contrediroient des idées aussi flatteuses & à en faire son profit pour s'endurcir sur les maux de la République & sur la licence des Audacieux. C'est à quoi l'absolution de Gabinius le ramena. « Ce jugement honteux & pernicieux tout à la fois, ajoûtoit-il, dans une lettre adressée » au mois de Décembre à son frére, passe communément pour » une Loi d'impunité, cependant on n'a encore rien fait tou» chant le Dictateur. Pompée est absent ; Appius brouille sous » main, Hirrus se deméne, on compte plusieurs opposans ; le » Peuple ne s'embarrasse pas de ce qui arrivera, si fait bien le Sé» nat qui ne veut point de Dictature : pour moi je me tiens » clos & couvert : quant aux esclaves que vous m'offrez, je vous » sais gré de votre attention ; car, il le faut avouer, à Rome ainsi » qu'à la campagne, je suis bien seul & bien mal gardé : soyez » néanmoins persuadé que je n'accepterai ni les esclaves ni autre » chose de votre part qui puisse vous convenir, qu'autant que vous » pourrez vous en priver sans incommodité.

Ces précautions marquent qu'on étoit sur ses gardes contre les violences : & il est bon d'observer ; que, comme la crainte qu'on en avoit tiroit son origine de l'opinion où l'on étoit que Pompée sacrifieroit tout à la Dictature, la confiance qu'on avoit autresfois eu en sa modération devoit être fort altérée.

An. de R. DCXCIX. de Cic. LIII. Coss. L. Domitius Ænobarb. Ap. Clod. Pulcher.

En voici encore une autre preuve ; « Mon intention, poursuit Cicéron, n'étoit pas que, des mouvemens qui se préparent » pour l'année où nous allons entrer vous prissiez sujet de vous » inquietter pour votre famille : je songeois uniquement à vous » mettre au fait de votre état présent ; état où, bien qu'inutile » quant aux effets, je ne puis néantmoins demeurer oisif ; mais » pour vous faire comprendre encore mieux le malheur de notre » situation, sachez que je n'ose pas même vous écrire ce qui se » passe de plus public du côté de ceux qui font le trouble, de » crainte de les offenser si mes lettres étoient interceptées, je » prens les autres soins sur moi. » Nous venons de voir qu'il lui avoit déja marqué qu'il aimoit mieux ne pas savoir bien des choses, que d'en être informé au péril de se faire des ennemis.

Ce fut dans l'un des mois de Novembre ou de Décembre, que Cicéron finit le poéme de *la Grande Bretagne* tant désiré par César, & pour l'achévement duquel Quintus lui avoit témoigné un si grand empressement : il ne s'agissoit pour le lui faire passer que de trouver un Messager plus sûr que celui que le même Quintus avoit chargé de sa tragédie d'*Erigone*, que notre Cicéron lui avoit demandée & qui avoit été perdue en chemin. Son poéme à l'honneur de César n'a pas eu pour nous un sort plus heureux.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

An. de R. DCC. de Cic. L.IV. Coss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

I. Les Comices ayant été, ou différés en conséquence de l'opposition que quelques-uns des Tribuns mettoient à leur tenue, ou éludés par des obnonciations de prodiges, dont en effet la quantité ne fut jamais plus grande, le mois de Janvier arriva sans que la République eût des Magistrats.

C'étoit le cas de l'interrégne ; auquel Pompée & ses partisans avoient amené les choses, dans l'espérance que dans cet état, où l'autorité publique passoit d'un Patricien à un autre, il s'en trouveroit quelqu'un qui donneroit ouverture à le faire Dictateur.

Les Tribuns, dont l'élection n'étoit point exposée à ces contre-tems ; & qui, quand ils ne pouvoient absolument être renouvellés demeuroient en place, afin que le Peuple eût toujours ses Tuteurs ; les Tribuns, dis-je, à la réserve d'un seul, se trou-

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

voient ainſi que Céſar d'un ſentiment tout différent. Ils vouloient, & lui avec eux, qu'au lieu de procéder à l'élection des Conſuls à l'ordinaire, on créât des Tribuns militaires ayant la même puiſſance, laquelle alors étoit partagée au moins entre trois. Le ſeul Hirrus (C. Lucilius) dont Plutarque ou peut-être ſes Copiſtes ont transformé le nom en celui de Lucullus, inſiſtoit au contraire à faire un Dictateur, comptant ſans doute que le choix ne pouvoit tomber que ſur Pompée à qui il étoit vendu.

Ce fut dans les conteſtations, auxquelles cette diverſité d'avis donna lieu, que les ſix premiers mois de l'année 700 s'écoulérent, & l'on vit juſqu'à 36 Interrois ſe ſuccéder chacun pendant cinq jours les uns aux autres, avant que cette eſpéce d'Anarchie prît fin.

Cicéron s'abſenta de Rome & ſe tint à la campagne; où prenant pour maxime, qu'il vaut mieux ignorer ce qui ſe paſſe que d'en être inſtruit aux dépens de ſa tranquillité, il renonça à toute correſpondance de lettres, même avec ſon frére & avec Atticus, du moins n'en ſubſiſte-t-il aucun veſtige: en ſorte que les Hiſtoriens, à qui les autres ſources ont apparamment manqué avec celle-là & par la même raiſon, ne fourniſſant preſque rien ſur les événemens de cette année, le vuide n'en peut être rempli que par le peu que Dion a pu découvrir dans d'autres mémoires.

Il prétend que l'Interrégne auroit encore duré davantage, ſi Q. Pompéius Rufus petit-fils du Conſul de ce nom, qu'il ſuppoſe avoir été Tribun & qui fut l'un des principaux boutte-feux dans ces diſſentions, n'avoit pas été arrêté de l'ordre du Sénat; ſauf à Pompée, à qui la Compagnie avoit réſervé l'animadverſion de tous les ſéditieux, d'en faire telle juſtice qu'il aviſeroit. Pompée étoit alors abſent, ſans qu'on ſache ni pourquoi, ni ſi Cicéron qui devoit l'accompagner étoit avec lui. Ce qu'on peut penſer de plus approchant du vrai; c'eſt qu'à l'exception des Patriciens les autres principaux Sénateurs étant pareillement hors de Rome, où il ne leur étoit pas même permis de s'aſſembler en Corps, toutes les violences à quoi l'on ſe porta ne pouvoient venir que de l'une de ces deux cauſes; ou de ce que les amis de ce Général s'étoient perſuadés qu'à force de les multiplier ils lasſeroient enfin la patience des oppoſans à la Dictature; ou de ce que ſes ennemis croyoient qu'en les repouſſant ils l'en feroient exclure, par la raiſon qu'il en étoit le premier auteur.

Toûjours eſt-il certain que les Tribuns travaillérent plus à les

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

perpétuer qu'à les appaiser ; &, que comme ils n'avoient alors au-dessus d'eux ni Consuls ni Préteurs ; qu'un Interroi, pour cinq jours qu'il avoit à demeurer en place, n'osoit leur tenir tête ; & que les Ediles curules, qui de droit prenoient le rang sur eux, n'avoient qu'une ombre de Jurisdiction, ils se rendirent maîtres des Jeux & sans doute aussi de toutes les attributions annéxées aux Dignités supérieures qui étoient vacantes : jusque là qu'avec leur secours Rufus, qui étoit sorti de prison, y fit jetter l'Edile Favonius, sans autre sujet que de lui faire partager l'affront qu'il avoit eu d'y être mis lui-même.

Plusieurs mois s'étant écoulés dans cette confusion tumultueuse, sans que d'autre part il eût été possible de disposer le Peuple à se donner des Tribuns militaires revêtus de la puissance des Consuls, Hirrus hasarda la proposition d'élire Pompée Dictateur. Tout le monde en frémit, parce que tout le monde étoit encore imbu des horreurs qu'avoit produit ce titre dans les mains de son dernier possesseur (Sylla) cependant personne ne prit sur soi de la contredire, tant un grand nom imprime de respect au commun des hommes. Il n'y eut que Caton qui se leva pour parler ; & il parla si bien, que les amis du Proposé furent obligés de désavouer ce Tribun, & de déclarer au nom de celui-là, qu'il ne pensoit point à la Dictature. Caton saisit le moment de ce désaveu pour faire l'éloge de la modération & des bonnes intentions de Pompée qui se piquant d'honeur consentit enfin à la convocation des Comices, où Calvinus & Messala furent nommés Consuls.

II. Ils entrérent en fonction au mois de Juillet, à peu près vers le tems où l'on apprit à Rome la défaitte de Crassus ; qui tantôt aveuglé par son avarice, tantôt guidé par des traîtres & toûjours sourd aux conseils de la prudence, s'étoit livré lui, son fils & l'élite des troupes romaines à une perte certaine aussi ignominieuse à sa personne que dommageable à la République, en attaquant un ennemi dont il méprisoit les forces avant que de les connoître & qu'il étoit allé chercher dans un paiis impraticable à travers des sables & de déserts de la Mésopotamie, où les marches forcées & la disette toutes seules, auroient ruiné son armée, quand il n'auroit eu qu'à suivre les Parthes dans leur fuite.

La mort de 20 mil hommes & la captivité de plus de dix mil autres, au compte des Ecrivains qui sur ces deux articles se sont réduits au moindre nombre, fut le sujet d'un deuil public & le

An. de R. DCC de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Missala.

jour ou ce désastre étoit arrivé fut marqué parmi les jours funestes. En cela peut-être ne considéra-t-on que la honte d'avoir été battu & la privation de quantité de braves gens des deux Ordres qui demeurérent ou sur la place ou dans les fers. Ce n'étoit néanmoins pas l'objet qui devoit frapper le plus : l'honeur d'une bataille perdue pouvoit être réparé par le gain d'une autre ; au lieu que, personne ne pouvant remplacer Crassus, pour tenir comme il avoit fait la balance égale entre ses Collégues au Triumvirat, celui des deux survivans qui l'emporteroit faisoit le point de vue le plus effrayant pour les bons Républicains & les vrais amateurs de la liberté.

Aussi-tôt que les Consuls furent en place on recommença à parler de Comices & d'élections, & les brigues se renouvellérent avec la même chaleur qu'auparavant. Milon entre autres demandoit le Consulat & Clodius la Préture ; & quoique sur ce point ils ne dussent rien avoir à se disputer l'un à l'autre, il suffisoit qu'ils se haïssent réciproquement autant qu'ils faisoient ; pour que leur animosité réciproque, se communiquant aux deux différens partis qui les soûtenoient, éclattât dans toutes les rencontres par des actes encore plus violens que n'avoient été ceux de l'interrégne.

Cicéron, qui étoit revenu à Rome, n'en sortit pas & n'abandonna point Milon. Des trois Aspirans au Consulat, il étoit le plus agréable & le mieux voulu : il avoit pour lui la plus saine partie du Sénat & même du Peuple qu'il avoit gagnée par un attachement inébranlable à la Compagnie dont il étoit membre, par l'élévation de ses sentimens, par son affabilité, par sa magnificence. Cicéron en particulier lui devoit tout, & il n'étoit pas moins engagé par honeur que par reconnoissance à le servir de tout son pouvoir & à le seconder dans toutes les démarches qui étoient à faire.

La continuité du séjour qu'il fit dans la Ville ne lui fut pas inutile, puisqu'elle le mit à portée & dans l'occasion de solliciter pour lui en même-tems que pour cet ami. Par la mort du jeune Crassus il vaquoit dans le Collége Augural une place qu'il ambitionnoit depuis plusieurs années ; non pour l'estime qu'il fît d'une prétendue science, dont il s'est moqué assés ouvertement, ou d'un ministére qu'il n'éxerça peut-être jamais, mais bien pour la Dignité d'Augure qui ne pouvoit se perdre que par la mort naturelle.

Les

Les Augures étoient alors au nombre de quinze ; & l'on peut juger par la qualité de la plûpart de ceux dont on fait les noms, qu'à cette espéce de Sacerdoce, autresfois réservé aux seuls Patriciens, on n'admettoit que des Postulans de la plus haute considération. Nous avons vu, sur l'année 695, que Cicéron avoit souhaitté l'Augurat, jusqu'à faire entendre qu'à ce prix il se seroit rendu traitable sur les articles les plus essentiels : les choses alors n'étoient pas disposées de façon à favoriser ses desirs ; & cette fois-ci même il auroit encore manqué ce poste, si le concours de quelques circonstances n'avoit obligé Pompée de se désister en sa faveur des vues qu'il avoit eues pour ce Lucilius Hirrus qui, s'il n'étoit pas son parent du côté de sa mére niéce du Poéte Lucile, vouloit du moins paroître son ami, & qui pour le faire croire avoit montré plus d'ardeur que tous les autres à le servir.

Comme Hirrus n'étoit plus Tribun, Pompée, qui n'avoit désormais rien à attendre de lui, eut honte de protéger un homme d'ailleurs assés méprisable & qui n'avoit d'autre mérite à son égard que de l'avoir proposé pour être Dictateur : de sorte que laissant en arriére cet indigne concurrent, l'unique qui eût osé se présenter, il s'entendit avec Hortensius pour nommer ensemble notre Consulaire au Peuple, à qui l'institution dans ces places appartenoit. Leur nomination fut suivie de tous les suffrages, comme elle avoit été précédée de tous les vœux du Corps des Augures. Hortensius, qui l'avoit proposé le premier & qui s'étoit rendu sa caution, fit en cette qualité la cérémonie de l'installer.

III. Quintus étoit encore dans la Gaule & tout récemment on l'avoit vu sur les bords du Rhein, préposé à la garde du camp que César y avoit laissé & qu'il défendit avec autant de bonheur que de courage contre les Sicambres qui, sur l'avis qu'ils avoient eu de l'absence du Général & d'un détachement de quelques Cohortes fait par son Lieutenant, avoient passé ce Fleuve dans le dessein de le surprendre & de l'enlever. Pour ce qui est d'Atticus, il étoit revenu en Italie vers la fin du mois de décembre précédent. Ainsi à l'égard de ce dernier il n'est pas étonnant que Cicéron ne lui ait point adressé de lettres : nous n'en avons de lui que treize pendant toute cette année, dont six furent écrites à Testa, autant à Curion, & une à Sextius.

Dans les premiéres, Cicéron badine à son ordinaire sur le personnage que ce Jurisconsulte faisoit à l'armée & auprès de

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

César : du reste il lui donne de fort bons conseils sur l'usage qu'il devoit faire de l'amitié d'un homme de qui il pouvoit tirer plus de secours pour ses propres affaires que celui-là n'en tireroit de lui pour les siennes. Mais à propos de cette amitié de César, comment Cicéron la ménagea-t-il lui-même, & lui fut-il libre de la conserver ? Pour moi, quand aux empressemens qu'il avoit témoignés pour la mériter & aux assûrances qu'il en avoit reçues je vois succéder un silence de quatre ans, je serois bien tenté de croire qu'il y eut de l'altération ; & j'en attribuerois volontiers la cause, ou à la retraite brusque de Quintus, ou à quelque autre indiscrétion de sa part.

Cela supposé, je trouverois notre Consulaire infiniment à plaindre : car s'il étoit dénué de l'appui de César, il étoit pour le moins aussi mal assûré du côté de Pompée & son unique ressource étoit alors dans Milon, encore faloit-il pour remplir son attente que celui-ci réussît dans la poursuite qu'il faisoit du Consulat. Sa sûreté, son honeur, son intérêt y étoient attachés ; sa sûreté, parce que Clodius qui briguoit en même tems la Préture étoit vraisemblablement à la veille de lui susciter quelque nouvelle affaire, s'il n'étoit retenu par un Magistrat supérieur ; son intérêt, parce que Milon étant en place & se gouvernant par ses conseils il recouvreroit une partie de son crédit ; son honeur enfin, parce qu'il avoit été le premier & le plus ardent à le presser d'entrer dans cette carrière & qu'il lui avoit peut-être plus promis qu'il n'étoit en état de lui tenir.

IV. Ce fut donc à peu près dans ces circonstances qu'il forma le dessein de s'assûrer de Curion ; de qui j'ai déja parlé comme d'un jeune homme de bonne Maison, d'une très grande espérance & capable de faire ou beaucoup de bien ou beaucoup de mal selon les engagemens qu'il prendroit d'abord. Il n'étoit alors que Questeur en Asie. Cependant comme on pensoit à le faire Tribun, qu'il étoit aussi riche que prodigue, qu'il se trouvoit lié par ses intrigues ou par ses plaisirs à tout ce qu'il y avoit de plus remuant & de plus mal-aisé à contenir dans toute la jeunesse de Rome, & qu'à des qualités si propres à le faire aimer ou craindre de la multitude il joignoit celle de parler en public avec autant de force que son ayeul & beaucoup plus de grace que son pére, Cicéron crut ne pouvoir trop faire ni s'y prendre trop tôt pour se l'aquérir. Il y avoit déja entre eux quelque liaison, telle qu'elle pouvoit être entre un Orateur con-

sommé & un aspirant à la même gloire, & qui tant sur l'éloquence que sur beaucoup d'autres choses avoit souvent pris ses avis & s'en étoit bien trouvé. La mort de Curion le pére, qui étoit arrivée dans les premiers mois de cette année, ayant donné à Cicéron occasion de lui écrire d'une maniére très affectueuse & très tendre, la réponse qu'il en reçut acheva de le résoudre à lui ouvrir son cœur par rapport à Milon.

Cicéron à Curion salut.

» Quand je vous ai dépêché cet Exprès, on n'avoit point encore de nouvelles du tems précis de votre retour : on savoit seulement en gros qu'il ne pouvoit être éloigné, puisqu'on avoit déja reçu avis que vous aviez quitté l'Asie & que vous vous étiez mis en mer pour revenir à Rome. J'ai donc cru que, dans une conjoncture aussi critique pour Milon & pour moi, je ne pouvois me trop presser de vous faire tenir cette lettre.

» Je serois, mon cher Curion, plus réservé à vous demander quelque service important, si je pouvois me flatter de vous en avoir rendu moi-même d'aussi essentiels que vous vous efforcez de me le faire croire. Quand cela seroit, il faudroit que je fusse bien peu délicat pour en prendre droit de revenir contre vous après vous avoir ainsi obligé : en user de la sorte n'est point demander une grace ; c'est exiger le payement d'une dette & mettre à la place du plaisir, qu'on trouve à faire le devoir d'ami, le sordide avantage d'en tirer récompense. Nous sommes l'un à l'égard de l'autre dans des cas fort différens. Les bienfaits dont vous m'avez prévenu au vu & au su de tout le monde, considérables par eux-mêmes, le deviennent beaucoup plus par la circonstance du tems où je les ai reçus. En partant donc d'un principe tout opposé, je puis bien, vous devant beaucoup, vouloir vous devoir encore davantage ; & c'est ce qui m'a enhardi à vous demander par cette lettre la chose du monde qui m'intéresse le plus & qui m'est le plus absolument nécessaire : & je n'ai pas craint de succomber sous le poids de vos bons offices, pour nombreux qu'ils puissent être ; ayant assés bonne opinion de mon cœur pour le croire également capable, & de sentir ce que vous pouvez faire de plus en ma faveur, & d'être excité de nouveau à la plus vive reconnoissance.

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

» Vous saurez donc que j'ai fait du Consulat de Milon le centre de toutes mes pensées, de tous mes désirs, de toute mon » activité, de toute mon industrie &, pour le dire en un mot, » de toutes les facultés de mon ame; & que je me suis mis dans » l'esprit que c'étoit là le terme où je devois trouver, non-seu-» lement le fruit de mes travaux, mais le plus illustre témoi-» gnage de ma gratitude envers lui: car je ne pense pas qu'il » y ait jamais eu d'homme qui ait pris autant de soin de sa » vie ou de sa fortune que j'en ai pris de la dignité de cet ami » de qui j'ai fait dépendre tout ce que je suis. Or je comprens » que vous pouvez tant vous tout seul pour lui; que, si vous vou-» lez nous aider de votre secours, nous n'aurons besoin de celui » d'aucun autre. Voici présentement sur quoi nous pouvons » compter; sur l'affection & la faveur, premiérement, des gens » du bon parti que Milon s'est aquis pendant son Tribunat en » soûtenant ma cause, cela s'entend; secondement, de la Mul-» titude qui se souvient de la magnificence de son Edilité, & » qui ne peut avoir oublié son humeur libérale; troisiémement, » de cette jeunesse brillante & amie du Peuple qui s'empressera » à lui en concilier les suffrages en retour de la même ardeur » & de la même diligence qu'il apporte à lui faire plaisir quand » l'occasion s'en présente. Joignez à cela mes sollicitations; & » vous verrez que si elles ne sont pas d'un si grand poids, du-» moins elles sont approuvées comme justes & comme dues, & » que par là même elles peuvent être prises en la meilleure part. » Il nous manque un conducteur, un chef, un homme enfin » qui comme un Pilote avisé sache profiter de tous les vents. » Or s'il ne tenoit qu'à en choisir un entre tous, je n'en con-» nois point qui pût vous être comparé. C'est pour quoi, si vous » me croyez capable de conserver la mémoire d'un bon office » & de m'en ressentir; si vous avez quelque opinion de ma » probité & que vous en jugiez par le souci que je prens de » ce qui regarde Milon; si vous trouvez en un mot que je mé-» rite quelque chose, je vous conjure de me prêter la main » dans cet embarras & de vouloir bien faire votre affaire de » celle-ci, où il ne va pas de moins que de mon honeur & de » ma vie. Je vous promets pour Milon que, si vous faittes tant » que d'épouser sa cause, vous vous attacherez le personnage » le plus grand par les sentimens, le plus grave par les mœurs, » enfin le plus solide & le meilleur ami que vous puissiez avoir.

» A mon égard, vous ferez pour me combler de gloire ce que » vous avez déja fait pour me sauver de mes ennemis, le tout » sera votre ouvrage.

» Je vous en dirois plus; si je ne me tenois pas certain, que » vous voyez par vous même qu'on n'écrit comme je fais que » dans une affaire d'honeur & où il faut de toute nécessité que » Milon réussisse où que je meure à la peine. Je vous la recom- » mande donc, ou plûtôt, je vous l'abandonne & moi avec elle: » & je vous prie d'être persuadé que, si vous vous en chargez, » je croirai presque vous devoir plus qu'à Milon lui-même; » puisqu'il s'en faut bien que ma vie, à la conservation de la- » quelle il a sur tout travaillé, me touche autant que le plaisir » d'en être reconnoissant & que ce plaisir qui m'est si cher je ne » le tiendrai que de vous seul. Adieu.

Il n'y avoit rien que de louable dans les motifs qui faisoient écrire Cicéron d'une maniére si pressante. Puisqu'il avoit d'aussi grandes obligations à Milon, il ne pouvoit moins faire que de conformer toutes ses actions au sentiment qu'il en conservoit. Tout considéré, cependant, je ne sais si par tant d'empressemens il ne nuisoit pas plus à cet ami qu'il ne lui servoit, dans le préjugé où l'on étoit; qu'il régneroit une seconde fois à Rome, si Milon devenoit Consul: car, quoique jamais Magistrat ne se fût comporté avec plus de modération, de patience & de popularité, il suffisoit qu'un homme comme Clodius se fût une fois servi de cette expression, pour que les gens à prévention qui n'approfondissent rien & dont le nombre est toûjours très grand, l'adoptassent comme vraie & l'employassent avec succès, pour détourner l'effet de la bonne volonté qu'on avoit d'ailleurs pour ce Candidat.

V. Milon avoit pour Compétiteurs P. Plautius Hypsæus & Q. Metellus Scipio. Le premier étoit d'une famille Plébéienne assés illustre & assés ancienne pour avoir donné sept Consuls à Rome, à commencer dès l'année 396. Il avoit été Questeur de Pompée, qui par cette raison sembloit devoir le favoriser: le second, qu'il favorisoit bien réellement, étoit d'une race encore plus distinguée, l'union de ses deux noms annonçant ce qu'il y avoit à Rome de plus grand en ce genre.

Ces deux concurrens, quelque considérables qu'ils pussent être, n'auroient pas étonné Milon; parce qu'étant beaucoup plus riche qu'eux & ne manquant d'amis ni dans le Sénat ni parmi le Peuple, il auroit au prix qu'il y pouvoit mettre toûjours

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

eu la brigue la plus puissante : mais il en craignoit un troisiéme, c'étoit Pompée lui-même, qui l'excluoit lui & ses deux Compétiteurs par les ressorts qu'il faisoit jouer pour se faire nommer Dictateur. Il est vrai de dire même, qu'eux & lui travailloient sans le vouloir à faire déférer à ce Général cette dignité suprême, par la fureur qui les animoit les uns contre les autres. Par tout où ils se rencontroient il faloit qu'eux & les gens de leur suite, qui étoit toûjours très nombreuse, en vinssent aux mains. Ce n'étoit plus que meurtres dans toute la Ville, sans que les Magistrats qui auroient dû y mettre ordre osassent l'entreprendre, par l'appréhension qu'ils avoient de se commettre avec les Tribuns, qui favorisoient ceux-ci ou ceux-là, & qui tous en général trouvoient leur compte à entretenir ces divisions.

Ce fut bien pis, lorsque Clodius se fut mis de la partie : car, comme après Cicéron il ne haïssoit personne tant que Milon ; prévenu que si ce dernier prenoit rang sur lui il useroit à son égard des plus violentes représailles, en attendant qu'il pût agir pour lui-même il commença par joindre sa troupe à celle d'Hypsæus, ce qui la rendit la plus forte : de façon que, quand ils sortoient tous deux ainsi escortés pour aller solliciter des suffrages, ils faisoient trembler tout ce qui se présentoit sur leur passage.

Dans une de ces rencontres Cicéron courut risque de la vie : car, comme il accompagnoit Milon dans la voye sacrée pour un semblable office, voici tout à coup Clodius qui fond sur eux & sur le peu de monde qu'ils avoient. Il s'attacha en particulier à notre Consulaire, comme à celui qui avoit le moins de défense. Celui-ci se sauva de ses mains du mieux qu'il put, on n'en sait point la maniére : on sait seulement, par ce qu'il en dit depuis en plaidant pour Milon, qu'il n'avoit jamais été en plus grand danger & que la plûpart de ceux qui étoient avec lui demeurérent sur la place. Milon eut sans doute sa revanche, car les meurtres ne cessérent point.

Les Consuls, chargés par état de veiller à la conservation de la République, désespérant de tenir les Comices pour l'élection de leurs successeurs, firent prendre le deuil au Sénat ; & cette cérémonie, dont l'effet étoit autres fois immanquable, ne servit qu'à constater de plus en plus leur impuissance.

Elle étoit telle que, pour rassembler les membres dispersés de cette Compagnie & proposer un réglement que les circonstan-

An. de R. DCC. de Cic. LIV. Conss. Cn. Domitius Calvinus, M. Valer. Messala.

ces rendoient néceſſaire, ils furent obligés de quitter la robe longue & de ſe traveſtir eux & les Sénateurs ſous celle qui étoit ordinaire aux Chevaliers, n'oſant paroître avec l'appareil de la Magiſtrature au milieu de Citoyens qui n'en reconnoiſſoient plus l'autorité. Ce réglement portoit que les Gouvernemens ne ſeroient à l'avenir donnés à ceux qui y auroient droit que cinq ans après qu'ils ſeroient ſortis de charge. Si quelque choſe avoit été capable de rallentir les brigues, ç'auroit dû être un auſſi long intervalle mis entre ce qu'il en coûtoit pour en faire les frais & le dédommagement qu'ils s'en propoſoient & qui pour la plûpart n'étoit que le pillage des Provinces.

La lettre à Sextius fait encore foi du peu de crédit qu'avoit Cicéron; puiſqu'elle ne fut écritte à cet ancien Tribun, qui avoit contribué avec tant de zéle à ſon retour d'éxil, que pour le conſoler d'une pareille diſgrace qui fut la ſuite de l'affaire dont j'ai parlé & dont le jugement avoit été différé juſque vers la fin de cette année.

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

VI. Les largeſſes, les menaces & les voyes de fait, que les trois prétendans au Conſulat ne ceſſérent d'employer pour ſe faire des amis ou pour ſe rendre l'un à l'autre plus redoutables, n'ayant abouti qu'à reculer les élections, on étoit retombé dans l'interrégne, ſans qu'on pût ſavoir quelle en ſeroit l'iſſue. Milon, dont les eſpérances ſembloient les mieux fondées, ne cachoit point l'envie qu'il avoit qu'on aſſemblât au plûtôt les Comices: ſes compétiteurs au contraire mettoient tout en œuvre pour les éloigner, & en cela ils étoient très utilement ſecondés par Pompée; mais non pas tant à cauſe d'eux que par rapport à lui même, attendu qu'il aimoit encore mieux la Dictature pour lui que le Conſulat pour eux. Ainſi quelque bonnes raiſons que Metellus Scipio & Hypſæus puſſent avoir pour que les élections fuſſent différées, il en avoit de beaucoup meilleures pour ſouhaiter la même choſe; en ce que le feu de la diviſion augmentant chaque jour par les combats que ſe livroient leurs partiſans ſoutenus par Clodius & ceux de Milon renforcés par ſes Gladiateurs, il avoit lieu de croire qu'on ſeroit forcé de lui conférer cette dignité. Politique vraîment déteſtable, mais qui lui avoit réuſſi dans deux ou trois autres occaſions.

Pour reculer le ſuccès de ſes eſpérances, Milon contre le ſentiment de Cicéron crut de ſon côté fort avancer les ſiennes en employant une partie du mois de janvier en ſpectacles, en combats &

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

en fêtes encore plus somptueuses que les derniéres. Cependant il se faisoit accompagner & suivre des Gladiateurs & autres mercénaires qu'il gageoit depuis deux mois & qui tant par les violences qu'ils éxercérent en marchant ainsi en troupe que par les licences qu'ils se donnoient en particulier, ajoûterent de nouveaux ennemis à ses envieux ; de maniére que toutes ses profusions, en achevant la dissipation de ses trois patrimoines qui étoit déja fort avancée, ne servirent qu'à manifester plus clairement sa brigue & à donner plus d'avantage sur lui à ceux qui l'en accuseroient. L'unique consolation qu'il eut, fut que ses contendans couroient les mêmes risques : effectivement le crédit de Pompée ne les en garantit pas.

Car pour Clodius, qui augmenta le désordre & qui le fit durer jusqu'à ce qu'il y périt lui-même, il étoit invulnérable à de pareilles armes ; & après s'être tiré comme il avoit fait des affaires les plus graves, ce ne devoit plus être qu'un jeu pour lui d'en éluder de nouvelles : & cela passoit pour si constant, que notre Orateur lui-même fait entendre assés clairement qu'il n'y avoit qu'un seul moyen de se débarrasser de cet enragé, qui étoit de l'assommer ou de l'étouffer, mais que cette expédition étoit réservée à Milon.

VII. Ce dernier donc, allant le 9[e] de Janvier à Lanuvium, d'où il étoit originaire & où en la qualité de Dictateur qu'il y éxerçoit il devoit le lendemain nommer un Flamine, fut rencontré dans un endroit appellé Bouilles, sur les trois heures de l'après-midi, par Clodius qui ce jour là même revenoit d'Aricia, où il avoit eu à conférer avec les Décurions de cette petite Ville, située comme l'autre sur la voye Appia, à cinq ou six lieues de Rome. Clodius étoit à Cheval & 30 Esclaves armés lui faisoient escorte. Il étoit accompagné d'un Chevalier romain nommé Cassius Schola & de deux Particuliers de moindre état, dont l'un s'appelloit P. Pomponius & l'autre C. Clodius. Milon au contraire étoit dans un espéce de Charriot avec sa femme Fausta & avec un ami nommé M. Furius. Il avoit à sa suite une grande troupe d'Esclaves, & parmi eux quelques-uns des Gladiateurs destinés aux combats dont il vouloit régaler le Peuple.

Ces Gladiateurs, qui dans la marche se trouvérent les derniers, prirent querelle avec les gens de Clodius, qui, s'étant retourné au bruit qu'ils firent & leur ayant jetté un regard menaçant, reçut de la main de Birria, l'un d'eux, un coup d'épée au dé-

faut

un coup d'épée, dont il fut percé de part en part. Auffi-tôt tous les Efclaves de Milon fe joignirent & accablérent par leur nombre la petite troupe de Clodius, qui fut cependant porté à l'hôtellerie la plus voifine. An. de R. DCCI. de Cic. LV. Consi. Cn. Pompeius Magnus III.

D'abord que Milon fut informé de fa bleffure, il comprit que le pis qu'il pût faire étoit de s'en tenir là; & que ne pouvant manquer d'être accufé d'affaffinat, il valoit encore mieux confommer ce crime que de le laiffer imparfait. Il fit donc, au rifque de ce qui pouvoit en arriver, inveftir cette maifon par un M. Saufeïus qui s'étoit mis à la tête de toute fa troupe. Clodius fut tiré de-là, épuifé de fang & de forces & n'ayant plus qu'un foufle de vie qu'on lui eut bien-tôt fait perdre. Son corps demeura étendu fur le chemin, tous les fiens ayant été tués ou étant par leurs bleffures hors d'état de l'en ôter. Le hafard fit qu'un Sénateur (Sex. Tedius) qui vint à paffer par là, le fit enlever, charger fur fa littiére & conduire à Rome par fes propres domeftiques, ayant lui-même repris le chemin de l'endroit d'où il venoit.

Il étoit prefque nuit lorfque ces conducteurs du corps de Clodius arrivérent aux portes de la Ville: cela n'empêcha pas que la populace, dont il avoit toûjours été le héros, faifie de rage à la nouvelle qui fe répandit de fa mort, ne fe rendît en foule à fa maifon, à l'entrée de laquelle il fut expofé. Les cris de fa femme Fulvie, depuis femme de Marc-Antoine, qui découvroit avec les démonftrations les plus touchantes toutes les bleffures qu'il avoit reçues, redoublérent en eux le fentiment de cette perte & les difpoférent à s'en venger: le lendemain à la pointe du jour le concours fut encore plus grand, il y eut même quelques perfonnes de marque & entre autres un Sénateur qui y furent étouffés.

La maifon qu'habitoit alors Clodius étoit celle qu'il avoit achettée quelques mois auparavant de Scaurus, elle étoit fituée fur le Mont-Palatin. T. Munacius Plancus Burfa & Q. Pompeïus Rufus y accoururent; & ce fut à leur inftigation que cette Multitude infenfée s'empara du cadavre, qu'elle emporta fur les Roftres, où il fut expofé comme fur un lit de parade, tout nud aux piés près, afin que l'on pût voir toutes les playes.

Là ces deux Tribuns dévoués aux Compétiteurs de Milon rappellérent au Peuple qui s'étoit amaffé au tour d'eux tout ce qu'ils jugérent de plus propre à l'irriter contre ce Candidat: & lorfque les plus féditieux, ayant à leur tête le Greffier Sex. Clodius, eurent repris ce même cadavre, qu'ils l'eurent porté au Palais

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Consi. Cn Pompeius Magnus III.

d'Hostilius où le Sénat avoit coûtume de s'assembler, & qu'ils lui eurent fait un bucher des bancs des Tribunaux & des Registres, ils y mirent le feu qui consuma ce même Palais d'Hostilius & la Basilique Porcia qui lui étoit contiguë.

La fureur de cette troupe ne se rallentit point: elle alla tout de suite assaillir la maison de l'Interroi, M. Æmilius Lepidus & du même pas celle de Milon absent; d'où ayant été obligée de s'éloigner par une grêle de traits qui en partit, elle porta les faisceaux qu'elle avoit enlevés du bucher de Clodius dans celles de Metellus Scipio & d'Hypsæus, de laquelle elle se rendit enfin dans les jardins de Pompée, le proclamant tantôt Consul & tantôt Dictateur.

Le meurtre de Clodius excitoit sans doute l'indignation du Peuple: mais l'incendie qui en avoit été la suite en rendoit les vengeurs encore plus odieux aux yeux de ceux des Citoyens qui se piquoient de juger sainement des choses. C'est ce qui fit reprendre courage à Milon, qu'on croyoit être allé volontairement en exil. Il revint à Rome la nuit suivante, & dès le lendemain il recommença ses brigues pour le Consulat avec la même ardeur qu'auparavant: bien plus, c'est qu'il fit distribuer mil as à chacun des Citoyens qui composoient les Tribus.

Quelques jours après, M. Cœlius Rufus qui étoit aussi Tribun lui procura une audience du Peuple; mais ce ne fut qu'en feignant de lui être contraire & de ne vouloir pas même lui donner le délai accoûtumé pour se défendre; ce qui ne l'empêcha pas, non plus qu'un de ses Collègues (M. Canianus) qui s'entendoit avec lui, de supposer dans les discours qu'ils firent à cette Assemblée, que Clodius étoit l'aggresseur & qu'il avoit dressé des embuches au même Milon. Celui-ci prenant alors la parole, dit que si le combat où Clodius étoit demeuré n'avoit pas été engagé par le simple effet du hasard, il n'avoit pu l'être de dessein prémédité que de la part de ce dernier; que pour lui, il s'y étoit si peu attendu, qu'il avoit mené avec lui sa femme & une suite plus propre à nuire qu'à servir en pareille rencontre: qu'au reste celui à qui il avoit eu affaire étoit connu par beaucoup d'autres actions aussi criminelles, & il lui donna tous les noms qu'elles lui avoient fait mériter.

Il n'avoit pas encore achevé, lorsque les Tribuns de la faction opposée vinrent avec tout ce qui se trouva de séditieux sous leur main fondre sur la Place, d'où Cœlius & lui furent assés heu-

reux pour s'échapper en se travestissant : la plus vile populace & les esclaves eux-mêmes ayant grossi leur troupe, elle se trouva bien-tôt composée d'autant de voleurs que de meurtriers qui portérent le fer & le feu dans tous les quartiers de la Ville, laquelle fut pendant plusieurs jours exposée au pillage & au massacre de ces brigands.

Si cela fut arrivé dans les premiers jours de Janvier, on auroit pu s'en prendre au défaut d'Interrois, dont Pompée de concert avec Bursa avoit empêché la nomination : mais nous venons de voir que dès le 21e. de ce mois, jour du premier tumulte, il y avoit déja un de ces Magistrats extraordinaires en place ; & l'on ne trouve point que dans la circonstance du second son successeur ait donné d'autre signe de vie que de convoquer derechef le Sénat & de présider à une nouvelle Assemblée, où il fut encore ordonné que Pompée veilleroit à la conservation de la République & enrolleroit autant de jeunesse qu'il s'en présenteroit de bonne volonté. Ainsi c'étoit bien sa faute à lui-même, si, dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre les deux Senatusconsultes, les Clodiens avoient osé recommencer leur Tragédie : & la facilité avec laquelle il les réprima cette fois-ci prouve assés ; que s'il leur avoit tenu d'abord la même rigueur, aucun d'eux n'auroit voulu courir les risques d'une récidive.

VIII. Tous les Historiens conviennent de la haine que Pompée avoit conçue contre Milon ; aucun d'eux n'en a recherché l'origine : mais, à en juger par la maniére dont elle se développe & par les effets qu'elle eut, on reconnoît aisément qu'elle étoit de celles qui naissent d'une basse jalousie, qui se nourrissent du venin que cette passion répand sur les actions les plus innocentes ; & qui après qu'elles se sont fortifiées par une longue dissimulation, s'attachent aux prétextes les plus légers pour se déclarer & dès-lors deviennent irréconciliables.

La premiére fois qu'il assembla le Sénat depuis que le tumulte eut cessé, ce fut au théâtre & hors de l'enceinte des murs, soit qu'avec le titre seul de Proconsul il n'eût pas la liberté d'entrer plus avant dans la Ville, soit qu'en y entrant il eût été obligé de céder à l'Interroi le droit de présider la Compagnie.

Le principal objet de la délibération devoit être, ce semble, de donner des Chefs à la République : toutesfois il n'en fut pas question dans cette séance & l'on se contenta d'y ordonner, qu'on recueilleroit les os de Clodius, apparamment pour lui faire

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Consl. Cn. Pompeius Magnus III.

des funérailles plus réguliéres, que Faustus seroit chargé de reconstruire le Palais d'Hostilius sur un nouveau plan, beaucoup plus magnifiquement qu'il n'avoit été bâti par son Fondateur & par Sylla qui l'avoit fait réédifier, & qu'on lui donneroit un autre nom.

Quoiqu'en apparence il n'y eût rien de moins pressé que de ramasser les os ou les cendres de Clodius & même de rebâtir le Temple d'Hostilius, y en ayant tant d'autres qui pouvoient suppléer à son défaut; cependant si l'on fait réfléxion à ce qui avoit causé le trouble & à ce que l'Etat devoit à la religion & à sa propre dignité, l'on ne trouvera rien à redire dans ces dispositions & l'on avouera même que par ce moyen on ôtoit aux mal-intentionnés toute occasion de remuer & de recommencer leurs violences.

Il étoit plus difficile de prendre un parti sur l'autre point. Car si la prétention des Candidats avoit échoué par la légereté de quelques Tribuns qui étoient dans leurs intérêts, celles de Pompée ou de César lui-même qui avoient des relations plus intimes avec le Corps subsistoient toûjours, & c'en étoit plus qu'il n'en faloit pour embarrasser les Péres; qui ne vouloient ni de l'un pour Dictateur, ni de l'autre pour Consul: cependant s'il eût falu opter entre les deux, ils auroient donné la préférence au premier.

Ce n'est pas que César n'eût pour lui une caballe aussi puissante; mais il en régloit les mouvemens, de maniére qu'elle se renfermoit toûjours dans les bornes qu'il lui prescrivoit & qui n'alloient jamais au-delà de la conservation de son droit. Occupé donc des soins d'un grand Général; après avoir pendant la campagne précédente pacifié la Gaule & poursuivi bien au-delà du Rhein ceux qui auroient pu en troubler le repos, il étoit venu selon sa coûtume passer l'hiver dans la partie de cette Province qui confinoit à l'Italie proprement ditte, pour observer de plus près ce qui se brassoit à Rome & se rendre le témoin des démarches de Pompée.

Celui-ci malgré les raisons que, depuis la mort de Crassus surtout, il avoit eues de se rendre à son Gouvernement, n'avoit pas seulement continué à se tenir aux environs de cette Ville, il ne s'étoit appliqué qu'à y entretenir le désordre & même qu'à l'augmenter, dans l'espérance que pour le faire cesser on le forceroit à accepter la Dictature. D'un autre côté en attirant tout à lui par les charges, les commissions, les priviléges & les dispenses qu'il

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

se faisoit donner, il se maintenoit toûjours le premier; & tellement le premier, qu'il ne sembloit pas même avoir de second, les principaux du Sénat & du Peuple accoûtumés par une longue habitude à lui tout accorder contribuant eux-mêmes à le rendre insatiable. Jusqu'alors, par la gravité de ses mœurs & par une sorte de décence qui accompagnoit ses actions, il avoit donné assés bonne opinion de lui pour faire croire qu'il ne tendoit point à s'élever sur les débris de la liberté publique; une prospérité presque continuelle, plusieurs actes de modération, un plus grand nombre de services effectifs l'avoient rendu cher aux uns & aux autres, & l'on en étoit insensiblement venu au point de le regarder comme absolument nécessaire à sa Patrie.

César au contraire avoit de bonne heure été suspect; & il n'avoit peut-être pas encore pensé à l'usage qu'il feroit des grands talens qu'il avoit reçus de la Nature, qu'il étoit déja présumé capable de tout ce qu'il ne fit depuis que par la crainte d'avoir un maître dans la personne de celui qu'il auroit souffert son égal.

Ainsi vis-à-vis de lui on étoit dans une perpétuelle défiance: & quoiqu'on lui eût tout récemment accordé des supplications d'un plus grand nombre de jours qu'à personne avant lui, on n'en étoit pas plus disposé à lui laisser partager l'autorité publique & à se relâcher en sa faveur des régles que l'on violoit tous les jours sans scrupule pour l'amour de Pompée. Qu'arriva-t-il de-là? que ce dernier, aveuglé par la facilité qu'il avoit à obtenir tout ce qu'il désiroit, oublia que l'idée de grandeur attachée à son nom pouvoit en se perdant pour lui passer, comme en effet elle passa, à la personne de César qui la soutint, non point selon les principes de l'Académie ou du Portique qui n'admettoient rien de grand que ce qui est conforme à l'honêteté, mais suivant ceux d'une politique malheureusement trop pratiquée, à qui tout paroît honête pourvu qu'on arrive à ses fins.

IX. On avoit des pressentimens de tout cela: mais comme l'objet en paroissoit éloigné & que les maux présens serroient de plus près, la nécessité du reméde empêcha qu'on n'en pésât les inconvéniens, & fit recevoir le plus prompt comme le meilleur. Lors donc que dans la séance du 25 de Février on délibéra sur les moyens de rétablir le calme dans la République, Bibulus eut proposé de faire Pompée Consul seul & sans Collégue, ce qui étoit inoui jusqu'alors, il ne s'éleva pas une voix pour le contredire. Pompée, comme je l'ai déja observé, se tenoit aux environs de Ro-

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

me ; mais il n'y étoit pas, & il en étoit réputé absent : ainsi cet avis ne pouvoit être suivi qu'on ne dérogeât à l'usage où l'on avoit toûjours été de n'avoir dans la disposition des Charges aucun égard aux nominations de ceux qui l'étoient ; & l'on ne doutoit pas que la sienne ne fût contestée par ceux qui seroient interrogés après lui & nommément par Caton son beau-frére. On l'avoit vu tout nouvellement, lorsqu'il s'étoit agi de faire présider Pompée aux Comices, faire rejetter cette proposition, sur le principe, qu'il auroit été honteux qu'une Assemblée fondée sur les Loix eût paru emprunter son autorité d'un homme qui ne devoit lui-même tenir la sienne que de cette source. Cependant lorsque ce fut à lui de parler, il se contenta de dire ; que si c'eût été à lui d'opiner le premier, il n'auroit jamais ouvert cet avis ; mais que puisqu'on l'avoit donné, il s'y rangeoit & l'approuvoit ; que le pire de tous les maux étoit de ne point avoir de Magistrats, & qu'il espéroit que Pompée useroit mieux qu'un autre de la puissance consulaire.

Bibulus s'étoit expliqué à peu près dans le même sens ; si ce n'est, que moins maître de son ressentiment ou plus dur dans ses expressions, il avoit avancé, qu'il n'y avoit que cette voye pour sauver la République, & qu'en tous cas servir pour servir il valoit mieux se donner au maître le moins mauvais. Il est vrai que l'expérience étoit pour Pompée ; & qu'en le faisant Consul il demeuroit comptable de ses actions envers la Compagnie, au lieu que s'il eut été Dictateur il n'auroit eu à en répondre à personne. Enfin on pouvoit se flatter, que comme il lui seroit redevable d'une distinction dont il n'y avoit point d'éxemple dans les Fastes, il se détacheroit entiérement de César pour s'unir à elle. Ces considérations, jointes à ce qu'aucun se croyoit ni plus sage ni plus prévoyant que Caton, firent qu'on adopta l'avis de Bibulus ; sinon comme le plus expédient, du moins comme le seul qu'on pût suivre sans augmenter le désordre.

Le Sénatusconsulte ayant été arrêté, Ser. Sulpicius qui étoit Interroi, déclara Pompée Consul pour la troisiéme fois, avec la faculté de se choisir un Collégue, à condition qu'il ne pourroit faire le choix que deux mois après son installation. Les Tribuns auroient bien voulu qu'on lui eût associé César dans la même qualité, & ils n'attendoient que ses ordres pour s'opposer à ce nouvel arrangement ; mais il n'éxigea d'eux autre chose, sinon qu'ils fissent leur réquisition à ce qu'il fût statué par le Peuple, que son absence

ne lui préjudicieroit point dans la demande qu'il feroit d'un second Consulat.

X. Le premier soin de Pompée, après qu'il eut pris possession du sien, fut de marquer sa reconnoissance à ses bienfaicteurs. Il commença par Caton qu'il envoya prier de venir dans ses jardins, où il le combla de caresses, lui demandant avec l'empressement le plus affectueux pour gage d'une amitié réciproque de vouloir bien l'aider de ses conseils, & lui protestant de n'en point écouter d'autres dans la place où il l'avoit mis. A cela Caton répondit selon la vérité, mais sans sortir de son caractére, que comme il n'avoit jamais eu la volonté de lui nuire personnellement en aucune des occasions précédentes, il n'avoit pas non plus pensé à lui plaire dans la derniére, qu'il n'avoit envisagé que la République; que si dans ses affaires particuliéres il avoit besoin de ses avis, il n'avoit qu'à parler, & qu'il seroit prêt à les lui donner toutesfois & quantes : mais qu'à l'égard des affaires qui interressoient le Gouvernement, il n'attendroit pas même qu'on l'invitât à s'expliquer, & qu'il en diroit toûjours librement sa pensée.

Il n'y avoit pas plus de trois jours que Pompée étoit en place, qu'il fit rapport au Sénat de quelques nouveaux réglemens qu'il jugeoit nécessaires. Des deux premiers, l'un concernoit les violences publiques, l'autre regardoit les brigues. Celui-là désignoit le meurtre de Clodius, l'incendie du Palais d'Hostilius, & l'attaque de la maison de l'Interroi, & par conséquent mettoit Milon dans la même classe que les incendiaires & les séditieux : le second n'interressoit en apparence pas moins ses deux concurrens que lui; jusque-là rien ne paroissoit plus équitable. Il obtint en même que pour accélérer la justice & abréger la procédure, on ne donneroit à l'avenir que trois jours pour entendre les témoins, & qu'il n'en seroit accordé tant à l'Accusateur qu'à l'Accusé qu'un quatriéme, dont le premier n'auroit que deux heures pour parler, & le second trois pour répondre.

Il ne tint pas au Tribun Cœlius que ces réglemens qui avoient passé au Sénat ne fussent rejettés par le Peuple, quand ils lui furent présentés pour l'homologation. Il disoit pour ses raisons, que c'étoient moins des Loix générales que des Loix privées contre Molon : & quant à la nouvelle forme de procéder qui en faisoit partie, il soutenoit qu'en restraignant ainsi l'instruction

mettre sa honte dans un plus grand jour, l'avis proposé fut réduit au point qui donna lieu à l'opposition. Ainsi le peu d'autorité qui restoit au Sénat lui a été enlevée au prix qu'il en a coûté pour l'acheter.

XI. Les choses étant ainsi préparées, Pompée assembla les Comices pour l'élection des Enquêteurs. Cn. Domitius Ænobarbus fut nommé pour connoître de la violence & A. Manlius Torquatus pour juger du fait de brigue. Il n'y avoit rien à redire à ces deux premiers : & à l'égard de leurs Assistans ; Pompée en usa avec une circonspection si scrupuleuse, qu'au dire de tout le monde il n'en avoit jamais été choisi de plus intégres ou de plus irréprochables.

Les neveux de Clodius, enfans de son frére C. & tous deux appellés Appius Clodius comme leur autre oncle qui étoit Proconsul en Cilicie & au nom duquel ils paroissoient agir, intentérent leur accusation contre Milon. Celui-ci, sur l'Ordonnance d'Ænobarbus, comparut le 4 d'Avril, jour auquel échéoit aussi le délai pour se présenter au Tribunal d'A. Torquatus, de qui M. Marcellus obtint une prorogation fondée sur l'impossibilité où étoit l'Accusé de se défendre en même-tems en deux lieux différens.

Les Appius demandérent d'abord que l'on s'assurât des Esclaves de Milon & de sa femme : en quoi ils furent soûtenus par leurs souscripteurs Valerius Nepos, Valerius Leo & L. Herennius Balbus, qui prirent les mêmes conclusions.

Cicéron, Hortensius, M. Marcellus, Calidius, Faustus, Caton lui-même étoient là pour défendre Milon chacun dans sa partie. Celle d'Hortensius en particulier étoit de répondre à la demande qui venoit d'être faitte & il n'eut qu'à plaider ; que ces prétendus Esclaves ayant été rendus libres par leur Maître, il y avoit fin de non recevoir. En effet Milon, immédiatement après l'action de Bouilles, leur avoit donné la liberté, en récompense de ce qu'ils lui avoient sauvé la vie & dès-là ils n'étoient plus en sa puissance ni sujets à la torture.

Ce motif d'affranchissement supposoit toûjours que Clodius avoit été l'aggresseur ; & que Milon se tenant dans les termes d'une défense légitime n'avoit fait que ce qu'il est permis de faire lorsqu'on est réduit à repousser la force par la force, moyen auquel il n'y a rien à répliquer dans les principes du simple droit de la Nature.

An. de R. DCCI de Cic. LV. Coss. Cn. Pompeius Magnus III.

L'application qu'on en faisoit ici n'étoit pas nouvelle, non plus que la suppolition de Clodius aggresseur : & c'étoit cela même qui dès les commencemens avoit engagé Metellus Scipio à se plaindre dans le Sénat de la licence qu'on se donnoit d'altérer ainsi les faits, tandis que Milon lui-même étoit forcé d'en avouer qui démentoient ce qu'on osoit avancer ainsi contre la vérité.

Voici donc ce qui passoit pour constant dans l'esprit de Metellus Scipio & de plusieurs autres ; que Clodius n'étoit sorti de Rome que pour une affaire particuliére pour laquelle il étoit nécessaire qu'il s'abbouchât avec les Décurions d'Aricia ; qu'il y étoit allé accompagné de 26 Esclaves seulement ; que le lendemain sur les dix heures Milon au sortir du Sénat étoit brusquement parti, ayant avec lui plus de 300 hommes armés, dans le dessein de joindre Clodius sur le chemin ; qu'il l'avoit attaqué audessus du Village de Bouilles, au moment où celui-là ne s'y attendoit point ; que Clodius ayant reçu trois blessures avoit été porté à la plus prochaine hôtellerie de ce lieu-là, que Milon avoit forcée, & d'où Clodius avoit été tiré à demi mort ; qu'on avoit achevé de le tuer au milieu de la voye Appia ; qu'on lui avoit arraché son aneau ; qu'ensuite Milon ayant appris aux environs d'Albe, où Clodius avoit une maison de plaisance, qu'un petit enfant de ce dernier en avoit été enlevé, il avoit fait taillader piéce à piéce un Esclave pour l'obliger à révéler l'endroit où cet enfant étoit caché ; qu'il avoit fait étrangler le Concierge de cette maison & deux autres Esclaves qui s'y étoient trouvés ; qu'onze de ceux qui avoient défendu Clodius avoient été tués sur la place ; qu'il n'y en avoit eu que deux de blessés du côté de Milon ; que les douze, auxquels il avoit accordé la liberté, n'avoient reçu cette récompense que parce qu'ils avoient mieux secondé ses intentions ; & qu'enfin il n'avoit fait depuis de si étonnantes largesses au Peuple que pour étouffer les bruits qui se répandoient à son désavantage.

Tout cela se contoit par les amis de Pompée & dans des circonstances où, emportés par la passion qu'ils avoient de le faire créer Dictateur, il étoit de leur systême de charger le plus qu'il pourroient Milon & de le représenter avec les couleurs les plus noires.

Ne firent-ils pas encore quelques jours avant l'élection courir le bruit, qu'il avoit fait offrir à Pompée de se désister de ses pré-

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

tentions au Consulat en faveur d'Hypsæus, qu'on croyoit lui être le plus agréable ; mais que Pompée avoit répondu, qu'il n'avoit de conseil à donner ni à lui ni à personne pour demander ou ne pas demander le Consulat, & qu'il s'en tenoit uniquement à ne pas vouloir qu'on pût le soupçonner d'avoir agi en quelque chose contre l'autorité ou les intentions connues du Peuple ? On ajoûtoit que le même Pompée s'étoit servi de C. Lucilius, l'un des amis de Cicéron & qui par lui l'étoit aussi de Milon, pour persuader à celui-ci de ne lui point faire porter de pareilles propositions, dont lui-même, Milon, ne retireroit d'autre fruit que de l'exposer de plus en plus à l'envie.

Mais quoi de plus puérile & de plus messéant à Pompée que cette crainte qu'il avoit ou qu'il feignoit d'avoir du même Milon & qui le faisoit tenir, non dans sa maison, mais dans ses jardins, les plus élevés ; encore faloit-il qu'une troupe de soldats assés nombreuse fût aux environs continuellement en sentinelle. Un jour (c'étoit le 25. de Janvier) Milon se disposoit à l'y aller visiter : Pompée, qui en fut prévenu, lui fit dire aussi-tôt qu'il n'en prît pas la peine. Lorsque ce Général revint avec les troupes qu'il avoit levées par ordre du Sénat, parmi ceux qui se présentérent pour le complimenter, Milon fut le seul qui ne fut pas admis. Une autre fois, qu'il avoit convoqué le Sénat sous son portique, ne s'excusa-t il pas d'avoir choisi ce lieu sur ce qu'il auroit appréhendé ailleurs que Milon n'eût fait irruption sur lui ? Ce même Milon assistant à la séance suivante, voilà qu'un certain Cornificius lui soûtient en face qu'il cache un poignard sous sa robe ; bien plus, qu'il le tient attaché sur sa cuisse : celui-ci confond l'imposteur en mettant à découvert l'endroit désigné, & tout de suite Cicéron fait remarquer qu'il en étoit de même des autres imputations. Personne n'en doutoit dans la Compagnie & cette épreuve auroit dû pour toûjours guérir Pompée de pareils soupçons : cependant qu'en résulta-t-il de sa part ? Un ordre, pour Milon tout seul, de ne le point laisser entrer au Sénat, qu'au préalable il n'eût été fouillé.

A des scènes aussi insultantes, qui se représentoient aux yeux des Péres, répondoient des farces de même nature qui se jouoient chaque jour sur la Place pour la Multitude que Bursa, Rufus & Sallustre achevoient d'indisposer contre Milon ou qu'ils égayoient à ses dépens. Pompée lui-même ne dédaignoit pas d'y fournir son rolle : en voici le sujet & le précis.

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus II.

Ces Tribuns lui demandérent un jour, s'il n'étoit pas vrai qu'il lui fût revenu que Milon brassoit quelque entreprise contre sa vie ? Sur cela il leur fit ce récit : « Qu'un petit Sacrificateur » nommé Licinius, dont la fonction ordinaire étoit de purifier » les familles, lui avoit rapporté que certains Esclaves de Milon, » dont il lui avoit donné les noms, avoient été appostés avec » d'autres assassins de condition libre pour le tuer ; qu'il avoit » fait avertir Milon de veiller sur eux & de s'en rendre le maî- » tre : Qu'il en avoit reçu cette réponse ; qu'entre ceux, qu'on » lui indiquoit comme ses Esclaves, plusieurs ne l'avoient jamais » été & qu'il avoit donné la liberté aux autres ; qu'ensuite, lui » Pompée, ayant retenu ce Licinius, un je ne sais quel Lucius » étoit venu pour corrompre le Juge qu'il avoit chargé de l'in- » terroger, raison pour laquelle il avoit fait mettre Lucius aux fers, » en vertu du pouvoir que lui donnoit le Senatusconsulte qui » l'avoit commis avec l'Interroi & les Tribuns pour veiller à la » conservation de la République.

Bursa présenta depuis au Peuple un Affranchi de Lepidus, nommé Philémon, homme connu qui déclara ; qu'étant survenu avec quatre autres personnes libres, au moment où Clodius venoit d'être tué, ils avoient été arrêtés & conduits à la maison de campagne de Milon, & renfermés dans cette maison pendant deux mois, pour avoir alors crié sur les assassins. Ce récit vrai ou faux fit grande impression sur l'esprit des assistans.

Le même Bursa & Rufus firent encore venir devant le Peuple le Triumvir capital, à qui ils demandérent, s'il avoit retenu le nommé Galata l'un des Esclaves de Milon & coupable de plusieurs meurtres ? Cet Officier répondit que l'Esclave en question ayant été trouvé dormant dans une hôtellerie, lui avoit à la vérité été amené comme fugitif & consigné à sa garde, avec injonction expresse de ne le point relâcher ; mais que dès le lendemain Cœlius & Canianus l'avoient fait enlever & remettre à Milon son Maître.

Cicéron n'a parlé d'aucun de ces faits dans l'oraison pour Milon : mais le plus ancien & le plus judicieux de ses Commentateurs ayant pris soin de les recueillir ; j'ai cru qu'ils méritoient d'autant mieux de trouver place ici, qu'ils peuvent servir à fixer les idées du lecteur sur le caractére des différens personnages qu'on produisit dans ces parades.

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

Sallufte, comme on l'a vu, y fit auffi plus d'un rolle, & il y avoit raifon pour cela. Milon l'ayant furpris couché avec fa femme, lui avoit fait donner les étrivières; c'en étoit affés pour crier, mais moins contre lui (car il n'auroit fait que renouveller le fouvenir de fa honte) que contre fon principal défenfeur, en difant & en faifant dire par Rufus fon Collégue, que c'étoit Cicéron qui avoit confeillé le meurtre & que Milon n'avoit fait qu'y prêter la main.

Cette feinte modération, dont il n'ufoit que pour déguifer fon reffentiment & pour frapper plus fûrement fon coup, fit foupçonner à quelques-uns que Rufus & lui s'étoient réconciliés avec Milon, fans doute parce qu'ils ne faifoient pas tant de bruit entre eux que Burfa en faifoit lui tout feul; car il n'épargnoit pas fes poulmons, foit qu'il fe déchaînât contre l'Accufé fur le compte de qui il mettoit tous les meurtres faits & à faire & fpécialement celui de Pompée, dont par cette fuppofition il juftifioit les allarmes & les précautions, foit qu'il fe retournât contre notre Confulaire qu'il déchiroit avec la même fureur, ménaçant de l'ajourner lui-même devant le Peuple. Cicéron, fans s'émouvoir du péril qu'il auroit couru s'il avoit eu à répondre devant cette Multitude effrénée, fans même autrement fe mettre en peine de la mauvaife humeur de Pompée ni de l'inquiétude qu'il affectoit & qui lui fit renforcer fa garde, demeura inébranlable & pour aucune confidération de crainte ou d'efpérance qu'on pût lui donner, il ne fe relâcha point de la réfolution qu'il avoit prife de défendre fon ami.

L'aîné des Appius ayant infifté fur la repréfentation des 54 Efclaves qu'il nomma, Milon perfévéra dans fa réponfe, qui étoit, qu'ils n'étoient plus en fa puiffance. Sur cela Ænobarbus prit les voix & prononça à la pluralité, que l'Accufateur auroit le choix de ceux qu'il voudroit appeller en témoignage. On les cita en effet, conformément à la Loi qui, comme on l'a obfervé, ordonnoit; qu'avant que de plaider les témoins feroient entendus pendant trois jours; que leurs dépofitions feroient rédigées & arrêtées; qu'au quatriéme ils feroient affignés au lendemain, pour le récolement & la confrontation; & que fous les yeux de l'Accufateur & de l'Accufé fe feroit la répartition des bulletins, fur lefquels étoient infcrits les noms des Juges; que le jour fuivant, c'eft-à-dire le fixiéme, on procéderoit au fcrutin, à l'effet d'en tirer 81, lefquels incontinent après iroient

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

prendre leurs places ; que l'Accusateur auroit deux heures pour parler & l'Accusé trois , & qu'on jugeroit ce jour - là même : mais qu'immédiatement avant les opinions , l'un & l'autre auroient la faculté de recuser chacun cinq Juges dans chacune des trois classes dont la totalité étoit composée ; au moyen de quoi dix se trouvant exclus d'entre les Sénateurs , dix d'entre les Chevaliers , & autant d'entre les Tribuns du Thrésor , il ne resteroit que 51 Juges effectifs.

Le premier témoin qu'on produisit contre Milon fut Cassinius qui dit avoir été dans la Compagnie de Clodius , lorsque celui-ci avoit été assassiné & qui éxaggéra autant qu'il put l'indignité de cette action. Marcellus s'étant mis à l'interroger sur des circonstances plus particuliéres ; la faction de Clodius l'environna avec une contenance & des gestes si menaçans , que la peur dont il fut saisi l'obligea de demander la protection d'Ænobarbus , en la sauve-garde de qui Milon fut aussi contraint de se mettre.

Le bruit qui s'éleva à cette occasion perça jusqu'au Thrésor , où Pompée étoit en ce moment-là : il en fut lui-même si troublé , qu'il promit à Ænobarbus de lui amener le lendemain une escorte nombreuse & telle qu'il la faloit pour contenir dans le respect les Clodiens qui de cette maniére furent réduits à écouter en silence les dépositions des autres témoins pendant les deux jours qui restoient.

Ils furent interrogés par Marcellus , par Cicéron & par Milon lui-même. Plusieurs des habitans de Bouilles furent entendus sur ce qui s'étoit passé dans le lieu ; & il en résulta , que l'hôtellier avoit été tué , que son logis avoit été forcé , & qu'on en avoit tiré le corps de Clodius qui étoit demeuré étendu sur le grand chemin.

Les Vestales déposérent aussi, qu'une femme inconnue s'étoit présentée à elles pour s'aquitter au nom de Milon d'un vœu qu'il avoit fait pour être délivré de Clodius.

Les derniers témoins furent Sempronia fille de Tuditanus & mére de Fulvie & Fulvie elle - même , lesquelles par leurs cris émurent beaucoup les assistans. La séance ayant fini vers les quatre heures de l'après midi , Bursa exhorta le Peuple , qu'il avoit fait amasser au tour de lui, à se trouver le lendemain en grand nombre au même lieu , à ne pas souffrir que Milon leur fût enlevé , & à donner un libre cours à leur ressentiment & à leur douleur.

Le jour suivant huitiéme d'Avril, qui fut celui du jugement, les boutiques furent fermées dans toute la Ville & il y eut par ordre de Pompée des Corps-de-garde postés au tour du Comice & sur toutes les avenues qui y aboutissoient. Pour lui, il se tint, comme il avoit fait la veille, devant la porte du Thrésor, environné d'une troupe de soldats d'élite. On tira d'abord les Juges au sort: ensuite, le silence fut aussi profond qu'il le pouvoit être en un lieu qui contenoit tant de monde. An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

Sur les huit heures les Accusateurs commencérent à parler, c'est à sçavoir, l'aîné des Appius, M. Antonius que j'appelle ordinairement Marc-Antoine & qui, s'il n'y a point d'erreur dans le nom, avoit pris la place ou de Valerius Leo ou d'Herennius Balbus, & Valerius Nepos. Ils parlérent pendant les deux heures qui leur étoient données par le dernier réglement.

Cicéron leur répondit à tous, mais il ne suivit pas le plan de défense que plusieurs lui avoient conseillé comme le meilleur: c'étoit selon eux, d'établir pour principe, que l'intérêt public avoit demandé que l'on se défît de Clodius. Brutus, qui composa & publia depuis pour la même cause un plaidoyé, n'employa pas d'autre moyen. Cicéron ne s'en accommoda pas: il sentit que, de ce qu'il importoit à la République que Clodius fût mis à mort, il ne s'ensuivoit pas qu'on eût pu la lui donner de son autorité privée & avant qu'il eût été condamné.

Les Accusateurs de Milon ayant donc mis en fait, qu'il avoit dressé des embûches à Clodius, ce qui étoit absolument faux, il crut trouver mieux son compte à soûtenir contre eux, que c'étoit Clodius lui-même qui avoit tendu des piéges à Milon; en quoi il faut avouer, qu'à son tour il s'écartoit également de la vérité, puisque ni l'un ni l'autre n'avoient eu dessein d'en venir aux mains, que le combat n'avoit été occasionné que par une rencontre fortuite, & qu'il n'avoit commencé qu'après la querelle des Esclaves.

Ce n'est pas au reste qu'il ne fût très constant, que ces deux Ennemis s'étoient plus d'une fois réciproquement menacés. Cicéron avance qu'un des propos familiers à Clodius étoit qu'on ne pourroit pas arracher le Consulat à Milon, mais bien la vie, qu'on le lui avoit entendu tenir en plein Sénat & dans les assemblées du Peuple: bien plus, il y avoit preuve que Favonius lui ayant demandé quel fruit il espéroit de tous les mouvemens qu'il se donnoit, tant que Milon seroit en vie; il lui avoit répondu

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

que dans trois ou quatre jours au plus tard c'en feroit fait de lui : effectivement trois jours après s'étoit passé l'action de Bouilles. Enfin, si Milon avoit donné matiére aux soupçons par la suite nombreuse dont il s'étoit fait accompagner, Clodius n'étoit pas entiérement à l'abri de ce côté-là, en ce que sa troupe étoit plus leste & plus propre à un coup de main que celle de son Adversaire.

Il faut voir, dans le plaidoyé même, comme Cicéron met en œuvre ces raisons & plusieurs autres que je ne m'abstiens de rapporter que dans la crainte que j'aurois, soit en les abrégeant, soit en les ôtant de leur place, d'affoiblir ou d'altérer la force, l'esprit & les graces de la production la plus parfaitte qui dans ce genre soit sortie de sa plume.

Aussi-tôt qu'il eut ouvert la bouche, il s'éleva de la part des Clodiens un bruit que la présence des soldats ne put arrêter & qui fut si grand & si continuel, que cet Orateur déja intimidé par l'appareil frappant de tant de gens en armes, ne parla pas avec son assûrance ordinaire. On ne laissa pas de recueillir son discours : mais il étoit si différent de celui qui nous est demeuré ; que Milon, qui l'avoit entendu, lisant depuis cet autre ne put s'empêcher de dire ; que si Cicéron avoit aussi bien plaidé sa cause, il n'auroit pas (lui Milon) été réduit à venir manger des barbues à Marseille. Il avoit montré dans le cours de la procédure & singuliérement pendant la plaidoyerie une fermeté d'ame & une magnanimité digne des plus grands éloges.

Après que Cicéron eut achevé, les 51 Juges restans, après la récusation que Milon & ses Accusateurs avoient faitte de 15 chacun sur les 81 que le sort leur avoit donnés, opinérent tout de suite. De 18 Sénateurs, 12 le condamnérent & 6 le déchargérent : entre 17 Chevaliers, il n'en eut que quatre pour lui, 13 lui furent contraires ; & sur 16 Tribuns du Thrésor il n'en trouva que 3 de favorables.

Et il ne faut pas croire que les 38 Juges qui concoururent à sa condamnation fussent ou mal instruis ou prévenus à son désavantage : ils sçavoient tous qu'il n'y avoit point eu de dessein prémédité de sa part, que les premiers coups avoient été portés à son insçu & sans sa participation ; mais ils savoient aussi qu'après les premiéres blessures les ordres qu'il avoit donnés n'étoient partis que d'une volonté réfléchie & d'un fond d'animosité &

d'aversion

d'averſion qu'il avoit ſatisfaittes de la maniére du monde la plus inhumaine.

Il y eut pourtant de ſes amis qui s'imaginérent qu'il avoit été la victime du crédit d'Appius : à quoi j'oſerois bien répondre qu'il n'y avoit pas la moindre vraiſemblance, Appius étant alors Proconſul en Cilicie ; d'où il n'auroit pu influer que très foiblement ſur ce qui ſe paſſoit à Rome, quand il y auroit pris autant d'intérêt qu'il eſt probable qu'il en prit peu, & qu'il y auroit eu tout le crédit qu'il eſt bien ſûr qu'il n'y avoit pas. S'il en faut croire quelqu'un ſur ce ſujet, c'eſt ſans doute Paterculus qui, plus voiſin du tems où cette affaire fut jugée & mieux inſtruit que les autres Hiſtoriens qui n'ont écrit que depuis lui, dit formellement, que ce fut moins la noirceur du forfait qui fit condamner Milon, que la volonté de Pompée.

Il ajoûte que Caton donna tout haut ſon avis à ſa décharge ; & que s'il lui avoit été demandé plûtôt, le poids de ſon autorité en auroit pu entraîner quelques autres qui auroient eu plus d'indulgence pour un Accuſé qui avoit délivré la République du plus pernicieux Citoyen qu'elle eût jamais eu.

Je conviens qu'il répugne un peu à l'idée que nous nous faiſons d'un Stoïcien auſſi rigide, de le faire contribuer à l'impunité d'un crime qui bleſſe la juſtice & qui renverſe toute ſubordination : mais outre que ce ne ſeroit ni la premiére ni la ſeule fois où Caton auroit paru s'écarter des régles ordinaires ; c'eſt que pour rendre l'action de Milon plus digne de louange & la mettre au niveau de tant d'autres qu'on avoit récompenſées, il ne lui manquoit que de s'y être porté par la conſidération du bien qu'elle procuroit à la Patrie, ou par celle de venger les Loix qui depuis dix ans étoient trop foibles contre cet ennemi public. Ma plus grande difficulté eſt de ſavoir comment Caton auroit pu être Juge de Milon, après qu'il s'étoit préſenté pour être un de ſes défenſeurs.

Milon n'en fut pas quitte pour cette ſeule attaque : il eſſuya le feu de trois autres dont l'iſſue ne fut pas plus heureuſe pour lui. Dès le lendemain, à la pourſuite des mêmes Appius ſecondés par P. Neratius, il fut condamné pour brigue au Tribunal de Torquatus. Quelques jours après il le fut encore devant Favonius à la pourſuite du même Neratius pour raiſon du ſoulévement des Communautés : & enfin il le fut en vertu de la Loi Plautia ſur une ſeconde accuſation de violence où il eut Q. Fa-

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

bius pour Enquêteur, Q. Petulcius & L. Cornificius pour Parties. Il n'assista à aucun de ces jugemens étant parti pour Marseille presque aussi-tôt après le premier.

Il y auroit eu une partialité trop criante à ne rechercher que lui seul, lorsqu'il avoit des complices connus. Saufeïus, qui étoit un des principaux, fut donc cité immédiatement après, en conséquence de la même Loi Pompeïa, comme ayant conseillé & commandé l'attaque de l'hôtellerie de Bouilles & ayant eu la meilleure part au meurtre qui s'y étoit fait. Quoiqu'il fût plus coupable en un sens que Milon lui-même, la haine que Clodius lui avoit portée le sauva, & il eut 26 voix de grace contre 25 de rigueur: mais comme cette accusation, dans laquelle Cicéron & Cœlius plaidérent pour lui, n'avoit été qu'une suite de l'affaire de Milon & qu'il avoit ainsi que lui contrevenu à la Loi pour s'être emparé à main armée de cette hôtellerie & pour s'être mis à la tête des Esclaves, il fut pareillement actionné une seconde fois & obligé de se représenter devant l'Enquêteur Considius où Cicéron prit encore sa défense, ayant pour second M. Terentius Varro Gibba. Cette fois-ci Saufeïus eut 32 voix qui le déclarérent innocent.

Les Clodiens eurent leur tour, à commencer par ce Sex. Clodius qui avoit fait porter le corps de son Patron au Palais d'Hostilius & causé l'incendie. Il fut banni d'un consentement presque unanime de ses Juges, puisque de cinquante-un qu'ils étoient il ne s'en trouva que cinq, deux Sénateurs & trois Chevaliers, qui n'eussent pas été contre lui.

Il y en eut beaucoup d'autres de cette cabale qui furent jugés & condamnés, en y comprenant tant ceux qui n'osérent se présenter que ceux qui comparurent.

VIII. Il restoit aux deux compétiteurs de Milon à se purger du crime de violence publique ou du moins de celui de brigue, dont ils avoient été accusés à peu près en même-tems que lui. Je n'ai pu découvrir par qui cette accusation fut relevée à l'égard d'Hypsæus; & quant à Metellus Scipio, si elle le fut avant ou après. Ainsi il faut recourir aux conjectures pour mettre ces deux faits dans quelque ordre de vraisemblance.

Pompée donc ayant au commencement de son Consulat promulgué les deux Loix principales dont j'ai parlé plus haut, l'une contre la violence publique, & l'autre contre la brigue; il fit comprendre dans cette derniére un article qui portoit, que ceux

qui auroient succombé dans une accusation de ce genre pourroient se racheter de la peine qu'ils auroient encourue, si en se rendant eux-mêmes accusateurs ils réussissoient à faire condamner un seul coupable de ce crime ou d'un plus grand ou deux atteins d'un moindre.

Gemellus saisit cette occasion : il accusa Metellus Scipio & peut-être aussi Hypsæus ; car, comme dans le cas où il se trouvoit il ne pouvoit avoir trop de moyens pour se faire réintégrer, disposé comme il étoit, il ne pouvoit non plus s'en procurer trop pour mortifier Pompée & le battre de ses propres verges.

Celui-ci auroit bien dû s'y attendre, & il faloit qu'il fût étrangement entêté de la manie législative pour n'avoir pas voulu voir ou pressentir les retours chagrinans de toutes ses réformes.

Par un engagement d'honeur, dont il étoit très rare qu'un Magistrat se départît, il tenoit lieu de pére à Hypsæus & il lui devoit toute protection : il n'étoit tenu de rien d'approchant envers Metellus Scipio ; mais il avoit des vues sur sa fille, veuve du jeune Crassus, jeune elle-même & aussi belle qu'elle étoit vertueuse. Il se la destinoit pour femme, l'amour qu'il lui portoit en cette qualité & dont on lui fit une espéce de reproche fut la cause de deux autres beaucoup mieux fondés : car, non-seulement il se rendit le solliciteur de Metellus Scipio par des recommandations & des éloges dont il venoit lui-même d'abroger l'usage, il se présenta comme suppliant ou comme accusé en robe de deuil sur la place & devant les Juges & fit tant par ses priéres & par ses importunités auprès de Gemellus, qu'il l'obligea à se désister. A l'égard d'Hypsæus, il tint une conduite toute opposée & encore plus criante. Ce fut peu pour lui de l'abandonner à son sort, il rebuta ses soumissions avec la derniére hauteur ; & lorsque prosterné à ses piés il tâchoit de l'émouvoir par ses larmes, il le congédia par cette insolente réponse, qu'il ne gagnoit à le prier, que de lui faire manger son souper plus froid.

IX. Ce ne fut qu'après avoir donné au public ces marques de légéreté & d'inconstance que Pompée s'engagea dans de nouveaux liens, en épousant Cornelie & en prenant Metellus Scipio son pére pour son Collégue, en apparence pour partager avec lui les honeurs ou le fardeau du Consulat & en effet pour effa-

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Consi. Cn. Pompeius Magnus III. cer la tache que les moyens illégitimes qu'il avoit employés pour parvenir à cette dignité lui avoit imprimée. Quel contraste dans cette acception considérée, tant par rapport à Milon qui venoit d'être condamné, qu'à l'égard d'Hypsæus qui alloit l'être pour le même fait & qui essuyoient tous deux un traitement si cruel par la seule différence qu'une nouvelle passion avoit fait mettre à Pompée entre le pére de sa femme & ses anciens amis.

Ces inégalités ou, pour parler plus rondement, ces injustices n'empêchérent pas ses plus grands ennemis de convenir, que dans la partie principale de son administration il avoit satisfait à l'attente du Sénat & des honêtes gens de Rome, en ce qu'il y rétablit le calme & l'ordre autant que l'état de la République le comportoit. Il en fut récompensé par une prorogation de cinq ans de son Gouvernement d'Espagne & par la continuation du payement de 240 mil grands sesterces par année qui devoient se prendre sur les fonds de l'Epargne. Mais on trouva encore à redire qu'il l'eût obtenue au préjudice d'un autre réglement faisant partie de la Loi qui concernoit les brigues, qui défendoit aux Magistrats actuels & à ceux qui les suivroient d'accepter aucuns Gouvernemens de Provinces ou de s'en faire pourvoir avant le même terme de cinq ans, à compter du jour qu'ils sortiroient de charge ; réglement également sage & nécessaire qui, comme je l'ai déja observé, réprimoit dans sa cause la convoitise des grandes Dignités, & qu'il ne put violer qu'aux dépens de sa réputation & du respect qu'il vouloit qu'on eût pour ses établissemens.

Ce fut en quelque sorte encore pis, lorsqu'en suivant toûjours le même projet de réformation, celle de toutes les parties du Gouvernement qui est la plus délicate à manier, il proposa une troisiéme Loi concernant les Comices, laquelle excluoit des Charges tous ceux qui ne les demanderoient pas en personnes. Autant auroit valu en exclure César nommément, puisqu'il n'y avoit que lui à qui l'application pût en être faitte & que l'obliger à venir demander le Consulat, c'étoit la même chose que de lui en fermer l'entrée, & même ajoûter l'insulte aux autres injustices qu'on lui avoit faittes. Si les amis de ce grand homme se récriérent à tems contre cette proposition, Pompée n'en tint aucun compte : elle fut promulguée & revêtue de toutes ses formes ; & ce ne fut qu'après qu'elle eut été gravée sur l'airain & déposée suivant la coûtume dans le Thrésor, que son auteur y fit ajoûter l'excep-

tion en faveur de ceux des absens à qui le Sénat jugeroit à propos d'accorder la dispense. Comme il n'étoit pas probable que la Compagnie la refusât au plus fort, c'étoit proprement de celui qui le feroit qu'on établissoit le droit au mépris de toutes les autres Loix.

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Coss. Cn. Pompeius Magnus III.

Ainsi Pompée ne cessa point d'être depuis le commencement jusqu'à la fin de son troisiéme Consulat en contradiction avec lui-même, faisant un jour ce qu'il devoit défaire le lendemain & n'apportant aux maux que des remédes pires que les maux mêmes & presque toûjours tels, qu'il n'y avoit que le seul homme contre qui il croyoit les faire servir qui pût en profiter. Il est inconcévable combien, par éxemple, la recherche des coupables en fait de brigue, dans laquelle il comprit jusqu'à son beau-pére, réveilla d'animosités & de passions & combien elle procura à César de nouveaux amis qui ne trouvant plus de sûreté pour eux à Rome, vinrent ou volontairement ou forcés par les condamnations, chercher un azyle auprès de lui. Je ne veux, pour montrer combien la multitude en étoit grande, que ce que dit Cicéron, que lui & les autres étoient si fatigués par la quantité de ceux qu'ils avoient à défendre, qu'ils n'avoient jamais tant craint l'intercalation qui, en prolongeant la durée de ce Consulat, auroit éloigné la fin de leurs travaux pour laquelle ils faisoient journellement des vœux.

C'étoit à qui de ces malheureux réfugiés feroit entendre plus disertement à César que c'étoit plus à lui qu'à eux-mêmes qu'on en vouloit. César, sans s'émouvoir autrement, les combloit de caresses & de bienfaits & parloit toûjours dans les termes les plus honorables de Pompée qui de son côté observoit à peu près les mêmes dehors; si ce n'est que plus composé dans ses façons, il se déceloit assés souvent à force de les affecter.

C'est ce qui parut bien-tôt après, lorsque César donna charge aux Tribuns de requérir en son nom, qu'il lui fût permis de demander un second Consulat sans se déplacer. Dans la délibération qui fut proposée à ce sujet au Sénat, Caton soûtint qu'il faloit qu'il vînt à Rome solliciter lui-même cette dignité & subir comme les autres le sort des Comices.

La comparaison blessa plusieurs Sénateurs affectionnés à ce héros: ils pensoient que sans donner atteinte à l'égalité, qui doit être entre les Citoyens entant que membres de la même République, il y avoit pourtant des distinctions à faire en faveur

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

de ceux qui avoient le mieux mérité d'elle. La cauſe de Pompée lui-même ſe trouvoit renfermée dans cette thèſe, il le comprit & il ſe rangea pour le moment de leur côté : Caton n'en cria que plus haut, & alors le même Pompée ſe tut, comme s'il ſe fût rendu à ſes raiſons. Cela fut remarqué & l'induction qu'on en tira fut, qu'il y avoit plus d'oſtentation dans ſon fait que de réalité. Cependant un peu de réfléxion le fit revenir à l'avis le plus ſenſé ; & Cicéron étant du nombre de ceux qui le tenoient, cet avis prévalut enfin avec l'aide des Tribuns que Cœlius entraîna tous, après l'avoir été lui-même par notre Orateur à la priére du Conſul.

L'intention de Céſar, en faiſant lever l'obſtacle que ſon abſence mettoit à ſa prétention au Conſulat, n'avoit nullement été d'en faire la demande avant l'expiration de l'interſtice ordinaire : il n'avoit point du tout envie de ſe retirer de la Gaule, dont il avoit encore le Gouvernement pour trois ans : de plus il ſe trouvoit obligé de repaſſer dans la Tranſalpine ; à cauſe de la défection d'une partie des Peuples qui, le croyant trop embarraſſé par de-là pour qu'il pût revenir contre eux, s'étoient révoltés à l'inſtigation de Vercingetorix : il pouvoit même avoir d'autres raiſons plus particuliéres de ne ſe point preſſer ; il faloit voir juſqu'à la fin comment Pompée ſoûtiendroit ſes derniéres liaiſons avec le Sénat, au gré de qui il paroiſſoit ſe conduire dans la plûpart des choſes qu'il faiſoit & avec qui il concerta preſque toutes ſes entrepriſes.

Plutarque ne met point ce troiſiéme réglement ſur le compte de Pompée, il l'attribue à Caton ; qui, ſelon lui, perſuada à la Compagnie de le faire. Mais à qui que l'idée en fût venue, il faudroit toûjours convenir que Pompée l'avoit propoſé & par conſéquent approuvé, ce qui étoit bien la même choſe.

Au ſurplus, ſi Caton eût été comme un autre homme, on pourroit ſe décider ſur la part qu'il y eut, par la demande qu'il fit pour lui-même du Conſulat : on pourroit, dis-je, penſer qu'il auroit ou ſuggéré ou appuyé cette propoſition pour avoir un Compétiteur de moins & ſe rendre l'obtention de cette Place plus facile ; mais Caton étoit bien au-deſſus de pareils ſoupçons ; & outre qu'il penſoit trop hautement, il étoit trop bon Citoyen pour commettre l'intérêt public dans une affaire où il ne devoit aller que du ſien propre. Si donc on veut qu'il ait conſeillé un réglement qui excluoit du concours Céſar ab-

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

sent, ce n'a pu être de sa part que dans la vue d'en écarter l'homme du monde qu'il regardoit comme le plus dangereux dans ce premier poste; & quand il le sollicita pour lui-même, ce ne fut que pour y faire son devoir. Mais comme il s'annonçoit par-là à un Peuple plus jaloux des soûmissions & des largesses des Prétendans que de ses vrais avantages, ce n'est pas merveilles s'il essuya encore un refus. Il s'en consola sans peine; parce que, des deux qui lui furent préférés, Ser. Sulpicius Rufus étoit son ami particulier, & que M. Claudius Marcellus pensoit à peu près comme lui & ne passoit pas pour avoir moins de fermeté.

Cicéron qui connoissoit mieux que Caton le fort & le foible de ces deux personnages, quoiqu'il eût des liaisons assés étroites avec eux, le blâma de n'avoir pas fait comme les autres & d'avoir quitté la partie, lorsqu'une fin aussi noble que celle qu'il se proposoit, auroit dû le soûtenir contre les difficultés & les dégoûts & le faire passer sur les régles austéres de sa Philosophie: mais Caton le paya de cette réponse, qu'ayant reconnu qu'il n'étoit pas agréable au Peuple à cause de cela même, il n'avoit pas crû qu'il fût ou de la sagesse de changer de maximes pour lui plaire, ou de la prudence de s'opiniâtrer contre ses refus; son sentiment étant que, comme il est du devoir du Citoyen de ne point se dérober aux Charges où il peut être utile à sa Patrie, il est à propos qu'il ne s'y avance qu'autant que ses services conviennent ou sont au gré de ceux à qui il appartient d'en juger.

A peine fut-il question dans le reste de cette année de Metellus Scipio, du Consulat de qui on ne cite point d'autre acte que l'abrogation du Plébiscit par lequel Clodius étant Tribun avoit dépouillé les Censeurs du droit de faire perdre leur rang aux Sénateurs & aux Chevaliers qui s'en étoient rendus indignes: mais comme l'usage de ce droit devenoit pour ces Magistrats d'autant plus dangereux qu'il avoit été interrompu, la restitution qui leur en fut faitte ne servit qu'à faire tomber la Censure elle-même dans une sorte de discrédit qui détourna depuis les plus sages de la rechercher.

L'interruption des lettres de Cicéron nous l'a fait souvent perdre de vue dans le cours de cette même année, pendant laquelle nous n'avons de lui que trois Lettres, sans qu'il y ait raison de croire qu'il en eût écrit beaucoup davantage.

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

La premiére, qu'il adressa à T. Fabius que nous avons vu Tribun, étoit pour le consoler de l'exil où il avoit été envoyé & que notre Orateur prétendoit ne point devoir être regardé comme un malheur dans l'état déplorable où étoient les affaires : la seconde n'étoit que de recommandation ; & la troisiéme, une réponse au compliment que Marius lui avoit fait sur la condamnation de Bursa.

Ce Tribun fougueux avoit autresfois été un des cliens de Cicéron qui l'avoit tiré de quelque mauvaise affaire. Mais les liaisons qu'il avoit eues depuis avec Clodius l'avoient tellement asservi à sa façon de penser que, non content de le copier & de le suivre dans tous ses écarts, il s'étoit de gayeté de cœur dévoué à la perte de son premier Patron. Rufus & lui s'étant signalés entre tous les autres par les mouvemens séditieux qu'ils avoient excités parmi le Peuple, Pompée les avoit regardés dès-lors comme des instrumens très propres à l'exécution de ses desseins : & il confirma lui-même le préjugé où l'on étoit ; qu'ils n'en auroient pas tant fait, s'ils ne s'étoient pas sentis appuyés par un aussi puissant protecteur. Effectivement il ne négligea rien de ce qui pouvoit être mis en œuvre pour les soustraire à la rigueur de sa Loi, lorsqu'après être sortis du Tribunat, ils furent mis en Justice pour les faits de violence publique mentionnés plus haut.

Rufus fut attaqué & condamné le premier, sans qu'on eût le moindre égard ni à sa qualité de petit-fils d'un Consul ni à ses alliances tant avec les Corneliens qu'avec César & les enfans de Pompée lui-même. Cœlius s'étoit rendu son Accusateur : peut-être le fut-il encore de Bursa ; car quoique Plutarque ne nomme que Cicéron, l'usage étoit qu'il y en eût deux & assés souvent davantage. Ce qu'il y a de très certain par rapport à notre Orateur, c'est qu'il fut extraordinairement sensible au succès de cette accusation. Sa réponse au compliment que lui fit M. Marius sur la condamnation de ce Tribun ne laisse aucun lieu d'en douter : il trouvoit ce compliment trop léger parce qu'il étoit conçu en des termes qui n'exprimoient qu'une joye comune. « Vous ne connoissez, lui mar-» quoit-il, qu'une partie de la mienne ; si vous la mesurez à la » bassesse du sujet. Croyez cependant que j'en ai ressenti une » plus grande à l'occasion de ce jugement, que je n'aurois pu » faire à la vue du supplice de ce misérable : car, premiérement, » j'aime mieux que nous en soyons délivrés par la voye légitime » que par la violence ou par le fer : en second lieu, il m'est bien plus

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn Pompeius Magnus III.

» doux que cet événement tourne à la gloire qu'à la charge de mon » ami. Ce qui met le comble à ma satisfaction, c'est d'avoir vu tous » les honêtes gens assés bien disposés en ma faveur pour résister » aux efforts incroyables du plus illustre & du plus puissant de ses » protecteurs (Pompée). Enfin, cela vous paroîtra incroyable, » c'est un ennemi de moins, qu'au fond de mon ame je haïssois » plus que Clodius lui-même: car ce Clodius je l'avois attaqué » & j'avois défendu cet autre : Clodius, en me persécutant dans » le tems où mon sort balançoit celui de la République, se pro- » posoit quelque chose de grand : il agissoit moins par son pro- » pre mouvement que par l'impulsion de ceux qui ne pouvoient » s'élever que par ma chute; au lieu que ce malheureux, qui n'étoit » à proprement parler que son singe, m'avoit choisi de propos » délibéré pour le plastron de ses invectives, & il avoit persuadé » à quelques-uns de mes envieux qu'il seroit toûjours prêt à se » ruer sur moi. Ainsi j'entens que vous vous réjouissiez tout de » bon.

Dans cette affaire de Bursa, Pompée n'eut pas honte de composer l'éloge de ce frénétique & de l'envoyer à ses Juges l'audience tenant: Caton ne voulut ni lire ni souffrir qu'on lût cet écrit. Il se boucha les oreilles des deux mains, pour ne pas l'entendre & mieux marquer l'indignation qu'il lui causoit. Elle ne fut pas moins grande de la part des autres Juges, qui le condamnerent d'une voix unanime à l'éxil, même après qu'il eut recusé Caton & quelques autres, de qui il lui avoit semblé avoir le plus à craindre. Cicéron en le faisant bannir eut la triple satisfaction, de confondre Pompée, de venger Milon & de désarmer un ennemi aussi dangereux & aussi implacable que le sont ordinairement ceux dont la haine est nourrie par l'ingratitude.

On ne lit dans aucun ancien que Pompée eût fait d'aussi grands efforts pour sauver Rufus qui lui étoit encore plus dévoué : on diroit même qu'il ne s'en seroit pas mêlé, puisqu'une des raisons qu'eurent les Juges de se roidir contre sa recommandation pour Bursa fut; que, comme ce dernier étoit encore plus punissable que cet autre qu'ils avoient déja condamné, ils auroient passé pour des lâches ou pour des esclaves, s'ils avoient déféré à des sollicitations si déplacées.

Je remarque même une différence choquante dans la diversité du traitement qu'ils éprouvérent dans leur éxil; c'est

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Cons. Cn. Pompeius Magnus III.

que Rufus fut tellement abandonné de sa famille & du reste du monde, que s'étant fixé à Baule; il y fut réduit à faire le métier de Pilote pour avoir du pain, au lieu que Bursa s'étant retiré à Ravenne, il eut au moins la consolation de s'y ressentir des libéralités de César.

Quant à ce que Dion avance, que Cicéron se tira aussi mal de l'accusation contre cet indigne Tribun que de la défense pour Milon & qu'il fut déconcerté dans cette occasion comme il l'avoit été dans l'autre par la présence des soldats & par la violence qu'il se faisoit de résister à Pompée, je ne vois pas où il avoit pu prendre cette anecdote.

XI. C'est à cette année que Cicéron fixe l'entretien qu'il eut à sa maison de Cumes avec Torquatus *sur les fins* objectives *des biens & des maux*, dont il fit alors ou depuis le sujet des cinq livres philosophiques qu'il publia & qui nous ont été conservés sous ce titre.

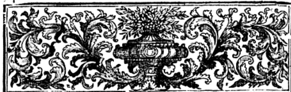
Le traité *des Loix*, qu'il nous a pareillement donné sous la forme d'entretiens ou dialogues & dont il place la scène à Arpinum, est aussi du même tems suivant l'opinion la plus commune, fondée sur une déclamation assés vive qui s'y lit contre Clodius déja mort, sur les inconvéniens du Tribunat en général & sur la censure qu'on y fait de la conduite de Pompée: censure qui, quelque légére qu'elle soit, ne peut avoir été hasardée par son Auteur que dans des circonstances où l'on n'avoit plus tant à souffrir de la licence de ces Magistrats populaires & du rétablissement de leurs prétendus droits. Nous avons perdu au moins trois de ces livres qui, avec les trois qui nous restent, renfermoient les principes de tout le droit public des Romains.

Ce fut aussi dans cette même année que Pompée fit la dédicace de son Théâtre ou du Temple de *Venus victorieuse* qui en étoit une annéxe. A cette occasion il fut question de savoir si, pour exprimer sa qualité actuelle il faloit dire Consul *tertiò* ou Consul *tertiùm*. Il consulta sur cela les plus savans Grammairiens qui, rapportant des autorités pour & contre, ne firent que rendre la résolution du problême plus difficile. Varron & Cicéron furent priés à leur tour de donner leur avis. Le premier inclinoit pour *tertiùm* & prétendoit même que *tertiò* ne devoit s'entendre que dans le sens du troisiéme lieu, comme quand on disoit *Prætor tertiò* pour désigner un Préteur qui avoit été élu après le premier & le second, & il soûtenoit au contraire; que,

An. de R. DCCI. de Cic. LV. Conss. Cn. Pompeius Magnus III.

quand il s'agissoit de signifier un Préteur ou un Consul qui l'avoient été à différentes fois, il faloit se servir d'un des autres adverbes qui marquoient le tems comme *tertiùm* ou *quartùm*. Le second (Cicéron) à qui Pompée s'adressa pour décider, ne voulut point prononcer entre de si habiles gens, de crainte de chagriner ceux dont il n'épouseroit pas le sentiment; & laissant la difficulté en son entier, il conseilla à Pompée de s'en tenir à faire graver les quatre premiéres lettres *tert.* qui sont communes à *tertiùm* & à *tertiò*, sauf à ceux qui les liroient à les suppléer au gré de leurs lumiéres, ce qui selon Tiron fut éxécuté: en sorte que les Curieux peuvent encore aujourd'hui disputer sur la question de savoir, laquelle de ces deux maniéres est la meilleure.





HISTOIRE DE CICERON.



LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE I.

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

I. E Réglement qui reculoit de cinq ans la nomination aux Provinces n'avoit pas été fait seulement pour rallentir les brigues : on y avoit envisagé un moyen de pourvoir de Gouvernemens ceux des Consulaires à qui l'on n'avoit pu en distribuer, depuis surtout que César & Pompée chacun pour sa part en retenoient deux & avoient diminué d'autant celles de leurs successeurs dans la même place. L'un & l'autre de ces objets étoient extrémement louables & avoient fait recevoir la Loi avec un applaudissement unanime. Mais il n'en est point de si juste ou de si spécieuse dont on ne puisse abuser dans l'application : il arriva de celle-ci la même chose que de la plûpart des précédentes ; c'est, qu'ayant été à peu près inutile pour la fin qu'on s'en

étoit promis, elle n'eut véritablement d'effet que pour de plus grands maux qui s'ensuivirent de l'extension qu'on y donna.

Aux termes de cette Loi & dans l'intention de ceux qui l'avoient reçue, les Gouvernemens ne devoient être que pour les Consulaires qui n'en avoient pu obtenir, parce qu'ils se trouvoient tous remplis, tant par les Triumvirs que par leurs créatures, Cæsoninus, Gabinius, Afranius & autres qui soûtenus de leur crédit s'y étoient maintenus pendant trois ans. Ceux de ces anciens Magistrats qui ne réclamoient point leur droit ou qui y avoient renoncé, dans la vue de servir plus efficacement la République en se tenant à Rome & dans le Sénat, dont ils étoient les principaux membres, devoient selon toutes les apparences avoir la liberté d'y demeurer; c'étoit précisément ce que Pompée, & sans doute aussi César, n'entendoient pas: en sorte que, pour se délivrer de surveillans aussi incommodes, celui-là n'eut qu'à presser l'exécution de cette Loi générale qui ne contenoit à leur égard aucune exception.

Après ce que j'ai dit de Cicéron, on ne le soupçonnera point d'avoir changé d'avis ou de goût sur ces sortes de commissions. Cependant la Cilicie lui étant échue par le sort, il fit céder son inclination aux motifs qui paroissoient avoir déterminé le Législateur & il se consola de la nécessité de s'y soûmettre sur un second Sénatusconsulte qui fixa à un an la durée d'un commandement que, dans les principes où il avoit toûjours été, il ne pouvoit accepter qu'avec répugnance; mais qu'il ne laissa pas d'accepter plus volontiers qu'autresfois, parce qu'il valoit encore mieux figurer au loin que d'être obscurci & presque effacé au milieu d'une Ville qui sembloit avoir perdu le souvenir des obligations qu'elle lui avoit.

II. La Cilicie, telle qu'elle étoit alors, également considérable par le commerce de l'Asie & par la quantité de subsides que l'on en tiroit, s'étendoit au Midi le long de la Méditerranée & au Septentrion confinoit à la Syrie par le Mont Amanus qui faisoit partie du Taurus. Elle comprenoit encore sous le nom de Diocèses plusieurs Villes & Territoires de la Pisidie, de l'Isaurie & de la Pamphilie & toute l'Isle de Chypre. Il s'agissoit alors principalement de la défendre contre les Parthes; qui, depuis la défaitte de Crassus, ne connoissant plus ni barriére ni limites, s'étendoient par leurs courses dans tous les environs.

Le péril touchoit encore de plus près Bibulus dans le partage

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud Marcellus.

de qui la Syrie étoit tombée, & qui étoit par rapport à César dans le même cas où Cicéron pouvoit être au regard de Pompée ou de tous les deux ensemble. Ils se joignirent pour demander en commun qu'il leur fût permis de faire des recrues en Italie, sans quoi il leur paroissoit impossible de tenir contre un ennemi si redoutable, & la justice de cette demande avoit disposé la plûpart des Péres à la leur accorder. Mais Sulpicius l'un des Consuls, sur d'autres considérations qu'on lui avoit sans doute suggérées, ayant pris le parti de la négative; il la fit valoir avec tant de succès, qu'il les ramena tous à son avis & que l'on ne demeura d'accord que sur un seul point, qui fut de les faire partir incessamment.

Cependant l'armée de Cilicie que devoit commander notre Proconsul se réduisoit à deux légions; lesquelles, si elles eussent été complettes, n'auroient pû faire au plus que 12000 hommes de pié & 2600 Cavaliers & aux troupes auxiliaires sur quoi il n'y avoit pas beaucoup à compter: car, quant à celles qu'on lui avoit ainsi qu'à Bibulus laissé la liberté de lever chacun dans sa Province, ce n'étoit pas une ressource particuliérement pour lui; Appius, dont il alloit prendre la place, ayant par ses rapines & par ses extorsions également indigné contre le nom romain tant les Alliés voisins de la Cilicie que les Ciliciens eux-mêmes: en sorte qu'il y avoit plus à craindre de leur perfidie qu'à espérer de leur service

Encore qu'Appius n'eût ni l'emportement ni le caractére fougueux de son frére Clodius, qu'il eût même tout récemment donné à Cicéron des marques de l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui, il étoit d'un sang dont la fierté connue éloignoit toute confiance; & quand il n'auroit pas été le plus foible & le plus soupçonneux de tous les hommes, la différence qu'il y avoit des mœurs, de la façon d'agir & de la réputation de son successeur à la sienne, donnoit trop de matiére à sa jalousie, pour que celui-ci ne dût pas s'attendre à tous les mauvais retours qu'elle pouvoit produire.

Cicéron dissimula l'appréhension qu'il en avoit dans la lettre qu'il lui écrivit pour lui donner avis que cette Province lui étoit échue. Il y supposoit qu'Appius ne pouvoit la laisser à un homme qui lui fût plus aquis, & que lui réciproquement ne pouvoit y entrer après personne qui eût plus d'inclination à la lui remettre au meilleur état & plus dégagée de toute sorte d'embarras.

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

Il se choisit quatre Lieutenans, son frére Quintus, Pontinius, M. Annæius, & L. Tullius. Les deux premiers, distingués par le titre d'anciens Préteurs, n'étoient pas moins recommandables par leurs qualités militaires; ils avoient l'un & l'autre fait leurs preuves à cet égard. Nous ne savons rien des deux derniers que ce que Cicéron nous en apprend, & cela se réduit à des témoignagnes qui peuvent faire juger qu'il les avoit préférés comme les plus dignes à plusieurs qui avoient sollicité ces emplois.

Il usa du même discernement à l'égard des autres Officiers qui devoient l'accompagner; & l'attention qu'il y apporta eut un tel succès, que l'unique & la plus grande faute dont un d'entre eux se trouva coupable dans la suite, fut de s'être permis dans une seule occasion ce que la Loi Julia toléroit toutesfois & quantes & ce qui n'étoit spécialement défendu par aucune autre.

Cicéron leur ayant donné rendez-vous à Brindes, y arriva le 22 de Mai, après avoir été à quelques-unes de ses maisons de campagne qui se trouvoient sur sa route, & avoir passé trois jours à Tarente chés Pompée & avec Pompée qui l'avoit désiré ainsi, & qui lui parut être dans les meilleurs sentimens par rapport aux affaires publiques sur lesquelles roullérent tous leurs entretiens.

Il s'arrêta à Brindes plus long-tems qu'il n'avoit cru, y ayant été retenu par l'attente de Pontinius & par quelque légére indisposition.

Il y reçut des nouvelles d'Appius qui lui marquoit dans les termes les plus obligeans, qu'il ne différoit à sortir de sa Province que pour avoir le plaisir de l'y recevoir. Plusieurs Officiers de son armée qui avoient pris les devans lui confirmérent la même chose. A les en croire il étoit l'homme du monde pour qui Appius étoit le plus rempli d'estime & de bonne volonté. Il y en eut même un qui l'avertit de sa part de se faire donner quelque renfort de troupes, celles de Cilicie n'étant pas suffisantes pour le besoin qu'il en auroit.

Cela ne s'accordoit guére avec ce que le même Appius avoit précédemment écrit au Sénat, qu'il en congédieroit une partie: mais on assûra Cicéron qu'elles étoient encore en leur entier; & afin que les démonstrations fussent plus touchantes, on lui remit un Livre, *De la science des Augures*, de la façon d'Appius qui

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

le lui dédioit & qu'il pouvoit regarder, non pas seulement comme un gage de la sincérité de sa réconciliation avec lui, mais même comme un monument autentique de l'aveu qu'il donnoit à son aggrégation au Collége augural.

Cicéron répondit comme il le devoit à toutes ces avances; & sur ce qu'un des Affranchis d'Appius lui insinua que son Patron l'attendroit plus volontiers à Sida Ville maritime de la Pamphilie qu'ailleurs, il promit d'y aborder malgré l'incommodité & le peu de convenance qu'il y avoit: mais ayant relâché depuis à Corcyre, où se rencontra L. Clodius chef des ouvriers d'Appius, il fut détourné de ce premier dessein par cet Officier qui fur des lettres plus récentes le fit consentir d'arriver d'abord à Laodicée.

Comme la Ville d'Athènes étoit sur le passage de Cicéron, il y débarqua avec toute sa suite, dans laquelle il faut comprendre son fils, son neveu & les maîtres nécessaires à leur instruction. Le premier n'avoit guére plus de douze ans, le second en passoit quinze. Pontinius ne l'avoit pas encore joint non plus que Tullius. Ce retardement inquiettoit notre Proconsul, pour qui c'étoit autant de tems perdu, son année ne commençant que du jour qu'il entreroit en Cilicie.

Il étoit de régle que toutes les Villes où passoient les Magigrats romains leur fournissent ainsi qu'à ceux qui les accompagnoient des logemens, des vivres & d'autres commodités. Ce droit n'avoit peut-être de fondement que dans l'usage; mais il étoit si bien établi, que les plus honêtes gens ne se faisoient pas scrupule d'en profiter: Cicéron toutesfois s'en abstint & son éxemple contint ses Lieutenans & tous les autres Officiers de sa suite. Par-là il commença à attirer sur lui l'admiration & la confiance de tout le monde.

Il séjourna dix jours à Athènes, où il prit son logement chés Aristus, frére du Philosophe Antiochus & lui-même Philosophe des plus distingués parmi les Académiciens: Xénon, que je crois avoir été plûtôt l'Agent des affaires d'Atticus que Philosophe de profession, reçut chés lui Quintus qui partagea avec son frére le plaisir de voir les plus illustres suppôts de cette savante école qui se soûtenoit encore avec quelque éclat; mais ce plaisir, autresfois si vif & si flatteur pour Cicéron, n'étoit déja plus de ceux que l'on reçoit sans mélange & qui s'insinuent dans un cœur neuf & ouvert aux seules impressions du goût.

Cet

AN. de R. DCCII. de Cic. LVI. Consi. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud Marcellus.

Cet heureux tems étoit passé pour lui. D'autres soins, qu'entrainent les engagemens que l'on contracte avec le monde, l'occupoient presque tout entier. Son esprit n'étoit plus à lui pour en disposer au gré des penchans d'un premier âge, où il avoit falu lui faire violence pour l'arracher aux douceurs que ce même Antiochus & quelques autres lui avoient fait trouver dans leurs entretiens, & ce plaisir réservé à l'amour d'une science qu'il avoit cultivée comme sa maîtresse, ne partoit plus que d'un sentiment d'amitié, désormais trop foible pour l'arrêter dans sa course ou pour le distraire d'objets qu'un nouvel état rend plus interressans. Il en étoit si rempli, qu'il n'avoit pour ainsi dire que de l'indifférence même pour les honeurs qu'on s'empressoit à lui rendre.

Ce qui l'inquiétoit principalement, c'étoit la crainte d'être retenu en Cilicie au-delà de son année. A peine se trouve-t-il une lettre, dans le grand nombre de celles qu'il écrivit alors, où il ne témoigne ses allarmes sur cela: rien ne pouvoit le dédommager de Rome: amis, ennemis, tout l'y rappelloit & lui rendoit insipides les choses mêmes qui avoient eu le plus d'attrait pour lui. En un mot, Rome étoit son centre & il se trouvoit déplacé partout ailleurs. Ainsi le jour même que Pontinius arriva, qui fut le 6[e]. de Juillet, il se remit en Mer.

Le 22 il aborda à Ephèse, où il fut reçu avec l'appareil le plus grand & le plus flatteur. Les Députés des Villes de son Gouvernement s'y étoient rendus & il y eut un grand concours de Grecs & de Romains qui le visitérent; & qui lui firent aussi réguliérement leur cour, que s'il eût été envoyé commander en cette partie de l'Asie ou s'il avoit été revêtu de l'autorité suprême à Ephèse même. Il y fut retenu trois jours par Q. Minucius Thermus qui y étoit en qualité de Propréteur.

Il fit le reste du chemin par terre, & il arriva le 31[e] de Juillet à Laodicée, qui étoit la premiére Ville de son Gouvernement, où nous avons vu qu'Appius étoit convenu de l'attendre, & d'où il étoit néantmoins parti quelques jours auparavant avec une précipitation aussi malhonête que tout ce qu'il fit depuis fut irrégulier: car, au lieu de reprendre le chemin de Rome, il alla droit à Tarse, c'est-à-dire, à l'autre extrémité de la Cilicie: & comme s'il eût ignoré l'arrivée de son successeur, qui dès ce moment entroit en possession de la Jurisdiction & l'excluoit de toutes fonctions, il y ouvrit son Tribunal pour l'exercice de la Ju-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

stice, & il se mit en devoir de la rendre de même que s'il en eût eu le pouvoir légitime.

III. L'année Proconsulaire de Cicéron commençant au 31[e] de Juillet, il écrivit aussi-tôt à Atticus pour le prier de s'en souvenir; parce que, disoit-il, le plus grand effort qu'il pouvoit faire ne pouvoit le conduire que jusqu'à ce terme: n'est-ce pas, ajoûtoit-il, quelque chose de bien gracieux pour moi que de me » voir tenir les plaids à Laodicée, tandis que Plotius tranche du » Préteur à Rome? que Cassius, qui n'est qu'un simple Questeur, » commande une armée dans mon voisinage? & que, pour me » consoler d'un éxil effectif je n'ai que l'apparence de deux lé- » gions sous mes ordres? Mais c'est peu de chose que cela en » comparaison du reste: c'est Rome que je regrette, c'est la » Place, c'est ma maison, c'est vous enfin & vous dont je ne puis » me passer.

Il ne s'arrêta que deux jours à Laodicée, & ce court espace lui suffit pour s'appercevoir des raisons qu'avoit eu Appius de fuir devant lui. Ses injustices & ses concussions éclattoient de toutes parts: on n'entendoit que murmures causés sur-tout par l'impossibilité où l'on étoit de payer une taxe par tête qu'il avoit imposée & que des Traitans éxigeoient avec la derniére dureté, en obligeant les contribuables à vendre leurs héritages; ce qui ruinoit pour toûjours cette malheureuse Province, ne lui laissoit aucune ressource pour l'avenir, & jettoit une consternation générale, tant dans les Villes que dans les campagnes, où il sembloit que quelque bête cruelle eût porté la désolation & le ravage.

Toute cette misére paroissoit d'autant mieux que Cicéron, tant pour lui que pour les siens, avoit renoncé aux droits les plus autorisés; en sorte que l'on ne fournissoit gratuitement ni étapes ni fourrages, & qu'il ne souffroit jamais que l'on fît la moindre dépense à son occasion.

Il reçut donc à Laodicée les hommages les plus sincéres de la part des habitans de cette Ville qui respiroient pour la premiére fois de l'oppression où son prédécesseur les avoit tenus. Les autres Villes éprouvérent à sa présence le même soulagement; car s'étant fait rendre compte de leurs affaires, il leur fit remise d'impositions très injustes & très onéreuses qu'on levoit impitoyablement sur elles, & les déchargea du payement des principaux & des intérêts de plusieurs sommes qu'elles n'avoient jamais

reçues ou dont au moins elles n'avoient pas profité.

Am. de R. DCCII. de Cic. LVI. Consi. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

Ces Villes étoient Apamée où il demeura cinq jours, Synnade où il en séjourna trois, Philoméle où il en resta cinq, & Iconium où il en passa jusqu'à dix, & où la justice, la douceur & la majesté qui brilloient dans ses actions comme dans ses discours lui gagnérent les cœurs de tout le monde, & lui firent goûter le plus grand des plaisirs qui est sans contredit de faire le bonheur des Peuples.

Il avoit été informé dès le 25 de Juillet, n'étant encore qu'à Tralles, d'une espéce d'émotion survenue dans son Armée, dont cinq Cohortes s'étoient détachées & au mépris de la subordination avoient fait leur retraite du côté de Philoméle sans avoir à leur tête le moindre Officier. A cette nouvelle, il avoit envoyé devant Annæïus pour obliger ces mutins à rejoindre, lui ordonnant de rassembler ce qu'il avoit de troupes dans la plaine d'Iconium où il se rendit lui-même le 26 d'Août.

Le 30, il en fit la revue: & comme il les avoit cru plus foibles qu'elles n'étoient, son premier soin en arrivant dans la Province avoit été d'y faire faire des levées en vertu du Sénatusconsulte qui lui en donnoit le pouvoir, & de les envoyer à cette Armée avec les auxiliaires qui lui étoient venus de la part des Peuples libres des environs & des Princes alliés les plus voisins. Sa Cavallerie même contre son attente se trouvoit assés leste.

Le trois de Septembre les Ambassadeurs d'Antiochus Roi de Comagéne arrivérent au camp d'Iconium & lui apprirent, que Pacorus fils d'Orodes Roi des Parthes étoit sur les bords de l'Euphrate avec toutes les forces de sa Nation à laquelle beaucoup d'autres s'étoient jointes, qu'elles composoient une Armée formidable, qu'elles avoient déja commencé à passer le fleuve, & que le bruit étoit que de son côté le Roi d'Arménie alloit faire irruption dans la Cappadoce.

Ces avis, qui furent bien-tôt confirmés par d'autres, l'intriguérent d'abord : car, que les Parthes eussent essayé de forcer le passage du Mont Amanus, il avoit suffisamment de troupes à leur opposer ; au lieu que les Arméniens leurs Confédérés attaquant en même-tems la Cappadoce par où l'on entroit de plein pié en Cilicie, il se trouvoit par cette diversion hors d'état de faire tête à ces deux Peuples.

Dans ces circonstances, il renonça au dessein qu'il avoit eu de conduire son Armée vers les gorges de cette Montagne : & com-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

me rien ne lui paroiſſoit être plus preſſé que de défendre la Cappadoce ; attendu qu'elle n'étoit pas ſeulement ouverte de toutes parts, mais qu'elle avoit outre cela des Princes trop timides pour ſe déclarer contre une Puiſſance ſi terrible & trop foibles pour s'y oppoſer, il traverſa cette Province par le côté contigu à la Cilicie & alla camper ſous la Ville de Cybiſtra, d'où il étoit également à portée de faire face ou de porter du ſecours où beſoin ſeroit.

Dejotarus, que ſa fidélité & ſon attachement aux Romains élevoient au-deſſus de toutes les craintes, ne tarda pas à faire ſavoir à Cicéron qu'il ſe préparoit à le venir joindre avec toutes ſes forces, de quoi notre Proconſul le remercia, l'invitant à lui tenir parole au plûtôt. Ces forces conſiſtoient en 12 mille hommes d'Infanterie armée à la romaine & en deux mille Cavalliers.

Cicéron ne fit part de ces nouvelles qu'au ſeul Caton ; parce que d'un côté Antiochus avoit dépêché des Courriers au Sénat ; & que de l'autre, pour ce qui concernoit la Cappadoce, c'étoit à Bibulus, dans le Gouvernement de qui elle étoit, & non à lui d'en informer la Compagnie : & parce que Bibulus n'étoit pas encore ſur les lieux, à quoi elle auroit pu trouver à redire ; Cicéron, par ménagement pour lui, ſe contenta d'inſtruire Caton, beaupére du même Bibulus, de ce qui ſe paſſoit, afin qu'il prît ſur cela les meſures les plus convenables.

Il fit cependant divers détachemens de ſa Cavallerie qu'il envoya en différentes Villes frontiéres de ſa Province, pour les raſſûrer en cas d'allarme & pour être plûtôt averti des mouvemens qui ſe feroient en Syrie. Nous verrons que cette précaution ne fut pas inutile.

IV. Et comme par ſes inſtructions il lui avoit été très expreſſément recommandé de protéger de tout ſon pouvoir le Roi & le Royaume de Cappadoce, qu'il y avoit même eu un Décret en forme portant, que le Sénat & le Peuple avoient extrêmement à cœur la conſervation de ce Prince nommé Ariobarzane comme ſon pére, il crut qu'il étoit de ſon devoir de le lui notifier lui-même & de l'aſſûrer de vive voix de l'exactitude avec laquelle il rempliroit cette partie de ſa commiſſion.

Cette déclaration lui fut faitte de la maniére la plus ſolemnelle, c'eſt-à-dire, qu'auſſi-tôt qu'Ariobarzane fut que Cicéron s'avançoit vers lui, il vint lui-même dans ſon camp ; où, le Con-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

seil militaire assemblé, il apprit de la bouche du Proconsul toute la bonne volonté dont on étoit prévenu en sa faveur & la disposition personnelle où ce Magistrat lui-même se trouvoit à y concourir de son mieux.

Ariobarzane commença par témoigner sa réconnoissance envers le Sénat & le Peuple romain ; comprenant, disoit-il, comcombien lui étoit honorable un Décret où leur protection lui étoit accordée avec tant de marques de distinction. Il remercia ensuite Cicéron de l'empressement plein de bonté avec lequel il s'offroit à ses besoins : quant à l'usage qu'il entendoit faire de l'appui qu'on lui présentoit, il dit n'avoir aucune connoissance, pas même le moindre soupçon que ses ennemis eussent formé quelque dessein sur sa vie ou sur son Royaume.

Cicéron l'en félicita comme d'une chose qui lui faisoit en particulier un plaisir fort grand. Il l'avertit néantmoins de se souvenir de quelle maniére la trahison s'étoit ourdie contre son pére, lorsqu'on avoit voulu s'en défaire & il l'exhorta à redoubler ses précautions pour se garantir d'une pareille surprise, ajoûtant qu'il lui donnoit cet avis de la part du Sénat.

Ariobarzane s'étant retité dans la Ville de Cybistra, revint le lendemain trouver Cicéron, accompagné de son frére Ariarathe & des plus anciens serviteurs de leur maison. L'assûrance & la sécurité qu'il avoit fait paroître la veille s'étoient tournées en consternation. Ses larmes, celles d'Ariarathe & de toutes les personnes de leur suite annoncérent d'abord ce changement ; & Cicéron ne douta point qu'il ne lui fût survenu quelque grand malheur, quand il l'entendit réclamer son secours & l'éxécution de ses promesses. Ce fut alors qu'Ariobarzane dit, qu'il y avoit preuve d'une conspiration toute formée, que le secret en avoit été inviolablement gardé jusqu'à son arrivée (de lui Cicéron) par la crainte que l'on avoit imprimé à ceux qui auroient pu le révéler : mais que depuis que par la grace des Romains il pouvoit compter sur quelque assistance de leur part, on s'étoit empressé à lui venir déclarer dans quel péril il étoit : que son frére, à l'amitié de qui il croyoit tout devoir, lui confirmeroit ce qu'il ne rapportoit que sur son récit : qu'on avoit sollicité ce frére de le déthrôner ; & que le refus qu'il avoit fait de donner les mains à cet attentat, mettoit la vie de ce dernier dans le même danger où étoit la sienne : que cependant il avoit jusqu'à ce jour été forcé au silence par la terreur qu'on lui avoit pareillement inspirée.

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

Cicéron ne fit que répéter à Ariobarzane ce qu'il avoit déja dit des attentions qu'il auroit à ses intérêts & qu'exhorter ses amis, particuliérement ceux dont la fidélité avoit été éprouvée, à profiter du malheur qui étoit arrivé au Roi défunt pour ne rien négliger de ce qui pourroit être de la sûreté de son successeur. Celui-ci ne laissa pas de lui demander quelque renfort de Cavalliers & de gens de pié : mais notre Proconsul s'en excusa sur la nécessité où il étoit de marcher à l'ennemi ; ajoûtant que, comme la trame des Conspirateurs étoit découverte, il pouvoit se soûtenir par lui-même & sans emprunter des troupes qui seroient employées plus utilement ailleurs.

Il lui conseilla au surplus de veiller lui-même à sa propre conservation & il lui fit entendre, qu'en pratiquant ce conseil dans toute l'étendue qu'il pouvoit avoir, il apprendroit à régner. Il lui en donna un second qui n'étoit pas moins sage ; ce fut, d'user de son droit de Roi à l'égard de ceux qui seroient convaincus d'avoir attenté à sa vie, en punissant du dernier supplice les plus coupables & en faisant non-seulement, grace aux autres, mais en ne leur laissant aucune crainte pour l'avenir : qu'enfin il tirât de la présence de l'Armée romaine tout l'avantage qu'elle lui offroit naturellement, qui étoit d'intimider les mal-intentionnés sans qu'il fût obligé de les combattre, attendu que, quand ses sujets seroient informés du Sénatusconsulte rendu en sa faveur, il y en auroit peu d'entre eux qui ne demeurassent persuadés, que toute cette Armée seroit à son service dès que le cas le requerroit.

Ariobarzane avoit un ennemi connu dans le Sacrificateur de Comane, Archélaüs fils de cet autre Archélaüs que Bérénice fille d'Aulétès avoit épousé après Séleucus. Le titre de Grand-Prêtre de Bellone dont il étoit revêtu ne lui assûroit pas seulement l'indépendance, il lui faisoit partager l'autorité royale avec la supériorité que donnent une Armée, de grandes richesses & un plus grand crédit. Je ne veux pas dire pour cela qu'il fût l'auteur de la conspiration dont il s'agissoit, ni même qu'il y participât directement : c'étoit bien assés, pour le rendre terrible à ce nouveau Roi, que les Conjurés fussent informés ou de son aversion pour lui ou de son opposition à ses intérêts. Quoi qu'il en pût être, Cicéron mit à profit la connoissance qu'il avoit des obligations qui attachoient ce Pontife aux Romains, pour lui persuader de sortir volontairement d'un païis dont le Souverain leur

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

étoit en aussi grande recommandation & à qui il venoit d'apporter lui-même les gages de l'alliance la plus étroite.

Après que Cicéron eut disposé Archélaüs à se retirer de la Cappadoce, il rétablit dans leur premiére faveur auprès d'Ariobarzane deux de ses principaux Ministres ou Conseillers qu'une certaine Athenaïs mére, femme, sœur ou maîtresse de ce dernier, avoit fait éxiler, ensuite de quoi notre Proconsul rompit son camp, quitta la Cappadoce & rentra en Cilicie ; bien content d'avoir si heureusement & à si peu de frais sauvé la vie & la couronne à un Prince que, par les qualités de l'esprit & du cœur, il jugeoit digne de toute la bienveillance que le Sénat lui avoit accordée : du moins fut-ce le témoignage qu'il en rendit à cette Compagnie ; & il est certain que ce fut à sa conduite sage & mesurée que ce celui-ci fut redevable de son salut, puisqu'ignorant lui-même à quel péril il étoit exposé il ne songeoit en aucune façon à s'en garantir & que sa perte étoit inévitable si Cicéron n'étoit pas arrivé aussi à propos.

Pour rendre maintenant raison d'une protection si déclarée, il faut nécessairement reprendre les choses de plus loin. Ariobarzane étoit fils d'un premier Ariobarzane que les Romains avoient fait Roi de Cappadoce après la mort du dernier des Ariarathes ; & cela pour répondre aux désirs d'un Peuple qui, accoûtumé à la dépendance, avoit déclaré ne pouvoir vivre sans Chef, lorsque ces mêmes Romains lui avoient fait offrir avec leur alliance de le reconnoître pour Peuple libre. Ce Prince, véritablement foible en comparaison de Mithridate & de Nicoméde ses voisins & ses deux plus puissans ennemis, avoit succombé sous leurs efforts &, dépouillé de ses Etats presque aussi-tôt qu'il en avoit été saisi, il n'avoit point eu de retraite plus sûre que Rome où il s'étoit réfugié. Il y étoit demeuré jusqu'en 659, que Sylla l'avoit rétabli pour la premiére fois. Il avoit encore été chassé du Thrône & remis dessus à diverses reprises & en différens tems par le même Sylla, par Lucullus & par Pompée qui en 690, après l'entiére défaitte de Mithridate, lui avoit rendu son Royaume, en y ajoûtant quelques Provinces dont la possession ne l'avoit pas garanti d'une mort malheureuse qui avoit terminé le cours de ses infortunes.

Notre Ariobarzane, l'aîné de ses deux fils, lui avoit succédé sous le bon plaisir des Romains, dont il est à présumer qu'il avoit fait solliciter l'agrément comme une suite de l'alliance qui avoit

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

été entre eux & son pére. Plusieurs raisons de politique favorisoient cette demande, les Parthes en armes, les Provinces pour la plûpart dénuées de troupes, peu d'Alliés sur la fidélité de qui l'on pût compter, beaucoup de mécontens, enfin (& cette considération n'étoit pas la moins forte) Pompée créancier du pére, & créancier de très grosses sommes qu'il lui avoit prêtées & qu'il faloit mettre le fils en état d'aquitter.

Brutus en avoit aussi à recouvrer sur lui qui n'étoient pas modiques: point d'autre moyen d'en assûrer le payement, que de faire remettre à ce fils la succession de son pére. En cela ils le servirent de tout leur cœur: & une des principales instructions qui furent données à Cicéron & l'affaire qui lui fut le plus expressément recommandée fut premiérement, de le faire reconnoître sous les titres que le Sénat & le Peuple lui conféroient, de Roi, d'Allié & d'Ami de la République; en second lieu, de l'aider de ses conseils & de lui donner tous les secours qu'il pourroit, ce qu'il éxécuta comme je l'ai dit.

V. Cicéron ne demeura que cinq jours aux environs de Cybistra, où la nouvelle du passage des Parthes lui fut confirmée de nouveau, avec cette différence néanmoins, que ce n'étoit plus à la Cappadoce qu'ils sembloient en vouloir, mais à la Cilicie même, s'étant arrêtés dans la Cyrrhestique canton de la Syrie le plus voisin de cette Province.

Comme il se tenoit prêt à tous les événemens, ses dispositions furent bien-tôt faittes pour se rendre avec son Armée où le péril l'appelloit. Il prit donc le chenin de Tarse: & parce qu'Appius qui y étoit encore lui retenoit trois cohortes, il envoya devant un M. Antonius (autre que celui que j'appelle Marc-Antoine) pour les lui demander. Il se doutoit bien qu'il ne l'y attendroit pas; effectivement il en étoit déja parti.

Pendant que Cicéron s'avance avec son armée vers Tarse, voyons pour un moment ce qui se passoit à Rome. Il y avoit long-tems qu'il ne s'étoit trouvé en place deux Consuls plus honêtes gens & d'un mérite plus égal. Sulpicius, Patricien d'origine, étoit le premier Jurisconsulte de son siécle. M. Claudius Marcellus, d'une famille encore plus illustre quoique Plébéienne, ne voyoit que très peu d'Orateurs devant soi. Ensorte que le Peuple, qui avoit élevé à cette suprême dignité l'un des deux par préférence à Caton, n'avoit rien fait d'injuste ou de choquant; puisqu'avec des qualités propres à la bien remplir, ils avoient eu

eu le bonheur de s'y faire désirer, ce qui en supposoit d'autres que la nature avoit refusées ou que l'éducation n'avoit pas données à ce vertueux Citoyen; car la brigue ne s'étoit point mêlée de leur élection.

On ne sauroit presque douter que ces deux Consuls ne fussent aussi-bien intentionnés l'un que l'autre à procurer la paix: mais de-là il ne s'ensuit pas qu'ils dussent tenir la même conduite. La seule différence de leurs caractéres en mettoit une trop grande dans la maniére d'envisager les affaires & conséquemment dans celle de les traiter. Marcellus, plus vif ou plus téméraire que Sulpicius, ne doutoit de rien, tranchoit hardiment sur tout: avoit-il jetté son premier feu, ce n'étoit plus le même homme; & au moment de l'éxécution, il étoit aussi difficile à émouvoir que son Collégue à qui l'on ne pouvoit reprocher que ses irrésolutions. Celui-là donc ne regardoit pas seulement la cause de Pompée comme la meilleure, il y étoit attaché par d'anciens engagemens qui ne lui laissoient pas la liberté de penser que César pût avoir raison de vouloir balancer les prétentions de son gendre par les siennes. C'est pour cela qu'il se déclara d'abord contre lui, qu'il saisit tous les moyens de le desservir, & qu'il n'en laissa échaper aucun, soit dans les rapports qu'il eut à faire au Sénat, soit en y donnant son avis ou en combattant celui des autres Il ne prétendoit pas moins que de lui faire donner un successeur sur le champ & sans attendre davantage. A la premiére ouverture qu'il en fit, il vit s'élever contre lui non-seulement les Tribuns, mais Sulpicius lui-même qui, d'un sang plus rassis & sans autrement se passionner, soûtenoit qu'on ne pouvoit dépouiller de son état ni César ni qui que ce fût, si ce n'étoit pour cause de forfaiture juridiquement prouvée.

Ce Magistrat sentoit bien que les plus modérés d'entre les Péres qui craignoient César, s'ils n'étoient pas portés d'inclination à le favoriser, n'étoient pas d'un autre avis. Ainsi la proposition de Marcellus ne passa pas: Pompée lui-même, qui pour mieux couvrir son jeu s'étoit absenté de Rome sous prétexte de faire les apprêts de son voyage d'Espagne, revint aussi-tôt & fut le premier à témoigner qu'il n'approuvoit pas que l'on fît à son beau-pére l'affront de le rappeller de la Gaule & de ne lui pas laisser finir son tems. Cependant comme M. Marcellus crut n'avoir manqué son coup, que pour avoir voulu anticiper sur ce terme qui finissoit l'année suivante, il songea à le rendre cer-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

tain en faisant désigner deux Consuls qui lui fussent entiérement dévoués. L'élection s'en fit l'un des derniers jours de Juillet; & les suffrages y furent si bien ménagés, qu'elle tomba sur son propre cousin C. Claudius Marcellus & sur Æmilius Paullus frére de Lépidus qui fut depuis Triumvir: & afin de se précautionner aussi contre les Tribuns en leur en opposant un, qui selon les apparences devoit les primer tous, il se montra le plus empressé à faire élire Curion à une de ces Places. Jusque-là il avoit passé pour un des plus grands ennemis de César, & il se donnoit pour tel, C. Marcellus l'étoit en effet, bien que parent du même César, & Paullus ne se trouvoit pas mieux disposé à son égard.

César, qui de loin prévoyoit à quoi tout ceci tendoit, ne s'endormoit pas: & pour commencer par le plus pressé, qui étoit d'empêcher qu'on ne l'obligeât à quitter le commandement militaire avec sa Province, il se fortifia de nouvelles troupes, il remplit ses coffres de tout l'argent qu'il put amasser, & il redoubla ses attentions à faire aimer son Gouvernement.

Après qu'il se fut mis à couvert de ce côté-là, pour ne point tout donner a la force & ne pas renoncer absolument aux voyes de douceur & de persuasion, dont il avoit si souvent usé & avec tant de succès & dont l'essai ne pouvoit tourner qu'à justifier sa conduite, il résolut de gagner Curion à quelque prix que ce fût. J'ai dit ce que c'étoit que ce jeune homme, & je pense l'avoir encore mieux fait comprendre par le jugement qu'en portoit Cicéron: si toutesfois il manquoit encore quelque chose à l'idée que j'en ai voulu donner, ce dernier trait acheveroit son portrait, j'entens le soin que prit César de l'avoir pour ami. Leur passion étoit l'ambition: mais il y avoit cela à dire, que l'un n'ayant plus qu'un pas à faire pour en recueillir le fruit, laissoit l'autre à l'entrée de la carriére & aux termes de ne la pouvoir fournir faute d'argent, dont il s'étoit épuisé par ses profusions.

Ce fut dans ces circonstances que César lui fit faire les promesses les plus flatteuses; & que joignant les effets aux paroles, il lui fit compter toutes les sommes dont il avoit besoin pour payer ses dettes. A ces conditions leur traité fut bien-tôt conclu; & il le fut avec tant de secret, que toute cette année & une grande partie de l'autre s'écoulérent avant que Pompée & les autres Interressés pussent s'appercevoir de son changement: car il continua à soûtenir le même personnage; & par l'ardeur avec

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud Marcellus.

laquelle il se porta à requérir & à déclamer contre César, il se maintint toûjours dans la confiance la plus intime de ses ennemis. Et parce qu'il pouvoit arriver qu'à la suite de tant de délibérations & de harangues ont prît une résolution décisive contre ce grand homme contre lequel on en avoit déja minuté plusieurs, Curion faisoit de tems en tems des excursions sur la Compagnie elle-même & sur quelques-uns de ses principaux membres, sans épargner ceux qui étoient les plus attachés à Pompée; non qu'il eût dessein de leur nuire pour le moment, mais afin que le Sénat étant occupé de ces objets divers, il pût le tenir en échec sur les uns & sur les autres, arrêter son activité par de nouveaux embarras & en prendre occasion de lever entiérement le masque.

Des deux Consuls désignés, l'un (Paullus) contribua sans doute beaucoup à cette manœuvre : car, quoique je n'aye point d'autre preuve de son éloignement pour la personne ou pour les intérêts de César que l'argent qu'il en reçut, il me semble d'une part qu'une somme assés considérable pour le rétablir de l'épuisement où il s'étoit mis par la construction du plus superbe palais qui fût à Rome ne put être que le prix de leur réconciliation; & de lautre, que ce Consul ne put le servir plus utilement qu'en prêtant la main à Curion dans un déguisement qui leur étoit si commode à tous deux pour se rendre ou plus nécessaires ou plus précieux à celui qui les mettoit en œuvre. Mais je reviens aux opérations de cette année.

Le trente de Septembre le Sénat fut convoqué dans le Temple d'Apollon. On y délibéra sur plusieurs choses qui regardoient l'état présent des affaires. Celle de la succession aux Provinces, qui étoit incontestablement la plus importante & la plus pressée, fut encore agitée & remise à l'année suivante, quelque chose que Marcellus pût faire ou dire pour en accélérer la décision au préjudice de César, que ses préventions lui faisoient regarder comme un ennemi public avec lequel il n'y avoit aucunes mesures à garder : & ce fut là qu'aboutirent les grandes espérances que ce Consul avoit données ou qu'on avoit prises de lui sur la maniére haute & fiére dont il avoit débuté contre le vainqueur des Gaules.

Tout ce qu'il put obtenir du Sénat fut, qu'au 20[e]. de Février suivant les Consuls feroient un nouveau rapport de cette affaire; & qu'en cas qu'elle ne fût pas finie dans le premier de Mars,

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

de-là en avant ils n'en mettroient en délibération aucune autre, qu'il ne leur seroit pas même loisible en rendant compte de celle-là d'y rien joindre qui y fût étranger, que tous jours seroient bons pour la discuter & la terminer par un Sénatusconsulte, qu'il seroit même permis lorsqu'il s'en agiroit d'y appeller un certain nombre de Juges d'entre les 300; & que s'il étoit nécessaire que le Peuple en prît connoissance, son Collégue & lui, les Préteurs, les Tribuns, ou tels d'entre eux qu'on aviseroit, seroient chargés de la leur donner ou à leur refus ceux qui leur succéderoient.

Afin que cet arrêté eût plus de force, on y ajoûta que la Compagnie n'estimoit pas qu'aucun des Magistrats qui avoient pouvoir de s'opposer ou d'empêcher qu'on passât outre dût en user dans une matiére si interressante & sur laquelle il faloit de toute nécessité que le Sénat statuât définitivement: que si malgré cela quelqu'un d'eux se prévaloit de son droit, cette même Compagnie le tiendroit à abus. Enfin il fut arrêté, que malgré tout obstacle prévu ou imprévu le Sénatusconsulte qui interviendroit seroit gravé dans la forme ordinaire avec les noms de ceux qui l'auroient souscrit comme présens, & que rapport en seroit fait devant le Sénat & le Peuple. Quatre Tribuns ne laissérent pas de s'y opposer.

Il en fut rendu un autre au sujet des soldats de l'armée de César, portant que la Compagnie seroit informée de ceux d'entre-eux qui avoient fini leur tems & qui auroient des raisons pour se retirer, afin qu'on pût y avoir égard & faire droit sur leurs demandes. On y mit la même clause qu'au précédent, & cette clause n'empêcha pas non plus que deux des Tribuns ne s'y opposassent.

Par un troisiéme il fut dit, que la Cilicie & les huit Provinces Prétoriennes seroient tirées au sort par les anciens Préteurs qui n'avoient point eu de Gouvernemens; & que si le nombre de ceux qui composoient le premier Collége, n'étoit pas suffisant pour les remplir, on y suppléroit par ceux du second qui seroient tirés au sort, & au défaut de ceux-ci par ceux du troisiéme.

Ce fut alors que Pompée dit ou répéta ce que l'on a vu plus haut, qu'avant le premier de Mars il ne croyoit pas pouvoir rien statuer sur la succession aux Provinces sans faire injure à César, mais aussi qu'après ce délai rien ne l'arrêteroit. On affecta d'en

douter sur le fondement des difficultés actuelles qui pouvoient encore durer ou faire place à de nouvelles : « En ce cas, répon- » dit-il, il n'y auroit point de différence à faire entre César sol- » licitant des oppositions aux décisions du Sénat, & le même » César résistant en face à la Compagnie. Mais, insista-t-on, » si César veut être Consul & retenir son armée ? Demandez-moi » donc, répliqua-t-il impatienté, ce que je ferois si mon fils levoit » la main sur moi.

On put conjecturer de-là que César consentoit encore à demeurer dans les Gaules sans éxiger d'être réputé présent à la premiére élection qui suivroit celle qui venoit d'être faitte, ou à se retirer de cette Province s'il étoit nommé Consul. Il y a même grande apparence qu'il vouloit bien qu'on le crût ainsi ; & que Curion, qui faisoit entendre à tout le monde qu'il employeroit contre lui tous les moyens que le Tribunat lui mettroit en main, étoit déja gagné & qu'il ne le menaçoit ainsi de loin que pour le mieux servir quand il en seroit tems.

Comme ce jeune homme passoit pour être incapable de dissimulation par le caractére de son esprit naturellement très vif, Cicéron lui écrivit pour le féliciter dès qu'il le fut nommé à cette charge & pour l'exciter à la persévérance dans les sentimens où il le supposoit, lui représentant à quoi il s'exposeroit s'il prêtoit l'oreille à d'autres Conseils qu'à ceux qu'il pourroit tirer de son propre fond.

Il écrivit aussi aux deux Consuls désignés, autant pour se recommander à eux que pour leur faire compliment sur leur promotion ; & non-seulement à eux, mais aux deux autres Marcellus, savoir, au Consul en éxercice & au pére de celui qui lui devoit succéder, auxquels il reconnoissoit avoir de fort grandes obligations.

VI. Appius étoit enfin sorti de la Cilicie & prêt d'arriver à Rome. Il se plaignoit amérement de Cicéron qui, disoit-il, avoit tenu ou souffert que l'on tînt des propos très désobligeans sur son compte, & empêché les Villes de cette Province d'envoyer à l'ordinaire des Députés au Sénat pour témoigner la satisfaction qu'elles avoient de lui.

Cicéron, dans la réponse qu'il lui fit, sut bien se défendre de ses plaintes, & il faut voir comme il y retorque la première contre Appius, à qui il avoit quelque chose de plus que des discours à reprocher. Il traite la seconde un peu plus sérieusement. Il con-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

noissoit l'inutilité & l'abus de ces députations, & il savoit en général combien elles étoient onéreuses aux Villes. Il auroit toutesfois laissé faire les Ciliciens s'il ne s'étoit pas apperçu qu'ils ne se mettoient en ces frais qu'à contre-cœur & pour ne se pas attirer l'inimitié d'Appius. C'est ce qui l'avoit obligé à déclarer qu'il ne souffriroit point que l'on s'autorisât de cette coûtume pour achever de les ruiner, & c'étoit précisément ce qu'Appius ne pouvoit lui pardonner. A cela il faut ajoûter que la conduite de Cicéron étoit une censure continuelle de celle qu'Appius avoit tenue. Mais il étoit trop ferme sur ses devoirs & trop instruit de ceux qu'éxige l'amitié, pour se mettre en peine de ce que l'autre pouvoit dire ou penser, & il lui donnoit à ce propos de très bonnes leçons.

Cette réponse avoit été précédée d'une autre où il avoit eu à se défendre sur un sujet beaucoup plus frivole. Appius ayant évité sa rencontre avec tout le soin que nous avons vu, avoit encore eu la mauvaise foi de lui chercher querelle sur ce qu'il n'étoit pas venu au-devant de lui. Par le compte que Cicéron lui rendoit de sa marche & des mesures qu'il avoit prises pour le rencontrer, il lui faisoit sentir très clairement que lui même l'avoit réduit à l'impossible, ensuite il ajoûtoit : « Mais qui croira que » je me fusse oublié jusqu'à refuser d'aller au devant, première- » ment d'Appius Clodius, en second lieu d'un Général, & enfin » d'un ami ? Qui croira qu'à l'égard de l'un j'eusse voulu ne me pas » conformer à l'ordre établi par nos Ancêtres ? & qu'en ce qui » concerne l'autre, je me fusse écarté des régles dont j'ai toûjours » fait mon capital & dont j'étends l'observation souvent beaucoup » au-delà de ce que me permettent mon rang & ma dignité? » Cependant on me rapportoit que vous aviez dit en propres » termes : Quoi donc ce qu'Appius a fait pour Lentulus (Spin- » ther) Lentulus pour Appius, Cicéron n'a pas daigné le faire ? » Dittes-moi, je vous prie, êtes-vous aussi de ceux qui donnent » dans ces misères ; vous, que je regarde comme un homme sa- » ge, instruit & par les livres & par l'usage du monde ; vous, » dis-je, qui vous distinguez par un savoir vivre que les Stoï- » ciens mettent au nombre des vertus, pensez-vous que le nom » d'Appius ou de Lentulus m'en imposent plus que leur mérite » personnel ? Lorsque je me trouvois encore fort éloigné de ces » titres auxquels l'opinion a attaché tant de prééminences, je » vous avoue que je ne m'en laissois pas tellement éblouir que je

» ne découvrisse que vous en étiez redevables à de grands hommes qui vous les avoient laissés en héritage : mais, depuis que » j'ai été admis au Ministére public & que la part que j'ai eue » au Gouvernement ne m'a rien laissé à désirer ni pour l'honeur » ni pour la gloire, je n'ai jamais à la vérité prétendu aucune » supériorité sur vous, mais j'ai bien compté m'être mis au pair » & je n'ai jamais vu que ni Pompée, que je préfére à tout ce » qu'il y a eu de grand, ni Spinther, que je tiens fort au-dessus » de moi, pensassent autrement. Si vous avez des idées différen- » tes, vous ne ferez pas mal de consulter sur cela Athénodo- » re, il vous mettra au fait des vrais principes sur la Noblesse » d'extraction.

Cicéron ne demeura à Tarse que jusqu'au 5ᵉ. d'Octobre : & quoique la crainte de l'incursion des Parthes dût être à peu près dissipée, par les avis qu'il avoit eus qu'une partie considérable de leur Cavallerie qui avoit pénétré dans sa Province y avoit été taillée en piéces par quelques détachemens de la sienne, dont j'ai parlé plus haut, & par la Cohorte prétorienne qui étoit à Epiphanea, il rassembla le lendemain 6ᵉ. son Armée dans la plaine de Mopsueste, & la fit avancer à grandes journées du côté du Mont Amanus, afin de faire connoître à cette Nation qu'on ne s'en tiendroit pas avec elle dans les bornes d'une simple défense.

Il n'avoit point encore de nouvelles certaines de Cassius & il pouvoit le croire aux prises; non-seulement avec les Parthes, mais avec les Arabes qui s'étoient joins à eux, autre raison d'arriver plûtôt : mais à peine eut-il atteint le bas de la Montagne, qu'il apprit que les ennemis n'étoient plus devant Antioche, & que Cassius les en avoit chassés avant même l'arrivée de Bibulus : car, soit que pour ne pas partager avec lui l'honeur de leur défaitte Cassius se fût hâté de les charger, soit qu'il n'eût effectivement songé qu'à profiter d'un de ces momens heureux qui ne se retrouvent plus quand une fois on les a manqués, il avoit fait sur ces Ennemis une sortie si vigoureuse; que ceux-ci, après y avoir perdu l'élite de leurs troupes & leur principal Chef Osaces, perdirent aussi l'envie d'y revenir.

D'autres ont écrit que Bibulus avoit été lui-même assiégé par les Parthes, & qu'il n'étoit venu à Antioche qu'après qu'ils avoient repassé l'Euphrate, n'ayant ni osé avec ce peu de troupes qu'il avoit entreprendre de les forcer, ni voulu appeller à

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Coss. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

son secours Cicéron, disant qu'il aimoit mieux s'exposer à tout que de paroître avoir besoin de lui.

Ce fut dans ces circonstances & après seulement que le danger fut passé, que notre Proconsul contremanda Dejotarus qui étoit sur le point de le venir joindre avec toute sa cavalerie & son infanterie, & qu'il fit savoir à ce Prince qu'il n'y avoit désormais rien qui l'obligeât à sortir de son Royaume, & que s'il survenoit quelque chose il auroit recours à lui.

Cependant pour ne pas perdre le fruit d'une marche qui l'approchoit d'autres ennemis; lesquels, pour être plus obscurs n'en étoient pas moins difficiles à réduire, il résolut d'éxécuter un projet qu'il avoit formé dès auparavant de nettoyer cette montagne des Barbares qui l'habitoient; parce que leur destruction feroit la sûreté des deux Provinces, sur lesquelles de tems immémorial ils éxerçoient leurs brigandages.

Il auroit bien pu tout d'un coup marcher contre eux: mais comme il étoit plus sûr pour lui de les surprendre, il délogea incontinent de l'endroit où il s'étoit posté & il employa tout le jour 12e. d'Octobre à gagner Epiphanéa, d'où après une légére halte il revint sur ses pas toute la nuit; avec une telle diligence, que le 13 à la pointe du jour son Armée en ordre de bataille & partagée en trois corps s'avança sur la montagne. Il en commandoit un avec son frére, Pontinius étoit à la tête de l'autre, Annæius & Tullius conduisoient le troisiéme.

Les Montagnards, qui ne s'attendoient à rien de semblable, se voyant enveloppés ne purent faire qu'une médiocre résistance. Ceux qui demeuroient dans les lieux fermés vendirent un peu plus cher leur liberté ou leur vie: mais cela n'empêcha pas qu'il n'y en eût un très grand nombre de tués ou de pris, le matin qu'on en vint aux mains avec eux, jusqu'à quatre heures de l'après midi qu'il n'y resta plus rien à faire.

Entre les places prises d'assaut par Pontinius, qui avoit occupé la partie supérieure de la montagne, Cicéron nomme Erana, qui par sa grandeur ressembloit plûtôt à une Ville qu'à un Village, Sepyra, Commoris, & six petits Forts, sans parler d'un plus grand nombre qui furent brûlés.

Ce fut dans cette journée, que Cicéron fut proclamé *Imperator* par ses soldats: mais ce ne fut pas la seule où il donna des preuves de son courage, de son activité & de sa bonne conduite: car après avoir établi son camp au pié de l'Amanus même, il mit les

quatre jours suivans à exterminer ce qui restoit d'ennemis dans la partie de cette montagne qui bordoit son Gouvernement & à faire le dégât dans leurs terres.

Il alla immédiatement après & du même pas faire le siége d'une Place extrémement forte appellée Pindenissus. Elle étoit habitée & défendue par les Eleutherociliciens, Peuple féroce des plus aguerris, qui n'avoient jamais été soûmis à aucune Puissance, qui ne connoissoient ni Maître ni Supérieur & qui n'entretenoient de correspondance avec les Parthes qu'à cause des secours qu'ils pouvoient réciproquement se prêter contre les Romains, aux transfuges desquels leur Ville servoit aussi de retraite.

Elle fut donc attaquée dans les formes, c'est-à-dire, que l'on fit une large & profonde tranchée autour de ses murailles, qu'on la revêtit de palissades, que l'on construisit de distance en distance jusqu'à six Forts assés spatieux pour faire jouer des machines propres à lancer des pierres & des dards, qu'on éleva une tour fort haute d'où l'on tiroit avec encore plus d'avantage sur les Assiégés, & qu'elle ne se rendit qu'au 57e. jour du siége & après avoir essuyé toutes les différentes sortes de batteries qui étoient alors en usage.

Cicéron ne dissimule pas qu'il y eut beaucoup de blessés de son côté. Il abandonna la Ville aux soldats, & il n'excepta du pillage que les seuls chevaux qu'il réserva pour remonter sa cavallerie. Il obligea tout de suite les Tibaréniens à lui donner des ôtages. C'étoient les voisins les plus proches des Eleuthérociliciens, & ils ne leur cédoient ni en méchanceté ni en audace.

Après cette expédition, il distribua les quartiers d'hyver à son Armée qu'il chargea Quintus d'y conduire. Il les avoit assignés dans un canton du même païs dont il ne se tenoit pas encore fort assûré. Pour lui, il prit le chemin de Laodicée, afin d'y donner la robe virile à son neveu qui devoit lui être ramené avec son fils par Dejotarus, qui les avoit pris avec lui pour tout le tems que pourroit durer la campagne.

VII. Cependant on étoit à Rome dans une grande inquiétude, à cause des nouvelles que Cassius avoit précédemment données, que les Parthes étoient en-deçà de l'Euphrate, & qu'ils avoient pénétré dans la Comagéne pour venir fondre ensuite sur la Syrie & sur la Cilicie. Cela donna lieu à plusieurs délibéra-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

tions & à presque autant d'avis différens, dont aucun ne fut pourtant suivi.

D'abord on jetta les yeux sur Pompée, comme sur celui qui pouvoit seul mettre à la raison ou hors d'état de nuire un Peuple aussi belliqueux; mais le sentiment du besoin qu'on en pouvoit avoir à Rome même fit penser presque aussi-tôt qu'il valoit mieux l'y retenir. On se rejetta ensuite du côté de César, par la raison générale qu'il ne faloit pas un homme de moindre nom ou de moindre capacité pour une guerre de cette importance: mais quand on vint à réfléchir aux inconvéniens qui résulteroient de ce choix, on ne s'y arrêta pas & tout considéré on parut vouloir le fixer aux Consuls; lesquels, soit qu'ils ne se jugeassent pas assés forts pour un aussi pesant fardeau, soit qu'ils eussent honte de le voir porter par d'autres à qui il ne pouvoit être remis qu'à leur préjudice, différérent d'assembler le Sénat jusqu'au 18e de Novembre que l'allarme cessa. Car, quoique dès le 7e d'Octobre on eût reçu des Courriers de Cassius qui annonçoient la déroute entiére des Parthes & la fin de la guerre, on avoit si peu de confiance en lui, ou plûtôt on en avoit si mauvaise opinion; qu'au lieu de l'en croire sur ses lettres, la premiére pensée qui étoit venue à ceux qui en entendirent la lecture avoit été, qu'il avoit déguisé la vérité & substitué le nom des Parthes à celui des Arabes, auxquels on le soupçonnoit même d'avoir donné entrée dans la Syrie pour mieux couvrir les vols qu'il avoit faits dans cette Province.

Les lettres de Cicéron, qui ne contenoient pas un mot de cette déroute des Parthes furent lues en même-tems, & ne contribuérent pas peu à augmenter la défiance que l'on avoit de la vérité des faits: & l'on y auroit infailliblement persisté, si d'autres lettres que Dejotarus écrivit depuis n'en avoient pas confirmé le récit.

Quant aux suites que devoit avoir la victoire de Cassius par rapport à la fin de la guerre, il s'en faloit bien que Dejotarus fût d'accord avec lui, & sur cet article ils tenoient un langage tout-à-fait différent. Ce Prince, en mandant comme avoit déja fait Cicéron, que les Parthes avoient pris leurs quartiers d'hyver dans la Cyrrestique, canton de la Cilicie où Orode leur Roi se trouvoit en personne, témoignoit ne pas même douter que l'été suivant ils ne passassent le Fleuve en beaucoup plus grand nombre: & ce qui le rendoit très croyable sur cette matiére, c'est

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

qu'outre les connoissances générales qu'il avoit du paiis, des mœurs & des intérêts de cette Nation, il en pouvoit tirer de plus particuliéres de son fils, qui avoit fiancé la fille d'Artavasde Roi d'Arménie, dont la sœur avoit épousé Pacorus fils du même Orode.

Les amis de Cicéron & Cicéron lui-même, quand il sut de quelle façon Cassius avoit écrit, furent très choqués de son procédé: car, indépendamment de la temérité qu'il y avoit à chanter ainsi victoire, lorsqu'en un sens l'ennemi n'avoit fait que changer de place, il sembloit que tout l'honeur lui en fût dû & qu'il n'eût rien laissé à faire aux autres, ce qui affoiblissoit en plus d'une maniére l'opinion que Cicéron vouloit qu'on eût de son expédition sur l'Amanus & de ses autres opérations militaires; dont il jugea à propos de ne rendre compte au Sénat qu'à la fin de la campagne, afin sans doute que l'on en pût mieux juger sur les rapports qu'avoient eu les événemens avec leurs causes.

A cela près, il étoit fort éloigné de vouloir grossir les objets & représenter le mal plus grand qu'il n'étoit. L'appréhension d'une guerre étrangére devoit naturellement rendre Pompée plus précieux à la République & le faire retenir à Rome, pour peu que la chaleur des partis se manifestât au dehors. César devoit conséquemment y être moins ménagé: & le ressentiment que ce dernier en auroit faisoit d'avance trembler Cicéron que dans une conjoncture telle que celle-là, le Sénat ne fût dans le cas de défendre aux Gouverneurs de sortir de leur Provinces avant que ceux qui leur devoient succéder y fussent arrivés, à cause du risque qu'il y auroit alors à en confier l'administration à des Questeurs ou à de simples Lieutenans. Il pouvoit même arriver dans cette supposition qu'on l'obligeât à demeurer un an & jusqu'à deux audelà du terme qu'on lui avoit prescrit, & cette idée seule le faisoit frémir, quoique rien n'eût pu lui arriver de plus heureux.

Bibulus, jaloux de la gloire que Cicéron avoit aquise sur l'Amanus, gloire dont toute sa Province retentissoit, crut qu'il étoit de son honeur de tenter la même fortune, & il vint sur cette montagne à dessein de combattre un reste de Barbares qui en occupoient le côté qui regardoit la Syrie. Il les combattit effectivement & il eut quelque avantage sur eux: mais il lui en coûta une cohorte entiére & plusieurs Officiers de marque, dont

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

la perte lui dut faire regretter d'avoir dans cette occasion trop écouté sa vanité.

De Laodicée Cicéron étant retourné à Tarse, pendant le séjour qu'il y fit, il arriva ce que je vais dire ; moins comme une suite de mon sujet, que comme une chose propre à nous faire connoître jusqu'où les Romains les plus illustres portoient l'avarice & l'appétit du gain.

VIII. Il étoit dû par les habitans de Salamine, Ville principale de l'Isle de Chypre, aux nommés M. Scaptius & P. Matinius des sommes considérables, dont le recouvrement avoit souffert & souffroit encore beaucoup de difficultés. Dans un mémoire que Brutus avoit donné à notre Proconsul en les lui recommandant il les avoit fait passer pour gens avec qui il avoit les liaisons les plus fortes ; effectivement ils faisoient valoir son argent avec le leur, & ils le prêtoient à la plus forte usure qu'il étoit possible. On comprend combien cette considération devoit les rendre chers à un homme attaché à ses intérêts, & l'on n'imagineroit jamais que ce pût être ce vertueux farouche que l'on a appellé le dernier des Romains sur la conformité qu'on a cru lui trouver avec le premier. C'étoit à sa priére qu'Appius avoit fait Scaptius son Aide de Camp & qu'au moyen de quelque Cavallerie, dont il lui avoit donné le commandement, les Salaminiens avoient été traités de la maniére du monde la plus cruelle. Cicéron n'étoit encore qu'à Ephèse, que leurs Députés lui en étoient venus porter des plaintes. Ils n'accusoient pas Scaptius de moins, que d'avoir tenu leur Sénat investi assés longtems pour que cinq de ses Membres y fussent morts de faim. Sur le champ Cicéron avoit fait expédier des ordres pour retirer cette Cavallerie, ce qui n'avoit pas empêché Scaptius de se présenter des premiers devant lui, dès qu'il fut arrivé à son camp, & de porter l'impudence jusqu'à lui demander le renouvellement de ses commissions. Tant qu'il ne s'étoit agi que de lui procurer son payement, Cicéron lui avoit promis de faire tout ce qui dépendroit de lui : mais quand ce vint à la commission militaire, il lui répondit qu'il n'en accordoit à personne qui fît la banque ou le trafic d'argent. En effet, il s'étoit déclaré là-dessus étant encore à Rome ; & ses raisons étoient si justes, qu'il les avoit fait approuver à des personnes du plus haut rang & ses meilleurs amis, à qui il les avoit alléguées pour s'excuser d'un pareil refus. Au reste pour consoler Scaptius il lui avoit ajouté ; que s'il

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Consl. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

ne vouloit des Cavalliers que pour contraindre ses Débiteurs, il pourvoiroit à ce qu'ils lui fissent raison sans qu'on fût réduit à y employer la force.

Il lui tint parole aussi-tôt qu'il fut à Tarse. Il ordonna aux Députés de Salamine, Scaptius présent, de prendre les mesures les plus promptes pour le satisfaire. Ils firent d'abord quelques représentations sur l'insuffisance du titre de Scaptius : ils se plaignirent des violences éxercées contre eux : à cela Cicéron parut fermer les oreilles : il les menaça même de les y forcer, s'ils ne s'y portoient pas de bonne grace : mais voyant qu'ils ne se rendoient point encore ; loin de leur faire un crime de leur résistance, comme il n'est que trop ordinaire à ceux qui revêtus de l'autorité ne consultent que leur pouvoir, il se rabatit à les prier en son nom & pour l'amour de lui à terminer incessamment cette affaire. Ils ne s'y soûmirent pas seulement ; ils lui avouérent, qu'ils seroient d'autant plus blâmables de ne pas condescendre à son désir, qu'il les avoit mis en situation de s'aquiter sans rien prendre sur eux & même avec quelque sorte de bénéfice ; ce qu'on avoit coûtume de donner à celui dont il tenoit la place, leur demeurant par le refus qu'il en avoit fait & excédant de quelque chose ce qu'ils pouvoient devoir à Scaptius & à son Associé.

Cicéron fut content de leur réponse, persuadé qu'il s'agissoit entre eux & lui d'une somme fixe & liquidée. Mais Scaptius luimême lui ayant fait entendre qu'il étoit question de compter des intérêts & qu'il s'attendoit à en être payé sur le pié de quatre pour cent par mois, il se récria sur l'énormité de cette usure & protesta qu'il s'en tiendroit à son Edit qui n'accordoit que douze pour cent par an & après l'an révolu l'intérêt de cet intérêt au même denier.

Scaptius ne se déconcerta point, il mit sous ses yeux un Sénatusconsulte rendu sous le Consulat de Marcellinus & de Philippus portant, que le Magistrat qui commanderoit en Cilicie reconnoîtroit l'obligation pour bonne & valable. A cette vue Cicéron demeura interdit : il sentit les conséquences d'une décision si préjudiciable aux Salaminiens : il falut les entendre à leur tour, & ce fut d'eux qu'il apprit les circonstances suivantes.

Ils étoient à Rome cinq ans auparavant (en 687) ayant eu besoin d'argent, ils cherchérent à en emprunter pour payer quelques dettes éxigibles. La difficulté pour tous autres que des

étrangers n'étoit pas d'en trouver, puisqu'à Rome plus qu'ailleurs, & alors principalement, le commerce de l'argent étoit le métier de presque toutes les personnes riches & que ceux qui ne l'éxerçoient pas eux-mêmes se servoient du ministére des Banquiers dont le nombre étoit très grand. Mais comme par la Loi Gabinia il étoit défendu de prêter aux Provinciaux & à eux d'emprunter à Rome, ils furent obligés d'avoir recours à Scaptius & à Matinius; lesquels, dans l'espérance d'un profit de quatre pour cent par mois ou de 48 pour cent par an & au moyen d'un Sénatusconsulte dérogatoire qu'ils obtinrent par le crédit de Brutus leur trouvérent la somme demandée. Ce Sénatusconsulte portoit, qu'il ne seroit point imputé à fraude ni aux Salaminiens d'avoir emprunté ni à quiconque leur auroit fait le prêt. Ces usuriers ayant depuis fait leurs réfléxions & compris que cette précaution ne remédioit tout au plus qu'à l'incapacité des personnes & ne pouvoit servir à faire valider la convention d'une usure éxorbitante proscrite formellement par une Loi, qui annuloit les cédules obligatoires où elle seroit stipulée, ils avoient surpris le Sénatusconsulte rapporté plus haut qui donnoit à celle que les Salaminiens avoient consentie la même force qu'avoient toutes les autres.

Après que Scaptius eut reconnu la vérité de ces faits, il semble qu'il auroit du se tenir heureux de retirer son fond avec l'intérêt ordinaire, qui étoit de douze pour cent par an outre l'anatocisme. Rien moins que cela : il tire Cicéron à quartier & il lui dit; que les Salaminiens croyoient lui devoir deux cens talens, quoiqu'en effet ils dussent quelque chose de moins; qu'il lui seroit très obligé, s'il vouloit bien les engager à les lui payer.

Cicéron dissimula pour un moment ce qu'il pensoit d'une proposition aussi hardie : il fit seulement retirer Scaptius pour demander aux Députés ce qu'ils pensoient devoir. Ils répondirent que la somme en total pouvoit monter à 106 talens : Cicéron rappellant Scaptius lui fait part de ce qu'il vient d'entendre : l'usurier de crier : à quoi bon tout ce bruit répond Cicéron? La vérification ne peut-elle pas se faire par vos livres journaux? Conferez-les, faites vos calculs. On s'assied de part & d'autre, on compte, on déduit, & il se trouve que les Salaminiens accusent juste. Ils font tout de suite leurs offres à Scaptius, ils le pressent de recevoir. Pour lui, il tire derechef Cicéron à quartier

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

& il le prie de laisser les choses au même état où il les a trouvées. Cicéron lui passe ce dernier trait d'impudence, & il refuse même aux Salaminiens la permission qu'ils lui demandent de déposer les 106 talens dans un Temple, formalité qui auroit opéré à leur égard la cessation des intérêts. Toute l'Assemblée fut indignée contre Scaptius; on n'avoit jamais rien vu de si effronté ni de si fou, bien qu'à vrai dire la folie fût ici beaucoup moins sensible que l'effronterie : car l'intérêt simple avec l'intérêt de l'intérêt fondés sur un titre reconnu devenant son pis aller, il ne risquoit que le profit du quadruple, auquel il avoit grande raison de ne pas renoncer si l'affaire étoit portée devant tout autre Juge. Il ne renonçoit pas à l'espérance du quadruple.

Jusque-là notre Proconsul ne voyoit dans Scaptius qu'un homme qui abusoit de la protection de Brutus, & il ne pouvoit que le reprocher à lui-même un excès de complaisance où les régles étoient sacrifiées. Cependant ce n'étoit pas ainsi qu'en devoit juger le Patron de Scaptius, & il en éxigeoit beaucoup davantage. Oui Brutus, malgré cette profession de probité qu'il portoit au dégré le plus héroïque, vouloit que l'injustice fût entiérement consommée & que malgré les Loix & la raison les Salaminiens payassent quatre usures au lieu d'une : pourquoi ? si ce n'étoit parce qu'il en tiroit le profit, Scaptius & son Associé n'étant que ses préte-noms. Il n'est pas moins digne de remarque, qu'il attendit à le déclarer que Cicéron eût refusé de se prêter à une manœuvre aussi criante; & cela, pour lui en faire un sujet de reproches.

Cicéron avoit bien prévu qu'il auroit besoin d'excuses auprès de lui; & parce qu'il le connoissoit pour homme à s'en payer difficilement, il avoit prié Atticus leur ami commun de les lui faire agréer : mais en lui donnant cette commission il ajoûtoit (ce dont on ne le croiroit peut-être pas capable) que si elles n'étoient pas reçues il ne savoit plus sur quel fondement ils pourroient lui conserver leur amitié; que si Brutus s'étoit attendu qu'il lui allouât quatre centiémes pour un, à quoi lui Cicéron avoit par son Edit restraint les usures & dont les Gens d'affaires les plus avides avoient été satisfaits; que s'il insistoit sur le refus qu'il avoit fait d'une commission militaire à ce Banquier, tandis que Torquatus & Pompée qui lui avoient demandé la même chose s'étoient rendus à ses raisons; qu'enfin s'il prenoit encore en mauvaise part les ordres qu'il avoit don-

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Cons. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

nés pour le rappel des Cavalliers dont Scaptius avoit eu le commandement ; il auroit véritablement regret de lui avoir déplu ; mais que son chagrin seroit bien plus cuisant de s'être trompé dans la bonne opinion qu'il avoit eue de lui. Il n'a tenu qu'à » Scaptius, continuoit-il, de retirer en vertu de mon Ordon» nance le principal & l'intérêt sur le pié que j'avois exprimé » dans mon Edit. Il y a plus, & je ne sais comment vous le faire » approuver, cet argent ne devoit plus porter d'intérêt depuis les » instances que m'avoient fait les Salaminiens pour le déposer. » Il est vrai qu'à ma priére ils ont bien voulu depuis s'en désister : » mais comment seront-ils traités par mon successeur, si c'est » Paullus (ce Paullus désigné Consul pour l'année suivante avoit » épousé Junia sœur de Brutus) J'ai fermé les yeux sur tout cela » en sa considération, d'autant qu'il vous avoit écrit très obli» geamment à mon sujet, ce qui ne lui arrive guére quand il » m'écrit à moi-même ; puisque quand il demande quelque chose, » il la demande séchement, impérieusement & en homme qui » n'en veut point démordre.

Cicéron fait ensuite souvenir Atticus d'une lettre où ce Chevalier lui marquoit ; que quand il ne rapporteroit de la Cilicie que l'amitié de Brutus, il en reviendroit assés riche : bien entendu que la justice n'y eût point été blessée ; autrement il auroit falu renoncer à l'amitié d'Atticus lui-même, sur quoi Cicéron s'en rapporte à sa conscience : & il lui dit ; que s'il trouve les prétentions de Brutus raisonables, il passera condamnation & qu'il n'appellera pas de son jugement à Caton, sous la protection de qui étoit Salamine & toute la Chypre. « Ne croyez pas au » reste que j'aye oublié vos exhortations : elles sont profondément » gravées dans mon cœur. La derniére fois que nous nous vîmes » vous me recommandâtes les larmes aux yeux ma réputation ; & » combien de fois depuis m'avez-vous tenu le même langage ! se » fâche donc qui voudra se fâcher, je m'en consolerai : car c'est » de moi qu'il dépend de faire ce qui est juste ; & je le ferai, » puisque je m'y suis engagé encore plus étroitement par mes » livres (il parle de son Traité de la République ou des devoirs » du Citoyen qu'il avoit rendu public avant son départ) Soit que l'amitié qu'Atticus avoit pour Brutus lui fît croire qu'il étoit incapable de rien vouloir que de juste, soit que par pure déférence pour lui il eût bien voulu se charger d'écrire à Cicéron, sauf à ce dernier dont il connoissoit la droiture à se déterminer

miner par des lumiéres plus sûres, il avoit été de[1] moitié dans toutes ses demandes & il avoit insisté en particulier sur l'article des Cavalliers, à la tête desquels Scaptius vouloit se mettre pour forcer les Salaminiens à payer à son mot : c'est ce que Cicéron lui reproche en ces termes : « Quoi donc, Atticus, est-» ce bien vous qui me donnez ce conseil, après m'avoir prodigué » tant d'éloges sur les principes de conduite que j'ai suivis ? Si » vous étiez donc auprès de moi, vous qui me trouvez quelques-» fois à redire, & que je pusse me prêter à un pareil briganda-» ge vous ne me retiendriez pas ? Vous dittes que 50 Caval-» liers auroient suffi ; songez-vous que Spartacus en eut d'abord » moins ? & quels désordres n'auroient-ils pas commis dans une » Isle où il y a si peu de défense ? Me répondrez-vous qu'ils » n'en auroient point fait ? à cela je vous répliquerai, qu'avant » mon arrivée ils avoient tenu le Sénat de Salamine assiégé pen-» dant un assés grand nombre de jours, pour que plusieurs de ceux » qui le composoient mourussent de faim.... En tout ceci, mon » cher Atticus, vous avez eu trop d'égards pour Brutus & trop » peu pour moi. Il ajoûte, qu'il avoit rendu compte au même » Brutus de ce qu'Atticus lui avoit écrit sur ce sujet ; & c'est ce » qui me confirme dans la créance, qu'Atticus n'avoit en effet » appuyé les demandes de Brutus que pour ne pas irriter un esprit » aussi altier.

An. de R. DCCII. de Cic. LVI. Conss. Ser. Sulpicius Rufus, M. Claud. Marcellus.

IX. Cicéron passa à Tarse le reste de l'année. Il en partit le 5e. de Janvier pour faire la visite des autres Villes de son département, qui depuis six mois n'entendoient parler de lui que pour admirer ce qu'en publioit la Renommée.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Elles ne payoient déja plus ces odieuses contributions qui se levoient avant lui sur chacune d'elles, à proportion de leur grandeur ou de leurs richesses, pour être affranchies du logement des gens de guerre pendant l'hyver. La Chypre, qui ne faisoit peut-être pas la dixiéme partie de son Gouvernement, avoit été imposée à 200 talens Attiques : Que l'on compte à quoi pouvoient monter les taxes de toutes les autres ; plus la somme sera forte, mieux on comprendra ce que méritoit de louanges le retranchement d'un pareil casuel que l'éxemple de ceux à qui il succédoit auroit fait trouver légitime à tant d'autres. Il ne passa point dans cette Isle : mais comme un des priviléges de ses habitans étoit de ne pouvoir être obligés d'en sortir pour aller plaider ailleurs, il y envoya Q. Volusius, homme sûr, dont le dé-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

sintéressement lui étoit connu & qui par cette raison, étoit très propre à tenir sa place pour leur rendre justice.

Les Villes où sa présence étoit plus nécessaire & qu'il vouloit visiter étoient au-delà du Taurus. Dès qu'il eut traversé cette montagne, il fut question d'arrêter le cours & de prévenir les suittes d'une autre sorte de malversation. La récolte précédente ayant manqué, les usuriers s'étoient emparés du peu de grains qui restoient des années antérieures : & ils les resserroient si étroitement, qu'une véritable famine auroit été plus supportable que ne l'étoit la disette causée par leur avidité.

Il se fit informer de leurs noms dans tous les endroits de son passage : & avec cette connoissance il s'y prit de façon que, sans recourir aux voyes de rigueur & de diffamation, il leur fit de sa seule autorité promettre de fournir à tout le plat-paiis la quantité de blés nécessaire à la subsistance de ceux qui l'habitoient.

Ces actes de justice & d'humanité, qui sembloient autant de prodiges à des Peuples qui n'y étoient point accoûtumés, lui auroient valu des statues, des chars de triomphe, & même des Temples, s'il avoit voulu laisser agir leur reconnoissance : il en refusa tous les témoignages extérieurs, hors les remerciemens qu'il ne put éviter ; & la satisfaction d'y avoir donné matiére fut toute sa récompense.

Sur cet article il portoit le scrupule si loin & il étoit si jaloux de pouvoir dire sans exagérer, qu'il n'avoit pas occasionné un sol de dépense dans toute l'étendue de son Gouvernement ; que Cœlius lui ayant demandé à différentes reprises & avec une sorte d'importunité des Panthéres pour les faire voir aux jeux publics qu'il devoit donner en qualité d'Edile curule, il éluda toûjours ses instances & les fit cesser enfin par cette défaite badine, qu'elles s'étoient retirées en Carie pour ne pas donner lieu à dire qu'elles étoient la seule espéce à qui il eût causé du dommage. Il ne laissa pas de lui en procurer : mais il aima mieux en supporter les frais que d'ordonner aux gens du paiis (de Cybira) de faire pour cet effet une chasse publique comme l'avoit entendu cet Edile.

Il répondit plus sérieusement à une autre demande du même Magistrat, qui étoit, de cottiser sa Province pour lui aider à subvenir à ce qu'il lui en devoit coûter pour ses jeux. Cette réponse fut ; qu'il étoit fâcheux pour lui (Cicéron) que dans l'é-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

loignement où il se trouvoit sa conduite ne fût pas assés éclairée, pour qu'on pût savoir à Rome qu'il n'étoit pas levé une obole d'extraordinaire dans les Villes de sa dépendance, si ce n'étoit pour aquitter leurs dettes ; qu'il y auroit une égale injustice à éxiger cet argent & à l'appliquer à l'usage qu'il en vouloit faire ; qu'il se souvint enfin qu'un homme comme lui, qui avoit poursuivi avec tant de chaleur la vengeance de semblables éxactions, ne devoit jamais donner prise sur lui-même.

Et il n'avoit pas plus d'indulgence pour les Publicains, c'est-à-dire, pour celui de tous les Corps qu'il auroit ménagé le plus volontiers : son Edit étoit sa régle à leur égard, comme il l'étoit à l'égard de tous les autres. Du reste, il les avoit souvent à sa table ; par-tout où il les rencontroit, il les combloit d'honêtetés, de louanges, de caresses, & par-là même il les rendoit plus traitables ou moins fâcheux aux Provinciaux qui avoient affaire à eux, » Je vis avec eux, dit-il, de maniére qu'il n'y en a aucun » qui ne me croye son meilleur ami, le tout sans préjudice de » mon sécret, cela s'entend.

Il revint le 11[e] de Février à Laodicée, où il ouvrit son Tribunal pour chacune des Villes principales de cette Contrée dont les Communautés avoient soit des plaintes ou d'autres actions à intenter contre leurs Magistrats, ces mêmes Publicains ou de simples Citoyens romains, soit sur lesquelles ceux-ci avoient réciproquement à se pourvoir devant lui tant en demandant qu'en défendant.

Ces fonctions, qu'il remplissoit avec l'éxactitude, la religion & la décence requises dans l'exercice du ministére public, le retinrent dans cette Ville jusqu'au mois de May, qu'il fut obligé de retourner en Cilicie pour vaquer à d'autres affaires, à la discussion desquelles il faloit qu'il assistât personnellement. Il y passa tout le mois de Juin, & il fut de retour à Laodicée au mois de Juillet, à la fin duquel expiroit l'année de sa gestion proconsulaire.

Le fruit de cette tournée, s'il m'est permis d'user de ce terme, fut grand pour toutes les Villes de son district, dont plusieurs se libérérent entiérement de leurs dettes & dont les autres en aquitérent au moins une partie. Cicéron les rétablit toutes dans le droit de se régir par leurs Loix & par leurs Coûtumes, & l'on ne sauroit croire combien cela leur fut agréable.

Un autre moyen qu'il employa en leur faveur, fut une recher-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

che éxacte de tous ceux qui depuis dix ans avoient possédé les Charges municipales & eu le maniement de leurs deniers communs. Leurs vols étoient manifestes, eux-mêmes ne pouvoient les nier, la restitution en fut plus aisée, ils la firent volontairement; & par-là, ils n'évitérent pas seulement l'ignominie qu'ils auroient encourue s'ils avoient attendu qu'on les y eût forcés, ils épargnérent à notre Magistrat le déplaisir de les y contraindre. Ainsi ces Villes se trouvérent en état de payer, avec les subsides qu'elles devoient depuis 5 ans, ce qui restoit à recouvrer des 5 années qui avoient précédé.

Les contestations particuliéres qui furent portées devant lui furent assoupies avec la même équité &, autant que cela étoit possible, au contentement de toutes les Parties.

Il avoit commencé par retrancher de sa maison tout ce qui pouvoit en éloigner les malheureux. Get appareil fastueux, qui inspire bien moins le respect que la crainte, en fut banni: les entrées en étoient ouvertes à tout le monde: on ne fut plus dans la nécessité de s'adresser à un Huissier ou à des Gardes ou à d'autres valets insolens pour arriver jusqu'à lui: dès la pointe du jour il se promenoit devant sa porte ou devant sa tente, donnant à quiconque se présentoit la liberté de lui parler. Ces maniéres accessibles & affables ne lui étoient pas nouvelles, ils les avoit pratiquées dès le tems qu'il étoit Questeur, & il ne s'en étoit jamais départi depuis. Si j'en dis la raison, je découvrirai son sécret: il ne connoissoit rien au-dessus de son Devoir, il le chérissoit par-dessus tout, il en avoit toûjours fait la régle de ses actions, & à son observation il attachoit sa satisfaction intérieure & sa gloire, deux choses qui ne nous touchent pas également, ou qui ne nous touchent point du tout, ou que plus bornés dan snos connoissances ou moins fermes dans nos principes, nous laissons en arriére pour suivre le torrent de l'éxemple & nous conformer aux idées d'une fausse grandeur qui nous a fait perdre celles de la véritable.

X. Avant que l'on eût fait le rapport de la lettre que Cicéron avoit écrite à la fin de la Campagne pour demander au Sénat qu'il fût ordonné des supplications en actions de graces des succès que les Dieux avoient accordés aux armes romaines sous sa conduite il s'étoit écoulé plusieurs mois. Il auroit pu attribuer ce retard à la négligence des Consuls, qui n'étoient pas des plus expéditifs, s'il n'y avoit pas eu d'autres affaires qui devoient passer devant la sienne.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Pour ne parler que de celles du même genre, Spinther étoit encore à attendre aux portes de Rome, qu'il lui fût permis d'y entrer en triomphe; Appius, qui lui avoit succédé dans le méme Gouvernement (de Cilicie) y étoit aussi retenu par une prétention toute semblable. Qui le croiroit, qu'Appius eût pu y penser, ou qu'on eût dégénéré des anciennes mœurs jusqu'à lui laisser seulement l'espérance d'y réussir? L'unique explication qu'on puisse donner à ceci; est que, comme la plûpart des Gouverneurs ambitionnoient cette récompense, & qu'il y en avoit effectivement très peu, sur-tout parmi les Proconsuls, qui n'eussent travaillé à la mériter & à qui le relâchement de la discipline ne l'eût fait obtenir, elle étoit devenue si commune, qu'ils aimoient mieux s'exposer au reproche de se la procurer à force de sollicitations que d'y renoncer d'eux-mêmes, parce que c'eût été s'en reconnoître indignes. Mais encore faloit-il qu'il y eût quelque fondement à cette prétention, & par rapport à Appius, on ne voit pas quel il pouvoit être, du moins l'Histoire est-elle muette sur cet article. Pour ce qui est de son crédit, nous ne lui en connoissons point d'autre que celui qu'il empruntoit de l'alliance de Pompée, au fils aîné de qui il avoit marié une de ses filles, & de Brutus qui avoit épousé l'autre. Par lui-même c'étoit un de ces hommes médiocres en tout sens, qui n'ont de mérite que celui que leur donne une grande Naissance, qui les place & qui les soûtient sans autre secours, & souvent malgré le mépris que comporte leur personnes; d'ailleurs, il ne tiroit aucune recommandation de son Consulat, où il ne s'étoit fait aucunes créatures; & il n'étoit à l'abri de la haine de ses pareils, que parce que dans les vertus & dans les vices, qui lui étoient communs avec eux, il ne paroissoit rien qui pût exciter leur envie ou leur faire ombrage.

Toute l'année précédente & une partie de celle-ci s'étoient passées entre Cicéron & lui en parolis de plaintes & d'explications. Appius avoit trouvé mauvais que son successeur réparât le mal qu'il avoit fait ou souffert que l'on fît dans la Cilicie, & travaillât jour & nuit à y mettre autant d'ordre & de régle qu'il auroit pu y en avoir dans la maison du pére de famille le plus intelligent. Ses flatteurs & ceux qui avoient abusé de son nom, abusoient encore de sa crédulité pour lui persuader; que notre Proconsul ne tenoit une si bonne conduite que pour décrier la sienne & pour le priver des témoignages publics que les Villes

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus. C. Claud. Marcellus.

& les Communautés avoient coûtume de rendre à leurs Gouverneurs, ce qui n'arrivoit que trop souvent quand ils étoient relevés par d'autres qui leur ressembloient. Cicéron n'avoit rien gagné à vouloir le ramener au vrai. L'aveuglement & la présomption le conduisirent jusqu'aux portes de Rome, & jusqu'à s'y arrêter pour demander le triomphe, & ne le quittérent qu'au moment où il apprit qu'il étoit question de toute autre chose & qu'il avoit été dénoncé aux Préteurs comme coupable des crimes de léze-majesté & de brigue, du dernier desquels au moins Dolabella s'étoit rendu son accusateur. Ce fut alors qu'il commença à ouvrir les yeux & à se faire justice; il écrivit à notre Proconsul, il convint de tous ses torts, il s'abbaissa jusqu'aux excuses & il n'oublia pas même les remercimens.

Cicéron auroit pu l'en quitter à moins. Il n'étoit ni de volonté ni d'humeur à se faire des ennemis. Il n'en avoit que trop dans les envieux de sa fortune & de ses talens; &, dans les circonstances où il se trouvoit, il avoit plus d'intérêt que jamais à en diminuer le nombre. Loin donc que dans la réponse qu'il lui fit il paroisse se prévaloir du besoin que cet Accusé avoit de lui pour lui faire sentir ses écarts, il commence par taxer de témérité l'entreprise de ses Accusateurs & par le rassûrer sur l'événement de maniére à dissiper tous ses soupçons & tous ses doutes: il lui promet ensuite, & en prenant les Dieux à témoin de sa sincérité, de faire dans sa Province pour le maintien de sa dignité tout ce que pourroit faire l'ami le plus zélé & le meilleur parent, d'employer à cette fin l'autorité où il seroit nécessaire d'en user, & de devenir suppliant s'il ne pouvoit autrement obtenir ce qu'il désiroit; « Mettez-moi, ajoûtoit-il, à toutes les épreuves; » quoi que vous puissiez me demander, quoi que vous soyez en » droit d'attendre de moi, je passerai de bien loin l'opinion que » vous en avez... Si vous trouvez après cela que je vous manque » en quelque chose, tenez-moi pour un fourbe & pour un homme » sans honeur. Revenant enfin à Dolabella, il s'étonne qu'un jeune homme tel que celui-là qu'il avoit défendu dans deux accusations capitales eût si-tôt oublié d'aussi grands services, en s'attaquant au meilleur ami du protecteur de sa fortune & de ses biens.

Cependant ce jeune homme, par rapport auquel il prenoit un ton si haut, étoit en partie cause de tant de ménagemens & d'une démonstration de bonne volonté si étendue, si pathétique & si peu méritée.

An. de R. DCCCII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Cette anecdote nous sera expliquée par une lettre de Cœlius qu'il venoit de recevoir. » Il n'est pas que vous ne sachiez d'ailleurs que Dolabella s'est rendu l'Accusateur d'Appius, mais » qu'il s'en faut qu'on ait été aussi disposé à le seconder que je » l'avois cru ! L'Accusé a su prendre son parti : à peine Dolabella s'étoit-il présenté devant le Préteur qu'Appius étoit déja dans la Ville, ayant renoncé au triomphe : par-là, il a fermé » la bouche à ses malveillans & il a paru plus prêt à répondre » que l'Accusateur ne l'avoit prévu. Quoi qu'il en soit, cet » Accusé met en vous ses plus grandes espérances. Je suis sûr » qu'au fond vous ne le haïssez pas ; c'est à vous de voir ce que » vous voulez faire pour lui. Si vous ne l'aviez pas autresfois » reçu à grace il vous seroit plus libre de vous décider pour ou » contre lui : il n'en est pas de même à présent ; & vous auriez » beau vouloir vous régler sur la justice, on ne manqueroit pas » de dire, que votre réconciliation n'étoit qu'une feinte & dès» lors on ne vous trouveroit ni simplicité ni franchise. De l'au» tre côté, nul inconvénient ; & à quoi qu'il vous plaise de vous » relâcher de la rigueur du droit, personne ne vous imputera » de l'avoir fait par considération ou par amitié pour ce sujet. A » propos de Dolabella, il est bon de vous prévenir que dans l'in» tervalle de sa dénonciation sa femme s'est séparée d'avec lui. » Je me souviens de la commission que vous m'avez donnée en » partant, & vous n'avez pas, je pense, oublié ce que je vous » ai écrit sur cela : il n'est pas tems d'en dire davantage ; le seul » avis que j'ai à vous donner est, que si vous persistez dans les » mêmes sentimens, vous n'en témoigniez rien maintenant, & que » vous attendiez qu'il se soit tiré de cette affaire. Préparez-vous » à tous les mauvais discours imaginables, si votre secret est éven» té ; & soyez sûr qu'il le sera avec le plus grand éclat, pour peu » qu'il en ait la moindre notion : comment voudriez-vous qu'il » cachât une si bonne fortune ? il auroit bien de la peine à » s'en taire, quand même elle devroit lui manquer par son indis» crétion.

Cicéron suivit de point en point l'avis de Cœlius : & comprenant qu'il n'avoit effectivement rien de mieux à faire pour mettre son secret à couvert, que de se déclarer dans les termes les plus forts pour Appius ; après lui avoir écrit la lettre dont j'ai raporté le précis, il adressa à Cœlius lui-même la réponse suivante, qui étoit moins pour lui que pour tous ceux qui s'in-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

terressoient à Appius auxquels il comptoit bien qu'elle seroit communiquée.

» Je reçois rarement de vos lettres ; mais si j'en reçois peu, » ce qui peut venir de la faute de ceux à qui vous les confiez, » elles me font grand plaisir, ne fût-ce que la derniére qui m'a » transporté d'admiration & de joye par les avis que vous m'y » donnez & les offres de service que vous me faites. Bien que » je me fusse proposé d'agir en tout suivant le plan que vous » me tracez, les lumiéres d'un homme aussi sage & d'aussi bon » conseil que vous l'êtes, m'ont merveilleusement confirmé dans » cette résolution. Vous n'êtes pas à savoir combien j'aime Ap- » pius &, après ce que je vous en ai dit, vous ne pouvez pas » non plus ignorer que je me suis aperçu qu'il avoit commen- » cé à me vouloir du bien depuis notre réconciliation. Il ne » m'a pas seulement traité avec distinction pendant son Consu- » lat, il m'a donné toutes les marques d'affection & d'estime que » je pouvois m'en promettre : je ne vous parle point de quelle » maniére j'en ai usé à son égard, vous m'en êtes témoin & vous » en pouvez déposer au défaut du Phania de notre Comédie que » je crois mort : vous y êtes d'autant plus interressé, que mon » attachement pour lui a pris une nouvelle force de celui que je » lui ai reconnu pour vous. Ajoûtez à ces motifs ce que vous » savez de mon dévouement aux désirs de Pompée & de mon » inclination pour Brutus, & voyez après cela si j'ai rien à sou- » haiter de plus que de me joindre à un homme qui réunit en » sa personne tous les avantages de l'âge, du crédit, des digni- » tés, de l'esprit, de la parenté, des alliances, des amis, mon » Collégue en un mot, & un Collégue qui, dans ce qui est de » l'honeur & des connoissances de l'Augurat, se montre très zélé » pour moi. Cette explication seroit inutile ; si je n'avois jugé, à » la façon dont vous vous exprimez, que vous avez quelque lé- » ger doute de mes dispositions à son égard : je vois d'où il vous » vient, mais comptez que rien n'est plus faux que tous ces » bruits. Il y a eu, j'en puis convenir, quelque différence dans » la maniére de régir notre Province : chacun a son systême & » ses raisons. De cette diversité quelques-uns ont pu prendre oc- » casion de penser qu'il y avoit entre nous de la jalousie : vous pou- » vez les désabuser de ce préjugé, sur la parole que je vous don- » ne, qu'il ne m'est jamais arrivé de rien dire ou de rien faire à » intention de lui nuire ; & qu'après l'affaire qu'on lui a suscitée

AN. de R. DCCIII. de Cic. LVII. CONSS. L. ÆMILIUS PAULLUS, C. CLAUD. MARCELLUS.

» tée & la témérité qu'a eu Dolabella d'y faire un personnage, le » mien sera de me rendre le plus ardent de ses solliciteurs.

Or voici quel étoit le secret de Cicéron. Sa fille Tullia ayant été répudiée par Crassipes, il n'avoit pas perdu l'envie de la marier une troisiéme fois: il s'étoit ouvert sur cela à Cœlius ; qui sachant qu'un gendre de la qualité de Dolabella ne lui déplairoit pas, l'avertissoit dans la lettre que je viens de rapporter de lui, qu'il étoit libre. Il paroit même que cette négociation étoit déja fort avancée de part & d'autre par la nature de la difficulté que Cœlius trouvoit pour Cicéron à faire connoître à son gendre futur qu'il consentoit à son mariage : attendu que celui-ci en révélant le mystére auroit donné lieu à croire que l'accusation étoit concertée entre eux ; ce qui, non-seulement l'auroit brouillé sans retour avec Appius, Pompée, Brutus & beaucoup d'autres, mais même l'auroit fait passer pour un perfide dans l'esprit des plus indifférens, & voilà ce qui causoit son embarras.

XI. Sur la fin de May il étoit revenu à Cicéron, que dans les derniers jours de Mars les esprits s'étoient extraordinairement échauffés à l'occasion de ce qui s'étoit passé au Sénat le premier de ce même mois. C. Marcellus ayant en exécution du fameux Sénatusconsulte de l'année précédente, proposé de nommer un Successeur à César, son Collégue Paullus garda un profond silence, ce qui n'empêcha pas que la plûpart des Péres n'approuvassent la proposition. Mais Curion ne fut point de cet avis ; & après avoir loué les bonnes intentions de C. Marcellus, il prétendit que la délibération ne devoit pas moins regarder Pompée que César. On lui répondit que les choses n'étoient pas égales, en ce que le tems du dernier étoit fini, au lieu que celui du premier ne l'étoit pas. Ce Tribun ne demeura pas sans réplique, il soûtint qu'il ne devoit être question du tems que dans le concours ordinaire & de particulier à particulier ; mais que dans une affaire générale qui interressoit toute la République ce n'étoit pas delà qu'il faloit tirer sa détermination ; que jamais on ne seroit sûr ni de la paix ni de la liberté que quand tous les deux, ou quitteroient le commandement, ou le retiendroient. La raison qu'il en donna fut, que comme il n'y avoit rien à craindre de deux personnes désarmées, il n'y avoit non plus aucune allarme à prendre de deux qui auroient les armes à la main, tant qu'une d'elles seroit en force pour réprimer les entreprises de l'autre. Ce raisonnement très spécieux en soi étoit fort goûté du Peuple : mais

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Coss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

comme il ne prenoit pas de même dans le Sénat, le peu d'effet dont il fut suivi ne fit qu'augmenter la sécurité de Pompée; qui étant allé passer la belle saison dans la Campanie, n'en revint après la maladie qu'il y eut & les priéres publiques que l'on fit dans toute l'Italie pour son rétablissement, que plus entêté sur ses prétentions.

Il affecta néantmoins un grand détachement du commandement & des honeurs, & il ne tint pas même à lui qu'on ne crût que César étoit dans les mêmes dispositions : car, quoi de plus naturel que de désirer le repos après tant de travaux & de peines qu'ils avoient endurés l'un & l'autre!

Curion ne fut pas la dupe de pareilles suppositions : il le somma de se démettre de son Gouvernement & de ses Commissions, s'il étoit vrai qu'il en fût las; sinon, qu'il ne s'attendît pas à les conserver tout seul. Après différentes altercations toutes plus vives les unes que les autres, ce Tribun conclut enfin à ce qu'il leur fût nommé en même-tems des successeurs, ajoûtant qu'il leur seroit fait injonction d'obéïr au Sénatusconsulte qui l'auroit ainsi statué, à peine d'être traités comme ennemis de la Patrie, & qu'en conséquence on leveroit de nouvelles troupes pour leur faire la guerre.

Quand on vit que Curion ne faisoit pas plus d'acception de l'un que de l'autre; il fut écouté si favorablement, que les amis de Pompée commencérent à craindre que son avis ne prévalût & que Pompée lui-même du dépit qu'il en eut se renferma pour le reste de l'année dans sa maison, qui étoit toûjours celle qu'il avoit hors de la Ville : son parti cependant étoit toûjours le plus nombreux dans le Sénat; en sorte que Curion, qui avoit si bien joué le bon Citoyen, fut lui-même plusieurs fois depuis obligé d'en rompre l'assemblée. Cet expédient & celui de l'opposition que Pompée vit si souvent employer contre lui, le firent repentir plus d'une fois d'avoir rendu les Tribuns si puissans : jusque-là néantmoins Curion ne s'en étoit servi selon les apparences que pour maintenir l'égalité. Quand le tems d'agir plus efficacement fut venu, il eut recours à un troisiéme, qui fut de requérir différentes choses, ou contraires dans leur objet, ou inadmissibles par d'autres raisons; qu'il voulut d'autant moins écouter, qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour déclarer de nouveau & en présence du Peuple, qu'après tant d'efforts inutiles qu'on avoit faits contre César & auxquels il s'étoit prêté avec autant de zéle que pas un au-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

tre, il ne savoit aucun moyen de l'obliger à mettre bas les armes que d'imposer la même Loi à ceux qui commandoient ailleurs au même titre. Il étoit bien certain que Pompée pour sa part n'y consentiroit jamais, quand même César y auroit aquiescé pour la sienne ; il n'en faloit pas davantage pour le mettre dans son tort & le rendre garant de toutes les suites que pourroit avoir son refus: mais c'est à quoi ses réflexions ne s'étendirent même pas.

Ses amis ne furent pas plus sages: Appius entre autres, qu'il venoit d'élever à la Censure, voulant lui témoigner sa reconnoissance par un dévouement servile à toutes ses volontés, après avoir éxercé dans la derniére rigueur le droit d'exclure du Sénat un grand nombre de Sénateurs, s'attaqua à Curion lui-même. En cela il fut vivement soûtenu par C. Marcellus, mais ce fut à la honte de l'un & de l'autre: car, Curion ayant avec autant de grace que de présence d'esprit protesté qu'il ne s'estimeroit jamais assés coupable pour décliner la Jurisdiction des Péres, il les gagna tous tellement par l'offre qu'il fit de s'en rapporter à ce qu'ils ordonneroient de son corps & de sa vie, qu'ils prononcérent sa décharge, contre l'attente & au grand regret de ce Censeur téméraire de C. Marcellus & encore plus de Pompée à qui ils avoient voulu donner cette satisfaction.

Pour le consoler du mauvais succès de leur tentative, ce Consul l'établit Gardien de la Ville sans en avoir pris l'avis de personne & de son autorité privée il le mit en possession du commandement des deux Légions qui, détachées de l'armée de César sous couleur de la destination qu'on en avoit faitte pour renforcer celle de Bibulus, étoient tout nouvellemeut arrivées de la Gaule: & afin que cette disposition ne pût être révoquée, il engagea son cousin nommé comme lui C. Claudius Marcellus & L. Lentulus Crus, tous deux Consuls désignés, à se rendre chés le même Pompée, où ils eurent la foiblesse de la ratifier. De cette maniére, une des choses qui pouvoit avoir les plus fâcheux inconvéniens & qui de sa nature étoit susceptible des plus grandes difficultés passa en force de chose jugée, aux dépens de ce qui pouvoit en arriver, au préjudice de toutes les Loix & de toutes les bienséances & au mépris du Sénat lui-même. Pompée reçut ce double commandement comme s'il lui avoit été déféré en la meilleure forme; & César, qui comme de raison en devoit être

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Coss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

le plus choqué, gagna plus à n'en rien témoigner que s'il se fût répandu en plaintes. Beaucoup d'autres en murmurérent pour lui, ces deux Légions n'ayant été retirées de son Armée que pour une cause qui ne subsistoit plus & Pompée ne les ayant retenues en Italie que pour s'en rendre enfin le maître. Cæsoninus, beau-pére de César & Collégue d'Appius dans la Censure, le Consul Paullus, tous les autres amis & serviteurs de ce grand homme imitant son silence, ne souffrirent pas & laissérent faire toutes les fautes dont on s'avisa de l'autre côté. Curion seul s'en plaignit hautement: c'en étoit assés pour constater l'invasion de l'autorité & l'inutilité de l'opposition tribunitienne.

XII. Quoique le séjour de Rome ne fût pas à désirer pour Cicéron informé comme il l'étoit de la division qui régnoit entre les Chefs de la République & les principaux Magistrats; il étoit si fort ennuyé de la Province, qu'il se sentoit lui-même incapable de vouloir autre chose que d'en sortir. A en juger par ses lettres, on diroit qu'il ne tenoit presque plus aucun compte, ni de la réputation d'intégrité qu'il y avoit si justement aquise, ni du triomphe dont on l'avoit flatté: il paroissoit persuadé, qu'il lui auroit été aussi honorable de laisser à d'autres le Gouvernement de la Cilicie que de l'avoir conservée, & que le triomphe ne l'indemniseroit point de la privation où il avoit été de tout ce qu'il avoit de plus cher au monde.

Son impatience & son chagrin étoient encore augmentés par les difficultés du choix qu'il avoit à faire d'un Lieutenant ou d'un Questeur qui tinssent sa place jusqu'à l'arrivée de son Successeur. On croiroit d'abord qu'il n'y auroit pas eu à balancer pour lui de laisser le commandement à son frére, Pontinius sur-tout étant parti; mais, outre que ç'auroit été l'exposer seul contre les Parthes qui n'auroient pas manqué cette occasion de prendre leur revanche, il ne se tenoit pas assés sûr de lui par rapport aux Ciliciens & plus particuliérement aux Grecs qui fréquentoient les deux Provinces; ses inégalités & ses caprices lui auroient trop causé d'inquiétude; enfin il auroit craint de donner par cette préférence matiére à la jalousie & aux discours de leurs ennemis. D'autre part il voyoit encore moins de sûreté & de décence à remettre les faisceaux entre les mains de son Questeur L. Mescinius Rufus, à cause de sa légéreté, de son avarice & du déréglement de ses mœurs. C. Cœlius Caldus, autre Questeur qui avoit été nommé postérieurement, ne valoit guére mieux; &

depuis l'avis quecelui-ci lui avoit donné de sa promotion, & la réponse obligeante que Cicéron lui avoit faitte le 19e. de May pour l'engager à venir au plûtôt, il n'en avoit plus entendu parler.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Il vint à quelque tems de-là à son Armée qui étoit campée sur les bords du Fleuve Pyramus. Ce fut là qu'il apprit qu'Appius avoit été déchargé du crime de léze-majesté: Appius lui-même lui annonçoit cette nouvelle, mais en lui marquant qu'il n'étoit pas sans souci sur l'autre accusation. Cicéron après l'avoir félicité sur cette absolution, en homme qui, quoique bien instruit des ressorts qu'on avoit fait jouer pour le tirer d'une si mauvaise affaire, ne vouloit pas perdre le mérite d'en avoir toûjours bien auguré, lui promettoit de faire noter d'infamie, dans toutes les Villes où il passeroit à son retour, les témoins qui avoient été subornés contre lui; & à l'égard de l'autre accusation qui le touchoit de beaucoup plus près à cause de la part que Dolabella y avoit, il doutoit si peu que l'événement n'en fût également heureux, qu'il le présumoit déja revêtu de la Dignité de Censeur & qu'il le saluoit même en cette qualité dès la suscription de sa réponse.

Très peu de tems après Cicéron fut informé par Cœlius, qu'on avoit décerné des supplications à son honneur; mais que ce n'avoit pas été sans peine, à cause du moment critique où le rapport de ses lettres avoit été fait; Curion ayant protesté qu'il ne souffriroit pas qu'on en délibérât, pour ne pas tomber, disoit-il, dans l'inconvénient de se faire reprocher qu'il avoit perdu par sa faute le seul moyen qu'il eût de tenir tête aux Consuls: il avoit donc falu pour l'en faire dédire user d'une ruse, qui avoit été d'engager ces Magistrats à déclarer, que les supplications sur lesquelles il s'agissoit de statuer seroient remises à l'année suivante.

Comme la résistance de Curion ne venoit point d'une volonté déterminée qu'il eût de nuire à Cicéron, mais du plaisir qu'il trouvoit à déconcerter par ses oppositions les projets des Consuls, en revanche de celui qu'ils sembloient s'être fait de l'arrêter dans l'exécution des siens propres par des obnonciations presque continuelles, ils n'eurent besoin pour l'ébranler que d'affecter une grande indifférence dans la proposition qu'ils firent de ces supplications en faveur de notre Proconsul, s'enremettant à la prudence des Péres, tant pour le nombre des jours, que pour le choix de la saison qu'ils jugeroient la plus convenable.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Balbus acheva de le réduire ; car, non-seulement il lui dit avec vivacité que César prendroit son opposition en mauvaise part, il lui fit entendre qu'un plus long retardement le rendroit lui-même suspect : ce qui fait voir qu'on pouvoit encore ne pas se tenir si sûr de lui. Il se rendit donc, & il répondit même à quelques-uns des Consulaires qui l'en pressoient par maniére d'aquit & par pure bienséance, qu'il se désisteroit d'autant plus volontiers, qu'il voyoit clairement qu'ils n'étoient pas des mieux intentionnés pour Cicéron.

Les vrais amis que ce dernier avoit dans la Compagnie ne laissérent pas d'appréhender encore, qu'Hirrus ne rompît leurs mesures, à cause d'un bruit qui s'étoit répandu, qu'il consommeroit toute la séance ; mais si tel avoit été son dessein, il en changea & Caton ayant parlé très honorablement de Cicéron, sans toutesfois conclure à lui accorder des supplications, Hirrus voulut bien s'en tenir à son avis qui fut aussi suivi par Favonius. Ainsi le Sénatusconsulte fut rédigé & il y souscrivit comme les autres.

Caton écrivit à Cicéron, moins pour s'excuser de ce qu'il avoit fait, que pour lui en faire approuver les motifs : il y a beaucoup d'art dans cette Lettre, mais on y chercheroit inutilement le galant homme & l'ami loyal : on y voit au contraire des détours, des petitesses & une espéce de pédanterie, choquante sur-tout dans un personnage de cette élévation.

M. Cato à M. T. Cicero Imperator, Salut.

» Je m'aquitte volontiers de l'obligation que m'imposent la » République & notre amitié, en me réjouissant de voir que votre courage, vos bonnes intentions & votre zéle, éprouvés dans » les plus grandes choses, se montrent dans les mouvemens qui » sont propres à la guerre avec le même éclat qu'ils ont paru à » Rome dans les fonctions tranquilles de la paix. Ainsi tout ce » que j'ai cru pouvoir faire je l'ai fait. Je me suis attaché dans » mon avis & dans mes conclusions à faire voir qu'on étoit re» devable à votre probité & à votre sagesse de la conservation » de votre Province, du salut d'Ariobarzane & de son Royaume » & du retour de nos autres Alliés à l'ancienne affection qu'ils » avoient pour notre Gouvernement : quant aux supplications » qui ont été décernées en votre nom ; si, pour l'événement qui

» les a fait ordonner auquel la Fortune n'a point eu de part & » dont la gloire ne sauroit être rapportée qu'à votre grande sa- » gesse & à votre prévoyance, vous aimez mieux que nous ren- » dions graces aux Dieux immortels que de souffrir que nous » vous en fassions honeur à vous-même, je n'ai rien à vous dire » sinon que j'en suis très content ; mais si vous regardez les sup- » plications comme un gage du triomphe & que dans ce point » de vue vous abandonniez à la Fortune des louanges qui vous » appartiennent, je vous dirai premiérement que le Triomphe » ne suit pas toûjours les supplications, & en second lieu que le » triomphe en lui-même n'a rien de si glorieux que le jugement » du Sénat qui déclare qu'une Province a été retenue dans l'o- » béissance ou maintenue dans le devoir, non par la force des » armes ou par la bonté des Dieux, mais par la douceur & par » la bonne conduite de son Chef, tel a été le principe & le mo- » tif de mon avis. Je vous écris plus au long qu'il ne m'est ordi- » naire ; & j'en use ainsi afin de vous faire mieux sentir, combien » j'ai à cœur de vous persuader qu'après avoir opiné confor- » mément à ce que je croyois être le plus honorable pour vous, » je ne suis pas moins satisfait que la chose ait tourné du côté » qui vous flatte le plus. Adieu, soyez toûjours de nos amis, & » continuez comme vous avez commencé à donner des éxem- » ples de vertu à vos Citoyens & des marques d'humanité à nos » Alliés.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

S'il ne paroît pas plus de franchise dans la réponse que Cicéron lui fit, du moins y a-t-il plus d'honêteté ; car il ne se contente pas de supprimer les reproches qu'il auroit pu lui faire, il ne lui épargne pas les remerciemens, & il ne lui en devoit certainement point.

M. T. Cicéro à M. Cato, Salut.

» *Je me sai bon gré, mon pére*, dit Hector, je pense dans Nævius, *d'ê- » tre loué de vous qui l'êtes de tout le monde* ; car il n'y a proprement » de louanges que celles qui nous viennent de personnes louables. » Ce que vous m'en donnez, tant dans votre Lettre, que dans le » discours dont vous avez appuyé votre avis, est pour moi d'un prix » à qui tout céde, & il m'est aussi honorable que gratieux d'avoir » reçu des marques de votre amitié dans une occasion où il étoit de » vous de ne consulter que la vérité. Si donc tous nos Citoyens

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

» étoient des Catons, ou que même plusieurs d'entre eux ressemblassent au seul que nous nous estimons trop heureux d'avoir, quels » chars, quelles couronnes pourroient balancer dans mon esprit de » pareils témoignages? A mon sens & dans les vrais principes, » votre discours, dont mes amis m'ont envoyé des copies, rempli » comme il l'est, devroit me tenir lieu de tout. Mais la raison que » j'ai de désirer autre chose, je n'oserois vous avouer avec quelle » passion, je m'en suis expliqué précédemment avec vous. Si elle ne » vous a pas paru suffisante dans son objet, & si cet objet n'a rien » en soi de si désirable, tel qu'il est cependant, étant accordé par » le Sénat, il cesse d'être indifférent: or le moins que je puisse » espérer de cet Ordre en récompense de mes travaux, est qu'il » ne me juge pas indigne d'un honeur sur-tout qu'il ne met plus » à si haut prix. En ce cas, je ne vous demande que ce que vous » me promettez très obligeamment; c'est que, quand vous aurez » conclu à me faire avoir ce qui à votre jugement est au-dessus » de tout, si l'on vient à m'accorder ce que j'aurai aimé le mieux, » vous ne laissiez pas de vous en réjouir. Quoique je voye que » vous avez agi, pensé & écrit plus selon la vérité, je ne veux » point de meilleur garant du plaisir que vous a causé le Sénatusconsulte qui m'accorde des supplications, que l'honeur que » vous m'avez fait d'être présent à sa rédaction, sachant comme » je sais qu'il n'y a point d'actes pareils où l'on ne reconnoisse à » cette marque les meilleurs amis de celui en faveur de qui ils » sont faits. Je compte de vous rejoindre incessamment: plaise » aux Dieux qu'alors les affaires publiques soient en meilleur état » que je ne prévois de les trouver.

XIII. Il étoit revenu à Tarse le 5 de Juin, après avoir fait quelque séjour à son Armée en passant le Taurus, dans les gorges duquel il l'avoit postée pour la sûreté de sa Province, où les Parthes auroient pu pénétrer sans cette précaution, puisqu'ils étoient rentrés en Syrie; où Bibulus, qui s'attendoit à les avoir incessamment sur les bras, étoit assés empêché à se mettre en état de leur résister: alors il faisoit solliciter Cicéron par ses Lieutenans par son Questeur & par tous ses amis de venir au plûtôt à son secours; le besoin qu'il croyoit en avoir ayant tellement adouci son caractére, qu'il lui écrivit lui-même & qu'il sembloit ne vouloir plus rien faire que de concert avec lui.

L'Armée de Cicéron pouvoit passer pour forte par le nombre des Galates, des Pisidiens & des Lycaoniens qui s'y étoient joints

&

& par l'avantage du poste qu'il lui avoit fait occuper, d'où elle pouvoit tenir l'Ennemi en respect en même-tems qu'elle mettoit la Cilicie à couvert de ses incursions; hors de-là c'étoit peu de chose, & ç'auroit été la rendre absolument inutile que d'en démembrer la moindre partie.

Par un bonheur inespéré & dont on a toûjours ignoré la cause il arriva que les Parthes repassérent l'Euphrate vers le milieu de Juillet. Leur retraite bannit toute crainte de l'esprit de Bibulus & en le rendant à lui-même elle fit revivre sa jalousie qui éclata presque aussi-tôt contre Cicéron à qui il reprochoit d'avoir congédié les garnisons d'Apamée & des autres Villes, quoiqu'il ne l'eût fait qu'après qu'il se fut rendu certain que les ennemis avoient abandonné le païs.

Avant que cette nouvelle eût été portée à Rome, on y avoit jetté les yeux sur M. Marius pour succéder à Cicéron, à qui l'on avoit même mandé qu'il étoit déja nommé par le Sénat & qu'on feroit passer avec lui quelques légions. Ce Marius étoit, comme nous l'avons vu, son parent & son ami: il devoit avoir été Préteur & être connu par une capacité supérieure & par un courarage qui répondît à son nom. A l'égard des Légions, c'étoient les mêmes que, sous prétexte de secours qu'il faloit nécessairement envoyer par de-là, Pompée demanda à César qui les fit passer en Italie & que celui-là eut la mauvaise foi de retenir depuis qu'on eut appris qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour les deux Provinces.

Après le conseil que Cœlius avoit donné à Cicéron, d'attendre à déclarer ses intentions à Dolabella, que celui-ci se fût tiré de l'accusation qu'il avoit intentée à Appius, il n'y a nulle apparence à le soupçonner d'avoir précipité la conclusion du mariage en question: & s'il en félicita notre Proconsul comme d'une bonne affaire; il ne s'ensuit point si absolument qu'il en fût persuadé, qu'on ne puisse penser au contraire, qu'en homme du monde qui sait s'accommoder de tout il dissimuloit ses véritables sentimens. « Je vous félicite, lui écrivoit-il, de l'aquisition que » vous avez faitte d'un gendre, qu'en vérité je regarde comme » un fort honête homme, & je n'en saurois porter d'autre juge» ment: ne parlons point du passé, l'âge l'a tempéré en beau» coup de choses; & le peu qui reste à modérer de son feu s'amor» tira dans votre commerce par la considération que vous vous » attirerez & par les égards qu'il aura pour Tullie: car de lui-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Coss L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

» même il n'est pas obstinément vicieux & il a tout ce qu'il faut » pour entendre raison : que vous dirai-je ? je l'aime de tout mon » cœur & ce n'est pas peu de chose.

Tout cela a bien l'air d'un compliment, & ce qui suit ressemble fort à une apologie. C'est Cicéron lui-même qui va protester à Atticus, dont il n'avoit pas pris l'avis sur ce mariage, qu'il n'y a eu aucune part. « Pendant que je travaille ici à rendre Appius » le plus favorable qu'il est possible, son Accusateur est devenu » mon gendre. Je souhaite, me direz-vous, que vous vous en » trouviez bien : Dieu le veuille, je ne doute pas que vous ne le » souhaitiez en effet très sincérement ; mais je puis vous certifier » que je ne pensois point du tout à lui : j'avois même donné » commission à quelques personnes de parler à la mére & à la » fille pour Tiberius Nero, qui m'avoit fait faire des propositions, mais l'affaire étoit consommée quand ils sont arrivés à » Rome : je n'en saurois être fâché ; car je crois ce parti meil» leur, du moins nos femmes sont enchantées de la complaisan» ce & des maniéres polies de ce jeune homme.

Cicéron s'écarte encore plus de la vérité dans la réponse qu'il fit à Appius : car, quoique Appius dût prendre pour insulte une alliance qui, conclue avec son plus grand ennemi & devenue publique à la veille de son jugement, lui dénonçoit le beau-pére sinon comme complice, du moins comme fauteur de la mauvaise volonté du gendre, il ne laissa pas de lui écrire & même de le congratuler sur ce traité après toutesfois qu'il fut sorti vainqueur de cette seconde attaque.

Cicéron lui en témoigne d'abord sa joye en relevant la gloire de ce succès par une circonstance effectivement très honorable pour Appius, c'est que dans ce jugement (de brigue) il n'avoit pas eu un seul bulletin contraire. « Quant à ce » qui me regarde, ajoûtoit-il, prenez un peu mon parti & » mettez-vous je vous prie à ma place : si vous trouvez aisément » que dire en ma faveur, ne me faittes point de grace. Je sou» haite, comme vous daignez le souhaiter vous-même, que ce qui » s'est fait par les miens à mon insu ait un heureux succès pour » ma chére Tullie & pour moi ; je l'espére & je m'en flatte, sur » l'augure que je tire du tems où cette union s'est faitte : cepen» dant, ce qui me soûtient le plus dans cette espérance n'est pas » tant l'avantage que vous ayez eu que votre sagesse & votre bon» té : c'est ici véritablement l'endroit de ma défense le plus diffi-

AN. de R. DCCIII. de CIC. LVII. CONSS. L. ÆMILIUS PAULLUS, C. CLAUD. MARCELLUS.

» cile ; car, si d'un côté je ne dois rien présumer de fâcheux » d'un engagement dont vous me faites concevoir les meilleurs » présages, de l'autre je ne suis pas sans scrupule : ce que je » crains, c'est que vous ne voyiez pas assés clairement que ce qui » a été fait l'a été par d'autres que j'avois expressément dispen- » sés vû l'éloignement où jallois être d'eux, de me consulter & » à qui j'avois laissé un plein pouvoir de faire tout ce qu'ils ju- » geroient être pour le mieux. Vous m'allez dire ; qu'auriez-vous » donc fait vous-même, si vous eussiez été présent ? j'aurois don- » né les mains au mariage ; mais, pour ce qui est du tems, je n'au- » rois point passé outre sans votre participation & autrement » que de votre aveu. Vous devez vous appercevoir que je suis » sur les épines & que dans un point aussi délicat je crains » sur-tout de vous avoir déplu : tirez-moi donc de peine, je » vous en conjure ; car de ma vie je n'en eus une plus grande.

Appius avoit plus fait que de dissimuler ou même de vaincre son ressentiment, en témoignant à Cicéron qu'il partageoit avec lui la joye d'une alliance qui le lui rendoit si légitimement suspect : il avoit travaillé autant ou plus que tous ses amis à lui faire obtenir des supplications ; & il n'y avoit pas seulement contribué par le discours qu'il avoit prononcé dans le Sénat en opinant sur ce sujet, mais par des démarches utiles qu'il avoit faites auprès de tous ceux qu'il avoit falu voir pour les engager à lui donner leur suffrages. Cicéron l'en remercia par une Lettre qui, bien que placée la derniére des treize qui lui sont adressées & qui composent le troisiéme Livre des familiéres, doit avoir précédé la douziéme que je viens d'extraire ; puisqu'elle suppose Appius dans le Sénat où il n'avoit pu avoir d'entrée qu'après son absolution : d'ailleurs, quand il écrivit cette douziéme Lettre, il étoit déja en route pour revenir de son Gouvernement.

Après donc qu'il se fut mis en régle pour les comptes des sommes qu'il avoit reçues & desquelles il avoit fait ou ordonné l'emploi & qu'il eut fait faire trois copies de ces comptes, dont deux furent déposées dans les Archives de deux des Villes principales de la Cilicie (Laodicée & Apamée) & dont il garda la troisiéme ; sur ce qui lui restoit de l'argent, assigné à chaque Gouverneur pour sa subsistance, il fournit de quoi suffire à celle de Caldus & il se chargea du surplus, qui montoit à un million de sesterces pour le porter au Trésor. Cela fit un peu murmurer ceux

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

de sa suite qui s'étoient attendus qu'il leur distribueroit cet excédant ; comme si, disoit-il, j'eusse dû être moins économe des fonds de la République que je ne l'avois été de ceux de la Cilicie & de la Phrygie : aussi ne se mit-il nullement en peine de leurs plaintes, & son honeur lui fut plus cher que leur satisfaction : en toute autre chose, où la justice n'étoit point blessée, il ne leur refusa aucun des témoignages d'estime ou de considération qu'il put leur donner.

Caldus étoit enfin arrivé & ce fut à lui qu'il laissa le commandement, quoique ce fût un très jeune homme qui n'avoit pas une des qualités requises pour figurer dans une place de cette importance & à qui il en paroissoit de fort opposées au personnage qu'il faloit y faire.

XIV. Au commencement de Septembre Cicéron s'embarqua au Port de Sida, avec son fils, son frére & son neveu, pour revenir à Rome ; il apprit à Rhodes, où il relâcha & s'arrêta quelques jours pour l'amour des deux jeunes Cicérons, la mort d'Hortensius, dont il dit qu'il fut plus affligé qu'on ne l'auroit cru. Une autre nouvelle qu'il y reçut & qui certainement le toucha davantage ; fut, que Pompée s'affermissoit de plus en plus dans la résolution de ne point souffrir que César fût fait Consul autrement qu'en renonçant au Gouvernement des Gaules & au commandement des troupes, & que ce dernier paroissoit toûjours persuadé qu'il ne pouvoit être en sûreté sans cela ; qu'il offroit cependant de se démettre du commandement de son Armée, pourvu que Pompée en fît autant par rapport à celle qui étoit sous ses ordres.

Cœlius ajoûtoit à cela une maxime bien capable de le faire soupçonner d'inconstance : car il sembloit vouloir en faire la régle de sa conduite ; c'est à savoir, que dans les dissensions civiles, tant que l'on ne se provoque & que l'on ne se défend que par des discours & par des raisons, il est sans doute qu'il faut s'attacher au parti que l'on croit le plus juste ; mais que, quand on en vient à une guerre ouverte, celui du plus fort doit être réputé le meilleur. « Je vois bien, continuoit-il, que le Sénat & les » honêtes gens seront pour Pompée, & que César aura pour lui » tous les malfaicteurs & tous les mal-intentionnés.

Cicéron fut six semaines sur Mer avant que de pouvoir gagner Athène, où il aborda le quatorziéme d'Octobre. Il y trouva des Lettres de César & de Pompée, dans lesquelles ils s'effor-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud, Marcellus.

çoient chacun pour soi de lui persuader qu'ils le regardoient comme un homme entiérement à eux & qu'il n'y avoit personne au monde qu'ils estimassent plus que lui. Cela pouvoit être de part & d'autre, mais il faloit s'en défier également, parce que tous deux avoient un égal intérêt à tenir ce langage & qu'il est rarement de la prudence de se décider sur des discours. Malheureusement pour notre Consulaire, il n'étoit en garde que d'un côté : il ne vouloit voir dans César que de la dissimulation, que des desseins ambitieux & funestes à la liberté, que des piéges en un mot ; tandis que Pompée lui paroissoit sincére sur la seule conformité qu'il présumoit des sentimens de ce dernier avec les siens propres.

Il ne s'agissoit donc point, supposé qu'ils en vinssent à une rupture ouverte, de savoir de quel côté il se rangeroit; car il s'étoit déja fixé à penser qu'il valoit mieux périr avec le gendre que vaincre avec le beau-pére : mais bien comment il se tireroit de la premiére délibération où il assisteroit en arrivant à Rome ; lorsque le plus grand nombre étant d'avis de n'avoir aucun égard à la demande du Consulat proposé pour César absent & de lui ôter le commandement de ses Légions, on l'interpelleroit de donner le sien ; « Que dire ? il faut parler ; & pour parler contre » César, il faut, écrivoit-il à Atticus, oublier que j'étois de » ceux qui lui promirent tout à Ravenne, que j'ai contribué » pour ma part à lui rendre loisible tout ce qu'il fait aujourd'hui » & que j'y fus porté par les priéres de Pompée lui-même : si au » contraire j'opine pour lui, je me mets à dos, non-seulement » Pompée, mais tous nos honêtes-gens & ceux qui font mine » de l'être ; parmi lesquels il n'y en aura aucun, pour mince qu'il » soit, qui ne se croye en droit de m'accabler de reproches.

Dans ces circonstances il n'avoit point imaginé d'expédient plus convenable à suivre que de demander le triomphe, au moyen de quoi il auroit un prétexte honête pour ne point entrer dans Rome & pour éviter l'écueil qu'il craignoit d'y rencontrer.

Il ne séjourna pas plus de quinze jours à Athéne, d'où il se remit en Mer l'un des derniers jours d'Octobre & vint débarquer le 25e. de Novembre à Brindes, dans le même moment que Terentia & Tullie arrivoient dans cette Ville par la porte opposée au Port.

Il avoit été obligé de mouiller à la rade de Patras, Ville d'A-

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

chaïc, pour y laisser le plus cher & le plus honête-homme de ses Affranchis, M. Tullius Tiro, qui étoit tombé malade quelques mois auparavant & que la Mer & l'agitation du Vaisseau avoient encore extraordinairement fatigué.

Les soins qu'il prit de lui, l'inquiétude que lui causa son absence, les attentions qu'il eut de lui écrire sur la route, les autres marques d'affection & de tendresse qu'il ne cessa point de lui donner, nous prouvent également combien ils étoient dignes l'un de l'autre; & que si Cicéron étoit un bon Maître, il avoit dans Tiron le serviteur le plus accompli.

En côtoyant l'Epire, il l'avoit laissé descendre les deux Quintus, que la curiosité de voir ou l'Amalthée cette belle maison d'Atticus ou les autres grandes possessions qu'il avoit dans cette Province y firent rester assés long-tems pour que Cicéron partît de Brindes sans eux. Quintus le pére le rejoignit sur le chemin de Rome.

Comme Cicéron ne faisoit rien d'important qu'il n'en prît l'avis d'Atticus, il lui écrivit encore pour lui faire approuver les raisons qu'il avoit de s'attacher à demander qu'on lui décernât le Triomphe. Il venoit d'apprendre que Pompée s'étoit expliqué très obligeamment sur son sujet, & même par rapport à cette prétention, du succès de laquelle il concevoit de grandes espérances. Depuis que par la facilité qu'on avoit eue en accordant à Bibulus des supplications de 20 jours, sur un exposé très peu fidéle, on s'étoitmis hors d'état de lui refuser le même honeur, le dépit & l'indignation s'étoient joints en notre Consulaire au désir naturel que chacun a de se faire rendre justice.

Si Bibulus avoit fait ce qu'il avoit eu la hardiesse d'écrire au Sénat, il n'y auroit rien eu à redire: mais qu'après s'être conduit aussi lâchement dans la Syrie, il eût emporté par la faveur de Caton ce que lui Cicéron avoit bien eu de la peine à obtenir lui-même, après des services très effectifs qu'il avoit rendus, c'étoit ce qu'il ne pouvoit digérer.

Ce fut aussi alors, qu'il sentit bien plus vivement qu'il n'avoit fait d'abord la dureté du procédé de ce même Caton. » Il a rendu, disoit-il, un témoignage public de mon intégrité, de » ma droiture, de ma fidélité à mes devoirs: je ne lui demandois point tout cela, ce que je lui demandois il me l'a » refusé.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

Aussi César avoit-il bien su le dire dans la Lettre qu'il avoit écritte à Cicéron, sans doute pour l'indisposer contre le parti de Pompée que suivoit cette homme si vanté pour sa vertu. Mais pourquoi le suivoit-il, ainsi que tant d'autres à qui il en donna l'éxemple? Si ce n'est, comme Cicéron lui-même s'en expliquoit, parce que c'étoit la barque des Atrides & qu'il faloit y entrer, ou se résoudre à avoir pour Chef un homme qu'aucun respect n'étoit capable de retenir (telle étoit l'opinion qu'on avoit de César) & pour compagnons tous ceux qui étoient ou repris de justice ou diffamés ou qui méritoient de l'être par leurs mœurs, presque toute la jeunesse libertine, toute cette populace oiseuse & corrompue, des Tribuns mercénaires, tout ce qu'il y avoit dans le Sénat & dans le reste de la noblesse de débiteurs pressés par leurs créanciers.

Ce n'est pas que ceux des Magistrats, des Consulaires, des Sénateurs & des Chevaliers, à qui la cause la plus honête servoit de boussole, fussent aussi unis de sentimens qu'on le pourroit penser: les uns ne doutant de rien, se persuadoient follement qu'avec Pompée & leurs faisceaux tout leur devoit prospérer: les autres au contraire ne comprenoient pas comment, après avoir donné pendant dix ans à César les moyens de balancer seul le pouvoir de la République, on s'avisoit d'en faire un ennemi: mais c'étoit le petit nombre qui raisonnoit ainsi & qui étoit entrainé par le plus grand dans le même précipice.

XV. Le 10ᵉ. de Décembre Cicéron eut un entretien d'environ deux heures avec Pompée, qui lui parut très joyeux de son retour & qui l'exhorta fort à ne point mollir sur la demande du triomphe, lui promettant de l'y servir de son mieux: il lui conseilla par conséquent de ne point songer à rentrer dans Rome & à venir au Sénat, de crainte que dans la contrariété des opinions il n'aliénât quelqu'un des Tribuns, il lui parut enfin plein de confiance sur l'issue qu'auroit la guerre, & cela le rassûra pour le moment, mais il changea bien-tôt après de pensée.

Plusieurs Sénateurs & Chevaliers de ses amis l'étant venus voir à quelqu'une des maisons de campagne qu'il avoit dans le voisinage de la Ville, lui dessillérent les yeux sur la conduite de ce Général, particuliérement sur la mauvaise ruse qu'il avoit eue de vouloir faire croire qu'il ne trempoit en rien de ce qui s'étoit

de vouloir faire croire qu'il ne trempoit en rien de ce qui s'étoit braſſé contre Céſar & qu'il n'y prenoit aucune part & ſur la perte qu'il avoit faitte de la plus belle ſaiſon de l'année à ſe promener, ſous prétexte du rétabliſſement de ſa ſanté, dans une partie de l'Italie, à s'y repaître des honeurs qu'on lui rendoit dans tous les lieux de ſon paſſage & à s'enivrer de cette fumée, au lieu d'employer un tems ſi précieux à ſe fortifier contre ſon ennemi.

Ce fut alors que Cicéron dit une choſe qui marque bien que s'il fut emporté par le torrent, ce fut plûtôt l'effet d'une fatalité générale que la ſuite de ſes préventions. « C'eſt, la paix qu'il » nous faut. Outre les maux qui accompagnent la victoire, de » quelque côté qu'elle ſe déclare, la tyrannie en ſera infailli- » blement la ſuite » : & il concluoit de-là; qu'il valoit mieux accorder à Céſar tout ce qu'il demandoit, que de le mettre dans le cas de l'enlever de force, ou que de courir les riſques d'une bataille.

Il perſiſta dans ce ſentiment juſqu'à la fin, ſans pourtant oſer encore s'en expliquer ouvertement, pour ne pas rompre en viſiére à Pompée à qui il ne lui ſembloit pas ſéant de contredire dans une matiére auſſi grave; & cela même n'étoit-il pas le comble du malheur?

Il y a quelque apparence que ce Général penſoit en ce tems-là (au mois de Décembre) à l'envoyer en Sicile. Cicéron trouvoit cette idée extravagante, le Sénat & le Peuple n'ayant rien ordonné là-deſſus. Quoi qu'il en dût arriver cependant, ce lui étoit une eſpéce de conſolation qu'on voulût le tirer de l'embarras où devoit le jetter l'irréſolution de Pompée lui-même & de ceux qui étoient attachés à ſa fortune : car Curion s'étoit formellement oppoſé au Sénatuſconſulte qui avoit ordonné qu'on nommeroit des ſucceſſeurs à tous les Gouverneurs de Provinces, & il avoit déclaré qu'il faloit commencer par donner ſatisfaction à Céſar. Sur le rapport qui avoit été fait à la Compagnie de cette oppoſition, M. Marcellus ayant été d'avis qu'on ſe concertât avec les autres Tribuns pour la faire tomber, il n'avoit pas été écouté; & il y avoit eu une ſi grande diverſité dans les opinions, qu'on ne s'étoit arrêté à aucune.

Céſar cependant retenoit toûjours ſon Armée qui étoit compoſée de onze Légions : toute la Cavallerie étoit à ſa dévotion, ſans

sans compter les recrues qu'il pourroit tirer des Villes de de-là le Po. Il avoit pour lui, comme je l'ai déja dit plus d'une fois, les Tribuns, le bas Peuple, ou cette Multitude affamée qui ne respire que la nouveauté & le changement, beaucoup de jeune Noblesse qui ne jugeoit pas plus sainement des choses & qui n'avoit pas de meilleures intentions.

Tant d'avantages entre les mains d'un Chef aussi avisé qu'entreprenant & aussi sûr de lui-même que son Adversaire l'étoit peu, firent bien-tôt condamner à Cicéron la précipitation avec laquelle il étoit sorti de sa Province & l'ennui qu'elle lui avoit donné. Car qu'avoit-il gagné à revenir, que de voir de plus près la chute de sa Patrie & d'être enseveli sous ses ruines ? Que ce fût un mal commun, il n'en étoit que plus déplorable, & il y en avoit un particulier qu'il devoit ressentir plus vivement, parce qu'il se l'étoit attiré : c'étoit qu'un Consulaire tel que lui qui quelques années auparavant étoit l'ame du Conseil public & l'Oracle du Peuple, arrivé aux portes de Rome, fût, pour n'y point entrer, obligé de se faire un prétexte de la chose du monde dont on pouvoit penser qu'il se soucioit le moins (le triomphe) tandis qu'en effet la grande raison qui le retenoit étoit la crainte d'opiner sur cette question *doit-on avoir égard à la demande que César absent fait d'un second Consulat au préjudice des Loix qui le lui interdisent ?* Car non-seulement César devoit être débouté de sa demande par la seule raison de son absence, il faloit encore la lui refuser parce qu'il la faisoit les armes à la main. Mais la difficulté pour Cicéron n'étoit pas même en cela ; puisqu'après s'être relâché sur l'un, on s'étoit mis dans la nécessité de lui passer l'autre, & que l'ayant aussi inconsidérément laissé se fortifier pendant dix ans il n'étoit plus tems de lui rien contester.

Il est donc indubitable que, vu les circonstances, Cicéron auroit été le premier à lui tout octroyer plûtôt que de s'exposer à une guerre civile qui ne finiroit que par la proscription ou par la servitude. Mais cet expédient, désormais le seul que l'on pût opter, étoit une déclaration authentique du renversement des Loix, de la défaillance du Gouvernement & de la puissance de ceux qui ne songeoient qu'à l'anéantir. Pour le proposer, il faloit commencer par renoncer à l'amitié de Pompée, & ce qui n'étoit pas moins délicat, se rendre suspect & peut-être odieux aux Sénateurs du bon parti, bien qu'ils n'y tinssent eux-mêmes que con-

An. de R. DCCII. de Cic. LVII. Cons. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

séquemment à un systême d'Aristocratie qui, dans les tems les plus serains, n'avoit pu jetter de racines assés profondes pour se soûtenir contre la souveraineté du Peuple.

A quoi donc se résoudre, si le conseil le moins mauvais ne pouvoit se donner sans danger & ne devoit pas même être écouté? « A faire, disoit Cicéron, ce que font les bêtes brutes, » lesquelles égarées de leur chemin ont du moins l'instinct de » rejoindre celles de leur espéce. Comme le bœuf suit à la tra» ce son troupeau, je suivrai de même les honêtes gens ou ceux » qui se donnent pour tels, & je les suivrai quand même je de» vrois périr avec eux.

A la fin de Décembre, où Cicéron s'exprimoit ainsi, sa résolution étoit prise: je veux dire, qu'au lieu de renoncer au triomphe & d'entrer à Rome, il s'étoit déterminé à cause de la difficulté du personnage qu'il auroit eu à y faire à se tenir aux environs. Si dans une des Lettres qu'il écrivit depuis à Atticus il semble remettre la chose en délibération; c'est que celui-ci l'ayant informé de l'attente où l'on étoit de lui, quoiqu'on pressentît déja de quel avis il seroit, il n'avoit point de tour plus honête à donner à sa réponse, que de lui représenter de nouveau les inconvéniens de l'autre parti, dont Pompée de son côté avoit tâché de l'éloigner dès leur premiére entrevue.

Ils en eurent une seconde fort longue le 27 de ce même mois à Formies, où Cicéron comprit qu'il n'y avoit aucune espérance de conciliation de la part de ce Général, la confiance qu'il avoit ou dans ses forces ou dans son bonheur l'aveuglant jusqu'à mépriser son ennemi.

Cicéron ajoûte qu'ils avoient alors sous leurs yeux la copie du discours que Marc-Antoine, qui de Questeur de César étoit devenu Tribun, avoit prononcé quatre jours auparavant. C'étoit, à ce qu'il nous en apprend, une invective contre ce même Pompée, dont toutes les actions à commencer du tems qu'il avoit pris la Robe virile étoient mises au jour avec les couleurs les moins favorables: il y avoit aussi des plaintes sur les éxécutions des Conjurés, & tout de suite des menaces qui entrérent assés avant dans l'esprit de ce dernier pour le faire convenir; que si un simple Questeur, de bonne maison à la vérité mais sans biens, avoit la hardiesse, parlant au nom de César, de prendre sur ce ton, ce seroit bien pis quand César lui-même, devenu le maî-

tre de la République, feroit entendre fes volontés. Cet aveu s'accordoit affés mal avec le mépris qu'il affectoit pour fon beau-pére. Mais les propos dédaigneux qu'il tenoit quelquesfois fur fon compte ne partoient que de fa jaloufie, & il ne faut pas oublier qu'un des principaux traits de fon caractére étoit de dire prefque toûjours le contraire de ce qu'il penfoit.

An. de R. DCCIII. de Cic. LVII. Conss. L. Æmilius Paullus, C. Claud. Marcellus.

CHAPITRE SECOND.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Cvs.

I. IL parut bien à quelque tems de-là que Pompée n'étoit avantageux qu'en paroles ; puifque, fans confulter perfonne & contre les régles les plus communes de la prudence, il abandonna Rome à peu près comme s'il en avoit été chaffé, ou tout au moins, comme s'il eût défefpéré de la pouvoir défendre, quoiqu'il n'eût pas encore effayé fes forces contre l'ennemi devant qui il fuyoit, & qu'il ne fût pas même en quoi elles confiftoient.

Curion donc qui, vers la fin de Décembre & après l'expiration de fon Tribunat, s'étoit retiré à Ravenne auprès de Céfar, apporta des Lettres de fa part au Sénat le premier jour de Janvier, où C. Marcellus & Lentulus Crus ou Crufcellus préfidoient en qualité de Confuls pour la premiére fois De peur qu'ils ne fupprimaffent ces Lettres après les avoir lues, il eut l'attention de ne les leur remettre qu'en préfence de la Compagnie. Ces Magiftrats ne fe preffant pas même encore de les ouvrir, les Tribuns Marc-Antoine & Q. Caffius Longinus qui avoit auffi été Quefteur de Pompée, mais qui l'avoit quitté pour fe donner à fon beau-pére, les fommérent de les lire tout haut. Ce fut à de pareils fervices que le premier dut les commencemens de fa fortune. Les Lettres de Céfar contenoient en fubftance l'énumération de ce qu'il avoit fait pour le bien de la République & fa juftification fur les principaux articles des reproches qu'on lui faifoit. Il s'y engageoit à quitter le commandement des troupes, pourvu que Pompée en fît autant de fon côté : mais il finiffoit en difant ; que, fi celui-ci s'opiniâtroit dans fes refus, lui de fa part feroit contraint de prendre de telles mefures qu'il ne pût être livré défarmé à la cruauté de fes ennemis & qu'il fe tiendroit en fituation de défendre la République & de re-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Consi. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

pousser vigoureusement les insultes qu'on faisoit à sa personne. D'autres Lettres, qu'il avoit eu la précaution d'écrire à des particuliers de ses amis, les invitoient à lui ménager un accord, moyennant lequel, en se démettant de la Gaule transalpine & de huit Légions, on lui en laissât deux avec la Cisalpine & l'Illyrie jusqu'à ce qu'il obtînt un second Consulat.

Il s'agissoit de délibérer sur ces premiéres Lettres : & pour cet effet il faloit que l'un des Consuls en faisant le rapport eût le vœu du plus grand nombre sur la réponse qu'il y avoit à y faire, & c'est ce qu'on ne put gagner sur eux. Ils se contentérent de demander en général les avis sur l'état présent. Cruscellus promit pour lui de ne manquer ni au Sénat ni à la République, si l'on vouloit opiner librement & avec vigueur : que si au contraire, on n'avoit de la condescendance & des ménagemens que pour César, comme cela n'avoit déja que trop paru, il prendroit conseil de lui-même, & qu'il ne se laisseroit point entrainer par l'éxemple : qu'il n'étoit pas si dépourvu, qu'il ne pût ainsi que beaucoup d'autres se rapprocher du Tyran & s'insinuer dans sa bienveillance. Scipion parla à peu près dans le même esprit & répondit des bonnes intentions de Pompée pour la République, pourvu que le Sénat entrât dans ses vues : mais que si la Compagnie mollissoit & qu'elle se rejettât à son ordinaire sur les tempérammens, il ne faloit pas qu'elle s'attendît à son secours lorsque dans la suite elle le reclameroit.

A l'entendre ainsi discourir, on auroit dit qu'il répétoit la leçon que lui avoit fait Pompée qui ne se trouva point au Sénat lequel se tenoit ce jour-là dans la Ville. Ce n'est pas qu'il n'y eût des sentimens ou moins passionnés ou plus pacifiques : tel fut celui de M. Marcellus qui estimoit toute délibération inutile avant que l'on eût vu quel seroit le succès des levées & que les corps qu'on en formeroit fussent en état, parce qu'alors seulement le Sénat pourroit agir en connoissance de cause & en toute liberté. M. Calidius se montra encore plus sage, en disant qu'il faloit que Pompée se rendît à son Gouvernement d'Espagne pour ne laisser aucun prétexte à la guerre ; d'autant qu'après avoir enlevé à César ses deux Légions, celui-ci pouvoit craindre qu'il ne les eût retenues pour s'en servir contre lui. A peu de choses près M. Rufus s'expliqua de même. Cruscellus s'emporta contre eux : il déclara à Calidius qu'il ne feroit point mention de son avis, & il força Marcellus à se désister du sien. De cette

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

maniére celui de Scipion prévalut & en conséquence il fut arrêté, que dans un certain jour César déposeroit le commandement; & que s'il refusoit de le faire, il paroîtroit agir contre la République.

Antoine & Cassius s'opposérent à cet Arrêté: sur cette opposition nouvelle délibération, où l'on ne proposa que des conseils violens, parce qu'il n'y avoit que ceux-là qui fussent reçus avec éloge. Le Sénat s'étant séparé sur le soir, tous ceux de cet Ordre furent appellés hors la Ville chés Pompée qui, par les applaudissemens qu'il prodigua aux plus échauffés, nourrit la fureur qui les possédoit & la fit naître dans le cœur de presque tous les autres.

Cependant on vit arriver à Rome, sous l'appas des récompenses ou des grades, grand nombre de ses plus anciens soldats: Il en avoit aussi fait venir plusieurs des deux Légions que César lui avoit remises, au moyen de quoi la Ville fut bien-tôt remplie de cette sorte de gens. Si d'un côté Curion fit assembler les Tribuns pour les exciter à soûtenir leur droit; de l'autre, tous les amis des Consuls toutes créatures de Pompée & tous les ennemis de César furent ramassés dans le Sénat, où par leur nombre & par leurs clameurs ils intimidérent les foibles, attirérent à eux les chancelans & fermérent la bouche aux plus assûrés. Le Censeur Cæsoninus offrit alors d'aller en particulier vers César son gendre pour l'informer de ce qui se passoit: le Préteur L. Roscius Fabatus se joignit à lui pour le même sujet, ils ne demandoient que six jours: il fut proposé par d'autres de lui envoyer une Députation en forme qui l'instruisît des intentions de la Compagnie: pas un d'eux ne fut écoûté; on les paya tous de cette réponse, que Scipion étoit d'un autre avis, que ce n'étoit pas ainsi que l'entendoit Caton.

Ce dernier, au dire de César de qui j'emprunte tout ceci, conservoit un levain d'aigreur contre lui (ce qui pourroit bien être, car il n'étoit pas éxempt d'humeur) mais il y a encore plus d'apparence à ce qu'il ajoûtoit tout de suite; que Cruscellus endetté comme il étoit, ne pouvoit se libérer que par le commandement de l'Armée, par le Gouvernement d'une Province ou par l'argent qu'il tireroit des Rois qu'il feroit reconnoître, que pardessus cela il se repaissoit parmi les siens de la chimére d'être un autre Sylla en qui toute la puissance se réuniroit.

Scipion ne se flattoit pas moins que lui; & avec d'autant plus de raison, que son alliance avec Pompée sembloit le mettre en

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus. L. Cornel. Lent. Crus.

passe de partager tout avec lui. De plus il craignoit d'être remis en justice ; & il ne vouloit perdre, ni l'occasion de s'en affranchir, ni celle de se faire valoir auprès de ceux qui avoient le plus de crédit dans la République & particuliérement dans les Tribunaux.

Quant à Pompée, outre que de lui-même il ne vouloit point souffrir d'égal ; susceptible comme il l'étoit des impressions que lui donnoient les envieux de César, il s'étoit totalement aliéné de lui, jusqu'à se réconcilier avec les ennemis qu'ils avoient eu en commun du tems de leur liaison la plus étroite. Ajoûtez à cela qu'il ne pouvoit lui pardonner l'opprobre dont lui-même s'étoit couvert en s'appropriant les deux Légions destinées pour la Syrie.

Toutes ces causes réunies tendoient à une même fin qui étoit la guerre. Elle fut donc résolue ; & elle le fut avec une si grande précipitation qu'on ne donna pas même le tems aux Tribuns de se défendre, bien loin qu'on leur laissât la liberté d'user du droit qu'ils avoient de s'opposer. Dès le septiéme jour de l'année ils furent obligés de pourvoir à leur sûreté & de se garantir par la fuite de ce que les plus turbulens d'autresfois craignoient à peine au bout de huit & dix mois d'entreprises les plus téméraires.

Pour mettre le comble à tant d'irrégularités, continue César dans le récit qu'il nous fait lui-même de la façon dont commencérent les troubles, on en vint à provoquer ce Sénatusconsulte terrible, cette derniére ressource qu'on n'employoit anciennement qu'à la veille d'une subversion totale lorsque l'on désespéroit de sauver autrement la Patrie, & que l'on étoit rassûré par la sagesse & la fermeté de ceux qui y avoient recours : *que les Consuls, les Tribuns du Peuple & les Proconsuls qui sont aux environs de la Ville, donnent leurs soins pour empêcher que la République ne reçoive quelque dommage.*

Ce Sénatusconsulte fut rendu le même jour septiéme de Janvier. Aussi-tôt Antoine, Cassius & Curion sortent de Rome & vont trouver César à Ravenne, où il attendoit la réponse qu'on feroit aux ouvertures de paix qu'il avoit faittes par les Lettres dont il les avoit chargés. Après leur départ le Sénat s'assembla chés Pompée qui continua à se montrer tel qu'il avoit déja paru : il loua le courage & la constance de la Compagnie, il fit l'étalage de ses forces, il dit que ses Légions étoient

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

toutes prêtes ; il ajoûta qu'il sçavoit à n'en pouvoir douter que les soldats de César étoient fort mal disposés & qu'il perdroit sa peine à leur persuader de le défendre ou de le suivre. Après ce préambule il fut question des mesures qui étoient à prendre, & l'on convint qu'il seroit fait des levées dans toute l'Italie, qu'on envoyeroit Faustus en Mauritanie, qu'on délivreroit au plûtôt à Pompée les sommes nécessaires qui seroient prises au trésor public. On parla aussi de donner à Juba la qualité d'allié & d'ami ; mais l'un des Marcellus fit rejetter cette proposition, & Philippus celle de l'envoi de Faustus en Mauritanie. Les deux autres passérent & l'on en dressa des Sénatusconsultes. On disposa ensuite des Provinces, desquelles deux étoient Consulaires & les autres Prétoriennes. La premiére de celles-là (la Syrie) échut à Scipion, la seconde (la Gaule citérieure) à Ænobarbus, les Prétoriennes furent abandonnées à des Particuliers, à l'exclusion de Marcellus & de Philippus dont les noms ne furent point mis dans l'urne, en punition de ce qu'ils n'avoient pas fait comme les autres.

César informé d'une partie de ces choses par Curion & par les deux Tribuns qui s'étoient évadés de Rome, leur en fit faire le récit devant ses soldats ; & prenant dès-là sujet de les pressentir, il remit sous leurs yeux les injustices que de tous les tems lui avoient fait ses ennemis. Il se plaignit de ce que Pompée trop crédule s'étoit sur leurs propositions laissé infecter au poison de la jalousie, jusqu'à chercher tous les moyens de le perdre d'honneur, lui qui l'avoit aidé en tout ce qui étoit du sien. Il se récria sur la nouveauté dangereuse de l'exemple qu'il venoit de donner en anéantissant l'opposition : il dit sur cela que Sylla ayant dépouillé les Tribuns de tous leurs droits, leur avoit pourtant laissé la faculté d'arrêter par cette voye les entreprises qui se feroient au préjudice de la Commune ; mais que Pompée, qui avoit paru leur rendre ce qu'ils avoient perdu, leur avoit en effet arraché ce qui leur restoit : que toutes les fois qu'on avoit été réduit à rendre le Sénatusconsulte *videant* ; ç'avoit été dans les cas ou de Loix pernicieuses, ou de plus grands excès de la part de ces mêmes Tribuns, ou d'un mécontentement général du Peuple, comme lorsqu'il se retiroit dans les Temples ou sur quelque montagne écartée, que ces événemens des siécles passés avoient été expiés par la mort d'un Saturninus ou des Gracques, qu'ici il ne s'étoit rien fait de semblable & qu'on

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

n'en avoit pas même eu la pensée, qu'ainsi il les exhortoit à venger l'honneur & la dignité de leur Général sous la conduite de qui ils avoient neuf ans durant rendu les plus grands services à la République & entiérement soumis la Gaule & la Germanie par leurs victoires.

La treiziéme Légion à qui ce discours s'adressoit & que seule il avoit fait venir avec lui à Ravenne lui répondit par des cris redoublés, qu'elle étoit prête à le suivre & à le défendre lui & les Tribuns du Peuple envers & contre tous.

Ce fut alors que César passa le Rubicon, petite Riviére qui séparoit la Gaule de l'Italie, & qu'il vint à Ariminum; d'où il manda aux autres Légions de défiler de ce côté-là pour marcher droit à Rome & se saisir chemin faisant de toutes les Villes qui se trouveroient sur leur passage.

La nouvelle d'une résolution aussi brusque fut aussi-tôt portée dans la Capitale, avec des circonstances également propres à y semer la division & à y répandre l'effroi. Elle y fit une telle impression sur Pompée, que ne considérant plus ni ce qu'il étoit par lui-même ni ce qu'il pouvoit avec l'autorité de la République, il ne songea qu'à fuir. Et comme la Campanie lui avoit donné les plus grandes marques d'attachement pour sa personne, par les supplications & les vœux publics qui s'y étoient faits l'été d'auparavant pour la guérison de ses fiévres, ce fut là qu'il se choisit un asyle; non à lui seul, car sa cause par l'imprudence du Sénat & par la légéreté des Consuls étoit devenue la cause commune, mais au Sénat lui-même & aux Magistrats à qui il ordonna de le suivre à peine d'être traités comme ennemis.

Cicéron ne put que gémir & se plaindre d'un dessein aussi mal conçu. Mais qu'auroit-il pu opposer à un homme qu'il avoit toûjours regardé comme son maître & celui de tous les autres en fait de projets militaires & en qui il devoit supposer autant de capacité & de conduite que de valeur. D'ailleurs dans un entretien, que quelques jours auparavant il avoit eu avec lui, & où celui-là étoit entré dans un très grand détail, il lui avoit paru tellement prêt sur tous les événemens, qu'il avoit d'abord accepté sans répugnance & peut-être même avec plaisir l'inspection qu'il lui avoit donnée sur les Levées & sur les autres préparatifs de guerre qui se faisoient dans l'étendue de cette Côte.

En effet, quoi de plus spécieux ou de plus séduisant qu'une commission

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

commission qui premiérement le tiroit d'embarras, qui étoit en second lieu autant à sa bienséance qu'elle étoit honorable, qui par surcroît ne l'engageoit point trop avec un parti, ne le commettoit guére davantage avec l'autre & lui laissoit ou l'espérance de s'entremettre pour la conciliation ou la liberté de se retirer à sa maison de Formies qu'il avoit aux environs & d'y vivre au milieu de sa famille sans plus se mêler des affaires publiques.

Voilà ce semble toutes les faces sous lesquelles Pompée put présenter cette inspection à Cicéron ou sous lesquelles Cicéron pouvoit la considérer lui-même pour en être content. Mais il y avoit à tout cela un revers que ce dernier n'avoit pas prévu, c'est que le Sénatusconsulte *Videant* dont j'ai parlé plus haut adressé comme il le fut nommément aux Proconsuls, en l'attachant lui qui en avoit retenu le titre & les honeurs à la cause de la République, le rendoit contre son intention l'ennemi de César. Ainsi tout ce qu'il avoit fait pour éviter l'écueil d'une déclaration devenoit inutile, à moins que ce dernier ne démêlât dans la forme insolite de ce décret, ce qui étoit du fait de Pompée qui, soit par autorité soit par surprise, y avoit fait comprendre d'autres Magistrats anciens dont la puissance étoit expirée, pour les engager irrévocablement dans sa querelle.

II. Cicéron ne faisoit pour ainsi dire que d'arriver aux environs de Rome, qu'il avoit déja eu la satisfaction d'en voir sortir les plus illustres Citoyens & les plus honêtes gens pour le complimenter sur son retour. Le Sénat, afin de jouir plûtôt de sa présence & de ses conseils, s'étoit rendu le solliciteur de son triomphe auprès de Cruscellus, qui avoit répondu, que ce seroit la premiére affaire particuliére dont il rendroit compte après qu'il auroit expédié les générales ; promesses frivoles qui n'avoient précédé que de quelques jours la déclaration d'une guerre qui ne laissoit aucun lieu à leur éxécution.

Avant que de quitter Rome Pompée, pour autoriser cette désertion & empêcher qu'elle ne lui fût imputée à l'avenir, la fit ordonner comme nécessaire par le Sénat, qui lui permet en conséquence d'enlever les deniers publics & toutes les richesses des Temples, ce que la précipitation de sa fuite rendit absolument inutile. L'on n'emporta de tout cela que les clefs du Trésor, comme si en aucun tems on eût pu manquer de maillets ou de haches pour en enfoncer ou briser les serrures ou les portes,

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

comme si par les droits de la guerre les fonds qui y étoient n'eussent pas dû avec tout le reste devenir la proye du plus fort; comme si enfin cet or ou cet argent si soigneusement renfermés n'alloient pas ainsi que tant d'autres riches dépouilles être une amorce à la convoitise de celui à qui l'on n'opposoit que des serrures.

L'étourdissement & le vertige écartérent toutes ces réflexions: & le peu qu'il y eut de gens capables d'en faire, entrainés par la foule, se hâtérent d'aller après Pompée qui partit le 19 de Janvier, laissant Rome dans la plus grande des désolations. S'il y resta quelques Magistrats, ils y demeurérent sans fonctions, encore ne nomme-t-on d'entre eux que Cæsoninus qui, quoique Censeur n'en pouvoit avoir aucune & que sa qualité de beau-pére de César, qui sembloit le dispenser de l'éxécution du Sénatusconsulte, n'empêcha pas un peu après d'y déférer. Les Chevaliers & les plus considérables Citoyens usérent, chacun au gré de son intérêt ou de son affection, de la liberté qu'ils avoient de se tenir dans la Ville ou de s'en éloigner. Ainsi il n'y eut avec eux que quelques Dames romaines & le Peuple qui gardérent leur maisons. On n'y étoit pas même trop en sûreté, comme cela paroît par une des lettres que Cicéron écrivit à Terentia & à Tullie, par laquelle il leur recommandoit de s'y fortifier & d'y faire poser des sentinelles. « Si César, y disoit-il, ne permet à son arrivée aucune violence, vous pourrez vous tenir » tranquilles chés vous; mais si par un excès de fureur il donnoit à ses soldats la liberté du pillage, je doute que Dolabella » pût vous en garantir. S'il n'en vient pas à cette extrémité, » peut-être fera-t-il garder les passages; ensorte que, si dans la » suite il vous prenoit envie de me venir trouver, vous ne le pourriez plus. Il leur faisoit aussi craindre la famine &, quoique dans une autre lettre il leur laissât l'option de se régler sur les autres femmes de leur rang, il ne leur dissimuloit pas que toutes ou du moins la plûpart avoient suivi leurs maris: & il insistoit particuliérement, sur ce qu'elles pouvoient d'autant plus facilement se conformer à leur exemple; qu'outre qu'elles seroient en païs de connoissance & d'amis, elles y avoient des maisons & des terres où elles pourroient vivre commodément & sans trouble.

Cicéron avoit comme je crois devancé de quelques jours le départ de Pompée & s'étoit échapé de très grand matin des environs de Rome, dans l'appréhension qu'il avoit que la vue des

faisceaux entourés de laurier qu'il faisoit porter devant lui ne réveillât la malignité de ses envieux. Peut-être aussi auroit-il eu quelque honte de marcher sur les pas d'un chef sur le compte de qui il commençoit à se désabuser, qui n'avoit retenu de sa prospérité passée que la mauvaise habitude de vouloir décider de tout par lui-même & qui par l'abandon qu'il faisoit du siége de l'Empire renonçoit au principal de ses avantages & justifioit d'avance tous les attentats de son Rival. An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

» Abandonner Rome! eh quoi, écrivoit-il à Atticus qui n'en » étoit pas sorti, il en feroit donc autant si les Gaulois se pré-» sentoient encore une fois pour l'assiéger? Ecoutez-le, la Re-» publique n'est point renfermée dans l'enceinte de nos murail-» les: sans ces murailles néantmoins, que deviennent nos au-» tels & nos foyers? Dira-t-il qu'avant lui Thémistocle avoit » désemparé d'Athène? Mais Athène n'étoit pas pour tenir con-» tre ce débordement de Barbares qui de son tems inondérent » la Gréce: & son exemple après tout ne tireroit pas plus à con-» séquence que celui de Pericle à qui, 50 ans après, il ne restoit » plus que cette Ville & qui ne la sauva que parce qu'il s'y étoit » renfermé: & lorsque les Gaulois se rendirent maîtres de la » nôtre, nos péres ne la reprirent-ils pas sur eux par la constan-» ce qu'ils eurent de se retrancher dans le Capitole?

Pompée fut d'abord accueilli dans la Campanie avec toute l'affection qu'il s'étoit promise de ses habitans; ce qui joint à l'indignation qu'ils conçurent de le voir avec le Sénat contraint de se réfugier chés eux fit assés bien augurer à quelques-uns de cette première démarche; jusque-là que Cicéron lui-même, après l'avoir improuvée dans les termes que je viens de rapporter, ne laissoit pas de convenir qu'à en juger par les témoignages de douleur que donnoient les Peuples de cette contrée & par tout ce qui se disoit dans les conversations particuliéres elle pourroit avoir une bonne issue. Pompée fuyant, disoit-il, est un spectacle qui a réveillé tous les esprits: il semble que cela ait rendu sa cause meilleure, & l'on parle déja de ne rien relâcher à César.

L'arrivée de Labienus, l'un des Lieutenans de ce dernier, le plus accrédité dans ses troupes, celui de tous en qui il avoit eu le plus de confiance & qui dans ces conjonctures là mêmes sur quelque mécontentement avoit quitté son Armée pour venir prendre la même qualité dans celle de Pompée, ne contribua pas

peu à fortifier ces espérances ; à quoi l'on peut ajoûter encore la retraite de Cæsoninus que l'on imputoit hautement à la crainte qu'il avoit eu de passer, en demeurant à Rome, pour complice de la révolte de son gendre.

Mais ces espérances ne durérent pas & on les vit bientôt après s'évanouir, à mesure que le tems de l'éxécution approchoit.

Les démonstrations d'attachement & de zèle que les Campaniens avoient données ne firent point que les levées auxquelles présidoit notre Proconsul, fussent ou plus abondantes ou plus volontaires ; & ces mêmes Campaniens, qui dans les premiers jours s'étoient montrés si passionnés pour la personne de Pompée, ne communiquérent point assés de cette ardeur à ceux de leurs Compatriotes qui étoient les plus capables de porter les armes, pour qu'elle balançât la crainte qui les avoit déja gagnés. On n'en vit point ou du moins il y en eut très peu qui donnassent gaiement leur noms: il falut à leur égard user de contrainte & les enroller de force, & quel fond faire sur une pareille milice ?

III. S'il eut été vrai que Pompée eût envoyé à Ariminum L. Cæsar, avec ordre de faire des propositions d'accommodement, il s'ensuivroit qu'il auroit lui-même su prendre son parti sur des commencemens si peu favorables. Quoi qu'il en soit, ce jeune homme dont le pére avoit été Consul en 689 & servoit alors en qualité de Lieutenant dans l'Armée de César son parent, après s'être aquitté de ce qui faisoit en apparence le sujet de son voyage, dit avoir quelque chose de plus secret à communiquer & il déclara, que Pompée seroit très fâché qu'on eût rien à lui reprocher sur sa conduite passée & sur-tout qu'on attribuât à mauvaise volonté ce qu'il n'avoit fait que dans la vue des intérêts de la République qu'il avoit toûjours préférés à ceux de ses proches & aux siens propres; & qu'il ne doutoit pas que César, également jaloux de la véritable gloire, ne se portât à sacrifier à cette même République ses espérances & son ressentiment : parce que, quelque juste qu'il pût être, il ne devoit pas prévaloir à cette réflexion, que les effets en pourroient tomber sur elle, au lieu qu'ils ne devoient porter que sur les particuliers qui l'avoient mérité. A ce début il ajoûta plusieurs choses qui tendoient toutes à justifier Pompée & que lui confirma à peu près dans les mêmes termes le Préteur Fabatus qui étoit venu avec lui.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Cruś.

Quoique dans des discours si vagues César ne vît rien qui eût trait à réparer les torts dont il se plaignoit : cependant, pour ne pas laisser échaper l'occasion de faire connoître ses intentions par le ministére de personnes qui pouvoient être avouées, il les pria l'un & l'autre, puisqu'ils avoient bien voulu venir lui notifier les volontés de Pompée, de ne pas dédaigner de lui rapporter aussi sa réponse, au moyen de quoi ils pourroient sans beaucoup de peine appaiser de grands troubles & délivrer l'Italie de la frayeur dont elle étoit agitée. Ensuite, après leur avoir protesté, que la gloire de la République avoit toûjours fait le premier de ses soins & qu'elle lui étoit plus chére que sa vie, il leur dit, qu'il n'avoit pu voir sans chagrin qu'on le privât des bienfaits du Peuple romain, ni apprendre qu'on lui eût retranché six mois du tems qu'il devoit commander pour l'obliger à revenir à Rome, comme si le Peuple qui avoit ordonné qu'il seroit réputé présent aux premiers Comices n'avoit pas en le dispensant de solliciter suffisamment fait connoître qu'il devoit achever son année ; que quelque sensible qu'il eût été à cet affront, il l'avoit souffert patiemment pour l'amour de la paix ; mais qu'ayant depuis écrit au Sénat pour lui demander que de part & d'autre on se démît du commandement, il n'avoit pas même pu obtenir cette justice ; qu'on avoit ordonné des levées dans toute l'Italie ; qu'on lui retenoit deux Légions qu'on lui avoit enlevées sous prétexte de les envoyer contre les Parthes ; que Rome étoit remplie de gens de guerre ; & à quel dessein tout cela, si ce n'étoit pour le perdre ? Que cependant il étoit encore prêt à se soûmettre à tout en considération de la République, pourvu que du moins Pompée partît pour sa Province, qu'il congédiât ses nouvelles troupes, que dans toute l'Italie on mît bas les armes, que la Ville cessât d'être en allarme, que la liberté des Comices fût rétablie & l'administration publique rendue au Sénat & au Peuple romain. Enfin César les pria de faire entendre à Pompée que, pour convenir tant du traité que des conditions & pour en jurer l'observation il faloit ou qu'il s'approchât de plus près ou qu'il permît qu'on l'approchât lui-même, n'y ayant point de voye plus sûre de se concilier sur leurs différends que d'en conférer ensemble.

Le 23e. de Janvier, qui étoit le lendemain du jour que Labienus étoit venu joindre Pompée & les Consuls à Théanum, L. Cæsar y arriva aussi & leur rendit compte de sa commission.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

Cicéron, qui ce jour-là même l'avoit trouvé à son passage à Minturnes, n'ayant pu apprendre de lui que les choses générales qui peuvent se dire en pareille occurrence, ne laissa pas de tirer des inductions assés justes du succès de la négotiation sur le choix qui avoit été fait d'un tel négotiateur. « J'ai vu, mandoit-il à son » ami le 23ᵉ. au matin, L. Cæsar portant à Pompée des propo- » sitions de paix très absurdes & dès-là très propres à trouver » place dans une tête éventée telle que celle de ce jeune homme. » C'est apparamment pour se moquer de nous que César lui a » donné charge de traiter d'une affaire de cette importance, si » tant est pourtant qu'il la lui ait donnée & que celui-ci, sur quel- » que parole lâchée devant lui, ne se soit pas de son chef ingéré » de faire des avances.

Ces propositions que Cicéron trouvoit si absurdes étoient néantmoins les mêmes ou à peu près qu'avant l'arrivée de Labienus & dans le tems qu'on étoit encore à Rome il avoit estimé les moins déraisonnables. Mais je ne m'arrêterai point à concilier ses différens sentimens. Cette diversité est dans la nature une suite trop ordinaire de l'instabilité de nos jugemens, dont les variations pour avoir chacune leurs causes, n'en sont pas plus honorables à ceux dans l'esprit de qui elles trouvent place.

Les voici ces propositions, telles qu'il les rapporte lui-même : » Que Pompée se rendroit à son Gouvernement d'Espagne, » que les nouvelles troupes seroient congédiées & les garnisons » retirées ; quoi faisant, César s'engageoit à se démettre de la » Gaule ultérieure entre les mains d'Ænobarbus & de la cité- » rieure dans celles de Considius Novianus à qui elles étoient » échues, à venir demander le Consulat en personne & à le sol- » liciter pendant les trois jours marqués par l'usage, consen- » tant qu'on n'eût point d'égard à sa demande s'il n'étoit pas » présent.

Pompée jugea autrement du projet proposé. La seule chose qu'on éxigea de plus fut, que César évacuât les Places qui n'étoient point de son Gouvernement, c'est-à-dire, celle d'Ariminum & les autres dont il s'étoit saisi ; & l'on promit, qu'immédiatement après qu'il auroit satisfait à ce préliminaire on retourneroit à Rome, où le traité recevroit sa derniére forme du Sénat à qui il seroit présenté.

La dépêche qui en contenoit les assûrances fut dressée par Sextius & ensuite rendue publique. En cela Cicéron blâmoit

doublement Pompée : premiérement, d'avoir fait choix d'un homme aussi peu stilé pour le charger d'une réponse de cette conséquence & qu'il auroit été plus capable de faire lui-même qu'aucun de ceux qui l'approchoient : en second lieu, d'avoir montré à toute la Terre qu'on ne refusoit à César rien de ce qu'il demandoit dans une conjoncture, où il étoit plus honteux de lui accorder quelque chose qu'il ne l'auroit été de lui céder tout lorsqu'il se bornoit à être tenu pour présent, parce qu'alors il n'avoit pas déclaré la guerre à sa Patrie.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

Les Consuls & plusieurs des Consulaires, avec qui Cicéron conféra à Capoue, désiroient fort que César s'en tînt à ces conditions. Il n'y eut que Favonius qui ne pouvoit se taire de ce qu'un Membre de la République donnoit la Loi à tout le Corps, mais il ne fut pas écouté ; car Caton, qu'il avoit pris pour son modéle & dont il ne copioit assés ordinairement que le mauvais, malgré tout ce qu'on en a vu, vouloit la paix & détestoit la guerre, se réservant toutesfois la liberté de dire son avis sur les articles en question lorsqu'il en seroit fait rapport au Sénat, ce qui faisoit déja trembler ceux qui les croyoient sérieux & qui se flattoient que César consentiroit à dégarnir les Villes.

Mais la tête du Sénat & le plus grand nombre des Magistrats soupçonnoient que ce projet n'avoit été mis en avant que pour amener Pompée ou retarder ses préparatifs : & si Cicéron, qui en avoit d'abord jugé comme eux, paroissoit avoir changé d'avis, c'est qu'il prêtoit à César des sentimens propres à lui faire préférer de moindres avantages à de plus grands, lorsque pour se procurer ceux-là il lui en coûteroit moins de crimes, & qu'il étoit persuadé que le Consulat le menoit également à son but. Car je n'estime pas qu'il faille prendre au pié de la letre ce qu'il écrivoit quelques jours après à Tiron ; que, si César revenoit contre ses propres avances & qu'il poursuivît sa pointe, il trouveroit à qui parler, sur-tout si on pouvoit réussir à lui barrer le passage de Rome & à l'investir lui-même, ce qui n'étoit pas impossible, au moyen des nouvelles levées qui étoient très nombreuses; mais qu'il n'oseroit mettre le pié hors des Gaules, où il étoit universellement haï à l'exception de la partie d'en deçà du Po, parce qu'infailliblement ces Provinces seroient perdues pour lui, outre qu'il seroit coupé par Afranius & Petreïus qui amenoient d'Espagne six Légions & par d'autres troupes auxiliaires.

Cet exposé, très peu éxact & très contraire à ce que je viens

de rapporter d'après lui-même écrivant à Atticus qui voyoit les choses de plus près & à qui il ne dissimuloit rien, montre seulement jusqu'où il portoit les ménagemens pour un Affranchi qu'il ne mettoit pas au-dessous de ses meilleurs amis & qu'un récit plus fidéle dans l'état de langueur où il étoit auroit jetté dans le désespoir & peut-être fait renoncer à la vie.

A quoi il faut ajoûter que, dans le moment où il parloit ainsi à Tiron, il venoit de recevoir des nouvelles de Pompée qui lui marquoit effectivement qu'en peu de jours il auroit sur pié une Armée considérable & qui lui donnoit encore d'autres espérances fondées sur la foiblesse de César de laquelle Labienus se rendoit garant.

Cependant de quoi que Pompée pût se flatter, on disoit & il étoit certain, que jamais son ennemi n'avoit été ni plus vigilant ni plus actif que depuis cette Députation; durant laquelle, s'il avoit eu dessein de traiter sérieusement & de bonne foi, il auroit certainement été plus tranquille.

Dans l'exposé que César lui-même a fait de ces articles, il a eu beau vouloir insinuer qu'on l'avoit voulu surprendre en éxigeant qu'il se retirât d'Ariminum & qu'il congédiât son Armée, sans autre sûreté que la parole de Pompée dont on auroit reculé l'éxécution tant qu'on auroit voulu, qui n'auroit pas empêché qu'on ne continuât la levée des nouvelles troupes & qui ne répondoit point à la demande d'une conférence particuliére sur laquelle il avoit le plus insisté.

La tromperie, s'il y en eut, ne vint que de lui: car ce fut ce temslà qu'il prit pour faire écrire par Testa à Cicéron, de ne pas s'éloigner de Rome & qu'il ne pouvoit lui faire de plus grand plaisir.

Cicéron fut un peu piqué de ce qu'il ne lui avoit pas écrit luimême & surpris de ce qu'ayant dans son camp son gendre Dolabella & Cœlius un de ses amis les plus intimes, il ne se fût pas plûtôt servi de l'un ou de l'autre pour lui faire savoir ses intentions que de Testa qui, comme nous l'avons vu, n'étoit auprès de lui qu'à titre de son protégé. Il ne laissa pas de répondre à ce dernier, qu'il lui seroit très difficile dans les conjonctures où l'on se trouvoit de faire ce que César désiroit, mais qu'il ne s'éloigneroit pas de ses maisons de campagne; qu'au surplus il ne s'étoit mêlé ni de levées ni d'aucunes autres affaires, & qu'il ne s'en mêleroit point tant qu'il y auroit quelque espérance d'accomodement.

Le

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

IV. Le 2. de Février Terentia & Tullie arrivérent à Formies, où Cicéron étoit avec son fils, son frére & son neveu. Il n'avoit pas cessé d'avoir ces deux jeunes gens sous ses yeux & il ne perdit pas non plus de vue leurs études, leur servant même de maître à la place de Dionysius qui s'étoit retiré de sa maison & d'auprès d'eux sous d'assés mauvais prétextes. Le dessein de Cicéron étoit de les envoïer se perfectionner dans les sciences à Athènes; si, conformément à l'accord projetté, Pompée fût allé à son Gouvernement d'Espagne où il étoit très résolu de l'accompagner.

Le voyage que deux jours après il fit à Capoue par ordre des Consuls & de concert avec eux ne lui apprit & ne lui fit rien présager de bon ni de leurs personnes ni de leur façon de procéder : il en parloit comme de gens sans tête & sans bras qui ne faisoient rien de ce qu'ils auroient dû faire ; & qui n'ayant point de but arrêté, n'agissoient & ne se mouvoient qu'avec une sorte d'indifférence & par maniére d'aquit, se remettant apparamment de tout sur Pompée comme sur celui dont c'étoit l'affaire. Ce l'étoit bien en effet ; depuis qu'abandonnant Rome, il avoit sur lui l'événement d'une rupture aussi éclatante : mais elle n'avoit pas cessé pour cela d'être la leur, & il y alloit de tout pour eux ainsi que pour ceux qui étoient témoins de leur indolence.

Pompée étoit le 4e. du même mois de Février à Luceria, occupé à faire la revue du peu de troupes qu'il avoit & dont jusque-là il avoit même ignoré le nombre : car il n'étoit déja plus question de paix. On avoit des lettres de Rome, où il en étoit venu de l'Armée de César & en particulier de Curion, dans lesquelles on se moquoit impitoyablement de la simplicité avec laquelle ce Général avoit donné dans un panneau aussi grossiérement tendu. Il n'étoit même déja bruit que de la diligence que faisoit l'ennemi ; non pour venir attaquer l'Armée, qui n'étoit pas formée à beaucoup près, mais pour enlever ceux qui n'auroient encore épousé aucun parti. Il ne s'agissoit donc pour ainsi dire que de savoir par où fuiroient les autres qui s'étoient déclarés ; nouveau sujet de délibérer.

Car si l'amour de la bonne cause & la honte de s'attacher à un Tyran qui peut-être, écrivoit Cicéron à Atticus, aimera mieux imiter Phalaris que de ressembler à Pisistrate, m'invitent à fuir avec Pompée ; la rigueur de la saison, cet attirail de Licteurs & de faisceaux entourés de laurier désormais aussi ridicule qu'em-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Coss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

barrassant, l'étourdissement du chef & le dénuement où il est de toutes choses, jusqu'à n'avoir pu faire un seul nouveau soldat & à ne s'en être apperçu pour ainsi dire qu'au moment de la montre, tout cela seroit bien plus capable de me retenir.

Le 7e. de Février C. Cassius Tribun du Peuple apporta à Capoue de la part de Pompée des ordres aux Consuls d'aller à Rome, d'y enlever l'argent du Thrésor & de revenir aussi-tôt le joindre : sous quelle escorte ? c'est ce que les dépêches ne portoient point, non plus qu'elles ne leur donnoient aucun expédient pour sortir de la Ville en cas qu'ils fussent arrêtés aux portes. Aussi lui répondirent-ils, que pour rendre la chose faisable il faloit que lui-même commençât par aller occuper le Picenum : mais le Picenum étoit déja perdu pour lui & pour les siens, & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ni lui ni les Consuls ni aucun des autres ne le savoient, hors Cicéron qui venoit de l'apprendre par une lettre de Dolabella ; & qui dès-lors regardoit César comme tellement le maître de l'Italie, qu'il ne doutoit pas qu'il ne le fût bien-tôt de Pompée s'il n'avoit déja un pié dans le vaisseau pour s'en éloigner.

Et voilà l'usage que César avoit fait de ces propositions de paix. Elles avoient servi à couvrir la marche la plus rapide & tout de suite à répandre la terreur, à empêcher les levées & les autres précautions que son Rival auroit pu prendre.

C'étoit encore une de ses ruses de faire courir des nouvelles tantôt bonnes tantôt mauvaises, suivant les circonstances où il se trouvoit & le besoin qu'il avoit d'augmenter la confiance ou de porter le désespoir dans le cœur des Républicains. Telles furent celles qui arrivérent à Formies le 9e. de Février : « Qu'Ænobarbus avoit un corps d'Armée considérable qui avoit encore été » renforcé par les troupes que Spinther & Thermus avoient amenées du Picenum, qu'on pourroit bien ôter à César la communication avec les siennes & qu'il paroissoit le craindre. On ajoûtoit que cette nouvelle, venue d'abord à Rome, avoit rassûré tous les Citoyens bien intentionnés & qu'elle avoit fort allarmé les méchans. M' Lepidus, Torquatus & Cassius, qui étoient avec notre Proconsul, n'hésitérent pas à y ajoûter foi. A son égard, elles ne produisirent d'autre effet que de lui faire retarder le renvoi de sa femme & de sa fille en cette Ville. Il fit réfléxion que cela donneroit trop à parler, & qu'on ne manqueroit pas de dire qu'elles venoient préparer les logis pour son retour à lui-même, à

quoi il étoit bien éloigné de ſonger, quelque inſtruit qu'il fût & par des voyes beaucoup plus ſûres que les affaires de Pompée étoient ſans reſſource & qu'il étoit prêt à abandonner l'Italie, & qu'il eût vu de ſes propres yeux qu'à Capoue & dans tous les environs on ne penſoit plus qu'à ſe ſauver.

Je ne veux pas dire au reſte que ſon intention fût d'abord de courir après Pompée ſans ſavoir où aboutiroit cette courſe, ni de quelle utilité elle lui pourroit être. Si Pompée demeuroit en Italie, il ne refuſoit pas de partager ſa fortune, au haſard de périr avec lui : mais, de le ſuivre en quelque endroit qu'il pût aller & de s'expoſer gratuitement à tous les dangers, c'eſt ce qu'il ne vouloit pas faire. Atticus tout Pompéïen qu'il ſembloit être le confirma lui-même dans cette opinion que les lettres de Dolabella & de Cœlius n'avoient pas peu contribué à lui faire prendre, d'autant que Céſar néxigeoit de lui rien davantage.

Ainſi, lorſque Pompée lui écrivit de ſa propre main de venir à Luceria où il ſeroit plus en ſûreté que par tout ailleurs, il ne fut point touché de la parole qu'il lui donnoit qu'Ænobarbus y viendroit auſſi avec ſes trente cohortes & qu'il étoit parti à cet effet de Corfinium. Il préſumoit que le rendez-vous de ces troupes & des autres, s'il y en avoit, n'étoit donné dans cette Ville qu'afin qu'elles puſſent marcher toutes enſemble lorſqu'il ſe verroit preſſé d'en ſortir, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver bien-tôt.

V. Cependant on raiſonnoit à Rome bien différemment de ce qu'il faiſoit à Formies, & cela, ſur le fondement de nouvelles toutes contraires & qui avoient encore moins de réalité.

Comme Pompée avoit écrit aux Conſuls de renoncer à conſerver les poſtes qu'ils tenoient & de lui amener au plûtôt ce qu'ils auroient ou pourroient amaſſer de troupes : ceux-ci s'étant enfin déterminés à revenir dans la Ville pour en enlever le Thréſor ; ils y arrivérent dans un moment où l'épouvante y étoit ſi générale & ſi grande, que Cruſcellus après l'avoir fait ouvrir ne ſe donna pas le tems d'y rien prendre. Une rumeur ſubite lui repréſenta Céſar arrivant, on voyoit déja, diſoit-on, ſes Cavalliers : il n'en falut pas davantage, il fit refermer ce dépôt, & il s'enfuit au plus vîte.

D'un autre côté Ænobarbus n'étoit déja plus dans le pouvoir d'éxécuter les ordres de Pompée, qui lui avoit pareillement mandé de tout abandonner pour le venir trouver avec ſes cohortes.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

César avoit prévenu tous ses mouvemens & l'avoit obligé de se renfermer dans Corfinium où il le tenoit bloqué, en attendant que l'arrivée de ses Légions le mît en état de l'assiéger dans les formes. Ce fut en vain qu'Ænobarbus dépêcha à Pompée Courriers sur Courriers & lui représenta pour l'exciter à venir qu'il y avoit le plus beau coup à faire, qui étoit d'envelopper César ou tout au moins de lui couper ses vivres: en vain il lui fit voir que s'il négligeoit cet avis il seroit cause de la perte de trente cohortes & d'un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers; ses instances, les soins qu'en attendant sa réponse il se donna pour la sûreté de la Place, comme de faire dresser des batteries de distance en distance, de pourvoir à tout ce qui étoit nécessaire d'ailleurs, & enfin l'obligation qu'il contracta solemnellement de récompenser ses soldats à ses frais en leur partageant ses propres domaines, tout cela fut inutile, Pompée ne se désista point de son premier dessein; & loin de se rendre aux raisons qu'on lui alléguoit, il n'en fit d'usage que pour entrainer les Consuls dans sa fuite & pour en rejetter les conséquences sur un homme à qui, dans un siécle plus heureux, on auroit décerné les plus grands honeurs pour n'avoir pas désespéré du salut de la République.

Cicéron ne laissa pas de partir le 17 de Formies pour se rendre auprès de lui; mais il ne passa pas Cales, petite Ville en deça de Capoue, d'où l'appréhension de tomber entre les mains de César, qu'on disoit être sur le chemin de cette Ville ou de celle de Luceria, le fit revenir à Formies. Car, quoiqu'à Cales même il eût reconnu que ce n'étoit qu'une fausse allarme il retourna sur ses pas, voulant encore une fois prendre l'avis d'Atticus sur son voyage. C'est ce qu'il fit par une lettre où il rapporte les raisons pour & contre & ne leur donne pas plus de force qu'elles n'en avoient en elles-mêmes.

Quelques jours après il fut informé qu'Ænobarbus étoit bloqué dans Corfinium, & cette nouvelle lui fut bien-tôt confirmée de toutes parts. Pompée, au lieu de voler à son secours, écrit aux Consuls de le venir joindre au plûtôt & avec le plus de troupes qu'ils pourroient, double faute que personne ne pouvoit se persuader qu'il fût capable de faire. Mais Cicéron tenoit le contraire pour certain & il ne doutoit en nulle façon qu'il n'abandonnât cette Ville, Ænobarbus & tous ceux qui la défendoient avec lui; la frayeur l'avoit saisi, elle lui faisoit perdre tous les

autres objets de vue il ne songeoit qu'à fuir & n'étoit occupé que du soin d'en préparer les moyens. « Et vous voudriez en-» core, écrivoit le même Cicéron à Atticus, car je sais quels » sont vos sentimens, vous voudriez que j'en fusse le compa-» gnon, moi qui dans tout ceci vois à merveilles de qui je dois » m'éloigner, & ne puis voir de même qui je dois suivre. Vous » ne gagnerez rien à me rappeller ce prétendu bon mot, qu'il » vaut mieux fuir avec Pompée que vaincre avec César : je le » dirois encore, si le Pompée d'aujourd'hui ressembloit à celui » d'autresfois ou du moins à celui qu'il paroissoit être : car quant » à ce Pompée qui s'est mis à fuir avant que de savoir devant » qui il fuyoit & où il alloit, qui nous a abandonnés nous & » nos héritages, qui a abandonné sa Patrie, qui abandonne » maintenant l'Italie ; si je l'ai mieux aimé, j'en dois être rassa-» sié, car je suis confondu.

Dès le 25 Cicéron étoit déja instruit de la reddition de Corfinium & de la maniére noble & généreuse dont s'y étoit comporté César, puisqu'il disoit de lui, « qu'il recueilloit des éloges » dans la plus mauvaise cause, tandis que Pompée dans la meil-» leure n'amassoit que du mépris, que l'un avoit mérité le titre » de conservateur de ses ennemis, au lieu que l'autre n'avoit » été que le déserteur de ses amis : car, ajoûtoit-il, de quelque » sentiment qu'on soit prévenu pour lui, comment l'excuser » d'avoir abandonné tant de Citoyens? Si ç'a été par crainte, » quelle lâcheté ! ou si, comme le pensent quelques-uns, il a cru » que le carnage auquel il les exposoit le rendroit plus favora-» ble, quelle abominable politique !

Cicéron n'étoit pas le seul qui pensât ou qui parlât si désavantageusement de Pompée. Voici comme Cœlius s'en expliquoit dans une de ses lettres : « Avez-vous vu un plus pauvre hom-» me? Faloit-il tant faire de fracas pour finir d'une maniére si pi-» toyable? Avez-vous vu au contraire, un autre homme que César » pour la promptitude dans les expéditions & pour la modération » dans la victoire ? Que direz-vous maintenant de ses soldats, » que vous en semble dans cette guerre qu'ils ont achevée dans un » païis très rude & très froid & dans le fort de l'hyver, les pren-» driez-vous pour des gens nourris dans la mollesse?

César connoissoit bien celui à qui il avoit affaire : lui seul avoit jugé de Pompée, non par les événemens précédens, mais par le fond de son caractére. Cicéron, qui avoit pour lui des préventions que l'amitié & une longue habitude n'avoient fait que rendre plus fé-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

duifantes, ayant enfin ouvert les yeux ne fentoit plus pour lui que de la pitié.

Dans ces circonftances, Céfar lui écrivit & le fit affûrer, qu'il lui avoit fait plaifir de fe tenir tranquille & qu'il ne lui demandoit autre chofe pour l'avenir. Il dépêcha en même-tems le jeune Balbus au Conful Crufcellus pour l'engager à retourner à Rome, promettant de lui faire avoir un bon Gouvernement s'il fe rendoit à cette invitation : mais Crufcellus étoit déja parti.

Pompée de fon côté preffoit Cicéron de le venir trouver à Brindes, pour avifer enfemble aux moyens de foulager la République affligée : fa Lettre ne contenoit prefque rien de plus. La réponfe que Cicéron y fit étoit au contraire très longue ; & quoiqu'elle fût pleine de ménagemens & d'égards pour la perfonne de ce Chef, on ne laiffe pas d'y voir très diftinctement que notre Proconful n'y entroit dans le détail de tout ce qu'il avoit fait, que pour lui faire mieux fentir que, fi les chofes avoient mal tourné, c'étoit fa faute & non celle d'Ænobarbus fur qui il avoit la mauvaife foi de la rejetter. Et c'étoit bien inutilement qu'il montroit les minutes des Lettres qu'il lui avoit écrittes pour l'avertir de ne fe point attendre à lui & de ne fe pas laiffer renfermer : tous les gens fenfés lui donnoient le tort. Ainfi Pompée, après avoir eu l'eftime, l'amitié & la confiance de la plûpart, en étoit alors auffi malvoulu que méprifé ; tandis que fon Rival, que l'on avoit toûjours craint & de qui l'on s'étoit encore plus défié, avoit fubjugué tous les cœurs & gagné la bienveillance de tout le monde. C'eft ce qui faifoit dire encore à Cicéron, que fi Céfar ne répandoit point de fang & qu'il fût contenir les fiens fur le pillage, fes plus grands ennemis deviendroient infailliblement fes panégyriftes.

VI. Au commencement de Mars, Céfar fe mit à la pourfuite de Pompée : & il y en avoit qui croyoient que s'il le pouvoit joindre avant qu'il paffât la Mer, il ne faloit point défefpérer de la paix ; qu'autrement, la guerre ne pourroit être que très fanglante.

Malgré le peu de vraifemblance qu'il y avoit à un accommodement de quelque nature qu'il pût être, Céfar ne négligea aucune occafion de faire dire qu'il y étoit très porté, infiftant principalement fur une entrevue avec Pompée & voulant qu'on lui fît entendre qu'ils feroient bien-tôt d'accord s'ils traitoient immédiatement & de vive voix. Il y employa d'abord un Cn. Ma-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

gius Cremona Chef des ouvriers de ce dernier, qu'il avoit pris prisonnier sur le chemin de Brindes, qu'il lui renvoya avec ses instructions, & dont il est dit contre la vérité, dans le commentaire de la guerre civile, qu'il n'entendit plus parler depuis. Arrivé devant Brindes, il fit encore une nouvelle tentative par l'entremise de L. Scribonius Libo, à qui il envoya L. Caninius Rebilus pour le prier de s'interposer dans cette affaire. Libon en parla à Pompée de qui il ne put tirer d'autre réponse, sinon, qu'on ne pouvoit traiter sans les Consuls qui avoient déja passé la Mer. P. Vibullius Rufus avoit aussi été chargé de la part de César de proposer des conférences: enfin Balbus l'oncle, avec qui Cicéron entretenoit une correspondance assés étroite & dont il ménageoit l'amitié pour le besoin, répondant à quelque Lettre de notre Consulaire sur quelques discours approbatifs de la conduite de César qu'il avoit tenus au jeune Balbus son neveu, lorsqu'il avoit passé par Formies, lui avoit écrit au nom du même César vers la fin de Février, pour l'engager à travailler à la réconciliation des deux Chefs comme à une œuvre vraîment digne de lui & qui seroit très agréable à son Patron en l'assûrant que lui (Cicéron) pouvoit en disposer & prétendant qu'il seroit avoué de lui en tout. Mais Cicéron tint si peu de compte de ses avances, que dès le 4e. de Mars il avoit tout préparé pour se retirer vers Pompée, qu'il n'estima jamais moins & dont il n'eut jamais plus de raisons de se détacher. Toutes ces considérations cédérent à la honte de l'abandonner dans ses disgraces & au dépit que lui causérent certains propos qui lui furent rapportés de gens du bon parti qui demeurant chés eux ne laissoient pas de trouver à redire de ce qu'il tardoit tant à rejoindre ce Général.

Il n'éxécuta néantmoins pas si-tôt son dessein. Il attendit à Formies des nouvelles de ce qui se passeroit à Brindes: il en attendit aussi de Spinther & d'Ænobarbus, pour savoir s'ils se retireroient auprès de Pompée; car plusieurs Magistrats & un assés grand nombre de Sénateurs étoient retournés à Rome. Sosius & Lupus Préteurs, que Pompée avoit cru devoir le devancer à Brindes, étoient au contraire allés reprendre leurs fonctions dans la Ville: Lepidus lui-même devoit partir le 7e. de Mars pour s'y rendre: les autres ne suivoient Pompée que parce qu'ils avoient des raisons personnelles de craindre César. Cicéron, à qui il étoit libre de se tourner de quel côté il voudroit, ne balan-

çoit pas même sur ce qu'il avoit à faire ; & résolu de congédier ses Licteurs , il n'attendoit que l'arrivée d'un Courrier pour aller voir sa maison d'Arpinum pour la derniére fois & s'embarquer ensuite avec son frére, qu'il avoit inutilement conjuré de demeurer.

Atticus cependant n'étoit plus de cet avis ; & toutes les Lettres que Cicéron en avoit reçues depuis le 23[e]. de Janvier, quatre jours après que Pompée étoit sorti de Rome, lui marquoient assés clairement, qu'il y auroit de la folie à se rendre le compagnon de sa fuite sans savoir où elle le méneroit, & qu'il y avoit beaucoup plus de sûreté & de bienséance pour lui à faire agréer à César qu'il se tînt éloigné de la Ville. La difficulté qu'y trouvoit notre Proconsul étoit de demander cela comme une grace : il croyoit que c'étoit trop faire que de se rendre suppliant pour si peu de chose , mais que ce seroit bien pis s'il étoit refusé : que s'il ne l'étoit pas & que César au contraire voulût le gratifier du triomphe , il ne pourroit l'accepter sans se perdre de réputation ni le refuser sans s'exposer à sa colére , qui éclatteroit avec bien plus de fondement qu'autresfois , lorsqu'il fut si piqué de ce qu'il n'avoit pas voulu prendre de sa main une Commission de Vigintivir. Il est vrai que cela étoit embarrassant , mais on entrevoit qu'Atticus craignoit encore plus de la part de Pompée , dans l'esprit de qui il ne doutoit pas que son ami ne fût très mal : car , s'il avoit de quoi s'excuser envers lui de ne l'avoir pas été trouver à Brindes , en ce que César lui en avoit barré le passage , il pouvoit bien se défier qu'il ne lui pardonneroit pas d'avoir mieux senti que lui la foiblesse des Villes municipales, le peu que produiroient d'hommes les nouvelles levées, la nécessité de faire la paix, les fautes qu'il avoit faittes en quittant la Ville capitale , en y laissant le Trésor , en souffrant qu'on lui enlevât le Picenum , & enfin en abandonnant Ænobarbus.

VII. Tout cela ne fut pas capable d'arrêter Cicéron ; & les préventions où il étoit contre César , fortifiées par le point d'honeur qu'il se faisoit de se tenir inviolablement attaché à la bonne cause , l'aveuglérent entiérement sur le danger qu'il y avoit à suivre un Chef aussi peu propre à la faire valoir.

Atticus eut beau lui insinuer que, si César usoit avec modération de ses avantages , il n'étoit pas prudent de commencer par s'interdire toute espérance de s'en rapprocher, Cicéron rejetta

jetta bien loin toutes les vues de retour fondées sur ce principe, n'imaginant pas que celui-là pût ne point abuser de sa fortune sur les conjectures qu'il tiroit de sa vie, de ses mœurs, de ses actions passées, du motif qui lui avoit fait prendre les armes, du caractére de ceux qui l'environnoient, & de la résistance que le Sénat & les partisans de cette Compagnie lui avoient faitte.

Le 10[e]. de Mars on lui fit voir une Lettre venant de Capoue qui portoit, que Pompée avoit passé la Mer le 4[e]. du même mois avec toutes ses troupes, qu'on faisoit monter à 30 mil hommes, & avec lui les Consuls, les Tribuns, les Sénateurs, leurs femmes & leurs enfans. Il reçut en même-tems de César la Lettre suivante.

César Imperator à Ciceron Imperator.

» La diligence que je suis obligé de faire pour rejoindre mes » Légions m'ayant à peine laissé le tems de voir notre cher Furnius, sans pouvoir ni lui parler ni l'entendre à mon aise, elle » ne m'a cependant pu retenir de vous écrire, de le dépêcher » vers vous & de vous rendre graces, chose que j'ai souvent » faitte par le passé & que je prévois devoir faire encore plus » souvent à l'avenir, à cause des sujets que vous m'en donnez. » Dans l'espérance que j'ai d'arriver bien-tôt à Rome, je vous » prie par-dessus tout que je vous y trouve, afin que je puisse » mettre à profit votre conseil, votre crédit, la considération » que vous y avez, en un mot, votre secours en toutes choses. » Vous me pardonnerez ma précipitation & la briéveté de cette » Lettre. Furnius vous en dira davantage.

On ne sait point quelles paroles lui porta Furnius & la réponse que Cicéron fit à cette Lettre & que nous avons ne nous en apprend rien : cette réponse que César rendit publique roulle presqu'entiérement sur les raisons qu'avoit son auteur de croire qu'il étoit plus propre que tout autre à s'entremettre de la réconciliation & de ménager les intérêts de Pompée autant qu'il avoit fait les siens. Au reste elle essuya la critique de quelques esprits mal tournés qui furent choqués d'y voir ; premiérement, qu'en parlant à un homme comme César, Cicéron qui l'exhortoit à rendre la paix à sa Patrie, l'eut rappellé à sa prudence admirable ; secondement, qu'il y traitât d'injuste le refus qu'on avoit fait de le laisser jouir du privilége que le Peuple lui avoit

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

accordé. Mais Cicéron se croyoit tellement au-dessus de la censure à cet égard, qu'il avoit lui-même donné plusieurs copies de cette réponse pour faire connoître que, si un refus aussi malfondé étoit la cause de la guerre, il ne l'approuvoit point. Sur le reste il étoit bien éloigné de craindre qu'on lui reprochât ou bassesse ou flatterie, puisqu'il avouoit être encore prêt à se jetter à ses piés s'il pouvoit obtenir la paix à ce prix.

César ne répliqua point, Balbus & Oppius prirent sa place, & Cicéron comprit ce que cela vouloit dire. Ces deux Favoris s'appuyant sur une Lettre que ce grand homme leur avoit écritte en commun, & dont Cicéron lui-même ne pouvoit en effet s'empêcher d'admirer la sagesse, firent ce qu'ils purent pour l'engager à renouer la négociation.

Dans cette Lettre César, après leur avoir témoigné sa satisfaction de ce qu'ils approuvoient ce qui s'étoit passé à Corfinium, leur apprenoit qu'il s'étoit de lui-même déterminé à traiter les vaincus avec la plus grande douceur, parce qu'il avoit espéré que cela pourroit lui servir à faire revenir Pompée; il ajoûtoit, » Tentons, s'il est possible, de recouvrer par cette voye l'affection de tout le monde & à nous assûrer une victoire durable, puisqu'aussi-bien les autres ne sont parvenus par des moyens de rigueur qu'à se rendre odieux & que le seul Sylla, que je n'ai garde de me proposer pour modéle, a trouvé le secret d'établir sa domination par la cruauté. Prenons pour nous une autre route, & n'employons à nous rendre supérieurs à eux que la clémence & la libéralité..... Si les Officiers de Pompée qui sont tombés en mes mains & que je lui ai renvoyés, veulent être reconnoissans, ils l'exhorteront à préférer mon amitié à celle des gens qui ont toûjours été les plus grands ennemis de l'un & de l'autre.

Balbus & Oppius paroissant donc persuadés que le premier soin de César, lorsqu'il arriveroit à Rome, seroit de travailler à se reconcilier avec Pompée; ils s'efforcérent de faire entrer Cicéron dans leurs vues, en lui représentant qu'il n'y avoit rien de plus louable. C'est pour cela qu'ils l'invitoient à se rendre en cette Ville, & que Balbus le pressoit d'écrire à César pour lui demander une escorte, au moyen de laquelle il pût sûrement aller & venir de l'un à l'autre & se donner les mouvemens nécessaires pour les rapprocher.

VIII. Outre que Cicéron avoit de bonnes raisons pour douter

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Cruc.

que César en eût la moindre envie, il y trouvoit plus de difficulté que jamais, en le supposant comme il faisoit avec plusieurs autres occupé de la pensée de se faire Consul; car, par la retraite de ceux qui l'étoient, on ne tomboit pas seulement en interrégne, on demeuroit sans Interrois qui pussent les représenter & tenir à leur place les Comices hors desquels on ne pouvoit leur nommer des successeurs. Pour les entretenir dans cette erreur, autant que pour sonder les volontés, César faisoit courir le bruit, que les Préteurs présideroient aux Comices, ce qui étoit sans éxemple; & de tout cela notre Consulaire concluoit, qu'il n'y avoit point de paix ni à proposer ni à espérer, & que ce redoutable Candidat alloit commencer par affamer Rome & toute l'Italie.

La vérité est cependant qu'il ne pensoit à rien de semblable, & qu'il auroit cru assés faire pour le présent que d'engager Cicéron à revenir à Rome; mais cette derniére tentative ne lui réussit pas plus que les précédentes; Cicéron avoit découvert l'hameçon sous l'appas que ses deux Confidens lui avoient préparé, & il n'en étoit que plus ferme dans ses résolutions.

La nouvelle qui avoit couru de l'embarquement de Pompée, n'étoit pas vraie; car, gens qui l'avoient vu à Brindes, assûrérent notre Proconsul qu'il y étoit encore le 8[e]. de ce mois de Mars & le 20[e]. il eut avis par Lepta, qu'il y étoit assiégé par mer & par terre; de maniére qu'il ne lui étoit plus possible d'en sortir.

Ici toute la tendresse de Cicéron se reveille pour ce Général; & loin de s'applaudir de n'être pas renfermé avec lui, comme auroit fait tout autre qui n'auroit été attaché qu'à sa fortune, il regrette uniquement de ne pas partager ses malheurs. Ces retours vers un homme qui, selon l'expression d'Atticus, avoit moins fait pour mériter d'être ami de Cicéron, que Cicéron n'avoit dit pour le faire croire, peuvent bien ne pas s'accorder avec la maniére dont il en parloit auparavant; mais outre que les résolutions prises dans le chagrin que cause une fausse démarche ne sont pas de longue durée, c'est que la pitié n'est pas toute réservée à l'estime; que Pompée, pour avoir perdu celle de notre Consulaire, n'étoit pas déchu du droit d'en être plaint; & qu'enfin le même Cicéron, qui semble se laisser aller à ce sentiment, ne s'y prête en effet qu'après avoir pris sa détermination de la justice de la cause, ce qui écarte du moins à cet égard toute idée de foiblesse & le met à couvert de blâme.

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

Une Lettre de César à Balbus, que celui-ci renvoya à Cicéron, confirmoit le contenu de celle de Lepta. « Le 9e. de Mars, lui » marquoit César, je suis arrivé devant Brindes où je suis campé. » Pompée est dans la Ville; il m'a fait porter par Magius des pro- » positions, auxquelles j'ai répondu comme il convenoit; c'est » de quoi j'ai voulu vous informer aussi-tôt; lorsque je verrai jour » à quelque composition, j'aurai soin de vous en instruire.

Il s'expliquoit plus clairement dans une autre dattée du 14e. de Mars & adressée à Q. Pedius, qui l'envoya de Capoue à Cicéron le 24e.; il y marquoit, comme dans la précédente, que Pompée étoit dans Brindes, & que lui César étoit campé aux portes. Il y disoit de plus, qu'il avoit entrepris un grand ouvrage & qui lui coûteroit bien du tems à cause de la profondeur de la Mer, que cependant il n'avoit rien de mieux à faire, que des deux pointes du Port il faisoit travailler à une jettée qui obligeroit nécessairement Pompée à sortir avec ce qu'il avoit de troupes, ou à l'en empêcher pour toûjours.

Ce qu'il avoit prévu arriva. Pompée chargea plusieurs Vaisseaux de ce qu'il avoit pu amasser de soldats, & sortit du Port le 17e. Le lendemain César entra dans Brindes, dont il harangua les habitans; & après avoir laissé une Légion dans cette Ville, une autre à Tarente & une troisiéme à Siponte, il se mit en chemin pour Rome, où il vouloit arriver le premier d'Avril, pour en partir après quelque séjour & tourner du côté de l'Espagne.

Le 26e. Cicéron reçut de lui la Lettre suivante, en réponse d'une où il l'avoit loué de sa clémence dans l'affaire de Corfinium. « Vous pouvez bien dire, me connoissant comme vous » faittes, que rien n'est plus éloigné de mon caractére, que » la cruauté: ainsi je ne me fais pas seulement gré de ce que » j'ai suivi mon penchant naturel, je me réjouis & je triomphe » de ce que la conduite que j'ai tenue a mérité votre appro- » bation: je m'embarrasse peu qu'on dise que ceux que j'ai re- » lâchés reviendront contre moi & me feront la guerre; car » rien n'est plus à ma gloire que d'être toûjours le même, sauf » à eux de demeurer ce qu'ils sont. Pour vous, je vous prie » d'être à Rome quand j'y arriverai, afin que je puisse m'aider » en toutes choses de vos conseils & de vos autres avantages » comme j'ai coûtume de le faire: soyez persuadé que personne » ne m'est plus agréable que votre gendre Dolabella; Je lui en-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus. L. Cornel. Lent. Crus.

» aurai l'obligation, car je ne pense pas qu'il puisse ne vous y pas » engager, vû les sentimens d'amitié & de bienveillance qu'il a » pour moi.

IX. Cette Lettre ne précéda que de quelques jours l'arrivée de César & l'entretien que Cicéron eut avec lui. Voici le compte qu'il en rendit à Atticus. « Sur les deux articles que vous sa- » vez, j'ai suivi votre conseil, car j'ai parlé de façon à mériter » plûtôt son estime que ses remercimens : sur le troisiéme, je me » suis tenu ferme à ne point aller à Rome, en quoi nous nous » étions flattés qu'il seroit plus facile à se relâcher : rien moins » que tout cela ; il a prétendu que mon refus étoit la condam- » nation de sa cause & que ne venant point à Rome, les au- » tres seroient moins prêts à s'y rendre : j'ai répondu à cela, que » leurs cas étoient differens : pour abréger, venez-y donc, a-t-il » ajoûté, & venez-y pour y traiter de la paix. Vous en rappor- » terez-vous à moi, ai-je répliqué ; Il ne me siéroit pas, a-t-il » dit, de vous prescrire quelque chose. Eh bien, ai-je repris, » voici ce que je dirai ; que le Sénat n'est point d'avis qu'on » porte la guerre en Espagne, ni qu'on fasse passer des troupes » dans la Gréce : je déplorerai ensuite le malheur de Pompée . . . . » Voilà précisément, s'est-il écrié, ce que je ne veux point » qu'on touche. Je le pensois bien ainsi, continuai-je alors, » c'est pour cela que je ne veux point me trouver présent, » parce qu'il faut de toute nécessité ou que je parle de cela & » de beaucoup d'autres choses dont il ne me seroit pas possi- » ble de me taire, ou que je me tienne éloigné. Le résultat de » sa part a été que j'y pensasse ; il n'avoit que cette issue pour se » tirer du détroit où je l'avois amené, & je n'ai pas cru lui devoir » contredire : voilà de quelle maniére nous nous sommes sépa- » rés. Je pense donc à présent qu'il me hait tout de bon : à mon » égard, je suis très content de moi, ce qui ne m'étoit pas arrivé » depuis long-tems.

Une autre chose que César lui dit & qu'il ne faut pas ou- blier ; c'est que, puisqu'il ne pouvoit pas se gouverner par ses conseils, il en suivroit d'autres & que tous lui deviendroient bons.

De là César se rendit à Pedum aux environs de Rome, & Cicéron prit le chemin d'Arpinum, où il donna au commence- ment d'Avril la robe virile à son fils ; ce qui fut très agréable aux habitans de cette petite Ville, consternés d'ailleurs de même que tous ceux des autres par les approches d'une guerre dont

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

ils ressentoient déja une partie des calamités.

Le 3e. Cicéron étoit à Laterium, où il demeura quelques jours à attendre des nouvelles de Rome & à consoler son frére de la fuite de son fils, qui avoit eu la perfidie d'écrire secrettement à César & de lui offrir ses services au préjudice de ce qu'il leur devoit à l'un & à l'autre.

Il y reçut la visite de Curion de qui il apprit bien des choses, entre autres, que tous ceux qui avoient été condamnés à l'éxil, en vertu des Loix de Pompée contre la brigue & la violence, seroient rétablis, & qu'il entendoit (lui Curion) se servir de tous ceux-là pour réduire le reste de la Sicile où il alloit en qualité de Propreteur; que l'Espagne pouvoit être considérée comme déja soumise, que César n'en sortiroit que pour suivre Pompée quelque part qu'il fût, parce que sa mort mettroit fin à la guerre & que c'étoit là le chemin le plus court; que le même César, dans un mouvement de colére, avoit été prêt à tuer le Tribun Metellus; que, si cela étoit arrivé, il y auroit eu bien du sang répandu; qu'il avoit autour de lui beaucoup de gens qui l'excitoient au carnage; que s'il ne s'y portoit pas, il ne faloit l'attribuer ni à la douceur de sa nature, ni à défaut de volonté, mais à l'opinion qu'il avoit que la clémence étoit plus propre à lui gagner le Peuple; & que s'il sentoit une fois en avoir perdu l'affection, il se lâcheroit à la cruauté; qu'il avoit été étonné du mécontentement que ce Peuple avoit fait paroître à l'ouverture du Trésor; & que le trouble où cela l'avoit jetté, étoit cause qu'il ne l'avoit point harangué, & qu'il étoit parti de très mauvaise humeur. Sur ce que Cicéron lui demanda, s'il voyoit apparence à croire que César laissât subsister quelque forme de République, ce jeune homme répondit qu'il ne faloit pas s'y attendre. Il ne laissoit pas de craindre la flotte de Pompée; & il avoua, que si elle venoit au secours de la Sicile, il ne l'attendroit pas. » Mais que signifient, ajoûta Cicéron, ces six faisceaux entou» rés de laurier que je vois avec vous? Si c'est le Sénat qui vous » les a donnés, comment peuvent-ils être entrelacés de lau» rier; & si c'est César, pourquoi n'y en a-t-il que six? Je vou» lois, répliqua-t-il, les tenir au nom du Sénat, n'eût-ce été que » sur un faux décret, attendu que dans la régle c'étoit à lui à me » les donner: mais comme il hait cette Compagnie beaucoup » au-delà de ce qu'il a jamais fait, vous tiendrez tout de moi, a» t-il dit; & si je n'en ai pas douze, c'est que je n'ai pas voulu,

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

A la suite de ce discours Cicéron lui ayant témoigné le regret qu'il avoit, de n'avoir pas demandé à César la même permission que Philippus en avoit obtenue & qui étoit de demeurer neutre ; mais qu'il avoit craint d'être refusé après avoir refusé lui-même ce que César lui avoit demandé, Curion lui répondit en homme qui se faisoit fort de tout & même de le mettre dans les plus intimes bonnes graces de César, jusqu'à prendre sur son compte de faire agréer à ce Dictateur le lieu qu'il voudroit choisir pour sa retraite, jusqu'à lui dire que César n'auroit point été fâché quand il ne l'auroit point trouvé en Italie.

Je puis me tromper dans mes conjectures : mais il faut, ou renoncer à en tirer des circonstances les plus concluantes, ou convenir que ce voyage & ces avances de Curion étoient concertés avec César qui, toujours prévenu du poids que donneroit à sa cause la jonction de Cicéron & du tort qu'il feroit à celle de son Rival s'il pouvoit l'en détacher ou tout au moins le lui rendre inutile, se retournoit dans tous les sens & le faisoit tâter par tous ses amis pour l'amener à son point. Soit défiance soit aveuglement, Cicéron ne profita d'aucune de ces ouvertures, pas même de celle qui lui facilitoit l'exécution du dessein qu'il avoit de passer en Gréce : & le 14e. d'Avril il croyoit, sur d'autres arrangemens tout différens, se mettre en Mer sûrement & à découvert ; en sorte que sur la fin du même mois, il n'étoit retenu que par le mauvais tems.

X. Le retour de son neveu & la nécessité où son frére & lui furent de s'en cacher, parce qu'il pouvoit n'être revenu à la maison paternelle que pour les épier l'un & l'autre, lui firent changer de langage : car depuis il ne parla plus de la Gréce & il paroissoit avoir envie de se rétirer à Melita ou dans quelque autre lieu encore plus désert ; & pour mieux couvrir sa marche, il devoit traverser en biaisant la Pouille, de-là venir à Siponte, & de Siponte faire ce trajet qui n'est guére que de trente lieues.

La raison qu'il avoit de se hâter, c'est qu'il comptoit que Dolabella, qui commandoit une partie de la flotte que César avoit sur la Mer Adriatique, favoriseroit son passage & que Curion, qui tenoit le détroit de Sicile, ne le traverseroit pas malgré le mystére qu'il lui en avoit fait. Outre son fils, son frére & son neveu, il vouloit encore emmener avec lui, Mesci-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

nius Rufus qui avoit été son Questeur & quelques autres personnes d'une plus grande considération.

Il étoit sur le point de se mettre en chemin, lorsqu'il reçut coup sur coup trois Lettres, une de César, une d'Antoine & une de Cœlius, qui tous trois le détournoient, chacun dans le stile qui lui convenoit, de songer à s'éloigner dans la conjoncture présente. César en particulier, retenant toûjours le caractére de modération & de douceur qui le rendoit si digne de l'Empire de l'univers, lui marquoit, qu'il avoit toûjours assés bien jugé de lui pour le croire incapable de rien faire contre la prudence; que cependant la même amitié qui le rendoit attentif aux bruits qui se répandoient sur son compte l'avoit engagé à lui écrire pour le conjurer, de ne pas hasarder, dans le déclin des affaires de Pompée, une démarche qu'il n'avoit pas voulu faire dans sa plus grande prospérité: il lui représentoit qu'en même-tems qu'il agiroit contre ses propres intérêts, il donneroit la plus cruelle atteinte à leur amitié, s'il paroissoit ne vouloir pas céder à la Fortune qui lui avoit été aussi favorable qu'elle avoit été contraire à ceux de l'autre Parti; qu'on ne penseroit jamais qu'il se fût déterminé par le mérite de la cause, puisqu'elle n'étoit pas aujourd'hui différente de ce qu'elle étoit lorsqu'il s'étoit abstenu d'y prendre qualité, mais qu'on en concluroit que lui César auroit fait quelque chose qui l'auroit éloigné de lui; que ce seroit donc le plus mauvais office qu'il pût lui rendre & à quoi il éxigeoit de lui, au nom de leur amitié, qu'il ne songeât point. Il lui demandoit en dernier lieu, s'il étoit quelque chose de plus convenable à un homme de bien, d'un caractére pacifique, en un mot à un bon Citoyen, que de se renfermer dans la neutralité; que bien d'autres s'y seroient tenus, s'ils avoient cru y trouver leur sûreté; mais que pour lui (Cicéron) il n'avoit rien ni de plus honorable ni de plus certain à se proposer, le connoissant d'aussi longue-main qu'il faisoit & ayant par devers lui les témoignages d'une affection qui, fondée sur l'estime la plus persévérante, ne pouvoit se démentir.

Quelque bonne opinion que l'on ait de l'esprit de Cicéron, on auroit peine à imaginer ce qu'il auroit pû répondre à une pareille Lettre; & il est très probable que, n'étant point disposé à y déférer, il aima mieux se taire que de la contredire. Il en usa autrement à l'égard de Cœlius & d'Antoine; celui-là lui faisoit sentir que sa retraite seroit cause de la ruine de ce qu'il

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

qu'il avoit de plus cher au monde, que César n'entendroit aucune raison là-dessus, & qu'il ne devoit pas se flatter qu'il fût toûjours aussi aisé à appaiser qu'il l'avoit été par le passé, qu'il étoit aigri & qu'il ne pardonneroit à personne, qu'il attendît du moins à partir que l'affaire d'Espagne fût décidée. Cicéron auroit peut-être encore résisté à ces avis, mais les larmes des siens le forcérent à s'y rendre.

Dans la réponse qu'il fit à Cœlius, il rejetta bien loin la pensée qu'il lui attribuoit de vouloir rejoindre Pompée; convenant de l'imprudence qu'il y auroit à renoncer aux espérances qu'il pouvoit fonder sur l'amitié de César, pour se mettre inconsidérement à la merci de toutes les disgraces & s'engager dans la guerre civile, contre un homme qu'il devoit croire être content de lui, pour l'amour d'un autre qui ne l'étoit ni ne pouvoit l'être.

C'est à propos de cela qu'il disoit, qu'Hortensius s'étoit quelquesfois vanté de n'avoir jamais pris de part aux dissentions civiles: mais qu'en s'abstenant à son exemple d'y entrer; on lui en devoit tenir d'autant plus de compte, qu'on savoit bien que dans Hortensius c'étoit défaut de courage, & qu'il ne présumoit pas qu'on dût lui faire le même reproche. Ensuite, après avoir avoué que cette vie errante qu'il menoit pouvoit bien le faire soupçonner de chercher la solitude; il l'assûroit que, quand même il y seroit tout résolu, il ne s'y confineroit point sans sa participation & sans l'agrément du même César.

Sur l'article des malheurs domestiques, que Cœlius lui avoit fait envisager pour le distraire de son dessein, il disoit « que » les malheurs menaçoient également tous les Citoyens; & que, » pour les détourner de dessus leur têtes, il n'avoit pas tenu à lui » qu'en plus d'une occasion il n'en eût pris les risques sur la sienne » & sur celle des siens; que s'il restoit à l'avenir quelque ombre de » République, le souvenir qu'il laissoit après lui seroit pour son » fils un assés ample patrimoine; & que si elle étoit totalement » anéantie, ce fils ne seroit pas autrement traité que tous les » autres. A l'égard de Tullie, dont le sort joint à celui de Dolabella ne pouvoit être douteux, il en faisoit sa derniére » ressource: & il ajoûtoit cette réflexion qu'on peut appli- » quer à tous les tems, que peut-être l'avenir seroit plus heu- » reux que les présages qu'il en formoit; car je me souviens, » continuoit-il, que dans ma jeunesse les vieillards se déséspé-

» roient comme ils sont encore aujourd'hui, c'est un vice de l'âge » dont je ne me pique pas d'être exemptt.

XI. Il répondit sans doute à Antoine dans le même esprit. Il est certain du moins que, soit à lui, soit à d'autres, il ne cessa pas de protester, qu'il ne pensoit en aucune maniére à faire rien qui déplût à César, qu'il savoit ce qu'il devoit à son amitié, tant pour lui que pour son gendre. Mais comme son secret avoit été trahi; voici quelle fut la réplique d'Antoine.

» Voyez vous-même comme vous êtes d'accord avec vous. » Quand on ne veut point prendre de parti, on ne bouge. Le » moindre mouvement est une marque certaine que l'on incline » d'un côté ou d'un autre : mais il ne m'appartient pas de déci- » der si l'on fait bien ou mal en quittant sa place. L'unique chose » qui m'a été confiée par César, ç'a été d'empêcher que qui que » ce soit ne sorte. Ainsi il importeroit peu que j'approuvasse vo- » tre dessein, puisque je ne puis me relâcher de cet ordre. Je suis » d'avis que vous envoyiez quelqu'un à César pour lui deman- » der permission de quitter l'Italie. Je ne doute pas que vous ne » l'obteniez, principalement sur la promesse que vous faittes d'avoir » à l'avenir plus d'égards aux droits de l'amitié.

Le 2[e]. de May, Antoine devoit arriver à Formies : il y vint en effet, accompagné à son ordinaire de Fulvie veuve de Clodius, dont il avoit fait sa femme, de sa maîtresse Cytheris, chacune dans sa litiére, & d'un troupeau d'autres femelles distribuées dans sept pareilles voitures. C'étoit pour Cicéron une raison de plus d'avancer son départ pour ne point voir de semblables indignités ; mais il faloit tromper bien des surveillans. Car César ayant expressément recommandé à Antoine d'empêcher son évasion, il n'est point douteux que celui-ci n'eût mis autant d'espions en campagne qu'il en faloit pour lui en répondre. Malgré la difficulté de se dérober aux regards de tant de personnes à qui Cicéron lui-même se croyoit consigné & du nombre desquelles il n'exceptoit pas Curion, ce qui l'inquiétoit le plus c'étoit son fils & son neveu qu'il craignoit de commettre aux périls de la mer dans un Vaisseau de charge, ou peut-être dans un simple esquif & dans une saison aussi peu favorable à la navigation.

Ce neveu se montroit par de fort mauvais côtés : nous venons de voir un trait de sa noirceur, dont son oncle rapportoit avec raison la cause à sa duplicité, à son avarice & à son indifféren-

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

ce pour ses proches. Il étoit outre cela sauvage, hautain & malfaisant. Il pouvoit tenir une partie de ces vices du défaut de son éducation, car son pére l'avoit gâté par une indulgence excessive. Pour les autres il les avoit apportés en naissant, & Cicéron n'y voyoit déja point de remede : il étoit au contraire fort content de son fils, qui avoit du moins la docilité en partage & qui ne montroit que de bonnes inclinations.

Sulpicius avoit fait quelque feinte de vouloir se détacher de César pour revenir à Pompée ; sa femme & son fils l'avoient fait entendre ainsi à Cicéron ; ils s'étoient même écrit l'un l'autre sur ce pié-là, & il ne s'agissoit plus que de convenir de certaines mesures pour partir en même-tems. Sulpicius vint donc à Formies pour en conférer : mais Cicéron le trouva si timide & si irrésolu, qu'il ne jugea pas à propos de s'ouvrir davantage à lui.

Pendant le séjour qu'Antoine fit à Formies il ne vit point Cicéron : mais en étant sorti le 10e. de Mai pour se rendre à Capoue, il lui fit dire ; que, s'il ne lui avoit pas fait visite, ç'avoit été par honte & par crainte qu'il ne fût fâché contre lui.

Il y a dans le monde une espéce de gens qui portent l'impudence jusqu'à mentir à ceux qui savent bien qu'ils mentent & qui ne peuvent prendre leurs mensonges que comme la derniére preuve de l'abjuration qu'ils font de tout sentiment ; je crois que c'est l'interprétation la plus naturelle qu'on puisse donner aux excuses ou au compliment d'Antoine.

Le 12e. Cicéron, pour écarter tout soupçon au sujet de son départ, vint à sa maison de Pompeii, tandis que l'on préparoit à Formies les vivres & les autres choses nécessaires à son embarquement. Comme il étoit là, les Centurions de trois cohortes, qui reconnoissoient encore Pompée pour leur Chef, firent dire à notre Consulaire qu'ils vouloient le lendemain se mettre sous ses ordres & le rendre maître d'un petit poste qu'ils gardoient ; mais Cicéron, qui ne voyoit pas à quoi cela pouvoit être bon, outre que ce pouvoit être un piége qu'on lui tendoit, se déroba le lendemain avant le jour pour gagner une autre maison qu'il avoit aux en virons de Cumes.

De retour à Formies, il reçut la visite d'un homme à qui il ne restoit plus qu'un grand nom, qu'il traînoit plûtôt avec ignominie qu'il ne le portoit avec gloire. C'étoit Hortensius le fils, que son pére avoit deshérité de son vivant à cause de ses débauches,

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Caus.

mais pour qui Cicéron ne pouvoit par bienséance manquer d'égards, d'autant sur-tout que celui-là l'avoit toûjours recherché, qu'il s'expliquoit très honorablement sur son compte, & que de la qualité dont il étoit il pouvoit être bon à mettre dans les intérêts de Pompée ; mais encore une fois ce n'étoit pas un sujet de qui il y eût beaucoup à attendre.

L'arrivée de Serapion fit beaucoup de plaisir à Cicéron qui l'avoit destiné à remplir auprès de son fils & de son neveu la place d'homme de Lettres dont l'Affranchi Dionysius s'étoit rendu indigne par sa perfidie : il lui fut aussi donné par Atticus, qui s'étoit trop laissé prévenir en faveur du premier.

Le 19ᵉ. de Mai Tullie accoucha au 7ᵉ. mois de sa grossesse d'un fils qui ne vécut pas.

XII. Depuis ce jour jusqu'au mois de Février de l'année suivante 705, nous n'avons point d'autres Lettres de Cicéron que celle qu'il écrivit à sa femme & à sa fille le 11 de Juin, pour leur apprendre qu'il s'étoit embarqué & qu'il étoit sur un bon Vaisseau; & dans le petit nombre de celles qui nous restent des 6 mois suivans, on ne trouve point à s'instruire de ce qu'il fit pendant tout cet intervalle.

On sait seulement, & cela sur le rapport de Plutarque, qu'à son arrivée au camp de Pompée, il fut bien accueilli de tout le monde ; cet Historien n'en excepte que Caton. Mais on peut, je pense, y joindre encore Pompée ; tant parce que celui-ci ne pouvoit le regarder que comme un censeur incommode qui n'avoit approuvé aucune de ses démarches & qui ne seroit pas plus indulgent sur celles qui lui restoient à faire, que parce que notre Proconsul s'étoit à son gré trop fait attendre : & ce fut apparamment par ce reproche qu'il débuta avec lui; du moins trouve-t-on que la question qu'il lui fit « Pourquoi il étoit venu si tard » fut payée de cette réponse ; « Qu'il croyoit au contraire être venu » trop tôt, puisqu'il ne trouvoit rien de prêt » S'il poussa l'indiscrétion jusqu'à lui demander dans cette première entrevue, où étoit son gendre (Dolabella) il dut comprendre à la repartie « Il est avec votre beau-pére » qu'il auroit comme lui pu tourner du même côté & que le chemin lui en étoit ouvert.

Le même Plutarque nous peint Caton fronçant le sourcil à la vue de Cicéron & lui disant sans détour, qu'il n'approuvoit point son voyage, qu'il ne pouvoit être d'aucune utilité ni pour

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus. L. Cornel. Lent. Crus.

lui, ni pour les siens, ni pour la bonne cause; qu'il s'étoit trompé, s'il avoit cru être dans l'obligation de suivre Pompée, qu'il ne tenoit à lui par aucun lien qui lui imposât cette nécessité & qui le forçât de sortir de la neutralité qu'il avoit gardée ci-devant pour devenir tout à coup l'ennemi de César, auprès de qui il auroit pû être d'un grand secours à ses amis & à la République, si sans se déplacer il s'étoit accommodé au tems comme il avoit toûjours fait.

Cette remontrance, ajoûte notre Historien, fit ouvrir les yeux à Cicéron sur le tort qu'il avoit : il le sentit encore mieux, quand il vit que Pompée ne se servoit de lui en nulle chose; de quoi selon lui, Cicéron étoit plus répréhensible que Pompée lui-même, par l'imprudence qu'il avoit de témoigner hautement qu'il se repentoit d'être venu, de paroître mécontent de tout & de critiquer tout ce que l'on faisoit, ne trouvant rien de bien que ce qui se proposoit ou s'éxécutoit de la part & du côté de l'ennemi.

Une conduite si étonnante, un visage triste chagrin qu'il portoit par tout, des traits piquans & satiriques qui lui échapoient assés souvent, ne le rendirent pas seulement suspect; ils lui attirérent entre autres mortifications, celle de s'entendre dire par Pompée, impatienté sans doute de l'avantage qu'il donnoit en toutes choses à son Rival, qu'il pouvoit quand il voudroit passer dans son camp, puisqu'il n'y avoit d'autre moyen que celui-là d'avoir raison avec lui & de lui faire changer de langage. Les louanges que Cicéron distribuoit à César aux dépens de Pompée, pouvoient être de trop pour ceux à qui il parloit, mais l'opinion qui les produisoit n'en étoit pas moins bien fondée; car il étoit bon pour juger, sur ce qu'il leur voyoit faire, du rapport qu'avoient les succès avec leurs causes & il découvroit, dans les maniéres de penser & d'agir de Pompée & de son conseil, des écarts si marqués, qu'il ne leur tenoit pas même compte des événemens qui tournoient à leur profit. Ainsi il ne cessa point de parler de paix & de la conseiller à ce Général, au hasard de passer pour un trembleur & même pour un lâche dans l'esprit des Consuls & de ses autres Lieutenans, qui peut-être n'étoient pas plus braves que lui, mais qui certainement n'étoient ni si désinterressés ni si sages.

XIII. Au sortir de Rome, César avoit pris le chemin des Gaules, pour de-là passer en Espagne. Il fut retenu quelque tems devant Marseille, dont les habitans refusérent de se déclarer en sa

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Conss. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

faveur. Leur prétexte étoit spécieux ; c'étoit, disoient-ils, qu'ayant des obligations égales à son gendre & à lui & les reconnoissant tous deux pour leurs Patrons, il ne leur convenoit pas de prendre le parti de l'un contre l'autre. César auroit pu s'en payer, si leurs actions n'eussent point démenti cette neutralité prétendue : mais, quand il vit qu'ils ne refusoient de lui ouvrir leurs portes que pour donner entrée dans leur Ville à Ænobarbus, il ne put dissimuler leur perfidie & il se mit en devoir de les en faire repentir.

Cependant, comme il reconnut que le siége qu'il avoit mis devant la place pourroit tirer en longueur, il en laissa la conduite à D. Brutus & à Trebonius ses Lieutenans, avec ordre de le pousser avec la derniére vigueur tant par mer que par terre, tandis qu'il se porteroit en Espagne où sa présence étoit plus nécessaire. Il s'y étoit fait devancer par Fabius qui lui en avoit déja frayé le chemin, en chassant des Pirénées toutes les garnisons qui en occupoient les postes.

Tout ce qui se fit par-delà est étranger à l'histoire de Cicéron : il suffit qu'on sache qu'en moins de deux mois le vainqueur des Gaules devint le maître des deux Espagnes ; & qu'il l'auroit été dès les premiers jours, si les Lieutenans de Pompée (Afranius & Petreïus) avoient été aussi traitables que les Villes & Communautés du païs qui le reçurent à bras ouverts. Après cette conquête il revint à Marseille pour en recevoir la capitulation.

De-là il repassa en Italie ; où ses soldats prenant occasion des grandes fatigues qu'ils avoient essuyées, & dans la vérité seulement mécontens de ce qu'il ne leur laissoit pas la liberté du pillage, se mutinérent jusqu'à ne plus reconnoître de subordination. L'opinion où ils étoient du besoin qu'il avoit d'eux leur avoit fait concevoir de grandes espérances que sa fermeté rendit vaines : les plus audacieux furent punis selon leur mérite, & les autres se trouvérent trop heureux d'obtenir leur pardon à des conditions beaucoup plus dures que celles qu'ils avoient un peu auparavant trouvées insuportables.

XIV. Ce fut à la suite de tant de succès que Lepidus, qui n'étoit encore que Préteur, suggéra au Peuple de créer César Dictateur. De quelque maniére que cet événement eût été préparé, il se hâta d'arriver à Rome ; où il fit passer plusieurs Loix qui mon-

trent quelle étoit l'étendue de ſon pouvoir, & combien peu il en vouloit tenir du Sénat, ſi ce n'étoit ſeulement pour la forme.

Une des premiéres ordonnoit le rappel des éxilés; grace dont il n'excepta que Milon qu'il ſoupçonnoit d'avoir eu quelque part à la réſiſtance de ceux de Marſeille : il avoit formé le deſſein de cette Loi pluſieurs mois auparavant, & l'on comprend combien elle lui donnoit d'amis ou de clients & d'ennemis à Pompée.

Il fit accorder par une autre le droit de Cité aux Gaulois d'en deçà du Po, pour les récompenſer de la fidélité qu'ils lui avoient gardée & les venger des outrages qu'on leur avoit faits en haine de leur attachement à ſa cauſe.

Par une 3ᵉ. il réprima l'uſure; qui n'étoit pas ſeulement éxigée avec la derniére rigueur dans la plus grande diſette d'argent, mais dont il n'étoit pas poſſible aux débiteurs de ſe racheter, même en abandonnant leurs fonds. Pour arrêter cet abus autrement que par l'abolition des dettes, comme on avoit publié qu'il le feroit, il régla; qu'en évaluant les choſes hypotéquées ſur le pié qu'elles auroient été vendues avant la guerre, on déduiroit du ſort principal l'intérêt que l'on auroit payé de trop, en quoi il y eut un quart de bénéfice pour ces pauvres débiteurs & leurs créanciers n'oſérent s'en plaindre.

Une derniére qu'il jugea néceſſaire, ſoit pour faciliter de nouveaux emprunts, en obligeant les receleurs d'argent à le mettre en évidence, ſoit pour empêcher qu'il ne s'en fît des amas dans les coffres des mal-intentionnés, qui auroient pu s'en ſervir contre lui pendant ſon abſence, cette Loi dis-je fut celle par laquelle il renouvella des défenſes plus anciennement faittes (Dion ne dit point quand) d'avoir chés ſoi en eſpéces plus de ſoixante grands ſeſterces. La Multitude à qui elle fut très agréable, demanda qu'il y ajoûtât des récompenſes pour les Eſclaves qui ſe rendroient dénonciateurs de leur Maîtres: mais non-ſeulement il refuſa de ſe prêter à cette indignité, il proteſta qu'il n'y auroit rien qu'il ne ſouffrît plûtôt que de laiſſer prendre un pareil avantage à une eſpéce d'hommes ſi capables d'en abuſer.

Enfin, après avoir remis autant qu'il put les choſes en régle, ce qui étoit proprement l'objet de la Dictature, il convoqua les

An. de R. DCCIV. de Cic. LVIII. Cons. C. Claud. Marcellus, L. Cornel. Lent. Crus.

Comices, où il fut élu Conſul pour la deuxiéme fois avec P. Servilius Vacia fils du Conſulaire Iſauricus, & où il fut pourvû aux autres Magiſtratures. Enſuite, ſans attendre ſon inſtallation, il partit l'un des derniers jours de Décembre pour Brindes, où il arriva au commencement de Janvier.

XV. Vers ce tems-là, ou un peu auparavant, on avoit donné avis à Cicéron, que Terentia, à qui il n'avoit fait rendre aucun compte du maniement qu'elle avoit eu de ſon revenu depuis ſon voyage de Cilicie, l'avoit ou diſſipé ou diverti, qu'elle avoit outre cela fait pluſieurs emprunts, contracté beaucoup de dettes, & détourné à ſon profit une partie conſidérable de la dot de Tullie; que cette chére fille, déja trop malheureuſe d'avoir en Dolabella un mari qui lui préféroit une Courtiſane, par ce retranchement manquoit des choſes les plus néceſſaires à la vie; & qu'enfin les créatures de Céſar, qui pouvoient tout à Rome, parloient déja de s'emparer de ſa maiſon.

Il ſavoit ou du moins il ſe défioit de la plus grande partie de ces choſes avant que de paſſer la Mer, & on lui donna des avis du ſurplus à Dyrrachium, où étoit le quartier général de l'Armée. Sur tout cela il avoit des reproches de plus d'une ſorte à ſe faire, comme d'avoir été aſſés aveugle ou aſſés négligent pour ne s'être pas apperçu du déſordre de ſes affaires & de ne les avoir pas retirées des mains d'une femme qui dès le tems de ſon éxil avoit commencé à les déranger, de n'avoir pas ſu prendre ſon parti à l'égard de Dolabella dont la mauvaiſe conduite avoit éclatté preſque auſſi-tôt qu'il avoit eu fiancé ſa fille.

De toutes ſes fautes, celle qu'il enviſageoit le plus douloureuſement, parce qu'en effet elle avoit augmenté le mal des deux premiéres, c'étoit ſa ſortie d'Italie à laquelle il s'étoit déterminé, non-ſeulement ſans néceſſité, mais ſans cauſe qu'il pût avouer ou dont Atticus ne lui eût fait ſentir l'illuſion: & c'eſt, je penſe, à la honte qu'il en avoit qu'il faut attribuer le long ſilence qu'il garda avec lui, à qui depuis le 11 de Juin de cette année qu'il paſſa à Dyrrachium, juſqu'à la fin d'Octobre de l'année ſuivante qu'il revint à Brindes, il n'écrivit que quatre billets, & ſeulement par la néceſſité où il fut de recourir aux ſoins généreux de cet ami pour le prier de rémédier aux maux qui naiſſoient de ce double dérangement.

AN. de R. DCCV. de CIC. LIX. CONSS. C. JULIUS CÆSAR II, P. SERV. VACIA ISAURIC.

XVI. Quelque idée qu'on ait pu prendre de Cicéron sur les marques de désintéressement qu'il donna pendant son administration Proconsulaire, il ne faut pas croire qu'il fût sorti du milieu raisonable où un Gouverneur de Province & toute autre personne constituée en dignité doivent se tenir par rapport aux attributions utiles de leurs places. Il est incontestable que les Magistrats que l'on envoyoit de Rome dans les Provinces, y allant autant pour y maintenir l'ordre y rendre la justice & les défendre contre les entreprises de leurs voisins que pour y faciliter le recouvrement des impôts qu'on levoit sur elles à titre de conquête ou de simple protection, y étoient non-seulement défrayés eux & les Officiers de leur suite, mais encore qu'ils recevoient d'elles un don ou présent annuel qui, soit qu'il fût réglé par les traités ou simplement fondé sur la coûtume, étoit la récompense légitime de leurs soins. Avec la plénitude de pouvoir qu'ils y avoient, il étoit presque impossible que ceux d'entre eux qui s'étoient ruinés pour acheter les charges par où l'on arrivoit à ces postes se contentassent d'un salaire borné; il n'y avoit guére que les autres qui les avoient obtenues sans le secours de la brigue de qui l'on pût attendre tant de modération, encore cela étoit-il très-rare.

Quoi qu'il en soit, Cicéron avoit au commencement de cette année la valeur de 206150 liv. de notre monnoye qui ne pouvoit provenir que de ses épargnes sur les honoraires de son Gouvernement. Ce qui peut nous guider dans nos conjectures sur le produit immense de ceux qui étoient ou plus étendus ou plus riches ou qui se trouvoient assés souvent pendant trois ans assujettis à gens accoutumés à les regarder comme leur proye.

Comme le payement de cette somme s'étoit fait en espéces qui avoient cours sur les lieux & qu'on ne pouvoit l'en retirer que par la voye du change, Cicéron avoit été obligé de la laisser entre les mains des Banquiers d'Asie. Elle faisoit avec une autre qu'il avoit dans la caisse d'Egnatius toute sa ressource, dans un tems où il faut se représenter Rome déja remplie de gens dévoués à César; & qui insultant à tous ceux qui tenoient pour son gendre rendoient les créanciers de ceux-ci très attentifs à se faire rembourser de leur dû & par conséquent très fâcheux pour quiconque n'auroit pas eu de quoi les satisfaire.

Le dérangement qui paroissoit dans les affaires de Cicéron augmentoit encore leur inquiétude: en sorte qu'il auroit pû être

An de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

très embarrassé ; si, dans la nécessité où il étoit de pourvoir à ses propres besoins, à ceux de sa fille & par-dessus cela à remplacer les 60 mille sesterces qui avoient été distraits de la dot de celle-ci, il n'avoit pas trouvé de quoi s'aquitter dans une succession qui lui échut alors par le testament d'un inconnu qui l'avoit institué son héritier. Car ignorant une partie de ces choses vers la fin de l'année derniére, il avoit cru pouvoir prêter à Pompée environ la moitié de cet argent de Cilicie, & l'autre moitié qu'il destinoit au payement de ses dettes étoit encore dans cette Province. Aussi tomba-t-il tout-à-coup dans une si grande disette, qu'il fut lui-même obligé d'emprunter des Agens d'Atticus 70 mille sesterces & des habillemens.

Mais c'est à quoi il ne paroît pas qu'il fût si sensible à beaucoup près qu'il l'étoit à l'état malheureux où Tullie se trouvoit réduite par ce retranchement sur la partie de sa dot qui restoit à payer à Dolabella & qui faisoit alors l'unique fonds de sa subsistance ; « Je vous conjure par tous les Dieux, mandoit-il à son ami, d'employer à son soulagement tout ce que je » puis avoir de bien, s'il m'en reste ; & s'il ne suffit pas, d'y met» tre du vôtre ce que vous en pourrez détacher sans vous incom» moder : en un mot, ne permettez pas qu'elle souffre plus long» tems du besoin extrême où vous me mandez qu'elle est, & où » se perd donc, je vous prie, le revenu de mes terres ?

Pour l'affranchir de cette misére, Atticus avoit proposé un expédient ; c'étoit de lui faire faire divorce avec Dolabella : par ce moyen la moitié de la dot qu'il avoit payée à ce mari volage lui rentroit, il auroit lui-même été dispensé de suppléer l'autre au premier de Juillet suivant, & ces deux parties réunies auroient formé un tout suffisant pour soûtenir honorablement l'état de cette chére fille, dont il s'imputoit avec tant de raison les derniers malheurs : mais quoiqu'il comprît l'inconvénient qu'il y avoit à s'engager plus qu'il ne l'étoit déja avec son gendre, il en voyoit encore un plus grand à rompre avec lui ; parce que le même homme dont il se feroit un ennemi pouvoit, dans la supposition où César auroit le dessus, devenir le plus ferme appui de sa famille.

Par-dessus cela le même Dolabella remplissoit à son égard tous les devoirs extérieurs ; qui sont si bien comptés pour quelque chose dans la société, qu'avec les meilleures raisons on a presque toûjours tort de ne s'en pas contenter. Une de ses lettres, écritte

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Conss. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

dans les circonstances où l'on avoit les plus grands sujets de se plaindre de lui par rapport à Tullie, le fera mieux connoître que tout ce que j'en pourrois dire ; je la rapporterai dans son lieu.

XVII. On conçoit à peine ce qu'on lit dans Dion, que Pompée étoit si mal informé de ce qui se passoit tant à Rome qu'ailleurs, qu'il croyoit encore César en Espagne, lorsque celui-ci arrivé à Brindes, au rendez-vous qu'il avoit assigné à ses troupes, étoit prêt à s'embarquer avec elles pour l'aller combattre. César, plus soigneux de s'instruire ou mieux servi par ses espions, ayant été averti que Pompée qui avoit établi ses quartiers à Thessalonique en Macédoine avoit laissé derriére lui toute l'Egypte dégarnie, se mit en devoir de profiter de sa sécurité qui n'étoit fondée que sur le peu d'apparence qu'il y avoit qu'il dût tenter ce trajet au fort de l'hiver.

Ainsi quoiqu'il n'eût encore qu'un petit nombre de vaisseaux, n'ayant pas compté lui-même de se mettre si-tôt en Mer, il les chargea d'une partie de ses soldats, avec lesquels il aborda heureusement à l'extrémité de cette Province la plus voisine de la Mer d'Ionie, d'où il les renvoya prendre le reste de son armée. Mais Bibulus, qui pour avoir été dans la même erreur que Pompée ne s'étoit pas tenu prêt à empêcher leur passage, les surprit au retour, en coula plusieurs à fond & obligea Antoine qui les commandoit à rentrer dans le Port de Brindes, d'où il ne put sortir qu'après la mort de cet infortuné Consulaire qui arriva bientôt après.

César, malgré le peu de troupes qu'il avoit, ne laissa pas de se saisir d'Oricum & d'Appollonie : en cela il profita de la bonne disposition des habitans de ces Villes qui déclarérent à ceux qui y commandoient, qu'ils n'en refuseroient point l'entrée à un Consul romain. Cet éxemple, qui pouvoit être suivi par beaucoup d'autres, engagea Pompée à venir assiéger la derniére de ces Places : il s'avança dans ce dessein jusqu'au Fleuve Apsus, mais le pont qu'il avoit fait faire s'étant rompu, il se retrancha sur ses bords, laissant la liberté de l'autre rive à César qui s'y retrancha pareillement.

Cependant la nouvelle lui étant venue que Libon, qui avoit succédé à Bibulus dans le commandement d'une partie de la Flotte, s'étoit laissé forcer par Antoine qui amenoit à César le reste de ses Légions & de sa Cavallerie ; comme il se sentit dé-

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

formais inférieur en nombre, il s'approcha de Dyrrachium, où étoient les équipages & tous les magasins de l'Armée & où il lui arrivoit de continuels rafraichissemens par la communication de l'Apsus avec la Mer dont il étoit le maître.

Pendant plusieurs mois, que les deux Armées furent en présence l'une de l'autre, il y eut des propositions d'accommodement faittes ou renouvellées à diverses reprises de la part de César, qui manquoit de tout & même de pain. Elles furent toutes & toûjours ou rebutées avec fierté, ou éludées avec mauvaise foi. Cicéron lui-même désespéroit de réussir dans aucune de ses entremises, depuis que Pompée avoit défendu de parler de paix, & qu'il avoit motivé cette défense d'une raison aussi peu sensée que l'étoit celle de ne vouloir, disoit-il, ni d'une vie ni d'une liberté qu'il faudroit tenir de César: la véritable raison qu'il dissimuloit étoit, que ceux qui avoient allumé la guerre sans nécessité vouloient qu'il se hâtât de la terminer par un combat dont il se promettoit avec eux la victoire. Notre Consulaire n'étoit pas de ce nombre: il pensoit au contraire, qu'il faloit tirer la guerre en longueur & il appuyoit cet avis sur l'état d'abondance où l'on étoit en comparaison de l'Ennemi qui, réduit à se repaître de racines faute d'autres vivres, périroit de lui même par la faim & par les maladies. Pompée s'y étoit d'abord rendu, mais il prêta insensiblement l'oreillle à d'autres conseils qui furent la cause de sa ruine.

César craignant qu'il ne prît effectivement le parti de l'affamer, conçut & éxécuta le projet le plus hardi qui eût jamais été imaginé. Ce fut d'enfermer Pompée dans ses propres retranchemens. Profitant donc des hauteurs qui environnoient de distance en distance le camp de ce Général, il fit construire sur chacune d'elles de petits Forts, de l'un à l'autre desquels on tira par son ordre des lignes; qu'il lui étoit d'autant plus facile de garder, qu'à cause de l'élévation du terrain & du circuit immense qu'elles embrassoient, elles ne pouvoient être attaquées que par de l'Infanterie & que par un seul endroit à la fois, où il avoit le tems nécessaire pour porter du secours; aussi eut-il presque toûjours l'avantage dans les différentes tentatives qu'on fit pour les enlever.

Pompée de son côté s'étoit élargi le plus qu'il avoit pu: mais, quoiqu'il occupât environ 15 lieues de paiis, il manqua bientôt de fourages; & il étoit à la veille, par la mortalité que causa

ce défaut dans la Cavalleriei, d'éprouver les plus tristes extrémités. Ce fut alors que Dolabella fit remettre à Cicéron la Lettre dont j'ai parlé.

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Conss. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

Dolabella à Cicéron, Salut.

XVIII. « Si vous vous portez bien, je m'en réjouis; ma santé est bonne ainsi que celle de Tullie; pour Terentia, elle a été un peu indisposée, mais je suis sûr qu'à présent cela va beaucoup mieux: quant au reste de votre maison, tout y est à souhait.

» Quoiqu'en aucun tems je n'aye dû vous être suspect, dans le conseil que je vous ai donné de vous joindre à César & à nous ou tout au moins de vous choisir une retraite tranquille, d'avoir consulté plûtôt l'intérêt du parti auquel je suis attaché que le vôtre, aujourd'hui que la victoire semble se déclarer pour nous, vous ne pouvez pas même penser de moi autre chose, sinon que je ne puis me taire sans manquer à mon devoir; prenez donc, mon cher Cicéron, ce que je vais vous dire de façon que, soit que vous l'approuviez, soit que vous soyez d'un sentiment contraire, vous me rendiez la justice de croire que je ne pense & que je n'écris rien qui ne parte du cœur le meilleur & le plus dévoué à votre personne.

» Vous n'êtes pas à vous appercevoir que Pompée, qui tiroit tant de gloire de son nom & de la réputation de ses hauts faits & tant de vanité des Rois & des Nations entiéres qu'il comptoit si volontiers au nombre de ses Cliens, n'y trouve plus sa sûreté; & qu'une honête retraite, qui pour les Capitaines les plus médiocres n'a pas été une chose bien extraordinaire, seroit pour lui un bonheur auquel il ne peut prétendre, après avoir été chassé d'Italie, avoir perdu l'Espagne, avoir laissé prendre son Armée de vétérans & s'être laissé enfermer dans son camp; ce qui, je pense, n'étoit arrivé à aucun des nôtres. Dans cette situation, examinez vous-même, avec la prudence dont vous êtes doué, ce qu'il peut espérer & à quoi vous pouvez vous attendre; car ce n'est qu'après cela que vous pourrez vous résoudre à ce qui fera le plus utile. La seule chose que je vous demande est que, s'il évite le danger présent & qu'il se sauve dans sa Flotte, vous pourvoyiez à votre propre salut & qu'alors vous soyez plus à vous qu'à autrui. Vous

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

» avez satisfait à ce qu'éxigeoit de vous le devoir, l'amitié, la » cause que vous aviez embrassée & la République. Que vous » reste-t-il ainsi qu'à moi? sinon d'être où est la nouvelle, plûtôt » que de n'être d'aucune en courant toûjours après cette ancienne » qui nous échappe.

» C'est pourquoi, mon très aimable Cicéron, je vous prie » que, s'il arrive que Pompée soit encore chassé d'ici & obligé » d'aller derechef chercher un asyle dans les régions lointaines, » vous vous retiriez ou à Athènes ou dans quelque autre Ville » éloignée du bruit de la guerre: au cas que vous y alliez, man- » dez-le-moi, afin que si cela est possible j'y vole aussi-tôt. » Il n'y a rien de ce qui peut être de votre dignité que vous ne » puissiez vous promettre d'obtenir par vous même d'un Chef tel » que nous l'avons; & de ma part, je me flatte qu'il ne refusera » rien à mes priéres. J'attends de votre sagesse & de votre honê- » teté que vous me renvoyiez le porteur de cette Lettre avec vo- » tre réponse. »

Je ne me lasse point de marquer toutes ces différentes tentatives faittes par César ou par ses amis pour ramener Cicéron à lui, n'y ayant rien qui montre d'une maniére moins équivoque dans quelle considération il étoit & quel poids il pouvoit donner à la cause pour laquelle il se déclareroit. Quoi de plus glorieux pour lui, que de voir le plus grand homme & le plus habile politique qui ait jamais été, occupé dès le commencement de sa carriére du soin de se l'aquérir, plus ferme dans ce dessein à mesure qu'il avançoit dans sa course, & au moment qu'il touchoit au terme de son ambition plus jaloux de le retenir dans la neutralité qu'il ne l'étoit de se conserver l'amitié ou les services de la plûpart des autres! Qu'on juge sur cela du cas qu'il faisoit ou de sa personne ou de la faveur attachée à son nom; & l'on avouera nécessairement, ou qu'il l'estimoit plus que le reste des Romains, ou que sentant que les suffrages de ceux-ci se réunissoient sur un Citoyen de ce mérite il lui tenoit lieu d'eux tous. Il n'en avoit jamais tant fait pour Caton: il avoit gagné Paullus Curion & quelques-uns de leurs pareils à force d'argent ou de promesses: Cicéron ne se prenoit point à de telles amorces; & s'il reçut de lui quelques sommes, ce fut à titre de prêt, & il fut éxact à les lui rendre avant que de passer du côté de Pompée. Ainsi Oppius Balbus & César lui-même ne traitérent jamais avec lui autrement que sur le pié où il s'étoit mis, d'ami

commun des deux Chefs, mais plus ami encore de la République & toûjours stipulant pour elle.

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Conss. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vatia Isauric.

XIX. Pompée étant dans l'état que j'ai expliqué plus haut & très honteux de s'être laissé environner par une Armée famélique & fort inférieure à la sienne, deux fréres Dauphinois transfuges de l'Armée de César vinrent tout à propos s'offrir à lui pour le tirer de ce détroit.

Il les reçut comme ses libérateurs, il ne leur épargna ni louanges ni promesses, la moindre étoit qu'il les feroit Citoyens romains, d'où notre Cicéron prit occasion de dire: « Le grand Gé» néral que nous avons-là, il promet aux Gaulois la Ville qu'il ne » peut nous rendre.

Ces Transfuges ayant instruit Pompée du tems du lieu & de la maniére dont il devoit diriger son attaque dans la sortie qu'ils méditoient de lui faire faire; les dispositions en furent éxécutées avec tant de secret de diligence d'ordre & de courage, qu'elle auroit mené Pompée à une victoire complette & qui auroit terminé la guerre, s'il avoit su tirer parti de l'effroi & de la consternation qu'elle mit dans l'Armée ennemie. Mais la fortune, qui sembloit en ce moment avoir abandonné César, ne le servit jamais plus utilement, par la présomption qu'elle inspira à Pompée & aux siens, qui crurent avoir tout gagné que de le voir fuir devant eux & n'avoir rien de mieux à faire que de le suivre dans sa déroute.

Dans un Conseil, qui fut tenu à la hâte, il avoit été proposé deux avis; un par Afranius, qui étoit, de repasser en Italie; un autre, de faire traîner la guerre qui avoit été celui de Cicéron & qui étoit véritablement le meilleur; parce qu'après un échec tel que celui que César venoit de recevoir il ne faloit qu'un peu de tems pour achever de ruiner ses affaires, n'y ayant plus pour lui ni renforts ni vivres à attendre des Alliés ni place de retraite. Pompée avoit rejetté le premier de ces avis, parce que, disoit-il, il n'avoit pris les armes que pour conserver l'Italie & que ç'auroit été l'abîmer que d'y transporter une armée; au second il avoit répondu qu'il ne faloit pas donner à un ennemi renversé le loisir de se reconnoître.

Une Lettre de Cœlius à Cicéron fera sentir tout à la fois & la fausse application de cette maxime & l'illusion du motif sur lequel ce Général se défendoit de retourner sur ses pas. Cœlius, après avoir tourné le dos à la bonne cause & s'être joint à César

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

environ 18 mois auparavant, avoit été nommé Préteur dans les derniers Comices. Mais ne se trouvant pas suffisamment récompensé de cet honeur qui ne lui donnoit pas de quoi s'aquitter envers ses créanciers, il s'étoit rendu le protecteur de tous les débiteurs & par diverses Loix qu'il avoit proposées en leur faveur il avoit arrêté l'exécution de celles de César. Comme cela étoit d'une très dangereuse conséquence, le Consul Vacia de concert avec le Sénat l'avoit chassé de Rome à peu près vers le tems où étoit arrivé l'affaire de Dyrrachium. Cœlius ne respirant que la vengeance, s'abandonne à son impétuosité naturelle; & ne recevant d'impression que de son mauvais génie, il résout d'expier sa première trahison par une seconde, il se ligue avec Milon qu'il avoit rappellé de Marseille; il court l'Italie avec lui, & il n'entreprend pas moins que de la soûlever en faveur de Pompée. Il entendoit que Cicéron feroit valoir ce service: mais c'eût été bien inutilement; le projet échoua, & ne fut funeste qu'à lui & à son malheureux associé.

Cœlius à Cicéron, Salut.

» Quel malheur pour moi de m'être trouvé en Espagne plûtôt » qu'à Formies, quand vous en partîtes pour aller joindre Pompée! » Plût aux Dieux, ou qu'alors Appius n'eût pas été de ce côté-» là, ou que Curion ne se fût pas mis de l'autre pour m'entraîner » imperceptiblement comme il fit dans le même précipice: il faut » que je l'avoue, l'amitié que j'avois pour lui & la haine que je » portois à l'autre, me firent perdre l'usage de ma raison. Mais » vous-même, lorsque je vins une nuit vous trouver à Ariminum, » que vous me chargeâtes de porter à César un plan de pacifica-» tion, & que vous faisiez l'office d'un Citoyen merveilleux; » vous, dis-je, négligeâtes celui de l'ami & ne prîtes aucun » souci de moi. Je ne dis pas cela par la crainte du péril que je » cours en demeurant attaché à cette cause: croyez plûtôt avec » moi qu'il vaut mieux périr que d'en voir le triomphe. S'il n'y » avoit pas des retours cruels à attendre de votre part, tenez-» vous assûré qu'il y auroit long-tems qu'on nous auroit chassés » d'ici: car, à la réserve de quelques usuriers, je ne vois pour » le présent ni particulier ni Communauté qui ne soient Pom-» péïens. De ma part, j'ai fait tout ce qu'il faloit pour que la Po-» pulace sur-tout & même le Peuple devinssent entiérement vôtres: » à quoi bon, m'allez-vous dire? un peu de patience & vous verrez

quelque

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius César II, P. Serv. Vacia Isauric.

» quelque chose de plus. Que je meure si je ne vous oblige pas » à vraincre malgré que vous en ayez.... Vous êtes dans un » assoupissement léthargique, & l'on ne peut vous faire entendre » combien nous sommes à découvert & jusqu'où va notre foi- » blesse. Je n'espére aucune récompense de ce que je veux faire; » le dépit & l'indignation, c'est ce qui me meut & ce que je me » propose de satisfaire. Que faites-vous-là où vous êtes? Pensez » que vous vous exposez au hazard d'une bataille: c'est son fort, » je vous en avertis: je ne connois pas vos nouvelles troupes; » mais ce que je sai des nôtres, c'est qu'elles savent bien se bat- » tre & qu'elles sont endurcies à souffrir le froid & la faim.

XX. Cicéron étoit demeuré à Dyrrachium dans un état de langueur causé par l'inquiétude & les soucis auxquels nous avons vu qu'il étoit en proye. Ainsi il n'eut pas plus de part à l'action qui s'étoit passée à Petra auprès de cette Ville qu'il n'en eut depuis à celle de Pharsale, les forces ne lui étant pas revenues assés tôt pour suivre l'Armée, comme il se l'étoit promis, malgré la répugnance qu'il avoit eu jusque-là à y prendre qualité.

Pour son fils, il paya de sa personne; sinon à la premiére de ces journées, du moins à la seconde où il est certain qu'il fit la fonction de Mestre de Camp, & qu'à la tête du second escadron dont Pompée lui avoit confié la conduite il se distingua assés, tant par son adresse à manier un cheval ou à lancer le javelot que par sa patience à supporter les autres fatigues, pou r mériter d'enêtre loué par ce Général.

La premiére nouvelle de la déroute de l'Armée de la République fut apportée à Dyrrachium, où s'étoient rendus avec une partie des débris de l'Armée ceux des principaux Officiers qui étoient encore indécis sur ce qu'ils avoient à faire: car la plûpart avoient déja pris le chemin de la Mer pour passer en Afrique & quelques autres s'étoient avancés dans la Gréce; ceux-là, dans le dessein de continuer la guerre; ceux-ci, dans la résolution d'attendre le sort des événemens. A leur arrivée Caton, qui étoit resté avec 15 cohortes à la garde du bagage, voulut se démettre du commandement & le déférer à Cicéron, comme à celui qui lui étoit supérieur en dignité: Cicéron ne le refusa pas seulement, il protesta de plus qu'il ne se mêleroit de rien. L'un des fils & plusieurs des amis de Pompée qui étoient présens, indignés de l'entendre parler de la sorte, s'emportérent contre lui jusqu'à l'appeller traître & à le vouloir tuer. Mais Caton se jetta au-devant d'eux dans le moment où ils tomboient sur lui à bras

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

racourcis ; & l'ayant conduit ou fait conduire hors du camp, il le déroba à leur fureur. Cicéron repassa incontinent la Mer & revint à Brindes, où il entra sans aucun appareil de Licteurs, de crainte que les soldats de la garnison ne se ruassent sur eux & ne lui fissent à lui-même quelque insulte.

Les Lettres qu'il écrivit de-là à Terentia & à Atticus ne nous instruisent point de cette derniére aventure. Il se contente d'y marquer à celui-ci qu'il pouvoit conclure de la précipitation avec laquelle il étoit revenu, qu'il avoit eu des raisons bien tristes, bien pressantes & même inouies pour le faire.

Son frére & son neveu prirent ce tems-là pour se déclarer contre lui, & tournérent du côté de Patras en Achaïe d'où notre Consulaire présumoit qu'ils iroient au-devant de César pour faire leur accommodement.

Quant à son fils, le silence qu'il garde sur son sujet est une sorte de preuve qu'il l'avoit avec lui, du moins est-ce le sens le plus naturel qu'il semble qu'on puisse donner à ces mots d'une de ses lettres à Terentia « Je souhaite que la joye que vous avez de no- » tre retour en Italie soit durable.

Atticus, pour le consoler autant qu'il étoit possible dans la consternation où il devoit être, lui écrivit plusieurs fois, qu'il n'avoit rien fait que ce qu'il avoit dû faire, & que tous les honêtes gens de leur connoissance pensoient sur cela comme lui. Peut-être cela n'étoit-il pas exactement vrai, Atticus lui-même ne tint pas toûjours ce langage & Cicéron n'y ajoûtoit foi que de bonne sorte ; mais il cherchoit à s'étourdir pour le moment présent & l'amitié compatissante d'Atticus alloit au-devant de ce qu'il pouvoit désirer ou craindre des discours qu'on tenoit de lui, attendu qu'en effet c'étoit sur cet article principalement qu'il avoit besoin d'être rassûré & qu'il ne s'estimoit le plus malheureux de tous les hommes que parce qu'il croyoit en avoir perdu l'estime. C'est ce qui l'engageoit à entrer dans une espéce de justification avec cet ami, en lui marquant vers la fin d'Octobre 705, qu'il ne s'étoit jamais repenti de n'avoir point accepté d'emploi dans une Armée où l'on ne respiroit que le carnage & où il sembloit que l'on eût pris l'esprit des barbares avec qui l'on s'étoit mêlé, où la proscription paroissoit être une affaire toute résolue, à cela près que les listes n'en étoient pas encore publiques, où tout le » monde, ajoûte-t-il, étoit d'accord que vos biens devoient » être le prix des vainqueurs ; je dis les vôtres en particulir,

» car on n'a jamais eu que de très mauvaises intentions contre » vous. Je n'ai donc, conclut-il, rien à me reprocher à cet égard : » mais je devois me tourner tout autrement que je n'ai fait, me reti- » rer par éxemple en quelque Ville éloignée & m'y tenir jusqu'à ce » qu'on m'en rappellât : par-là j'aurois moins donné de prise aux » discours, je me serois épargné bien des mortifications, & cela » même ne mettroit pas aujourd'hui le comble à mes peines.

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

Atticus invitoit Cicéron à se rendre à Rome : mais Cicéron, qui croyoit avoir déja beaucoup hazardé de revenir en Italie avant que d'en avoir eu le consentement de César, vouloit auparavant que des amis communs le pressentissent sur ce voyage, & même qu'ils prissent sur eux de lui dire qu'il n'avoit rien fait que par leur conseil.

XXI. Il ne faisoit que d'apprendre (le 28 d'Octobre) la mort de Pompée, & voici comme il s'en expliquoit « Je n'ai » jamais douté qu'il ne fît une fin malheureuse : car tous les » Rois & tous les Peuples regardoient ses affaires comme tel- » lement désespérées que, de quelque côté qu'il se fût réfugié, » il auroit trouvé la même destinée : je ne puis cependant ne » pas être affligé de sa perte, ayant toûjours reconnu en lui un » fond de probité, beaucoup de mœurs & de décence.

Voilà sans doute un éloge funèbre bien sec & bien disproportionné d'avec ceux qu'on lit dans la Manilienne & ailleurs : Cicéron, pourra-t-on objecter, ést-il bien d'accord avec lui-même ? oui, pourvu que l'on distingue tant par rapport à lui que par rapport à Pompée l'homme public de l'homme privé, en cette derniére qualité il ne l'avoit jamais placé plus haut, dans la premiére il ne pouvoit moins dire : ici, il fait simplement l'éloge de la personne; là, il rendoit hommage à la grandeur qu'elle empruntoit de ses titres. Avouons pourtant, que quand il eut appris de ceux qui avoient accompagné cet infortuné Général dans sa fuite, qu'il n'avoit jamais parlé de lui que dans les termes les plus honorables, jusqu'à reconnoître qu'il avoit mieux jugé de l'avenir, tandis que lui s'étoit contenté d'en mieux espérer, il lui rend les épithétes d'homme admirable & presque divin, & qu'il respecta toûjours sa mémoire.

Dans le mois suivant, Cicéron se vit sur le point d'être obligé de repasser dans la Gréce, sur une Lettre qu'Antoine avoit reçue de César qui lui marquoit en termes formels, de faire sortir d'Italie Caton, le Tribun Metellus & généralement

Iiij

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vatia Isauric.

tous ceux à qui il n'auroit pas lui-même en connoissance de cause permis d'y demeurer. Caton & Metellus en étoient bien loin & l'avis qu'on avoit donné à César, qu'ils devoient venir à Rome, supposé qu'on le lui eût donné & que ce ne fût pas une feinte pour intriguer Cicéron, étoit faux à leur égard. Quant à Cicéron, Antoine ne pouvoit se dispenser de lui notifier les ordres qu'il avoit reçus; aussi lui en donna-t-il part, le priant par un billet, de l'excuser sur la nécessité où il étoit de les exécuter. Cicéron lui envoya aussi-tôt L. Lamia par qui il lui fit représenter, qu'il n'étoit venu en Italie, que parce que son gendre Dolabella lui avoit écrit de la part de César de s'y rendre au plûtôt, ce qu'il étoit en état de prouver par la Lettre rapportée plus haut.

Antoine voulut bien s'en contenter: mais, dans l'Ordonnance qu'il fit publier pour dénoncer la défense de demeurer en Italie à tous les Pompéiens qui pouvoient s'y être retirés, il l'excepta nommément, en quoi il ne pouvoit pis faire & Cicéron le sentit bien; mais il s'étoit mis dans le cas de tout souffrir & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même. Il ne s'épargnoit pas sur cet article, car tous les reproches qu'on auroit pu lui faire il se les faisoit; & ne pouvant y répondre à son gré, il en tiroit les conséquences les plus tristes. Ces reproches étoient de n'avoir pas suivi Pompée, de n'avoir pas du moins passé en Afrique avec Caton, Metellus Scipio & la plûpart des autres, ou enfin de ne s'être pas à l'éxemple de Sulpicius retiré dans quelque Ville de la Gréce, où il auroit pu sans se deshonorer attendre que le sort des armes eût décidé lequel des deux Prétendans il auroit falu reconnoître pour maître.

Par surcroît, il craignoit encore qu'on ne lui rendît de mauvais offices auprès de César & qu'on ne lui rapportât qu'il se repentoit déja d'être venu en Italie & qu'il commençoit à désapprouver tout ce qui s'y faisoit par ses ordres. Il avoue même que cela étoit vrai, & quoiqu'il n'en eût rien témoigné à personne, il ne laissoit pas d'appréhender qu'on ne donnât de lui ces impressions. C'étoit donc pour en prévenir l'effet qu'il prioit Atticus de faire écrire Balbus & Oppius.

Les soupçons qu'il avoit sur ce sujet vers le milieu de Novembre furent confirmés par les nouvelles qui lui vinrent à la fin du mois suivant: car il demandoit alors avec plus d'empressement qu'auparavant, que ces deux Favoris de César lui dépêchassent

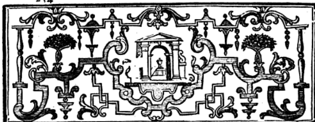
un Exprès & qu'ils se rendissent les cautions de sa conduite.

An. de R. DCCV. de Cic. LIX. Cons. C. Julius Cæsar II, P. Serv. Vacia Isauric.

C'étoit principalement Calenus qu'il craignoit : il avoit l'oreille de César, auprès de qui il étoit alors & qui le fit Consul pour les derniers mois de l'année suivante. Il devint dans la suite le partisan outré d'Antoine, & c'est par sa bouche qu'on a fait passer tout ce qui s'est débité au désavantage de Cicéron.

Enfin celui-ci apprit; que Quintus avoit envoyé son fils au-devant de César, non pas seulement pour faire leur paix, mais pour empêcher qu'il ne fît la sienne ; qu'il se plaignoit à qui vouloit l'entendre de ce qu'il avoit écrit à César contre lui, quoique César & tous ses amis assûrassent le contraire ; & que dans toutes les occasions il se déchaînoit outrageusement contre lui, & cela lui étoit revenu par gens qui l'avoient entendu parler ainsi à Sicyone.





HISTOIRE DE CICERON.



LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE I.

AN. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict C. Jul. Cæsar. II, Mr. de la Caval. M. Anton.

I.  CEUX qui ont écrit l'histoire de la guerre civile ont prétendu que, malgré la perte que Pompée avoit faitte à Pharsale & quelque considérable qu'elle fût, il lui restoit encore assés de forces pour s'en relever. Il leur a paru sur-tout que, maître comme il l'étoit de la Mer & avec une Flotte aussi nombreuse que l'étoit la sienne, il auroit pu profiter des ressources qu'il avoit de ce côté-là pour s'emparer de l'Asie, de l'Afrique ou seulement de l'Espagne qui étoit encore plus à sa bien-

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Jul. César II, Me. de la Caval. M. Anton.

séance & à sa portée. Il est vrai qu'à juger de la facilité qu'il y auroit eu pour lui à s'en saisir, par celle que Metellus Scipio, ses autres Lieutenans & ses propres fils trouvérent à s'y faire recevoir & à interresser dans leur querelle toutes les Puissances de ces vastes païs, on comprend sans peine que les choses auroient tourné tout différemment de ce qu'elles firent & que son malheur ne vint que de ce qu'il désespéra trop tôt de son salut.

Et certes, il ne faut que se représenter ce qui se passa même après sa mort & parcourir des yeux les différentes Provinces où il se fit des diversions en faveur de son ombre, pour se persuader que la guerre n'étoit rien moins que finie. Combien, par éxemple, une seule de ces Provinces auroit-elle arrêté le Vainqueur; si, tandis qu'il y auroit été aggresseur, on l'eût mis dans la nécessité de se défendre ou de diviser ses forces pour conserver l'Italie? Dans cet intervalle encore, combien pouvoit-il arriver d'incidens capables de renverser son systême? Car il ne faut point se laisser éblouir au brillant de cette pensée,

Romains contre Romains, Parens contre Parens,
Combattoient follement pour le choix des Tyrans:

Elle n'auroit ici qu'une application très fausse; puisque des deux moitiés en quoi se partageoient les Romains, l'une étoit armée contre la tyrannie, que l'autre ne combattoit que pour l'indépendance, & que ni ceux-ci ni ceux-là ne pensoient à se donner un Maître.

Rien de tout cela ne s'offrit à la vue de Pompée. Dès la premiére déroute de sa Cavallerie il perdit la tête & le courage, il se regarda comme vaincu, & il ne voulut que que fuir. S'étant donc embarqué à Larisse sur un bâtiment de charge qui s'y rencontra, il se fit conduire à Lesbos où étoit sa femme & son fils Sextus. De-là il cingla vers l'Egypte, dans l'espérance que les services récens qu'il avoit rendus au pére de celui qui y régnoit, lui féroit au moins trouver un asyle dans ses Etats.

Mais Ptolémée Dionysius qui avoit succédé à Aulétès étoit en guerre avec sa sœur Cléopatre, à laquelle il refusoit la part du Royaume qui lui étoit acquise par le testament de leur pére commun: en second lieu, ce Prince encore trop jeune pour gouverner par lui-même étoit sous la tutéle d'un conseil d'Esclaves & de gens sans foi; qui joignant à la perfidie de la Nation la noirceur d'une politique que les conjonctures ne rendoient malheu-

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Julius Cæsar II, Mc. de la Caval. M. Ant.

reusement que trop plausible, étoient bien éloignés d'user de reconnoissance : ils craignoient trop de perdre leur places ; & cette crainte, dont ils déguisérent l'objet pour ne faire considérer à leur Pupille dans la réception qu'il feroit au vaincu que la colere ou la protection du vainqueur, rendit ces ames serviles les arbitres du sort du grand Pompée, ils donnérent l'arrêt de sa mort & ils le firent aussi-tôt éxécuter.

La précipitation & le secret de sa fuite avoient empêché César d'arriver assés tôt pour lui épargner cette catastrophe, comme il est moralement sûr qu'il la lui auroit épargnée. Pour m'en convaincre, je n'ai pas besoin de ces larmes qu'il répandit à la vue de la tête de son infortuné gendre : elles pouvoient être aussi-bien l'effet de la surprise que cause une forte impression ou du retour que l'humanité nous fait faire sur nous-mêmes, que la conséquence de la bonté de son naturel : mais, ce qui ne sauroit être douteux dans un Romain de cette élévation, c'est le sentiment dont un cœur moins généreux que le sien auroit été capable, en voyant son ennemi sans défense, à la merci d'un Roi, d'un Enfant, ou plûtôt de ses lâches Ministres & prêt à être immolé, non à sa personne, mais à sa fortune.

La nouvelle de la mort de Pompée n'eut pas été plûtôt apportée à Rome, que les Magistrats & le Peuple n'y furent occupés que du soin d'inventer de nouveaux honeurs pour en combler son Rival. Entre ceux qui lui furent décernés, il accepta la Dictature ; non pas seulement pour six mois, comme cela s'étoit autresfois pratiqué, mais pour toute l'année. A l'égard du Consulat pour cinq ans & du Tribunat pour toute sa vie, il se contenta d'agréer l'offre qui en lui étoit faite, remettant à en user quand il lui plairoit, & il rejetta la plûpart des autres titres ou comme trop odieux ou comme absurdes.

Ces décrets qui dérogeoient à toutes les Loix n'ajoûtoient rien au pouvoir d'un homme ; qui n'ayant plus de concurrent, se trouvoit bien réellement en possession de tout : mais quoique la crainte & la flatterie les eussent dictés, le Sénat & le Peuple en ce qui les concernoit en retiroient ce fruit, que César en les recevant de leurs mains, leur laissoit du moins une apparence de supériorité qui leur rendoit leur servitude plus supportable.

Etant donc encore à Aléxandrie, où il fut retenu plus longtems qu'il n'avoit cru, il y commença sa seconde Dictature, après avoir nommé Marc-Antoine pour maître de la Cavalerie

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Julius Cæsar II, Me. de la Caval. M. Ant.

rie : c'eſt en vain que Cicéron conteſte à celui-ci ſa nomination dans l'endroit où il dit qu'il s'y étoit fait inſtaller à cette Charge, par le moyen de ſes amis & à l'inſu du Dictateur. Il eſt certain que ce fut de lui qu'il en reçut le titre, qu'il y joignit un pouvoir abſolu, & que notre Conſulaire fut un des premiers à en reſſentit le poids.

II. Antoine, en l'exceptant nommément de la défenſe fa ttie à ſes pareils de demeurer en Italie, lui ôtoit effectivement la liberté d'en ſortir ; lorſque les nouvelles du mauvais état des affaires de Céſar lui en inſpireroient l'envie, ce qui n'arriva pas pour une ſeule fois : car on en répandoit exprès de fâcheuſes & il n'étoit que trop enclin à y ajoûter foi, ſoit en conſéquence de la diſpoſition naturelle où il étoit de n'approuver que ce qui ſe faiſoit hors du parti qu'il avoit embraſſé, ſoit parce qu'elles étoient accompagnées de circonſtances qui écartoient toutes les raiſons d'en douter.

Il ſe défioit d'Antoine & il avoit de bonnes raiſons pour s'en défier : indépendamment de la haine que ce dernier pouvoit avoir héritée de ſa mére, en qualité de veuve du principal des Conjurés (Sura) que Cicéron avoit fait étrangler, il venoit d'épouſer Fulvie qui n'avoit pas dû lui en communiquer moins de celle que Clodius ſon premier mari lui avoit inſpirée, & il lui en gardoit perſonnellement autant qu'il en avoit pu conſerver contre lui après avoir épuiſé ſa patience dans une infinité d'occaſions.

Les Lettres de Balbus & d'Oppius ſur les bons offices de qui Cicéron auroit pu ſe raſſûrer, à cauſe du crédit qu'ils avoient & qui à certains égards auroit balancé celui d'Antoine, devenoient chaque jour plus froides ; & les derniéres qu'il avoit reçues d'Atticus n'étoient rien moins que conſolantes. Car il y étoit déſormais taxé ſans détour de s'être trop preſſé de revenir & de n'avoir pas pris les meſures néceſſaires du côté du plus fort, à qui il ſe perſuadoit finalement que l'on écrivoit de toutes parts contre lui & ſon frére avec plus d'emportement que pas un autre.

Outre ce que j'en ai déja dit, Cicéron nous apprend ; que le haſard lui ayant fait ouvrir un paquet de ces Lettres, les deux qui s'y étoient trouvées pour Vatinius & pour Ligurius à qui il les avoit fait auſſi-tôt remettre, lui avoient été rapportées par ces deux hommes indignés de la façon dont Quintus s'y exprimoit ſur ſon ſujet ; qu'elles étoient, ainſi que quelques autres qu'il eut la curioſité de lire, remplies d'invectives & d'injures atroces

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Jul. Cæsar. II, Mc. de la Caval. M. Anton.

contre lui ; que son neveu ne le ménageoit pas plus que son frére ; & que ce jeune homme étoit si peu maître de lui-même, qu'à un souper où il avoit été invité à Ephése, on lui avoit entendu réciter un Discours qu'il devoit prononcer devant César & qui n'étoit qu'un tissu des mêmes extravagances.

Afin qu'il ne fût pas dit que la Fortune avoit épargné quelque sorte de chagrin à Cicéron ; Dolabella son gendre ayant passé par l'adoption dans une famille plébéïenne, à dessein de devenir Tribun, ne le fut pas plûtôt, qu'il fit connoître qu'il n'avoit désiré de l'être que pour achever de se deshonorer : car il proposa & fit recevoir un Plébiscit pour l'abolition des dettes. Le Sénat, les Magistrats & le reste de la Noblesse, qui avoient pour la plûpart leurs fonds entre les mains du Peuple, s'élevérent contre lui : il y eut à cette occasion une infinité de combats entre ce Tribun soûtenu de la Multitude, Trebellius un de ses Collégues qui s'étoit déclaré pour les créanciers & Antoine lui-même, à qui le Sénat fut obligé d'avoir recours pour appaiser le désordre : mais l'intervention de ce dernier n'ayant servi qu'à l'augmenter, les deux partis se réunirent, après qu'ils se furent apperçus qu'il ne cherchoit qu'à détruire l'un par l'autre. Cette guerre intestine coûta la vie à 800 hommes d'entre le peuple & dura pendant les deux tiers de l'année jusqu'à l'arrivée de César.

Pour ne point anticiper sur le tems & revenir à Cicéron ; le jeune Balbus lui ayant mandé que César, qu'on savoit d'ailleurs ne point aimer & ne pouvoir souffrir Quintus, disoit hautement que c'étoit lui qui avoit poussé son aîné à passer dans l'Armée de Pompée, Cicéron, dis-je, ne balança pas à le tirer d'erreur, malgré tout ce que ce perfide frére avoit fait contre lui.

» Les intérêts de mon frére, lui écrivoit-il, ne me sont pas » moins chers que les miens propres, mais dans la situation où je » me trouve, je n'oserois prendre sur moi de vous le recomman- » der. Je ferai plus hardi à vous prier, & je le fais de tout mon » cœur, de ne vous point laisser prévenir de l'opinion qu'il ait » fait quelque chose par où j'aye été détourné de continuer à vous » rendre service & à vous convaincre de mon attachement, » puisqu'au contraire il a toûjours été très ardent à entretenir » notre union & qu'il n'a été que le compagnon de mon passa- » ge, bien loin qu'il en ait été l'auteur. En toute autre chose » donc, vous ferez ce que vous conseillera votre inclination bien- » faisante & le souvenir de l'amitié que vous avez eue pour lui ;

» en celle-ci, je vous conjure & je vous demande en grace que ma » considération ne lui porte point de préjudice.

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Jul. Cesar II, Mc. de la Caval. M. Anton.

Cicéron ne pouvoit certainement donner une plus grande marque de sa modération, vu qu'on lui confirmoit de toutes parts que Quintus continuoit à se déchaîner contre lui avec la derniére fureur.

Dolabella de son côté persévéroit dans les plus grands excès, ce qui n'empêchoit pas que Cicéron ne se repentît de n'être pas allé à Rome; il n'étoit pas même encore fort éloigné de s'y rendre, au risque d'être témoin de toutes ses violences & d'en partager la honte sans en pouvoir arrêter le cours : c'est qu'il s'ennuyoit à Brindes au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, & qu'il étoit véritablement dans l'état d'un malade qui ne trouve point de situation pire que celle où il est & qui n'a de goût ou d'appétit que pour ce qui lui est contraire.

Une Lettre qu'il reçut de César, dans les premiers jours de Juin, ne lui rendit pas la tranquillité qu'il avoit perdue. Premiérement, il soupçonnoit qu'elle n'étoit pas de lui, & il eut bien-tôt lieu d'en être persuadé; secondement, elle étoit conçue en des termes trop vagues; enfin, dans les circonstances où elle lui fut rendue, il couroit tant de bruits fâcheux sur le train que prenoient ses affaires en Asie, en Afrique & à Rome même, que les témoignages les plus précis de sa bienveillance ne l'auroient pas rassûré contre la crainte qu'il avoit que sa réconciliation avec lui ne lui fût inutile & ne tournât même à sa confusion.

Bien que parmi ces bruits il y en eût, comme je l'ai déja observé, beaucoup de faux, & que ce qu'il y avoit de vrai dans les autres fût exagéré en mal, il étoit constant; qu'en Asie le Consulaire Calvinus, l'un des Lieutenans de ce Dictateur, avoit été battu par Pharnace fils de Mithridate; qu'en Egypte, il s'étoit lui-même engagé dans une guerre qui l'y retint huit ou neuf mois, dans laquelle il courut les plus grands risques & qui ne lui fit ni honneur ni profit; qu'en Espagne, L. Cassius Longinus à qui il en avoit confié la garde s'étoit conduit si mal, que le Peuple & l'Armée s'étoient également soûlevés contre lui; qu'à Rome & dans le reste de l'Italie, le désordre ne faisoit que croître, les soldats qu'il avoit renvoyés & dont Antoine s'étoit voulu servir pour intimider les séditieux s'étant mutinés eux-mêmes. Si l'on joint à tout cela les merveilles que l'on contoit de Metellus Scipio &

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Julius Cæsar II, Me. de la Caval, M. Ant.

les magnifiques desseins qu'on lui attribuoit de même qu'aux autres Généraux qui etoient en Afrique, on verra que Cicéron ne s'affligeoit pas sans sujet, attendu principalement qu'il s'étoit mis & qu'il se trouvoit dans le cas de ne pouvoit attendre son salut que de celui contre qui tout le monde sembloit avoir conspiré & qu'il s'étoit interdit toute autre ressource.

Tullie arriva à Brindes dans ces entrefaites (le 12 de Juin) mais loin que la présence d'une fille si estimable, d'une humeur si douce & d'une vertu si pure, lui fît autant de plaisir qu'il étoit capable d'en recevoir d'elle, il ressentit une douleur encore plus grande en la voyant dans la situation où l'avoient réduite leurs malheurs communs & les chagrins particuliers que lui donnoient son mari & peut-être sa propre mére : car il étoit bien averti que celle-ci ne songeoit qu'à elle & se mettoit peu en peine de tout le reste: mais il étoit contraint de dissimuler; & d'autant plus, qu'il croyoit être à la veille, tant il étoit simple, d'engager Terentia à faire un testament qui réparât les pertes qu'elle avoit causées à lui & à ses enfans.

Les avis qu'on prétendoit avoir du retour prochain de César, qu'on disoit parti d'Aléxandrie, n'avoient point encore d'auteur certain. Depuis le 15 de Mars il n'étoit revenu personne de ce paiis-là ; & les derniéres lettres de César lui-même étoient du 13e. de Décembre précédent. Cependant, en supposant la vérité de cette nouvelle, Cicéron sembloit avoir quelque envie d'envoyer son fils au-devant de lui: mais au commencement de Juillet, qu'il ne fut plus permis d'en douter, il ne pensoit déja plus à cet envoi ; & il étoit dans un tel accablement, que se regardant comme près de sa fin il ne témoignoit plus que de l'indifférence pour tout ce qui pouvoit lui arriver. J'en excepte le sort de sa fille dont il étoit bien réellement inquiet & qui devenoit de jour en jour plus déplorable : c'étoit, comme je pense, principalement par rapport à elle qu'il avoit désiré que Terentia fît un testament & qu'elle le déposât en mains sûres : il vouloit aussi, dans le désespoir où il étoit, que l'on vendît son argenterie & ses meubles, pour prévenir le pillage qu'il s'attendoit sans doute qu'on en feroit.

Le 22 de Juillet & le 6 d'Août il parloit encore de ce testament & de cette vente de meubles précieux, sur laquelle il insistoit pour fournir à la subsistance de Tullie, au sujet de laquelle il se reprochoit la foiblesse qu'il avoit eue de payer à Dolabella

la moitié de sa dot, au lieu de lui faire faire divorce avec ce dissipateur, comme Atticus le lui avoit conseillé : il avouoit sur cela qu'il s'étoit fait des fantômes de tout & qu'il avoit mal-à-propos cru devoir garder des ménagemens avec ce gendre, ne prévoyant pas qu'il ne pouvoit lui rien faire de pis que d'engloutir son bien par ses débauches.

III. Vers le 11ᵉ. ou le 12ᵉ. du même mois d'Août, il reçut de César lui-même une Lettre très obligeante & dont la seule suscription étoit une preuve de la considération singuliére qu'il avoit pour lui : car, étant alors le seul Commandant absolu (*Imperator*) qu'il y eût dans toute l'étendue de la domination romaine, il sembloit par la communication du même titre traiter avec lui d'égal à égal. Aussi fut-ce en conséquence de cette Lettre qu'il retint & garda les faisceaux garnis de laurier qu'il lui permettoit de faire porter devant lui, ce qu'il s'étoit abstenu de faire jusqu'à ce jour depuis son arrivée à Brindes.

Je n'ai rapporté qu'une très petite partie de tous les propos que les deux Quintus tenoient sur son compte : il suffit de dire qu'ils persistoient l'un & l'autre dans leurs emportemens, pour qu'on en infére qu'ils avoient perdu toute pudeur. Lorsque César revint d'Egypte, le jeune Quintus se présenta à lui à Antioche de Syrie sur son passage & il fit le discours que j'ai dit plus haut qu'il avoit préparé, en y demandant grace pour son pére & pour lui-même, il s'efforçoit de justifier la conduite de l'un & de l'autre aux dépens de son oncle qu'il traitoit avec la plus grande indignité. César l'écouta pour lui pardonner ainsi qu'à son pére les écarts qui les regardoient : mais afin que l'on ne crût pas que l'indulgence dont il usoit à leur égard étoit le prix de leur perfidie, il envoya à Balbus la Lettre que Quintus le pére lui avoit écrite dans le même esprit, pour la faire passer à Cicéron & le mettre par-là en état de juger de l'indignation qu'elle lui avoit causée.

Cicéron en pensa tout autrement; premiérement, il auroit voulu ne la point voir du tout, parce qu'elle n'avoit fait qu'aigrir ses maux; secondement, il se mit dans la tête que César ne la lui avoit renvoyée par Balbus que pour rendre publique une affaire si désagréable. Pour le servir à son gré & d'une façon qui n'eût point été équivoque, il auroit voulu que César en leur accordant leur pardon leur eût fait sentir que la considération de lui Cicéron y entroit pour quelque chose, ou que tout au-

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. Mc. Julius César II. M. de la Cav. M. Ant.

moins il eût commencé par s'expliquer favorablement sur son sujet, & l'on voit combien cette prétention étoit dénuée de raison de convenance & même de justice.

Vers les derniers jours d'Août, on disoit que César seroit à Athènes le premier de Septembre. Cicéron n'en croyoit rien & il se persuadoit avec assés de vraisemblance qu'il seroit retenu en Asie par la nécessité de combattre Pharnace, ce qui ne pouvoit manquer de reculer son retour beaucoup au-delà: il se trompa toutesfois; car cette guerre fut terminée presque par la seule présence de ce héros, & elle ne lui couta que 5 jours de tems: il en rendit compte au Sénat par ces trois mots, *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*

Cicéron, qui le croyoit encore bien loin, fut donc fort étonné quand il apprit qu'il avoit débarqué à Tarente & qu'il étoit en chemin pour venir à Brindes, qui n'en est éloigné que d'environ 45 mille ou de quinze lieues. Aussi-tôt il se mit en devoir d'aller à sa rencontre, plus rempli d'espérance que de crainte, quoiqu'à vrai dire il comprît le danger qu'il y a à se mettre à la discrétion d'un ennemi victorieux. Au reste, il ne porta pas loin ses incertitudes: car, dès que César l'eût apperçu venant à lui à la tête d'un petit nombre de personnes qui l'accompagnoient, il descendit de sa litiére, le salua le premier & lui épargna la peine de dire ou de faire rien qui dérogeât à sa dignité: au contraire, pour marquer à ceux qui l'environnoient la distinction qu'il faisoit de ce Consulaire, il s'entretint avec lui familiérement pendant l'espace de plusieurs stades qu'ils marchérent ensemble seuls & à pied. C'est à Plutarque que nous sommes redevables de ces particularités.

Le premier d'Octobre Cicéron écrivit des environs de Venusia ou Venusium à Terentia, pour l'avertir de faire tenir sa maison de Tusculum prête à le recevoir lui & sa compagnie, y devant arriver incessament & même y faire quelque séjour.

Le retour de César rendit à Rome & à l'Italie la tranquillité qu'elles avoient perdues par la division des Tribuns, par la mutinerie des soldats & par le mauvais gouvernement d'Antoine. Comme ils avoient tous beaucoup de choses à se reprocher, ils se trouvérent très heureux de ce que ce Dictateur voulut bien qu'il ne fût plus question du passé; en quoi il gagnoit plus qu'eux-mêmes, puisqu'ils étoient par ce moyen plus étroitement engagés qu'auparavant à lui demeurer fidéles. Ainsi il fut bien-

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Julius Cæsar II, Me. de la Caval. M. Ant.

tôt en état de se démettre comme il fit de la Dictature & de gratifier du Consulat pour les deux derniers mois de l'année Calenus & Vatinius dont il avoit éprouvé le zéle pour son service : car, pour les Légionaires, qui un mois auparavant avoient protesté de ne le reprendre que quand ils auroient été payés de toutes les sommes qu'il leur avoit promises ; il ne les eut pas plûtôt pris au mot, qu'ils reconnurent leur faute & qu'ils n'eurent plus d'empressement qu'à la réparer en lui offrant de le suivre partout où il voudroit les mener, à quoi il ne consentit qu'après s'être fait long-tems prier.

Les préparatifs pour la guerre d'Afrique furent bien-tôt faits : dès le 27e. de Décembre il s'embarqua au port de Lilybée, & quatre jours après il se trouva à la vue des côtes de l'Afrique. Le Chef des Aruspices lui avoit fait d'inutiles représentations sur des présages qui, suivant les régles de son art, devoient l'empêcher de se mettre en mer avant le printems : ce qui avoit réussi une fois par un pur effet du hasard, à l'égard de Crassus, n'étoit pas pour arrêter César dans ses desseins, & des dénonciations aussi frivoles devenoient par rapport à lui de nouveaux motifs pour hâter son départ. Cicéron convient sans scrupule qu'il fit fort bien d'user de cette diligence, sans quoi il auroit eu à la fois à combattre tous ses ennemis qui se seroient réunis sous les enseignes de Metellus Scipio.

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Conss. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

IV. Il employa donc les quatres premiers mois de 707 ou de l'année de son troisiéme Consulat à terminer cette guerre, ce qu'il fit par la victoire qu'il remporta au commencement d'Avril sur ce Metellus Scipio qui commandoit les troupes de la République & sur Juba Roi de Mauritanie qui y avoit joint les siennes.

Cicéron ne demeura à Rome qu'autant que sa présence y fut nécessaire pour donner ordre à ses affaires domestiques, dont le dérangement lui avoit enfin fait prendre la résolution de répudier Terentia qui en étoit la principale cause & de fiancer ensuite Publilia, de qui le pére l'avoit en mourant institué heritier fideicommissaire. Je ne sais s'il faut mettre au nombre des bons mots de ce Consulaire la réponse qu'on lui fait faire à ceux qui le trouvoient trop vieux à 61 ans pour s'allier à une fille d'un âge qui ne pouvoit être que très disproportionné au sien. *Patience, elle sera demain femme.* Il n'y eut pas jusqu'à Terentia qui ne voulût se mettre de moitié avec ceux qui le plaisantoient : mais elle

An. de R. DCCVI. de Cic. LX. Dict. C. Julius Cæsar II, Me. de la Cav. M. Ant.

étoit trop interressée à faire croire qu'il s'étoit laissé prendre aux charmes naissans de sa pupille lorsqu'il s'étoit porté au divorce, pour mériter qu'on l'écoutât. Un témoignage incomparablement moins suspect & plus sûr, est celui de Tiron qui dans la vie de son maître disoit, qu'il ne s'étoit déterminé à ce second mariage que pour se procurer les moyens de payer les dettes du premier & qu'il y avoit encore été excité par ses meilleurs amis, sans doute par le même motif; hors duquel il est à présumer qu'il n'y auroit pas pensé, puisqu'il avoit déja refusé la sœur d'Hirtius l'un d'eux dont il avoit éludé la proposition sous ce prétexte, qu'il ne pourroit se partager entre une femme & la Philosophie. C'est cet Hirtius qui étoit intimement lié avec César & que nous verrons Consul en 710.

Cicéron lui-même répondit à quelqu'un qui lui avoit écrit sur ce nouvel engagement; qu'il ne l'auroit jamais pris, si à son retour de Brindes il n'avoit pas trouvé les affaires de sa maison en aussi mauvais état que les affaires publiques.

Calenus, dans Dion, lui fait un crime de ce mariage: mais sur quelle action de sa vie n'a-t-il pas répandu son venin! Et combien y en a-t-il d'autres, même de celles auxquelles nous ne saurions refuser notre admiration & nos éloges, qu'il s'est efforcé d'empoisonner?

Cicéron passa la meilleure partie du tems que César fut absent de Rome, à la campagne avec ses livres ses anciens amis, avec qui, comme il le marquoit à Varron, il s'étoit réconcilié: non que sa tendresse se fût auparavant refroidie pour eux; mais parce qu'il avoit une sorte de honte d'avoir profité si mal des préceptes de conduite qu'il y avoit puisés, en s'attachant à gens sur qui il y avoit si peu à compter. « Ceux-là, ajoûte-t-il, me pardonnent mon » erreur, ils me rappellent à notre ancien commerce; & c'est » d'eux que j'apprens que vous avez été bien plus sage que moi, » de ne l'avoir point interrompu: ayant donc fait ma paix avec » eux, je crois pouvoir me flatter que, si j'ai la satisfaction de » vous voir, je supporterai plus aisément & les malheurs présens » & ceux qui nous menacent: c'est pourquoi, soit que vous » veuilliez venir à ma maison de Tusculum, soit que vous aimiez » mieux que je vous aille joindre à Cumes, soit enfin que vous » préfériez Rome à tous les autres lieux, je passerai par-dessus » les raisons qui m'éloignent de cette Ville pour avoir le plaisir » d'être avec vous.

Les

Les raisons de ce dégoût pour Rome se trouvent dans la réponse qu'il fit à Plancius qui l'avoit félicité d'y avoir recouvré la considération qu'il s'y étoit aquise : si vous faittes, lui marquoit-» il, consister cette considération dans mes sentimens pour la » République & dans la certitude que j'ai qu'ils sont approuvés » de tout ce qu'il y a de gens de bien, je conviens qu'elle n'a » point souffert de diminution ; mais si vous entendez par-là le » pouvoir d'agir conséquemment à mes idées ou la liberté de les » défendre par mes discours, il ne m'en reste pas la moindre » ombre : & ce seroit beaucoup pour moi, si je pouvois me gou-» verner moi-même de façon que je parusse supporter avec pa-» tience les calamités présentes & celles qui les suivront, ce qui » est difficile dans la conjoncture d'une guerre de l'issue de la-» quelle nous ne pouvons attendre que des massacres d'une part » & de l'autre que la servitude.

Dans le tems où il s'exprimoit ainsi, il ne laissoit pas d'envisager un moyen d'éviter ces deux extrémités : c'étoit que les Chefs de l'Armée d'Afrique, regardant le passé comme un mal sans reméde, voulussent bien se rapprocher de cette maxime qu'il avoit toûjours tenue, qu'il valoit mieux sauver ce qui restoit de forces à la République que de donner eux-mêmes les mains à son anéantissement en essuyant le sort d'un nouveau combat ; d'autant que s'il étoit malheureux elle étoit perdue sans ressource, au lieu que s'ils recouroient à la clémence du vainqueur il y avoit encore de quoi la relever. Il est vrai & il en convenoit, que ce qu'il proposoit, auroit été plus praticable immédiatement après la bataille de Pharsale, & qu'en demeurant armé on avoit rendu le succès de ce projet plus difficile « mais qui auroit dit ou » pu deviner, écrivoit-il un peu auparavant à Cassius qui s'étoit ren-» du à César, que la guerre d'Aléxandrie eût occupé celui-ci si long-» tems ? Qui se fût avisé de penser qu'un je ne sais quel Phar-» nace, seroit devenu la terreur de l'Asie ? N'étoit-il pas plus » naturel de croire, qu'après cette fatale journée le vainqueur ne » détourneroit pas ses pensées du salut commun & que les vain-» cus réuniroient toutes les leur à leur conservation particuliére ? » Si l'on fût entré dans ces vues, la même clémence qu'ont éprou-» vé l'Asie & l'Achaïe l'Afrique l'auroit ressentie, & j'y comptois » si bien ajoûtoit-il, que je ne me suis pressé d'arriver en Italie que » pour l'y voir (car nous pensions tous qu'il s'y rendroit aussi-tôt)

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Jul. Cæsar. III, M. Æmilius Lepidus,

» pour saisir le moment où il venoit de sauver la vie à un grand » nombre d'honêtes gens & pour l'exciter de plus à en faire autant » à tous les autres, à quoi il se portoit lui-même : malheureuse- » ment j'en suis très éloigné & je l'ai toûjours été.

On sait à quoi s'en tenir sur ces derniéres paroles en, les comparant à d'autres où il y a plus de vérité qu'il ne vouloit en mettre, non-seulement dans une Lettre à Cassius, mais même dans celles qu'il écrivoit à Varron dont il semble qu'il se défioit toûjours un peu. Sur cela il seroit difficile de le condamner : Varron s'étoit d'abord attaché à Pompée, à qui il est certain qu'il demeura fidéle jusqu'à la fin ; mais comme depuis l'alliance que celuici avoit prise avec César il avoit été compté parmi ses Favoris les plus intimes, Cicéron pouvoit bien sans déroger à la justice qu'il rendoit dans tout le reste à cet excellent homme ne lui pas faire confidence de ce qu'il pensoit sur le compte d'un tiers dont il l'avoit vu le Courtisan. La prudence & même l'honêteté l'obligeoient à cette réserve.

Le Dialogue intitulé *Brutus* ou *des Orateurs célébres* fut une des productions de ce tems. Cicéron, après y avoir passé en revue tous ceux de la Gréce & donné son jugement sur le mérite de chacun d'eux, après dis-je avoir marqué en quoi ils excelloient, entre dans le même éxamen par rapport aux Orateurs romains dont il discute les talens & le caractére particulier, en commençant par les plus anciens dont il y eût mémoire & en finissant à lui-même : de maniére que quand par l'agréable variété qui régne dans tout cet ouvrage il ne seroit pas un des plus beaux qui soient sortis de sa plume, il seroit le plus considérable & le plus interressant par l'histoire de la naissance & du progrès de l'éloquence grecque & latine ; qui, ayant atteint le point de perfection où elle pouvoit s'élever par la noblesse des sentimens de ceux qui l'avoient cultivée jusqu'alors, ne fit plus que déchoir par la perte de la liberté qui en étoit l'ame.

Les *Partitions oratoires* sont encore de cette année si elles ne sont pas de la précédente. Cicéron à la priére de son fils, y récapituloit les préceptes de l'art de discourir qu'il lui avoit autresfois donné en grec : c'est encore un dialogue, où le fils forme les demandes & le pére y répond.

V. Avant que de passer en Afrique, César avoit disposé de deux Gouvernemens, je veux dire, de celui de l'Achaïe ou de la Gréce qu'il donna à Ser. Sulpicius & de celui de la Gaule

An. de R. DCCII. de Cic. LXI. Conss. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

Cisalpine où il envoya Brutus, par une distinction à laquelle il n'auroit pas dû s'attendre, n'ayant pas encore été Préteur.

Entre les Lettres que Cicéron lui écrivit en cette qualité, il y en a une où il le prie d'être favorable aux habitans d'Arpinum, au profit de qui se levoient dans cette partie de la Gaule certains droits destinés à l'entretien des Temples & d'autres lieux publics de leur Ville: Cicéron y prenoit d'autant plus de part, que cette même année son fils & son neveu y étoient Ediles & qu'ils ne pouvoient se tirer honorablement de cette Magistrature, l'unique qui y fût, si ces droits n'étoient pas payés.

Cette recommandation, ainsi que l'association des deux cousins à la Magistrature d'Arpinum, avoit été précédée de la réconciliation des deux fréres: notre Cicéron en avoit fait toutes les avances, à un simple billet près, où Quintus lui avoit marqué qu'il étoit bien aise du bon accueil qu'il avoit reçu de César, sans autre explication ni retour sur le passé, il n'étoit pas homme à convenir de ses torts. Son fils n'avoit pas été plus traitable & tout ce qu'Atticus avoit pu obtenir de lui avoit été qu'il écriroit une Lettre d'excuses, mais il s'en étoit dédommagé par le tour insultant qu'il y avoit donné. Il avoit, y disoit-il, compris par celles de son oncle (Atticus) que celui-ci avoit trouvé mauvais qu'il se fût exprimé en termes trop durs au sujet de lui Cicéron, qu'il se repentoit d'avoir donné ce chagrin au même Atticus, mais qu'il avoit eu de bonnes raisons pour en user comme il avoit fait, & il les avoit déduites avec la même impudence: il n'auroit jamais, ajoûtoit notre Consulaire, mis au jour ce fond de haine qu'il a contre moi, s'il ne m'avoit pas cru abîmé de toutes façons & à n'en pouvoir revenir.

Très peu de jours après la défaitte de Metellus Scipio, Caton, qui commandoit dans Utique, ayant mieux aimé se donner la mort que de se plier à devoir la vie à César; la nouvelle n'en eut pas été plûtôt apportée à Rome, que notre Orateur fut engagé à travailler à son éloge. Il avoit toujours fait profession d'être de ses amis, ils etoient dans des principes à peu près semblables par rapport à la République, & par dessus tout cela il avoit été nommé Tuteur de son fils. Quelques fortes que fussent ces raisons, elles pouvoient être balancées par la crainte de déplaire au Vainqueur &, ce qui l'embarrassoit encore plus, à ses flatteurs, parmi lesquels il n'y en avoit que trop qui prendroient de-là sujet de l'indisposer ou de l'aigrir tout-à-fait contre lui.

AN. de R. DCCVII. de Cic. LXI. CONSS. C. JULIUS CÆSAR III, M. ÆMILIUS LEPIDUS.

» Quand je n'y parlerois point, disoit-il, de la fermeté avec la» quelle Caton opinoit dans le Sénat, quand je n'y glisserois » pas un seul mot ni des vues ni des intentions qu'il avoit pour » le bien & que je me bornerois à cette sagesse & à cette constan» ce inébranlable, ils y trouveroient tout cela : mais au lieu d'en conclure qu'il faloit renoncer à ce dessein, il ajoûte tout de suite » pour louer dignement ce grand homme, il ne faut rien leur laisser » à deviner ; il faut au contraire, donner une juste étendue à ces » trois points, qu'il a prévu tout ce que nous voyons, qu'il s'y est » opposé de tout son pouvoir, & qu'il a mieux aimé mourir que » d'en être le témoin. Voilà très probablement quel fut le plan que Cicéron suivit : car, soit qu'il n'eût hésité à y travailler que pour s'en faire prier, soit qu'on lui eût fait honte d'une circonspection que certains esprits taxoient d'excessive, cet ouvrage fut publié presque aussi tôt après ; & non-seulement il en fut content, mais tout le monde le fut avec lui, ce qui ne pût arriver que parce qu'en élevant jusqu'aux cieux le plus zèlé défenseur de la liberté en même-tems que le plus vertueux des Citoyens il donnoit pour son propre compte un nouveau gage de ses sentimens.

On ne sait point si Cicéron fut le premier panégyriste de Caton, où s'il ne fut que le second ou même le troisiéme : car Brutus & Fabius Gallus entrérent dans la même carriére, & il semble qu'en ce genre de devoirs Brutus sur-tout étoit plus propre à donner l'éxemple qu'à le recevoir de personne. Quoi qu'il en soit, le plus applaudi des trois fut Cicéron qui, contre son attente n'en fut pas moins bien traité de César & de ses amis : l'un d'eux seulement (Hirtius) pour arrêter autant qu'il étoit possible le progrès d'une admiration contagieuse, se hâta de mettre au jour un écrit où il rassembla tous les reproches qu'on avoit pu faire à Caton : Cicéron, qu'il y combloit de louanges & à qui il l'envoya, en fit tirer plusieurs copies par l'intérêt qu'il crut avoir à le divulguer & ne doutant pas que ce ne fût là le canevas d'une réponse en forme que César lui préparoit, & que ce dernier publia en effet l'année d'après celle-ci en deux Livres passablement longs & sous le titre d'*Anti-Caton*.

Un Ecrivain ordinaire & d'un génie subordonné à celui du Dictateur auroit sans doute relevé l'imprudence de Cicéron qui, tout fraichement réconcilié avec lui, s'étoit sans nécessité ingéré de louer un homme mort qu'il n'avoit pas toûjours loué vivant, de qui il n'avoit pas toûjours reçu des louanges, & qui sembloit n'a-

voir aquis de droit sur les siennes que par une mort qui mettoit le dernier sceau à l'aversion qu'il avoit contre lui César, lequel ne s'étoit proposé d'autre vengeance à son égard que de lui accorder la vie.

Mais c'étoit bien assés que de soi-même l'on pût faire toutes ces réflexions par rapport à notre Orateur : c'eût été l'attaquer en déclamateur que de les étaler dans cette réponse ; il y avoit incomparablement plus d'adresse & plus de bienséance à l'excuser ; & c'est ce qu'il fit en le comparant pour les mœurs & l'éloquence à Theraméne & à Pericle deux des plus respectables personnages de l'ancienne Gréce. On ne pouvoit rien dire de plus honorable pour Cicéron qui veut bien en faire l'aveu. Le même César écrivit encore depuis à Balbus, qu'à force de lire le Caton de Cicéron il s'appercevoit que son stile devenoit plus riche, & que la lecture du *Caton* de Brutus le rendoit plus éloquent. Pourquoi faut-il que de si grands éxemples ayent eu si peu d'imitateurs !

Pour revenir à l'endroit d'où je suis parti, César ne donna aucun signe de colére de ce que Cicéron avoit entrepris l'éloge de son plus grand ennemi : cependant comme un ouvrage qui avoit été aussi-bien reçu, pouvoit tirer à conséquence pour d'autres & entretenir une fermentation d'humeurs toûjours dangereuse, & principalement dans un Etat à qui il étoit résolu de faire changer de forme, ceux à qui il avoit en quelque sorte consigné notre Orateur avant que de passer en Afrique y pourvurent ou d'eux-mêmes ou par son ordre en faisant entendre à ses amis, non que son *Caton* en particulier lui avoit déplu, mais en général qu'il déclaroit trop ouvertement ses pensées & qu'il étoit à propos qu'il eût plus de circonspection s'il ne vouloit pas se faire des affaires avec qui il ne lui convenoit pas d'en avoir. Cet avis lui fût donné par Pætus entre autres, l'homme du monde du caractére le plus enjoué & avec qui il badinoit le plus volontiers, sans que cela diminuât rien de la confiance qu'il avoit en sa probité.

La réponse qu'il lui fit & qu'il faut lire entiére pour en sentir toute la beauté, commence par la protestation qu'il fait de n'avoir rien omis de ce qui étoit à faire pour se concilier la bienveillance des Favoris de César (Balbus, Oppius, Hirtius, Pansa, Matius, & Postumius) qui lui en témoignant beaucoup, sans qu'ils pussent avoir aucune raison d'intérêt pour lui en tant montrer, lui avoient enfin persuadé qu'elle étoit sincére.

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

» Quant à celui, ajoûtoit-il, qui a tout pouvoir en main, je » ne vois pas ce que je pourrois craindre de sa part; si ce n'est que » tout devient incertain quand on a cessé d'avoir le droit pour » guide & qu'il n'est plus possible de répondre de quoi que ce » soit lorsque tout dépend de la volonté, pour ne pas dire, du » caprice d'un seul. Ce que je sais, c'est que je me suis gardé » autant que je l'ai pu de lui déplaire: Car, comme autresfois » je me croyois autorisé à parler librement dans une Ville qui » me devoit sa liberté; aujourd'hui, qu'elle l'a perdue, je me fais » une loi de ne pas ouvrir la bouche sur ce qui pourroit le blesser » lui ou ses amis. S'il ne faloit, pour éviter toutes tracasseries, » que renoncer à la réputation d'esprit que donne un bon mot » ou une rencontre plaisante, volontiers j'y renoncerois, pour-» vu que cela me fût possible; mais j'entens dire que César, qui » a déja d'amples recueils de ces apophtegmes, est d'un discerne-» ment si sûr, qu'on en mettroit inutilement sur mon compte qui » ne seroient pas de moi: il sait bien les rejetter; & il a d'au-» tant plus de facilité à le faire, que ceux qui le voyent le plus fa-» miliérement vivent journellement avec moi. Si donc il m'é-» chappe dans la conversation ordinaire quelque chose qui leur » plaise ou par l'érudition ou par l'esprit, elle entre aussi-tôt » dans le rapport qui lui est envoyé de tout ce qui s'est dit ou » fait dans la Ville: c'est l'ordre qu'il a donné, tout ce qui lui » revient d'ailleurs à mon sujet n'est pas écouté, ... Enfin, après avoir établi que l'homme le plus sage ne peut répondre que de ce qui est de son fait & adopté pour maxime, qu'il ne faut jamais hasarder rien qui puisse blesser les gens en place, il dit « qu'il n'est garant ni de la façon dont on le fai-» soit parler, ni de celle dont César prenoit ses paroles, ni mê-» me de la droiture de ceux qui les lui rendoient; qu'en se con-» formant à l'éxemple d'un grand nombre de Philosophes qui » avoient vécu sous la tyrannie tant à Athènes qu'à Syracuse & » qui s'étoient du moins conservé la liberté de leur esprit, il » ne désespéroit pas de tenir un tel milieu qu'il éviteroit avec » un soin égal & de choquer personne & de se dégrader lui-» même.

Parmi ceux qui voyoient Cicéron avec plus d'assiduité, étoient Hirtius & Dolabella qui s'exerçoient sous lui à parler en public; & qui étant gens de bonne chére, ainsi que la plûpart des autres, l'avoient presque tous les soirs à leur table: aussi, disoit-il

dans la même Lettre, qu'il les avoit pour disciples dans l'art de la parole, mais qu'il les reconnoissoit pour ses maîtres dans l'art d'ordonner un repas.

Un peu après & pendant leur absence (car ils étoient allés au-devant de César) il répondit, toûjours en badinant, au même Pætus, qu'il se félicitoit d'avoir mérité son approbation, dans le dessein qu'il avoit formé d'ouvrir une école à l'instar de Denys le Tyran qui, chassé de Syracuse, s'étoit fait une occupation d'enseigner; que se trouvant de même déchu de la royauté du Barreau par la cessation des jugemens, ce nouvel éxercice le fortifieroit contre les adversités présentes, & qu'il ne voyoit point d'autre parti à prendre après avoir manqué l'occasion de mourir aussi glorieusement que Caton; mais qu'elle se retrouveroit quand il voudroit, qu'il faloit seulement songer à écarter la nécessité de cette mort, & que c'étoit à quoi il travailloit; qu'il trouvoit un autre avantage dans cette profession, premiérement pour sa santé qui ne pouvoit se rétablir que par l'étude qu'il avoit interrompu, secondement pour son talent favori dont il ne pouvoit prévenir de dépérissement que par cette nouvelle maniére de le pratiquer « Je ne parle point, ajoûtoit-» il, d'un troisiéme, auquel je ne sais si vous ne donneriez pas » le premier rang; c'est que depuis que je fais ce métier, on » m'a plus donné de paons à digérer qu'on ne vous a servi de » pigeons.

Pætus, avec qui Cicéron promettoit d'aller passer quelques jours, avoit relevé ces derniéres paroles en lui marquant que Balbus s'étoit contenté à moins. Cicéron lui réplique; que s'il avoit voulu lui faire entendre par-là qu'un Consulaire ne devoit pas être plus difficile que l'ami du Roi, Balbus lui avoit tout conté: mais que, soit qu'il l'eût régalé en bons propos, il se picquoit de n'être pas moins délicat que Balbus; & que, soit que ce fût en mets friands, il le prioit de ne pas donner la préférence aux bégues (c'est ce que signifie en françois le mot *balbus*) sur les biendisans.

» Je vous trouve en vérité fort plaisant, lui disoit-il dans une autre Lettre qu'il écrivit presque aussi-tôt & que je mettrai ici toute entiére, par la raison qu'un Lecteur intelligent peut s'en rendre à lui-même, « de me demander, après que vous avez » possédé chés vous Balbus, ce qu'on veut faire de ces Villes » municipales & de leurs territoires: ne sembleroit-il pas que je

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Coss. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

» fusse quelque chose que celui-là ne fût pas ou que, tenant de » lui le peu que je sais, je pusse en savoir davantage d'un autre : » apprenez-moi bien plûtôt, si vous avez quelque amitié pour » moi, ce que nous deviendrons nous-mêmes ; car vous l'avez » eu en votre pouvoir, & il n'est pas qu'en le prenant ou à jeun » ou dans l'yvresse vous n'ayez tiré de lui son secret. Mais j'ai » tort, mon cher Pætus, de vous faire cette question ; premiérement, parce que la vie dont nous jouissons depuis quatre » ans doit être imputée à grace, si l'on peut appeller grace ou » vie le malheur que nous avons de survivre à la République ; » en second lieu, parce que je crois savoir ce qui arrivera : & » qu'arriva-t-il encore ? ce que voudront les vainqueurs qui » tireront leur force du droit de la guerre. Nous devons donc » nous contenter de ce qu'on veut bien nous laisser ; quiconque » refuse de s'y soumettre a dû choisir la mort. On toise la cam- » pagne Véies & de Capoue, insensiblement on viendra jus- » qu'à Tusculum ; cependant cela ne m'allarme point, je jouis » pendant qu'on me le permet, & je souhaite qu'on me » le permette toûjours : si non, je me rends justice en brave » homme & en Philosophe qui ai trouvé qu'il étoit plus beau de » vivre, & je ne puis ne pas aimer celui à qui qui j'en suis rede- » vable. S'il désire qu'il y ait une République, comme cela peut- » être, nous devons tous le désirer avec lui : je crois pourtant » qu'il y sera embarassé, vu la multiplicité d'engagemens qu'il » a pris avec le tiers & le quart. Mais en voilà trop pour quel- » qu'un qui sur cet article voit plus loin que moi, j'ajoûterai » cependant que non-seulement moi, qui ne suis point appellé à » son conseil, j'ignore l'avenir, mais que lui-même n'en est pas » mieux instruit ; si nous dépendons de lui, il dépend du tems ; » & comme nous ne pouvons pénétrer ses intentions, il ne peut » non plus que nous prévoir ce qu'éxigeront de lui les circons- » tances. Je n'avois point encore touché cette chorde, non que » je ne l'eusse pu faire dans des Lettres ou je m'explique avec » la derniére franchise : mais n'ayant fait aucune découverte par- » ticuliére dont je pusse me rendre caution, je n'ai voulu ni vous » troubler par mes conjectures, ni vous inspirer trop de confian- » ce en prenant un ton plus affirmatif. Je ne craindrai néant- » moins pas de vous certifier ce qui est très vrai, que je n'ai » jusqu'à présent pas entendu dire un seul mot du péril que vous

craignez

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

» craignez (pour vos terres) prudent & sage comme vous êtes, » renfermez-vous donc à souhaitter que tout aille mieux, à pen- » ser qu'il peut arriver pis, & à vous contenter de votre état tel » qu'il puisse être.

Dans une autre un peu moins sérieuse, il fait la peinture de la vie qu'il menoit. « Une partie de la matinée, dit-il, se passe en » visites que je reçois chés moi d'un grand nombre d'honêtes gens, » mais sombres & tristes, & de ces joyeux vainqueurs qui dans » la vérité me comblent d'amitiés & de caresses. Quand ils se » sont retirés, je m'enferme dans ma bibliotéque avec mes » livres, & j'écris ou je lis, à moins qu'il ne vienne encore pour » m'entendre quelques-uns de ceux qui me prennent pour un » savant, parce que je sais un peu plus qu'eux: le reste de la » journée je le donne aux besoins du corps. Par-là il faut entendre un repas plus long qu'il n'avoit coûtume d'être; lorsqu'il avoit à penser aux affaires publiques, à ce qu'il avoit à dire dans le Sénat, ou à plaider devant les Juges: car ce ne pouvoit être qu'en cela qu'il faisoit consister son épicurisme, & c'est ce qu'il excusoit par ces mots « J'ai pleuré ma Patrie plus » amérement & plus long-tems qu'une mére ne pleure son fils » unique.

VI. Le retour de César à Rome n'apporta aucun changement à la maniére de vivre de Cicéron autre que celui que produit la présence d'un maître, à l'égard duquel on ne veut ni manquer à ce qu'éxige sa qualité ni sortir de son caractére, quand on en a un marqué à d'aussi grands traits que l'étoit le sien. Ainsi il rendit à César tout ce qui pouvoit lui appartenir de ces devoirs extérieurs qui sont inséparables de la supériorité; & l'on peut supposer qu'il les lui rendit avec autant de grace que de dignité: la politique de l'un, l'esprit de l'autre, des dehors d'amitié qui couvroient la distance qui se trouvoit désormais entre eux, applanirent toutes les difficultés de cette premiére démarche. On n'en trouve aucune trace ni dans notre auteur ni ailleurs; & cela même fait une sorte de preuve que tout se passa des deux parts dans les régles.

Cicéron, n'ayant ni fonction publique ni d'autre rang dans le Sénat que celui de Consulaire, ne se rejetta point, comme il avoit fait autresfois, dans la plaidoyerie pour se faire une planche après son naufrage ou pour recouvrer son premier éclat: le systême present ne lui laissoit sur ce point aucune espérance &

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Conss. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

il y renonçoit sans regret, tant qu'il n'y auroit à en concevoir que pour lui. Son ambition & ses désirs se bornant donc au rétablissement de la République, de quoi il ne pouvoit plus être question, il résolut de garder un éternel silence, de renfermer ses sentimens dans le secret de son cœur, & néantmoins de soûtenir autant qu'il le pourroit l'opinion du crédit que César lui laissoit.

Il savoit bien que ce n'étoit pas en abuser, dans les dispositions où ce Dictateur étoit de signaler les commencemens de son régne par des actes de bonté & de douceur, que de lui donner occasion de les exercer; ainsi, lorsqu'elle se présenta, il ne balança pas à intercéder ou conjointement avec sa Compagnie ou séparément d'avec elle pour ceux qui y eurent recours: il fit plus, l'expérience lui ayant appris, que César ne demandoit qu'à pardonner, il écrivit à beaucoup de ses amis qui n'avoient osé revenir en Italie & qui s'étoient dispersés dans la Gréce, pour leur conseiller d'implorer sa clémence, s'offrant à les aider de tout son pouvoir auprès de lui; enfin il y en eut pour qui ce grand homme s'étant laissé fléchir par d'autres considérations, il y en eut dis-je qui donnérent lieu à notre Orateur de l'en remercier publiquement. Nous avons des éxemples de tout cela dans les lettres qu'il écrivit alors à Trebianus, à Figulus, à Ampius, à Cæcina, à M. Marcellus & à Ligarius; mais je m'arrêterai surtout aux deux derniers comme aux plus considérables.

M. Marcellus, que nous avons vu Consul avec Ser. Sulpicius en 702, ayant montré en ce tems-là & depuis plus d'animosité & d'emportement que pas un autre contre César, s'étoit fait justice à lui-même après la déroute de Pharsale, en s'éxilant volontairement à Mityléne, Ville neutre; où renonçant à tout autre commerce qu'à celui des lettres, il menoit la vie la plus tranquille & même la plus délicieuse qu'un mortel puisse se procurer. Cicéron, soit qu'il fût pressé par C. Marcellus autre Consulaire & frére du premier, soit qu'il agît de son propre mouvement, entreprit de lui persuader de se soûmettre enfin au plus fort: il lui écrivit à ce sujet des lettres très pressantes, mais qui pourtant ne l'ébranlérent pas. Il arriva un peu après que Cæsoninus, dans une assemblée du Sénat où présidoit le même César, fit mention de M. Marcellus, on ne dit point à quel propos: quoi qu'il en soit, C. Marcellus saisit ce moment pour se jetter aux piés du Dictateur & lui demander grace pour ce frére. La Com-

pagnie touchée de son action, joignit dans l'instant même ses prières aux siennes & supplia pour lui.

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

César se plaignit d'abord amérement de M. Marcellus, & fit sentir la violence qu'il se feroit en pardonnant à un homme qui avoit été si ardent à l'offenser. On craignoit donc encore tout pour lui, lorsque contre l'attente des assistans il dit, qu'en considération de la Compagnie il ne refuseroit pas la grace demandée; ne fût-ce, ajouta-t-il, que pour ne pas faire perdre à ses intercesseurs l'espérance d'en obtenir d'autres.

Cicéron transporté à la fois de joye & de reconnoissance oublia alors la résolution qu'il avoit prise de se taire pour toûjours: car après que les Consulaires qui avoient sur lui rang d'ancienneté ou de faveur eurent chacun à sa maniére fait leur remerciement, à l'exception du seul Volcatius, il lui adressa ce beau discours que nous avons sous le titre d'*Oraison pour M. Marcellus.*

Quand on voit après cela la famille de Q. Ligarius recourir à notre Orateur & le prier de vouloir s'entremettre pour lui; le moins qu'on en puisse penser, c'est qu'on étoit bien sûr que sa médiation ne seroit pas rejettée, ou que ce qu'il n'obtiendroit pas par son crédit il l'emporteroit par la force de son éloquence. Les deux fréres de celui-là & leurs autres parens ayant donc choisi le matin du 26e. jour de Novembre pour se présenter à César & lui crier merci; Cicéron qui agissoit de concert avec eux arriva, lorsqu'ils étoient encore prosternés devant lui, & allégua en faveur du malheureux tout ce que sa cause & le tems lui purent fournir de raisons capables d'appaiser le Dictateur. Celui-ci, par les termes de sa réponse & par le ton dont il les prononça, par l'air de son visage & par d'autres signes encore, fit juger à Cicéron que le succès de cette premiére démarche étoit infaillible: il ne s'attendoit pas qu'un Tubéron ancien ennemi de Ligarius, qui savoit que César ne pardonnoit qu'à regret à ceux qui avoient passé en Afrique, envenimeroit son esprit en lui faisant faire attention à cette circonstance & auroit la lâcheté de se constituer son accusateur. César n'aimoit déja point l'Accusé & il ne s'étoit rendu aux larmes de ses fréres & aux instances de Cicéron que parce qu'il n'avoit pas eu la force d'y résister: il ne fut donc pas fâché d'avoir un prétexte de renvoyer cette affaire à un nouvel éxamen & de la faire plaider devant lui. Ce n'étoit pourtant pas ce que Tubéron vouloit & il étoit sou-

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Jul. Cæsar. III. M. Æmilius Lepidus,

tenu par d'autres flatteurs à qui cette plaidoyerie ne plaisoit pas plus qu'à lui & qui trouvoient qu'il étoit plus court de condamner le prévenu sans l'entendre. Quoique le Dictateur n'eût nulle envie de lui faire grace, il vouloit du moins que les formes fussent observées : ainsi il ne fit que dire à ceux qui l'environnoient, qu'il ne voyoit aucun inconvénient à entendre Cicéron ; qu'aussi-bien ils n'avoient point ouï plaider depuis long-tems. Cependant cet Orateur eut à peine commencé, que le trouble & les autres mouvemens dont César fut agité se manifestérent au dehors : son visage se pégnit successivement de différentes couleurs ; l'émotion s'accrut à mesure que Cicéron avançoit dans son discours qui, dès-là devenu plus pressant & plus pathétique, remua si puissamment toutes les facultés de son ame ; que quand ce vint à l'endroit où il est fait mention de la journée de Pharsale, il frémit de tout son corps, jusqu'à laisser tomber sans qu'il s'en apperçût les mémoires & requêtes qu'il tenoit à la main & qu'il ne lui fut plus loisible de ne pas accorder la grace au coupable.

Je remarque dans les Lettres que Cicéron écrivit à ce Ligarius, ainsi qu'à Ampius dont il procura aussi le retour, qu'il s'y plaint de la difficulté qu'il avoit à aborder le Dictateur, & qu'il traite d'indignité la nécessité de solliciter des audiences & d'en attendre les momens. César lui-même, l'appercevant un jour confondu avec d'autres Cliens dans une anti-chambre, eut la bonne foi d'avouer que ce Consulaire devoit le haïr plus que tous les autres ensemble ne le haïssoient. Il s'ensuit de-là qu'il ne jouissoit que d'une faveur apparente qu'on lui faisoit acheter au prix de plusieurs désagrémens de cette espéce que l'affectation de ceux qui les donnent rend véritablement insupportables. C'est ce qui lui faisoit trouver le séjour de Rome si déplaisant & soupirer avec tant d'impatience après la liberté de se retirer à la campagne : mais, ou la demande s'en faisoit mollement de la part de ceux qui en étoient chargés, ou l'on feignoit de ne les pas écouter, ou l'on en rejettoit la proposition sur ce qu'il n'y avoit personne à Rome qu'on y vît de meilleur œil & qui y fût plus honoré : il n'avoit garde d'insister sur tout cela, de crainte de montrer trop clairement le sujet de son chagrin, qu'on n'auroit peut-être appris que pour s'en applaudir & pour en faire durer plus long-tems la cause.

On trouve parttout des marques de ce chagrin causé par

An. de R. DCCVII. de Cic. LXI. Cons. C. Julius Cæsar III, M. Æmilius Lepidus.

l'ennui d'être à Rome & d'y faire un personnage forcé ; mais plus particuliérement dans une Lettre au même Pætus, à qui il avoit découvert l'envie qu'il avoit d'acheter une maison auprès de Naples qui par son éloignement le mît hors de portée de penser à ce qui se faisoit à Rome ; Pætus ne l'avoit pas détourné de ce dessein pourvu qu'il ne l'engageât pas à renoncer pour toûjours à la Ville ; & à propos de cela il lui avoit rappellé le souvenir de la figure qu'il y avoit faite du vivant de Catulus. » Vous me parlez, lui répondoit Cicéron, de Catulus & d'un » tems où j'aurois été bien fâché de quitter d'un instant le timon » des affaires, lui & moi étions assis à la pouppe & nous tenions » le gouvernail, aujourd'hui quelle différence ! à peine nous re» cevroit-on au travail de la pompe : mais pensez-vous, que si je » demeurois à Naples, il s'en fît moins de Sénatusconsultes ? Lors» que je suis à Rome & que je me trouve assidûment au Forum, » les Sénatusconsultes sont dressés dans le cabinet de votre ami » qui se dit le mien, j'y suis cotté présent quand il lui prend en » gré, quelquesfois même je suis plûtôt informé par les nouvel» les qui me viennent de l'Arménie ou de la Syrie, qu'il a été » porté un Arrêt de cette sorte qu'on dit avoir été rendu sur » mon avis, que je ne le suis ici de ce qui a pu y donner lieu. Ne » croyez pas que je badine, rien n'est plus vrai, que j'ai reçu plu» sieurs lettres qui m'ont été écrites par des Princes des païs les » plus reculés pour me remercier d'avoir contribué à leur faire » donner le titre de Roi ; tandis que, non-seulement je ne sa» vois pas qu'ils eussent été reconnus en cette qualité, mais que » j'ignorois même qu'ils fussent au monde. Au reste, tant que » notre nouveau Censeur des mœurs sera ici, je n'en bougerai » suivant votre conseil : dès qu'il en sera parti, je m'en suis auf» si-tôt, ou à cette maison près de Naples, si je puis l'avoir, ou » dans la vôtre, persuadé que je ne puis rien faire qui vous soit » plus agréable.

César étoit revenu d'Afrique le 26e. de Juillet de cette année, qui fut celle où il corrigea les fastes & réforma le calendrier, en ajoûtant à l'année courante deux mois, outre le mois intercalaire qui y devoit être naturellement placé pour faire quadrer l'année lunaire avec le cours du soleil. Par conséquent, cette année fut de 15 mois ; sur la fin desquels la guerre s'étant réveillée en Espagne, dont la plus grande partie s'étoit soulevée à la sollicitation & en faveur des enfans de Pompée, il s'y ren-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Mc de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

dit en 27 jours, & il y commença sa troisiéme Dictature avec l'année 708, de quelque maniére que cela puisse s'ajuster avec son troisiéme Consulat qu'il éxerça en même-tems seul & sans Collégue.

CHAPITRE SECOND.

I. En parlant du second mariage de Cicéron, je me suis contenté de l'excuser sur le dérangement de ses affaires qu'il avoit cru ne pouvoir rétablir qu'en s'engageant en de nouveaux liens, à quoi il sembloit même avoir été invité par le testament du pére de Publia: mais cette raison de convenance n'étoit que pour lui: ou, si elle pouvoit s'étendre à ses enfans; c'étoit dans un point de vue extrémement éloigné pour eux. Il demeuroit dès-là exposé à une infinité de retours chagrinans, soit du côté d'une jeune femme jalouse de captiver la tendresse d'un époux & rarement assés raisonnable pour consentir à la partager avec une autre lignée que celle qu'elle espére d'avoir, soit de la part de ces enfans eux-mêmes, qui ne devoient voir qu'à regret une étrangére tenir la place d'une mére pour qui la Nature parle toûjours, & qui par les dispositions où l'on nous la représente ne pouvoit chercher qu'à en augmenter le cri.

Ces semences d'une discorde presque nécessaire ne se manifestérent pas tout d'un coup: & peut-être trouverions-nous matiére à louer Tullie du soin qu'elle eut d'en prévenir les effets pour son propre compte, dans le parti qu'elle prit de demeurer dans la maison d'un mari qui l'avoit répudiée, si nous étions mieux instruits de la cause de son divorce. Mais son frére, le jeune Tullius, s'étant déterminé à demander d'abord à se retirer & ensuite plus résolument à suivre César en Espagne, il ne sauroit être douteux que leur mécontentement ne vînt de la même source.

La conduite que tint Cicéron, à l'égard de l'un & de l'autre, fut également prudente & remplie de bonté. Il redoubla ses attentions pour Dolabella; & quoiqu'il dût être extrêmement piqué contre lui, qu'il n'y eût rien de plus légitime que la répétition de la dot de sa fille, & qu'il eût fort à cœur de se la faire restituer, on ne voit point qu'il fît des poursuites judiciaires

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Jul. César III. Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

à cet effet : il n'en dit pas un seul mot dans les lettres qu'il écrivit à ce dissipateur, il se borne à en faire solliciter le remboursement par Atticus. Tant de ménagemens & les flatteries qu'il lui prodigue dans ces mêmes lettres n'auroient-ils procédé que de sa politique ou, pour m'exprimer plus nettement, de la crainte qu'il auroit eue de déplaire à César auprès de qui Dolabella étoit dans le plus grand crédit ? n'est-il pas pour le moins aussi naturel de penser que son objet étoit d'épargner à sa fille de nouvelles tracasseries avec son mari & de lui conserver le seul asyle où elle pût se tenir avec décence.

On le voit agir de même à l'égard de son fils. Ce jeune homme, qui jusqu'alors n'avoit eu d'autre volonté que celle de son pére & qui s'étoit en tout conformé à ses désirs, s'oublie tout-à-coup jusqu'à vouloir s'en séparer, & demeurer seul & son maître dans une maison qu'il prétendoit louer. Cicéron feignit d'abord d'en ignorer le motif & éluda sans doute une demande qui n'étoit appuyée d'aucune raison plausible. Mais César ayant déclaré ses intentions sur la guerre d'Espagne, Tullius saisit le prétexte de l'y accompagner, à l'exemple de son cousin Quintus Cicero & de tout ce qu'il y avoit de plus illustre à Rome, & il insista plus vivement qu'auparavant sur la pension qu'il entendoit que son pére lui fît. Atticus, à qui il s'en étoit ouvert, en avertit notre Consulaire qui dans un entretien qu'il eut avec son fils commença par lui répondre sur l'article de la pension, qu'il la lui donneroit telle & aussi forte que P. Cornelius Lentulus le Flamine l'avoit donnée au sien. Sur l'autre chef il le pria de considérer quel blâme ils encourroient l'un l'autre, si de son aveu il passoit en Espagne, pour y porter les armes contre les enfans de Pompée ; ajoûtant, que c'étoit bien assés qu'ils eussent abandonné leur parti sans qu'ils se chargeassent encore du reproche de leur avoir fait la guerre. Il l'exhorta ensuite à réfléchir sur le dépit qu'il auroit de voir dans la même Armée son cousin plus fêté & plus considéré que lui : cependant il le laissoit le maître de suivre son penchant ; en lui faisant néantmoins sentir, qu'il auroit mieux aimé le voir profiter de la libéralité qu'il étoit prêt à lui faire, qu'abuser de la liberté qu'il lui donnoit.

Atticus, pour le dire en passant, ne désapprouvoit point trop le dessein qu'avoit Tullius de faire cette campagne ; & Cicéron, plus attentif aux bienséances, n'y répugnoit lui-même que parce qu'il ne vouloit ni voir d'inconvénient pour son fils à demeu-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

rer à Rome, ni paroître céder à la raison qui le portoit à s'en éloigner: il jugeoit plus à propos d'opposer à cette brusque résolution les remontrances amiables d'un pére allarmé par l'incertitude des succès & par le péril. Et certes il y en avoit un bien réel à prendre de l'emploi dans une Armée, dont la supériorité ne pouvoit être que très mal assûrée contre de vieilles troupes à qui le désespoir augmentoit le courage; & qui ayant à leur tête les deux fils de Pompée, se faisoient du nom de leurs Chefs & de la justice de leur cause les plus heureux Auspices.

Pour rendre sa feinte plausible, il n'avoit qu'à supposer que son fils, qui ne manquoit pas de bravoure, n'avoit d'empressement pour partir que dans l'espérance de se signaler: mais il n'en étoit pas moins persuadé que cette guerre étrangére, à laquelle il n'étoit appellé par aucune nécessité, ne lui tenoit tant à cœur que par l'envie qu'il avoit d'en éviter une domestique dont il ne lui étoit pas possible de se dégager plus honêtement; & ce fut sans doute ce qui détermina Cicéron à récompenser sa discrétion en lui proposant d'aller à Athènes pour s'y perfectionner dans la Philosophie, car alors son offre fut acceptée.

La dépense qu'il convenoit que le fils d'un Consulaire fît dans une Ville comme celle-là ne se régla plus sur celle d'un simple Flamine: Cicéron y consacra le loyer des maisons qu'il avoit dans le quartier d'Argiléte & sur le Mont Aventin; & cela formoit pour Tullius un revenu tel qu'il s'en seroit contenté s'il fût resté à Rome & qu'il y eût pris une maison comme il l'avoit projetté; il étoit, dis-je, assés considérable pour le mettre en état de figurer à Athènes aussi grandement que les fils de Bibulus, d'Acidinus & de Messala que leurs parens envoyoient alors à cette fameuse Ecole.

II. Au moyen de ce double arrangement, Cicéron, qui depuis le départ de César avoit été retenu à Rome par les couches de sa fille, se trouvoit le maître chés lui & il ne songeoit pas à en sortir; car il paroît qu'il s'y plaisoit. Les bâtimens ou les réparations qu'il avoit fait faire aux maisons qu'il avoit en divers lieux, & que par leur beauté, leur propreté & leur situation il appelloit les yeux de l'Italie, n'avoient fait jusques-là que l'amuser; il s'étoit persuadé auparavant qu'il n'y avoit pour lui point de repos à chercher ailleurs: cependant il commençoit à revenir de cette erreur & à s'appercevoir que sa mai-

son

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Jul. Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus,

ſon de la Ville ne leur cédoit en rien & que, pour la tranquillité, elle y régnoit plus pleinement que dans la ſolitude la plus déſerte. On s'attendroit que Publilia tiendroit quelque coin dans cette deſcription, mais on s'y attendroit inutilement; & en cet endroit comme dans tous les autres il eſt d'une réſerve & d'une ſobriété de diſcours ſi éloignée de nos mœurs que je me croirois obligé de l'en juſtifier, ſi cette retenue lui étoit particuliére & ſi elle ne faiſoit pas partie du caractére des Romains qui ne parloient jamais de leurs femmes que pour les louer en ce qui étoit louable & qui hors de ce cas & de celui de la néceſſité ne s'en entretenoient preſque jamais.

Tullie étoit déja délivrée, puiſqu'il dit au même endroit, qu'elle commençoit à reprendre des forces. Il ne nous apprend rien de l'enfant qu'elle avoit mis au monde: cependant, comme elle en laiſſa un de Dolabella; s'il eſt vrai, ainſi qu'on l'a dit plus haut, que le premier ne vécut pas, ce ſecond ſera néceſſairement celui pour qui il eut les yeux & le cœur d'un ayeul & qui peut avoir été le même qui fut Conſul vers la fin du régne d'Auguſte avec Junius Silanus, du moins ce dernier des Dolabellas étoit-il prénommé comme le nôtre.

III. Enfin, dans le tems où Cicéron s'y attendoit le moins, cette chére & malheureuſe fille lui fut enlevée à la ſuite de quelqu'une de ces révolutions, auxquelles les femmes qui ſe trouvent dans l'état où elle étoit ſont expoſées; & il perdit avec elle, non-ſeulement la plus douce de ſes conſolations, mais le goût & le déſir de toutes celles qu'il auroit pu recevoir d'ailleurs.

Dans ce moment fatal, où l'on n'eſt occupé que de ſa douleur & detout ce qui peut l'entretenir, il ſe laiſſa conduire dans une maiſon qu'Atticus avoit aux environs de Rome, pour éviter l'affluence des viſites & des complimens dont l'uſage, établi ſur des principes auſſi peu ſolides que les démonſtrations qu'on y employe ſont équivoques, eſt toûjours à la charge de celui qui les reçoit. Sa précaution fut inutile, il en eſſuya l'importunité & l'ennui pendant un mois ou plus qu'il ſe tint dans cette retraite.

On lit dans Plutarque, que tous les Philoſophes ſe rendirent auprès de lui pour le conſoler; ce qui ſuppoſe, qu'il y en auroit eu beaucoup à Rome où nous n'en connoiſſons point, ou qu'ils y ſeroient venus exprès d'Athènes & de quelques-autres Villes de la Gréce, ce qui eſt encore moins croyable. Car au bout de ce terme, que le reſpect humain & les bienſéances le forcérent à

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

donner à ses amis & à ses cliens, ne se sentant plus le maître de contenir sa douleur, il se réfugia à Asture pour lui donner un libre cours. Les marques qu'il en fit paroître passent tout ce qu'on peut en imaginer: ses meilleurs amis y trouvérent de l'excès; & les personnes les plus indifférentes ne s'éloignérent du sentiment de ses ennemis, qu'en ce qu'ils crurent lui faire grace de ne la pas rapporter à une cause aussi injurieuse à lui qu'à sa fille. Les moins prévenus pensoient que la tête lui avoit tourné, & il fut obligé de s'en justifier par des faits qui sont sans réplique : ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans une Ville où il avoit eu tout le monde pour témoin de sa tendresse pour ses enfans & plus particuliérement pour une fille douée de toutes les qualités qui la pouvoient faire estîmer, dont il avoit formé le cœur & cultivé l'esprit, qui avoit répondu à ses soins & surpassé ses espérances & qui, pour le dire en un mot, ne faisoit qu'une ame avec la sienne dans un corps & sous des traits où on le reconnoissoit, on fût assés injuste pour prescrire des bornes aux regrets qu'elle méritoit. Quel surcroît de sensibilité n'étoit-ce pas encore pour Cicéron, que les circonstances où elle étoit morte ! étrangére dans la maison de son mari, excluse de celle de son pére, fille sans asyle, femme sans dot, malheureuse enfin & peut-être malheureuse plûtôt par le fait de ses parens que par le sien propre. Jamais douleur ne parut plus juste, jamais excès en ce genre ne sembla plus excusable.

Dans cette triste conjoncture il n'est fait nulle mention de Quintus : absent ou présent, il n'importe, on diroit qu'il n'y auroit pris aucune part, du moins il n'en donne aucune marque : Atticus seul paroît sur la scéne & la remplit toute entiére par son activité, ses attentions, ses complaisances. L'amitié le multiplie & le transforme en tout ce qui peut contribuer au soulagement de son ami consterné : lui seul suffit à tout ; & pour le laisser jouir du triste plaisir de se repaître de sa douleur, il se charge de tous les soins qui auroient pu l'en distraire : c'est lui qui fait toutes ses affaires à Rome, qui veille sur son domestique, qui reçoit, qui répond, qui écrit, qui excuse, qui dirige & qui ménage, en un mot qui fait tout ce qui est à faire ; & qui en le débarrassant de tous les soucis étrangers se prête encore à tout ce qu'il exige de lui par rapport au dessein singulier qu'il conçoit de faire bâtir un Temple à l'honeur & à la mémoire de sa fille, d'acheter un fond à cet effet dans un lieu fréquenté & d'y atta-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III; Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

cher un revenu suffisant, tant pour son entretien que pour celui des Ministres qui le desserviroient. Cela suppose une apothéose & un culte, à quoi il faloit que les Pontifes le Sénat & même le Peuple se rendissent faciles; mais ces difficultés n'arrêtérent point Cicéron, l'envie qu'il en avoit les ayant fait disparoître. Ainsi Atticus commence pour lui complaire par acheter des colomnes du plus beau marbre nécessaires à la décoration de cet édifice: le plan en est fait, les dimensions en sont prises, & il n'est question pendant une partie de cette année que du choix de l'endroit où il seroit élevé. Il y eut sur cela autant de négociations qu'il y eut de projets différens formés tantôt sur un lieu tantôt sur un autre: d'où je conclus qu'ils s'évanouirent avec le tems; qui lui ayant ouvert les yeux sur la singularité d'une entreprise dont il n'y avoit point d'éxemple plus récent que celui de Romulus, lui fit voir enfin que dans un siécle aussi peu crédule que celui où il vivoit le monument qu'il méditoit n'immortaliseroit que sa foiblesse.

Elle n'étoit déja que trop connue indépendamment de cette consécration, dont je présume que le secret ne fut confié qu'au seul Atticus, & il eut plus d'une occasion de s'en disculper dans les réponses qu'il eut à faire à ceux qui l'en blâmoient, au nombre desquels je croirois presque pouvoir mettre Brutus, dont il est dit que la lettre lui fit répandre bien des larmes. César lui écrivit de Séville le dernier d'Avril très obligeamment, cela étoit de son caractére, comme il étoit de celui de Dolabella de passer légérement sur la cause d'un chagrin qu'il étoit très éloigné de partager avec lui. Nous n'avons aucune de celles-là, & il ne nous est resté que la réponse que Cicéron fit à ce gendre & que voici.

Cicéron à Dolabella.

» Pourquoi faut-il que l'interruption de mes Lettres n'ait pas » été causée par ma mort plûtôt que par le coup funeste dont j'ai » été frappé? Je le supporterois cependant avec plus de patience, » si je vous avois auprès de moi: oui, la douceur de votre entre» tien & la confiance que j'ai dans votre amitié me seroit d'un » grand secours. Je l'éprouverai dans peu, puisque suivant l'o» pinion commune je dois vous voir incessament. Quelque aba» tu que je sois, cela ne va point jusqu'à oublier que je suis » homme ou à succomber volontairement sous le poids de l'affli» ction, mais bien à avoir perdu pour toûjours ce fond de gaye-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» té, cette aménité de conversation qui vous charmoit par-» dessus tous les autres : la même force d'esprit & la même fer-» meté de courage, si j'en ai jamais eu, vous les retrouverez. » Quant à ce que vous me marquez des assauts que vous avez à » soûtenir pour ma défense, ce qui m'intéresse le plus n'est » pas tant le succès avec lequel vous repoussez la médisance, que » le désir que j'ai qu'on sache, ce que personne n'ignore, que » vous m'aimez véritablement ; c'est ce que je vous conjure de » continuer. Je vous prie au surplus d'excuser la briéveté de cette » Lettre, sur l'espérance que j'ai de vous revoir au plûtôt, & sur » un reste de foiblesse dont je ne suis pas encore assés bien remis » pour écrire plus au long.

Nous avons encore sur le même sujet une Lettre de Sulpicius une des deux que Lucceïus lui écrivit, & les réponses qu'il leur fit. Celle de Sulpicius en particulier est d'une grande beauté & elle renferme à peu près tout ce qu'on peut écrire de plus affectueux & de plus raisonnable sur un pareil sujet : je ne crains pas qu'on m'en dédise après qu'on l'aura lue.

Ser. Sulpicius à M. Tullius Cicero, Salut.

» La nouvelle que j'ai reçue du décès de Tullie votre fille » m'a causé toute la douleur & toute l'affliction que je devois à » une perte que j'ai regardée comme m'étant commune avec » vous : si j'eusse été sur les lieux, je n'aurois pas manqué de » vous donner à cette occasion les témoignages les plus vifs de » la part que j'y ai prise. Quoique l'office de consoler soit triste » & en quelque sorte fâcheux pour des parens ou des amis ; qui » étant eux-mêmes affectés de pareils sentimens, non - seulement » ne peuvent l'exercer sans verser des larmes, mais semblent eux-» mêmes avoir plûtôt besoin de consolation qu'être en pouvoir » d'en donner, cependant j'ai cru devoir vous écrire aujour-» d'hui en peu de mots ce qui m'est venu en pensée sur ce sujet. » Rien de ce que je vais vous dire ne vous sera peut-être nouveau : » mais il se peut aussi que dans l'accablement où vous êtes, vous » n'envisagiez pas les choses comme je fais. Car pourquoi, je vous » prie, vous laisser abattre par cet excès de tristesse ? Faites atten-» tion à la maniére dont la Fortune nous a traités jusqu'ici, pensez » que les biens qui nous ont été ravis, notre patrie, notre état, » nos dignités, tous nos honeurs, ne nous doivent pas être

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III ; Mr. de la Cavl. M. Æmilius Lepidus, ,

» moins chers que nos propres enfants : après tant de disgra-
» ces, votre sensibilité n'est-elle pas épuisée ? Est-il possible,
» qu'éxercé par une aussi longue suite de malheurs, vous ne vous
» soyez pas endurci au point de supporter encore celui-là ? Je
» vous entens, vous plaignez le sort de votre fille : mais com-
» bien de fois avez-vous fait cette réfléxion, que moi-même j'ai
» si souvent faitte, qu'au tems qui court l'échange d'une vie
» pleine de traverses contre une mort éxempte des grandes dou-
» leurs n'est pas ce qui nous peut arriver de pis. Je voudrois
» bien au reste savoir ce qui auroit pu lui faire désirer de vivre ;
» oui, je vous le demande, quelle chose, quelle espérance,
» quelle espéce de satisfaction ? Eût-ce été pour passer sa vie dans
» les liens d'un nouveau mariage avec quelque jeune homme de
» la première qualité ? Il est bien certain qu'au rang où vous
» êtes, vous n'auriez eu qu'à choisir dans cet Ordre un gendre
» tel que vous l'auriez voulu & qui vous eût convenu comme à
» elle : eût-ce été pour avoir des enfans & pour ressentir la joye
» de les voir dans la fleur de leur âge conserver le bien qu'elle
» leur auroit laissé, venir à leur tour aux premiéres charges de
» la République, & user librement de leur crédit dans les affai-
» res de leurs amis ? Qu'y a-t-il de tout cela qui ne lui eût été
» enlevé avant qu'elle y eût pu atteindre ; mais, direz-vous,
» c'est quelque chose de bien dur que de se voir enlever une
» fille de ce mérite ; j'en conviendrois avec vous, s'il étoit rien
» de plus fâcheux pour nous que de souffrir ce que nous souffrons.
» Je veux à ce propos vous faire part d'une réfléxion qui m'a
» soulagé dans mes peines & dont vous pourriez tirer le même
» parti pour diminuer la vôtre. Revenant d'Asie, & passant par
» Mer d'Egine à Mégare, je m'avisai de porter mes regards
» sur les différens païs dont j'étois environné : derriére moi
» étoit Egine ; devant, Megare ; à droite, le Pirée ; à gauche, Co-
» rinthe, toutes Villes autresfois très florissantes qui sont aujour-
» d'hui renversées & dont il ne reste plus que les ruines : cette
» pensée en produisit insensiblement plusieurs autres. Chétifs hu-
» mains que nous sommes, dis-je en moi-même, nous ne sau-
» rions supporter la vue d'un mort dont la vie doit être si cour-
» te, tandis qu'ici les squélettes épars de tant de Villes célébres
» nous crévent les yeux : y penses-tu, Servius, & songes-tu que
» tu es né homme ? vous ne sauriez croire combien ce retour
» sur moi-même fit un bon effet. Représentez-vous s'il vous plaît

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» dans le même point de vue des objets plus interressans : dans un » très petit espace de tems, combien de grands personnages ont » disparu, de quelle gloire notre République est déchue, à quel » état affreux toutes nos Provinces sont réduites, & vous pouvez » après cela avoir des larmes à répandre sur une femme à qui la » Nature n'avoit accordé qu'un soufle, qu'elle n'auroit conservé que » quelques années de plus s'il ne lui avoit pas été ravi aujourd'hui, » puisque c'est la condition sous laquelle elle étoit née ! mais » laissez-là des considérations trop générales, pour vous en rappel- » ler qui vous sont propres & qui paroissent plus dignes de vous. » N'est-il pas vrai qu'elle a vêcu aussi long-tems qu'elle l'auroit » pu désirer ? Qu'elle a fourni sa carrière dans les beaux jours » de la République ? Qu'elle n'a cessé d'être qu'avec elle ? Qu'elle » vous a vu Préteur, Consul, Augure ? Qu'elle a été alliée à la » plus haute noblesse de cette Ville ? Qu'elle a eu sa part de tous » les biens ? En quoi vous ou elle pourriez-vous vous plaindre de » la fortune ? Sur-tout n'oubliez pas que vous êtes Cicéron, de » qui les autres reçoivent & conseil & exemple ; & n'allez pas » faire comme les mauvais Médecins qui se targuent de leur sa- » voir vis-à-vis de leurs malades, & qui ne peuvent se guérir » eux-mêmes : faittes vous-même, faittes plutôt usage de ces » grands principes de morale dont vous nous avez donné de » si utiles leçons. Il n'est point de douleur qui à la longue ne » s'affoiblisse : il seroit honteux pour vous d'attendre du tems » un reméde que vous ne devez tenir que de votre sagesse. Que » si il reste quelque sentiment aux morts, certes celle que vous » pleurez ne sauroit que vous désaprouver, vu l'amitié tendre » qu'elle avoit pour vous & l'intérêt qu'elle prenoit à tous ceux » qui vous appartiennent. Ayez donc cette complaisance pour » elle, pour vos autres amis & pour vos connoissances qui par- » tagent votre douleur. Ayez-la pour votre Patrie ; afin que, si » elle a besoin en quelque chose de votre secours ou de votre » conseil, elle puisse en user. Enfin, puisque nous en sommes » venus au point d'être asservis aux conjonctures, ne vous mettez » pas au risque de faire penser à quelqu'un que vous ne pleu- » rez pas tant votre fille que la chute de la République & la » victoire d'un Tiers. J'ai honte de vous en dire tant ; il sem- » bleroit que je me défierois de votre prudence, je n'ajoûte qu'un » mot & je finis. Vous avez plus d'une fois mérité notre admi- » ration & nos louanges dans la bonne fortune : si vous ne vou- » lez pas qu'on excepte la constance de toutes les autres grandes

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» qualités qu'on vous connoît, faites-nous voir que vous savez » supporter la mauvaise & qu'elle n'est pas pour vous un fardeau » trop lourd. Lorsque je vous saurai plus tranquille, je vous » donnerai des nouvelles de ce qui se passe ici & dans ma Pro- » vince. Adieu.

On doit être obligé à un ami qui s'afflige avec nous & pour l'amour de nous, quand on en est bien persuadé; parce sa douleur fait au moins une diversion à la nôtre & qu'il l'affoiblit à peu près autant qu'il paroît la partager. A cet égard Cicéron ne pouvoit témoigner trop de reconnoissance à Sulpicius, & c'est à quoi il ne manqua pas dans la réponse qu'il lui fit, dont je ne rapporterai que ce qu'il dit pour justifier son affliction. « Je con- » viens qu'il est honteux pour moi de ne la pas supporter avec » la constance qu'un homme tel que vous juge convenable, mais » il faut que je l'avoue, je suis quelquesfois accablé & peu s'en » faut que je ne succombe dénué comme je le suis de toutes les » ressources qu'avoient ceux dont je me propose les éxemples. » Car & Q. Fabius Maximus, à qui il mourut un fils Consulaire » homme illustre qui avoit de grandes actions par devers lui ; » & L. Æmilius Paulus, qui en perdit deux en sept jours ; & vo- » tre C. Sulpicius Gallus, & M. Cato qui s'en vit enlever un » d'un très grand mérite, tous ceux-là ont vécu dans un tems » où l'honeur qu'ils recevoient de la République les consoloit dans » leur deuil. Pour moi, après avoir perdu tous les avantages dont » vous faittes vous-même le dénombrement & que j'avois aquis » au prix des plus grands travaux, la seule consolation qui me » restoit m'a été ravie, & quand? Dans un tems où, abandonné » à moi-même, je n'étois distrait dans mes pensées, ni par les » affaires de mes amis, ni par les soins du Gouvernement ; dans » un tems où j'étois dégoûté de la Place, où je regardois le Sé- » nat en pitié & où je me considérois moi-même comme dépouil- » lé de tous les fruits de mon travail & de mon industrie. Un peu » auparavant, lorsque je pouvois me dire que la privation de » ces choses m'étoit commune avec vous & avec quelques autres » & que par la violence que je me faisois je m'étois enfin plié à » porter ma part du joug, j'avois un lieu de réfuge & de repos toû- » jours assûré toûjours ouvert où se dissipoient dans un entretien » plein de douceurs & de charmes les amertumes & les soucis qui » m'en restoient. A présent & depuis cette derniére playe, toutes » les autres qui paroissoient consolidées se sont rouvertes. Ce n'est

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar. III, Me. de la Caval. M. Cic. LXI. Consi.

» plus aujourd'hui comme alors : car, au lieu que gémissant sous » le poids des maux publics, j'allois m'en soulager dans cette » maison ; à présent que je suis obligé de la fuir, je ne puis pas » même trouver dans la République de quoi aléger les do- » mestiques : ainsi je me tiens également éloigné de toutes les » deux, parce que ni celle-ci ni celle-là ne peuvent faire com- » pensation aux chagrins que je reçois de l'une ou de l'autre.

Parmi les détails dont Ciceron se débarrassa sur Atticus, fut celui de faire partir Tullius pour Athènes & de le pourvoir de tout ce qui lui étoit nécessaire pour ce voyage, qu'il fit dans la Compagnie & vraisemblablement sous la conduite d'un Affranchi de sa maison nommé L. Tullius Montanus.

Une autre commission plus délicate & plus difficile dont il le chargea, fut de disposer Publilia & ceux à qui elle appartenoit à consentir à une séparation sans bruit & sans éclat telle qu'elle se fit; car à peine en est-il question dans les Lettres adressées à cet ami, où l'on n'en découvre que les préliminaires. « Publilia m'a écrit, » disoit-il, que sa mére (elle croit parler à Publilius) se propo- » soit de venir ici avec ce dernier, & qu'elle seroit de la partie » si je le trouvois bon. Elle m'en conjure même fort au long & » dans les termes les plus soumis, & elle me prie de lui faire ré- » ponse : vous voyez dans quel embarras cela me jetteroit. Voi- » ci quelle a été ma réponse ; que j'étois encore moins en état » de recevoir compagnie que je ne l'avois été lorsque je lui dé- » clarai que je voulois être seul, & qu'ainsi je ne pouvois me ré- » soudre pour le présent à ce qu'elle désiroit. Je suis bien sûr » que si je ne lui avois pas répondu aussi précisément, sa mére » & elle n'auroient pas manqué de venir, car sa Lettre lui avoit » été suggérée. Je comprens qu'elles y viendront tôt ou tard, c'est » ce qu'il faut éviter, & pour cela je ne sais point de meilleur expé- » dient que de dire que je ne veux pas. L'expédient n'est pas ho- » nête mais il est nécessaire. La grace que je vous demande main- » tenant, c'est de vous assûrer du tems que je pourrai passer ici » sans être exposé à y être surpris par elles : vous conduirez le » tout doucement comme vous me le marquez.

Brutus & Dolabella étoient en Espagne, où ils avoient accompagné César que la Fortune, toûjours d'accord avec lui, avoit fait arriver dans cette Province beaucoup plûtôt qu'il n'y étoit attendu. Le premier effet de cette circonstance, fut de n'être point accablé par le nombre dans un païs tout dévoué au nom

de

An. de R. DCCVIII, de Cic. LXII. Dict. C. Jul. César III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

de Pompée & dont les habitans soûtenus par les meilleures Légions qui y avoient passé d'Afrique ne pouvant espérer aucune grace, se seroient battus en désespérés: le second, que les forces des deux fréres étant divisées il put les attaquer séparément & choisir entre eux celui sur qui il avoit plus d'avantage. L'aîné Cnæus assiégeoit une Ville de la Bétique, & le plus jeune Sextus étoit à Cordoue avec une forte garnison. Ce fut là que César feignit d'aller; & cette fausse marche ayant trompé Cnæus, celui-ci leva le siége pour venir au secours de son cadet: mais le Dictateur ayant tourné presque aussi-tôt d'un autre côté & enlevé une place où étoient les magasins de l'armée ennemie; cette réduction en occasionna insensiblement un si grand nombre de pareilles, que les deux fréres craignirent un soulévement général & que pour le prévenir ils se déterminérent contre leur premier projet à donner bataille. Elle fut livrée dans la plaine de Munda, & fut beaucoup plus terrible & plus sanglante que celles ni de Pharsale ni de Thapse. On se battit pendant une partie du jour avec une égale fureur: César se porta par-tout où le danger étoit plus pressant en criant à ses soldats « N'avez-vous pas honte » de me livrer à des enfans?

Si c'étoient des enfans pour César, qui abusoit ainsi du terme pour ranimer le courage de ses troupes, ils n'en furent pas moins difficiles à réduire: & il l'avoua bien depuis en reconnoissant, qu'ailleurs il avoit combattu pour la gloire & qu'à Munda il avoit été obligé de défendre sa vie. On compta trente mille morts sur le champ de bataille du côté du vaincu, & il y en eut à peu près autant du côté du vainqueur. Cnæus s'étant sauvé dans Carteïa, il y fut suivi par un des Lieutenans de César & tué peu de tems après. Son frére Sextus fut plus heureux, car il échappa à toutes les recherches.

Le séjour que fit depuis César dans l'Espagne, qu'il parcourut jusqu'à Cadix, ne fut plus en apparence que pour rétablir l'ordre en différentes Villes & en effet que pour y laisser des marques durables de son pouvoir en faisant racheter à leurs habitans leur vie ou leur liberté à proportion de leurs richesses ou de leurs facultés: car c'étoit selon cette mesure qu'on leur imposoit des taxes pour peine de leur révolte. Cicéron en badinoit dans une Lettre à Dolabella, à qui il recommandoit deux personnes qu'il affectionnoit, & dans laquelle on lit » Ce que je vais vous dire, » n'ajoûte, comme je le pense, pas beaucoup à la bonté de leur

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» cause : cependant il n'est point indifférent que je vous le dise : » le bien de l'un est fort modique, celui de l'autre suffit à peine » pour le soûtenir dans son rang de Chevalier. C'est pourquoi » César, leur ayant fait grace de la vie, peut bien encore leur faire » remise du surplus, vu le peu qu'il y auroit à prendre sur ce qui » leur reste.

VI. Le divorce de Cicéron d'avec Publilia dut suivre de près, puisque dans une Lettre du même mois il en est parlé comme d'une chose faitte & dont le Peuple ne s'entretenoit déja plus.

L'opinion la plus commune du tems de Plutarque attribuoit apparemment ce divorce à l'indiscrétion que cette jeune femme avoit eu de témoigner quelque joye de la mort de Tullie : nous n'avons sur cela rien de plus sûr ni de plus analogue à la mauvaise humeur que l'on découvre dans le fragment que j'ai rapporté plus haut.

Je conviens que cette cause peut paroître legére à gens qui n'aiment que superficiellement & qui, conservant toute leur raison, trouvent de l'excès dans presque toutes les actions que produit un sentiment dont ils ne sont pas capables. Mais à l'égard de ceux qui sont autrement affectés, je suis bien certain qu'ils ne seront pas de leur avis & que, reconnoissant en eux-mêmes le principe d'une telle conduite, ils ne seront pas si prompts à la condamner. Un homme que sa tendresse pour sa fille avoit aveuglé jusqu'à la vouloir associer aux objets de son culte pouvoit bien se détacher d'une femme qui se croyoit dispensée de lui compatir & à qui il ne tenoit que par un intérêt d'économie, c'étoit même le moindre sacrifice qu'il dût faire à une passion aussi impérieuse.

A cet égard je me contenterai de le plaindre, & je laisserai à d'autres le soin de l'excuser de délire dans ces paroles qu'il adressoit aux manes de Tullie « Si quelque chose à pu mériter les ho» neurs divins ; c'est vous, qui fûtes la meilleure & la mieux in» struite de toutes les femmes ; vous, à qui je les ferai rendre par » tous les Mortels, avec l'approbation de ces mêmes Dieux qui » vous ont reçue dans leur compagnie.

De quelque maniére que Cicéron eût pris les exhortations que ses amis & Atticus entre autres lui avoient faittes & les raisons qu'ils lui avoient alléguées pour le tirer de la solitude d'Asture, il y demeura persévéramment & il s'y enfonça plus que jamais dans la lecture & dans la composition. Après donc qu'il eut ache-

vé le Traité *de la Consolation*, qu'il avoit formé sur un de ceux de Crantor l'Académicien qui avoit écrit sur le même sujet, & y avoit renfermé en substance tout ce qui avoit été dit par les autres Philosophes pour établir &, s'il m'est permis d'user de ce terme, pour canoniser l'opinion qu'il avoit embrassée, il se rejetta sur d'autres parties de la Philosophie.

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

VII. L'amour qu'il avoit toûjours eu pour cette science, autant que les ressources qu'il y avoit trouvées pour son propre soulagement, lui fit concevoir le dessein d'en faciliter la connoissance à ses concitoyens, en lui communiquant leur langage & en la leur faisant expliquer par ceux de ses amis qui l'avoient le plus cultivée.

Suivant ce projet, dont il rend raison ailleurs, il commença par faire l'éloge de cette science dans le Livre intitulé *Hortensius*, où il n'oublia rien de ce qui pouvoit donner du goût pour elle & engager la jeunesse sur-tout à s'y appliquer.

Et comme entre les différens systèmes il y avoit un choix à faire, il préféra celui de l'Académie, comme le moins présomptueux le plus conséquent & le plus agréable, & il en fit l'exposition dans les quatre Livres des *Questions académiques*. D'abord il n'en avoit fait que deux, qui portoient chacun le nom des Interlocuteurs Catulus & Lucullus, & ils étoient en quelque sorte liés au premier par Hortensius qui étoit supposé présent à leurs entretiens: mais depuis qu'il se fut apperçu de la discordance qu'il y avoit, à faire parler en savans sur ces matiéres des personnes qui n'avoient été que de simples amateurs & qui n'avoient jamais songé même en dormant à ces subtilités, il leur substitua Caton & Brutus. Cependant Atticus lui ayant fait observer que Varron y figureroit aussi-bien qu'eux, il ne se contenta pas d'en faire son principal personnage, en lui donnant les opinions d'Antiochus à soûtenir & en lui dédiant cet ouvrage, il l'augmenta de deux Livres; & en prenant la seconde place à l'exclusion de Caton, il chargea Atticus de la troisiéme qui étoit celle de Brutus.

Pour dédommager ces deux derniers Interlocuteurs, il adressa à Brutus les cinq Livres qui portent le titre *Des fins* objectives *des biens & des maux*, & il associa Caton à deux nouveaux (L. Manlius Torquatus & M. Pupius Piso) qu'il choisit entre ses plus anciennes connoissances pour défendre les sentimens de Zénon contre ce Pupius qui tenoit le parti d'Aristote

Av. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mr. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

& de son école & contre Torquatus à qui le système d'Epicure paroissoit préférable. Ces entretiens étoient consacrés à la question de savoir quels étoient les vrais biens & les vrais maux, parce que c'étoit sur cela qu'étoit fondée toute la Philosophie : ainsi on y rapportoit les opinions de ces trois principales sectes & les difficultés qu'on y opposoit.

Les cinq Livres des Fins furent suivis de cinq autres intitulés *Disputes tusculanes*, mais qui ne parurent ainsi que les trois *De la nature des Dieux*, que l'année d'après celle-ci.

Intermédiairement Cicéron composa, on ne sait à quelle occasion ni pourquoi, l'éloge funébre de Porcia ; vu qu'elle étoit sœur de Caton & femme d'Ænobarbus, tous deux morts ennemis & les armes à la main contre César ; étoit-ce donc pour braver la tyrannie ? Je crois qu'il étoit trop sage. Etoit-ce simplement pour faire montre de la liberté quil s'étoit conservée de parler comme il avoit toûjours fait ? Alors c'eût été fournir au Tyran des preuves de sa modération, & ce ne pouvoit être son dessein. Enfin Varron & Lollius l'avoient prévenu, en faisant chacun le même éloge, & ni l'un ni l'autre n'étoient suspects ni de flatterie ni d'imprudence.

Cicéron ne se contenta pas d'avoir recouvré dans la *consolation* qu'il s'étoit adressée, une partie de sa tranquillité : il crut pouvoir en conseiller la lecture dans la pensée qu'on pourroient recueillir le même fruit : mais comme cette pensée avoit une application plus naturelle à d'autres traités moins singuliers & d'un usage plus étendu, tels que ceux dont je viens de donner les titres, il consacra à leur composition les jours & une partie des nuits qu'il passa dans la solitude d'Asture ; & par-là il ne se rendit pas seulement utile à sa patrie & à la postérité, il se mit en état de montrer qu'il n'avoit pas perdu de vue même au milieu de ses plus grandes angoisses deux objets si dignes de son attention.

VIII. On trouve deux de ses Lettres écrittes à César pendant qu'il étoit en Espagne, au stile desquelles il est aisé de reconnoître qu'il vouloit paroître assés bien avec lui pour ne pas douter de l'effet de ses recommandations : mais ils ne se trompoient ni l'un ni l'autre ; & notre Consulaire avouoit très naturellement à Atticus, que de toutes les choses que leur neveu disoit contre Quintus & lui la plus plausible, étoit qu'ils étoient les ennemis irréconciliables de ce Dictateur qui, au compte de

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar. III. Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

cet insigne calomniateur, feroit très bien de ne se fier jamais à eux & sur-tout de se garder de Cicéron; mais de même César n'estimoit pas ce dernier assés entreprenant pour croire avoir quelque chose à craindre de sa part. Cicéron fondoit sa sûreté sur le peu d'opinion que celui-là avoit de son courage.

Atticus & ses autres amis purent penser différemment à l'occasion de la mort tragique de M. Marcellus. Ce Consulaire, qui après la déroute de Pharsale, s'étoit retiré à Mitylène dans la résolution d'y passer le reste de sa vie loin du bruit des armes & de l'agitation des Partis, revenoit à Rome sur la permission que sa famille & le Sénat en corps en avoient obtenue de César; & il s'étoit fait descendre au Pirée, port d'Athènes, pour voir Sulpicius son ancien Collégue qui devoit s'y rendre le 22e. de Mai: ils y passérent effectivement ce jour-là & le lendemain dans une joye réciproque, & ils se séparérent sur le soir pour continuer le jour d'après leur route chacun de leur côté: car Sulpicius devoit se rendre en Béotie pour y éxécuter une commission; mais à peine faisoit-il jour, qu'on vint lui apprendre que M. Marcellus, la veille après souper, avoit été blessé à mort par P. Magius Chilo qui s'étoit ensuite tué lui-même & le prier au nom du même Marcellus de lui envoyer des Médecins. Aussi-tôt Sulpicius fit avertir les plus voisins & partit avec eux pour aller au secours de son ami: mais il n'étoit déja plus tems, en approchant du Pirée il fut informé par un nouveau message, que M. Marcellus venoit d'expirer & il ne pût lui rendre d'autres services ou d'autres devoirs que les derniers qui sont ceux de la sépulture, qu'il lui fit donner dans l'Académie après avoir fait brûler son corps & pourvu à ce qu'on lui érigeât un mausolée.

La nouvelle de cette mort fit d'abord sur lui, comme sur tous ceux qui l'apprirent à Rome, l'impression la plus sinistre contre César, en même-tems que la plus triste pour tous les bons Citoyens. M. Marcellus avoit mérité par lui-même leur amour & leur estime: il étoit d'une des plus grandes Maisons de Rome dont il avoit soûtenu l'honeur dans les plus grands emplois, & notamment dans son Consulat, où il ne s'étoit montré que trop ardent à s'opposer aux prétentions ambitieuses du même César. Ce qu'il pouvoit y avoir de répréhensible dans la conduite peu mesurée qu'il avoit tenue & d'insultant dans les procédés dont il avoit usé à son égard, on le lui pardonnoit, si même on ne lui en tenoit pas compte en faveur de la cause du Sénat où, suivant

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

la façon de raisonner la plus ordinaire, il devoit avoir vu plus clair que pas un autre, puisqu'il avoit été des premiers à se déclarer contre l'oppresseur de cette Compagnie, au sujet duquel il avoit persévéré dans ses sentimens, ayant mieux aimé s'éxiler & vivre éloigné de sa famille que de s'en rapprocher au prix des moindres avances. C'est ce que le vainqueur n'avoit pas ignoré, & c'est ce qui l'avoit rendu si difficile sur son rappel. Sa réponse définitive, par laquelle il lui avoit permis de revenir, n'avoit point effacé le souvenir des plaintes qui l'avoient précédée ; en un mot, on étoit persuadé qu'il s'étoit fait violence &, dans cette supposition, on jettoit sur lui les soupçons les plus odieux.

Ces soupçons au surplus & la frayeur qui s'ensuivit ne purent être de longue durée : ils cédérent à cette réflexion, que l'assassin, qui étoit l'ami & le commensal de Marcellus, quand il auroit pû être engagé par César à un aussi grand forfait, n'auroit pas tourné sa fureur contre lui-même, qu'il n'auroit pas attenté à la vie d'un homme de cette considération à la vue d'un domestique nombreux & sous les yeux d'un Gouverneur de Province aussi interressé à le venger. Le crime étoit même de telle nature que, par rapport à César, il n'y avoit pas la moindre vraisemblance qu'il pût y avoir eu part : il ne lui en seroit revenu que l'aversion publique, & il y auroit perdu le fruit de tous les actes de clémence qui lui avoient conservé ce que la prospérité de ses armes lui avoit aquis. Enfin les coups de cette noirceur n'étoient pas encore connus, & les dégrés par où l'on devoit y arriver laissoient entre lui & le premier de ses successeurs qui en donna l'éxemple plus de soixante ans d'intervalle.

Ce n'avoit donc pu être que la fureur ou le désespoir qui avoient transporté Magius hors de lui-même, & il ne restoit à Cicéron de doute que sur la cause de l'un ou de l'autre : il trouvoit donc avec raison que Brutus, en voulant justifier César, lui rendoit un très mauvais office. « Dans la Lettre qu'il m'a écritte, » dit-il, il prétend le laver de tout soupçon ; mais il n'en pour» roit encourir aucun, quand même Marcellus auroit été tué par » la main d'un autre : or, puisqu'il est constant que c'est Ma» gius qui a fait le coup, sa fureur qui l'a rendu homicide de » lui-même, décide la question contre lui seul & je ne vois pas » ce que Brutus a voulu dire, tâchez de me l'expliquer . . . . . » Marcellus, ajoûte-t-il, avoit servi de caution à Magius, vous

» verrez que ç'aura été cela : car Magius n'avoit pas d'argent » pour payer, il en aura demandé à Marcellus qui a pû le re- » fuser avec trop de dureté, comme cela lui étoit ordinaire.

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus,

On lit le détail de cette funeste aventure dans une Lettre que nous avons de Sulpicius à Cicéron, à qui il est assés probable qu'il le fit plûtôt qu'à qui que ce fût, pour avoir oui dire à Marcellus lui-même, que ç'avoit été par lui qu'il s'étoit laissé persuader de quitter Mityléne, comme on le voit dans deux autres qui nous sont pareillement parvenues.

IX. Vers le milieu de Mai de cette année Cicéron en reçut une d'Hirtius dattée de Narbonne le 18e. d'Avril, par laquelle il lui annonçoit la victoire de César sur Cn. Pompéius qui s'étoit échappé après la bataille de Munda, sans qu'on sût ce qu'il étoit devenu. Notre Consulaire, en disant qu'il ne s'en mettoit guéres en peine, donnoit assés à connoitre le peu de cas qu'il faisoit de ce personnage. Cassius, tout ennemi qu'il étoit de la tyrannie n'en avoit pas meilleure opinion ; & avant que de savoir de quel côté l'avantage avoit tourné, il faisoit des vœux pour César & il disoit sans détour, qu'il aimoit mieux un ancien maître dont on avoit éprouvé la clémence, qu'un nouveau dont on ne pouvoit attendre que de la cruauté. « Vous savez, ajoûtoit Cassius, quel » impertinent c'est que ce Cnæus, comme il confond la férocité » avec la véritable bravoure, & combien il est piqué de voir que » nous nous sommes toûjours mocqués de lui : je craindrois qu'à » la fin nous ne devinssions les victimes de sa brutalité.

Le destin de Rome & la fortune du Dictateur y pourvurent. Cnæus s'étant d'abord, comme je l'ai dit, sauvé à Carteïa pour passer en Afrique, C. Didius qui commandoit la Flotte dans le détroit brûla ses Vaisseaux & l'ayant poursuivi sur terre jusqu'à une caverne où il s'étoit réfugié, il lui coupa la tête qu'il envoya à César qui étoit à Seville, d'où nous avons vu qu'il écrivit à notre Consulaire le dernier jour d'Avril pour le consoler s'il eût été possible.

Mais tandis qu'en suivant le plan de sa politique ou plûtôt les mouvemens de sa générosité, il s'aquittoit envers lui de ce devoir d'honêteté, Q. Cicero violant tous ceux de la Nature le déchiroit avec plus de rage qu'il n'avoit encore fait. Cicéron en fut averti par Dolabella, par Hirtius, par le jeune Balbus & par Pollion qui avoient inutilement essayé de lui imposer silence ; mais rien n'étoit capable de l'arrêter dans ses emportemens, son propre pére & sa mére elle-même avoient leur part à ses repro-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

ches & à ses invectives & ils portoient la peine de la mauvaise éducation qu'ils lui avoient donnée.

On découvre la source de cette querelle domestique dans une Lettre des derniers jours de l'année précédente, où Cicéron rendoit compte à Atticus de ce qu'il en avoit appris de ce jeune homme qui prétendoit n'avoir d'autre tort envers ses parens, que de n'avoir pas voulu d'une fille dont sa mére lui avoit proposé le mariage; c'étoit, disoit-il, ce qui l'avoit mis mal avec elle & conséquemment avec Atticus, de quoi il paroissoit plus fâché que de tout le reste: mais ils avoient sans doute bien d'autres sujets de plaintes sur lesquels notre Cicéron ne le pressa pas. Se renfermant donc dans l'aveu qu'il lui fit tout de suite de n'avoir plus d'opposition à ce mariage, il l'exhorta à donner au plûtôt cette satisfaction à ses proches; ce qu'il lui promit, sans avoir envie de lui tenir parole & seulement pour le disposer à répondre favorablement à la représentation qu'il venoit de lui faire du besoin qu'il avoit d'argent pour entrer en campagne, car il étoit à la veille de son départ pour l'Espagne où il devoit suivre César. Cicéron fut sourd sur cet article, il ne répondit rien & il se félicitoit avec Atticus d'avoir usé de cette éloquence muette dans laquelle il le reconnoissoit pour son maître. Quelque disert que fût ce refus, Q. Cicero ne le lui pardonna point & il s'en fit une raison pour soûtenir constamment le personnage que nous lui avons vu faire de calomniateur de son oncle: il ne lui écrivit qu'une seule Lettre où il lui marquoit, pour s'excuser du mal qu'il en avoit, qu'il n'approuvoit point tout ce que l'on pouvoit en dire. Il traitoit sa mére encore plus cavaliérement dans une autre qu'il lui adressoit. « J'avois désiré qu'on me louât une » maison dans votre voisinage, afin de pouvoir être plus souvent » avec vous & je vous avois écrit sur cela mes intentions: vous » avez négligé d'y satisfaire, nous nous verrons moins souvent; » car je ne puis supporter la vue de votre maison, & vous savez » pourquoi. » Dans celle qui étoit pour son pére il lui déclaroit franchement, qu'il se banniroit de sa maison plûtôt que de demeurer avec sa mére. Il faloit qu'il n'eût pas ménagé davantage Atticus dans quelque autre, puisque Cicéron lui mandoit en réponse, que son frére prenoit sur lui une partie du tort qu'avoit son fils, en avouant qu'il n'avoit pas été assés soigneux de lui cacher les sujets de mécontentement qu'il prétendoit avoir contre lui.

Voilà

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

Voilà dans quelles dispositions de tendresse pour toute sa famille revenoit à Rome le neveu de Cicéron & d'Atticus, ce jeune homme si chéri dans son enfance, qui promettoit tant, & en comparaison duquel le fils de notre Orateur avoit besoin d'éperons, tandis qu'il faloit au premier une bride pour le retenir dans ses progrès : l'un & l'autre trompérent l'attente de leurs parens & se déshonorérent ; celui dont il s'agit, par des traits de perfidie & de noirceur qui dûrent le faire regarder d'eux comme un monstre ; & notre Tullius, par une insensibilité stupide qui ne le fit survivre à son pére que pour être l'opprobre de son nom.

Il étoit à Athènes dans le tems de la mort de Tullie, & il y préludoit par ses folles dépenses aux excès qu'on lui reprocha depuis. Atticus en ayant été informé le premier, lui écrivit avec force sans en prendre l'avis de Cicéron qui l'en remercia & qui pendant quelques mois n'en parla plus, preuve certaine qu'il écarta de sa pensée ce nouveau sujet d'affliction pour ne s'occuper que de celle qui avoit une cause plus juste : aussi le sentiment n'en fut-il jamais plus vif, & ce qui me fait soupçonner que ce fut à l'occasion de la mauvaise conduite de son fils qu'elle redoubla ; c'est que, pour croire comme on le crut qu'elle lui avoit tourné l'esprit, il faloit qu'il n'eût donné des marques d'une douleur excessive que dans le tems où suivant le cours ordinaire elle devoit être fort affoiblie. Atticus ne lui en écrivit pas pour une fois, & les réponses qu'il en reçut furent toûjours à peu près dans le sens de celle qu'on va lire.

» Quant à l'appréhension que vous me témoignez avoir, que » l'excès de ma douleur ne diminue l'estime & la considération » que je me suis aquise, je n'y comprens rien & je ne sais plus » ce qu'il faut faire pour contenter le monde. Veut-on que je » ne sois pas affligé ? C'est demander l'impossible ; que je ne me » laisse pas abattre ? Qui le fut jamais moins que moi ? Pendant » que j'ai été dans votre maison d'auprès de Rome, l'entrée en a-» t-elle été refusée à quelqu'un ? Et parmi ceux qui m'ont vus'en » est-il trouvé qui ayent été rebutés de mon accueil ? De-là je me » rendis à Asture, où ces joyeux personnages qui me condam-» nent si légérement n'auroient certainement pas tant lû que j'ai » composé ; bien ou mal il n'importe, j'ai du moins traité des » sujets qu'un homme abattu par le chagrin n'entreprendra ja-» mais de traiter : pendant les trente jours, dis-je, que j'ai passés

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» chez vous, personne que je sache ne s'est plaint que je n'aye » pas été visible pour lui ou que je ne l'aye pas entretenu aussi » long-tems qu'il a voulu; & même à présent, que je me livre tout » entier à la lecture & à la composition, je vois ceux qui vivent » avec moi plus ennuyés de leur loisir que je ne le suis de mon » travail. Si l'on me demande pourquoi je ne suis pas à Rome; » c'est que tout le monde en est sorti : si l'on veut savoir d'où » vient que je ne suis pas dans une campagne moins solitaire; » c'est que j'y serois plus exposé à recevoir compagnie : je me » tiens donc au même endroit où l'homme de son siécle qui » avoit la plus belle campagne des environs de Bayes venoit pas» ser tous les ans la belle saison : quand je serai à Rome, on » ne trouvera rien à redire ni à mon air, ni à mes discours. » Pour ce qui est de cette gayeté que je faisois servir à dissiper » la tristesse de ce tems malheureux, je l'ai perdue pour toûjours, » mais j'ai encore l'esprit aussi ferme & la langue aussi libre qu'au» paravant. » Cependant il ne désira jamais avec plus d'ardeur de bâtir un Temple à sa fille, jamais il ne pressa plus vivement Atticus de lui faire faire l'aquisition d'un emplacement qui y fût propre, & jamais enfin il ne regarda moins à la dépense qu'il auroit falu faire pour aquitter ce vœu.

X. Il quita enfin son désert d'Asture pour faire un tour à Rome, à Tusculum, à Arpinum & à quelques-autres de ses Terres; mais il y revint bien-tôt pour achever les traités dont j'ai parlé, auxquels on pourroit joindre un discours politique qu'Atticus à force de prieres avoit obtenu qu'il feroit pour César à qui il devoit être adressé. Ils étoient convenus qu'avant que de le lui faire passer en Espagne ils le communiqueroient à Hirtius & à Oppius, pour savoir d'eux s'il seroit au goût de leur Patron : le jugement qu'ils en portérent le débarassa tout d'un coup de la perpléxité où sa complaisance l'avoit mis; car, comme en proposant au Dictateur ce qu'il jugeoit de plus convenable pour la réforme de la République il supposoit qu'il la laisseroit subsister & qu'il n'en retrancheroit que les abus; ils lui déclarérent nettement que son discours en l'état qu'il étoit ne pourroit plaire, & ils lui conseillérent de le refondre. Cicéron comprit ce que cela signifioit, & nous le comprenons nous-mêmes par le parti qu'il prit de supprimer ce qu'il avoit fait pour ne rien faire davantage : il s'en excusa auprès d'Atticus, sur ce qu'ayant tant tardé à s'expliquer sur le Gouvernement présent, il

vouloit pas donner lieu à celui qui en tenoit les rênes de penser de lui qu'il n'en auroit pas écrit si la guerre n'eût pas été finie ; que César n'attendoit pas ses conseils pour se décider, & qu'il n'en étoit pas de ce dernier comme d'Aléxandre, qui embrasé du désir de la véritable gloire souhaittoit de tout son cœur qu'on lui en montrât le chemin, ce qui est toûjours fort aisé quand on peut dire librement la vérité.

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Jul. César III. Mc. de la Caval. M. Æmilius Lépidus.

» J'avois, ajoûtoit-il, tiré d'une matiére ingrate une forme » de discours passablement raisonable, mais parce que les maxi-» mes en étoient un peu plus saines que celles qu'on suit aujour-» d'hui, on l'a rejetté : je n'en suis point du tout fâché ; car, s'il » eût falu qu'il arrivât à sa destination, je m'en serois mal trouvé. » En effet cet Aléxandre ce disciple d'Aristote, ce Prince si » spirituel & si modéré, ne voyez-vous pas qu'aussi-tôt après » qu'il fut proclamé Roi (des Perses) il devint superbe & cruel, » qu'il ne mit plus de frein à ses passions ; & vous croyez que » celui qu'on vient d'associer à Romulus auroit souffert patiem-» ment une Lettre qui se ressentoit encore de l'ancienne liber-» té ? Fâché pour fâché, j'aime bien mieux qu'il le soit de ce » que je ne lui écris point, que s'il l'étoit de ce que je lui aurois » écrit.

C'étoit au reste si peu le travail ou même le sujet qui le rebutoient, qu'on le voit aussi-tôt après faire une nouvelle diversion à son deuil par une composition du même genre : car ayant compris que pour tracer le plan d'un sage Couvernement & en écrire avec autant de liberté que d'étendue il ne faloit que transporter la scéne hors de l'Italie & dans un siécle plus reculé, il choisit pour les dissertateurs de ses entretiens politiques les dix Commissaires qui avoient été envoyés de Rome au Gonsul L. Memmius surnommé l'Achaïque, pour lui aider à régler les affaires de la Gréce qu'on réduisoit en Province, & il établit le lieu de ces conférences à Olympie. Rien n'étoit plus beau ni mieux conçu que ce dessein, & l'on sent combien il étoit jaloux de le bien remplir par les instances qu'il faisoit à Atticus de lui apprendre les noms de ces Commissaires que celui-ci lui découvrit. Mais on ignore s'il éxécuta ce magnifique projet ; car bien-tôt après, César revenant à Rome, il fut obligé de l'y suivre.

Pendant le peu de séjour que Cicéron fit à Tusculum, quelques particuliers à lui inconnus & qui cependant avoient figure d'honêtes gens vinrent l'y trouver & lui présentérent une Lettre

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Me. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

de C. Marius fils de C. & petit-fils de C. qui le conjuroit avec beaucoup d'instance, par les liens du sang qui les unissoient, par le Poéme qu'il avoit autresfois fait à l'honeur de Marius & par l'éloquence de L. Crassus son autre ayeul, de prendre sa défense dans une cause qu'il lui expliquoit. Cicéron fit réponse à ce prétendu parent, que son ministére lui devoit être inutile; attendu que César, à qui il touchoit de plus près qu'à lui & qui étoit aussi généreux que serviable, étoit le maître de tout; que cependant il le seconderoit s'il en étoit besoin.

Cicéron n'étoit pas à savoir que c'étoit un imposteur; mais il n'ignoroit pas non plus que cet imposteur, à la faveur du nom de Marius qu'il avoit usurpé, s'étoit fait reconnoître pour Patron de plusieurs Colonies de Vétérans, de quantité de Villes municipales & de presque tous les Colléges; c'en étoit assés pour ne lui pas contester sa généalogie. César ne fut pas si indulgent; & l'ayant vu à son retour d'Espagne suivi d'une Cour de cliens aussi nombreuse que la sienne propre, il voulut approfondir quel homme c'étoit: il découvrit que c'étoit un simple Maréchal, & il le bannit d'Italie.

XI. César revint à Rome sur la fin de Septembre: Cicéron en avoit été averti par Balbus & Oppius, & il dût aller à sa rencontre jusqu'à Alsium à vingt milles de Rome sur la voie Aurelia par où il devoit arriver.

Il avoit eu un an ou deux auparavant quelque chose à démêler avec Tigellius, à l'occasion d'un particulier dont il s'étoit chargé de plaider la cause & que ce Musicien lui avoit recommandé: l'Audience ayant été avancée & tombant au même jour que d'autres Juges avoient pris pour donner leur avis sur l'affaire de Sextius, il s'excusa envers cet ami de Tigellius lorsqu'il vint l'avertir de se tenir prêt; lui disant, qu'il pouvoit disposer de lui tous les autres jours hors celui-là qui étoit engagé à Sextius à qui tout le monde savoit qu'il ne pouvoit manquer. Le nouveau Client ne se paya point de cette raison & Tigellius encore moins; son ressentiment fut même si persévérant que, tandis que les amis de César s'empressoient pour lui complaire à faire leur cour à Cicéron, lui qui n'étoit que son Musicien & peut-être son bouffon s'en tenoit éloigné & marquoit son dédain par les affectations les plus insultantes. Cicéron eut peur que cela n'allât plus loin: tout Consulaire qu'il étoit, il jugea sagement qu'il ne devoit pas se commettre avec un impudent qui pouvoit tout hasarder: il avoit donc prié Atticus de s'employer à le calmer

avant l'arrivée du Dictateur, auprès duquel il avoit alors à traiter deux affaires assés délicates, où le plus petit ennemi auroit pu le desservir. C'étoit pour cela qu'il comptoit de se rendre à Rome, quand même il n'y auroit pas été invité par une Lettre de Lepidus qui le prioit tant au nom de César qu'au sien de se trouver à l'assemblée du Sénat du premier d'Octobre.

Ce jour fut celui de l'installation des deux Consuls que le même César se donna pour successeurs pendant les trois derniers mois de cette année ; car lui-même l'avoit été seul pendant les précédens, après avoir abdiqué sa troisiéme Dictature qu'il n'avoit retenue que durant les premiers. Les Consuls qu'il se subrogea furent Q. Fabius Maximus d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Rome & C. Trebonius qui avoient tous deux été ses Lieutenans. Il partagea avec le premier l'honneur du triomphe, il le lui avoit même fait décerner avant que de partir d'Espagne : mais & la magnificence du sien & la simplicité de celui de Fabius furent regardées de très mauvais œil ; & malgré l'attention qu'il eut à n'y donner en spectacle que des représentations de Villes ces objets ne firent que rappeller le souvenir des Citoyens qui les avoient défendues & de la cause dont ils avoient été les victimes. L'indignation s'accrut à la vue de ce triomphe multiplié : car non-seulement Fabius, mais Q. Pedius autre Lieutenant de César & son petit-neveu triompha aussi de cette Province, bien que l'un & l'autre n'eussent rien fait que sous ses auspices ; & l'on ne put se tenir de demander, si ce n'en étoit pas déja trop d'un pour insulter à la perte de la liberté.

Quelques Auteurs ont prétendu justifier César de cette affectation, en nous faisant entendre que c'avoit été plûtôt la faute du Sénat que la sienne, qu'il avoit eu la discrétion de ne dépêcher aucun courier ni d'envoyer à Rome aucune Lettre publique pour y donner part de sa victoire ; mais que le Sénat de lui-même & sur des nouvelles particuliéres lui ayant décerné des honeurs de toutes les sortes avec autant d'empressement que de profusion, toute son attention s'étoit portée à partager les Militaires avec ceux qui lui avoient aidé à les mériter.

Dion même, mais Dion tout seul, prétend que Cicéron s'étoit d'abord signalé parmi les plus zélés de sa Compagnie en opinant à lui accorder tout ce qui l'avoit été aux plus grands hommes de la République ; mais que ceux qui avoient donné leur avis après lui, avoient tellement

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

renchéri sur le sien, qu'en comparaison il auroit pu passer pour un mal intentionné. En général, Dion est très suspect en particulier ; il est presque certain que Cicéron ne vint qu'une seule fois de toute cette année au Sénat avant le retour de César & que ce ne fut que pour y faire ordonner des supplications à Sulpicius : enfin si Cicéron avoit en cette occasion unique excédé les bornes, il n'auroit ce semble pas montré tant de joye à Atticus de ce qu'aux jeux du Cirque, où la statue du Dictateur avoit été portée en cérémonie avec celles des Dieux, le Peuple avoit mieux aimé ne point faire les acclamations ordinaires à la Victoire, dont la figure se trouvoit à côté de celle du même César, que de ne pas marquer comme il avoit fait par un silence morne l'indignation qu'il avoit de le voir en si bonne compagnie.

XII. La première affaire que Cicéron eut à solliciter auprès de César fut celle de Déjotarus son ami & son ancien hôte. Ce Prince aux Etats de qui Pompée, pour le récompenser de son zèle & de ses services dans la guerre contre Mithridate, avoit ajoûté la petite Arménie, avoit en dernier lieu amené à son secours tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes ; & après la déroute de Pharsale, il ne s'étoit séparé de lui dans sa fuite que pour lui en chercher de nouvelles par toute l'Asie. César n'avoit pas laissé de lui pardonner & même de loger chez lui à son passage par la Galatie pour aller réduire Pharnace ; & quoique ensuite il lui eût ôté la petite Arménie pour la donner à Ariobarzane, il y avoit lieu de croire qu'il la lui rendroit, depuis qu'il avoit confirmé le titre de Roi à lui & à son fils & qu'il avoit agréé ses services tant à la guerre qu'ailleurs : une réponse qu'il lui avoit fait de Tarragone autorisoit même ces espérances ; mais un ennemi domestique, Castor le propre fils de sa fille, les détruisit toutes : Etant donc entré avec une sorte de fureur dans le ressentiment de son pére, qui de gendre de Déjotarus étoit devenu son plus implacable ennemi, il étoit venu à Rome ; où il avoit donné à César, dès avant son départ pour l'Espagne, les impressions les plus sinistres de ce malheureux Prince, jusqu'à l'accuser d'avoir voulu le faire assassiner dans son Palais lorsqu'il y avoit séjourné. Pour se procurer un témoin dans une accusation qui n'étoit soûtenue d'aucune preuve, il avoit suborné le Medecin de son ayeul nommé Phidippus l'un des Députés que celui-là avoit dans cette Ville. Si pour consommer ce perfide complot il se fût agi d'employer le poison, la déclaration d'un Médecin qui l'auroit

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar. III, Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

préparé eût été d'un grand poids ; mais comme, suivant l'exposition de Castor lui-même, il avoit dû s'éxécuter à main armée Phidippus n'étoit plus un complice nécessaire par son état, il rentroit dans sa condition d'esclave, à la déposition de qui dans les principes de César lui-même on ne devoit pas avoir le moindre égard.

Cicéron plaida ce moyen sans trop s'y fier; la facilité que Castor avoit eue à se faire écouter & la forme insolite qui lui étoit prescrite à lui-même de défendre à une accusation si grave dans la maison du Dictateur, où il n'avoit que lui pour Auditeur & pour Juge, le fit trembler sur l'événement. Il comprit qu'il avoit à combattre d'anciens préjugés, dont il seroit d'autant plus difficile de le faire revenir que l'Accusé étoit uni de sentimens avec tout ce qui restoit de vrais Républicains & que Brutus qui avoit pris les devans, sur lui Cicéron, & allégué tout ce qu'on pouvoit dire de plus fort pour la justification de leur ami commun n'avoit pu tirer de celui-là aucune bonne parole.

Effectivement César remit encore après de plus amples informations à prononcer sur cette affaire, c'est-à-dire, à accorder à Déjotarus son pardon, la chose du monde sur laquelle il s'étoit jusqu'alors rendu le plus traitable & l'unique à quoi notre Orateur s'étoit réduit. « Pardonnez, César, lui crioit-il, pardonnez au » Roi Déjotarus d'avoir cédé à l'autorité d'un homme que nous » nous sommes tous fait un devoir de suivre, d'un homme sur » qui non-seulement les Dieux mais vous-même aviez rassemblé » tous les titres : car si vos grandes actions ont offusqué l'éclat de » celles de tous les autres ; nous n'avons pas perdu si absolument la » mémoire de Pompée, que nous ayons oublié la grandeur de son » nom, de ses forces, de sa gloire dans la guerre & des ho- » neurs dont le Peuple romain le Sénat & vous-même l'aviez » comblé : qui pourroit ignorer qu'il avoit en cela autant d'a- » vantage sur tous ceux qui l'avoient précédé que vous en avez » pris depuis sur lui ? Nous comptions avec admiration les guer- » res, les victoires, les triomphes, les Consulats de Pompée ; » les vôtres sont trop nombreux, pour que nous puissions nous les » rappeller. Déjotarus se rendit auprès de lui pendant cette mal- » heureuse & fatale guerre, pour l'aider des mêmes secours qu'il » lui avoit donnés dans des guerres justes contre des étrangers. Les » liaisons qu'il avoit avec lui étoient d'amitié, & non d'hospitalité » seulement. Il s'y rendit donc, soit comme invité en qualité d'a-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» mi, ſoit comme mandé en qualité d'Allié accoutumé à recevoir » la loi du Sénat; enfin il vint au ſecours d'un homme dont la ſuite » annonçoit la défaite, il vint dis-je partager avec lui le péril » & non la victoire.

Ce petit diſcours au jugement de Cicéron ne valoit pas la peine d'être écrit; & il ne le fut d'abord que pour être envoyé à Déjotarus comme un préſent léger & du prix de ceux que ce Prince avoit coutume de lui faire: mais Dolabella, qui pour ſa ſanté prenoit alors les eaux de Bayes & qui ne fut jamais plus attentif à cultiver l'amitié de notre Conſulaire, ayant eu la curioſité de le voir, il en obtint une ſeconde copie ſans laquelle peut-être il auroit été perdu pour nous.

XIII. Je préſume que Cicéron fut plus heureux dans les démarches qu'il fit pour Vatinius, à qui il ne s'interreſſoit pas moins que pour le Roi de Galatie: celui-là s'étoit adreſſé à lui dès le 11e. de Juillet de cette année à l'occaſion des ſupplications qu'il prétendoit avoir méritées dans ſon Gouvernement d'Illyrie, auquel Céſar l'avoit nommé à l'iſſue de l'année 706 & d'un Conſulat de quelques mois dont il l'avoit gratifié pour le récompenſer de ſes anciens ſervices. Céſar s'étant depuis réfroidi à ſon égard, ſes ennemis en avoient pris ſujet de traverſer ſa demande de toutes leurs forces, & ç'avoit été principalement contre eux qu'il avoit réclamé le ſecours de Cicéron qui comme le plus léſé auroit eu ſujet de crier plus haut qu'eux tous & aux paroles de qui ſa réconciliation devoit par conſéquent donner plus d'autorité. Comme ces ſupplications furent décernées, on ne ſauroit douter que Vatinius n'en eût eu la principale obligation à notre Orateur: puiſque dans une ſeconde Lettre qu'il lui écrivit le 5e. de Décembre il ſe recommandoit de nouveau à lui pour l'engager à ſe rendre le ſolliciteur d'autres ſemblables priéres publiques. C'eſt-là qu'il dit qu'après que les premiéres avoient été octroyées, il avoit marché en Dalmatie oùil avoit aſſiégé & pris ſix Villes: il avouoit que le froid & les neiges l'avoient obligé à lever le ſiége de la ſeptiéme; mais que ſi pour obtenir de Céſar l'honneur du triomphe il faloit ne rien laiſſer à prendre dans cette Province, ſa condition étoit pire que celle de tous les Généraux, attendu qu'il y avoit encore vingt Villes fortes, qui s'étoient liguées avec 60 autres, & qui ne ſe rendroient qu'à la derniére extrémité. Comme il paroiſſoit perſuadé que Céſar lui faiſoit une juſtice de ne pas rap-

porter

porter les lettres qu'il avoit écrittes à ce sujet au Sénat, il conjuroit Cicéron de vouloir bien lui faire là-dessus des représentations, s'il voyoit qu'il en fût besoin : & il devoit n'y avoir aucune répugnance, attendu que c'étoit en partie pour complaire au même César qu'il s'étoit autresfois réconcilié avec Vatinius ; qu'en intercédant pour lui il ne faisoit rien qui ne lui fût ordinaire & dont celui-là pût lui savoir mauvais gré, parce que s'il avoit alors quelque raison de se refuser aux désirs de cet ancien Favori elle étoit sécrette, & qu'enfin dans l'élévation actuelle où il voyoit le Client il ne devoit pas supposer que le Patron eût changé de volonté pour lui.

Comme, en parlant d'après Cicéron, je n'ai pu donner qu'une très mauvaise opinion de Vatinius, il est juste que je réforme cette idée sur le témoignage qu'il lui rend, que c'étoit le plus reconnoissant des hommes, qui à son égard avoit comblé la mesure de tous les services qu'il en pouvoit attendre ; j'ajouterai, & cela ne lui doit pas moins faire d'honeur, que dans cette partie où l'on ne consulte souvent que son cœur sans avoir tous les égards qu'on doit aux intérêts d'un tiers & aux régles de la justice, il étoit susceptible de scrupule.

» Vous m'avez écrit, mandoit-il à Cicéron, d'une maniére » très pressante au sujet de Calistius : que vous sussiez bien loin » vous & Sex. Servilius, que j'aime pourtant beaucoup ; mais est-» il possible que d'honêtes gens comme vous accordiez votre » protection à un pareil Client, au plus cruel de tous les hom-» mes, qui a tué pillé & ruiné tant de personnes libres tant » de Citoyens romains, qui a saccagé des régions entiéres ? Ce » misérable, qui n'a de l'homme que la figure, m'a attaqué à » main armée, je l'ai pris prisonnier ; mais cependant, mon » cher Cicéron, que voulez-vous que je fasse ? Je n'ai rien de » plus à cœur que de vous obéïr, & je lui remets en votre fa-» veur la peine & le supplice que je lui aurois fait subir. Restera » à savoir ce que j'aurai à répondre à ceux qui se pourvoiront » devant moi pour raison des brigandages des pirateries & des » meurtres de leurs fréres, de leurs enfans ou de leur péres. Quand » j'aurois le front d'Appius, dont j'ai pris la place, je ne tien-» drois pas contre leurs cris. Malgré tout cela j'éxécuterai au pié » de la lettre tout ce que vous me prescrirez. Il est défendu par » Q. Volusius votre disciple qui peut-être par son éloquence » écartera les plaignans ; on attend beaucoup de lui. Pour ce

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Mc. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

» qui est de moi, en cas qu'on me fasse quelque chose à cette » occasion, je compte que vous me défendrez. Avec ces qualités & les titres qui les relevoient ce n'étoit plus un homme dont l'amitié pût faire rougir Cicéron ; ainsi, après lui en avoir témoigné jusqu'à donner de la jalousie à César lui-même & dans un tems où il lui en devoit le moins, rien ne lui devoit coûter pour en remplir les devoirs : aussi, lui écrivoit-il-il au sujet de Pompéia qui étoit devenue sa femme depuis que César l'avoit répudiée ; « Recommandez-lui de s'adresser à moi en toutes cho- » ses & de croire qu'il n'y en a aucune pour grande ou petite » qu'elle soit où je ne m'employe sans craindre de me compro- » mettre, & soyez persuadé vous-même que quoi qu'il y ait à » faire pour votre service tout me sera facile & honorable.

XIV. César voulut donner à Cicéron une derniére marque de la distinction qu'il faisoit de lui. Ayant su qu'il devoit passer le tems des Saturnales à Cumes, il lui fit demander à souper pour l'un des trois jours que duroit cette Fête, à commencer du 20e. de Décembre. Il arriva donc sur le soir chez Philippus second mari de sa niéce Atia, dont la maison fut aussi-tôt si remplie de soldats qu'à peine la sale où César devoit manger restoit libre. Cicéron craignit d'avoir le même embarras le lendemain ; mais Cassius Barba qui commandoit cette troupe le tira d'inquiétude, car il mit des gardes à sa maison & fit camper les soldats au dehors. César coucha chés Philippus & y resta jusqu'à une heure après midi du 21, personne ne l'ayant vu de toute la matinée que Balbus dont il examina les comptes : il en sortit alors pour se promener sur le rivage jusqu'à deux heures qu'il se mit dans le bain, où il entendit parler de Mamurra sans qu'on pût remarquer la moindre altération sur son visage ; on le frotta ensuite & il se mit à table : comme il s'étoit fait vomir, il se livra à son appétit & à sa soif & fut de très-bonne humeur ; le repas étoit grand & bien aprêté ; joignez à cela une conversation animée & entremêlée de propos sensés & joyeux où chacun entra pour sa part.

On n'y parla point d'affaires sérieuses, mais beaucoup d'érudition. En un mot, César fut très content & très gai, & Cicéron ne fut pas moins satisfait que lui. La réception d'un pareil convive l'avoit d'abord un peu étonné, parce qu'il n'étoit ni dans le goût ni dans l'usage de donner de telles fêtes ; mais celle-ci s'étant passée dans l'ordre & sans aucun incident qui la

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Cæsar III. Me de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

troublât, il ne regretta nullement d'en avoir fait les frais. Outre la principale table, il y en avoit eu trois pour les gens de la suite de César & pour ses Affranchis les plus distingués, lesquelles furent parfaittement bien servies. Les Affranchis du second ordre & les Esclaves ne manquérent de rien; bref, Cicéron s'en tira avec honeur: cependant, mandoit-il à Atticus en lui faisant ce récit, ce n'est pas là un de ces hôtes à qui l'on dit, Ne manquez pas je vous prie de revenir en passant, une fois suffit.

En partant de-là César comptoit d'aller à Pouzzoles & de s'y arrêter un jour & autant à Bayes. On remarqua que, lorsqu'il fut devant la maison que Dolabella avoit dans le voisinage de celle de Cicéron, sa troupe marcha sur deux colonnes à droit & à gauche de son cheval & qu'elle n'y marcha que dans ce seul endroit, ce qui peut être interpreté ou de l'honeur qu'il lui vouloit faire ou, ce qui paroît plus vraisemblable, de la défiance qu'Antoine lui avoit inspirée contre lui.

Cicéron croyoit demeurer encore quelques jours à Cumes pour aller de-là à Tusculum; mais tout ce dont il marquoit avoir été témoin à Rome les derniers jours de cette année fait juger qu'il y revint presque aussi-tôt que le Dictateur, qu'il y demeuroit contre son gré, & qu'il auroit voulu en être assés loin pour ne voir ni n'entendre rien de ce qui s'y faisoit ou de ce qui s'y disoit.

En effet, c'étoit peu pour César que de régner seul sans autres Collégues que ceux qu'il se donnoit & qui étoient servilement dévoués à ses ordres, sans conseil public qui ne subsistoit que pour le nom dans un Sénat qu'il faisoit profession ouverte de mépriser après l'avoir rendu méprisable aux yeux du reste des Citoyens, sans autre régle enfin que sa volonté; il sembloit, en violant toutes les Loix, vouloir joüir encore du plaisir d'insulter à ceux qui conservoient pour elles quelque respect. Avant lui on observoit des formalités pour les subrogations des Consuls, qui n'arrivoient guére que dans les cas de mort; mais lui, non content de les avoir multipliées sans nécessité en la personne de ceux qu'il avoit voulu favoriser de ce titre, tels que Vatinius & Calenus en 716, & cette année là même Fabius & Trebonius; celui-là étant mort le dernier jour de Décembre, au moment où l'on alloit faire l'élection des Questeurs, il convertit sur le champ l'assemblée des Tribus où la nomination s'en faisoit en Comi-

An. de R. DCCVIII. de Cic. LXII. Dict. C. Julius Caesar III, Mr. de la Caval. M. Æmilius Lepidus.

ces des Centuries & y fit élire C. Caninius Rebilus pour gouverner la République pendant le tems qui restoit à expirer de cette année, c'est-à-dire, pendant moins d'un jour : « Sachez » donc écrivoit-il à M. Curius, que pendant ce Consulat per» sonne n'a dîné : gardez-vous cependant de penser qu'il soit » arrivé aucun malheur par sa faute ; de la vigilance dont il est » il n'a pu s'abandonner au sommeil. De loin cela vous doit pa» roître ridicule : vous ne tiendriez pas vos larmes, si vous voyiez » les choses de près ; & je ne vous dis pas tout, il y en a une infi» nité de ce genre que je supprime & que je ne souffre qu'avec » l'aide de la Philosophie dans le port de laquelle je me suis ré» fugié avec notre cher Atticus.

CHAPITRE TROISIE'ME.

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Caesar, V, M. Antonius.

I. C'Avoit été sur-tout après la défaite des enfans de Pompée que le Sénat s'étoit porté aux derniers excès de la flatterie envers César, en lui prodiguant avec les charges les plus incompatibles les honeurs les plus absurdes.

Mais pourquoi appeller Sénat un assemblage d'hommes qui n'avoient la plûpart aucunes des qualités requises à la majesté de cet Ordre, à plusieurs desquels on auroit pu contester l'ingénuité & même le droit de Citoyens, dont quelques-uns n'étoient que des soldats de fortune, des Gaulois demi barbares qu'on n'auroit pas admis pour Décurions dans les moindres Villes d'Italie ; & qui étouffant par leur nombre ainsi que par la vénalité de leurs sentimens le peu qui restoit d'honeur de dignité & de décence dans ceux de cette Compagnie qui en étoient les membres légitimes, auroient dû faire rougir César lui-même de la facilité avec laquelle elle se prêtoit à tout ce qu'il vouloit d'elle ?

Telle qu'elle étoit cependant, elle représentoit le premier corp de l'Etat, & c'étoit en cette qualité qu'il l'avoit destinée à donner l'éxemple de la servitude. Elle avoit commencé par lui proroger la durée des deux premiéres Dignités, qu'elle lui avoit laissé aller presque avant qu'il les eût demandées : elle les rendit perpétuelles en sa personne avec le Tribunat la Censure & toutes leurs attributions : elle y ajoûta la faculté de nommer

An. de R. DCCIX. de César LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

à toutes les places, de disposer de tous les fonds, de faire la guerre ou la paix sans être obligé de prendre son attache ou celle du Peuple : elle déclara d'avance que tout ce qu'il feroit ou ordonneroit seroit irrévocable. Pour fonder cette autorité sur un titre plus imposant encore que ceux de Dictateur & de Consul, dont elle lui avoit donné l'option pour toute sa vie, elle lui composa de celui d'*Imperator* un prénom héréditaire; par où elle entendoit si bien lui conférer ce qu'il n'avoit pas, qu'Auguste qui y succéda ainsi qu'à son nom, n'en trouva point de plus propre pour se maintenir dans la souveraineté qui y étoit attachée. Enfin elle lui décerna des Statues, des Autels, des Temples, des Prêtres, des Sacrifices, des Jeux, ni plus ni moins que si c'eût été une Divinité ; & pour comble d'extravagance, après lui avoir permis d'épouser telles femmes & en tel nombre qu'il voudroit, elle déclara Grand Pontife le premier mâle qui naîtroit d'elles.

César accepta toutes ces concessions & beaucoup d'autres qu'il seroit ennuyeux de rapporter, sans parler de celles qu'il rebutta comme superflues. Il ne lui manquoit que d'être Roi, si l'on peut dire qu'il ne le fût pas avec une puissance absolue illimitée indépendante, telle qu'il l'avoit dans les titres dont je viens de faire le dénombrement, & dans la possession desquels son bonheur n'étoit troublé que par le désir de celui-là.

Une ambition d'un genre si nouveau paroît d'abord étonnante, par le défaut d'un objet qui échappe à notre vue & par des difficultés que nous jugeons insurmontables : tout considéré cependant, nous trouvons d'un côté qu'elles ne devoient pas l'arrêter après celles qu'il avoit franchies ; & de l'autre, quelque chose de plus qu'un nom & qu'une ombre à respecter ou à craindre au milieu des honeurs dont il étoit environné. Car il ne les tenoit ces honeurs que du Sénat, & des deux Ordres de la République qui n'avoit été le moins compétent pour les lui transporter ou pour en changer la nature. Dans l'origine la Dictature n'étoit que de six mois, le Consulat n'étoit que d'un an, & le commandement de celui qui étoit proclamé Imperator étoit de beaucoup moindre durée. Il n'appartenoit qu'à l'Armée de le donner à son Chef victorieux ; & lorsque le Sénat & le Peuple le confirmoient, c'étoit avec des restrictions & sous condition qu'il ne subsisteroit que pour la cérémonie du triomphe. Ainsi, par rapport à notre Dictateur, c'étoient autant d'innovations

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

qui ne pouvoient se soûtenir qu'en supposant que la Fortune lui seroit toûjours propice ; au moindre revers, tout cet édifice de grandeur étoit ébranlé & sa ruine entiére ne dépendoit que d'un événement malheureux. La Royauté seule le mettoit à l'abri des révolutions ; & quel que fût le préjugé des Romains contre le caractére auguste qu'elle imprime, il suffisoit ce semble pour les en faire revenir de rappeller à leur mémoire leurs Fondateurs & de remettre sous leurs yeux le tableau d'une domination, qui avoit été de leur choix, qui avoit passé par les mains de sept Rois, dont six avoient mérité leur amour & leurs regrets; & quelle comparaison y avoit-il à faire pour les vertus civiles & militaires, je ne dis pas entre le septiéme qui s'étoit attiré leur haine, mais entre le meilleur de ses prédécesseurs & César ?

Il n'avoit donc, pour dissiper leurs préventions, qu'à continuer à exciter leur admiration, tantôt par des entreprises dignes de sa magnificence & de son courage, tantôt par des actes de clémence qui ne lui étoient pas moins naturels. Ce n'étoit pas assés pour lui d'avoir pardonné aux plus obstinés de ses ennemis, de leur avoir laissé la jouissance libre de leurs héritages & de les avoir rétablis dans tous leurs droits, il en avoit élevé quelques-uns aux charges & plusieurs autres y étoient désignés, n'ayant excepté de ses graces que ceux qui s'en étoient rendus absolument indignes & qui l'avoient forcé à confisquer leurs biens, encore en rendit-il une partie à leurs enfans. Non content de ne parler de Pompée que dans les termes les plus honorables, il en fit relever les statues, ce qui donna lieu à Cicéron de dire que par-là il avoit assûré la durée des siennes. Il ordonna la construction de plusieurs édifices publics, soit pour la décoration de la Ville ou pour l'amusement de ses habitans, soit pour la commodité de la navigation ou pour l'utilité du commerce ; de ce nombre étoient un Temple & un Théatre les plus spatieux qui eussent jamais été, le desseichement du marais Pomptina, la communication du Teveron & du Tibre avec la Mer Adriatique, un Port à Ostie capable de contenir les plus grands Vaisseaux.

II. Mais de toutes ces entreprises celle qu'il affectionnoit davantage, dont il faisoit les préparatifs avec le plus d'appareil & sur laquelle il comptoit par dessus tout pour le succès de son principal dessein, étoit la guerre contre les Parthes ; guerre peut-être moins de nécessité que de bienséance, car il ne paroît

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

pas que ces Peuples eussent fait depuis quelques années d'autres mouvemens que ceux qui leur étoient ordinaires & qui n'étoient proprement que des feintes. Cependant, comme ils ne pouvoient passer l'Euphrate, en quelque nombre qu'ils fussent, sans répandre la terreur dans la Syrie & dans les Provinces des environs, & qu'il étoit honteux pour les Romains de souffrir de pareilles avanies, il n'avoit rien eu de plus à cœur que de les aller combattre. Il y avoit plusieurs mois qu'il rouloit ce projet dans sa tête & qu'il se mettoit en état de l'exécuter : mais il vouloit qu'on lui en sût gré & qu'on sentît, que le plus grand des services qu'on pût rendre à la République étoit de la délivrer d'ennemis si opiniâtres & si incommodes.

Ç'avoit été en partie pour cela qu'il avoit fait presser Cicéron par Atticus de lui adresser un discours où, en lui déclarant ses sentimens sur l'état présent de Rome & sur ce qui étoit à faire pour lui rendre son premier éclat, il lui parlât de cette guerre en Orateur, qui le conjureroit au nom du Sénat & du Peuple de venger les Mânes de Crassus & de ne pas permettre que les insultes de ces Barbares demeurassent plus long-tems impunies. Peut-être même que les instructions secrettes qu'il lui avoit fait donner par ce Chevalier portoient qu'il s'étendroit sur cet article : car notre Consulaire marquoit à cet ami, que sur cela il n'avoit pas oublié de donner satisfaction au même César, & il est vrai que ç'avoit été un beau champ à déployer son éloquence. Mais parce qu'un bon Citoyen ne perd jamais de vue les vrais intérêts de sa Patrie, après avoir loué ce qui étoit louable dans cette expédition, il l'avoit ramené au sein de la République pour rémédier aux playes qu'elle avoit souffertes, en lui prêtant des sentimens & des intentions pour son bien dont il étoit fort éloigné.

Ses Confidens, à qui ce discours fut lu, jugérent prudemment, comme je l'ai déja dit, qu'il ne plairoit pas dans cet état, & que pour le lui rendre agréable, il faloit y donner un autre tour : c'est de quoi il ne fut pas d'avis, & ce fut apparemment la derniére épreuve à laquelle César le mit. Il comprit enfin que Cicéron ne se relâcheroit jamais de ses principes, & que tout ce qu'il faisoit pour l'en détourner ne servoit qu'à le rendre plus cher aux vrais honêtes-gens & à augmenter la considération où il étoit parmi eux. C'est apparemment ce qui fit qu'il se relâcha depuis des attentions qu'il avoit eues pour lui, & qu'il ne se fit pas une affaire de le laisser attendre dans sa salle d'audience sa commodité & ses heures com-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

comme les cliens du commun, car ce fut alors qu'il dit ce que j'ai rapporté à ce sujet, mais en rendant néantmoins à notre Consulaire la justice qui lui étoit due & en se reprochant en quelque façon de n'en pas user autrement ; du moins est-il certain qu'il l'avoit toûjours estimé & aimé plus qu'aucun de ses contemporains & qu'il lui conservoit encore les mêmes sentimens, malgré l'éloignement qu'il lui avoit quelquesfois reproché pour sa personne. On a même prétendu que ce fut dans ces derniers tems qu'il songeoit à l'aggréger aux Patriciens, dont il vouloit relever l'état & augmenter le nombre, en quoi il lui faisoit autant d'honeur qu'à son petit-neveu (Auguste) en faveur de qui il avoit conçu ce dessein.

Au reste, il ne faut pas croire que toutes les actions de César fussent de la même grandeur d'ame ou de la même noblesse : on en cite plusieurs qui firent douter s'il étoit plus avide du bien d'autrui qu'il n'en étoit prodigue. Un des meilleurs mots qu'on attribue à Cicéron, fut celui qu'il dit à l'occasion de Servilia, que ce Dictateur avoit enrichie de plusieurs fonds qui auroient dû être vendus au plus offrant : comme personne ne vouloit convenir qu'elle en eût payé le prix, Cicéron fit entendre à ces incrédules que le compte avoit été soldé, leur laissant dans l'équivoque du mot *tertia* la liberté de juger si la remise avoit été du tiers de la somme, ou si elle avoit été entiére en considération de sa fille Tertia femme de Cassius, qu'elle avoit la réputation de lui rendre favorable.

Mais pour un fait de cette nature qui le regardoit personnellement, il y en avoit mille autres dont on lui donnoit le blâme auxquels il n'avoit aucune part qu'en ce qu'il s'étoit mis dans la nécessité d'en tolérer l'injustice. Lepidus & Antoine, sans parler d'une infinité d'autres qu'il ne pouvoit retenir dans ses intérêts que par l'impunité, n'étoient pas gens qu'il eût pu attacher aussi étroitement à sa fortune sans sortir des régles : ils avoient leur ambition particuliére & des passions à satisfaire sur lesquelles il étoit obligé de fermer les yeux ; d'ailleurs on sait quelle étoit sa maxime en matiére d'actions contraires au droit & à la raison, & il la suivoit avec d'autant moins de scrupule qu'il se croyoit plus près du terme qui la devoit justifier.

Ainsi, tandis que d'un côté nous le voyons occupé des choses les plus utiles & en apparence les plus louables, nous ne devons point être surpris d'entendre de l'autre Cicéron soupirer après le

An. de R. DCCIX.
de Cic. LXIII. Cons.
C. Julius Cæsar V,
M. Antonius.

le moment où il pourroit s'éloigner de ces enfans de Pelops, à qui il supposoit sans doute autant de fureur ou de rage contre leurs Concitoyens qu'en avoient montré Atrée & Thyeste à leur commune destruction.

III. Mais si personne n'étoit plus touché que lui de la perte de la liberté & de l'insolence avec laquelle ses oppresseurs insultoient à ceux qui en conservoient quelques restes, il y en avoit d'autres sur qui le sentiment de cette oppression agissoit plus puissamment & qui, disposés par leur tempérament à des efforts plus mâles & plus hardis, formérent la résolution de s'affranchir eux & leur Patrie du joug de cette servitude.

Depuis quatre ans que César étoit en possession des deux plus éminentes dignités de la République, il s'étoit fait un jeu de passer alternativement de l'une à l'autre & de ne quitter l'exercice de la seconde que pour reprendre celui de la première, comme si ni celle-ci ni celle-là n'eussent pas été suffisantes pour le fixer. Il avoit commencé l'année précédente par sa troisiéme Dictature & il l'avoit finie par son quatriéme Consulat, où il ne s'étoit point donné de Collégue. Pour celle-ci il avoit déclaré qu'il en prendroit un, & il avoit fait espérer à Dolabella cette place pour laquelle il ne laissa pas de lui préférer Antoine dont il étoit plus sûr, & qui par son expérience au fait des armes & par son crédit sur les troupes l'emportoit de beaucoup sur ce jeune homme, sans être moins téméraire que lui. Pour l'appaiser il le désigna pour succéder à la sienne immédiatement après son départ pour l'armée. Il sembleroit qu'en nommant en mêmetems Lepidus pour Maître de la Cavallerie son intention auroit été de ne commencer sa quatriéme Dictature qu'en finissant ce 5e. Consulat ; mais non, il pensoit si bien à les exercer ensemble, qu'il subrogea dès-lors son petit-neveu (Auguste) à Lepidus qui devoit nécessairement se rendre à ses Gouvernemens de la Gaule Narbonnoise & de l'Espagne citérieure dès que César seroit sorti de Rome.

Déja ce Dictateur avoit fait passer le Golphe Adriatique à 16 légions & à 10 mille chevaux qu'il devoit suivre incessamment dans la Thrace, d'où il se proposoit chemin faisant de chasser les Daces qui y avoient fait irruption & de se rendre par la petite Arménie dans la Perse ; lorsque revenant le 26e. de Janvier du Mont d'Albe où il avoit célébré les *fêtes latines* & rentrant à Rome à cheval vêtu de sa robe triomphale, il fut salué Roi

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar. V. M. Antonius.

par quelques-uns. Le gros de la troupe qui l'accompagnoit n'imita pas leur éxemple ; aussi voulut-il bien dire alors, qu'il s'appelloit César & non pas Roi. La fausse modestie de cette réponse n'ayant trompé que les dupes, on trouva, peut-être dès le jour même, sur la tête d'une de ses statues une couronne attachée avec un bandeau en forme de diadême : deux Tribuns, L. Cæsetius Flavus & C. Epidius Marullus la firent ôter, & envoyérent en prison l'auteur de cette entreprise qui sans doute n'avoit pas craint de se faire connoître & qu'ils supposérent que le Dictateur désavoueroit. Mais il en arriva tout autrement ; il s'emporta contre eux avec la derniére indécence, il les traita comme des envieux de sa gloire qui avoient prétendu lui faire sa leçon & lui apprendre son devoir & en leur rendant le nom de Brutus, que le Peuple leur avoit donné comme s'ils eussent été les vengeurs de la liberté, il y ajoûta l'épithéte de *Cumans* pour en déterminer l'équivoque au sens de stupides.

Ces généreux Magistrats en portérent leurs plaintes au Peuple à qui ils firent entendre qu'ils alloient demeurer sans fonction; ne pouvant plus, disoient-ils, les exercer sans danger & que bien-tôt il ne leur seroit plus libre de l'entretenir de ses propres affaires. César eut son tour, il les accusa devant le Sénat d'avoir voulu soûlever la Multitude contre lui, en le représentant comme un homme qui aspiroit à la tyrannie. Leur condamnation paroissoit sûre à ce Tribunal & l'on étoit prêt à l'y prononcer. Mais César dissimulant son ressentiment dit ou laissa voir qu'il suffisoit de les exclure de la Compagnie & qu'au surplus il se feroit faire justice. Il n'y avoit que le Peuple de qui il pût l'attendre : la proposition de leur destitution fut donc faitte par C. Helvius Cinna ; & , de quelque façon qu'il y fût procédé, le Peuple y aquiesça & probablement encore à leur éxil. César ne trouva de résistance que dans Cæsetius pére d'un de ces Tribuns qu'il voulut obliger à renoncer son fils : mais pour cette fois il ne porta pas la chose plus loin; s'étant apprecu qu'il avoit poussé à bout la patience de ce Peuple & que dans les esprits comme dans les volontés il s'étoit fait un changement qui pourroit lui devenir funeste à lui-même. Il ne cacha pas sa crainte à ses confidens les plus intimes qu'il avertit de veiller à sa sûreté, d'autant que ses ennemis ne pouvoient selon lui désormais manquer de prétexte pour commencer à se révolter contre son gouvernement.

Hirtius & Pansa l'exhortant à les prévenir & à recourir le

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

premier aux armes pour se conserver sa conquête ; & lui représentant combien il lui seroit honteux de reprendre pour la garde de sa personne les mêmes cohortes qu'il avoit eues en Espagne, il voulut bien leur avouer que rien ne lui sembloit plus fâcheux que cette garde continuelle qui seroit un témoignage public de son inquiétude, & qu'il aimoit mieux mourir que d'être toûjours craint.

IV. Mais, autant qu'on peut en juger par ce qui arriva aux *Fêtes lupercales*, Hirtius & Pansa, quoique connus pour être de ses amis, n'avoient pas été admis à la participation de son secret ; & il est assés probable qu'il ne leur parloit de la sorte que pour avoir en eux des témoins, auprès de Cicéron & des autres Républicains avec qui ils étoient en correspondance, d'une façon de penser qui n'étoit pas la sienne.

Le Sénat, en l'associant à la solemnité de ces Fêtes qui commençoient au 15 de Février y avoit ajoûté un jour, où le Collége des Prêtres qu'il lui avoit assignés lui devoit rendre les mêmes honeurs qu'au Dieu Pan, pour qui elles avoient été instituées. Il y assista dans le lieu le plus éminent des Rostres, assis sur un siége brillant d'or & de pierreries & vêtu en triomphateur. Pendant qu'il prenoit sa part du spectacle, Antoine qui s'étoit mis des premiers dans la troupe des Luperques, où le neveu de Cicéron avoit eu la bassesse de s'enroller, y faisoit son personnage comme les autres, c'est-à-dire, que renonçant à toute pudeur il couroit nu à travers de la Place frappant dans les mains de ceux & de celles qu'il y rencontroit. Après ce prélude insensé, Antoine se perdit dans la foulle ; & se glissant jusqu'à l'estrade où étoit César, il se mit en devoir de le ceindre d'une couronne de laurier liée & enlacée d'un bandeau en la maniére que le portoient les Rois. Quelques gens, appostés pour applaudir à son action, battirent des mains : mais César s'étant rejetté de l'autre côté, comme un homme qui est surpris ou qui refuse, le battement fut universel. Antoine ne se rebuta point, il présenta derechef & mit cette fois le diadême sur la tête du Dictateur : il en arriva comme à la premiére ; si ce n'est que le Peuple garda un silence si morne à cette récidive, que Lepidus qui étoit tout auprès détourna les yeux de la honte qu'il en eut, & que César fut obligé de s'ôter lui-même ce fatal symbole de la Royauté. Comme il se contenta de le mettre à côté de lui sur le même siége, on crut qu'il l'avoit gardé pour le re-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

prendre, quoiqu'après la cérémonie il l'eût fait porter au Capitole, en disant qu'il n'y avoit que Jupiter qui fût Roi des Romains. Cependant il fit insérer dans les fastes à l'article des Lupercales, qu'en ce jour M. Antonius Consul avoit par ordre du Peuple offert la Royauté à C. Julius César qui ne l'avoit pas acceptée. Peut-être se flattoit-il que ce Peuple l'y forceroit.

En attendant il eut recours à d'autres stratagêmes : il feignit du dégoût pour Rome ; on parla tantôt de l'ancienne Troye comme s'il avoit eu envie d'en relever les murs, ainsi qu'il avoit fait de ceux de Carthage & de Corinthe, pour transporter le siége de l'Empire au même lieu d'où les Jules tiroient leur origine ; tantôt d'Aléxandrie, comme de la Capitale d'un Royaume qui lui étoit aquis tant par le droit de conquête que par le mariage qu'il étoit à même de contracter avec Cléopâtre & dont elle avoit fait toutes les avances : on ajoûtoit à cela qu'il épuiseroit Rome de forces & d'argent & qu'il en laisseroit le Gouvernement à quelqu'un de ses Favoris. Enfin l'on débita qu'à la prochaine assemblée du Sénat, L. Cotta Quindécimvir ancien Consulaire & son oncle, lorsqu'on y délibéreroit sur quel pié & dans quelle étendue de pouvoir il feroit la guerre aux Parthes, ouvriroit l'avis de lui donner le titre de Roi, attendu que dans les livres des Sybilles il étoit dit qu'elle ne pouvoit être achevée que par un Roi.

V. Les partisans de la liberté se reveillérent à ce dernier bruit; & afin de n'être pas dans le cas d'opiner pour ou contre cet avis, ils s'accordérent tous à éxécuter au plûtôt le complot qu'ils avoient formé séparément contre la vie de cet ambitieux Dictateur. Ils se tenoient sûrs d'avoir le Peuple pour eux, sur-tout depuis l'éxil de Cæsetius & de Marullus ; dont la multitude avoit pris l'éxil si fort à contre cœur, que dans les derniers Comices il y eut plusieurs suffrages pour les faire Consuls.

La difficulté pour les complices d'un dessein si périlleux étoit de se reconnoître & de s'assembler pour convenir du tems & des moyens de le conduire à sa fin. Brutus alors Préteur étoit celui qui par le vœu de tous étoit désigné pour Chef, parce que c'étoit le plus honête-homme, le plus éxempt de passions & par-dessus cela le plus ferme dans ce qu'il avoit une fois résolu ; ce qui avoit fait dire de lui à César, à propos de Dejotarus dont il avoit plaidé la cause avant Cicéron, qu'il n'étoit pas indifférent que ce qu'il vouloit fût juste, parce que ce qu'il vouloit il

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

le vouloit à bon escient : & quoiqu'il l'eût comblé de biens, d'honeurs & de marques de tendresse, c'étoit encore un de ceux qu'il craignoit le plus.

Cependant, au récit que fait Appien, on se persuadera sans peine que Brutus ne se seroit jamais porté à la moindre violence, s'il n'y avoit pas été excité par Cassius. Celui-ci venoit d'être fait Préteur comme lui ; mais avec cette différence, que Brutus avoit emporté la place de Préteur de la Ville & l'expectative du Consulat par une pure acception de faveur de la part de César qui savoit que cette préférence étoit due à Cassius comme à celui qui étoit le plus âgé & qui avoit rendu de plus grands services. Cela avoit jetté du froid entre eux & ils ne se voyoient point. Cependant comme Cassius étoit beaucoup plus piqué contre l'auteur de ce passe-droit que contre Brutus son beau-frére qui en avoit profité, il fut le premier à le venir trouver, sous prétexte de lui demander s'il assisteroit au Sénat indiqué au 15e. de Mars & de l'avertir qu'on y devoit proposer de reconnoître César en qualité de Roi. Brutus ayant répondu qu'il s'en garderoit bien : » Mais si vous & moi, répliqua Cassius, sommes contraints de » nous y rendre? Je ferai, continua Brutus, mon devoir, je » me plaindrai au nom de la République de tous les coups qu'on » lui a portés, & s'il le faut je mourrai pour elle. Que les Dieux » & les hommes, se récria celui-là, nous préservent de ce mal- » heur : car vous ne seriez pas le seul qui courriez le même ris- » que. Mais quoi ! croyez-vous que ceux qui n'ont osé vous dire » en face ce qu'ils pensoient & qui ont laissé sur votre Tribunal » tant de témoignages d'une volonté déterminée à un acte plus » généreux vous abandonnassent ? Les prenez-vous pour des » gens de néant, pour ces fainéans du Forum ou pour cette ca- » naille qui n'a à demander aux autres Préteurs que des distri- » butions ou des spectacles ? Rendez vous plus de justice, Bru- » tus, & songez que l'on attend tout autre chose de vous. A ces mots, il se jetta à son col ; & après l'avoir embrassé tendrement, il le quitta.

Brutus comprit alors le sens de ces paroles, *Vous dormez, Brutus*, & de ces autres, *vous n'êtes Brutus que de nom*, qu'il avoit trouvés écrittes sur son Siége Prétorial. On ajoûte ; que comme dans une visite qu'il fit à Ligarius, qui étoit retenu au lit par quelque indisposition, il lui eut témoigné son chagrin de le voir qu'il fût malade dans la conjoncture présente ; Ligarius levant la tête, l'appuyant d'une

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

main & de l'autre prenant la sienne, » Brutus, lui répondit-il » d'un ton ferme, si vous pensez à quelque chose qui soit di- » gne de vous, je me porte bien. De-là ils partirent tous deux pour aller s'assûrer de leurs amis, lesquels joins à ceux de Cassius se trouvérent au nombre de plus de 60, tant Sénateurs ou Chevaliers que Magistrats actuels, qui assaillirent & percérent César de 23 coups dont il mourut au milieu du Sénat & aux piés de la statue de Pompée.

VI. Les circonstances de cette mort se lisent par-tout, & sont moins de mon sujet que les suites qu'elle eut par rapport à Cicéron qui ne participa point à cet assassinat; quoique Brutus en sortant du lieu où il s'étoit commis & faisant briller son poignard aux yeux de ceux qui l'environnoient, l'eût appellé à haute voix comme pour l'en féliciter. Je ne vois même rien de moins prouvé que sa présence au Sénat ce jour-là. Ce qu'on peut penser de plus raisonable; c'est que sachant ce qui devoit y être mis en délibération, il s'abstint d'y venir, dans l'espérance qu'on ne l'y contraindroit pas & qu'il feroit agréer son éxoine. Hors de cette supposition il paroîtroit inexcusable: car comme il n'auroit eu ni la force de résister tout seul au torrent des flateurs ni la lâcheté de joindre sa voix à la leur, l'absence étoit son unique expédient, il ne pouvoit se garantir de ce double écueil qu'en s'absentant. D'ailleurs il auroit aussi peu convenu à sa dignité qu'à son âge de se mêler parmi les Conjurés, quand il auroit su leur dessein, & il est bien certain qu'il n'en avoit aucune connoissance; Brutus & les autres le lui ayant caché, non par défiance de sa discrétion ou de son zèle, mais parce qu'au contraire ils craignoient qu'un excès de circonspection ne lui fît envisager plus de difficultés qu'ils n'en vouloient voir & ne rallentît leur ardeur.

Ainsi quand Brutus l'apostropha, ce ne fut qu'une ruse dont il s'avisa pour donner faveur à son action dans un moment où l'épouvente avoit saisi tout le monde, & où l'on ne pouvoit être rassûré contre ses premiéres impressions que par le nom d'un homme aussi généralement respecté que Cicéron.

Le premier effet que produisit la mort de César sur ceux qui aimoient la République fut de leur faire élever jusqu'aux nues le courage de ses meurtriers; ils ne tarissoient point sur leurs louanges, & rien n'étoit comparable au service qu'ils venoient de rendre: il y en eut même d'assés vains pour vouloir faire croire qu'ils avoient été dans leur confidence, quoiqu'on n'eût pas même pensé à eux.

D'autres, qui étoient affectés différemment, les laissérent s'applaudir le premier jour qu'ils les sentirent les plus forts : le lendemain ils eurent leur revanche ; & ils parlérent bien-tôt si haut, que ceux qu'on avoit traités la veille de Héros & de Libérateurs de la Patrie, furent regardés comme des parricides & réduits à chercher dans leur patrie même un asyle contre le plus grand nombre qui ne les jugeoit dignes que du supplice.

Ces deux partis, dont le second fut grossi par les vétérans & par les autres Légionaires auxquels le Dictateur avoit ou donné ou promis & qui n'entendoient ni être dépouillés de ce qu'ils tenoient ni privés du fruit de ses promesses ; ces deux partis, dis-je, étant extrêmes, il s'en forma un troisiéme de ceux qui, regardant la mort de César ou comme un bien équivoque ou comme un mal sans remède, étoient également choqués & des louanges outrées que certains leur donnoient & de l'emportement avec lequel les autres crioient vengeance contre eux. Antoine & Lepidus affectérent de tenir ce milieu ; mais celui-là ayant adroitement mis en question, ce que deviendroient les actes du Mort, si l'on faisoit le procès à sa mémoire, & fait considérer aux plus échauffés qu'à force de jouer les bons Citoyens ils travailloient à leur propre destruction, vu qu'ils tenoient de César tout ce qu'ils étoient & tout ce qu'ils pouvoient espérer d'être, ils en amenérent la plûpart à leur avis qui étoit, que Brutus Cassius & leurs Associés devoient se trouver heureux qu'on ne leur fît pas porter la peine de leur attentat sur un Magistrat dont la personne étoit inviolable & dont on ne pouvoit ne point autoriser les actes qu'il n'arrivât une subversion totale dans l'Etat.

Si l'on avoit voulu écouter Cicéron, qui dès le premier jour que les Conjurés s'étoient retirés au Capitole crioit qu'il faloit y assembler le Sénat, on y auroit infailliblement pris une résolution plus honorable pour eux ; n'eût-ce été qu'à cause de la majesté du lieu, qui auroit inspiré des sentimens plus nobles, & du respect que l'on auroit eu pour ceux qu'il auroit convoqué : mais, soit que Brutus n'en eût pas été le maître, soit que par une confiance trop aveugle dans la bonté de sa cause il se fût persuadé que la tyrannie cesseroit par la mort du Tyran, il ajoûta à la premiére faute qu'il avoit faitte, de laisser la vie aux deux Collégues de celui là, celle de mollir sur un avis si salutaire ; apparamment parce que, Cassius & lui n'étant que de simples Préteurs, la con-

An. de R. DCCIX de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

vocation ne leur appartenoit pas, cependant Dolabella qui avoit déja pris les faisceaux étoit venu les joindre dans cette forteresse.

Ils ne profitérent de sa présence que pour se faire conduire sur la place; où ils exhortérent le Peuple, à reprendre l'esprit de leurs ancêtres qui avoient aboli la puissance des Rois, quoique légitime, dès qu'elle avoit dégénéré en tyrannie, à rappeller Sex. Pompeïus qui étoit en Espagne aux prises avec les Lieutenans du Dictateur, & à faire revenir les deux Tribuns que celui-ci avoit éxilés.

Ils remontérent ensuite à la citadelle sans oser se fier à la Multitude, jusqu'à ce que le Sénat à qui l'on étoit convenu de part & d'autre de s'en rapporter, eût prononcé sur l'état présent. Antoine & Lepidus choisirent le Temple de la Terre pour la séance, qui s'y tint le 18. Comme on y délibéra d'abord sur ce qui étoit à faire par rapport aux Conjurés & que la plus saine & même la plus nombreuse partie des Opinans inclinoit de leur côté, Antoine adoptant l'avis dont quelques-uns d'eux avoient été qu'il faloit statuer sur la qualité de César avant que d'aviser aux récompenses ou aux peines qu'on décerneroit contre ses meurtriers, & commencer par déclarer nul le serment par lequel la Compagnie entiére s'étoit obligée à défendre sa vie & à le venger, saisit la parole & représenta les conséquences de la décision qu'ils alloient rendre: « car, dit-il, si » César a été un tyran, il faut le traiter comme tel & abolir tous » ses actes; or vous savez qu'ils s'étendent à toutes les parties de » cet Empire, & qu'ils se soûtiendroient par la seule impossibi- » lité où l'on seroit de les détruire. Pour vous en convaincre, » ajoûta-t-il, ne faittes attention qu'à une chose qui paroît aisée » & qui est inconteftablement dans notre pouvoir; la plûpart de » ce que nous sommes de membres principaux du Sénat, les Ma- » gistratures & les commandemens que nous avons ou que nous » aurons, dérivent de l'autorité de César, que vous en semble? L'intérêt eut bien-tôt dicté leur réponse, qu'il étoit inutile d'embarrasser le Peuple de nouveaux Comices & que chacun retiendroit ce qu'il avoit.

La Multitude qui environnoit le Sénat força par ses cris Lepidus & Antoine à se montrer à elle: les uns demandoient la paix, les autres la vengeance du meurtre commis en la personne du Dictateur. Ils répondirent chacun suivant son caractére aux premiers d'une maniére équivoque; & aux seconds, en des termes

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

mes propres à les entretenir dans l'esprit de division : ils rentrérent ensuite ; & Antoine ayant repris la preuve de ce qu'il avoit avancé, que les établissemens de César étoient irrévocables, & fait par occasion son éloge, il conclut à ce qu'attendu qu'il n'étoit ni du droit ni de l'intérêt public que César fût condamné comme un tyran, tout ce qu'il avoit fait & réglé pour l'avenir subsistât en son entier, que ses Assassins se contentassent de l'impunité & qu'ils en rendissent graces au Sénat la réputant comme un effet de sa clémence, attendu qu'on ne pouvoit approuver leur action sans déroger à l'honeur du même César, qu'il n'y avoit point d'autre voye pour parvenir à la concorde & que ce n'étoit que par ce moyen qu'on pourroit calmer les craintes des Vétérans & les inquiétudes de la Ville. L'avis de Munatius Plancus, désigné avec Brutus au Consulat de 711 & l'un des bons Orateurs que Cicéron eût formés, ne différa de celui d'Antoine qu'en ce que les Conjurés y furent traités avec plus de ménagement ; ensorte que Cicéron lui-même, dont le tour d'opiner ne venoit qu'après son disciple, fut obligé pour ne point aigrir les choses de se réduire à peu près au même point : car, au lieu de vanter, comme il fit depuis, le mérite d'une entreprise dont il comparoit les auteurs à des Dieux, il supprima ce qu'il en pensoit & ne loua que la sagesse des Athéniens qui dans des circonstances semblables avoient sauvé leur République en abolissant jusqu'au souvenir des torts qu'on pouvoit s'être fait de part & d'autre sous le Gouvernement qui avoit précédé. Il conclut a une pareille amnistie, à quoi il exhorta son auditoire de toutes les forces de son éloquence.

VII. Le Senatusconsulte qu'on fit se ressentir de cette modération, puisqu'il y fut défendu de faire aucune information au sujet du meurtre de César, ce qui n'empêcha pas qu'il n'y fût ordonné que ses actes seroient éxécutés. Les amis de Brutus & de Cassius obtinrent seulement d'Antoine qu'on y ajoûteroit *à cause de leur utilité*. Les Vétérans d'autre part éxigérent qu'on y exprimât nommément les récompenses qui leur étoient promises par ces actes. La Compagnie ayant demandé alors que les Consuls se donnassent des marques réciproques de leur bonne intelligence, puisque c'étoit à eux qu'on étoit redevable de celle qui aloit régner dans tous les Corps, Antoine fit encore un effort, qui fut de reconnoître pour son Collégue Dolabella, avec qui il avoit eu les altercations les plus vives & qu'il ne cessa point de haïr,

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

en quoi Dolabella lui rendoit bien le change.

Tout paroissoit disposé à une pacification prochaine, les principaux obstacles sembloient du moins être levés, cependant on en étoit plus éloigné qu'auparavant. On a pu remarquer dans toute la conduite d'Antoine beaucoup de ruses & de tergiversations très suspectes. On a vu qu'il ne faisoit presque rien, en-tant que Consul obligé par état à procurer le bien bien public, qu'il ne démentît en particulier; & qu'après avoir servilement prostitué son nom & son rang à l'agrandissement du Tyran, il n'avoit depuis sa mort travaillé sérieusement qu'au sien propre, comme s'il se fût flatté de pouvoir le remplacer. Ainsi, en donnant les mains au Sénatusconsulte, il voulut paroître y être forcé & il témoigna assés lui-même le regret qu'il en avoit: Par ces dehors il attiroit à lui ceux qui pouvoient n'en être pas contens. La Compagnie n'étoit pas encore séparée que quelques-uns des plus zèlés, qui ne sont presque jamais les plus sages, environnérent Cæsoninus qu'ils savoient être l'éxécuteur du testament de César, lui remontrant avec force & menaces la nécessité qu'il y avoit de ne le pas produire à cause des inconvéniens: ils voulurent par la même raison tirer parole de lui qu'il ne feroit point fait d'obséques publiques au même César.

Cæsoninus pressé appelle les Consuls à son secours & requiert que les Péres reprennent leur place. Il se plaint amérement de la violence qu'on lui fait, & dit tout ce qu'il faut pour rendre ceux-là plus odieux que celui dont ils prétendoient avoir délivré la Patrie: car, quoi de plus criant que de vouloir qu'on refuse la sépulture à un Grand Pontife & la notification du testament d'un Mort dont on n'a pu se dispenser de confirmer les actes à cause de leur utilité? « Ils veulent, ajoûte-t-il, que les dons qu'il » leur a faits soient irrévocables, & ils prétendent lui interdire » la faculté de disposer de ce qui lui a appartenu en propre. Il ne s'en prit ni à Brutus ni à Cassius qu'il supposa être dans des principes plus humains, il n'attribua ces prétentions injustes qu'à ceux qui leur avoient conseillé d'attenter à la vie de leur commun bienfaicteur, & il finit en disant; « Les funérailles de César » sont en votre pouvoir, mais son testament est au mien; & l'on » m'ôtera plûtôt la vie que de m'empêcher de faire usage de ce » dépôt, puisqu'il est confié à ma foi.

La Compagnie devoit sans doute justice & protection au beau-pére de César, vu qu'il ne demandoit rien que de très confor-

me à la justice & à la raison, & qu'en autorisant ses actes il ne lui étoit plus possible à elle-même de donner atteinte au plus inviolable de tous les droits. Mais elle s'oublia d'une étrange maniére ; quand, par complaisance pour ceux de ses membres qui se flattoient d'avoir part à ce testament, après avoir assûré à Cæsoninus la liberté de le représenter, elle décerna à l'honeur de son gendre une pompe funébre qu'il ne demandoit pas pour lui & sur laquelle il y avoit tout au moins des précautions à prendre qu'elle négligea absolument.

VIII. Brutus & Cassius en furent aussi-tôt informés : & comme s'ils eussent eu un pressentiment de ce qui devoit arriver, ils firent avertir le Peuple de se rendre au Capitole, où ils se hâtérent d'exposer leurs sentimens & de justifier leur conduite. Mais si l'approbation que ce Peuple y donna & la crainte qu'en conçurent Antoine & Lepidus ouvrirent les voyes à un accommodement, en conséquence duquel les deux Préteurs & leurs adhérans sortirent de leur azyle, la joye qui s'en répandit parmi les vrais honêtes-gens & les amateurs de la paix ne fut que d'un instant presque imperceptible.

Le Testament que César avoit fait six mois auparavant fut apporté & ouvert dans la maison & en présence du Consul Antoine. Quand le Peuple sut qu'entre autres dispositions il y en avoit plusieurs en faveur de ceux qui avoient conspiré contre le Testateur, & que ce dernier lui avoit légué ses jardins du Tibre avec les tableaux & les statues dont ils étoient ornés & outre cela 300 sesterces à chacun des Citoyens, sa pitié se changea en indignation & sa reconnoissance en fureur : il vint en armes sur la Place, où Cæsoninus avoit fait apporter le corps du même César étendu sur un lit d'ivoire, couvert de pourpre & renfermé dans une espéce de châsse dorée faitte sur le modéle du Temple de Vénus mére. Cette Multitude s'en étant emparée, elle le plaça sur les Rostres. Le bucher avoit été dressé dans le champ de Mars : mais le Forum où le dépôt en avoit été fait étant plus propre à la scène qu'Antoine avoit préparée, ce Consul commença par y faire lire tout haut un de ces décrets dont j'ai parlé, où le Sénat accordoit à César tous les honeurs tant divins qu'humains, interrompant cette lecture par des réfléxions qui toutes tendoient à émouvoir les esprits contre les auteurs de la mort de ce grand homme & de ce Citoyen si illustre ; car ce fut dans ces termes qu'il en parla selon Cicéron qui n'en dit pas da-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar. V, M. Antonius.

vantage. Cette lecture ayant été suivie de celle du serment par lequel tous les Magistrats s'étoient dévoués à sa sûreté & avoient déclaré éxécrable quiconque d'entre-eux se parjureroit sur ce » point: je l'ai juré comme eux, dit-il, les yeux & les mains levées » vers le Capitole, & j'étois prêt à tirer vengeance de sa mort; mais, » puisque le Sénat en a ordonné autrement; je vous prie, Jupi- » ter & vous autres Dieux, qu'il nous en revienne quelque utili- » té. Les Sénateurs qui l'environnoient eurent peur en ce moment; & le Consul, au premier mouvement de colére qu'il apperçut dans cette troupe tumultueuse, jugeant comme eux du danger qu'ils couroient, se hâta de le détourner sur ceux qui étoient l'objet de sa jalousie & de sa haine. Il tira donc aussi-tôt du lit de parade qu'il avoit devant lui la robe dont César étoit couvert quand il fut poignardé; il la fit voir encore sanglante & criblée des coups qu'il avoit reçus; il accompagna cela de regrets & de plaintes séditieuses; & afin que les plus éloignés de la tribune qui n'auroient pu l'entendre fussent instruits par leurs yeux de ce qu'il demandoit d'eux, il fit élever en l'air une représentation de César en cire colorée sur laquelle étoient marquées toutes les playes qu'il avoit reçues. A cet aspect la populace, saisie de rage & ne se possédant plus, ne vit, ne consulta, ne ménagea plus rien: elle oublia que le bucher de César étoit dressé au champ de Mars: elle lui en fit un nouveau de tout ce qui se trouva sous sa main & y mit le feu, prête à consommer dans le même incendie & les maisons des Conjurés & même le Temple que ces derniers avoient souillé du sang de leur bienfaicteur.

Brutus & Cassius se dérobérent à ces furieux, en se réfugiant auprès de Lanuvium, D. Brutus dans son Gouvernement de la Gaule Cisalpine, Trebonius dans le sien de l'Asie mineure, & les autres ailleurs.

IX. Quoique Cicéron n'eût rien à craindre en demeurant à Rome, il n'y resta après eux que le tems nécessaire pour se ménager le prétexte d'en sortir sans que sa retraite parût être une fuite; & s'il regretta quelque chose en quittant la Ville, ce ne fut que de ne s'être pas fait pourvoir un mois auparavant d'une députation libre qui l'eût dispensé d'y revenir si-tôt: car dès le 15e d'Avril il parloit de faire un voyage à Athènes, pour s'assûrer par lui-même de la conduite qu'y tenoit son fils, prévenu que sur cet article on pouvoit lui en faire beaucoup accroire.

Cependant l'évasion de Brutus de Cassius & la sienne pro-

pre laissérent Antoine & Lepidus maîtres du champ de bataille, & leur assûrérent la victoire avec tous ses avantages. Brutus & ses complices eurent à la vérité dans leur parti l'honeur d'avoir donné la mort au Tyran : mais, comme par leur molesse ou leur irrésolution ceux que ce Tyran lui-même s'étoit associés prirent sa place, il n'y eut véritablement que pour ces derniers à profiter de leur entreprise & il se trouva par l'événement que nos conjurés, de réparateurs de la liberté de leur Patrie qu'ils vouloient être, devinrent les fondateurs de sa servitude & la cause de leur propre destruction en même-tems que de celle des meilleurs & des plus prétieux Citoyens qui leur avoient applaudi.

Cicéron, qui répéte si volontiers & si souvent qu'ils avoient mérité une gloire immortelle, n'envisageoit sans doute que leur intention : car, pour ce qui est du reste, il a au moins marqué deux de leurs principales fautes ; la première, qui fut de laisser leur ouvrage imparfait en épargnant Antoine & Lepidus, les seuls complices de la tyrannie qui pussent la relever ; & la seconde, de manquer ce jour-là même l'occasion d'assembler, comme ils le pouvoient & comme ils en furent avertis par lui, d'assembler, dis-je, le Sénat dans le Capitole. « Grands Dieux, » s'écrioit ce Consulaire, que n'auroit-on pas pu faire dans cette » première chaleur ! La joye étoit répandue parmi tous les Ci- » toyens zèlés, elle avoit gagné jusqu'aux plus tiédes, & nos en- » nemis eux-mêmes étoient consternés.

Depuis leur sortie de Rome, ce furent toûjours les mêmes ménagemens, le même esprit d'indécision : quelque chose de plus singulier encore ; c'est qu'on les perd si absolument de vue dans le lieu où ils se cachent, que Cicéron lui-même n'en apprend le secret que près d'un mois après, quelques instances qu'il fasse à Atticus pour le lui découvrir.

Pendant ce tems-là leurs ennemis triomphent de leur absence & en profitent en différentes façons. Lepidus se fait confirmer le souverain Pontificat que la portion du Peuple qui étoit vendue à Antoine & à lui lui avoit déféré par acclamation trois jours après la mort de César. Ce Consul, en lui cédant son droit sur cette place le détacha insensiblement des prétentions que son rang lui donnoit sur l'administration publique: pour n'être point troublé dans cette partie par Dolabella son Collégue, il lui fit décerner par une Assemblée de Tribus la Province de Syrie avec la commission de faire la guerre aux Parthes. En son particulier il parut

An. de R. DCCIX de Cic. LXIII Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

e ontenter de la Macédoine : & quoique ces deux Provinces eussent été destinées par César, l'une à Cassius & l'autre à Brutus, & qu'elles leur eussent été confirmées par le Sénat, il crut faire assés pour cette Compagnie & pour eux que de leur laisser l'espérance d'en être dédommagés par deux autres. Il affecta même dans les premiers jours des sentimens dont on ne l'auroit pas cru capable, en proposant au Sénat de rappeller Sex. Pompeïus &, pour l'indemniser des biens de son pére, de lui assigner deux millions de sesterces à prendre sur le trésor avec le commandement général des forces navales. Mais ces feintes & beaucoup d'autres, dont il usa suivant l'éxigence des cas, furent sans effet ; & les remerciemens qu'il en reçut du Sénat & de Cicéron lui-même ne servirent qu'à lui faire obtenir avec plus de facilité de cette Compagnie une Garde réglée, qu'il grossit par dégrés jusqu'à 6000 hommes d'élite qui firent bientôt trembler ceux qui la lui avoient accordée contre le Peuple dont il se disoit malvoulu.

Avec ce secours il se crut tout permis : & comme, outre les papiers de César qu'il tenoit entre ses mains, il avoit encore à sa dévotion le Sécrétaire par qui ce Dictateur souverain avoit fait écrire les décisions qu'il donnoit sur les demandes qui lui étoient adressées, il lui fut facile d'y ajoûter ou d'en retrancher ce qu'il voulut ou d'en faire de nouvelles ; qui passant toutes indistinctement pour être de César, le mirent à portée de faire entrer dans ses cofres des sommes immenses par le trafic que sa femme & lui en firent.

» Vous savez, disoit à propos de cela Cicéron, combien » j'aime les Siciliens & quel honeur je me fais d'être leur pa» tron : César leur avoit accordé beaucoup de graces & je n'en » étois pas fâché, quoiqu'à vrai dire ce droit du Latium qu'il » leur avoit donné me révoltât comme tous les autres, mais qu'y » faire ? Voici bien pis, Antoine, après s'être fait bien payer, » produit au jour une Loi qui accorde le droit de Cité à tous » les Siciliens, Loi qu'il prétend avoir passé aux Comices du » vivant de César & dont pourtant il ne fut jamais fait men» tion. Que vous dirai-je de notre ami Dejotarus ? certainement » je le crois digne de régner sur les plus grands Royaumes, & » à cause de cela même je voudrois bien qu'il ne tînt pas le sien » de Fulvie.

Parmi beaucoup d'actions aussi blamables, il en fit quelques-

unes qui furent assés bien reçues, comme quand il envoya au supplice le prétendu petit-fils de Marius qui avoit juré la ruine du Sénat, pour venger, disoit-il, la mort de César qui pourtant l'avoit envoyé en éxil. Cicéron lui-même approuva ce Consul de l'avoir fait mourir, quoiqu'il ne fût pas de ceux qui le croyoient un imposteur. Il lui sut aussi quelque gré d'avoir chassé Cléopatre de la maison du même César où elle avoit eu le front de demeurer même après la mort de ce Dictateur; qui n'avoit pas seulement eu la facilité de l'y recevoir, mais qui par la maniére dont il avoit accepté la liberté qu'on lui avoit donnée sur le choix de ses femmes avoit fait craindre qu'il ne l'épousât. Qui sait même si ce n'étoit pas elle qui lui avoit souflé la fantaisie de se faire déclarer Roi, soit pour se mettre en rang d'égalité avec lui dans la confiance qu'elle avoit de lui être unie par le mariage, soit pour l'interresser à la venger du gros des Romains qui lui avoient fait de ce titre une raison d'exclusion?

X. Quoi qu'il en soit, Cicéron ne tarda pas à se ressentir des inégalités du caractére d'Antoine de qui il reçut la lettre suivante, lorsqu'il sembloit devoir s'y attendre le moins; car se tenant aussi éloigné des affaires que celui-là le pouvoit désirer, il méritoit moins que jamais qu'il lui fît une demande aussi impudente: & il importe peu qu'il la lui fît dans les termes les plus mesurés & par une lettre également polie & bien tournée, elle n'en étoit pas moins insultante pour le fond.

Antoine Consul à Ciceron, Salut.

« Mes occupations & la précipitation de votre départ m'ont » empêché de vous entretenir d'une affaire pour laquelle je crains » que votre absence n'affoiblisse ma recommandation; cepen- » dant, si la bonté de votre cœur répond à l'opinion que j'en ai » toûjours eue, le plaisir que j'en recevrai dans cette occasion » sera très grand. J'avois demandé à César le rétablissement de » Sex. Clodius & je l'avois obtenu. Dès-lors mon intention é- » toit de n'user de cette grace qu'après que vous y auriez don- » né votre consentement. Je vous le demande donc aujourd'hui » avec encore plus d'empressement. Que si le triste & misérable » état où est Sex. Clodius ne vous touche point, je ne contesterai point avec vous & je ne me prévaudrai pas de ce qu'il » semble que je devrois faire éxécuter ce qui se trouve décidé

» dans les regîtres de César : mais en vérité, pour peu que » vous veuilliez vous prêter à ce que l'humanité la sagesse & » votre amitié pour moi demandent de vous, je me flatte que » vous le traiterez avec plus d'indulgence & que vous ne serez » pas fâché de faire voir à P. Clodius, jeune homme de très » grande espérance, que vous n'avez pas poussé à bout les enne- » mis de son pére lorsque vous l'auriez pu.

» Qu'il vous suffise, je vous en prie, d'avoir montré à tout le » monde que l'inimitié qui étoit entre vous & son pére tiroit sa » source de la République & ne donnez pas lieu de penser que » vous méprisez sa famille. Il y a plus d'honeur & moins de pei- » ne à sacrifier son ressentiment, quand il vient d'une pareille » cause, que lorsqu'il tire son origine d'une animosité person- » nelle. Enfin mettez-moi en état de faire entendre au jeune » Clodius, dans un âge aussi susceptible d'impressions qu'est le » sien, que les haines ne doivent pas passer d'une génération à » une autre. Tout persuadé que je suis, mon cher Cicéron, que » votre élévation vous garantit de tout péril, je ne me tiens » pas moins certain que vous préférez une vieillesse tranquil- » le & honorable à une où il vous resteroit quelque inquiétu- » de. En dernier lieu, j'ai plus droit que personne à la grace » que je vous demande, puisqu'il n'y a rien que je n'aye fait » pour vous : mais si vous n'y donnez pas les mains, Clodius » ne la tiendra jamais des miennes. Vous comprendrez par- » là quelle est ma déférence pour vous, & cela pourra vous in- » cliner à quelque compassion pour lui.

Ciceron à Antoine Consul, Salut.

» Une seule raison m'auroit fait préférer à la lettre que vous » m'avez écritte un moment d'entretien sur ce qui en fait le su- » jet : c'est que vous n'auriez pas seulement reconnu à ma ré- » ponse, mais à mon visage à mes yeux & sur mon front tout » ce que j'ai d'amitié pour vous. Le retour que je devois à celle que » vous m'avez toûjours marquée & aux bienfaits dont vous m'a- » vez prévenu l'avoient déja fort augmentée : mais les servi- » ces que vous venez de rendre à la République lui ont fait » prendre un si grand accroissement, que personne au monde » ne m'est plus cher que vous l'êtes. Que vous dirai-je de cette » lettre si flatteuse & si honorable pour moi ? Elle m'a touché au

» au point qu'il m'a semblé que c'étoit plûtôt me faire une grace » que m'en demander une, en refusant comme vous faittes de » rappeller sans mon consentement un homme qui, s'il a été mon » ennemi, est votre créature & que vous auriez pu faire revenir » sans nulle difficulté.

» Je lui pardonne donc, mon cher Antoine, & je vous tiens » de plus tout le compte que je dois de la maniére obligeante » dont vous en avez usé avec moi & de l'honeur que vous m'a- » vez fait à cette occasion. Outre qu'en tout état de cause je me » ferai un devoir de me conformer à vos désirs, je ne fais ici » que suivre le penchant naturel qui m'incline à la douceur ; car, » bien loin que je conserve dans mon cœur la moindre amer- » tume contre personne, on ne s'est jamais apperçu qu'hors les » cas où les affaires publiques l'éxigeoient, j'eusse ni du sombre » dans l'humeur ni la plus légére altération dans le reste. Ajoû- » tez à cela, qu'à l'égard de Sex. Clodius en particulier, mon » animosité n'a point éclatté : j'ai toûjours cru qu'elle ne devoit » pas s'étendre aux amis de nos ennemis, à plus forte raison » lorsque c'étoient des inférieurs & que ce seroit nous priver » nous-mêmes de leur secours.

» Quant au jeune Clodius, je conviens que c'est à vous à lui » donner des impressions dont à son âge on n'est, comme vous » le dittes fort bien, que trop susceptible & à lui en donner de » telles qu'il ne puisse penser qu'il reste aucun levain de mésin- » telligence dans nos familles. J'ai eu des discussions avec son » pére, mais alors je soûtenois la cause de l'Etat & il défendoit » la sienne : la République a décidé entre nous &, s'il vivoit, » nous n'aurions rien à démêler ensemble. Ainsi, puisque vous » voulez bien dans ce que vous me demandez par rapport à Sex. » Clodius me transporter le droit que vous avez d'en disposer » en maître, je ne le ferai si vous le trouvez bon que pour ren- » dre cet Affranchi à votre jeune homme : non qu'à son âge & » au mien nous puissions avoir rien à craindre l'un de l'autre, » ou que je ne sois pas par mon rang hors d'atteinte à tout pé- » ril ; mais c'est afin que nous puissions dorénavant vivre dans » une plus grande liaison que nous n'avons fait par le passé. » Jusqu'ici (& je ne m'en prens qu'à ce vieux levain de divi- » sion) l'accès de votre cœur m'a été plus libre que celui de vo- » tre maison. Mais c'en est assés & je finis en vous assûrant de » l'empressement avec lequel je me porterai à faire tout ce que je

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» croirai être de votre goût ou de votre service. Je vous prie » d'en être très persuadé.

Cicéron a fait pour nous toutes les réflexions auxquelles peuvent donner lieu tant la lettre d'Antoine que la réponse qu'il y fit. » Antoine m'a écrit de la maniére du monde la plus honête, à ne » considérer que la forme : au fond, je m'en remets à vous pour ju- » ger du dégré d'impudence d'effronterie & de scélératesse qu'il y » a à me proposer une pareille chose : pour moi, j'en suis si outré, » qu'il me semble dans de certains momens que je pourrois re- » gretter César ; car, ce qu'on suppose faussement décidé ou réglé » par lui, non-seulement il ne l'eût pas fait, je soûtiens qu'il ne » l'auroit pas souffert. J'ai accordé de la meilleure grace à » Antoine ce qu'il me demandoit ; préoccupé comme il l'est de » sa toute-puissance, il auroit bien pu se passer de mon consen- » tement.

La seule observation qui me reste à faire sur la contradiction qui résulte de la comparaison de ces derniers mots avec les premiers de sa réponse (les services que vous venez de rendre à la République) c'est qu'effectivement Antoine venoit de faire déclarer nuls par le Sénat toutes lettres & tous brévets portans immunité, franchise, don, &c. dont la datte seroit postérieure au 15e. de Mars & ordonner de-là en avant & pour toûjours l'abolition de la Dictature, sous les imprécations les plus terribles contre quiconque oseroit s'en faire pourvoir ou proposer de la rétablir & sous promesse de grandes récompenses à ceux qui tueroient les auteurs de pareilles entreprises.

Mais n'allons - nous pas voir Dolabella faire quelque chose encore de plus hardi ? & de la part d'Antoine, n'étoit-ce pas se moquer du Sénat & du Peuple que d'abroger des priviléges qui n'éxistoient point & que personne n'avoit pu accorder depuis la mort de César, tandis que par le même décret il donnoit une nouvelle force à ceux qu'il faisoit journellement passer sous le nom de ce Dictateur ? La suppression de la Dictature étoit pour le Peuple une illusion du même genre ; puisque en la supprimant on n'en retranchoit que le nom, & que, non-seulement le pouvoir qui y étoit attaché, mais le pouvoir arbitraire & indépendant subsistoit encore & n'avoit fait que changer de main.

En louant donc Antoine du prétendu service qu'il avoit rendu à la République, Cicéron s'en tenoit avec lui aux apparences

d'une action dont il étoit obligé par les circonstances de lui rapporter l'honeur. Il connoissoit trop Antoine pour le croire capable de rien faire à bonne intention ; il pouvoit même ne pas ignorer qu'il n'avoit pu faire autrement : car ce Consul avoit changé de dessein par rapport à la Macédoine dont il ne vouloit plus, & il avoit tourné toutes ses vues du côté des Gaules dont D. Brutus cousin de Marcus & après lui le plus considérable des Conjurés partageoit le Gouvernement avec Lepidus & avec Plancus. Or ce n'étoit que par quelque acte semblable qu'il pouvoit espérer d'obtenir le concours du Sénat pour cet échange. Mais D. Brutus avoit déja pris possession de la Cisalpine ; & non-seulement il étoit en état de s'y maintenir avec les troupes de la République, il avoit tant par sa position actuelle que par ses richesses, qui étoient immenses, des ressources pour son parti qui manquoient aux deux autres chefs.

Il semble même quelquesfois que Cicéron n'attendoit pas grand chose de ces derniers par l'explication, dans laquelle il entroit avec Atticus sur ce qu'il lui en avoit marqué. Les louanges qu'il leur donnoit se réduisoient à avoir commencé un grand ouvrage qu'ils n'avoient pas achevé. S'il veut bien convenir que la faute en étoit à ceux qui ne les avoient pas soûtenus ; c'est qu'il parle au meilleur de leurs amis qu'il craint de désobliger en lui disant tout ce qu'il en pense. En effet, quelle opinion pouvoit-il & pouvons-nous nous-mêmes avoir de cette vie errante & solitaire que menoient ces deux hommes qui, après s'être chargés du plus grand rolle & s'en être tirés de la façon qu'on a vu, n'avoient pas même l'assûrance de rentrer à Rome, de se montrer & de remplir leur devoir de Préteurs ?

XI. Ils y avoient pourtant encore des amis, & plus sans comparaison qu'Antoine, dont le crédit ne pouvoit plus que diminuer depuis que Dolabella son propre collégue saisissant le moment d'une absence de quelques jours avoit fait abattre une certaine pyramide élevée en l'honeur de César & dont les environs étoient le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de séditieux & de mal-intentionnés, desquels il avoit fait précipiter les uns & mettre en croix les autres.

Cicéron fut transporté de joye à cette nouvelle : Dolabella ne fut plus pour lui ni un homme indifférent ni même un homme ordinaire, il le mit au-dessus de tous les héros de l'ancienne Rome, il en fit son cher Dolabella & il devint son panégyriste jusqu'à fatiguer des éloges qu'il lui donnoit Atticus, qui probablement

An de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss C. Julius Cæsar V. M. Antonius.

n'étoit pas dans la même bonne foi sur les motifs d'une action si peu attendue.

Dès-lors Brutus auroit, selon notre Consulaire, pu paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or sur la tête ; car, qui auroit osé l'insulter après que ceux qui réclamoient le nom de César avoient été punis du dernier supplice, & que leur exécution avoit été accompagnée des applaudissemens de tous les Citoyens jusqu'aux moindres ?

Mais Brutus étoit si éloigné de penser comme lui, qu'au commencement de Mai il ne songeoit plus qu'à s'éxiler & par conséquent qu'à fuir devant Antoine; tandis qu'un jeune homme de 19 ans afrontoit les menaces de ce dernier & sappoit les fondemens de son pouvoir. Ce jeune homme, que Cicéron avoit été des premiers à voir à son retour en Italie & de qui il avoit reçu beaucoup de marques de distinction & d'amitié, avoit en moins d'un mois si fort avancé ses affaires qu'Antoine, qui d'abord méprisoit sa jeunesse, fut forcé pour son propre intérêt de rechercher son amitié. A peine s'étoit-il fait connoître en qualité de fils & d'héritier de César, qu'il avoit fait célébrer des Jeux à son honeur ; où le neveu de Cicéron avoit figuré, portant une couronne en mémoire & par reconnoissance des obligations qu'il avoit au défunt, sans préjudice de celles qu'il espéroit d'avoir à Antoine, car c'est ainsi qu'il s'en excusa envers son pére.

Les Chefs des Conjurés durent voir leur perte écritte dans cette réconciliation, quelque forcée qu'elle fût d'une part & toute feinte qu'elle étoit de l'autre : ils avoient pu apprendre d'Atticus, à qui Cicéron l'avoit mandé, dans quels sentimens étoit ce jeune homme par rapport à eux : notre Consulaire l'avoit vu, comme je viens de le dire, à Cumes, dans la maison de Philippus son beau-pére où il avoit été témoin des discours que ses flatteurs tenoient sur leur compte. Les gens de sa suite n'avoient pas attendu pour le traiter de César que son adoption eût été confirmée par le Peuple ; il avoit hésité lui-même sur le nom qu'il lui donneroit en lui adressant la parole, & il ne lui avoit pas falu moins que l'exemple de Philippus, qui continuoit à l'appeller Octavius, pour se renfermer dans la régle par rapport à cette partie du cérémonial : mais quoiqu'il eût reçu de lui toutes les marques de considération qu'il pouvoit en attendre, il n'avoit pas laissé de conclure & de mander à Atticus que ce ne pouvoit être un bon Citoyen. Tout ce qu'Auguste fit depuis, ses sou-

plesses auprès d'Antoine, sa constance à souffrir ses hauteurs jusqu'à ce qu'elles tournassent à son profit, ses harangues & ses promesses au Peuple, le Tribunat qu'il demanda, les insinuations, ses ruses & ses largesses pour attirer à lui les Légions, tout cela sembloit être & étoit bien réellement dirigé contre eux. Ainsi ils avoient deux ennemis au lieu d'un : & ce qui leur rendoit le dernier le plus redoutable ; c'est que, soit qu'il se conduisît par lui-même, soit qu'il fût guidé par d'autres conseils, en quelque systême & dans quelque vûe qu'il agît, leur destruction & leur anéantissement total lui devenoit nécessaire.

XII. Il n'en étoit pas de même d'Antoine, il n'avoit par devers lui aucun des titres qui leur rendoient l'autre irréconciliable. Il avoit été l'ami de César & il avoit paru vouloir poursuivre la vengeance de sa mort : mais, depuis que ce fils adoptif en prenoit sur lui la charge, il étoit libre de ses engagemens ; & rien n'empêchoit qu'après avoir écouté dans ses premiéres démarches les conseils de l'ambition, il ne prêtât l'oreille à ceux de l'avarice : c'étoit même à eux à quoi il paroissoit s'être borné depuis le dernier Sénatusconsulte ; & si quelque partie de l'argent qu'il avoit fait entrer dans ses coffres par la vente des emplois des franchises & des graces, ou de celui qu'il avoit détourné de la succession de César, ou enfin de ce qu'il en avoit enlevé du Temple d'Ops avoit été employé à payer les dettes de Dolabella ou à faire venir de la Macédoine les troupes qui y étoient & à les attacher à son service, cela pouvoit s'interpréter de l'envie qu'il avoit de s'emparer de force du Gouvernement des Gaules, supposé qu'il ne le pût obtenir ni du Peuple ni du Sénat. Brutus & Cassius ne le soupçonnoient encore de rien de plus ; & ce qui passera toute croyance, c'est qu'il ne commencérent à donner des signes de vie que quand ils apprirent qu'il avoit fait & qu'il faisoit encore entrer tous les jours à Rome quelques troupes de Vétérans qu'il y retenoit : ce fut seulement alors que ces deux Préteurs, qui vouloient du moins paroître pouvoir y revenir lui écrivirent la lettre suivante.

Brutus & Cassius Préteurs à Marc-Antoine Consul.

» Si nous n'étions pas persuadés de la droiture de vos intentions & de votre bienveillance pour nous, nous ne vous écririons » pas. Mais étant disposé comme vous l'êtes, nous sommes bien

An. de R. DCCIX. d: Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» sûrs que vous prendrez en bonne part ce que nous avons à » vous faire savoir. On nous mande de Rome qu'il y a actuelle- » ment une grande multitude de Vétérans, & qu'il y en aura » beaucoup davantage entre-ci & le premier de Juin. Le soupçon » ou la crainte nous sont trop étrangers pour que nous puissions » en prendre le moindre ombrage. Mais, lorsqu'après avoir été en » votre puissance nous avons renvoyé sur votre seul avis tous les » amis qui nous étoient venus des Villes municipales; & non par une » Ordonance publique seulement, mais par nos Lettres, nous » méritons bien en vérité que vous nous fassiez part de vos vues » dans une affaire qui est véritablement la nôtre. Nous vous » prions donc de nous instruire de nouveau de vos desseins & » de nous déclarer si vous croyez que nous puissions être en sû- » reté au milieu d'une foule de soldats vétérans qu'on nous dit » être résolus à rétablir cette Pyramide, chose à quoi l'homme » du monde le plus zèlé pour notre vie & pour notre honeur » n'obtiendroit pas de nous que nous vous crussions capable de » consentir. Nos procédés & l'issue qu'ils ont eu sont assés con- » noître que nous n'avons envisagé ni prétendu autre chose que » la liberté de tout le monde. Personne que vous ne peut nous » tromper, & certes vous en êtes bien éloigné par votre carac- » tére & par vos sentimens: mais faittes attention que vous êtes » le seul qui le pourriez, puisqu'il n'y a que vous à qui nous » nous fiions & à qui nous nous fierons. Tous nos amis trem- » blent pour nous; non qu'ils n'ayent la même confiance dans » votre probité, mais parce qu'ils ne peuvent s'ôter de l'esprit » qu'une si grande quantité de gens de guerre peut beaucoup » plus facilement être détournée de son devoir qu'elle ne peut y » être retenue; expliquez-vous, nous vous en prions, sur tous » ces points. Car ce qui se débite publiquement que les Vétérans » ont eu ordre de se trouver à Rome, parce que vous devez » y rapporter leur affaire à la séance du premier de Juin; si ce » n'est pas une chimére, c'est une puérilité. En effet, étant » aussi certain que vous devez l'être de nous, peut-il vous ve- » nir en pensée, que quelque autre mettra empêchement à la dé- » livrance de leur gratification. Au surplus, ce que nous vous » demandons ne nous a point été suggéré par la crainte que » notre vie ne soit en péril; vous savez comme nous, qu'il ne » peut y en avoir aucun qui n'envelope avec nous la République » toute entiére.

XIII. Si cette lettre n'étoit pas parvenue jusqu'à nous, nous ne nous persuaderions jamais que deux hommes qui avoient autant de preuves de la mauvaise volonté d'Antoine eussent pû l'écrire. On se perd dans les réfléxions qui se présentent en foule à cette lecture : & comme on ne sçauroit douter de la sincérité de ceux qui y parlent ; peu s'en faut que, pour les trouver conséquens, on ne s'inscrive en faux contre tout ce qui précéde, ce qui feroit donner le démenti à Plutarque, à Appien, à Dio Cassius, desquels j'ai tiré à peu près tous les faits que détruit & tous les traits que repousse cette piéce la plus autentique de celles que l'on peut citer. Comme elle ne regardoit pas plus Cicéron que tous les autres Républicains elle ne s'est trouvée parmi ses papiers que parce que nos deux Préteurs avoient voulu avoir son avis dessus, & il nous apprend qu'il l'avoit approuvée. S'il en résulte donc que les Parties n'étoient point si animées les unes contre les autres qu'on le pourroit croire sur la foi de ces Auteurs, il s'ensuit aussi qu'il y a de l'exagération dans le récit abrégé que j'ai fait d'après eux de ce qui s'étoit passé à la mort de César & depuis, & qu'il faut en retrancher à peu près tout ce qui ne s'en lit pas dans les Philippiques & dans Suétone. En se réduisant à ces termes, il est encore assés surprenant que dans une lettre comme celle là, qui étoit écrite par deux hommes réputés l'organe des Conjurés & qui pouvoit devenir publique, il se trouve des témoignages si précis de la bonne opinion qu'ils avoient d'Antoine.

La réponse de ce Consul, s'il en fit une, ne l'empêcha point de continuer à rassembler auprès de lui tout ce qu'il put gagner de Légionaires : ensorte que, dès la fin d'Avril ou au commencement de Mai, Brutus songeoit à s'éxiler & que le découragement étoit devenu général. Cicéron, qui s'étoit pourvu d'une députation pour cause de vœu, parloit aussi de se retirer incessamment à Athenes, où il paroît qu'il vouloit aller pour éclairer de près la conduite de son fils sur laquelle ceux qui étoient chargés d'y avoir l'œil ne s'expliquoient point à son gré. Mais ni lui ni Brutus n'en vinrent point à l'éxécution de leur projet & très peu de tems après il n'en fut plus question ; si ce n'est en ce que ce dernier & son Collégue marquérent dans leurs Edits, qu'ils aimeroient mieux se bannir pour toûjours de leur Patrie, que d'y occasionner le moindre trouble par leur présence. Ils prirent même la résolution d'y retourner & Brutus fit prier notre Orateur par Atticus de lui composer une harangue, mais Cicéron s'en dé-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

fendit. « Vous voudriez, mon cher Atticus, que je fisse un discours : je vous dirai sur cela ce que m'a appris l'expérience. Il » n'y a jamais eu ni Orateur ni Poëte qui ayent cru qu'il y en » eût de meilleurs qu'eux : si cela arrive aux plus mauvais, que » sera-ce de Brutus qui a tant d'esprit & de savoir ? Rappellons-nous ce qui se passa au sujet de son dernier Edit : je l'avois » dressé à votre priere, je le trouvai bien de la façon que je l'avois » tourné, il le trouva mieux de la sienne : le traité *du meilleur » genre de l'éloquence* que je lui avois dédié & que je n'avois en » quelque sorte fait que pour condescendre à ses priéres, ne me » manda-t-il pas & ne vous écrivit-il pas à vous même qu'il étoit » dans des principes tout différens ? cela étant, trouvez bon que » chacun écrive pour soi.

Il s'agissoit pour ces Magistrats de sçavoir s'ils assisteroient à l'assemblée du Sénat qui devoit se tenir le premier de Juin ; cela dépendoit des circonstances qui varioient à chaque moment, à cause de la fermentation où étoient les esprits & des mouvemens que se donnoit Antoine pour faire arriver à Rome le plus de troupes qu'il pouvoit. C'étoit pour cela qu'il avoit parcouru une partie de l'Italie, & l'on pensoit dès-lors qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre : or il est bien certain qu'ils n'auroient pas été en sûreté au milieu d'une soldatesque qui ne sembloit armée que pour leur destruction, & Cicéron fait assés entendre que lui-même y auroit été fort mal reçu par les amis de César à qui l'arrivée de son Adopté avoit fait reprendre le dessus : ils l'accusoient d'ingratitude envers ce Dictateur & ne demandoient qu'à se venger de la licence qu'il s'étoit donnée de les railler où de leur témoigner trop durement le chagrin qu'il avoit de ce qu'ils étoient si zélés pour sa mémoire.

XIV. Une lettre qu'il écrivit à C. Matius l'un d'eux découvre l'embarras où il pouvoit être en voyant leur parti se relever à la faveur d'un nom contre lequel il ne s'étoit que trop déclaré & sous lequel Antoine lui-même venoit d'être obligé de plier : car tout récemment celui de ses deux fréres (L. Antonius) qui étoit Tribun avoit présenté au Peuple le jeune Auguste, & n'avoit parlé après lui que pour appuyer sa harangue. Cicéron ayant donc fait quelque plaisanterie sur ce que Matius entre autres, qui lui étoit suspect d'ailleurs, avoit pris la commission de faire célébrer les jeux qui s'étoient ensuivis, il lui revint par Testa, que cet ancien favori de César en étoit très mécontent : pour le calmer, il mit

mit aussi-tôt la main à la plume, tous les tours qu'il prend pour s'excuser n'empêchent point qu'on ne découvre & ne font que mieux sentir la cause de ses craintes. Mais l'on sait assés quelle impression il en recevoit pour que l'on n'aime pas mieux voir ici une réponse pleine de générosité qu'une lettre où malgré beaucoup d'art on aperçoit bien de la foiblesse. On n'admirera pas seulement dans cette réponse de Matius la force avec laquelle il se justifie lui-même de son attachement pour César, on sera surpris de l'adresse qu'il employe à détruire dans notre Orateur les principes de l'aversion qu'il avoit toûjours eue contre ce grand homme.

Matius à Ciceron, Salut.

» Votre lettre m'a causé beaucoup de plaisir en me faisant connoître que vous aviez de moi l'opinion que j'avois espéré & souhaité que vous en eussiez. Quoique je n'eusse aucun lieu d'en douter, j'en faisois trop de cas pour être sans inquiétude sur ce qui auroit pu l'altérer. Je me rendois à la vérité à moi-même témoignage de n'avoir rien fait qui dût blesser un honête-homme, à plus forte raison, un homme que ses lumiéres en tout genre rendent moins susceptible de mauvaises impressions & à qui je n'avois en particulier jamais cessé de donner des marques de ma bonne volonté. Mais puisque vos sentimens pour moi sont tels que je les désirois, il ne me reste qu'à répondre aux accusations contre lesquelles vous avez souvent pris ma défense comme il convenoit à un aussi bon ami que vous l'êtes : car croyez que je n'ignore rien de ce qu'on a mis sur mon compte. On m'a fait un crime premiérement de la douleur que je ressens de la mort d'un homme à qui j'étois attaché & de ce que l'indignation que m'a causé sa perte a pris la place de l'amitié que j'ai eue pour lui. Ils disent que l'amour de la patrie doit prévaloir sur-tout autre, que sa mort a été utile à la République, & ils l'assûrent d'un ton aussi ferme que s'ils tenoient déja la victoire en leurs mains. Je ne ferai point assaut de Philosophie avec eux ; j'avoue que je suis fort éloigné de ce haut dégré de sagesse où ils sont parvenus. Je n'avois pas attendu à me lier à César, que la guerre civile eût été déclarée ; mais quelque répugnance que j'eusse pour ces dissensions, il étoit mon ami je ne l'ai pas abandonné : je n'ai approuvé ni la prise

An. de R. DCCIX
de Cic. LXIII. Cons.
C. Julius Cæsar V,
M. Antonius.

» d'armes ni ce qui y a donné lieu ; le tout auroit été étouffé dans » sa naissance, si mes désirs en avoient décidé. Aussi ne me suis-» je point laissé aller à l'appétit des honeurs & des richesses que » la victoire de cet ami auroit pu me procurer, honeurs & riches-» ses dont beaucoup d'autres, qui ne pouvoient pas tant que moi » sur son esprit, ont porté l'abus jusqu'aux derniers excès. Bien » plus, c'est que j'ai souffert dans mon propre revenu quelque » diminution à l'occasion de cette Loi de César, sans laquelle quel-» ques-uns de ceux qui se réjouissent de sa mort n'auroient pas » eu de quoi figurer à Rome. J'ai demandé la grace de plusieurs » des vaincus avec la même chaleur que j'aurois eue à solliciter » la mienne. Qu'on me dise si, après avoir désiré la conserva-» tion de tous les Citoyens, il est possible que je ne regrette pas » dans toute l'amertume de mon cœur la perte de celui de qui » nous l'avons obtenue ; sur-tout lorsque ceux qui me taxent de » trop de sensibilité sont les mêmes qui l'ont fait périr après l'avoir » rendu odieux ? Mais, disent-ils, je me trouverai mal d'avoir osé » désaprouver leur action je m'en repentirai : je m'en repentirai, » moi? quelle insolence! Il leur sera permis de tirer gloire du forfait » le plus noir & moi je ne pourrai en gémir impunément ? Des Es-» claves auroient plus de liberté : on leur a toûjours laissé celle de » craindre de se réjouïr ou de s'affliger sans en demander la per-» mission à personne ; & ceux qui se disent nos Libérateurs pré-» tendent nous extorquer cette liberté par leurs menaces ? Ils au-» ront beau faire, il n'est point de péril si grand dont la crainte » puisse me détourner de mon devoir & de ce qui est de l'hu-» manité ; car je n'ai jamais pensé qu'on dût éviter une mort » honête, & je pense encore qu'on peut souvent la désirer. Au » reste, qu'ont-ils tant à se courroucer contre moi si je ne fais » que souhaitter qu'ils se repentent de leur attentat ! Je suis bien » plus coupable qu'ils ne pensent ; car je désire en effet que tout » le monde ait un vrai regret de la mort de César. Je conviens » qu'en qualité de Citoyen le salut de la Patrie doit être le pre-» mier de mes souhaits : sur cet article, si ma conduite passée » & mes espérances pour l'avenir ne répondent pas sans que je » m'en explique de ma bonne volonté pour elle, je ne deman-» de point à en être cru sur ma parole. Pour vous, je vous conjure » de vous en rapporter plûtôt à mes actions & d'être persuadé, » sur ce que vous savez de l'intérêt que j'ai au bien général, que » je ne me lierai jamais avec ceux qui en sont les ennemis : après

» la conduite que j'ai tenue dans ma jeunesse, où l'âge auroit pu me » rendre excusable, il me siéroit mal de changer de système & » de suivre un régime nouveau. C'est ce dont je me garderai » bien, ainsi que de faire chose qui puisse déplaire ; si ce n'est » en ce que je ne cesserai point de déplorer le sort cruel d'un » très grand homme & à qui j'étois infiniment attaché : s'il étoit » en moi de faire autrement, je le dirois tout de même ; plûtôt que » je ne consentirois à passer pour pusillanime ou pour vain, en » dissimulant le mal que je serois capable de faire. Autre reproche : vous avez, dit-on, pris soin des Jeux que le jeune César » a fait célébrer pour la victoire de son grand oncle : il est vrai, » mais quelle connéxité ont ces Jeux avec la République ? C'est un » office d'ami que je devois à la mémoire & aux honeurs du meilleur des miens, même après sa mort, & que je n'ai pu refuser » à un jeune-homme de très grande espérance & très digne du » nom qu'il porte qui me l'a demandé. Que ces gens si zélés, au » gré de qui je n'aime point assés ma patrie, ne disent-ils aussi » qu'on m'a vu souvent chés le Consul Antoine : d'abord j'y allois pour le saluer & rien de plus ; tandis qu'eux y venoient » pour le moins aussi souvent & toûjours pour lui demander des » graces ou pour les lui arracher. Mais encore, quelle tyrannie » insupportable ! Jamais César ne me gêna dans le choix de mes » amis, il n'auroit pas même excepté de ce nombre tel qui au-» roit pu lui déplaire ; & il sera dit que ceux qui me l'ont ravi » m'empêcheront par leurs critiques d'aimer qui bon me semblera ? Heureusement je n'ai rien à craindre, ni de la postérité au-» près de laquelle la médiocrité de ma fortune me défendra suf-» fisamment contre les fausses imputations, ni de ceux qui me » font la guerre de ma persévérance à aimer César ; puisque je » serai justifié par la préférence qu'ils donneront toûjours à un » ami tel que moi sur tous leurs semblables. Si mes vœux sont » éxaucés, je passerai le reste de ma vie à Rhodes dans un ho-» nête repos ; sinon & au cas que je sois obligé de demeurer à » Rome, j'y conserverai toûjours le même amour pour la justice » & pour le bon ordre. Je remercie de tout mon cœur Testa » de m'avoir ouvert les yeux sur la simplicité des procédés d'un » ami comme vous pour qui je me suis toûjours senti de l'affe-» ction, & de ce qu'il m'a fait comprendre que je vous la devois » toute entière par reconnoissance. Portez-vous bien & aimez-» moi toûjours.

An de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Caesar V, M. Antonius.

XV. Tous ceux qui avoient été attachés à César étoient par rapport à Cicéron dans le cas de Matius : il n'y en avoit point sur qui il n'eût jetté quelques soupçons semblables. Dominé par le préjugé ordinaire à tous les Partis, il ne reconnoissoit de justice de probité & d'honeur que dans celui qu'il avoit embrassé. Pour le dire en un mot, il n'étoit content de personne, à grand peine l'étoit il des chefs du sien ; contre lesquels il s'échappoit quelquesfois jusqu'à dire, qu'ils se gouvernoient comme des enfans, que le souvenir des ides de Mars ne lui faisoit plus le même plaisir, qu'à l'âge où il étoit il auroit bien pu s'accommoder du Maître qu'elles lui avoient ôté, puisqu'aussi-bien il n'en étoit pas plus libre. Hirtius, Pansa & Balbus, dont il se défioit encore plus que d'eux, n'en disoient peut-être pas tant, mais ils parloient avec plus de retenue de sa personne, & au lieu de charger, comme il faisoit, sa cendre d'imprécations, son nom ne sortoit jamais de leur bouche qu'accompagné de quelque épithéte honorable qui marquoit l'estime qu'ils lui conservoient : Ils ne s'étoient point brouillés avec Antoine, mais Cicéron n'ignoroit pas qu'ils le détestoient. Il ne pouvoit pas se plaindre qu'ils manquassent d'égards pour lui : les deux premiers avoient été ses disciples avant la mort de César, ils l'avoient été encore depuis, jusqu'à l'impatienter par leurs assiduités; & Balbus étoit aussi exact qu'il l'avoit été par le passé à satisfaire à ce qu'éxigeoit de lui leur ancienne correspondance.

Il est vrai qu'en se tenant dans la neutralité qui convenoit à des créatures de César, ils purent faire douter dans les commencemens s'ils ne donneroient point la préférence aux intérêts de son fils adoptif sur ceux de la République ; & que Balbus en particulier, en dirigeant les premiéres démarches de ce jeune homme, devint plus suspect qu'eux à notre Consulaire ; mais la mauvaise opinion qu'il en avoit attaquoit dans son principe les devoirs de la reconnoissance qui attachoit un client à la défense des droits du fils de son patron contre l'usurpateur de son héritage, ce qui même ne pouvoit regarder qu'Antoine. Ainsi, à moins que d'anticiper sur l'avenir, où le pupille porta ses prétentions plus loin, il y avoit une double injustice à lui de censurer leur conduite & de vouloir les assujettir à une façon de penser qui ne pouvoit se justifier que dans la supposition que César avoit été un tyran. Et il importoit peu que Brutus & ses complices l'eussent jugé tel & que ses adhérans, à la tête desquels il faut mettre Cicéron, continuassent à lui donner

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Coss. C. Julius Cæsar. V. M. Antonius.

cette qualification : le Sénatusconsulte du 18e. de Mars en avoit décidé autrement, & dès-là on leur avoit fait grace de ne les pas traiter en parricides.

XVI. Il n'étoit pas possible que Cicéron & les Conjurés eux-mêmes ne sentissent le poids de cette conséquence, & c'est la raison la plus plausible qu'on puisse rendre des ménagemens qu'ils avoient gardé & qu'ils gardérent encore depuis avec Antoine.

Ce dernier ayant, comme je l'ai déja dit, avancé le succès des premiéres démarches d'Auguste, par l'imprudence qu'il avoit eue de lui refuser les choses les plus justes, acheva de ruiner ses affaires par plusieurs actes violens auxquels il se laissa emporter après leur réconciliation.

L'entêtement qu'il eut de vouloir enlever à D. Brutus le Gouvernement de la Cisalpine, soit qu'il lui eut été suggéré par ce même jeune homme, soit qu'il lui vint de sa propre ambition, ne révolta pas seulement les Conjurés & leurs partisans, mais tout ce qu'il y avoit d'honétes gens à Rome qui ne désiroient & ne vouloient que la paix. Ils découvrirent dans cette entreprise un dessein formé de renouveller une guerre civile à laquelle il sembloit préluder, par les pillages & les massacres que commettoient journellement dans la Ville les troupes qu'il y avoit introduites : il devint bien-tôt si odieux, qu'il fut abandoné de ceux-là mêmes qui lui avoient été les plus dévoués : on vit en même-tems Carfulanus à la tête d'une Légion entiére qu'il commandoit se détacher de lui pour se donner à Auguste, & le Consulaire Calenus réclamer l'amitié de Cicéron ; comme si celle du Consul actuel, entre les bras de qui il s'étoit jetté après la mort de César, n'eût pas dû suffire pour le mettre à l'abri des recherches.

Quelques dix jours après, se devoit tenir l'assemblée du Sénat, où Antoine se flattoit de faire agréer la proposition de l'échange de sa Province de Macédoine contre celle de D. Brutus. Cicéron auroit souhaitté que cette proposition eût été faitte au Peuple plûtôt qu'au Sénat, persuadé sans doute qu'elle auroit été infailliblement rejettée ; mais la Compagnie eut assés de courage pour résister à son chef, qui dut comprendre à la maniére dont se passa cette séance qu'il n'étoit pas mieux voulu des uns que des autres.

Cicéron n'y assista point, non plus que Brutus, & tous deux par la même raison, qu'ils n'y auroient pas été en sûreté. Hirtius, qui étoit allé à Rome dans l'intention de se trouver au Sénat, étoit

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

revenu ſur ſes pas, dans la crainte d'un plus grand péril que celui qu'il avoit couru en ſe montrant ſeulement dans la Ville : il avoit écrit à notre Conſulaire pour le détourner de s'y rendre : Varron avoit fait la même choſe ; & Balbus, de qui il attendoit une réponſe, avoit ſans doute auſſi été du même avis.

Quelques jours auparavant, Brutus & Caſſius avoient écrit à Cicéron pour le prier de les aider de ſes conſeils. Brutus en particulier lui avoit demandé ce qu'il croyoit être plus expédient pour eux, d'aller à Rome ou de quitter l'Italie : de ſon côté Caſſius l'avoit conjuré d'inſpirer de bons ſentimens à Hirtius. Dans l'incertitude ou il étoit lui-même, il n'avoit point fait de réponſe au premier article de leur demande ; & il attendit ſur le ſecond celle d'Hirtius, qu'il ne leur fit paſſer par la voye d'Atticus qu'après le premier de Juin. Voici ce qu'elle contenoit ſur leur ſujet. « Je ſouhaitterois fort que vous puſſiez auſſi facilement obtenir de Brutus & de Caſſius qu'ils n'entrepriſſent rien trop chaudement, que vous obtiendrez de moi tout ce qui en dépendra pour leur ſervice. Vous me marquez qu'ils étoient ſur leur départ lorſqu'ils vous ont écrit. Où veulent-ils aller ? que ne demeurent-ils ! Arrêtez-les, je vous en ſupplie, mon cher Cicéron & ne ſouffrez pas que la République, déja ſi fort ébranlée par les ſecouſſes que lui cauſent les rapines les incendies & les meurtres, tombe entiérement en ruine par leur retraite. Qu'ils s'en tiennent aux précautions & qu'ils ne faſſent rien au-delà. Sur ma foi ils n'avanceront pas plus par les partis les plus violens que par les plus modérés, pourvu qu'ils perſévérent dans ceux-ci. Il faut laiſſer paſſer cette bourafque, elle ne ſauroit être de longue durée. Ce qu'ils ont de forces, s'ils prétendent en faire uſage, ne peut produire à préſent que de grands maux : mandez-moi à Tuſculum leur derniére réſolution.

Cicéron avoit déja répondu à Hirtius qu'ils ne penſoient point à prendre les armes ; & il avoit bien-tôt après été informé par une lettre de Balbus, que Servilia qui arrivoit de Lanuvium en avoit rapportée qu'ils n'en ſortiroient même pas.

Effectivement, ils ne vinrent ni à cette Aſſemblée du premier de Juin, ni à celle qu'Antoine indiqua pour le 5e. du même mois.

Pour Cicéron, qui n'y vouloit pas paroître plus qu'eux & qui penſoit ſeulement à ſe mettre hors de portée d'y être invité, il ne

se borna pas à la députation libre ou votive qu'il avoit obtenue précédemment du Sénat ; il écrivit à Dolabella pour lui demander une qualité de Lieutenant ; & afin qu'Antoine ne prît point d'ombrage de ce qu'il ne s'adressoit pas à lui, il chargea Tiron d'une autre lettre pour celui-là, par laquelle il le prioit d'agréer sa demande dont il lui expliquoit les raisons. Il ne les tiroit apparemment pas d'ailleurs que de la nécessité où il étoit de faire un voyage à Athènes, pour voir par lui-même comment s'y gouvernoit son fils ; car jusques-là il n'avoit pas été sans inquiétude sur la conduite qu'il tenoit, & il pouvoit être qu'il n'eut pas reçu encore les témoignages avantageux que lui en rendit Trenius qui n'étoit arrivé dans cette Ville que le 22e. du mois de Mai.

XVII. L'objet d'Antoine dans l'Assemblée du 5e. de Juin, étoit de faire décerner par le Sénat à Brutus & à Cassius la commission d'acheter du blé en Asie & en Sicile & de le faire transporter à Rome où l'on en manquoit en même-tems qu'on assigneroit à eux & aux autres Préteurs des Gouvernemens.

On ne sait que penser de cette nouvelle convocation, ni d'un changement si subit dans la façon d'agir de ce Consul. On seroit moins étonné de le voir se porter à quelque violence contre la Compagnie, ou se tourner du côté du Peuple pour tâcher d'en obtenir ce qu'elle venoit de lui refuser. On se demande ce qu'il pouvoit gagner à stipuler pour Brutus & pour Cassius une Commission & des Gouvernemens qui les tiroient de l'anéantissement où il les tenoit depuis près de trois mois.

Sans aller chercher plus loin la raison de cette conduite extraordinaire, on la trouve dans la crainte qu'il eut qu'Auguste, qui avoit déja le Peuple & la plus grande partie du Militaire de son côté, n'attirât encore à lui le Sénat. Or n'ayant, pour se réconcilier avec ce corps & même pour se faire rechercher par un rival si redoutable, qu'à se montrer prêt à se rapprocher des Conjurés, on peut penser qu'il céda à la nécessité qui lui en imposoit la loi. Il n'eut pas lieu de s'en repentir, s'il est vrai ce qu'on lit dans Appien ; qu'Auguste craignant à son tour que la réunion des Partis ne fût la suite des propositions qu'Antoine devoit faire, se hâta de le prévenir en lui faisant donner par le Peuple le Gouvernement de D. Brutus. Comme ce Consul ne laissa pas de faire au Sénat le rapport qu'il avoit projetté, il est assés probable qu'il ne s'agissoit pour Brutus & pour Cassius que de ratifier la cession qui leur avoit été faitte

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

de la Créte & de la Cyrénaïque, en échange de la Macédoine & de la Syrie que César leur avoit destinées & que d'y ajoûter la Commission des blés. Il faut bien distinguer cette Commission d'avec celle qu'avoit eu Pompée, puisqu'elle étoit restrainte au simple achat, qu'elle ne leur donnoit aucune autorité ; & que si dans un sens elle pouvoit servir de prétexte à leur absence, dans un autre elle n'étoit bonne qu'à perpétuer leur dépendance & leur honte.

Brutus & Cassius demeurérent dans les mêmes angoisses, plus incertains qu'auparavant du parti qu'ils avoient à prendre, demandant conseil à tout le monde & ne pouvant prendre d'eux mêmes aucune résolution. Cicéron y étoit aussi embarrassé qu'eux & Atticus n'en savoit pas davantage.

Cependant, ce fut d'abord à ce dernier que Brutus s'adressa: ce fut, dis-je, lui qu'il pria de venir le trouver à Antium, où il étoit alors, pour le fixer dans ses irrésolutions. Ce Chevalier le manda ainsi à Cicéron qui ne lui envioit pas un personnage aussi triste que difficile à remplir, à cause du péril qui les menaçoit également de toutes parts. Atticus venoit lui-même d'en faire l'épreuve: des soldats armés, dont Rome étoit pleine, étant venus fondre inopinément dans sa maison: heureusement pour lui ils lui avoient fait plus de peur que de mal. Mais comme l'allarme duroit toûjours, il ne fut pas fâché que Cicéron eût été engagé par une autre lettre du même Brutus à lui faire part de ses lumiéres. Atticus en la lui envoyant le pria de tenir sa place & de mander à leur ami commun ce qu'il pensoit qu'il eût à faire ; si mieux il n'aimoit aller jusqu'à Antium pour s'expliquer plus au long avec lui, s'excusant pour sa part de ne s'y pas rendre sur des affaires qui lui étoient survenues & qui ne lui permettoient pas de s'écarter.

Mais, lui répondoit Cicéron « Quel conseil voulez-vous que » je lui donne dans ma lettre? Qu'il accepte ce qu'on lui offre? » Je n'imagine rien de plus honteux : qu'ils fassent un dernier effort? ils n'osent ; & quand ils l'oseroient, ils ne le peuvent » plus. Mais soit, conseillons-leur de se tenir tranquilles : qui » nous répondra qu'ils seront en sûreté de leur vie? & si l'on en » vient aux derniéres extrémités contre D. Brutus ; cette vie, » quand ils ne courroient aucun risque, ne leur seroit-elle pas » à charge?

Tout considéré néantmoins Cicéron, crut n'avoir rien de mieux à faire que de se transporter à Antium. « J'y suis arrivé » le 26, marquoit-il au même Atticus : Brutus a été fort aise de

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» de me voir : il avoit avec lui Servilia, Tertulla, Porcia & plusieurs autres personnes, du nombre desquelles étoit Favonius : il » me demanda en leur présence ce que je pensois qu'il dût faire : » je lui conseillai, conséquemment aux réflexions qui m'étoient » venues en chemin, d'accepter cette commission des blés pour » aller en Asie ; parce que tout ce que nous pouvions faire à » présent, c'étoit de songer à notre sûreté & que la République y trouvoit la sienne : Cassius arriva, je répétai la même » chose : celui-là me regardant avec des yeux que vous auriez » cru pétillans de courage, me dit d'un ton de brave qu'il n'iroit » point en Sicile. Quoi donc, ajoûta-t-il, j'accepterai comme » un bienfait ce qui ne pourroit tourner qu'à ma confusion ? » Que ferez-vous donc, lui répliquai-je ? j'irai, réprit-il, en » Achaïe : & vous Brutus, où irez-vous ? à Rome, répondit» il, si vous le jugez nécessaire : moi ! nullement, vous n'y seriez » pas en sûreté : mais en seriez-vous d'avis, si je n'avois rien à » craindre ? pour vous parler franchement, je voudrois que » vous ne quittassiez l'Italie ni à présent ni après votre Préture ; » mais je n'estime pas pour cela que vous deviez risquer d'aller » à Rome : je lui en déduisis les raisons qui se présenteront aisé» ment à votre esprit : dans la suite de la conversation il échap» pa à quelques-uns, & singuliérement à Cassius, des plaintes de » ce qu'on avoit négligé les occasions : Il s'en prenoit principa» lement à D. Brutus. Je convins qu'il n'avoit pas tort, mais » qu'il étoit inutile de revenir sur le passé. Je dis à mon tour ce » qu'il auroit falu faire & ce que tout le monde a dit, sans y rien » ajoûter du mien & sans m'avancer jusqu'à toucher cet endroit » délicat, qu'il auroit falu ne s'en pas tenir à un seul ; mais bien » qu'on auroit dû assembler le Peuple, qu'on se seroit rendu les » maîtres de lui & des affaires publiques dans un moment où » il étoit plein d'ardeur. Là-dessus, votre bonne amie se récria » que personne n'avoit jamais parlé de la sorte, je lui fermai la » bouche. Cependant Cassius paroît disposé à partir ; car Ser» vilia lui promet de faire retrancher du Sénatusconsulte cette » commission des blés ; & Brutus lui-même, qui promettoit si af» firmativement d'aller à Rome, a bien-tôt changé d'avis & de » langage, je crois qu'il partira d'Antium pour l'Asie.

XVIII. On commence à s'appercevoir ici de l'influence de cette Servilia dans les affaires de Brutus son fils, & avec combien de justice elle étoit suspecte à Cicéron. Il voyoit à regret ce Chef de la

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

conjuration assés foible pour se rendre aux priéres de sa mére, lors même qu'il n'étoit pas de son avis : & il n'en attendoit que de mauvais d'une femme ; laquelle, après avoir été en sa jeunesse de moitié dans les plaisirs de César, s'étoit sur le retour de l'âge réservée pour les confidences & se maintenoit par ses intrigues dans la possession où elle s'étoit mise de se mêler de tout. Les liaisons qu'elle entretenoit avec Antoine & peut-être avec Auguste lui-même, ne lui avoient rien fait perdre de l'ascendant qu'elle avoit sur ce fils trop aveugle ou trop crédule; & elle la conserva, sans que la retention qu'elle faisoit de l'héritage confisqué sur un des Conjurés lui inspirât lamoindre défiance contre elle.

Ainsi, je ne regarde pas seulement cet accommodement prétendu comme son ouvrage, je crois reconnoître la séduction où Brutus fut induit par elle jusques dans le consentement qu'il donna à C. Antonius, l'un de ses Collégues dans la Préture & frére d'Antoine, de présider pour lui aux Jeux qui devoient être célébrés en son nom & à ses frais. C'étoit précisément pour cela & pour constater aux yeux de tout l'Univers qu'il avoit renoncé à rentrer dans Rome qu'on avoit imaginé cette commission des blés. C'étoit selon Cicéron une vraye rélégation & le plus vil emploi qu'il y eût dans la République ; & s'il lui conseilloit de le prendre ce n'étoit que parce qu'il s'étoit mis hors d'état de le refuser & qu'en allant en Asie pour l'exécuter il pouvoit d'intelligence avec Trebonius y relever les espérances de son Parti. Mais il passa légérement sur cet article & il n'appuya que sur la nécessité où ils étoient de songer avant tout à se sauver du péril qui les menaçoit tous sans exception. C'est je pense à ce tems-ci qu'il faut rapporter un trait de la vie d'Atticus qui vient naturellement à notre sujet & sur lequel je doute que mes Lecteurs souscrivent tous au jugement qu'en a porté son historiographe.

Quelques Chevaliers, indignés sans doute de voir Brutus réduit à n'oser se montrer, & cela tant par la lâcheté de ceux qu'il avoit voulu rendre libres que par le défaut de secours, avoient projetté d'engager tous ceux de leur corps à contribuer chacun pour sa part à lui faire un fond suffisant pour le mettre en état de soûtenir son entreprise : ils prévoyoient la chose facile ; si les principaux, entrant dans cette association, donnoient l'éxemple aux autres de se cottiser chacun selon ses facultés. C. Flavius l'un d'eux proposa donc à Atticus comme à un des plus distnigués dans cet Ordre & à celui qui se faisoit le plus d'honeur

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

de l'amitié de Brutus, de se mettre à leur tête ; « mais lui, dit son » Panégyriste, qui étoit du sentiment, qu'il faut servir ses amis » sans se passionner pour leurs querelles & qui avoit toûjours été » très éloigné de pareils complots, répondit que Brutus étoit le » maître d'user de son bien comme du sien propre & autant qu'il » pouvoit s'étendre ; mais que pour lui, Atticus, il n'entreroit en » pourparler ni en traité avec personne. Sa réponse rompit les » mesures que ce peloton d'amis avoient prises.

Pour le dire en deux mots, Cicéron ne fut content de son voyage que parce qu'il s'y aquitta d'un devoir de bienséance auquel il ne vouloit pas manquer, c'étoit de voir Brutus avant que de quitter l'Italie. Mais il trouva que le Vaisseau de la République, où le même Brutus faisoit l'office de Pilote, s'en alloit en piéces, qu'il n'y avoit en lui non plus qu'en Cassius ni prudence, ni ordre, ni raison: il étoit donc plus résolu que jamais à partir au plûtôt. Dolabella l'avoit nommé son Lieutenant pour cinq ans & il ne comptoit plus de se servir de la permission qu'il avoit eue du Sénat de s'absenter pour cause de vœu ; car, dit-il, il auroit été ridicule qu'il eût songé à accomplir après la ruine de la République un vœu qu'il n'auroit pu faire que pour sa conservation.

XIX. C'est ainsi que Cicéron partoit toûjours sans sortir de place ; c'est-à-dire, que le dépit de voir & d'essuyer sans oser se plaindre, ou des injustices criantes, ou des cruautés inouies, ou d'autres indignités qu'exerçoient Antoine & ses deux fréres, le ramenoit souvent à une menace de l'espéce de celles dont on fait son pis aller & qu'on n'éxécute que quand on y est forcé par une nécessité absolue.

Ne lui en faisons point de reproches : il n'y a là dedans rien que d'humain & souvent rien que de très louable. Un Citoyen tient à sa Patrie, un Sujet à son Prince, un Pére ou des Enfans à leur famille : ce sont les premiers & les plus précieux de nos biens, dont nous ne nous détachons jamais volontairement ; il faut pour nous en séparer qu'on nous les arrache. Ce sentiment, tout général & tout naturel qu'il est, paroît quelquesfois céder à des mouvemens qui ne le sont pas moins, tels que le dégoût & l'impatience, mais qui n'opérent que des crises passagéres où celui-là, comme le plus fort, a toûjours le dessus.

Cicéron vient de nous exposer un des sujets de son chagrin, en voici un autre. Antoine, abusant de jour en jour avec plus

An de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Consf. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

d'insolence du pouvoir qu'il avoit usurpé, faisoit alors procéder au partage des terres promises aux Vétérans; & dans cette distribution les Commissaires, dont son frére Lucius en étoit un, n'avoient d'égards que pour leurs amis: le sort des autres étoit de souffrir sans murmurer qu'on les dépouillât de leurs héritages; & si on les leur laissoit, de leur en avoir l'obligation. C'étoit le cas où se trouvoit notre Consulaire par rapport à sa maison de Tusculum, que L. Antonius lui promit enfin par une lettre très polie de ne pas comprendre parmi celles qui seroient lotties.

Malgré tout cela & au milieu de tant d'agitations diverses, il conservoit pour composer ses plus beaux Traités une liberté d'esprit qu'à grand peine, dans des situations moins tristes, les plus raisonables des hommes d'aujourd'hui auroient pour les lire: aussi quel autre que lui a jamais fait un plus utile usage de ses disgraces! car tous ou presque tous ses ouvrages philosophiques en sont le fruit; & ce qui nous doit mieux faire sentir la supériorité de ce génie incomparable; c'est que ces productions n'étant que le précis de ses méditations journaliéres, elles nous le montrent continuellement occupé des seuls objets qui soient dignes de notre attention, j'entens ceux qui appartiennent à la Religion & à la Morale.

» Je travaille ici sur des matiéres philosophiques & je compose
» un ouvrage sur les offices (les devoirs du Citoyen) que j'adresse
» à Tullius; car sur quel propos plus convenable, un pére qui veut
» instruire son fils, pourroit-il le mettre!

Ce Traitté ne fut achevé que vers la fin de l'année, mais il avoit été précédé de tant d'autres, que Cicéron lui-même s'étonnoit d'avoir pu fournir à une si abondante tâche. En effet outre les trois Livres *des Offices*, nous en avons de cette année un pareil nombre *de la nature des Dieux*, deux *de la divination*, autant *de la gloire*, un *de la destinée*, un *de l'amitié*, un *de la vieillesse*, *les Paradoxes*, *les Topiques*, sans compter la traduction du *Timée* de Platon que Corrado rapporte encore à ce temsci, une Harangue qui ne devoit paroître qu'après le rétablissement de la République, ses quatre premiéres *Philippiques* ou Oraisons contre Antoine. Et il ne faut pas se représenter Cicéron comme un savant qui fait des livres & qui ne fait que cela, qui se fatigue sur sa besogne & qui malheureusement pour lui & pour d'autres ne le fait que trop sentir. Abandonnons à leur

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar. V. M. Antonius.

extravagance ceux qui n'ayant, du Savant & du Philosophe que des idées populaires prises sur des gens singuliers dans leurs maniéres & qui semblent n'en avoir eu le nom que pour l'avilir, les appliquent très faussement à ce que l'Antiquité a eu de plus respectable. Ces deux qualités dans Cicéron, ainsi que dans plusieurs autres de ses contemporains, n'étoient que les accessoires d'une principale qui étoit celle de Citoyen, l'unique dont ils fissent profession & à laquelle ils faisoient servir toutes les autres. Ce que la Nature lui avoit donné de goût & de talent pour les sciences, & plus particuliérement pour l'art oratoire & pour la Philosophie, il le regarda comme un bien dont il étoit comptable à sa Patrie, il le cultiva dans cet esprit: & s'il en recueillit le fruit, s'il se paya par ses mains de la peine qu'il avoit prise à se le rendre propre, la satisfaction qu'il en reçut & les dignités qui lui en revinrent ne firent que fortifier les engagemens qu'il avoit contractés avec elle pour l'augmentation d'un fond dont à l'honeur près il vouloit qu'elle eût tout le profit. L'amour qu'il avoit pour la Philosophie n'étoit donc pas un amour de caprice ni de pure curiosité, il étoit fondé sur les secours qu'il en pouvoit tirer; non pas seulement, comme je l'ai dit dès le commencement, pour l'ordre de ses pensées & pour l'enrichissement de ses discours oratoires, mais pour ses besoins personels, pour la perfection de ses mœurs & pour sa propre consolation dans les traverses inévitables au Citoyen jaloux de remplir ses devoirs. C'étoit en partie aux lumiéres qu'il avoit puisées dans cette source qu'il étoit redevable des grands principes qu'il établit dans ses Livres, qu'il pratiquoit dans sa conduite & qui, dans quelque état qu'on le considére, de Juge, de Magistrat, de pére, de mari, d'ami ou de maître, le firent & le feront toûjours distinguer entre les meilleurs comme entre les plus illustres.

XX. Il n'aimoit pas seulement son fils pour ne lui rien refuser de ce qui étoit nécessaire à son éducation & à son avancement, mais jusqu'à vouloir qu'il eût à Athènes tout l'argent dont il pouvoit avoir besoin pour y figurer aussi grandement que les plus riches & les plus qualifiés de son âge: on diroit que son honeur y auroit été intéressé. Dans les commencemens, où la conduite de ce jeune homme n'avoit pas répondu aux vues d'un si bon pére, la dépense que celui-ci faisoit pour lui ne fut jamais ce qu'il regretta le plus; à peine y mit-il des bornes, depuis qu'il lui en fut revenu de meilleurs témoignages. « Plus mon fils

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» est réservé à me demander de l'argent, plus je suis fâché qu'il » en manque. Il ne m'a rien écrit sur cela, quoiqu'il eût dû naturellement s'adresser à moi; mais il a mandé à Tiron, que depuis le premier d'Avril, où a fini l'année de sa pension, il » n'a rien touché. La noblesse de vos sentimens vous a toûjours fait » approuver comme une chose convenable à mon rang, non-» seulement que je lui donnasse un honête nécessaire, mais que » je ne regardasse pas même de trop près à ce qui pouvoit passer » pour superflu : je vous prie donc de me procurer le moyen de » lui faire passer à Athènes une année de sa pension qu'Eros » vous comptera. Elle étoit de 100 mille sesterces.

Une lettre de ce cher fils, qu'il reçut presqu'aussi-tôt, acheva de le charmer ou de le séduire : « elle est, mandoit-il au même » Atticus, parfaitement bien écrite; c'est du moins une marque » qu'il s'applique à quelque chose, cela m'est confirmé de bien » des endroits : il n'y a que Leonidas qui, en m'assûrant que ce-» la va bien, se retranche toûjours dans le présent : pour Hé-» rode, il ne met point d'exception aux louanges qu'il lui don-» ne. Que voulez-vous! je puis être trompé & je me prête peut-» être moi-même à la tromperie par le plaisir que je trouve à me » rendre crédule.

Il n'étoit pas si aisé à prévenir en faveur de son neveu qui lui fit écrire par Statius, qu'il vouloit absolument rompre avec Antoine pour se joindre à Brutus & à Cassius. Il le connoissoit bien capable de se brouiller avec le premier, mais il savoit aussi qu'il étoit assés vain pour s'en vanter sans en avoir un dessein formel : car il étoit encore plus certain de son inconstance que de tout le reste, & il n'en avoit que trop de preuves; après lesquelles il faloit qu'il eut autant de bonté qu'il en avoit, pour consentir à l'écouter.

Quintus étoit encore plus inquiet & plus intrigué que lui : il craignoit quelque nouvelle trahison de la part de ce fils perfide; ayant appris d'Antoine lui-même que ce misérable, la derniere fois qu'il s'étoit retiré de la maison paternelle, avoit conçu l'horrible dessein de tuer son pére & son oncle.

Comme Quintus étoit de ces gens qui passent légérement & sans réfléxion d'une extrémité à l'autre, une lettre que deux jours après il reçut de sa part, calma toutes ses craintes & le combla de joye. Q. Cicero lui marquoit, qu'Antoine ayant éxigé de lui qu'il le fît nommer Dictateur & qu'il s'emparât d'un cer-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Coss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

tain poste, il avoit refusé cette double commission dans l'appréhension d'attirer sur soi l' indignation de lui Quintus; qu'Antoine n'avoit pu lui pardonner ce refus; qu'il l'avoit pourtant appaisé comme il avoit pu, pour ne pas lui donner lieu de se venger sur lui (Quintus) de sa résistance; & que depuis, ce Consul pour le retenir dans ses intérêts lui avoit promis 400 mille sesterces comptant, & davantage pour l'avenir. Tout cela pouvoit n'être qu'une fiction ou qu'un artifice pour avoir de l'argent; & ce que Cicéron y trouvoit alors de plus réel, c'est que son neveu étant effectivement sorti bien-tôt après de Rome, son frére & lui commencérent à s'en défier moins qu'ils n'avoient fait auparavant.

XXI. La guerre s'annonçant de toutes parts & Cicéron prévoyant que, de quelque côté qu'elle commençât, il ne lui seroit plus libre comme du tems de César d'être neutre, il songea tout de bon à faire les préparatifs de son voyage, n'y ayant que l'absence qui pût l'affranchir de la nécessité de se déclarer. Il étoit visible à tout le monde que c'étoit cela qu'il vouloit éviter, & que la Lieutenance de Dolabella n'étoit ni ne pouvoit être à autre fin, il en badinoit lui-même: mais il y avoit une difficulté; c'étoit d'accorder ce voyage, sinon avec ce qu'il devoit à sa Patrie, du moins avec la réputation qu'il s'étoit donnée de ne l'abandonner jamais: à cet égard, il mendioit plûtôt des approbations, qu'il ne demandoit conseil, car son parti étoit pris. Je sais bien que nous l'en aurions bien-tôt justifié, parce qu'à son âge il étoit naturel qu'il cherchât le repos & la tranquillité d'esprit & qu'il ne pouvoit espérer ni l'un ni l'autre en Italie, mais cette maniére de penser est trop moderne: & quand on ajoûteroit que Brutus lui-même n'attendoit pour en sortir que d'être informé du succès qu'auroient les Jeux Apollinaires qui devoient se donner en son nom le 3e. ou le 4e. de Juillet auxquels on touchoit, on auroit encore à répliquer que Brutus ne faisoit pas une régle pour lui & qu'ils étoient dans des cas tout différens.

Ce dernier auroit en particulier fort souhaité que Cicéron eût été présent à ces Jeux: il le lui témoigna même par une lettre qu'il lui écrivit d'Anagnia le dernier de Juin: mais notre Consulaire lui fit réponse, que cela ne se pouvoit par deux raisons qui ne souffroient point de réplique; dont l'une étoit, qu'il avoit annoncé son départ & qu'il étoit même déja en che-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V. M. Antonius.

min ; l'autre, qu'étant sorti de Rome pour des causes très légitimes & qui l'avoient empêché d'y retourner, il seroit contre le bon sens qu'il y rentrât pour un sujet aussi léger.

Cette imagination de Brutus étoit à peu près de même genre que celle d'avoir cru ; que C. Antonius, qui devoit présider à cette Fête à son défaut, souffriroit qu'on y donnât la représentation d'une Tragédie d'Accius intitulée *L. Brutus* ; ou, ce qui est précisément la même chose, que le frére d'Antoine son plus grand ennemi consentiroit qu'on remît sous les yeux du Peuple une action que l'admiration du même Peuple avoit consacrée & qui ayant servi de modéle à la sienne, pouvoit par les sentimens qu'elle reveilleroit être le signal d'une révolte dont le Consul régnant & toute sa famille auroient infailliblement été les premiéres victimes.

C. Antonius lui laissa croire tout ce qu'il voulut & débuta dans son Edit par indiquer les Jeux au 5e. jour du mois dit Julius (c'étoit ainsi qu'on avoit commencé de l'appeller depuis un an ou deux en l'honneur de César qui y étoit né) Quoique cette dénomination du mois de Juillet eût été autorisée & qu'elle eût apparamment passé dans l'usage, Brutus la prit pour une insulte dans un Edit donné par son Procureur, & il ne fut pas le seul à en porter ce jugement. C'étoit en quelque façon vouloir le rendre complice de la flatterie & l'obliger à rendre au moins en cela hommage au nom de César. Pour montrer donc qu'il persistoit à ne reconnoître dans ce nom que celui d'un Tyran, il se hâta de publier un autre Edit, moins pour avertir que les Jeux Apollinaires seroient suivis le lendemain d'un combat de bêtes, que pour avoir occasion de désavouer une maniére de datter si contraire à son systême, en assignant ce combat au 8e. jour avant les ides du mois Quintilis.

Il fut pourtant un peu dédommagé de cette mortification, par les regrets qu'on témoigna de son absence & par les louanges qu'on lui donna. La Tragédie de *Térée* qu'on avoit substituée au Brutus, ne laissoit pas de contenir plusieurs traits contre l'oppression qu'on ne manqua pas de rapporter à celle que souffroit Brutus : & cela fut accompagné de tant de marques d'affection, qu'il ne put se tenir de dire, qu'il étoit plus content d'Accius que du Préteur L. Antonius qui avoit si mal répondu à ses intentions. Cicéron put prendre part à sa satisfaction ; mais il n'en étoit pas moins indigné contre le Peuple qui ne faisoit, disoit-il,

il, usage de ses mains que pour les battre en signe de joye au lieu de s'en servir pour défendre sa liberté. Il s'étoit détourné de sa route pour se procurer le 8e. du même mois de Juillet une seconde entrevue avec Brutus qui étoit alors dans la petite Isle de Nesis entre Pouzzoles & Naples. Cassius & lui avoient leur Flotte dans ces parages, & il devoit voir celui-là le lendemain en traversant le golphe pour passer à Pompeii, d'où il comptoit de prendre le chemin de Brindes.

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Caesar V, M. Antonius.

Il avoit mené avec lui à Nesis Q. Cicero son neveu qu'il avoit gardé à sa campagne plusieurs jours & dont il avoit été si content, qu'il s'en étoit rendu caution auprès du même Brutus à qui il l'avoit présenté. Brutus, après avoir beaucoup loué le neveu de son changement & de ses bonnes dispositions, avoit bien voulu l'en croire sur sa parole & dire qu'il n'avoit pas besoin que son oncle en répondît, & il l'avoit embrassé en le quittant avec la tendresse la plus affectueuse. Ce ne fut qu'après cet accueil si favorable que Cicéron se hazarda d'écrire à Atticus pour l'exhorter à rendre son amitié à ce jeune homme qui, disoit-il, ne la lui faisoit demander qu'après & autant qu'il s'en seroit rendu digne.

Pour lui, il auroit beaucoup mieux aimé faire le voyage de Grèce avec le Chef des Conjurés & escorté par un nombre de Vaisseaux assés considérable pour tenir la mer, que de s'exposer à faire le trajet tout seul sur un Vaisseau de passage qui ne pouvoit avoir aucune défense : mais Brutus n'avoit pas répondu comme il l'auroit désiré à quelques propos qu'il lui en avoit jettés dans la conversation.

Pendant que Cicéron étoit à Nesis, Libon y arriva avec les derniéres lettres que l'on avoit reçues d'Espagne de la part de Sex. Pompeïus. Brutus & lui surent par cette voye que le propre jour qu'il avoit pris une petite Ville auprès de Carthage la neuve, où il étoit avec une seule Légion, la nouvelle de la mort de César y avoit été apportée, qu'elle avoit causé un grand changement dans les esprits, qu'on en avoit témoigné une grande joye, qu'on étoit venu de tous côtés se ranger auprès de lui & qu'il étoit parti de là pour rejoindre les six autres Légions qu'il avoit à l'extrémité de cette Province. Sex. Pompeïus marquoit à Libon en particulier, qu'il n'entendroit à aucun accommodement avec Antoine, qu'auparavant il ne lui eût rendu les biens de Pompée son pére: ses autres demandes se rédui-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V. M. Antonius.

soient en gros au licentiement de toutes les troupes en quelque endroit qu'elles fussent. Il en faisoit la proposition aux Consuls par une lettre qu'il leur avoit écritte & à la suscription de laquelle il fut convenu qu'on ajoûteroit, *aux Préteurs, aux Tribuns du Peuple & au Sénat*, pour éviter que ceux-là ne la supprimassent si elle n'étoit adressée qu'à eux.

XXII. Parmi les commissions que Cicéron donna à Atticus depuis leur séparation, on en démêle plusieurs qui font connoître, qu'il n'avoit pas si absolument renoncé à bâtir un Temple à sa fille qu'il n'eût mis tous les ans quelque somme en reserve pour fournir aux frais de cet édifice; mais que cet argent ayant été ou dissipé par ceux de ses Affranchis qui en avoient le maniement ou employé ailleurs, il lui fut impossible depuis d'éxécuter son vœu; qu'il avoit laissé des fonds suffisans pour liquider & aquiter toutes ses dettes, & que Publilia & Terentia elle-même n'étoient pas encore entiérement remboursées: « Vous verrez, » marquoit-il à cet ami, ce qu'il y aura à faire avec Publilius: » il ne doit pas me presser, puisque je n'ai pas agi avec lui à la » rigueur, cependant j'entends qu'il soit pleinement satisfait. » Pour Terentia, quelle autre réponse voulez-vous que je lui » fasse? Qu'on la paye, même avant l'échéance, si cela est pos- » sible.

Il n'arriva à Vibon chez Sica que le 24e. de Juillet huit jours après son embarquement à Pompeii. En vérité, mon cher » Atticus, je me dis souvent, à quoi bon ce voyage! pourquoi » ne suis-je pas plûtôt avec vous! pourquoi me priver du plaisir » de jouïr de mes maisons de campagne qui par leur beauté sont » comme les yeux de l'Italie! mais il s'en trouve ailleurs; pour- » quoi vous quitter! que crains-je pour fuir ainsi! est-ce le pé- » ril? il n'y en a, je pense, aucun, & vous voulez que je re- » vienne lorsqu'il y en aura; car vous approuvez fort mon dé- » part, pourvu que je sois de retour pour le premier de Janvier: » je ferai mon possible pour cela, aimant mieux vivre dans la » crainte à Rome qu'à Athènes qui a tant de charmes pour vous » dans la plus grande sécurité. Tâchez néantmoins en attendant » de prévoir ce qui arrivera & me le mandez: ou, ce qui me se- » roit beaucoup plus de plaisir, venez me l'apprendre vous- » même.

Il devoit lui écrire de Rhegium à quelques jours de-là, mais ses lettres nous manquent jusqu'au 19e. du mois d'Août.

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V. M. Antonius.

Pendant ce tems-là Brutus & Cassius ayant perdu l'espérance dont ils s'étoient flattés, qu'il se pourroit faire quelque révolution en leur faveur, firent de nouvelles protestations dans un Edit où ils demandoient à être dispensés des Loix, aux termes desquelles ils n'auroient pu dans la rigueur être absens de Rome au-delà de dix jours : & comme le Sénat ne pouvoit délibérer ni statuer sur quoi que ce soit que sur le rapport du Consul ; celui-ci, loin d'y prêter son ministére, prit feu sur cet Edit, prétendant qu'ils ne l'avoient publié que pour s'y donner acte du déni de justice ; & après y avoir répondu par un autre, où il les traitoit sans nul ménagement, il leur écrivit à peu près sur le même ton. Voici leur réponse.

» Si vous vous portez bien, nous nous en réjouissons. Nous » avons reçu de vous une lettre pleine d'invectives & de menaces, très semblable en tout à votre Edit & également indigne de » vous & de nous. Faittes attention, Antoine, que nous ne vous » avons jamais attaqué par aucune injure, & que nous n'avons » pas dû croire qu'un Consul se formaliseroit d'être interpellé » dans un Edit par des Préteurs & des gens de notre rang. Si cette » liberté vous offense, souffrez du moins que nous soyons fâ- » chés qu'elle ne soit pas même permise à Brutus & à Cassius : » car, quand vous dittes, que vous n'avez pas voulu vous plaindre » des troupes levées ou subornées, des contributions établies & » des intelligences pratiquées au-delà des mers, nous sommes » prêts à croire sur votre parole que vous avez tû ces faits à bonne » intention : cependant, quoique nous ne nous y reconnoissions » en aucune maniére, nous ne laissons pas d'admirer com- » ment, après avoir eu la force de retenir vos plaintes là-dessus, » vous n'en avez pas eu assés pour réprimer la colére qui vous a » porté à nous reprocher la mort de César. Mais apprenez-nous, » je vous prie, quand vous y aurez réfléchi, si c'est une chose » supportable, que des Préteurs ne puissent pour le bien de la » paix & de la liberté renoncer à leur droit par un Edit, sans » que le Consul leur déclare la guerre. Ne prétendez pas nous » effrayer, autant qu'il nous siéroit mal de nous laisser inti- » mider à de plus grands périls, autant conviendroit-il peu à » Antoine de nous en menacer dans l'espérance de nous sou- » mettre à ses loix, nous graces à qui il n'en reçoit de person- » ne. Vous auriez donc perdu votre peine à nous écrire, si nous » avions pu nous résoudre à recommencer une guerre civile ; & la

An de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» raison en est, que l'on ne gagne rien par les menaces avec les » gens libres. Mais vous savez trop combien nous sommes fer- » mes dans nos résolutions; & peut-être ne le prenez-vous sur » un ton si haut, que pour faire croire que nous y persistons à » cause de la crainte que vous nous avez inspirée. Détrompez- » vous, nos désirs ne s'opposent point à votre grandeur, pourvu » qu'elle vous soit aquise dans une République libre où vous ne » puissiez en abuser: de même nous n'aspirons point à vous faire » envie, seulement voulons-nous nous maintenir dans un état où » cette liberté nous soit toûjours plus précieuse que votre amitié. » Nous vous prions donc de repasser dans votre esprit à quoi » tendent vos entreprises & de les mesurer avec vos forces. » Considérez encore, non pas tant la longueur de la vie de Cé- » sar, que la courte durée de son régne. Nous demandons aux » Dieux que le parti que vous prendrez soit utile à la Républi- » que & à vous-même; sinon, nous souhaittons que vous en rece- » viez le moins de mal qu'il se pourra, sans que cette même Ré- » publique en souffre. Adieu.

Cicéron vit à Nesis cette réponse que lui montra Brutus avec l'Edit & apparamment la lettre qui l'avoient précédée, & il en fut fort content pour les sentimens & pour le stile. Car au fond il n'approuvoit nullement ces sortes de manifestes; qui ne servant tout au plus qu'à nous donner raison contre un ennemi qui nous attaque par des voyes de fait, reculent plûtôt nos affaires qu'elles ne les avancent; parce que c'est l'événement qui décide presque toûjours de tout, & que dans la politique il n'y en a point de si mauvaise qu'il ne justifie. En effet, Brutus continuoit à prouver ce dont personne ne doutoit, qu'il avoit tout sacrifié à la liberté publique, que ç'avoit été son objet unique, qu'il l'avoit suivi & sans passion aux dépens de ses propres intérêts: que conclure de là? rien qu'on ne pût retorquer contre lui, ou dont on ne dût pas même lui faire des reproches très légitimes, puisqu'il s'étoit rendu garant d'une entreprise au succès de laquelle il n'avoit apporté que des qualités qui auroient dû l'en détourner.

XXIII. Le retour subit de Cicéron demande que j'en explique la cause. Il avoit fait voile de Leucopetra pour la Gréce le 6e. d'Août: mais, à peine étoit-il à 12 lieues du Port, qu'il y avoit été repoussé par un vent de midi très violent. Il en attendoit donc un plus favorable dans la maison qu'un de ses amis avoit sur la

An. de R. DCCIX.
de Cic. LXIII. Cons.
C. Julius Cæsar V.
M. Antonius.

côte ; lorsque quelques personnes fraîchement arrivées de Rome l'assûrérent, que l'assemblée du Sénat du premier de Septembre seroit très nombreuse, que Brutus & Cassius avoient écrit aux Consulaires & aux Prétoriens pour les prier de s'y rendre, qu'il y avoit tout lieu d'espérer qu'Antoine se relâcheroit de ses prétentions, que les affaires s'accommoderoient & que les Conjurés reviendroient à Rome. Ils ajoûtérent, qu'on l'y souhaittoit & que l'on trouvoit même qu'il avoit quelque tort de s'en être éloigné.

Toutes ces nouvelles jointes à une lettre d'Atticus, qu'il avoit reçue quelques jours auparavant, le déterminérent à ne point continuer son voyage. Cet ami qui avoit eu la complaisance de ne s'y pas opposer, parce qu'il avoit compris qu'il en avoit envie, lui marquoit qu'il étoit fort désapprouvé, & il ne lui dissimuloit pas que bien des gens lui en faisoient un crime & qu'il auroit besoin de s'en justifier : il vouloit même qu'il commençât par-là & qu'il lui adressât cette apologie.

En revenant il passa à Velia le 17e. d'Août. Brutus, qui étoit à trois mille pas en deçà à l'embouchure du Fleuve Héletes sur ses Vaisseaux, ayant su son arrivée, se hâta de le venir trouver & lui témoigna une joye extraordinaire de son retour. Il lui dit librement ce qu'il avoit sur le cœur & ce qu'il n'avoit osé lui déclarer plûtôt, tant au sujet de ce voyage qu'au sujet de l'assemblée du Sénat du premier d'Août, où il n'avoit pas voulu assister & où Cæsoninus avoit, selon lui, aquis beaucoup de gloire en résistant lui seul à Antoine. Enfin il ajoûta, qu'il étoit bien aise de ce que par ce retour il évitoit deux grands reproches ; l'un, d'avoir abandonné sa patrie ; & l'autre, de l'avoir abandonnée pour aller voir les Jeux Olympiques.

De ces deux reproches Cicéron confesse qu'il avoit mérité le premier ; puisqu'en allant il avoit rencontré plusieurs personnes qui le lui avoient fait les larmes aux yeux, & qu'il n'avoit pas laissé de continuer son chemin. A l'égard du second, il étoit absurde. Jamais homme n'avoit eu moins de curiosité pour ces sortes de spectacles, & nous avons vu plus haut qu'il les haïssoit par principes : cependant, non-seulement Brutus, mais beaucoup d'autres honêtes gens qui l'accompagnoient lui confirmérent qu'à Rome on en faisoit communément le motif de son passage dans la Gréce. Il sembleroit ; qu'y ayant son fils unique, désormais sa seule consolation, on auroit dû croire que l'envie de le

l'An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

voir l'auroit fait sortir d'Italie plûtôt qu'une cause aussi frivole. Cicéron badinant sur cela disoit, qu'il étoit fort obligé au vent du midi d'avoir sauvé son honeur.

S'il y avoit eu quelque apparence d'accommodement entre Antoine & les Chefs conjurés, ce n'avoit pu être qu'après que ce Consul, payant d'ingratitude le service qu'Auguste lui avoit rendu en lui faisant donner par le Peuple la Province de D. Brutus, lui avoit non-seulement refusé ses bons offices auprès du Sénat dans la poursuite qu'il faisoit d'une place de Tribun pour une de ses créatures, mais avoit saisi cette occasion pour le décréditer dans l'esprit de la Compagnie, pour se réconcilier avec elle & pour lui faire croire tout ce qu'il avoit voulu à son désavantage.

XXIV. Quoiqu'il en soit, Cicéron s'étant hâté de revenir à Rome, il y arriva le dernier d'Août, jour auquel, selon Plutarque, presque toute la Ville sortit au-devant de lui. Il devoit assister au Sénat le lendemain premier de Septembre : il y avoit été invité expressément par Antoine & il ne sembloit pas qu'il y dût manquer : cependant, ayant été averti secrettement de ce qui s'y devoit traiter, il prit prétexte de la fatigue du chemin pour se faire excuser auprès de ce Consul de ce qu'il ne s'y rendoit pas. Celui-ci, qui ne s'attendoit à rien moins, rejetta cette excuse & tout ce qu'on pût lui dire pour l'appuyer ; & ne gardant plus ni mesures ni bienséances, il menaça d'envoyer sur l'heure abattre la maison de notre Consulaire, s'il ne venoit pas à ses ordres. On eut bien de la peine à le calmer, & il ne le fut qu'après qu'on lui eut fourni caution qu'il se représenteroit.

La séance se tenoit au Temple de la Concorde : Antoine y proposa un nouveau décret pour assûrer les honeurs divins à la mémoire de César ; & ce décret, qui étoit la suite de quelque nouvel accord entre lui & Auguste passa comme tous les autres sans aucune opposition.

L'Assemblée ayant été continuée au lendemain, Cicéron s'y rendit ; & en l'absence d'Antoine, qui peut-être eut honte de s'y montrer après ses emportemens du jour précédent, il y parla avec moins de liberté qu'il n'avoit fait dans de meilleurs tems, mais pourtant avec beaucoup plus de force que les circonstances ne sembloient le permettre, tous les autres Sénateurs s'étant conduits en comparaison de lui comme de véritables Esclaves : c'est de quoi l'on peut se convaincre par la lecture de la première Philippique qu'il prononça ce jour-là.

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Cons. C. Julius Cæsar V. M. Antonius.

Il y expose d'abord le sujet de son voyage & de son retour, d'une maniére simple; où l'art ne se fait sentir que par la surprise que peuvent causer, dans un discours dirigé contre quelqu'un, des témoignages d'estime & des éloges qui ne laissent rien à désirer. Il y rapporte tout ce que ce Consul avoit fait de bien ou qui se pouvoit interpréter en bien pendant les six premiéres semaines qui avoient suivi la mort de César, durant lesquelles il veut bien reconnoître que le Sénat sembloit avoir repris l'autorité & la prééminence qu'il devoit avoir dans la République. Dans cet état, notre Orateur s'étoit, dit-il, proposé de demeurer comme une sentinelle à son poste de Consulaire ou de Sénateur sans en sortir . . . arrive le premier de Juin, l'époque fatale du changement de toutes choses: depuis ce jour, le Sénat ne fut plus consulté, l'on prit l'avis du Peuple en beaucoup d'affaires considérables & beaucoup d'autres se firent sans lui ou malgré lui. Ayant donc trouvé qu'il étoit assés fâcheux d'entendre parler de ces désordres sans être encore obligé d'en supporter la vue, il avoit cru pouvoir user du droit de député libre qu'il s'étoit fait accorder; il s'étoit retiré de Rome, dans l'intention d'y revenir au premier de Janvier, où il y avoit apparence que les Assemblées réguliéres du Sénat recommenceroient.

Il ajoûte ici à ce qu'il avoit dit ailleurs; qu'ayant été obligé d'éviter la route ordinaire de Brindes, il avoit pris des chemins de détour & qu'il avoit abordé à Syracuse le premier jour d'Août: mais que le passage n'étant pas libre par là, il ne s'y étoit arrêté qu'une nuit; dans la crainte que les amis qu'il y avoit n'entrassent en quelque soupçon, s'il y eût fait un plus long séjour: que les mêmes personnes, qui lui avoient appris à Leucopetra des nouvelles de Rome, lui avoient fait voir la copie d'un discours d'Antoine; dont il avoit été si satisfait, que de ce moment il avoit pris la résolution de revenir; & qu'après toutes les autres bonnes paroles qu'ils lui avoient données, il avoit eu tant d'impatience d'arriver au plûtôt à Rome, que ni les vents ni les rames n'avoient jamais été assés vîtes à son gré.

En parlant de son passage à Velia, où il avoit vu Brutus: « Je ne » vous dirai point, dit-il, quelle a été ma douleur de l'y voir; mais » bien vous avouerai-je ce qui m'a semblé, que c'étoit une honte d'o» ser rentrer dans une Ville d'où il a été obligé de se retirer, & de » prétendre y être en sûreté tandis qu'il n'y pourroit demeurer sans » péril. Et ne pensez pas que je l'aye vu dans cet état de trouble

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. ConsS. C. Julius Caesar V, M. Antonius.

» où je me trouvois moi-même : élevé au-dessus de la condition » humaine par le sentiment qu'il a de sa grande & magnifique action, il étoit tranquille sur son sort & il ne plaignoit que » le vôtre.

Il fait réparation d'honeur à Cæsoninus qu'il avoit autresfois chargé de tant d'opprobres, & qui s'en étoit lavé par une conduite vraîment digne d'admiration pendant la vie & après la mort de César son gendre. « Dès que j'ai été informé, dit-il, » de l'avis qu'il a ouvert dans la séance du premier de Juillet, » avis dans lequel il ne fut pas secondé comme il l'auroit dû, » car c'est ainsi que Brutus m'en parla ; il m'a paru, sur le témoignage du même Brutus, au-dessus duquel il n'y en a point, » & sur ce que j'en ai oui dire à tout le monde, qu'il s'étoit aquis » une gloire immortelle : je m'étois donc hâté d'arriver, pour » faire sur les traces qu'il nous a marquées ce que ceux d'entre » vous qui étoient présens n'ont pas fait.

Après cette explication, dont il fait son éxorde & qui étoit merveilleusement propre à lui concilier la bienveillance de son auditoire, il ne fait que suivre l'ordre naturel en passant aux plaintes qu'il avoit à faire contre Antoine, « A qui, continue-t-il, » je suis ami & à qui j'ai toûjours fait profession de l'être en reconnoissance de quelques services que j'en ai reçus.

» Mais enfin, de quelle affaire si importante s'agissoit-il hier » au Sénat, pour vouloir me forcer par des procédés si violens à » y venir ? Etois-je donc le seul qui s'en fût absenté, & ne vous » y êtes-vous pas souvent trouvés en moindre nombre ? Etoit-il » question de choses qui obligeassent d'y rassembler jusqu'aux » malades ? Ne diroit-on pas qu'Annibal étoit à nos portes, ou » qu'on devoit régler les conditions de la paix de Pyrrhus, comme quand Appius aveugle & décrépit s'y fit apporter ? Rien » moins que cela, nous étions appellés pour décerner des supplications ; cas auquel les membres de cette Compagnie ne sont » pas reputés absens, où l'on n'encourt point la peine de l'amende, où l'on ne vient ainsi qu'aux délibérations pour le triomphe, » que par considération pour ceux à qui l'on veut faire plaisir ; » & où enfin l'assistance est si peu de rigueur pour les Consulaires, » que de simples Sénateurs sont presque les maîtres de s'en dispenser. L'usage en cela m'étant parfaitement connu, fatigué » comme je l'étois & ne prenant nul intérêt au sujet de la convocation, j'en fis prévenir le Consul par pure politesse. Il répondit

» pondit en votre présence, qu'il viendroit me chercher lui-même à la tête d'ouvriers qui détruiroient ma maison. Il n'y » avoit pas là de quoi se mettre si fort en colére, & c'est pousser les choses bien au-delà des bornes. Car de quel crime m'étois-je rendu coupable pour l'autoriser à dire en plein Sénat, » qu'il feroit abattre par les ouvriers publics cette maison construite des deniers publics en vertu d'un Sénatusconsulte ? A » t-on jamais fait payer si cher à un Sénateur une faute même » plus considérable ? Qu'a-t-il à craindre de plus que la perte de » son gage ou une légére amende ? Si Antoine avoit pu prévoir » de quelle opinion je devois être, il auroit certainement bien » modéré sa pétulance.

» En effet, Péres conscrits, pensez-vous que j'eusse été d'un » avis, que vous n'avez suivi qu'à regret, de joindre des festins funébres à des supplications ? D'introduire dans nos cérémonies sacrées une profanation qui ne peut être expiée ? De » décerner les honeurs divins à un homme mort ? & je ne demande pas à quel homme. Quand ç'auroit été L. Brutus qui délivra » la République de la domination des Rois & qui a produit un » rejetton lequel à son exemple s'est armé du même courage » & dressé à la même action environ 500 ans après lui, je » n'aurois jamais consenti à ce mélange sacrilége. Non je n'aurois jamais donné ma voix pour faire ordonner des festins en » même tems que des priéres publiques à quelqu'un dont on » pourroit encore montrer le tombeau : & mon sentiment auroit » été tel que, si la République avoit été affligée de quelque fléau, » s'il fut survenu guerre, mortalité ou famine, j'aurois pu me » défendre de les lui avoit attirées.

Cet endroit est extrêmement fort contre le Sénat entier, & plus particuliérement contre les Consulaires ; parmi lesquels il dit en propres termes, qu'il n'y avoit eu que le seul Cæsoninus qui eût paru digne de sa place & que tous les autres, le reste du Sénat à plus forte raison, n'avoient osé le suivre ni de la voix ni même du geste. C'est sur cela qu'il leur fait honte de leur servitude volontaire ; qu'il leur demande si le Peuple Romain les a comblés de biens & d'honeurs, s'il les a placés à la tête du Conseil public, pour abandonner aussi lâchement la République.

» C'est pourquoi, ajoûte-t-il, je rends premiérement graces » à Cæsoninus, & je les lui rends de tout mon cœur ; de ce qu'il

» ne s'est point renfermé dans cette pensée, que son avis tout » seul ne produiroit rien, & de ce que portant ses vues plus » loin il a eu le courage de faire son devoir. En cela il fait assés entendre qu'il lui auroit servi de second, s'il avoit pu venir ce jour-là au Sénat; protestant que, tant que l'entrée lui en seroit ouverte, il y soûtiendroit l'honeur de son état au péril de sa vie.

C'est ici proprement qu'il entre en matiére, par la déclaration qu'il fait de vouloir qu'on s'en tienne aux actes de César; moins à cause de ce qu'ils valoient en eux-mêmes, que parce que, dans la situation où étoient les affaires, la paix & la tranquillité publiques en dépendoient. Mais, en restraignant ces actes aux loix & aux réglemens revêtus d'une certaine forme; il fait voir, que par les changemens qu'Antoine y avoit apporté ce n'étoient plus les loix du Dictateur, mais celles de ce Consul qu'on suivoit: & c'est contre cet abus qu'il s'éléve dans cette seconde partie; de maniére pourtant que, sans porter ses plaintes jusqu'à l'invective, il revient dans la troisiéme, d'abord à Dolabella qui présidoit ce jour-là au Sénat, & ensuite à Antoine luimême, pour rappeller à leur mémoire ce qu'ils avoient fait de bien séparément ou en commun, & pour les faire rentrer dans la voye dont ils étoient sortis. Rien n'est plus beau ni plus touchant que cette peroraison.

Antoine jetta feu & flammes sur le récit qui lui fut fait de la maniére hardie quoique mesurée, dont Cicéron avoit parlé dans cette séance: dès ce moment il lui fit dire qu'il renonçoit à son amitié; & après avoir indiqué une nouvelle Assemblée au 19, partit pour la campagne, à intention d'y préparer sa réponse. Il y demeura 17 jours, pendant lesquels il la composa & s'exerça à la prononcer.

Le jour venu, il arriva à la tête d'un bataillon quarré qu'il posta aux environs du Temple de la Concorde; & là, il vomit plûtôt qu'il ne prononça une Harangue remplie d'injures toutes plus atroces les unes que les autres contre notre Consulaire.

Celui-ci avoit voulu se trouver au Sénat, où il avoit été invité comme les autres: mais ses amis, persuadés qu'Antoine ne cherchoit qu'un prétexte pour faire main-basse sur la Compagnie & qu'on commenceroit le carnage par lui, le détournérent autant pour leur intérêt propre que pour le sien d'y aller.

XXV. Nous avons dans la 2e. Philippique de quoi dédommager

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

notre curiosité de la scène, que Cicéron nous auroit donnée s'il avoit affronté le péril; puisque, de quelque manière qu'il eût repoussé le torrent de grossiéretés auxquelles il devoit s'attendre, il n'y auroit jamais répondu avec tant d'ordre, de justesse & d'éloquence qu'il le fait dans ce discours, qu'il composa à peu près dans le même tems & qu'il ne rendit public que quelques mois après. Je craindrois d'affoiblir l'opinion qu'on a de cette admirable piéce, que d'en détacher le moindre morceau. Quelque belle qu'elle soit dans toutes ses parties, elle l'est encore plus dans son tout: & puis, que ne perdroit pas notre Orateur dans une traduction, quand elle seroit telle que je ne la puis faire & que je sens seulement qu'elle pourroit être? C'est assés de dire qu'il répond en détail & par le menu à toutes les imputations & qu'il n'en reléve pas une qui ne retombe à plomb sur ce fougueux adversaire; qu'après s'être ainsi défendu de toutes ses calomnies, il revient plus sain & plus frais à la charge & qu'il l'atterre sous les coups qu'il lui porte.

Si jamais Cicéron eut sujet d'écouter les propositions qu'Auguste lui faisoit faire, ce dût être alors, qu'ils avoient l'un & l'autre chacun de son côté d'égales raisons de se rechercher réciproquement & de se liguer contre cet ennemi déclaré, avec qui ils alloient être tous deux en guerre ouverte.

Auguste, quoique ses forces & son crédit s'accrussent chaque jour, n'avoit point encore de qualité pour agir offensivement contre un Magistrat revêtu de l'autorité publique; il n'en pouvoit recevoir que du Sénat, ni en obtenir que par l'entremise de notre Consulaire.

Ne pouvant donc encore l'attaquer de front, il avoit essayé de s'en défaire par une autre voye qui ne lui avoit réussi qu'en ce qu'Antoine, ayant surpris les assassins dans sa propre maison, n'avoit osé s'en plaindre dans les formes, tant il se sentoit haï; & qu'il fut encore obligé d'essuyer la honte du bruit qui se répandit, que c'étoit lui-même qui avoit inventé cette fable pour en prendre occasion d'envahir les biens de ce jeune homme. Cependant le fait passoit pour certain parmi les plus honêtes gens de Rome; & ce qu'il y avoit de pis pour le Consul, c'est qu'ils y donnoient leur approbation.

Cicéron lui-même n'en étoit que plus favorablement prévenu pour Auguste; mais, avant que de se lier avec lui ou de lui pro-

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Consi. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

mettre ses services, il vouloit tout au moins s'assûrer de ses intentions & savoir de lui comment il prétendoit en user avec Brutus & les autres Conjurés; & sur ce point il y avoit des difficultés insurmontables qu'ils savoient aussi-bien l'un que l'autre.

XXVI. Cependant Antoine partit pour Brindes le 9e. d'Octobre, se proposant d'attirer à lui les quatre ou cinq Légions de Macédoine qui venoient d'y débarquer & de les amener avec lui à Rome: mais il fut trompé dans son attente, & de ces Légions il n'y en eut qu'une qui voulut de son argent; les trois autres refusérent même de l'entendre, lorsqu'il se présenta pour les haranguer.

La vengeance qu'il en tira fut terrible & ne les lui ramena pas: il en manda les Centurions dans la maison de son hôte, & il les fit tous massacrer devant lui jusqu'au dernier. Mais elles ne furent perdues que pour lui: un Auguste sut bien les retrouvrer.

Il revint à Rome avec la seule Légion ditte des *Alouettes*, vers le milieu du mois de Novembre. Ainsi ce ne peut être que par ironie que Cicéron, dans quelqu'une de ses lettres, le comparoit à César pour la diligence: Antoine marchoit avec plus d'attirail; & il est certain qu'au moins sa femme Fulvie l'avoit accompagné, puisque cette barbare exécution s'étoit faitte en sa présence.

Avant son voyage de Brindes il avoit fait élever une statue à César avec une inscription, où il lui donnoit les titres de pére & de bienfaicteur commun: « afin, disoit Cicéron en » mandant cette nouvelle à Cassius, qu'on juge que vous n'avez » pas été seulement des meurtriers, mais des parricides; & » moi-même, ajoûtoit-il, ne suis-je pas compris dans cette ac» cusation, par l'honeur qu'il me fait de publier que j'ai été le » chef de votre magnifique entreprise? Eh, plût aux Dieux » que je l'eusse été! nous n'aurions aujourd'hui rien à craindre de » sa part.

Il avoit encore, dans une harangue prononcée devant le Peuple le 2e. d'Octobre, traité les Conjurés de traîtres, & dit de notre Consulaire qu'ils n'avoient rien fait que par son conseil.

Mais si par l'érection de cette statue & par ces discours vagues

il avoit prétendu calmer les murmures du bas peuple & des Vétérans sur sa lenteur à venger la mort de César, il s'y étoit pris trop tard. Ils étoient revenus il y avoit long-tems de l'opinion qu'ils avoient conçue de lui sur ses promesses: ensorte que ne pouvant plus passer dans leur esprit que comme un ami perfide, il devoit s'attendre à ce qui lui arriva; c'est que, dans l'intervalle du tems qu'il mit à aller à Brindes, les Vétérans répandus dans les Colonies se déclarérent pour son jeune Rival qui s'y étoit transporté en personne, & qu'il n'en étoit pas encore revenu, qu'une de ces Légions de Macédoine sur laquelle il avoit compté prit le même parti.

La nouvelle en vint à Cicéron par Auguste lui-même qui la lui écrivit. « J'ai reçu, mandoit-il à Atticus, le premier de » de Novembre au soir une lettre d'Octavianus : il roulle de » grands desseins dans sa tête, il a engagé tous les Vétérans » qui sont à Casilinum & à Calatia. Cela n'est pas étonnant, il » donne à chacun 500 deniers, il va parcourir les autres Colo- » nies. Je vois où cela tend, il voudroit qu'on déclarât la guer- » re à Antoine & qu'on lui donnât le commandement : ainsi je » ne doute pas que dans très peu de jours nous ne soyons obli- » gés de prendre les armes : reste à savoir de quel côté nous nous » rangerons, son nom & son âge me font également trembler. » Il débute par me demander une conférence secrette à Capoue » ou aux environs ; il faut être bien enfant pour pouvoir s'ima- » giner que cela puisse se faire en secret : je lui ai fait réponse, » pour lui apprendre, que ce qu'il proposoit n'étoit ni nécessaire » ni possible. Le porteur de sa lettre étoit un certain Cæcina de » Volterre, l'un de ses amis, qui m'a informé, qu'Antoine reve- » noit à Rome avec la Légion des Alouettes, qu'il mettoit les » Villes municipales à contribution & qu'il marchoit en ordre » de bataille. Il m'a fait demander aussi si j'étois d'avis qu'il se » rendît à Rome avec ses 3000 Vétérans, ou s'il se tiendroit à » Capoue pour fermer le passage à Antoine, ou enfin s'il iroit » au-devant des trois Légions de Macédoine qui ont pris leur » chemin le long les bords de la Mer Adriatique & desquelles il » compte de se rendre maître.

» Que vous dirai-je ! il tranche déja du chef, & il agit com- » me s'il ne croyoit pas que nous puissions lui manquer. Pour » moi, je lui ai conseillé d'aller à Rome ; car il me semble qu'il » aura pour lui le menu Peuple & même les gens du bon Parti,

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Consl. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

» s'ils peuvent prendre confiance en lui. Où êtes-vous, Brutus, » que vous perdez une belle occasion !

Je ne sais à quelle campagne Cicéron avoit été depuis le commencement de Septembre, ni où il étoit lorsqu'il écrivoit ceci ; car il ne le dit pas, & il paroît qu'il attendoit ses équipages qui étoient demeurés à Anagnia au païis des Herniques, où nous ne lui connoissons point de maison.

Par deux autres lettres qu'il reçut coup sur coup, le même Auguste le prioit de revenir au plûtôt à Rome ; en l'assurant, qu'il ne vouloit se conduire que par ses avis & agir que de concert avec le Sénat. « En un mot, disoit notre Consulaire, il me » presse, mais je ne me hâte pas, je ne me fie point à sa jeu- » nesse, j'ignore ses vues, & je ne veux rien résoudre sans votre » ami Pansa ; par-dessus cela, je crains qu'Antoine ne soit le » plus fort, & je ne suis nullement disposé à m'éloigner de la » Mer.

Il ajoûte, que Varron n'approuvoit point les projets de ce jeune homme, mais qu'il ne pensoit pas tout-à-fait comme Varron ; parce que, disoit-il, il avoit de bonnes troupes, qu'elles grossissoient à chaque instant, & qu'il pourroit les joindre à celles de D. Brutus.

Depuis que Cicéron, en se détournant du grand chemin pour éviter la rencontre d'Antoine, se fut rendu à Arpinum, Auguste ne cessa point de le solliciter par de nouvelles lettres, à venir au moins le joindre à Capoue, où il étoit vers le milieu de Novembre, à se mettre à la tête des affaires, & à sauver une seconde fois la République; lui faisant entendre, qu'aussi-tôt qu'ils se seroient abouchés, il marcheroit en forces à Rome.

Mais Cicéron n'étoit encore tout au plus qu'ébranlé : & si d'un côté il trouvoit dans ce jeune homme de la vigueur ; il considéroit de l'autre, qu'il étoit d'un âge où tout paroît possible, & que parlant d'assembler le Sénat il ne prévoyoit ni les difficultés de cette convocation ni les inconvéniens de voir prendre à cette Compagnie des résolutions très contraires à ses vues. Il auroit mieux aimé qu'il se fût réservé pour l'assemblée du premier de Janvier, où les affaires pourroient d'elles-mêmes prendre une autre face ; parce qu'Antoine, dessaisi de l'autorité publique, la déposeroit nécessairement entre les mains des nouveaux Consuls. Au reste il supposoit lui-même que les choses pourroient se tenir dans l'équilibre jusques-là ; & il ne pensoit pas que, si Auguste

montroit tant d'ardeur à se faire donner une qualité, Antoine n'en avoit pas moins à s'assûrer de son Gouvernement ; & qu'ainsi, les premiéres hostilités, de quelque part qu'elles vinssent, seroient immédiatement après suivies d'une guerre générale.

XXVII. Le retour du Consul à Rome fut marqué par la publication de deux Edits, aussi mal tournés qu'injurieux ; dont le premier étoit pour indiquer une Assemblée du Sénat au 24ᵉ. de Novembre ; le second, pour défendre aux Tribuns L. Cassius frére de C. à D. Carfulenus & à Ti. Canutius d'y entrer ou d'en approcher, à peine de mort.

Ces Edits n'étoient, comme je crois, dans leur origine, que de simples avertissemens au public & tout au plus des notifications d'ordres ou de défenses : & comme ils tiroient leur force du degré d'autorité qu'avoit le Magistrat sous le nom duquel ils paroissoient ou des loix elles mêmes, ils étoient éxécutoires par provision. Ils étoient dressés avec beaucoup de précision ; & ils ne devoient contenir rien d'étranger au sujet qui les avoit fait rendre ; mais il y avoit déja long-tems qu'à cet égard on étoit sorti de la régle : & Bibulus, qui pendant presque toute l'année 694 n'avoit pu éxercer d'autre acte de jurisdiction, ayant mêlé dans les siens toute l'amertume de son ressentiment contre César, l'empressement qu'on avoit eu à les lire & les applaudissemens qu'on y avoit donnés servirent d'éxemple à ses successeurs qui en abusérent avec beaucoup plus de licence contre tous ceux à qui ils en vouloient. Ainsi ce n'étoit plus les personalités qui choquoient dans ces Edits ; ce n'étoit que les calomnies outrées & les qualifications extravagantes ; comme de vouloir faire passer Auguste, fils d'un Prétorien d'une famille distinguée, pour un homme de néant, & de le désigner par le nom de Spartacus.

Mais que vouloit dire Antoine, ou quel pouvoit être son dessein, quand il finissoit un de ces libelles par ces mots ? *Si quelqu'un prétend s'absenter, on pourra le reconnoître à cette marque pour l'auteur de ma mort & des conseils les plus pernicieux.* Etoit-ce pour obliger Cicéron de venir à cette Assemblée, ou pour l'en empêcher ? c'est ce que lui-même n'a pas voulu approfondir : il s'est contenté de se moquer de cette formule comminatoire & de montrer qu'il n'en auroit pas craint l'effet.

Antoine avoit résolu de faire déclarer dans cette séance Auguste ennemi de la Patrie : mais comme il ne pouvoit espérer

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

d'y réussir ni par son autorité ni par son éloquence, & que les autres moyens qu'il vouloit y employer n'étoient pas prêts, il n'y eut point d'assemblée le 24, elle fut remise au 28 & indiquée au Capitole.

Ce jour étoit un de ceux qu'on réputoit funestes, & qu'un Consul plus religieux qu'Antoine auroit évité. Cette considération n'empêcha pas qu'un grand nombre de Sénateurs n'y vinssent sur les invitations particuliéres qu'il leur avoit fait faire : parmi eux, Cicéron en comptoit plusieurs d'une très grande considération qui n'eurent pas assés d'égard à leur propre dignité : » Car, dit-il, dans les circonstances d'un pareil jour, du sujet » de la délibération, & de l'invitation particuliére d'un Consul » tel qu'Antoine, il étoit honteux à un Sénateur quel qu'il fût de » ne rien craindre. Il n'osa cependant proférer le nom de César » (Auguste) devant ces Messieurs, quoiqu'il eût minuté son rap- » port & qu'un Consulaire d'entre eux eût à la main son opi- » nion en écrit : sur cela je vous demande, si un Consul si ti- » mide ne se juge pas lui-même plus ennemi de la Patrie que » celui qui s'est armé contre lui ? Car il faloit de toute nécessi- » té que l'un ou l'autre le fût, & il n'étoit pas possible de por- » ter un autre jugement de deux Chefs de Partis contraires. Si » César l'étoit, quelles raisons pouvoit avoir le Consul de ne le » pas dénoncer au Sénat ? si au contraire il n'y a pas eu lieu » de le déclarer tel, comment son Antagoniste, après le silence » qu'il a gardé, nous prouvera-t-il qu'il ne s'est pas avoué cou- » pable de l'être ? Comment ! il a eu l'audace de l'appeller Sparta- » cus dans ses Edits, & il n'ose pas même dire de lui dans le Sénat » que c'est un malhonête-homme ?

Non-seulement il ne dit rien de semblable, il n'en fut pas question : il ne fit rapport que d'une demande de supplications en faveur de Lepidus, sur laquelle il n'y eut ni ne pouvoit y avoir de partage dans les avis ; encore fut-il heureux d'avoir cette proposition à faire, puisque sans cela il auroit paru qu'il avoit convoqué le Sénat sans cause. C'est que depuis cette derniére convocation il avoit eu avis que la 4e. Légion s'étoit rendue à Auguste : & qu'il en fut si frappé, qu'il perdit le courage & la tête.

Il employa le reste de la journée à disposer en faveur de ses amis ou de ceux qui paroissoient l'être, des Gouvernemens de Provinces ou des autres postes principaux. Je n'entre point dans la discussion de la maniére dont cela se fit, qui ne pouvoit être

être qu'abusive & irréguliére dans tous les sens.

Il partit le lendemain ; revêtu de la cotte d'armes, selon l'usage pratiqué par les Magistrats qui se rendoient à quelque expédition de la derniére importance. Mais il ne retint que cela du cérémonial ; & il en retrancha tout ce qui pouvoit attirer sur lui les regards d'un Peuple qui le détestoit & qui ne pensoit pas même qu'il dût prendre le chemin de la Cisalpine, dont il ne lui avoit donné le commandement qu'à son très grand regret.

D. Brutus tenoit cette Province, & son année n'étoit pas encore finie : quand même elle l'auroit été, il s'étoit mis en état de la conserver ; & il étoit trop bien averti & trop sur ses gardes pour être surpris.

XXVIII. Antoine en sortant de Rome se transporta d'abord à Albe, pour tâcher de ramener à lui les Légions (apparemment celles dont il avoit fait égorger les Officiers) mais n'ayant pu parvenir à s'en faire écouter, il revint à Tibur, où il avoit laissé celles qui s'étoient tournées de son côté. Il les harangua & leur fit prêter serment, qu'elles ne l'abandonneroient pas, & il les conduisit à Ariminum ; dans l'espérance que D. Brutus, le voyant si bien accompagné, aimeroit mieux lui remettre le commandement de bonne grace que de s'exposer à le lui disputer.

Ils avoient été amis du vivant de César : & s'ils ne pouvoient plus l'être depuis qu'il s'étoit fait donner sa Province ; il ne laissoit pas de se flatter que Brutus devant encore plus haïr Auguste que lui, ne se refuseroit pas à des expédiens tels qu'il pouvoit lui en proposer. Ainsi il ne débuta point avec lui en ennemi, en quoi il fit très mal : car on a prétendu que, s'il l'avoit attaqué brusquement dans son camp, il auroit pu s'en rendre maître; au lieu qu'en introduisant par ruses ses troupes dans les Villes, il lui donna occasion de se renfermer avec les siennes dans Modéne & d'y attendre les ordres & les secours du Sénat. Pendant ce téms-là D. Brutus fit notifier à Antoine & publier par un Edit, qu'il retiendroit sa Province dans l'obéissance du Sénat & Peuple romain.

Cette nouvelle fut très agréablement reçue à Rome, où Cicéron ne revint que dix jours après qu'Antoine en étoit sorti ; marque certaine qu'il avoit suivi le conseil d'Atticus, qui lui avoit mandé de se tenir caché dans quelque lieu éloigné s'il vouloit échapper au péril qui le menaçoit.

La premiére chose qu'il fit en y arrivant, dans l'absence des premiers Magistrats (car Dolabella étoit déja parti pour

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

pour la Syrie) fut d'aller visiter les Consuls désignés ; dont l'un, Hirtius, étoit malade : ainsi il n'y avoit que Pansa avec qui il pût conférer sur l'état présent des affaires. Mais comme ils ne pouvoient rien tout seuls & que D. Brutus, bien qu'il n'eût pas attendu les ordres du Sénat pour s'opposer à Antoine & pour faire contre lui des levées dans sa Province, avoit besoin d'être avoué & secouru de nouvelles troupes ; Auguste agit si efficacement auprès des Tribuns, qu'il les engagea à prendre sur eux de convoquer le Sénat, ce qui n'étoit pas sans exemple. Et ce qui me fait dire que ce fut lui ; c'est qu'outre qu'il étoit très bien conseillé, il étoit le plus interressé à cette Assemblée qui fut effectivement indiquée au 19e. de Décembre. Qu'il fût très bien conseillé, c'est de quoi le succès de toutes ses démarches nous doit répondre : & à l'égard de l'intérêt ; il ne pouvoit être plus grand, puisqu'il n'étoit pas possible qu'il eût une plus belle occasion d'offrir ses services & de les faire agréer à des conditions avantageuses.

Il ne s'agissoit que de persuader à Cicéron ; non que la République entiére & lui-même devoient pour leur propre salut accepter les secours qu'il leur présentoit (ils en avoient déja éprouvé l'utilité) mais qu'ils ne pouvoient, en approuvant ses démarches précédentes, se dispenser de le nommer Commandant général dans cette guerre : sur cela notre Orateur hésitoit encore, dans l'incertitude où il étoit de ses dispositions par rapport aux Conjurés, dont il n'avoit que des gages très équivoques. Ainsi il auroit fort souhaité que D. Brutus eût pu se passer de ces secours, & par cette raison il lui écrivoit dans les termes les plus énergiques ; que la volonté du Sénat, qui lui étoit connue, devoit lui tenir lieu d'ordres plus exprès ou plus précis, sachant comme il savoit que la crainte seule empêchoit la Compagnie de lui en donner. Il le conjuroit donc avec les plus vives instances de ne pas attendre pour conserver la République que ce premiers Corp qui n'étoit pas encore en liberté, lui expliquât plus clairement ses intentions : parce qu'autrement il se condamneroit lui-même, lui qui l'avoit déja délivrée sans y être autorisé par le Conseil public ; qu'il condamneroit le jeune César, qui de son mouvement particulier en avoit épousé la cause ; & qu'il condamneroit enfin la Légion de Mars, la 4e. Légion, & tant d'autres braves Vétérans, qui, ne consultant que leur zèle pour elle, s'étoient séparés d'un Consul qu'ils avoient jugé ennemi de la Patrie.

Enfin Cicéron céda à la nécessité ; lorsqu'il se fut rendu certain que D. Brutus assiégé dans Modéne ne pourroit tenir long-

tems contre Antoine, s'il n'étoit puissamment & promptement secouru. Sachant donc, qu'à cette Assemblée du 19e. de Novembre les Tribuns ne devoient proposer à la délibération des Péres que d'ordonner une garde pour la sûreté des Consuls & de ceux qui opineroient à la séance du premier de Janvier, où lui-même avoit cru jusques-là qu'il faloit remettre à prendre une résolution fixe sur toutes les parties du Gouvernement, il changea d'avis; & il vint au Sénat, pour donner à cette délibération une étendue beaucoup plus grande que celle à laquelle les Tribuns l'avoient restrainte.

Après qu'il eut, par une exposition sommaire du péril dont on étoit menacé de la part d'Antoine, fait sentir de quelle importance il étoit de pourvoir à la sûreté générale; il en établit les moyens sur les services que le jeune César avoit rendus en s'opposant aux fureurs de ce Consul, qui sans lui auroit à son retour de Brindes mis tout à feu & à sang. Il représenta ensuite tous ses excès &, dans la comparaison qu'il en fit avec ceux de Tarquin, il démontra; que la Tyrannie du premier étant plus supportable, on devoit moins à L. Brutus qui l'avoit étouffée qu'à Decimus qui en avoit arrêté le progrès en résistant à l'odieux personnage qui l'avoit fait renaître. Il n'oublia ni les Légions qui l'avoient abandonné ni les habitans de la Gaule cisalpine, dont l'activité avoit répondu à la vigilance de leur Gouverneur; & il conclut à ce que le Sénat confirmât par son autorité tout ce que le jeune César avoit fait ou faisoit de son seul mouvement, à ce qu'il approuvât avec éloge & promesse de récompense l'action des Légions qui s'étoient séparées d'Antoine pour défendre la République, à ce que D. Brutus & les Gaulois cisalpins fussent loués & remerciés de s'être fortifiés contre ce Consul & défendus contre son irruption, à ce qu'il fût dit que ceux qui tenoient les Provinces les garderoient aux termes de la Loi Julia, jusqu'à ce que le Sénat leur eût nommé des successeurs, & à ce qu'au premier jour il fût fait rapport de toutes ces choses par les nouveaux Consuls pour en être plus amplement ordonné: & le tout fut ainsi arrêté sur son avis.

Quand Cicéron n'auroit rien dit dans cette 3e. Philippique par rapport aux Consuls désignés, je ne pourrois me persuader qu'il eût négligé un article aussi essentiel que celui qui faisoit proprement le sujet de la convocation, n'eût-ce été qu'à cause de la confiance qu'il avoit reprise en eux. Mais apparamment

An. de R. DCCIX. de Cic. LXIII. Conss. C. Julius Cæsar V, M. Antonius.

qu'on avoit déja pris des mesures pour leur sûreté par un Sénatusconsulte rendu dans la même séance & d'un avis unanime, sans qu'il eût été besoin qu'il l'appuyât autrement que du bonnet, comme nous le disons : sans cela on pourroit croire qu'il ne pensoit pas mieux de ces Magistrats que son frére qui en parloit très mal, & cela n'est nullement vraisemblable.

Le lendemain Cicéron se présenta devant le Peuple pour l'informer du Sénatusconsulte de la veille, & pour l'encourager à entrer dans les justes motifs qui l'avoient fait rendre. Il n'eut pour cela qu'à les rapporter & à répéter les louanges d'Auguste, de D. Brutus, & des Légions, qui furent écoutées & reçues avec un silence qui ne fut interrompu que par les applaudissemens & les signes d'approbation qu'on lui donna. Il s'attacha principalement dans ce discours & il s'arrêta avec une sorte de complaisance à faire voir, que la Compagnie n'avoit décerné ni pu décerner des actions de graces à ceux que je viens de nommer, qu'elle n'eût jugé Antoine ennemi de la Patrie, & confirmé le jugement particulier que chacun de ceux-là & le Peuple lui-même en avoient porté, en commençant par Auguste qui n'étoit, dit-il, un enfant que par l'âge (car il est vrai qu'il ne faisoit que d'entrer dans sa 20e. année) quoiqu'il fût, ajoûte-t-il, une espéce de Divinité par ses actions. Il fit voir dans cette 4e. Philippique ; ainsi qu'il avoit déja fait dans la 3e. que si ce jeune homme n'avoit pas euune armée toute prête à opposer à Antoine à son retour de Brindes, celui-ci auroit assouvi dans un massacre général la rage qu'il avoit contre la République.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

I. Le premier jour de Janvier, ce jour tant attendu par Cicéron, étant enfin arrivé, les nouveaux Consuls assemblérent le Sénat dans le Capitole, c'est-à-dire, dans la même enceinte où, conformément aux engagemens qu'ils venoient de prendre par leur inauguration, ils ne devoient rien proposer qui ne fût au plus grand avantage de la République. Le dernier Sénatusconsulte leur en faisoit une Loi, & ils n'avoient point d'autre régle à suivre : mais ce Sénatusconsulte étoit plus l'ouvrage de Cicéron que le leur ; & bien qu'il ne pussent en désa-

vouer la disposition ni s'y soustraire, ils laissérent apparamment entrevoir dans l'éloge même qu'ils en firent en le rapportant, qu'ils souffrirent sans peine qu'on les éludât.

Cela ne fut plus douteux, depuis que Calenus eut parlé : car, que sa qualité de beau-pére de Pansa lui eût donné la prérogative sur tous les autres Consulaires, personne n'en eût été surpris ; mais que ces premiers Magistrats l'eussent déférée par cette seule raison au plus dévoué des partisans d'Antoine & au plus grand ennemi des Brutus, c'est ce qu'il ne sembloit pas qu'on dût craindre de ces deux disciples de Cicéron & ce qui dut ramener cet Orateur lui-même au préjugé qu'il en avoit d'abord formé.

Calenus fut d'avis qu'on députât vers Antoine, pour savoir de lui quelles étoient ses derniéres intentions.

Cicéron, à qui l'on demanda le sien immédiatement après, ne se déconcerta point ; & prenant l'air & le ton d'un homme content d'avoir atteint le terme où la liberté devoit renaître, il supposa les Consuls dans les sentimens les plus favorables à ses espérances. Les discours qu'ils avoient prononcés à l'ouverture de la séance lui en répondoient, leur disoit-il, & il trouvoit au surplus dans le courage & dans la fermeté des Péres de quoi se remettre du trouble où l'avoit jetté le premier Opinant.

Se retournant donc du côté de ceux-ci, il leur représenta que ce jour étoit vraîment celui où ils pouvoient montrer au Peuple ce qu'il avoit de ressources dans le Conseil public : Il les fit souvenir des louanges, des remerciemens & des honeurs qu'ils en avoient reçus le 19e. du mois de Décembre précédent : & il leur fit faire attention ; qu'après la résolution qu'ils avoient prise ce jour-là, il n'y avoit aucun milieu entre une paix honête & une guerre nécessaire. « Antoine, dit-il, veut-il serieusement la » paix ? Qu'il la demande, qu'il se rende suppliant ; il ne trou» vera personne plus disposé que moi à lui accorder ce qui sera » raisonable.

Entrant tout de suite en matiére ; il taxe la proposition, de députer vers un homme dont on avoit prononcé le jugement 13 jours auparavant, non pas seulement de légéreté, mais de folie : « Car premiérement, dit-il, vous avez loué les Chefs qui » ont pris sur eux de lui faire la guerre ; vous avez en second » lieu remercié les Vétérans qui, après avoir été établis dans

» les Colonies par Antoine lui-même, ont préféré la liberté du » Peuple Romain à ce bienfait. A quel propos ces éloges que » vous avez destinés à la Légion de Mars & à la 4e. Légion ? » Si elles ont abandonné leur Consul, elles méritoient d'être » blâmées ; & si c'est un ennemi public dont elles se sont sépa- » rées, jamais reconnoissance ne fut plus juste que la vôtre. Mais » quoi ! vous n'aviez pas encore des Consuls, lorsque vous avez » ordonné qu'au premier jour il seroit fait rapport des gra- » tifications & des honeurs dûs tant aux soldats qu'à leurs chefs : » aujourd'hui il vous plaît tout-à-la-fois d'assigner ces récompen- » ses à ceux qui ont pris les armes contre Antoine & d'envoyer » des Députés à ce dernier ! C'est donc pour faire dire à votre » honte que les Légions ont été plus conséquentes & plus hono- » rables dans leurs jugemens que vous ne l'avez été, puisqu'el- » les n'ont pas balancé à vous défendre contre lui, & que vous » vous relâchez jusqu'à traiter avec lui sans elles. Apprenez-moi, » si c'est là les encourager à votre service, ou les en dégoûter » pour toûjours.

Il souhaittoit dans cet endroit, que tous les Consulaires eussent opiné avant lui, parce qu'il auroit su que leur répondre. Mais un d'eux, selon lui, devoit proposer de faire donner à Antoine la Gaule transalpine que tenoit Plancus ; & il fait sentir d'avance, que cette proposition ne pouvoit partir que d'un boutefeu & d'un misérable à qui les liaisons du sang & de l'amitié étoient plus chéres que celles qu'un Citoyen a nécessairement avec la Patrie & qui de droit vont avant toutes les autres.

» De quoi s'agit-il au fond? De savoir, continuoit-il, s'il faut » laisser à Antoine le pouvoir d'opprimer la République, d'exter- » miner les honêtes-gens, de mettre la Ville au pillage, de par- » tager nos campagnes à ses brigands, & de réduire le Peuple » romain à l'esclavage, ou si l'on doit lier les mains à ce fu- » rieux.

Ce n'étoit pas assés de le dire, il faloit le prouver ; & c'est ce qu'il fait, par une longue énumération de toutes les entreprises de cet Ex-Consul, de toutes ses actions, de toutes ses paroles & de toutes ses pensées les plus secrettes.

Après l'avoir dégradé de toutes les qualités & l'avoir représenté pire qu'Annibal dans la façon de faire la guerre ; il demande, si c'est pour se conformer aux anciens usages ou par égard au Droit des gens qu'on lui envoyera des Députés : & il répond ; que, si

l'on charge ces Députés de lui faire des remontrances, il les méprisera ; & que, s'ils ont des ordres à lui porter, il leur refusera toute audience : « En un mot, dit-il, quelles que puissent » être leurs instructions, cette ardeur que vous remarquez dans » le Peuple romain se refroidira à leur nomination, & il ne » faudra que le mot de Députés pour consterner nos Villes » municipales. Je mets à part cet inconvénient qui est très » grand ; cette députation retardera les opérations de la guerre. » On a beau dire, comme cela me revient de quelques-uns, » qu'il n'y a qu'à faire partir ces Députés & cependant disposer » tous les préparatifs, je persiste à soûtenir que la seule idée de » députation abattra le courage de tout le monde & tirera la guerre » en longueur.

» Les plus grandes révolutions, Péres conscrits, dans quelques circonstances qu'elles arrivent, sur-tout dans celles de » la guerre, sont souvent l'effet des causes les plus légéres, & » plus particuliérement encore dans une guerre civile qui s'allume ou qui s'éteint en conséquence de l'opinion & quelquesfois sur une simple rumeur : on ne s'enquerra point de quels » ordres ces Députés sont porteurs ; il suffira qu'on sache » que nous les envoyons volontairement, pour qu'on croye que » nous avons peur.

Par ces considérations il conclut, qu'il ne doit pas même être question de députer, qu'il n'y a pas un moment à perdre pour en venir à l'éxécution, qu'il faut tout incontinent déclarer le tumulte, faire fermer les Tribunaux, endosser l'habit militaire, ordonner des levées dans la Ville, dans l'Italie & dans toute la Gaule sans nulle exception pour les Exempts : il assûre que le seul bruit d'une résolution si vigoureuse arrêtera l'impétueuse férocité de ce Gladiateur, qu'elle lui fera comprendre que c'est à la République entiére qu'il fait la guerre, & qu'il éprouvera ce que peuvent contre un furieux les forces réunies d'un Sénat qui agit de concert.

Cicéron lut immédiatement après un billet d'Antoine, qui avoit été intercepté ; par lequel il marquoit à un de ses amis, de choisir dans les héritages de qui il lui plairoit, ce qui étoit le plus à sa bienséance, parce qu'il le lui adjugeroit.

Sur cela, reprenant la suite de ses conclusions ; « J'estime » donc que, pour n'y pas revenir à plusieurs fois comme nous y » serions obligés, nous ne pouvons nous dispenser de confier

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.
» aux Consuls le soin de la République entiére, de leur re» commander de pourvoir à ses besoins & de prendre garde » qu'elle ne reçoive aucun dommage. J'estime de plus, qu'il » est à propos d'accorder l'amnistie à ceux qui étant dans l'Ar» mée d'Antoine, voudront s'en retirer avant le premier de Fé» vrier.

Passant de-là au Sénatusconsulte du 19, qui étoit proprement l'objet de la délibération, il proposa la forme que pouvoient avoir les Décrets qu'on devoit faire en exécution de celui-là. Ainsi, en suivant, par rapport à ceux qui devoient recevoir des témoignages de la satisfaction publique, l'ordre qu'on auroit suivi en leur demandant leur avis dans le Sénat; « le mien, con» tinua-t-il, est, qu'attendu que D. Brutus, Général & Consul » désigné, tient la Gaule en la puissance du Peuple, qu'il a levé » & mis sur pié une grande armée en très peu de tems, à l'aide » de cette Province qui s'est montré & qui se montre encore si » affectionnée, il soit dit, qu'il a bien & duement fait, & que » les grands services qu'il a rendus à la République dans cette » occurence sont & seront très agréables au Sénat & au Peuple » Romain; en foi de quoi le Sénat & le Peuple romain décla» rent, que D. Brutus Général & Consul désigné a secouru la » République dans les conjonctures les plus difficiles tant par ses » soins, sa prévoyance, son courage & son zèle personnels, que » par le concours de la Province de Gaule.

Pour appuyer cet avis, il ne manqua pas de faire sentir, de quelle importance il avoit été que Brutus s'opposât à Antoine; que, s'il ne l'avoit pas arrêté dans sa course, il auroit non-seulement dévasté la Cisalpine; mais que, pénétrant à travers les montagnes il se seroit porté jusqu'aux extrémités de l'autre Gaule, d'où il feroit revenu fondre avec une nuée de barbares sur Rome même.

Quoiqu'il ne paroisse pas que Lépidus dût être compris parmi les Chefs à qui le Sénat s'étoit obligé à donner des marques de sa reconnoissance; Cicéron, déterminé par des circonstances que l'éloignement des tems nous dérobe & peut-être par le seul motif de la neutralité que celui-là avoit gardée, le plaça au second rang de ceux qui devoient participer aux remerciemens de cette Compagnie & il en dressa pareillement le décret, en ajoûtant aux louanges, qu'il lui distribua assés gratuitement, une statue équestre.

Mais le plus remarquable & le plus digne d'attention de tous
ces

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

ces éloges est celui d'Auguste que notre Orateur fit en 3e. lieu & à la fin de ce discours, pour joindre aux plus belles couleurs qu'il y vouloit donner toute la force qu'il avoit coûtume de mettre dans ses peroraisons.

L'arrivée d'Antoine à Rome, à son retour de Brindes, fait le fond du tableau qu'il présente à son Auditoire. Il peint ce Consul, transporté de colére & de rage, prêt à entrer avec son Armée dans la Ville, dénuée de Chefs, dégarnie de troupes, n'ayant ni conseil public ni liberté, & où tout le monde voulant s'enfuir sans savoir ou ni de quel côté, touchoit au moment d'être sacrifié à la cruauté & à la fureur; lorsque cet admirable jeune homme, suscité par quelque divinité bienfaisante, en ferma le passage à cet implacable ennemi, au moyen des Vétérans qu'il avoit plûtôt rassemblés qu'on ne l'auroit soupçonné d'y avoir pensé.

La jeunesse de Pompée, dit Cicéron, avoit été très brillante: on lui avoit déféré les plus grands honeurs, & il les avoit bien mérités. Cependant qu'il trouve de différence à faire entre l'un & l'autre! Le premier, beaucoup plus âgé & mieux préparé, étoit suivi par des soldats qui l'avoient choisi pour leur chef; le second, plus jeune de plusieurs années, avoit fait reprendre les armes à des Vétérans que les fatigues de la guerre avoient retirés du service: Pompée avoit épousé la querelle de Sylla; querelle odieuse à bien des gens, & qui le devint encore davantage par la multitude des Proscrits & par la désolation des Villes Municipales: Auguste au contraire s'étoit attaché à une cause incomparablement plus agréable au Sénat, au Peuple, à toute l'Italie & aux Dieux mêmes. Celui-là s'étoit joint à Sylla victorieux & déja très puissant; celui-ci n'avoit eu personne à qui se lier, il avoit été le seul qui eût songé à se former un corps d'armée: l'un, avoit une pépiniére de soldats dans le Picenum; l'autre, n'en pouvoit espérer que parmi ceux qui étant par état amis d'Antoine le seroient encore plus de la liberté. Enfin Pompée avoit prêté des forces à Sylla pour établir sa domination, & ç'a été avec le secours d'Auguste que celle d'Antoine a été renversée.

» Mais comme j'espére, continue-t-il, qu'il donnera souvent occasion au Sénat & au Peuple de lui décerner des honneurs, je pense, qu'il suffira pour le tems présent d'arrêter; » qu'en considération des services que C. Cæsar fils de C. Pon-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

tife & faiſant les fonctions de Préteur a rendus & rend, en enrollant les Vétérans pour procurer la liberté de la République, en ſe mettant à la tête de la Légion de Mars & de la 4e. Légion pour la même cauſe, en allant comme Propréteur au ſecours de la Gaule, en mettant en ſa puiſſance & dans celle du Peuple Romain la Cavallerie, les Compagnies d'Archers, & les Eléphans, & enfin en ſubvenant de tout ſon pouvoir aux beſoins publics, le Sénat lui confirme les qualités de Pontiſe, de Propréteur & de Sénateur; qu'il conſent qu'il opine dans le rang des Préteurs & trouve bon que, dans le concours pour quelque charge ou dignité que ce ſoit, on ait le même égard à ſa demande qu'on l'auroit ſelon les Loix s'il avoit été Queſteur l'année précédente. . . . . .

» Et il ne faut pas même qu'on s'arrête à cette fauſſe crainte qu'affectent, dit-il, quelques-uns de ſes envieux, qu'il ne puiſſe ni ſe contenir ni ſe modérer dans ſes deſirs; & que, trop enflé par les honeurs qu'on lui décernera, il ne s'en prévale pour abuſer du pouvoir qui y eſt attaché. Il eſt, Meſſieurs, dans l'ordre de la Nature; que, quiconque a pris le goût de la véritable gloire & a ſenti l'avantage qu'il y a de paſſer dans l'eſprit du Sénat & du Peuple romain pour un Citoyen illuſtre & précieux à la République, ne trouve rien de comparable à cette gloire. Plût aux Dieux que Céſar (je parle de ſon pére) eût eu dans ſa jeuneſſe la même ambition de ſe faire aimer du Sénat & de tout ce qu'il y avoit de gens du bon parti. Malheureuſement il n'en tint pas aſſés de compte: & de-là vint qu'en ſe bornant à plaire à la Multitude, il perdit le fruit qu'il auroit pu ſe promettre de la ſublimité de ſon génie; & que s'étant interdit le retour vers eux, il chercha à s'élever au milieu d'un Peuple libre & plein de courage par des voyes qui l'ont conduit à ſa perte.

» Vous n'avez rien à craindre de ſemblable de la part de ſon fils, vous devez au contraire en attendre de plus grandes choſes; vous n'avez, dis-je, aucun lieu d'appréhender, qu'un homme, qui s'eſt porté de ſi bonne grace au ſecours de D. Brutus, ſe croye plus interreſſé à venger une perte domeſtique qu'à procurer le ſalut de ſa patrie. J'oſe donc, Péres conſcrits, vous engager ma foi, à vous, au Peuple Romain & à la République, choſe que je ne riſquerois jamais de faire volontairement de peur de paſſer pour téméraire: oui je promets, je

AN. de R. DCCX. de Cic. LXIV. CONSS C. VIBIUS PANSA, A. HIRTIUS.

» prens sur moi & je me rends caution, Messieurs, que le jeu-
» ne César sera toûjours un aussi bon Citoyen que nous le voyons
» aujourd'hui & que nous pouvons le désirer.

Enfin il stipula pour les soldats de son armée des récompenses en éxemptions de milice & en terres pour leur être distribuées sous les ordres des Consuls actuels.

Le Sénat ne rendit point d'Arrêt ce jour-là ; mais, ce qui dut remplir Cicéron d'espérances, c'est qu'il s'apperçut que la plûpart des membres de la Compagnie, à l'exception des Consulaires, ne pensoient pas autrement que lui sur la déclaration qui étoit à faire contre Antoine : & elle auroit infailliblement été ordonnée, si le lendemain & le jour suivant les Consuls eux-mêmes n'avoient reculé la décision jusqu'au 4e. jour, qu'un Tribun nommé Salvius s'opposa formellement à ce qu'on prît un parti si salutaire. Sur cela, on fut comme obligé de revenir à l'opinion de Calenus & des autres amis d'Antoine ; en la réformant néantmoins en telle sorte que les ordres dont les Députés seroient chargés devoient porter le caractére d'une véritable dénonciation de guerre plûtôt que d'une simple invitation à la paix : car il fut dit qu'Antoine seroit sommé de retirer ses troupes de devant Modène, de se désister de toutes hostilités tant contre un Consul désigné que contre les Habitans de la Gaule : il devoit aussi lui être fait défenses de lever des troupes, & injonction de se soûmettre au Sénat & au Peuple romain ; ce qui emportoit la menace d'être déclaré ennemi de la Patrie, s'il refusoit d'obéir. Le surplus des instructions regardoit uniquement D. Brutus & ses soldats.

On nomma pour Députés trois des plus anciens & des plus illustres Consulaires ; savoir, Ser. Sulpicius, Cæsoninus, & Philippus, qui se mirent aussi-tôt en chemin pour aller éxécuter leur commission.

La partie du Senatusconsulte du 19e. de Décembre qui concernoit les honeurs, ne fut pas sujette à tant de contradictions : & loin qu'on pensât à rien retrancher de ceux qu'on avoit destinés à Auguste, le même Philippus son beau-pére opina qu'on y ajoûteroit une statue ; l'autre Consulaire Sulpicius voulut qu'on abrégeât le terme qu'on lui avoit marqué pour demander les dignités, & un troisiéme nommé Servilius trouva ce terme encore trop long.

II. Le Peuple n'avoit peut-être jamais attendu avec plus d'impa-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

tience le résultat de cette Assemblée, ni ne s'étoit trouvé en plus grand nombre sur la place pour en être instruit. Déja le nom de Cicéron s'étoit fait entendre par deux cris différens: mais quelque flatté qu'il pût être de cette marque de confiance; il y avoit trop à rabattre des espérances qu'il leur avoit données, après les avoir pris lui-même, pour qu'il répondît à leursempr essemens aussi volontiers.

Au lieu donc de se présenter devant eux à la sortie du Sénat, comme il avoit fait le 19e. de Décembre, il se retiroit chés lui dans la contenance d'un homme fâché de n'avoir rien de bien agréable à leur apprendre; lorsqu'il fut arrêté au passage par le Tribun P. Apuleïus & conduit au lieu ordinaire d'où les Magistrats se faisoient entendre.

Il ne répéta point à cette Multitude avide de l'écouter, ce qu'elle savoit déja, il ne l'entretint pas même de ce qui avoit pu opérer un si grand changement dans les dispositions du Sénat; changement d'autant plus étonnant, qu'étant composé des mêmes personnes qui avoient formé la résolution du 19, il ne pouvoit venir que de l'influence des Consuls qui n'y avoient eu aucune part. Il étoit assés glorieux pour lui d'avoir alors, par la fermeté de son avis, imposé silence à la cabale d'Antoine, sans qu'il se mît en peine de faire connoître ceux par la connivence de qui elle venoit de reprendre le dessus. Des faits de cette nature ne sont jamais ignorés: les circonstances du présent étoient trop chagrinantes, pour qu'il en augmentât la tristesse par un récit qui n'auroit pu qu'en multiplier les sujets.

Se renfermant donc dans ce qui lui étoit personnel, il ne parla de ces Magistrats, qu'il traita même de très courageux & de très bons, que pour dire que le Sénatusconsulte du 19, rendu sur son avis, avoit été la cause du rapport qu'ils avoient fait le premier jour de l'an, de l'état où se trouvoient les affaires générales.

Mais comme s'il eût voulu éviter d'entrer dans le détail de ce qui s'étoit passé ce jour-là & les trois suivans, il ramène ses Auditeurs à cet autre jour (19e. de Décembre) où, dit-il, on avoit jetté » les fondemens de la liberté . . . jour fortuné qui, quand il auroit » été le dernier de ma vie, auroit suffi pour ma récompense, puis» que d'un commun accord & d'une voix unanime vous déclarâtes » tous que j'avois pour la seconde fois sauvé la République. En» couragé par un jugement si flatteur & si honorable, je me pré-

» sentai au Sénat le premier jour de l'année avec les sentimens qu'é» xigeoit de moi le personnage que vous m'aviez confié. Croyant » donc que la guerre impie que nous faisoit Antoine ne pou» voit souffrir de retardement, j'opinai à pousser avec la der» niére vigueur le plus audacieux de nos ennemis, lequel après » une infinité d'autres excès assiégeoit un Général du Peuple » romain dans la plus fidèle de ses Colonies; j'insistai sur la né» cessité de décerner le tumulte, de suspendre l'exercice de la » justice & du commerce, afin que le Sénat par ces signaux » donnât l'exemple d'une résistance plus prompte & plus entié» re. Cet avis s'est soûtenu pendant ces trois premiers jours avec » tant d'avantage, qu'avant qu'on se levât de place il me sem» bloit encore que tous alloient passer de mon côté. Hier, je ne » sais à propos de quoi, la Compagnie s'est relâchée de son ar» deur; du moins la pluralité a été de l'opinion qu'il faloit voir » ce que produiroit sur l'esprit d'Antoine la notification qui lui » seroit faitte de ses ordres & des vôtres.

» Je comprens, Romains, que ce n'est pas ainsi que vous » l'entendiez, & vous aviez raison: car à qui députons-nous? » est-ce à celui qui, après avoir dissipé les fonds publics, im» posé des Loix par force & contre les Auspices, mis en fuite le » Peuple, assiégé le Sénat, avoit prétendu amener des Légions » de Brindes pour nous exterminer tous? qui, abandonné d'elles, » s'est mis à la tête d'une troupe de voleurs pour se ruer sur la » Gaule? Qui tient Brutus bloqué? Qui a investi Modène? » Quel engagement de condition, de droit ou de députation » pourriez vous avoir pris avec un pareil gladiateur!

Si, pour affoiblir ou pour corriger l'impression que devoit faire sur le Peuple une démarche si indécente, l'Orateur veut bien convenir que le Sénat auroit pu faire quelque chose de pis; s'il avoue que la députation retient quelque ombre de l'autorité publique, il employe le reste de son discours à prouver qu'elle est totalement inutile, & cela, par des raisons tirées du caractére d'Antoine, qu'il traite ainsi que son frére Lucius, en termes, non-seulement plus durs & plus injurieux qu'il ne devoit se les permettre, mais qu'il n'étoit besoin pour convaincre son auditoire que celui-là ne déféreroit à aucun des ordres qui lui seroient intimés.

Ce 6e. discours & le précédent peuvent rappeller à mes Lecteurs le 2e. contre Catilina, où Cicéron tenoit le même langage

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Consi. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

& répondoit avec une assûrance toute pareille, que cet autre ennemi n'obéïroit point au Sénat; ils y retrouveront aussi les mêmes maximes, la même conduite, & un égal empressement à le faire déclarer ennemi de l'Etat. Ils observeront seulement cette différence, qu'alors, c'est-à-dire, vingt ans auparavant, notre Orateur étoit Consul, au lieu qu'au tems présent il n'avoit d'autre titre pour défendre la République que celui de Sénateur consulaire: mais le respect que les deux Ordres avoient pour lui ayant suppléé à ce défaut, l'activité de son zèle ne fut point retardée, & rien n'empêcha que dans tous les mouvemens qu'il se donna, il ne parût le premier & le plus grand des Magistrats & des Citoyens.

III. A peine les trois Députés étoient sortis de Rome, qu'Hirtius, l'un des Consuls, s'étoit mis en marche avec la Légion de Mars & la 4e. Légion.

Auguste n'avoit pas attendu à marcher contre Antoine, qu'il fut autorisé à le faire par un Sénatusconsulte: il avoit pris les devans avec le corps des Vétérans qu'il avoit formé dans les Colonies, & c'étoit Cicéron qui lui en avoit donné le conseil: car, non-seulement il le dit parti dès le 5e. discours où il fait son éloge, mais dans le décret qu'il avoit dressé pour lui, la Compagnie lui marquoit sa réconnoissance pour le présent comme pour l'avenir. Ils devoient unir leurs forces pour faire lever le siége de Modène, se joindre ensuite à D. Brutus, & tomber tous ensemble sur Antoine. Les levées qui d'un autre côté se faisoient à Rome & en Italie avec le plus grand succès étoient destinées à poursuivre l'ennemi ou à le couper dans sa retraite sous la conduite de Pansa. Cicéron le mandoit ainsi à D. Brutus, avec qui il n'étoit pas seulement en relation, mais encore avec Cornificius, avec Plancus & avec tous les autres Gouverneurs de Provinces qui s'adressoient à lui pour le conseil & pour les graces, & à qui il ne cessoit point d'inspirer l'ardeur dont il étoit embrasé pour le bien & l'honeur de sa chére République.

IV. Les Députés n'étoient pas encore arrivés devant Modène, que les amis d'Antoine, & plus particuliérement Calenus qui entretenoit avec lui une correspondance journaliére, faisoient distribuer parmi le Peuple les copies des Letres, & qu'ils en recevoient, & par lesquelles ils s'étoient fait mander les nouvelles les plus propres à persuader qu'il n'avoit que des vues pacifiques.

S'ils n'eussent usé de ce stratagème que pour donner le dé-

An de R. DCCX. de Cic. LXIV. Consl. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

menti à Cicéron, il auroit pu mépriser une si pitoyable vengeance & prendre patience jusqu'à ce qu'on eut été informé par les Députés de la réponse qui leur auroit été faitte : mais comme ces bruits, qui se répandoient de la Ville dans tous ses environs rendoient les levées beaucoup plus difficiles, & qu'ils pouvoient même prendre assés de faveur parmi plusieurs des membres du Sénat pour leur faire croire que notre Orateur se laissoit emporter à sa passion, il n'eut rien de plus pressé que de couper cours à cette imposture.

Ainsi dès la premiére fois que le Sénat fut assemblé, au lieu de répondre au Consul qui lui demandoit son sentiment sur le sujet proposé, il reprit celui dont il étoit uniquement occupé & qui lui paroissoit plus important que ce que les Consuls & les Tribuns avoient mis en discussion touchant la voye d'Appius, la monnoye, & les Lupercales.

Antoine, au dire de ses partisans, avoit déja fait sa réponse : il avoit demandé, selon les uns, qu'on congédiât toutes les Armées : selon les autres, il consentoit à se départir de son droit sur la Gaule cisalpine, pourvu qu'on lui accordât l'ultérieure ou même qu'on le rétablît dans son ancienne Province de Macédoine d'où son frére Caïus avoit été révoqué. Voilà ce que ses fidéles serviteurs appelloient des propositions raisonables & pleines de modération : voilà sur quoi, même en convenant de la présomption arrogante de leur Patron, ils donnoient le tort à notre Orateur d'avoir sonné l'allarme & levé le signal de la guerre.

Ces réponses, qu'on supposoit à Antoine, étoient de l'invention de Calenus & de quelques autres Consulaires, qu'il ne nomme pas plus que lui & qui n'en étoient pas moins reconnoissables. C'étoit précisément de ces gens dont l'espéce dans notre genre ne périra jamais par la précaution qu'ils prennent de se mettre toûjours du côté du plus fort, à qui par conséquent il importe peu du droit de la raison ou de la convenance pour être d'un avis plûtôt que d'un autre : ils ne s'estiment pas faits pour l'Etat, il semble au contraire que l'Etat soit fait pour eux, sur ce point ils sont toûjours décidés. Du tems de Cicéron on les appelloit populaires ; non que par penchant ou par choix ils eussent épousé les intérêts ou la défense du Peuple, mais d'autant qu'ils étoient peuple par la légéreté & la tournure de leur esprit.

» Ces gens-là, dit Cicéron, sont qualifiés & se qualifient eux-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» mêmes de Consulaires ; nom dont nul n'est digne que celui » qui en peut soûtenir l'honeur .... Vous Consulaires ? Vous » Sénateurs ? Vous Citoyens ? Pansa prendra ce que je vais dire » en la meilleure part .... mais, tout mon ami qu'il est, je ne » le regarderois pas comme Consul, s'il ne consacroit toutes ses » veilles tous ses soins & toutes ses pensées au salut de la Ré» publique.

Après cette excursion sur des Consulaires qui ne méritoient pas d'être traités avec plus de ménagement, & avec qui il ne pouvoit en garder aucun qu'il ne laissât subsister l'illusion qui avoit entraîné la plûpart des Péres à leur avis, il revient au sien en cette maniére.

» Ainsi moi, qui ai toûjours été le conseiller de la paix ; moi, » pour qui la paix, sur-tout entre les Citoyens, si désirable pour » tous les honêtes gens, l'a toûjours été plus encore que pour » eux .... moi, dis-je, qui en suis en quelque sorte le nour» risson, qui ne serois rien sans elle, puisque je lui dois tout ce » que je suis (Je tremble, Péres conscrits, à vous le dire : mais » je vous supplie d'excuser ma liberté en considération de mon » zèle pour votre gloire, s'il arrivoit que vos oreilles fussent » blessées, ou qu'il vous parût incroyable que Cicéron eût pu » proférer rien de sémblable) moi donc encore un coup (car » je ne saurois le répéter trop souvent, qui ai toûjours fait l'é» loge de la paix, qui l'ai toûjours conseillée) je ne veux point » qu'il y ait de paix entre vous & Antoine.

Les trois raisons qu'il en rend, qu'elle ne pourroit être que honteuse, que dangereuse, qu'insoûtenable, font le partage de ce 7e. discours, lequel ne différe guére que dans la forme des deux précédens ; si ce n'est qu'en s'y resserrant davantage, il donne une nouvelle force aux endroits qu'il pouvoit croire n'en avoir pas assés.

V. Les Députés ne revinrent à Rome que vers la fin de Février, ou même au commencement de Mars. La maladie & la mort de Sulpicius arrivée le propre jour qu'ils étoient entrés dans le camp d'Antoine avoit causé ce retard, & avoit laissé, suivant l'expression de Cicéron, la députation imparfaite. Mais il n'y avoit tout au plus matiére à les blâmer qu'en ce qu'ils n'avoient pas demandé de nouvelles instructions, que la perte de leur chef pouvoit rendre nécessaires.

Ils n'étoient pas à beaucoup près si excusables dans le reste : &

& de la façon dont ils éxécutérent leur commission, passa pour constant qu'ils auroient eu moins besoin de nouveaux documens que de docilité pour se conformer à ceux qu'ils avoient reçus. An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Si Cicéron, comme Appien le dit, les avoit dressés, il dut être doublement piqué du peu d'attention qu'ils y avoient fait: car non-seulement ils ne les avoient pas suivis à la lettre, mais il semble qu'ils eussent pris le contrepié de ses intentions ou plûtôt de celles du Sénat & du Peuple dont il n'avoit été que l'organe.

Nous ne savons, du compte qu'ils rendirent au Sénat de leur commission, que ce qu'on en peut recueillir dans la 8e. Philippique, que notre Orateur prononça le lendemain: mais quand il n'y auroit pour nous de certain que le seul fait de la continuation du siége & du redoublement des attaques en leur présence, c'en seroit assés pour les convaincre de prévarication dans leur ministére.

En effet, ou ils avoient notifié à Antoine les ordres dont ils étoient porteurs, & dont le premier & le principal étoit qu'il levât le siége de Modène & qu'il mît bas les armes, cas auquel ils auroient dû se retirer sur le refus qu'il avoit fait d'obéir; ou, transgressant ces mêmes ordres ils s'étoient rendus négociateurs & avoient hazardé des propositions que celui-là avoit rejettées, & dès-lors leur séjour dans son camp les avoit rendus criminels.

Cependant il n'y eut que Cicéron à leur en faire des reproches; & il les leur épargna d'autant moins, ainsi qu'aux autres Consulaires dont ils avoient pris l'esprit, qu'il ne pouvoit imputer qu'à eux le relâchement où le Sénat étoit tombé.

Car à peine cette Compagnie avoit-elle prononcé sur le rapport des Consuls qu'on déclareroit la guerre à Antoine, que ces mêmes Consulaires & les autres amis que ce Général avoit dans le Sénat s'élevérent contre la dureté de cette expression & qu'ils obligérent par leurs murmures & par leurs cris Pansa à mettre en délibération le choix d'un autre terme. Ce Magistrat y consentit après quelque résistance, & l'on substitua au mot *guerre* celui de *tumulte*.

Or cet adoucissement, si c'en étoit un, & la foiblesse que le Consul & les mieux intentionnés des Péres eurent de s'y prêter, ne pouvoit venir que des impressions de crainte que les Députés avoient prises dans l'armée ennemie & qu'ils leur avoient

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

communiquées, car ce n'étoit que par-là qu'ils pouvoient se justifier d'avoir excédé les bornes qui leur avoient été prescrittes.

Cicéron n'ayant pu parvenir à se faire écouter à la premiére audience qu'on donna au Députés, il avoit remis au lendemain à se plaindre d'eux & à'dire son sentiment surune conduite aussi déplorable que l'avoit été la leur. L'assemblée étoit indiquée pour fixer le délai de l'amnistie. Mais comme la petitesse de l'objet ne répondoit point à l'étendue de son zèle, il enusa dans ce 8e. discours comme il avoit fait dans le 7e. qu'il s'étoit contenté de finir par ces mots « Sur ce dont il s'agit, je suis de l'avis de » Servilius » & il le termina pareillement par dire, qu'il estimoit qu'on ne devoit donner terme à ceux qui avoient suivi Antoine que jusqu'au premier de Mars qui ne devoit pas être fort éloigné. Ainsi, sans se mettre autrement en peine d'opiner sur la question présente, voici comme il débuta.

» Il y eut, Pansa, dans la séance d'hier plus de confusion que » les espérances que vous nous aviez données de votre Consulat » ne nous en avoient fait craindre : il me parut que vous ne » soûteniez point avec votre fermeté ordinaire les efforts de gens » à qui vous n'avez pas coûtume de céder : car le Sénat ayant le » même courage qu'il a toûjours montré & tous ceux qui le » composent voyant qu'en effet il n'étoit question que de *guer-* » *re*, vous avez eu trop d'indulgence pour quelques-uns de » ceux qui ont voulu qu'on écartât ce mot : ainsi pour un mot » mot avis n'a point été suivi, & c'est vous qui en êtes la » cause.

Pour lui faire la honte toute entiére, il ajoûta, que L. Cæsar, avant que de conclure à adoucir le terme *guerre*, s'étoit excusé sur sa qualité d'oncle d'Antoine, & avoit dit qu'hors de cette circonstance il auroit embrassé un parti digne de lui & de la République : sur quoi il demanda à Pansa, comme aux Consulaires, s'ils étoient aussi les oncles de ce Général. Il leur fit sentir par l'explication du mot *tumulte*, qu'ils s'entendoient aussi mal en Grammaire qu'en Politique ; que le tumulte étoit pire que la guerre, parce qu'il peut y avoir guerre sans qu'il y ait tumulte, au lieu qu'il n'y a jamais eu de tumulte sans guerre, & que les éxemptions auxquelles on a égard en tems de guerre ne sont d'aucune considération pendant le tumulte.

» Mais, à la bonne heure qu'il ne vous plaise pas que ceci soit » appellé guerre ; sur quel fondement prétendons-nous que les

» Villes municipales & les Colonies ferment leurs portes à Antoine & que leurs soldats s'engagent volontairement & de bon cœur, sans qu'il soit besoin de les enroller de force ou de les contraindre par des amendes? Comment, dis-je, voulons-nous qu'elles puissent s'obliger à nous aider d'argent? Car si vous écartez le nom & l'idée de guerre, les Villes se croiront hors d'intérêt; & si nous traitons cette affaire avec tant de molesse, le Peuple romain lui-même qui la regardoit déja comme la sienne s'en détachera. Ne suffit-il donc pas pour constater une guerre que D. Brutus soit attaqué de vive force! que Modéne soit assiégée! que la Gaule soit livrée au pillage! S'il n'y a point de milieu entre la paix & la guerre & que vous appelliez ceci du nom de paix, apprenez-nous donc où vous avez envoyé avec une armée Hirtius, ce brave Consul qui n'a pas cru pouvoir différer jusqu'à ce qu'il fût rétabli de sa maladie pour voler à notre secours. César, tout jeune qu'il est, n'a point attendu vos ordres, de lui-même il s'est porté contre Antoine: il n'étoit pas encore tems que vous vous déclarassiez contre lui; mais il a compris que s'il eût manqué le moment de lui faire tête, vous ne l'auriez pas retrouvé.

» Ainsi donc, ces deux armées sont en pleine paix, & celui dont Hirtius vient de chasser la garnison de Claterna n'est pas notre ennemi! Celui-là n'est pas notre ennemi qui oppose la force des armes à un Consul actuel & qui tient renfermé un Consul désigné: Et cet endroit de la lettre du même Hirtius dont Pansa vient de nous donner la lecture (J'ai délogé la garnison & je me suis rendu maître de Claterna: j'ai mis la cavalerie en déroute: on est venu aux mains avec l'infanterie: il y en a eu de part & d'autre quelques-uns de tués) tout cela ne marque-t-il pas bien la paix, de même que ces levées ordonnées dans toute l'Italie sans nulle exception? Veut-on quelque chose de plus? demain nous endossons l'habit militaire & le Consul vient de nous dire qu'il descendra avec une escorte.

Notre Orateur ne s'en tint pas à prouver que c'étoit une guerre civile & la plus funeste de toutes: il fit entendre que les trois premiéres occasionées par les dissensions de Sylla & du Tribun Sulpicius, de Cinna & d'Octavius, de Marius & de Carbon avec le même Sylla, ne venoient que de la préférence que chacun d'eux disputoit pour un des deux Ordres de l'Etat contre l'autre, & qu'elles n'alloient point à la destruction de la

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

République ; qu'il n'avoit rien à dire de la derniére entre César & Pompée, qu'il en ignoroit l'origine, & qu'il en détestoit l'issue.

Que c'étoit ici la 5e. que par une espéce de fatalité elles étoient toutes arrivées de son tems : mais qu'il y avoit une différence notable à faire entre les quatre autres & celle-ci ; en ce qu'elles étoient nées de la discorde des Citoyens, au lieu que la guerre présente s'étoit élevée malgré l'accord & l'union qui régnoit entre eux.

» Tous, dit Cicéron, aspirent au même but, défendent la » même cause, & sont dans les mêmes sentimens ; quand je dis » tous, j'en excepte ceux que personne n'estime dignes de par- » ticiper au droit de cité : qu'est-ce qui fait donc entre Antoine » & nous le sujet de la guerre ! car nous ne faisons que défen- » dre les Temples des Dieux immortels, nos propres murailles, » nos maisons & le domicile du Peuple romain, nos Pénates, » nos autels, nos foyers, les sépulchres de nos ancêtres, nos » loix, nos jugemens, notre liberté, nos femmes, nos enfans, » en un mot notre Patrie : Antoine au contraire agit offensive- » ment, il ne prétend pas moins que de confondre & de ren- » verser toutes ces choses, que de livrer la République au sort » des armes, que de dissiper une partie de nos biens & de parta- » ger, l'autre à des parricides.

Après quelques réflexions sur la diversité de ces motifs, il adresse la parole à Calenus & le presse vivement sur son affectation à vanter la paix, lorsqu'il s'agit de repousser la servitude ; & à parler de la conservation des Citoyens, tandis qu'il n'avoit d'acception que pour les plus pernicieux & particuliérement pour Antoine. Passant ensuite aux autres Consulaires, parmi lesquels il proteste qu'il n'y en avoit aucun avec qui il n'eût quelques liaisons d'amitié plus ou moins grandes « Que la journée d'hier, » dit-il, nous fut honteuse, j'entens à tout ce que nous sommes » de Consulaires ! Quoi, proposer une nouvelle députation ! pen- » se-t-on qu'il veuille accorder une tréve ! ne se souvient-on plus » que sous les yeux du Consul (Hirtius) & des Députés il a » fait battre les murs de Modène, qu'il leur a fait voir la dispo- » sition de ses attaques, & que tant qu'ils ont été présens il n'a » pas donné le moindre relâche aux assiégés ? Nous lui député- » rons une seconde fois ! ce sera donc afin qu'au retour de ceux » à qui vous donnerez cette commission, vous ayez encore

» plus de peur de ses menaces que vous n'en avez!

» Lorsque contre mon avis on se détermina à lui envoyer les » premiers, je me consolois du moins dans l'espérance, que » quand méprisés & rejettés par Antoine ils seroient revenus & » qu'ils auroient rendu compte au Sénat du refus qu'il auroit fait » de se retirer de la Gaule, de lever le siége de Modène, & de » les faire conduire vers D. Brutus, le ressentiment & le dépit » agiroient assés puissamment sur nous pour nous exciter à secou- » rir ce dernier, d'armes de chevaux & d'hommes. Rien moins » que cela, nous n'avons jamais montré tant de mollesse que » depuis que nous n'avons pu douter de l'audace de la scélératesse » & de l'insolence insupportable d'Antoine.

» A propos de la lâcheté qu'avoient eu Cæsoninus & Philippus » de se charger de ses propositions, Dieux immortels! qu'est » devenu cette pratique si digne du courage de nos ancêtres? » C. Popilius envoyé vers le Roi Antiochus, après lui avoir » ordonné de la part du Sénat de se désister du siége d'Alé- » xandrie, jugeant par sa réponse qu'il ne cherchoit qu'à ga- » gner du tems, traça avec son bâton un cercle autour de ce » prince qui étoit debout & lui déclara qu'il ne partiroit point » d'auprès de lui pour la porter au Sénat qu'il ne lui eût dit avant » que de passer cette ligne ce qu'il avoit résolu de faire: celui- » là montroit dans sa personne le Sénat & la majesté de la Ré- » publique.

Cicéron reléve ensuite l'arrogance & le ridicule de ces propositions, à la honte de Cæsoninus & de Philippus qu'il excuse malignement, en faisant entendre qu'il n'avoit pas falu moins que cette complaisance pour leur faire obtenir d'Antoine qu'il n'oubliât pas qu'ils étoient des Députés & des Consulaires.

Il observe qu'on a traité avec plus de décence Varius Cotyla qui étoit revenu avec eux: & c'est à cette occasion qu'il se récrie sur la difficulté qu'il y a de représenter la premiére personne de l'Etat; attendu, dit-il, qu'il ne suffit pas d'en avoir les devoirs présens à l'esprit, mais qu'en les remplissant il faut encore ne rien faire qui blesse les yeux des Citoyens. « Recevoir » dans sa maison le Député des ennemis, l'admettre dans son ca- » binet, le reconduire, c'est agir en homme qui oublie sa dignité » à force de trop penser au péril.

La touche nous paroîtroit avec raison trop forte d'un particulier ordinaire à un Consul (car elle ne pouvoit tomber que sur

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Pansa) mais c'est Cicéron qui parle ; non comme un maître à son disciple, non comme un homme qui tire son autorité de son âge & de son expérience, tout cela ne justifieroit pas encore la liberté, mais comme celui sur qui rouloit en effet tout le fardeau des affaires publiques, que tous les Ordres regardoient comme leur Tuteur, comme leur Magistrat perpétuel, & comme le Consul de toutes les années, sans lequel depuis la mort de César il n'y auroit eu ni République ni Consulat.

Et c'est si bien dans ce sens qu'il prétend s'excuser, qu'il ajoûte : « Pour moi je ne saurois me persuader qu'il y ait des gens » capables d'une jalousie assés basse pour trouver mauvais que le » Sénat & le Peuple approuvent le zèle constant & infatigable d'un » Citoyen. C'est le devoir de tous tant que nous sommes ; & » c'étoit par-là que les Consulaires se distinguoient par-dessus » tous les autres, il n'y a pas encore long-tems : ils veilloient, » ils assistoient à tout ; & il n'étoit point de moment où ils ne » pensassent ne fissent ou ne dissent quelque chose pour le bien » public. Je me souviens, Péres conscrits, d'avoir vu pendant la » guerre Marsique Q. Scævola l'Augure donner audience à » tout le monde dès la pointe du jour, malgré son grand âge » & le mauvais état de sa santé : tant que cette guerre dura, per- » sonne ne le surprit au lit ; & quelque cassé, quelque infirme » qu'il fût, il étoit toûjours le premier venu au Sénat. Je souhai- » terois que ceux à qui il conviendroit de suivre un aussi bon » exemple, eussent premiérement le courage de l'imiter ; en se- » cond lieu, qu'ils ne portassent point envie au travail d'au- » trui.

» Car, après une servitude de six ans & plus longue que ne » l'est d'ordinaire celle d'Esclaves dont on est content ; quel- » les veilles, quelles sollicitudes, quels travaux nous pour- » roient sembler rudes, quand il s'agit de nous affranchir ? Ain- » si, quoique la coûtume autorise les Consulaires à garder leur » Toges tandis que toute la Ville est en sayes, j'ai résolu, Pé- » res conscrits, de ne pas me vêtir autrement que tous les au- » tres Citoyens dans un danger aussi pressant & aussi général. » Ce que nous sommes de Consulaires, nous ne payons pas assés » de nos personnes, pour que le Peuple romain vît de bon œil » ces distinctions ; sur-tout, lorsqu'il y en a parmi nous d'assés » timides pour paroître avoir oublié les obligations qu'ils lui ont » & d'autres assés ennemis du Gouvernement pour favoriser ou-

» vertement l'ennemi. Que ces derniers s'applaudissent s'ils veulent de la réception insultante qu'a fait Antoine à nos Députés, qu'ils ménagent tant qu'il leur plaira l'honneur du sien : ils » ont empêché qu'on lui interdît le retour vers son maître ; ils » avoient bien réformé mon avis sur l'accueil qu'il convenoit de » lui faire ! Je déférerai au leur, que Cotyla aille retrouver son » Chef, à condition qu'il ne remette jamais le pié dans Rome. » A l'égard des autres, s'ils reviennent de leur erreur & qu'ils » reconnoissent leur faute, j'estime qu'il faut leur accorder l'impunité & le pardon.

VI. Sulpicius étoit mort pendant le cours de la députation & par conséquent au service de la République. Il fut question dans le Sénat, des honeurs qu'on décerneroit à sa mémoire ; & il ne pouvoit y avoir de difficulté que dans le plus ou dans le moins, en quoi l'on se régloit sur l'usage : car, quant au droit, il étoit certain & fondé sur les Loix.

Pansa ayant donc de nouveau assemblé le Sénat pour délibérer sur ce sujet, il donna au défunt toutes les louanges que méritoit un homme aussi généralement aimé pour la facilité & la douceur de ses mœurs qu'estimé pour la profondeur de son savoir dans la jurisprudence. Sur son rapport, les premiers Opinans conclurent à ordonner, qu'il seroit fait à cet illustre Consulaire des funérailles publiques & qu'on lui éléveroit de plus une statue dans les Rostres. Cet avis, qui étoit prêt à passer à la pluralité, fut contredit par Servilius qui parloit immédiatement avant Cicéron : il prétendoit qu'on devoit retrancher cette statue, parce que Sulpicius n'avoit perdu la vie ni à la guerre ni par une mort violente. Jusques-là ce Consulaire avoit paru aussi modéré dans ses sentimens que dans sa conduite & l'on ne remarquoit rien en lui qui ne convînt à un homme de son rang ; mais Cicéron n'en avoit pas meilleure opinion de lui : ainsi ne pouvant regarder ce retranchement que comme l'effet de son orgueil qui lui faisoit souffrir à regret que Sulpicius fût traité plus honorablement que ne l'avoit été son pére qui étoit mort l'année précédente & à qui l'on n'avoit fait que des funérailles publiques ; Cicéron, dis-je, crut qu'il étoit de son honeur comme de celui de son ami mort, de combattre une exception aussi mal appliquée.

C'est ce qu'il fit & d'une maniére qui n'avoit rien d'offensant pour Servilius ; en faisant entendre, qu'il ne faloit pas s'at-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

tacher aux termes d'une loi dont le ſens étoit déterminé par l'uſage & s'expliquoit de lui-même dès qu'on remontoit à la cauſe ; & en montrant, que les Anciens n'avoient pas reſtraint les marques de la reconnoiſſance publique aux ſeuls Magiſtrats qui auroient péri à la guerre, mais qu'ils avoient voulu que tous ceux dont la guerre auroit occaſionné la mort jouiſſent de la même récompenſe. Les éxemples des quatre Ambaſſadeurs envoyés à Fidénes & tués par ordre de Tolumnius, de Cn. Octavius qui l'avoit été par un Leptinien & de pluſieurs autres qu'il cita ne permettoient pas de douter ſur cela de l'intention des Légiſlateurs : il ne s'agiſſoit que de prouver que Sulpicius étoit dans le cas, & cela n'étoit pas difficile ; car tout le monde ſavoit que lorſqu'il étoit parti il avoit déja reſſenti pluſieurs atteintes de la maladie dont il étoit mort, qu'il s'en étoit même fait une juſte raiſon pour refuſer la commiſſion, & qu'il ne l'avoit acceptée que pour obéir aux ordres précis du Sénat & aux vives exhortations du Conſul. Ce fut de-là que Cicéron prit le ſujet de l'éloge magnifique & touchant qu'il fit de ce digne Magiſtrat ; qui, ſoûtenu par l'eſpérance d'être utile à la République, avoit compté pour rien le ſacrifice que dès ce moment il lui avoit fait de ſa vie : &, en concluant, il propoſa ſelon ſa coûtume la forme du Sénatuſconſulte le plus honorable qui eût jamais été rendu en pareille occurence. En conſéquence la ſtatue fut élevée dans les Roſtres où elle ſubſiſtoit encore pluſieurs ſiécles après.

VII. Juſqu'ici je n'ai eu rien à dire de Brutus ni de Caſſius : car quelle idée aurois-je pu donner du premier qui, depuis qu'il s'étoit retiré à Athènes, n'avoit paru y être occupé que de la Philoſophie & des diſputes ſcholaſtiques ; & dont le ſecond, qui étoit allé en Syrie, laiſſoit ignorer à Rome en quel état il y étoit ? Nous avons bien deux lettres que Cicéron écrivit alors à ce dernier ; puiſqu'il y parle du retour des Députés & de l'embarras où ils l'avoient jetté, en s'aquittant auſſi mal qu'ils avoient fait de leur devoir : mais il n'en étoit pas mieux inſtruit de ce que celui-là faiſoit & de ce qu'il ſe propoſoit de faire ; & ce n'étoit que ſur des bruits fort incertains qu'il le croyoit dans cette Province éloignée avec des troupes que la Renommée publioit que Brutus & lui avoient eu l'adreſſe de ſe procurer.

Il eſt vrai néantmoins qu'ils n'avoient pas perdu leur tems & que, tandis que l'un ſembloit le partager uniquement entre Theomneſtus

nestus l'Académicien & Cratippus le Péripatetique, il n'oublioit pas ce qu'il devoit à sa réputation, & que tous les deux avoient tiré le meilleur parti de la commission des blés qui leur avoit été donnée: car ils s'en étoient fait un prétexte pour rassembler des Vaisseaux, avec lesquels ils avoient formé cette espéce de Flotte dont j'ai parlé & qui leur avoit servi à se transporter avec leur suite dans une Province paisible où ils étoient demeurés sans s'y rendre suspects tout le tems qui avoit été nécessaire à leurs aprêts. Quoique Brutus, suivant la destination que le Sénat avoit fait d'eux, eût dû se rendre en Asie & Cassius dans la Sicile; ils avoient eu tant de raisons à alléguer pour différer leur voyage, sur-tout depuis qu'Antoine n'avoit plus été ni en droit ni en pouvoir de le leur faire avancer, que sur ce point rien ne les avoit gênés.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Brutus donc, car ce fut lui qui commença à faire parler de lui, profitant pendant le sejour qu'il fit à Athènes de l'occasion qu'il avoit de voir chés lui & dans les lieux publics beaucoup de jeunes gens des premiéres Maisons de Rome, il en engagea plusieurs à le suivre & il en employa utilement quelques-uns à lui gagner ce qui restoit de vieux soldats du débris de l'armée de Pompée, qui s'étoient fixés dans cette Province qu'il parcourut. D'autres, que Dolabella y avoit amenés & qu'il y avoit laissés, se joignirent à ces premiers: & comme ils lui témoignérent tous beaucoup de bonne volonté, il ne balança pas à leur déclarer, qu'il les menoit au-devant de la Flotte d'Asie qui avoit mouillé à l'Isle d'Eubée, chargée de 16 mille talens provenant des Tributs que le Questeur M. Apuleïus son ami, qui avoit établi Cassius en possession de cette Province, devoit lui remettre avec ses Vaisseaux & quelques troupes de débarquement. Ce secours & ce qu'il en reçut tant en argent qu'en hommes d'Antistius Verus ayant grossi sa petite armée & fait un fond suffisant pour l'entretenir, il l'augmenta encore de plusieurs escadrons de cavalerie qu'il intercepta ou qui se donnérent à lui: au moyen de quoi, il se trouva assés fort pour marcher en Macédoine, où Cn. Domitius lui en amena encore un assés bon nombre qu'il avoit débauché à l'Officier qui les conduisoit en Syrie, & Tullius fils de notre Consulaire lui présenta une Légion entiére qu'il avoit pareillement enlevée à L. Piso Lieutenant de C. Antonius.

Tullius, qui ne faisoit alors que d'entrer dans sa 22e. année,

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

mérita par cette action de prudence & de courage que Brutus rendit de lui à son pére ce glorieux témoignage « Votre fils » donne tous les jours tant de preuves de son habileté, de sa pa- » tience, de son application, de sa grandeur d'ame, & pour » le dire en un mot, de son exactitude à remplir tous ses de- » voirs, qu'on s'apperçoit aisément qu'il ne perd pas de vue de » quel pére il est sorti. C'est pourquoi, si je ne puis rien ajoûter » aux sentimens que vous avez pour lui, laissez-vous du moins » persuader sur ma parole, que pour s'élever aux honeurs il n'a- » busera pas de la faveur attachée à votre nom.

Des commencemens si heureux pour Brutus & d'autres circonstances non moins favorables (car Vatinius qui avoit commandé en Illyrie & qui étoit alors à Dyrrachium lui en ouvrit les portes; & Q. Hortensius qui tenoit la Macédoine en qualité de Proconsul, s'il ne lui céda pas sa place à son arrivée, lui facilita du moins les moyens de s'y établir) lui donnérent lieu d'écrire au Sénat pour lui faire part de tous ses succès.

VIII. Pansa reçut ses lettres & il en fit aussi-tôt son rapport au Sénat qu'il convoqua contre l'attente de tout le monde. Il accompagna cette lecture d'un fort beau discours en l'honeur de Brutus; où, entre autres choses très obligeantes qu'il dit à son sujet, il confirma la vérité d'une opinion très familiére à Cicéron, que l'envie ne trouvoit point de place dans le cœur des braves gens. En un mot, il parla si avantageusement du Chef des Conjurés & il s'exprima sur la reconnoissance qu'on lui devoit d'une maniére si forte, qu'il dissipa pour toûjours des soupçons qu'on n'évite point dans une Compagnie divisée d'affections ou de sentimens, lorsqu'on n'y porte que de la modération.

Son éxemple ne changea rien à la façon d'agir & de penser de son beau-pére. Il opina comme il avoit toûjours fait, & comme s'il eût craint de se démentir de l'espéce de singularité qui lui étoit propre. Il conclut dans son avis, qu'il avoit mis en écrit & qu'il lut, à retirer le commandement des mains de Brutus, dont il ne laissoit pas de convenir que les lettres étoient bien & duement écrittes.

Quand ce fut à Cicéron à parler, il remercia le Consul, tant en son nom qu'au nom de tous les Péres, de l'empressement qu'il avoit eu à leur faire part de nouvelles qui les combloient de joye, & des marques qu'il leur avoit données de la sienne, en faisant l'éloge de cet incomparable Citoyen: il témoigna qu'il n'au-

roit rien à y ajoûter, s'il ne se trouvoit pas dans l'obligation de répondre à Calenus.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Cette réponse ou cette réfutation n'est pas de celles où notre Orateur voulût employer ces traits piquans que l'indignation lui avoit quelquesfois fait lancer contre des adversaires moins dignes de sa colére: la maturité de l'âge & les justes égards qu'il avoit pour un Consul qu'il estimoit, & pour qui il ne pouvoit manquer de ménagemens qu'aux dépens de la cause publique, avoient tempéré l'ardeur de son feu. Ainsi il n'attaqua point le pére de la femme de ce Magistrat avec cette éloquence impétueuse qui brise tous les nœuds de la société dans l'ennemi qu'elle accable, ses foudres & ses éclairs étoient réservés pour Antoine & pour ses deux fréres les complices de ses forfaits: il oublia qu'il parloit à leur esclave pour le traiter en Consulaire, en Sénateur, & même en ami; non qu'il eût avec lui aucune liaison particuliére, mais parce qu'il n'avoit jamais ouvertement rompu les générales que les devoirs communs mettent entre des Citoyens du même ordre.

Il se contenta donc de lui demander pourquoi, depuis le premier de Janvier, il pensoit toûjours si différemment de son gendre? pourquoi il affectoit des opinions si bisarres, que dans les Assemblées les plus nombreuses il ne se rencontroit jamais personne qui les suivît? Pourquoi il étoit le protecteur déclaré de ceux qui ne lui ressembloient pas? Pourquoi enfin, ne consultant ni son intérêt personnel ni les bienséances qui l'invitoient au repos & au maintien de sa dignité, il prostituoit son approbation son appui & toutes ses pensées aux choses les plus contraires à la tranquillité publique & à la conservation de son rang?

Il lui demanda encore d'où pouvoient venir son aversion contre les Brutus, les attaques qu'il ne se rebutoit point de livrer tout seul à deux hommes que tout le monde faisoit profession de respecter, & l'acception sans bornes & sans mesure qu'il avoit pour les Antoines que tous détestoient? « Vous jouissez, dit-» il, d'une fortune très ample, vous êtes par les charges arri-» vé au comble des honeurs; vous avez un fils qui, comme je » l'entens dire & comme je l'espére, est né avec d'heureuses » dispositions & à la gloire de qui je m'intéresse autant pour » l'amour de vous-même qu'en considération de la République: » répondez, je vous prie, n'aimeriez-vous pas mieux qu'il res-

» semblât à Brutus qu'à Antoine ou à un des trois, car c'est tout » un pour moi? Vous préféreriez sans doute Brutus: pourquoi » donc vos faveurs & vos louanges ne sont-elles pas pour ceux à » qui vous souhaiteriez que votre fils se conformât, puisque vous » feriez le bien de la République en même-tems que vous donne- » riez à celui-ci un éxemple à suivre. Je vous fais, Calenus, tou- » tes ces questions sans prétendre blesser en rien notre amitié, » je les fais comme un simple Sénateur à qui il est libre de ne » pas penser comme vous. Tout le reste est du même stile: & s'il lui fait sentir d'un côté, ce qu'il y avoit de ridicule dans l'éloge qu'il avoit fait des lettres de Brutus, & de l'autre, ce qu'il y avoit d'odieux dans l'acharnement qu'il témoignoit contre toute cette famille; c'est toujours avec des mesures d'honêteté qui le raménent à son but, qui étoit de lui inspirer à lui & à ses pareils des sentimens plus raisonables.

La derniére interpellation qu'il lui fait est pour savoir de lui, s'il prétend que Brutus paroisse encore une fois abandonné de la République; & par-là, il se prépare une magnifique transition aux grandes actions de ce dernier: il en fuit la récapitulation jusqu'au jour où son zèle excité par l'éxemple de la Compagnie l'avoit porté à s'opposer à l'irruption de C. Antonius dans la Macédoine. « Tant qu'il vous a vu, dit-il, dans la nécessité de » tout souffrir, il s'est armé lui-même d'une patience incroya- » ble; au premier signal que vous avez donné de vouloir se- » couer le joug, il s'est tenu prêt à vous faire recouvrer votre li- » berté. Ensuite, pour mieux faire valoir le service que Brutus avoit rendu en résistant à C. Antonius, il démontre, que s'il ne l'avoit pas arrêté dans sa course; la Macédoine, l'Illyrie & la Gréce; ces Provinces qui, graces au même Brutus, tendoient les bras & promettoient toute assistance à la République, n'auroient pas seulement été perdues pour elle, mais seroient devenues ou des lieux de retraite pour Antoine chassé de l'Italie ou des arcenaux d'où il auroit tiré des forces pour l'envahir.

La description qu'il fait des désordres & des ravages que C. Antonius y auroit infailliblement causés, s'il avoit pu s'en rendre maître, n'est pas une de ces piéces de rapport telles que des Orateurs du commun ont coûtume d'en enchasser dans leurs discours pour en corriger la sécheresse. Cette peinture, qu'il fait contraster avec celle qu'il y joint de la conduite sage & pleine de douceur de Brutus, étoit nécessaire au dessein qu'il avoit de justi-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

fier le parti qu'avoient pris, tant les Légionaires, que Q. Hortensius, Vatinius, le jeune Domitius & son propre fils, de convaincre le Sénat qu'il n'y avoit rien à craindre d'un Chef si modéré qui ne respiroit que la liberté & le bon ordre, & de réduire Calenus & ses adhérans au silence.

Il restoit une difficulté à lever, c'étoit de savoir comment les Vétérans consentiroient que Brutus eût une armée : le nom de Brutus, disoit-on, leur étoit suspect ; mais pourquoi ne l'auroit-il été que dans sa personne ? Par quel privilége D. Brutus, contre qui ils auroient eu plus de raison de se laisser prévenir, l'auroit-il été moins ? Cependant ils étoient volontairement sous ses ordres, comme ils étoient sous ceux d'Hirtius, du jeune César & de Pansa lui-même, tous concourant à la même fin, qui étoit la liberté : si d'ailleurs ils craignoient que Brutus fût contraire à l'éxécution des actes de César en ce qui concernoit leurs récompenses, ne devoient-ils pas se rassûrer sur les lumières & sur la garantie de Pansa, qui conséquemment à une délibération du Sénat étoit sur le point de les faire confirmer par les Centuries ; & qui, en leur disant qu'une armée commandée par Brutus étoit le plus ferme appui de la République, leur avoit appris quel jugement ils devoient porter de ce Proconsul ?

» Ainsi donc, continue-t-il, que ceux qui ne craignent point » cessent de feindre & de vouloir se faire un mérite de leur pré» voyance ; & que les autres, qui prennent ombrage de tout, tâ» chent de se remettre de leurs allarmes, leur timidité réelle ou » simulée nous seroit également préjudiciable. Mais à quoi dois» je attribuer la manie que l'on a de nous faire un épouventail » du nom des Vétérans ? Quand il seroit possible que je fusse » plus disposé que je ne le suis à vanter leurs services, j'y re» noncerois s'il faloit encore souffrir leurs hauteurs. Quoi, » tandis que nous faisons tous nos efforts pour repousser la » servitude, nous serons arrêtés par le premier qui viendra » nous dire que les Vétérans ne sont pas de cet avis, comme » s'ils étoient les seuls qui eussent pris les armes pour la liberté, » ou qu'il n'y en eût pas une infinité d'autres que leur générosité » naturelle a fait voler à sa défense ! ... il est tems qu'enfin je » m'explique avec toute la force de la vérité & la franchise qui » me convient : si le Sénat dans ses délibérations est réduit à » se conformer aux caprices des Vétérans, si nos paroles & » nos actions doivent dépendre de leurs volontés, je ne crains

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» pas de le dire, nous n'avons qu'à souhaitter la mort.

Mais comme les choses n'étoient pas si désespérées qu'il falût y recourir, & qu'il suffisoit de ne la point craindre pour se délivrer de l'esclavage qui, comme le plus grand des maux pour des Citoyens romains, la leur auroit rendu désirable; il employe à bannir cette crainte, d'une part, l'exposition des principes sur lesquels les Romains préféroient la liberté à la vie, & de l'autre, l'énumération des ressources qu'ils avoient pour les défendre toutes deux.

Dans la première, il établit que les Romains n'étoient point comme les autres Peuples qui faisoient consister la vie dans la respiration de l'air & qui tous pouvoient supporter l'esclavage, parce qu'ils ne connoissoient de maux véritables que le travail & la douleur & que pour s'en exempter ils étoient capables de tout souffrir; au lieu que les Romains, suivant l'institution de leurs Ancêtres & les principes de leur éducation, rapportoient toutes leurs pensées & toutes leurs actions, à l'honneur & à la vertu. Dans la seconde, où il passe en revue tous ceux qui s'étoient empressés de venir au secours de la République, il en termine le dénombrement par un nouvel éloge de Brutus.

C'est sur cela qu'il se fonde pour demander; qu'attendu que, par les soins la sagesse l'habileté & le courage de M. Brutus, la Macédoine, l'Illyrie & toute la Gréce, les Légions, la Cavalerie & tous les gens de guerre étoient demeurés dans la dépendance des Consuls du Sénat & du Peuple romain, il demeurât pour décidé qu'il avoit fait le devoir d'un bon & louable Proconsul, qu'il avoit rempli l'attente que l'on avoit conçue de sa vertu & de l'exemple que lui avoient donné ses ayeux, de quoi le Sénat & le Peuple lui savoient & sauroient toujours gré; lui mandant de continuer à défendre, conserver & garantir de toutes insultes ces mêmes Provinces, à commander les armées qu'il avoit levées & mises sur pié; lui permettant pour l'entretien d'icelles d'user des deniers publics, de se les faire remettre, & même de faire les emprunts nécessaires à cet effet, comme aussi de se faire fournir du blé; & lui recommandant au surplus de se tenir au plus près qu'il lui seroit possible de l'Italie.

IX. Le Sénat n'ayant pu refuser d'adjuger à Cicéron ses conclusions par rapport à Brutus, il restoit à savoir pour lui & pour les autres Républicains ce que deviendroit Cassius, qu'il étoit de leur intérêt qu'on ne laissât pas sans autorité: mais quoique le

bruit fût public à Rome qu'il avoit passé dans la Syrie & qu'il y étoit à la tête des troupes de la République, on n'avoit point encore de ses lettres; & comme dans l'éloignement où il se trouvoit il n'y avoit aucun secours à attendre de sa part, il étoit à craindre que la Compagnie ne se rendît d'autant plus difficile à lui en accorder une semblable, que c'étoit principalement par le motif de la proximité qu'elle s'étoit déterminée si favorablement pour son Collégue. Mais cette difficulté cessa presque aussitôt qu'on se la put faire, par les nouvelles qui vinrent alors d'Asie.

Trebonius, que nous avons vu partir à la hâte pour se rendre à ce Gouvernement, étoit à Smyrne, lorsque Dolabella, à qui des vues toutes différentes avoient fait prendre le chemin le plus long pour arriver au sien, s'étoit présenté devant cette Ville. Soit que la suite de ce dernier fût plus nombreuse qu'elle n'auroit dû être, soit que Trebonius se défiât de lui sur les récits qui lui avoient été faits des hostilités commises par les siens, il s'étoit contenté de le recevoir hors des murs & de lui procurer les rafraîchissemens qu'il ne pouvoit honêtement lui refuser. Dolabella, prenant en apparence tout en bonne part, avoit paru satisfait: ils s'étoient réciproquement embrassés & donnés les mains en signe d'amitié; & la familiarité de leurs entretiens avoit même été si grande, que Trebonius se reprochant ses premiers soupçons s'étoit beaucoup relâché des mesures qu'ils lui avoient fait prendre pour sa sûreté. C'étoit à quoi tendoient les feintes du perfide Dolabella; lequel informé par ses Espions que la Ville n'étoit pas des mieux gardées, en avoit forcé de nuit l'entrée avec sa troupe, par qui il avoit fait investir la maison de ce malheureux Gouverneur qu'il avoit fait prendre, mettre à la torture pendant deux jours, décapiter & ensuite jetter à la Mer.

Sur le rapport qui fut fait par le Consul d'un attentat aussi barbare, tous les Péres se réunirent pour en déclarer l'auteur ennemi de la Patrie: Calenus lui-même en ouvrit l'avis, ainsi que de la confiscation des biens du coupable; & il ajoûta que, si quelqu'un de ceux qui devoient opiner après lui concluoit à quelque chose de plus, il se joindroit à lui. Aussi Cicéron lui en témoigna-t-il sa reconnoissance dans l'assemblée du lendemain; lui déclarant que, si contre son gré il étoit arrivé souvent qu'il eût combattu son opinion, il l'embrassoit cette fois-ci de très

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

bon cœur, ce qui devoit faire juger à toute la Compagnie qu'il n'y avoit que les choses qui les pussent diviser, & que de sa part il ne ressentoit aucune altération contre sa persone: « Ainsi, » dit-il, je ne suis pas seulement du sentiment de Calenus; je lui » rends graces en confessant qu'ici il a opiné avec une sévérité & » une noblesse dignes de la République.

X. Comme on ne pouvoit déclarer Dolabella ennemi public, qu'on ne pourvût aux moyens de le poursuivre en cette qualité par mer & par terre, & qu'on ne nommât un Général à cet effet; Cicéron, en voulant faire accorder à Cassius le commandement de cette guerre, eut à parler contre deux avis donnés avant le sien: l'un, de L. Cæsar qui déféroit cet honeur à Servilius; l'autre étoit de Calenus & de quelques Consulaires de sa cabale qui le revendiquoient en faveur des deux Consuls.

Tout ceci se passoit pendant le courant de Mars; ce qui me fait croire que le Sénat fut assemblé pendant presque tous les jours de ce mois où il le pouvoit être, puisque toutes les Philippiques, depuis la 8e. jusqu'à la 11e. inclusivement, y furent prononcées.

Il y avoit, selon Cicéron, dans l'événement tragique, qui avoit donné lieu à la séance du jour précédent, une chose à considérer qui pouvant être de quelque utilité pour la République, méritoit toute l'attention de la Compagnie: c'est qu'on avoit appris à connoître ce qu'on devoit attendre des deux scélérats qui avoient pris les armes contre la Patrie. L'un (Dolabella) avoit exécuté ce qu'il désiroit & par-là avoit manifesté les noirs projets de l'autre qui étoit Antoine. « Cinna, dit-il, » ne fut que cruel, Marius étoit implacable dans sa colére, » Sylla violent; aucun d'eux ne porta la rigueur au-delà d'une » mort simple, & cette peine même paroissoit dure pour des » Citoyens romains. Mais voici bien un autre couple appareil- » lé par le crime, couple monstrueux par la férocité & la bar- » barie, qu'on n'avoit pas vu jusqu'à ce jour, dont on n'avoit » pas même entendu parler. Vous vous souvenez de la haine qui » les divisoit & de la guerre qu'ils s'étoient livrée: la déprava- » tion de leur cœur & la conformité de leurs mœurs impures » les ont rappellés à l'union la plus intime. Ce qu'a fait Dola- » bella à un seul d'entre nous, Antoine menace de le faire à plu- » sieurs: le premier, éloigné de nos Consuls & de nos armées, » ne sachant point encore que le Peuple agissoit de concert avec

le

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

le Sénat, & se fiant sur les forces d'Antoine, a entrepris au loin ce qu'il croyoit que son Associé avoit déja consommé à Rome.

» Que pensez-vous donc que celui-ci médite ou souhaite ? » Quel est en un mot le véritable but de la guerre qu'il nous » fait ? Tous tant que nous sommes qui avons bien pensé de la » République, qui avons opiné d'une maniére digne de nous, » qui avons désiré la liberté du Peuple romain, ce seroit peu » qu'il nous regardât comme ses ennemis particuliers ; nous som» mes à son égard des ennemis publics à qui il destine des pei» nes encore plus grandes : il pense que la mort est le tribut de » la Nature, la torture & les supplices sont celui que nous pré» pare sa vengeance. Quel étrange ennemi nous avons dans un » furieux de qui, s'il est vainqueur, nous ne pouvons espérer » d'autre grace que celle qu'il nous fera de retrancher de notre » mort les tourmens !

Ce préambule paroît d'abord bien éloigné de la fin que se proposoit l'Orateur : cependant il ne faut que se représenter la situation des affaires & les différentes circonstances dont il devoit fortifier son sujet, pour convenir qu'il ne pouvoit mieux y entrer que par cette comparaison qui réunit deux objets très différens qu'il ne pouvoit diviser sans renoncer à émouvoir les Péres. Car ce n'étoit pas une guerre éloignée qui pouvoit les toucher, puisqu'ils ne l'étoient pas même autant qu'ils auroient dû l'être de la présence & du voisinage d'une guerre intestine ; laquelle ayant commencé par le siége de Modène, étoit prête à finir par l'issue qu'il auroit. Le Sénat étoit partagé de façon, que la partie la plus distinguée par les honeurs & par les richesses inclinoit pour Antoine & que l'autre, plus nombreuse mais moins puissante, n'avoit de courage que pour le détester en secret & pour approuver à basse voix le zèle de Cicéron qui tout seul réclamoit les droits de la liberté.

On voit par une réponse qu'il fit alors à Pætus, qu'on avoit formé à Aquinum & à Fabrateria un complot contre sa vie.

Cela n'étoit pas étonnant : il l'étoit au contraire beaucoup, qu'Antoine ou ses lâches partisans n'eussent pas songé plûtôt à se débarrasser d'un adversaire si incommode & si persévérant, sans lequel il est bien certain qu'il n'auroit trouvé nul obstacle à se rendre maître de la République. Il ne faut que placer notre Orateur dans ce point de vue, pour en prendre la plus haute

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

idée & pour en tirer cette conséquence, qu'il a été jusqu'à la fin le Pére de la Patrie, le plus intrépide & le plus constant de ses défenseurs, & plus véritablement que tout autre le dernier des Romains.

Après donc avoir suivi cette comparaison en tout ce qui pouvoit lui donner matiére à dévoiler les horreurs dont on étoit menacé de la part d'Antoine de ses fréres & de leurs infâmes suppôts, qu'il nomme & qu'il caractérise tous, il revient à Dolabella qu'il ne ménage pas plus qu'eux & qu'il n'avoue pour son gendre & pour son ami d'autres-fois que pour dire, qu'il le seroit peut-être encore, tant il avoit été artificieux à couvrir ses vices, s'il ne s'étoit pas montré tout d'un coup l'ennemi des hommes & des dieux & le fléau de l'humanité & de la Nature entiére.

C'est pour cela qu'il applaudit, comme je l'ai déja observé, à l'avis qu'avoit donné la veille Calenus. Mais dans la délibération proposée, où il s'agissoit de choisir un Chef général à la guerre ordonnée contre cette autre Peste de la société, il proteste de ne pouvoir être d'aucun des deux qui venoient d'être donnés, parce que l'un étoit toûjours dangereux quand il n'étoit pas nécessaire, & que l'autre n'étoit pas praticable pour le tems.

Cicéron ne vouloit fâcher, s'il étoit possible, ni Servilius ni les Consuls, en contredisant deux opinions qui tout au moins les flattoient. Seulement prétendoit-il qu'il n'étoit point de la gravité des Péres de sortir de la régle pour décerner des commissions extraordinaires; que de pareilles ouvertures étoient tout au plus bonnes à indiquer au Peuple qui tourne à tout vent; que si on les admettoit dans le Sénat, ce seroit faire de ce lieu un autre Comice & y introduire la brigue: il reprocha amiablement à L. César qu'il le mettoit lui & les autres Sénateurs dans la nécessité, ou de désobliger Servilius son meilleur ami en s'écartant de son sentiment, ou de faire injure à tous les autres Consulaires en le suivant.

Sur l'objection, que tout récemment il avoit fait donner à Auguste un commandement extraordinaire, de quoi il ne pouvoit disconvenir, il se défendoit en disant, que le secours qui le lui avoit mérité étoit pour le moins aussi extraordinaire, que le Sénat ne lui avoit donné que les faisceaux ou les marques de l'autorité; mais que, quant à ce qu'elle avoit d'effectif, il le tenoit des Légions & de la nécessité. Pour finir, il défioit L. César

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

de lui citer un seul éxemple d'un particulier, tel que Servilius, à qui l'on eût donné une pareille commiſſion ; d'autant que, ſelon lui, ce Conſulaire ne la demandoit pas & qu'il l'avoit refuſée.

Mais, ſi Servilius étoit un particulier oiſif & hors de rang pour de ſemblables prétentions, Panſa & Hirtius ne l'étoient pas : ils avoient même ſur la choſe une ſorte de droit de ſuite ; car on avoit propoſé pour eux, de leur faire tirer au ſort les deux Provinces d'Aſie & de Syrie, & ils étoient fondés à demander l'une ou l'autre. Que leur répondre ? ce qu'on a dit plus haut, que ce parti bleſſoit leur dignité & ne convenoit point au beſoin qu'on avoit d'eux. « Quoi ! dit-il pour prouver l'in-» décence ; lorſqu'un Conſul déſigné eſt aſſiégé & que le ſalut » de la République dépend de ſa délivrance ; lorſque des ſcé-» lérats & des parricides nous font une guerre où il ne va pas » moins que de la perte de nos dignités, de notre liberté de » notre vie & du péril des ſupplices, ſi nous avions le malheur de » tomber entre les mains d'Antoine ; lorſqu'enfin notre défenſe » eſt expreſſément & ſinguliérement conſignée à de très bons & à » de très braves Conſuls, on parlera de les tirer de leur poſte » pour les envoyer en Aſie ou en Syrie ? Qu'on ne diſe point » qu'on n'a entendu les faire partir qu'après que D. Brutus ſe-» roit en ſûreté : il vous en devra de reſte pour ne l'avoir pas » abandonné trahi & livré auparavant. Pour moi, continue t-» il en paſſant à la preuve de l'incompatibilité de la Commiſſion » avec le Conſulat, je ſoûtiens que cette mention des Provin-» ces a été faitte fort à contre-tems pour la République ; car, » Panſa, malgré la réſolution que vous avez priſe de donner » toute l'attention dont vous êtes capable à dégager cet excel-» lent homme, vous ne pourriez vous empêcher de penſer quel-» quesfois à ce qui ſeroit à faire quand il faudroit marcher con-» tre Dolabella, l'Aſie & la Syrie vous cauſeroient toûjours des » diſtractions : or je dis, que quelque légéres qu'elles fuſſent, » elles ſeroient de trop ; & j'ajoûte que, ſi vous aviez pluſieurs » eſprits il ſeroit à ſouhaitter que vous les appliquaſſiez tous au » ſecours de Modène. Puiſqu'il n'eſt pas poſſible d'en avoir plus » d'un ; ce que nous déſirons de vous, c'eſt que vous rempliſ-» ſiez toute l'étendue de celui que nous vous connoiſſons de ce » qui peut avoir rapport à D. Brutus .... Vous m'avez toûjours » loué du ſacrifice généreux que je fis de ma Province aux be-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» soins de ma Patrie : imitez mon éxemple ; autrement, je serai le seul à croire que cette commission vous a été décernée » contre votre gré. Sage comme vous l'êtes, détruisez ce soupçon, je vous en conjure ; & travaillez-y d'autant plus sérieusement, qu'il ne subsisteroit que contre vous seul, votre Collégue n'y pouvant tremper : il ne sait rien de tout ceci, » il ne se défie de rien, il est à la guerre & actuellement en » faction.

Ce n'étoit pas assés de le piquer d'honeur ; il lui fait envisager d'autres inconvéniens de la part des troupes qui, si elles voyent que l'on s'occupe d'autres choses que de la guerre présente, se relâcheront de leur service : il ne blâme point de penser de bonne heure à se faire pourvoir d'une Province, mais il soûtient qu'il doit attendre que Brutus soit libre. » Rendez-nous auparavant ce grand homme, la lumiére & l'ornement de la République, au salut duquel le nôtre est attaché & que nous ne devons pas conserver moins religieusement que le gage sacré de l'Empire qui est sous la garde » des Prêtresses de Vesta : quand vous l'aurez délivré, alors » nous prêterons tous nos épaules pour vous élever s'il est possible jusqu'au ciel, du moins conspirerons-nous tous à vous offrir les Provinces les plus dignes de vous. Son dernier argument contre le choix des Consuls, est la lenteur de l'expédition contre Dolabella lui-même qui auroit le tems de ravager les deux Provinces avant que ces Magistrats y fussent arrivés.

Quel est donc l'expédient que Cicéron va proposer pour sortir de cet embarras ? C'est de trouver un homme de bonne volonté & tout prêt, qui ait un caractére, une autorité, un nom, une armée & la confiance de tous les Ordres. Cet homme ne pouvoit être que Brutus ou Cassius ou tous les deux ensemble. Mais le Sénat lui-même avoit attaché Brutus à la défense de la Gréce, & il y étoit assés occupé à contenir C. Antonius qui étoit encore maître d'Appollonie & de quelques autres places : il n'y avoit donc que Cassius sur qui l'on pût jetter les yeux ; en laissant à Brutus, après qu'il auroit repris toutes ces Villes, la liberté de se rejoindre à lui, s'il jugeoit que sa présence fût plus nécessaire en Asie que dans la Gréce, & de faire ce que Cassius & lui avoient toûjours fait, c'est-à-dire, de se déterminer à ce qui seroit de mieux suivant leurs lumiéres sans attendre les ordres du Sénat.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

On s'étoit assés bien trouvé de cette conduite, pour qu'il convînt à Cicéron de demander au Sénat qu'il l'autorisât & à la Compagnie de ne pas se rendre trop difficile sur cet article, attendu les circonstances du tems & des personnes qu'il étoit question d'éxempter des régles étroites de la subordination. Il faut entendre notre Orateur là-dessus : quand Brutus & Cassius s'étoient opposés l'un à C. Antonius, l'autre à Dolabella, tous deux revêtus de qualités & munis de pouvoirs légaux, en vertu » de quel droit avoient-ils agi ? en vertu, répondoit-il, du » droit que Jupiter lui-même a établi & qui légitime tout ce qui » se fait pour le bien public. Car la Loi n'est autre chose que la » droite raison émanée de la Divinité elle-même qui commande » ce qui est honête & qui défend ce qui ne l'est pas. Cassius a » obéi à cette Loi, lorsqu'il s'est porté en Syrie ; Province, » dont l'entrée lui étoit interdite, si nos Loix écrittes avoient » été en vigueur, mais qui lui appartenoit par la loi de la Nature, » depuis que celles-là n'étoient plus observées.

» Afin que cette Loi suprême reçoive aussi le sceau de votre » autorité, puisque Dolabella & ses complices, ont déja été jugés » ennemis du Peuple romain & qu'il a été résolu qu'on lui feroit » la guerre à l'effet de lui faire porter la peine dûe à tous ses » crimes ; mon avis est qu'il soit ordonné par le Sénat, que C. » Cassius Proconsul retienne en ses mains la Syrie aux mêmes » droits que celui qui l'a eue au meilleur titre, qu'il reçoive de » Q. Marcius Crispus & de L. Statius Murcus Proconsuls & » d'A. Allienus les armées qu'ils commandent, qu'il leur soit en» joint de les lui remettre ; qu'avec ces troupes & avec celles qu'il » pourra y ajoûter il poursuive P. Dolabella par terre & par » mer ; que pour les opérations de cette guerre il ait droit & » pouvoir de se faire fournir par ceux qu'il avisera les Vaisseaux, » les matelots, l'argent & les autres choses nécessaires dans l'A» sie, dans la Syrie, dans la Bithynie & dans le Pont ; & que, » dans quelque Province qu'il soit obligé de passer pour cause » de cette même guerre, il y éxerce une puissance supérieure à » celle des autres Gouverneurs. S'ensuivoient des invitations aux deux Dejotarus pére & fils & aux autres Rois Tétrarques & Princes souverains de l'aider de toutes leurs forces.

XI. En sortant du Sénat, Cicéron se rendit sur la Place, pour instruire le Peuple des mesures qu'on venoit d'y prendre par rapport à la guerre contre Dolabella & au commandement que la

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Compagnie confioit à Caffius. Comme cette commiffion, dans l'étendue que notre Confulaire lui avoit donnée, tiroit à conféquence pour le Gouvernement de la Syrie, fur lequel Panfa avoit fes vues & croyoit avoir plus de droit qu'un fimple Prétorien, il fuivit cet Orateur ; & fe mêlant dans la foule il eut grand foin de la prévenir que, quoi qu'il pût dire en faveur de ce Prétendant, fa mére & fon frére étoient fatisfaits de ce qui venoit d'être arrêté & qu'ils n'en demandoient pas davantage.

Cicéron avoit le coup d'œil fûr, il connoiffoit Panfa & d'ailleurs il jugeoit par l'indécence de fa démarche du motif qui la lui faifoit faire ; ainfi il n'en cria que plus haut pour fon ami, ou plûtôt pour celui de la République. Son difcours fut extrêmement applaudi : c'eft tout ce qu'on en fait, car il ne le publia pas. Il nous apprend feulement que Servilia mére de Brutus, qui l'étoit auffi de Tertia femme de Craffus, s'entendoit avec le Conful & qu'elle croyoit juftifier une conduite fi choquante, par la crainte qu'elle difoit avoir que celui-ci ne s'aliénât de fon gendre. Notre Orateur ne l'écouta feulement pas ; & il aima mieux avoir à s'excufer envers Caffius d'avoir réfifté à fa belle mére & à fes autres parens, qu'à fe reprocher d'avoir par une complaifance mal-entendue manqué à ce qu'il favoit être du bien de la Patrie qui fut toûjours fon unique but.

Son zèle même l'avoit porté fi loin que, pour rendre la caufe de Caffius plus favorable, il avoit fuppofé comme certains plufieurs faits qui n'étoient que probables : en forte, que fi l'on eft d'abord étonné de la hardieffe avec laquelle il les avançoit, on admire encore plus comment il avoit pu les démêler dans l'avenir ; lorfqu'en comparant les conclufions de fa 11e. Philippique avec la premiére Lettre de Caffius, qu'il ne put recevoir que plus d'un mois après, il femble qu'il les eût copiées fur elle.

Que ne pourroit-on pas dire encore de la confiance avec laquelle, tant dans ce difcours que dans celui qu'il fit au Peuple fur le même fujet, il affûra ; que le même Caffius, pour le bien de la chofe, n'attendroit pas les ordres du Sénat ; qu'il iroit en avant dans ce qu'il y auroit à faire, fur fes feules lumiéres ; lorfqu'il lui fait un mérite d'en avoir ufé ainfi, qu'il le loue de cette conduite & qu'il l'exhorte en particulier à la tenir toûjours. De tout autre que de Cicéron on penferoit qu'il étoit piqué des contradictions qu'il effuyoit, & de ce qu'au préjudice de fon avis &

An de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

de l'intérêt public Pansa vouloit se faire attribuer avec la Province la commission de cette guerre : mais ce seroit à tort qu'on auroit de lui cette opinion, il étoit trop au-dessus de ces petitesses de génie ; & s'il lui arriva dans cette occasion de se passionner, ce ne fut que pour le seul parti qui fût à prendre & que Cassius prit effectivement.

XII. Les nouvelles que l'on avoit reçues de Brutus & le Sénatusconsulte rendu en conséquence avoient achevé de faire perdre à Antoine les espérances qui pouvoient lui rester du côté de la Compagnie. C'est ce qui lui fit sans doute redoubler tous ses efforts contre Modène. Il la pressa alors si vivement, que D. Brutus & sa garnison, ou plûtôt toute la Colonie renfermée dans cette place, épuisés par la longueur du siége étoient réduits aux dernieres extrémités & sembloient n'avoir plus de ressource que dans leur désespoir. Le bruit qui s'en répandit à Rome y jetta la consternation : elle fut grande pour tout le monde, mais personne n'en fut plus vivement frappé que Cicéron. Les autres n'avoient à craindre qu'Antoine ; & lui, il craignoit plus qu'Antoine le reproche qu'ils pouvoient tous lui faire d'avoir attiré sur eux ses fureurs par la véhémence de ses invectives.

Ainsi, quand les deux Consulaires Cæsoninus & Calenus s'avisérent de proposer une nouvelle députation, il se garda bien de les contredire : il s'offrit au contraire à en partager le péril & il souscrivit de bonne grace au Sénatusconsulte qui le nomma avec Servilius pour éxécuter cette commission. Mais quand, après avoir réfléchi sur l'effet & sur les conséquences qu'elle auroit, il en eut reconnu l'inutilité & les inconvéniens, il n'eut point honte de venir avouer à la Compagnie, qu'il s'étoit doublement trompé, en croyant qu'on pouvoit faire une paix honête avec cet ennemi & en se chargeant d'en traiter lui-même.

Il n'avoit pas été trompé tout seul ; le Sénat entier, & Pansa le premier, l'avoient été comme lui : mais il étoit revenu de son erreur, & il étoit question d'en faire revenir les autres : voici ce qui les y avoit induits. Au milieu de l'allarme que les derniéres nouvelles de Modène avoient causée, Cæsoninus & Calenus, reprenant le personnage de pacificateurs qu'ils avoient interrompu, s'étoient fait entendre avec plaisir ; lorsqu'ils avoient dit, qu'Antoine n'étoit pas si éloigné d'un accommodement qu'on le pensoit, qu'il ne tiendroit pas contre une seconde tentative, &

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

qu'on l'ameneroit à des conditions raisonnables. Le Sénat étoit plein de gens timides toûjours prêts à aplaudir à de pareils discours: cependant, comme il n'étoit pas vraisemblable qu'à la veille de forcer D. Brutus & d'être maître de la Cisalpine, celui-là prêtât l'oreille à rien d'aprochant, on leur opposa des doutes : Calenus y répondit, il s'avança jusqu'à dire. «Si Antoine se retiroit de devant » Modène, s'il promettoit de demeurer soûmis aux ordres du Sé- »nat, le refuseriez-vous ? A ces paroles il s'étoit fait une acclamation à laquelle il n'auroit pas été libre à Cicéron lui même de ne se pas rendre: il avoit plus fait, comme je viens de l'expliquer, & la raison qu'il en donne ; c'est que depuis quelque tems la famille d'Antoine, sa femme & ses enfans, à qui Cæsoninus avoit donné un asyle dans sa maison, étoient dans une tristesse profonde : on avoit remarqué que ses amis tenoient une contenance aussi morne ; on n'en connoissoit pas le sujet, mais c'en étoit assés pour faire juger qu'il y en avoit un & que c'étoit cela qui rendoit Antoine plus traitable & ses deux correspondans si délibérés à le promettre.

Tout cela néantmoins n'avoit été qu'un jeu. Dès que la députation avoit été résolue, ces deux acteurs s'étoient démasqués, ce n'étoit plus le même langage : en sorte que, quand on revint à demander à Calenus s'il étoit bien vrai qu'Antoine dût lever le siége & se remettre sous les ordres du Sénat, il avoit répondu à la première question, qu'il ne savoit pas ; & à la seconde, qu'il le croyoit, pourvu qu'on conservât au même Antoine sa dignité : en un mot, ils n'avoient rien dit ni rien fait dont ils voulussent être garans, c'étoit désormais l'affaire du Sénat & non la leur.

La séance du jour où Cicéron parla pour la 12e. fois contre Antoine, fut ouverte par un fort beau discours que fit Pansa, non pas seulement pour se disculper de l'erreur dans laquelle il avoit donné comme les autres, mais du soupçon d'avoir trahi sa Compagnie, en appuyant le premier l'avis de son beau-pére. Servilius, en donnant le sien avant notre Orateur, s'excusa de la commission; alléguant, qu'elle lui avoit déja attiré plusieurs reproches de la part de sa femme de ses enfans & de ses amis, surpris qu'il l'eût acceptée si légérement & sur des apparences aussi frivoles il s'en vengea sur Antoine, dont il parla avec le dernier mépris.

Quoique Cicéron n'eût à s'excuser que d'une erreur qui lui étoit

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

étoit commune avec le Chef & tout le Corps, il convint dès l'entrée de sa harangue qu'il lui étoit plus honteux qu'à tout autre de s'y être laissé surprendre, lui à qui l'on s'en rapportoit ordinairement sur les affaires les plus importantes. Loin donc de croire que son honeur fût compromis dans cet aveu : comme les auteurs de la fourberie prétendoient qu'on s'étoit lié par le Sénatusconsulte, il soutint contre eux; qu'il étoit toûjours tems pour le sage de réparer un mal qu'il n'avoit pas consommé; que, quoique tous les hommes fussent sujets à se tromper & à faire des fautes, il n'y avoit que les insensés qui se plussent à y persévérer; qu'il avoit passé en proverbe, que les derniéres pensées étoient les plus sûres; & que, quand on avoit pris un mauvais parti, on n'avoit rien de mieux à faire que d'en changer.

Il met en fait; que cette seconde députation, au lieu d'être utile, sera nuisible & qu'elle l'a déja été par le réfroidissement qu'elle a apporté à l'ardeur qu'avoit le Peuple romain de recouvrer sa liberté; qu'il en seroit de même des Villes municipales des Colonies & de toute l'Italie, à qui il ne resteroit plus qu'un repentir amer d'avoir trop fait éclater leur haine contre Antoine, par les promesses qu'elles avoient fait d'argent d'armes & de leurs services personnels; que ces pourparlers de paix n'étoient propres qu'à couper les nerfs aux Légions; qu'elles n'auroient plus le même courage & que leurs épées leur tomberoient des mains, par la raison que s'étant mises du côté du Sénat elles ne se croiroient pas obligées d'avoir plus de haine contre Antoine que le Sénat lui-même n'en avoit.

Il montra ensuite l'injustice qu'il y avoit à engager une négociation à l'insçu & contre le gré des principaux intéressés, d'Hirtius du jeune César & de la Gaule elle-même aux dépens de qui se faisoit la guerre; que ces préliminaires de paix leur faisoient perdre le droit qu'ils avoient sur la victoire.

Mais la paix étoit-elle faisable ou possible? Non. Pourquoi? Parce que l'on ne pouvoit plus rien accorder à celui avec qui l'on traiteroit qu'on ne se confessât vaincu & qu'on ne tombât en contradiction avec soi-même « Nous avons avancé, dit-il, » qu'Antoine avoit produit de faux Sénatusconsultes; pouvons-» nous aujourd'hui les reconnoître pour véritables? Nous avons » déclaré nulles les Loix qu'il a fait passer de force & malgré » les Auspices; pouvons-nous consentir à les remettre en vi-» gueur? Vos registres sont chargés de jugemens, par lesquels

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Consf. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» vous avez prononcé qu'Antoine avoit détourné sept millions » des deniers publics; le laverez-vous du crime de péculat? Il a » fait trafic d'immunités, de Sacerdoces, de Royaumes; donne» rez-vous votre attache à des concessions que vous avez anéanties » par vos arrêts?

Il demande après cela, si on lui relâchera la Gaule ultérieure avec l'armée; auquel cas, ce ne seroit pas faire la paix, mais prolonger la guerre; & non-seulement la prolonger, mais céder la victoire « au reste, ajoûtoit-il, il est toûjours sûr de l'obtenir, » quand on ne lui accorderoit que la permission de revenir à » Rome avec les siens.

» Représentez-vous Marc-Antoine Consulaire, son frére as» pirant au Consulat; ajoûtez-y les autres & supposez-leur la » même avidité pour les honeurs & pour les emplois auxquels il » y a des commandemens attachés, n'oubliez ni les Mustelas, » ni les Numisius, ni les Saxas; la paix qu'on fera avec eux ne sera » point une paix, elle sera de notre part un aquiescement à la ser» vitude. Vous avez, dit-il à Pansa, relevé dans cette Assemblée » & devant celle du Peuple cette belle parole de Cæsoninus, qu'il » abandonneroit l'Italie, ses Dieux Pénates & les foyers de ses pé» res, si Antoine entreprenoit de renverser la République; eh » quoi! ne la regarderiez-vous pas comme déja prête à tomber en » ruine, si elle avoit reçu dans son sein cette troupe d'impies » d'audacieux & de scélerats dont nous avions bien de la peine » à souffrir la présence, lorsqu'ils n'étoient pas encore souillés de » tant de parricides. Pensez-vous qu'aujourd'hui, couverts & » infectés de crimes de toutes les sortes, il nous seront plus sup» portables? Alors, croyez-moi, où il faudra que nous fassions, » ce que vous avez dit que vous feriez, que nous nous retirions » & que nous menions loin de notre patrie une vie errante & » malheureuse, ou que nous recevions la mort de la main de ces » brigands. A quoi ont abouti, Pansa, ces exhortations si pathé» tiques où, transmettant au Sénat & au Peuple ce beau feu dont » vous étiez embrasé, vous nous faisiez entendre & vous nous ap» preniez qu'il ne pouvoit rien arriver à nos Romains de plus fâ» cheux que l'esclavage?

» Etoit-ce donc pour envoyer des Députés que nous avons pris » l'habit militaire avec les armes & que nous avons mis en cam» pagne toute la jeunesse de l'Italie. Si c'est à l'ennemi à recevoir » la paix, pourquoi n'attendons-nous pas qu'il nous la demande?

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» si c'est à nous de la demander, que craignons-nous avec une » armée aussi florissante? Et je serois moi de cette députation & » d'une conférence où le Peuple romain ne saura pas même si » l'on se sera déterminé par mon avis! En sorte qu'il arrivera que, » si l'on accorde quelque chose, ce sera toûjours à mes risques, » attendu que par ma présence Antoine n'obtiendra rien que de » mon consentement présumé.

La seconde partie destinée à prouver qu'il n'étoit nullement propre à cette négociation, si on la jugeoit absolument nécessaire, contient toutes les raisons qui l'en devoient exclure. Ces raisons étoient, qu'il n'avoit jamais été d'avis d'en entamer aucune avec Antoine; qu'il avoit toûjours dit, même avant le retour des premiers Députés, que, quand même ils apporteroient la paix, il faloit la refuser, parce qu'elle ne feroit que servir de couverture ou de voile à une guerre véritable; qu'il avoit été le premier à conseiller la prise de l'habillement militaire; qu'il avoit toûjours traité Antoine d'ennemi public, tandis que plusieurs se contentoient de le qualifier d'adversaire; qu'il avoit de même toûjours employé le terme de guerre où les autres n'avoient voulu user que du mot tumulte; qu'il avoit constamment tenu le même langage devant le Peuple que devant le Sénat; & qu'il avoit dans ses invectives compris avec lui & sous les mêmes dénominations les complices & les ministres de ses forfaits tant absens que présens & toute sa famille.

» C'est pourquoi, ajoûte-t-il, en même-tems que les Citoyens » gais & joyeux se félicitoient réciproquement aux approches » de cette paix qu'ils envisageoient comme leur triomphe, ils » s'éloignoient de moi comme d'un homme qui pensoit tout au- » trement qu'eux, ils s'en plaignoient même assés hautement: ils » se défioient aussi de Servilius, ils ne pouvoient lui pardonner » d'avoir dans ses discours au Sénat porté à Antoine les plus » rudes coups: ils s'accommodoient mieux de L. Cæsar l'un des » plus dignes membres de ce Corps, mais son oncle, de Calenus » son homme de confiance, de Cæsoninus son ami, de vous- » même, Pansa: tout ferme & tout courageux que vous êtes, » ils vous jugent plus traitable; non que vous le soyez ou que » vous puissiez l'être, mais parce que vous avez parlé de paix » plusieurs d'entre eux se sont imaginés que vous aviez chan- » gé de sentimens. Je suis le seul, entre vous tous qui blesse la vue d'Antoine: donnons-leur donc encore cette fa-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» tisfaction, puisque nous avons commencé à être si complaisans » pour eux.

» Qu'ils partent ces Députés avec les plus heureux présages, » mais choisissez pour cela ceux qui peuvent être agréables à » leur Patron. Si vous ne vous embarassez pas de cela, vous ne » pouvez avoir la même indifférence à mon égard ; épargnez-» moi ce dégoût & pardonnez-le à ma juste répugnance : car, de » quel œil pourrois-je regarder, je ne dis pas l'ennemi de sa » Patrie, titre auquel il nous est également odieux, mais l'en-» nemi particulier le plus cruel que je puisse avoir & qui s'en ca-» che le moins ? Me croyez-vous donc assés insensible, pour » que je puisse m'aboucher avec lui ou seulement l'envisager ? » Songez que c'est lui, qui derniérement encore, distribuant » des récompenses à ceux des parricides de sa suitte qu'il juge » être les plus déterminés, dit, qu'il donnoit mes biens à un cer-» tain Petissius d'Urbin rejetté vers lui par le naufrage de son » patrimoine.

L. Antonius n'étoit pas moins redoutable pour lui : tout récemment encore il n'avoit échappé à sa cruauté qu'en se renfermant dans sa maison d'Arpinum & en appellant à son secours les habitans de cette petite Ville ses voisins, ce qui me fait croire que c'est là même entreprise sur sa vie que celle dont il a été fait mention plus haut. A propos de cela, il reproche indirectement à sa Compagnie le peu d'attention qu'elle sembloit faire au péril où elle mettoit sa vie : non par l'attache qu'il y eût, surtout depuis le chagrin que lui avoit causé la défection de Dolabella & l'horreur qu'il lui faisoit ; mais parce qu'elle pouvoit être encore utile à sa Patrie, & qu'il n'étoit ni juste ni raisnable qu'on l'exposât à la perdre pour une députation qui n'étoit rien moins que nécessaire.

« Que ma vie donc, dit-il en finissant, soit réservée pour les » besoins de la République & que son cours soit aussi long que » la nature & la conservation de mon état le permettront : que » ma mort n'arrive qu'au moment fixé par le destin ; ou, s'il » faut le devancer pour le service de mes Citoyens, qu'elle soit » du moins glorieuse.

XIII. Si Cicéron réussit à persuader à sa Compagnie, que le choix de sa personne étoit le pire qu'elle pût faire, il ne fut pas si heureux sur l'autre point, le premier du discours dont je viens de rendre compte. Les amis d'Antoine, à force de

parler de paix, étoient au moins parvenus à la faire souhaitter au plus grand nombre: & l'on comprend que, dans cette disposition des volontés, ce que Cicéron regardoit comme impossible ne passoit que pour difficil dans leur esprit. D'ailleurs on n'étoit pas à dire, que ce Consulaire étoit entier dans ses sentimens, qu'il se laissoit emporter à la passion, qu'il abusoit de son éloquence, discours ordinaires aux gens oiseux & jaloux du mérite d'autrui. Ainsi; lorsque Lepidus, qui sous différens prétextes s'étoit jusque-là tenu dans la Gaule plûtôt que d'aller à son Gouvernement, hazarda d'écrire au Sénat pour l'exhorter à la conciliation, il n'y eut personne d'assés hardi pour rejetter comme on l'auroit dû un conseil aussi déplacé. Ce fut donc encore à Cicéron de répondre à cette invitation indécente, & de reprendre une cause qu'il avoit déja plaidée tant de fois; de la reprendre, dis-je, non contre Antoine seulement, mais en quelque façon contre Lepidus, & en sa personne contre tous les lâches défenseurs de la liberté & de la gloire de cette mére commune.

Pansa étoit enfin parti pour l'armée, le premier ou le second jour d'Avril, c'est-à-dire, immédiatement après la derniére Assemblée du Sénat, où Cicéron avoit adroitement insinué au Consul, que son honeur étoit intéressé à faire taire les murmures qui commençoient à s'élever contre ses lenteurs.

Au défaut de ce Magistrat, c'étoit à M. Cornutus Préteur de la Ville à présider le Sénat. Quoique cela ne paroisse point par la 13ᵉ. Philippique, le droit n'en est pas moins certain; & la seule induction que l'on puisse tirer de ce que notre Orateur n'y fait aucune mention de lui, c'est que l'on a supposé gratuitement que la lettre de Lepidus avoit une adresse publique, cas auquel ce Préteur en auroit fait le rapport & où notre Orateur n'auroit pas manqué de lui dire quelque chose; au lieu qu'il en étoit dispensé, si cette Lettre ou ces Lettres étoient écrites à des particuliers, comme il est imcomparablement plus vraisemblable, lesquels ameutérent de nouveau les amateurs de cette prétendue paix (les partisans d'Antoine) & donnérent lieu à cette Assemblée.

Ils se trouvoient plus forts que jamais. Lepidus, qui faisoit ici le rolle de conciliateur, étoit à la tête d'une armée puissante dans le voisinage de l'Italie: ses liaisons avec Antoine étoient trop connues pour qu'on y fût indifférent, dans une conjoncture

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Consul. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

où leur jonction auroit décidé de la victoire & écrasé ce qui restoit de vrais Républicains. Si l'on se demandoit même la raison du séjour que Lepidus faisoit dans une Province qui n'étoit pas la sienne; la première qui se présentoit étoit, qu'il y attendoit l'événement du siége de Modène, pour s'unir à l'armée de la République si elle avoit le dessus, ou à celle d'Antoine si l'avantage étoit de son côté. Inviter à la paix dans la crise où étoient les affaires & à la veille d'une action, c'étoit se déclarer pour ce dernier. Si c'étoit parce qu'il le jugeoit le plus fort, il y avoit à trembler pour tout le monde; si au contraire c'étoit parce qu'il le croyoit le plus foible, il en faloit encore tirer cette conséquence, que Lépidus comptoit qu'avec son secours il reprendroit la supériorité, & rien ne rassûroit contre ces allarmes. Même ambition de part & d'autre, même mépris des Loix: on se souvenoit que Lepidus, n'étant que Préteur, avoit osé le premier faire nommer César à la Dictature, en récompense de quoi celui-là l'avoit associé à sa tyrannie: tout ce qu'il avoit fait depuis n'avoit tendu qu'à la perpétuer; & s'il n'avoit pas ouvertement rompu avec le Sénat, il n'entretenoit aucune correspondance avec lui, il n'avoit pas même daigné lui témoigner la moindre reconnoissance des honeurs aussi extraordinaires que peu mérités qu'il en avoit reçus.

Il étoit, comme on l'a pu voir, de la plus haute noblesse, puissant en richesses, en alliances, en amis & en cliens, décoré du souverain Pontificat qu'il joignoit à tous les autres titres que pouvoit avoir un homme de son nom: quant aux qualités personnelles, on ne lui en connoissoit que de mauvaises d'équivoques ou de suspectes; Citoyen sans amour pour sa Patrie, Magistrat sans principes, Guerrier sans talens & sans cœur, ame double, petit génie, également incapable d'entreprendre & d'éxécuter rien de grand & d'utile, & toutesfois aussi vain & aussi fastueux que si tout ce qui se faisoit de bon ou de louable eût été son ouvrage.

Cicéron qui, dans sa 5e. Philippique, avoit épuisé toutes les ruses de l'art à le faire juger digne d'une statue équestre qu'il vouloit qu'on lui décernât & qui fut effectivement accordée à ses représentations, sentoit trop bien dès-lors de quelle importance il étoit de le ménager, pour ne pas user de la circonspection qu'éxigeoient de lui les conjonctures présentes. Lépidus conseilloit la paix: il ne semble pas d'abord que ce soit son sen-

timent que notre Orateur attaque, il n'y vient que par dégrés & après avoir examiné & détruit les raisons de prudence sur lesquelles il est probable que ce Général l'appuyoit.

» Lepidus, dit-il ensuite, désire la paix : je la désire comme » lui, s'il peut nous la donner telle qu'il nous l'a derniérement » procurée & en conséquence de laquelle la République aura la » satisfaction de recevoir dans son sein Cn. Pompeïus & de te» nir dans son rétablissement un gage du sien propre. C'est pour » cela que vous avez ordonné à Lépidus une statue avec une » magnifique inscription dans les Rostres, & que vous lui avez » décerné le triomphe. Car quoiqu'il l'eût bien mérité, ce triom» phe, par ses actions guerriéres, on auroit pu s'en tenir là & » ne lui pas accorder de plus ce qu'on n'accorda jamais ni à Paul » Emile, ni à Scipion son fils, ni au premier Africain, ni à » Marius, ni à Pompée, qui avoient terminé heureusement de » plus grandes guerres : mais parce que Lépidus en avoit étouf» fé une considérable sans bruit ; dès que vous en eutes con» noissance, vous jugeâtes ne pouvoir le combler de trop d'ho» neurs.

» Pensez-vous donc, Lépidus, que la République pourra » avoir dans les Antoines des Citoyens tels qu'elle en aura un » dans Cn. Pompeïus ? Dans celui-ci elle est sûre de trouver un » homme plein d'honeur, de dignité, de modération & d'inté» grité ; dans ceux-là & dans cette troupe de brigans que je » ne saurois séparer d'avec eux, elle ne verra que des scélérats » & des monstres.

Il s'étend après cela sur l'indignité qu'il y aura à souffrir que Cn. Pompeïus rachette sa maison paternelle & ses autres héritages, & sur les difficultés qui s'y rencontreront, par la dissipation qu'Antoine & ses favoris en avoient fait. Pour rendre cette description plus intéressante ; il ajoûte, que les anciens Lieutenans de Pompée, gens dont on connoissoit le zèle pour la Patrie, s'étoient rendus auprès de son fils (Cn. Pompeïus) à Marseille & qu'ils l'avoient trouvé disposé à passer avec eux à Modène au secours de D. Brutus, s'ils n'eussent pas appréhendé de soûlever contre eux les Vétérans : « & c'est sur cela, » dit-il, que Lépidus doit s'observer davantage, s'il ne veut » pas que nous renoncions à l'opinion que nous avons de lui. Car » s'il prétend nous épouventer par son armée, il oublie qu'elle » n'est pas à lui, qu'elle est au Sénat au Peuple romain & à la Ré-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» publique; mais, dira-t-on, il en peut user comme de la sienne: » A cette objection il répond, qu'un homme bien né ne fait pas » tout ce qu'il peut faire, qu'il a égard au droit, aux Loix, aux » bienséances, &c. Réponse foible & qui marque qu'on n'attendoit déja plus rien de bon de ce Général.

Il a beau dire quelques lignes après, qu'il ne craint rien de la part d'un homme qui pour jouïr de sa fortune avoit besoin que la République se soutînt sur le même pié: cela n'étoit vrai que d'un ambitieux ordinaire qui n'auroit songé qu'à s'étendre dans la sphére de son état: Lépidus avoit bien d'autres vues; & Cicéron lui-même s'en défioit trop, pour qu'il crût pouvoir, avec des raisons aussi futiles que celles qu'il allégue, détruire l'opinion que l'on en vouloit donner: il ne vouloit que détourner cette opinion à une conséquence toute différente de celle qu'on en tiroit, qu'il faloit à quelque prix que ce fût faire la paix avec Antoine. Il faloit, selon lui, en conclure au contraire que la guerre devoit être poussée avec encore plus de vigueur qu'auparavant, parce qu'il n'y avoit ni composition ni quartier à attendre de cet ennemi & qu'il ne restoit que cet unique moyen de s'affranchir de la mort & de la servitude.

Afin qu'on n'en pût pas douter, il lut une Lettre que ce furieux avoit écritte à Hirtius & à Auguste & que celui-là lui avoit envoyée.

Antoine, à Hirtius & à César.

» La nouvelle de la mort de Trebonius ne m'a pas fait plus » de plaisir qu'elle m'a causé de chagrin. On a dû se réjouïr » d'apprendre qu'un scélérat comme lui ait satisfait par son » supplice aux Manes d'un très grand homme, & qu'avant » l'an révolu la justice divine se soit manifestée tant dans le » châtiment qu'elle a fait souffrir à ce parricide éxécrable, que » dans celui dont elle menace ses autres complices. Mais certes, il est bien triste qu'on ait pris occasion de la ven» geance qu'elle en a tiré pour déclarer Dolabella ennemi de » la Patrie, & que le fils d'un bouson ait été plus cher au Peu» ple romain que César qui en a été le pére. Ce qui est enco» re plus affligeant; c'est que vous, Hirtius, comblé des bien» faits du même César & élevé à un rang qui vous étonne » vous-même; & vous, jeune Enfant, qui devez tout à son nom,

vous

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» vous travailliez à faire passer pour juste la proscription de Dolabella, à délivrer cet autre empoisonneur (D. Brutus) & à » mettre toute la puissance du côté de Cassius & de Brutus. Il » faut sans doute que pour appeller, comme vous faites, le Sénat le camp de Pompée, vous regardiez les choses dans le » même point de vue où elles étoient autresfois. Vous avez pris » Cicéron, tout vaincu qu'il a été avec ce parti, vous l'avez » pris pour votre Chef: vous envoyez des troupes en Macédoine: vous avez donné l'Afrique à Varus qui a été pris prisonnier par deux fois: vous avez dépêché Cassius en Syrie: vous » avez souffert que Casca exerçât le Tribunat: vous avez retranché aux Luperques les revenus que César leur avoit attribués: vous avez supprimé des Colonies établies par l'autorité » du Peuple & du Sénat: & aujourd'hui vous promettez aux » Marseillois la restitution des domaines qu'on leur avoit confisqués par le droit de la guerre. Ne vous souvient-il plus, Hirtius, que par une Loi qui porte votre nom, tout Pompéïen » est exclus des Dignités? Vous avez amorcé Brutus, en lui laissant prendre l'argent qui étoit entre les mains d'Apuléius: » vous avez loué l'action de ceux qui ont fait mourir les hôtes » de César, Petrus & Menedemus, qu'il avoit gratifiés du droit » de Cité: vous avez laissé aller à Aléxandrie Théopompe, que » Trebonius avoit chassé après l'avoir dépouillé de tout: vous » voyez dans votre camp Ser. Galba armé du même poignard » dont il a percé César: vous avez débauché mes soldats ou les » Vétérans, en leur faisant acroire que vous les employeriez contre les meurtriers du même César; & vous les avez obligés à » tourner leurs armes contre leur Questeur leur Général & leur » camarade: enfin que n'avez-vous pas autorisé ou fait que » Pompée lui-même, s'il revenoit au monde, & son fils Cnæius, » s'il étoit dans sa maison, ne fissent? En dernier lieu, vous ne » voulez point entendre à la paix, que je n'aye mis D. Brutus » en liberté, ou que je ne lui aye fourni des vivres: Eh quoi! » pensez-vous que les Vétérans fussent de cet avis? Je parle de » ceux à qui il est encore loisible d'opter, & qui en cela sont » bien différens de vous, qui vous êtes vendus aux flatteries & » aux présens empoisonnés du Sénat. Direz-vous que vous venez » au secours des soldats assiégés? Je n'en veux point à leur vie » & je n'empêche pas qu'ils ne soient à vos ordres, pourvu qu'ils » ne s'opposent point à la mort de celui qui l'a méritée. Vous

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» mandez qu'il a été pris dans le Sénat de nouvelles mesures » pour la conciliation de nos différends, & qu'on a nommé cinq » Consulaires pour députés. J'ai peine à croire que des gens qui » m'ont poussé à bout, lorsque je leur proposois les conditions » les plus justes, & sur lesquelles même j'étois encore disposé à » me relâcher, soient capables de se réduire à quelque chose de » raisonable ou de modéré. Encore une fois, il n'est pas vrai- » semblable qu'après avoir déclaré Dolabella ennemi, pour un » acte de justice très louable, ils me fassent plus de grace, à » moi qui pense comme lui. Considérez donc plûtôt vous-mê- » mes, s'il est plus séant & plus à propos pour les partis de ven- » ger la mort de Trebonius que celle de César, & s'il y a plus » de bon sens à concourir pour faire revivre la cause de Pom- » pée tant de fois proscritte qu'à nous unir pour empêcher que » nous ne devenions le jouet de nos ennemis pour qui il n'y a » qu'à gagner de quelque côté que le sang coule. Jusqu'ici la » Fortune a différé ce spectacle : il semble qu'elle ait craint de » voir deux troupes du même corps s'acharner à leur propre » destruction pour le plaisir d'un maître de Gladiateurs tel que » Cicéron. Celui-ci est heureux de vous avoir arrêté dans ses » liens par les mêmes honeurs avec lesquels il se vante d'avoir » abusé César. Pour moi, ma derniére résolution est, de ne don- » ner les mains à rien qui soit à ma honte ou à celle des miens, » de ne me détacher jamais du parti que Pompée a traité en en- » nemi, de ne pas souffrir que les Vétérans soient dépossédés, » encore moins qu'ils soient traînés l'un après l'autre au suppli- » ce, de ne jamais trahir la foi que j'ai donnée à Dolabella, de » ne blesser en rien l'alliance que j'ai faitte avec Lepidus le plus » religieux de tous les hommes, & enfin de ne manquer pour » quoi que ce puisse être à Plancus le confident de mes pensées » les plus secrétes. Si les Dieux daignent, comme je l'espére, » seconder mes bonnes intentions dont ils sont les témoins, je » vivrai content ; sinon, j'aurai du moins goûté d'avance le » plaisir de la punition qui vous attend : car, si les Pompéïens » dans l'état de vaincus sont si insolens, vous éprouverez quelque » jour combien ils le sont davantage dans la victoire. Pour tout » dire en deux mots, voici sur quoi l'on doit tabler : je puis » pardonner les torts que m'ont fait mes amis, pourvu qu'ils » oublient eux-mêmes qu'ils me les ont faits, ou qu'ils soient » prêts à se joindre à moi pour venger la mort de César. Je ne

» crois pas que le Sénat m'envoye de nouveaux Députés : en » tous cas, quand ils seront ici, je saurai à quoi m'en tenir. » Adieu.

Cette Lettre donnoit matiére à bien des observations que Cicéron ne manqua pas de faire à la Compagnie sur chaque article qu'il en lut. Elles s'accordoient mal avec les dispositions pacifiques qu'il faloit que Lepidus eût supposées à Antoine avant que de conseiller au Sénat de le rechercher d'accomodement, sans quoi ce conseil étoit visiblement captieux plein de mauvaise foi & ne pouvoit partir que d'une ame double & d'un traître. Ce fut pour cela qu'en adoptant l'opinion de Servilius, qui étoit, de remercier ce Général de sa bonne volonté & de le prier de la reserver pour d'autres usages, il proposa de plus de décerner, ou par le même Sénatusconsulte ou par un autre séparé, des actions de graces à Cn. Pompéius qui avoit fait offrir ses services & ceux des siens à la Compagnie.

La Lettre de notre Consulaire à Lepidus ne confirme pas seulement ce que j'ai avancé, que celui-ci n'avoit pas adressé la sienne à l'ordinaire aux Chefs du Sénat ; elle me fait juger qu'il n'y eut point de Sénatusconsulte à cette occasion, & qu'il fut simplement arrêté sur le registre que Cicéron y répondroit. Ce pouvoit être un tempérament d'honêteté pour cet ancien Magistrat aussi bien qu'une marque du mécontentement que la Compagnie avoit de ce qu'il n'avoit donné aucun signe de reconnoissance au sujet de la statue qu'elle lui avoit ordonnée. Quoi qu'il en soit, il convenoit mieux à Cicéron qu'à personne de s'en plaindre, puisque ç'avoit été sur ses représentations qu'elle lui avoit accordé une distinction aussi singuliére.

Cicéron, à Lepidus, Salut.

» L'intérêt que l'amitié que j'ai pour vous me fait prendre à » l'augmentation de votre dignité ne m'a pas permis d'être in- » différent sur les marques de reconnoissance que vous avez né- » gligé de donner au Sénat au sujet des honeurs qu'il vous a » déférés. Je me réjouis d'apprendre que vous désirez la paix. » Si vous pouviez nous en procurer une qui fût éxempte de ser- » vitude, elle ne vous seroit pas moins glorieuse qu'utile à la Ré- » publique. Mais si cette paix n'aboutit qu'à rétablir un furieux » dans la possession de sa tyrannie ; sachez, qu'il n'y a personne

» de ceux qui pensent sainement qui ne préfére la mort à une » pareille paix. C'est pourquoi, si vous m'en croyez, vous se» rez plus sagement de ne vous en point mêler, puisque ni le » Sénat ni le Peuple ni aucun Citoyen raisonable ne vous en » sauroit gré. Mais vous pourrez en apprendre davantage par » d'autres que par moi. C'est à votre prudence à vous guider dans » ce qui sera de mieux à faire. Adieu.

XIV. La Lettre d'Antoine, en représentant Lepidus comme un homme sur lequel la République n'avoit plus à compter, avoit donné des notions à peu près pareilles de Plancus l'un des Consuls désignés, qui depuis sa Préture étoit Gouverneur de la Gaule narbonnoise & commandoit un corps de cinq Légions campées du côté de Grenoble. L'endroit de cette Lettre, où il étoit parlé de lui, avoit dû faire une forte impression : & quoique Cicéron eût tâché de la détourner, par la confiance avec laquelle il avoit vanté le zèle de ce Magistrat qui avoit été son disciple ; peut-être en auroit-il lui-même été susceptible, si Furnius, un des Lieutenans de celui-là, ne l'avoit pas rassûré au point de reprendre avec lui le ton affectueux d'une amitié qu'il ne croyoit devoir qu'à ceux qui servoient l'Etat avec autant de désintéressement qu'il le servoit lui-même : » Croyez donc, mon cher Plancus, que les différens grades, » par où vous avez passé pour arriver où vous êtes, seront pour » vous de simples titres de charges & non des preuves de votre » mérite, si vous ne les consacrez pas à la conservation de la » liberté du Peuple romain & de l'autorité du Sénat. Séparez-» vous, je vous prie, une bonne fois de ceux avec qui vous » vous trouvez lié, non par choix, mais par le hazard des con» jonctures. Nous avons vu dans ce tems de troubles plusieurs » Consuls, dont aucuns n'ont passé pour Consulaires que ceux » qui en ont eu le cœur & les sentimens. Pour bien remplir » cette qualité, il faut premiérement que vous renonciez à tou» te liaison avec des Citoyens pernicieux & qui ne vous ressem» blent en rien ; en second lieu, que vous soyez le conseil » l'ame & le chef du Sénat & de tous les honêtes gens ; & en» fin, que vous fassiez consister la paix dans la cessation, non de » la guerre, mais de toute crainte de la guerre & de la ser» vitude.

Si Plancus ne profita pas de ces conseils, il en fit du moins le semblant par sa réponse qu'il remplit de nouvelles protesta-

An de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

tions & par une autre Lettre qu'il écrivit au Sénat & au Peuple; où il rendit un si bon compte de sa conduite passée, que la Compagnie fut sur le point de lui en faire des remercimens publics. Mais, dans la séance où elle fut lue, le Préteur Cornutus s'étant cru obligé de rompre l'assemblée pour quelque défaut d'Auspices, Servilius, qui n'avoit pas été de l'avis de Cicéron & de la plûpart des Péres, engagea dans les suivantes un Tribun à s'y opposer, ce qui fit remettre la décision à un autre tems qui ne revint point.

XV. Le siége de Modène, qui duroit depuis plus de trois mois, attiroit toute l'attention des amis comme des ennemis de la République, tous également persuadés que son sort & le leur dépendoit de l'issue qu'il auroit. Les autres affaires, quelque importantes qu'elles fussent, demeuroient comme suspendues: Dolabella ravageoit impunément l'Asie dont il s'étoit rendu maître, depuis l'horrible attentat qu'il avoit commis contre celui qui en étoit le Gouverneur légitime: elle demeuroit sans défense contre cet ennemi de la Patrie, & l'on ne pensoit pas même à y envoyer des secours. C. Antonius, cette autre peste de la République, tenoit encore Appollonie & quelques autres places de la Macédoine, & Brutus demandoit inutilement qu'on l'aidât d'argent & de troupes pour l'en chasser. Les choses n'étoient pas en meilleur état en Sicile & en Afrique; & Cornificius qui y commandoit se trouvant le plus foible, n'osoit pas même user de tout son pouvoir contre les traîtres qui tomboient entre ses mains. C. Asinius Pollio, dans l'Espagne ultérieure, attendoit, ainsi que Plancus & à l'exemple de Lepidus, l'événement de ce siége avant que d'agir pour ou contre. En sorte qu'il n'y avoit proprement qu'Antoine & D. Brutus qui, comme les deux principaux Athlétes de leur Partis, eussent fixé les regards de tant de spectateurs: car, pour Hirtius & Auguste qui étoient à la tête des deux armées d'observation, ils n'avoient de forces que pour empêcher Antoine de s'étendre & ils ne pouvoient rien entreprendre que Pansa ne fût arrivé. Ce Consul, qui n'étoit sorti de Rome que le premier ou le second d'Avril & qui, avec les quatre Légions nouvellement levées qu'il conduisoit, avoit plus de quatre-vingt lieues à faire par le plus court chemin, ne devoit joindre son Collégue que le 15e. du même mois. Antoine, voulant le prévenir avoit fait avancer jusqu'au lieu appellé *Forum Gallorum* la 2e. & la 35e. Légions, deux cohortes prétoriénes,

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

& une partie de ses Vétérans, qu'il croyoit suffire pour lui couper le passage ou même pour battre cette nouvelle milice, si l'on en venoit aux mains. Mais, la nuit précédente; Hirtius, qui avoit dès auparavant détaché Galba avec une escorte pour hâter la marche de Pansa, avoit eu la précaution d'envoyer encore au-devant de lui la Légion de Mars & deux cohortes de sa garde pour le renforcer. Antoine, qui se tenoit comme embusqué dans le poste que j'ai dit, ne fit d'abord montre que d'une petite partie de sa Cavalerie & d'une poignée de troupes armées à la légére. Cette Légion & les deux cohortes prétoriénes ne les eurent pas plûtôt apperçues qu'elles marchérent à elles sans attendre l'ordre; & Pansa n'ayant pu les retenir fut obligé de les suivre jusqu'à l'extrémité d'un défilé, où il les rangea en bataille avec deux des Légions qu'il avoit amenées en attendant les deux autres. Antoine alors sortit de son poste en bon ordre & fit charger sans délai. Ce premier choc fut aussi rude de part & d'autre qu'il pouvoit l'être; & quoique l'aile droite, où étoient huit des douze cohortes, eût enfoncé la 35e. Légion & l'eût menée battant bien loin hors des lignes, la gauche avoit été obligée de plier sous les efforts de la Cavalerie d'Antoine; & il lui en restoit encore assés pour qu'elle eût pu prendre & occuper la place de ces huit Compagnies & les attaquer par derriére ou même les enveloper. Heureusement que Galba qui les commandoit s'apperçut à tems que c'étoit-là le dessein des Africains (car la plûpart étoient de cette nation) il se détacha de sa troupe, rassembla tout ce qui se trouva dans les deux nouvelles Légions de plus leste pour garnir le front de bataille; puis, poussant son cheval à toutes jambes vers les deux autres, pour les avertir de doubler le pas, il les amena au camp & assûra par ce moyen la retraite des huit cohortes qui s'étoient le plus écartées.

Quelque échec qu'eût reçu Antoine à ce premier jour, il se regardoit comme vainqueur, & il crut n'avoir qu'à se présenter devant le camp de Pansa pour s'en rendre le maître: mais il y fut si mal reçu, qu'il fut à son tour contraint de se retirer avec perte. Ce fut alors, & dans le tems qu'il ne songeoit qu'à regagner son poste de Forum Gallorum, qu'Hirtius, qui l'attendoit au passage avec 20 cohortes de Vétérans, tomba sur lui, le mit en déroute & tailla en piéces son armée, au même lieu où s'étoit donnée la premiére action. Il se sauva à la 4e. heure de la nuit dans son camp devant Modène, avec une partie de sa Ca-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

valerie. Hirtius revint au camp que son Collégue avoit quitté la veille & à la garde duquel il avoit laissé les deux Légions qu'Antoine avoit attaquées. Celui-ci perdit en cette occasion la fleur de ses Vétérans & la plus grande partie de son armée, deux enseignes principales & 60 moindres. Le déchet ne fut pas à beaucoup près si grand dans celle d'Hirtius; cependant on ne laissa pas d'y trouver à redire plusieurs braves des cohortes prétoriénes & de la Légion de Mars.

Suivant ce récit, tiré d'une Lettre que Galba écrivit à Cicéron, du camp même & quatre ou cinq jours seulement après la défaitte d'Antoine, tout l'honeur en étoit dû à Hirtius & à cet Officier qui n'y dit pas un mot des blessures de Pansa, quoiqu'on lise dans la 14e. Philippique, que ce Consul en reçut deux en combattant avec la derniére valeur à la tête des siens & qu'il soit certain d'ailleurs qu'il fut à cette occasion transporté à Boulogne. Il ne convient pas non plus, qu'Hirtius n'eût pas eu un seul homme de manque après le combat, comme notre Orateur l'avance au même endroit: mais alors il parloit d'après les lettres des Consuls qui avoient été lues en plein Sénat & auxquelles il devoit à tous égards s'en rapporter plûtôt qu'à celle d'un particulier qui ne pouvoit même lui avoir encore été rendue.

Galba étoit celui qu'Antoine trouvoit de trop dans l'armée d'Hirtius. C'étoit le fils d'un autre Galba que Cicéron avoit eu pour concurrent au Consulat vingt ans auparavant. Ayant conspiré contre César, il étoit demeuré commandant de la Légion de Mars, & c'étoit sans doute à lui qu'on étoit redevable du parti qu'elle avoit pris. Un homme de cette qualité pouvoit être bien aise de ne pas perdre le mérite d'un service aussi grand que celui qu'il avoit rendu & ce fut probablement pour cela qu'il écrivit à notre Consulaire, se défiant bien que personne ne lui en rendroit si bon compte que lui-même. Ainsi ce ne fut que par occasion qu'il lui fit le détail des deux actions; dans la premiére desquelles on peut bien s'étonner avec lui de ce qu'il ne laissa pas la vie: car, lorsqu'il poussa son cheval vers les deux derniéres Légions qu'il vouloit rallier avec les deux premiéres, il se trouvoit précisément entre Antoine & ses Cavaliers qui se mirent à le poursuivre & de la part de qui il essuya une grêle de traits qui ne portérent heureusement pour lui que sur son bouclier qu'il avoit rejetté par derriére: mais,

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

quoique ce dût être un signal pour n'être point attaqué par ceux vers qui il venoit, ils ne laissérent pas de tirer aussi sur lui jusqu'à ce qu'il fût à portée d'en être reconnu.

XVI. Aussi-tôt que la nouvelle de cette victoire se fut répandue à Rome, la joye y fut aussi grande que si elle eût dû être suivie de celle de la levée du siége de Modène & par conséquent de la paix. Le Sénat fut assemblé pour entendre la lecture des lettres des trois Généraux : car ils avoient écrit chacun séparément, ayant à faire valoir les avantages qu'ils avoient eu en particulier ; Pansa, à la première rencontre & à l'attaque du camp ; Hirtius, au retour d'Antoine ; & Auguste, dans un combat assés vif & assés long qu'il avoit soûtenu avec ses Prétoriens dans la voye Æmilia.

Le Préteur Cornutus ayant lu leurs Lettres dans l'assemblée qui se tint au Capitole le 21e. d'Avril, lendemain du jour qu'elles avoient été apportées, il y fut question de ce qui étoit à faire par rapport, tant à la Religion qu'à l'Etat à & ceux qui l'avoient si glorieusement servi. Il fut proposé par Servilius d'ordonner, qu'il seroit fait des supplications publiques de 20 ou 30 jours au nom & en l'honeur des deux Consuls & du Propréteur (Auguste) & qu'on quitteroit ce jour-là l'habit militaire, lequel seroit repris le jour suivant.

La bisarrerie de cet avis sautoit aux yeux : quitter la saye, pendant que la guerre civile qui l'avoit fait prendre duroit encore, & la quitter pour un aussi petit intervalle, c'étoit au moins donner des marques de légéreté & d'inconstance qui ne pouvoient s'interpréter qu'à la honte du Sénat. Il y avoit à peu près autant d'affectation dans le reste. On n'avoit jamais décerné de supplications pour fait de victoire, qu'on n'eût donné le titre de Général (Imperator) à celui ou à ceux qui l'avoient remportée: pourquoi le refuser à deux Consuls & à un Propréteur qui n'avoient agi qu'en cette qualité & en vertu des Sénatusconsultes les plus solemnels ? quelle contrariété ! quelle ingratitude !

Cependant, il n'y avoit rien de plus extraordinaire en tout cela que la circonstance où l'on mettoit en avant de pareilles propositions ; & Cicéron devoit y être accoûtumé, sur-tout depuis le commencement de cette année, qu'occupé sans relâche à fixer sa Compagnie au principe qui le dirigeoit lui-même dans toutes ses résolutions, il avoit la douleur de voir qu'elle n'en suivoit aucun.

Les

Av. de R. DCCX. & Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Les Consulaires & ce qu'on pouvoit appeller la tête du Sénat étoient tous, comme je l'ai déja remarqué plus d'une fois, plus ou moins livrés à Antoine : ceux des autres Membres, qui ne se feroient pas laissé entraîner par leur éxemple, étoient étourdis par la crainte: la mollesse de Pansa avoit achevé de tout gâter. De-là, ces irrésolutions continuelles, ces difficultés sur le nom qu'on donneroit à celui qui assiégeoit l'homme de la République contre lequel on étoit obligé d'envoyer un Consul & d'ordonner de nouvelles levées, cet envoi de Députés à un sujet rebelle qui avoit refusé de les entendre & qu'on osoit moins que jamais appeller ennemi de la Patrie, toutes ces indignités & beaucoup d'autres avoient été pressenties par Cicéron. Il n'y en avoit point qu'il n'eût annoncée d'avance & contre laquelle il n'eût fourni à ce Corps un préservatif également sûr & aisé, si la lâcheté qui s'étoit répandue sur ceux qui le composoient ne leur en eût pas fait rejetter l'usage.

Tout choquant qu'étoit l'avis de Servilius, notre Orateur voyant la plûpart des Péres prêts à l'adopter, se leva pour le combattre dans toutes ses parties, par les raisons qu'il avoit tant de fois & si inutilement alléguées, mais auxquelles néanmoins il pouvoit espérer que la défaite d'Antoine feroit prendre plus de faveur. Il parloit à gens qui pour la plûpart l'avoient accompagné la veille, de sa maison au Capitole, pour y rendre graces à Jupiter d'un événement si désiré & qui l'avoient ramené chés lui aux acclamations de tout le Peuple qui l'y conduisoit en triomphe.

» Je m'apperçois, Péres conscrits, que quelques-uns d'entre vous penchent pour ce sentiment, dans la pensée & dans le dessein qu'ils ont d'enlever à D. Brutus l'avantage d'un jour qu'ils prévoyent lui devoir être très glorieux, en ce que l'habillement ordinaire que nous reprendrons sera la marque qu'il n'y aura plus à craindre pour lui : ils lui envient l'honeur qu'il aura de faire dire à la postérité la plus reculée, que le péril d'un tel Citoyen a fait endosser la saye au Peuple romain, & que sa délivrance la lui a fait quitter. Si vous écartez cette raison, vous n'en trouverez aucune autre qui ait pu donner lieu à une opinion si déraisonable. Pour moi, Messieurs, je n'ai d'autre conseil à vous donner que celui, de demeurer constamment attachés à votre premier sentiment & de ne vous point démentir de la conduite que vous avez tenue en plusieurs occur-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» rences, où vous avez fait connoître que votre sort dans toute » cette guerre étoit lié à celui de ce grand homme.

» Ce fut dans la vue de le délivrer que vous envoyâtes en dé» putation vers cet Ennemi de la Patrie les personnes les plus » considérables de cette Ville, que vous aviez chargées de lui or» donner de votre part de se retirer de devant Modène: c'a » été pour vous le conserver qu'Hirtius, un des Consuls, s'est » rendu à ce siége; que son courage & l'espérance de la victoire » lui ont fait accepter, malgré la foiblesse de sa santé, cette » commission qui lui étoit échue par le sort; que le jeune César, » après avoir, avec une armée qu'il avoit mise sur pié à ses propres » frais, garanti la République des premiers ravages de ce fléau, » est parti pour dégager le même D. Brutus & que l'amour du » bien public a prévalu dans son cœur sur le ressentiment do» mestique. Quelle autre fin s'est proposé Pansa, dans les levées » qu'il a faittes, dans les sommes d'argent dont il s'est pourvu, » dans ces Sénatusconsultes si précis qu'il a fait rendre contre » Antoine? Qu'a-t il prétendu, en nous exhortant & en sollici» tant le Peuple de concourir avec nous au recouvrement de no» tre liberté, si ce n'a été de procurer celle de D. Brutus; dont la » vie a été si chére à ce même Peuple, que dans une assem» blée très nombreuse il consentit à la racheter aux dépens, non » pas de ses commodités seulement, mais de son nécessaire? Nous » pouvons, Péres conscrits, nous flatter désormais que des » vœux si justes sont remplis ou prêts à l'être: mais il convient » de réserver ces fruits de nos espérances à la certitude que nous » aurons de leur issue; pour ne les pas faire avorter par notre » précipitation, tandis qu'ils sont encore dans la main des » Dieux de la libéralité de qui nous devons les attendre ou » au pouvoir du destin dont nous ne mépriserions pas impuné» ment les arrêts.

La jalousie pouvoit bien avoir dicté l'avis que Cicéron attaquoit. Servilius étoit très capable de cette passion; & il en étoit d'autant plus suspect, qu'il étoit le seul des Consulaires d'alors qui eût des prétentions sur la gloire militaire, témoin la concurrence où il avoit été avec les Consuls pour faire la guerre à Dolabella.

Un Lecteur judicieux peut ici remarquer quelque chose encore plus digne d'attention; c'est que ce même avis n'alloit pas à moins qu'à faire regarder la guerre qu'Antoine faisoit à D. Bru-

tus sur le pié d'une guerre particuliére entreprise pour venger la mort de César, ainsi qu'Antoine lui-même l'avoit déclaré; guerre, où la République n'auroit eu qu'un intérêt d'acception, & où elle n'auroit donné la préférence à celui-là, que parce qu'il étoit troublé dans la possession de sa Province. C'est sur ce principe, que Servilius avoit toûjours été pour l'adoucissement des termes de *guerre* & d'*ennemi public*, que ce jour-là même il avoit évité de nommer Antoine pour ne le pas qualifier si durement, & qu'il s'étoit restraint dans sa conclusion à le désigner lui & les siens par les épithétes de *méchans* & d'*audacieux*. Ce systême étoit diamétralement contraire à celui de Cicéron, qui depuis le commencement de cette année n'avoit pas été plus ardent à faire déclarer Antoine l'ennemi de la liberté & de la Patrie, qu'à faire reconnoître les Brutus pour les plus fermes appuis de l'une & de l'autre & pour les protecteurs & les chefs de de la cause commune; dont les succès heureux ou malheureux étoient, non les leur, mais ceux de la République entiére. Voilà en derniére analyse quel est le sujet des quatorze Philippiques.

Servilius & plusieurs des autres Consulaires n'estimoient pas que la guerre fût finie par cette victoire: Cicéron ne le croyoit pas plus qu'eux; & c'est pour cela même qu'il s'éleva avec tant de force contre un avis qui tendoit à dépouiller D. Brutus du plus beau de ses titres & à rallentir les secours dont il avoit besoin, en retranchant à ceux qui étoient préposés pour les lui donner la seule qualité qu'ils pussent envisager comme leur récompense.

Cicéron suppose en cet endroit qu'ils la refusoient aux trois Généraux, parce que ceux-ci n'avoient eu affaire qu'à un homme qu'ils n'avoient jamais traité d'ennemi public; ce qui lui donne lieu de taxer leur politique, dont il démontre l'indignité par le retour véhément qu'il fait sur celui pour qui ils témoignoient tant de ménagemens.

» Les épées de nos Légionaires, dit-il, sont empreintes ou » du moins tachées du sang qu'elles ont fait couler dans les deux » combats des Consuls & dans le troisiéme du jeune César. Si c'est » le sang de leurs Citoyens qu'ils ont versé, leur crime est abomi- » nable. Mais jusques à quand le plus funeste de nos ennemis, » celui qui les a tous surpassés en scélératesse, jouira-t-il d'un » autre nom? Veut-on, qu'au moment de frapper, le soldat

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» s'arrête, dans le doute qu'il aura, si c'est un ennemi ou un Ci-
» toyen qu'il va percer ? Vous décernez des supplications, &
» celui à l'occasion de qui vous les décernez vous ne l'appellez
» point ennemi ! Les remerciemens que nous ferons aux Dieux &
» les victimes que nous leur immolerons leur seront certes bien
» agréables, si cette victoire est le prix de la destruction des su-
» jets de la République. . . . . Le plus détestable des brigands
» fait actuellement la guerre à quatre Consuls, il la fait au Sé-
» nat & au Peuple romain, il nous menace tous de ravage, de
» désolation, de tortures & de supplices, il atteste hautement
» que l'action de Dolabella, cet attentat horrible que la Nation
» la plus féroce désavoueroit, a été éxécuté par son conseil ; il
» vient encore, par le traitement barbare qu'il a éxercé sur les
» Habitans de, Parme par le ministére de son frére Lucius, il
» vient, dis-je, de nous montrer ce qu'il préparoit à cette Ville,
» si Jupiter par sa bonté ne l'avoit pas éloigné de l'enceinte de
» ce Temple & de nos murailles.

Cicéron, après avoir confirmé les impressions les plus sinistres qu'on pût donner d'Antoine, par les bruits qui deux jours auparavant s'étoient répandus à Rome de sa prochaine arrivée & par l'allarme générale qu'ils y avoient causée, déclare ; que dans les conclusions qu'il va prendre il augmentera, non-seulement le nombre des jours des supplications, attendu que les Généraux, au nom desquels Servilius veut qu'on les décerne, sont trois, mais qu'il leur donnera à tous le titre d'Imperator, n'y ayant point d'éxemple que depuis 20 ans on l'eût refusé à aucun de ceux à qui on avoit déféré cet honeur pour des services beaucoup moins importans ; & qu'il faloit, ou que Servilius ne l'accordât pas, ou qu'il n'en retranchât pas une qualification qui y étoit annéxée par la coûtume.

Et c'est à la suitte des raisons qu'il en rend, qu'il explique un fait que Plutarque rapporte à sa maniére, & sur lequel il est aisé de voir qu'il a pris le change.

Ç'avoit été un bruit presque général un peu auparavant, que Cicéron, le jour des Ides (le 13e.) d'Avril, descendroit du Capitole précédé des faisceaux, c'est-à-dire, qu'il s'empareroit du Consulat. Il remonte à la source de ce bruit qui, tout absurde qu'il étoit, avoit trouvé créance : & il prétend qu'il ne pouvoit avoir été controuvé & répandu que par les mêmes gens qui, sur les nouvelles fâcheuses qu'on avoit eu de Modène,

comptant de s'emparer du Capitole, des Rostres & des portes de la Ville, avoient projetté de lui aller offrir ces marques de la souveraine Magistrature ; afin que s'il les acceptoit, les émissaires d'Antoine eussent un prétexte pour se jetter sur lui, comme sur un usurpateur de la puissance consulaire, & de commencer par lui le carnage de tout le Sénat.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Consuls. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Quoiqu'il ne donne cela que comme une conjecture, dont la vérité se découvriroit avec le tems, ce qu'il ajoûte fait foi, qu'il n'avoit pas cru devoir mépriser ces discours tout dépourvus d'apparence qu'ils étoient ; que le Tribun Apuleïus en avoit à sa priére porté des plaintes au Peuple, en témoignant dans une assemblée tenue exprès le chagrin qu'il en ressentoit, & que ce Magistrat qui étoit son ami particulier, n'eut pas plûtot commencé à vouloir dissiper cette imposture, que le Peuple l'interrompit en criant d'une voix unanime que Cicéron n'avoit jamais eu que de très bonnes intentions pour la République.

Mais, autant que notre Consulaire étoit à cet égard au-dessus de tout soupçon, autant étoit-il exposé à l'envie de ses pareils qui ne voyoient qu'à regret que toute la considération étoit pour lui & qu'il ne la partageoit avec aucun d'eux, n'y ayant que lui qui en fût véritablement digne: c'est sur quoi il jugea devoir entrer en quelque explication.

» J'ai placé ici ce trait, Péres conscrits; non pas tant pour » ma justification (car vous me traiteriez avec une rigueur in- » juste s'il faloit que j'en eusse besoin auprès de vous) que » pour apprendre, s'il est possible, à certaines gens qui ont le » cœur aussi bas qu'ils ont le cerveau étroit, que les actes ver- » tueux des bons Citoyens sont plûtôt des éxemples à suivre que » des sujets propres à éxercer leur malignité Crassus. pensoit bien » différemment, lorsqu'il comparoit la République à une vaste » carriére qui étoit ouverte à tous ceux qui vouloient y entrer » pour aquérir de la gloire.

» Eh qu'il plût aux Dieux que lui & d'autres grands hom- » mes de ce tems-là vêcussent encore. Ils voyoient sans être » jaloux que, même après mon Consulat, je tenois le premier » rang entre eux tous, quelque inférieur que je leur fusse. Au- » jourd'hui, dans la disette où nous sommes de Consulaires fer- » mes & courageux, quelle doit être ma douleur, quand j'en vois » certains toûjours décidés pour le mal, d'autres d'un froid sans

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» égal pour le bien, & le plus grand nombre mieux disposé à » la vérité, mais si peu persévérant & si facile à ébranler, que » la crainte ou l'espérance le déterminent plus souvent que la » considération de l'utilité publique.

Il fait ensuite entendre; que la prééminence étant aquise à celui qui pense & qui fait le mieux, c'est être fou que de la contester, autrement que par ce qui peut en rendre digne: mais qu'il faut être très fou, pour prétendre l'emporter sur celui qui en est en possession, en faisant le contraire de ce qu'il a fait pour l'obtenir, & en mettant dans un continuel conflict le vice & la vertu.... « Quoi, dit-il, tandis que je donnerai toute » mon attention à former les meilleurs avis, vous appliquerez » toute la vôtre à imaginer les plus mauvais! Si vous voyiez » ma maison se remplir de nos meilleurs Citoyens, vous rassem- » bleriez donc dans la vôtre ce qu'il y a dans cet Ordre de plus » corrompu? J'en serois fâché, premiérement pour l'amour de » la République, en second lieu pour l'intérêt que je prens à » votre dignité. Mais enfin; si cette primauté, que je n'ai ja- » mais ambitionnée, étoit au concours, il ne pourroit rien m'ar- » river de plus à souhait: car ce ne sera point à l'auteur d'a- » vis pernicieux qu'elle demeurera, mais bien peut-être à celui » qui en donnera de meilleurs que les miens, & j'y consens de » tout mon cœur.

» Je sais combien on est fâché que le Peuple romain prenne de- » là sa détermination: mais seroit-il possible qu'il la prît d'ailleurs? » il se souvient, que le 20e. de Décembre j'ai été le premier à le rap- » peller à la liberté, que depuis le premier jour de Janvier jusqu'à » cette heure j'ai veillé sans interruption à sa sûreté, que mes oreil- » les ainsi que ma maison ont été jour & nuit ouvertes aux conseils » & aux avertissemens qui m'ont été donnés; que par mes let- » tres, mes messages, mes exhortations, tout ce qu'il y a eu de » personnes propres à secourir la Patrie, en quelque endroit du » monde qu'ils fussent, y ont été excités; que depuis ce jour-là » j'ai toûjours persisté à ne point vouloir qu'on envoyât de Dé- » putés à Antoine, & que je n'ai jamais cessé ni de le traiter d'en- » nemi ni de donner à sa prise d'armes le nom de guerre: en » sorte que moi, qui dans tous les tems de ma vie ai fait pro- » fession de chérir par-dessus tout une paix véritable, je me suis » invariablement déclaré contre cette fausse paix. N'ai-je pas » encore démasqué cette autre peste de la République, Venti-

» dius, qu'on vouloit nous donner pour Tribun ? Si les Consuls » désignés (Hirtius & Pansa) avoient trouvé bon qu'on déli- » bérât sur tous ces points conformément à mes lumiéres, la seule » autorité du Sénat auroit fait tomber les armes des mains de tous » ces voleurs.

» Ce qui n'étoit pas permis alors, Péres conscrits ; non- » seulement l'est aujourd'hui, mais devient nécessaire : il faut » que ceux qui sont en effet les ennemis publics soient notés en » cette qualité & que nous les jugions tels. Auparavant, lorsque » je leur donnois ce nom & que j'y ajoûtois celui de guerre, » mon avis étoit supprimé, il n'en étoit pas fait mention, & » cela n'est pas arrivé pour une fois : à présent, je n'ai rien à » craindre de semblable ; puisque c'est sur les lettres des Con- » suls eux-mêmes & sur celles du Propréteur que nous opinons, » & que celui qui vient de leur décerner des supplications a re- » connu sans le vouloir Antoine & ceux qui le suivent pour les » ennemis de la Patrie, car il est inoui qu'on en ait jamais or- » donné dans une guerre civile ; mais, que dis-je ! qu'aucun » vainqueur en ait jamais demandé par ses lettres.

Après avoir cité les exemples de Sylla d'Octavius & de Cinna, qui avoient été les chefs des précédentes, il interpelle Servilius lui-même de déclarer, si César, dont il avoit été le Collégue en l'année où se donna la bataille de Pharsale, lui adressa des lettres à cet effet & s'il fut chargé par lui d'aucun rapport qui y eut trait. « Il faut donc, conclut-il, ou que vous refusiez à vos Gé- » néraux les supplications qu'ils vous demandent pour avoir bien » administré la République (afront qui n'a jamais été fait qu'au » seul Gabinius) ou qu'en les décernant vous prononciez que » ceux qu'ils ont vaincus sont les ennemis de la Patrie.

Enfin, pour assûrer à ces trois Généraux le titre d'Imperator, il s'étend sur leurs louanges & il propose selon sa coûtume la forme du Sénatusconsulte où il les renferme, en leur accordant 50 jours de suplications : & comme les Légions tant ancien- nes que nouvelles avoient mérité d'avoir part à la reconnoissan- ce du Sénat, il stipule pour chacune d'elles des éloges & des re- merciemens proportionnés à leurs services & la confirmation de la promesse qui leur avoit été faitte d'une récompense après la guerre. A l'égard de ceux qui avoient perdu la vie dans les trois combats ; il conclut, à ce qu'à la diligence des Consuls, il

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Coss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

il soit élevé, sur le champ de bataille & de l'argent du trésor, un monument qui transmette leurs noms à la postérité & que la part qu'ils auroient eue à la gratification promise soit payée à leur familles.

XVII. Antoine, rentré dans son camp sous Modène, ne songeoit plus à exposer ses troupes à une nouvelle bataille : & si il ne lui en restoit pas assés pour presser le siége aussi vivement qu'auparavant, il se promettoit du moins qu'avec le peu qu'il avoit d'infanterie on ne le forceroit pas dans son camp, & que sa cavalerie seroit suffisante pour en éloigner l'armée de la République & pour empêcher ses Chefs de jetter du secours ou de faire entrer des vivres dans la Place, au moyen de quoi D. Brutus seroit obligé de se rendre.

Mais comme c'étoit précisément ce qui tenoit les deux Généraux plus alertes, ceux-ci eurent bien-tôt pris une résolution toute contraire à la sienne. Ce fut de l'obliger au combat, en marchant droit à Modène en ordre de bataille, après avoir formé leur avant-garde des Cavaliers de leurs deux Légions. Antoine, qui n'avoit d'abord mis dehors que les siens, ne s'attendant pas à une affaire générale, fit sortir les deux seules qu'il eût, & donna les ordres pour faire arriver au plûtôt les autres qui étoient à Rhegium & à Parme, les deux seules Villes qu'il eût conservées.

Hirtius ne leur donna pas le tems d'arriver ; & après avoir rompu les premiers rangs, il poussa le reste avec une telle impétuosité jusqu'aux retranchemens, qu'il en seroit demeuré le maître, si en pénétrant avec la quatriéme Légion jusqu'à la place d'armes il n'y avoit pas été tué. Auguste qui le suivoit de près ne perdit ni le courage ni la tête, il soûtint avec la Légion de Mars l'avantage qu'avoit eu le Consul, il enleva son corps, se maintint dans la possession du camp & ne l'abandonna qu'après les plus grands efforts que fit Antoine pour y rentrer. Mais il ne le garda pas long-tems : car D. Brutus sortant alors, ou le lendemain au plus tard, avec toute sa garnison, tomba sur lui avec tant de furie, qu'il l'en dépouilla & de tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes qu'il passa au fil de l'épée. Ce fut ainsi qu'il mit le sceau à la victoire, qui par la perte du Consul, de plusieurs braves Officiers & de la plus grande partie de la 4e. Légion, auroit coûté trop cher aux Républicains pour qu'ils eussent pu s'en applaudir. Cette derniére action combla leurs

leurs vœux & leur joye, ne leur laissant plus d'ennemis communs à combattre ni à craindre.

Av. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

XX. Nous voici au tems de l'histoire de Cicéron où l'intérêt que nous prenons à un si grand homme nous tient dans l'attente des événemens les plus glorieux & les plus flatteurs pour lui. Nous présumons mille choses en ce genre de la part du Sénat & du Peuple sur lesquelles notre curiosité n'a point de bornes, & que nous désirerions savoir dans le détail le plus circonstancié. Nous touchons au moment où l'ennemi de la République, des Loix, de la liberté, de l'ordre & de tout bien tombe de sa grandeur & semble devoir entraîner dans sa chute avec les complices de sa tyrannie & de sa révolte tout ce qui offusquoit depuis tant d'années la splendeur du nom romain. Nous touchons, dis-je, au moment où la perfidie l'ambition & la scélératesse avoient reçu leur salaire, où par conséquent la vertu & le mérite devoient triompher du vice & rentrer dans leurs droits. Nous dressons par avance à Cicéron des trophées si justement aquis à son amour pour la Patrie: mais, lorsqu'après l'avoir jugé digne des plus brillantes récompenses, nous le croyons prêt à les recueillir, nous sommes frustrés dans notre attente par la suppression des actes publics, de ses Harangues & de plusieurs de ses Lettres, qui auroient pu nous instruire à fond de tout ce que nous aurions désiré le plus de savoir.

Le peu qui en est demeuré ne nous apprend rien de ce qui se passa à Rome à la réception de celles d'Auguste, ni des mesures que le Sénat prit en conséquence, ni de la correspondance & des liaisons que Cicéron eut avec lui, ni de presque tout ce qui se fit tant au dedans qu'au dehors depuis la bataille & la levée du siége de Modène jusqu'à sa mort. Le silence des Historiens latins sur cette partie de l'histoire ne peut avoir eu d'autre cause que cette suppression: & elle est d'autant plus déplorable pour nous; qu'aucun d'eux n'ayant osé la marquer, elle n'a indubitablement été faitte que pour nous dérober la connoissance de faits aussi honorables à sa mémoire qu'infamans pour ceux qui l'ordonnérent.

Pansa ne survécut que deux ou trois jours à son Collégue: il mourut à Boulogne des blessures qu'il avoit reçues au premier combat; & cette mort, doublement fâcheuse par la perte de sa personne & par le vuide qu'elle laissoit dans la République, l'étoit encore plus par les contestations qu'elle pourroit faire naî-

tre pour le commandement des troupes que le Sénat avoit envoyées au secours de Modène. Auguste restoit seul des trois Généraux à qui il avoit été attribué en commun ; mais la cause qui l'y avoit fait associer ayant cessé par la levée du siége & par la délivrance de D. Brutus, celui-ci rentroit dans le droit que la supériorité d'âge & de dignités lui donnoit sur ce jeune homme. En tout cas, c'étoit au Sénat à prononcer sur cette question, supposé que cela en pût faire une, où qu'elle ne fût pas décidée par l'usage qui jusques-là s'étoit observé : car sur ce fait, ainsi que sur plusieurs autres encore plus importans, nous n'avons rien d'absolument certain ; & ce qu'Appien rapporte est, par le défaut de vraisemblance, si peu propre à suppléer à ce qui nous manque à cet égard, que je croirois perdre mon tems que de m'y arrêter.

Tout ce qu'on peut recueillir des Lettres de Cicéron écrittes depuis ce dernier combat se réduit aux effets que dut produire la joye sur les esprits du Sénat & du Peuple, lorsqu'on fit la lecture des Lettres de D. Brutus & d'Auguste.

Cicéron étoit enfin parvenu à faire déclarer Antoine ennemi de la Patrie : cette déclaration étoit nécessaire pour assûrer aux vainqueurs les honeurs militaires. On les leur décerna donc ; c'est à savoir, que par un Sénatusconsulte, rendu sur le plan que nous avons déja vu & apparemment dans la forme qu'avoit proposé notre Consulaire, il fut ordonné, que D. Brutus & le jeune César seroient remerciés au nom du Sénat & du Peuple des services qu'ils avoient rendus & que l'on spécifia dans les termes les plus honorables, qu'il seroit fait en leur nom pendant un certain nombre de jours des priéres solemnelles à tous les Temples, & qu'ils jouiroient du titre d'Imperator, en attendant le triomphe pour l'un, & l'ovation pour l'autre. La Compagnie n'oublia pas ce qu'elle devoit à la mémoire des Consuls décédés ; elle pourvut magnifiquement à leurs obséques & aux monumens de leur gloire & de sa reconnoissance.

Quant au commandement, peut-être qu'elle ne régla rien & que Cicéron ayant évité de s'expliquer sur un point si délicat, elle aima mieux à son exemple éluder la difficulté que de la résoudre.

Au reste, il étoit rare que ces concurrences suspendissent l'activité des Généraux ; & dans l'intervalle qui s'étoit écoulé, depuis la défaitte d'Antoine jusqu'au jour où la nouvelle en fut

apportée, le mal qui en pouvoit arriver devoit avoir été fait & être sans reméde.

Comme on ne croit rien plus facilement que ce que l'on souhaite; une victoire, telle que celle-là, quoi qu'annoncée par deux hommes également interressés à en éxagérer les circonstances, avoit dissipé toutes les craintes & écarté tous les doutes, pour remplir les esprits, tant du Sénat que du Peuple, de l'opinion que l'ennemi étoit hors d'état de se relever & que la guerre étoit absolument finie.

On ne fit pas attention; que la Cavallerie de cet ennemi, n'ayant pu être d'aucun usage pour la défense de son camp, devoit n'être point endommagée; que le dérachement, qu'avoit commandé Ventidius & qui étoit demeuré à la garde de la voye Æmilia, pouvoit être sain & entier: & qu'avec de pareils débris une armée vaincue n'étoit pas si abattue, qu'elle ne pût se relever sous la direction de deux Chefs aussi expérimentés que braves.

Mais, comment auroit-on pensé de la sorte à Rome, où la retraite d'Antoine passoit pour une fuite, puisque D. Brutus qui s'étoit mis à sa poursuite, écrivant de Rhegium le 29e. d'Avril, plus de huit jours après le dernier combat, étoit encore lui-même dans l'illusion, qu'il comptoit n'avoir affaire qu'à une poignée de soldats mal équipés & sans armes, & qu'il prenoit sur lui de chasser Antoine de l'Italie & de ne pas laisser échapper Ventidius, priant seulement Cicéron d'envoyer quelqu'un à Lepidus pour le détourner de se liguer avec eux?

Il est vrai qu'à cinq jours de-là il ne parloit déja plus d'un ton si ferme; & qu'après avoir recommandé à notre Consulaire, comme il avoit fait dans la Lettre précédente, ses intérêts contre ses malveuillans, il lui apprenoit, qu'Antoine avoit grossi sa troupe de tous les criminels qu'il avoit pu enlever des prisons & de tous les autres vagabonds qu'il avoit rencontrés sur sa route; que Ventidius, avec un corps assés nombreux de vétérans & d'autres soldats, s'étant ouvert un chemin à travers de l'Apennin, l'étoit venu attendre dans un lieu appellé *Vada sabatia*; que le premier pourroit, ou se joindre à Lepidus, si Lepidus vouloit le recevoir, ou prendre poste entre l'Apennin & les Alpes & de là piller & ravager toute la campagne, ou se replier sur l'Etrurie qui n'étoit gardée par aucune armée.

C'est là qu'il dit; que si Auguste, suivant le conseil qu'il lui

avoit donné, eût voulu se porter du côté de l'Apennin & en garder les passages, lui Brutus, auroit mis Antoine en un tel détroit, qu'il eût été à son choix de le prendre par famine ou par force. Mais, ajoûtoit-il, je n'ai rien à lui commander ni lui à son armée, ce qui est également déplorable pour la République.

XXI. D. Brutus ayant reçu, ce jour-là 5e. de Mai ou le lendemain, le Sénatusconsulte que Cicéron avoit fait rendre en sa faveur, il commença à prendre, dans une troisiéme Lettre qu'il lui adressa, la qualité d'Imperator. Il y confirmoit qu'Antoine alloit trouver Lepidus; & en lui marquant que celui-là ne désespéroit pas de mettre Plancus dans son parti, il disoit que la découverte qu'il avoit faitte de ce secret, par des mémoires interceptés, ne l'avoit pas empêché d'envoyer un exprès au même Plancus pour l'avertir de sa marche.

Cicéron, en répondant à ces trois Lettres, ne lui cacha ni son mécontentement ni celui du Peuple. « Si Antoine se rétablit en » forces, vous devez vous attendre à voir qu'on ne vous tiendra » aucun compte de tous ces grands services que vous avez ren» dus: car on avoit écrit à Rome & l'on y étoit persuadé, qu'An» toine avoit pris la fuite avec quelques soldats sans armes & sai» sis d'épouvante. Or, s'il est vrai, comme vous nous le faittes » entendre, qu'il est en si bonne posture qu'on ne peut l'atta» quer sans péril; il ne faut plus dire, qu'il s'est enfui de Modè» ne, mais bien selon moi qu'il n'a fait que changer le lieu » de la guerre. Ainsi tenez pour certain, que l'on pense ici tout » différemment de ce que l'on r ensoit, jusque-là qu'il y en a » parmi nous qui se plaignent de ce que vous avez tant attendu » à le poursuivre & qui sont persuadés que vous nous en auriez » délivré si vous aviez fait plus de diligence. Tel est le génie du » Peuple, & particulierement du nôtre, d'abuser de sa liberté » contre ceux-là mêmes à qui il en est redevable. Qu'y faire? » que de se conduire de façon qu'il n'ait aucun juste sujet de » crier: en un mot, celui-là seul aura l'honneur de cette » guerre qui nous aura défait d'Antoine: je ne m'explique pas » davantage, c'est à vous de pénétrer le sens de ce que je » vous dis.

D. Brutus voulut depuis s'excuser envers Cicéron de ne s'être pas mis aux trousses d'Antoine aussi-tôt qu'on l'auroit désiré: mais il eut beau lui alléguer pour ses raisons, qu'il n'avoit ni

AN. de R. DCCX. de CIC. LXIV. CONSS. C. VIBIUS PANSA, A. HIRTIUS.

Cavallerie ni bêtes de charge, qu'il ignoroit encore qu'Hirtius eût péri dans le combat, qu'il n'avoit pu prendre confiance dans un aussi jeune homme que César qu'il ne se fût abouché avec lui, que le second jour Pansa l'avoit mandé à Boulogne; qu'ayant appris sa mort en chemin, il n'avoit pu revenir à sa petite troupe qui étoit très fatiguée & encore plus mal pourvue de tout; qu'après avoir malgré lui perdu ces deux jours qu'Antoine avoit gagnés sur lui, que cet ennemi avoit fait en fuyant des traites beaucoup plus longues que lui ne les avoit pu faire en le poursuivant, attendu qu'il avoit marché en ordre, au lieu que celui-là n'en avoit gardé aucun & ne s'étoit point arrêté qu'il ne fût arrivé au rendez-vous qu'il avoit fait donner à Ventidius & qui étoit inaccessible par les marais dont il étoit environné. Toutes ces raisons ne firent point revenir Cicéron de l'opinion qu'il avoit, que c'étoit par la faute de D. Brutus qu'Antoine avoit échappé: il semble même qu'il la jettoit toute sur lui & qu'Auguste avoit réussi à lui persuader qu'il n'y trempoit point.

Il est certain du moins, que notre Consulaire continua à prévenir les désirs de ce dernier sur tout ce qui pouvoit flatter ou son ambition ou sa vanité, & que le commandement de la 4e. Légion & de la Légion de Mars lui demeura, malgré les raisons de convenance qu'il y avoit à le donner à un Consul désigné: mais, quoique c'eût été l'avis de quelques-uns des Péres, on le paya de cette défaitte, qu'il n'avoit pas été possible de faire consentir ces deux troupes à passer sous ses ordres.

Il essuya bien d'autres désagrémens; dont le plus fâcheux fut, d'être presque continuellement en bute aux contradictions & aux reproches de ses ennemis & de n'être écouté dans aucune de ses représentations. Il avoit pressenti le premier le dessein d'Antoine; & en tirant des conséquences justes de sa jonction avec Lepidus, il avoit écrit plusieurs Lettres pour faire revenir Brutus en Italie & pour se faire donner à lui-même les secours d'argent & d'hommes dont il avoit besoin pour la traverser jusqu'à l'extrémité des Alpes & pour en fermer le passage à cet ennemi s'il vouloit y rentrer. On lui promit des fonds qu'on ne lui envoya point: au surplus on répondit, qu'il étoit trop prévoyant sur des malheurs qu'on n'appréhendoit point, qu'il dérogeoit par cette pusillanimité à sa gloire & à celle du Peuple romain, que le Sénat étoit rempli de courage & que c'étoit

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

faire injure à cette Compagnie que d'en douter, qu'elle avoit compté sur le sien dans le tems qu'Antoine le tenant enfermé paroissoit être dans l'état le plus florissant, qu'à présent qu'il étoit vaincu & ruiné, elle étoit moins disposée que jamais à le craindre, qu'elle craignoit encore moins Lepidus : car, en quoi pouvoit être redoutable pour elle un homme qui avoit voulu faire la paix lorsque la guerre étoit le plus animée & qui vouloit aujourd'hui rallumer cette guerre lorsque l'on étoit en paix? Ce fut Cicéron lui-même qui fit cette réponse : si elle n'étoit pas dattée du 19e. de May, un mois entier après la victoire, on auroit peine à se persuader que l'ivresse eût pu durer si long-tems.

D. Brutus ne gagna pas plus à lui vouloir faire croire qu'il battroit les troupes de Ventidius, au moyen de la précaution qu'il avoit eue de se saisir de Pollentia, où elles avoient voulu être ramenées, quelques instances qu'Antoine leur eût fait pour les engager à le suivre au-delà des Alpes, où Lepidus, avec qui il disoit être d'accord, les attendoit. Ces espérances ne touchérent point Cicéron & elles s'en allérent effectivement en fumée, apparemment parce que Plancus retira le secours qu'il lui avoit envoyé.

XXII. Celui-ci étoit, comme je l'ai dit, dans le Dauphiné avec une bonne armée dont il étoit parfaitement le maître, c'est ce qui le rendoit si précieux aux deux partis. Cicéron, à force de lui écrire d'en recevoir des Lettres & de lui procurer des Sénatusconsultes, paroissoit extrémement prévenu en sa faveur, malgré les impressions qu'il en avoit pu prendre dans la lettre d'Antoine & ce que D. Brutus avoit encore tâché depuis de lui en donner. Il avoit passé le Rhône avec cette armée dès avant le 26e. d'Avril, qu'il le mandoit à notre Consulaire, ayant même fait prendre les devans à une partie de sa cavallerie, afin qu'elle arrivât plûtôt au secours de son futur Collégue. Il lui faisoit entendre que, si Lepidus s'opposoit à son passage, il ne reculeroit pas devant lui : mais pour cette fois il n'étoit pas allé fort loin ; car ayant appris dans sa marche la levée du siége de Modène, il avoit rappellé son frére & ses trois mille Cavaliers & il étoit revenu lui-même à son poste. Selon le raisonnement qu'il faisoit dans la même Lettre, Antoine ne pouvoit fonder ses espérances que sur Lepidus lui-même ou sur l'armée de ce Général, dont il disoit qu'une partie n'étoit pas moins furieuse contre la Répu-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

blique que l'avoit été celle du même Antoine, contre qui il promettoit de faire son devoir, de quelque façon qu'il pût être reçu de Lepidus ou de ses soldats & quelque bien accompagné qu'il se présentât. Il ajoûte qu'il a entamé une négotiation, à l'effet d'engager Lepidus à s'unir à lui, qu'il lui a fait faire toutes sortes d'offres & de promesses, & qu'il se sert de l'entremise de Laterensis & de Furnius pour le gagner. Cicéron le remercioit de tout cela par une Lettre du 5e. de May.

Dans la suivante, il lui marquoit que Lepidus s'étoit rendu à ses sollicitations, qu'il l'avoit fait consentir à concourir avec lui au bien de la République & à lui promettre que s'il ne pouvoit empêcher Antoine de pénétrer dans sa Province, il le traiteroit en ennemi & lui feroit la guerre sans nul ménagement. Que de sa part il n'avoit pu lui refuser de joindre son armée à la sienne ; premiérement, parce que Lepidus manquant de cavallerie, ne pourroit résister à cet ennemi commun ; secondement, parce que sa présence & celle de son armée tiendroit en respect la partie de celle de Lepidus dont on n'étoit pas assûré : qu'il avoit donc passé l'Isére le 12e. de May ; mais qu'ayant été informé que L. Antonius s'avançoit du côté de Fréjus avec quelques troupes de cheval & de pié, il avoit fait prendre dès le 11 les devans à son frére avec 4000 chevaux & qu'il l'alloit suivre à grandes journées avec quatre Légions & le reste de sa cavallerie ; que si Antoine lui-même instruit de sa marche se résolvoit à rentrer en Italie, ce seroit à D. Brutus de lui en disputer le passage, mais qu'en tous cas il le feroit suivre par son frére pour l'empêcher de faire le dégât.

Ce fut, je pense, cette Lettre de Plancus que Cicéron remit à Cornutus qui en fit la lecture au Sénat, immédiatement après une que Lepidus avoit écrit à cette Compagnie à qui elle parut froide & pleine de variations en comparaison de celle-là qui fut écoutée avec les plus grandes marques de satisfaction. On auroit voulu que le Préteur eût tout de suite fait opiner dessus : mais comme il s'en défendit, en disant, qu'il y feroit ses réfléxions, cinq des Tribuns se levérent & l'un d'eux en fit le rapport. Quand ce fut à Servilius de donner son avis, il fut pour remettre cette affaire ; en quoi il se trouva seul, tous les autres s'étant rangés à celui de notre Orateur sur lequel il fut décerné de nouveaux remercîmens à Plancus. En lui envoyant ce Sénatusconsulte, Cicéron l'exhortoit, ainsi qu'il avoit déja fait

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Caſſius & les deux Brutus dans d'autres occaſions, à ne pas attendre les ordres & la déciſion de la Compagnie dans ce qu'il verroit de bien à faire & de ſe tenir à lui-même lieu de Sénat, lui promettant de faire agréer tout ce qu'il éxécuteroit pour le ſervice public, enfin de tâcher que la nouvelle de quelque action importante arrivât avant qu'on ſût qu'il l'avoit entrepriſe.

Nous n'avons point cette Lettre de Lepidus au Sénat, non plus qu'une autre de D. Brutus du 15ᵉ. de May, par laquelle il informoit Cicéron de la réconciliation de ce Général, mais il n'en eſt pas moins certain que le bruit en couroit à Rome dès le 21, & que ſi Cicéron en doutoit encore le 29, c'eſt qu'il lui paroiſſoit étrange que Plancus de qui l'on tenoit cette nouvelle, ne lui en eût pas fait part lui-même ou que ſa Lettre ne lui fût pas parvenue auſſi-tôt que celle de D. Brutus. Mais il y a bien plus lieu de s'étonner de ce que, des deux que nous avons de ce dernier dattées d'Eporedia le 25, la premiére écritte de ſa main ne dît pas un mot de cette réconciliation qu'elle ſembleroit plûtôt contredire, & que la ſeconde qui étoit oſtenſible la confirmât.

Cicéron ne put être plus d'un jour ou deux dans cette incertitude. La Lettre de Plancus dont je viens de parler dut l'en tirer : il reçut cette ſeconde de D. Brutus, & une troiſiéme de Lepidus lui-même qui ne lui permettoit pas de former le moindre doute ſur la vérité de cette nouvelle. Lepidus l'informoit, que la néceſſité d'empêcher Antoine de pénétrer dans ſa Province l'avoit amené au Pont de l'Argens, du confluent du Rhône où il avoit auparavant établi ſes quartiers ; que Ventidius étoit campé de l'autre côté de cette Riviére ; qu'outre la ſeconde Légion & les débris de quelques autres, dont étoit compoſée l'armée ennemie, il y avoit encore quantité de nouveaux ſoldats mal armés & parmi leſquels la déſertion s'étoit miſe, que cette armée étoit forte en cavallerie, Antoine ayant ſauvé preſque tout ce qu'il en avoit eu ci devant : il lui promettoit, par rapport à cette guerre, de s'y conduire en homme qui ne vouloit manquer ni au Sénat ni à la République ; & ſans s'expliquer davantage, il le remercioit d'avoir ſuſpendu ſon jugement ſur les bruits qu'on avoit ſemés contre lui & de s'être tenu à cet égard dans les bornes d'une juſte modération, quelque allarmé qu'il dût en être par l'amour qu'il avoit pour la République ; qu'il

An. de R. DCCX. de Cic LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

qu'il se souvenoit de ce que dans un tems plus calme il s'étoit porté de lui-même à faire pour son honeur & pour sa dignité, & qu'il ne l'oublieroit jamais. Il le prioit, en finissant, d'attendre de lui pour le bien de la République les plus grandes choses; & cela, sur la connoissance qu'il avoit de sa façon de penser & de ses anciennes dispositions.

XXI. Le 21e. de May, où il s'exprimoit ainsi, Plancus faisoit passer l'Isére à son armée pour l'aller joindre; ce qui, à la distance où ils étoient l'un de l'autre, ne se pouvoit faire de huit jours. Il faut voir dans une Lettre du même Plancus à Cicéron, le tour qu'il prenoit pour lui faire approuver cette jonction & avec quelle adresse il faisoit valoir le motif qui l'y déterminoit. Il savoit bien, disoit-il, que le parti le plus sûr étoit d'attendre que D. Brutus le vînt trouver, pour marcher de compagnie à l'ennemi: mais il auroit craint que, si Lepidus bien intentionné avoit reçu quelque échec, on n'en eût rejetté la faute sur lui & qu'on ne l'eût attribuée ou à un reste de ressentiment de leur ancienne brouillerie ou à lâcheté; qu'au surplus le seul inconvénient qu'il y eût le regardoit, & qu'il faloit supposer que Lepidus étoit dans de bons sentimens.

A cette raison il en ajoûtoit une autre; c'est que Lepidus étoit l'homme du monde le plus inquiet & le plus facile à décourager, s'il ne voyoit pas une grande armée autour de lui. Cela pouvoit être vrai, sans qu'il s'ensuivît que pour le rassûrer il falût laisser derriére lui un Collégue avec qui il auroit dû concerter sa marche & qui avoit un droit aquis sur ses propres troupes. En cela il avoit d'autant plus de tort, que de son aveu il auroit battu Antoine & Ventidius, duquel il ne parloit qu'avec le plus grand mépris; mais c'étoit pour cela même qu'il étoit de l'intérêt de Lepidus de le tirer de son poste, comme il étoit du sien d'en sortir pour mériter de participer à sa trahison.

A peine eut-il passé l'Isére, sur un pont qu'il avoit fait consre exprès, qu'il reçut, disoit-il, une Lettre de Lepidus, qui lui mandoit de l'attendre en-deçà de cette Riviére, parce qu'il se trouvoit en état de se tirer d'affaire tout seul. Plancus n'avoit pas laissé, du moins le faisoit-il entendre ainsi, d'aller en avant, dans la pensée qu'il avoit que Lepidus ne lui donnoit cet ordre que par jalousie & de crainte qu'il ne lui enlevât une partie de sa gloire. Sans prétendre la partager avec un homme si vain, il croyoit qu'il étoit de la prudence de s'approcher davantage; afin que si

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

les choses tournoient autrement que ce Général ne l'efpéroit, il pût lui être de quelque utilité. Mais, au moment où il héfitoit fur ce qu'il avoit à faire, il apprit par une autre Lettre de Laterenfis fignée de fa main, que Lepidus les avoit trompés l'un & l'autre, qu'il ne faloit plus compter ni fur lui ni fur fon armée ni fur les paroles que lui-même avoit portées de fa part, qu'il retiroit la fienne & qu'il fe tenoit dégagé par l'avis qu'il lui donnoit de ne s'y plus fier & de fubvenir à la République.

Le feul tort que Plancus, dans la Lettre qu'il écrivit auffitôt à Cicéron, fembloit donner à Lepidus étoit, de n'avoir pas fu prévenir par des châtimens ou ramener par la douceur les auteurs des cris tumultueux qui s'élevérent; lorfque, haranguant fes foldats, avant que de livrer bataille à Antoine, ils lui répondirent « qu'ils vouloient la paix; & qu'après la perte des Confuls » & de tant de braves Citoyens, enfin après les décrets portés » contre la perfonne & les biens de ceux qui reftoient, ils prétendoient ne plus combattre.

Ce qui rend Plancus lui-même extrémement fufpect, c'eft qu'il ne paroît que par fes Lettres que D. Brutus & lui fuffent à portée l'un de l'autre; & que, loin de lui communiquer fes deffeins & de concerter avec lui fes démarches, il avoit fait celle-là fans fa participation, s'étant contenté de faire garder le pont, au cas que cet autre Conful défigné arrivât à tems pour le paffer. D'ailleurs, ce qu'il dit du foulévement des foldats eft fi conforme à ce qu'en mandoit Lepidus, qu'on fent bien qu'il ne vouloit pas charger ce dernier & qu'il s'en faifoit même un moyen de defenfe pour répondre à ceux qui auroient pu lui reprocher de n'avoir pas faifi cette occafion pour tomber fur Antoine, étant auffi fûr qu'il l'étoit de fon armée. Mais le même homme, qui, au mépris des régles de la prudence, s'étoit ou féparé ou tenu éloigné de fon Collégue pour venir au fecours d'un tiers, trouvoit que dans cette occurrence il y auroit eu une témérité infigne & une forte de fureur à expofer des Citoyens très fidéles, des Alliés très attachés, la fleur de la Nobleffe, en un mot, toute la Province de la Gaule à deux armées de voleurs.

Mais comment accorder ce qu'il dit ici avec ce qu'on lit dans une autre de fes Lettres à Cicéron du 13e. de Juin; par laquelle il paroît, que n'ayant éxécuté qu'à demi la convention qu'il avoit faitte avec Lepidus & s'étant feulement approché de lui à la

An de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C Vibius Pansa, A. Hirtius.

distance de 40 milles, celui-ci avoit désespéré de son arrivée & s'étoit joint avec Antoine le 29ᵉ. de May & que ce même jour tous deux s'étoient mis en marche pour venir l'attaquer ; qu'il n'en avoit été averti que lorsqu'ils n'étoient plus qu'à 20 milles de lui, qu'il avoit aussi-tôt (le 4ᵉ. de Juin) repassé l'Isére avec ses troupes, rompu ses ponts, & fait sa retraite en très bon ordre jusqu'aux environs de Grenoble, où il étoit campé & où il attendoit D. Brutus dans trois jours ? Il faisoit entendre au surplus qu'on lui devoit avoir beaucoup d'obligation de ce qu'il avoit sauvé cette armée de la fureur de ces deux parricides : il demandoit qu'on envoyât à son secours les Légions d'Auguste, si celui-ci n'y pouvoit venir en personne, parce que désormais le fort de la guerre tomberoit sur lui, & il renchérissoit sur toutes ses promesses passées.

D. Brutus demandoit comme lui des troupes : mais, en les demandant, il se plaignoit amérement de n'avoir pas été écouté dans ses représentations, lorsqu'il avoit insisté à faire venir toutes celles qui étoient tant en Sardaigne & en Afrique qu'en Macédoine ; & il recommandoit sur-tout, qu'on prît bien garde au choix de celui à qui l'on en confieroit la conduite, y ayant plus que jamais sujet de s'en défier.

XXII. On ne savoit encore rien à Rome de la défection de Lepidus le 6ᵉ. de Juin : mais cette nouvelle ne dut pas tarder à y arriver; puisque Cicéron, répondant ce jour-là aux deux derniéres Lettres de D. Brutus du 25ᵉ. de Mai, nous fait connoître qu'il ne faloit pas plus de 12 ou 13 jours pour en recevoir du Pont de l'Argens, d'où étoit dattée celle que Lepidus avoit écritte au Sénat le 30ᵉ. du même mois. Ce dernier y prenoit les Dieux & les hommes à témoin de la sincérité de son zèle pour la cause de la liberté; & qu'il en auroit donné incessamment des preuves, si la Fortune ne lui avoit pas ravi le pouvoir d'agir conséquemmene à ses vues : mais que toute son Armée, en se soûlevant contre lui, s'étoit maintenue dans la possession où elle étoit de conserver les Citoyens & de procurer leur paix commune, qu'elle l'avoit obligé de prendre le même parti ; surquoi il prioit les Péres conscrits, de mettre en oubli tous les sujets particuliers de dissension pour ne penser qu'au bien général & sur-tout de ne lui point faire un crime non plus qu'à son armée de la compassion qu'ils avoient eue pour tant de milliers d'hommes.

On ne se pressa point sur cette Lettre de lui déclarer la guerre

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

& de le traiter en ennemi ; on laissa passer au moins 15 jours pour lui donner le tems de se reconnoître. Peut-être crut-on qu'il étoit plus à propos de lui laisser commencer les premiéres hostilités, que de se mettre au hazard de tout perdre en agissant autrement. Le plus grand mal qui pût arriver de sa jonction avec Antoine, à quelque cause qu'on pût l'attribuer, étoit l'exemple d'une défection générale, & ce n'étoit pas y obvier que de rendre la sienne plus autentique. Enfin Lepidus s'excusoit, d'une part, sur la nécessité ; & de l'autre, sur le désir de la paix qui n'étoit pas particulier à ses troupes : on comprend la fausseté de ce prétexte, mais il n'étoit pas dépourvu d'apparence ; & dès qu'il pouvoit être adopté par d'autres, il devenoit contagieux & par conséquent plus fort que les meilleures raisons dans quelque jour qu'on pût les mettre.

Il y avoit quelque chose de pis ; c'est que, hors les Brutus Cassius & le peu qui restoit de vrais Républicains, ce prétexte sembloit être fait pour tous les autres Commandans qui, d'eux-mêmes ou contrains par leurs soldats, ne pouvoient guére manquer d'en user pour rendre leur condition meilleure : c'est ce qu'il faut entendre par ces mots d'une Lettre de Cicéron à Cassius « Nous n'avons plus d'espérance qu'en D. Brutus & dans » Plancus ; & si vous voulez que je vous parle vrai, nous n'en » avons plus qu'en vous & dans Brutus. Pour ce qui étoit des deux premiers ; l'un, étoit ou trop foible ou trop mal soûtenu ; l'autre, trop fort & désormais trop suspect pour qu'on pût prendre confiance en eux, quoiqu'on leur tînt toujours le même langage.

Il y en avoit un troisiéme dont Cicéron se défioit encore plus : on en peut juger par un endroit de la 7. Philippique, où il le mettoit en très mauvaise compagnie & parmi les plus décriés des partisans d'Antoine, c'étoit Pollion. Il commandoit dans l'Espagne ultérieure, & depuis la mort de César il n'avoit donné aucune de ses nouvelles ni au Sénat ni à personne ; en sorte qu'on ne doutoit pas qu'il ne fût toûjours dans les mêmes liaisons : aussi fut-ce de cela dont il essaya de se justifier dans la première Lettre qu'il écrivit de Cordoue à notre Consulaire, en datte du 18e. de Mars, en lui en envoyant une autre pour Pansa, par laquelle il offroit de se rendre en Italie avec ses trois Légions, aux premiers ordres qu'il recevroit du Sénat. Par une seconde du 8e. de Juin, il l'informoit des tentatives qu'Antoine & Lepidus avoient

faittes pour lui débaucher deux de ses Légions (la 28e. & la 30e.) qu'il avoit retenues dans l'obéissance & dans le devoir, de même que toute sa Province : protestant que, s'il n'avoit pas rendu des services plus essentiels, ce n'avoit pas été sa faute, mais celle du Sénat qui n'avoit pas rendu assés de justice à ses sentimens pour le mettre à l'épreuve en choses plus importantes.

Enfin par une troisiéme au même, quoique bien postérieure, puisqu'elle n'avoit été écritte que depuis qu'il avoit été informé des combats donnés devant Modéne, dont il n'avoit eu la nouvelle que plus de 40 jours après, Lepidus ayant fait arrêter ceux qui la lui portoient ; il marquoit, que ne voulant ni manquer ni survivre à la République, il alloit se mettre en chemin pour revenir en Italie.

En même-tems que Cicéron rebutoit ou du moins négligeoit les offres d'un homme en apparence si bien disposé, il écrivoit Lettres sur Lettres à Cassius & à Cornificius, pour les hâter de venir au secours de la République ; & après avoir fait pour D. Brutus & pour Plancus plus qu'ils n'avoient mérité par leurs services, il continuoit à les encourager par les mêmes moyens; jusques-là, que bien des personnes trouvoient de l'excès dans les honeurs qu'il leur avoit fait décerner : mais, pour peu que l'on ait égard aux circonstances, on reviendra de ce préjugé: peut-être même pensera-t-on au contraire; que, s'il en avoit été cru ou que si, conformément à son avis, le Sénat eût partagé ces distinctions avec plus d'égalité entre D. Brutus & Auguste, celui-ci n'auroit pas seulement eu la pensée de se réconciler avec Antoine, comme il fit depuis la réunion de celui-ci avec Lepidus, qu'il ne se feroit ni aliéné du Sénat, ni détaché de sa cause pour demeurer inutile pendant les deux mois qui s'écoulérent depuis la derniére bataille jusqu'au traité que les deux premiers arrêtérent entre eux, & qu'il n'auroit par conséquent point eu de raison pour s'accorder avec ces traîtres, puisque l'un auroit été enfermé entre les Alpes & l'Apennin & que l'autre ne s'en feroit approché que pour l'empêcher d'entrer dans sa Province & pour rendre sa perte plus certaine.

XXIII. On blâmera si l'on veut avec Brutus la conduite de Cicéron, pourvu que l'on puisse faire trouver mauvaises les raisons qu'il en rendoit à Brutus lui-même. Celui-ci ne l'avoit pas seulement taxé d'être prodigue de récompenses, il avoit assés marqué ne pas approuver qu'il fût si rigide dans les punitions.

AN. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Notre Consulaire, par une Lettre qu'il faut lire dans l'original pour en sentir toute la beauté, tâcha de lui faire comprendre, par un de ces argumens directs ou personnels qu'on ne sauroit éluder & dont on ne se tire qu'en se dédisant, que cette conduite, outre qu'elle étoit fondée sur les principes des plus judicieux Philosophes & en particulier de Solon, l'un des sept Sages de l'ancienne Gréce & le seul des sept qui eût été Législateur, qu'elle avoit été nécessaire & qu'on auroit tout perdu en ne la tenant pas : « Vous n'avez » pu oublier, Brutus, ce qu'après la mort de César ou plûtôt » après les ides de Mars, ce jour si glorieux pour vous, je vous » dis de l'omission que vous aviez faitte & le présage que je tirai » de la tempête qui menaçoit la République. Vous veniez à la » vérité d'étouffer une peste & de laver une tache honteuse au » nom romain : mais, malgré la gloire immortelle que vous aviez » aquise, la clef de la tyrannie passoit dans les mains d'Antoine » & de Lepidus, tous deux également ennemis de la paix & du » repos & entre lesquels il n'y avoit de différence à faire, qu'en » ce que l'un étoit plus léger & l'autre plus décrié par ses mœurs. » Nous n'avions rien à opposer à deux hommes qui brûloient du » désir de tout renverser; si ce n'est que tout le Peuple étoit d'accord » avec nous, & que nous formions tous ensemble les mêmes vœux » pour la liberté. Nous ne fûmes peut-être alors que trop ardens à » la vouloir recouvrer, & sans doute vous vous montrâtes plus sa- » ges en vous retirant d'une Ville que vous aviez délivrée & en » dispensant l'Italie de vous donner des preuves effectives de » l'affection qu'elle vous portoit. Quand je vis que cette mal- » heureuse Ville étoit en la puissance de ses plus grands en- » nemis, que ni vous ni Cassius n'y pourriez plus être en sûre- » té, & qu'elle étoit toute remplie des soldats d'Antoine, je » pensai que je devois m'en retirer : car quel spectacle plus ac- » cablant pour un homme à qui toute faculté de donner du se- » cours étoit interditte, que celui d'un Peuple gémissant dans son » oppression ! Mais ce cœur, qui fut toûjours ouvert à la ten- » dresse pour ma Patrie, ne put soûtenir la violence que je m'é- » tois faitte en m'éloignant de ses périls. Rappellé en Italie, au » milieu de ma course, par un vent de Midi qui, dans la saison » ou régnent les Etésiens, sembloit ne s'être levé que pour me la » déconseiller, je vous vis à Velia & je fus très affligé de vous » y voir : car, vous aussi Brutus, vous cédiez au tems, vous » vous retiriez dis-je, nos Stoïciens ne voulant pas qu'on puisse

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» dire de leur sage qu'il fuit. Dès que je fus à Rome je m'offris » à la pétulante fureur d'Antoine, je l'irritai contre moi, & je » m'armai pour la défense de la République du courage d'un » Brutus, car ce n'est que de votre sang qu'il se forme des A- » mes capables d'exécuter d'aussi généreuses résolutions. Je passe » le reste sous silence : le récit en seroit trop long, & je n'aurois » à vous parler que de moi. Je dis seulement que César, ce » jeune homme, graces à qui nous respirons encore, si nous vou- » lons convenir de la vérité, a pris sa détermination des con- » seils que je lui ai donnés. De tous les honeurs qui lui ont été » déférés, il n'y en a eu aucun qui ne lui fût dû, aucun qui ne » fut nécessaire : car, au premier moment où la liberté nous » fut rendue, D. Brutus, du courage de qui nous ne sau- » rions trop nous louer, ne s'étant pas remué assés tôt pour nous » le faire savoir, quels honeurs n'avons-nous pas dû décerner » à un Enfant en qui gisoit toute notre force & qui avoit arrê- » té l'impétuosité d'Antoine ? & que lui ai-je encore décerné ? » des louanges verbales & dispensées avec mesure. Je lui ai » fait donner de plus le titre d'Imperator : mais quelque ho- » norable qu'il soit, eu égard à son âge, il ne pouvoit lui être » refusé, puisqu'il avoit une armée ; car, qu'est-ce que d'avoir » une armée, quand on n'a pas le titre de Commandant ? Les au- » tres avoient plus fait pour lui que moi. Philippus avoit opiné à » lui faire ordonner une Statue ; Servius, à avancer le tems où » il pourroit briguer les charges ; Servilius, à abréger encore ce » terme : il sembloit qu'on ne pût trop se relâcher en sa faveur. » Mais je ne sais comment il se fait que nous sommes plus indul- » gens dans la crainte que nous ne sommes touchés des services » dans la victoire : car, après la délivrace de D. Brutus & à la » première aurore de ce beau jour qui étoit celui de sa naissan- » ce, je fus d'avis que son nom fût inscrit dans nos fastes . . . . . » ou je voulois qu'il demeurât une marque éternelle d'une vic- » toire qui nous avoit été si agréable ; & ce jour-là même, je » reconnus qu'il y avoit dans une partie du Sénat plus de mau- » vaise volonté que de reconnoissance . . . . ce que vous désap- » prouvez le plus, le voici, autant que j'en puis juger par les » discours de vos amis, tous très honêtes gens à la vérité, mais » très peu versés dans la science du Gouvernement ; c'est que » j'ai proposé de permettre au jeune César d'entrer dans Rome » avec l'appareil de l'Ovation. Pour moi (je puis me tromper,

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» car je ne suis pas de ces gens qui ne trouvent bon que ce qui » vient d'eux) il me semble que dans le courant de cette guerre » je n'ai point donné d'avis plus sage. Je ne dois pas m'expli- » quer davantage, de crainte qu'en cela même il ne parût y » avoir eu plus de politique que de gratitude de ma part : j'en » dis même trop, venons au reste. J'ai décerné des honeurs à » D. Brutus, j'en ai décerné à Plancus : l'un & l'autre sont de » bons esprits, pour qui les honeurs sont une invitation à la » gloire & le Sénat fait très sagement de se servir de tous ces » moyens qui dépendent de lui pour les exciter à secourir la » République. Mais, me voici au plus grand de vos griefs; » c'est d'avoir renversé la Statue que nous avions fait élever » dans les Rostres à Lepidus. Sachez donc, qu'en la lui accor- » dant notre vue & notre intention étoient de le retirer de » ses égaremens : sa fureur extravagante l'a emporté sur notre » bonne volonté ; en sorte cependant que nous avons fait moins » de mal en lui érigeant cette Statue que nous n'avons fait de » bien en l'abattant. En voilà assés sur les récompenses, passons » aux punitions : car j'ai compris, par plusieurs de vos Let- » tres, que vous désiriez qu'on louât la clémence dont vous » avez usé envers ceux que vous avez vaincus. Je ne doute pas » que la sagesse n'ait toute la part qu'elle doit avoir à vos ac- » tions : mais je tiens, que faire grace de la peine, qui est ce » qu'on appelle pardonner, & ce qui a pû se pratiquer sans » inconvénient dans les autres guerres, est pernicieux dans celle- » ci : car de toutes les guerres civiles qui ont été de mon tems, il » n'y en a eu aucune à l'issue de laquelle il ne dût y avoir quel- » que forme de République, de quelque côté qu'eût tourné la » victoire. Il me seroit difficile de dire quelle elle sera, si nous » sommes vainqueurs ; mais il est bien certain que, si nous som- » mes vaincus, il n'en sera plus question. J'ai donc opiné avec » sévérité contre Antoine & contre Lepidus ; non tant par ani- » mosité ou par ressentiment, que pour détourner les Citoyens » pervers de prendre les armes contre la Patrie, en leur inspi- » rant de la crainte, & pour laisser à ceux qui viendront après » nous un monument qui les avertisse de ne pas suivre un si » dangereux éxemple. Quoique cette opinion n'ait pas été plus la » mienne que celle de tous les autres, je conviendrai avec vous » qu'il y a de la dureté à faire supporter aux enfans une partie » de la peine qu'ont mérité leurs péres : mais cet usage est & an-

cien

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» cien & commun à toutes les Républiques. Les enfans de Thémi-» stocle en éprouvérent la rigueur dans l'indigence où ils furent ré-» duits. Or si des Citoyens condamnés en jugement la subissent, » comment aurions-nous traité avec plus de douceur des ennemis » déclarés ? & lequel d'entre eux peut se plaindre de moi, qui ne » doive avouer que, s'il avoit été vainqueur, il m'auroit beau-» coup moins épargné ? voilà sur quels principes ont été fondés » mes avis dans le genre des honeurs & des peines.

Qui ne voit combien Brutus avoit mauvaise grace de s'ériger en censeur de Cicéron & de l'accuser de trop de sévérité, tandis que par une conduite toute opposée à celle de ce Consulaire, au lieu d'être le libérateur de sa Patrie, il s'étoit rendu responsable envers elle d'en avoir perpétué la servitude ; & qu'après la faute énorme qu'il avoit faitte dépargner Antoine, il avoit encore à se justifier de s'être privé du seul moyen qu'il eût de la réparer, en usant des mêmes ménagemens envers le frére & le complice de ce tyran ?

XXIV. C. Antonius, dont j'entens parler ici & que nous avons vu son Collégue dans la Préture, ayant extorqué du Sénat la nomination au Gouvernement de Macédoine, s'étoit saisi par surprise ou par violence de quelques-unes des places de cette Province, de la plûpart desquelles il avoit été obligé de se retirer à l'arrivée du même Brutus dont le titre étoit & plus légitime & plus ancien : Billis, Amantia & Apollonie tenoient pourtant encore pour cet usurpateur, & il avoit même compté de se défendre jusqu'à l'extrémité dans la derniére de ces Villes où Brutus l'avoit bloqué ; lorsqu'averti des dispositions des habitans à son égard, il prit tout-à-coup le dessein d'en sortir & de se réfugier à Butrhote en Epire : mais Brutus ayant d'abord défait trois de ses meilleures cohortes ; & le fils de Cicéron qui étoit sur son passage ayant battu & mis en désordre le reste, il s'étoit sauvé dans un lieu marécageux. Il eût été facile à Brutus, en l'enveloppant, de l'exterminer lui & tous les siens, ou tout au moins de les désarmer & de les faire prisonniers ; mais s'étant laissé gagner à la pitié & prévenir de l'opinion qu'ils se rendroient volontairement à lui, il les y invita par un salut : ceux-ci ne daignérent pas y répondre : en sorte qu'ils lui auroient échappé ; si, après les avoir derechef enfermés dans un détroit escarpé d'où ils ne pouvoient plus sortir, ils n'avoient accep-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

té, avec ce signal qui leur fut donné pour la seconde fois, la grace qu'il avoit bien voulu leur faire.

Cet acte de générosité, auquel le succès empêcha qu'on ne donnât un autre nom, acheva de perdre Brutus qui, enivré des louanges qu'il avoit reçues, s'entêta non-seulement du principe qui lui avoit fait tenir une telle conduite, mais s'en fit une raison de critiquer celle des autres. Ç'auroit été trop peu pour lui de recevoir à merci & parmi les siens cette troupe de Révoltés, il traita leur chef moins comme son captif que comme son ancien collégue. Il y a grande apparence que celui-ci profita de la liberté qu'il lui laissoit pour exciter une sédition dans son armée; puisque Cicéron, répondant à une de ses Lettres, lui témoignoit approuver beaucoup davantage la sévérité de ses soldats contre les Antoniens que son indulgence & qu'à cette maxime (que la rigueur étoit mieux employée à étouffer les guerres civiles dans leur naissance qu'à en punir les auteurs quand ils étoient vaincus) il opposoit cette autre (qu'une sévérité bien appliquée étoit d'un usage incomparablement plus sûr que cette fausse lueur de clémence) « Car, » disoit-il, si nous voulons être si doux, jamais nous ne » poserions les armes : mais c'est votre affaire; pour moi, je » puis dire avec ce Pére d'une Comédie de Plaute (je touche à » la fin de ma carriére, il vous importe plus qu'à moi d'y pour- » voir) Croyez-moi, mon cher Brutus, c'est fait de vous tous, » si vous ne prenez d'autres mesures : car vous n'aurez pas toû- » jours ni le même Peuple ni le même Sénat, & vous ne m'aurez » pas non plus toûjours pour le guider.

Mais cette Lettre étoit du 20e. d'Avril, & celle dont il s'agit étoit fort postérieure au 30e. de Juin, où Lepidus avoit été déclaré ennemi de la Patrie, où sa Statue avoit été brisée par l'autorité du même Sénatusconsulte qui ne lui donnoit terme pour obtenir son pardon & pour se relever de la confiscation de ses biens & des autres peines qu'il avoit encourues par sa rébellion que jusqu'au 1er. de Septembre.

Cet Arrêt avoit même déja occasionné deux autres Lettres : l'une de Cicéron à Brutus, écritte avant que le Sénat l'eût rendu, pour lui en faire agréer les motifs, & où il disoit entre autres choses; que, quand les Loix en prononçant des peines contre les péres coupables y avoient compris leurs enfans, leur intention avoit été de retenir ceux-là dans leur devoir par l'amour que la Nature leur inspiroit pour leur sang, & qu'ainsi

c'étoit moins le Sénat que Lepidus qui étoit cruel envers sa famille : l'autre, de Brutus qui conjuroit Cicéron d'oublier que c'étoit Lepidus & les siens qui avoient été condamnés, pour songer uniquement que c'étoit lui-même. « Les autres, continuoit-il, vivent comme ils l'entendent avec leurs parens : pour » moi, je ne saurois rien faire pour les fils de ma sœur qui rem- » plisse toute l'étendue de mon devoir & de mon affection pour » eux.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Par la maniére dont Cicéron répondoit au reproche que Brutus lui faisoit de sa trop grande facilité à accorder les honeurs, on s'apperçoit bien qu'il ne trouvoit à redire qu'à ceux qu'il avoit fait décerner à Plancus & à Auguste. C'étoit à propos d'eux que Brutus se plaignoit à lui de ce qu'il se livroit trop à ses espérances & de ce qu'il lui suffisoit qu'un homme en place eût fait quelque chose de bien, pour qu'aussi-tôt il lui donnât & lui permit tout; comme si l'on n'eût eu rien à craindre de l'abus qu'en pourroient faire gens dont on avoit aiguisé la convoitise par une profusion si mal-entendue.

Il lui avoit écrit d'Auguste en particulier, de prendre garde que les décrets qu'il avoit fait rendre en sa faveur ne lui donnassent assés de présomption de lui-même, pour qu'on eût lieu d'appréhender, s'il devenoit Consul, qu'étant monté si haut il n'en voulût pas descendre. « Si Antoine s'est emparé de la tyrannie » pour en avoir trouvé la porte ouverte par un autre, pensez- » vous que celui-là sera plus retenu, dont l'ambition aura été ap- » puyée du suffrage, non d'un tyran de qui l'on s'est défait, mais » de tout le Sénat ? C'est pourquoi j'attendrai à applaudir à vo- » tre bonheur ou à votre prudence, que j'aye commencé à m'assû- » rer que le jeune César sera content des honeurs extraordinai- » res qu'il a reçus : & sur ce que Cicéron auroit pû lui répondre que c'étoit le rendre garant de la faute d'autrui ; il lui répliquoit, qu'il n'entendoit point qu'un mal qu'il avoit dû prévoir pût être rejetté sur un autre que lui. « Plût au ciel, ajoûtoit-il, » que vous pussiez lire au fond de mon ame tout ce que je crains » de la part de ce jeune homme.

C'est ainsi que Brutus s'expliquoit dès le 15e. de May : il finissoit sa Lettre par ces mots : « Nous venons d'apprendre que » vous avez été fait Consul ; si cela est, je m'attens à voir pour » la première fois de ma vie une République où régnera la ju- » stice & qui se soûtiendra par ses propres forces.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

XXV. Les pressentimens de Brutus n'étoient que trop bien fondés : & tout le tort qu'il avoit étoit d'imputer à notre Consulaire des événemens, que celui-ci prévoyoit sans doute aussi bien que lui, mais qu'il n'étoit plus possible qu'il détournât autrement que par les deux voyes que celui-là condamnoit. Si le même Brutus eût quitté la Macédoine, après qu'il s'étoit rendu maître de C. Antonius ; & qu'au lieu de perdre le tems aux préparatifs d'un voyage qu'il vouloit faire dans la Chersonèse pour y combattre cinq cohortes de l'armée de Dolabella qui y avoient fait une descente, il fût venu en Italie, ainsi que Cicéron l'en avoit prié par toutes ses Lettres, les affaires y auroient pris une toute autre face, Lepidus son beau-frére n'auroit probablement pas osé en s'associant avec Antoine trahir la cause de la République, & il ne seroit jamais tombé dans l'esprit d'un jeune homme de 19 à 20 ans de se liguer avec eux pour sapper un aussi grand corps : tant de confiance ne lui étoit venue que de l'éloignement où elle étoit de tout secours & de l'espéce de solitude où elle se trouvoit.

Les seules armées en qui il restât encore quelque espérance, si l'on en excepte celle d'Auguste, étoient au-delà des Alpes ; & les Consuls désignés qui les commandoient ne les jugeoient déja pas assés fortes pour attaquer les deux de Lepidus & d'Antoine : Plancus avoit dans la sienne trois Légions de Vétérans & une de nouvelles troupes : D. Brutus en avoit jusqu'à dix ; mais toutes, à la réserve de deux, avoient été levées dans l'année même, & l'expérience avoit appris qu'il y avoit peu de fond à faire sur elles. Pour risquer une action générale, il auroit falu qu'elles eussent été renforcées, ou par les Légions d'Afrique qu'on avoit mandées, ou par l'armée d'Auguste. Comme celui-ci étoit le moins éloigné, Plancus lui dépécha Furnius, pour lui faire mieux comprendre la nécessité qu'il y avoit qu'il arrivât promptement à son secours ; quoiqu'il y dût compter moins que jamais, après toutes les paroles qu'il lui avoit données, & sur-tout depuis qu'il avoit été informé des brigues qu'il faisoit pour le Consulat.

Ainsi ce n'étoit pas une nouvelle à mander le 28e. de Juillet à Cicéron, qui en devoit être instruit avant lui ; mais il n'étoit pas indifférent pour ce même Plancus, que notre Consulaire apprît de lui qu'il avoit fait cette démarche & qu'il n'approuvoit point les projets de ce jeune ambitieux.

» Vous savez, mon cher Cicéron, que mon amitié pour lui » n'a pas été moins grande que la vôtre, vous en connoissez l'o-

» rigine : ma gratitude m'en avoit fait un devoir du vivant de » César ; l'inclination s'y est jointe, depuis que j'ai découvert en » lui des sentimens de modération & de douceur : enfin après » la liaison aussi éclatante qu'intime qui a été entre son grand » oncle & moi, il seroit honteux que je n'aimasse pas comme » mon propre fils celui qu'il a adopté & que vous avez reconnu » pour le sien : mais (ce que vous allez apprendre je l'écris à mon » très grand regret & sans envie de lui nuire) si Antoine est » plein de vie, s'il est en société avec Lepidus, s'ils ont des ar- » mées redoutables, s'ils espérent & s'ils osent, je ne puis m'en » prendre qu'à ce jeune homme ; & je n'en tire pas la preuve d'un » tems plus reculé que de celui où de lui-même, il m'avoit pro- » mis de se rendre ici. S'il avoit voulu tenir sa parole, ou la guerre » seroit finie, ou ils auroient été obligés de se réfugier en Espa- » gne, celle de toutes les Provinces qui leur est le plus contrai- » re. Je ne puis m'imaginer à quelle fin ni par quels conseils il » a renoncé à une si grande gloire, qui lui étoit nécessaire au- » tant qu'elle convenoit à ses vrais intérêts, pour solliciter avec un » empressement indécent ce Consulat de deux mois, qui ne peut » être bon qu'à le rendre odieux.

Il en dut coûter à l'amour propre de Cicéron pour annoncer à Brutus le changement d'un jeune homme dont il lui avoit tant de fois fait l'éloge, dont il s'étoit si solemnellement rendu garant, & dont il ne pouvoit plus se cacher à lui-même qu'il avoit été la dupe. Car, quoiqu'on ne pût encore rien savoir du fond de son intrigue & du plan qu'il s'étoit fait ; il étoit si inoui qu'à son âge & avant que d'avoir entrée au Sénat il demandât une place qui l'en établissoit le chef, que le moins qu'on pût faire étoit de prendre de lui des idées toutes différentes de celles que ce Consulaire en avoit données. Mais d'où lui venoient-elles à lui-même ces idées, en conséquence desquelles il avoit fait toutes les avances de sa fortune & bien avant que celui-là pût porter ses vues si haut ? Etoit-ce des promesses d'un enfant, ou du bon naturel qu'il lui avoit reconnu avec tout le monde ? Dans ce dernier cas, il put être trompé sans honte ; au premier, il y a une sorte d'absurdité à penser qu'un homme de son expérience eût été si crédule. Au point où l'affaire étoit engagée ; s'il étoit possible qu'Auguste eût fait confidence à Cicéron du dessein qu'il avoit sur le Consulat, Cicéron eût été de moitié dans sa perfidie : mais alors il ne diroit pas dans cette Lettre à Brutus ; que César, jeune homme d'un naturel excellent & d'une constance ad-

mirable, qui jusque-là n'avoit suivi d'autres conseils que les siens, s'étoit, par les fausses insinuations & sur les rapports de quelques traitres, laissé infatuer de l'espérance qu'il seroit certainement Consul; que, depuis qu'il avoit pu s'en défier, il n'avoit pas cessé de lui écrire pour le détourner de cette pensée & d'en faire la honte à ceux qui l'y entretenoient & qui flattoient son ambition; qu'il n'avoit pas hésité à découvrir en plein Sénat la source d'une entreprise si pernicieuse; & qu'il ne se souvenoit pas d'avoir jamais vu cette Compagnie mieux disposée & ses Chefs plus raisonables, dans une occasion où, s'agissant de déroger aux Loix en faveur d'un homme qu'il pouvoit bien appeller très puissant, aucun Magistrat ni personne ne s'étoit déclaré pour cette proposition.

Il n'auroit pas applaudi, comme il fait ici, à la fermeté du Sénat: on ne liroit pas au même endroit « On nous joue, mon » cher Brutus, les fausses caresses des soldats & l'insolence de » leurs Commandans nous gagnent, il n'y en a point parmi ces der» niers qui ne fassent de leurs forces la mesure du pouvoir qu'ils » veulent avoir dans la République: il n'y a plus ni raison, ni » modération, ni Loix, ni mœurs, ni devoirs: il n'est plus que» stion d'autorité; & l'on s'embarrasse aussi peu du jugement du » public que de celui de la postérité..... C'est pourquoi, ac» courez ici, je vous enconjure; & après avoir autant avancé que » vous l'avez fait par votre courage & par votre grandeur d'ame » l'ouvrage de notre délivrance, venez-y mettre la derniére » main. Vous verrez à votre arrivée tous nos Citoyens se jetter » entre vos bras: pressez par vos Lettres Cassius de vous sui» vre; nous ne commencerons à espérer, que quand nous aurons » vu camper vos premiers bataillons. Nous avons de bonnes ar» mées & de braves Généraux du côté de l'Occident: je compte » même que celle du jeune homme est passablement forte; mais il » est en bute à tant de séducteurs, que je doute quelquesfois qu'il » veuille faire le moindre mouvement.

XXVI. Une demande aussi prématurée & aussi extraordinaire que celle du Consulat, supposoit donc de la part de celui qui la faisoit d'autres forces pour la soûtenir que celles qu'on lui avoit confiées & par conséquent quelque chose de plus qu'une correspondance de Lettres entre lui Antoine & Lepidus, avec lesquels il faloit nécessairement qu'il y eût dès-lors un traité de fait & des assûrances données d'un prompt secours, au cas qu'on lui refusât cette dignité.

Cicéron voyant que ni Brutus ni Cassius ni aucun des autres Commandans des troupes d'outre-mer ne se pressoient de venir en Italie, quelques ordres qu'ils en eussent du Sénat & quelques instances qu'il leur eût fait en particulier, proposa à la Compagnie de se retourner du côté de César, de lui décerner le triomphe & de doubler la paye de ses troupes.

Cet artificieux Candidat feignit d'être content, & il fit les dispositions nécessaires pour marcher contre Antoine : mais, dans le même tems qu'il y préparoit les soldats, ses émissaires parcouroient le camp ; & leur rappellant toutes les raisons qui pouvoient les détourner de lui faire la guerre, & entre autres l'exemple de ceux de l'Armée de Lepidus qui avoient juré de ne plus tirer l'épée contre des Citoyens & leurs propres camarades, & contre lesquels cependant on vouloit les forcer à se battre, ils les induisirent à prêter le même serment.

La harangue qu'Appien fait faire à Auguste n'étoit donc que pour les confirmer dans une résolution qu'ils avoient déja prise & peut-être même exécutée, & pour les convaincre de l'intérêt qu'ils avoient à devenir les solliciteurs de son Consulat.

Pour cet effet, il en choisit 400 d'entre eux qu'il détacha pour aller vers le Sénat lui représenter ces deux objets. Leur qualité de Députés leur procura une prompte audience : mais on ne les y admit que désarmés, & ce fut un des motifs qu'Auguste allégua depuis pour colorer son changement & dont il grossit ses autres plaintes ; dont les moins légéres étoient, que dès le commencement on avoit affecté de ne lui adresser aucuns ordres directement, qu'on les avoit tous fait passer par les mains des Consuls & de D. Brutus de qui il avoit été obligé de les recevoir, qu'on n'avoit pas daigné le mettre du nombre des dix Commissaires nommés pour la vente des biens d'Antoine & des autres Rébelles, qu'on l'avoit en tout traité d'enfant & comme un enfant, & qu'on avoit dit qu'il faloit le parer pour s'en défaire après.

Rien n'eût été plus aisé à détruire que de pareilles imputations, si elles eussent été alléguées de bonne foi & non après un parti pris. Quand il auroit été vrai que toutes les dépêches du Sénat avoient été adressées aux Magistrats supérieurs, il n'y auroit eu en cela aucune affectation, c'étoit la régle. S'il n'avoit pas été du nombre des dix Commissaires ; c'est que par délibération de la Compagnie, & toutesfois contre le sentiment de Cicéron, tous

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

les Généraux en avoient été exclus : à l'égard de ce prétendu mot, qu'on attribuoit au même Cicéron, c'étoit une pure calomnie dont il se justifie pleinement dans une de ses Lettres, écritte bien avant que celui qui en abusoit fût devenu si redoutable.

Sur la demande que les Députés firent du Consulat pour leur Chef, on leur objecta d'abord le défaut d'âge ; à quoi ils répondirent, qu'on n'y avoit pas toûjours regardé de si près, & ils citérent les éxemples d'un Rullus, d'un Decius, d'un Corvinus parmi les anciens, & entre les modernes, de Scipion l'Africain, de Pompée & de Dolabella ; ajoûtant, que ce qui manquoit à cet égard à celui pour qui ils parloient avoit été suppléé par leur propre décision.

Les Péres ayant pris du tems pour délibérer, tant sur cette proposition que sur celle d'accorder l'impunité aux soldats d'Antoine, les Députés sortirent de l'Assemblée & reprirent leurs armes en présence de plusieurs de la Compagnie ; dont quelques-uns les ayant repris de la hauteur avec laquelle ils avoient parlé, ils insistérent avec encore plus de fierté qu'ils n'avoient fait, sur l'obligation où le Sénat étoit de se rendre plus facile à accorder la demande qu'ils étoient venu faire du Consulat pour leur Général. Comme la querelle s'échauffoit de part & d'autre, le Centurion Cornelius l'un des principaux Députés découvrit le pommeau de son épée ; & mettant la main dessus avec un regard & un geste également ménaçans, « Celui-ci, » dit-il, vous le fera donner (le Consulat) si vous ne nous » l'accordez pas de bonne grace. On dit qu'alors Cicéron sans paroître autrement ému de son insolence, lui répliqua par maniére de raillerie : « Si vous vous y prenez par cette voye, vous » aurez satisfaction.

Les récits qu'ils firent à leurs camarades de ce qui s'étoit passé, ne firent qu'augmenter leur aigreur. Ils vouloient que sans plus consulter on les menât à Rome, pour tirer vengeance d'un double refus qu'ils croyoient n'avoir pas mérité, mais auquel Auguste s'attendoit bien : aussi n'en parut-il fâché que pour les entretenir dans le même dégré de chaleur qui lui répondoit de leur attachement. Sur le rapport que lui avoient fait ces Députés, il dépécha incontinent des Courriers à Lepidus & à Antoine pour les prévenir de sa marche & pour les avertir de passer les Alpes à telle fin que de raison, ce qu'ils firent. Pour lui il ne passa

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

passa la petite Riviére du Rubicon que quand il y parut forcé par ses troupes qui consistoient en huit Légions sans la Cavallerie. Il les partagea en deux corps, avec le plus considérable desquels il se laissa entraîner jusqu'aux environs de Rome où l'autre avoit ordre de le suivre. Ils pillérent tout ce qui se rencontra sur leur route; & prenant pour des espions les simples passans, ils en égorgérent autant qu'il s'en présenta sous leur main.

XXVII. La terreur que répandit dans la Ville une Armée qui s'annonçoit par des actes aussi violens en fit, selon Appien, sortir Cicéron pour aller au-devant de celui qui la commandoit, dont il s'étoit flatté jusque-là de régler les mouvemens, pour le fléchir ou l'appaiser s'il étoit possible. Mais il le trouva environné de gens qui lui donnoient des conseils si différens des siens, qu'il ne rapporta de cette entrevue que de très foibles espérances de lui faire tenir ses promesses; & ce qui prouve qu'il n'y comptoit déja presque plus, c'est une des derniéres Lettres qu'il écrivit à Brutus le 20e. de Juillet.

Après y avoir réitéré des instances tant de fois faittes pour l'exciter à venir sans différer un seul moment au secours de sa Patrie; après lui en avoir représenté la désolation; &, afin que Brutus ne crût pas qu'il parloit de son chef, après lui avoir fait entendre que c'étoit aussi l'avis de Servilia, du Tribun Casca & de quelques autres amis qu'elle avoit assemblés chés elle & consultés comme lui deux jours auparavant, il lui découvroit, sans entrer dans aucun détail sur la position actuelle d'Auguste, le chagrin dont il étoit déchiré à son occasion. « Il est, disoit-il, bien » plus dangereux & plus délicat de répondre des actions d'un » Tiers, dans les affaires sur-tout d'une certaine importance, » que de sa solvabilité dans celles où l'on ne risque que de payer » pour lui, parce qu'au moins l'on est quitte en donnant de l'argent » dont la perte est toûjours supportable: mais comment satisfaire » à la République, dans des obligations d'un autre genre, quand » celui dont on s'est porté caution n'est pas fidéle à sa promesse? » Je le retiendrai pourtant, comme je crois, malgré les efforts » qu'on fait pour me l'enlever: il y a en lui un grand fond de » bonté; je ne crains que la fléxibilité de son âge & une troupe » de flateurs toûjours prêts à l'aveugler & toûjours d'accord pour » le séduire.

Quelle que puisse être l'autorité d'Appien, il n'est guére croyable quand il met en fait que Cicéron sortit de Rome au mo-

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

ment de cette crise terrible : il faudroit qu'il eût été étrangement dominé parla crainte, pour quitter le poste glorieux de gardien de surveillant ou, comme il l'appelloit lui-même, de sentinelle de la République qui lui avoit été consigné par tous les Ordres & qui lui étoit si prétieux. Je n'ajoûterai pas plus de foi à ce que cet Historien, Plutarque, Dion & quelques autres après eux, ont débité des vues qu'il avoit eu sur le Consulat. S'ils s'étoient contentés de dire qu'Auguste eny aspirant pour lui-même, lui avoit fait entrevoir qu'il auroit toute sa confiance & qu'il se conduiroit en tout par ses lumiéres, ils se feroient plus approchés de la vraisemblance ; & il n'y auroit rien de moins répréhensible ni même de plus louable, dans l'extrémité cruelle où la République étoit réduite, que de lui avoir ménagé cette ressource.

S'il y avoit pensé ; & si, quand le Sénat s'assembla pour arrêter la réponse qu'on feroit à un Enfant devenu si redoutable, mais qui le traitoit toûjours de Pére, il se consola de la nécessité où il étoit de céder à ses prétentions ; si dis-je il s'en consola, dans la confiance qu'il eut que le bon naturel qu'il lui trouvoit le remettroit dans la voye qu'il lui avoit tracée, il faut convenir qu'il fut trompé dans tous les sens où il pouvoit l'être.

A peine Auguste eut pris possession de Rome, qu'il méconnut son bienfaicteur qui, au dire du même Appien, eut besoin de faire solliciter son audience & qui, pour prix des louanges qu'il lui donna, eut le déplaisir de lui entendre dire, qu'il étoit le dernier de ses amis qui fût venu le complimenter.

Comme le Sénat avoit abjuré toutes les régles, en légitimant la demande d'un Candidat de 19 ans, il n'est pas étonnant qu'on n'en observât aucune dans les Comices qui furent indiqués pour son élection. Au défaut de Cornutus, qui s'étoit donné la mort quelques jours auparavant, Q. Gallius, autre Préteur, nomma deux Proconsuls pour présider à cette Assemblée, par laquelle il fut proclamé Consul le 19e. du mois appellé *Sextilis*, à qui l'on fit depuis prendre son nom *Augustus*, d'où nous avons formé le mot Août. Il s'associa pour Collégue Q. Pedius qui descendoit comme lui d'une sœur de César & qui, s'il étoit plus âgé que lui, n'étoit guére plus avancé dans les honeurs qui conduisoient à cette supréme Magistrature.

En comptant l'âge d'Auguste par les années, il n'avoit pas

encore achevé sa 19e. mais si l'on ajoûte au peu qu'il y manquoit les trois mois intercalaires de celle où César avoit réformé le calendrier, il est incontestable qu'il étoit dès-lors entré dans sa 20e.

Son premier soin, après son installation au Consulat, fut de marquer sa reconnoissance à ceux à qui il en étoit redevable, en commençant par ses soldats, à qui il fit distribuer tout l'argent qui leur étoit dû ou qui leur avoit été promis. Il ne manqua pas de leur dire, pour le leur faire trouver encore meilleur, qu'il le tiroit de ses fonds, quoique ce fût bien réellement de ceux du trésor dont il s'étoit emparé. Il fit aussi ses remerciemens au Sénat: mais ce fut en paroles seulement ou tout au plus en promesses; sachant bien qu'elles étoient plus que suffisantes pour l'aquitter envers une Compagnie qui ne le voyoit dans cette place qu'à regret & parce qu'elle n'avoit pu lui en fermer l'entrée.

Il ne perdit rien en donnant à ceux qui la composoient l'éxemple de la dissimulation: il les mit à même de le flatter, & ils ne s'y épargnérent pas. Ils avoient fait l'aprentissage de cet indigne métier sous son pére; & ils s'y perfectionnérent bien-tôt assés, pour en donner des leçons aux Nations à qui ils avoient auparavant donné des Loix.

Comme s'ils n'eussent retenu de leur premiére élévation que la fierté d'en vouloir descendre eux-mêmes avant qu'ils y fussent contrains, ils se précipitérent volontairement dans la servitude; &, en moins de trois mois & quelques jours, que dura ce Consulat d'Auguste, ils ne furent occupés qu'à se retrancher les moyens de s'en affranchir.

Ils renouvellérent pour lui une partie des décrets qu'ils avoient faits pour son pére. Tel fut celui par lequel ils lui accordérent le rang au-dessus des Consuls, lorsqu'après avoir cessé de l'être il se trouveroit à l'armée; où celui qu'ils rendirent, à l'effet de lui assûrer un pouvoir indéfini de lever des troupes. Pour réparer l'injure qu'il prétendoit qu'on lui avoit faitte, en déférant à D. Brutus la conduite de la guerre contre Antoine, les mêmes Magistrats, auteurs du Sénatusconsulte qui l'avoit ainsi réglé, en substituérent un autre qui assignoit à ce Consul actuel les Légions du Consul désigné. Il ne restoit plus qu'à l'établir dans le droit de faire tout ce que bon lui sembleroit & de le dispenser de l'observation des loix; & cela fut conclu sans la moindre opposition.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius,

La premiére chose que fit Auguste fut, de requérir la confirmation de son adoption dans l'assemblée des Curies, ce qui paroissoit très juste & n'étoit pas de moindre conséquence pour lui. On ne put pas juger de même de l'absolution de Dolabella, qu'il demanda presque aussi-tôt ; vu la cause qui l'avoit fait déclarer ennemi public & attendu même l'inutilité de sa réhabilitation, puisqu'il avoit déja été tué.

Enfin il leva absolument le masque, en faisant présenter par Pedius une troisiéme Requête tendant, à ce qu'il fût informé & nommé des Juges contre les traitres qui avoient assassiné son pére. Elle passa ainsi que les deux premiéres sans difficulté au moyen des largesses qui l'avoient précédée : & elle eut son exécution, non-seulement contre les meurtriers connus de César, mais contre tous ceux qui étoient présumés avoir participé à sa mort, & dont plusieurs étoient très innocens.

Ils furent tous assignés à cri public & condamnés en sa présence, sans qu'aucun des Juges osât user du bulletin absolutif. Il n'y en eut qu'un seul, nommé P. Sicilius Coronas, qui eût le courage de déclarer à haute voix qu'il absolvoit Brutus & qui paya depuis de sa tête une action si héroïque.

XXVIII. On auroit bien des questions à former ici par rapport à Cicéron : car enfin il fut au moins témoin d'une partie de ces choses &, s'il le fut, il voulut bien l'être ; puisque, supposé qu'il fût sorti de Rome avant qu'Auguste y entrât, rien ne l'obligeoit à y revenir que l'espérance d'y rabattre les coups qu'on pouvoit porter à cette misérable Ville, & que hors de ce cas unique il n'y auroit fait ou pu faire qu'un personnage encore plus misérable & tout-à-fait indigne de lui. Nous aimerions mieux le voir ou dans quelque Ville de la Gréce ou à l'armée de Brutus, où sa tendresse pour un fils qui s'étoit signalé entre les plus braves & sa propre gloire sembloient l'appeller. Mais le voile que tous les Historiens, sans en excepter ceux qui lui ont été les moins favorables, ont tiré sur cette partie de sa vie, couvre des mystéres auxquels la réputation d'Auguste étoit plus interressée que la sienne. Ainsi rien n'empêche que dans l'espace de trois mois où ils ne nous ont rien appris de lui, nous ne demeurions persuadés qu'il fût toûjours semblable à lui-même ; & que si, après avoir combattu si long-tems pour la liberté, il fut enfin contraint avec tous les autres de subir le joug, il ne le porta qu'à la honte de celui qui le lui avoit imposé.

Malgré le chagrin & la mauvaise humeur qui régnent dans les Lettres de Brutus, que je rapporterai dans cet endroit pour en remplir le vuide, les reproches qu'il fait à Cicéron ne prennent rien sur la justice qui lui étoit due : & si elles ne contentent point notre curiosité sur les raisons qu'il put avoir de se livrer comme il fit à celui qui avoit abusé si indignement de sa confiance, du moins écartent-elles jusqu'à l'ombre des soupçons qu'on auroit infailliblement pris de tout autre que de lui.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Brutus à Atticus.

» Vous m'écrivez que Cicéron est surpris de ce que je ne lui » répons jamais rien sur ses actes. Puisque vous voulez absolu» ment savoir ce que j'en pense, je vais vous satisfaire. Je sais » qu'il a eu les meilleures intentions du monde dans tout ce » qu'il a fait : car de quoi puis-je être plus assûré que de son at» tachement à la République ! Mais il y a certaines choses dans » lesquelles il me semble que cet homme si sage a manqué de » prévoyance ou qu'il a eu trop de présomption, en prenant » sur lui comme il a fait pour l'intérêt commun tout le poids » de la colére d'Antoine. Ce que je puis dire avec certitude, » c'est qu'il a plûtôt irrité que réprimé les désirs ambitieux & » l'audace d'un Enfant, & que la complaisance qu'il a pour lui » ne lui fait réserver pour les autres que des reproches qui re» tombent doublement sur sa personne ; en ce qu'il nous a » tous sacrifiés à celui-là & qu'il doit s'avouer assassin avant que » d'accuser de ce crime Casca à l'égard de qui il est ce que » Bestia étoit au sien. Quoi ! parce que nous ne vantons pas à » toutes les heures du jour nos ides de Mars comme Cicéron » vante ses nones de Décembre, il aura plus d'avantage à blâ» mer la plus glorieuse de toutes les entreprises que n'en avoient » Bestia & Clodius à parler contre son Consulat ? Notre ami veut » que je le loue d'avoir étouffé sous sa robe la guerre d'Antoi» ne : eh que m'importe à moi qu'il l'ait étouffée, si pour fruit » d'un si rare exploit un tiers est reçu à lui succéder ; & si ce» lui qui a ruiné cet usurpateur en a introduit un autre lequel, » si nous n'y prenons garde, s'établira sur des fondemens plus » solides & plus durables ? Que m'importe, dis-je, qu'il l'ait » étouffée, lorsque ce qu'il fait me laisse douter s'il ne craint pas » plus Antoine qu'un autre maître & que la domination ? Pour

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» moi, je ne fais nul gré à celui qui, pourvu qu'il ne soit pas l'esclave d'un maître fâcheux, ne fait pas tous ses efforts pour » conjurer l'esclavage. Mais qu'on n'a garde! C'est ce tems-là » qu'on prend pour décerner le triomphe au Chef, des récompenses aux soldats, pour combler d'honeurs, que sais-je! j'ai » honte pour un Consulaire comme Cicéron de le voir attaché » au char de celui qu'il a élevé. Vous m'avez obligé à m'expliquer & je juge par la douleur que je ressens, en vous écrivant » des choses si désagréables, ce que vous en ressentirez nécessairement vous-même: car je n'ignore pas de quelle façon vous » pensez par rapport à la République. Je sais que votre systême » d'aujourd'hui est que la République toute désespérée qu'elle » est, peut guérir de ses playes. Je ne vous en fais pas un crime, mon cher Atticus, votre âge, vos mœurs, votre fille » vous rendent timide. Je m'en suis bien apperçu dans ce qui » m'a été rapporté par notre ami Flavius. Je reviens à Cicéron: » quelle différence mettez-vous entre Salvidienus & lui, & que » pourroit décerner autre chose celui-là? Il craint encore à présent, me direz-vous, les restes de la guerre civile. Il les craint! » c'est quelque chose d'étrange que cette crainte qu'il a d'un » ennemi terrassé, tandis qu'il ne pense pas même qu'on puisse » en avoir la moindre de celui qui est à la tête d'une armée victorieuse & qui n'est guidé que par sa témérité! Est-ce pour » l'amour de la République qu'il la dépouille de tout pour le » donner à celui-là? Il faut certes être bien aveugle ou bien insensé pour ne se précautionner contre un péril, qu'on auroit » pu éviter, que par des moyens qui l'approchent de nous! Vous » le dirai-je? nous craignons trop la mort, l'éxil, la disette. » Cicéron ne connoît point de plus grands maux; & pourvu » qu'il ait quelqu'un de qui il puisse recevoir ce qu'il voudra demander, qui ait des égards pour lui, qui le flatte, il est homme » à s'accommoder d'une pareille servitude; elle lui semblera honnête, si quelque chose peut l'être dans une condition si honteuse & si misérable. Ainsi, quoique Octavius (Auguste) appelle Cicéron son pére qu'il lui rapporte tout, qu'il le loue & » qu'il lui rende graces de tout, vous ne tarderez pas à voir » que ses actions démentiront ses paroles. Car qu'y a-t-il de » plus contraire à la raison que de penser qu'il puisse regarder » comme son pére un homme qu'au fond de son ame il n'estime » pas même libre? Cependant ce même Cicéron cet homme de

» bien n'a d'autre but, ne travaille & ne se donne tant de mouvemens que pour se rendre Octavius favorable. De ma part » je n'attens plus rien de ces connoissances sublimes dont je sais » que Cicéron est abondamment pourvu : car, quel usage fait-il » des grands principes qu'il a si disertement étalés dans les traités où il a discouru sur la liberté, sur l'honeur, sur la mort, sur » l'éxil & sur la pauvreté ? Combien Philippus les a-t-il su mieux » pratiquer, lui qui a beaucoup moins accordé à son propre beau-fils que Cicéron n'a fait au même qui lui étoit étranger. Qu'il » cesse donc en se glorifiant d'insulter à notre douleur. Car encore un coup, que nous importe qu'Antoine ait été vaincu, » s'il ne l'a été que pour qu'un autre prenne sa place ? Suivant » vos derniéres Lettres l'affaire n'étoit pas encore consommée. » Eh bien donc, vive Cicéron, puisqu'il le peut ; qu'il vive, puisqu'il consent à être suppliant & sujet & qu'il n'entre en considération ni de son âge ni de sa gloire ni de toutes ses actions » passées. Pour moi, quelques conditions qu'on me puisse faire, » jamais on ne m'en proposera d'assés spécieuses pour me détourner d'attaquer la chose même, j'entens, la royauté, les commandemens extraordinaires, la domination, en un mot, toute » puissance qui s'élevera au-dessus des régles. Tout bon que vous » semble Antoine, comme vous me le marquez, je ne l'ai jamais » cru tel ; & quand il le seroit, j'ai pour moi l'autorité de nos » ancêtres, qui n'auroient pas reconnu pour Seigneur leur propre » pére. Je ne vous écrirois pas si franchement, si je ne vous aimois » pas autant que Cicéron se flatte d'être aimé d'Octavius. Je » suis fâché qu'un aussi bon ami que vous l'êtes de Cicéron & » de tous ceux avec qui vous êtes en liaison preniez si fort l'affirmative sur ce qui le concerne : mais soyez persuadé que j'ai » toûjours pour lui la même affection, quoique j'aye beaucoup » rabattu de l'estime que j'en faisois, ne pouvant gagner sur » moi de ne pas mesurer l'opinion que j'ai de lui sur celle qu'il a » lui-même des choses.

Lorsque Brutus écrivit cette Lettre, Porcia sa femme étoit malade, comme cela paroît par les remerciemens qu'il fait à Atticus du soin qu'il en prenoit. Elle mourut bien-tôt après, & Cicéron mit aussi-tôt la main à la plume pour l'en consoler : mais cet événement avoit encore précédé la révolution dont il s'agit, postérieurement à laquelle ce farouche vertueux le régala lui-même de cette autre Lettre.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Brutus à Cicéron.

XXIX. « Atticus m'a envoyé copie de l'endroit de votre Lettre » à Octavius, où vous parlez de moi. Votre affection & le souci » que vous prenez de ma vie ne m'ont affecté d'aucun nouveau » plaisir : c'est une suite de l'habitude où vous m'avez mis d'ap» prendre chaque jour que vous avez dit ou fait quelque chose » d'honorable pour moi. Mais cette même partie de votre Let» tre m'a pénétré de la douleur la plus vive & la plus profonde. » Vous lui rendez graces au nom de la République, dans les ter» mes d'un suppliant si consterné & si tremblant... (Que vais-je » vous écrire ? Je conviens à notre honte de l'état déplorable où » nous sommes réduits : cependant il faut vous le dire) vous lui » demandez graces pour ma vie : eh quelle mort ne seroit pas pré» férable à une pareille grace ! Vous la lui demandez, dis-je, » de maniére à faire connoître que nous avons seulement chan» gé de maître, sans que la domination ait cessé de subsister. Rap» pellez-vous vos propres expressions & niez, si vous l'osez, que » ce soit là le langage d'un sujet à son Roi. Vous dittes qu'il y » a une chose qu'on lui demande & qu'on attend de lui, c'est, » qu'il veuille bien laisser la vie sauve à des Citoyens estimés » généralement de tous les honêtes gens & du Peuple romain. » Quoi ! s'il ne le veut pas, il n'y a donc plus de salut pour » nous? A cette condition, je vous le répéte, je renoncerois à la » vie : en effet, je ne pense pas que tous les Dieux nous ayent » abandonné au point qu'il faille avoir recours à Octavius pour la » conserver à qui que ce soit de nos Citoyens, moins encore aux » Libérateurs du monde entier. L'expression peut vous sembler » emphatique ; mais certes elle me convient, en parlant à ceux » qui veulent ignorer ce qui est véritablement à craindre pour » chacun de nous & à qui l'on doit adresser ses demandes. Vous » avouez, Cicéron, que c'est à Octave, & vous pouvez être » de ses amis ? Vous êtes le mien, & vous voulez qu'on le » croye à Rome ; tandis que, pour y être, j'aurai eu besoin de » votre recommandation auprès de cet Enfant ? De quoi, je vous » prie, lui rendez-vous graces, si vous êtes persuadé qu'il faille » employer la priére pour l'engager à vouloir & à souffrir que » nous jouissions de la vie ? lui sommes-nous donc si fort obligés » de ce qu'il a mieux aimé que ce fût lui qu'on réclamât qu'Antoine?

» toine ? Qui s'eſt jamais ingéré de ſe rendre ſuppliant & de » préſenter de ſemblables Requêtes pour des Citoyens qui ont » bien mérité de la République, ſi ce n'eſt au deſtructeur de la » tyrannie & non à celui qui travaille à la relever ? Cette puſil- » lanimité & cet abattement de courage, dont je ne vous impu- » te pas plus la faute qu'à tous les autres, inſpirérent à Céſar les » premiers déſirs de la royauté : c'eſt ce qui donna après ſa mort » la confiance à Antoine de prendre ſa place : c'eſt enfin ce qui » a ſi bien établi les prétentions de cet Enfant, que vous-même » aujourd'hui vous jugez que vos priéres ſont néceſſaires pour » aſſûrer les jours de gens tels que nous, & que nous ne pou- » vons les conſerver que ſous ſon bon plaiſir. O ſi nous avions » retenu quelque choſe de la vertu de nos péres, il ne ſeroit » jamais arrivé que les derniers des hommes montraſſent plus » d'ardeur à dominer ſur nous que nous n'en oppoſons à repouſſer » leur audace & qu'Antoine eût été plus ébloui de la royauté de » Céſar qu'il n'a été épouvanté de ſa chute. Mais que je crains pour » vous, qui avez été le vengeur de tant de forfaits, que la pei- » ne que vous y avez priſe n'ait fait que reculer de quelques mo- » mens notre ruine ! car, comment pouvez-vous enviſager avec » quelque complaiſance ce que vous avez fait, & approuver ce qui » ſe paſſe ou du moins le ſouffrir avec ſi peu de contrainte & » d'un air ſi aiſé qu'on vous en croiroit l'approbateur ? Venons » à la cauſe de cette haine perſonnelle que vous avez contre An- » toine : ne l'avez-vous pas conçue à l'occaſion de ce qu'il vou- » loit ſe rendre l'arbitre de notre vie ? de ce qu'il prétendoit nous » la faire tenir de lui qui nous étoit redevable de ſa liberté ? & de » ce qu'enfin il s'imaginoit devoir gouverner tout ſeul ? Alors nous » ne pouvions à votre gré trop tôt courir aux armes pour nous » garantir de ſa domination. Permettez que je vous demande ſi, » dans les efforts que nous avons faits pour nous en affranchir, » nous nous ſommes propoſé de prier un autre de prendre ſa » place, ou ſi au contraire notre deſſein n'a pas été de rendre » à la République ſa liberté & ſon indépendance ? à moins » que vous ne veuilliez dire qu'il n'étoit pas queſtion de cela. » Cependant nous aurions eu dans Antoine un bon maître, » ſous qui nous aurions joui de notre état & de nos biens, » avec qui nous aurions partagé tout ce que nous aurions vou- » lu, profits & honeurs : car qu'auroit-il pu nous refuſer, à » nous dont il auroit éprouvé que la patience étoit le plus ferme

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» appui de sa domination ? Rien de tout cela ne nous a semblé » être comparable à notre honeur & à notre liberté. Cet Enfant » lui-même, que le nom de César qu'il a pris anime sans cesse à » la vengeance, à quel prix, si nous étions d'humeur à entrer en » composition, n'acheteroit-il pas notre suffrage & notre con- » sentement au pouvoir qu'il s'arroge & qu'il est sûr de retenir, » tant que l'on sera aussi attaché à la vie à l'argent & au titre » de Consulaire ? Au reste, c'est bien en vain que le premier ty- » ran est mort ; & nous étions bien abusés de nous en réjouïr, » puisque nous ne devions pas être moins esclaves & qu'on ne s'en » soucie pas. Mais que les Dieux & les Déesses m'enlévent tout, plû- » tôt que la résolution où je suis, de ne pas laisser prendre, je ne » dis pas seulement à l'héritier de celui que j'ai tué, mais à mon » propre pére s'il revenoit au monde, une autorité supérieure aux » Loix & au Sénat. Vous êtes vous mis dans l'esprit qu'il accor- » dera la liberté au reste des Citoyens, pendant qu'il ne nous est » pas libre à nous de demeurer à Rome malgré lui ? De plus, com- » ment se peut-il faire que vous obteniez de lui ce que vous lui » demandez ? Vous le priez de trouver bon que nous soyons saufs : » le serons-nous, quand il nous aura laissé la vie & que nous l'au- » rons acceptée ? & pourrons-nous l'accepter, s'il faut auparavant » que nous soyons dépouillés de nos honeurs & de notre liber- » té ? Appellez-vous être sauf que de demeurer à Rome ? C'est » à la chose même & non pas au lieu qu'est attaché notre salut. » Je ne m'en tenois pas assûré du vivant de César ; je ne l'ai » été que depuis que j'ai consommé ce généreux projet & je » ne me regarderai jamais comme éxilé, tant que j'aurai pour la » servitude & pour l'opprobre qui la suit toute l'horreur & toute » l'aversion que j'en ai. N'est-ce pas retomber dans le même » précipice, que de demander, à celui qui s'est approprié le » nom du tyran, à celui que dans les Républiques grecques on » puniroit du même supplice que son pére, que de lui deman- » der, dis-je, que les oppresseurs de la tyrannie ayent la vie sau- » ve ? Pourrois-je vouloir revenir dans notre Ville & y chercher » l'ombre d'une République, lorsqu'elle est fermée à la liberté qui » lui avoit été transmise & inculquée par ses auteurs, & qui » craint plus dans un enfant le nom du tyran dont on l'a déli- » vrée, qu'elle ne se fie dans ses propres forces ; quoiqu'elle ait » éprouvé, que pour abattre ce tyran il suffisoit du plus petit nom-

» bre de ses Citoyens ? Ne vous avisez pas dorénavant de » me recommander à votre César ; &, si vous m'en croyez » renoncez pour vous-même à sa protection. C'est achetér bien » cher ce peu d'années qui vous restent, si vous ne pouvez les » obtenir qu'à force de supplications : encore avez-vous à crain- » dre, en vous y abaissant, qu'on ne les attribue à la frayeur que » vous avez d'Antoine, & que tout ce que vous avez fait & » ce que vous continuez de faire contre lui ne vous attire, au- » lieu de louanges justement dues à votre courage, le soupçon » d'une foiblesse indigne de vous. Car si vous êtes si fort pré- » venu pour Octavius, malgré la nécessité où vous croyez être de » lui demander grace pour nous, prenez garde qu'il ne vienne en » pensée à plus d'un des nôtres, que vous avez moins voulu éviter » un maître qu'en choisir un qui fût votre ami. Louez-le de ce » qu'il a fait jusqu'ici, j'y consens ; car il n'a rien fait que de » louable, s'il n'a agi que contre l'usurpateur du pouvoir & qu'il » n'ait pas au contraire travaillé à établir le sien. Mais c'est à » mon avis trop le récompenser que de lui en déférer assés pour » que vous-même soyez dans l'obligation d'intercéder auprès de » lui pour notre vie : car c'est lui faire présent d'un droit qu'il » sembloit, à vous entendre, que la République eût recouvré » par son moyen. Est-il possible que vous ne fassiez pas atten- » tion que, si Octavius mérite quelques honeurs pour la guerre » qu'il fait à Antoine, le Peuple romain s'épuiseroit inutilement » pour remplir toutes les obligations qu'il a à ceux qui ont at- » taqué dans son principe un mal dont tout ceci n'est que le » reste ! Admirez en cela combien les hommes sont plus suscep- » tibles de crainte que de reconnoissance ! Antoine est plein de » vie, il a les armes à la main, il est en force ; au lieu que Cé- » sar est mort, qu'on a fait à son égard ce que l'on a pu & ce » que l'on devoit faire ; & que n'étant pas possible qu'il re- » vienne dans son être, on n'en reçoit plus d'impression. Au- » jourd'hui donc Octavius est celui de qui le Peuple romain » attend le jugement qu'il portera de nous : & nous, nous som- » mes ceux en faveur de qui il faut solliciter un seul homme, un » pareil homme ! Croyez plûtôt (je ne saurois trop le dire) » croyez que je suis celui qui, loin de me rendre suppliant, » m'opposerai de toutes mes forces à quiconque voudra l'être » pour moi : Je me tiendrai éloigné de ceux qui consentent à » leur servitude : Je trouverai Rome dans tous les endroits du

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» monde où l'on pourra être libre : de-là, je vous regarderai en » pitié, vous, à qui l'âge, les honeurs & mon éxemple n'auront » pu faire perdre le goût immodéré que vous avez pour la vie ; » & je m'estimerai suffisamment récompensé du service que j'ai » rendu à ma Patrie par le plaisir que je prendrai à m'en souve-» nir. Car, quel plus grand bonheur, que de pouvoir se rappeller » la mémoire de ce qu'on a fait de bien dans une situation d'esprit, » où, content de sa liberté, on voit d'un œil indifférent toutes les » choses de la vie ! Ce qui est bien certain, c'est que je ne me » laisserai point abattre par la chute de tous les autres, ni vain-» cre par ceux qui veulent bien être vaincus. Avant que de cé-» der, j'entreprendrai tout, j'essayerai tout & je ne cesserai ja-» mais de faire tous mes efforts pour arracher Rome à la ser-» vitude. Si la fortune seconde des vœux aussi justes, la joye » que j'en aurai s'étendra à tout le monde ; sinon, j'aurai du » moins la satisfaction d'avoir fait, du reste de mes jours, le plus » noble usage qu'on en puisse faire, en consacrant toutes mes » pensées & toutes mes actions à la délivrance de mes citoyens.
» Je vous prie, Cicéron, de ne vous point rebutter, & de ne pas » perdre courage. Je vous exhorte en particulier à ne point l'appli-» quer tellement à repousser les maux présens, que vous n'en réser-» viez une partie pour détourner les maux à venir, de peur qu'ils » ne se glissent si l'on n'y pourvoyoit pas. Faittes réfléxion que » les services que vous avez rendus à la République par la fer-» meté & la grandeur d'ame que vous avez fait briller pendant » votre Consulat & depuis encore, en la seule qualité de » Consulaire, seront comptés pour rien, s'ils ne sont soûtenus » par l'uniformité & par la constance. J'avoue qu'en cela nous » traitons, l'homme qui a fait ses preuves plus durement que » celui dont le mérite n'est pas connu : nous les éxigeons du » premier comme une dette ; & si le succès ne répond pas à l'at-» tente que nous en avons, nous nous en prenons à lui comme » s'il nous avoit trompé. Ainsi, de quelque louange dont Cicé-» ron soit digne, pour résister comme il a fait à Antoine, per-» sonne ne se récrie là-dessus, parce que d'un aussi grand Con-» sul on ne se promettoit pas moins qu'un aussi digne Consulai-» re. Que le même Cicéron s'écarte un tant soit peu, dans le ju-» gement qu'il portera des autres, de la ligne de direction qu'il a » suivie avec tant d'assûrance & de magnanimité pour parvenir » à ruiner cet ennemi ; il ne se privera pas seulement de toute la

» gloire qu'il en pouvoit espérer, il faudra qu'il renonce encore à celle qu'il avoit aquise; l'opinion ne connoissant rien de » véritablement grand, que dans les choses où elle retrouve la » trace d'un jugement suivi. Après tout, il vous convient plus » qu'à personne d'aimer la République & d'être jusqu'à la fin le » défenseur de sa liberté, soit que vous consultiez votre propre » inclination & vos talens naturels, soit que vous considériez » vos actions passées, soit enfin que vous vous laissiez toucher » par les vœux & les priéres de tout le monde. Je finis par où » j'ai commencé; désistez-vous de ces indignes supplications » que vous ne deviez point faire à Octavius; reprenez bien » plûtôt un nouveau courage & pensez que cette République, » pour laquelle vous avez éxécuté de si grandes choses, recou- » vrera sa splendeur avec sa liberté, pourvû que son Peuple ait » des Chefs qui résistent aux desseins des traîtres.

XXX. Je fais ailleurs quelques observations sur ces deux Lettres: je ne m'arrêterai dans cet endroit qu'à celle-ci, qui suffira à démontrer l'injustice & l'indécence des reproches qu'elles contiennent; c'est qu'elles ne disent pas un mot de la situation de Brutus & de ses desseins, & que la derniére en particulier ne répond à aucune de celles que Cicéron lui avoit écrittes pour le rappeller en Italie. On n'a jamais su les raisons qu'il eut de se refuser à des empressemens marqués par des représentations tant de fois réitérées & si touchantes. Et l'on ne peut pas dire pour l'excuser, qu'on auroit peut-être découvert ces raisons dans le recueil entier de ses Lettres, dont on n'a sauvé que la moindre partie; puisque, parmi celles de Cicéron, que nous avons à peu près toutes sur ce sujet, il n'y en a point qui en indique une seule des siennes.

Nonius Marcellus, le seul des Anciens qui ait cité celles de notre Consulaire à Auguste, lesquelles sont pareillement perdues pour nous, nous en a conservé un fragment prétieux pour l'histoire, « Je vous remercie doublement, disoit Cicéron à cet » impérieux Consul, de l'éxemption de service (de la dispense de » venir au Sénat) que vous avez accordée tant à moi qu'à Philip- » pus: Je reconnois, à cette faveur, que vous me pardon- » nez le passé & que vous me laissez la jouissance de l'avenir. Il ne pouvoit en moins de paroles se peindre aux yeux de la postérité, se justifier ni convaincre son oppresseur de la plus noire ingratitude, en termes plus forts & plus mesurés à son état présent.

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Voilà quelle fut la récompense de Cicéron, pour les services immenses qu'il avoit rendus à sa Patrie & à ce jeune homme en particulier relativement à elle ; de la part de Brutus qui s'en disoit le Libérateur, des reproches aussi calomnieux que grossiers ; & de la part de celui-là, son congé ou un ordre de se retirer qui, en égalant son sort à celui du beau-pére de ce nouveau maître, le faisoit rougir de son ouvrage.

Après l'expulsion de Cicéron, Auguste n'ayant plus rien qui le retînt à Rome ; il en partit avec son armée, pour se trouver au rendez-vous convenu entre lui Lepidus & Antoine, à l'effet de mettre la derniére main à un traité minuté depuis trois mois, dont les principaux articles étoient sans doute déja réglés, & dont il venoit pour sa part d'éxécuter les préliminaires.

Ainsi dans la conférence qu'ils devoient avoir & qu'ils eurent dans une Isle de la Riviére qui passe auprès de Boulogne, il ne s'agissoit probablement plus pour eux que de s'assûrer de leurs sentimens réciproques, en même-tems que d'en imposer au reste du monde, par les marques extérieures qu'ils lui vouloient donner tion de leur union.

Leurs armées étoient campées à la vue de cette Isle, où Lepidus entra dit-on le premier, & où l'on veut nous faire croire qu'ils se tinrent seuls pendant trois jours ; non à résoudre les difficultés qui pouvoient se rencontrer dans le partage du pouvoir public & des Provinces qu'on ne pensoit plus à leur disputer, mais à contester sur un autre point dont Antoine faisoit la condition décisive de son accession.

Comme ils avoient formé leur ligue sur le plan de celle de César, ils empruntérent de son prédécesseur dans la Dictature, le modéle de la proscription plus propre que tous les sermens à la cimenter, en y comprenant, comme c'étoit leur dessein, tous leurs ennemis sans exception ; d'autant qu'étant obligés, chacun pour soi, d'abandonner à la vengeance commune leurs proches & leurs amis, cette compensation assortie à des contractans aussi ambitieux les lioit plus étroitement que toutes les autres précautions.

Suivant Plutarque & les autres Grecs qui ont parlé le plus au long sur ce sujet, de toutes les victimes qui furent immolées à la haine de ces trois disciples de Sylla, celle qui donna lieu aux débats les plus vifs, & au sacrifice de laquelle on eut le plus de peine à faire consentir Auguste, fut Cicéron. Ce ne fut selon

eux que le dernier des trois jours qu'il se rendit, & après les menaces les plus sérieuses de la part d'Antoine.

Mais Plutarque ne convient-il pas lui-même qu'Auguste avoit déja congédié notre Consulaire, & cela, sans qu'il eût paru agir par d'autres mouvemens que par les siens propres ? Le rolle qu'ils lui font jouer ici, rapproché de la scène qu'il avoit donnée à Rome en le renvoyant ; loin d'affoiblir le reproche d'ingratitude, ne fait donc qu'y ajoûter le soupçon de la plus noire perfidie, parce qu'enfin Cicéron à tort ou à droit avoit compté qu'on n'attenteroit point à sa vie.

Pour peu qu'on y veuille penser, quelle si grande violence Auguste avoit-il à se faire pour proscrire un homme qui ne pouvoit désormais être que son ennemi ; lui qui avoit déja mis sur sa liste son propre tuteur C. Thoranius autresfois Collégue de son pére, sans autre sujet que pour ne pas paroître céder en cruauté à Lepidus & à Antoine, dont l'un avoit compris son frére Paullus dans la sienne, & l'autre y avoit employé L. Cæsar son oncle ?

Si les Tyrans se trompent dans les moyens qu'ils prennent pour déguiser leurs actions, ce n'est pas l'affaire de leurs flatteurs d'y suppléer ; c'est à eux au contraire de les consacrer telles qu'elles sont. Auguste vouloit qu'on crût qu'il avoit été forcé à ce parricide ; on l'avoit dit pendant sa vie, on le dit encore après sa mort. Il n'y eut, lit-on dans Paterculus, rien de plus odieux dans toute cette affaire que l'obligation qu'on imposa au jeune César de proscrire quelqu'un & la nécessité où il fut de soûmettre Cicéron à cette loi.

Cette opinion passa dans les siécles suivans : Suétone lui-même l'a adoptée, mais avec cette restriction, que si Auguste fut le dernier à donner les mains à la proscription, il fut le premier & le plus ardent à la faire exécuter.

XXXI. Au sortir de leur Isle les trois Chefs rendirent publics les articles dont ils étoient convenus. Auguste, comme le plus éminent en dignité, en fit la lecture en présence de l'armée, & jura conjointement avec eux de les observer. Par le premier, il s'engageoit lui-même à céder pour le reste de l'année le Consulat à Ventidius. Les autres portoient, que pendant cinq ans lui & ses deux Associés demeureroient possesseurs de l'autorité suprême, à titre de Triumvirs établis pour la réformation de la République & avec la puissance consulaire ; qu'ils nommeroient incessament les Magistrats qui leur devoient être subordonnés, & ce,

An. de R. DCCX. de Cic. LXI'. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

sans qu'ils fussent tenus de prendre l'avis ou l'ordre du Sénat ou du Peuple : que les Provinces seroient gouvernées, savoir, les deux Espagnes & la Gaule narbonoise, par Lepidus ; le reste de la Gaule, tant en-deçà qu'au-delà des Alpes, par Antoine ; & les deux Provinces d'Afrique avec les Isles de Sicile & de Sardaigne, par Auguste. Ils ne disposérent ni de la Gréce ni de la Macédoine ni des Provinces de l'Asie : mais il avoit été convenu qu'Antoine & César chacun à la tête de 20 Légions, feroient la guerre à Brutus & à Cassius, & que durant ce tems là, Lepidus succédant au droit de D. Brutus dans le Consulat de l'année suivante, seroit chargé de la garde de Rome avec trois Légions seulement. Le point essentiel pour les soldats qui leur tenoient lieu du Sénat & du Peuple, ne fut pas oublié: ils apprirent qu'en considération de leurs services ils seroient mis en possession du territoire & des maisons des 18 plus riches Colonies de l'Italie, qui leur furent dès-lors assignées pour y être conduits à la fin de la guerre.

Le dernier des articles qui concernoit les proscrits fut tenu secret jusqu'à l'éxécution des principaux d'entre eux, qui ne fut différée que du tems qu'il falut aux émissaires des Triumvirs pour les aller surprendre à Rome & par-tout ailleurs où ils les trouveroient, réservant les autres pour leur arrivée dans cette Ville où ils se rendirent bien-tôt après.

Cicéron, qui s'étoit d'abord retiré à Tusculum, n'attendit pas qu'ils fussent si près de lui pour chercher un asyle ailleurs. Il gagna par des routes détournées sa maison de Formies qui l'approchoit de Caïéte où il comptoit de s'embarquer. Effectivement il se mit en Mer plus d'une fois : mais à peine étoit-il sorti du port, que les vents contraires l'y rejettoient ; ou bien il arrivoit que lui-même s'y faisoit ramener ne pouvant supporter le roullis du Vaisseau dans les tems de calme, où il n'avançoit ni ne reculoit. Enfin excédé d'impatience & d'ennuis, il prit un si grand dégoût pour la vie, qu'il voulut être mis à terre & conduit à Formies, en disant ; « Mourons, s'il le faut, mais mourons » du moins dans ma Patrie dont j'ai tant de fois procuré le salut.

Plutarque rapporte la chose autrement que Tite-Live, dont Sénéque avoit tiré ce récit. Il dit que Cicéron étoit à Tusculum avec son frére Quintus : que quand ils furent avertis de la proscription, ils quittérent cette maison pour se réfugier à celle d'Asture qui étoit située sur le bord de la Mer, résolus de fretter un

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

un Vaiſſeau pour paſſer de-là en Macédoine à l'armée de Brutus, dont les derniéres nouvelles étoient aſſés bonnes. Ils partirent donc en litiére de Tuſculum, plus conſternés qu'on ne ſauroit l'exprimer, & n'ayant pour ſoulager leur douleur d'autre moyen que de ſe la communiquer en différentes pauſes qu'ils faiſoient ſur le chemin où leur voitures ſe joignoient de tems en tems. Quintus paroiſſoit le plus affligé, & ce qui augmentoit ſon trouble & ſes inquiétudes étoit l'oubli qu'il avoit fait de l'argent néceſſaire pour le voyage. Son ainé n'en avoit que très peu; enſorte qu'il fut réſolu entre eux que celui-là retourneroit à la maiſon pour en prendre & en rapporter la quantité ſuffiſante, tandis que Cicéron prendroit les devans. Après donc s'être embraſſés & avoir répandu beaucoup de larmes, ils ſe ſéparérent.

Cicéron cependant arriva à Aſture, où il trouva un Vaiſſeau tout prêt dans lequel il ſe mit. Le vent le conduiſit le long de la côte juſqu'au Promontoire de Circeï, d'où le pilote ſe diſpoſoit à prendre le large & à gagner la haute Mer, lorſque plus irréſolu que jamais il ſe fit reporter à terre. Son premier mouvement fut d'aller à Rome, dont il s'approcha effectivement aſſés pour n'en être éloigné que de 13 milles; mais ſe repentant auſſi-tôt d'avoir quitté la Mer il revint ſur ſes pas après avoir fait tout ce chemin à pié. Il paſſa la nuit ſuivante dans les agitations de la plus cruelle incertitude, juſqu'à être tenté de reprendre la route de la Ville, d'entrer de nuit chés Auguſte, & de ſe donner la mort à ſes yeux & dans ſes propres foyers, afin d'attirer ſur lui le courroux des Furies vengereſſes. Mais il fut détourné de ce deſſein, par la crainte qu'il eut qu'on ne lui fît ſouffrir une mort lente s'il étoit ſurpris avant que de l'avoir éxécuté, & il y renonça pour ſe livrer à d'autres imaginations qui n'eurent pas plus de ſuite. Il ſe fit donc mener dans une petite chaloupe aux environs de Caïéte où il avoit une maiſon; laquelle en Eté, ſur-tout lorſque les vents étéſiens ſoufflent, étoit le plus agréable réduit que l'on eût pu déſirer. Il y avoit tout auprès ſur le bord de la Mer une Chapelle d'Apollon, d'où une nuée de corbeaux partit à grand bruit dans le moment où l'eſquif étoit prêt à toucher la terre & vint ſe percher ſur les vergues en croaſſant & becquetant les cables, ce qui fut pris à mauvais augure. Il ne laiſſa pas d'arriver à cette maiſon & d'y prendre quelque repos; mais ce repos fut troublé par une partie de ces corbeaux qui ſe poſérent ſur la fenêtre de ſa chambre & recommencérent leurs cris lugubres. Il y en eut un qui

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

vola sur son lit & qui avec son bec tira la couverture qui lui cachoit le visage.

Je ne fais en tout ceci que copier Plutarque, qui sans doute en avoit copié d'autres aussi crédules que lui & qui n'a pas été le seul à nous conserver le souvenir de ces circonstances vraies ou fausses. Valére Maxime ajoûte à l'histoire du corbeau, qu'il fit tomber l'aiguille d'un Cadran solaire avant que d'attaquer la couverture dont il ne lâcha prise que quand un Domestique entra pour avertir son maître de la venue des satellites envoyés pour le tuer.

Le même Plutarque dit encore, que les autres valets de notre malheureux proscrit témoins de cette action du corbeau en prirent occasion de se reprocher leur lâcheté, tandis que les bêtes les excitoient par leur éxemple à secourir leur maître; & qu'ils s'animérent d'un tel courage, que moitié de gré moitié de force ils le firent monter dans une litiére pour le ramener au premier port. Ce fut alors que les meurtriers arrivérent en assés grand nombre, ayant à leur tête un certain Hérennius Centurion & Popilius Tribun des soldats, qu'on prétendoit que Cicéron avoit autresfois défendu dans une accusation de parricide. Ces particularités & plusieurs autres ont été rapportées en autant de maniéres différentes qu'il y a eu d'Auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Cicéron, dit Valére Maxime, avoit à la priére de M. Cœlius défendu avec autant d'affection que d'éloquence Popilius Lænas originaire du Picenum; lequel n'espérant pas lui-même trop bien de sa cause, qui en effet ne valoit rien, avoit dû se trouver très heureux d'en être sorti sain & sauf & d'être renvoyé absous dans son païs. Ce fut cependant le même Lænas, à qui notre Orateur n'avoit fait depuis ni tort ni injure, qui de son propre mouvement vint prier Antoine de lui donner la commission de poursuivre cet illustre fugitif; & qui ayant obtenu cette odieuse préférence, courut transporté de joye à Caiéte, fit tendre le col à un homme que l'épreuve qu'il avoit fait de son secours auroit dû lui rendre vénérable quand sa personne ne l'eût pas été par tant d'autres endroits. Ce fut lui qui coupa cette tête l'organe de l'éloquence romaine & cette main droite amie de la paix au milieu de la paix même & dans le calme le plus profond. Enfin ce fut lui qui chargé de ces tristes reliques revint à Rome aussi content de lui-même que s'il eût enlevé aux Ennemis les dépouilles les plus honorables: ce misérable

n'avoit garde de penser que la tête qu'il tenoit en ses mains avoit sauvé la sienne. An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

Les meurtriers, continue Plutarque, brisérent les portes ; & n'ayant ni trouvé Cicéron ni pu apprendre de ses gens ce qu'il étoit devenu, un jeune Affranchi de Quintus, que celui-là avoit pris soin d'élever dans les Lettres, découvrit à ce que l'on prétend, au Tribun Lænas que la litiére où étoit ce Consulaire avoit pris le chemin de la Mer par des sentiers détournés & très ombrageux. Cet Officier aussi-tôt distribua ses soldats à toutes les issues des routes, pendant qu'Herennius les parcourroit. Cicéron ayant reconnu au bruit qu'on le suivoit, ordonna à ceux qui portoient le brancard d'arrêter. C'est, dit Tite-Live, un fait certain, que les gens de la suite de Cicéron étoient prêts à le défendre avec courage & fidélité & que ce fut lui qui les obligea à se tenir tranquilles, & à attendre patiemment ce que le sort décideroit de lui.

Selon Appien, plusieurs de ces satellites se répandirent dans la campagne, demandant si l'on n'avoit point vu Cicéron. Ceux à qui ils s'adressérent, dont plusieurs lui étoient attachés ou compatissoient à son malheur, ne leur firent point d'autre réponse ; sinon, qu'il étoit déja en Mer & bien éloigné de la côte. Leur recherche auroit donc été vaine, si un Client de Clodius qui se trouva là n'eût montré à Lænas l'endroit par où passoit le brancard. Aussi-tôt ce Tribun y marcha : mais ayant observé de loin que les Esclaves de Cicéron étoient en plus grand nombre que ses soldats ; comme il jugea à leur contenance qu'ils vendroient chérement leur vie, il s'avisa d'une ruse : Tribuns de l'arriére-garde, cria-t-il, qu'on s'avance sur les premiers rangs ; ce que n'eurent pas plûtôt entendu ceux qui composoient la petite troupe de Cicéron, qu'ils prirent l'épouvente, s'imaginant qu'ils alloient être accablés par la multitude.

Cicéron, dit Aufidius Bassus dans Sénéque, ayant tiré le rideau de sa litiére & apperçu des gens armés tout autour, fit faire halte ; & s'adressant à un d'eux, il lui dit « Abats d'un coup » cette tête, si tu sais faire au moins cela de bien ; & que le voyant tremblant & incertain, il lui ajoûta « Que seroit-ce donc » si toi & tes camarades aviez commencé par moi ?

Brutidius Niger, dans le même Sénéque, raconte que Cicéron ayant d'abord échappé à ses persécuteurs par un côté de sa maison qu'ils n'avoient pas gardé, traversoit la campagne en fuyant porté sur un brancard, lorsqu'il apperçut Lænas, qu'il le reconnut pour l'avoir

An. de R. DCCX. de Cic. LXIV. Conss C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

défendu en jugement, qu'il parut content de le voir & que Lænas se hâta d'éxécuter un ordre dont l'injustice tomboit sur ceux qui le lui avoient donné : qu'après avoir tranché la tête à Cicéron, qui dans ces derniers momens ne fit rien ni en bien ni en mal qui méritât d'être relevé, il l'apporta à Antoine.

On lui coupa, dit Tite-Live, la tête qu'il avança hors de son brancard & qu'il présenta immobile aux soldats; à la stupide cruauté de qui il ne suffit pas de l'avoir séparée du corps, ils lui coupérent aussi les mains en punition de ce qu'elles avoient écrit contre Antoine.

Enfin Plutarque rapporte, que Cicéron tenant son menton, comme cela lui étoit ordinaire, attacha ses regards sur les meurtriers, ses cheveux en désordre, lui défait & tellement amaigri par le chagrin que plusieurs des compagnons d'Herennius ne pouvant soûtenir sa vue se couvrirent les yeux quand on lui donna le coup.

Ce fut, selon Tiron, le 7e. des Ides que Cicéron fut mis à mort, ce qui entendu des Ides du mois de Décembre revient au 7e. du même mois ; en sorte qu'il s'en faudroit 26 jours que Cicéron n'eût eu 64 ans accomplis.

Lorsque Tite-Live a dit qu'à cet âge on n'auroit pu appeller sa mort prématurée, supposé même qu'elle eût été naturelle, c'est apparamment dans le sens que cet homme incomparable avoit lui seul plus fourni de matiére à l'histoire & laissé plus de monumens de son esprit à la postérité que beaucoup d'autres personnages qui avoient vécu plus long-tems.

Quelques jours après la séparation des deux fréres, Quintus ayant été trahi & livré par ses propres esclaves à ceux qui le cherchoient, il fut tué avec son fils. Plutarque ne dit que cela. Appien ajoûte qu'au moment de l'éxécution Quintus conjuroit ses bourreaux de lui donner la mort avant que de la donner à son fils ; & que comme ce dernier leur demandoit de son côté avec un empressement égal de commencer par lui, leur réponse fut qu'ils auroient tous deux satisfaction. En effet, l'un de ceux-là prenant le pére & l'autre le fils, ils convinrent d'un signal pour fraper leur coup au même instant.

Antoine étoit par hazard sur la place ; lorsque Lænas arrivant pour recevoir la récompense de son crime, lui présenta de loin la tête & la main de notre Orateur. A cette vue, Antoine transporté de joye, dit au Peuple qui l'environnoit, qu'à présent la proscription étoit finie. Quand il se fut rassasié du plaisir de

contempler ces membres mutilés & d'insulter au nom & à la mémoire de celui qui les avoit animés, il pourvut au salaire de l'exécrable ministre de sa vengeance à qui il fit présent d'une couronne d'or, outre cent mille sesterces qu'il lui donna.

Fulvie, comme veuve de Clodius & comme femme d'Antoine, ne crut pas avoir moins de droit que lui sur ces tristes dépouilles de leur ennemi commun: elle se fit apporter cette tête qu'elle posa sur ses genoux; & après toutes les imprécations qu'on peut attendre d'une femme en fureur, elle en tira la langue, la perça de plusieurs coups d'éguille, & cracha dessus. Ce fut après tous ces outrages que la tête de Cicéron fut rapportée au Triumvir, par l'ordre de qui elle fut exposée avec ses deux mains dans le lieu le plus apparent des Rostres & dans l'endroit même, dit Tite-Live, d'où cet Orateur, tant en qualité de Consul que depuis n'étant que Consulaire, s'étoit fait entendre tant de fois; & d'où cette année-là même il s'étoit élevé contre lui avec cette sublime éloquence à laquelle il n'est mortel qui puisse atteindre & qui lui ayant attiré tant d'admirateurs, devenoit une source intarissable de regrets & de larmes pour tous ceux qui voyoient ses membres si misérablement morcelés. Les autres meurtres, fait-on dire à Cremutius Cordus, causérent des deuils particuliers dans chaque famille; celui-là en occasionna un général.

Entre ceux des Anciens qui ont déploré la mort de Cicéron, aucun n'a donné une idée si juste de la grandeur de cette perte que Paterculus: « Vous n'avez rien fait, Antoine, » en mettant à prix cette auguste tête du conservateur de » la République & de cet incomparable Consul: vous lui avez » ravi une vie inquiéte qui, dans l'ordre de la Nature, ne pou- » voit durer long-tems & qui lui étoit moins supportable sous » votre domination que la mort qu'il a soufferte par la vio- » lence de votre Triumvirat. Quant à sa réputation & à la » gloire aquise à son éloquence & à ses grandes actions, tant » s'en faut que vous les lui ayez enlevées, que votre fureur » leur a fait prendre un nouvel accroissement. Elles subsistent » donc & elles subsisteront dans le souvenir de tous les siécles: » & tandis que l'Univers se soûtiendra, ou par l'effet du hasard » ou par les dispositions d'une Providence, ou par la force de » sa constitution, il conservera la mémoire de Cicéron qui, » presque seul entre les Romains, en a découvert les ressorts par » sa pénétration, qui en a embrassé le systême par l'étendue de son

An de R. DCCX. de Cic. LXIV. Cons. C. Vibius Pansa, A. Hirtius.

» génie, & qui par ses écrits a répandu la lumiére sur ce qu'il » y avoit d'obscur dans sa structure. Oui, la même Postérité, qui » admirera les discours qu'il a faits contre vous, ne se rappellera » qu'avec éxécration ce que vous avez fait pour vous en ven- » ger. En un mot, la race des hommes s'anéantira plûtôt sur » la terre que son nom n'y tombera dans l'oubli.

Fin du second Tome.



PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut: Notre bien-amé le sieur MORABIN Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour itre: *Histoire de Cicéron*, s'il nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaire. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives à compter du jour de la datte desdittes présentes; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans le consentement exprès & par écrit dudit sieur Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des éxemplaires contrefaits & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que cesdites présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faitte dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres conformément à la feuille imprimée attaché pour modele sous le contre-scel desdittes présentes; que l'Imprétrant se conformera en tous aux Réglemens de la Librairie & notamment à celui du 10 Avril 1725: qu'avant de les exposer en vente le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotéque, un dans ce le de notre Château du Louvre & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité desdittes présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr ledit Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites présentes qui fera im-

primée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-septiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent quarante-quatre, & de notre Régne le vingt-neuviéme.

Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre 11 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 289, Fol. 245. conformément au Réglement de 1723, qui fait défense article 4, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, debiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris le 17 Avril 1744.

SAUGRIN, Syndic.

